



LA REVUE SOCIALISTE

TOME XXIV

LA

REVUE SOCIALISTE

Fondée par Benoît MALON

DIRECTEUR :

Georges RENARD

TOME XXIV

(JUILLET-DÉCEMBRE 1896)

PARIS
LIBRAIRIE DE LA *REVUE SOCIALISTE*
78, Passage Choiseul, 78

1896

Le Socialisme séparé de l'Anarchisme

L'anarchisme peut-il et doit-il être aujourd'hui considéré comme une fraction du socialisme? Telle est la question que M. Hamon a traitée dans deux articles qui ont paru en français dans *la Société Nouvelle* de février et de mars 1896, en même temps qu'ils paraissaient dans d'autres périodiques en anglais, en espagnol, etc. Question grave pour l'avenir des deux doctrines; question que l'approche du Congrès socialiste international de Londres rend éminemment actuelle.

M. Hamon, avec un grand luxe d'arguments et de citations, s'attache à établir que les anarchistes ont été longtemps et sont encore maintes fois confondus avec les socialistes; il conclut de là qu'ils peuvent toujours marcher dans leurs rangs à l'assaut de la société bourgeoise, et il annonce (p. 208) qu'ils revendiqueront le droit de figurer parmi eux au prochain Congrès.

Le Congrès peut seul statuer sur ce point et il le fera en pleine souveraineté; nul n'a qualité pour lui prescrire sa conduite. On peut toutefois pressentir l'accueil réservé à cette prétention, si elle se produit, puisque une résolution votée à Zurich en 1893 et rappelée par le comité organisateur soumet l'admission des délégués à cette condition préalable : qu'ils reconnaissent la nécessité de l'action politique. Or, on sait que les anarchistes répudient toute action de ce genre et prêchent l'abstention électorale, même en pays de suffrage universel.

Mais s'en référer à un vote vieux de trois ans pourrait passer pour une façon d'éluder le débat, et il est plus digne d'aborder de front les raisonnements de M. Hamon. Aussi bien m'invite-t-il lui-même à le faire, puisqu'il me cite plusieurs fois dans ses articles et répond aux idées que j'ai émises dans ma brochure : *Socialisme libertaire et anarchie* (1).

*
* *

M. Hamon se plaint des insultes qui n'ont pas été épargnées à ses

(1) Librairie de la *Revue Socialiste* (20 centimes).

amis les anarchistes, et je déplore avec lui que la discussion des idées dégénère trop souvent en dispute aigre et brutale. J'espère qu'il veut bien ne pas me compter parmi ces lanceurs d'injures. J'ai discuté très franchement ses théories comme celles de MM. Sébastien Faure et Jean Grave; je n'ai jamais manqué à la courtoisie qu'on doit à des adversaires honnêtes et convaincus. En fait d'injures, je ne trouve, pour ce qui me concerne, que celles dont j'ai été moi-même gratifié. La *Révolte,* en 1893, m'empruntant pour le reproduire un fragment d'un de mes romans, profita de l'occasion pour m'appeler « bourgeois repu », et je crois bien me souvenir qu'elle voulut voir en moi un jeune homme (ce qui me flattait) venant au socialisme, parce que le socialisme était, paraît-il, à la mode (ce qui était moins flatteur, mais heureusement peu conforme à mon passé d'exilé).

Récemment (1) la *Renaissance,* une autre revue anarchiste, a trouvé mieux. Je ne sais quel homonyme à moi avait je ne sais où frappé je ne sais qui; aussitôt paraissait l'entrefilet suivant : « Georges Renard (le rédacteur de la *Petite République,* croyons-nous) a donné un coup de couteau dans la joue d'un de ses voisins. La victime du journaliste socialiste (croyons-nous) est à l'hôpital Tenon (ça, nous en sommes sûrs). »

Je ne me plains pas de ces charmantes insinuations. Je suis toujours enclin à me féliciter d'être vilainement injurié par des adversaires. Cela prouve qu'ils remplacent comme ils peuvent les bonnes raisons qui leur manquent; et je serais presque tenté de les remercier pour la peine qu'ils prennent ainsi de prévenir en ma faveur tout lecteur ayant le respect de la pensée indépendante. Seulement je puis bien dire à M. Hamon (en qui je me plais à saluer une urbanité parfaite) que ces procédés de polémique sont d'étranges préludes de conciliation et ne viennent guères à l'appui de la thèse qu'il soutient.

Mais abordons sa thèse elle-même. A ne regarder que leur origine, il est incontestable que le socialisme et l'anarchisme sont nés tous deux d'un désir passionné de remplacer le régime capitaliste par une société plus juste et plus heureuse, qu'ils sont ainsi comme deux branches sorties d'un tronc commun. Pas n'était besoin d'accumuler les textes pour démontrer cette vérité. Il est bien évident que toute histoire du socialisme a dû donner une place à l'exposé des théories anarchistes, et, comme M. Hamon le rappelle, quand j'ai voulu dans mes *Études sur la France contemporaine* embrasser l'ensemble des doctrines, souvent fort vagues, qui ont porté l'étiquette socialiste, je n'ai pas plus qu'un autre essayé de me dérober à cette nécessité.

Le malheur est qu'aujourd'hui la question n'est pas là. Il ne s'agit

(1) Mars 1896.

pas de savoir si ces deux branches ont jailli côte à côte de la même poussée de sève et ont pu dans les premiers temps de leur croissance mêler leurs frondaisons. Il s'agit de décider si, après avoir grandi vigoureusement en s'écartant l'une de l'autre, elles peuvent, non seulement se rapprocher, mais se réunir jusqu'à n'en faire plus qu'une seule.

L'histoire nous offre des exemples nombreux de partis qui avaient une origine commune et qui n'en ont pas moins abouti aux points les plus opposés de l'horizon. Pour ne citer qu'un seul cas, au moment où la Réforme substitua l'autorité de la Bible à celle des papes et des conciles, les Luthériens comme les Anabaptistes représentèrent tous deux la révolte contre Rome et le recours direct à l'Écriture ; chacun sait pourtant que de principes originairement fort voisins les deux sectes tirèrent des conséquences si différentes qu'elles en arrivèrent à se heurter dans une lutte implacable.

Sans désirer le moins du monde une pareille lutte entre le socialisme et l'anarchisme, j'estime qu'ils ont suivi une marche analogue. Tous deux, inspirés au début d'un esprit semblable, groupés d'abord sous les plis d'un drapeau de couleur indécise, ont pris peu à peu conscience de leurs divergences ; ils se sont séparés et je crois qu'il y a avantage pour chacun d'eux à rester constitué en parti distinct ; je crois que pour la dignité de l'un et de l'autre, voire même pour les rapports de voisinage que nous souhaitons entre eux aussi corrects que possible, il serait mauvais, à supposer que ce fût possible, de les confondre de nouveau dans l'équivoque d'une dénomination unique.

Voici ce qui empêche, selon moi, cette fusion :

D'abord, la séparation dont je parle est un fait accompli. Elle a été constatée, proclamée par trois congrès socialistes, en 1889, en 1891, en 1893 ; et il me semble que, si j'étais anarchiste, j'aurais la fierté de ne pas vouloir me raccrocher de force à un parti qui par trois fois m'aurait dit : Vous n'êtes pas des nôtres. Passez au large !

J'ajoute que bon nombre d'anarchistes ont à leur tour accepté et proclamé cette séparation. M. Hamon, dans son ouvrage *Psychologie de l'anarchiste-socialiste,* s'est efforcé de ressouder deux mots qui tendent de plus en plus à se disjoindre en se précisant. Eh bien ! dans cet ouvrage même (M. Hamon le sait aussi bien que moi), il est aisé de relever quantité de textes prouvant qu'anarchistes et socialistes entendent se distinguer les uns des autres. Parmi les correspondants de l'auteur, l'un dit nettement : « Aussi n'ai-je pu être socialiste et je suis devenu anarchiste ». Plusieurs attaquent aussi vivement que M. Yves Guyot la prétendue tyrannie socialiste. M. Jean Grave, dont j'estime particulièrement la franchise, se déclare maintes fois contre le socialisme « sans distinction d'école », ce qui indique bien qu'il ne se

considère point comme socialiste. Tout dernièrement encore (mars 1896), la *Revue Rouge*, dans un article où j'étais honoré de quelques injures, s'écriait tout comme la plus bourgeoise des revues : « Allez, messieurs les socialistes, triste engeance, continuez de pourrir l'âme du peuple avec des préjugés anciens retapés... Déjà aux clairvoyants vous n'apparaissez plus que comme des marchands de vieux-neuf... de très stupides messieurs Homais ». M'est avis après cela que M. Hamon devrait commencer par se mettre d'accord avec ses amis avant de réclamer pour eux le droit de prendre part aux congrès de la « triste engeance » que nous sommes.

On le voit, le lien qui a pu jadis unir les deux groupes est brisé d'un commun accord, et il importe assez peu que certains hommes et certains journaux hésitent dans l'entre-deux, ne sachant de quel côté se ranger. Les frontières peuvent être sur certains points indécises et litigieuses ; cela n'empêche point le gros de chacun des deux partis d'avoir choisi sa place et sa ligne de bataille.

*
* *

Mais, plus que l'attitude et la position déjà prises, des différences essentielles séparent socialistes et anarchistes. Faut-il les rappeler une fois de plus ?

C'est d'abord une différence dans le but final. Les anarchistes sont des chercheurs d'absolu ; ils rêvent la suppression complète de toute autorité. Or, les socialistes croient que toute organisation sociale comporte un minimum d'autorité, et, tout en désirant une extension indéfinie de la liberté, ils n'espèrent point qu'on arrive jamais à cette liberté illimitée qui ne leur semble possible que pour l'individu isolé (1).

C'est ensuite une différence de méthode et de moyens.

Les socialistes répudient énergiquement l'attentat individuel, qui leur paraît inefficace pour supprimer un mal collectif et moins justifié que partout ailleurs en pays de constitution libérale ou républicaine ; ils répudient par-dessus tout la bombe stupide et aveugle dont les éclats vont frapper au hasard amis et ennemis, innocents et coupables.

Les socialistes n'ont pas la prétention de créer du jour au lendemain une société parfaite ; il leur suffirait d'aiguiller la société actuelle sur la voie nouvelle où les hommes doivent s'engager pour devenir incessamment plus solidaires et plus libres ; il leur suffirait de lui faire accomplir une bifurcation décisive sur la route où elle chemine d'une façon si pénible et si lente.

(1) J'ai développé cela ailleurs. Voir *Socialisme libertaire et anarchie*, pp. 23-26.

M. Hamon fait quelque part (page 379) un aveu qui porte loin. Il écrit, en parlant de la division qu'il faut bon gré mal gré constater entre les deux partis : « Si l'on éliminait le facteur *temps*, elle cesserait d'exister ».

Cela est vrai en une large mesure. Mais cela suffirait, à défaut d'autre chose, pour ne pas permettre aux deux partis une action commune. Prenons, en effet, deux ou trois exemples.

La patrie, nous l'espérons, se fondra un jour dans la grande unité humaine, comme les anciennes provinces françaises se sont fondues dans ce qu'on nomme aujourd'hui la France. Les anarchistes s'écrient en conséquence : — Agissons dès maintenant comme si la patrie n'existait plus. — Les socialistes disent au contraire : — Ne commençons point par démolir la maison modeste et médiocrement bâtie où nous habitons, sous prétexte que nous pourrons avoir plus tard un palais magnifique.

De même il viendra peut-être une époque (et nous ne demandons pas mieux que de l'aider à venir) où la contrainte de la loi sera inutile pour garantir les faibles contre l'oppression des forts et pour faire régner la justice sur la terre. — Agissons-donc, reprennent les anarchistes, comme si la loi n'était d'ores et déjà qu'une entrave toujours nuisible ou superflue. — Non, répliquent les socialistes, émancipons progressivement l'individu ; mais gardons-nous de prêter aux hommes tels qu'ils sont l'équité, la sagesse, la bonté que pourront avoir les hommes tels qu'ils seront après une longue période éducative.

De même encore il est permis à la rigueur de concevoir un régime où la production sera devenue assez abondante, où les hommes et les femmes sauront assez limiter leurs désirs pour que chacun puisse « prendre au tas » de quoi satisfaire ses besoins. Et les anarchistes de conclure : — A quoi bon dès lors régler la production et la répartition de la richesse sociale ? Agissons immédiatement comme si l'on pouvait puiser à pleines mains dans une provision inépuisable. — Pardon ! répondent les socialistes. Si nous commencions par assurer la vie de la société en assurant à tout travailleur une rémunération équivalente à son travail ! Pour le reste, nous verrons plus tard.

Impossible de répéter en pareille matière : Le temps ne fait rien à l'affaire. Et, sans même examiner qui a tort ou a raison, on sent assez l'irréductible difficulté de faire marcher ensemble deux partis qui disent, l'un : Transformons d'un coup et sans répit tout notre idéal en réalité ; l'autre : Opérons à mesure qu'elles deviennent réalisables les transformations justes et nécessaires, et laissons aux générations futures le soin de perfectionner et d'achever ce que nous aurons ébauché.

* * *

Étant données ces divergences profondes, on peut se demander ce

que viendraient faire les anarchistes dans un congrès socialiste. Notez qu'ils sont par définition même ennemis de toute assemblée délibérante, qu'ils ne reconnaissent point les lois des majorités, qu'ils s'interdisent de voter, puisque « voter, c'est s'avilir », suivant le mot d'Élisée Reclus! Notez qu'ils ne peuvent être logiquement les délégués d'aucun groupe; qu'ils abdiqueraient leur indépendance absolue et renieraient leurs principes en acceptant le rôle de mandataires; qu'ils deviendraient eux-mêmes des espèces de parlementaires en entrant dans une sorte de parlement ouvrier.

Qu'on ne parle point à ce propos d'excommunication. Le parti socialiste, répondant au besoin de précision et de clarté qui est à l'heure qu'il est dans tous les esprits, s'efforce de dire nettement ce qu'il désire et comment il entend y parvenir. Il ne peut sans danger laisser les premiers venus se couvrir de son pavillon. Il indique les conditions indispensables pour qu'on ait droit de se réclamer de lui. Libre à qui le veut de se joindre à lui, en adoptant la ligne de conduite, d'ailleurs souple et large, qu'il a dû se fixer. Ce sont les anarchistes qui s'excluent eux-mêmes, s'ils veulent demeurer fidèles aux doctrines qu'ils ont tant de fois prêchées. Ils seraient déplacés au milieu d'un parti organisé, eux qui repoussent toute organisation; et comme ce parti d'action et de combat doit discuter sa tactique pour les années suivantes, eux qui sont réfractaires à tout engagement, à toute discipline, ils ne pourraient rien faire dans le Congrès, sinon agir comme des éléments dissolvants, empêcher les délibérations à force de tapage et de désordre. De la part d'hommes qui parlent sans cesse de liberté, ce serait, il faut en convenir, une singulière façon de respecter la liberté d'autrui, et il resterait à savoir à quel point il est loyal et honnête de venir chez les gens, sans y être invités, pour couvrir leurs voix, troubler leurs réunions et faire ainsi le jeu de la pire réaction bourgeoise.

Assurément on peut regretter que des penseurs illustres et considérables, comme Élisée Reclus et Kropotkine, des écrivains et des orateurs qui sont des forces, comme Jean Grave et Sébastien Faure, se condamnent volontairement à être absents de ces grandes assises du monde ouvrier. Je leur sais gré, pour ma part, de maintenir avec énergie les droits de l'individu et de rappeler ainsi au socialisme, s'il était tenté de l'oublier, qu'il doit faire aussi large que possible la part de la liberté, dont l'anarchisme n'a point le monopole. Je leur pardonne volontiers d'être les outranciers de l'idéal et de ne pas laisser le socialisme borner ses revendications aux réformes prochaines et prendre les premières étapes pour le terme du voyage. Je crois qu'ils peuvent, du dehors, être d'utiles avertisseurs pour le socialisme militant. Je les verrais même avec plaisir, si leurs principes le leur permettent, organiser de leur côté un congrès anarchiste, où ils préciseraient aussi leur

programme et diraient comment ils veulent le réaliser. On saurait après cela si les points communs qu'ils ont avec nous (il en existe que j'ai indiqués déjà) (1) rendent possible une entente ultérieure limitée à certaines questions.

Mais, en attendant, nous persistons à croire que les anarchistes feraient bien de renoncer à l'attitude double dont M. Hamon s'accommode pour eux trop aisément, et qui consiste à attaquer le socialisme tout en essayant de s'y rattacher. Nous pensons qu'une séparation nette, de nom comme de fait, vaut mieux pour la dignité des deux partis qu'une apparente et impossible unité, prétexte à conflits interminables autant qu'inévitables.

Que chacun demeure avec son autonomie, sa pleine liberté d'allure, ses journaux, ses revues, son corps de doctrines, sa responbilité distincte ; c'est à nos yeux la solution la plus simple comme la plus franche, celle qui ne lèse et ne trompe personne.

M. Hamon termine en disant qu'en sociologie non plus qu'en histoire naturelle il n'y a pas de ligne de démarcation ; que du plus farouche libertaire à l'autoritaire le plus forcené il existe une série d'intermédiaires formant une gradation presque insensible. Je le veux bien ; s'ensuit-il que monarchistes et socialistes doivent arrêter en commun leur programme d'action, sous prétexte que des uns aux autres on peut établir une chaine ininterrompue où ne manquera pas un chaînon ? Ou, pour prendre des partis plus voisins, cela empêche-t-il radicaux et socialistes de vivre côte à côte, voire même de s'allier à certains moments, sans pourtant se confondre ? La vérité est que, dans la société comme dans la nature, il se forme des groupements, non pas invariables, mais dont les caractères sont cependant assez fixes pour leur donner une quasi-individualité, pour permettre de les reconnaître et de les discerner. Or, il me paraît que l'évolution du parti socialiste et du parti anarchiste est assez avancée pour rendre nécessaire et facile leur constitution, tout au moins provisoire, en deux variétés indépendantes.

GEORGES RENARD.

---

(1) *Socialisme libertaire et anarchie*, p. 22.

ESSAI DE PROPAGANDE SOCIALISTE

Dans la Campagne (1)

Il est bien certain qu'en France le parti socialiste n'acquerra une influence prépondérante que s'il obtient le concours dévoué de la démocratie rurale. Aussi cherchons-nous depuis longtemps les moyens propres à faire pénétrer les doctrines socialistes dans la campagne, surtout dans les régions où domine et où dominera longtemps encore la petite propriété. Nous soumettons l'essai suivant aux appréciations et aux critiques de nos amis : c'est là le type d'une des nombreuses conférences que nous avons eu l'occasion de faire dans les villages du Gard, en qualité de secrétaire de la Fédération socialiste de ce département.

Citoyens,

Vous êtes tous, à des titres divers, des travailleurs de la terre : et tous vous vous plaignez justement de la situation de plus en plus mauvaise qui vous est faite ; vous sentez que, d'année en année, le poids des impôts augmente, que la petite propriété s'endette et que le paysan s'épuise à payer des intérêts ; vous vendez vos produits (blé, vin, cocons) toujours très difficilement et à des prix inférieurs aux prix normaux et rénumérateurs qui régnaient il y a vingt-cinq ans ; d'autre part, le prix des objets manufacturés que vous achetez à la ville est devenu bien plus élevé. Vous réclamez depuis longtemps de profondes réformes ; vos députés les promettent ; on vote bien quelques lois de façade et de pure apparence ; mais rien de décisif n'a encore été fait en votre faveur.

Le parti socialiste, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, croit pouvoir

---

(1) Voir sur le même sujet, G. Renard : *Lettre aux Paysans* (20 cent.) ; Jean Guettré : *Le Parti socialiste et la Question agricole*, avec préface d'A. Veber (20 cent.) ; Émile Vandervelde : *Le Socialisme agricole* (5 cent.) ; Justin Allavail : *La Mévente des vins*, etc. (librairie de la *Revue Socialiste)*.

vous indiquer d'abord la cause de vos souffrances et ensuite le remède à ces souffrances. Comme je vous le prouverai chemin faisant, seul aussi le parti socialiste a sérieusement défendu vos intérêts à la Chambre des députés. Seul il a préconisé des solutions efficaces.

Quelle est donc la cause permanente et générale qui détruit peu à peu l'aisance jadis si répandue dans nos campagnes ? Quel est le pouvoir mystérieux qui recule toujours la réalisation des réformes sociales que vous réclamez ?

Nos ancêtres de 1789, qui firent la grande Révolution, crurent avoir détruit à jamais les classes privilégiées : ils pensaient avoir accompli une œuvre définitive et empêché à jamais la constitution d'oligarchies assez puissantes pour dominer la nation et l'exploiter politiquement et économiquement.

Les hommes de la Révolution se trompaient. A peine la noblesse et le clergé étaient-ils déchus de leur situation et de leur prépondérance, qu'une aristocratie nouvelle se formait en s'enrichissant de leurs dépouilles. Cette classe a grandi pendant toute la durée de ce siècle et peu à peu elle a acquis un degré de puissance et de richesse qui la rend plus redoutable encore que la vieille noblesse et que l'ancien clergé. Cette caste est formée par la coalition des hauts et puissants seigneurs, détenteurs du capital : grands propriétaires terriens, enrichis par l'achat à vil prix des biens nationaux en 1793 ; puissants banquiers, maîtres du marché des valeurs et artisans perfides de la ruine des petits rentiers et des petits capitalistes succombant à leurs manœuvres ; gros importateurs de blé ou de vins, ruinant le producteur par leurs spéculations ; actionnaires des chemins de fer, des mines et de la Banque de France, livrées contre l'intérêt de tous à quelques poignées de capitalistes par les gouvernements de classe trahissant et dépouillant la nation au profit de la bourgeoisie ; gros industriels, gros négociants, régnant par la puissance de l'or et établissant leur domination hautaine sur des milliers de prolétaires par l'effet de la concentration des capitaux et par la ruine des petits ateliers où, il y a cinquante ans, l'artisan laborieux vivait et travaillait en paix : voilà, citoyens, de quels éléments impurs, nés de l'agiotage, de l'usure, de l'exploitation de l'homme par l'homme, se compose la nouvelle aristocratie, la féodalité contemporaine, la classe des hommes d'argent et de rapine.

La constitution de cette classe est le phénomène économique essentiel qui s'est produit depuis la Révolution.

La Révolution a cru nous émanciper ; mais nous sommes retombés bientôt sous la domination de la nouvelle noblesse, qui nous opprime aujourd'hui d'une façon indirecte et hypocrite. Contre la haute banque et contre la bourgeoisie capitaliste, il faudra, nous aussi, que nous fassions notre Révolution.

En effet, c'est cette classe qui vous ruine, qui vous ronge, paysans. Toujours et partout vous vous heurterez, vous vous briserez contre elle, contre ses intérêts, contre son aveuglement, contre son égoïsme.

C'est ce que je vais vous prouver, en étudiant successivement la condition et les plaintes des deux catégories principales de travailleurs également méritants qui composent notre population, les journaliers agricoles et les petits propriétaires.

I

Les journaliers sont certainement les plus malheureux ; ce sont des exploités dans toute la force du terme. Leur nombre est considérable en France si nous en croyons les statisticiens mêmes du gouvernement (de Foville, *la France économique* (1889). On compte 1,480,687 journaliers et 1,954,251 domestiques à gages, hommes ou femmes, vivant dans les fermes.

Les journaliers gagnent en hiver 2 fr. ou 2 fr. 25 c. par jour et, en été, quand les journées sont si longues, 2 fr.50 à 3 fr., rarement davantage, si ce n'est au moment de la moisson et des vendanges, quand le travail est très pressant et que les bras sont rares. C'est peu certainement; et encore vous seriez bien heureux, si vous pouviez être certains d'avoir du travail toute l'année. Mais vous redoutez ces longs hivers, où l'on reste deux ou trois mois sans rien faire et sans rien gagner. A ce moment, la famille souffre : le grand propriétaire, votre patron, s'en moque bien ; il nourrit ses chevaux, quand la pluie ou le gel empêchent tout travail. Mais vous, il ne vous nourrit pas : il n'a pas besoin de vous et il vous renvoie. Vous sentez bien par là la cruauté de cette classe capitaliste qui soigne chevaux et mulets, mais que le sort des hommes et des enfants laisse indifférente.

Vous vieillissez ainsi de souffrance en souffrance, de plainte en plainte. Vous élevez péniblement votre famille; vous voilà vieux. Qu'allez-vous devenir ? On vous chasse ; vous ne pouvez plus rendre une bonne journée ; vous produisez moins que le jeune homme vigoureux. Le propriétaire vous congédie. Allez vous-en ! Pendant trente ans, on a exprimé de vous toute la sève et toute la force de votre corps. Et aujourd'hui on vous jette à la rue, comme le raisin desséché et vidé par le pressoir.

Voilà votre sort. La société n'a pas songé à vous assurer, à vous qui avez tant travaillé, un peu de ce pain et de ce vin que vous avez produits pour d'autres.

Pourquoi êtes-vous malheureux ?

Parce que, conformément à la doctrine socialiste, vous ne possédez

point les moyens de production, sans la possession desquelles le producteur ne saurait-être libre. A vous la force de travail, à d'autres la terre et l'outillage agricole. C'est de cette séparation que naît votre malheur. La terre appartient au grand propriétaire oisif : il vous admet à l'honneur de travailler sur son bien, mais à son profit. Il ne vous occupe que parce qu'il a intérêt à le faire, parce que vous lui rapportez chaque jour beaucoup plus d'argent que vous ne lui en coûtez. Naturellement, les bénéfices sont pour lui. Ce grand propriétaire, votre patron, est un des membres de la bourgeoisie capitaliste, de la classe qui vit du travail des autres, de votre travail. Vous sentez bien que cette classe est votre ennemie, puisqu'elle vit à vos dépens, puisqu'elle vous dépouille d'une partie de ce que vous produisez.

Vous ne serez émancipés économiquement, vous ne recevrez le produit intégral de votre travail que lorsque l'outillage agricole et la terre sur laquelle vous travaillez vous appartiendront. Alors les produits de votre labeur seront pour vous ; nul parasite ne s'interposera entre vous et ce que vous aurez créé. Alors aussi vous serez libre politiquement et moralement. Vous penserez et vous agirez en homme libre ; vous regarderez fièrement le ciel ; car vous n'aurez plus la crainte de déplaire au maître et de perdre votre travail.

Le parti socialiste veut vous donner la terre, non pas en la partageant (comme nos adversaires le disent), mais en transformant les grandes propriétés en propriétés communales et nationales, qui seront mises sous des formes diverses à la libre disposition des travailleurs pour qu'ils en tirent le meilleur parti possible. Tantôt les terres communales seront exploitées en grand par des associations d'ouvriers agricoles ; tantôt (cela dépendra des cultures et de bien des circonstances) chaque famille recevra une étendue, dont elle jouira, moyennant une faible redevance, à la condition de travailler elle-même et de n'exploiter personne. C'est ce que le citoyen Ferroul, maire socialiste de Narbonne, a réalisé dans son pays, procurant ainsi l'aisance et le bonheur à de nombreux ouvriers. Voilà le remède — complet et définitif — à votre misère. Il faut rendre au peuple travailleur ce qui lui appartient : pendant la Révolution, les bourgeois se sont emparés des biens du clergé, des biens de la noblesse, des biens communaux ; pendant que les sans-culottes de 1793 défendaient la Patrie, eux tripotaient et accaparaient, protégés contre l'étranger par les baïonnettes des paysans et des ouvriers. Il est temps que justice se fasse et que les fils des sans-culottes héroïques rentrent en possession de leur héritage.

Mais, en attendant le grand jour de l'émancipation totale, nous demandons comme mesures préparatoires l'interdiction aux communes d'aliéner les biens communaux, l'attribution de ces biens à des familles

non possédantes (art. 3 et 4 du programme agricole du Parti ouvrier français), une caisse de retraite agricole pour les invalides et les vieillards alimentée par un impôt spécial sur les revenus de la grande propriété (art. 5 du même programme), un minimum de salaire pour les ouvriers à la journée et pour ceux qui sont loués à l'année (art. 1er du même programme).

Plusieurs de ces réformes ont été proposées aux Chambres par les socialistes ; on a longuement bavardé, afin de vous faire croire qu'on songeait à vous ; mais on n'a rien fait. On vous a payé de promesses et de vaines paroles, parce que la haute bourgeoisie capitaliste, qui est maîtresse du gouvernement, ne veut pas qu'on réalise en votre faveur les réformes les plus équitables. Pour soulager votre sort, il faudrait diminuer son opulence; et elle ne veut pas en abandonner la plus minime parcelle, à moins que vous ne vous redressiez comme des hommes et n'ayez enfin le courage d'exiger.

II

Notre programme final consiste donc à mettre la terre à la disposition et en la possession de celui qui la cultive ; c'est vous faire comprendre du même coup que nous sommes non pas les ennemis (comme nous en accuse la mauvaise foi de nos adversaires), mais les amis et les défenseurs des petits propriétaires. En effet, ces derniers possèdent le moyen de production, qui est le sol; ce moyen de production se trouve encore, sur bien des points, possédé à titre individuel par les producteurs eux-mêmes. « Notre rôle (comme disent les considérants du programme agricole du parti ouvrier) n'est pas de séparer la propriété et le travail, mais au contraire de réunir dans les mêmes mains ces deux facteurs de toute production dont la division entraîne la servitude et la misère des travailleurs tombés à l'état de prolétaires ». Nous sommes donc les amis, les défenseurs, les *seuls amis sincères* des petits propriétaires.

Pour vous le prouver, commençons par réfuter quelques-uns des mensonges avec lesquels la presse bourgeoise vous trompe. On dit couramment : En France, la terre appartient au paysan, tout le monde est propriétaire. En effet, il y a dans notre pays 14 millions de cotes foncières, ce qui équivaut à environ 8 millions de possédants. Heureux pays! presque tout le monde est propriétaire — mais beaucoup n'ont que fort peu de chose. En effet, 74 °/o des cotes foncières concernent des propriétés de 0 à 2 hectares, c'est-à-dire des possessions minimes et dont l'exploitation ne saurait faire vivre une famille. Les trois quarts des cotes foncières désignent donc des propriétaires apparents. — Cela

fait bon effet dans les discours officiels, mais ces discours couvrent une réalité misérable.

Quelle est maintenant l'étendue du territoire possédé par les diverses catégories de propriétaires ? L'enquête gouvernementale de 1879 a prouvé que, sur une superficie totale de 52 millions d'hectares, 11 millions d'hectares seulement appartiennent à la petite propriété, soit moins du quart; un autre quart appartient à la moyenne propriété (propriétaires ne cultivant pas eux-mêmes), et la moitié à la grande propriété. M. Challemel-Lacour, sénateur très opportuniste et ancien président du Sénat, l'a hautement affirmé dans les discours mémorables par lesquels il a combattu la politique de protection douanière : il affirmait que d'après les enquêtes officielles 45 centièmes du sol appartiennent à la grande propriété.

Quoi qu'en disent les harangues gouvernementales, la terre de France n'est pas au paysan — cultivateur — puisque ce dernier n'en possède qu'un quart; les trois autres quarts forment la part des rentiers oisifs du sol — de la bourgeoisie capitaliste.

Vous voyez que la part des fainéants est plus belle que la vôtre !

Le parti socialiste, ennemi des oisifs et défenseur naturel des intérêts des travailleurs, s'est toujours préoccupé des souffrances de notre vaillante classe paysanne et propriétaire.

De quoi vous plaignez-vous donc, citoyens ?

D'abord, du poids énorme de l'impôt foncier. Il a été prouvé, en effet, dans une discussion parlementaire du mois de janvier 1894, que l'agriculture paie de 25 à 33 °/₀ de son revenu, pendant que la propriété urbaine paie 17 °/₀, le commerce et l'industrie 13 °/₀, la propriété mobilière (actions, obligations) 4 °/₀, et les rentiers de l'État rien du tout.

Vous êtes donc durement traités par l'impôt. — Seuls les socialistes proposent en votre faveur des mesures sérieuses. — En effet (art. 10 du programme du parti ouvrier) : Impôt progressif sur les revenus dépassant 3,000 francs ; suppression de l'impôt foncier pour les propriétaires cultivant eux-mêmes, et diminution de cet impôt pour ceux dont la terre est grevée de dettes hypothécaires.

Vous vous souvenez aussi de la célèbre discussion dans laquelle Jaurès a demandé que les 60 millions résultant du bénéfice de la conversion fussent employés à dégrever la propriété du paysan qui travaille lui-même. Vous savez que la Chambre, entraînée par l'éloquence de ce véritable ami des travailleurs de la campagne, avait adopté sa proposition; mais les députés revinrent sur leur vote après les menaces de M. Casimir Périer, alors président du conseil. M. Casimir Périer est le type accompli du bourgeois capitaliste ; il appartient à cette nouvelle féodalité de l'argent qui, grandie par l'exploitation du travailleur,

s'oppose avec une invincible ténacité à toutes les réformes que réclame la démocratie.

C'est cette classe que vous avez alors trouvée devant vous vous barrant la route; c'est elle aussi qui a fait avorter tous les projets de transformation équitable de notre système d'impôts. C'est à elle que vous vous heurterez partout et toujours, parce que, si elle exploite directement l'ouvrier dans ses mines et dans ses usines, elle exploite aussi le paysan propriétaire et toute la nation par son action politique et par ses manœuvres financières.

Après avoir satisfait aux exigences de l'État usurier, vous devez aussi tenir vos engagements à l'égard de l'usure banquière ou bourgeoise. Il faut passer chez le notaire, ou se présenter au guichet d'un crédit quelconque, afin d'y déposer — sous le nom d'intérêts — le produit de vos pénibles travaux. Tout cela sert à entretenir des oisifs qui vivent à la ville et qui, chaque trimestre, ont pour fonction sociale, pour seul travail et pour vocation, de passer à la caisse, non pour payer, comme vous, mais pour empocher. C'est une forte somme que, chaque année, vous suez pour eux; la dette hypothécaire française dépasse 20 milliards. Comptez les intérêts. Le taux auquel on vous prête est variable. Aux gros propriétaires, qui sont en même temps gros actionnaires, le crédit est léger. « On ne prête qu'aux riches », vous connaissez le proverbe, et on leur prête à un taux raisonnable. Mais quand le pauvre paysan demande à emprunter, lui qui n'a rien qu'un bout de terre et sa vaillance, on le regarde de haut en bas; on fait une enquête sur son compte, on scrute ses actions, ses habitudes; s'il est connu comme bon républicain ou comme socialiste, messieurs les banquiers et les riches bourgeois, qui disposent du crédit, repoussent sa demande sans pitié. Si c'est un homme d'ordre, un timide, un résigné, on l'admet enfin à goûter aux félicités de l'emprunt et de l'hypothèque; on lui prête — contre de bons gages — au taux de 10 à 11 °/₀. C'est du moins ce que j'ai lu dans un discours de M. Méline, qui reconnaît le taux excessif du crédit fait au paysan pauvre. Et le malheureux halètera toute sa vie sur sa terre, bien illusoire, propriété négative; il croira travailler pour lui et il travaillera pour la classe capitaliste. Triste prolétaire, attaché à ce lambeau de terre et à ce travail de forçat par le boulet de l'hypothèque, encore soutenu cependant par le mirage propriétaire — mode raffiné et commode de l'exploitation capitaliste.

Il y a aussi les banques de crédit mutuel, dira-t-on; nous pourrons en parler plus longuement une autre fois. Souvenez-vous que ces institutions sont dans la main du parti monarchiste et clérical un moyen d'influence politique. On fait semblant d'aider le cultivateur afin de l'enchaîner et de le détourner de la revendication socialiste de ses droits.

Voilà le mal : l'usure exercée contre vous par la bourgoisie. — Et cependant le taux réel de l'argent n'est guère que 3 °/₀ ! Pourquoi ne bénéficiez-vous pas de cet abaissement des revenus des capitaux ? Les socialistes l'ont demandé ; l'article 11 du programme du parti ouvrier réclame la réduction du taux légal et conventionnel de l'argent ; le député socialiste Rouanet a déposé un projet de loi sur la matière.

Vous me direz peut-être que la fixation légale est un leurre dans ce cas ; que si le taux légal est trop faible, on ne trouvera point de prêteur disposé à avancer son argent. Cela est vraisemblable ; mais il existe un moyen infaillible de créer le crédit agricole au taux de 3 °/₀. On n'a point songé à ce moyen, le seul efficace, parce qu'il contrarie la haute bourgeoisie. Il suffirait de refuser le renouvellement du privilège de la Banque de France et de créer la Banque de France nationale.

Quand la Banque de France ne devra plus distribuer chaque année à ses 26,000 actionnaires un dividende qui a varié de 9 °/₀ à 35 °/₀, quand elle fonctionnera à prix *de revient,* elle pourra abaisser considérablement le taux de l'escompte commercial. « En effet, la Banque de France nationale faisant l'escompte à prix coûtant sur toute la surface du pays doit par cela seul entraîner la réduction de l'intérêt sous toutes ses formes. La Banque est le grand régulateur du marché des capitaux. Quand l'escompte baisse à la Banque, successivement et de proche en proche l'escompte baisse partout. Du jour où les commerçants pourront escompter leurs valeurs faites à 1 ou 1 1/2 °/₀, tous les capitaux qui se prêtent sur valeurs faites, sur garanties matérielles, devront faire payer moins cher leurs services ; l'intérêt des *prêts hypothécaires,* le loyer des immeubles, etc., suivront — d'un peu loin il est vrai — la baisse de l'escompte à la Banque » (Georges Dazet, la *Banque de France* — fin du privilège, p. 203).

La démonstration est faite : il n'y a de crédit agricole possible que par la nationalisation de la Banque de France.

Cette thèse, c'est encore un socialiste qui l'a défendue à la Chambre, le citoyen Millerand. Malheureusement elle n'a aucune chance d'être adoptée (car nous approchons de l'expiration du privilège), parce que la bourgeoisie capitaliste qui règne et domine voudra continuer l'exploitation fructueuse du pays.

Mais vous élevez une plainte plus grave encore : vous ne vendez plus vos produits à un prix suffisant. Je vais vous montrer que c'est là encore une conséquence de l'organisation capitaliste actuelle et de l'existence d'une bourgeoisie puissante, dont les intérêts sont en opposition avec les vôtres.

Le blé se vend de 14 à 15 francs l'hectolitre. Vous ne pouvez faire vos affaires qu'en le vendant 20 francs au moins l'hectolitre. Pour

maintenir la rente du sol, payée par les cultivateurs, on a établi un droit de douane de 7 francs les 100 kilogrammes, soit 5 fr. 60 par hectolitre sur les blés venus de l'étranger. Vous avez cru que cette mesure, inspirée par les parasites de la terre, vous sauverait. — Elle n'a rien produit de sérieux pour vous, petits propriétaires; si vous vendez votre blé quelques centimes plus cher, vous payez aussi plus cher (en vertu de la même protection) les objets manufacturés dont vous avez besoin : car vos dépenses absorbent complètement vos recettes. La protection ne sert vraiment qu'aux gros exploitants : riches fermiers qui opèrent sur de grandes quantités et grands propriétaires oisifs, qui préviennent — par ce moyen — l'abaissement du prix des fermages.

Le bénéfice de la protection vous est ravi, parce qu'au moment de la récolte, la coalition des spéculateurs (une poignée de Grecs à Marseille et de Juifs allemands à Paris) accablent le marché et abaissent les cours par des importations considérables. Au moment où vous être forcés de vendre — parce que vous avez besoin d'argent — les cours sont toujours bas. Vous vendez la mort dans l'âme — au plus mauvais moment; et plus tard, lorsque le blé n'est plus en votre possession, lorsque les gros spéculateurs l'ont accaparé, les cours se relèvent — trop tard pour vous, mais au plus grand avantage de ceux qui dominent le marché par la puissance de leurs capitaux coalisés. N'oublions pas les fraudes consenties au bénéfice des gros minotiers de Marseille. D'après ce qu'on murmure, ces messieurs ont pu pendant longtemps faire entrer à Marseille, sans payer de droit de douane, des blés légèrement écrasés qui étaient — pour la circonstance — appelés : son.

Vous le voyez encore; l'intérêt de la bourgeoisie capitaliste est opposé au vôtre — mais le vôtre est toujours sacrifié.

Notre ami Jaurès avait cependant trouvé un excellent moyen de couper cours aux manœuvres de la spéculation; il avait proposé d'attribuer à l'État le monopole de l'importation des blés en France. Chaque année, on aurait fixé par une loi le prix auquel, en cas de récolte trop faible pour suffire à la consommation du pays, seraient mis en vente les blés étrangers importés par l'État et vendus par lui. Admettons par exemple le prix de 20 francs. Ce prix régularisait les cours, empêchait et la baisse exagérée, nuisible au propriétaire, et la hausse exagérée, nuisible au consommateur. Actuellement, quand, à New-York, par exemple, le prix des blés tombe très bas, les tarifs de douane ne jouent plus; on a encore avantage à venir vendre en France — en payant les droits. — Dans le cas où l'État serait le seul importateur, la dépression des prix, au lieu d'alourdir les cours et de ruiner le paysan, laisserait dans les caisses de la nation la différence

entre le prix de vente à New-York et le prix légal en France. Plus forte serait la baisse à l'étranger, plus considérables deviendraient par suite les sommes encaissées de ce chef par les caisses publiques. — Voilà une des solutions provisoires proposées en votre faveur par le parti socialiste.

Mais il faut creuser davantage le problème et se demander pourquoi il est possible qu'à l'étranger on produise du blé à un prix si bas. Cela tient à des causes multiples : les impôts sont moindres, la valeur du sol est moindre, et, par suite, la rente foncière prélevée sur le sol par l'oisif est moindre aussi. Mais la cause prépondérante, c'est que la grande propriété en Angleterre, en Amérique et ailleurs, cultive mieux que nous : munis de puissants capitaux, armés d'un outillage perfectionné, aidés par les découvertes de la physique et de la chimie, ces industriels du sol exploitent mécaniquement et obtiennent par l'application des sciences physiques et naturelles à l'agriculture un rendement supérieur. Il y a quarante ans, le rendement moyen en France était de 10 hectolitres par hectare (blé) ; actuellement la productivité s'élève à 16 hectolitres. Dans les pays de culture perfectionnée, en Angleterre, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, de nombreuses propriétés ont un rendement moyen de 40 à 50 hectolitres par hectare (Proust, *Traité d'hygiène)*.

Voilà la cause de votre infériorité, paysans si durs à la peine ! Vos muscles toujours tendus pour l'effort ne pourront jamais lutter avec le fer et l'acier de la machine. Vous êtes mal outillés, vous n'avez pas d'engrais, ou, si vous achetez les engrais chimiques, vous êtes trompés encore par le bourgeois sans scrupule qui vend des matières sans valeur.

Ici encore le socialisme accourt à votre aide : article 10 (programme du parti ouvrier). « Achat par la commune, avec le concours de l'État, de machines agricoles ou location de ces machines mises gratuitement à la disposition des petits cultivateurs; création d'associations de travailleurs agricoles pour l'achat d'engrais, de semences, de plantes et pour la vente des produits ».

Voilà l'idée qui sauvera votre petite propriété; mais qu'on se hâte ! Vous n'avez ni outillage, ni capitaux, ni moyens d'acheter ou de vendre en gros; il faut que la commune crée en elle un commencement d'outillage collectif et d'organisation collectiviste de la vente, de l'achat et de la production ; il faut que tout cela soit mis à votre disposition et fonctionne pour vous et dans votre intérêt.

Sinon, vous serez ruinés; c'est le sort qui vous attend ; car on ne peut lutter sur le marché du monde et sous le régime de la concurrence universelle que si on est armé comme le sont ses rivaux; c'est la loi du progrès. Qui se sert aujourd'hui de la quenouille pour filer ?

— Vous lutterez longuement, car vous êtes tenaces et laborieux, mais vous succomberez fatalement, comme les diligences ont succombé à la concurrence des chemins de fer, comme la navigation à voile a cédé devant la vapeur, comme le métier à bras a disparu devant le métier mécanique. On ne peut s'opposer, dans une sorte de rêve de réaction, à la nécessité qui se fait jour d'appliquer à toutes les branches de la production les moyens les plus perfectionnés. Le génie humain invente toujours et augmente sa puissance d'action sur la nature. Vous voulez lutter avec vos bras ! Dérision ! L'agriculture se fait et se fera toujours plus scientifique ; elle exige déjà et exigera toujours un matériel de plus en plus compliqué — c'est-à-dire plus *cher.*

Aussi vos ennemis, les représentants autorisés de la haute bourgeoisie capitaliste, se réjouissent-ils déjà. Ils s'apprêtent, escomptant déjà votre ruine, à vous enlever vos terres, à industrialiser l'agriculture ; il y a là une belle matière à opérations capitalistes et de beaux dividendes à faire jaillir du sol et de l'exploitation des paysans réduits à l'état de prolétaires.

Écoutez M. Paul Leroy-Beaulieu, professeur d'économie politique au Collège de France :

La situation agricole ne peut pas durer ; il faut une réorganisation complète des cadres de l'agriculture ; il faut la *disparition des petits propriétaires* qui n'ont ni le crédit, ni les revenus, ni même les lumières nécessaires à une production utile à la société, etc...

Citation extraite de : *Lettres de Jean Guêtré aux paysans,* page 32. Et ailleurs (article cité par la *Dépêche* de Toulouse, en avril 1895) :

De petits propriétaires qui ont des lopins dissiminés, parfois incultivables dans de bonnes conditions, dépourvus des installations les plus rudimentaires. Tous ces cadres du temps jadis appellent une transformation ; elle est *douloureuse* et délicate, et cependant il faut qu'elle s'effectue.

Vous le voyez : Les ennemis de la petite propriété, ce sont les représentants de la bourgeoisie capitaliste ; ceux qui la défendent, ce sont les socialistes.

Mais après le blé, le vin ; après le vin, les cocons ; et puis les primeurs, les fruits, le fourrage ! Nous trouvons les mêmes plaintes, les mêmes ruines, et la même cause à ces multiples souffrances.

Le vin se vend mal, parce que les chemins de fer, au lieu d'être à la nation, appartiennent à des compagnies qui cherchent, non point à favoriser la vente libre des produits, mais à maintenir leurs dividendes. Nationalisons les chemins de fer, supprimons les parasites de la voie ferrée, et nous pourrons ouvrir à nos vins l'énorme marché du nord

de la France. — C'est là encore une réforme socialiste et collectiviste qui s'impose.

La spéculation capitaliste, en ce qui concerne les vins, est surtout saisissable à Bercy : c'est là que sont réunies les puissantes maisons qui alimentent le marché parisien. La haute bourgeoisie n'ayant point encore voulu consentir à la suppression des octrois, Paris paie un droit énorme par hectolitre de vin à 16 degrés ; d'où avantage considérable à introduire des vins artificiellement vinés à 16 degrés et dédoublés après l'entrée ; d'où aussi, avantage pour les négociants à fabriquer des vins de raisins secs et autres produits artificiels. M. Alglave, dans une conférence faite à Nîmes, le 2 mars 1896, a raconté qu'une seule maison de Paris avait commandé 70,000 hectolitres de vins de raisins secs. Ces gros négociants dominent le marché parisien ; la plupart des boutiques de débitants leur appartiennent ; ils y placent un homme chargé de vendre les produits de leurs laboratoires. Le consommateur ne saurait échapper à leur action pas plus qu'à leurs breuvages. Il est exploité par eux et empoisonné, ainsi que le constatent tous les jours les médecins dans les hôpitaux de Paris.

Pour l'alcool, l'histoire est semblable. M. Alglave a cité les chiffres suivants : Le consommateur paie 2 milliards l'alcool consommé par lui ; 360 millions reviennent à l'État et aux communes sous forme d'impôts ; *soixante millions* seulement arrivent entre les mains du producteur. La différence entre 420 millions (total des sommes payées soit à l'impôt soit au producteur) et 2 milliards représente le bénéfice du commerce, de la spéculation, de la fraude. Mais le producteur est toujours maigrement partagé.

Pour améliorer votre situation à vous, viticulteurs, il faut d'abord que vous nous aidiez à briser la tyrannie capitaliste, et qu'à sa place la ville de Paris installe le service municipal de l'approvisionnement en vins de la population parisienne. C'est du collectivisme ; mais c'est le seul moyen de faire cesser la spoliation du producteur, l'exploitation et l'intoxication du consommateur. La même solution doit s'appliquer à la vente des fruits, primeurs et légumes. Aux halles de Paris, le consommateur paie un milliard les marchandises qu'il achète : deux cent millions seulement reviennent au producteur paysan. (Conférence Alglave). Le reste, c'est la part du bourgeois négociant, spéculateur ou courtier.

III

Avant de terminer, permettez-moi d'étudier encore devant vous une autre branche de l'agriculture, et de vous montrer que dans cette

circonstance aussi vos intérêts sont sacrifiés à ceux des détenteurs de la puissance industrielle. Je veux vous parler des cocons, cette vieille industrie des Cévennes et du Midi, qui si longtemps a donné l'aisance à nos populations et qui aujourd'hui — la maladie du ver à soie étant définitivement vaincue grâce à Pasteur — souffre d'un mal plus dangereux encore : *l'exploitation capitaliste*.

Le prix de revient du kilogramme de cocons chez le producteur est de 3 fr. 25 à 3 fr. 50. A ce chiffre, il faut ajouter la prime à la sériciculture votée par les Chambres qui est, comme vous savez, de 0 fr. 50 par kilogramme. En 1894, les prix s'étaient relevés : on avait vendu les cocons 4,5 francs ; mais en 1895-1896 les cours sont retombés à 2 fr. 50 ou 3 francs, ce qui avec la prime forme un total de 3 francs à 3 fr. 50. A ce prix, le travail absorbant des magnaneries n'est point payé ; le sériciculteur rattrape seulement l'argent déboursé, surtout en ce moment où la feuille de mûrier devient de plus en plus chère. Si la situation ne change pas, la sériciculture méridionale est perdue ; cette industrie si répandue dans nos montagnes, qui apportait si souvent un peu d'aisance, un peu d'argent liquide au ménage du paysan, disparaîtra à son tour, comme ont disparu tant d'autres cultures ou petites industries rémunératrices.

Cependant on aurait pu vous défendre ou tout au moins l'essayer. Il eût suffi de faire subir aux cocons la loi commune et de les frapper, comme toutes les autres marchandises étrangères, d'un droit de douane ; c'eût été au moins une solution apparente ! Quand l'intérêt de la haute bourgeoisie exige qu'une marchandise soit soumise au régime protectionniste, le tarif de protection est promptement voté ; mais si l'avantage capitaliste exige le contraire, c'est le contraire qui prévaut. Ici, l'intérêt des hauts et puissants seigneurs du tissage était opposé à celui des paysans, et les paysans ont été sacrifiés... Écoutons un député non socialiste, M. Maurice Faure :

> Lors de la discussion du tarif général des douanes, à la suite d'une *campagne de presse largement payée*, sous l'influence des *manœuvres* des puissants capitalistes de la fabrique lyonnaise, tandis qu'on accordait une protection par voie de taxe à tous les produits agricoles, on la refusait à la sériciculture et à la filature.

Mais il fallait cependant jouer la comédie populaire démocratique. C'est alors qu'on a voté la prime. On vous a jeté une misérable aumône de 50 centimes. On vous traite avec le plus superbe dédain — parce que vous êtes des producteurs, des travailleurs, des paysans.

Les filateurs au contraire sont des messieurs, des capitalistes moyens. Aussi voyez comme l'État et les Chambres leur parlent respectueusement et poliment. On leur attribue une prime de 400 francs

par bassine à plus de deux bouts — voilà un bel avantage ; car, écoutez l'aveu d'un filateur :

Or, si l'on donne la prime de 400 francs à toutes les filatures ancien système dans lesquelles, moyennant une dépense de 15 à 20 francs par bassine, on pourra ajouter quatre fonts, beaucoup de filateurs, pour bénéficier de cette prime, mettront en marche des filatures abandonnées. (Extrait d'une brochure de M. Campredon, filateur à Générargues, près Anduze (Gard), page 6).

Le bénéfice net est donc de 380 francs par bassine. Certains gros filateurs reçoivent de l'État pour cent mille francs de primes. Vous le voyez, on ne compte plus misérablement ici par pièces de cinquante centimes, parce qu'on a affaire à des bourgeois.

Quant aux grands seigneurs de la fabrique lyonnaise, ils sont les maîtres, les rois incontestés de la soie. — C'est pour leur complaire qu'on a établi ce système de primes. Tout est combiné pour eux ; tout aboutit à eux : ils sont le centre vers lequel rayonnent toutes les activités et toutes les puissances économiques.

Mais il y a mieux. Étudions maintenant la répercussion des primes les unes sur les autres, la situation respective du paysan, du filateur, du fabricant, et nous verrons que par un jeu curieux d'actions et de réactions, c'est encore le fabricant, le capitaliste qui finit par bénéficier de la plus grande partie des primes payées par l'État.

Sur le marché des cocons, le filateur tient au paysan le langage suivant : « Peu m'importe que vous vendiez vos cocons ou que vous ne les vendiez pas, j'en trouverai en Italie, en Espagne et ailleurs, et j'aurai les primes à la filature tout aussi bien que si j'achetais vos cocons. Par conséquent, si vous n'acceptez pas nos prix, gardez vos cocons qui vont perdre leur valeur et vont périr dans quelques jours. » L'âpre révolutionnaire qui a ainsi caractérisé l'exploitation dont les paysans sont victimes n'est autre que M. de Ramel.

Le filateur pressure le paysan, parce que le filateur a sur le paysan la supériorité économique : il le tient à sa merci.

Mais à son tour le filateur — moyen capitaliste — trouve à qui parler. — Le gros capitaliste, le tisseur de Lyon, le guette ; il lui dit : La prime vous paie la main d'œuvre, je baisse donc d'une somme égale le prix auquel je vous achète vos fils de soie. Le filateur s'incline — car il est économiquement inférieur. Il doit subir les dures conditions du maître.

Admirable ricochet d'exploitations ! Mais, en définitive, c'est la fabrique lyonnaise qui, par la puissance de ses millions, encaisse la plus grande partie des primes ! L'eau va toujours à la rivière !

Dans le régime actuel, qui a le capital a tout : la puissance éco-

nomique et la puissance politique. Les mesures les plus ingénieuses en vue de protéger le pauvre ne servent qu'au riche.

La fabrique lyonnaise exploite donc le sériciculteur ; elle exploite aussi le tisseur de la Croix-Rousse qui gagne 2 fr. 50 par jour. Mais ce n'est pas le consommateur qui en profite. En effet, la soie des Cévennes de première qualité valait auparavant 85 à 90 francs le kilogramme ; elle se vend aujourd'hui de 60 à 70 francs. C'est une baisse de 20 à 23 %. Les cocons dont le prix était auparavant de 6, 7, 8 fr. le kilogramme valent aujourd'hui 2 fr. 50. C'est une baisse de 60 %. — Où va la différence ? Dans la caisse des fabricants.

Vous le voyez, citoyens, la haute bourgeoisie vous opprime de toutes façons. Tant que vous n'aurez point brisé cette oppression, vos efforts seront vains, votre travail stérile. Vous travaillerez pour d'autres et non pour vous.

Unissez-vous donc aux ouvriers socialistes ! Travaillez avec eux à la transformation collectiviste de la production. Quand la grande industrie, le grand commerce, la grande propriété auront été nationalisés, quand tous les bénéfices de la haute bourgeoisie reviendront à la nation entière, à l'ensemble des producteurs, alors la faculté de consommation des masses, aujourd'hui misérables, augmentera dans d'énormes proportions ; alors le marché intérieur absorbera vos produits ; les ouvriers seront les acheteurs aisés de votre vin, de vos légumes, de vos fruits, de la soie ; ces objets demandés davantage augmenteront de prix et acquerront une valeur telle que vous pourrez vivre dans l'aisance. Alors, vous aussi, vous recevrez le produit intégral de votre travail ! Mais vous n'arriverez à ce but que si vous vous joignez au parti socialiste pour l'aider à détruire le phylloxéra capitaliste.

Docteur A. Delon.

THÉORIE DE LA PROPRIÉTÉ

(SUITE ET FIN)

8. Voilà la théorie de la propriété fondée sur la justice. Au point de vue de l'intérêt, il importe que les facultés personnelles, leur travail, leur salaire, le capital épargné sur le salaire, son profit et son intérêt appartiennent à l'individu, parce qu'ainsi on donne à l'homme, pour l'exciter au travail et à l'épargne, le stimulant du besoin et du désir de la consommation, et parce qu'on laisse s'exercer, sans barbarie (puisqu'on réserve sa place et son rôle à la fraternité intelligente), la force de la sélection, le plus grand fait, sans contredit, avec celui de l'existence et du rôle des microbes, que la physiologie ait mis en lumière dans notre siècle, et grâce auquel l'humanité réelle tend à se rapprocher de son idéal actuel et peut-être à concevoir un autre idéal ultérieur. D'ailleurs, pour que la totalité des facultés personnelles et de leur produit appartienne à l'individu, il faut bien que l'État possède les terres et trouve dans leur fermage les moyens de subsister et la source des capitaux qui lui sont nécessaires. Et, de fait, l'attribution des terres à l'État résout, en la supprimant, la question de l'impôt.

Au nom de l'utilité, comme de l'équité, je fais donc tomber dans le domaine individuel, avec les facultés personnelles, les capitaux créés avec des salaires. Je considère qu'un intérêt urgent, pour une société arrivée au régime industriel et commercial, est de posséder une masse énorme de capitaux engagés dans l'agriculture et dans l'industrie proprement dite. Or, ces capitaux ne peuvent naître que de l'épargne individuelle ou collective, et j'estime que, sans la propriété individuelle des capitaux épargnés et de leurs intérêts, il n'y aurait pas plus d'épargne individuelle qu'il n'y aurait de travail sans la propriété des facultés personnelles et du salaire. Dans un cas comme dans l'autre, je me confie au mobile de l'intérêt privé, au stimulant du besoin et du désir de la consommation, immédiate ou différée. Peut-être un jour

viendra-t-il où l'homme travaillera et épargnera sous l'impulsion unique de l'amour d'autrui, ou en vertu d'un instinct passionné, comme font les fourmis et les abeilles. Mais, contrairement au sentiment des communistes-fraternitaires et des fouriéristes, j'estime que nous n'en sommes pas encore là et que, pour la longue période de vie humanitaire qui s'ouvre devant nous, nous avons à prendre l'homme avec une base animale et un couronnement proprement humain, égoïste d'abord, altruiste ensuite. Un fait me confirme dans mon opinion : le communisme a déjà abaissé son pavillon ; en devenant collectivisme, il a reconnu la nécessité de la propriété individuelle des facultés personnelles et du salaire ; j'espère qu'il reconnaîtra tôt ou tard la nécessité de la propriété individuelle, non pas de tous les capitaux, m is de ceux épargnés sur des salaires, et de leurs intérêts. A côté de l'épargne individuelle, devrait s'exercer l'épargne collective. De ces deux sources de capitalisation, je ne trouve pas qu'il soit à propos d'en supprimer une, et celle qui est encore la plus abondante, pour ne laisser subsister que l'autre dont on serait heureux de pouvoir se borner à dire qu'elle est, presque partout, complètement tarie. L'État a assez à faire aujourd'hui d'apprendre à épargner sur ses fermages les capitaux publics, et à ne plus disputer l'épargne individuelle à la production en vue d'en faire le plus effroyable gaspillage.

J'attribue au contraire les terres, les fermages et les capitaux créés avec des fermages, au domaine collectif, en vertu de l'utilité même qu'il y a à réserver au domaine individuel les facultés personnelles, les salaires et les capitaux créés avec des salaires. Mais il y a une utilité directe à procéder ainsi : celle de l'industrie agricole telle qu'elle doit s'exercer dans le régime industriel et commercial. Dans ce régime, nous l'avons vu, il y a cinq classes à nourrir pour une seule dans le régime agricole. L'agriculture doit être non plus extensive, mais intensive, et réclame, sur une large échelle, des connaissances techniques et du capital. Or, ces conditions ne se réalisent complètement que dans le mode du bail à ferme, qui est le mode normal d'association des services producteurs, dans lequel un entrepreneur, après avoir loué une vaste étendue de terre, loue des facultés personnelles en grand nombre, et du capital en quantité considérable, sur le marché des services. Le mode du colonage partiaire, celui du métayage, sont des modes relatifs au régime agricole. Dès que la part du propriétaire et celle du cultivateur sont respectivement la première de moins et la seconde de plus de la moitié du produit brut, le mode du bail à ferme s'impose par la raison que les risques augmentent pour le cultivateur dont la liberté doit se proportionner à sa responsabilité. Qu'un propriétaire foncier soit alors en même temps entrepreneur, c'est un détail de pratique dont la théorie n'a pas à s'occuper. Mais, à poser

cette exception comme règle en établissant la propriété foncière individuelle dans l'intérêt de l'agriculture, on tourne le dos au but, et l'on contrarie les bons effets de la libre concurrence, en empêchant les terres d'aller aux emplois les plus avantageux à la société. Si c'est la grande propriété qu'on favorise, on verra des portions du territoire demeurer, sous l'influence d'une vanité irréfléchie, à l'état de parcs ou de réserves de chasses; si c'est la petite, on en verra rester livrées, par l'effet de l'ignorance et de la routine, à la culture la plus arriérée.

9. L'intérêt comme la justice demande donc que le prix du service de la terre aille à l'État et couvre ses dépenses. C'était en somme l'idée des physiocrates, de Quesnay, de Turgot, dont le seul tort fut de donner à leur théorie de l'impôt unique sur la rente une base trop large en voyant dans la terre toute la richesse sociale. Il est doublement flatteur d'être revenu, pour les plus sérieux motifs, à la doctrine professée par les hommes qui ont fondé l'économie politique en France et d'avoir été, pour cela, mis au ban de la science par ceux qui l'ont amenée au point d'affaissement et de discrédit où elle se trouve à présent. Il y avait, il y a trente ans, dans l'économie politique française, deux théories de la propriété : celle des individualistes-moralistes qui fondait la propriété sur la personnalité de l'homme en niant la valeur de la terre, et celle des individualistes-utilitaires qui reconnaissait la valeur de la terre en fondant la propriété sur les nécessités de la production. Les économistes contemporains n'ont plus aucune théorie de la propriété. Ils sont l'*école libérale,* l'*école de la liberté et du libéralisme,* les adversaires de l'*étatisme* et du *socialisme d'État*. Voilà qui suffit à tout et au moyen de quoi la libre concurrence et le libre échange, les monopoles privés pour l'exploitation des mines et des chemins de fer et pour l'émission des billets de banque, la propriété foncière individuelle (pourquoi pas l'esclavage ?) découlent pêle-mêle du principe de la liberté de l'industrie. Que cette manière de procéder soit parfaitement de mise dans les circulaires électorales, rapports et discours académiques, allocutions présidentielles ou prospectus inauguraux de ligues, et autres exercices de « défense sociale, » cela est certain. Mais il ne l'est pas moins qu'elle n'a qu'un rapport lointain avec la recherche scientifique de la vérité. C'est pourquoi si, remontant à la génération antérieure pour trouver à qui parler, nous nous adressons aux économistes individualistes, soit utilitaires, soit moralistes, nous dirons aux uns que non seulement la liberté de l'industrie n'implique pas la propriété foncière individuelle, mais qu'elle l'exclut plutôt, et aux autres que si leur théorie de la propriété repose sur le fait que toute valeur vient du travail, elle est en ruines, vu que la valeur vient de la rareté, ou de l'utilité combinée avec la limitation

dans la quantité. Il en est de la doctrine de Bastiat sur la propriété foncière individuelle comme de la doctrine d'Aristote sur l'esclavage : elle la détruit en voulant la consolider. Si les Barbares ne sont pas des hommes, l'esclavage est inébranlable; s'ils en sont, il ne tient pas debout au regard de la justice. De même pour l'appropriation individuelle du sol, si la terre peut avoir une valeur intrinsèque.

L'intérêt, comme la justice, demande, d'autre part, que le prix du service des facultés personnelles aille à l'individu et le fasse vivre. Les communistes purs, de Mably à Louis Blanc, refusaient à l'individu la propriété de son travail et de son salaire. Le collectivisme de nos jours prétend la lui accorder; mais le fait-il dans des conditions philosophiquement et économiquement satisfaisantes ? Je discuterai ces conditions avec soin, parce qu'il me semble qu'en les redressant convenablement, on reviendrait à une répartition rationnelle de la richesse sociale.

10. Pour ce qui est d'abord du collectivisme marxiste, il repose tout entier sur une double affirmation erronée d'économie politique pure : la première, que le travail seul a de la valeur et que la valeur normale de toutes les marchandises n'est autre chose que la valeur des quantités de travail qu'elles contiennent ; la seconde, que toutes les espèces de travail sont réductibles à une seule dont l'unité de quantité peut servir d'étalon pour la mesure de la valeur(1). Cette erreur, qu'Adam Smith avait déjà en partie commise, mais à laquelle il ne s'était pas attaché, et dont Karl Marx, au contraire, a poursuivi les déductions et les conséquences avec une logique rigoureuse, est aujourd'hui dissipée. La nouvelle économique pure prouve que la valeur dérive de l'*utilité* combinée avec la *limitation dans la quantité* et se proportionne aux *intensités des derniers besoins satisfaits* qui sont des rapports mathématiques de l'utilité avec la quantité, en termes précis « les coefficients différentiels des *utilités effectives* considérées comme des fonctions des *quantités consommées* ». Il y a, outre le *travail,* ou le service des facultés personnelles, deux autres éléments producteurs : la *rente*, ou le service des terres, et le *profit,* ou le service des capitaux artificiels, qui sont utiles et n'existent qu'en quantité limitée et qui ont de la valeur ; et la valeur des marchandises est égale à la somme des valeurs des travaux, des rentes et des profits qui sont entrés dans leur confection. En outre, il y a plusieurs espèces de travaux, comme il y a plusieurs espèces de rentes et de profits, différents les uns des autres soit par l'utilité, soit par la limitation dans la quantité, qui sont comparables entre eux, comme ils le sont aux rentes et profits, sous le

(1) Il va sans dire que la *Revue socialiste* est ouverte à ceux qui voudront y défendre la théorie de la valeur de Karl Marx. (*Note de la Direction.*)

rapport de la valeur, mais qui ne sont pas réductibles les uns aux autres au moyen de la quantité, c'est-à-dire de la durée.

Je ne réfuterai pas ici ces deux erreurs, ni la doctrine de Marx qui en découle, en vertu de laquelle les fermages et les intérêts, au lieu d'être les prix des services fonciers et mobiliers, sont des exactions du capitaliste-entrepreneur exercées au détriment du travailleur-consommateur. Mais il me paraît intéressant de faire voir les difficultés d'application et, pour tout dire, les impossibilités pratiques auxquelles, par suite du vice de son point de départ, vient se heurter le collectivisme marxiste.

Pour empêcher les exactions du capitaliste-entrepreneur, le marxisme met toutes les entreprises aux mains de l'État. Ainsi son organisation de la production est subordonnée à son organisation de la répartition. Quoique, pour ma part, je laisse ces deux catégories indépendantes l'une de l'autre, je n'objecterai rien sur ce point, parce que j'estime, moi aussi, que, s'il y avait antinomie entre l'intérêt et la justice, celle-ci devrait passer la première.

L'État-entrepreneur achète le travail en raison de sa quantité ; c'est-à-dire qu'en échange d'une durée de travail fournie en nature, il promet une durée égale de travail sous forme de produits. Ici se présente la difficulté de l'estimation de la quantité de travail. Le marxisme n'estime pas cette quantité par la durée pure et simple ; il distingue le travail *simple* qui n'exige point d'apprentissage et le travail *complexe* qui exige un apprentissage plus ou moins long ; et, pour estimer la quantité de travail complexe, il multiplie sa durée par un coefficient proportionnel à la durée de l'apprentissage. La réfutation de ce système serait très aisée. Deux travailleurs ayant fait le même apprentissage ne donnent pas des travaux similaires dans un même laps de temps. Mais je passe encore sur ce point, d'autant plus qu'il n'est pas essentiel. Le marxisme pourrait renoncer à sa seconde erreur et s'en tenir à la première, en laissant les prix des travaux se déterminer en une marchandise-numéraire d'espèce unique, comme l'or ou l'argent, par le mécanisme de l'enchère et du rabais, et en maintenant seulement le principe de la vente des produits aux prix fixes de revient en salaires, sans addition de fermages ni d'intérêts. On pourrait citer des collectivistes qui sont entrés dans cette voie (1).

Quoi qu'il en soit à cet égard, l'État a fabriqué des produits d'espèces (A), (B), (C), (D)... en quantités A, B, C, D... et il a délivré, au cours de cette fabrication, des *bons* de numéraire-travail ou numé-

(1) Voir, à cet égard : Karl Kautsky, *La Répartition des produits dans l'État socialiste (Revue socialiste,* juillet 1886) ; — Georges Renard, *Le Socialisme actuel en France (Études sur la France contemporaine,* 1888); — Émile Vandervelde, *Le Collectivisme (La Question sociale,* janvier-février 1896).

raire-argent pour une somme totale T. Il est seul entrepreneur et, de plus, seul propriétaire de tous les instruments de production, c'est-à-dire de toutes les terres et de tous les capitaux artificiels. Il ne paie donc rien et n'a rien à réclamer pour le service de ces terres et de ces capitaux; toutefois, comme les capitaux artificiels sont sujets à se détériorer par l'usage et à périr par accident, il doit pourvoir à leur *amortissement* et à leur *assurance*. Ici se présenterait une question secondaire. Fera-t-on payer l'amortissement et l'assurance des capitaux aux consommateurs de tous les produits, avec les frais des services publics, ou seulement aux consommateurs des produits à la fabrication desquels auront servi les capitaux à amortir et assurer? Je suppose la question résolue dans un sens ou dans l'autre. Dans le premier cas, l'État doit majorer les prix de revient en travail de tous les produits; dans le second cas, il doit majorer les prix de certains produits. Dans les deux cas, il fixe ces prix p_a, p_b, p_c, p_d,... de telle sorte que

$$A p_a + B p_b + C p_c + D p_d + \ldots = T.$$

De leur côté, les travailleurs-consommateurs ont sous les yeux la liste des produits (A), (B), (C), (D),... avec les prix p_a, p_b, p_c, p_d,... en regard; et ils sont à même de déterminer les quantités A', B', C', D',... qu'ils doivent consommer en vue de la plus grande satisfaction possible de leurs besoins, de telle sorte que

$$A' p_a + B' p_b + C' p_c + D' p_d + \ldots = T.$$

On a donc nécessairement

$$(A - A')p_a + (B - B')p_b + (C - C')p_c + (D - D')p_d + \ldots = 0;$$

mais on n'a pas nécessairement

$$A = A', \quad B = B', \quad C = C', \quad D = D' \ldots$$

on a seulement

$$A \gtrless A', \quad B \gtrless B', \quad C \gtrless C', \quad D \gtrless D' \ldots$$

avec cette condition que, si la demande de certains produits est supérieure à l'offre, l'offre de certains autres sera supérieure à la demande. Et il reste au marxisme à nous dire comment il amènera l'égalité de l'offre et de la demande de chaque produit, ce qui constitue tout le problème de l'équilibre de la production économique, en vue duquel il ne suffit évidemment pas *qu'après avoir distribué pour 100 millions de bons*, en unités numéraires (travail ou argent), *on mette en vente pour 100 millions de produits;* mais pour lequel il faut aussi *qu'on ne se trouve pas avec 10 millions d'un produit en face d'une demande de*

1 million, pendant qu'on se trouvera avec 1 million d'un autre produit en face d'une demande de 10 millions.

11. — Je suppose volontiers l'État marxiste parfaitement renseigné, au moyen d'une comptabilité détaillée et de rapports journaliers, sur les quantités de produits qu'il a en magasin, sur les quantités qui s'en écoulent, et sachant exactement quels sont ceux des produits (A), (B), (C), (D),... pour lesquels l'offre est déjà ou promet d'être bientôt supérieure à la demande, et ceux pour lesquels, au contraire, la demande est déjà ou menace d'être bientôt supérieure à l'offre; n'ayant plus, en conséquence, qu'à opérer un détournement des services producteurs de la fabrication des uns vers celle des autres.

Pas plus que nos entrepreneurs concurrents, l'État seul entrepreneur ne peut transformer des ateliers et des machines d'industrie en des constructions et des outils d'agriculture, ou réciproquement; mais il peut agir, dans une certaine mesure, sur les quantités des capitaux artificiels, en construisant telles ou telles espèces de capitaux neufs nécessaires aux industries à développer plutôt qu'en faisant l'amortissement et l'assurance de telles ou telles espèces de capitaux anciens employés dans les industries à restreindre.

De même, l'État ne peut prendre des maçons ou des horlogers pour en faire des tailleurs ou des bottiers; mais il peut détourner les jeunes travailleurs de l'apprentissage de la bâtisse ou de l'horlogerie vers celui de la confection des habits et des chaussures. Je remarque seulement que, sous le régime de la détermination des prix en numéraire-argent par enchère et rabais, qui pourrait être pratiqué par l'État seul entrepreneur aussi bien que par des entrepreneurs concurrents, les travailleurs se détourneraient eux-mêmes de telles ou telles industries où les produits surabondent, et où, par suite, les salaires baissent, pour se porter vers telles ou telles industries où les produits manquent, et où, par suite, les salaires s'élèvent; tandis que, sous le régime de la détermination des prix en numéraire-travail, l'État, qui ne change point les salaires, devra user d'une certaine contrainte.

De même enfin, dans certaines limites, l'État pourra affecter à telle ou telle production des terres affectées à telle ou telle autre; mais c'est ici, toutefois, que se présente la plus forte objection. Nous n'avons qu'à prendre des produits d'une utilité très grande, dans la fabrication desquels entrent des rentes d'une quantité très petite, pour acculer le marxisme à une impossibilité complète de rendre l'offre égale à la demande. Au prix de revient du vin de Château-Laffitte en travail, soit une heure de travail simple, on demande 1 million de bouteilles dans le pays, sans parler de l'étranger; le vignoble peut en fournir 20,000 bouteilles; qui boira ce Château-Laffitte ?

Personne. Je fais au marxisme l'honneur de croire qu'il n'aura pas recours, pour distribuer le Château-Laffitte, à l'arbitraire (le gouvernement et ses amis buvant le Château-Laffitte), ni au hasard (le Château-Laffitte se tirant à la loterie). Reste alors une seule solution : on ne fabriquera plus de Château-Laffitte. Cette solution est grave, mais logique. Le marxisme affirme que le travail seul a de la valeur, il nie la valeur de la rente ; en conséquence, il prétend livrer gratuitement à la consommation des services fonciers qui sont utiles et limités en quantité. Mais dire d'une chose utile qu'*il n'en existe pas en quantité telle qu'il y en ait pour tout le monde à discrétion*, c'est dire, en d'autres termes, que *la demande au prix de zéro est supérieure à l'offre ;* vous avez décidé de ne pas lui reconnaître de prix positif; il ne reste qu'à la supprimer. On plantera des pommiers et du houblon dans le vignoble du Château-Laffitte, dans celui du Château-Margaux, dans tout le Médoc, en Bourgogne, en Champagne ; et cela permettra de fournir du cidre et de la bière en la quantité totale qui sera demandée au prix de revient de ces boissons en salaires. Espérons-le, du moins ; car, autrement, nous boirions tous de l'eau.

Ainsi, le marxisme doit renoncer à la fabrication de tous les produits agricoles ou industriels dans lesquels il entre des services fonciers qui n'existent pas en quantité suffisante pour que la distribution de ces produits au prix de revient en salaires soit possible. Il doit renoncer de même à livrer comme services consommables tous les services fonciers qui n'existent pas en quantité suffisante pour être distribués gratuitement. Et ces produits et services à supprimer seront très nombreux, par la raison que la demande, refoulée des plus rares, se portant sur de moins rares, les fera supprimer à leur tour. De là, évidemdemment, une perte d'utilité effective considérable égale à la diminution de la somme de satisfaction de besoins de ceux qui auraient pu consommer des produits supérieurs et qui devront consommer des produits inférieurs, de ceux, par exemple, qui auraient pu boire du vin et qui devront boire du cidre ou de la bière. De là, en outre, une perte d'utilité effective non moins considérable par suite de la suppression de certains services personnels qui résultera indirectement de celle de tant de services fonciers. Le stimulant du déploiement des facultés humaines disparaîtra en partie avec la disparition des objets de luxe. L'homme, tel qu'il existe encore, travaille pour jouir. On peut affirmer qu'il y aura moins de grands médecins, de grands artistes, de grands administrateurs, quand la récompense des plus rudes efforts ne pourra consister qu'à boire de la bière ou du cidre, en mangeant des choux ou des pommes de terre. Et encore, tout cela n'est rien. Comment, dans le système marxiste, l'État-entrepreneur saura-t il d'avance quels sont les produits qui peuvent figurer sur sa liste, et quels sont ceux

qu'il en doit éliminer? Pour être fixé sur ce point, il lui faudrait non seulement les éléments de l'offre, qu'à la rigueur il peut calculer, mais ceux de la demande, lesquels consistent dans les besoins des consommateurs que ceux-ci ne sauraient lui annoncer par la raison qu'ils peuvent changer d'un moment à l'autre.

Cette incertitude sur le rapport de l'offre avec la demande une fois la production effectuée n'a pas d'inconvénient dans le système de la détermination des prix sur le marché, puisqu'on en est quitte pour équilibrer alors l'offre et la demande par la variation du prix. Mais il n'en va pas de même dans le système marxiste, où le prix doit rester invariable et la quantité fabriquée être jetée au rebut en cas d'insuffisance. Et si, dans ce système, l'État ignore absolument la limite de son champ de production, comment se mettra-t-il à l'œuvre? Assurément, les économistes n'ont pas démontré scientifiquement le principe de la libre concurrence; heureusement pour eux, la libre concurrence ordonne tant bien que mal notre production économique; ils s'extasient sur la manière admirable dont elle l'ordonne, et leur tâche est accomplie. Mais le socialisme doit procéder autrement : il doit se distinguer de l'économisme surtout en ceci qu'il saura l'économie politique, et il doit expliquer pourquoi et comment tel ou tel principe amènera et maintiendra l'équilibre de l'offre et de la demande des services et des produits; ainsi, il sortira de la phase littéraire pour entrer dans la phase scientifique. C'est ce que le collectivisme de Marx n'a pas fait: plus malheureux encore que l'économisme, qui nous donne comme marchant bien un système qui marche mal, il nous a donné comme devant bien marcher un système qui ne marchera pas du tout.

12. Pour amener l'égalité de l'offre et de la demande des produits, il y a deux moyens : agir sur l'offre en dirigeant la production dans un sens ou dans un autre, et agir sur la demande. Le collectivisme marxiste se réduit à la première ressource, et, en cela, il est conséquent avec son principe. Si, comme Marx se plaît à l'imaginer, il n'entre, dans les divers produits (A), (B), (C), (D), ... qu'un seul service producteur, le travail simple, les prix de ces produits p_a, p_b, p_c, p_d, ... ne sont autre chose que les quantités respectives de travail simple qui entrent dans une unité de (A), de (B), de (C), de (D), ... et l'équation

$$(A - A')p_a + (B - B')p_b + (C - C')p_c + (D - D')p_d + \dots = 0$$

peut être ramenée à la forme

$$(\alpha - \alpha') + (\beta - \beta') + (\gamma - \gamma') + (\delta - \delta') + \dots = 0,$$

dont tous les termes sont des quantités de travail simple. Alors, à sup-

poser que α soit $> \alpha'$, $\beta < \beta'$, $\gamma > \gamma'$, $\delta < \delta'$, ... il n'y a qu'à reporter sur (B) ce qu'il y a de trop en (A), qu'à reprendre à (D) ce qui manque en (C), ... et ainsi de suite, c'est-à-dire à modifier les offres α, β, γ, δ, ... pour les égaler aux demandes α', β', γ', δ', ... L'économie politique pure est ainsi très simplifiée. On simplifierait de même beaucoup la chimie théorique en supposant que tous les corps sont de l'hydrogène à des états moléculaires différents; seulement, on se heurterait à quelques difficultés dans la chimie industrielle; c'est pourquoi il vaut mieux admettre la multiplicité des éléments chimiques. Et de même en économie politique. Si, comme cela a lieu dans la réalité, les divers produits (A), (B), (C), (D), ... résultent de la combinaison d'un nombre indéfini de services producteurs fonciers, personnels et mobiliers d'espèces diverses, non absolument substituables les uns aux autres, les prix de ces produits en l'un d'entre eux (O) sont les quantités respectives de (O) qui auront à s'échanger contre 1 de (A), 1 de (B), 1 de (C), 1 de (D), ... et la hausse de ces prix en cas d'excédent de la demande sur l'offre, ou leur baisse en cas d'excédent de l'offre sur la demande, devient le ressort essentiel de l'établissement de l'équilibre économique et de la distribution des produits. Elle le devient en agissant à la fois sur la demande, pour la faire diminuer ou augmenter, et sur l'offre, pour la faire augmenter ou diminuer en raison de la hausse ou de la baisse des prix des services résultant de la hausse ou de la baisse des prix des produits (1).

(1) Il n'est pas facile de donner en quelques lignes une idée exacte et surtout une image fidèle de cette équilibration du système économique par la hausse et la baisse des prix, dans l'hypothèse où les services producteurs sont multiples et divers, et cela à cause des actions et réactions qui se font d'un service à l'autre, d'un produit à l'autre. Cependant, voici une illustration géométrique qui ne néglige que des détails secondaires et qui même sera tout à fait rigoureuse pour peu qu'on veuille bien se figurer les courbes à l'état flottant comme si elles avaient oscillé pendant qu'on les photographiait.

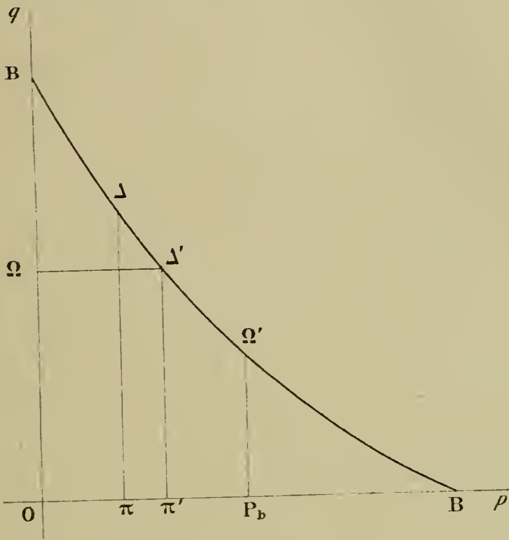
Ces *courbes de demande* et *courbes d'offre* sont rapportées à deux axes : un axe des *quantités* vertical et un axe des *prix* horizontal.

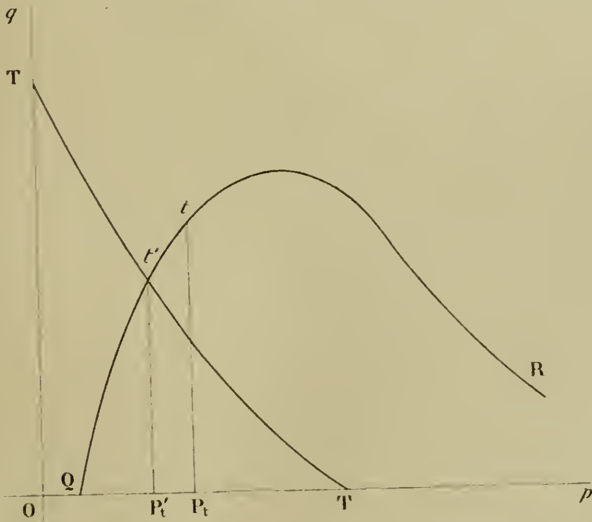
La courbe BB est relative à un produit, le produit (B) par exemple. Une quantité $O\Omega$ a été fabriquée au hasard et s'offre sur le marché à un prix $O\pi$ crié au hasard. A ce prix la quantité demandée de (B) est $\pi\Delta$. La demande étant ainsi supérieure à l'offre, on fait la hausse de $O\pi$ à $O\pi'$, prix auquel l'offre et la demande sont égales et qui est *prix de vente*. Mais le prix de revient étant OP_b supérieur à $O\pi'$, il y a perte pour l'entrepreneur, et la quantité fabriquée diminue de $O\Omega$ à $P_b\Omega'$ pendant que le prix de vente s'élève de $O\pi'$ à OP_b. Il y a alors équilibre du marché pour le produit (B). De même pour les autres produits.

La courbe TT est une courbe de demande relative à un service, le service (T) par exemple, qu'on peut supposer être un de ceux qui entrent dans la confection du produit (B). La courbe QR est une courbe d'offre relative au même service (T). A un prix OP_t, crié au hasard, l'offre étant supérieure à la demande, on fait la baisse de OP_t à OP_t', prix auquel l'offre et la demande sont égales. Il y a alors équilibre du marché pour le service (T). De même pour les autres services.

Montrer comment la courbe de demande BB du produit (B) et la courbe d'offre QR du service (T) se rattachent aux courbes d'utilité de ces produit et service, et

Pl. II





L. Walras

Lith J Chappuis, Lausanne

C'est ainsi qu'un fermage très élevé peut apparaître pour les terres du Médoc, comme un salaire très élevé pour les facultés personnelles d'un Alexandre Dumas père ou d'un Mario (je ne prends pas mes exemples parmi nos contemporains pour ne pas blesser leur modestie). Seulement, nous poserons alors et nous résoudrons avec le plus grand soin la question de la propriété des capitaux producteurs, comme je me suis efforcé de le faire dans ce travail. Les terres du Médoc ayant été données à tous, les hauts fermages payés pour leur service appartiendront à l'État qui, grâce à eux, pourvoira à des services publics gratuits pour tous. Et les facultés personnelles des Dumas et des Mario ayant été données à chacun d'eux, les hauts salaires payés pour leur service appartiendront à ces individus qui les emploieront à boire du Château-Laffitte. Quant à nous, nous lirons *Monte-Cristo* et nous entendrons chanter le *Barbier de Séville*. Dans ces conditions, la répartition de la richesse sociale est assurée, et elle est juste.

Si les collectivistes voulaient tous apporter cet amendement à leur système, nous serions d'accord, eux et moi, sur le point de départ, puisqu'ils accepteraient la propriété individuelle des facultés personnelles et que j'accepte la propriété collective des terres. Nous aurions à discuter entre nous la question de savoir à qui appartiendront les capitaux artificiels, et peut-être réussirais-je à leur persuader d'abord que le service de ces capitaux ne peut ni ne doit être plus gratuit que ceux des facultés personnelles et de la terre, sous peine de ne pouvoir se distribuer, et ensuite qu'ils doivent être l'objet d'une propriété collective quand ils ont été créés par l'État avec des fermages, et d'une propriété individuelle quand ils ont été créés par des individus avec des salaires. Les collectivistes craignent qu'en remettant ainsi une fraction du capital à la propriété individuelle, on ne prépare la renaissance, dans la société nouvelle, de la féodalité financière qui nous opprime. Je n'ai pas cette crainte, parce que, dans la société nouvelle telle que je la conçois, on aurait supprimé les véritables causes et conditions de cette féodalité qui sont la *propriété foncière* et les *monopoles:* la

comment la courbe de demande TT du service (T) se rattache à la courbe de demande du produit (B) en même temps qu'aux courbes de demande de tous les autres produits, c'est l'essence de l'économie politique nouvelle qui substitue une loi scientifique de distribution des produits à la soi-disant loi de l'*offre* et de la *demande*, deux mots qui constituent toute la science pure des économistes officiels, comme les deux mots de *laisser-faire* et *laisser-passer* constituent toute leur science appliquée, mais sous lesquels ils ont entassé des montagnes de non-sens et de contre-vérités. Ce problème de la distribution des produits est extrêmement compliqué. C'est la considération de l'*intensité du dernier besoin satisfait*, du *Final degree of utility*, du *Grenznutzen* qui, seule, en fournit la solution; et on ne peut en vouloir ni aux socialistes ni aux économistes qui nous ont précédés de ne l'avoir pas résolu. En revanche, on peut reprocher aux économistes français contemporains de publier, à l'heure qu'il est, des *Dictionnaires d'économie politique* où ce mot brille d'un vif éclat par son absence.

propriété foncière, en permettant aux détenteurs des terres d'en vendre le service à un prix proportionnel à sa rareté, c'est-à-dire à un prix toujours croissant dans une société progressive ; les monopoles, en permettant aux entrepreneurs de certaines industries concentrées dans leurs mains, soit naturellement, soit artificiellement par des privilèges ou des coalitions, de fixer la quantité des produits en vue d'un écart, et de l'écart maximum, du prix de vente sur le prix de revient. Cherchez, en Amérique, les origines des fortunes colossales de milliardaires qui se font en quelques années, vous trouverez des spéculations sur la plus-value des terrains et des exploitations d'entreprises sans concurrence, le plus souvent les deux opérations combinées. Cherchez bien chez nous, vous trouverez la même chose. La théorie du capital de Marx tombe avec sa théorie de la valeur. Dans une société rationnelle, sans propriété foncière et sans monopoles, en dehors des faits de propriété par donation, legs ou héritage, que j'ai expressément réservés pour la théorie de l'association et de la famille, les capitaux individuels ne peuvent résulter que de l'épargne individuelle, c'est-à-dire d'un excédent des salaires sur la consommation; ils ne sont pas le résultat d'une exaction des entrepreneurs ni sur les propriétaires de services producteurs ni sur les acheteurs de produits, puisque les risques de bénéfice et les risques de perte de ces entrepreneurs sont corrélatifs et, réserve faite des inventions et perfectionnements, se balancent en fin de compte. Donc, dans une société rationnelle, il faut se représenter la masse des capitaux qui n'appartiennent pas à l'État comme étant, par petites fractions, entre les mains des travailleurs, sous forme d'actions, d'obligations d'entreprises diverses, et surtout d'actions et d'obligations d'entreprises coopératives, ajoutant au bien-être du présent, assurant la sécurité du lendemain, préparant le repos de l'avenir ; tout cela, comme il convient, par l'initiative individuelle, sans aucune ingérence de l'État, si ce n'est pour prêter, en cas de besoin, un concours désintéressé et bienveillant.

Remarquons qu'alors l'organisation de la production n'est plus subordonnée à celle de la répartition et peut être poursuivie au seul point de vue de l'abondance, de la bonne proportion des produits et de l'égalité du prix de vente au prix de revient, c'est-à-dire au seul point de vue de l'intérêt social, le point de vue de la justice sociale étant hors de cause. En effet, dans le système de Marx, où les prix ne varient pas et n'ont aucune action sur la demande et l'offre, l'État seul, unique producteur, peut savoir (s'il le peut réellement) de quelles branches de production il doit retirer et vers quelles branches de production il doit acheminer du travail. Alors, le collectivisme industriel est nécessaire. Mais, dans le système de la demande à l'enchère et de l'offre au rabais des produits sur le marché des produits et des services sur le marché des

services, où la hausse et la baisse des prix sont un appel et un repoussoir automatique, des entrepreneurs individuels aussi bien que l'État entrepreneur collectif, ou l'État entrepreneur collectif aussi bien que des entrepreneurs individuels, peuvent en principe se détourner des branches dans lesquelles le prix de revient des produits en services excède leur prix de vente pour se porter vers celles dans lesquelles le prix de vente excède le prix de revient. Et l'on peut se déterminer soit pour la production individuelle, soit pour la production collective, par des raisons tirées de l'avantage de la production même. Sur ce terrain, j'abandonnerais à l'État la production exclusive des services publics, et j'appellerais son intervention pour exercer ou constituer les monopoles naturels et nécessaires sur le pied de l'exploitation dans l'intérêt public, c'est-à-dire de la vente des produits au prix de revient et non au prix de bénéfice maximum ; mais je réclamerais pour l'initiative individuelle toutes les entreprises où la libre concurrence indéfinie ne rencontre pas d'obstacles.

Si une telle entente était possible, je n'aurais point de répugnance à me dire collectiviste en matière de production aussi bien que de répartition de la richesse. Mais comme il n'est pas certain qu'on me fasse de concessions ; que d'autre part la doctrine collectiviste se trouve plus ou moins compromise dans les erreurs de Karl Marx ; et qu'après tout le mot de *collectivisme* n'exprime pas exactement l'idée à laquelle je suis attaché et qui est celle d'une synthèse des droits et devoirs de l'individu et de l'État en toute matière économique et sociale, je continuerai jusqu'à nouvel ordre à proposer ma théorie sous le nom de socialisme synthétique ou de *synthétisme*.

LÉON WALRAS.

UN DÉPOT DE MENDICITÉ

(SUITE ET FIN)

12 Décembre.

Je viens de décrire la foule que j'ai rencontrée ici. Réunie dans cet établissement, elle y subit un traitement dû au régime de l'endroit. Je désire vous en faire connaître les principaux éléments, les organes essentiels, vous indiquer leur action et l'apprécier.

Laissez-moi donc vous présenter d'abord le personnel. Si je me place dans la conception du ministre auteur de la loi, même en tenant compte des déformations dues aux parlementaires, je crois devoir rencontrer à la tête de cet établissement un personnel capable, c'est-à-dire une série de fonctionnaires possédant une dose suffisante d'intuition psychologique et de connaissances morales pour imprimer à tous ces caractères déformés une modification bienfaisante. L'absence de ces conditions essentielles est la plus grande des désillusions de l'observateur, qui recherche jusqu'à quel point cet asile remplit la mission qui lui est assignée.

Le directeur, officier retraité, n'a jamais peut-être songé aux multiples connaissances qu'exigeaient ses fonctions délicates entre toutes. Il s'est rejeté sur l'élément bureaucratique et a retenu de son premier métier l'emploi de la force et des châtiments comme seul moyen de persuasion.

Le petit personnel complète le cadre dans le sens inauguré par la direction. On y retrouve trois provenances diverses. D'abord les gens du pays, dont j'ai déjà indiqué les prétentions, l'hostilité pour les colons et la bizarre conception du rôle de la colonie. Pour eux l'emploi est une sinécure où tout dérangement de la part d'un supérieur se répercute sur l'inférieur et sur le détenu sous forme de mauvais procédés de tous genres. Ensuite se présentent des employés issus des régions peu fertiles du pays où l'instruction primaire très

développée forme une véritable pépinière d'employés inférieurs très peu intelligents, mais tenaces, persévérants, réguliers comme des machines, puis rogues et menaçants vis-à-vis des inférieurs, sur lesquels ils se vengent de toutes les avanies que leur valent leurs minimes capacités. Enfin, la troisième catégorie de fonctionnaires est celle des ex-sous-officiers. D'éminents auteurs ont dit ce que faisait de la moyenne générale des engagés volontaires le régime militariste en usage dans les casernes. C'est cet être qui a été transporté de toutes pièces dans la vie civile. Il y sent à chaque heure de la journée sa valeur réelle; son caractère s'aigrit et, dans le cas particulier qui nous occupe, c'est le colon qui supporte toute cette colère.

Je n'ai rien exagéré dans les remarques qui précèdent, je n'ai fait que portraiturer quelques classes de ces employés qui forment aujourd'hui l'administration, fruits nécessaires et inéluctables de ce que les anciennes écoles politiques appelaient l'État, élément dont elles essayent de faire, aux yeux des ignorants et des naïfs, le pivot des créations socialistes. En confondant ainsi, à la faveur d'une appellation commune, deux choses essentiellement différentes, elles ont espéré reverser sur les doctrines socialistes tout l'odieux de leurs œuvres et de leurs actes.

Aux propagandistes du socialisme à déjouer cette tactique.

13 Décembre.

En fait de précautions hygiéniques, je ne me souviens d'avoir rencontré ici que le bain pris le jour de mon arrivée. Une méchante cahute exiguë est mise le matin à la disposition de ceux qui désirent se laver. C'est à peine si un cent d'hommes peuvent y tenir. Ce lavoir primitif fonctionne pendant une heure. Sur quinze cents colons, deux cents à peine se lavent chaque jour, d'autres n'y vont qu'une fois par semaine. On m'en montre qui n'y mettent jamais les pieds. Il n'y a aucune obligation de soins corporels, ni aucune prescription réglementaire qui tende à contraindre à la propreté la plus élémentaire une population dont la majorité n'en est malheureusement que trop écartée.

Le couchage est tout aussi pitoyable. La moitié des colons n'ont pour dormir qu'une paillasse étalée par terre et des couvertures remplies de vermine. Les dortoirs les mieux établis donnent par homme douze mètres cubes d'air pour un séjour de quatorze heures et encore n'ai-je point compté l'air vicié par deux baquets faisant fonctions de water-closets et qui, en raison du nombre des colons et de la durée de leur séjour au dortoir, peuvent être considérés comme ouverts pendant sept heures sur quatorze. La ventilation énergique de la journée ne parvient

pas à enlever les miasmes accumulés pendant la nuit. Une odeur méphitique règne perpétuellement dans ces locaux.

Aussi la gale et les maladies similaires règnent-elles à la colonie à l'état endémique, et la mortalité y est-elle de quatre cents personnes par an sur une population moyenne de douze cents individus faisant à l'établissement un séjour moyen de trois mois. Le service médical y est ridiculement organisé par un ancien médecin militaire, qui passe tous les deux jours une revue des hommes malades sur le modèle des revues régimentaires, si tristement connues de beaucoup de nos lecteurs pour leur caractère d'insouciance et de superficiel examen. Chaque jour une affreuse roulotte véhicule par les chemins sablonneux des cercueils de bois blanc extraits de l'hôpital. L'aumônier, le cigare à la bouche et suivi de son chien, les asperge rapidement de quelques oremus mêlés d'eau bénite, et au fond de la sapinière les monticules alignent leurs croix minuscules, recouvrant la dépouille de tous ces infortunés.

14 Décembre.

Parlons cuisine, aujourd'hui, car ce point aussi est digne de remarque.

Le matin l'ordinaire de l'endroit comporte un quart de litre d'une décoction de chicorée et de glands broyés avec 750 grammes de pain de seigle. J'ai constaté dans ce pain la présence de corps étrangers divers, et le remplacement d'une partie de la farine de blé par de l'avoine. Cette sophistication a pour résultat d'exiger l'emploi de levures qui donnent au pain un goût sûr et le rendent détestable.

Le repas de midi comprend tantôt environ 500 grammes de haricots cuits à l'eau, tantôt une livre de pommes de terre avec environ 50 grammes de lard, tantôt encore une bouillie faite de riz et de légumes, à l'occasion de laquelle la direction sacrifie un cochon. Le mets constitutif du souper est une bouillie de pommes de terre, de riz et de haricots. Il y en a environ un litre.

Comme boisson, la cuisine fournit à midi un quart de litre de mauvaise bière et le soir du café.

L'ensemble de cette alimentation atteint la dose nécessaire à un adulte, d'après Voigt, en tant qu'éléments végétaux; elle ne l'atteint pas en ce qui concerne les éléments d'origine animale. Il constitue par conséquent une dénutrition systématique de l'individu. Les conséquences de cet état de faiblesse se manifestent à la colonie même par le faible rendement du travail individuel et à la sortie du détenu par un manque de force complet, dès qu'il se remet au travail, aussi bien aux champs qu'à l'usine. Cet ordinaire peut être amélioré par le colon, lorsque celui-ci consent à dépenser à la cantine la partie de son salaire qui lui

est remise à la fin du mois ou l'argent qu'on lui envoie du dehors. Il est à noter que, vers l'époque où se paye le salaire, des soustractions ont lieu sur les prestations dues aux colons. Elles sont ordinairement mises sur le compte de l'administration, mais semblent plutôt être systématiquement organisées pour faire rentrer à la cantine l'argent distribué. Ce qui tend à faire admettre cette thèse, c'est que les prestations dont les hommes se voient frustrés sont en vente à la cantine. A propos de celle-ci, il n'est pas inutile de faire remarquer qu'elle débite des denrées de qualité inférieure et d'autres dont la consommation est condamnée par les principes les plus élémentaires de l'hygiène : du lard cru, par exemple.

15 Décembre.

Je viens de noter quelques remarques au sujet de la nourriture du corps. Celle de l'esprit est encore beaucoup plus négligée. Elle est représentée par une école et une bibliothèque. Les livres de cette dernière sont en nombre plus qu'insuffisant. On en compte environ deux cents en langue française, un cent en langue flamande et une dizaine en langue anglaise. Ces volumes sont mis à la disposition des colons environ six heures par semaine, après des formalités très compliquées et grâce aux soins de plusieurs bibliothécaires, qui semblent avoir pour mission spéciale de donner aux hommes un autre livre que celui qu'ils ont sollicité.

Qu'est-ce que tout cela cependant à côté de la nature même de ces volumes ? Cette bibliothèque, qui devrait être composée avec le même soin qu'on mettrait à préparer la nourriture d'un convalescent, ressemble plûtot à un ramassis de rossignols de librairie, achetés pour quelques sous sur un étal de bouquiniste.

On y retrouve en assez grande quantité les produits de la science officielle, exposés lourds et indigestes, que personne ne lit et qu'éditent les académies et autres corps savants aux frais des contribuables. Naturellement personne ne lit ici des rapports de congrès médicaux ou géologiques pas plus qu'une docte compilation sur l'histoire de la justice militaire. J'ai vu demander davantage quelques romans à tendance cléricale plus ou moins accentuée, non pour la tendance, mais pour le récit ordinairement insignifiant. Les panégyriques dynastiques ne trouvent pas de lecteurs, pas plus que les livraisons dépareillées de la *Revue du monde catholique*.

Ce que devrait être cette bibliothèque, chacun le devine. Chacun aimerait à y voir la potion guérissante que plus d'un de ces malades prendrait sans s'en douter, l'œuvre qui associerait leurs quelques idées simplistes en une résolution vers le mieux, l'ouvrage d'où surgirait chez eux la résolution virile dont beaucoup sont encore capables. J'ai-

merais à y voir des travaux sur les pays de colonisation, des traités techniques complétant leurs connaissances professionnelles. Il n'y a rien de tout cela et cette négligence est caractéristique.

16 Décembre.

L'école est le grand levier qui pourrait servir à la direction. Dépouillez-moi ce mot de son sens étroit. Élargissez en la conception au point d'en faire l'organe d'un enseignement approprié à l'institution et vous aurez la solution du problème qui se pose ici.

C'est encore une désillusion. Pas d'école pour tous les colons qui ont atteint leur vingtième année. Pour ceux de dix-huit à vingt ans, un cuistre quelconque leur enseigne pendant une heure chaque jour l'orthographe et le calcul. Ne médisons ni de sa classe ni de son talent pédagogique. Ce serait inutile.

Il ne serait pourtant pas difficile de montrer que l'ignorance est une des causes principales de la situation de ces malheureux, et cette situation est critique, puisqu'elle a entraîné la société à une action répressive. Il semble élémentaire que l'autorité, qui s'arroge ici le droit très discutable de punir, devrait tenir à cœur de justifier cette prétention par une amélioration de l'individu. Que ne lui dit-elle : Tu n'es pas armé pour la lutte de chaque jour ; tu n'es pas assez instruit, je développe ton savoir ; tu n'es qu'un travailleur médiocre, je te rendrai plus capable.

Tout cela, c'est de l'utopie.

17 Décembre.

L'hygiène est facultative, la lecture est difficile, l'instruction fait défaut, mais la religion est obligatoire. Ici il faut pratiquer un culte, l'administration n'a jamais conçu un homme ne pratiquant aucune religion positive.

Le règlement d'ordre intérieur date du beau temps où la seule question cléricale servait à donner au peuple belge l'illusion d'une lutte politique masquant la domination de la classe bourgeoise. Il attribue à la religion catholique un rôle prééminent. L'aumônier habite un château au milieu de la colonie, jouit d'un plantureux traitement et a rang de personnalité administrative immédiatement après le directeur. Il a introduit à la colonie toutes les pratiques d'une dévotion outrée. Messe le dimanche, messe en musique avec honneurs militaires rendus par un piquet d'infanterie en grande tenue, sermon et salut l'après-midi, messe en semaine à propos de la moindre fête secondaire, retraite à Pâques, que sais-je. L'aumônier est chargé de réprimer le blasphème par des peines de cachot. Il passe pour jouir d'une influence considé-

rable, hâtant le départ de ceux qu'il protège, procurant du travail et ainsi de suite.

Sa surveillance s'étend sur le personnel, comme un espionnage que chacun s'efforce d'éviter par la platitude ou la duplicité.

Cette puissance étendue l'a rendu bon enfant. Le cigare aux lèvres, il se dandine dans la cour et les ateliers, affectant des allures de bonhomme heureux du respect qui l'entoure.

Faut-il ajouter qu'avec un régime pareil la liberté des cultes n'est rien moins qu'assurée et qu'un juif ou un protestant qui réclame la visite d'un ministre de son culte est un mal noté, en butte à de multiples tracas ?

Il me restait un espoir vis-à-vis de cette suprématie incontestée du prêtre catholique. Il y a en effet, au fond de chaque religion et de ses pratiques, une certaine dose d'art. Peut-être un homme intelligent, en soignant ce côté spécial des offices du culte, arriverait-il à utiliser le côté moralisateur de ces pratiques. Cette musique religieuse est toujours de la musique, cette symbolique chrétienne est la résultante d'une pensée discutable, mais d'essence supérieure. Il y a là un élément capable de galvaniser les étincelles mortes au fond de ces cerveaux obscurs et de faire jaillir quelque bien minime du mal considérable que j'ai signalé. La mesquinerie des célébrations religieuses enlève aussi ce dernier espoir. C'est la religion plate et grossière d'un curé de village, observateur scrupuleux du détail des rites et ne se doutant même pas des grandes idées qu'ils synthétisent.

18 Décembre.

Le grand agent d'amélioration sera le travail; puisse-t-il en être ainsi, puisque tous les autres facteurs ne concourent pas à remplir leur mission naturelle ! Inutile de considérer comme travail proprement dit la besogne des détenus chargés d'un service particulier, depuis le buraliste, jusqu'au gardien de la chapelle, en passant par les plantons de bureau, cuisiniers, infirmiers, cordonniers, tailleurs et autres employés. Tout au plus pourrait-on reprocher à ces services d'être assurés par un personnel trop nombreux, de grouper toute une série de sinécures. L'effet moral en est détestable, les colons en concluent aussitôt qu'un hasard quelconque, des protections puissantes ou une bassesse durable procurent à certaines personnes des postes de faveur, où elles ne méritent pas leur salaire.

Cet inconvénient n'est que minime comparé à celui qu'entraîne un travail obligatoire aux allures de supplice ou tout au moins en retard comme procédé de fabrication sur le progrès technique de notre époque. Ces soixante hommes qui, d'un pas égal, marchent une heure

durant entre les brancards de l'immense roue du moulin sont hantés par des révoltes intimes où tout leur être se soulève. Leur tâche leur pèse, comme un supplice abrutissant, et ils maugréent contre cet emploi bête de la force-travail humaine, véritable gaspillage qui ne trouve sa justification que dans l'abondance de bras qu'il s'agit d'employer.

Quant à ceux qui peinent dans un atelier où un contre-maître les aiguillonne, ils n'ignorent pas qu'ils sont le fruit que presse l'entrepreneur pour payer le taux d'adjudication et s'attribuer le bénéfice. Lorsque l'administration les rétrocède comme chair à travail à quelque traitant qui les mène dur, ils se révoltent et se vengent par une résistance individuelle et passive dont chacun peut constater les effets sans que personne puisse en avoir raison.

Le plus grand nombre est employé à l'agriculture et le rendement par individu doit être des plus minimes, car une pensée commune obsède tous les colons : travailler le moins possible. Un observateur superficiel émettra immédiatement cette opinion simpliste : la paresse les a amenés à Hoogstraeten, c'est chez eux une maladie invétérée ; pourquoi travailleraient-ils sous la pression d'une contrainte quelconque, s'ils n'ont pas travaillé en liberté ? — Certes il y en a plusieurs pour qui cette opinion serait l'expression de la vérité, mais ils ne forment pas le nombre. Chez la plupart il n'y a ni goût au travail, ni moralisation par celui-ci, parce que la tâche est mal choisie et mal appropriée à leurs goûts et leur tempérament.

Le défrichement de la bruyère est le plus ingrat des travaux. Chez ces hôtes de passage manque le stimulant du laboureur, qui à chaque phase de son œuvre envisage le résultat final. Où sera le colon de Wortel, quand la bruyère fertilisée fournira des récoltes rémunératrices ?

Le labeur est de plus mal ordonné ; alors qu'il devrait, au bout de peu de temps, offrir un résultat palpable pour encourager le travailleur, il s'attarde en des procédés vieillis ou manque son but à cause de l'incapacité de ceux qui le dirigent. Pour tout dire, en un seul mot, l'ouvrier ne se retrouve plus dans l'acte de la production, il ne comprend ni la raison, ni l'effet utile de son activité, dont il constate partout le gaspillage. L'effet moral est nul, puisque chacun déjà cherche à se soustraire au travail lui-même qui en est la source.

Une fois de plus, Hoogstraeten reste le microcosme où se reflètent les tares de notre monde économique. L'introduction du machinisme n'a-t-il pas partout fait faillite à ses promesses, noyant l'individualité du travailleur, faisant de lui un rouage, le maintenant dans l'ignorance au fur et à mesure qu'augmentait l'effort intellectuel indispensable pour concevoir son rôle dans l'acte de la production ? Création née de

l'anxiété d'une classe effrayée des conséquences de ce régime, la colonie n'a pas vu d'autres axiomes présider à sa création que ceux qui sont la raison d'être même de cette classe.

19 Décembre.

Trouverons-nous quelque circonstance à noter ici, d'où découle une amélioration quelconque, que nous puissions signaler favorablement? Peut-être ce comité de patronage où je suis appelé aujourd'hui. L'œuvre du patronage des détenus libérés n'est-elle pas une des plus fécondes que l'on puisse concevoir? La société frappe, c'est son droit; mais il faut qu'elle corrige et non pas qu'elle tue. L'œuvre du patronage sera de scruter le délinquant, d'adoucir le côté matériel de la peine, de développer le résultat du traitement pénitentiaire, de guider le libéré à travers l'hypocrisie du monde, le jour de sa libération.

C'est un sénateur qui préside ici à cette fonction. Il m'a interrogé, me demandant où j'irais à ma sortie, si j'avais du travail, si je ne voulais pas qu'il écrivît à un de mes anciens patrons pour qu'il me reprît. Étonné qu'il bornât sa mission à cet examen sommaire, je lui ai naïvement posé une à une les questions qu'il aurait dû me faire. Ne pouvait-il me donner de travail? N'avait-il pas une recommandation? Brutalement il m'a confessé son impuissance. J'étais désolé devant cette incapacité qui annulait tous les bons résultats que l'on pouvait augurer d'un organisme fécond s'il en fût.

L'audace que j'avais eue de lui adresser la parole délia la langue du sénateur.

— Vous aimez les voyages, dit-il, vous êtes comme l'oiseau sur la branche, vous avez tort, fixez-vous donc quelque part, mariez-vous, ayez un foyer, fondez une famille; et sentencieusement il ajouta, après un silence : Pierre qui roule n'amasse pas mousse.

En m'éloignant, je pensai à cette volte-face bizarre du manchesterianisme bourgeois. En 1850, l'ouvrier devait être libre comme l'air et pouvoir se rendre partout où l'appelaient les nécessités de l'industrialisme naissant. C'est au nom du libre déplacement du travailleur, forme tangible de sa liberté individuelle, qu'on excommuniait les socialistes d'alors. En réalité, l'afflux de bras devait entraîner dans la pensée des industriels la baisse des salaires. Aujourd'hui l'ouvrier sera maintenu dans sa localité par une sorte d'adscription à la glèbe industrielle. Le machinisme a fait son œuvre et le travailleur, ligoté en un endroit par vingt liens matériels, sera la victime dont on déprimera constamment le salaire, quitte à le remplacer au premier murmure par quelque créature famélique prise au hasard dans l'armée de réserve du capital. Je sortis de cette entrevue plein d'une désillusion amère, qui

dut même se peindre sur mes traits. Mon voisin d'attente me dit en effet, d'un ton réjoui :

— Que vous ai-je dit ? Tout leur patronage n'est qu'une machination policière; ils demandent où nous allons, pour ne pas nous perdre de vue et nous reprendre le plus tôt possible.

Il exprimait l'opinion dominante de la masse. La foule se trompe-t-elle beaucoup quand elle assimile le patronage bourgeois à une agence de police secrète ? Pour répondre oui, il faudrait nier que notre société contemporaine ne trouve sa cohésion que dans la force répressive dont elle jouit.

20 Décembre.

Nous venons d'avoir une alerte. Le pain ce matin n'était pas mangeable. Au milieu du brouhaha du chauffoir une voix s'est élevée audacieuse :

— Tous ceux qui réclament pour le pain, au bureau !

Ils ont marché ensuite jusqu'au bureau, une cinquantaine au plus, puis leur nombre a grossi, d'autres sont arrivés, de sorte qu'à la fin ils étaient bien trois cents. De suite, un coup de téléphone a réveillé le surveillant. Je l'ai vu arriver, le regard haineux, chargé de colère, évidemment décidé à punir les audacieux. Il a même lancé la moitié d'une plaisanterie à leur adresse et a demandé d'un ton sarcastique :

— Eh bien, que voulez-vous ?

Mais les récriminations se sont élevées, nombreuses et agressives. Il s'est modéré, il a faibli, poussant la condescendance jusqu'à goûter le pain. Obligé de constater qu'il n'était plus mangeable, il en a promis d'autre pour le soir et il s'est éclipsé piteusement, rongeant son frein. Cette demi-satisfaction n'a pas calmé la foule. On lui a jeté les pains à la tête. Il en tombait de toutes parts. Un instant on put croire à une révolte; mais les surveillants et les soldats survinrent, refoulèrent les colons.

Dans les groupes, on parlait de refuser le travail, mais la cloche sonna avant l'heure, avant que la résolution fût mûrie; personne ne refusa ouvertement, mais tous ce matin-là résolurent de ne pas en faire lourd.

A midi tout était rentré dans le calme.

21 Décembre.

Ces événements m'ont rappelé l'ouvrage du docteur Lebon sur la psychologie des foules. Quelle volonté collective pourrait bien résulter de la combinaison de toutes ces volontés individuelles sous l'effet du régime subi ? Ma réponse, la voici : Le résultat de la combinaison de

tous les éléments psychologiques amalgamés ici est nul. Il n'y a pas de volonté collective. Les tempéraments se neutralisent en une résultante égale à zéro. Le régime déprime profondément l'individu et, pour éviter que toutes ces misères communes ne s'additionnent en une dépression hostile à l'autorité, on prodigue les emplois, on multiplie les hiérarchies, on confie des droits et des prérogatives en quantité, on favorise la délation. On divise et on règne, l'ordre n'est jamais troublé... mais la valeur morale de l'individu est diminuée, anéantie peut-être. On lui a fait comprendre que le succès dans la vie s'achetait par la bassesse.

22 Décembre.

Cette anesthésie de la volonté individuelle et collective se manifeste par de nombreux indices. Voyez le passe-temps des colons. Ils s'accroupissent le dimanche sur des tas de bois dans la cour et racontent des histoires enfantines, de revenants et de loups-garous, agrémentées de remarques où se manifeste leur personnalité. Je pourrais ici noter un *folklore* spécial. Le tatouage est fréquent en ces lieux, c'est un art qui compte ses spécialistes.

Mais le jeu surtout est la passion dominante qui endort les volontés. L'administration l'a compris et elle a donné au jeu un caractère officiel. A ces hommes, dont plusieurs doivent attribuer leur chute au jeu, l'autorité donne le déplorable exemple d'une organisation officielle du jeu.

Non seulement il n'est pas interdit de jouer de l'argent, mais chaque dimanche on voit s'installer le loto officiel. Tables et bancs sont prêtés par la direction, qui désigne pour chaque partie un crieur et deux receveurs. Ce croupier dirige la partie avec toute l'expérience d'un vieux dirigeant de roulette ou de trente-et-quarante.

Il faut voir à certains jours l'indifférence des colons favoriser cette passion unique, en y apportant toute l'énergie de l'individu, toutes ses pensées, au point de la transformer en monomanie.

23 Décembre.

Que sont les mœurs ici? Évidemment ce qu'en fait le régime. Un grand libertinage, une crudité continuelle règne dans toutes les conversations. Les désirs charnels dominent partout, s'excitant réciproquement, mais incontestablement affaiblis par la dénutrition et la faiblesse physique. Au milieu de cette grande agglomération d'hommes se développe aussi le vice odieux qui en est la résultante. Il règne toutefois ici beaucoup moins qu'on ne pourrait le penser, surtout à cause de la durée relativement courte du séjour. L'époque où il fait son

apparition concorde presque avec le moment de la libération. Que ne peut-on en dire autant de tous les maux en germe à la colonie, et que le retour à la liberté ne suffit pas à effacer?

Georges Eeckhoud, le puissant auteur de la *Nouvelle Carthage*, a décidément eu tort, quand il a, dans son *Cycle patibulaire*, fait de la pédérastie le point capital de la psychologie des détenus d'ici.

Cet ouvrage est le seul où l'on ait parlé de Hoogstraeten. L'auteur, dans sa visite à l'établissement, n'a vu que ce que la direction a bien voulu lui faire voir. C'est très insuffisant au point de vue social et discutable même au point de vue littéraire.

Là se borne la littérature objective du dépôt de mendicité. Les créations subjectives des colons y sont assez rares. Ce sont quelques maigres chansons satiriques, blâmant les défauts saillants de l'organisation, tantôt sous une forme voilée, tantôt ouvertement. Je suis parvenu à m'en procurer une écrite sur l'air d'une chanson de beuglant, *Sur l' pavé*. C'est la meilleure et son auteur a même poussé l'audace jusqu'à émettre des vues politiques. La voici :

Mes chers amis, faut que j' vous chante
Une chanson très amusante
Sur Wortel.
On envoie-là ceux qui pilonnent (1)
Et qui exploitent ceux qui donnent,
A Wortel.
Ceux qui se pendent aux pieds de biche (2)
Et qui vont exploiter les riches,
A Wortel.
Et ceux qui r'gardent au cul des verres,
Au point qu'ils n'en voient plus très clair,
A Wortel.

La nourriture est détestable
Et digne des plus misérables,
A Wortel.
On y voit des soupes aux ficelles
Qui feront longtemps parler d'elles,
A Wortel.
Les pommes de terre sont engelées,
Et puis le lard est en congé,
A Wortel.
Enfin la soupe est d'la bouillie
Que sitôt avalée on chie,
A Wortel.

(1) Pilonner : mendier.
(2) Pied de biche : sonnette. Termes d'argot de mendiant.

Mais le chapitre des surveillants
N'est pas bien moins intéressant,
A Wortel.
Car Maes attrape des coups de bêche,
Pour s'être montré trop revêche,
A Wortel.
Et Van den Bergd est tout pourri
A force d'nous faire bouffer du riz,
A Wortel.
Et l'double (1), qu'a les cheveux en brosse,
Est la plus grande de toutes les rosses
De Wortel.

Un jour, la Sociale triomphante
Ferm'ra la piole (2) abrutissante
De Wortel.
Le travailleur alors s'ra libre,
Parc' qu'il gagnera de quoi vivre
Sans Wortel.
Et la Marianne socialiste,
Chassant les souvenirs si tristes
De Wortel,
Voudra éclairer la justice
Et faire un grand feu d'artifice
De tout Wortel !

Puisque je vous ai dit un mot de la littérature du refuge, laissez-moi aussi mentionner son théâtre. Wortel a une Société dramatique. Quelques intelligents parmi les colons consacrent leurs heures de repos à ce divertissement, et la veille des jours de fête ils donnent des représentations au personnel, quittes à rejouer le lendemain pour les colons.

Leur bonne volonté supplée à tout. Ils peignent, construisent, étudient, brossent des décors pour leurs mélodrames, montent des théâtres en planches, étudient leurs rôles la nuit, tressent de la paille pour simuler des galons. Leurs facultés d'invention sont énormes, incroyables : ils sont décorateurs, costumiers, armuriers, musiciens.

La Société dramatique réunit les débris de tous genres que les professions libérales ont envoyés au dépôt par je ne sais quel chemin, dont la description constitue à elle seule un roman. J'y ai connu un prêtre défroqué, un ancien officier d'artillerie, un ex-instituteur et d'autres encore d'une semblable provenance.

L'ornementation de leur théâtre est des plus originales, et les

(1) Allusion au double galon du gardien-chef.
(2) Piole : auberge.

soirs de première la salle présente l'aspect d'une loge foraine assez cossue. Sur des chaises et des fauteuils, hiérarchiquement installés, prennent place le directeur, l'aumônier, le lieutenant du détachement, les surveillants, les sous-officiers, les soldats et les paysans des alentours.

Ce bizarre public suit attentivement le drame du *Bossu* ou les péripéties du *Fils du Bourreau*.

Combien de nos publics de grande première sont moins attentifs que cette salle ?

24 Décembre.

La plus piquante des observations à faire ici est d'interviewer les colons au sujet de leurs opinions politiques et économiques. Deux remarques résultent de cet examen. La première peut s'énoncer ainsi : l'éducation politique de ces individus n'est pas faite. Ils sont chrétiens par tradition et leur situation personnelle les porte à désirer une amélioration de leur sort. Les partis extrêmes leur paraissent devoir réaliser ce désir. Ils sont socialistes ou anarchistes, parce qu'ils envisagent ces partis nouveaux comme capables de leur apporter un mieux-être quelconque ou de décréter un bouleversement social renversant les rôles et les situations et réalisant en un mot la revanche des pauvres sur les riches.

— Quand les socialistes seront les maîtres, ce seront les riches qui cireront les bottes des pauvres, me dit l'un d'eux, car les pauvres seront devenus les riches.

Leur choix entre le socialisme et l'anarchie est guidé par leur tempérament. Les plus bouillants préfèrent l'acte. C'est une salutaire leçon à ceux qui survivent que « d'en descendre un » de temps en temps. La majorité cependant, plus habituée aux vengeances intimes des résistances secrètes, opte pour le socialisme. Mais partout règne l'ignorance la plus complète des doctrines incarnées par ces deux partis. Ce serait un service signalé rendu à ces ignorants que de les faire assister à quelques conférences socialistes. Un jour, peut-être, la bourgeoisie envisagera le rôle curatif que la propagande socialiste peut jouer dans son propre intérêt.

La grande loi de la division et de la concrétion des intérêts se manifeste ici dans toute sa singularité. A cette masse ignorante on ne saurait faire haïr une classe, ni une institution. L'intérêt s'affaiblit en se répandant sur des sujets multiples ou des objets abstraits. Il se concentrera aisément sur un homme. Tout le monde ici est républicain. Personne ne comprend que la forme de gouvernement n'est qu'une question accessoire et peu importante dans l'ensemble du problème social.

Au point de vue économique, l'erreur est générale ici. Aux yeux de tous, la machine est l'ennemie, la ruine du travailleur, et cette erreur est tenace au fond des cerveaux obscurs. A quelles aberrations ne faut-il pas s'attendre de la part d'êtres humains chez qui l'ineptie suivante passe pour la vérité courante : Le personnel, que serait-il sans nous ? à quoi servirait-il ? n'est-ce pas notre présence qui le rend nécessaire ? Telle est chez les colons la conception de leur rôle social.

25 Décembre.

Noël, jour plein de poésie générale, dont aucune secte ne peut revendiquer l'exclusif usage, symbole de la nature qui se repose, comme Pâques ou notre Premier mai en évoquent le réveil. Je ne passerai point ce jour ici, où seules les trois messes obligatoires le différencient des autres journées.

A plusieurs reprises, l'administration m'a cité à sa barre pour avoir des renseignements au sujet de ma personnalité, qui ne se découvre nulle part. Elle travaille consciencieusement, cette brave administration, à contrôler les renseignements de haute fantaisie que je lui ai fournis.

Pour terminer mon stage ici, il me faudra imiter l'exemple de tous ceux qui désertent. Adieu Wortel ; je m'avance vers les bois qui bordent la colonie, prétextant un besoin urgent et me voilà détalant à toutes jambes à travers la sapinière. Au bout d'une heure et demie environ de cette course sous bois, je rencontre la bruyère qui s'étend à perte de vue, aride. J'avance vers une maisonnette, offrant de l'argent pour un peu de pain et de lait ; une vieille apparaît devant la fenêtre aux petits carreaux verdâtres en hochant la tête d'un geste de refus. Je continue ma route, les pieds meurtris par mes sabots. Enfin un pont, des maisons ; au loin, un clocher. Nous voilà en Hollande. A la première maison je frappe, une jeune fille zéerlandaise ouvre en faisant une révérence. Oh ! le joli intérieur, propret et gentil comme un croquis de petit maître hollandais ! Quelle saveur a le rustique repas qu'elle me sert et dont elle refuse le prix ; car elle a de la sympathie pour les colons qui désertent, elle l'affirme crânement.

Elle m'a donné un vieux chapeau en échange de mon béret. Le vicinal siffle près de l'église : vivement je saute dans la voiture, personne. Le receveur me contemple d'un regard malicieux, ayant l'air de dire : Toi, je te reconnais, je sais d'où tu viens.

Nous voici en marche pour Bréda. Je cours à la poste restante. Quelle sensation heureuse que de converser avec des êtres libres, de jouir des conforts de la vie après ces vingt-cinq jours de réclusion. Les nouvelles des amis, le mandat touché à la poste, les bagages trouvés

au bureau restant de la gare; nous voici homme libre, déserteur d'Hoogstraeten cependant, mais que personne en Belgique ne saura ou ne voudra reconnaître sous l'habit élégant que je viens d'endosser.

Je ne ferai du reste que traverser la Belgique. J'ai hâte de me reposer quelques jours, de revoir mes notes et de préparer un stage nouveau dans un autre milieu. Cette première expérience m'a réservé bien des surprises, j'y ai vécu tant de choses originales et neuves. Décidément, cette méthode a du bon pour celui qui la pratique; que pourrait bien en penser le lecteur?

PAUL DE KÉRONGAL.

Lille, 5 janvier.

P. S. — Que dois-je conclure de ma visite à Hoogstraeten, quels principes théoriques puis-je en déduire qui soient d'application pratique pour résoudre l'épineuse question du vagabondage et de la mendicité?

Avec les programmes de tous nos partis ouvriers organisés, je demanderai tout d'abord l'organisation du marché du travail et la création d'asiles pour les travailleurs en quête d'ouvrage. Il faudrait que le jeune ouvrier considérât ses aptitudes professionnelles comme un capital dont il peut en tout lieu dépenser les intérêts; il faudrait encore que, s'il désire en profiter pour fortifier ses connaissances et son caractère, il pût le faire en toute facilité, moyennant la possession de papiers en règle, aidé par les bourses du travail, les secours officiels, les parcours gratuits sur les voies ferrées et les asiles municipaux.

Que l'État veille à faire disparaître les situations surannées ou injustes qui créent des déclassés et des vagabonds, et il aura coupé le mal dans sa racine. Qu'il crée une législation protectrice du travail et des travailleurs et qu'il protège ceux qu'abattent les crises industrielles et il pourra fermer les dépôts de mendicité.

Enfin, qu'il poursuive d'une bienveillante rigueur le réfractaire du travail, le vagabond endurci, étudiant le délinquant pour guérir les causes de sa dégradation, et que de toutes ses forces il l'incite au travail en lui montrant que lui-même apprécie le rôle sublime du travailleur dans le grand œuvre de la production.

P. D. K.

LES TROIS LARMES DU CHRIST (1)

C'était seize cents ans avant l'heure où nous sommes.

Source de la Sagesse et breuvage des hommes,
Pythagore s'était incarné de nouveau.

Le monde prend toujours pour cœur et pour cerveau
Une ville par qui l'âme humaine est nourrie ;
Or, Athène étant morte et Rome étant pourrie,
Alexandrie avait l'Amour et la Raison.
La mer, comme un étang devant une maison,
Berçait dans de l'azur sa lumineuse image ;
Et c'est là que croissait Pythagore le Mage,
Le ciel dans la prunelle et l'onde à ses pieds nus.

Un jour, des nautoniers romains étant venus,
Pythagore partit avec eux, sous leur voile.

Il n'était précédé, lui, par aucune étoile,
Mais d'avance il savait son œuvre et son chemin.
Sous son front, qu'emplissait quelque bruit surhumain,
Devait chanter encor le concert de ses Nombres.

Vers Crète, tout à coup les airs devinrent sombres ;
Un ciel en azur noir s'abaissa sur les flots ;
Les aigles prisonniers couvrirent les îlots ;
Et les pâles marins virent, dans l'épouvante,
La mer, qui se figeait, cesser d'être mouvante,
Le tonnerre frapper sans qu'un éclair eût lui,
Et le soleil vomir la suie autour de lui.

Pythagore, inquiet, veillait, seul sur la proue.

Alors, dans une aurore à la forme de roue,

(1) Prologue de la *Divine Magie,* poème dramatique et lyrique qui paraîtra prochainement chez Ollendorff.

Il vit un grand vaisseau-fantôme qui venait,
Et quelqu'un, comme lui, sur l'avant se tenait,
Et, dès qu'on fut voisin, cet homme ouvrit la bouche.

Pas un vent ne rompait le silence farouche,
Et le monde entendit s'échanger ces discours :

— Grec, ton nom ?

— Pythagore.

— Où vas-tu donc ?

— Je cours

Ramener l'Occident au dieu païen que j'aime.

— Arrête !

— Au nom de qui ?

— Du Dieu trois fois suprême.

Je t'enjoins de rentrer au pays d'où tu viens.
L'Occident est à moi ; ses hommes sont les miens.
Garde pour toi le mont Imaüs et le Gange.

L'homme avait dans la main le glaive de l'Archange.

Le Mage répliqua d'une voix qui s'aigrit :

— Salut, Galiléen appelé Jésus-Christ !
J'ai vite lu ton nom dans ta poitrine austère.
Ton amour est plus grand que l'orbe de la Terre,
Ta caresse est la plus calmante des liqueurs,
C'est vrai ; mais si tu crois que, pour former les cœurs,
L'Amour te suffira sans l'asseoir sur l'Idée,
Va, répands tes baisers, ô frère de Judée.
Je reviendrai plus tard juger ton œuvre. Adieu.

Ils dirent et chacun retourna chez son Dieu.

Seize cents ans après, dans l'Europe assombrie,
Les hommes désertaient les temples où l'on prie ;
Les yeux ne cherchaient plus Dieu dans le firmament,
Et le bruit qui montait de terre en ce moment
Était fait de sacs d'or que l'on vide et l'on compte,
De baisers d'adultère ou de marchés de honte,
Et de pas de soldats, et de cris de chevaux.
Le vrai peuple appelait en vain des chefs nouveaux ;
Les meilleurs se gâtaient de poisons ou de lies ;
Car tout se dirigeait, par des routes salies,

A l'avarice, au rut, au poignard, aux terreurs.
Le monde, appartenant encore aux empereurs,
Redevenait le lit où l'on se prostitue,
La caverne où l'on vole et le cirque où l'on tue.
A l'Occident, parmi d'autres soleils éteints,
Sans la foi des retours et l'espoir des matins,
Quatre-vingt-neuf sombrait tel qu'une flamme morte.
Au Sud, entrebâillant les monts comme une porte,
Furtifs, mais grands encor des tailles de leurs dieux,
Les papes césariens rentraient plus odieux.
A qui sera demain, si Spartacus succombe ?
L'un disait : A la force, et d'autres : A la tombe.
Un cauchemar pesait sur le cœur des vivants ;
La peur sur les Dantons soufflait comme les vents ;
Les villes descendaient vers des fanges romaines ;
Partout tintait le glas des douces fois humaines ;
Partout, partout saignait le corps de Dieu proscrit :
Le dernier pape avait achevé Jésus-Christ.

Paris seul conservait l'attitude du songe.
Sa science tenait en échec le mensonge.
Il rêvait, lui le fils païen des Astartés,
D'être cœur de la terre et cerveau des cités,
Et la désespérance allait mal à sa taille.
Aussi, comme Roland sur son champ de bataille,
Vers le ciel dévasté, toujours lugubre et nu,
Il sonnait de son cor à son Maître inconnu.

Une nuit, entre l'air où l'astre croît en nombre
Et la Terre isolée, ombre ronde dans l'ombre,
Un spectre en deuil survint, pleurant tragiquement ;
Et ses larmes roulaient, vastes, du firmament,
Faisant les cieux plus noirs que quand l'Enfer les couvre.
L'une tomba d'abord amère sur le Louvre ;
L'autre sur le Prétoire et le Droit à l'encan ;
La troisième, géante, emplit le Vatican,
Et Rome eut en sommeil le frisson du Déluge.
Or, celui qui pleurait sur le roi, sur le juge,
Sur le pape, était Christ, le chaste et doux berger.

En ce moment, d'en haut et d'un ciel étranger,
Un autre homme accourut dans un bleu météore.

— Salut, Galiléen !

Et c'était Pythagore.

— Salut, Grec, répondit le fils du charpentier.

Alors ce dialogue eut lieu dans l'air altier.

— Me voici de retour. Que fais-tu, Christ?

— Je pleure.

— Et ton monde ?

— Mon monde ? Il n'est plus ma demeure :
Aucun n'a survécu de ceux qui m'ont aimé ;
Et, sur les durs sillons, le grain que j'ai semé
Aux mille oiseaux du ciel a servi de pâture.

Pythagore brillait dans sa haute stature.
On aurait dit un astre humain qui flamboyait,
Et tel serait l'esprit, si notre œil le voyait.

— Christ, fit-il, le mal vient de ton impatience.
L'amour avorte où l'homme est encor sans science.
Le cœur bat vite ; il aime ou hait hors de saison,
Mais il aime à jamais tout ce que la raison
Lui donne comme objet éternel de son culte.
Donc sur la vérité fondons notre œuvre occulte ;
Et, puisque associés, ô Sauveur, nous offrons
Toi la tendresse aux cœurs et moi l'idée aux fronts,
Rentre, et que l'avant-garde appartienne à l'Idée.
La pomme du bourgeon est toujours précédée ;
Rien ne fructifia qui d'abord ne fleurit ;
Et si tu veux l'Amour, dernier fruit de l'esprit,
Christ, laisse-moi créer la fleur qui le fait naître.

Jésus dit :

— Sois loué ! J'obéis. Adieu, Maître.

Et le Christ, effaçant ses trois pleurs, s'en alla.

Le Mage descendit.

Les Voyants, ce soir-là,
Par le portail qu'au ciel le Zodiaque dore,
Virent donc fuir une ombre et venir une aurore.

Puis le Mage, vêtu d'un corps qu'il avait pris,
Dépouilla sa lumière et plongea dans Paris.

MARC AMANIEUX.

SERGIUS STEPNIAK

Hugues Leroux, dans ses premières œuvres, a rendu populaire en France le nom de Stepniak. Il a traduit remarquablement sa *Russie souterraine*. Dans son *Attentat Sloughine,* il a adapté au goût des lecteurs français la *Carrière d'un Nihiliste,* de Stepniak. Madame B. Gendre a contribué, elle aussi, à jeter dans le grand public le nom et les œuvres des nihilistes russes. Alphonse Daudet n'a pas dédaigné de puiser à ces sources. Quelques unes des figures épisodiques de ses derniers romans en sont tirées.

On connaît la vie de Stepniak, de son vrai nom Krawtschinsky. Né vers 1853, il entra dans la lutte vers 1872. Il fonda à Saint-Pétersbourg, à cette époque, un groupe d'études et d'action. Il donna, à cette occasion, sa démission d'officier d'artillerie. En 1877, il prit part à l'insurrection de Bénévent. Après la mort de Victor Emmanuel (janvier 1878), il fonda le journal « *l'Obscehtschina* » à Saint-Pétersbourg et contribua au journal « *Semlja Wolja* » (Patrie et liberté). Il prit une part active à l'agitation terroriste. Il fut désigné pour l'exécution du général Mesenzew, préfet de la police secrète (août 1878), et remplit son mandat avec une extraordinaire simplicité. Il séjourna ensuite en Suisse, puis à Londres, où il écrivit ses principaux ouvrages (1).

Nous croyons intéressant de donner le résumé des articles récemment parus sur Stepniak dans la *Presse Étrangère*.

Voici l'article de Kropotkine :

Le 23 décembre Stepniak (2) fut tué à Londres par un train à cent mètres de sa maison. Il était sorti à dix heures et demie pour faire visite à des

(1) Russie souterraine. — La Russie ouvrière. — Le paysan russe. — La Russie sous les tsars. — Mémoires d'un nihiliste.

(2) Sergius Stepniak.—Tributs *in memoriam* de ses camarades cosmopolites. Imposante démonstration internationale. Discours de Félix Volkhoffsky, Docteur Spence Watson, Edward Bernstein, prince Kropotkine, William Morris, Herbert Burrow, Eleonor Marx Aveling, Keir Hardie, John Burns *(The Clarion,* 4 janvier). — Article de Kropotkine *(Protesta humana,* février 1896).—Article de Verra Sassulistch *(Neue Zeit,* 6 janvier 1896).

compagnons à Shepherds Busch. Des ouvriers qui le connaissaient le virent passer plongé dans la lecture d'un livre. Il devait traverser le passage à niveau de la petite voie ferrée qui réunit Hanmersmith à South Acton. Petit passage qu'on croit pouvoir traverser en un instant, mais en réalité il faut faire sept longs pas avant d'être hors de danger de la part du train qui vous prend par derrière, s'il vient de la droite. La voie faisant une forte courbe, on ne voit le train que lorsqu'il est proche. Un de mes amis russes, sa femme et deux de ses fils, furent sur le point d'être écrasés à cet endroit. Stepniak, homme d'une force physique extraordinaire, courageux au point de n'avoir jamais connu la peur, se moquait de ce petit train de trois voitures, ce « train bébé, » comme il l'appelait parfois. Le machiniste, voyant qu'un homme se préparait à passer la voie, siffla. Stepniak n'y fit pas attention et se lança en avant comme l'y portait son naturel. Il avait déjà mis le pied sur le trottoir opposé, quand le train fut sur lui; probablement il tourna la tête : il y fut violemment atteint par la boîte d'instruments du machiniste (la machine marchait arrière), il fut jeté sur la voie et mourut sur le coup. Un ouvrier courut à la maison du malheureux pour avertir la femme — la veuve — de Stepniak. La crémation se fit à Wokoig. Des centaines d'amis se réunirent à la maison mortuaire et suivirent à pied le convoi funèbre jusqu'à la station de Ravenscourt Park.

Dans le mouvement russe qui produisit tant de héros, Stepniak était un des plus connus. A l'âge de vingt ans, il renonça au grade d'officier d'artillerie. Il faisait partie du groupe des Tchaïkovsky, où je le connus pour la première fois, vers la fin de 1879, en même temps que Sofia Perovskaya et tant d'autres aujourd'hui morts en prison, ou condamnés et mourants en exil. Il était dès lors aimé de tous pour son courage et son abnégation, pour son caractère d'une admirable simplicité et d'une rare pureté. Dans le mouvement vers le peuple, il fut un des premiers à parcourir les campagnes, sous des vêtements d'ouvrier. Quand commença le mouvement terroriste, il joua le rôle d'un pionnier et d'un héros. L'histoire dira un jour tout ce qu'il fit pour le mouvement. Il lui imprima son véritable caractère. Il n'avait que quarante-trois ans. Il est mort plein de force, d'espérance et de foi dans l'avenir. Le jour même de sa mort, un de ses antiques rêves se réalisait. Il était parvenu à secouer la torpeur de la Russie, et une Revue, qui devait être un centre de réunion pour les révolutionnaires et les mécontents, venait d'être fondée à Londres ; il en avait même écrit l'article-programme. Les centaines de lettres et de télégrammes qu'il recevait montrent ce qu'il était dans le mouvement russe : il en était vraiment le centre.

Ses écrits anglais sur la Russie (ils forment bien sept gros volumes) sont par-dessus tout pénétrés d'un amour profond pour le paysan et d'une haine profonde pour ses oppresseurs. La *Russie souterraine*, son livre sur les paysans russes, a produit ici un grand effet. Il croyait au mouvement populaire, et, s'il était découragé en voyant la soumission des paysans, il redevenait jeune et plein d'audace, quand il apprenait quelque acte de révolte. Il croyait à la révolution populaire, mais il voyait aussi la nécessité de créer un mouvement dans les classes instruites qui sont en contact avec le peuple et qui peuvent l'aider loin de lui nuire. C'est surtout à créer ce courant qu'il travaillait. Il ne pouvait souffrir un acte d'oppression. C'est ce qui lui fit prendre le fusil dans l'insur-

rection des Balkans et dans l'insurrection anarchiste de Bénévent en Italie. (Il a écrit sur ce mouvement un travail, qui n'a pas, je crois, encore été publié. J'en ai conservé une impression profonde pour la précision des idées sur la propagande par le fait ; il serait encore aujourd'hui utile à publier et à rendre populaire). Quelques jours avant de mourir, il était prêt à se lancer dans l'insurrection arménienne, si cela pouvait se faire. Il haïssait l'oppression de l'homme partout où il la rencontrait, dans la vie des peuples, dans la famille, dans les partis. Il détestait la tactique jacobine de centralisation. En Angleterre, ses écrits eurent une grande influence. Il savait faire aimer les révolutionnaires, la femme et le paysan russes. Ce qu'il souffrit pour son idéal, seule sa compagne pourrait le dire ; elle a souffert avec lui depuis 1878. Il avait raison de dire que le difficile n'est pas de mourir pour la cause, mais de savoir vivre pour elle. Il ignorait absolument ce qu'est la peur, comme un aveugle ignore les couleurs ; à tout instant il était prêt à donner sa vie. Il ne connaissait pas l'amour-propre, ni cette espèce de fanatisme de parti. Il comprenait que pour détruire les oppresseurs une grande variété de partis est nécessaire. Que chaque parti, disait-il, que chaque pauvre miniature même de parti fasse l'œuvre qui est en son pouvoir. Le résultat sera plus grand que par une unité factice qui, par des alliances, paralyse les forces. Mais il ne comprenait pas qu'on se fît la guerre, quand on était en face de l'ennemi commun. Cela provenait d'un sentiment invétéré de justice ; j'ai connu peu d'hommes qui l'eussent à ce degré. Il pouvait quelquefois se tromper, faute de connaître toutes les circonstances des faits ; mais du moment qu'il avait connu les motifs de telle ou telle action, il la comprenait.

Il connaissait l'homme comme le connaissent les grands poètes. S'il entendait parler d'une injustice, il se sentait des envies d'étrangler de ses mains l'oppresseur. Jamais je n'oublierai sa physionomie, quand il parlait de « Biribi » et de la façon dont sont traités nos compagnons en France et en Italie. Avec tout cela, il était la douceur même. Ses meilleurs moments en Amérique furent ceux qu'il passa dans une école de nègres, entouré de ses petits négrillons. En Russie, tous les enfants l'aimaient. Tous ceux qui le connurent l'aimèrent profondément. Aussi, s'il s'est vu des funérailles plus imposantes par le nombre, il ne s'en est pas vu de plus remarquables par le profond sentiment de douleur de la foule. Toute la presse l'a compris et noté.

L'article de Vera Sassulitsch trace un portrait moral de Stepniak, dont voici le résumé :

« C'était un connaisseur d'hommes. C'était presque chez lui un sens intuitif : il allait jusqu'au fond d'un caractère et, sur cette connaissance, il fondait ses rapports personnels. Il fallait des divergences d'opinion bien nombreuses et bien profondes pour le séparer des personnes. Bien entendu, il lui était impossible d'avoir des relations intimes avec des partisans décidés du despotisme. Mais, en dehors de cela, les opinions jouaient peu de rôle dans ses relations personnelles. Il était d'une étonnante lucidité pour découvrir les moindres signes de

fausseté, de fanfaronnade ou de petitesse. D'ailleurs, incapable de la moindre haine contre les gens même qu'il n'estimait pas; il se contentait d'éviter les personnes qui ne lui étaient pas sympathiques. C'était tout. C'était avec une joie ouverte qu'il faisait la critique des beautés dans les caractères; rarement il se livrait à la critique des défauts, et seulement dans des entretiens tout à fait confidentiels et quand il était absolument nécessaire de mettre les gens en garde. Dans ce dernier cas, on pouvait être sûr que l'expérience confirmerait ses vues. Dans le cas, au contraire, où le caractère d'un homme lui semblait estimable, il tenait aussi peu de compte que possible des divergences d'opinion et de parti. Tout ce qui ne jaillissait pas directement du caractère lui était indifférent. Ce sentiment de justice, pour qui le caractère essentiel seul et non les contingences des actes était le seul critère, pour qui les divergences d'opinion ne comptaient pas, ce sentiment de justice faisait à un certain point de vue la force de la personnalité originale de Stepniak. »

Les discours prononcés sur la tombe sont tous intéressants. Ils ont leur valeur propre. Mais ils ont aussi une valeur de circonstance, et pour ainsi dire une force de position. Toutes les écoles, depuis le marxisme pur jusqu'au socialisme tout à fait indépendant qui préfère le drapeau de l'anarchie, se réunissent pour rendre hommage à ce qui nous réunit tous : la passion de la justice sociale.

Félix Volkhoffsky fait une oraison funèbre dont le titre peut-être : Lamentations sur le passé et espérances dans l'avenir. C'est au nom de la Russie qu'il parle : Nous, Russes, dit-il en substance, nous avons à ressentir une double angoisse. Non seulement nous avons perdu l'homme qui, par toute sa vie, prouva que les Russes ne sont pas des esclaves-nés, mais nous avons aussi à sentir profondément cette suprême souffrance : que ses restes si chers n'auront jamais sans doute une parcelle du sol natal comme tombeau. Mais l'espoir et la consolation sont à côté de l'angoisse : Stepniak fut privé, vivant et mort, de sa patrie, mais il a trouvé une patrie plus large dans le cœur de tous les opprimés et dans le cœur de tous les hommes généreux du monde entier.

Le docteur Spence Watson vient apporter un témoignage. Il parle au nom de la Société anglaise des « Amis de la Russie ». Il trace le portrait moral de Stepniak. En lui, dit-il, on trouvait une synthèse vivante de la pensée profonde, de la science encyclopédique, du tempérament poétique et d'une géniale simplicité d'enfant.

Edward Bernstein, le marxiste allemand bien connu, parle au nom de la « social-démocratie » d'Allemagne. Ce sont des paroles d'union fraternelle qu'il prononce. Beaucoup de socialistes ne sont pas d'accord avec les vues personnelles de Stepniak et de ses amis; mais

tous sont unanimes à reconnaître sa largeur d'esprit, sa nette conception du but à atteindre, sa tolérance, son éloquence. De tels hommes jouent un admirable rôle d'intermédiaire entre des nations trop souvent haineuses et des partis trop souvent hostiles.

Le prince Kropotkine fait de Stepniak un panégyrique ému dont on retrouvera les principaux traits dans l'article traduit ici même.

Wiliam Morris, en sa qualité de poète socialiste, paie son tribut au puissant romancier que fut Stepniak. Il fait, comme tous les Anglais, ses réserves sur la tactique nihiliste russe que des Anglais et des Allemands ont bien de la peine à pleinement entendre. Mais il faut toujours se rappeler la différence de position politique d'un Anglais et d'un Russe.

Herbert Burrow commente le testament moral de Stepniak : Il est une chose plus difficile que de mourir pour le peuple, c'est de vivre pour lui. Combien de fois Stepniak n'a-t-il pas affronté la mort ? Mais il a fait mieux : échappé de la mort, il recommençait sans cesse à lutter. C'était le dévouement à jet continu.

Éleonor Marx Aveling donne des souvenirs de personnelle sympathie. L'immense bonté, la bonté paradoxale de Stepniak est mise en lumière par des traits touchants.

Keir Hardie fait l'éloge de la vie militante de Stepniak. Sa vie seule était un témoignage plus puissant encore que ses œuvres. Les deux formaient d'ailleurs une rare unité. Et c'est parce que sa vie était d'accord avec ses œuvres, que ses œuvres ont tant de valeur, sont ce quelles sont.

John Burns dit adieu à son camarade de lutte. Il insiste sur la différence de la situation politique en Angleterre et en Russie. En Angleterre, l'agitation légale est possible. En Russie, il faut prendre la tyrannie et la bureaucratie au cou. L'assassinat politique y est un héroïsme qui remet les choses à niveau. Sergius Stepniak est aussi grand, plus grand que le tsar. Courage de lion et cœur d'enfant, tel fut Stepniak. La Russie jouirait de la liberté politique et économique relative de l'Angleterre, si tout Russe faisait comme Stepniak et comme Stepniak voulait qu'on fît.

PIERRE BOZ.

Socialistes et Démocrates en Italie[1]

La lutte est acharnée. Une question épineuse, compliquée, s'impose et réclame d'être résolue : Les socialistes doivent-ils, avec certaines restrictions, dans des cas déterminés, appuyer les radicaux? Maintenant que le socialisme n'est plus un fantôme qui plane dans les nuages, mais qu'il s'est organisé en une théorie qui éclaire les esprits et enflamme les cœurs, n'a-t-il pas le droit, même en Italie, de jouer tout seul son rôle sans être contaminé par des éléments étrangers qui le détournent de sa route?

Le combat dure depuis longtemps; et de tous les problèmes que le congrès national de Florence doit discuter et résoudre, celui-ci fera naître, sans doute, les polémiques les plus ardentes. En attendant, à celui qui a suivi sans passion les discussions des journaux dans ces derniers temps, ce fait saute aux yeux : les intellectuels, *l'état-major de la pensée* du parti, inclinent à transiger; tandis que les propagandistes, les interprètes de la bonne nouvelle aux foules s'opposent, recommandent l'intransigeance; et, dans les congrès régionaux, ils ont remporté la victoire. Comment expliquer ce conflit ? Quelle conduite serait à conseiller dans l'intérêt de ce prolétariat dont le parti revendique pour lui la légitime représentation ?

* * *

Mais, j'en suis fâché pour ceux à qui *le spectre rouge* trouble la douceur de leur sommeil — ces luttes intestines ne sont point des indices de faiblesse pour un parti. Je dirais plutôt qu'elles sont des symptômes de vitalité.

Le socialisme italien se divise sur une question de tactique. Il n'y a rien de nouveau dans ce fait. Ce qui arrive chez nous a lieu aussi en

---

(1) Nous insérons tel quel l'article de notre correspondant, sans nous prononcer sur la tactique qu'il préconise. *(Note de la Direction.)*

France; ce qui est démontré par l'article du directeur de cette revue : *Socialisme intégral et marxisme* (mai 1896); en Allemagne combattent entre eux les partisans de Volmar et ceux de Bebel; en Angleterre, l'utilitarisme pratique qui est dans le sang et les entrailles de ce peuple a primé la tactique simpliste et intransigeante. En Italie, au congrès de Parme de l'année passée, tandis que se déchaînait l'impulsive et criminelle réaction de M. Crispi, l'ordre du jour concernant la tactique fut absolument contraire à toute *alliance;* mais il n'a pas été observé en réalité; plusieurs socialistes entrèrent dans le Parlement à l'aide des radicaux et des démocrates. — Mais, répliquent les *simplistes,* cela a été un moment exceptionnel. Si nous avons été forcés une fois de nous détourner de la route droite, ce n'est pas une raison pour que nous devions considérer comme règle un expédient provisoire. Entre nous et les démocrates de toutes nuances, il y a un large fossé. Entre les exploités et les exploiteurs point d'amitié : devons-nous les remercier parce qu'ils nous écorchent? D'ailleurs, l'alliance avec les démocrates ne vaut pas la peine d'être ramassée : ce parti-là n'a pas de vitalité ni d'autorité; devrons-nous faire cause commune avec des fossiles?

A la vérité, le parti dit *démocratique* en Italie a donné mainte fois des preuves d'impuissance en ces derniers temps; les socialistes ont bien des raisons pour s'en plaindre. Depuis l'entrée des Italiens à Rome, la fonction de la démocratie eût été de proclamer en face de certains gouvernements, qui étaient réactionnaires par fatalité historique, les nouveaux droits du peuple incompatibles avec les débris du passé non détruits par la révolution italienne. Pour remplir sa tâche, elle devait créer la conscience collective ; se mettre en contact continuel et immédiat avec le peuple et lui donner la conscience et l'orgueil de ses droits; prouver d'une manière évidente toutes les insuffisances d'une politique étroite, mesquine, obligée à vivre d'expédients pour concilier les nouvelles idées proclamées par la révolution avec les hérédités de la Sainte-Alliance. Qu'est-ce qu'a fait la démocratie? Elle a beaucoup bavardé, excessivement bavardé ; elle a substitué à l'adoration du Dieu des chrétiens le culte des entités métaphysiques; elle se trouve, suivant la classification d'Auguste Comte, dans la deuxième période de l'évolution; elle n'est plus théologique, mais pas encore positive; elle est métaphysique, voilà tout. La démocratie a fait ses campagnes de guerre avec une grosse artillerie de mots bruyants, et avec l'arme blanche de la rhétorique.

La foule regardait d'un air ébahi les orateurs qui déroulaient leur byzantinisme sonore qu'elle n'entendait pas. La démocratie a écrit des pages on ne peut plus brillantes dans l'histoire épique de notre indépendance nationale; mais, après la mort de Mazzini, de Mario, de Saffi, la petite minorité parlementaire incohérente, désorganisée, en

désaccord, suivit la tactique garibaldienne qui a fait des miracles dans les combats au grand soleil, mais qui aboutit à peu de chose dans l'enceinte du Parlement. L'ordre du jour était de se ruer avec impétuosité sur les hommes. Démolition : voilà la devise ; mais pour démolir les institutions, il faut avoir un programme. Ils ont démoli les hommes... et le passé est resté. Aucun parti n'a jamais porté plus de courage, d'honnêteté et d'énergie dans ses luttes désintéressées contre les hommes d'État qui nous régirent avec des mains assez impures ; mais, en fin de compte, la victoire fut stérile ; le parti n'a rien gagné. Il faut l'avouer : tous les efforts de la démocratie se brisèrent contre l'indifférence proverbiale de notre peuple, que tant de siècles de dominations étrangères et l'épuisement de la misère ont affaibli et corrompu ; mais la faute était aussi aux représentants de ce parti prétendu *populaire*, qui parlait aux foules de la tribune parlementaire, ou, de temps à autre, de l'avant-scène des théâtres, dans les commémorations bruyantes des saints de son calendrier. Regardons les chefs.

Felice Cavalotti, ce poète étincelant, d'une jeunesse toujours prête à entrer en lice pour démasquer les hontes des Rabagas sauveurs de la société et des classiques Verrès, concussionnaires... et sénateurs, cet infatigable champion de l'idéal a gagné bien des batailles et même la reconnaissance des honnêtes gens de tous les partis, pour l'abnégation qu'il a montrée en tâchant de relever la moralité politique. La plume et l'éloquence de M. Cavalotti ne sont pas moins dangereuses que la lance d'Achille : ceux qu'elles frappent sont perdus.

La dégringolade de Crispi dans la conscience des honnêtes gens date des révélations de Cavalotti ; l'honneur d'avoir dévoilé les turpitudes de ce rejeton des Borgia lui revient. Partout où il a passé, son épée a semé la route des cadavres de fripons puissants ; mais cela ne suffit pas pour faire vivre un parti.

Giovanni Bovio est un philosophe, et, comme la plupart des théoriciens, n'est pas fait pour briller dans le milieu parlementaire.

Là, le savoir-faire, le sens de l'opportunité valent bien mieux qu'une culture encombrante ramassée dans les livres.

De temps à autre, il fait des discours très graves en étonnant le Parlement par ses phrases retentissantes et par son langage apocalyptique. Sa faiblesse, qui est aussi sa force, c'est de parler, comme Iahveh, du Sinaï, entre les nuages et la foudre. Beaucoup de gens le proclament profond, parce qu'ils ne l'entendent pas ; quelquefois sa profondeur s'exprime en circonlocutions qui ne renferment que des idées d'une banalité désolante.

Il ne faut pas oublier que nous sommes dans le pays où fleurissent... la rhéthorique et les académies.

Matteo Benoito Imbriani est avant tout un anti-autrichien et un

patriote. Il est resté, malgré ses cheveux blancs, le volontaire de la révolution italienne. Ici on l'appelle le plus enflammé des hommes de 48.

On désigne ainsi ceux qui professent les idées surannées et ont gardé les sentiments de la génération qui prit part aux guerres de l'indépendance. Il est obsédé par une idée fixe, je dirais presque pathologique : *Trente et Trieste.*

Les questions sociales l'intéressent en tant qu'elles touchent son cœur qui est généreux, quoiqu'il ne comprenne rien à l'essence du socialisme; la république lui sourit comme une aube rosée; mais l'irrédentisme le subjugue, le maîtrise, l'opprime.

Comme il appartient à une famille de patriotes (son frère Georges est tombé à Dijon), dans laquelle la haine contre l'Autriche est traditionnelle, il se cabre comme le cheval de Job toutes les fois qu'on nomme ce pays-là. Interrupteur très heureux, il ne sait pas aborder une question en la développant dans tous ses détails; il représente l'impulsivité du parti, tandis que M. Bovio en résume la métaphysique, de même que M. Cavalotti le courage, la poésie belliqueuse et hardie.

Le plus moderne, le plus *scientifique* pour ainsi dire, c'est Napoléone Colajanni qui sert de trait d'union entre les radicaux et les socialistes. Étant opposé au collectivisme, il accepte toutefois beaucoup de données du socialisme. — Lui aussi reconnaît que le problème économique doit être le *leit-motiv* de la législation actuelle. La *Rivista di scienze sociali e politiche* est vraiment animée par le souffle de la modernité. La discussion des idées socialistes n'y est pas entravée; parmi ses collaborateurs il y en a beaucoup qui militent dans les rangs du parti. Mais malgré, son instruction solide en fait de sciences sociales et politiques, son influence à l'assemblée parlementaire est bornée; et pour le moment, malgré son talent et sa science de la routine parlementaire, il n'a pas réussi à rajeunir ses amis.

Chez nous, il faut l'avouer, le programme économique de la *démocratie* qui, en partie du moins, est d'accord avec le programme des socialistes, n'a jamais été pris au sérieux. Mazzini, qui tâcha de comprendre (je ne dis pas qu'il ait toujours réussi) toutes les questions qui se débattaient de son temps, tout en se déclarant adversaire implacable du socialisme qu'il confondait avec le matérialisme, a été forcé d'admettre l'importance de la question économique. L'idée de patrie, de république, ainsi qu'une tour au milieu d'un champ solitaire, se dressait pour lui au-dessus de toutes les autres; mais elle ne l'aveuglait pas au point de lui ôter la vision des nouvelles théories qui remuaient les peuples; il reconnaissait la nécessité de combattre pour assurer le travail au plus grand nombre possible. Qu'a-t-elle fait, la démocratie? Nous ne répondons pas; c'est le peuple qui répond en

quittant les clubs Garibaldi et Mazzini pour se joindre au parti socialiste italien.

*
* *

Cela posé, quand même on devrait m'accuser de contradiction, je crois que les socialistes se trompent en repoussant l'appui des radicaux.

Un parti peut tâcher d'atteindre deux buts :

1° Augmenter en autorité et inspirer le respect et la crainte à ses adversaires;

2° Démontrer par les faits que tous ceux qui espèrent en lui ne sont pas déçus.

Pour ce qui concerne le premier point, il est évident que la rigidité du programme, la séparation tranchante d'avec tous les autres, l'action libre et exclusive avec ses propres forces donnent à un parti de l'autorité et de la dignité ; mais... le second point ?

Le parti socialiste en Italie peut-il tout seul mettre en train les réformes qui constituent son *programme minimum* et qui sont le prélude indispensable de la grande symphonie définitive ? Le collectivisme — tous les socialistes de bonne foi sont forcés de l'admettre — a encore une longue route à faire; la sentence fatidique de Malon, « nous ne sommes pas la génération qui réussira, nous serons sacrifiés comme tous les précurseurs », ne paraît que trop vraie, en Italie du moins.

En attendant, il faut bien faire quelque chose pour les malheureux qui espèrent dans le socialisme et qui sont tourmentés par l'aiguillon de la misère. — Comment peut-on prétendre que de pauvres paysans (car il est utile de rappeler que chez nous la question agraire prime toutes les autres) soient assez profondément altruistes pour se proclamer socialistes, sans autre réconfort qu'une espérance, à savoir que les fils de leurs fils ou ceux qui naîtront d'eux vivront dans une société moins hostile et moins marâtre ? N'avons-nous pas à craindre que la religion des formules ne décourage le prolétariat qui souffre et qui veut du soulagement à ses souffrances ?

D'ailleurs le socialisme est un organisme si plein de vie qu'il peut communiquer une vitalité nouvelle au parti démocratique. Il peut être galvanisé par le socialisme qui le forcera à développer le programme économique que comporte sa nature; il sera rappelé aussi à son rôle politique qui consiste à veiller jalousement sur les libertés constitutionnelles qu'une partie de la bourgeoisie désavoue pour des raisons peu élevées.

Le parti socialiste, représentant du prolétariat, ne peut agir que de ces deux manières :

1° Ou chercher, par les moyens légaux, à soulager le plus tôt possible, en opérant les réformes les plus urgentes, les souffrances de la classe qu'il représente, et dans ce cas l'alliance avec le radicalisme ne saurait être un épouvantail;

2° Ou refuser toute alliance, en laissant le peuple attendre et se plaindre, et alors il doit souhaiter que les souffrances du prolétariat soient assez vives pour lui faire perdre patience et la mesure et pour le pousser aux suprêmes résolutions.

Alors il ne faut point parler d'évolution; la science aura fait une vraie banqueroute, et les plus coupables en cela seront les socialistes. La guillotine, peut-être, fera son office, et nous, rêveurs incorrigibles, nous serons les premiers à laisser notre tête sur l'échafaud et avec elle nos illusions d'évolution pacifique.

*
* *

Les simplistes, les champions de l'intransigeance coûte que coûte oublient le péril d'une coalition cléricale et modérée, péril qui a déjà été signalé dans cette revue (1). Pour eux, il n'existe aucune différence substantielle entre un fauteur du pouvoir temporel des papes et M. Colajanni : ils sont tous bourgeois; il faut les repousser. En attendant, les journaux cléricaux augmentent de jour en jour; les sociétés catholiques poussent comme des champignons sur tout le sol de la péninsule; même les voltairiens, les esprits forts, ceux qui n'invoquent Dieu que lorsqu'ils ont 40 degrés de fièvre, applaudissent à tout rompre à ce regain de mysticisme et ils tombent en extase devant Léon XIII. En attendant, on parle avec insistance de tentatives de réconciliation, prélude à la prochaine coalition des modérés et des cléricaux pour écraser « *l'infâme* », c'est-à-dire le socialisme.

Notre parti peut-il rester indifférent en présence de ces périls ? La liberté politique n'est-elle pas la condition indispensable pour que nos idées poussent des racines indestructibles ?

J'ai seulement effleuré le sujet, en cherchant à étudier une des faces d'une question qui en a tant. C'est au Congrès national de Florence, qui aura lieu les 11, 12, 13 juillet, de dire son avis. Souvenons-nous que les partis, selon le mot de Karl Marx, ne vivent pas de for-

(1) Voir Félix Momigliano : *La nouvelle Sainte-Alliance en Italie,* mai 1895.

mules. Je crois que ce serait condamner le parti à l'immobilité que de l'obliger à une intransigeance absolue. Une certaine liberté d'action doit être laissée à chaque section des différentes villes, sans concentration qui embrouille les mouvements. Comme dans toutes les choses de ce monde, qui n'est pas le meilleur des mondes possibles, la tactique de transaction a, elle aussi, ses dangers. Mais elle me parait être la moins dangereuse, dans les conditions actuelles des partis en Italie. Que les « simplistes » me frappent d'anathème et me condamnent à la lanterne; je leur souhaite, s'ils triomphent à Florence comme ils ont triomphé dans les congrès régionaux, que leur succès ne soit pas nuisible au parti. A moins que, comme il est arrivé après Parme, l'intransigeance ne soit proclamée en paroles et violée en fait, dans la lutte électorale. Alors nous finirons par avoir raison de façon ou d'autre.

EUDEMONE.

Revue de la Presse Étrangère

DIE NEUE ZEIT

Le « Neue Zeit » est un des organes les plus importants du socialisme allemand. C'est une revue d'études plus que de combat. Ces derniers temps il a considérablement élargi son cadre. On pourra se faire une idée de la variété de ses articles par le sommaire suivant qui s'arrête en juillet.

Die Neue Zeit (1895-96)

N° 1. — Dernier travail de Frédéric Engels. *Supplément au troisième livre du Capital.* (Dirigé surtout contre le professeur A. Loria. Ce dernier avait dans la *Riforma sociale,* de février 1895, contesté l'authenticité des deux derniers volumes du *Capital* et l'originalité de la conception matérialiste de l'histoire.)

— *Heine à Marx.* (Curieuse correspondance, avec autographe de Heine. Les attaches socialistes de Heine y sont mises en évidence. Il ne s'agit pas seulement de liens d'amitié et de sympathie artistique, comme dans les « Souvenirs » de Eleonor Marx-Aveling, mais de communion politique.)

— W. *Les élections municipales à Vienne.* (Faites sur la plate-forme de l'antisémitisme. C'est un fait spécial à l'Autriche que des buts sages n'y puissent être atteints que par des moyens fous).

N° 2. — Dernier travail de Frédéric Engels. (Fin.)

— K. Kautsky. *Capacité de concurrence de la petite industrie agricole.* (Question résolue avec Marx dans le sens négatif. Le paysan sera, par le développement de la production capitaliste, acculé au désespoir et à la révolution sociale.)

— Hélène Simon. *Un coup d'œil à l'académie royale de Londres.* (Le Salon anglais. Œuvres d'Alma Tadema, Leighton, Millais, Dicksee, Herkomer. Critique du préraphaélisme.)

N° 3. — *Quelques mots sur la jeunesse de Engels.* (A propos des souvenirs du professeur Sombart. Origines intellectuelles d'Engels et de Marx. La jeune paire d'amis eut en commun la tournure d'esprit et la culture philosophique. L'humanisme de Feuerbach et la dialectique de Hegel exercèrent leur influence sur l'un et sur l'autre. Engels ne fut pas seulement, dans sa jeunesse, une « tête historique », du moins dans le sens universitaire du mot.)

— Erich. Schlaikjer. *La mise en liberté de l'art.* (La racine profonde de tous les maux de l'art dans la société contemporaine est ce fait : que l'art n'a derrière lui aucun intérêt de classe, dans le sens plein. La liberté de l'art s'est identifiée avec la liberté politique. Ce que signifie la prétendue incompatibilité entre l'individualisme artistique et le socialisme. La véritable individualité artistique est dans une action et une réaction mutuelles incessantes entre l'âme de l'artiste et le monde environnant. En ce sens, le socialisme est un éminent moyen de libération artistique. Loin de tuer l'individualité, il la développera dans des proportions inconnues. Invitation à la « jeune Allemagne », qu'elle se mêle au grand courant général, quitte à perdre en devenant socialiste l'intelligence d'un certain genre « d'individualisme artistique ».)

— E. Bernstein. *Le développement des partis en Angleterre.* (Où en sont l' « Independent Labour Party », la « Social Democratic Federation », la « Fabian Society ». Analyse du manifeste de cette dernière. « Israël à vos tentes ! « Vues pessimistes de Bernard Shaw. Il a, comme beaucoup de socialistes, perdu la foi en la capacité politique, du moins en l'initiative politique des classes ouvrières. Son espoir est dans une génération nouvelle et montante de défenseurs du peuple, d'où qu'ils viennent. L'auteur signale le cercle vicieux : ce possibilisme est de l'impossibilisme. Qu'est-ce que des défenseurs du peuple qui, de découragement, laissent le peuple derrière eux? Qu'est-ce qu'un socialisme qui ne sort pas des entrailles mêmes de la masse ouvrière ?)

— Edward Aveling. *Thomas-Henry Huxley, ami et interprète de Darwin.* (Vie et portait de Huxley. Son « agnosticisme ». L'auteur ne voit aucune différence entre cet agnosticisme de Darwin et de Huxley et le matérialisme de Marx et Engels.)

N° 4. — *Le revers de la médaille.* (Contraste des misères de la

haute politique et des assises solennelles du travail, à propos du congrès annuel de Breslau.)

— F.-A. Sorge. *Le mouvement ouvrier aux États-Unis*. (Travail qui se poursuit pendant quatre numéros, véritable livre. Monographie complète des deux grandes associations ouvrières d'Amérique : les Chevaliers du travail, la Fédération américaine du travail. Comme conclusion, l'auteur insiste sur les reproches qu'on peut faire à ces associations : le principal est qu'elles ne sont pas descendues dans l'arène politique, qu'elles n'ont formé aucun parti ouvrier politique, qu'elles se sont même désintéressées à ce point de laisser passer sans un mot de protestation le meurtre juridique des anarchistes de Chicago.)

— K. Kautsky. *Le Congrès ouvrier de Breslau et la question agraire*. (Défense des résolutions du congrès de Breslau. Développement de cette thèse marxiste : nous ne pouvons ni ne devons entraver la prolétarisation des travailleurs agricoles. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de la rendre la moins brutale possible. Nous ne devons pas d'ailleurs nous faire d'illusion. Les résultats de notre activité en ce sens seront minces.)

— Berthold Heymann. *L'assurance contre les accidents dans l'industrie*. (Statistiques. Conclusion : l'assurance obligatoire est devenue une nécessité social-politique.)

N° 5. — Dr W. Ellenbogen. *Le service médical service public*. (Avantages et inconvénients dans la société actuelle. Les inconvénients sautent aux yeux, mais ils s'atténueront au point de devenir nuls dans une société mieux organisée, où la question de confiance dans le médecin ne se posera plus, la science sérieuse s'étant répandue et la prophylaxie ayant presque entièrement remplacé la thérapeutique.)

— Arthur Jacobi. *Les Weddas de Ceylan*. (Étude anthropologique sur cette petite peuplade que notre mensongère et destructrice civilisation va bientôt faire disparaître, comme l'éléphant. Le Wedda y est considéré comme un intermédiaire entre les anthropoïdes et l'homme d'Europe.)

— Hans Schmid. *Luttes du salariat et grèves en Suisse depuis 1860*. (Statistiques montrant l'ascension des grèves.)

N° 6. — Gustav. Pollatschek. *La question bohémienne*. (Les Tchèques ont longtemps été les « Piémontais » de l'Allemagne. Le socialisme international commence à s'implanter en Bohême.)

— K. Kautsky. *La résolution agraire de Breslau et ses critiques.* (Articles de polémique.)

N° 7. — Parnes. *Le marché du monde et la crise agraire.* (Se poursuit pendant plusieurs numéros. Étude d'ensemble d'après les livres bleus anglais « Statistical abstract fort the United Kingdom, etc. »)

— E. Bernstein. *Science occulte et Eusapia.* (Discussion sur les faits attribués au célèbre medium.)

— K. Kautsky. *Encore la résolution de Breslau.* (Continuation de la polémique contre le *Vorwaerts.*)

— *Ce que lit le paysan allemand.* (D'après « Croyances et morale paysannes », par un curé de campagne de Thuringe.)

N° 8. — *Bureaucratie et université.* (Les démêlés du pouvoir et des universités y sont réduits à leur juste valeur.)

— E. Bernstein. *Un projet de confédération des unions ouvrières.* (Comment en Belgique et même en Angleterre les unions ouvrières ont peu à peu emboîté le pas au socialisme. C'est un fait indéniable et qui n'est pas à dédaigner.)

N° 9. — Sigmund Leser. *Le mouvement paysan en Galicie.* (Tableau du prolétariat agricole.)

N° 10. — Docteur Schmidt et Adolf Müller. *Une enquête agraire social-démocratique* (plan et modèle d'enquête avec questionnaire).

— Justus Heinrich. *Pestalozzi et les écoles du peuple.* (On s'accorde, je crois, à reconnaître que l'influence personnelle de Pestalozzi fut très supérieure à celle de ses œuvres écrites. On lui reconnait le mérite d'avoir, après Comenius, Basedow et d'autres encore, préconisé la méthode intuitive.)

— Ferdinand Lassalle. *Vues social-économiques et propositions pratiques* (d'après l'ouvrage du docteur Lampertus Otto-Brandt).

— Gustav. Pchonfeldt. *Les pauvres à Hambourg aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.*

N° 11. — Docteur Siegfried Rosenfeld. *Le service médical service public.* (Réponse à l'article du docteur W. Ellenbogen. Il voit les choses trop en noir. Dès maintenant il y a lieu de faire de la médecine un service public.)

N° 12. — J.-R. Macdonald, membre de l'Independent Labour Party. *Le problème de la démocratie en Angleterre.*

— Docteur Max Quarck. *Le personnel des hôtels.* Mesures de défense. (Exposé de la situation. Rien à attendre d'un « appel au public. »)

— *Livre de la jeunesse* (pour les enfants du prolétariat) par Emma Adler, librairie du *Vorwaerts.* (Compte rendu et remarques sur les « livres prolétaires ». En quoi ce livre est-il un « livre prolétaire » et qu'est-ce, en général, qu'un « livre prolétaire » ? Cela se sent plus que cela ne s'explique. A prendre chaque morceau séparément, un tel livre ne se distingue guère de tout autre. C'est l'ensemble et la tendance qui donnent au livre son caractère.)

N° 13. — Ed. Bernstein. *Morale et politique. Sur la criminalité politique, historique.* (Réflexions à propos du livre de L. Proal, la *Criminalité politique.* Sur les deux morales où plutôt les morales multiples. Comment couper l'aile à la « raison d'État » ? Ce n'est certainement pas par des prédications morales. Des changements sociaux sont nécessaires. Le socialisme subordonne précisément la politique à la morale sociale.)

N° 14. — *Le coup de pied de l'âne.* (Ce coup de pied est donné à la mémoire de Engels par la société philosophique de Berlin. Au nom de cette société, le professeur Paul Nerrlich chasse des « âmes marchandes » comme Engels, du « temple de la science ». Défense de Engels. A ce propos, curieux détails sur les rapports philosophiques de Marx et de Feuerbach et sur les démêlés de Marx avec Ruge, l'éditeur des *Annales franco-allemandes* aux environs de 1844.)

— Walter Crane. *Imitation et expression dans l'art.* (Rapports de la photographie et de la peinture. Si intéressant et si instructif qu'il puisse être, l'instantané n'a rien à faire avec l'art.)

N° 15. — Heinrich Schulz. *150me anniversaire de Pestalozzi.* (Nombreuses citations de Pestalozzi, spécialement sur « l'état de nature, » « l'état de société, » « l'état moral », sur la propriété, le socialisme.)

— Adolphe Müller et J. Smith. *Résultats de l'enquête agraire en Bavière* (interprétation des statistiques).

— Ed. Bernstein. *Compte rendu de « Critique de combat », par G. Renard.* (Réflexions sur le socialisme intégral et sur les socialistes indépendants. Position prise par l'auteur du livre, quelques réserves.)

Voici les passages les plus saillants de l'article de E. Bernstein. Ils marquent bien le double courant qui s'établit du marxisme au socialisme intégral et du socialisme intégral au marxisme, puisqu'on ne peut se passer de ces mots-drapeau.

« Ce volume traite des questions d'histoire, d'art, de science sociale. Il montre Georges Renard comme un socialiste de cette tendance dont le regretté Benoît Malon fut le théoricien et dont les principes sont synthétisés dans le *Socialisme intégral*. Nous ne pensons pas pouvoir mieux caractériser cette école qu'en traduisant, un peu librement, l'épithète « intégral » par « élargi » (abgerundet, mot à mot désencerclé). Car certainement elle ne se distingue pas des autres écoles socialistes en ce point : qu'elle entend appliquer à la société la conception socialiste en tous les sens. C'est là la prétention de tous les socialistes qui sont autre chose que de purs avocats de réformes sociales déterminées. La différence spécifique de cette école est dans la tendance, d'un côté à envelopper dans le terme socialiste tous les changements désirables possibles, d'un autre côté à passer le rabot sur tous les angles possibles qui peuvent blesser les âmes bien intentionnées. Nous n'avons pas besoin de nous étendre ici sur ce que peut avoir de périlleux cette tendance. Mais en même temps est-il nécessaire, après avoir constaté qu'elle est bien plus vieille et plus répandue que son nom, de noter qu'elle peut être, à l'occasion, une légitime réaction contre un socialisme embrassé d'un cœur trop étroit ou conçu d'un esprit unilatéral à l'excès. » L'article continue par une analyse du livre et une appréciation de l'auteur : richesse de connaissances, argumentation serrée, mais trop d'éclectisme, trop d'amour de la « clarté française ». La clarté française a du bon, mais elle a son revers. Elle est critique plutôt que constructive. « L'auteur est fort, par exemple, lorsqu'il défend la grandeur littéraire du XVIIIme siècle contre la critique prétentieuse et blasée des écrivains qui donnent le ton à la bourgeoisie. » Faut-il, dirons-nous, se plaindre que le côté critique domine dans un livre de critique ?

N° 17. — Docteur Rudolph Meyer. *Altération et falsification des denrées.*

N° 18. — *Intermédiaires de placement pour les servantes.*

N° 19. — Advocatus. « *Florian Geyer* » *de Gerhart Hauptmann.* (Critique très dure du nouveau drame allemand.)

N° 20. — Eduard Bernstein. *Les troubles du Transvaal et leur contre-coup international.* (Les troubles du Transvaal ont joué le rôle

d'un réactif. Ils ont décelé l'intime pensée des divers partis politiques dans les divers pays. L'auteur s'occupe surtout de l'Angleterre et de l'Allemagne et incidemment de la Russie et de la France. Attitude du parti socialiste allemand.)

— Advocatus. *Nouvelle contribution à la question « Ce que lit l'ouvrier allemand » ?* (Détails curieux sur les bibliothèques populaires, les livres empruntés ou lus.)

N° 21. — *La lutte des salaires dans l'industrie de la confection.*

— Louis Héritier. *Les bourses du travail.*

— Ed. Bernstein. *Nouveautés poétiques.* (Étude sur les poésies et les drames de Richard Dehmel.)

— Friedrich Engels. *Force et économie dans la restauration du nouvel empire allemand*, œuvre posthume (aperçu historique qui va de 1815 à nos jours, se poursuit pendant cinq numéros).

N° 22. — Berthold Heymann. *La lutte des salaires dans l'industrie de la confection.*

— Olga Kobylanska. Nature. *(Contes de la vie petite-russienne.)*

N° 23. — *La spéculation sur les blés.*

N° 24. — *Commémoration de la Commune de Paris.*

— Polak. *La lutte des ouvriers du diamant à Amsterdam.*

N° 26. — A. Bebel. *Le soixante-dixième anniversaire de Wilhelm Liebnecht.*

N° 27. — Peter V. Struve. *Essais inédits de Karl Marx* (vers la quarantième année). Contribution à l'histoire des origines du socialisme scientifique. (Polémique contre Kriege et son sentimentalisme du point de vue du socialisme scientifique. *1)* « Métamorphose du communisme en vertige et radotage sentimental ». Marx raille d'impitoyable façon la philosophie pleureuse que représentent en France Lamennais, en Allemagne Borne. *2)* « Économie de la « tribune du peuple » et sa position par rapport à la jeune Amérique. » *3)* Fanfaronnades métaphysiques. *4)* Bagatelles religieuses.)

— Ed. Bernstein. *A travers les dernières luttes.* Souvenirs d'un agitateur anglais, G.-J. Holyoake.

N° 28. — Karl Leuthner. *La réforme électorale autrichienne.*

— Peter V. Struve. *Écrits inédits de Karl Marx.*

— Karl Grün. *Le mouvement social en France et en Belgique ou histoire du vrai socialisme (1847).* (Critique de Proudhon, à propos de Karl Grün; « on a, dit Marx, toute la critique des Français dans sa poche par l'intermédiaire de Grün; critique de Fourier défendu d'ailleurs par Marx contre les mésinterprétations de Grün ; les vrais socialistes partent de la production, les économistes partent de la consommation, ils sont réactionnaires, ils font profession d'ignorer l'élément révolutionnaire inclus dans la concurrence et la grande industrie. Critique de Cabet et du voyage en Icarie. La conception matérialiste de l'histoire, point central de la métaphysique marxiste.)

— Parnes. *Un drame féministe et une philosophie féministe* (analyse de Karla Buhring, drame féministe de Laura Marholm).

N° 29. — T. A. Sorge. *A travers les États-Unis* (exposé de la situation politique).

— Heinrich Cunow. *La constitution sociale du royaume des Incas.*

— P. Mehring. *Le bonheur dans un coin* (critique de la pièce de Sudermann).

N° 30. — E. Bernstein: l'*anarchisme* (compte rendu du livre de Ev. Zenker : *Critique et histoire de la théorie anarchiste).*

N° 31. — *Édouard Aveling. Contribution à l'histoire de la démonstration de mai en faveur de la journée légale de huit heures.* (Congrès de Paris. Progrès grandissants de l'idée de congrès ou congrès ouvriers de 1890 à 1895 (congrès de Cardiff). Conclusions sur le caractère du prolétariat anglais. Il met longtemps à adopter une nouvelle idée ; une fois adoptée, il la pousse avec vigueur jusqu'à sa complète réalisation.)

— Karl Kautsky. *Un paysan sur la question agraire.* (Étude détaillée sur le livre de Johann M. Fizer. *Considérations sur le développement de la société humaine,* spécialement au point de vue *de la condition du paysan.* Conseils sur la propagande du socialisme dans les campagnes : c'est du sein même des paysans que doivent surgir les agitateurs.)

N° 32. — Franz Korn. *Gottfried Keller. La conception du monde d'après ses vers.* (Avec nombreuses citations du poète de la Suisse allemande.)

— Rosa Luxemburg. *Nouveaux courants dans le mouvement socialiste polonais en Allemagne et en Autriche.*

N° 36. — Lily von Gizycki. *La femme nouvelle dans la poésie*. (Étude sur le mouvement féministe dans la littérature, le drame, le roman et la poésie. L'auteur reconnaît en commençant que la valeur artistique de la plupart des ouvrages de ce genre en Angleterre (sur la nouvelle femme) est à peu près nulle. Trois types sont détachés de la masse, la *Marcella* de M. Wards, l'*Évadne* de Sarah Grant, et l'*Herminia* de Grant Allen. Les deux premiers types ne paraissent guère vivants ni dignes de l'être. Est-ce donc là la « nouvelle femme »? L'auteur leur oppose un type moins caricatural. Il fait ensuite la revue des femmes d'Ibsen, de Bjornson, de Nansen, de Strindberg, de Laura Marholm, et complète l'esquisse du type de la vraie « nouvelle femme ».)

— Parnes. *Barricades du pouvoir et poussée politique en masse*. (Le titre, intraduisible en français (Staatssbreich und polisticher massenstrike) résume l'article : C'est le pouvoir qui a dressé les barricades, on ne peut les emporter de front; le militarisme, avec ses prodigieux engins de défense, est invincible; reste à savoir si le triomphe du militarisme n'est pas le prodrome d'une dissolution générale, plus simplement si cette armée immense et devenue bon gré mal gré nationale n'est pas l'avant-garde du prolétariat armé ; une révolution morale se fait lentement, mais sûrement dans la nation armée. La crosse en l'air est en train de devenir un mythe, un souvenir historique, comme les barricades dont la crosse en l'air fait partie. Les gouvernements vont s'apercevoir qu'ils n'ont plus même, en Allemagne du moins, et sauf de petites bagarres sans conséquence, d'armée à opposer au peuple. Ce qu'on appelle, à tort ou non, le matérialisme et l'optimisme marxistes, est le nerf de cet article vibrant.)

— Max Quarck. *Les inspections de fabrique dans l'Allemagne du sud, pendant l'année 1895*. (Monographie des inspections de fabrique ; détails curieux sur les difficultés que rencontre l'inspection. Malgré l'intensité de l'inspection, ont été inspectées en Bavière 18,7 %, dans le duché de Bade 17,9 % des fabriques, soit 80 % de fabriques sans inspection.)

N° 37. — *On danse à Moscou* (récit avec commentaires de la catastrophe du couronnement). L'auteur met en épigraphe ces vers de Platen, vieux de soixante quatre ans et de circonstance tout de même :

Un tel roi, à coup sûr
Un peuple l'eut rarement,
La mort et l'ombre vous piétinent,
Lui ne s'en émeut pas.
On lui raconte l'accident,
Il donne immédiatement un grand bal,
Le roi danse à Moscou.

— S. Haecker. *Le socialisme en Pologne*. (Réponse à l'article de Rosa

Luxemburg. La rédaction du « Neue Zeit » accompagne l'article d'une longue note où est nettement exposée sa ligne de conduite : ni fanatisme de dogme, ni orthodoxie (comme on le lui a reproché) ; porte ouverte à l'indépendance et à « l'individualité », à condition que cette indépendance ne soit pas incohérence et que cette individualité soit originale par quelque endroit. Quant au fond du débat, c'est la question des nationalités chancelantes, débat qui n'est pas près d'être clos : résurrection des morts qui ne sont pas morts autant qu'on le croit, dit S. Haecker ; par-dessus les morts en avant pour le prolétariat universel, semble dire Rosa Luxemburg, autrement c'est retomber dans la petite bourgeoisie. L'abandon de la lutte pour la nationalité polonaise est d'ailleurs, chacun le reconnaît, l'incorporation à la Russie. Cette doctrine trouve encore des hérétiques.)

— E. Bernstein. *La question agraire en Angleterre.* (Ruine fatale du petit paysan et progrès sur ces ruines de la culture intensive. Nombreuses analogies avec le débat agraire en Allemagne. Au fond, ce débat est, en Allemagne, purement théorique. En Angleterre le terrain est plus solide (mais moins large). Les associations coopératives de consommation, peu socialistes d'ailleurs, sont arrivées à des résultats : d'après le congrès récent de Wolwich, plus de 3000 acres de terrain sont sous le contrôle direct des associations. A Manchester, une association de commerçants détient une ferme de 700 acres dont elle tire une rente considérable. C'est une autre forme du landlordisme. Il y a pourtant une différence.)

— Heinrich Schulz. *La tragi-comédie des salaires de professeurs prussiens.* (Salaires de famine des instituteurs prussiens. Ils devraient réclamer le titre de prolétaires. Leur union avec les autres prolétaires est leur seule ancre de salut. Mais comment se fait-il qu'en Prusse comme ailleurs les plus pauvres professeurs soient en même temps les plus pétris de préjugés bourgeois ?)

Pierre Boz.

REVUE DES REVUES

Philosophie et Littérature

La conférence que M. Henry Bérenger a publiée dans l'*Art et la Vie* sous ce titre : la *politique de Lamartine et les générations nouvelles,* renferme un certain nombre de vues intéressantes, dignes d'attention tant par elles-mêmes que par l'importance particulière que semble y attacher l'auteur, porte-parole, affirme-t-il, de toute une génération.

Selon M. Bérenger, « un divorce de plus en plus injurieux sépare depuis quarante-cinq ans, dans notre pays, la politique et les lettres, la pensée et l'action ». Rappelant le souvenir des Châteaubriand, des Lamartine, des Hugo, des Guizot, les candidatures d'ailleurs infructueuses des Balzac, des Vigny (il eût pu ajouter Dumas, Sue, Renan et tant d'autres), il se demande quelle fut l'origine et à quel temps remonte la responsabilité de ce divorce consommé depuis lors entre la pensée et l'action. Il l'attribue d'abord à la génération du second empire, « saturée jusqu'à l'écœurement d'une époque où la ploutocratie et le militarisme corrompaient le sang vital de la France », ensuite et depuis lors à la génération politique de la troisième République, qui cimenta l'alliance de la ploutocratie et du parlementarisme, remplaçant les abeilles par le bonnet phrygien sans changer les âmes, et continuant plus que jamais la politique des affaires, tandis que la littérature revendiquait l'art pour l'art. Ainsi séparées, la politique est devenue un *métier,* tandis que la littérature en est devenue un autre. Toutes deux y ont perdu. L'une a eu Panama, l'autre les *Demi-Vierges.* La France perd son autorité morale et tend à perdre sa supériorité intellectuelle. Au nom de sa génération, M. Bérenger proteste contre « cet infâme divorce de la pensée et de l'action » ; il affirme que c'est son honneur « d'avoir osé restaurer dans le pur diamant de son unité la religion de la vie intérieure ». Il

faut se faire une âme, puis l'imposer aux choses. A ce prix seul, l'effort a quelque valeur, et nous pouvons prétendre à l'action. C'est l'exemple que nous donne Lamartine, poète s'efforçant de réaliser son âme dans l'action politique et sociale, et puisant aux sources profondes de sa conscience l'inspiration si haute et si puissante de ses actes. « Le feu intérieur a tout vivifié, il n'y a plus de désaccord entre l'âme du poète et les actes du citoyen... Pour lui, l'action sera la sœur du rêve ». Là est le grand enseignement de sa politique. « Personne n'est forcé d'entrer dans les affaires publiques, ni de briguer les suffrages du peuple, mais dès qu'on le fait, il faut ne le faire que par devoir, et sous la pression impérieuse d'un idéal intime. »

Lamartine fut ainsi une conscience agissante, comme il disait lui-même, « un cœur qui pressent, qui résume pour ainsi dire en soi les instincts de la grande époque où nous vivons et qui palpite fortement de la vie générale ». Il tomba frappé par son propre idéal. Selon M. Bérenger, c'est sa foi dans la souveraineté absolue du peuple par le peuple, sa croyance au triomphe des bons instincts du suffrage universel, qui de même qu'elle l'avait poussé, soutenu, élevé dans l'action, devait le briser et le précipiter dans l'oubli et le silence. — Lamartine aurait eu le tort de se confier à une démocratie qui ne fût pas dirigée, maintenue, gouvernée par les meilleurs, par une aristocratie. Cette erreur fut sa défaite.

Mieux instruites, les générations nouvelles, affirme en concluant le conférencier, admettent avec Lamartine l'idée d'une « démocratie pacifique et fraternelle », l'idée que le sentiment religieux, affranchi des dogmes, doit pénétrer cette démocratie ; elles admettent que le suffrage universel et l'instruction universelle sont les conditions nécessaires de la démocratie, que les institutions de prévoyance et d'assistance sociales en sont les œuvres essentielles ; elles veulent répandre cet idéal pacifique, ne faire aucune guerre de conquête ni de vanité, s'opposer au développement de la ploutocratie aussi bien que du communisme, assurer un maximum de liberté dans un maximum de fraternité. Mais nous n'admettons plus le dogme de l'égalité absolue. Nous n'acceptons plus la forme purement arithmétique du suffrage universel. Une démocratie n'est pas un désert de sables — elle est une hiérarchie de volontés, qui toutes ont un droit, mais un droit proportionné au gouvernement de l'ensemble. — Le grand problème dans une démocratie, c'est d'organiser cette hiérarchie des volontés libres, d'assurer à chacun son droit et son rang, sans jamais recréer de castes ni de classes, sans jamais oublier que la solidarité fraternelle est le premier des devoirs sociaux. — Ainsi se pose le problème. Et tenter de le résoudre, c'est « préparer à l'œuvre de Lamartine le couronnement qui lui manquait. »

J'ai tenu à exposer en détail les idées de M. Bérenger. Nous assistons, en effet, à une sorte de réveil social de la jeune littérature. Tourmentée par les grandes questions qui sont posées devant elle, par cette agitation même des esprits qu'a excitée en France et dans toute l'Europe la propagande socialiste, la jeune génération littéraire se sent portée, entraînée vers la vie riche et féconde de notre temps. Elle comprend que l'heure est passée de s'amuser aux bagatelles de l'art quintessencié, que les jeux de versification et les amplifications d'habile rhéthorique ne sont plus de ton ni de saison; elle se retourne vers l'époque frémissante et bruissante; elle veut en percevoir le frisson inquiet, en ressentir les vibrations, les exprimer à son tour par les formes de l'art. Ceux qui ont suivi attentivement les dernières manifestations des jeunes — et même des jeunes de la veille ou de l'avant-veille — ont pu observer cette préoccupation, de plus en plus générale chez les écrivains comme chez les artistes sincères, de ce qu'on est convenu d'appeler la question sociale. D'abord elle se manifesta chez quelques esprits isolément; puis des groupes entiers, comme ceux des jeunes écrivains catholiques, ou néo-chrétiens d'inspiration protestante, inclinèrent à l'inquiétude sociale; elle apparut sous la forme violente et absolue d'aspirations libertaires chez les symbolistes, les barrésistes et autres, naguère purement confinés dans le souci de la sensation d'art. Enfin et surtout elle a absorbé toutes les forces vives de la jeune université. Tous ceux qui de près ou de loin sont venus aux lettres, en passant par la forte éducation philosophique ou historique que l'étudiant d'aujourd'hui reçoit ou peut se donner dans nos facultés, n'ont pu échapper au grand courant de la pensée moderne, dirigé par la science et par les aspirations générales de l'humanité présente vers les fins sociales, vers la conception sociologique du monde, reposant sur le grand principe de la solidarité, fondement du monde physique, du monde vivant, du monde moral, de l'univers et des sociétés.

Dans cette agitation nouvelle des esprits, il fallait s'attendre à beaucoup de confusion, de trouble, de désordre. Les uns sont venus franchement, simplement, à l'étude des questions économiques, des solutions proposées par les partis, et ont fait leur choix. D'autres n'ont apporté que des aspirations vagues, de nuageuses rêveries, les grands mots et les amplifications restées sans emploi. Épris de formules vaines, de conceptions littéraires, philosophiques ou esthétiques, ils ont établi des maximes nouvelles, des propositions merveilleuses, forts chacun de sa petite théorie personnelle, et des préceptes de conduite sociale qu'il avait récemment découverts et institués dans ses rapides méditations, et déjà dans leur riche imagination ils entrevoyaient les peuples domptés, les esprits émus, les âmes ébranlées, le monde

miraculeusement transformé. (Je remarque en passant que l'inspiration religieuse et l'inspiration littéraire se sont rencontrées dans une sorte de communion en un idéal évangélique et moral de démocratie paternelle, mue par le sentiment intime.) D'une manière générale ces littérateurs sont restés des littérateurs; ils ont cru qu'il suffisait d'aborder le problème social avec de généreuses pensées, de belles émotions et des phrases simples et sonores. Une fois de plus ils viennent déverser dans la vie leur vague à l'âme. Dans cette union que l'on nous représente nécessaire et féconde de la poésie et de l'action, je crains qu'il n'y ait un malentendu, et je voudrais ici le dénoncer nettement.

Il fut un temps, le temps même de Lamartine, des révolutions de 1830 et de 1848, où il suffisait peut-être de quelques grandes *idées,* qui n'étaient que des idées, pour satisfaire ce que l'on appelle d'un mot bien imprécis et inexact : la démocratie. Le vieux fonds des principes de la révolution alimentait la vie intellectuelle des meilleurs esprits : ce fut la grande époque du libéralisme, qui d'ailleurs au pouvoir allait s'affirmer le parti de la doctrine, de l'autorité et de la réaction. Le sentiment chrétien, l'esprit évangélique toujours vivace et renaissant, soutenait et inspirait d'autres esprits éminents; enfin quelques intelligences plus vastes, plus ouvertes, mêlaient à ces idées de liberté, à ces sentiments de fraternité religieuse, une préoccupation plus vive de l'émancipation populaire, tout au moins de son affranchissement politique. Les vrais démocrates, trop en avance sur leur temps, concevaient un ordre social nouveau, une organisation rationnelle du travail, sans avoir suffisamment médité les moyens de réalisation. Ce vague des idées, cette agitation ondoyante, cette rhétorique sonore de sentiments imprécis, cette indétermination des desseins et des plans, étaient, ont été toujours particulièrement propres à recevoir la forme littéraire, à inspirer les grands élans lyriques et les effusions oratoires. Je ne nie point d'ailleurs l'importance et l'intérêt de ces débordements d'idéalisme et de sentimentalisme. Ils créent des courants plus ou moins superficiels; ils purifient l'atmosphère intellectuelle; ils inquiètent; ils laissent dans l'attente de nouveautés; ils causent un trouble salutaire.

Mais le danger est que, faute d'avoir pris nettement position dans la mêlée sociale, d'avoir choisi avec réflexion telle ou telle solution des questions posées, ces littérateurs de pensée haute et d'âme généreuse se laissent arrêter dès les premières difficultés entrevues. Conservateurs et aristocrates d'instinct, ils s'étonnent, ils s'effarent des conséquences de cette agitation des esprits qu'eux-mêmes ont entretenue et nourrie. Ils n'avaient pas prévu telles ou telles réalités; ils n'avaient pas entrevu les effets nécessaires, les aboutissants logiques

de leur compassion sociale, de leur sympathie pour les humbles. Instincts et habitudes les retiennent dans un monde qu'ils combattent d'imagination et d'idéologie au nom d'un peuple qui ne sut leur inspirer qu'un sensible et miséricordieux intérêt. D'autre part, trop confiants en la valeur supérieure de l'intelligence en matière de gouvernement, de leur intelligence particulièrement, ils sont trop portés à s'imaginer que la raison est le seul et grand instrument de la direction des sociétés humaines, sans s'apercevoir que chez l'homme l'intérêt est merveilleusement habile à parer ses désirs et ses satisfactions des apparences de la souveraine raison. Ils ne veulent pas voir que le progrès humain est déterminé autant par les conditions du milieu économique, par la transformation naturelle des modes et ressources de la vie matérielle, que par la volonté et la raison des intelligents. Et enfin, ignorants des réalités économiques, ils restent timides, hésitants, apeurés. Ils ne sont que des voix qui vibrent, non des volontés agissantes.

Cette prévention n'a été que trop justifiée au cours de ces dernières années. Nous avons vu les *cigognes* entrer dans la vie politique. La voix harmonieuse s'est tue. L'annonciateur, celui dont les générations nouvelles devaient recevoir l'évangile des temps nouveaux, est devenu un des pâles suffragants de toutes les majorités opportunistes. Pas une fois sa voix ne s'est élevée, au nom des misères sociales, contre les « riches et les puissants ». Nous avons entendu les déclamations élégantes des hommes de l'action morale. Tous sont venus porter la bonne parole sociale. Ils ont médit, eux, des mauvais riches, des trop puissants ; poliment, galamment, ils les ont priés de faire quelques sacrifices charitables et compatissants à la misère, au travail, qui réclame la vie et la lumière. Cela était joliment dit. Ceux-là même que l'on sollicitait applaudirent. Ils allèrent un peu plus souvent aux bals de charité. Non, de tout ce monde angoissé de la littérature et de l'art, pas un n'a osé embrasser sa pensée tout entière, soutenir jusqu'au bout tout son effort. Ce fut un avortement misérable. Et cela ne nous a valu rien de plus que les lamentations à tant la ligne de François Coppée, concurrence bien achalandée aux effusions pleurardes de Mme Séverine. Quand il s'est agi de l'instruction du peuple, de secourir, non plus les corps, mais les esprits, suivant la formule consacrée (c'est là une cause chère à M. Bérenger), même impuissance radicale. De tous ceux qui ont osé critiquer notre système d'instruction, revendiquer la liberté entière des esprits et des idées dans l'enseignement, pas un n'a affirmé hautement sa croyance, pas un n'a tenté l'effort nécessaire pour rallier à lui l'opinion publique mieux éclairée. Agitation de surface, et rien de plus, parce qu'aucun de ces prétendus réformateurs, de ces apôtres d'idéal,

ne désire vraiment l'affranchissement absolu du peuple, parce que, contents de satisfaire leur âme, ils veulent des réformes pour la gloire et l'estime de les proposer et de les défendre, mais non vraiment dans l'intérêt et pour la satisfaction légitime du peuple. Les idées les tentent, et non leur réalisation; le dessein, et non les moyens et la fin. Mais le peuple est las d'être bercé de phrases creuses et d'idéaux impuissants. Il est las de la compassion même esthétique, et de la sympathie même intellectuelle. Il n'attend rien de la charité, de la bonté d'âme, de la volonté raisonnable de ceux qui actuellement se prétendent ses maîtres ou se croient ses supérieurs ; il revendique ses droits. Il a droit à la vie, à la pensée, à la lumière des choses, aux vérités de la science, aux jouissances de l'art et de la beauté. Il a conscience de sa force ; il n'implore plus ; il n'espère plus ; il réclame et il veut. Les beaux parleurs qui ne l'aiment point sincèrement n'ont rien à faire auprès de lui. Il accepte des conseillers aptes à le servir ; non des directeurs qui prétendent le diriger sans contrôle au nom de l'on ne sait quelle raison bourgeoise, philosophique ou livresque ; ni des habiles qui l'endorment sous les phrases artificieuses et lui cachent la réalité des choses. Les poètes et les rhéteurs ne sont que des instruments harmonieux, lors même qu'ils vibrent d'un frisson intime et profond. Ce qu'il faut surtout à la société moderne éprise d'ordre et de clarté, ce sont de puissants et patients calculateurs.

Là, et là surtout, est le malentendu. Notre société moderne étouffe sans âme, parce qu'elle subit de toute part les dominations matérielles, qui l'étreignent et l'enserrent ; parce qu'elle se démène sans fin dans l'inquiétude du lendemain, et ne reçoit nul avantage de son formidable labeur désordonné. C'est dans l'âme et l'esprit que nos intellectuels voient le mal, le mal moral ; car « la question sociale est une question morale » ; et le mal en vérité est ailleurs : dans la concurrence effrénée des vies, dans le rude et inutile effort pour l'existence (à peine), dans le désordre et le gaspillage des forces économiques, dans l'oppression de fait naturelle et inévitable de la richesse acquise, dans l'antagonisme universel des forces de travail et d'activité. N'en déplaise aux poètes, la vraie question serait plutôt une question de chiffres qu'une question d'âmes. Avant de faire des individualités fortes et solidaires, il faut des individus libres dans des groupes organisés. Cette liberté dans l'organisation la plus rationnelle, la plus adaptée aux conditions du milieu économique, c'est notre dessein, notre objet. Et c'est pourquoi notre propagande est seule à la fois précise, déterminée, riche d'idées et riche d'émotions, hautement éducatrice ; son idéal plonge en pleine réalité vivante, et c'est un idéal d'ordre, d'harmonie, d'accord universel pour la vie, la vie épanouie de tout l'être dans la force et la beauté des choses.

Autres sont donc actuellement le domaine de la littérature et celui de l'action, en ce sens que si la littérature peut s'enrichir des frémissements de la vie universelle, elle ne saurait apporter à l'action que de l'enthousiasme et des émotions esthétiques; tandis que l'action, si belle que soit la forme par laquelle elle s'exprime, doit rester précise, réfléchie, concrète, ordonnatrice, positive et réelle. Le danger serait au contraire qu'ici les mots vinssent prendre la place des choses, et que de belles phrases tinssent lieu de réalités tangibles. Plus utile serait à l'heure actuelle l'obscur artisan de quelque association utile de travailleurs, solidairement groupés pour leur émancipation, que le poète au verbe enchanteur qui exciterait dans les foules charmées l'émotion la plus vive causée par les belles formes. Celle-ci passera, car elle ne touche pas au fonds réel des intérêts annoncés et des nécessités sociales. Pour avoir des âmes, faisons des hommes, et ce ne sont pas des hommes que des êtres accablés sous le poids des lourdes et stériles besognes, et qui n'ont d'horizon ici-bas que l'espoir à peine certain du pain et du gîte quotidiens. Poètes qui ne vous nourrissez que du pain intellectuel, l'homme qui a faim, qui a peiné et qui sue, n'a pas le temps de vous écouter !

Albert Livet.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

Le mois de juin a été instructif. Au début, de grands débats politiques qui ont montré la nouvelle orientation des partis. A la fin du mois, le grand débat économique et social qui s'est livré à propos des projets de modification à apporter à la loi concernant le travail des femmes et des enfants dans les manufactures.

Les deux interpellations de Rivet et de Jaurès ont eu un grand intérêt. La première visait certaines intempérances monarchistes de langage de M. Mathieu, nommé récemment archevêque de Toulouse. Le prélat libéral et républicain (d'après M. Poincarré et le gouvernement) venait de manifester (à propos d'un des nombreux sacrements que distribue l'Église — moyennant finances) son respect de souple courtisan et ses espérances en faveur d'une restauration devant un des membres de la famille d'Orléans. Si le ministère avait voulu, il eût suffi de rapporter le décret qui investissait M. Mathieu. Et M. Mathieu eût été ainsi rappelé d'une façon sensible aux convenances et au respect du gouvernement établi. Mais M. Méline est un homme doux; il ne ferait pas de mal à une mouche... cléricale. Et puis, ces mouches-là se posent en essaims compacts sur certains objets douteux. Il ne fallait donc pas les décourager; car le ministère en a besoin et il les attire.

En développant son interpellation au sujet du récent mouvement préfectoral, Jaurès a eu l'occasion de prouver que d'une part les préfets les plus rétrogrades avaient reçu de l'avancement et que de l'autre côté les préfets républicains avaient été mis en disgrâce. Il a été question de M. Doux et de son répertoire de malices, de violences et de mensonges réactionnaires. M. Doux a été honoré d'une distinction flatteuse: il a été spécialement attaché à la personne et au département de M. Barthou. Être le serviteur direct d'un ministre, voilà de quoi flatter singulièrement ceux qui aiment porter livrée.

A ce sujet, le ministre a répondu qu'il ferait au socialisme une guerre sans relâche, acceptant pour cette guerre le concours de tous les hommes d'ordre. Et ces derniers n'ont pas manqué à l'appel; un rallié a déclaré que ses amis soutiendraient le gouvernement et un vieux représentant de l'intransigeance royaliste est venu sacrifier la

fleur de sa virginité politique sur l'autel de la conservation sociale, en affirmant que le parti royaliste soutiendrait M. Barthou, l'inventeur du sérum antisocialiste.

Pendant que le parti socialiste contraignait ainsi le ministère à de telles déclarations et à l'acceptation de tels appuis, le grand parti radical étonnait encore une fois la France par la virilité de son attitude. Les cléricaux, enhardis par leurs amis du ministère, essayèrent, malgré les arrêtés municipaux, de forcer les portes des églises et d'envahir les rues de leurs cortèges nasillards. Par une heureuse coïncidence, MM. les commissaires de police, fonctionnaires qui dépendent en grande partie du ministère de l'intérieur, ne s'aperçurent de rien; ces messieurs, comme par hasard, étaient allés se promener dans un quartier différent, et ils furent surpris par l'événement. M. Bazille, député radical de Poitiers, doit interpeller depuis quinze jours! Il sort à demi du fourreau et rengaîne tout de suite son interpellation avec des poses menaçantes; mais Barthou, un peu ému au début, se rassure, car il a bien vu que le grand sabre radical n'est qu'un sabre de bois.

L'événement capital du mois a été un débat théorique engagé à propos de la délibération sur la proposition de loi relative au travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels. Jules Guesde a pris la parole dans la discussion générale pour démontrer que les grands progrès réalisés, dit-on, par cette loi, se réduisent à fort peu de chose, puisque les prescriptions les plus importantes restent inappliquées. Le député de Roubaix (séance du 15 juin) cite une foule de faits empruntés à la région industrielle du Nord, lettres émanant d'ouvriers qui indiquent la distribution du temps dans les usines où ils travaillent : d'après ces affirmations, que les patrons intéressés ont, du reste, contredites quelques jours après, les journées atteignent souvent une durée de 13, 14, 15, 16, 17 heures par jour. Puis, Guesde accumule les citations extraites des rapports mêmes des inspecteurs du travail, connus cependant pour leur humeur accommodante ; ce sont des enfants de moins de treize ans non munis du certificat d'études qui travaillent pendant un nombre d'heures exagéré et illégal (la durée maxima de la journée, d'après la loi, doit être de 11 heures). D'autres sont occupés la nuit, malgré le texte formel. Et cependant, on avait jugé indispensable de mettre un arrêt à cette sorte « d'anthropophagie patronale », qui épuise les jeunes générations, obligées, pour ne pas mourir de faim, de subir un travail malsain et monotone. Si la loi n'est pas sérieusement appliquée, c'est parce que la société est divisée en classes antagonistes, c'est parce que la classe qui possède les moyens de production se trouve par cela même maîtresse de l'autre et toute-puissante sur le gouvernement. Par suite, on voit les ministres piétinant la légalité même, entravant l'exé-

cution ou amoindrissant la portée de la loi. C'est M. André Lebon, ministre, assurant à Tourcoing aux délégués du grand patronat du Nord, que des instructions sont données aux inspecteurs du travail pour qu'ils usent d'une grande tolérance, etc. Puis, Guesde raconte l'histoire du jeune enfant belge tué dans le peignage Motte, à Roubaix. Un procès-verbal de l'accident est dressé ; l'acte de décès porte quatorze ans et demi. Or, la municipalité socialiste de Roubaix s'informe en Belgique ; elle se procure l'acte de naissance de l'enfant, qui n'avait encore atteint que l'âge de douze ans huit mois et qui était entré à l'usine avant onze ans. Preuve de la légèreté de l'inspection ou de la culpabilité des autorités judiciaires et administratives associées pour commettre un faux.

Les pénalités sont ridicules. Le patron a intérêt à violer la loi et à se laisser condamner, s'il est pris. Les 100,000 infractions à la loi relevées par les inspecteurs se sont traduites par 23,336 francs d'amende, soit (y compris l'aggravation de la peine, en cas de récidive) par une amende moyenne de cinq sous par infraction. Ces condamnations ne sont, du reste, pas inscrites au casier judiciaire, tant la conscience bourgeoise est indulgente à ces délits : « un lapin tué en période défendue, un lièvre abattu sans permis de chasse, cela doit figurer au casier judiciaire ; mais des femmes, des enfants torturés contre la loi dans les ateliers capitalistes pour en extraire du profit ne sauraient être assimilés à de pareils délits ni entraîner la même tache infamante ».

Guesde conclut son âpre discours en réclamant : l'élection par les ouvriers du personnel inspecteur ; la suppression des pénalités spéciales si légères et le retour pur et simple au code pénal ; la création d'une juridiction spéciale dans le genre des conseils de prud'hommes ; l'interdiction formelle du travail pour les enfants au-dessous de 14 ans sans aucune exception (comme cela existe en Allemagne) ; la journée de huit heures ; le repos ininterrompu de trente-six heures par semaine (comme en Angleterre) ; l'interdiction du travail avec maintien de salaire à toutes les femmes employées dans l'industrie un mois avant et un mois après leurs couches ; l'interdiction des pratiques religieuses dans l'intérieur des établissements visés par la loi. Il termine par une péroraison puissante. Les classes opprimées vous demandent des réformes d'ordre pratique qui ne soient point des trompe-l'œil. Elles ne réclament pas de vous la transformation socialiste de l'ordre économique. Pour cette œuvre, le peuple n'a pas besoin de votre aide ; car les assemblées ne sont que des Chambres d'enregistrement ; elles interviennent seulement quand la Révolution est faite ; elles la consacrent par des lois.

Ce discours vibre au milieu de la multiplicité des détails d'une pitié douloureuse. On y perçoit la meurtrissure d'une sensibilité en

révolte. Car Guesde nous paraît avant tout un sensitif et un émotif. L'impitoyable dialecticien ne vient en lui qu'ensuite.

Le comte de Mun prend aussitôt la parole. Il est d'avis de perfectionner la loi de 1892, de donner à l'inspection plus de force et d'autorité; mais il tient surtout à combattre la doctrine funeste, à son avis, qu'avec le régime capitaliste aucune réforme ne peut être vraiment efficace, parce que ce régime est corrompu dans sa source par l'exploitation capitaliste, c'est-à-dire par le prélèvement de la plus-value sur le travailleur. C'est là la théorie de Marx : « Je n'entends pas reprocher à cette doctrine son origine allemande. C'est un argument que je ne trouve pas sérieux. » (Ceci est probablement à l'adresse de M. Bourgeois.)

Les arguments de M. de Mun contre la théorie de la plus-value sont les suivants : 1° Si l'ouvrier ne reçoit pas la pleine valeur de son produit, s'il ne peut pas avec son salaire racheter le produit de son travail, c'est parce qu'il faut payer la matière première, l'usine, la machine, rétribuer l'intelligence directrice, prélever des fonds de réserve pour l'amélioration de l'outillage et pour parer aux aléas de l'affaire. — Tous ces prélèvements faits, il reste l'intérêt du capital et les bénéfices de l'entreprise. Voilà, d'après les socialistes, ce qui est abusif. Mais, dit M. de Mun, le capitaliste apportant à la production un élément indispensable, dont il est le possesseur, mérite une rétribution. Si le capital ne reçoit plus d'intérêt, il n'y aura plus de capitaux, et l'industrie s'arrêtera.

2° Les bénéfices de la classe capitaliste, les sommes consacrées à la rétribution même des possesseurs des capitaux, sont bien moindres qu'on ne se l'imagine. Il y a des industriels qui réalisent de gros bénéfices ; mais d'autres sont en perte. Dans ce dernier cas, c'est le travail qui exploite le capital. La loi de Marx serait renversée. D'une façon générale, pertes et bénéfices se compensent ; l'attribution aux ouvriers des sommes destinées au capital n'augmenterait leur salaire que dans une très faible proportion, si toutefois elle était compatible avec l'existence même de l'industrie.

3° Comment fonctionnera la société collectiviste ? A cet égard, l'incertitude et l'obscurité règnent dans vos esprits. « Je lis attentivement la *Revue Socialiste*, et en particulier les articles très intéressants que M. Georges Renard a consacrés à l'exposé du collectivisme. J'ai lu aussi les études où M. Jaurès a apporté au service de sa cause l'effort de sa plume après celui de sa parole, et il m'a paru que tous deux, s'ils n'étaient pas troublés eux-mêmes, laissaient leurs lecteurs profondément troublés ». Les socialistes ne veulent et ne peuvent préciser ce plan d'organisation. Ils objectent : Est-ce que à la veille de la Révolution de 1789, quelqu'un aurait pu dire ce qu'allait être la société du lendemain ? — M. de Mun répond : La Révolution a moins

changé l'organisation sociale qu'on ne croit, la société moderne n'a pu se fonder et vivre que parce que « elle a retenu de l'histoire, de ses développements successifs et des habitudes séculaires de la nation, des éléments de durée qui lui ont permis de subsister, de grandir, et de se fortifier. Il n'y a rien de pareil dans la transformation radicale que les socialistes nous offrent, et c'est pourquoi elle ne peut être qu'une conception chimérique ou une révolution d'un jour, sans autre lendemain qu'une inévitable réaction ». Voilà résumés dans toute leur force les arguments de M. de Mun. L'orateur catholique termine son discours par une fort belle péroraison, dans laquelle il fait appel à l'esprit de justice et de progrès pour l'amélioration de la condition des ouvriers et pour la réparation des injustices sociales.

Il y a plaisir à discuter avec M. de Mun, dont la forme élevée, l'argumentation courtoise, l'information exacte, se joignent à une compréhension convenable de la doctrine.

Jules Guesde improvisa une de ces maîtresses réponses, dont il a le secret. Le mouvement en faveur de la protection du travail, la conférence de Berlin sont des conséquences de la propagande socialiste chassant enfin les puissants de leur quiétude égoïste. Le socialisme ne fait point fi des réformes pratiques, comme semblait l'insinuer M. de Mun en opposant l'esprit de réforme à l'esprit de la Révolution sociale. Au contraire, ce sont les congrès ouvriers nationaux et internationaux qui ont d'abord formulé les réclamations considérées par le prolétariat comme réalisables dès aujourd'hui. L'appel aux sentiments de justice des patrons est vain; car la responsabilité des individus n'est pas en cause, mais seulement celle du régime. Les hommes ne peuvent rien; car si vous croyez que le bon patron peut, de sa volonté, supprimer les iniquités du régime, alors vous faites apparaître comme singulièrement criminelle et révoltante la conduite du mauvais patron. Vous justifiez la colère, la haine dirigée contre lui. Puisque lui seul est coupable, non le régime, puisque c'est lui qui torture les femmes et les enfants, ne comprenez-vous pas que vous légitimez presque les actes de vengeance individuelle et déterminez chez l'ouvrier un état d'esprit favorable au développement de l'anarchie. En ce qui touche la critique de la doctrine de la plus-value, Guesde répond que les socialistes ne nient point la légitimité des dépenses faites pour la rétribution des travailleurs qui ont créé la matière première ou construit l'usine, pour la rémunération du travail de direction ou les prélèvements opérés en vue de créer un fonds de réserve ; mais ces dépenses organiques faites, les millions distribués aux actionnaires oisifs, ignorant même les détails de l'affaire, résultent bien d'un prélèvement exercé sur le travail des non-possédants. Les capitaux ne sont pas créés par les capitalistes, mais par les travailleurs. Actuellement, l'épargne du capitaliste

qui accumule les produits du travail d'autrui est nécessaire pour fournir à l'industrie un élément indispensable ; mais, dans l'ordre collectiviste, l'accumulation préalable, au lieu de se faire par le capitaliste et à son profit, sera une fonction sociale exercée par la nation elle-même, qui mettra de côté chaque année une partie des valeurs créées afin de les employer à une nouvelle production.

Par là disparaît même l'apparente utilité du capitaliste.

Sur le deuxième argument de M. de Mun, justifiant les prélèvements du capital par les risques courus, Guesde répond que, si ces risques existent pour l'individu dans l'organisation concurrentielle d'aujourd'hui, ils n'existent pas pour l'industrie prise en bloc ni pour la classe capitaliste en bloc, dont la richesse générale ne fait qu'augmenter. Dans une société à production marchande, le bénéfice est le fait normal, puisqu'on ne produit que pour le profit. S'il nous est permis ici de nous citer nous-même, renvoyons à un article publié dans la *Jeunesse socialiste* (avril 1895), dans lequel cette objection est discutée avec détails.

La troisième objection de M. de Mun relative à l'impossibilité de fixer dès maintenant le fonctionnement d'une organisation collectiviste est réfutée par Guesde avec une supériorité et une éloquence puissantes. Il ne s'agit point d'écrire un roman utopique sur la société future — œuvre vaine et vide — mais de comprendre que le collectivisme sera non pas une sorte de renversement ou de bouleversement de l'ordre économique, mais au contraire le résultat de développements successifs, lentement accumulés, c'est-à-dire l'héritage du passé, la conséquence même de l'évolution de la technique et de la production ; c'est, comme le dit Deville quelque part, le couronnement nécessaire, le stade ultime de l'évolution économique en cours. La Révolution collectiviste ne consistera point en une rupture brusque avec le passé, en une sorte de création *ex nihilo;* elle comportera tout simplement l'élimination des actionnaires et du patronat devenus inutiles dans les branches d'industrie qui auront subi la transformation en grande exploitation capitaliste ; mais cette élimination faite, toute la croissance technique créée par le travail des siècles et l'effort des générations sera conservée au profit de tous.

La discussion des détails de la loi continuait paisiblement lorsque, à propos de l'amendement réduisant à huit heures la journée de travail, M. Deschanel jugea à propos d'intervenir et de ranimer le débat théorique. La vieille économie politique classique et libérale du *laisser-faire* et du *laisser-passer* est caduque et fausse ; mais, comme le socialisme de Marx n'est qu'une déduction des principes d'Adam Smith et de Ricardo, le socialisme lui aussi se trouve frappé de caducité et de fausseté. Le jeune orateur du centre critique à son tour la loi de la valeur et de la plus-value sans rien ajouter que des redites

moins élégantes aux objections si vigoureuses de M. de Mun. Puis, se tournant vers ce dernier, il donne lecture du programmes de réformes des cercles catholiques d'ouvriers et oppose une page de M. d'Haussonville dans lesquelles l'orléaniste académicien semble prouver le caractère utopique et irréalisable de ce programme. C'est ainsi que M. Deschanel termine son discours en nous abandonnant devant le trou béant du vide théorique; n'adoptant ni le socialisme, ni l'économie classique, ni le programme des cercles catholiques, on ne sait plus quelle est sa pensée. Peut-être n'en a-t-il point? A certaines échappées, on croit reconnaître quelques réminiscences des lieux-communs, des pétitions de principes ou des tautologies qui forment tout le bagage scientifique de Bastiat, le plus bavard et le plus vain des économistes. Au point de vue pratique, on rencontre quelque trace de sympathie pour la coopération. La mousse légère de l'argumentation Deschanel n'était point encore dissipée: l'infatigable Guesde se lève et demande deux heures pour répondre.

La suite de la discussion fut renvoyée au 25 juin.

Ce troisième discours prononcé par le député du Nord dans une sorte de lutte contre lui-même et contre ses forces lassées, au milieu des interruptions et des sottes plaisanteries des centres, a fait à certains témoins de la scène une profonde impression. Le grand convaincu a voulu ramasser comme en un seul effort toute la partie économique du socialisme. Il montre la filiation entre Marx et Ricardo, Turgot, Adam Smith, véritables savants voués à la description des phénomènes économiques qui se produisaient sous leurs yeux, réfute vivement la doctrine qui fait dériver la valeur de la rareté et non du travail, montre le bien-fondé de la théorie de la plus-value, en corrigeant d'importance les pontifes de l'économie politique qui critiquent le *Capital* de Karl Marx et avouent en même temps n'avoir jamais lu ni compris l'ouvrage du penseur allemand. S'autorisant d'une phrase de Deschanel, d'après laquelle la production ne peut exister que si le travail mort et cristallisé s'offre au travail vivant sous forme de capital, il en tire l'aveu involontaire qu'il existe deux classes: celle qui détient le travail mort — le capital — et celle qui travaille. — Mais même en supposant que le travail mort ait été réellement accompli par son possesseur (ce qui est généralement contraire à la réalité), pourquoi ce travail mort qui a déjà été rétribué dans le passé vivrait-il et s'accroîtrait-il sans cesse aux dépens du travail vivant? Et ici Guesde cite une intéressante statistique empruntée à l'ouvrage célèbre de *Gronlund : The coopérative Commonnwealth;* l'exemple de l'État de Massachussets prouve que la part du capital (dans le partage des produits) atteint 48 à 50 % de la part du travail, de sorte que, par la suppression de l'exploitation capitaliste, les salaires seraient

doublés. — La suppression de cet antagonisme résultera de la réunion dans les mêmes mains du capital ou moyens de production et du travail; c'est là précisément l'objet et la justification du collectivisme.

Après une digression sur Babeuf, Jules Guesde donne la théorie de son école en ce qui touche à l'interprétation de la Révolution française : Cette grande transformation sociale était nécessaire pour briser les liens corporatifs et les multiples entraves qui empêchaient la grande production capitaliste et scientifique de prendre son essor. Les socialistes de l'école marxiste ne s'épuisent ni en critiques ni en éloges au sujet de la Révolution de 1789; ils classent les phénomènes, s'efforcent de comprendre les conditions et les nécessités de leur apparition, cherchent volontiers dans les besoins économiques et les transformations de la technique et de l'outillage la raison profonde des changements de politique. Ils rendent donc justice aussi bien à la grande œuvre nécessaire accomplie par les révolutionnaires de 89-93 qu'au rôle social, civilisateur, conservateur de la culture gréco-romaine rempli par l'église au treizième siècle contre la barbarie des hommes de guerre. De même aujourd'hui, de nouveaux faits se sont produits, des questions ardentes se posent à l'anxiété des hommes; ce n'est plus des formules vieillies de l'église ou de la Révolution, qui ne correspondent plus aux besoins contemporains, que l'on fera sortir la solution. Cette solution nouvelle amenée par l'état économique nouveau, c'est le collectivisme, qui résulte de la concentration des capitaux et des entreprises, de la diminution du nombre des petits et moyens producteurs et de l'augmentation du prolétariat. « C'est notre armée, elle augmente tous les jours; c'est la marche même du régime capitaliste qui nous la recrute; et comme vous lui avez mis dans la main le suffrage universel et que vous n'êtes pas de taille à le lui reprendre..., rien que par cette arme légale elle deviendra fatalement et avant peu la maîtresse du pouvoir, maîtresse de la République, et alors, non plus au bénéfice de quelques agioteurs, mais au bénéfice de l'ensemble des travailleurs, elle procèdera comme il a été procédé à la fin du siècle dernier par cette Révolution dont vous essayez de vous couvrir ; elle déclarera biens nationaux les chemins de fer, les mines, les usines, la grande propriété terrienne, tout ce qui, en un mot, est devenu le monopole d'une minorité oisive qui représente non pas l'intérêt de la nation, mais l'exploitation de la nation. Ai-je été clair, M. Aynard ? ».

Guesde présente ensuite une haute et solide démonstration aussi documentée et aussi forte que possible, de son amendement tendant à introduire la journée de huit heures. Nous ne la résumerons pas faute de place. Il termine par un magnifique développement dans lequel, répondant particulièrement à de Mun, il montre bien tout ce

que l'ouvrier gagnera à l'organisation collectiviste : certitude de vie tranquille et de travail; substitution dans l'atelier de la République à la monarchie patronale; perfectionnement du machinisme qui mettra hors de l'atelier les heures de travail et non plus, comme aujourd'hui, des hommes n'ayant que leur travail pour vivre; suppression du prélèvement capitaliste évalué à 50 °/₀; abolition du gaspillage insensé de forces au sein de la concurrence et de l'anarchie capitalistes d'aujourd'hui. « Les prolétaires, selon le mot de K. Marx, n'ont à y perdre que leurs chaînes ».

A ces mots, notre vaillant ami interrompt son discours, vaincu par la fatigue que sa voix défaillante trahissait déjà par instants. Hâve, décharné, usé par une vie de luttes, il cède la tribune à M. Aynard. A la place de l'incarnation dolente de ce prolétariat martyr des enfers industriels du Nord, on voit venir le banquier de Lyon, gros, gras, joufflu, en bel état d'embonpoint, cossu et riche bourgeois, décoré, cela va sans dire. Cet homme, bien nourri, a le sourire sur les lèvres, il s'épanouit, s'étale, fait de l'esprit comme après un bon déjeuner. Il est content de lui. C'est le successeur de M. Léon Say, le représentant de l'économie politique orthodoxe, dont Karl Marx signalait il y a déjà longtemps « l'optimisme béat ».

Optimiste, il l'est; que vient-on parler de misère, semble-t-il dire. — Il n'y a pas de misérables ou fort peu. Tout le monde est heureux comme moi; tout est bien; ce sont ces farouches socialistes qui ont inventé la misère pour se faire élire députés. — L'enthousiasme fut grand; Sancho Pança avait réconcilié la droite et les centres dans la lourde paix de l'égoïsme bourgeois.

Nos lecteurs nous en voudraient si nous ne terminions promptement cet article, poussé jusqu'à des longueurs inusitées à cause de l'importance de la grandeur presque tragique de ce heurt théorique, — prélude probable des luttes sans pitié de demain. — Disons seulement que l'amendement capital déposé par Guesde et Vaillant relatif à la fixation à huit heures de la durée du travail des ouvriers et ouvrières adultes, et décidant que la durée du travail du jeune ouvrier de treize à vingt ans ne pourrait excéder la moitié de la journée normale de huit heures, a été repoussé dans sa formule générale (après une savante et solide intervention de Vaillant réfutant Aynard) par 152 voix contre 392. Nos amis ne comptaient point sur le succès; mais, par ce retentissant débat, ils ont éveillé dans bien des esprits la curiosité des problèmes sociaux et des solutions socialistes, et accompli un de ces actes de haute propagande, qui préparent l'avenir, c'est-à-dire la déchéance d'une bourgeoisie incapable désormais de comprendre.

Docteur A. Delon.

CHRONIQUE THÉATRALE

Théatre de l'Œuvre : *Les Soutiens de la Société,* pièce en quatre actes, de M. Henrik Ibsen, traduction de MM. Pierre Bertrand et Edmond de Neveu.

Il ne faut pas juger Ibsen d'après cette œuvre, qui, au dire de ses admirateurs, n'est pas parmi les meilleures qu'il ait composées. Elle ne contient pas la philosophie du dramaturge norvégien ni aucune philosophie particulière. C'est simplement une satire généreuse, naïve et gauche contre l'hypocrisie sociale, contre les professeurs de vertu qui ont édifié leur situation sur le mensonge, la rouerie, la fausseté, contre ceux qui se font entourer d'un respect d'autant plus éclatant qu'ils se sentent secrètement plus méprisables.

Le consul Bernick est un personnage considérable dans sa petite ville de province ; il est riche, il est armateur, il fait construire des chemins de fer ; on l'estime, on le vénère, ou admire son honnêteté, sa piété ; on l'écoute béatement, lorsqu'il parle de morale. Or, ce Bernick est un gredin. Jadis — admirez en passant ce trait de mœurs norvégiennes — jadis il eut une liaison avec une actrice... Il y a peut-être dans Paris plusieurs hommes en vue et très haut placés qui, dans leur jeunesse ou même leur âge mûr, ont quelque peu fréquenté les coulisses et chiffonné de jolis corsages ; leurs adversaires les plus acharnés seraient mal venus à leur reprocher ces fantaisies ; mais là-bas, en pays protestant, peccadille d'amour est crime, et Bernick, ambitieux, soucieux de son avenir, a compris la nécessité de cacher sa conduite. Il s'est arrangé pour rejeter la faute sur un autre qui, je ne sais pourquoi, a consenti à l'endosser gaillardement : complaisance admirable, sublime sacrifice, car le coupable supposé, un certain Johann, est réduit à s'expatrier, à aller vivre en Amérique. Ah ! la Norvège veille jalousement sur la vertu de ses actrices ! A la vérité Bernick a bien encore autre chose sur la conscience : débarrassé de sa liaison, il s'est empressé d'épouser une femme riche ; il a puisé un peu trop librement dans une caisse qui n'était pas la sienne ; il intrigue pour faire passer une ligne de chemin de fer tout près du terrain qu'il vient de faire acheter sous main, afin de profiter en secret de la plus-value que le terrain acquerrait ainsi ; enfin voici mieux : il laisse naviguer un de ses bateaux, l'*Indian-Girl,* une vieille carcasse vermoulue, qui sombrera au premier

gros temps avec ses dix-huit hommes d'équipage : mais cargaison et navires sont assurés et, ma foi! une bonne prime d'assurance vaut bien l'assassinat de dix-huit marins.

La fortune du consul Bernick semble donc solidement assise grâce à toutes ces infamies ténébreuses, lorsque soudain arrive d'Amérique, après quinze ans d'exil, Johann, le faux coupable, le bouc émissaire des péchés du consul. Il est las de l'étranger : il est las de la réprobation qui pèse injustement sur lui; il veut pouvoir relever la tête dans sa patrie comme il en a le droit: il demande à Bernick d'avouer enfin la vérité. Pourquoi ce repentir de générosité, pourquoi cette revendication légitime, mais tardive ? c'est un point que l'auteur a négligé d'éclaircir. Mais cette exigence imprévue amène de la part de Bernick une réponse intéressante. Il est éperdu, ce Bernick; il est stupéfait; et il trouve sur-le-champ une forte réplique : il prie qu'on lui laisse ses biens, ses revenus, ses places et surtout la considération dont il jouit depuis si longtemps; et, s'il demande tout cela, ce n'est pas pour lui-même, ce n'est pas pour quelques vains avantages personnels, c'est parce qu'il ne faut pas déshonorer en sa personne un homme si estimé, c'est parce qu'il ne faut pas ébranler un soutien de la société. Et en effet un tel mobile a dirigé toute sa vie. Constamment il a caché sa bassesse : c'était pour qu'il y eût dans la ville un homme qui parût noble et pur et qui pût être proposé en exemple ; il a épousé une riche héritière, au mépris d'un autre amour : c'était pour relever sa maison de commerce à laquelle il se devait et dont la prospérité est un élément de beauté pour la société; il a été fourbe, cupide : c'était moins par égoïsme que pour obtenir la puissance nécessaire à un robuste soutien de la société. Sa thèse est que son hypocrisie est légitimée par l'intérêt général.

Oh ! la belle théorie, que nous connaissons bien! Il n'est pas de jour où les gouvernements et les classes dirigeantes ne l'emploient. Eh quoi ! vous voulez poursuivre tel personnage qui a commis un gros méfait, escroquerie ou crime. Mais ce personnage joue un rôle important dans le monde ; il est titré; il porte un grand nom; ou bien il occupe tel poste élevé; ou bien il est le chef imposant de quelque grande administration; ou bien il fait partie de ce qu'on appelle pompeusement un des « grands corps de l'État ». Et alors les magistrats le regardent avec un respect mêlé d'une terreur religieuse. Pauvre diable, il serait arrêté sans façon, jugé et condamné de manière expéditive. Riche et puissant, nul n'ose y toucher. C'est un bastion sur lequel on lève à peine les yeux et que l'on contourne à distance. Si l'on en approche, c'est en rampant et en demandant pardon de la liberté grande. Les juges d'instruction, si prompts d'ordinaire à signer le mandat d'amener, sont pris de doute et d'hésitation ; ils pèsent, examinent, prennent, déposent et reprennent leur papier en tremblant.

Souvent un chef hiérarchique les appelle et leur explique que la justice doit suivre son cours avant tout et que les citoyens sont égaux devant la loi, qu'un magistrat ne doit écouter que sa conscience, mais qu'aussi l'ordre général de la société exige certains tempéraments, que les esprits élevés entendent leur devoir d'une façon large, qu'il faut parfois savoir s'incliner à propos devant un « intérêt supérieur ». « Intérêt supérieur » est la formule à la mode en pareil cas. Il y a toujours un intérêt supérieur à ménager certains coquins, parce qu'ils sont les soutiens de la société et que leur déconfiture jetterait la déconsidération sur une partie des classes dirigeantes. Moyennant quoi nous voyons chaque jour avorter telle cause judiciaire retentissante qui aurait éclaboussé des personnages trop puissants.

Eh bien, tel est le raisonnement du consul Bernick ou à peu près. En vue d'un intérêt supérieur, il n'avouera point ses fautes et en conservera le prix. Mais ce que l'esprit de justice et le repentir n'ont point pu faire, la terreur et l'affection paternelle vont le réaliser. Car Bernick, tout coquin qu'il soit, n'est pas un être sans entrailles. Il a un fils qu'il chérit, un garçonnet d'une quinzaine d'années. Ce fils, que tourmentent le désir de voir et l'humeur inquiète, s'est donné du large ; il a réussi à se cacher dans l'entrepont de l'*Indian-Girl*, qui est parti pour l'Amérique en l'emportant : la carcasse vermoulue et branlante va livrer aux gouffres de l'Atlantique non seulement les dix-huit matelots, misérable engeance, mais avec eux l'être infiniment précieux, la joie, l'espoir de Bernick ! Alors le père affolé, pleure et crie et se dégonfle ; il faut qu'il parle, qu'il avoue, qu'il soulage sa conscience, qu'on l'aide à se repentir. Le masque lui échappe, et devant tous il dévoile son infamie, sa première faute avec l'actrice, son mariage d'argent contracté par avarice, ses spéculations frauduleuses, son bateau lancé sur les mers malgré les avaries et prêt à être englouti. Cette confession publique semble décharger le misérable ; elle lui inflige l'expiation qui lui paraît salutaire. Nous jugerons en vérité qu'elle n'est guère dans nos mœurs actuelles; elle semble appartenir bien plus aux premiers âges du christianisme qu'au temps présent. Nous vivons tous les jours au milieu de gens assez semblables à Bernick et jamais nous ne les voyons avouer leurs méfaits, à moins qu'ils ne soient absolument convaincus par des preuves accablantes. Mais peut-être l'aventure est-elle plus vraisemblable en Norvège, dans ce pays protestant où les néophytes de l'Armée du salut viennent quelquefois faire des confessions, d'ailleurs moins graves et moins précises.

Telle est l'idée générale des *Soutiens de la société*. La donnée est noble et élevée. L'exécution de la pièce est embrouillée et maladroite. Nous aurons plus tard de meilleures occasions pour juger les conceptions d'Ibsen.

GASTON STIEGLER.

CHRONIQUE MUSICALE

SUR L'ÉDUCATION MUSICALE

Il est indéniable que, depuis un quart de siècle au moins, la Musique digne de ce nom s'est conquis, en France, une place prépondérante parmi les préoccupations intellectuelles du public. A cela, je l'ai déjà dit ici même (1), il y a pour première cause la diffusion de l'éducation musicale; puis la grande curiosité provoquée par les drames wagnériens et les grandes œuvres de Berlioz, les uns et les autres si longtemps inconnus ou méconnus dans notre pays.

C'est sur l'éducation musicale que je voudrais faire aujourd'hui quelques observations.

Et d'abord, comment, et à qui, enseigne-t-on la musique?

Dans les écoles primaires, l'étude de la musique vocale fait plus ou moins partie des programmes, au même titre que le dessin ou la gymnastique. C'est dire qu'on y attache assez peu d'importance; on apprend aux enfants avec beaucoup de peine à lire les sept notes de la gamme et à distinguer, après beaucoup d'efforts, la clef de *sol* de la clef de *fa*. On n'a guère le loisir de pousser plus loin, et de leur faire essayer à déchiffrer à première vue la mélodie la plus simple.

Dans les établissements d'enseignement secondaire, — lycées et collèges de l'État, — la Musique, sous quelque forme que ce soit, n'a jusqu'à présent jamais fait partie des programmes. Ceux-là seuls qui ont les moyens de s'offrir des répétitions particulières, peuvent y apprendre piano, violon, ou tout autre instrument à leur convenance (ou plutôt à celle de leurs parents); et, au bout de plusieurs années d'études, faites bien souvent à contre-cœur, ils parviennent ordinairement à jouer de façon à peu près correcte tel ou tel morceau

(1) Voir la *Revue Socialiste* du 15 avril dernier.

longtemps répété. De musique vocale, il n'est point question. Parmi cent personnes l'ayant ainsi étudiée, peut-être n'en est-il pas dix, ou seulement cinq, qui conserveront plus tard un culte sérieux, profond, pour la musique; en tout cas, cette faible minorité ne devra très probablement pas à l'étude du violon ou du piano le développement de son goût musical.

Ces observations s'adressent aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe. Dans tous les pays, en Europe comme en Amérique, il est d'un usage presque universel, dans la bourgeoisie et même dans les milieux moins fortunés, de faire donner aux filles des leçons de piano. C'est une mode absolument funeste au développement du goût musical, et — quoique cela semble paradoxal — il est cependant très pénible de constater que cette manie, poussée aujourd'hui au paroxysme, *ne tend à rien moins qu'à avilir l'art musical;* car le seul but qu'on se propose est d'arriver à apprendre aux élèves à déchiffrer le plus rapidement possible n'importe quelle élucubration sonore; et on se félicite d'autant plus du résultat obtenu, que le *morceau* est hérissé de plus de difficultés; peu importe quelle en est la valeur artistique, peu importe le sentiment délicat ou la vulgarité désespérante dont il est empreint. De tout cela on n'a cure, et, pourvu que l'exécutante fasse montre d'une grande agilité digitale, pourvu que par des exercices d'acrobatie elle ait prouvé à son auditoire enthousiasmé la vélocité vertigineuse d'un doigté savant, on se montre satisfait.

D'ailleurs, du petit au grand, c'est la même chose; et ce qui fait pâmer d'aise parents et grands-parents d'un bambin de cinq ans jouant avec l'automatique perfection d'un *pianista* (et par cœur, s'il vous plaît!) *Mon rocher de Saint-Malo* ou telle autre composition *ejusdem farinæ,* provoque à la distribution des prix du Conservatoire les bravos enthousiastes de l'assistance, lorsque Mlle X ou Mlle Y vient d'exécuter quelque pièce célèbre de Beethoven ou de Chopin, avec une non moins imperturbable perfection, un mécanisme impeccable et une sécheresse digne de certains compositeurs que la pudeur empêche de nommer.

Il suffit d'assister à une séance de concert où un virtuose quelconque se fait entendre, pour voir et entendre quels trépignements de joie, après un silence religieusement recueilli, saluent ces clowneries indignes, exécutées souvent aux dépens de véritables chefs-d'œuvre.

A mon avis, par conséquent, la diffusion de la musique par les moyens actuellement employés est absolument anti-artistique, et, plus souvent, vous trouverez une saine appréciation, une admiration juste et raisonnée d'une œuvre musicale même d'un art très élevé, chez des personnes, je ne dis pas ignorant la musique, mais très médiocres exécutants, ou mieux pas du tout instrumentistes, que chez les

virtuoses — professionnels ou non, — race encombrante et pédantesque (1).

Par quel moyen (ici la question se pose) aider au développement du goût musical dans le public? Ce serait, me semble-t-il, par un moyen jusqu'ici (ou du moins actuellement) négligé : par l'étude de la musique vocale.

Tout le monde ou à peu près, quelles que soient les facultés vocales dont on dispose, est capable de chanter juste, partant, de tenir sa partie dans un ensemble choral, de concourir à l'exécution d'œuvres importantes. Qu'au lieu de milliers de virtuoses, on crée des myriades de choristes sans autre prétention que celle d'apporter humblement une note dans un ensemble. Qu'au lieu d'avoir des milliers de fanfares grotesques composées parfois de quinze ou vingt exécutants, on forme, dans chaque canton seulement, des sociétés chorales sérieuses qui, peu à peu, arriveront à exécuter les œuvres polyphoniques les plus complexes; qu'au sortir de l'école, munis d'élémentaires notions, les jeunes gens y trouvent non seulement une distraction, mais une haute jouissance d'art. Que dans les établissements secondaires de l'État, comme cela a de tout temps existé dans toutes les écoles congréganistes, on crée avec les merveilleuses ressources qu'on y a à sa disposition, des ensembles vocaux qui donneraient à tous le goût de la grande musique : voilà certes des souhaits dont la réalisation serait d'une simplicité enfantine.

Aussi bien semble-il que dans le haut enseignement, la musique, comme les autres arts, tend à s'introduire, au moins par l'étude de l'esthétique. L'année dernière, M. Rolland se faisait recevoir docteur ès lettres de la Faculté de Paris avec une thèse sur *les Origines de l'opéra avant Lulli et Scarlatti;* cette année même, M. Emmanuel soutenait deux thèses sur la musique et la danse chez les Grecs; et M. Dauriac, professeur à Montpellier, venait faire à la Sorbonne, avec grand succès, un cours d'esthétique musicale, étudiant le mouvement musical du premier quart de ce siècle.

En Allemagne, en Suisse, en Belgique et quelque peu dans le nord de la France, il existe un grand nombre de sociétés chorales, capables d'exécuter de grandes partitions, avec ou sans orchestre.

Dans ces sociétés se mêlent toutes les classes; bourgeois et ouvriers s'y coudoient fraternellement, rivalisant de zèle et d'entrain.

En 1866, à Vienne, Berlioz dirigeant la *Damnation de Faust,* l'orchestre était composé de cent cinquante exécutants et le chœur de

(1) Lire à ce sujet l'impression que fit à M. Camille Bellaigue, au « paradis » du Châtelet, la vue d'un ouvrier écoutant *Nuit sereine* (dans *Roméo et Juliette* de Berlioz), et les réflexions qui suivent *(Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1896 : *La Musique au point de vue sociologique).*

trois cents personnes, « parmi lesquelles cent quarante dames du meilleur monde »; et le directeur du Conservatoire de Vienne ne croyait pas déroger en jouant la partie d'alto solo qui accompagne la ballade du *Roi de Thulé* (1).

Maintes fois en Allemagne Berlioz avait eu l'occasion d'apprécier les ressources de ces sociétés philharmoniques si nombreuses.

En Suisse, où il en existe dans toutes les villes, il y a des concours entre elles, qui se divisent en trois parties : concours de chant populaire; mixte (de chant mi-artistique, mi-populaire), et artistique. Dans cette dernière catégorie, on exécute des œuvres telles que la *Neuvième Symphonie* de Beethoven, qu'il est si difficile à Paris de faire exécuter d'une façon satisfaisante, avec des choristes de profession!

En Angleterre même, beaucoup de telles sociétés, dans de simples villages, sont capables de chanter des œuvres comme *le Messie* de Haëndel.

« Avant la Révolution, dit M. Camille Bellaigue, il y avait en France 3,400 maîtrises, c'est-à-dire de 12,000 à 15,000 musiciens, dont 5,000 enfants de chœur. Quel gouvernement vraiment démocratique réorganisera d'aussi utiles associations, des syndicats aussi bienfaisants! Alors la « maison du peuple » était la maison de Dieu. Quelle leçon et quel exemple de solidarité fraternelle, de véritable unanimité les choses mêmes y donnaient? » (2).

Sans adopter les conclusions de M. C. Bellaigue, il serait à souhaiter que des groupements aussi nombreux se reformassent, et ce serait le véritable moyen de faire de la Musique un art vraiment social et non pas un passe-temps de dilettanti blasés.

J. G. Prod'homme.

---

(1) Ernest Reyer. *Notes de musique* (p. 299-301).

(2) C. Bellaigue. *La Musique au point de vue sociologique*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1896, p. 98. Lire également dans la *Revista musicale*, importante publication italienne trimestrielle : *Per l'arte aristocratica*, de M. Giani (dans le numéro de janvier 1896), et *la Nature et l'Évolution de l'art*, de M. A. Fouillée (en français, dans le numéro d'avril).

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* La Fédération des conseillers municipaux socialistes ; le Congrès de Langoiran. — *Belgique :* Le Congrès de Charleroi. — *Angleterre :* Le Congrès de l'*Independent Labour Party*. — *Autriche :* Le Congrès de Prague. — *Allemagne :* Le Congrès international des ouvriers mineurs.

FRANCE

La Fédération des conseillers municipaux socialistes. — Ci-dessous le manifeste lancé par le secrétariat permanent (1) de la Fédération des conseillers municipaux socialistes :

La France socialiste entière s'est réjouie du succès indiscutable remporté par notre parti aux récentes élections municipales. Toutes nos positions conservées à une ou deux exceptions près, de nouveaux hôtels de ville, et non des moindres, conquis en quantité, nos idées, nos programmes pénétrant et s'affirmant jusque dans les milieux les plus exclusivement ruraux : tel est le résultat obtenu.

Mais cette issue heureuse vaudrait peu par elle-même et porterait en somme des fruits insuffisants si nous ne savions profiter des progrès réalisés pour entreprendre une vaste action d'ensemble et indiquer nettement au pays que le parti socialiste se dispose à instaurer dans l'administration communale un nouvel ordre de choses.

Dans ce but il faut, il est nécessaire qu'une entente durable et de tous les

(1) On sait qu'un secrétariat permanent institué par le congrès de Paris se tient à la disposition des adhérents pour leur fournir tous les renseignements pouvant favoriser l'action socialiste dans les communes, et transmettre au conseil judiciaire les questions litigieuses qui pourraient embarrasser les conseillers dans leurs revendications.

Il reçoit les adhésions à la fédération (1 franc par an).

Son siège est à Paris, 78, passage Choiseul.

Il est composé des citoyens :

Bonnet, Louis Dubreuilh, Greffin, Landrin, E. Moreau, Rodolphe Simon, Tauzun.

Les comptes rendus de ces congrès sont expédiés franco :

Congrès de Saint-Ouen 1892	» 35
— Saint-Denis 1893	» 50
— Paris 1895	» 60

instants s'établisse entre les représentants du prolétariat qui en majorité ou en minorité ont forcé la porte de leurs hôtels de ville respectifs.

Il faut que l'œuvre de socialisation graduelle des moyens de production entraînant comme corollaire l'émancipation de la classe ouvrière soit poursuivie de concert au sein de toutes les communes acquises à nos idées et à notre tactique.

Une démonstration isolée demeure presque toujours infructueuse et ignorée. Les pouvoirs publics, représentants de la classe bourgeoise et capitaliste, en étouffent l'écho, en paralysent l'effet.

Si, au contraire, une même mesure était prise, une même indication fournie à la même heure, dans les mêmes termes et le même esprit, par les mille ou douze cents conseils municipaux où nos amis peuvent parler et agir, nulle force, nul arbitraire ne saurait avoir raison d'une aussi formidable poussée d'opinion.

La démocratie avertie prêterait à ce débat une oreille attentive et le peuple entier, hormis la bande de parasites qui vit de concussions et de rapines, comprendrait que la réalisation du programme socialiste dans la commune comme dans l'État se confond avec l'accession de la classe exploitée à la liberté économique et au bien-être matériel.

Pour cette tactique d'ensemble un organe de coordination est nécessaire.

Précisément, il existe dans la Fédération des conseillers municipaux socialistes de France et des colonies.

Par trois fois la Fédération s'est déjà affirmée : à son congrès de Saint-Ouen, en 1892 ; à son congrès de Saint-Denis, en 1893 ; enfin à son congrès de Paris (Maison du Peuple), en 1895. Englobant les militants de toutes les organisations socialistes, ne se rattachant ainsi plus spécialement à aucune des fractions constituées du parti, elle offre un terrain d'entente parfaitement approprié au but. Elle réalise l'union des groupes qui doit nécessairement précéder tout concert dans la propagande et dans l'action.

La plupart des élus socialistes déjà investis d'un mandat municipal avaient compris la nécessité de se rallier à la Fédération. Nous faisons appel à leur zèle déjà éprouvé. Nous nous adressons aussi et plus particulièrement aux nouveaux élus et les engageons à venir grossir nos rangs pour combattre ensemble et d'accord la réaction capitaliste et travailler efficacement à la socialisation du domaine communal.

A tous nous rappelons que le quatrième congrès de la Fédération se tiendra à Commentry (Allier) dans les premiers jours du mois de novembre prochain, et qu'il convient que dans cette manifestation nationale soient affirmés avec éclat les progrès réalisés, l'esprit de concorde et d'union qui anime tous les représentants de la démocratie socialiste française et la certitude que la victoire populaire est au bout de notre effort.

En novembre prochain, le congrès national communal socialiste aura fatalement une très grande importance, préparé qu'il est déjà par le banquet de la Porte Dorée du 30 mai dernier. Mais ce qui lui donnera sans doute le plus d'intérêt, ce seront les échanges de vues qui ne manqueront pas de s'y produire, au sujet des expériences d

socialisme municipal si fructueusement réalisées par maintes villes d'Angleterre. Il faut, en effet, que majorités et minorités socialistes des communes de France soient toutes représentées dans un mois au Congrès international de Londres. L'entente internationale des conseillers municipaux socialistes n'est pas moins nécessaire et utile que celle des députés et celle de leurs mandants les ouvriers. Au congrès de Londres, les conseillers municipaux socialistes devront avoir entre eux des conférences spéciales, où ils se pénétreront mutuellement par des exemples des possibilités administratives d'application pratique du programme socialiste communal.

Le Congrès de Langoiran. — L'espace trop restreint dont nous disposons nous empêche généralement de rendre compte des congrès régionaux. Nous faisons exception pour celui organisé à Langoiran, en plein centre campagnard, par la fraction girondine du Parti ouvrier français, à cause des importantes déclarations d'union socialiste qui ont été sollicitées avec succès par les organisateurs, notamment par notre ami et collaborateur de la première heure, l'infatigable citoyen Raymond Lavigne.

Assistaient à ce congrès régional, présidé par le citoyen Jules Guesde, les députés René Chauvin et Jourde, et les citoyens Raymond Lavigne, Calixte Camelle, Dupon, Dufourg, etc.

Quant aux nombreuses adresses reçues, entre autres des citoyens Millerand, Vaillant, Prudent-Dervillers, Dormoy, Brunellière, Pédron, docteur Delon, Jean Coulet, Gabriel Deville, Louis Dubreuilh, Roussel, Delcluze, Gérault-Richard, Cousteau, maire de Bordeaux, etc.; elles étaient inspirées par l'union socialiste sur des principes bien définis, et toutes conçues dans le même esprit que celle du Directeur de la *Revue Socialiste* :

La *Revue Socialiste* répondra toujours de grand cœur à tout appel en faveur de l'union socialiste. Elle comprend la nécessité, l'urgence de solidariser toutes les écoles, toutes les organisations socialistes en vue d'une action commune.

Le Congrès de Langoiran sera, je l'espère, un prélude heureux au Congrès international de Londres et à l'esprit de large concorde que nous devons tous y apporter.

Georges Renard.

Quant aux motions adoptées, nous ajournons celles dont le sujet figure également au programme du Congrès national qui va s'ouvrir à Lille. Mais voici les principales résolutions qui seront défendues au Congrès international de Londres :

Les conflits entre le capital et le travail. — Le Congrès demande que le

Congrès international de Londres confirme la résolution votée par le Parti ouvrier français au Congrès de Nantes, constatant que les grèves sont *un fait* résultant nécessairement des antagonismes créés par le régime capitaliste entre employeurs et employés, en dehors de toute action des socialistes, lesquels n'ont pas à les provoquer mais à les subir, en n'intervenant que pour aider les ouvriers en cause à tirer de ces conflits la meilleure solution possible ; déclarant en outre que si la grève à l'état partiel est un mal nécessaire que les socialistes n'ont pas à provoquer, à plus forte raison la grève généralisée doit être condamnée avec la dernière énergie, quelques raisons utopiques que l'on puisse faire valoir pour en propager l'idée et pour s'en servir au profit d'un but révolutionnaire quelconque.

La question agraire. — Le Congrès demande que la résolution qui sera prise au Congrès international de Londres sur cette question — après avoir établi encore une fois que le but final du socialisme est de remettre entre les mains de la société, pour le profit de tous, la possession des moyens de production et de vie (dont la *terre* est le plus essentiel) à mesure que ces moyens sont accaparés et monopolisés par la classe capitaliste, qui en fait son instrument d'exploitation économique et de domination politique des masses, — déclare en même temps qu'il n'appartient pas aux socialistes de favoriser et d'avancer cet accaparement du sol, mais qu'au contraire leur rôle immédiat est de réclamer toutes les mesures de protection au profit de la petite propriété paysanne et artisane pour retarder autant que possible sa ruine et sa dépossession par les gros capitalistes fonciers.

Guerre et arbitrage. — Partisan de la paix universelle et de la substitution au régime inhumain et ruineux des guerres d'un régime d'arbitrage permettant le règlement méthodique et sans conflits de tous litiges internationaux ; considérant toutefois la situation présente des divers pays vivant à l'état de paix armée, situation que les partis socialistes n'ont pas créée mais qui constitue un *fait* dont il serait encore plus absurde que criminel de ne pas tenir compte pour y subordonner les conditions de la tactique socialiste internationale ; le Congrès croit du moins possible d'amener une réduction simultanée et graduelle du service militaire en Europe par voie de convention internationale.

BELGIQUE

Le Congrès de Charleroi. — En avril dernier, le congrès annuel du parti ouvrier belge décida la création d'une fédération socialiste des communes, avec bureau permanent chargé de donner des renseignements aux mandataires communaux.

Le citoyen de Brouckère avait motivé ainsi le projet de résolution qui fut adopté :

Il est une foule de questions administratives nouvelles pour un grand nombre d'élus, qui réclament des renseignements nombreux et précis ; il y a là toute une éducation à faire. De tous côtés, on réclame des renseignements sur les questions communales, sur les questions juridiques, sur les rapports du

pouvoir communal et de l'autorité centrale. Afin d'obtenir une action commune au point de vue des réformes communales, la nouvelle fédération s'impose.

ANGLETERRE

Le Congrès de l'Independent Labour Party. — La fraction la plus importante du socialisme anglais, l'*Independent Labour Party,* a tenu son congrès annuel à Nottingham, pendant les jours de Pâques. Cent un délégués — 17 de plus que l'année dernière — représentant 92 sections, comprenant 10,000 membres, assistaient à cette réunion.

Le rapport lu au nom du conseil général constate que le parti a pris surtout de l'extension dans le Lancashire et l'Yorkshire, où il compte plus de la moitié des 221 sections (formant 381 groupes électoraux) qui le constituent.

Le congrès s'occupa d'abord de questions ayant trait à l'organisation du parti. Jusqu'à présent, pour devenir mandataire de celui-ci, il fallait renoncer à l'affiliation à toute société politique n'ayant pas nettement le caractère socialiste. Or, en Angleterre, où le socialisme organisé est loin d'avoir atteint la puissance et la rigidité des organisations du continent, il n'est pas rare de voir des hommes se déclarant prêts à défendre les revendications socialistes, faire partie d'associations ayant une orientation politique nullement socialiste, au sein desquelles ils trouvent, malgré leurs idées, un sérieux appui moral et matériel. L'article des statuts que nous venons de rappeler ne permettait guère à l'*Independent Labour Party* de se servir de ces hommes. Aussi le congrès a-t-il décidé que le parti se montrera dorénavant moins exclusif et qu'il se contentera d'exiger de ceux qui voudront briguer un mandat en son nom, qu'ils fassent leurs ses principes et sa tactique et qu'ils soient membres de l'une de ses sections.

Une autre proposition ayant pour but de changer la dénomination du parti et de lui faire porter le titre de « Parti ouvrier socialiste » fut rejetée à une énorme majorité. Une partie des délégués trouva que la modification n'a pas de raison d'être, puisque le caractère socialiste du parti est connu et que la dénomination actuelle a une valeur historique. Une autre fraction fit valoir que la mesure n'est pas opportune et qu'il vaut mieux attendre, pour la mettre à exécution, que toutes les organisations socialistes du Royaume-Uni soient fusionnées en une fédération unique.

La question de cette fusion, nos lecteurs s'en souviennent peut-être, avait déjà occupé le congrès de l'année dernière, qui avait chargé son comité exécutif d'engager des négociations avec les différentes fractions du socialisme anglais.

Cette année, le conseil général avait à communiquer le résultat de ses démarches. Celles-ci, a-t-il déclaré, ont été accueillies favora-

blement par la plupart des associations dissidentes ; mais elles se sont heurtées à un refus formel de la fraction marxiste, la *Social-démocratic Federation,* qui a répondu qu'elle ne voyait pas que la mesure proposée pût avoir pour effet d'étendre le cercle de ces affiliés et qu'en tout cas elle ne consentirait jamais à changer de titre, ni à modifier un point de son programme ou un détail de sa politique.

Devant cette obstination, le congrès ne put que passer à l'ordre du jour. Il décida cependant, par 52 voix contre 24, que son comité exécutif inviterait les organisations socialistes britanniques à désigner des délégués pour discuter les bases d'une entente en vue d'une action commune, délégués dont la tâche consisterait à poursuivre la concordance des tendances plutôt que d'obtenir des engagements formels sur des principes ou une tactique déterminés.

Le comité exécutif reçut en outre la mission de s'aboucher avec des associations socialistes et des organisations syndicales en vue de la convocation d'un congrès socialiste, « qui jouerait en ce qui concerne le mouvement national le rôle que le prochain congrès de Londres remplira au point de vue international ».

Le congrès adopta ensuite différentes résolutions sur la question des sans-travail et de la création d'ateliers nationaux, sur l'interdiction du travail des enfants en dessous de l'âge de seize ans et sur la journée de huit heures. La proposition d'une grève générale en faveur de la réalisation de cette dernière réforme fut rejetée à une grande majorité, après un discours très remarquable de Miss Stacey.

Keir Hardie et Tom Mann furent réélus, le premier président, le second, secrétaire du conseil général. Comme membres de celui-ci, on désigna cinq hommes et deux femmes, miss Enid Stacey, qui en faisait déjà partie l'année dernière, et miss Carrie Martyn. Le congrès se sépara après avoir voté des adresses de sympathie aux socialistes allemands et italiens.

AUTRICHE

Le congrès de Prague. — Du 5 au 12 avril. De notre collaborateur Émile Vinck :

147 délégués étaient annoncés comme devant prendre part aux débats, 101 se présentèrent avec des mandats réguliers.

La cordialité et la bonne entente qui présidèrent à ces assises, qui ne prirent pas moins de huit jours, montrent combien les grandes questions qui nous préoccupent sont les mêmes partout, quelles que soient les nationalités : car à ce Congrès autrichien il n'y avait pas seulement des Allemands, mais des Tchèques, des Italiens, des Polonais, des Slovènes, etc.

Le Congrès s'est surtout occupé d'abord de l'attitude que le parti prendrait à l'égard du projet de loi électorale (Badeni) ; ensuite de la nécessité de con-

solider et étendre l'organisation syndicale; de l'inutilité des coopératives de consommation, de leur nocuité ; de la situation des ouvriers agricoles ; du Congrès de Londres.

Voici en un court résumé les points les plus intéressants de ces débats.

Le rapport général du délégué allemand sur la situation du Parti constate qu'en 1894 il disposait de 21 journaux politiques, de 28 aujourd'hui ; réunis ils avaient un tirage de 72,000, aujourd'hui de 95,800. La fondation du journal quotidien, en janvier 1895, marque un grand progrès. Les 29 journaux professionnels qui en 1894 avait une édition de 95,000, sont aujourd'hui 32 avec une édition de 111,700.

Le nombre des poursuites politiques montre aussi la vitalité du parti. Pendant les deux dernières années les compagnons allemands furent condamnés à 62 années de prison. Un grand nombre de compagnons, 419, furent acquittés, ce qui ne signifie pas que les juges soient cléments, mais que le parquet poursuit à tort et à travers. Ce qui est plus extraordinaire, c'est que, pour la première fois, l'État a été condamné à payer au journal *Arbeiter Zeitung*, pour dommages-intérêts, 642 francs.

Le délégué tchèque constate, dans son rapport, que 452 compagnons furent l'objet de poursuites politiques, 159 furent condamnés à 19 ans de prison. Les socialistes tchèques possèdent 10 feuilles politiques, ayant un tirage de 31,900 exemplaires, une feuille de libre pensée à 6,200, 2 journaux humoristiques à 10,000 et 11 journaux professionnels à 23,600 exemplaires.

A propos de la *question syndicale*, de nombreux délégués se plaignent (comme chez nous) de ce que les questions politiques acquièrent une trop grande importance. Le congrès est d'accord pour reconnaître la nécessité de consolider et étendre l'organisation syndicale, mais le citoyen Adler résume bien la pensée de l'assemblée en disant que l'organisation syndicale et l'organisation politique se tiennent comme le corps et l'âme. Sans le *corps* des syndicats le parti reste sans consistance, mais sans l'*âme* de la politique et de la conviction révolutionnaire, le mouvement syndical s'embourbe comme cela s'est produit en Angleterre.

Et un autre délégué fait remarquer que s'il est quelquefois question de recourir à la grève générale pour forcer la solution de certaines questions, il est indispensable d'avoir au préalable une organisation sociale solide.

Le projet gouvernemental de loi électorale les préoccupe ensuite. Certains orateurs sont d'avis qu'il faut tout mettre en œuvre pour faire échouer cette loi, qui consacrera les plus flagrantes injustices, qui notamment donnera à 5,000 propriétaires terriens 85 mandats, alors que 5 1/2 millions d'électeurs n'en auront que 72. Mais la plupart des délégués et la presque unanimité de l'assemblée sont d'avis qu'il faut utiliser le progrès qu'elle réalise sur l'ancien régime, tout en continuant le combat contre cette loi, comme contre la précédente pour arriver au suffrage universel et direct.

A propos de la question d'organisation, le Congrès autrichien émet précisément le même vœu que notre Congrès : celui de voir tous les membres faire partie de leur syndicat, sans pour cela (encore comme chez nous) en faire une obligation.

Le conseil général est d'avis que dorénavant, parmi ses 16 membres, il y

ait 8 représentants de la province, et il combat la proposition qui tendrait à exclure du Conseil les compagnons qui occuperaient une place dans les institutions du Parti.

Le rapporteur combat les coopératives de consommation, d'abord parce qu'elles ne produisent guère ou pas de bénéfices, ensuite parce qu'elles nuisent au progrès du parti en l'étouffant, parce qu'on a remarqué que là où ces coopératives étaient le plus fortement organisées, les syndicats l'étaient le moins. En se prononçant pour ces coopératives, dit le rapporteur, nous arriverions à façonner des *révolutionnaires en robe de chambre*. (Question à laquelle il importe que nous songions aussi en Belgique : que l'action révolutionnaire, que le fleuve impétueux qui porte la barque socialiste ne soit pas détourné vers le lac tranquille des satisfactions immédiates des coopératives de consommation. Que l'exemple de nos amis nous soit un avertissement salutaire pour donner à tous nos corps organisés cette âme révolutionnaire dont parlait Adler.)

La grande majorité du Congrès est de l'avis du rapporteur, et ceux qui se prononcent en faveur des coopératives reconnaissent qu'il faut veiller à ce qu'elles aient un caractère nettement socialiste et surtout à ce que leurs dirigeants et membres aient nettement conscience de ce caractère et agissent en conséquence.

Le Congrès décide ensuite que toutes les nationalités de l'empire seront représentées au Conseil général.

La question de la *Presse du Parti*, que le Congrès discute ensuite, nous apprend que l'*Arbeiter Zeitung* (le journal quotidien du Parti à Vienne) tire l'édition du dimanche à 22,000 exemplaires, celle de la semaine à moins. Pendant la première année 1895, les recettes furent de 419,632 francs, les dépenses de 407,292, ; rien que pour le droit de timbre, le journal déboursa 102,000 francs.

Le Congrès décide de maintenir l'*Arbeiterinnen Zeitung* (Journal des ouvrières) à cause des grands services qu'il rend pour l'organisation des syndicats féminins, etc.

Le Congrès s'occupe ensuite de la situation des ouvriers agricoles et décide d'entamer une énergique propagande à la campagne.

Le rapporteur, empruntant ses renseignements à un travail du professeur von Inama-Sternegg, évalue à plus de 4 millions la force du prolétariat agricole masculin en Autriche, dont 2 1/2 millions absolument pauvres, 1 1/4 million d'ouvriers salariés, 3/4 million propriétaires par petites parcelles. Les petits fermiers propriétaires furent libérés en 1848, mais les valets de fermes sont restés ce qu'ils étaient, de vrais serfs. D'ailleurs, la loi sur la domesticité (Gesinde Ordnung) consacre cette situation dans presque toutes les portions de l'empire. Ces ouvriers agricoles ne trouvent qu'un moyen de se soustraire à cette situation : la fuite vers les villes, comme au moyen âge.

Un autre délégué, s'occupant plus spécialement du Tyrol, montre les curés, ces soutiens, dit-il, des bonnes mœurs et de la morale, faire le commerce des enfants naturels et des orphelins. Ils ont pour cela fondé une société spéciale de protection de l'enfance et vendent ces pauvres enfants à de riches fermiers de la Bavière pour la garde de leurs troupeaux. Ce même délégué, parlant de la Galicie, nous dit que certains ouvriers n'y reçoivent qu'un salaire de 20 centimes par jour !

Le Congrès renvoie au prochain Congrès l'examen approfondi de la question agraire.

Le Congrès décide que dorénavant il se réunira *annuellement*.

S'occupant de la participation des Autrichiens au Congrès de Londres, l'assemblée se prononce à l'unanimité contre Domela-Nieuwenhuis quant à l'admission des antiparlementaires, se maintient sur le terrain des décisions de Zurich et se prononce pour la résolution suivante : « Le parti démocrate socialiste autrichien donne à ses délégués au Congrès de Londres le mandat de se conformer aux décisions de Zurich. »

Et le Congrès se sépare en chantant la *Marseillaise*.

ALLEMAGNE

Le Congrès international des ouvriers mineurs. — Voici le nombre des délégués pour chaque pays et le nombre d'ouvriers qu'ils représentent au congrès d'Aix-la-Chapelle :

Miners Fédération	400.000 et	18	délégués
Miners Nationale du Nord.	126.000	16	—
South Wales (Pays de Galles du Nord) .	100.000	3	—
Belgique	85.000	4	—
Autriche	50.000	1	—
Allemagne	174.000	13	—
France	152.000	2	—
Ouvriers représentés	1.087.000 et	57	délégués

Les délégués ont une voix par 1,000 ouvriers représentés.

Les Anglais avaient 21 délégués représentant 500,000 mineurs, qui ont voté pour les huit heures ; 16 autres délégués anglais, représentant 126,000 mineurs, ont voté contre.

Les Belges, les Allemands, les Autrichiens et les Français ont voté la journée de huit heures.

Le projet de résolution demandant la loi de huit heures, de l'entrée à la sortie de la mine, et pour les ouvriers du jour assimilés aux travaux, déposé par les délégations de la Grande-Bretagne, de la Belgique, de l'Allemagne et de la France, est donc voté par 961,000 voix contre 126,000, soit une majorité de 825,000 voix.

Travaux des femmes. — La Miners fédération et les Allemands, ayant déposé une proposition tendant à la suppression du travail des femmes dans les mines, soit aux travaux du moulinage, triage, soit pour pousser les wagonnets, les deux propositions sont jointes et n'en font plus qu'une.

Les auteurs des propositions font ressortir les inconvénients du travail des femmes et des filles, travaux qui sont trop lourds pour leur

constitution physique et qui ne sont pas reconnus comme une nécessité économique. Ils ont l'assurance que les membres du Congrès, qui sont tous compétents en cette matière, voteront la proposition.

Secours aux mineurs. — Le citoyen Stark remercie les Anglais d'avoir envoyé un secours de 20,000 marks aux grévistes du district d'Austraut.

Le citoyen Pickard, anglais, est heureux de constater la reconnaissance des mineurs autrichiens; il dit que les congrès n'ont pas seulement l'avantage d'étudier les projets de réformes sociales, mais apprennent à se connaître de pays en pays et à se secourir mutuellement en cas de besoin.

Puis on passe au vote de la suppression du travail des femmes dans les mines et aux travaux assimilés de la surface. — (Adopté à l'unanimité).

La Commission de conciliation et de salaire avec minimum. — Cette proposition est la troisième de l'ordre du jour. Elle a été présentée par Miners-Federation et par les Allemands.

Elle est appuyée par le citoyen Cowes, délégué anglais. Ce dernier prononce un discours très humanitaire. Il est partisan de la conciliation, même de l'arbitrage, mais voudrait une base minima de salaire permettant à tous ceux qui veulent travailler de pouvoir vivre confortablement; il déclare que les employeurs connaissent ce que gagnent leurs employés et qu'il n'y a pas de raison pour que l'employé ne connaisse pas ce que gagnent ses patrons.

Le citoyen Willemann, délégué allemand, réclame pour les mineurs de l'Allemagne un minimum de 5 marks; il en fait ressortir la nécessité : les autres nationalités fixeraient leurs salaires comme bon leur sembleraient.

Le citoyen Mœller, député allemand, parle des besoins des mineurs de la Westphalie, et de la haute Silésie, de la production des divers districts, des besoins des travailleurs des différents bassins houillers, et déclare qu'en acceptant pour les mineurs de l'Allemagne le minimum de 5 marks, il serait plus facile, après expérience faite, de connaître de plus près, d'accord avec les autres pays qui auraient fait la même expérience, les bases d'un salaire minimum.

Les délégués des Trades-Unions combattent toutes propositions de fixer un minimum de salaire; ils font ressortir les conditions naturelles et géologiques du sol, la puissance des couches et la richesse du sous-sol dans certains pays, tandis que dans d'autres il y a toujours par la situation géologique du sous-sol, une exploitation plus difficile, remplie de difficultés, soit par la nature des couches moins puissantes et par des terrains plus mouvants, qui réclament des boisages solides,

des remblais mieux suivis, ce qui donne un prix de revient beaucoup plus élevé.

De tout ceci, il résulte que les mineurs doivent s'organiser, malgré la guerre qui leur est faite par les employeurs, de façon à amener ceux-ci à la création de comités de conciliations, de patrons et d'ouvriers, dans lesquels les livres comptables des employeurs seraient sérieusement examinés, afin d'établir une base de salaire à consentir en proportion de l'exploitation et des bénéfices qu'on réaliserait.

Surtravail dans les mines. — Un délégué allemand, le citoyen Mullendeff de Essen, dit qu'il faut empêcher le surtravail afin d'éviter qu'il y ait des bras inemployés. L'armée des sans-travail est trop nombreuse déjà et nous avons pour devoir de mettre obstacle à son développement par des mesures favorables à la classe ouvrière.

Le citoyen Moeller, député mineur allemand, appuie la proposition et se rallie à ce qu'à dit son collègue d'Allemagne. Il estime toutefois que nous aurons d'ici-là la journée de huit heures pour les mines.

Le citoyen Calewaert défend le projet Lewy, relatif à la surproduction. Il rappelle ce qu'ont fait les Chevaliers du travail à propos de la réduction des heures de travail et de la surproduction. Il dit que les capitalistes cherchent, par les moyens odieux qu'ils emploient pour mater les ouvriers, à obtenir ce qu'ils ne désirent pas, c'est-à-dire la révolution.

L'orateur se plaint de ce que le comité international n'ait pas fait le rapport, décidé au Congrès de Paris, sur le projet Lewy.

Le citoyen Calvignac, président du Congrès, pose une questiou au comité international. Il demande pourquoi les résolutions votées au Congrès de Paris, relativement à l'étude du projet Lewy, n'ont pas été observées.

Le citoyen Pickard, délégué anglais, dit que le projet Lewy n'a jamais été produit à Boulogne ni ailleurs. Les intéressés peuvent le produire au comité international. De cette façon, on aura une base de discussion et on discutera un projet régulièrement présenté.

Le citoyen Calvignac répond qu'il ne s'agit pas d'un projet, mais d'une étude, ce qui est tout différent. Il demande le renvoi de cette question au comité international qui sera chargé d'en faire rapport pour le prochain Congrès.

Après quelques mots de part et d'autre, l'incident est clos.

Le congrès passe au vote sur les différentes propositions déposées au bureau, dont une par les Allemands, ainsi conçue :

Qu'il soit défendu de travailler en dehors des heures de travail ordinaires.

Cette proposition est votée par les Allemands, les Belges, les

Français, l'Autriche et par 500,000 voix anglaises ; il y a 126,000 abstentions.

La seconde proposition est relative à la production. Elle a été déposée par les délégués belges et français. Voici le texte :

Limitation de la production de la houille en rapport avec la consommation dans tous les pays miniers d'Angleterre et du continent.

Les Belges, les Français, les Allemands, l'Autrichien votent pour, ainsi que les Anglais.

Cette proposition est donc votée à l'unanimité.

Les caisses d'assurance. — Deux propositions ont été adoptées, appuyées l'une par les Allemands et l'autre par les Français et les Belges. Voici le texte de la proposition allemande :

Que les caisses de secours et de retraite soient gérées par les ouvriers eux-mêmes et que l'État aura la suprême surveillance et se portera garant des fonds.

La proposition franco-belge est ainsi conçue :

Organisation des caisses de secours et de retraite sous la garantie des divers gouvernements.

Inspection des Mines. — Voici la proposition adoptée :

Création et organisation de l'inspection permanente ouvrière dans les mines avec l'indépendance absolue des inspecteurs-ouvriers et la rétribution par l'État.

Nationalisation des mines. — Le citoyen Calvignac défend la reprise des mines par l'État. Les mines ont été concédées à des capitalistes qui font la pluie et le beau temps. Ils exploitent les ouvriers à outrance et font des bénéfices scandaleux.

Le citoyen Maroille appuie la proposition faite par le délégué Calvignac. L'exploitation par l'État serait très avantageuse pour les ouvriers. Les heures de travail seraient moins longues, les salaires plus élevés. Des pensions sérieuses seraient données aux vieux ouvriers. Le mineur malade ou blessé ne serait plus sans pain comme cela se pratique aujourd'hui.

Un délégué allemand se déclare partisan de la reprise des mines par l'État. Mais en Allemagne cette question rencontrera de grandes difficultés. D'abord, parce que l'Empire est réactionnaire et dévoué aux intérêts des capitalistes et ensuite parce que l'Allemagne compte de nombreux États différents.

Les Anglais renoncent à la parole. On passe ensuite au vote.

La proposition est admise par les Belges, les Français, les délégués de la fédération de la Grande-Bretagne et du pays de Galles (Sud) (500,000), soit en tout 727,000 voix pour. Il y a 126,000 voix anglaises contre. Les Allemands et Autrichiens se sont abstenus.

La responsabilité des patrons en matière d'accident. — Deux propositions sont en présence, l'une émanant de la délégation allemande et l'autre de la délégation franco-belge.

Au début de la séance, les Allemands retirent leur proposition. La proposition franco-belge reste donc seule en discussion. Le citoyen Cavrot défend cette thèse :

Les patrons doivent être responsables de tous les accidents qui se produisent dans les mines. C'est à eux qu'incombe le soin de faire la preuve de leur non-culpabilité et non pas aux ouvriers à prouver que les patrons sont coupables.

Le citoyen Calvignac fait l'historique de la loi française sur les accidents.

Il parle aussi du cas de *faute lourde* que le gouvernement voudrait intercaler dans cette loi et que les mineurs repoussent énergiquement.

Le citoyen Calvignac demande de rendre le patron responsable des accidents.

Le délégué autrichien dit que le patron prend sous sa seule responsabilité l'organisation de l'industrie. C'est lui qui l'établit, qui place ses appareils, qui donne ses ordres, qui empoche les bénéfices. Il doit donc être responsable des accidents.

Le citoyen Maroille abonde dans le même sens. Il dit que l'ouvrier est incapable de faire la preuve. Il n'a pas l'argent, il n'a pas l'influence, il n'a pas l'instruction nécessaires pour mener cette chose à bien. Il cite à cet effet des chiffres très concluants.

Le citoyen Hasley, délégué anglais, dit que cette question a été très débattue dans son pays. Grâce à la loi sur la responsabilité votée il y a quinze ans, les patrons ont dû payer des centaines de mille francs aux familles des victimes.

Il admet la responsabilité du patron lorsque l'accident n'est pas le fait volontaire et criminel de l'ouvrier. Cette question ayant été suffisamment discutée, différents orateurs renoncent à la parole. Puis l'on passe au vote. La proposition franco-belge est admise par 911,000 voix contre 126,000.

Le prochain congrès de 1897 aura lieu à Londres. Le comité international actuellement en fonctions est réélu. Il se compose comme suit : Burck et Picard pour l'Angleterre, Calvignac et Lamendin pour la France, Calewaert et Cavrot pour la Belgique, Moëller et Saxhe pour l'Allemagne.

Adrien Veber.

REVUE DES LIVRES

Éléments d'économie politique pure, par Léon Walras. — 3 édit. 1896. Paris-Lausanne, Rouge, éditeur.

La nouvelle édition des *Éléments d'économie politique pure* de M. Walras contient un appendice qui traite de quelques questions d'un caractère spécial. Le reste du livre est la réédition d'un ouvrage (1) malheureusement encore trop peu connu dans le grand public. En voici une esquisse :

L'économie politique pure est la théorie de la détermination des prix sous un régime *hypothétique* de libre concurrence absolue. Les choses susceptibles d'avoir un prix doivent être *rares,* c'est-à-dire à la fois *utiles* (dans le sens subjectif du mot) et limitées en quantité. Parmi ces choses, M. Walras distingue *les capitaux* ou les biens économiques qui servent plusieurs fois et les *revenus* qui ne servent qu'une seule fois. Les capitaux se divisent en trois grandes classes : les capitaux fonciers, mobiliers et personnels (les personnes). Les revenus comprennent : les objets de consommation, les matières premières et les *services,* le plus souvent immatériels de capitaux, c'est-à-dire leurs usages successifs.

Les services qui ont une utilité directe, appréciable pour la personne qui en dispose, s'appellent *services consommables.* Ceux qui n'ont qu'une utilité indirecte — *services producteurs.*

Par *la théorie d'échange* (section II), M. Walras détermine les prix des objets de consommation et des services consommables; par la *théorie de la production* — (section III), ceux des matières premières et des services producteurs; par la théorie de la *capitalisation* — (section IV), ceux de capitaux. Voici comment. Pour déterminer les prix des choses (matérielles ou immatérielles) qui ont une utilité propre, M. Walras introduit une nouvelle conception qu'il nomme *rareté* et que d'autres auteurs appellent degré final d'utilité, intensité du dernier besoin satisfait, utilité élémentaire, etc. C'est l'utilité réduite à l'unité d'une très petite quantité d'une chose ajoutée à la quantité dont on a déjà joui. Ainsi, par exemple, pour un homme qui a déjà bu un verre de vin, l'utilité d'une nouvelle gorgée de vin, divisée par le poids de cette gorgée (réduction à l'unité) sera la *rareté* qui correspond à un verre de vin (2).

(1) L'auteur en a retranché quatre leçons de théorie appliquée de la monnaie.
(2) Strictement parlant, c'est la dérivée de l'utilité par rapport à la quantité.

Cette rareté de chaque chose décroît pour nous à mesure que nous la consommons. Plus on mange, moins on a faim, plus on boit, moins on a soif.

M. Walras démontre qu'un échangeur qui transforme les uns dans les autres quelques biens économiques atteint le maximum d'utilité, quand les raretés de ces biens sont proportionnelles à leurs prix.

Ce principe (auquel il faut ajouter une autre condition encore : celle de l'équivalence des quantités offertes et des quantités demandées de diverses marchandises à ces prix) suffit pour déterminer l'équilibre de l'échange d'un nombre quelconque de marchandises entre un nombre quelconque d'échangeurs.

Déjà Gossen (1854) et Jevons (1862) se sont occupés du même problème, mais n'en considéraient que des cas particuliers. M. Walras l'a élargi et lui a donné sa forme la plus générale, celle qui reflète pleinement la réalité. En outre, il a fait connaître la merveilleuse fécondité du principe ou théorème sus-mentionné qu'on considère à juste titre comme analogue en économique aux équations de d'Alembert et de Lagrange en mécanique.

Après la théorie de l'échange vient celle de la *production*, qui considère les marchandises comme résultant de la combinaison de *services producteurs* entre eux. Dans cette partie, on détermine les prix ainsi que les quantités de produits et de services producteurs. M. Walras introduit ici la conception de l'entrepreneur qui ne fait ni gain ni perte. Le principe dominant dans cette partie, c'est que le coût de production et le prix de vente tendent à devenir égaux sous l'action de la concurrence. On nomme *coefficients de fabrication* les quantités de services producteurs nécessaires pour obtenir l'unité du produit.

Ensuite vient la *théorie de la capitalisation*. L'épargne fournit des quantités de richesse qui sont transformées en capitaux. Si du prix du service de ces capitaux on déduit les frais d'assurance, d'amortissement, etc., ce qui reste est l'intérêt. M. Walras démontre que le maximum d'utilité s'obtient, quand cet intérêt est le même pour tous les capitaux. Les capitaux peuvent-être considérés comme des produits dont l'utilité est celle des services qu'ils rendent. La théorie de la capitalisation est ainsi ramenée à un cas particulier de la théorie de la production. Ici on détermine les prix des capitaux neufs, ceux des capitaux existants et les quantités de capitaux neufs fabriqués.

En réunissant toutes ces théories (de l'échange, de la production, de la capitalisation) on obtient la théorie générale de l'équilibre économique. Elle est presque exclusivement l'œuvre de M. Walras. Elle démontre rigoureusement que sous le régime hypothétique de libre concurrence la société atteint le maximum d'utilité.

Maintenant il faut se demander jusqu'à quel point cette hypothèse de libre concurrence se réalise dans la vie sociale actuelle. Ici M. Waltras introduit quelques restrictions au principe. Il fait une distinction entre les besoins individuels, ou l'utilité privée, que le consommateur est apte à apprécier, et les besoins sociaux, ou l'utilité publique, qui s'apprécie d'une toute autre manière. La libre concurrence n'est donc pas applicable à la production des choses d'intérêt public. Cela laisse une porte largement ouverte à l'intervention de l'État dans la vie économique.

D'un autre côté, en considérant la terre comme un monopole naturel,

l'auteur demande la nationalisation du sol. Mais il nous semble que dans le domaine économique privé, ainsi limité, la libre concurrence ne se réalise pas encore pleinement. En effet, peut-on mettre les capitaux personnels absolument sur le même pied que les capitaux proprement dits? L'analogie existe indubitablement. Les personnes ne peuvent souvent pas vendre leurs services, leur travail, comme le capital ne peut pas vendre les siens, les profits. Mais l'analogie cesse, si nous faisons un pas plus loin. Dans le cas d'une stagnation des affaires, d'une crise, le capitaliste peut entamer son capital lui-même et attendre l'arrivée de temps meilleurs, ce qui est impossible à l'ouvrier. Celui-ci ne peut pas entamer son capital personnel, son corps. Cette différence dans la fonction du temps, cette impossibilité d'attendre, met l'ouvrier dans une situation d'infériorité à l'égard du capital et crée pour ce dernier une espèce de monopole qui équivaut à une exploitation.

Si ce n'est pas un monopole naturel, c'est au moins un monopole historique : notre société actuelle plonge par ses racines dans celle de l'ancien régime, basée sur la servitude, où le caractère monopoliste de la possession était manifeste. Or on objecte justement à la Révolution le caractère formel de son émancipation, laissant intacte le monopole propriétaire.

D'un autre côté, l'hérédité des capacités personnelles est chose assez problématique, en comparaison avec le droit de succession des capitaux proprement dits. Un Shakespeare, un Goëthe ne laissent pas toujours à leurs enfants leur génie; mais, si un homme amasse un million, ce million va indubitablement à ses enfants. L'hérédité des capacités personnelles est si peu prouvée que ces enfants peuvent bel et bien dissiper le million amassé par les épargnes du père. Ici encore c'est l'hérédité des capacités personnelles qui est en défaut. mais non le droit de succession.

Le capital mobilier se trouve donc dans une situation privilégiée à l'égard du capital personnel. Ce fait a une grande importance : il démontre que l'équilibre économique théoriquement établi par M. Walras — et qui conserve du reste toute son importance scientifique — n'est pas réalisé *dans la société actuelle*, de même que le maximum d'utilité pour tout le monde n'y est pas atteint grâce à cette position privilégiée du capital mobilier. La méthode employée par l'auteur et les résultats auxquels il arrive sont admirables : mais ils ne donnent que la première approximation vraiment scientifique du problème économique, et ils se prêtent d'ailleurs très bien à toutes les modifications nécessaires pour se rapprocher de plus en plus des phénomènes de la vie réelle. Nous ne pouvons qu'indiquer ici un sujet qui exigerait de vastes développements.

On voit de cette manière qu'au point de vue pratique on peut exiger en outre de la nationalisation du sol, celle du capital. Pour enlever au capital sa position privilégiée, il faut le rendre accessible aux sociétés ouvrières par un système de crédit public adapté aux besoins; il faut, en outre, supprimer le droit de succession. Alors seulement on pourra dire que le capital personnel se trouve dans la même situation sur le marché que le capital mobilier, que le premier n'est plus soumis à exaction ni à exploitation et que la libre concurrence procure à tout le monde le maximum d'utilité.

En faisant ces remarques, nous ne sortons ni de la méthode ni de la

théorie d'équilibre économique établies par M. Walras. L'économie politique pure n'est pas quelque chose d'ossifié et qui ne comporte point de changement; au contraire, elle est en pleine croissance. Quant à sa méthode, c'est un instrument souple qui se prête à toutes les exigences de la vie réelle. La constitution de l'économie politique comme science exacte pourra être considérée, si elle aboutit, comme une des créations les plus importantes du dix-neuvième siècle.

Le volume de M. Walras contient encore un chapitre sur la théorie de la monnaie, un sur les tarifs, le monopole et les impôts, et dans les appendices : 1) Une théorie géométrique de la détermination des prix; 2) Des observations sur le principe de la théorie des prix de MM. Auspitz et Lieben ; 3) Une note sur la réfutation de la théorie anglaise du fermage de M. Wickstead.

*
* *

Vilfredo Pareto. — **Cours d'Économie politique, professé à l'Université de Lausanne** (tome premier, 1896, Paris. — Lausanne, F. Rouge, éditeur).

M. Pareto n'est pas des nôtres. C'est un individualiste à tous crins ; mais ce n'est pas une raison de méconnaître l'intérêt de ses ouvrages et le soin qu'il apporte à ses travaux. Ce volume commence par une exposition très substantielle et très claire des principes de l'économie politique pure. L'auteur se range à la théorie de l'équilibre économique de M. Walras, en l'enrichissant de développements très importants par l'étude des variations des coefficients de fabrication, de l'équilibre du change international, etc. M. Pareto introduit le terme nouveau d' « ophélimité » (qu'on pourrait traduire par « désirabilité »), au lieu de l'ancienne « utilité », qui a dans la nouvelle économie politique un sens tout subjectif. Il serait à souhaiter que ce néologisme acquît droit de cité dans la science, qui a tant besoin de notions strictement déterminées.

L'économie politique pure indique la forme générale des phénomènes économiques ; c'est l'économie politique appliquée qui les étudie d'une façon plus concrète. Elle applique les données de la théorie pure à l'étude des phénomènes réels. Cette partie contient trois chapitres : I. Les capitaux personnels. — II. Les capitaux mobiliers (avec trois sections : la monnaie; l'épargne et son loyer; les banques). — III. Les capitaux fonciers.

Dans le premier de ces chapitres, l'auteur réduit la théorie de Malthus à son sens véritable, la vérifie par beaucoup de données statistiques, et arrive à la conclusion que les mouvements de la population dépendent des variations économiques. C'est l'égoïsme des parents, mettant au monde plus d'enfants qu'ils n'en peuvent convenablement nourrir, qui est cause d'une grande partie des misères de l'humanité, dit M. Pareto. La procréation des hommes doit se proportionner aux besoins des capitaux personnels.

L'auteur reconnaît la nécessité d'une tutelle législative de l'enfance.

Une des parties les plus importantes du livre est celle consacrée à la

monnaie. L'auteur arrive à la conclusion suivante : « Quand un pays possède une vraie monnaie, on ne saurait par aucun moyen en maintenir en circulation ni plus ni moins que la quantité qui correspond à l'équilibre économique. » (p. 299). On pourrait en tirer la thèse que dans un pays ayant une vraie monnaie, la quantité de monnaie s'adapte au mouvement des prix (1). Quant à la théorie quantitative, qui fait, au contraire, dépendre les prix des marchandises de la quantité de monnaie en circulation, elle n'est vraie que pour la monnaie non échangeable contre or. Ainsi, par exemple, M. Pareto dit : « La théorie quantitative ne s'applique pas directement à la vraie monnaie, parce que l'on ne peut pas faire varier arbitrairement la quantité de cette monnaie. » (p. 178).

Cette section du livre est intimement liée à celle qui traite des banques. Les conclusions de l'auteur sont étayées dans toutes deux par une masse de faits. Dans le chapitre sur l'épargne, l'auteur, après avoir fait la critique des diverses théories sur l'intérêt, l'explique comme provenant de l'appropriation. « Si l'on veut absolument trouver une *cause* au loyer de l'épargne et à l'intérêt du capital, il faut chercher cette *cause* dans l'appropriation des biens économiques. Il est certain que si ces biens n'étaient pas appropriés, il n'existerait plus de prix pour leur loyer. Les socialistes ont donc raison de dire que, quand les capitaux appartiendront à la collectivité, l'intérêt n'existera plus. » (p. 315). C'est justement ce à quoi nous aspirons. L'épargne deviendrait évidemment, en ce cas, une fonction sociale. Et il reste seulement à résoudre la question de savoir quel sera le meilleur économe, de la société ou de l'individu ? M. Pareto est d'avis que ce sera ce dernier. Quant à nous, nous n'en dirons pas autant. En voyant les dilapidations de la bourgeoisie, ses prodigalités stupides, dues à son luxe de mauvais goût, à ses armées, à son protectionnisme, aux exactions des politiciens — si justement flétries par l'auteur — en voyant les destructions systématiques de richesse causées par les crises périodiques, nous sommes portés à croire que si la bourgeoisie épargne encore, malgré tout cela, c'est par simple impossibilité de faire autrement, par l'accroissement naturel des richesses qui dépasse toutes les dépenses, les plus inutiles et les plus absurdes, par l'impuissance matérielle de consommer plus qu'elle ne consomme. Nous pensons donc que l'État le plus incapable qu'on puisse imaginer s'acquittera mieux encore de la fonction d'épargner la richesse que ne le fait la bourgeoisie. Il y a là, en tout cas, une expérience à faire : à l'expérience le dernier mot dans cette question, comme dans toutes les autres. On peut en dire autant de la question économique.

Mais il est encore une question de justice. L'intérêt n'étant qu'une suite de l'appropriation, il serait désirable de lui donner une autre destination, meilleure que la présente. En le considérant comme suite de l'appropriation, l'auteur lui ôte pour ainsi dire toute justification morale. — Nous sommes tout à fait de cet avis et nous ne voyons aucun mal à l'expropriation des détenteurs actuels du capital.

Dans le chapitre sur les capitaux fonciers, M. Pareto reconnaît que les

(1) L'auteur ne partage pas entièrement cette opinion qui selon nous s'impose. Nous regrettons que le manque de place nous empêche de la discuter ici amplement, mais nous nous promettons d'y revenir.

détenteurs de ces capitaux jouissent d'un monopole plus ou moins grand et qui, dans certains cas, peut même devenir absolu : « ils réalisent ainsi des gains fort considérables » (p. 392). Il va même plus loin en disant : « Il n'y a aucun doute que, si les capitaux (fonciers) deviennent propriété collective, la *rente* ne soit acquise à la société entière, au lieu d'enrichir certains individus » (p. 399). Il s'agit seulement de résoudre la question de savoir si la nationalisation sera utile ou non à la nation. A cela l'auteur répond : « Les faits connus semblent bien indiquer une réponse négative, au moins en général. Les frais d'exploitation augmenteraient probablement dans une grande proportion et la qualité des produits diminuerait. Il ne faut pourtant rien exagérer. Il existe, en Suisse par exemple, des communes qui gèrent leurs domaines aussi bien que pourraient le faire des propriétaires privés. Mais cela semble l'exception plutôt que la règle. » (p. 404). Malgré cela, l'auteur n'est pas adversaire absolu de la propriété collective du sol : « il n'est pas du tout prouvé que, même pour un peuple déterminé, à chaque période historique doive correspondre une seule forme de propriété... Les propriétés collectives qui existent encore en Italie et qui ont subi pendant tant de siècles l'épreuve de la libre concurrence font voir par là qu'elles correspondent à certains besoins. Si on les détruisait violemment, il est certain que la somme d'*utilité* dont jouit le pays serait diminuée » (p. 416). La méthode qui règne dans l'ouvrage de M. Pareto est celle des sciences naturelles, d'où une grande richesse de données historiques et statistiques ; cela lui prête une valeur scientifique très réelle.

L. Winiarski.

*
* *

Auguste Comte et Herbert Spencer *(Contribution à l'histoire des idées philosophiques au XIXe siècle),* par E. de Roberty. — Paris, Félix Alcan.

L'ouvrage de M. de Roberty, sur *Auguste Comte et Herbert Spencer,* n'est pas seulement, comme l'indique son sous-titre, une étude historique; il représente aussi et surtout un nouvel épisode de la guerre que l'auteur a entreprise dès longtemps contre l'agnosticisme, et dont les épisodes antérieurs ont été signalés par la publication successive de ses autres ouvrages si remarqués sur l'*Inconnaissable,* sur la *Philosophie du siècle,* sur l'*Agnosticisme* et sur la *Recherche de l'Unité.*

Par l'examen parallèle des deux systèmes de philosophie contemporaine qui semblent les mieux émancipés de toute métaphysique et de tout mysticisme, M. de Roberty s'attache à faire ressortir l'incompatibilité radicale et irrémédiable qui existe entre le monisme et l'agnosticisme, en montrant comment, chez Comte comme chez Spencer, les efforts de celui-là sont fatalement réduits à l'impuissance par les résistances contradictoires de celui-ci.

Il est autorisé par cette démonstration à dénoncer comme le vice radical de la philosophie du dix-neuvième siècle ce « périlleux et déshonorant illogisme » qui consiste à vouloir « allier, d'une façon à la fois inconsciente et profondément irrationnelle, la recherche de l'unité au dualisme de la connais-

sance ». Il estime avec raison « qu'on blesse les lois élémentaires de la logique en accouplant la thèse qui affirme l'unité dernière des choses et celle qui constate notre impuissance de scruter le fond immuable de la nature. Et, par surcroît, on s'expose aux dures représailles prévues par la loi de l'identité des contraires. On tombe dans l'erreur qui consiste à prendre la négation de l'unité, l'incognoscible, pour quelque chose de distinct, de réellement séparé du monde phénoménal. »

Au fond, qu'est-ce que cet agnosticisme, formel ou latent, qui vicie plus ou moins toutes les tentatives de synthèse universelle dues aux efforts des plus notables parmi les penseurs contemporains, tels que Comte et Spencer? Rien autre chose que la survivance de l'esprit métaphysique et mystique, legs héréditaire dont leur pensée demeure surchargée et comme paralysée sans qu'ils s'en rendent compte.

Mais ce cas d'atavisme philosophique n'est pas unique en son genre dans la mentalité humaine. M. de Roberty lui trouve un pendant dans l'ordre moral et social, où il retrouve le même antagonisme que dans l'ordre spéculatif entre l'agnosticisme et l'expérience : « L'un, principal apport du passé religieux, apport qui semble vouloir s'arroger, dans la production philosophique de nos jours, le rôle inhibitoire et misonéiste joué, dans un autre ordre d'activité, par le capital ; l'autre qui se confond intimement avec la poursuite monistique et figure assez bien, dans l'antinomie conceptuelle prétendue insoluble, les ambitions rénovatrices du travail. »

Le rapport est sans doute inattendu et peut paraître à première vue assez lointain. M. de Roberty n'en réussit pas moins à établir qu'il est non seulement réel, mais aussi des plus étroits. Nous voudrions pouvoir extraire, de son dernier chapitre sur le *monisme et la morale,* la lumineuse argumentation par laquelle il répond à cette question : « A quels grands principes moraux ou sociaux se rattachent originellement, quoique d'une façon indirecte, l'agnosticisme qui prévaut dans les conceptions philosophiques du passé sous le nom de croyance, de sentiment religieux, et le monisme qui s'y manifeste à l'état d'ébauche indécise ? » Nous ne pouvons qu'en indiquer sèchement les conclusions. Agnosticisme ou religiosité, qui signifie pour la pensée scientifique *inhibition,* se traduit dans les sentiments sociaux par *« réceptivité passive* et *servilisme* générateur des divers esclavages économiques qui ont marqué l'histoire depuis la période de l'anthropophagie jusqu'à celle du capitalisme ». D'autre part, au contraire, ce sont les *instincts libertaires et égalitaires* qui de tout temps ont favorisé l'esprit de recherche et le doute scientifique, qui ont aidé au progrès de l'*expérience,* dégagé l'idée de l'*évolution,* rendu possible le *monisme.*

Nous ne saurions terminer cette trop brève analyse d'un ouvrage peu analysable (parce que rempli de vues neuves et originales), sans signaler les rares mérites de l'exposition et du style, qui en rendent la lecture extraordinairement attachante. C'est chose rare, en effet, dans la littérature philosophique, que de voir remuer avec une aisance si élégante d'aussi lourdes masses d'idées et de théories, et c'est vraiment un régal à la fois pour le philosophe, l'historien et le lettré, que de voir l'auteur suspendre des systèmes tout entiers, et de la plus imposante architecture, à quelques brèves formules dans lesquelles l'éclat et le pittoresque de l'expression rivalisent avec le prestige saisissant de

l'exactitude. Il ne faut rien moins que l'érudition si riche et si sûre de M. Roberty pour servir d'aliment à une dialectique aussi victorieuse.

* * *

L'Idée du Phénomène, par Émile Boirac. — 1 volume in-8 de la Bibliothèque de philosophie contemporaine. — Félix Alcan, éditeur, Paris.

De même qu'en politique tout le monde, aujourd'hui, est républicain, de même en philosophie tout le monde est phénoméniste. Mais de même qu'en politique il y a républicains et républicains, et qu'à côté des ralliés, qui voudraient une république réactionnaire, il y a des socialistes qui s'occupent à fonder une république démocratique; de même, en philosophie, l'on trouve des phénoménistes fraîchement convertis qui se montrent effrayés, pour l'avenir de la bonne vieille métaphysique traditionnelle et classique, des hardiesses de certains autres phénoménistes décidément trop émancipés.

M. Boirac nous représente un de ces *ralliés* du phénoménisme, soucieux de sauvegarder les dogmes fondamentaux de toute philosophie bien pensante, qui menacent d'être engloutis dans le naufrage de la vieille substance cartésienne. Son entreprise de soumettre à la critique l'idée du phénomène, ainsi que les doctrines relatives au phénomène et à la substance depuis Kant jusqu'à nos jours, n'a pas d'autre but, et malgré les allures apparentes d'une recherche impartiale et sincère qu'il donne à son œuvre dans ses débuts, il n'est pas malaisé d'apercevoir, chemin faisant, de quel côté le mènent ses préférences inavouées. Aussi n'est-on nullement étonné de le voir, pour aboutir, proposer comme solution du problème de l'Être « une sorte de leibnizianisme réformé, un leibnizianisme postérieur à Hume, à Kant et à Stuart Mill ».

Examinons donc cette nouvelle formule qui doit, ainsi que son auteur s'en flatte, concilier non seulement toutes les métaphysiques entre elles, mais celles-ci mêmes avec la science positive. Ayant établi qu'en tout ordre de choses le phénomène est pour nous le seul objet de connaissance, M. Boirac n'hésite pas à s'avancer jusqu'au bout des conséquences logiques du phénoménisme, c'est-à-dire jusqu'au *monisme*. Dans cette voie, il rejette même hardiment le Noumène de Kant aussi bien que l'Inconnaissable de Spencer, estimant que « s'il existe quelque réalité de ce genre, non seulement nous n'en avons aucune connaissance, mais que, loin d'être impliquée dans la notion du phénomène, cette conception en est la négation même ». C'est la condamnation sans appel de l'*agnosticisme* : il semble donc que nous soyons en présence d'un monisme phénoméniste absolument pur.

Mais voici la grande nouveauté que nous apporte M. Boirac : il ne veut pas « voir dans les choses et dans l'esprit, comme tous les autres phénoménistes, des accidents sans lien »; il veut que « les phénomènes, inséparables les uns des autres, constituent tous ensemble une unité complexe et continue, dans laquelle notre pensée seule les distingue ». C'est en quoi il se rattache à Leibnitz, et l'on peut même ajouter qu'il s'y rattache de trop près; car, dès à

présent, voilà son phénoménisme qui tourne étrangement au substantialisme. Mais suivons-le jusqu'au bout de son intrépide dialectique.

Il commence par démontrer qu'il n'existe pas de critérium de l'individualité des phénomènes, d'où il conclut qu'il n'y a en réalité qu'*un* phénomène Or, ajoute-t-il, si, au regard de notre pensée, ce phénomène unique « se présente avec l'aspect de la différence, de la succession et de la multiplicité, par cela même il implique l'aspect corrélatif, celui de l'identité, de la permanence et de l'unité ». Si nous ne nous étions déjà aperçus que nous rétrogradons vers le substantialisme et le dualisme, cette conclusion dernière suffirait à nous édifier : « Qu'on donne, si l'on veut, à ce second aspect le nom de l'*Être,* il sera vrai de dire alors que le phénomène ne peut exister sans l'Être; mais il n'en sera pas moins vrai de dire que l'Être ne peut exister sans le phénomène. »

Voilà donc l'Être et le phénomène présentés comme les deux aspects, solidaires et inséparables, d'une même réalité. Que sont devenus le pur phénoménisme, le monisme intransigeant, l'agnosticisme sévère du début? Au cours de ses subtiles analyses, l'auteur nous avait déjà intimidés en nous faisant pressentir « le mystère de l'Être » ; c'est derrière ce paravent commode qu'il finit par se retrancher, — piteuse défaite pour ne pas appeler les choses par leurs noms, pour ne pas avouer franchement que cet Être mystérieux, sans lequel le phénomène ne saurait exister, c'est encore, sous un déguisement à peine rafraîchi, la vieille substance spiritualiste, et que, derrière elle encore, il y a Dieu!

Ce livre est un de ceux qui ont fait croire, dans ces derniers temps, à un renouveau triomphant de la spéculation métaphysique, auquel dans certains milieux on continue d'applaudir à grand bruit. Il n'y a peut-être pas lieu de tant s'en émouvoir; car il semble bien, d'après l'échantillon que nous venons d'examiner, que les printemps de la métaphysique ressemblent fort à ceux de la belle nature, pour qui *renouveau* n'équivaut pas précisément à *nouveau.*

V. R.

*
* *

Précis de législation industrielle, par Maurice DUFOURMANTELLE. — Paris, Giard et Brière, 16, rue Soufflot. Prix : 6 francs, deuxième édition.

Un précieux recueil de documents juridiques, textes et jurisprudence, tant sur le travail que sur la propriété industriels. Les commentaires en sont timides, mais par l'ensemble qu'il nous donne de lois récentes et très discutées, ce livre est un bon instrument de travail.

P. L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Du mois de Juin

(Publications françaises sur les questions politiques, économiques et sociales.)

Livres

1. SOCIOLOGIE (Doctrines et Méthodes) ET PHILOSOPHIE

R. P. Antoine : *Cours d'économie sociale.* — Guillaumin, in-8, 658 p., 9 francs.

Fouillée : *Le Mouvement positiviste et la conception socialiste du monde.* — Alcan.

Renouvier : *Philosophie analyt. de l'histoire : les idées, les religions, les systèmes.* In-8, 12 fr. — Leroux.

2. PRINCIPES ET IDÉES GÉNÉRALES

Haussonville : *Socialisme et charité.* In-18 j., 301 p. — Calman. 3 fr. 50.

Kropotkine : *L'Anarchie, sa philosophie, son idéal.* In-16, 1 fr. — Stock.

H. Mazel : *La Synergie sociale.* — Arm. Colin. 3 fr. 50.

Léon Say : *Les Finances* (la vie nationale). In-8, 3 francs 50. — Chailley.

Léon Say : *Dix jours dans la Haute-Italie* (crédit popul., épargne, coopération). — Guillaumin.

3. QUESTIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

A. **Documents**

Annales de la Soc. nat. d'éc. politiq., t. XIV, 1883-1884. In-8. 490 pag. — Guillaumin.

Annales de l'Institut int. de Sociologie, t. II (Congrès de 1895). — Giard et Brière, 7 fr.

Bulletin du Comité des trav. hist. et scientif. (Section des sc. écon. et soc.). In-8, 96 p. — Ministère de l'instruction publique.

Bulletin de la Coopérative des Employés civils de la Seine, 1896. 268 p. in-8. — Carré et Cie.

Comptes-rendus de la Chambre (1889-1890, 14 janv., 2 avril). — Publication de la *Correspond. parlementaire.*

Office du travail : la Petite industrie (le vêtement). Salaires et durée du travail. Gr. in-8. 5 fr. — Berger-Levr.

Off. du travail. Statistique gén. de la France, XX *bis,* XXI et XXII (1890-1891 et 1892). — Berger-Levrault, gr. in-8. 7 fr. 50.

B. **Ouvrages originaux**

Baillet : *De l'Association, son infl. sur le rapproch. de l'ouvrier et du patron.* Gr. in-8. 4 fr. — Larose.

L. Bonnevay : *Les Ouvrières lyonnaises travaillant à domicile.* Misères et remèdes. In-18. 158 p. — Guillaumin.

Chirac : *Le Droit de vivre.* In-18. — Savine, 3 fr. 50.

L. Douaud : *Les Privilèges du Crédit Foncier et les droits des tiers.* In-8, 7 fr. — Larose.

Flour de Saint-Genis : *La Banque de France à travers le siècle.* In-8. 243 p. 6 fr. 50. — Guillaumin.

L. Frank : *L'Epargne de la femme mariée, les salaires de la famille ouvrière*. In-8. — Lamertin, Bruxelles.

P. Gaillard : *Etude historique et critique sur la législation des mines*. — Un vol. in-8, 272 p. — Cadoret, Bordeaux.

E. Gautrez, directeur de l'Ecole dép. d'accouchement : *De la protection de la santé publique*. 40 p. in-8. — Montlouis, à Clermont.

René Goblet : *Plaidoirie pour la « Dépêche de Toulouse »*. 110 p. in-8. — Toulouse.

Y. Guyot : *L'Economie de l'effort*. In-18 j., 4 fr. — Colin.

P. Henry : *Des Droits des Enfants naturels*. In-8, 1 fr. 50. — Marchal et Billard.

Am. Saint-Ferréol, anc. député : *Le Prolétariat ou la terre au paysan, la mine, la verrerie, l'usine, la fabrique aux associations ouvrières*. — Paris. Librairie soc. non collectiviste.

F. Laurens : *Les Réformes commerciales*. In-8, 417 p.— Challamel. 5 fr.

C. Lombroso et Ferrero : *La Femme criminelle et la prostituée*. In-8. — Alcan. 7 fr. 50.

Drs Mathieu et Sérieux : *L'Alcool et l'alcoolisme*.— *Bibl. utile*. Alcan.

J. Peccadut : *Les Catholiques* (sérieuse étude). 388 p. in-18. 3 fr. 50. — Dentu.

A. Rampal : *De la condition de l'enfant dans le droit public ancien et moderne*. 576 pages in-8. — Marseille. Impr. Marseillaise.

P. Rougier : *L'Econ. social de l'enfance dev. le congr. nat. d'ass. de Lyon*. In-8. — Guillaumin.

Gaston Saugrain : *La Baisse de l'intérêt* (causes et conséquences). — Larose.

4. HISTOIRE ET ÉVÉNEMENTS CONTEMPORAINS

S. Charléty : *Histoire du Saint-Simonisme*. — Hachette, 3 fr. 50.

De Coubertin : *L'Evolution française sous la troisième République (1870-1894)*. In-8, 432 p.— Plon. 7 fr. 50.

Ouvrage important. Résumé assez impartial de l'histoire contemporaine.

Alexis Giraud : *Les Maires de Montluçon* (d'après les archives municipales). In-8. 11 p. — Montluçon. 20 centimes.

George Kennan : *Les Prisonniers politiques en Russie*, traduit de l'anglais par Alf. Testuz. Un vol. in-12, 3 fr. 50. — Librairie Stapelmohr, Genève, et chez tous les libraires en France.

George Herwegh : *Correspondance publiée par Marcel Herwegh*. — Chez Albert Langen. Munich.

Inventaire sommaire des Archives municipales de la ville de Bordeaux (période révolutionnaire). — Gounouilhou.

Sepet (Marius) : *La Chute de l'ancienne France* (437 pages, in-8). — V. Retaux.

Vizille : *Edmond Picard*. In-8, 0 fr. 50. — Lamertin. Bruxelles.

5. LITTÉRATURE ET ARTS (livres reçus par la Revue)

A. Ardel : *Mon cousin Guy* (roman). — Plon.

N. Desjardins : *En 1989*. Roman sociol. 166 p. — H. Perret.

J. Grave : *La grande famille*. 350 p. in-18. — Stock. 3 fr. 50.

A. Lantoine : *Elismah*.— Biblioth. artist. et litt.

Eug. Le Roy : *Le Moulin du Frau* (rom. champ.). — Dreyfus et Dalsace.

M. Rollinat : *Les Apparitions*. — Bibl. Charpentier.

Jean Sévère : *Poésies humaines*. — 6, rue Jacob, chez l'auteur.

A. Theuriet : *Cœurs meurtris*. — Lemerre.

F. Vandérem : *La Patronne*. — Coll. Ollendorff illustrée à 2 fr.

Brochures

A. QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

ADRIEN : *Entre Ouvriers,* dialogue. In-16, 73 pages.— Marseille. 40 cent.

L. D'ANGLADE : *Du Crédit agricole personnel et mobilier.* In-18, 125 p. — Cadoret, Bordeaux.

Dr AUDIFFRENT, l'un des exécut. testament. de Comte : 1° *La loi des successions,* — 2° *le positivisme* et la *Revue des Deux-Mondes,* — 3° *la liberté spirituelle.* — Paul Ritti, 76, avenue du Maine.

F. CALOT, chirurgien de Berck : *De l'assistance médicale dans les petites villes et dans les campagnes.* In-8. 83 p. — Masson.

DESCHAMPS : *Notre Régime électoral* (démocratie et représent. proport.). In-8, 31 p.— Société belge de librairie.

DIEU-AIDE : *Les Pouvoirs des Chambres en matière de finances.* In-8. 124 p. — Bordeaux.

H. DUBEST : *La Dépopulation des campagnes et la défense nationale.* In-8, 32 p. — Clermont.

A. DUPONT, présid. de la ch. de comm. de l'Oise : *Projet d'impôt sur le revenu.* In-8, 24 p.— Imp. Schutz. Beauvais.

DE FRISANGE : *Léon Say et le Socialisme.* — Giard et Brière.

A. FONTAINE : *La Conciliation industrielle* (nécessité et formes des conseils mixtes et d'arbitrage. In-8, 35 p. — Amiens. Jeunet.

A. DE FOVILLE : *Léon Say.* In-8,— Nancy. Berger-Levrault. 6 p.

GALLUS : *Le plan des jésuites dévoilé par la lettre du Père Ignace au Père Escobar.* 15, rue Claude-Pouillet. — Letourbe, impr.

Dr L. GIROD : *L'Alcool,* in-8, 20 p. — Montlouis. Clermont.

CH. LABBÉ : *Hist. de la Soc. anonyme des maisons ouvrières d'Amiens.* In-8, 120 p. — Amiens. Jeunet.

LAUGIER-RAVANUS : *Etude de l'impôt unique sur le revenu.* In-8, 12 p.— Marseille. Mouillot.

LETOURNEAU : *Passé, présent et avenir de l'éducation.* — Alcan.

E. MORET : *Etude financ. et comptable sur les soc. d'habit. ouvrières.* In-8. VII-31 p. — Nancy.

H. NAPIAS : *Etudes d'assistance publique.* Budgets municipaux et budgets hospitaliers. In-8, 23 p. — Berger-Levrault. Nancy.

Notice sur le cadastre. In-12, 13 p.— Nouvian. Senlis.

G. RENARD : *Socialisme intégral et marxisme.* In-8. — Libr. de la *Revue soc.* 20 cent.

ROBERT et CHEYSSON : *Loi du 27 oct. sur les caisses de retraite.* (Au secrét. du Comité des accidents du travail).

VICTOR NAPOLÉON : *Premier mai ou 8 h. de travail.* In-plano. — Lyon, Assoc. typ.

SOL : *Résumé statist. de l'industrie minérale* (1870-1894). In-8. — 7 p.

VAN DEN BROCK : *Les collectivistes belges, leurs principes et leurs tendances devant la raison et l'ordre social* (préf. de CH. WŒSTE). 84 p. in-18. — 40 cent. Soc. belge de libr.

B. PROPAGANDE DES PARTIS

Banquet des municipalités socialistes (Discours de Millerand, Grousset, Guesde, Vaillant, Prudent-Dervillers, Jaurès). A la *Petite République.* 10 c.

KERGALL : *L'Impôt démocr. sur le revenu* (Attaque violente du projet Doumer et défense du contre-projet Cochery). 1 fr., in-16. — Colin.

REVUE DES REVUES (Publications françaises)

Mois de Mai (suite)

2. QUESTIONS GÉNÉRALES

L. Bourgeois : Discours de Melun (*le National*).

Doumer : Conférence sur l'impôt (*Dépêche de Toulouse*).

Congrès de l'Assoc. de la Jeunesse catholique de France (*Revue de la Jeunesse cathol.*).

De Mun : Discours-programme au congrès ouvrier de Reims (*le Monde*).

Programme social (*Mouvem. social*).

3. QUESTIONS SPÉCIALES

Alglave : L'Alcoolisme (*Revue gén. intern.*, mars).

Les banques d'émission en Suisse (*Journal des Economistes*).

P. di Calboli : L'Angleterre vagabonde (*Revue des Revues*).

E. Carpenter : Mariage.— (*Mag. internat.*).

J. Coulazou : La Réglementation du salaire au congrès ouvrier de Paris (*Sociol. cathol.*, avril).

Coste : La Suppression des taxes d'octroi. (*Sociol. cathol.*, avril).

Th. Curti, député suisse : Un office intern. pour la protection du travail (*Revue politique et parlementaire*).

H. Decugis : Le Repos collectif et son évolution économique (*Revue intern. de soc.*, avril).

E. Gauckler : Les Doctrines nouvelles du droit pénal (*Bulletin de la Soc. gén. des Prisons*, avril).

R. de la Grasserie : De la Transformation du Suffrage universel amorphe en suffrage universel organique (*Revue intern. de soc.*, avril).

R. de la Grasserie : De l'Admission des femmes au suffrage politique (*Revue féministe*).

Hubert-Valleroux : Les Accidents du travail et l'Assurance obligatoire (*Corresp.*, avril).

Girod : L'Alcool (*Rev. d'Auvergne*).

F. Jacques : De la Propriété des Servitudes rurales d'après la loi de 1791 (*Revue crit. de législation et de jurisprudence*, avril).

Raoul Jay : L'Assurance obligatoire contre le chômage dans la commune de Saint-Gall (*Revue polit. et parlementaire*).

H. Lambrechts : Les Droits successoraux des enfants naturels. La Conciliation et l'Arbitrage devant les Parlements actuels (*Revue cathol. des Institut.*).

E. Levasseur, et divers : Les Sociétés de construction aux Etats-Unis (*Réf. social.*, 16 mai).

Levasseur : La Machine et l'Ouvrier dans l'industrie américaine (*Rev. polit. et parlem.*).

E. Milhaud : Compte rendu détaillé des Annales de l'Institut de sociologie, 1895. (*Revue de philos.*).

L. Mabilleau : La Coopération, ses bienfaits et ses limites (*Réf. soc.*, mai.)

F. Passy : L'Arbitrage international (*Acad. des sciences morales et polit.*).

Potonié-Pierre : Question de la paix au congrès féminin (*Paix par le droit*).

De Rousiers : Les Syndicats du bâtiment en Angleterre (*Science soc.*).

L.-S. Rowe : Le Gouvernement municipal en Europe, d'après un ouvrage américain (*Réforme sociale*, 1er mai).

Revue féministe (Documents div).

Théorie quantitative et les prix (*Econom. franç.*, 2 mai).

4. LETTRES, ARTS, INSTRUCTION

L'Aube (*Rev. int. illust.*), Dir. Pierre Guédy ; rédacteur en chef : Otto Ackermann (Tend. libertaires).

L'Effort, revue d'art (Tendances idéales). — M. Magre, de Toulouse).

Mme O. de Bézobranow : La Femme nouvelle (*Revue féministe*).

Ch. Simond : La Poétesse du peuple (Ada Négri) (*Revue des Revues*).

Sorel : La Science dans l'Education (fin).

De l'Extension universitaire (*Lyon-univer.*).

5. HISTOIRE, BIOGRAPHIE, MONOGRAPHIES, DOCUMENTS

G. Alix : Claudio Jannet et son œuvre (*Rev. de l'Inst. cathol. de Paris*).

Oscar d'Araujo : Majalhaês Lima (*Mag. intern.*).

E. Aveling : Histoire des manifestations du 1er mai en Angleterre (*Devenir social*).

Bensa, professeur à l'Université de Gênes : Histoire du Contrat d'assurance au moyen âge (*Rev. du Droit, de la Loi et de la Jurisprudence*.

E. Coz : Jérôme Savonarole et la Question sociale (*France moderne*).

Dick May : L'Institut Solvay, (Sciences sociales) à Bruxelles (*Revue polit. et parlementaire*).

F. Escard : Les Communautés de famille en France (*Rev. génér. intern.*, mars-mai).

Fiamingo : Le Socialisme italien (*Rev. polit. et parlementaire*).

L'Impôt sur le Revenu en Prusse (docum.) *Revue du droit public*, mars-avril.

E. Faguet : Proudhon (*Revue de Paris*, 15 mai).

Gomel : L'Ass. const. et son œuvre financière (*Journal des Economistes*).

Hudry Menos : Gottfried Keller (*Mag. int.*).

E. Lamy : Le Gouvernement de la Défense nation. : l'avènement, 15 mai D. M., Molinari, Léon Say (*Journ. des Econom.*).

E. Nys : Le Droit de la vieille Irlande (*Soc. nouvelle*).

G. Pierret : Essai sur la Propriété foncière au Sénégal (*Revue du Droit, de la Législat. et de la Jurisprudence*).

Pressensé (F. de) : Le Cardinal Manning, 1er-15 mai (à suivre) (*Rev. des D. M.*).

La Révolution française (documents divers, mai).

La Rénovation socialiste chrétienne (*Assoc. cathol.*).

L. Say : L'Assemblée constituante et son œuvre financière (*Journ. des Econom.*).

H. Sée : Etude sur les classes rurales en Bretagne au moyen âge (*Annales de Bretagne*, avril).

Schmidt : Notes sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale au moyen âge (*Annales de l'Est*, avril).

J. Simon : Proudhon (*Journal des Savants*, mars-mai).

6. LES ÉVÉNEMENTS

D. Bellet : La Situation économique de Cuba (*Annales de Géogr.*, avril).

R. de Caix : Ménélik et son peuple. Ménélik conquérant africain (*Mém. diplom.*, 5-19 avril).

Domergue : J. Méline et Léon Say (*Réf. Econ.*, 3 mai).

Francis Shepard : Question anglo-américaine (*N. R. Intern.*, mai).

Th. Ruyssen : La Question d'Egypte (*Paix par le Droit*).

Sevin-Desplaces : L'Expédition anglaise au Soudan (*Nouvelle Revue*, 1er avril).

Mois de Juin

1. PRINCIPES ET DOCTRINES

R.-P. ANTOINE : L'Organisme social (*Rev. des quest. soc. et ouvrières*) (*Assoc. cathol.*).

G. ARDANT : Les Saints sociaux (*XXe siècle*).

J. DAVID : L'Idéalisme de M. Brunetière (*Devenir social*).

DEMOLINS : Les Deux Tendances de l'Econ. polit. (*Science soc.*).

CH. DEHOU : Philosophie sociale du P. de Pascal (*Assoc. cathol.*).

DU PUYNODE : Le Socialisme en 1896 (*Journal des Econ.*).

ENGELS : La Force et l'Economie dans le développement social (*Devenir social*).

DE GREEF : Le Collectivisme, article de l'*Etoile socialiste*, Bruxelles.

E. FAGUET : Jésus selon Proudhon (*Rev. Bleue*, 27 juin).

HOHOFF (W.) : Qu'est-ce que la valeur ? (dans le sens marxiste), (*XXe siècle*, revue cathol.).

KOVALEWSKY : Coup d'œil sur l'évolution du régime économique et sa division en périodes (*Devenir social*).

P. RENAUDIN : Le Mouvement ouvrier chrétien (*Quinzaine*, juin).

RECLUS (ELIE et ELISÉE) : Renouveau d'une cité (*Soc. nouvelle*).

TARDE (G.) : L'Idée de l'organisme social (*Rev. philos.*, mai).

WALTER-JOURDE : La Solution de la Question sociale (feuilleton du *Journal d'Hygiène*).

2. QUESTIONS GÉNÉRALES

NOGUES : Essai sur le crédit (*Assoc. cathol.*).

POUISARD : La Machine politique en France (*Science sociale*).

CH. RICHET : L'Idée de l'arbitrage international est-elle une chimère ? (*Rev. de Sociol.*).

M. ANDRÉ : Une Enquête sur le travail des femmes en Autriche (*Correspondant*).

A. BARINE : La Gauche féministe et le Mariage (*Rev. des Deux-Mondes*).

E. CARPENTER : La Femme et sa place dans une société libre (*Soc. nouv.*).

PAUL COUTANT : La Peine de mort (*Paix par le Droit*).

DRAKE : Un Progrès à faire en matière de prévoyance sociale (*Rev. pol. et parlement.*).

FOURNIER DE FLAIX : Banque de France et renouvellem. du privilège (*Rev. pol. et parlement.*).

FROMENT : Conditions de l'Epargne en France (*Science soc.*).

DE LA GRASSERIE : La Fusion du droit commercial et du droit civil (*Rev. du Commerce*).

MAX. KOWALEWSKY : L'Avènement du régime économique moderne au sein des campagnes (*Rev. int. de soc.*).

LÉON LALLEMAND : Les Associations charitables dans la province de Québec (*Acad. des sc. mor. et pol.*, mai).

LAMBRECHTS : La Conciliation et l'Arbitrage devant les Parlements actuels (*Revue catholique des instit. et du droit*).

LEVASSEUR : Des Progrès de l'industrie américaine depuis 50 ans (*Rev. du Commerce*).

DE LUÇAY : L'Impôt sur le revenu (*Rev. cath. des instit. et du droit*).

LEROY-BEAULIEU (PIERRE) : Un Etat communiste de notre fin de siècle (l'Australie). (*Réf. soc.*, 15 juin).

Musée social : Circulaire sur le projet de loi des accidents du travail, textes, bibliograph. complète (25 juin).

ANJEL DES ROTOURS : L'Agitation féministe (*la Quinzaine*, juillet).

L. SALIFRANQUE : Etat général et comparatif du régime fiscal en France (*Rev. pol. et parlem.*).

SEYDOUX : La suppression des octrois et les impôts directs des communes au Pays-Bas (*Ann. des sciences polit.*, mai).

— Socialisme municipal en Angleterre (*Journ. des Econ.*).

M. TURMANN : Les Patronages depuis le Concordat (*la Quinzaine*, juil.).

VIGOUROUX : Rapports du capital et du travail aux Etats-Unis (*Journal des Econ.*).

XXX : Le Bimétallisme international (*Rev. polit. et parlem.*).

ZOLLA (D.) : La Question monétaire (*Annales agronom.*, mai).

4. LETTRES, ARTS, INSTRUCTION

TH. RIBOT : L'Utilité sociale de l'art primitif (*Revue internationale de soc.*).

L. TAUXIER : La Génération de 1830, article (l'*Art et la Vie*, juin).

TOLSTOÏ : Hommes, voyez les horreurs du temps présent (*Rev. des Rev.*, 15 juin).

VERHAEREN : Renaissance actuelle des lettres (*Rev. des Revues*, 15 juin).

5. HISTOIRE, BIOGRAPHIE, MONOGRAPHIES, DOCUMENTS

D'ARAUJO : Mouvement social au Brésil (*Revue internat. de soc.*).

DE BROGLIE : Vingt-cinq ans après (1870-96). *Rev. des D.-M.*, 1er juillet).

A. COMTE : Correspondance d'Eichthal (*Rev. occident.*)

H. DESJARDINS : Le Progrès du Droit international dans la guerre sino-japonaise (*Paix par le Droit*).

G. GOYAU : Carte religieuse de l'Allemagne contemp. (*Rev. des D.-M.*).

P. LAFFITTE : Système financier de la Révolution (*Rev. occid.*).

G. LORAND, député : M. Frère-Orban (*Rev. pol. et parlem.*).

MOIREAU : Silhouette des candidats républicains à la présidence des Etats-Unis (*Rev. Bleue*, 13 juin).

PETRUCCI : La Sociologie en Italie (*Rev. occident.*).

P. PUJET : Orateurs socialistes : Guesde, Millerand (*Revue Bleue*, 13 juin).

TURQUANT : La Durée des ministères, remèdes pratiques (*Rev. Bleue*, 27 juin).

A. L.

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 9, rue du Pont.

Les Résultats du système Méline

Suivant le mot de Jaurès, le protectionnisme et le libre-échange ne sont que des modes économiques transitoires, dans le grand mouvement qui entraîne l'humanité vers une phase sociale nouvelle. Certains publicistes qui font profession de pourfendre mensuellement ou hebdomadairement nos doctrines, prétendent que le régime socialiste pur ne saurait se soustraire aux problèmes greffés aujourd'hui sur le régime capitaliste. Tout au rebours, nous estimons que l'internationalisation de certaines conditions de vie et d'activité supprimerait d'elle-même ces problèmes, en uniformisant les règles des échanges. En théorie du moins, on peut apercevoir, dès à présent, un état de choses où les groupements humains se transmettraient librement, les uns aux autres, les créations de leur travail, — et où la seule notion d'une barrière douanière contredirait à tout le système de la production et de la circulation. On se demande, par exemple, comment un organisme régulateur de l'agriculture et de l'industrie, chargé d'assurer l'alimentation publique, et de verser à chacun, en rémunération de sa tâche, une certaine somme de pain ou de viande, — taxerait à l'entrée les froments ou les bestiaux. Au reste, l'institution d'une ligne de douanes se lie très étroitement à la conception de la frontière dont le socialisme annonce et constate l'affaiblissement graduel. Nos arrière-petits-neveux ne reverront donc plus, — nous l'espérons pour eux, — les débats prolongés qui passionnèrent l'Allemagne au temps du Zollverein, l'Angleterre en 1846, la France en 1860, et tout le monde civilisé dans les six ou sept dernières années.

Mais nous n'avons pas le droit de nous retrancher dans la contemplation de l'avenir. Du jour où le parti socialiste est devenu un groupement politique puissant, organisé, dressé sur des racines profondes, mêlé à la marche des affaires, il n'a pu se dérober à aucune

des querelles quotidiennes. Chaque matin, chaque soir, il a dû dire son mot, tantôt pour prêcher les solutions progressives et transitoires conformes à son principe, tantôt — et bien plus souvent, — pour dénoncer les manœuvres de la réaction, soucieuse de se perpétuer dans ses privilèges. Fort de sa place au Parlement, il n'a cessé de percer les sophismes du Capital. C'est ainsi qu'en 1891 et en 1894, dans les discussions sur le protectionnisme, ses représentants autorisés, les citoyens Jaurès, Millerand, Dumay et Guesde flétrirent, au nom du prolétariat, au nom du peuple industriel et agricole, le système économique rétrograde édifié par l'égoïsme de la grande propriété.

Ce sont les conséquences de ce régime de clôture douanière et d'exploitation nationale que nous voudrions rechercher aujourd'hui. Nous étions incités à cette étude par plusieurs motifs d'ordre divers. D'abord, depuis l'application des nouveaux tarifs, plus de quatre années se sont écoulées — c'est-à-dire un délai assez long pour fonder des conclusions rationnelles. Ensuite le pouvoir est, à l'heure où nous écrivons ces lignes, aux mains de l'homme qui a assumé la responsabilité de la protection, et en qui la féodalité agrarienne a voulu voir un adversaire redoutable de nos thèses sociales. En présentant ici sous une forme succincte les résultats de son œuvre, nous espérons porter un coup qui ne tombe point dans le vide. Il ne suffit pas, en effet, de battre le mélinisme en superposant des arguments abstraits : les statistiques, les faits, les réclamations des groupes commerciaux, les plaintes des masses, les doléances des industries et des ports, parlent autrement haut que les dissertations d'école. Syndiquer et justifier les cris épars qui montent de la terre de France, c'est peut-être sonner le clairon d'attaque contre les conceptions néfastes des Chevaliers de la Douane.

C'est peut-être aussi blesser ce système capitaliste dont le protectionnisme n'est que le bastion le plus avancé. Rien ne dénote, avec plus de clarté, que le tarif de 1892, les appétits insatiables — et aveugles — des classes dirigeantes. Pour satisfaire à leur passion de gain à tout prix, elles ont voué à la ruine, à la misère, à toutes les souffrances, des milliers, des centaines de milliers d'hommes. Crises locales ou nationales, réductions de salaires, restrictions de personnel et chômages, étranglement des échanges internationaux, elles avaient tout prévu, tout calculé, — elles ont tout provoqué. Aux intérêts impérieux de 150,000 grands propriétaires fonciers, le Parlement français a sacrifié les droits de 38 millions d'habitants, hélas! trop indifférents ou trop bien dupés. Le jour où l'on dressera une liste des attentats commis contre le pays par les accapareurs de la puissance économique, le protectionnisme méritera la première ligne.

I

LA « RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE » ET L'HISTOIRE DU PROTECTIONNISME

De 1890 à 1895, l'Europe et quelques-uns des États des autres continents ont été en proie à des suggestions diverses, parfois contradictoires, qui ont abouti à une transformation générale des conditions du commerce, ou — comme l'a dit l'un des porte-paroles les plus intransigeants du protectionnisme, — M. Domergue, — à une « révolution ». Le terme peut paraître un peu fort, au gré d'une société, et à une époque, qui se raidissent, avec une étrange obstination, dans les cadres du passé, — mais il est exact. Nous observerons, d'ailleurs, que cette « révolution » a été préparée, consommée, développée par les contre-révolutionnaires les plus acharnés de l'heure présente, et que partout — sauf en Allemagne — la classe populaire l'a combattue (1).

On a vu soudain des gouvernements qui, jusque-là, s'étaient piqués traditionnellement d'un « libéralisme » assez strict, d'une fidélité quasi-fanatique aux doctrines du Cobden Club et de l'école de Manchester, passer au camp des tarifs excessifs. Inversement, des États qui depuis plus de douze ans avaient essayé de se protéger par une triple barrière contre les produits étrangers, faisaient un pas vers la liberté des échanges. Si l'on laisse de côté les thèses d'ordre général que le socialisme défend et que les événements viennent, ici comme toujours, corroborer, l'on doit attribuer, dans une large mesure, à ce double revirement, la crise contemporaine.

Dans cette « révolution », la France a joué un rôle essentiel, prépondérant. Les nations qui l'ont précédée ou suivie dans son mouvement de réaction ne représentaient pas une égale puissance d'échange, et se bornaient, en vérité, à accentuer, à aggraver des systèmes depuis longtemps appliqués. Au reste, c'est notre propre histoire, ce sont nos propres souffrances que nous voulons envisager, et si nous examinons, plus loin, dans leur ensemble, les conditions commerciales du monde civilisé, c'est uniquement pour mieux éclairer le bouleversement qui a frappé nos relations avec l'extérieur.

Il serait inexact de dire que l'évolution protectionniste remonte, chez nous, à 1892. Elle est plus ancienne. L'on en saisit le premier germe en 1881, dans le rehaussement des tarifs industriels. Puis la loi du 28 mars 1885 avait substitué, pour les blés, — au droit de statis-

(1) Nous verrons pourquoi le socialisme allemand a au contraire favorisé la « révolution économique ».

tique de o fr. 60, contemporain de la suppression de l'échelle mobile, une taxe de 3 francs par quintal. Par la loi du 9 mars 1887, cette taxe avait été portée à 5 francs. Dans d'autres catégories de nos importations, on avait atteint, en 1884, les sucres de betterave, et doublé en 1885 les droits sur le bétail.

Le parti protectionniste pouvait donc se fonder sur des arguments historiques, sur des précédents réitérés, quand le 20 janvier 1890, M. Méline invita la Chambre à élire une commission de 55 membres pour enquêter sur le régime commercial. Cette commission qui fut nommée le 28, attestait par sa composition, — 39 protectionnistes, 8 libre-échangistes, 8 hésitants, — les opinions de la majorité. Il ne fut plus permis d'en douter après la chute du cabinet Tirard (19 mars), et l'élévation des droits sur les riz.

Au début de la session extraordinaire de 1890, le gouvernement déposa son projet de tarif général. Hâtés par les appétits impatients des protectionnistes, les débats s'ouvrirent à la Chambre fin avril 1891, pour se clore, le 18 juillet, par le vote d'un tarif plus élevé (387 voix pour, 110 contre). Au Sénat, on accéléra encore. Le nouveau système économique, qui allait porter la ruine dans d'innombrables ateliers, passa plus facilement que la moindre réforme sociale. L'assemblée du Luxembourg ne consacra même pas un mois à l'examen du texte qu'on lui soumettait, et la minorité hostile fut infime (210 voix pour, 10 voix contre) : il est vrai, que, dans cette enceinte, la grande voix indignée de la démocratie sociale ne pouvait se faire entendre.

Il serait probablement superflu de résumer les débats parlementaires. Les protectionnistes formaient une telle masse, un amalgame si solide d'intérêts égoïstes et hypocrites, qu'ils noyèrent les représentants de la liberté des échanges. Que ceux-ci vinssent combattre les tarifs au nom de la vie prolétarienne, ou qu'ils se bornassent à exposer les lieux communs des Manchestériens, ils étaient sur le champ enserrés entre deux ou trois adversaires. Ce n'étaient même point des arguments que développaient les caudataires de M. Méline. Dans l'enivrement du succès escompté, ils livrèrent leurs plans, dénoncèrent leurs manœuvres, avouèrent le pacte odieux et criminel qu'ils avaient signé contre l'avenir du pays — pour l'étranglement méthodique de la foule. Du nord au midi, en dépit des dissidences politiques, on avait traité : donnant, donnant; on avait promis son vote contre un vote, vendu les droits du peuple contre les droits du peuple. Le Pas-de-Calais, la Somme, toute la France septentrionale avaient octroyé à l'Aude et à l'Hérault la protection de leurs vins, et ceux-ci, en échange, avaient accordé la prohibition des produits manufacturés étrangers. Il est regrettable qu'on n'ait pu consigner par écrit les conventions diplomatiques qu'on passa ainsi, dans les recoins des couloirs, de député

à député, de grand propriétaire foncier à grand industriel, car un pareil recueil eût fait époque dans l'histoire de cette République bâtarde, jeté un jour étrange sur l'âme trouble des classes au pouvoir !

Il restera pourtant de cette époque mémorable, de ces controverses fiévreuses comme des séances de Bourse, où notre parti puisera la plus acérée de ses armes, un document : nous voulons parler du discours que M. Delafosse prononça le 10 juillet 1891, et qui exprimait très nettement la pensée de tous les protectionnistes. « Nous avons voté, s'écria ce député réactionnaire, des droits considérables au profit de toutes les industries : ces relèvements pèseront lourdement sur la filature, et, seuls entre tous, les filateurs, les plus éprouvés, ne toucheront aucune *compensation!* » On appliquait donc à la prospérité nationale la politique qu'employaient, au siècle dernier, à l'égard de la malheureuse Pologne, la Russie, la Prusse et l'Autriche — la politique des compensations ou d'équilibre. On se partageait la fortune publique, les dépouilles du prolétariat industriel, comme les lambeaux d'une nation vaincue. Depuis la nationalisation des biens du clergé, commandée par de tout autres motifs, il ne s'était pas vu de pareille entreprise, ni de si vaste expropriation.

L'on doit dire, à la décharge des gouvernants d'alors, si opportunistes qu'ils fussent, qu'ils tâchèrent d'enrayer le mouvement ultra protectionniste. Ce fut peine perdue. Le vin, la viande, le pain, tout ce qui entre dans l'alimentation la plus stricte, subit d'écrasantes surtaxes qui atteignirent parfois 60 ou 66 %.

Le mélinisme ne s'en tint pas à son succès de 1892. Il lui fallut poursuivre sa carrière, accroître les bénéfices de ses adeptes. Nous l'en remercions, car dans cette frénésie de surenchères, il s'est mieux trahi encore, et il a perdu si bien toute prudence qu'il a prétendu un jour, à une date très récente (débat sur les plombs), subventionner des industries monopolisées par *deux ou trois* compagnies de capitalistes.

Le 12 février 1894, le gouvernement proposait d'élever le droit sur les blés à 7 francs par quintal. Il obtint satisfaction..... contre la commission des douanes, qui préconisait le taux de 8 francs. Les viticulteurs représentés par MM. Turrel et Jumel, entrèrent immédiatement en scène, et réclamèrent la rémunération de leur vote. Par hasard, ils échouèrent. Le 25 novembre 1894, on accroît les droits sur les mélasses. Le 27 décembre, M. Méline préconise la protection des fécules contre les amidons, c'est-à-dire de l'est contre le sud. Malgré une défaite partielle, ses amis n'ont pas renoncé à tout surtaxer. Les uns voudraient établir une échelle mobile qui porterait à 25 francs le prix du quintal de blé : les autres, comme M. de Dampierre et les membres de la Société des agriculteurs de France (Circulaire de 1895 aux syndicats agricoles), font miroiter aux yeux des propriétaires

fonciers cette promesse démoniaque : le blé à 30 francs. Heureuse époque où l'ouvrier parisien paierait 0 fr. 60 ou 0 fr. 65 le kilo de pain !

On conçoit que de pareilles exigences n'aient pas facilité l'établissement de relations normales avec l'étranger. Notre tarif minimum a bien été octroyé à la plupart des puissances, mais comme il reste très lourd, bien plus lourd que les tarifs généraux de certains pays, nous avons suscité de dangereux mécontentements.

La Belgique, les Pays-Bas, la Grèce, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie, la Turquie, le Danemark, le Mexique ont obtenu le régime du minimum par le décret du 20 janvier 1892. Cette condition a été étendue à la Roumanie et aux républiques Sud-Américaines (décrets du 30 juin 1893), à l'Espagne (décrets du 29 mai 1892 et du 30 décembre 1893). Les États-Unis sont soumis, pour certains articles, aux taxes générales, et pour d'autres, aux taxes réduites. Enfin, notre guerre économique avec la Suisse, qui nous a coûté fort cher, qui nous coûte encore cher, et qui nous a substitué, dans les Cantons, nos rivaux allemands, autrichiens et italiens, s'est close l'an dernier, après de multiples négociations et de vigoureuses campagnes d'initiative privée, par le vote des Chambres, en date du 10 juillet 1895. On a dit que cette capitulation du Parlement français devant la ténacité légitime de la Confédération était le 9 thermidor de la terreur protectionniste, et annonçait la catastrophe prochaine du système. Nous constatons que de l'assentiment même de M. Méline et de ses amis, on a réduit certains droits inscrits au tarif minimum, c'est-à-dire ouvert une première brèche au régime, — mais nous n'en croyons pas moins qu'il faudra une très vigoureuse campagne de toutes les fractions démocratiques pour démolir les barrières douanières qui enserrent le peuple dans son corset de misère.

Nous avons longuement — trop longuement peut-être — insisté sur cet historique de la réaction protectionniste; mais il nous a semblé que nous ne pouvions, même dans cette récapitulation, laisser dans l'ombre certains détails significatifs.

L'évolution des autres puissances — à part deux ou trois — ressemble, trait pour trait, à celle de la France.

L'Italie se rallie au protectionnisme dès 1883, et se ferme en 1888; l'Espagne, menée par la grande industrie catalane, revise ses tarifs en 1890; la Suisse, la Roumanie, la Suède, la Serbie, le Portugal, aggravent leurs droits d'entrée de 1888 à 1892; la Russie ne saurait s'enfoncer plus avant dans la prohibition. Les États-Unis, après s'être littéralement murés en 1890, par les bills Mac Kinley (Tariff bill et Administrative bill), sont revenus, sous l'influence de M. Cleveland et de la partie saine de la faction démocratique, à un régime moins

écrasant, quoique onéreux encore (Wilson bill, 27 août 1894). L'Inde, jusqu'alors ouverte, établit par les règlements de juin et de décembre 1894 des droits qui provoquent les récriminations du Lancashire, effrayé déjà par la concurrence des filatures de Calcutta, de Bombay, de Delhi.

La Belgique, où les doctrines de Manchester avaient longtemps prévalu, a été, depuis 1894, en butte aux attaques du protectionnisme, qui a fini par imposer, le 12 juillet 1895, une taxe sur certaines denrées alimentaires. Enfin l'Angleterre elle-même, terre classique du Free-Trade, patrie des Cobden, des Villiers, des Bright, est agitée, à cette heure, par les déserteurs de l'économie orthodoxe, par les anciens défenseurs désabusés du « laissez-faire, laissez-passer ». On a vu, par un revirement inouï et scandaleux, des Chambres de commerce d'importants centres manufacturiers, protester contre le doctrinarisme des libre-échangistes. Le 26 janvier 1893, les grands organes de la Cité ont reproduit — non sans stupéfaction — un discours d'un des leaders tories, M. Chaplin, en faveur de la restauration des vieilles douanes. Les protectionnistes d'outre-Manche se sont bercés de délicieuses espérances, en apprenant que la conférence coloniale d'Ottawa (Canada), avait discuté un projet d'union économique entre les divers groupements britanniques autonomes. Il s'est trouvé, près de 50 ans après l'abolition des taxes sur les céréales, une revue très importante, le *Statist,* pour ouvrir un concours — avec prix de 25,000 francs — sur cette question capitale du Zollverein anglo-saxon. Et tout récemment, par deux fois, en mars et en juin, un ministre de Sa Majesté, et non des moindres — M. Chamberlain, doublement traître à la démocratie ouvrière, — a défendu cette thèse menaçante d'une immense confédération britannique se suffisant à elle-même et clôturée contre tout produit du dehors.

Pendant que ces deux champions de la liberté commerciale, la France et l'Angleterre reniaient, l'un en fait, l'autre en paroles, un passé déjà long, l'Allemagne marchait en sens inverse et abandonnait le système bismarckien de la prohibition. Ce souffle de socialisme d'État — séduisant et dangereux — qui voltige par instant à travers les rêveries féodales de Guillaume II, reparaissait dans l'exposé des motifs du 7 décembre 1891. « Les droits de douane, lisait M. de Caprivi, n'ont pas réussi, dans le passé, à sauver l'agriculture. Il faut se garder de nous aliéner les ouvriers : nous voulons leur fournir les moyens de faire une besogne rémunératrice; nous ne les avons pas perdus de vue en signant les traités que nous soumettons au Reichstag ». Les députés ouvriers d'outre-Rhin ne se sont pas laissé abuser par ces paroles ; ils se sont défié des protestations caressantes du chancelier, tout de même que nos députés socialistes français se défient des déclamations

humanitaires d'un Waldeck-Rousseau ou d'un Méline : mais comme derrière ces paroles, il y avait des actes, des réductions de droits, donc un abaissement du coût des consommations courantes, ils ont applaudi, puis ils ont voté. L'Allemagne, on le sait, a bien moins cherché à soulager le monde du travail qu'à constituer un faisceau de forces économiques contre nous : mais ses traités de commerce avec l'Autriche, avec l'Italie, avec d'autres États, ont cependant marqué une orientation plus libérale, et si l'on doutait de l'importance de ce revirement, l'on n'aurait qu'à écouter les doléances, les menaces subversives que les agrariens féodaux de la Vieille Prusse multiplient en toute circonstance. L'évolution de la France et celle de l'Allemagne restent donc les principaux facteurs de la « révolution » économique dont nous venons de signaler les éléments divers.

II

CRITIQUE DES ARGUMENTS DU PROTECTIONNISME

Nous devons examiner successivement et avec attention les arguments sur lesquels les protectionnistes ont tâché d'édifier leur thèse. En se dérobant derrière de prétendues observations statistiques ou en se cantonnant dans des aphorismes où ils ont vu les conclusions d'une science exacte, ils nous ont eux-mêmes dicté notre ordre de combat. Pour les confondre, il suffit de confronter leurs prévisions avec les faits. Mais leurs déductions ne méritent pas toutes des commentaires développés : les unes s'apprécieront chemin faisant en quelques lignes; les autres feront l'objet de chapitres distincts de ce travail.

Si l'on veut envisager les prétextes de la « révolution » de 1892, l'on n'a qu'à se référer à trois documents : le volume de M. Domergue, le rapport de M. Méline à la Chambre des députés (3 mars 1891), le rapport de M. Dauphin au Sénat (9 décembre 1891). Nous allons résumer fidèlement les prémisses qui s'y trouvent posées :

I. Les traités de 1860, s'ils n'ont pas ruiné totalement la France, ont sacrifié son agriculture. L'exactitude de cette assertion est attestée par une simple comparaison des statistiques de 1849-1859 avec celles des décades ultérieures. La balance du commerce, qui nous était favorable en 1849 (excédent d'exportations : 214 millions), et en 1859 (excédent d'exportations : 626 millions), nous est redevenue contraire à partir de 1869. Cependant, l'Allemagne et l'Autriche ont grandi à l'ombre de leurs douanes et réduit leurs importations sans préjudicier en rien à leurs exportations.

(MM. Méline et Dauphin usent de la doctrine de la balance du commerce, tout en en contestant la valeur. Or, cette doctrine depuis longtemps vieillie, discréditée, est de plus en plus démentie par les faits. Les pays les plus riches sont ceux qui présentent les plus gros excédents d'importations. Les pays les moins développés sous le rapport industriel sont ceux où l'on constate les plus gros excédents d'exportations. En 1890, la Grande-Bretagne importe 10,784, exporte 6,277 millions; la Belgique importe 1,672, exporte 1,437 millions. En sens inverse, consultons le tableau suivant :

		EN MILLIONS	
		Entrées	Sorties
Argentine.	1891	336	498
Russie.	1891	1.626	2.815
Égypte.	1891	109	316
Espagne	1888	716	763
Chili	1890	339	342
Uruguay.	1890	101	144

Au reste, il est faux, puisque MM. Méline et Dauphin s'attachent à cette thèse archaïque, — nous demandons pardon au lecteur de les suivre sur ce terrain — que la balance se soit de plus en plus équilibrée à notre détriment. Le déficit des exportations est de 1,007 millions en 1885, de 780 en 1886, de 861 en 1887, de 612 en 1888; il n'est pas vrai non plus — et ceci a une autre signification — que les tarifs douaniers aient barré aux produits étrangers les frontières allemandes et autrichiennes. Les importations de l'Allemagne montent de 4,039 millions en 1888 à 4,927 en 1889 et à 5,119 en 1890; celles de l'Autriche-Hongrie de 1,316 en 1888, à 1,455 en 1889 et à 1,508 en 1890; et, si l'on compare les accroissements aux sorties, à ceux que nous avons relevés aux entrées, on constate que l'écart tend plutôt à grandir au profit des dernières.)

II. « L'exportation, qui doit s'appuyer sur un marché intérieur, où une production précaire est toujours menacée, ne se risque pas à sortir des frontières ».

(Cet axiome économique, d'ailleurs discutable en lui-même, allait, en 1891, contre les conclusions protectionnistes, puisque nos exportations pour les années 1888, 1889, 1890, se chiffraient respectivement par 3,246, 3,704, 3,753 millions. Nous verrons, dans un autre chapitre, par l'examen des statistiques récentes, si les nouveaux tarifs ont relevé la production des menaces qui pesaient sur elle.)

III. La France, qui a la dette la plus considérable, est le pays du

monde grevé des plus lourds impôts. Il en résulte pour l'industrie une double charge, puisque, d'une part, elle supporte une contribution écrasante aux dépenses publiques, et que, de l'autre, elle doit servir des salaires proportionnés aux prélèvements de l'État. Niveler les prix du dedans et ceux du dehors par des tarifs appropriés, c'est permettre à nos chefs d'usines de lutter à armes égales avec leurs concurrents étrangers.

(1° Ceci supposerait que notre pays est celui du maximum de salaire : or chacun sait qu'il n'en est rien.

2° Ou bien le poids des taxes douanières devait retomber dans son plein sur le prolétariat, ou bien celui-ci devait obtenir des salaires rehaussés du montant approximatif de ces taxes.

Nul n'ignore que la première hypothèse a été de tous points réalisée.)

IV. C'est surtout à l'agriculture qu'il importe de venir en aide. Elle est lésée : 1° par le développement de la production des céréales en Autriche, en Allemagne, en Russie, en Roumanie, dans le Nouveau Continent — et par la production des vins en Italie et en Espagne.

2° Par l'abaissement du fret et la multiplication des moyens de transport.

3° Par la dépréciation de l'argent, — qui attire sur l'Europe les blés des pays extraeuropéens et réduit proportionnellement toutes nos exportations. C'est ainsi que l'Inde monométalliste est devenue une menace pour la France comme pour l'Angleterre.

La suspension de la frappe de l'argent a diminué le capital monétaire circulant, et cette raréfaction entraîne l'avilissement ininterrompu des valeurs.

Il convient donc de taxer et de surtaxer les produits agricoles étrangers. Nous n'attendrons pas longtemps pour apprécier les heureux résultats de cette tarification : nous verrons se relever le prix des blés, et, en même temps, se développer, à l'intérieur des frontières, un grand nombre de cultures que la concurrence exotique décourageait, et qui ne demandaient pourtant qu'à vivre. Alors notre pays, suffisant à sa propre consommation, s'affranchira des patriotiques appréhensions qui pèsent sur sa pensée, et, au jour d'une déclation de guerre, n'aura plus à redouter une famine générale.

(Nous laissons, pour l'instant, tout ce raisonnement en suspens, quitte à le réfuter de point en point par de simples exposés de chiffres qu'on lira plus bas.

Nous observerons seulement ici que nos protectionnistes, comme ceux d'Allemagne et de partout, sentent dès maintenant leurs tarifs impuissants à paralyser l'avilissement universel. Ils se retranchent dans des discussions encore confuses sur le bimétallisme international,

croyant vaguement à un relèvement des cours par une révolution monétaire. Ils ne veulent pas reconnaître que la dépréciation tient presque exclusivement à la surproduction, à l'anarchie de l'industrie, et à la restriction des marchés.

Il est enfin puéril d'établir en règle générale que le mauvais état du change constitue une prime pour les pays à finances avariées, car alors tous les États auraient intérêt à enfler démesurément, jusqu'à la faillite incluse, leur circulation de papier monnaie.)

V. Nous sommes garantis contre les représailles des autres puissances par la qualité de nos produits; nos exportations ne seront pas atteintes. « On n'a rien à craindre, s'écriait Jules Ferry à la tribune du Sénat, quand on est riche et fort ».

(Les chiffres des tableaux du commerce répondront avec éloquence.)

VI. Enfin l'abandon de la politique libre-échangiste équivaut à la restauration de la stabilité économique. Un pays qui contracte avec ses voisins des traités de commerce à courte échéance est voué à de perpétuels remaniements. « Ces conventions, écrit Dauphin, n'ont aucune fixité. Elles ne donnent aucune assurance à l'industrie pour les créations d'établissements ». — « Il est bien évident, écrit Méline, que lorsque nos nouveaux tarifs seront promulgués, on n'y touchera pas légèrement et sans une véritable nécessité; avec les traités de commerce, au contraire, c'est l'ensemble des tarifs qui se trouvent remis en question à bref délai, et tout le monde a le droit d'en réclamer l'amélioration ».

(L'historique même des relèvements de droits depuis 1892, retracé plus haut, n'est-il pas le plus énergique démenti qu'on puisse infliger à ces paroles? En trois ans, nos droits sur les blés ont passé tour à tour de 3 francs à 5 francs et à 7 francs; on a réduit le tarif minimum sur divers articles (convention franco-suisse), préparé de multiples remaniements, et à une date très récente (8 juin), le nouveau président de la commission des douanes de la Chambre, M. Graux, prononçait un discours où l'on notait encore ces promesses : « Nos tarifs ne sauraient être intangibles... Si certaines nations augmentent la protection accordée à leur industrie et aggravent les difficultés de la concurrence, nous avons incontestablement le devoir de prendre des mesures de défense ». — Où sont les protestations si largement prodiguées par les champions de la grande propriété? Où est la stabilité tant vantée? Ici comme partout, nous trouvons les actes en contradiction absolue avec les engagements verbaux ou écrits.)

III

LE COMMERCE EXTÉRIEUR AVANT ET APRÈS 1892
RÉSULTATS TOTAUX ET ANALYTIQUES

Les statistiques, en cette matière comme en toute autre, ne peuvent avoir qu'une valeur relative. Nous ne prétendons pas qu'elles expriment avec une précision parfaite la situation économique créée par la réaction méliniste. Pourtant si on les multiplie, si l'on essaie de contrôler les chiffres les uns par les autres, si l'on fait, pour ainsi dire, le tour de la vie agricole et industrielle dans la dernière période quinquennale, on obtient des éléments d'appréciation assez probants.

Nous devons présenter une remarque préliminaire qui portera tout aussi bien sur les chapitres suivants et qui s'applique aux variations du commerce maritime comme aux fluctuations de nos échanges globaux. La France est un pays où les administrations collationnent les résultats avec une rare indolence. Nous possédons très souvent (1) — nous en donnerions des exemples nombreux — les tableaux étrangers avant les nôtres. De là la difficulté, sinon l'impossibilité des confrontations d'une actualité absolue : de là, en ce sujet spécial, l'obligation de prendre pour termes de comparaison les années 1890 et 1894. A l'heure où nous écrivons (2), les chiffres du commerce français pour 1895 ne sont pas encore connus. Nous n'avons que des évaluations provisoires, entachées forcément d'erreur, parce qu'elles sont dressées, non d'après les prix de l'année écoulée, mais d'après ceux de l'anté-pénultième, — et qu'elles ne tiennent ainsi compte ni d'une hausse éventuelle, ni d'une baisse beaucoup plus probable, — dans toute la série des valeurs.

TABLEAU 1

LE COMMERCE SPÉCIAL DE LA FRANCE DE 1872 A 1894

(En millions de francs)

1872	7.331	1877	7.105
1873	7.341	1878	7.355
1874	7.208	1879	7.826
1875	7.408	1880	8.500
1876	7.563	1881	8.424

(1) Nous connaissons depuis quatre mois les mouvements des grands ports étrangers pour 1895, les statistiques définitives du commerce allemand ou anglais pour 1895, du commerce des États-Unis pour 1894-95, etc., etc.

(2) Juillet 1896.

1882	8.395	1888	7.353
1883	8.255	1889	8.020
1884	7.575	1890	8.189
1885	7.166	1891	8.337
1886	7.456	1892	7.648
1887	7.272	1893	7.089
1894.	6.928		

On voit immédiatement que le chiffre de 1894 : 6,928, inférieur de 1,261 millions à celui de 1890 (— 15,4 °/₀), est le plus faible de toute cette période, et qu'il reste encore à 177 millions du chiffre le plus bas qu'on y discerne : 1877 : 7,105. Si l'on admet que les fluctuations de nos échanges totalisés sont en relation étroite avec la prospérité de certaines branches essentielles de l'industrie (transports, etc.), on avouera que cette réduction est déjà significative.

Mais comme les protectionnistes ont déclaré que leur système entraînerait nécessairement une moins-value sur les importations sans contrarier les exportations, nous scindons en deux nos totaux.

TABLEAU 2

(En millions de francs)

	Importations	Exportations		Importations	Exportations
1872 . .	3.570	3.761	1884 . .	4.343	3.232
1873 . .	3.554	3.787	1885 . .	4.088	3.088
1874 . .	3.507	3.701	1886 . .	4.208	3.248
1875 . .	3.536	3.872	1887 . .	4.026	3.246
1876 . .	3.988	3.575	1888 . .	4.107	3.246
1877 . .	3.669	3.436	1889 . .	4.316	3.704
1878 . .	4.176	3.179	1890 . .	4.436	3.753
1879 . .	4.595	3.231	1891 . .	4.767	3.570
1880 . .	5.033	3.467	1892 . .	4.188	3.460
1881 . .	4.863	3.561	1893 . .	3.853	3.236
1882 . .	4.821	3.574	1894 . .	3.850	3.078
1883 . .	4.804	3.451			

Dans les cinq dernières années, nos ventes sont tombées de 675 millions ou 18 °/₀, et nos achats de 586 seulement ou 13,2 °/₀. Les représailles de l'étranger nous ont donc blessés très sérieusement, en dépit des prédictions de MM. Méline et Ferry, et la guerre douanière est restée tout à notre désavantage.

On a dit, il est vrai, dans le camp protectionniste que cette déception était imputable à la crise économique qui sévit sur les deux mondes. On a fait valoir cet argument que les autres grands pays de production et d'échange déploraient des atteintes au moins égales. Contrôlons ces affirmations.

TABLEAU 3

LE COMMERCE GLOBAL DES PAYS ÉTRANGERS

(En millions de francs)

Grande-Bretagne

1890	17.110
1891	17.073
1892	16.274
1893	15.589
1894	15.616

En moins : 1.494 ou 8 % (1)

Allemagne

1890	9.227
1891	9.047
1892	8.611
1893	8.711
1894	9.069

En moins 58 ou 0.5 %

Autriche-Hongrie

1890	3.413
1891	3.472
1892	3.336
1893	3.361
1894	3.758

En plus : 345 ou 10 %

Belgique

1890	3.109
1891	3.318
1892	2.905
1893	2.931
1894	2.505

En moins : 604 ou 19 %

États-Unis

1890	7.585
1891	8.119
1892	9.063
1893	8.233
1894	7.403

En moins : 182 ou 2 %

Espagne

1890	1.878
1891	1 951
1892	1.610
1893	1.480
1894	1.344

En moins 594 ou 28 %

Italie

1890	2.215
1891	2.103
1892	2.131
1893	2.155
1894	2.121

En moins 94 ou 4 %

Pays-Bas

1890	4.972
1891	5.200
1892	5.036
1893	5.260

Les totaux de 1894 ne sont pas publiés.

En plus 288 ou 6 %

Suisse

1890	1.657
1891	1.604
1892	1.527
1893	1.474
1894	1.447

En moins : 210 ou 13 %

(1) Pourcentage en chiffres ronds.

Seules la Belgique et l'Espagne (et celle-ci a subi surtout la répercussion de nos tarifs) — présentent des diminutions plus considérables que les nôtres : les autres pays s'étagent fort au-dessus. Si l'on prend les deux États demeurés fidèles au libre-échange, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, ils accusent, l'un une baisse de 8 °/o, l'autre une hausse de 6 °/o.

Conclusion : la crise, du reste indéniable, qui sévit sur le monde, et qui tient tout autant à l'évolution protectionniste presque universelle qu'à la mauvaise économie de la production, a été surtout lourde pour les pays cuirassés de tarifs : la France et l'Espagne.

Cette comparaison entre nous et nos concurrents sera suivie d'une confrontation des importations et exportations des diverses puissances. Nous en tirerons un nouvel enseignement, car les peuples dont nous avons donné les statistiques globales, ont, en général, bien moins que nous, souffert dans leurs ventes.

TABLEAU 4

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DES ÉTATS ÉTRANGERS

(En millions de francs)

Allemagne

	Importations	Exportations
1890.	5.119	4.108
1891.	5.126	3.921
1892.	4.962	3.648
1893.	4.892	3 818
1894.	5.243	3 925
	En plus : 124 ou 2 %	En moins : 183 ou 4 %

Autriche-Hongrie

	Importations	Exportations
1890.	1.508	1.905
1891.	1.527	1.945
1892.	1.549	1.787
1893.	1.669	1.992
1894.	1.771	1.987
	En plus : 263 ou 18 %	En plus : 82 ou 4 %

Grande-Bretagne

	Importations	Exportations
1890.	10.525	6.565
1891.	10.900	6.173
1892.	10.596	5.678
1893.	10.127	5.462
1894.	10.213	5.403
	En moins : 312 ou 3 %	En moins : 1.182 ou 18 %

États-Unis

	Importations	Exportations
	—	—
1890.	3.205	4.379
1891.	3.599	4.519
1892.	3.866	5.262
1893.	3.927	4.305
1894.	2.900	4.503
	En moins : 305 ou 9 %	En plus : 124 ou 3 %

Belgique

1890.	1.672	1.437
1891.	1.799	1.529
1892.	1.536	1.369
1893.	1.575	1.355
1894.	1.367	1.138
	En moins : 305 ou 18 %	En moins : 299 ou 20 %

Espagne

1890.	941	937
1891.	1.018	932
1892.	850	759
1893.	770	709
1894.	743	600
	En moins : 198 ou 20 %	En moins : 307 ou 33 %

Italie

1890.	1.319	895
1891.	1.126	876
1892.	1.173	958
1893.	1.193	964
1894.	1.094	1.026
	En moins : 225 ou 17 %	En plus : 131 ou 15 %

Pays-Bas

1890.	2.707	2.265
1891.	2.824	2.375
1892.	2.675	2.361
1893.	2.934	2.325
	En plus : 227 ou 8 %	En plus : 60 ou 3 %

Suisse

1890.	954	702
1891.	932	671
1892.	869	657
1893.	827	646
1894.	825	621
	En moins : 129 ou 14 %	En moins : 81 ou 11 %

Parmi les 9 pays mentionnés plus haut, deux, la Belgique et l'Espagne, ont été plus frappés que la France dans leur commerce d'exportation ; un autre, le Royaume-Uni, a subi une atteinte égale à celle que nous déplorons. Il faut ajouter que la Belgique et l'Espagne ont, plus que nous, restreint leurs achats.

Veut-on encore accueillir quelques observations qui mesureront notre situation économique dans le monde? En 1890, l'Allemagne nous distançait sur le total de ses échanges, de 1,018 millions ; en 1894, l'écart était de 2,141.

En 1890, nous battions les États-Unis de 604 ; en 1894, ils nous devançaient de 475.

En 1890, les Pays-Bas restaient en arrière de 3,217 millions; en 1893 (dernier chiffre connu pour ce royaume), cette différence énorme tombait à 1668.

En 1890, nos exportations étaient inférieures de 950 à celle des États-Unis, de 355 à celles de l'Allemagne ; en 1894, le déficit à notre détriment était de 1,425 à l'égard des États-Unis et de 847 à l'égard de l'Allemagne. M. Méline a habilement consommé la tâche économique entreprise par Bismarck dès le lendemain du traité de Francfort. Ceux qui ont qualifié son œuvre de Sedan industriel ont le droit de revendiquer tous ces chiffres pour flétrir le Petit Napoléon de la grande défaite.

IV

DÉCOMPOSITION DES STATISTIQUES FRANÇAISES

Les statistiques que nous avons reproduites — pour la France — acquièrent une signification plus précise encore, si on les décompose en leurs éléments essentiels, et si l'on dresse deux listes comparatives, l'une de nos entrées et de nos sorties rangées par articles, l'autre de nos échanges avec les principaux États.

Statistiques par nature de produits et par articles

La première surtout jette un jour spécial sur l'état de nos affaires. Or l'administration des douanes, dans ses publications annuelles séparées, comme dans ses insertions au bulletin de statistique et de législation comparée, a adopté deux classifications, l'une tripartite, qui divise les produits en grandes catégories, l'autre beaucoup moins compacte. Nous resterons fidèles au plan qu'elle suit, et qui nous paraît suffisamment lumineux.

TABLEAU 5

IMPORTATIONS PAR NATURE DE MARCHANDISES

	1890	1891	1892	1893	1894
	—	—	—	—	—
Objets d'alimentation.	1.445	1.652	1.400	1.060	1.197
Matières nécessaires à l'industrie . .	2.372	2.447	2.172	2.228	2.104
Objets fabriqués	618	668	614	564	548

La réduction a donc porté sur chacun des compartiments ; nous constatons :

En moins : 248 millions ou 17 % sur le premier.
— 268 — 11,3 — sur le second.
— 70 — 11 — sur le troisième.

La diminution des entrées d'objets d'alimentation, dont le protectionnisme a fait, à un moment, grand bruit, s'explique par une série de suffisantes récoltes bien plus que par l'application des nouveaux tarifs. On s'apercevra, en outre, dans un instant, que cette diminution se retrouve aux exportations, et que, par suite, les choses restent à peu près égales. L'on nous permettra enfin de dire que les mois déjà écoulés de 1896 accusent une plus-value très considérable de nos achats, sous la rubrique que nous étudions.

L'amoindrissement de nos importations sur les matières de l'industrie ne saurait ni exciter la joie des économistes impartiaux, ni fournir un argument au protectionnisme. En effet, de nos acquisitions de matières premières dépend, dans une très large proportion, notre production d'objets fabriqués; et ici aussi nous retrouvons à la sortie la différence que nous constatons.

Pour la restriction sur les marchandises fabriquées, elle est en vérité bien trop faible (si on la compare aux pertes sur les ventes) pour qu'on s'en félicite.

TABLEAU 6

EXPORTATIONS PAR NATURE DE MARCHANDISES

	1890	1891	1892	1893	1894
	—	—	—	—	—
Objets d'alimentation.	855	808	775	710	666
Matières nécessaires à l'industrie . .	897	832	822	784	754
Objets fabriqués	2.000	1.928	1.878	1.741	1.657

Nous ne nous arrêterons pas aux deux premiers compartiments : leurs moins-values se lient à celle de l'importation, quoique proportionnellement bien plus fortes : 22 °/₀ et 16 °/₀ au lieu de 17 °/₀ et de 11,3 °/₀.

Mais la rubrique : objets fabriqués, mérite un commentaire spécial parce que, de tout temps, cette catégorie de l'exportation a constitué une des principales sources de la richesse publique, — parce qu'en elle surtout s'accusent les suites décevantes et ruineuses du régime méliniste, et qu'elle aura peine à reprendre sa marche ascendante. Tandis que la France restreignait ses achats de produits manufacturés de 70 millions ou 11 °/₀ seulement, — ses ventes tombaient de 343 millions ou 17 °/₀.

Ainsi l'agriculture, que le protectionnisme prétendait couvrir d'or, n'a senti que les effets malfaisants de la « muraille de Chine » ; l'industrie a reçu une blessure que seuls de longues années et un changement intégral de régime pourraient guérir.

Poursuivons par d'autres classifications qui nous donneront un bilan serré de nos pertes.

TABLEAU 7 (1)

PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	1890	1891	1892	1893	1894
	—	—	—	—	—
Céréales	363	532	487	307	363
Laines en masse	337	340	319	324	317
Graines et fruits oléagineux	192	200	153	187	199
Soies et bourres de soie	239	248	257	261	182
Houilles	247	189	184	164	171
Coton	206	203	207	184	167
Bois	157	251	103	124	147
Café	156	149	144	145	146
Vins	349	401	305	183	144
Bestiaux	68	60	55	41	132
Peaux	210	214	146	145	115

Les céréales ont subi dans ces cinq années des fluctuations assez considérables. L'énorme entrée de 1891 s'explique comme celle de 1892 par l'appréhension des relèvements de tarifs ; la restriction de 1891 est suffisamment justifiée par la constitution des stocks du commerce. Au reste, comme il est naturel, l'état des récoltes influe dans la plus large

(1) Nous prenons seulement les onze rubriques les plus considérables.

proportion sur la quotité des achats. La France consomme en moyenne 120 ou 125 millions d'hectolitres, soit 15 ou 20 millions de plus qu'une récolte ordinaire. Il en résulte qu'entre nos importations et la production nationale il y a une relation à peu près constante, déterminée par nos besoins quasi-invariables ; nous disons : à peu près, parce que la spéculation, ici comme partout, vient fausser les données du problème. Les tarifs douaniers, quelle que soit leur rigueur, ne pourront empêcher l'entrée des blés étrangers, si notre consommation exige son complément. D'autre part, les grosses surimportations de céréales ne sont guère à craindre, en raison de l'organisation centralisatrice de la spéculation des blés, que notre collaborateur Rouanet exposait avec sa lucidité habituelle dans la « *Revue Socialiste* » de novembre 1890.

Or, en 1891, notre sol n'a rendu que 77 millions d'hectolitres ; nos importations sont montées à 23 ; en 1894, la production est de 94, les importations tombent à 15 ; en 1895, la production atteint le chiffre considérable de 119 : on conçoit que l'importation soit descendue à un chiffre minime.

Les réductions d'entrée présentées par les vins ne s'expliquent pas autrement ; pour satisfaire aux goûts de notre consommation intérieure et de notre clientèle de l'étranger, nous avons besoin d'acheter sur nos frontières méridionales un certain nombre d'hectolitres. C'est folie de croire que les tarifs draconiens institués en 1892, sous la pression de certains viticulteurs, puissent verrouiller absolument notre territoire. Les « murailles de Chine » des nations civilisées modernes ont toujours leurs brèches. Si l'on veut bien discerner l'effet des droits nouveaux dans nos statistiques, il faut confronter importations et exportations. On verra que nous avons acquis, en 1893, 80 millions, et en 1894, 94 millions de vins de moins qu'en 1890 : ce déficit se retrouve partiellement aux entrées. Pour le reste, la diminution est imputable aux excellentes récoltes de 1893 et de 1894 (50 et 39 millions d'hectolitres). Et la relation entre la production et l'importation est si exacte, si précise ici, que la mauvaise vendange de 1895 (26 millions d'hectolitres) s'est immédiatement traduite par un relèvement énorme de nos entrées pendant les quatre premiers mois de 1896 (136 millions de francs au lieu de 65 pour la période correspondant de 1895) ; si les autres mois de cet exercice apportent des totaux aussi forts, nous dépasserons 400 millions, c'est-à-dire le chiffre le plus élevé des cinq dernières années. Pourrait-on donner une preuve plus irréfragable de l'impuissance du protectionnisme ? Nous verrons, au surplus, que les terres plantées de vignes, pas plus que les terres emblavées, n'ont développé leur superficie sous le régime des nouveaux tarifs.

Les autres réductions aux importations ne constituent pas davantage un triomphe pour le mélinisme. Nous achetons moins de laines et moins de soies, mais nous vendons beaucoup moins d'étoffes de laine et beaucoup moins de soieries. Nous atténuons nos entrées de peaux brutes, mais nos sorties de peaux préparées sont en déficit. Enfin il est piquant d'observer que nos achats de bestiaux se sont notablement accentués ; tombés, en 1893, à 41 millions au lieu de 68, il sautent à 132, en 1894, à la suite de la grande sécheresse qui a coûté si cher à nos éleveurs, en les forçant à vendre leurs bœufs à des prix dérisoires. Et nous sommes menacés encore d'excéder et de beaucoup, cette année, les chiffres de 1893, puisque pour les quatre premiers mois de 1896 nous arrivons déjà à 20 millions en chiffres ronds.

La statistique des exportations offre un intérêt au moins égal à celle des importations. Nous y apprenons, en effet, que des industries, qui constituaient pour le pays une source de richesse permanente, et qui, par leurs progrès, s'étaient élevées à un degré remarquable de prospérité, ont soudain périclité.

Citons tout d'abord l'industrie lainière qui de 1890 à 1894 a perdu 119 millions, soit plus de 32 %. Elle s'est relevée depuis, à la suite d'une demi-réouverture du marché américain, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle a traversé de très dures années, et qu'elle a été atteinte dans son outillage. Pour longtemps son développement restera paralysé. Parmi les victimes du protectionnisme, Reims et Fourmies méritent la place d'honneur, et les souffrances engendrées par les attentats de la réaction économique auront certes contribué, dans ces grands centres, à la diffusion de nos idées.

Si la soierie a été moins lésée, les années 1892, 1893, 1894 ont été mauvaises pour Saint-Étienne et pour Lyon, et ces deux villes se plaignent légitimement des représailles de l'étranger.

Une industrie, qui comptait naguère parmi nos plus importantes, et qui est même intimement liée à cette agriculture dont M. Méline prétend monopoliser la défense, a réduit ses ventes de 50 % : les fromages et beurres. Par étapes successives, nos exportations de ces produits ont rétrogradé de 118 millions à 65, et les exercices 1895 et 1896 n'apportent encore aucune compensation. Nous doutons que nos fermiers de Normandie et de Bretagne conservent pour le protectionnisme l'idolâtrie sectaire des grands propriétaires fonciers de Champagne et de Lorraine.

A peine l'industrie des peaux a-t-elle moins souffert : les exportations sont descendues de 146 millions à 80 (soit en moins 45 %). C'est la contre-partie naturelle de la diminution des entrées de matières premières.

TABLEAU 8

PRINCIPALES MARCHANDISES EXPORTÉES

	1890	1891	1892	1893	1894
	—	—	—	—	—
Tissus de laine.	361	327	328	278	242
Vins	268	245	213	188	232
Tissus de soie.	273	245	249	224	223
Bimbeloterie, ouvrages en bois.	154	152	157	154	154
Laines	121	109	119	120	123
Tissus de coton	110	101	95	100	113
Vêtements et lingerie.	125	133	129	130	101
Soies.	125	108	132	126	89
Peaux préparées	112	107	114	97	81
Ouvrages en peau ou cuir. . .	146	139	111	96	80
Fromages et beurres	118	91	88	80	65

RÉSUMÉ : En 1890, sur les 11 premiers articles de notre tableau annuel, une industrie exportait pour plus de 300 millions ; 2 pour plus de 200, 8 pour plus de 100. — En 1894, 3 exportent pour plus de 200, *4 seulement pour plus de 100.* Ces seuls chiffres permettent d'estimer nos pertes.

Statistiques par pays

Avant de présenter et de commenter les chiffres qui traduisent nos relations d'échange avec les diverses puissances, il convient de noter que tous les pays, ou du moins presque tous les pays dont nos barrières douanières ont écarté les produits, ont, à leur tour, rejeté nos articles. Les représailles, que les protectionnistes repoussaient comme une hypothèse invraisemblable, ne se manifestent pas seulement dans nos statistiques globales, mais encore dans les statistiques spéciales à chaque État (1).

TABLEAU 9

IMPORTATIONS (en France)

	1890	1891	1892	1893	1894
	—	—	—	—	—
Grande-Bretagne. . .	626	588	531	491	480
Belgique	500	486	387	393	371
États-Unis.	317	486	533	317	327
Allemagne	351	366	337	323	310
Russie	194	211	165	235	282
Indes anglaises . . .	220	250	200	217	211
Algérie.	208	186	195	142	207
Espagne	353	411	278	210	174
Argentine.	210	198	177	166	168
Italie.	121	123	132	151	121
Australie	31	66	58	51	55

(1) Ici encore nous bornerons notre tableau aux indications les plus significatives.

EXPORTATIONS (de France)

	1890	1891	1892	1893	1894
	—	—	—	—	—
Grande-Bretagne. . .	1.026	1.012	1.027	961	912
Belgique	537	500	502	504	478
Allemagne	341	364	355	336	324
Algérie.	194	207	189	184	199
États-Unis.	328	247	240	204	185
Suisse	242	234	227	172	129
Espagne	152	181	134	113	108
Italie.	149	125	138	128	98
Argentine.	103	52	62	59	50
Russie	16	13	12	21	23

TABLEAU 10

Nous résumons ce tableau sous une forme plus explicite, à notre sens, de façon à mettre face à face les coefficients qui mesurent nos fluctuations d'échange, à l'entrée et à la sortie.

Différences sur nos relations économiques avec les principaux États entre les années 1890 et 1894 (l'année 1890 étant fixée pour terme de comparaison dans ce pourcentage) :

	IMPORTATIONS (en France)	EXPORTATIONS (de France)
	—	—
Grande-Bretagne . . .	— 23 %	— 11 %
Belgique.	— 26 —	— 11 —
Allemagne.	— 12 —	— 6 —
Suisse.	— 32 —	— 45 —
Espagne.	— 50 —	— 47 —
Italie	pas de changement.	— 29 —
États-Unis.	+ 3 %	— 45 —
Argentine	— 20 —	— 52 —
Australie	+ 70 —	— 15 —
Russie	+ 47 —	+ 44 —
Chili	+ 480 —	— 33 —

Sur 11 pays intéressants à des titres différents, quatre ont réduit leurs ventes à la France dans une proportion plus forte que leurs achats ; deux présentent un mouvement inverse ; un a diminué ses acquisitions sans rien perdre de notre clientèle ; trois ont accru leurs importations (en France) tout en restreignant leurs exportations (de France) ; un autre a développé à la fois ses entrées et ses sorties tout en maintenant la balance à son profit.

La remarque la plus urgente, c'est que les États-Unis, visés spécialement par nos protectionnistes, ont pu augmenter leurs importations chez nous de 3 % alors que nos exportations au delà de l'Atlantique perdaient 45 %, s'abaissaient par une progression continue depuis

1890, et tombaient bien au-dessous du chiffre initial de la période décennale : 254 millions.

Les pays neufs contre les tentatives desquels les protectionnistes voulaient nous défendre, Argentine, Indes, Australie, ont été beaucoup moins atteints qu'on ne l'avait prévu : au contraire, ils ont trouvé chez nous des débouchés plus larges (total d'importations en 1894 : 493 millions au lieu de 451 en 1890).

A la vérité, M. Méline peut se réjouir en concluant que la Russie, notre alliée, s'est créée dans notre pays un marché très accueillant, mais l'on ne saurait oublier que cet empire ne favorise guère notre industrie. *Ne nous vend-il pas douze fois plus qu'il ne nous achète ?*

Résultats en poids

Il ne suffit pas de contrôler les assertions protectionnistes par l'examen des valeurs. Les partisans du mélinisme se croiraient autorisés à nous répondre que les prix se sont constamment avilis (en dépit de leurs propres prévisions, sans doute, et nous verrons à quel point elles ont été démenties), et que, par suite, les échanges pourraient être demeurés invariables ou même s'être développés, sans que les valeurs totalisées fussent restées aux mêmes chiffres. De là la nécessité d'étudier la question économique sous un autre aspect, et de substituer au critère des valeurs le critère des poids. Nous avouerons, tout de suite, qu'ici aussi nous n'aurons qu'un aperçu partiel, qu'une graduation assez factice de nos relations commerciales, parce qu'il est impossible en cette matière de s'abstenir totalement de la considération des prix, que la douane additionne du diamant ou de la soie avec de la houille, et que les poids des entrées et des sorties s'augmentent parfois sans entraîner une augmentation corrélative de l'activité commerciale.

TABLEAU II

COMMERCE SPÉCIAL

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS en milliers de tonnes		IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS en milliers de tonnes	
1890	29.446	1893	28.895
1891	31.018	1894	30.040
1892	29.289		

Notre commerce spécial accuse donc, entre les années 1890 et 1894, une augmentation de tonnage de 594,000 tonnes. Ce résultat est, sinon, en contradiction, du moins en atténuation apparente, de celui que nous avons relevé plus haut. Mais tout d'abord on nous accordera, pensons-nous, le bénéfice de nos observations préliminaires ; on voudra bien reconnaître ensuite qu'il s'agit ici d'un chiffre global. Décom-

posons-le, nous arrivons à une constatation beaucoup moins satisfaisante, même pour un protectionniste renforcé.

IMPORTATIONS en milliers de tonnes		EXPORTATIONS en milliers de tonnes	
1890	22.706	1890	6.740
1891	24.158	1891	6.829
1892	22.551	1892	6.738
1893	22.536	1893	6.358
1894	23.390	1894	6.650

Les entrées gagnent 684,000 tonnes, alors que les sorties perdent 90,000. Ici encore le mélinisme est convaincu d'avoir été à l'encontre de son but.

V

LE MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement des ports est étroitement lié aux vissicitudes de la prospérité nationale. On peut dire, qu'en France, en particulier, où il représente 60 °/₀ du mouvement général, il traduit et reflète exactement les variations du marché. Les statistiques que nous allons reproduire, et qui sont empruntées aux sources, sinon les plus sûres, du moins les plus favorables aux protectionnistes, permettent de calculer tout le préjudice causé par les tarifs de 1892 à nos grands entrepôts de navigation.

TABLEAU 12

TONNAGE GÉNÉRAL DES PORTS

(En millions de tonnes)

	1890	1891	1892	1893	1894
Marseille	3.8	4.3	3.9	4	4.3
Le Havre	2.3	2.6	2.3	2.2	2.3
Bordeaux	2.1	2.1	1.9	1.9	2
Dunkerque	2	2.1	1.9	1.8	1.9
Rouen	1.4	1.7	1.4	1.3	1.5
Saint-Nazaire	1	1.1	1.1	1	1
Bayonne	0.4	0.4	0.5	0.5	0.6
Dieppe	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5
Cette	0.8	0.7	0.5	0.4	0.4
Calais	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4

Sur nos dix premiers ports, 4 ont gagné : Marseille, Rouen, Bayonne, Calais, et leur gain s'élève en chiffres ronds à 900,000 tonnes; 2 sont restés stationnaires : le Havre et Saint-Nazaire ; 4 ont perdu :

Bordeaux, Dunkerque, Dieppe et Cette, et pour un total de 700,000 tonnes.

Le bénéfice apparent est donc pour ces dix ports de 200,000 tonnes ; mais notons d'abord que, de 1890 à 1894, cinq ans se sont écoulés au bout desquels notre mouvement d'échanges par mer se retrouve au même point. Or un port qui ne grandit pas, dans les conditions actuelles de la navigation et du commerce, est un port qui souffre. Comparons cette paralysie de croissance à l'essor de la période antérieure. A eux seuls, Marseille, le Havre, Bordeaux, Saint-Nazaire, donnent, entre les années 1887 et 1890, un accroissement de 2,300,000 tonnes, soit 22 °/₀ ; alors que, de 1890 à 1894, ils ne présentent qu'une augmentation de 500,000, soit moins de 4 °/₀. Et remarquons bien que dans cette dernière confrontation, nous n'avons pas compris le port de Cette, qui à lui seul nous ramènerait au *statu quo* de 1890.

Au lendemain de l'application des tarifs, en présence de la dépression universelle qui caractérise l'année 1892, il a fallu à nos négociants, à nos armateurs, une énergie bien digne d'éloges pour dompter tout découragement.

Plus intéressant encore, le prolétariat des entrepôts maritimes, soudain arrêté dans son labeur, jeté hors des chantiers, a traversé une crise qui comptera parmi les plus douloureuses de cette fin de siècle. De 1891 à 1892, le tonnage de nos dix ports principaux tombe de 1,700,000 tonnes, soit de 10 °/₀. On juge du nombre d'ouvriers qui, du jour au lendemain, se sont trouvés sans moyens de subsistance : les bulletins de l'office du travail sont pleins de navrantes constatations, et aujourd'hui encore, là où le courant n'est pas rétabli, et où la demande de main-d'œuvre s'est définitivement raréfiée, la misère se perpétue et triomphe, comme dans cette ville du Havre, immobilisée soudain dans son développement, et frappée dans son activité d'un déchet de plus de 11 °/₀.

A un autre point de vue, on commettrait une erreur en attachant à l'excédent de 200,000 tonnes signalé plus haut une valeur réelle. Si nous prenons le mouvement des 10 ports, non point comme une expression plus ou moins significative de la vie économique générale (achats, ventes, transit), mais comme un indice des variations de nos seuls échanges, nous dégageons des résultats légèrement différents.

TABLEAU 13

COMMERCE SPÉCIAL

(En milliers de tonnes)

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
Marseille. . . .	2.032	2.250	834	880
Bordeaux . . .	1.144	1.030	691	740

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
Le Havre . . .	1 258	1.407	253	222
Dunkerque. . .	1.756	1.649	255	245
Rouen.	1.237	1.244	173	127
Saint-Nazaire. .	927	953	49	47
Dieppe	482	409	77	60
Cette	685	381	139	64
Bayonne. . . .	288	318	120	232
Calais.	239	320	47	46

En totalisant ces chiffres, nous obtenons une somme d'échanges de 12,623,000 tonnes en 1894, contre 12,686,000 en 1890, soit en moins 60,000 tonnes.

Cette statistique mérite, du reste, d'être opposée à celle des grands ports étrangers. Or, si nous mettons en balance le tonnage de nos 10 premiers entrepôts maritimes dans la dernière période quinquennale, avec le tonnage de leurs rivaux du dehors, nous sommes contraints à un aveu pénible de notre infériorité croissante.

TABLEAU 14

FLUCTUATIONS DES PORTS ÉTRANGERS

(Commerce général en millions de tonnes)

1 ANVERS

1890	4.5
1892	4.5
1893	4.6
1894	5

Augmentation : 11 %

2 BRÊME

1890	1.7
1893	2
1894	2.1

Augmentation : 26 %

3 HAMBOURG

1890	5.2
1893	5.8
1894	6.2

Augmentation : 20 %

4 ROTTERDAM

1890	2.9
1892	3.1
1893	3.5
1894	4.1

Augmentation : 40 %

5 GÊNES

1890.	3.3
1194.	3.7

Augmentation : 12 %

Pendant que nos dix ports gagnaient 200,000 tonnes, au commerce général, Anvers gagnait 500,000, Brême 400,000, Hambourg 1,000,000, Rotterdam 1,200,000, Gênes 400,000. Combien la comparaison nous serait plus fâcheuse encore, si nous citions Londres,

Cardiff, Liverpool, Hull qui, à eux seuls, en douze mois, croissaient de 2,500,000 tonnes !

Un fait suffit à montrer toute l'étendue de notre recul dans la table de la navigation; en 1890, les deux ports allemands les plus importants battaient nos deux premiers entrepôts de 800,000 tonnes (6,900,000 contre 6,100,000). En 1894, leur avance saute à 1,700,000 (8,300,000 contre 6,600,000) : elle s'est plus que doublée.

VI

LA MARINE MARCHANDE

La marine marchande a naturellement suivi la même marche descendante que le mouvement général des échanges ; elle a subi les mêmes atteintes que nos centres maritimes. Depuis longtemps frappée dans sa prospérité, dans sa croissance, elle a précipité encore sa décadence sous le régime de 1892. D'année en année, son tonnage total a décliné, pendant que nos rivaux victorieux, les Anglais, les Américains, les Allemands, les Hollandais, les Norvégiens multipliaient leurs bateaux caboteurs et leurs navires de longue navigation.

En 1890, nos bâtiments de plus de 2 tonneaux jaugeaient, tous réunis, 944,000 tonnes ; ce chiffre tombe à 905,606, en 1892; à 895,423, en 1893; à 890,539, en 1894. C'est dire qu'au total nous avons perdu sur les unités que recense le tableau de commerce près de 54,000 tonnes ou 6 % en cinq ans. Et le mouvement ne s'arrête point : en 1895 encore, notre marine à voile de plus de 50 tonneaux a baissé de 1,171, et notre marine à vapeur de plus de 100 tonneaux diminuait de 7,585. L'Allemagne ajoutait 16 vapeurs à sa flotte, tandis que nous en retranchions 2 à la nôtre.

En étudiant les trois rubriques sous lesquelles nos statistiques classent la marine marchande, l'on apprend que, de 1890 à 1894, *le cabotage proprement dit* s'est réduit (95,601 tonnes en 1894 au lieu de 106,347), que la *navigation d'Europe* a légèrement progressé (198,939 au lieu de 184,810) — mais que la *navigation hors d'Europe*, de beaucoup la plus importante, est en proie à une dépression ininterrompue.

1890. . . .	472.752 tonnes	1893. . . .	417.109 tonnes
1892. . . .	425.495 —	1894. . . .	407.343 —

Cette diminution de près de 14 % n'a rien, d'ailleurs, qui doive étonner, si l'on songe à la gravité de la crise de l'exportation.

La France n'a rien gagné sur ses rivaux; non seulement elle n'a pas réussi à ralentir, par l'élargissement des débouchés, ce qu'on

pourrait appeler l'évaporation de sa flotte, mais elle continue à user, pour ses transports, des navires battant pavillon étranger. Tout récemment encore, la Compagnie transatlantique de Hambourg signalait son activité en créant une escale à Cherbourg, et nul doute qu'elle ne parvienne à draîner une parcelle de nos sorties.

Pendant que notre marine s'émiette ainsi graduellement, les autres nations maritimes, stimulées par des pouvoirs publics moins inintelligents ou par des législations douanières moins féodales, déveveloppent sans relâche leur puissance.

Nous ne signalerons que deux exemples, mais ils sont significatifs, parce qu'ils sont empruntés à des peuples qui n'ont cessé de nous disputer la prééminence sur les flots, qui l'ont emporté sur nous, et qui peuvent aujourd'hui largement célébrer leur triomphe.

Additionnons, pour l'Allemagne, les navires à voiles de plus de 15 et les vapeurs de plus de 22 tonneaux : nous obtenons des totaux qui atteignent :

En 1891. . . 1.320.721 tonneaux. | En 1893. . . 1.511.574 tonneaux.
En 1894. . . 1.522.058 tonneaux.

Certes une comparaison de ces chiffres avec ceux cités pour la France ne saurait être prise en valeur absolue, puisque les bases d'évaluation ne sont pas identiques ; il n'en reste pas moins qu'en confrontant les situations respectives de ces deux États aux dates 1890 et 1894, on trouve pour notre pays une réduction de 6 °/₀, et pour l'Allemagne une augmentation de 11 °/₀.

Veut-on encore d'autres statistiques plus courtes et aussi concluantes ? Alors que nous perdions plus de 8,700 tonnes de 1894 à 1895, l'Angleterre gagnait près de 202,000 et l'Allemagne plus de 92,000.

Grâce au protectionnisme, nous sommes immobilisés au troisième rang pour la navigation à vapeur, et relégués au huitième pour la navigation à voile après l'Angleterre, les États-Unis, l'Allemagne, la Norvége, la Russie, la Suède, l'Italie. On reconnaîtra que la France avait quelques titres à lutter avantageusement avec les trois dernières puissances, au moins. Attendons-nous, si M. Méline prolonge sa dictature économique, à passer après la Suisse, la Serbie et le Montenegro.

VII

LES PRIX

Les producteurs et, en particulier, les agriculteurs, dont les champions du tarif prétendaient défendre les intérêts avec tant de souci,

ont-ils trouvé, dans la hausse si bruyamment annoncée des prix, la compensation de la fermeture des débouchés? Il n'en est rien, et l'avilissement des produits s'est, au contraire, précipité avec une célérité sans précédents, depuis l'application des droits nouveaux. On peut même soutenir, chiffres en mains, que la dépréciation générale dont chacun se plaint, et qui semblait arrêtée pour un temps, de 1888 à 1890, est due en partie au régime douanier, et à l'amoncellement à l'intérieur des marchandises françaises frappées de représailles.

Les publications annuelles du ministère du commerce nous offrent de fort curieuses et fort intéressantes informations sur cette diminution des prix. Chaque année, en effet, à la fin de l'exercice, l'administration publie un premier tableau de nos échanges fondé sur les évaluations de l'exercice précédent et un semestre environ plus tard, un second tableau où elle tient un compte exclusif des évaluations nouvelles; l'écart des chiffres traduit soit la hausse, soit la baisse des prix.

Or, si nous nous en rapportons à ces données, et si nous prenons pour date initiale l'année 1879, nous constatons les fluctuations suivantes :

TABLEAU 15

VARIATIONS DES PRIX

(En °/o)

	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
1880	+ 2.6	+ 2
1881	— 3.7	— 3.7
1882	— 3.1	— 0.6
1883	— 3.8	— 2.1
1884	— 4.3	— 3.5
1885	— 3	— 3
1886	— 0.06	— 1.5
1887	— 5.7	— 2.2
1888	+ 1.3	+ 1.1
1889	+ 3.4	+ 2.6
1890	+ 0.3	+ 0.9
1891	— 3.1	— 1.6
1892	— 5.1	— 2.9
1893	— 2.1	+ 0.8
1894	— 6.5	— 6

Considérés dans leur ensemble, nos produits ont subi un avilissement qui s'est aggravé surtout à dater de la « révolution économique ». Au lieu de citer des chiffres abstraits et des moyennes qui peuvent prêter à contestation, attachons-nous à quelque article digne d'attention du tableau commercial; les résultats sont tout aussi frappants.

Le blé mérite d'être choisi en première ligne, puisque le protectionnisme s'est voué, au moins en paroles, à sa défense. Or le froment, malgré les droits écrasants de 3, 5, 7 francs, malgré les majorations de 20, 35, 55 % qu'on lui a allouées, n'a cessé de se déprécier depuis 1891.

Au cours de la discussion sur le relèvement de la taxe de 5 à 7 francs, le 15 février 1894, M. Viger, ministre de l'agriculture, constatait avec une satisfaction tout en dehors que le blé se vendait chez nous plus cher qu'ailleurs, mais il reconnaissait — il n'avait aucun mérite à l'avouer, puisqu'il étayait, d'autant plus fortement à son gré, la thèse protectionniste — que les prix, après avoir monté sans cesse de 1885 à 1891, déclinaient avec une redoutable promptitude.

Le quintal, en effet, qui se vendait 21 francs en 1885, valait 22 en 1886, 25 en 1887, 26 en 1888, 28 en mars 1891, dépassait 31 en avril. Ces derniers chiffres étaient, sans doute, exceptionnels et dus à la crise sans exemple qui sévissait sur la production des Deux Mondes ; mais ils n'accentuent que mieux la chute qui a suivi. Le 1er mai 1892, le quintal ne se vend plus que 23 fr. 85 ; le 1er mai 1893, il tombe à 20 fr. 85 ; nous le trouvons, en 1894, à 20 fr. 30 ; en 1895, à 19 francs ; en 1896, à 18 fr. 50, et l'on ne sait où l'on s'arrêtera.

C'est qu'ici, en dépit de toutes les surtaxes qui grèvent la consommation, les pays neufs produisent sans se lasser. Relevez encore le tarif et vous n'aurez apporté aucun remède au mal que vous dénoncez. Vous n'empêcherez ni les Indous, ni les Américains d'emblaver ; vous n'empêcherez pas les commerçants d'accumuler les stocks pour niveler les taux ; vous n'empêcherez pas le soleil de mûrir les moissons et de donner au cultivateur les bonnes récoltes qui — jadis — faisaient sa joie.

Cette diminution des prix mérite-t-elle tant de larmes, après tout ? Ne doit-on pas se féliciter de voir les surenchères du mélinisme déconcertées par tant de surprises ? Comme l'a si bien dit l'un des chefs des libéraux d'Angleterre, M. William Harcourt, au cours d'une discussion récente (1), — il est étrange que pendant tant d'années les peuples aient réclamé le bon marché des produits pour protester et réagir ensuite contre ce bon marché acquis.

Mais nous ne posons pas ici une conclusion économique : nous avons seulement examiné une des thèses du parti réactionnaire et nous estimons l'avoir réfutée par une simple énumération de chiffres.

Les produits manufacturés nous fourniraient des arguments aussi valables que le blé, et, si nous en avions le loisir, nous étudierions les variations du fer, de la laine, du coton brut ou travaillé. Nous avons

(1) Discussion sur une proposition bimétalliste.

déjà signalé la raison foncière de cet avilissement universel, et nous sommes heureux d'être d'accord avec le rapporteur de la commission permanente des Douanes, qui écrivait le 11 août 1895 : « Le mauvais état des affaires a fatalement réagi sur les prix : notre puissance de production n'ayant pas diminué (ajoutez : malgré la clôture des marchés), une lutte très vive s'est engagée entre fabricants, et les cours qui semblaient avoir atteint le niveau le plus bas sont encore descendus ».

Nous reconnaissons que la France ne constitue pas une exception dans cette histoire des prix, et qu'au dehors tous les pays ont plus ou moins enregistré le même phénomème ; mais on avouera que nulle part il ne s'est manifesté aussi intense que chez nous. Les *Index Numbers* publiés par le *Statist* de Londres dénoncent de 1880 à 1895 une baisse de 20 °/₀ environ, et de 1891 à 1895 une baisse de 3 °/₀ seulement. On calculera aisément, dans le tableau que nous avons reproduit ci-dessus, qu'en France l'avilissement de 1890 à 1894 a excédé 10 °/₀ aux importations et 8 °/₀ aux exportations. Ce simple rapprochement entre notre pays et la Grande-Bretagne libre-échangiste ne démontre-t-elle pas avec une suffisante clarté l'influence exercée par les tarifs de 1892 ?

Encore une fois, nous n'apprécions pas ; mais nous opposons à M. Méline le désaccord qui s'affirme entre ses paroles et les faits.

VIII

L'ÉTENDUE DES CULTURES

On conçoit facilement que ce mécompte, que cette chute des cours n'aient guère encouragé nos ruraux à développer leurs cultures. Le protectionnisme avait avancé pourtant que la multiplication des emblavements et des plantations serait le résultat immédiat de son système douanier. Les deux rapporteurs de 1891, MM. Méline et Dauphin, laissaient entrevoir, dans un horizon d'or, une France vouée tout entière au travail du sol, accroissant d'année en année ses terres à froment ou à vignes, fournissant une vigoureuse poussée pour s'affranchir de toute dépendance à l'égard des pays neufs.

Une fois de plus, les statistiques officielles se divertissent à confondre les audacieuses prophéties du protectionnisme. Tout se tient dans le domaine économique. Le paysan se soucie peu de se livrer à une surproduction qui se retournera contre lui. Si le quintal de froment ne rémunère plus, en général, le laboureur, le viticulteur se plaint de la mévente des vins. Dans son ignorance, soigneusement

exploitée par les complaisants de M. Méline, il attribue cette mévente aux afflux d'importations : or il ne s'est jamais si fort, ni si justement lamenté que depuis la restriction des entrées. Si le vigneron de l'Hérault ou de l'Aude savait se soustraire aux raisonnements des rhéteurs réactionnaires, il comprendrait que son mal naît de la fermeture des États étrangers, et surtout de la législation fiscale qui nous régit.

Mais laissons cette discussion : les chiffres parlent très haut.

Voyons en quel sens s'est exercée sur l'étendue des terres à froment ou à vignes l'action du tarif de 1892.

TERRES A FROMENT

(En hectares)

1892.	6.986.628	1894.	6.991.449
1893.	7.073.050	1895.	6.944.059
1896.	6.925.990		

Les emblavements ont baissé de 60,000 hectares depuis 1892, de 150,000 depuis 1893. N'y aurait-il pas puérilité à faire honneur à M. Méline à la surtaxe de 5 et 7 francs, de la plus-value de la production enregistrée pour 1894 et 1895 ? Si, au cours de ces deux années, nous avons moissonné respectivement 94 et 119 millions d'hectolitres, nous devons en remercier la température, et elle seulement.

VIGNOBLES

(En hectares)

1890.	1.816.544	1893.	1.793.299
1892.	1.789.000	1894.	1.766.241

La diminution, qui atteint 50,000 hectares, est plus forte proportionnellement que celle des champs de blé.

IX

CONCLUSIONS ÉCONOMIQUES

Les résultats du protectionnisme sont clairs : de chacun de nos chapitres — de chacun des tableaux que nous n'avons pas craint de multiplier — se dégage une condamnation accablante de M. Méline et de ses amis. La fatale influence de l'homme qui, à cette heure, gouverne encore la France contre la démocratie, contre l'esprit républicain, nous a coûté aussi cher qu'une guerre malheureuse.

La « révolution douanière » de 1892 ne nous a valu ni la possession absolue de notre marché intérieur, ni l'extension de la production agricole nationale. Ses résultats économiques à eux seuls — nous verrons plus loin les conséquences sociales — constituent une liste à faire frémir le plus endurci des agrariens :

1° Décadence générale de nos relations commerciales, reportées aux chiffres d'une étape historique antérieure ;
2° Fermeture des marchés, où, depuis de longues années, nous avions lutté avantageusement avec nos concurrents ;
3° Affaissement de la France devant l'Allemagne ;
4° Ruine d'industries qui nous honoraient devant le monde, en enrichissant traditionnellement le pays ;
5° Désastres de nos ports, frappés au profit d'Anvers, de Hambourg et de Gênes ;
6° Affaiblissement continu de notre marine marchande ;
7° Chute ininterrompue des prix (1) ;
8° Resserrement des espaces cultivés.

Jusqu'ici nous n'avons guère produit que des chiffres. Nous voudrions maintenant laisser la parole aux économistes, aux Chambres de commerce, aux municipalités, qui chaque année, sinon chaque mois, adressent au pouvoir central leurs doléances et leurs protestations ; mais nous craindrions d'abuser de la patience de nos lecteurs et nous nous bornerons à quelques citations.

Un publiciste conservateur qui étudie périodiquement nos variations économiques dans la *Revue des Deux-Mondes* — M. Moireau — écrivait le 15 août 1895, il y a un an exactement : « Le protectionnisme n'a donné que des résultats illusoires. » L'expression nous paraît singulièrement atténuée, mais, sous la plume d'un écrivain que ses affinités politiques attachent au parti de la réaction, elle prend la valeur d'une flétrissure.

Dans son rapport annuel à la commission des douanes, M. Picard formulait, le 12 août 1895, cette conclusion : « La situation laisse à désirer. » En lisant entre les lignes, on sent tout le pessimisme mal dissimulé que ce haut fonctionnaire, à demi libre seulement dans ses appréciations, dégageait de ses recherches attentives. Et les raisons mêmes qu'il trouvait à nos souffrances économiques, pour mettre à couvert le protectionnisme, n'accentuaient que mieux la portée de ses hésitations.

Il y a des moments où le pouvoir central fait grand cas des décla-

(1) Nous avons fait nos réserves sur la thèse protectionniste en cette matière.

rations des Chambres de commerce. Quand il s'agit de céder aux revendications pécuniaires de la démocratie, de réformer notre régime fiscal, d'imposer les riches, l'avis de ces groupements prend aux yeux des gouvernants une valeur décisive. On se souvient du retentissement donné jadis à la consultation sur l'impôt du revenu. Faut-il, au contraire, juger un régime douanier, les Chambres de commerce, qui pourtant possèdent en cette matière une bien autre compétence, n'ont plus voix au chapitre. Leur opinion tombe dans le vide. C'est à des corps plus réactionnaires encore — si possible — qu'on s'adresse, aux syndicats agricoles, aux diverses associations où le petit cultivateur n'est pas écouté, où la décision, comme le montrait récemment Pelletan (1), appartient aux ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons, etc., etc.

Nous avons parcouru les rapports des Chambres de commerce depuis 1892 : nous y avons trouvé l'expression toujours forte des maux qui pèsent sur nos marchés. Le rapport de Reims, en date du 27 décembre 1891, est caractéristique : nous y apprenons que de grands établissements de fabrication lainière ont dû être mis en vente et n'ont été payés qu'au dixième de leur valeur. Les rapports de Paris, les discours de M. Delaunay-Belleville, reproduisent les mêmes plaintes contre le régime de 1892.

Le bulletin mensuel de l'office du travail n'est pas moins instructif. De numéro en numéro, l'on y recueille des illustrations frappantes des conclusions que nous avons soutenues. A Fourmies, en mai 1894, 6 fabriques de laine sont contraintes de fermer. Une autre qui contenait 120,000 broches, et qui avait coûté deux ans auparavant 800,000 francs, n'a trouvé acquéreur qu'à 265,000. A la Capelle, dans la même région, une filature d'une valeur de 800,000 francs aussi, a été vendue 120,000.

Rappelons encore — pour terminer — le discours si commenté du citoyen Flaissières, maire de Marseille, au préfet Cleftie, depuis destitué (juin 1896) :

« M. le Préfet, je souhaite qu'au cours de votre administration, vous vous fassiez une idée exacte des désordres produits dans notre ville par le système protectionniste.

« Je souhaite que vous fassiez connaître au gouvernement qu'il est temps enfin de renoncer à un régime qui ne protège personne — la situation agricole est là pour le démontrer — et qui, d'autre part, accable les villes, comme Marseille, en ruinant leur commerce. »

Comment douter de l'exactitude de ces assertions confirmées par tant de statistiques? Marseille souffre comme Cette, moins encore que

(1) Discussion du projet Cochery (Chambre, juillet 1896).

Cette, du déplacement des entrepôts. C'est Milan, c'est Gênes qui héritent de notre florissante activité méridionale; c'est encore Madrid, c'est surtout Barcelone, où le sénateur Venancio Gonzalez proposait, il y a deux ans (3 juillet 1894, débats des Cortès) d'établir des magasins spéciaux pour l'admission en franchise des vins français. Non seulement les ports nous prennent une partie de notre tonnage; avec la complicité des agrariens, l'étranger s'est emparé d'industries où nul n'osait jadis nous disputer la palme.

Après toutes ces constatations, on se demande à quel degré d'aveuglement — ou d'hypocrisie — sont tombés les apologistes fanatiques de notre système douanier. En vérité, n'est-ce point, comme le disait jadis Jaurès en une autre occasion, — ajouter à la misère du peuple la raillerie, que venir nous vanter les effets mirifiques des tarifs? A chacun de ses pas, M. Méline exalte les services du protectionnisme. Nous n'avons qu'à puiser au hasard dans ses discours pour y trouver des phrases malheureuses qui semblent autant de criminelles boutades (discours à l'association de l'industrie française, 6 mai 1893; discours de Laon, 11 octobre 1893). Ses lieutenants ne sont pas moins féconds en assurances optimistes. Le 24 septembre 1893 — pour ne citer que cette date — M. Viger se félicitait à Privas du « relèvement agricole » (!) et enfin M. Graux, dans son allocution à la commission des douanes de la Chambre (8 juin 1896), forçait la note jusqu'au lyrisme le plus extravagant :

« En dépit des attaques dirigées contre lui, le régime douanier a donné les plus heureux résultats, puisqu'il nous a permis d'entretenir les meilleurs rapports avec les principales puissances et d'assurer à nos exportations le plus large développement. *Ce développement est sensible, si l'on n'examine que la valeur des produits; il est considérable si, prenant des points plus exacts de comparaison, on tient compte de leurs poids.* Aussi les auteurs de notre nouveau régime douanier croient-ils pouvoir être fiers de leur œuvre et ses adversaires se bornent-ils à demander que l'expérience en soit continuée (?) » (1).

Que les protectionnistes soient fiers de leur besogne. Nous leur laissons leur vanité. Mais nous les défions de sortir des aphorismes quasi-théologiques, et de venir justifier leur œuvre, *statistiques à l'appui.*

On peut faire dire aux chiffres tout ce qu'on veut — du moins on le prétend — mais ici les chiffres se révolteraient contre toute con-

(1) Quelques jours encore avant l'apparition de cet article, les journaux conservateurs — le *Matin*, de Paris, et le *Télégramme*, de Toulouse, entre autres — notaient avec enthousiasme la reprise de nos relations avec la Suisse. Ils oubliaient de remarquer que cette recrudescence d'échanges était due uniquement à la convention de 1895, c'est-à-dire à une première atténuation du protectionnisme.

trainte. Il serait trop ardu, même pour M. Méline, d'interpréter le tableau du commerce à l'avantage de la réaction agrarienne. Nous attendons une réponse à nos conclusions économiques, certains qu'elle ne se produira pas.

X

CONSÉQUENCES SOCIALES

Les conséquences sociales du protectionnisme vont naturellement de pair avec ses résultats économiques. Comme nous l'avons avancé au début de ce travail, elles attestent avec la dernière netteté l'exploitation coupable d'une classe par une autre, et elles constituent, aux mains du parti socialiste, l'une des armes les mieux trempées, l'un des moyens d'attaque les plus solides qu'il possède contre le capitalisme. Toutes proportions gardées, le mélinisme, à l'époque contemporaine, est l'équivalent des pensions de noblesse d'ancien régime. Que sont les droits à l'importation, sinon une annuité, une prime versée par les petits aux grands propriétaires fonciers, aux hauts barons de l'industrie! Sans doute, ici, la subvention obligatoire et légale, allouée à la féodalité financière, est moins visible, moins blessante d'aspect, que le système des pensions tant de fois dénoncé dans nos États Généraux. La science économique moderne a su noyer la réalité dans le lacis de ses déductions et de ses subtilités, mais, malgré tout, cette vérité perce; la complexité du paternalisme bourgeois apparaît dans toute sa laideur, comme surgit jadis, au yeux du Tiers-État de 1614 et de 1789, la simplicité du paternalisme nobiliaire. Il a fallu de longues années de lutte pour que la noblesse cessât ses prélèvements sur les ressources des classes non privilégiées. Combien de jours de bataille ne faudra-t-il pas pour que la bourgeoisie abandonne la dîme nouvelle restaurée en 1892? Nul ne le sait. Mais il ne dépend que de nous d'avancer l'heure de l'affranchissement, de faire la lumière, la pleine lumière, sur la tactique des rétrogrades, de montrer au paysan l'erreur qui le berce, à l'ouvrier, la servitude matérielle qui l'étreint.

N'est-ce pas la pire sujétion que de payer son pain plus cher pour alimenter les coffres de quelques grands agriculteurs, jamais contents, toujours soucieux de relever les tarifs. Ah! le pain cher! Combien de fois le parti de M. Méline a-t-il ressassé cet aphorisme bizarre, déconcertant, humiliant à force d'ironie, que le prix du blé peut s'élever sans que monte le prix du pain? Hélas, le froment se vend chez nous plus cher que chez nos voisins, et nous avons le triste privilège d'avoir moins de pain pour un même nombre de centimes.

Le 15 février 1894, M. Viger, ministre de l'agriculture, prononçait

ces paroles à la tribune de la Chambre : « La France a le droit le plus élevé ou à peu près du monde entier ; c'est sur le marché français que le blé atteint le prix le plus fort... » Paroles d'une justesse profonde et qui eussent dû faire impression sur une assemblée soi disant démocratique ... et elles n'avaient pour but qu'un *rehaussement des taxes, et elles y aboutirent.*

Seule, l'Espagne, à cette heure, a un droit plus onéreux que le nôtre. Voici, au reste, un tableau qui prouvera à quel point la France républicaine a oublié ses devoirs, sous le régime d'oppression capitaliste, qu'elle hésite, par indolence, à balayer de son sol.

TABLEAU 16

DROITS SUR LES BLÉS

France	7 fr.	Grande-Bretagne .	Néant.
Allemagne. . . .	6.25 et 4.30	Suisse.	0.30 (statistique)
Belgique	Néant.	Autriche	3.75
Pays-Bas	Néant.	Espagne.	8

Et ne croyez point que nos droits soient illusoires et qu'ils n'augmentent pas dans une proportion adéquate le prix du quintal de froment. Comme l'ont dit tous les ministres de l'agriculture, le sourire aux lèvres, la fierté au cœur, la taxe a joué complètement. (Et si, par une exception transitoire, elle ne joue plus tout à fait aujourd'hui, cette déconvenue momentanée du protectionnisme ne saurait durer.) Nous reproduisons, ci-dessous, les cours des blés dans les principaux marchés à des dates diverses :

8 Décembre 1893. — *(Droit de 5 francs.)*

Paris.	20.75	Vienne.	16.60
Berlin	17.87	Londres	15
Anvers	15		

26 Mai 1894. — *(Droit de 7 francs.)*

Paris.	19.35	Londres	15
Berlin	16	Bruxelles.	13.40
Vienne.	14.95	Amsterdam. . . .	11.70
Chicago	11.10		

2 Novembre 1895

Paris.	19	Chicago	11.25
New-York	12.60	Londres	14.35
Anvers.	14		

4 Juin 1896

Paris.	18.25	Anvers.	13.50
Chicago	10.80	Londres	14 25

En règle générale, même en ce mois de juin où le jeu du droit n'était plus intégral, nous avons eu la faveur de payer notre blé plus cher que tout autre peuple. Est-il étonnant, qu'en dépit des promesses mensongères de MM. Méline et Dauphin, le pain ait suivi le froment dans ses fluctuations ? Son prix, à coup sûr, ne s'est pas relevé — ce relèvement eût été inexplicable en présence de l'avilissement des céréales — mais toute la différence que nous constatons entre les cours français et étrangers du froment, nous la retrouvons sur le pain. Au mois de novembre 1894, M. Aynard — un libéral — c'est-à-dire un orthodoxe renforcé du conservatisme, s'écriait à Lyon : « Le kilo de pain coûte chez nous 0 fr. 10 de plus qu'à Bruxelles, Londres ou Zurich. » M. Mundella, l'homme d'État anglais, arrivait, vers la même époque, à une conclusion un peu divergente ; d'après lui, les deux kilos de pain pour lesquels on n'exigeait que 0 fr. 45 outre-Manche, valaient chez nous 0 fr. 75. A une date légèrement antérieure, le syndicat de la boulangerie et la ligue du commerce de Bordeaux protestaient contre la taxe de 7 francs proposée par le gouvernement : « Avec le droit de 5 francs, disaient-elles, le consommateur français ne peut se procurer que 3 livres de pain, alors que le consommateur anglais en achète 4. Que sera-ce avec le droit de 7 francs ? »

Ces simples mots montrent quel régime honteux le protectionnisme a imposé à la France. La troisième République — gouvernée par la pire des réactions, la réaction économique qui entraîne et domine toutes les autres — n'a même pas conservé cette innovation du second Empire, la franchise fiscale du pain.

Nous n'avons parlé que du pain parce que, chez nous, le pain est l'article d'alimentation le plus indispensable, celui qui forme la base de la subsistance ; mais les autres denrées n'ont pas été plus épargnées.

Il serait intéressant de calculer exactement le coût du mélinisme, la somme *d'impôts de classe,* dont il grève la fraction laborieuse de la nation. Les chiffres qu'on produit sont tellement divers qu'on ne peut que les citer sans commentaires et sans conclusions définitives. D'après Nowicow *(Gaspillages économiques),* la seule taxe du blé nous surchargerait de 609 millions par an ; d'après Léon Say, les tarifs de 1892 équivaudraient à un surcroît de contributions de 1,500 millions ; d'après les plus modérés, le seul bénéfice de la grande propriété rurale excéderait 400 millions, à chaque exercice.

Certains théoriciens du libre-échange se sont plu aussi à mesurer la part qui revient à chaque exploitation agricole sur ce prélèvement colossal. Par là, ils se sont ingéniés, et ils ont réussi, à prouver que la « révolution économique » servait exclusivement les intérêts des riches agriculteurs. M. Siegfried évalue à :

7 fr. par domaine le gain moyen de la très petite propriété. 1 à 5 hectares

43 fr. par domaine le gain moyen de la très petite propriété.					5 à 10	—
295 —	—	—	moyenne	—	10 à 40	—
2.880 —	—	—	grande	—	plus de 40	—

M. de Molinari, dans le *Journal des Économistes,* fixait à plus de 1,000 francs par tête le bénéfice assuré par M. Méline aux gros électeurs de la démocratie rurale. Le même chiffrait par 150,000 le nombre des bénéficiaires (150,000 sur trente-huit millions de citoyens, moins de 1/2 °/₀) qui profitaient vraiment de la rupture du régime de 1860!

Les publicistes du parti conservateur, que le protectionnisme n'a pas ralliés, savent-ils quelle brèche ces calculs ouvrent dans l'édifice social moderne ? Félicitons-nous de trouver dans les rangs adverses de si précieux auxiliaires. N'est-ce pas M. Léon Say encore qui affirmait que sur 634 ménages, 554 pâtiraient des innovations ou de la restauration mélinistes ? N'est-ce pas M. de Molinari qui évaluait à 73 francs la surcharge imposée de ce chef à une famille normale d'ouvrier ? Au fond pourquoi s'étonner, lorsqu'on rencontre de pareils appuis, et n'est-il pas bon de se rappeler que les théoriciens français, allemands, américains et belges du socialisme ont emprunté jadis aux écrivains les plus orthodoxes d'outre-Manche — Manchestériens avant la lettre — les substructions les plus fermes de leurs développements économiques !

Le capitalisme s'enrichit; le peuple paie; non-seulement il paie, mais son salaire diminue ; le chômage des usines et des ports le jette à la rue. Il y a des ateliers, il y en a eu surtout vers 1893 et 1894 dans la région du Nord, où l'on ne travaille plus que quelques heures par semaine, parce que les clients étrangers refusent leurs commandes. Au prolétariat, on prend plus, d'une part; on donne moins, de l'autre. Ah ! comme l'on sent l'indignation fermenter en soi, quand on entend au Sénat ou à la Chambre quelque pontife de l'école ou quelque jeune, bien peigné, couvé par les salons académiques, vanter les progrès des salaires, le développement de la production, l'amélioration des conditions ouvrières ! Il n'y a donc plus de misère en France : le paupérisme, cette lèpre hideuse du monde moderne aurait donc disparu soudain dans le grincement des machines et le sifflement des sirènes marines ? Il serait faux, cet axiome si juste de Henry George : « La pauvreté grandit avec le progrès ? » (1) Passez aux faits, commentez les chiffres, fouillez les documents authentiques, et vous verrez quel contraste ils présentent avec les déclamations d'un Deschanel ou de tel autre orateur du centre orthodoxe ou hérétique.

Référez-vous, Messieurs les chefs des « républicains de gouvernement » aux rapports spéciaux des membres de la commission des douanes

(1) Cet axiome ne s'applique évidemment, dans la pensée d'Henry George, qu'à l'organisation économique actuelle.

que vous lisez vraiment trop vite ou trop rarement ; étudiez la crise de l'industrie lainière à Fourmies, à Roubaix, et si vous êtes sincères... vous êtes capables de devenir socialistes. Gardez toujours sous les yeux la pétition navrante dans sa mesure que les sans-travail du Havre rédigeaient le 14 juin dernier.

« Nous ne sommes pas protectionnistes, » disent certains d'entre vous ; nous les attendons à l'œuvre ; nous leur demandons de faire front avec nous contre M. Méline et ses partisans ; nous acceptons leur concours pour une pareille œuvre ; mais nous ne le cachons pas : le protectionnisme à bas, il ne restera plus de ce régime capitaliste dont ils sont les champions qu'un corps inerte et impuissant ; le premier bastion démantelé, toute la forteresse s'effondrera sous nos coups ou par le simple jeu des combinaisons économiques....

Nous sommes sûrs, Messieurs les libre-échangistes du centre, que vous ne marcherez pas avec nous. Vos journaux, le *Temps* entre autres, sont bien silencieux, depuis que M. Méline est au pouvoir. Vous préférez — pourquoi non ? — sacrifier vos thèses d'école à vos intérêts de classe. Écrasons le socialisme avant tout ! voilà votre cri de guerre.

Au fond mieux vaut une situation tranchée ; mieux vaut pour nous l'alliance étroite de l'orléanisme politique et de l'orléanisme économique. Nous n'aimons pas l'équivoque : elle nous servirait mal. Tirard, l'un des vôtres pourtant, disait en 1891 : « La France ne se laissera pas toujours dominer et diriger par une aristocratie industrielle qui confond son enrichissement avec l'intérêt public », et Guesde, en 1894, répondait par ces mots prophétiques : « On fait appel à tous les appétits, sauf à l'appétit des affamés. Le protectionnisme veut l'État-Providence, mais seulement pour les classes possédantes. Faites un nouveau Pacte de famine et nous ferons un nouveau 89. »

Le Pacte de famine a été signé dans l'hiver 1891, et aggravé dans l'hiver 1894 ; peut-être d'ici peu l'aggravera-t-on encore ; peut-être aussi notre 89 à nous approche-t-il à pas rapides, poussé avec une vitesse croissante par les erreurs tactiques des classes dirigeantes.

En juin dernier, M. Méline, dans son discours de Soissons, essayait d'opposer le paysan à l'ouvrier, d'armer l'un contre l'autre, pour noyer l'une dans l'autre ces deux colères qui montent contre l'iniquité sociale, du sol bouillonnant de la République. Malgré ses ruses, le protectionnisme n'a ni creusé la scission, ni préparé la guerre civile des deux prolétariats. L'ouvrier paie son pain plus cher : il sait que le paysan ne profite pas de ce renchérissement. La vieille formule socialiste n'a pas été entamée par les arguties, par la casuistique, par les excitations ténébreuses des réactionnaires au pouvoir. Plus que jamais levons-la bien haut à la pleine lumière des chiffres et des faits économiques : « Travailleurs des usines et des champs, unissez-vous. » PAUL LOUIS.

LE PEUPLE ET LES FÊTES

I

La définition donnée par les philosophes de l'être humain — *doué de sensibilité, d'intelligence et de volonté* — suffit pour expliquer le goût des spectacles commémoratifs ou purement symboliques que l'histoire et les récits des voyageurs nous montrent existant chez tous les peuples comme dans tous les temps, la collectivité ne faisant que manifester à un degré, à une puissance supérieure, la manière d'être, assemblée en faisceau, des individus.

Les hommes sentent, sont impressionnés. Une émotion, peine ou plaisir, résulte de cette incitation extérieure. Leur faculté cérébrale mue cette incitation, d'abord en image représentative, puis, par effet d'abstraction supérieure, en idée. Le dernier facteur psychique, la volonté, aidée de ses agents nerveux, tend à extérioriser de nouveau, sous sa forme en quelque sorte *humanisée*, l'impression initiale, ou plusieurs impressions initiales associées; à rendre, à exprimer ainsi ce qui avait été imprimé.

De là les cérémonies, les fêtes, privées ou publiques. Aussi, à l'origine, cérémonies ou fêtes, soit privées, soit publiques, sont-elles toujours éminemment expressives. Elles sont une langue figurée au même titre que telle mise en œuvre artiste que l'on voudra. Elles sont et ne sont que l'une des réalisations de ce besoin inhérent à notre nature que le pénétrant sociologue anglais Herbert Spencer a désigné sous le nom caractérisant de *cérémoniel*.

Mais avec le temps tout s'altère, s'enfonce dans une espèce de brouillard ou, plutôt, de flottante poussière des années écoulées ; ne persiste plus qu'à l'état de vague fantôme, de squelette ne conservant plus rien de la vie passée que la carcasse desséchée, l'ossature tenace. On n'a plus que la lettre, l'esprit s'est évanoui. On ne possède plus la clef de ce que l'on continue à exécuter mécaniquement, par tradition sans sève, purement galvanisante.

Il n'en demeure pas moins vrai que, par essence, les fêtes ont, doivent avoir une signification. Les danses frénétiquement bondis-

santes et le charivari nocturne des naturels de l'Afrique ou de l'Océanie, n'échappent pas plus à cette loi du *cérémoniel* que n'importe quelle manifestation, joyeuse ou sombre, des civilisations arrivées à notre degré de maturité.

En dépit de leurs vertigineux emballements, de leur délirante griserie, en apparence d'un diable au corps tout physique, fait de trop plein de vie animale, d'excès musculaire à dépenser, les sauvages les plus près de la physiologie pure disent quelque chose, rappellent quelque chose ou aspirent mécaniquement à quelque chose, en leurs sauts extravagants et leurs déchirants hurlements de presque fauves.

Telles sont les raisons pour lesquelles nos fêtes actuelles, à sens à peu près perdu, tournent si vite au désœuvrement de troupeau sans but, lâché en plein inconnu, avec l'instinct qu'il y a à être content et à le témoigner, mais sans savoir pourquoi ni comment.

Nous ressemblons assez à ces dévots par chic mondain, qui assistent à des services religieux dont la signification est plus que du latin, est, comme on dit vulgairement, de l'hébreu pour eux. Ils se lèvent, s'inclinent, s'agenouillent, automatiquement, en se guidant les uns sur les autres ; ne comprenant qu'une seule chose, c'est qu'il y a eu un coup de hallebarde du suisse, et qu'il y a à effectuer quelque mouvement à ce moment. Entre temps, pendant que se poursuit l'office, dont on est à cent mille lieues, on lorgne, on se reconnaît à distance, on s'envoie de petits saluts, on cause, on rit, on potine, on bâille, main devant la bouche, on se mouche, on agace la pomme de sa canne ou la poignée de son ombrelle; on rajuste un pli de sa robe ici, on brise un gant, on frise un bout de moustache là. Bref, on ne sait que faire de son corps et à quoi appliquer l'excitation nerveuse qui fait valser des velléités de pensées dans des cervelles dévoyées. Plus brutalement, on s'embête, on se sent bête… et, en effet, on l'est superlativement, avec toute l'amplitude imaginable. Comment remédier à une pareille situation et ravoir des fêtes qui soient véritablement des fêtes ?

D'abord en leur rendant une signification ; ensuite, en mettant en harmonie, en accord, cette signification avec la manière d'être des esprits à l'heure qu'il est.

Il s'agit, premièrement, de chercher à dire quelque chose; secondement, de ne le dire, ni en latin, ni en hébreu.

Or, de quoi entretenir une société par voie de spectacle public, une société devenue spectatrice, elle, sous forme de foule publiquement rassemblée ? De quoi lui parler, sinon d'elle-même, de sa vie dans ce qu'elle a de plus haut et de plus largement envisagé ; de toute son existence sociale, c'est-à-dire, de son passé, de son présent et de son avenir? C'est elle-même qu'il faut placer sous les yeux d'elle-

même. C'est elle-même qu'il s'agit de résumer à elle-même. C'est le tout qu'il y a à rendre éloquemment compréhensible à chacun. C'est le superbement synthétique composé qui doit faire vibrer les composants à un unisson les reliant en une vision comme en une pensée commune, les faisant véritablement même peuple et non plus groupement de hasard, cohue de circonstance.

Connais-toi toi-même, avait inscrit la sagesse antique au fronton du temple de Delphes. Un moraliste pénérant, un psychologue profond doublé d'un philosophe supérieur, a dit aussi : « La seule chose dont on ne se lasse jamais, c'est d'apprendre. » Ce sont ces deux points de vue culminants de l'intellectuel humain que nous avons à confondre en une synthèse vivifiante. La sentence et l'aphorisme ramenés à une seule et même orientation nous offrent la vraie et solide base sur laquelle nous avons à faire reposer notre esthétique de spectacles publics, notre art des fêtes démocratiques.

La marge est immense, l'horizon que nous serons à même d'embrasser à peu près illimité. En effet, si la manifestation de l'existence d'un peuple à travers l'espace et le temps est son histoire, le plus haut mode d'expression de la démocratie est l'humanité, la prodigieuse humanité conçue depuis le plus enfoncé, le plus noyé de nuit du passé jusqu'au plus inassignable prolongement de l'avenir. La démocratie est *homme* au sens du vers de Térence : *Rien de ce qui est humain ne saurait lui être étranger.* L'histoire que la démocratie a à dresser en sa marche séculaire est celle que Condorcet a si parfaitement définie, le *Tableau historique des progrès de l'esprit humain.*

Il est difficile de faire entrer plus de choses en moins de mots. Et, cependant, tout est bien à sa place ici, rien n'y est arbitrairement emprisonné, rien ne cherche à s'échapper, à déborder. On sent l'unifiante harmonie des moules bien venus, des matières fécondes, vivantes par elles-mêmes et capables d'engendrer la vie, ce qui est le dernier mot de la loi vitale.

Le caractère de toute fête républicainement populaire est impliqué par les deux principes, en quelque sorte organiques, posés ci-dessus. Ces fêtes ne doivent être, pour ainsi dire, que leur mise en œuvre sous forme de spectacles.

Les fêtes monarchiques, quelque nom qu'elles prennent, quelque aspect qu'elles revêtent, sont toujours plus ou moins la fête d'un seul, la fête de celui qui est tout, résume tout en sa personne, symbolise tout : du roi. Le peuple peut être convié, gracieusement invité à ces fêtes, appelé à y faire nombre; mais elles ne sont pas logiquement siennes. Et la preuve, c'est qu'on l'y traite à la fois en curieux et en inférieur. La police et la troupe sont chargées de le maintenir à sa place, de le refouler à distance respectueuse. Il ressemble à ces villa-

geois qu'un riche châtelain laisse pénétrer en son parc illuminé à certain soir de réjouissances tapageuses, et qui assistent du dehors de la salle, par les fenêtres ouvertes du rez-de-chaussée, au repas et au bal qui ont lieu dans l'opulente demeure. Ils n'ont qu'à crier : *Largesse !* si on leur jette quelques bribes du festin, si l'on défonce quelques barriques pour leur permettre de boire à la santé du maître.

Regardez, sur les vieilles estampes, les dégradantes scènes orgiaques que présentent, dans les Champs-Élysées, les fêtes du roi, sous la Restauration.

Du haut d'échafaudages à l'abri de ses assauts répugnants, des hommes lancent à la foule guenilleuse des saucissons ou autres comestibles. On se rue en bas les uns sur les autres, on se cogne ferme, à qui s'emparera de la pâtée. Et les beaux messieurs, et les belles dames, de rire, formant autour de ces batailles ignobles une galerie à aristocratique mépris.

Le tour du liquide vient. Des seaux sont tendus par des malheureux en mal de soûlerie. D'autres, armés de longues perches au bout desquelles une grosse éponge est attachée, font tous les efforts imaginables pour pomper adroitement au vol le vin des récipients. Nouveaux horions échangés, nouvelle bagarre, et joie sans bornes de la galerie. *Vive le roi !* Et le peuple ? Je ne l'ai connu, dit Musset dans ses *Confessions d'un enfant du siècle,* que les jours de descente de la Courtille ; j'étais en voiture, et il me criait des injures ou m'envoyait de la boue. Mauvaises conditions pour faire amicale connaissance, arriver à se comprendre et à s'estimer. Aussi le même Musset affirmera-t-il que *la liberté ne naît point sur le fumier des villes.* Il ne l'admettra qu'à l'altitude des glaciers, sur les sommets des Alpes romantiques.

Nous ne voulons plus *du pain et les jeux du cirque.* Le temps de la plèbe romaine est passé. On ne donne plus de fêtes au peuple : c'est lui qui se fête lui-même. En tant que peuple, que société particulière, que collectivité distincte, il fête représentativement les remarquables étapes de son existence socialement propre ; en tant que composé d'êtres humains, appartenant à la commune espèce, à la même division zoologique ancestrale, il a à commémorer, en ce qui regarde le passé, exprimer aspirativement, en ce qui concerne l'avenir, les progrès accomplis ou voulus, devant être accomplis : ce qui nous ramène à la formule contenue dans le titre du bel ouvrage testamentaire de Condorcet, au *Tableau historique des progrès de l'esprit humain.*

Et, effectivement, c'est ce tableau sous forme de mouvant spectacle, qui nous semble convenir à des fêtes véritablement démocratique au sens le plus élevé, le plus philosophiquement entendu du terme.

C'est un projet dans ce sens que nous voudrions exposer ici dans

ses grandes lignes caractéristiques, son mode général, ses lois génératrices.

II

Les considérations théoriques précédentes acceptées, le côté pratique de la question nous conduit à proposer le spectacle commémoratif ou la pompe symbolique que nous préconisons, sous la forme de défilés. Il faut que nos *tableaux* puissent se déplacer, soient mouvants dans leur masse autant que vivants dans leurs détails. Quand on prétend s'adresser à toute une population, il est nécessaire d'aller à elle, car il lui est matériellement impossible de venir à nous en masse.

Les hommes de la Révolution, avec leur intuitive compréhension, on pourrait presque dire géniale, des manières d'être naturelles aux manifestations populaires, ont ouvert la voie dans laquelle nous voudrions voir la démocratie de l'heure actuelle s'engager.

Les défilés, les pompes d'alors, depuis le transport de Mirabeau au Panthéon jusqu'à la fête de l'Être suprême, nous offrent des précédents dont il y a lieu de s'inspirer.

Mais ce que nous souhaiterions, c'est une plus grande place laissée à l'imagination par l'introduction d'un facteur éminemment fait pour jouer ce rôle : le facteur nocturne.

L'obscurité est le champ par excellence de tous les rêves, de tous les caprices de l'imagination. Ce n'est pas sans raison que la mythologie antique fait les songes fils de la nuit. Elle les mêle dans ses plis, d'où elle les secoue sur les mortels, à profusion, avec une fantasmagorique magie.

Si, endormis, nous peuplons l'obscurité de visions ; éveillés, nos regards plongeant dans son indécis, son invisible de sombre néant, y font pulluler les fantômes, les enfantements, projetés au sein du vide, de nos esprits devenus nuitamment créateurs de formes, d'images.

C'est cette double manière d'être de notre cerveau qui prête à l'ombre son extraordinaire puissance de fascination, ou sa prodigieuse élasticité de cadre apte à enserrer toutes les hallucinations de la fantaisie. C'est, pour employer une expression très à la mode sur le terrain littéraire à l'heure qu'il est, c'est cet hypnotisant *suggestif* du nocturne que nous souhaiterions au service du système de fêtes que nous réclamons.

Nous voudrions encore ajouter à cet élément fondamental, greffer tout naturellement sur lui, la puissante collaboration de son contraire. Notre projet nous amène tout naturellement à un effet multipliant, à l'on ne saurait dire quel prestige de saisissante antithèse. Nous

entons la vive lumière sur l'ombre épaisse. Nous voulons l'éblouissant de l'intense clarté dans le profond isolant de la nuit. Nous faisons participer ces deux extrêmes entre les extrêmes au spectacle que nous appelons de nos vœux. Il nous le faut brodé en arabesques de flammes sur le tissu velouté d'ombre fourni par la nuit illimitée. Par cela même il exprimera symboliquement ce qu'il aura mission de représenter dans ses détails, sous ces divers aspects, à travers le temps : la superbe flambée promenée par la caravane humaine en marche en la nuit des âges, portant haut et ferme devant elle le flambeau sacré du progrès, flambeau dont la flamme laisse partout où il a passé une traînée lumineuse, une trace ineffaçable en dépit des cataclysmes, des ouragans mauvais, des ruades stupides des choses, des assauts cosmiques d'un chaos imbécile.

Cela dit, ce que nous voulons indiqué, expliquons comment nous le voulons.

L'extrême orient nous fournit l'embryon de notre projet. La fête nocturne annuelle du dragon célébrée en Chine en contient les éléments techniques. Les Européens à qui il a été donné d'assister à quelqu'une de ces fêtes en ont tous fait des récits émerveillés. Le principe décoratif des défilés du dragon consiste en transparents ayant la forme de l'animal fabuleux, richement enluminés, et éclairés à l'intérieur dans toutes les parties de la carcasse. Ce sont ces monstres lumineux qu'un cortège armé de lanternes de papiers de toutes sortes promène processionnellement dans l'obscurité. C'est tout, et il paraît que c'est assez pour transporter les imaginations des spectateurs dans les sphères des contes des *Mille et une Nuits.*

Chez nous, en France même, deux petites villes de quatrième ordre, Auxerre et Sens, s'offrent depuis des années, à l'occasion de leur fête locale, des retraites dites *illuminées,* analogues — toutes différences de race, de pays et de tendances gardées — à ces processions fantastiques des habitants de l'*Empire des Fils du Soleil,* ou de ceux de leurs voisins les Japonais, des fils de la *Terre du soleil levant.*

A Sens ou Auxerre, le mythique dragon du pays par excellence des monstres est remplacé par des chars à visées, soit historiques, soit symboliques.

Le défilé parisien auquel nous avons assisté en 1889, lors du centenaire de la Révolution, peut nous permettre de nous faire une idée approximative — de très loin et, partant, tout à fait relative — de ce que sont les chars des deux petites villes de province en question. Nous disons : *de très loin* et tout à fait relativement, car le cortège de 1889 commémoré du centenaire a été un défilé diurne, ce qui établit entre lui et ce que nous désirons la différence pouvant exister entre une lanterne éteinte et une lanterne allumée ; entre une grossière

machine étalant son imperfection et sa lourde gaucherie en plein jour, et une svelte, brillante, fèeriquement aérienne fantaisie, toute de lumière, et de lumière avivée par l'enveloppe d'une ombre épaisse rendant l'effet cent fois, mille fois aigu, par contraste.

En un mot, voici, dans ses grandes lignes, l'économie de ce que nous proposons : au lieu de chars historiques ou allégoriques forcément massifs et d'un criard maladroit sous la lumière crue du soleil, des espèces de chars à lanternes, des chars à transparents promenés par les rues, les places, les boulevards, après la tombée du jour.

Voilà le point de départ, le germe, la base première. Après quelques considérations techniques sur leur facile et peu coûteuse construction et sur leur non moins facile et aussi peu coûteux mode d'éclairage, nous développerons tout ce qu'il est possible, selon nous, de tirer d'un tel point de départ, ce qu'il est capable de fournir à des intelligences artistes mises au service des aspirations républicainement démocratiques d'une collectivité avide de se formuler esthétiquement, d'incarner décorativement sa compréhension idéale d'elle même, de son rôle historique, historiquement humain.

Rien de plus aisé et de plus simple à dresser que nos chars. Une plate-forme de camion suffit pour asseoir le léger échafaudage qui les constituera en tant que manifestation d'art. Des lattes et des cercles de barriques, des tringles, des rubans et des fils de fer, suffisent pour l'ossature. Une enveloppe de papier huilé coloré ou de minces étoffes gommées sont le revêtement demandé. La première qualité des transparents est la transparence, dont ils tirent tout leur jeu de clartés variées, et la transparence s'obtient à peu de frais parce qu'elle implique plutôt le moins que le plus en fait de construction.

Reste le *deus ex machina,* c'est-à-dire la lumière à établir convenablement à l'intérieur.

Les lampes électriques simplifient la question jusqu'à en rendre la solution presque enfantine. Avoir indiqué le moyen équivaut à avoir résolu toutes les difficultés que le côté éclairage aurait pu présenter au premier abord. Une lampe électrique s'accroche où l'on veut, comme l'on veut, éclaire ce que l'on veut, avec l'intensité que l'on veut. On n'a qu'à placer les fils conducteurs, attacher les foyers de lumière, essayer le courant, et... *la lumière est.*

Et dès que la lumière est, le spectacle naît, s'affirme dans toute sa splendeur de météore et d'apothéose. C'est comme un coup de baguette de magicien.

Et maintenant, la question purement d'art demeure seule à résoudre. Ainsi dégagée de toutes les difficultés purement d'exécution pratique, elle peut être envisagée dans son ampleur philosophiquement sociale.

Ce qu'il y a à faire passer sous les yeux du peuple, en nos défilés, aux nuits de fêtes publiques, offre un champ à peu près sans bornes à la faculté créatrice du penseur artiste. Nous l'avons dit, mais il est bon d'y revenir, l'histoire nationale, l'histoire humaine, l'allégorie, le plus large symbolisme, en sont les éléments premiers. Mais il n'est pas nécessaire de se cantonner dans ces sphères, par elles-mêmes cependant déjà si vastes, si fécondement englobantes. La science, les sciences considérées dans leur vie à travers les âges, leur marche historiquement progressive, à elles aussi, les sciences peuvent fournir un cycle de spectacles éloquents, presque indéfini. Il en est de même pour l'histoire, mise en mouvement représentatif, des arts, des lettres, de la philosophie. Tout se tient, tout s'enchaîne et s'éclaire réciproquement, lorsqu'on le conçoit sous un angle suffisamment ouvert, lorsqu'on le regarde sous un point de vue véritablement humain.

Des tableaux mettant en quelque sorte sous nos yeux, dans la langue des formes et des couleurs ayant encore à son service la magie d'une intime lumière, telles ou telles pages si génialement vivantes de Michelet, n'offriraient-ils pas un passionnant moyen d'enseignement du passé, de la tradition dont la patrie s'est faite, est sortie peu à peu ? Cette évocation du génie de la France laisserait-il froid, sans poignante émotion, un seul de ses enfants ?

Les étapes caractéristiques de notre histoire peuvent être figurées synthétiquement, présentées plastiquement dans leurs délinéaments essentiels, à l'aide de conceptions à la fois sur la frontière de l'allégorie et des faits réels; en un mot, de l'allégorie puisée à sa naissance, à sa source même, en train de prendre son essor naturel, encore assez près de ses origines pour en avoir gardé toute la vivifiante sève, de l'allégorie encore langue vivante et non langue morte au service de la simple abstraction à réaliser conventionnellement.

Pour nous faire comprendre de notre mieux, nous comparerons cette allégorie telle que nous l'entendons à ces généralisations opérées immédiatement sur les faits eux-mêmes, grâce à une espèce de perspective imaginative, par les metteurs en scène de nos représentations à grand spectacle, par les peintres en décors de ces mêmes représentations, aussi par les peintres de panoramas ou de grandes machines, dites d'*histoire* (en prenant cette dernière appellation dans son meilleur sens, nettement hostile au poncif de l'école des Beaux-Arts et de l'Académie avec son annexe l'école de Rome). Afin de préciser tout à fait, constatons que les portraitistes de haut vol ne procèdent pas autrement que nous disons, dans le rendu typique, caractéristique, de leur modèle. Or, portraits de collectivités ou d'individus, au point de vue psychique qui nous occupe, c'est tout un.

En résumé, à nos yeux, si l'allégorie classique est archi-usée,

caduque, édentée, bonne à jeter en tas de chiffons au magasin d'accessoires, aux arrière-boutiques de fripiers d'un autre âge, il est une allégorie moderne appelée à la remplacer et qu'il s'agit de faire surgir en faveur de nos spectacles populaires. Elle y sera d'autant plus à sa place que c'est des entrailles du peuple et rien que de lui qu'elle peut naître viable.

Pour ce qui est des représentations artistiquement concentrées de l'histoire de l'esprit humain, deux grands peintres et un grand sculpteur, Puvis de Chavanne, Carrière et Rodin, sont là qui nous montrent victorieusement ce que l'on est en droit d'espérer d'un problème esthétique ainsi posé. La symbolisation souhaitée, ils en ont la clef dans les mains et se chargeront de la mettre dans la nôtre, nous permettant d'ouvrir, à leur suite, toutes les portes qui pourraient sembler hermétiquement fermées à nos efforts.

Il est évident que notre système de chars implique une importante coopération de l'architecture aux combinaisons décoratives des défilés. Qui dit : construction ayant une valeur esthétique, dit : architecte, et nos transparents pour revêtir une forme doivent forcément avoir ce caractère de construction. Mais la possibilité des combinaisons de plusieurs arts ne fait qu'ajouter à la possibilité du succès. Plus on a de facteurs à sa disposition, plus on a la marge belle. Les Hellènes, nos maîtres indiscutés dans le domaine du beau, ne comprenaient pas de branche d'art isolée. Ils les voulaient se prêtant un mutuel concours en une harmonieuse communion. De même, les maîtres de la Renaissance élargissaient leur compréhension d'artistes jusqu'à l'amplitude de toutes les formes de l'art combinées en une formule générale les associant toutes.

Les représentations d'un caractère scientifique ne seraient pas moins faciles d'exécution que les précédentes. Les figurations des sublimes systèmes enfantés par l'intellect aux prises avec les phénomènes exaltants, portant aux spéculations sans bornes comme eux, de l'astronomie, ne sont pas d'une difficulté insurmontable. Avec un peu d'ingéniosité, la chose pourra trouver place, la place qu'elle mérite, dans les défilés scientifiques prévus. La géologie, la paléontologie, se chargeront de nous ramener des espaces infinis où la mécanique céleste aura emporté, d'un vol enivrant, notre imagination, sur le globe qui est nôtre, et nous initier à sa vie de monde particulier : vie infime par rapport aux jeux cosmiques de l'immensité, du sans bornes, mais si prodigieusement déconcertante par rapport à nous.

La géographie, avec le cortège si dramatiquement scénique, de ses voyages de découvertes, de ses expéditions vers l'inconnu, agrandissant sans cesse l'horizon, et, avec l'horizon de l'espace conquis, celui de l'esprit, de l'intellect humain, n'est-elle pas là également ?

Les navigations de l'antiquité, dont le maximum semble offert par le périple d'Hannon, nous conduiront au seuil du moyen âge, où nous verrons notre globe connu se rétrécir pour l'homme, ainsi qu'il s'était agrandi devant son initiative curieuse, se conformant toujours comme celles-ci, par rapport à lui, aux bornes de sa pensée, au développement de sa cervelle. Marco Polo ouvrira de nouveau l'ère des conquêtes géographiques, de la marche en avant sur les mers et les continents. Christophe Colomb et Vasco de Gama apporteront au vieux monde les deux Indes, les Indes occidentales et orientales offertes aux entraînants désirs d'expansion, en tous sens et sous toutes les formes, de la Renaissance.

Pourquoi les chars de nos défilés ne se feraient-ils pas caravelles en route vers l'inparcouru, puis terres découvertes, Afrique australe, extrême Orient, Indes occidentales et Indes véritables ?

La mécanique, dont les sociétés modernes sont filles par tant de côtés, économiquement parlant, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, etc., n'ont-elles rien à fournir à nos spectacles ? Et la philosophie moderne, fleur et fruit de cette végétation multiple entremêlant les facultés intellectuelles de l'être humain et les actions et réactions des lois, de la phénoménalité universelle, la philosophie, sommet, synthèse supérieure de tous ces éléments, ne trouvera-t-elle pas un cerveau d'artiste capable de nous exprimer plastiquement ce superbe rapport, de le symboliser d'une façon parlante à tous ?

Clemenceau l'a écrit en lignes d'une éloquence à la hauteur du sujet — ce qui est tout dire — le grand Pan n'est pas mort. Le grand Pan est le patrimoine de l'humanité, et tant qu'il y aura des êtres animés, capables de sentir et de penser en quelque partie du tout que ce soit, il vivra. Il vivra d'eux, de leur communion avec le monde à périphérie qui n'est nulle part, selon la formule de Pascal, et que leur centre intelligent emplit tout entier, fait sien partout.

C'est ce grand Pan, la dernière des divinités, la seule encore possible, emblématiquement, après l'écroulement des religions vieillies sur les religions vieillies, des hallucinations déifiantes sur les hallucinations déifiantes, c'est ce grand Pan que nous appelons à notre aide, que nous voulons présidant à nos futures fêtes.

La religion, chez les Hellènes, n'admettait de culte que les fêtes. Nos fêtes peuvent atteindre à ce caractère religieux — en prenant le mot religion dans le seul et unique sens que la pensée moderne veuille accepter : le sens d'unissant, de reliant en une aspiration, un idéal commun, — nos fêtes peuvent devenir, en les concevant avec l'ampleur qui leur convient, le vrai culte artiste des sociétés futures; celui de la vie en sa marche constante vers le mieux, le plus compréhensif, le sondé, le pénétré, le conçu, le reconstruit intellectuellement, l'humainement approprié : le culte du progrès.

RIOUX DE MAILLOU.

Les VALEURS au PORTEUR

ET LES DROITS DE SUCCESSION

Tous les partis politiques qui se sont succédé au pouvoir pendant ces dernières années se sont vus obligés, sous la pression de l'opinion publique, d'aborder la réforme de l'impôt. Mais combien peu ont eu foi dans la réussite de leur œuvre, comprenant qu'il est difficile de demander à ceux qui possèdent (et tel est le cas de beaucoup de nos honorables), d'assumer volontairement de nouvelles charges et de se frapper eux-mêmes pour soulager les petits, les travailleurs, et tous ceux qui souffrent des inégalités sociales.

Tous les systèmes proposés se sont heurtés, dans leur application, aux mêmes difficultés. Car, s'il semble juste de faire participer dans une plus large mesure aux charges publiques le capital acquis et réalisé, il serait mauvais de frapper le capital en voie de formation, c'est-à-dire le gain journalier de l'ouvrier, du négociant, du savant ou de l'artiste, qui sont les véritables créateurs de la fortune publique et de la prospérité nationale. Il ne faut donc pas que le travailleur, — et nous comprenons sous cette désignation l'ouvrier aussi bien que le négociant ou le savant, — puisse souffrir de recherches inquisitoriales sur l'importance de son salaire, de son gain ou de ses revenus, et de mesures qui n'auraient d'autre résultat que de le décourager dans son œuvre.

Ce n'est donc pas dans une nouvelle répartition de l'impôt, c'est-à-dire par une mesure qui atteindrait le travailleur et le capital en formation, qu'il faut chercher le remède à l'état de choses actuel, mais dans une rigoureuse application des lois actuelles qui frappent les successions, c'est-à-dire le capital acquis et réalisé, et l'application de mesures telles que nul ne puisse éluder la loi, quelle que soit la nature de ses biens.

Selon nous, le malaise dont souffre la société tout entière, malaise qui pourrait se transformer en maladie incurable, si on ne se hâtait d'y porter remède, a pour cause principale, sinon unique, la reconstitution des grandes fortunes que la Révolution avait morcelées. Cette reconstitution, commencée dès la vente des biens nationaux, s'est continuée sous tous nos régimes successifs. Elle a été favorisée par le grand mouvement financier auquel a donné lieu la création du réseau français, le développement des industries métallurgiques et les plus-values territoriales et immobilières qui en ont été la conséquence. Depuis la chute de l'Empire, les fortunes, au lieu de se diviser, tendent à se réunir dans un plus petit nombre de mains encore. La cause en est-elle due aux nombreux kracks financiers qui se sont produits et qui ont profité aux gros banquiers de toutes origines, écumeurs de l'épargne nationale ? — Qu'on ne vienne pas nous dire que la fortune est entièrement divisée en France. Évidemment, il y a des milliers de travailleurs qui ont économisé de quoi acheter une obligation du Crédit foncier ou de la Ville, ou qui ont exposé dans le Panama les cinq cents francs qu'ils possédaient; ces gens constituent la clientèle assurée de trois ou quatre cent mille souscripteurs d'unités dans les grands emprunts ; mais on ne peut les traiter de petits capitalistes, parce qu'ils possèdent quelques sous. Quant aux fortunes dépassant dix millions, on les compte par centaines, peut-être par milliers ; car, avec la forme anonyme actuelle de la fortune publique, nul n'est en état d'affirmer qu'il en est autrement.

Les inconvénients résultant pour la masse des citoyens de la centralisation de la fortune publique dans un petit nombre de mains n'est plus à démontrer, et la prospérité de notre pays, devenue proverbiale, était due incontestablement à l'extrême division de la propriété. Dans les pays voisins, au contraire, en Angleterre, en Autriche, en Italie, nous trouvons d'immenses domaines en friches, prairies ou forêts, et toute une population d'ouvriers agricoles en proie à la plus affreuse misère. Mais cette fortune immobilière est essentiellement nominative, ne peut échapper par conséquent aux droits de succession, et, si elle est aux mains d'un égoïste ou d'un incapable qui ne sait pas mettre ses domaines en valeur, elle ne peut s'y éterniser. Au décès du propriétaire, quand bien même elle ne serait pas divisée entre ses héritiers, elle serait frappée de droits importants qui en feraient rentrer une partie dans les caisses de l'État, c'est-à-dire dans la collectivité.

Notre législation n'a jamais admis qu'une maison, une terre, puissent être transmis par simple tradition, ou endossement de l'acte d'achat, et soit ainsi, par le fait, transformée en une valeur au porteur. Elle a, au contraire, établi les règles les plus sages relativement à la forme de la cession qui ne peut être faite que par acte notarié, et

elle l'a entourée de certaines formalités. S'il en était autrement, il est de toute évidence que l'État ne toucherait pas la dixième partie des droits de succession qu'il perçoit actuellement sur la fortune immobilière et que les charges des contribuables se trouveraient grevées d'autant.

Des gens passant pour fort honorables, qui ne voleraient pas deux sous dans une caisse, ne se feraient pas faute de faire tort de quelques dizaines ou centaines de mille francs à l'État, en faisant une fausse déclaration à l'enregistrement. Et c'est ce qui se passe journellement, de l'aveu même des fonctionnaires de l'enregistrement, pour les valeurs mobilières au porteur qui se trouvent dans les successions.

Nous voyons donc les avantages incontestables que présenterait, au point de vue de l'application de la loi et de l'augmentation des revenus de l'État, la forme nominative appliquée à toutes les valeurs mobilières.

Si nous examinons la fortune mobilière actuelle, qu'elle soit représentée par des actions de sociétés financières, industrielles ou immobilières, par des obligations de villes ou des fonds d'État, nous voyons que la forme au porteur, c'est-à-dire anonyme, a été généralement adoptée. Cette fortune mobilière, qui en est arrivée à représenter plus des trois quarts de la fortune du pays et qui comprend des mines, des usines, des chemins de fer, des domaines agricoles, des immeubles importants dans nos grandes villes, échappe à tous contrôles, circule de mains en mains par simple tradition, c'est-à-dire est au porteur.

Si nous avons compris dans cette énumération des valeurs qui sembleraient immobilières par leur nature, c'est que par leur forme actuelle elles sont devenues mobilières. On peut affirmer, en effet, que les biens ou immeubles appartenant à des Sociétés ou à des Banques, et représentés par des actions ou obligations au porteur, ont été transformés en valeur mobilière, puisqu'ils échappent sous cette forme aux droits et impôts de succession.

Il résulte de cet état de choses plusieurs graves inconvénients.

Cette fortune mobilière échappe presque toujours par sa forme aux droits de succession, et, s'il n'y a pas de mineurs ou d'incapables parmi les ayants droit, ou si les héritiers sont tous d'accord, le partage se fait en famille, sans aucune déclaration. Il en est de même s'il y a un seul héritier, même non parent, ayant en mains un testament régulier; les valeurs passent directement dans ce cas du coffre-fort du décédé dans la poche de l'héritier. Ce mode de transmission, dont peuvent faire usage les congrégations, est des plus simples et rend illusoires toutes les discussions de nos honorables et de nos évêques sur les droits d'accroissement.

Cette exemption de charge qui se trouve, en fait, exister pour la fortune mobilière au porteur, est une des principales causes qui fait

peser de si lourdes charges sur la petite propriété foncière. Si l'impôt actuel frappait également la fortune publique, et si les valeurs qui revêtent la forme au porteur ne lui échappaient pas, les droits de succession au premier degré pourraient être considérablement réduits et les charges qui pèsent sur la propriété foncière étant moins lourdes, notre agriculture pourrait lutter contre la concurrence étrangère sans avoir à recourir à une protection qui n'est plus en rapport avec les principes économiques de notre temps, amène la ruine de notre industrie textile, affame l'ouvrier des villes, sans pour cela sauver notre agriculture qui succombe sous le poids des impôts.

Un autre inconvénient de la forme anonyme de la fortune publique dans un État démocratique comme le nôtre, c'est que d'immenses fortunes ont pu se constituer dans un temps fort court et échapper à tout contrôle relativement à leur origine. Prenons l'exemple de l'illustre baron, qui est le roi de la finance et le maître incontesté de notre marché financier. Les uns lui attribuent un milliard, d'autres deux milliards; — pourquoi pas quatre, pourquoi pas six? Nul ne sait le chiffre de cette fortune qui revêt la forme anonyme ou au porteur. Toutes ces usines, ces chemins de fer, ces canaux que nous voyons lui appartiennent peut-être? Nous n'en avons pas la certitude, mais cela est possible, et il peut posséder dans ses coffres le papier qui, sous forme ou d'actions ou d'obligations au porteur, représente toutes ces richesses. Viendrait-il à mourir, — ce qui peut lui arriver comme à tout autre, — cette fortune échapperait à tous droits de succession, et si les héritiers étaient d'accord, l'État toucherait à peine quelques centaines de mille francs sur la somme relativement minime que les ayants-droit trouveraient plus habile de déclarer, afin de ne pas trop scandaliser l'opinion publique. L'État ne percevrait exactement que les droits sur la fortune immobilière représentée par quelques hôtels, châteaux ou domaines constituant une très faible partie de l'avoir, et sur le capital nominal déclaré dans l'acte de société Rothschild et Cie, valeur dérisoire ne représentant pas la centième partie de la fortune.

Cet exemple s'applique à toutes les fortunes, même à celles plus modestes des raffineurs, pétroliers, meuniers, etc. Toutes ces richesses échappent au fisc, et, pour équilibrer à peu près son budget, l'État se trouve obligé d'écraser et de ruiner la petite industrie et l'agriculture.

Si nous traitons la même question au point de vue des congrégations religieuses, ce n'est pas dans un but systématiquement hostile, mais pour démontrer que là encore il y a l'inconnu et que nul ne peut affirmer si les couvents sont riches ou pauvres. S'ils sont riches, leur fortune est entre les mains de fidei-commissaires ou de membres de la

congrégation, ou simplement représentée par des titres au porteur logés dans le coffre-fort de la communauté. Ils échappent ainsi à toute perception, même aux droits d'accroissement.

Nous avons toujours repoussé les lois d'exception frappant les congrégations, et nous reconnaissons à leurs membres, comme à tout citoyen d'un État libre, le droit de s'associer dans un but déterminé et de vivre en commun s'ils le trouvent bon, quelle que soit la coupe ou la couleur de leurs vêtements. Mais ce que nous voulons, c'est que tout membre d'une congrégation ou tout membre d'une association quelconque supporte les mêmes charges que les autres citoyens. C'est pour cela que nous n'avons jamais été partisans du droit d'accroissement qui n'atteint que la fortune immobilière et apparente. Actuellement, presque tous les établissements ou domaines appartenant à des congrégations sont transformés en Sociétés civiles dont les parts appartiennent intégralement aux congrégations qui échappent ainsi à la loi et aux charges communes.

Nous trouvons donc que ce n'est pas aux congrégations que nous devons nous attaquer, pas plus qu'à toutes autres sociétés civiles, commerciales ou scientifiques, quelles qu'elles soient, mais au capital lui-même. Que ce capital appartienne à un Israélite, à un moine, à un millionnaire ou à un usurier, il doit exister sous une forme qui ne lui permette pas d'échapper au droit de succession établi par la loi. C'est-à-dire qu'il ne doit pas être au porteur, mais qu'il doit être essentiellement nominatif.

Le remède à l'état de choses actuel consisterait donc dans la mise au nominatif de toutes les valeurs mobilières.

Mais cette mise au nominatif obligatoire aurait un caractère inquisitorial que nous voulons encore éviter; car, nous l'avons dit : nous voulons atteindre le capital et non pas celui qui le détient. Notre seul but doit être que, sous une forme quelconque, nominative ou au porteur, la fortune ne puisse échapper aux charges qui la frappent légalement et légitimement.

Nous partons de ce principe, que beaucoup de statisticiens reconnaissent, que tous les vingt ans en moyenne la fortune publique change de mains. Les héritiers en ligne collatérale d'une fortune de 100,000 francs payent donc environ 10,000 francs à l'État tous les vingt ans. Somme qui équivaudrait à un paiement de 500 francs par année.

Admettons que, pour une cause que nous n'avons pas à rechercher, ces héritiers laïques ou congréganistes préfèrent conserver cette fortune sous la forme anonyme ou au porteur. N'êtes-vous pas en droit de leur dire : Si, dans vingt ans, cette fortune changeait de mains, nous aurions à percevoir 10,000 francs de droits, si la forme nomina-

tive nous permettait d'effectuer régulièrement cette perception. Vous préférez conserver la forme au porteur; libre à vous; mais vous acquitterez chaque année un vingtième des droits de succession, soit 500 francs. En d'autres termes, vous paierez un impôt annuel d'un demi pour cent sur le capital. — Exemple : un capitaliste possède 100,000 francs de capital en rente 3 %; dans vingt ans, il devrait payer 10,000 francs à l'État; vous lui retiendrez annuellement 500 francs sur son revenu de 3,000 francs (soit 16 1/2 % environ sur son revenu).

Nous voyons, par cet exemple, que si nous voulons faire payer au capital ce qu'il doit légalement, et cela sans créer aucune loi d'exception contre telle ou telle classe de citoyens, c'est d'un impôt de 16 1/2 % qu'il faut frapper les coupons des valeurs au porteur.

Dans ces conditions, les valeurs au porteur faisant partie d'une succession seront exonérées de tous droits et n'auront pas besoin en conséquence d'être déclarées par les héritiers. Les valeurs nominatives, qui deviendront la forme généralement adoptée, seront seules assujetties aux droits de succession actuels, et l'immense plus-value résultant pour le trésor de l'exacte perception des droits sur la totalité de la fortune publique lui permettra de dégrever entièrement les petites successions inférieures à 5,000 francs et d'alléger les charges pour les successions de mari à femme, pères et mères à enfants, frères à frères, oncles à neveux, les seules légitimes et intéressantes.

Cette mesure, qui équivaudrait à une mise au nominatif générale de la fortune publique, tout en laissant une liberté complète à ceux qui préféreraient conserver la forme au porteur pour un motif quelconque, n'entraverait en rien le marché financier. Certaines valeurs essentiellement nominatives, telles que les actions de la Banque de France, celles du Crédit foncier, les parts de sociétés minières ou de crédit, se négocient à terme, et la forme nominative n'entrave nullement les transactions et les opérations de spéculations dont le règlement se fait la plupart du temps, sans mouvement de titres ni transfert, par le paiement de différences ou à l'aide de compensations.

On objectera peut-être que cette mesure pousserait certains capitalistes à vendre leurs valeurs françaises et à racheter des valeurs étrangères; nous ne le croyons pas. D'abord parce que la nouvelle mesure, en augmentant les ressources de l'État, fortifierait son crédit et provoquerait par cela même une élévation du cours de la rente. Ensuite parce que la perception régulière des droits de succession permettrait à l'État de supprimer l'impôt sur les transferts et les coupons, et que le petit capitaliste, qui toucherait intégralement ses coupons nominatifs sans aucune retenue, préférerait ses bonnes valeurs françaises à toutes les valeurs étrangères qui ont absorbé et compromis depuis vingt ans près de la moitié de l'épargne nationale.

Ce petit capitaliste, traitez-le d'égoïste si vous voulez, ne verra que trois choses dans la mesure proposée :

1° Qu'il touchera ses coupons nominatifs, c'est-à-dire avec un impôt moins fort que lorsqu'il possédait des titres au porteur, et qu'il augmentera ainsi ses revenus ;

2° Qu'il ne paiera plus de droit de transfert en cas de mutation et n'aura plus ni le souci ni l'appréhension de déposer ses titres au porteur dans des banques plus ou moins chancelantes ;

3° Que ses héritiers directs, femme, fils, frères ou neveux, ne paieront que des droits de succession réduits et n'en paieront aucuns si la succession est inférieure à 5,000 francs. Quant aux héritiers étrangers résidant en France, il leur sera aisé d'établir leur qualité et d'obtenir le transfert sans aucuns droits.

Enfin, soyez certains que si une telle mesure était appliquée en France, nos voisins, qui presque tous sont à bout d'expédients pour équilibrer leur budget, et qui verraient les sommes énormes encaissées par notre trésor sur une partie de la fortune publique qui lui échappait, s'empresseraient d'appliquer une mesure analogue.

Veut-on connaître approximativement ce que rapporterait à l'État l'adoption de la forme nominative ? Le calcul peut se faire.

Si on évalue à soixante milliards la fortune mobilière de la France (rentes, actions, obligations), l'État percevra soit au moment des successions pour les titres nominatifs, soit annuellement pour les titres restés au porteur, mais frappés d'un impôt proportionnel, une somme annuelle équivalente à un demi pour cent de cette fortune mobilière. Sur 60 milliards, l'État touchera annuellement 300 millions qui lui échappaient presque entièrement, puisqu'il ne touche qu'environ 100 millions de ce fait, 200 millions étant actuellement escamotés par des héritiers peu scrupuleux.

Avec ces ressources, il n'y a plus à recourir pour équilibrer le budget à cette mesure de l'impôt sur la rente qui serait si désastreuse pour le crédit de la France et retarderait toute nouvelle conversion, opération beaucoup plus productive que l'impôt sur la rente et qu'un État est toujours en droit d'effectuer. Il n'y a plus besoin d'avoir recours à l'impôt progressif sur le revenu, mesure qui paraîtra toujours inquisitoriale et qui serait d'une application difficile, — ni à cet impôt sur les étrangers qui serait une mesure vexatoire pour ceux qui viennent dépenser dans « l'Auberge du monde » l'argent gagné aux quatre coins de la terre. Car, en appliquant cet impôt, vous ne songez évidemment pas à tirer grand argent de tous ces crève-la-faim d'ouvriers belges ou italiens qui n'ont pas un sou en poche et que vous êtes la plupart du temps obligés de rapatrier. Les étrangers riches, fixés en

France, possèdent beaucoup plus de valeurs françaises qu'on ne pourrait le croire, et ces valeurs, ils les conserveront malgré la nouvelle mesure ; car eux aussi y trouveront les mêmes avantages que le petit capitaliste, c'est-à-dire la diminution des droits de succession en ligne directe ou, s'ils préfèrent conserver leurs valeurs au porteur, ils acquitteront sur le coupon l'impôt de 16 1/2 °/₀ correspondant au droit de succession.

Qu'on trouve donc un autre impôt sur le revenu donnant à l'État de pareilles ressources tout en étant des plus populaires, car il permettra d'alléger les charges écrasantes qui pèsent sur le petit rentier, l'employé, l'ouvrier et le petit propriétaire rural, et qui dans bien des cas absorbent presque la totalité des petits héritages.

Ce que nous avons voulu faire, ce n'a pas été de créer de nouveaux impôts, mais de mettre ceux qui possèdent dans l'impossibilité d'échapper par la fraude aux impôts existants. Et une dernière remarque à faire, c'est que c'est généralement pour les successions importantes qu'il y a fraude dans la déclaration des valeurs au porteur. Dans les petites successions, les héritiers, est-ce naïveté, est-ce honnêteté ? déclarent tout ce qu'ils trouvent : porteur et nominatif.

Tony Tardieu.

De l'Enclume au Marteau [1]

I

Væ Victis

Dans le vaste atelier rempli de hauts vacarmes
Et qu'éclaire parfois une lueur d'enfer,
Grand-Marc, le forgeron, forge et trempe les armes
Qui vengeront demain les opprimés d'hier.

Le front tout ruisselant de sueur et de larmes,
Ces larmes du travail qui se mêlent au fer,
Il polit, en songeant aux futures alarmes,
L'acier qui frappera le bourgeois lâche et fier.

Et lorsque vers le soir, lassé d'un labeur rude,
Il se prend à rêver avec sollicitude
A ce que l'avenir doit apprendre à ses fils,

Son regard fixe et froid fouille d'abord sa forge,
Puis il brille soudain, tandis que de sa gorge
Sort ce cri que son cœur répète : *Væ victis !*

Marcel Robert.

(1) *De l'Enclume au Marteau :* Poésies socialistes. Volume en formation.

LE HÉROS

Le guerrier au cœur affermi,
rêvant à des assauts épiques,
vers quelque farouche ennemi
s'est élancé, blême, parmi
la vivante forêt des piques.

*
* *

Avide de nouveaux trépas,
au son des fanfares de cuivre,
il boit d'un gosier jamais las
la fumée âcre des combats
dont la saveur atroce enivre.

*
* *

Ventres vidés, seins ouverts, yeux
crevés où l'effroi noir s'érige,
et les moribonds aux yeux creux
achevant leur râle en l'affreux
tourbillonnement du vertige,

*
* *

C'est son triomphe : le laurier,
avec ses floraisons brûlantes,
l'appel déchirant, le dernier,
perle d'horreur, fleur de charnier
émergeant des chairs pantelantes.

*
* *

Vous triomphez immensément,
et pour nourrir vos épopées
vous avez — ô héros charmant!
le pain d'azur, le pur froment :
la moisson des têtes coupées.

*
* *

Gloire, pâture des corbeaux,
œuvre de haine — à la portée
des butors peupleurs de tombeaux,
meurtre imbécile où par lambeaux
s'effrite la grâce domptée.

*
* *

Spadassin, héros par le fer,
ta gloire est un vain simulacre,
spasme à tes luxures offert,
spasme de chair; le héros clair
n'est pas la brute qui massacre.

*
* *

Il est l'ouvrier au bras lourd
qui, dédaignant la haine altière
et les ivresses du tambour,
fait fleurir la cité d'amour
sur les cendres d'un cimetière.

MARCEL RÉJA.

(La Vie héroïque).

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE LONDRES

Chacun pressentait que le *Congrès international* convoqué cette année à Londres devait avoir une très grande importance et marquer une étape dans l'évolution du socialisme contemporain. Ces prévisions n'ont pas été trompées. Un orateur a pu qualifier de « semaine historique » la semaine orageuse qui vient de s'écouler. Mais de même que les péripéties d'une bataille sont d'abord obscurcies par les nuages de poussière et de fumée qui enveloppent les combattants, de même le choc des idées dans une assemblée comptant plusieurs centaines d'hommes et plus d'une dizaine de langues a soulevé une telle tempête de bruit, de passion, de malentendus qu'il était à peu près impossible aux journaux de dégager au jour le jour le sens et la portée des événements en train de s'accomplir. C'est ce travail que nous allons tâcher de faire, dans toute la fraîcheur du souvenir et dans le loisir des lendemains de combat.

I

C'était une excellente idée de donner pour prélude à la réunion des travailleurs du monde entier un vaste meeting en faveur de la paix universelle. Il est bon que ceux qui composent en tout pays la chair à canon protestent contre les tueries internationales et rappellent que le parti socialiste, en voulant mettre la justice dans l'État, travaille à réaliser la justice entre États et devient naturellement la grande Ligue de la Paix. Aussi, le dimanche 26 juillet, délégués anglais et délégués étrangers s'étaient-ils réunis en grand nombre sur les quais de la Tamise pour se rendre de là à Hyde Park où douze chariots transformés en tribunes attendaient, éparpillés sur une immense pelouse, les orateurs et les auditeurs des diverses nations.

A la foule devaient parler (je cite seulement quelques noms), pour

l'Angleterre : Hyndman, Pankhurst, Tom Mann ; pour l'Allemagne : Liebknecht, Bebel, Singer; pour l'Autriche : Adler; pour l'Italie, Enrico Ferri; pour la Suisse : Greulich ; pour la Belgique : Vandervelde; pour l'Amérique : Sanial; pour la France: Jaurès, Millerand, Vaillant, Lafargue, etc. A la même heure, du haut de toutes les plates-formes, devait être mise aux voix la résolution suivante :

Ce meeting international des travailleurs reconnaît que la paix entre les nations du monde est la base essentielle de la fraternité internationale et du progrès de l'humanité. Il croit que les peuples ne désirent pas la guerre. Les guerres proviennent de l'avarice et de l'égoïsme des classes privilégiées et dirigeantes. Elles sont conçues dans le but de contrôler les marchés du monde, dans l'intérêt des classes privilégiées et contre les véritables intérêts des travailleurs. Mais, par la présente, ce meeting déclare qu'entre les travailleurs des différentes nationalités il n'y a absolument aucune querelle.

Leur seul ennemi est l'ennemi commun : la classe des propriétaires et des capitalistes. Considérant que le système de la propriété foncière et du capitalisme est la principale cause des guerres et que son abolition est le seul moyen de l'empêcher, cette assemblée s'engage à user de toutes ses forces pour obtenir la socialisation des moyens de production, de distribution et d'échange ; car c'est ainsi seulement que le système capitaliste peut être aboli. En outre, cette assemblée déclare que, jusqu'à ce que ceci soit accompli, les disputes entre nationalités doivent être résolues par l'arbitrage et non pas par la force brutale des armes.

L'assemblée reconnaît aussi que l'établissement de la journée de huit heures est un des moyens les plus pratiques, acheminant vers l'émancipation ultérieure, et insiste auprès des gouvernements de tous les pays sur la nécessité de l'établissement de la journée de huit heures par voie législative.

Ensuite, considérant que la classe ouvrière seule peut réaliser son émancipation sociale et économique en prenant possession de l'administration politique aujourd'hui entre les mains des capitalistes, et vu que, dans tous les pays, un grand nombre d'ouvriers, et surtout toutes les femmes, ne possèdent point le droit de prendre part à l'action politique, cette assemblée de travailleurs déclare s'engager à faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir le suffrage universel.

Le cortège défila calme et imposant à travers les plus belles avenues de Londres. Des centaines et des centaines de bannières flottaient dans l'air lourd. La *Marseillaise* et d'autres airs populaires étaient joués par de nombreuses musiques. Mais tout à coup éclairs, tonnerre, pluie diluvienne : les bannières plantées en terre autour de chaque tribune forment comme une sorte de pavillon ; les orateurs sont à leur poste ; les auditeurs se pressent sous la pluie ; tous s'obstinent contre le ciel. En vain ! Après quelques discours écourtés, il faut fuir et chercher un abri contre l'obstination toute britannique de l'averse triomphante.

Cependant on se retrouve à l'hôtel Horse-Shoe ; on échange de

cordiales paroles; on prend rendez-vous pour la séance du lendemain. Le Congrès devait se tenir à Saint-Martin's Hall, là même où fut créée en 1864 la fameuse *Internationale*. Mais le nombre des délégués (plus de 700) a obligé de chercher une autre salle, et, grâce aux sacrifices consentis généreusement par les camarades anglais *(Trades Unions, Social-Democratic federation, Independent Labour Party, Société fabienne)*, c'est à Queen's Hall, dans le local où Colonne et Lamoureux viennent donner leurs concerts, que le Congrès s'installe. En bas, devant de longues tables, siégeront les délégués de tous pays rangés par nationalité; sur la scène ordinairement occupée par l'orchestre, le bureau avec les traducteurs; au pied, la presse; en haut, tout autour de l'hémicycle, le public payant; enfin, dispersées dans une quantité de salles plus petites, les différentes commissions et la délégation française, à qui est échu ce quartier général. Un portrait de Karl Marx, entouré de lauriers parmi lesquels éclatent des immortelles rouges, semble présider aux délibérations.

Il serait long, fastidieux et confus de suivre une à une les délibérations ardentes qui se sont déroulées en cette pacifique et solennelle enceinte. Mieux vaut, ce me semble, en résumer l'esprit, en montrer l'enchainement. Les détails importent assez peu, pourvu qu'on ne coure plus risque de se méprendre sur les choses essentielles.

II

La grosse question, une question vitale, s'il en fut (car l'*Internationale* est morte de n'avoir pas su la résoudre), était celle-là même que je traitais dans le numéro de juillet de cette revue : *Le socialisme doit-il se séparer tout à fait de l'anarchisme ? Et comment peut-il opérer cette séparation ?* Question simple et facile à trancher, si la logique et la bonne foi régnaient en souveraines dans les affaires humaines ! Eussent-ils une origine commune, deux partis, qui diffèrent de but, de méthode, de tactique, peuvent et doivent se constituer à part l'un de l'autre, au lieu de s'acharner à poursuivre une apparente et impossible unité, source inévitable de conflits stériles.

Du côté socialiste, le gros du parti avait dès longtemps compris cette nécessité, comme le prouvent les résolutions des congrès précédents répudiant les doctrines, les actes et les hommes de l'anarchie. Du côté anarchiste, il semble aussi que les meilleurs aient renoncé à se rattacher à un parti qui les repousse autant qu'il est repoussé par eux; car ni Élisée Reclus, ni Kropotkine, ni même Jean Grave, quoique son nom ait été prononcé, n'ont fait mine de vouloir figurer dans les rangs d'un congrès où ils n'étaient ni invités ni désirés. J'ai déjà dit

que leur ligne de conduite en cette circonstance me paraît être la plus digne et la plus honnête.

Seulement tous n'ont point pensé de même dans le camp anarchiste. Un certain nombre de compagnons ont essayé de se rattacher au socialisme, tout en l'attaquant et en l'injuriant. Vainement le congrès de Zürich en 1893 avait cru les écarter en posant la reconnaissance de la nécessité de l'action politique comme une condition d'admission au congrès prochain : ils cherchèrent, ils trouvèrent des moyens de passer entre les lignes du règlement.

D'abord ils firent alliance avec une petite fraction de socialistes, avec ceux qui s'intitulent *communistes révolutionnaires antiparlementaires*. Cette fraction s'est surtout développée en Hollande; elle obéit à l'impulsion de Domela Nieuwenhuis, qui, détail bizarre, est lui-même un ancien membre du Parlement. Elle professe, comme les anarchistes, le dédain, la négation de l'action politique; dans un écrit récent publié à Bruxelles par la *Société nouvelle* (1), organe attitré de cette école, Chrétien Cornélissen, le second de Domela, s'efforce de convaincre les ouvriers de tous les pays qu'ils n'ont rien à gagner « par le travail législatif dans les parlements bourgeois et dans les conseils municipaux », et il prétend les réduire « à la lutte économique, engagée et soutenue dans les fabriques, les ateliers, les bureaux et les champs ». Cette façon de voir s'est propagée en Belgique où séjournent les plus brillants théoriciens de l'anarchisme. En France, elle a été soutenue et colportée par MM. Hamon, Pelloutier, Bernard Lazare et bien d'autres qui se donnent ou acceptent l'appellation hybride et équivoque de socialistes-anarchistes. Elle a, je crois, rencontré quelque faveur en Angleterre, soit au *Clarion*, soit parmi certains membres de l'*Independent Labour Party*. — Partout elle a eu pour raisons d'être la stérilité parlementaire, dont les députés socialistes sont les victimes sans être les complices, l'excès de rigidité de telle ou telle petite chapelle, et aussi (car il faut tout dire) certaines ambitions personnelles qui pardonneraient volontiers aux parlements, si elles avaient l'occasion de s'y satisfaire.

Aux anarchistes ainsi appuyés, le caractère mixte du Congrès de Londres vint offrir un moyen de se glisser entre les mailles du filet qui avait été tendu pour leur en barrer l'entrée. Pour des motifs que je n'ai point à apprécier, les organisateurs voulurent en faire un congrès socialiste en même temps qu'un congrès trade-unioniste. Cette transformation, qui donnait aux Chambres syndicales ouvrières et aux organisations politiques socialistes le même droit à y être représentées,

(1) *Le Communisme révolutionnaire*, projet pour une entente et pour l'action commune des socialistes révolutionnaires et communistes anarchistes (1896).

fut combattue en France par le *Comité révolutionnaire Central;* acceptée par le *Parti ouvrier,* elle fut bientôt un fait accompli, comme en témoigna le double titre que portèrent les circulaires d'invitation. C'était la porte entr'ouverte aux anarchistes. S'ils ne pouvaient se représenter comme tels, ils pouvaient entrer comme délégués d'un syndicat quelconque, et il leur était aisé d'obtenir un mandat, même d'un syndicat ne partageant pas en majorité leurs théories. On était fondé à exclure l'anarchiste; on était obligé d'admettre le représentant de chambre syndicale; et, comme les deux qualités pouvaient être réunies en une seule et même personne, on avait devant soi une sorte d'être hermaphrodite, qui pouvait profiter de son mandat régulier pour apporter dans le travail du Congrès socialiste des doctrines réprouvées formellement par lui et pour servir ainsi d'élément dissolvant. La presse et la réaction bourgeoises de tout pays ne se faisaient pas faute d'encourager ce moyen de paralyser le parti puissant et organisé qu'elles redoutent par-dessus tout. Telles ont été les causes lointaines et profondes du conflit aigu qui a agité les premières séances du Congrès.

La bataille commença dès le début. Chaque section nationale était naturellement chargée de vérifier les mandats de ses membres. Là où la majorité était franchement socialiste, c'était chose aisée. Les mandataires de groupes anarchistes furent arrêtés au passage et priés d'aller rejoindre leurs amis hors de l'assemblée; mais il y eut trois nationalités où il n'en fut pas ainsi. En Hollande, les alliés des anarchistes avaient une forte majorité; en Italie, les dix délégués italiens désignés par le Congrès socialiste de Florence eurent la surprise de se trouver en présence de dix autres délégués représentant des organisations de tendance contraire; en France aussi, il fut visible dès l'abord que les voix se partageaient à peu près également entre les deux partis.

La question déjà difficile se compliqua presque aussitôt, dans la section francaise, d'une autre question très délicate. Quatre députés, MM. Millerand, Jaurès, Viviani, Gérault-Richard, quoique ayant sur eux des mandats parfaitement réguliers, voulurent faire trancher par leur section cette question de principe : *Une circonscription électorale, qui a nommé un député socialiste, ne peut-elle être considérée comme équivalente à un groupe politique ou à un syndicat qui peut compter parfois quelques personnes seulement, et le mandat qu'elle donne à son élu ne comporte-t-il pas le droit et même le devoir de la représenter dans un congrès socialiste international?* — Après des débats longs et vifs, la section française, par une majorité assez faible, se prononça dans le sens des quatre députés. Mais ce n'était là qu'une solution provisoire. La commission française de vérification signala le cas au Congrès et ce fut l'objet d'une discussion confuse et violente.

Le Congrès mal informé, croyant que les députés français réclamaient pour tout député le droit de siéger sans mandat, faillit se donner le ridicule de voter la non-admission d'hommes qui n'ont pas cessé d'honorer par leur talent et de faire progresser par leur énergie la cause socialiste. Les Anglais, en particulier, grands partisans de la tradition, s'élevaient vivement contre cette violation des usages. Les anarchistes profitaient de l'occasion pour essayer de frapper l'action politique en la personne de ses plus vigoureux représentants, et une voix cria des tribunes à Jaurès : « Vous n'êtes pas socialiste. » Mais quand il fut bien avéré que les quatre députés avaient loyalement soulevé une question de principe, en protestation contre ceux qui rejettent toute action législative; qu'ils avaient été validés par la section française elle-même; que d'ailleurs ils soumettaient volontiers au Congrès les mandats spéciaux dont ils étaient porteurs, le tumulte s'apaisa et l'examen de ces mandats fut renvoyé à la section française.

Disons toutefois que le Congrès a laissé en suspens la question de principe; ajoutons qu'à notre avis elle avait été mal posée; qu'elle aurait dû être soumise d'avance au comité d'organisation et inscrite à l'ordre du jour; que, très défendable au fond, elle était incorrecte dans la forme; et souhaitons que d'ici au prochain Congrès, si on juge à propos de la reprendre, elle soit exprimée en termes clairs et de façon à ne pas avoir un faux air de privilège en faveur de gens qui n'en réclament point.

Ce n'était là qu'une escarmouche. Pendant qu'elle se prolongeait, un combat beaucoup plus sérieux se livrait sur un autre point. Il s'agissait de savoir si le Congrès maintiendrait les termes de la résolution du Congrès de Zürich relative à l'admission des délégués. En voici le texte :

> Toutes les Chambres syndicales ouvrières seront admises au Congrès, et aussi les Partis et organisations socialistes qui reconnaissent la nécessité de l'organisation des travailleurs et de l'action politique.
>
> Par action politique, on entend que les organisations des travailleurs cherchent autant que possible à employer ou à conquérir les droits politiques et le mécanisme de la législation pour amener ainsi le triomphe des intérêts du prolétariat et la conquête du pouvoir politique.

Voter le maintien de ces deux paragraphes, c'était voter l'exclusion de l'anarchie comme doctrine. — La chose fut discutée d'abord au sein de chaque section nationale, et ce fut de nouveau dans la section française l'objet d'une discussion passionnée. Une proposition de Gabriel Deville réclamant l'adhésion préalable de tout délégué à cette formule avait été d'abord repoussée. Puis à la majorité de *une* voix (57 contre 56), la section française avait décidé que le vote de la

France sur le maintien de la résolution serait *non*. L'anarchisme avait la victoire et peu lui importait qu'elle fut obtenue par la voix de l'anarchiste Malatesta, qui venait déjà de voter dans la section italienne, et par celle de M. Keüfer, partisan de l'ancienne idée conservatrice : l'ouvrier ne doit pas faire de politique. — C'est alors que, sur la proposition du citoyen Salembier, en vue d'éviter toute compromission et toute collaboration avec les anarchistes, la minorité fut invitée à se retirer pour aviser à la situation. 47 membres se retirèrent aussitôt, 9 seulement, parmi lesquels Vaillant, ses amis, et avec eux Sembat, Victor Dalle, etc., restèrent en séance, nommèrent président et secrétaire Vaillant et Guérard, désignèrent deux membres pour chaque commission en élisant sans les consulter des citoyens de la minorité absente.

Cependant cette minorité délibérait dans une salle séparée et, après un appel éloquent et inutile de Jaurès à Vaillant et à ses amis pour les engager à se joindre à elle, elle décidait de dégager sa responsabilité en envoyant à ses mandants l'adresse ci-jointe :

Citoyens,

Hier, dans une réunion préparatoire de la section française du Congrès de Londres, le socialisme a été mis en échec.

Par 57 voix contre 56, une coalition de conservateurs comme Keüfer et d'anarchistes comme Malatesta a déclaré que les travailleurs pouvaient et devaient renoncer à l'action politique.

Ce serait l'abdication de la France socialiste et de la classe ouvrière, et dès aujourd'hui nous dénonçons cette manœuvre réactionnaire et ce péril.

Certes, nous sommes des partisans énergiques de l'action syndicale et corporative. Il faut que partout les travailleurs se groupent pour défendre leurs intérêts économiques immédiats, et toutes les fois que le régime capitaliste a suscité des conflits entre ouvriers et patrons nous avons fait tout notre devoir.

Mais si les travailleurs renonçaient à conquérir le pouvoir, s'ils n'arrachaient pas à la bourgeoisie capitaliste le bouclier gouvernemental dont elle couvre ses privilèges économiques; s'ils ne l'expropriaient pas politiquement pour l'exproprier ensuite économiquement, ils se trouveraient à jamais dans l'impuissance et la servitude, sous la risée de leurs maîtres.

Les gouvernementaux doivent médire de l'action politique des travailleurs; c'est leur rôle.

Que les anarchistes, à couvert de quelques mandats syndicaux, tentent de désorganiser le socialisme et de rejeter le prolétariat en plein chaos, c'est encore leur rôle.

Mais nous serions coupables si nous paraissions accepter, même un moment, ce désarmement de la France ouvrière, cet abandon du prolétariat socialiste et révolutionnaire.

C'est pourquoi nous sommes sortis de la section française, comme nous

sortirions demain du Congrès international lui-même, si, par impossible, en ne maintenant pas l'action politique nécessaire, on livrait le socialisme à l'ennemi.

Ont signé :

CHAUVIN, G. DEVILLE, GÉRAULT-RICHARD, Jules GUESDE, JAURÈS, JOURDE, MILLERAND, SAUVANET, ROUANET, VIVIANI, députés.

Parmi les autres signataires, nous remarquons les citoyens :

BERTRAND, CARRÉ, Mme CLERC-CARRÉ, DELCLUSE, conseiller municipal de Calais; DELORY, maire de Lille; Docteur DELON, DORMOY, maire et conseiller général de Montluçon; Gil DARD, DECOCK, adjoint au maire de Roubaix; Henri GHESQUIÈRE, adjoint et conseiller général de Lille; GUIAT, HEMERY, HELLIME, Paul LAFARGUE, Raymond LAVIGNE, Alex. LAVIGNE, LECOQ, LONGUET, MAHIEU, conseiller d'arrondissement de Cherbourg; MIGUET, PÉDRON, G. RENARD, directeur de la *Revue Socialiste;* SALEMBIER, maire de Calais; ROUSSEL, maire d'Ivry; SICAUD, docteur MORET, Rod. SIMON, administrateur de la *Revue Socialiste,* etc., etc.

Le lendemain, mardi 28 juillet, le Congrès décidait d'entendre deux orateurs *pour* et deux orateurs *contre* le maintien de la résolution de Zurich. Les deux premiers, Jaurès et Hyndman, parlèrent, l'un avec éclat et élévation, l'autre avec humour et précision; les deux derniers, Tom Mann et Domela Nieuwenhuis, plaidèrent leur cause, l'un avec une ardeur et une énergie peu communes, l'autre avec une certaine tristesse solennelle et une franchise méritoire; car il déclara qu'il considérerait un vote favorable au maintien de la résolution comme une invitation à se retirer. Le vote eut lieu ensuite par nationalités, et 18 nations se prononcèrent pour le maintien. Seules la Hollande et la France (à la majorité d'une voix) étaient pour l'abolition; l'Italie à égalité de voix restait indécise.

Ainsi l'anarchie était une fois de plus condamnée, repoussée par un Congrès socialiste. Mais le bureau ayant déclaré par la bouche de Vandervelde que les anarchistes pouvaient demeurer comme délégués de syndicats, la situation n'était pas encore nette, et Cornélissen, aussi franc que son vieux maître Domela, ayant demandé au Congrès de l'éclaircir, n'avait obtenu aucune réponse.

Comme il n'y avait aucune raison d'espérer que les anarchistes français, entrés par la porte basse, voulussent bien faire place nette, la minorité française dut encore chercher un moyen de se distinguer d'eux, de ne plus permettre même à la mauvaise foi la plus insigne une

confusion voulue. Elle décida à l'unanimité de réclamer du Congrès l'autorisation de former une section à part, ayant son président, son secrétaire, ses commissaires. C'était jouer gros jeu, introduire une innovation imprévue et mal vue des Anglais. Quand Millerand se leva pour expliquer et soutenir cette proposition, il y eut des efforts désespérés pour étouffer sa voix; des hommes appartenant à la fraction anglaise la plus modérée, à la Société Fabienne, Bernard Shaw en particulier, firent des motions qui tendaient à étrangler toute discussion. Il fallut voter par nationalités pour savoir si l'on accorderait la parole à Millerand. Il lui fut enfin permis de parler. Il le fit avec la netteté et l'autorité décisive qui lui sont habituelles; il réclama fermement le droit pour la minorité française de se constituer en dehors des anarchistes, puisque ceux-ci, dans leur journal officiel (les *Temps nouveaux*), avaient déclaré ne venir au Congrès que pour l'empêcher d'aboutir. L'orateur annonçait qu'il aurait le regret de quitter le Congrès avec ses amis, si on leur refusait l'autorisation demandée. L'effet de ce discours, vibrant de passion contenue autant qu'éclatant de clarté, fut des plus puissants; quantité de malentendus furent dissipés. En vain Vandervelde, au nom des délégués belges (dont l'un le désavoua d'ailleurs au bureau), proposa-t-il qu'on laissât aller la minorité française. Son intervention inattendue ne fut qu'un pénible incident. Comme il qualifiait la minorité dissidente de « section parlementaire », on lui fit remarquer assez vivement que c'était là une épithète perfide; qu'elle était de nature à faire croire que cette minorité désirait réduire l'action politique à l'emploi des moyens parlementaires, alors que ses membres reprochaient seulement aux *antiparlementaires* d'exclure une des formes les plus efficaces de cette action. Ce fut un orage de protestations, au cours desquelles le mot de *jésuite* alla frapper l'orateur en pleine poitrine ; injure qu'on eut tort de lui adresser, mais qu'il eut le tort aussi de vouloir employer comme une arme contre l'ensemble de ceux qu'il attaquait.

Après cet épisode bruyant, la question fut mise aux voix par nationalités. 19 nations contre 5 furent d'avis de permettre à la délégation française, vu les circonstances exceptionnelles, de se scinder en deux. La Hollande, l'Italie, la Belgique, l'Angleterre (à une très faible majorité), la France elle-même (c'est-à-dire les anarchistes avec les blanquistes et les allemanistes), furent les seules nations opposantes.

La minorité française put alors se constituer en section autonome, nommer pour son président Millerand, pour son secrétaire Pédron, désigner pour chaque commission un membre. Mais c'était seulement le mercredi soir, à la fin de la troisième journée, que cette décision était prise ; et le travail des commissions était déjà ou terminé ou très

avancé, si bien que la part de la minorité française dans ce travail s'est trouvée forcément restreinte à fort peu de chose.

Quoi qu'il en fût, la volonté du Congrès de couper définitivement le socialisme de l'anarchisme venait de s'affirmer une fois de plus. Il ne pouvait plus y avoir de doute à ce sujet. Et quantité de faits soulignaient la défaite des partisans de la fusion ou plutôt de la confusion. Un Italien, porteur d'un mandat syndical, s'étant présenté pour parler comme anarchiste, s'était vu refuser la parole par le président. Plusieurs anarchistes allemands en avaient sans succès appelé au Congrès de la décision de leur section, qui s'était refusée à les admettre. Le citoyen Vaillant, président de la majorité française, tout en expliquant pourquoi ses amis et lui avaient cru devoir demeurer pour défendre leurs idées dans une section où ils subissaient la présence d'une douzaine d'anarchistes connus pour tels, protestait de toute son énergie contre les théories anarchistes, et répétait à la tribune ce qu'il avait écrit dans un manifeste publié la veille : Nous sommes « convaincus que dans un Congrès socialiste l'anarchie ne doit pas pénétrer et que le Congrès doit affirmer avec une force nouvelle la nécessité de l'action politique, électorale ou révolutionnaire, pour l'émancipation des travailleurs par la conquête du pouvoir politique, que nous tenons pour le moyen essentiel d'amener la victoire de la Révolution ». Le citoyen Allemane déclarait à son tour qu'il avait prétendu seulement défendre les droits des syndicats, et non les doctrines de l'anarchie. Cela tournait à la déroute.

Domela Nieuwenhuis venait déclarer qu'après ces diverses manifestations de la volonté du Congrès il croyait devoir renoncer à prendre part à ses travaux, et par la dignité de sa retraite il imposait le respect à ceux mêmes qui ne peuvent approuver ses opinions. Mais les délégués de la démocratie socialiste hollandaise déclaraient en retour qu'ils continueraient à représenter la Hollande. Puis des mesures étaient votées qui accentuaient la défaite des théories et des hommes de l'anarchie. Le compagnon Tortelier, envoyé avec Vaillant par la majorité française à la commission de l'*Action politique,* prêchait la grève des loyers comme un moyen bien supérieur à tous ceux que recommandent ou emploient les politiciens ambitieux, et il prétendait s'autoriser de Vaillant pour affirmer que la plupart des travailleurs de France étaient avec lui. Mais Vaillant s'inscrivait immédiatement en faux contre cette allégation hardie. Le citoyen Guérard, au nom de la minorité de la Commission de l'action économique et industrielle, proposait une résolution assez anodine : « Le Congrès invite les travailleurs de toutes les nations, et en particulier les syndicats, à *étudier* l'importante question de la grève générale, qui pourra être résolue dans un prochain Congrès international. » Il n'y avait

aucun danger sérieux à accorder cette mise à l'étude et, pour ma part, représentant d'un groupe d'études, je ne vis pas d'inconvénient à la voter; mais le courant contre l'anarchisme et contre ceux qui s'étaient alliés avec lui était, au terme de cette longue lutte, devenu si fort que la proposition fut rejetée à mains levées. Enfin, le combat suprême s'engageait sur les propositions du bureau relatives à l'organisation du prochain Congrès. La partie destinée à en fermer l'entrée aux anarchistes était ainsi conçue :

Le bureau du Congrès est chargé de rédiger l'invitation au prochain Congrès, en faisant exclusivement appel :

1° Aux représentants des groupements qui poursuivent la substitution de la propriété et de la production socialistes à la propriété et à la production capitalistes, et qui considèrent l'action législative et parlementaire comme l'un des moyens nécessaires pour arriver à ce but.

2° Aux organisations purement corporatives qui, bien que ne faisant pas de politique militante, déclarent reconnaître la nécessité de l'action législative et parlementaire. *En conséquence, les anarchistes sont exclus.*

A la votation par nationalités, les propositions du bureau furent acceptées *à l'unanimité, sauf la partie de la délégation française comprenant les anarchistes.*

Cette fois la coupure était opérée sans retour. Je mentionne pour mémoire quelques protestations qui circulèrent parmi un déluge de publications anarchistes dont le Congrès a été inondé pendant toute sa durée. L'une de ces protestations a jeté quelque gaîté au milieu des scènes dramatiques où les nerfs étaient perpétuellement tendus par la gravité des intérêts engagés et par l'ardeur des passions soulevées. Le Congrès fini, on distribua un papier ainsi libellé : Liste des membres de la délégation RÉGULIÈRE française. Il s'agit de la délégation où, à côté de quelques bons et francs socialistes, figurent des anarchistes déclarés, tels que Hamon, Pelloutier, Jean Grave, Malatesta, Tortelier, Pouget du *Père Peinard,* etc. Ce n'est pas une des moindres curiosités, et je dirais volontiers une des moindres joyeusetés de ce Congrès, de voir ainsi des anarchistes, ennemis de toute règle, de toute loi, de toute discipline, réclamer pour eux le monopole de la régularité !

Et maintenant, après ce long résumé, où je me suis efforcé de condenser les faits, prêt à rectifier ou à compléter si j'ai commis quelque erreur ou négligé quelque chose d'important, il ne reste plus qu'à enregistrer les résultats immédiats de la bataille.

Ce qui a triomphé dans le Congrès socialiste international de Londres, c'est la politique du *chacun chez soi.* Les Anarchistes et les Socialistes sont désormais séparés. Les deux partis ont une existence indépendante. Libre à qui le veut de se joindre à l'un ou à l'autre.

Mais l'équivoque est condamnée et rendue impossible. Il faut opter loyalement entre les deux.

Qu'on n'essaie point de prétendre que la scission s'est produite entre partisans de l'action politique et partisans de l'action corporative. Cela est faux. Le Congrès n'a cessé de préconiser la double action et de crier aux travailleurs qu'ils n'ont pas trop de ces deux bras de leur parti pour s'affranchir de la servitude qui pèse sur eux.

Qu'on ne dise pas davantage qu'il s'est montré intolérant et impatient de la contradiction. Il ne s'agissait pas ici d'une conférence contradictoire et académique. Un grand parti, que les circonstances peuvent appeler au pouvoir plus tôt qu'on ne pense, avait à dire nettement quel est son but et comment il entend y parvenir. Il s'est fermé, ce qui est son droit strict, à droite et à gauche. Il a dit aux partis bourgeois : Nous voulons la substitution de la propriété et de la production socialistes à la propriété et à la production capitalistes. — Il a dit au parti de l'anarchie : Nous voulons user de tous les moyens de lutte, politiques ou économiques, que la constitution de la société actuelle met à notre disposition. Mais nous ne voulons ni de la propagande par la dynamite ni de la levée tumultuaire sans ordre, sans plan, sans organisation.

Il faut l'avouer, ce mouvement de concentration sur soi-même, cette rupture avec des éléments voisins, ne s'opère pas sans difficulté, sans déchirements douloureux. Entre deux partis qui se séparent il y a toujours des hésitants, des indécis, qui pâtissent de leur indécision même. Mais c'est là souffrance momentanée. Chacun, suivant ses affinités naturelles, ira se joindre à l'un des groupes et, au bout de quelques mois, l'accroissement de force donné au parti, qui a resserré ses rangs et son programme, par l'union plus réelle et plus solide de ses membres, prouvera l'utilité de la besogne accomplie.

En vérité, le Congrès n'eût-il pas fait autre chose que cette œuvre d'honnêteté politique, ce travail de précision nécessaire, on pourrait dire, comme le lui a dit je ne sais plus quel orateur, qu'il n'a perdu ni son temps ni sa peine.

III

Mais le Congrès a fait autre chose. Ses membres n'ont guère eu le temps de visiter Londres, occupés qu'ils étaient du matin jusqu'au soir et par les séances plénières et par les réunions de commissions. C'est dans ces dernières que se sont élaborés les rapports qui ont été ensuite soumis à la discussion et au vote.

Je ne dirai pas que cette discussion ait toujours été approfondie

et parfaitement claire. Qu'on songe que la vérification des mandats et les questions connexes ont absorbé trois journées. Il a fallu ensuite expédier en deux jours et demi les rapports de sept commissions. Qu'on songe ensuite que chaque discours devait être tour à tour dit en anglais, en allemand, en français, et, bien que l'éloquence des orateurs ait été condamnée à s'enfermer dans les limites de cinq minutes, on comprendra qu'il n'ait pas été possible de prêter au détail une attention scrupuleuse. Aussi bien, n'est-ce pas l'affaire d'un Congrès international de s'attarder aux minuties ; il ne peut, il ne doit qu'indiquer des directions générales.

Souvent donc la délibération en séance publique a été plus rapide qu'il n'aurait fallu. Souvent aussi les traductions ont laissé à désirer. Je ne parle point de celles qui ont été faites de vive voix ; ce serait pure ingratitude que de ne pas rendre hommage au talent et à la voix infatigable de M[me] Aveling ou des citoyens Smith, Sigg, Seidel qui ont rempli pendant huit jours une tâche des plus dures ; Liebknecht, le vétéran de la démocratie allemande, n'a pas dédaigné de leur prêter son concours, et il est une femme, M[me] Clara Zetkin, qui a fait l'admiration de tout le monde par la verve et la facilité qu'elle apportait à répéter les discours des autres.

Il est dommage que la traduction par écrit n'ait point été organisée avec la même supériorité. Souvent les délégués de langue française et de langue allemande ont dû se contenter du texte anglais. Souvent des erreurs ou des omissions graves dans l'un ou l'autre des textes donnés comme équivalents ont causé des méprises ou d'inutiles débats. Il est à souhaiter que dans le prochain Congrès un comité spécial surveille avec soin la rédaction et l'impression des résolutions sur lesquelles l'assemblée doit se prononcer.

Je n'ose pas garantir, en attendant que paraisse le compte rendu officiel et complet du Congrès, que j'aurai échappé à toute inexactitude. J'espère cependant avoir pu noter au vol tout ce qui a quelque importance.

Je rappelle d'abord quels ont été les présidents des différentes journées :

Lundi	Cowie (Angleterre)
Mardi	Singer (Allemagne).
Mercredi.	Hyndmann (Angleterre).
Jeudi	Vandervelde (Belgique) et Ferri (Italie).
Vendredi.	Vaillant (France).
Samedi.	Sigg (Suisse).

Cela fait, je donne dans l'ordre où elles ont été votées, les différentes résolutions.

La 1re Commission n'a pas eu à se réunir, parce que le Congrès, dans son ensemble, a discuté longuement ce qui devait être soumis à cette Commission, l'interprétation de la formule votée par le Congrès de Zürich. On sait déjà le résultat de cette discussion.

2e Commission. — *Question agraire.*

Rapporteur : Vandervelde.

Les maux que l'exploitation capitaliste, y compris la propriété foncière, cause aussi bien aux cultivateurs du sol qu'à l'ensemble de la Société, maux qui vont sans cesse croissant, peuvent être définitivement abolis dans une Société dans laquelle la terre, comme les autres moyens de production, aura été socialisée, c'est-à-dire sera devenue une propriété commune que la Société, agissant corporativement, fera cultiver dans l'intérêt commun et d'après les méthodes les plus scientifiques.

Toutefois, les conditions auxquelles sont soumis les tenanciers du sol, et les classes entre lesquelles se divise la population agricole varient trop de pays à pays pour qu'il soit possible de formuler un programme qui lie les partis ouvriers de toute nation en ce qui concerne les moyens d'atteindre le but final ou de gagner les différentes classes de paysans.

Ce n'est pas moins le devoir de tous les partis ouvriers, sur toute la surface du globe, quand ils se trouvent en présence de la question agraire, d'organiser le prolétariat agricole en lutte de classe contre ses exploiteurs.

Conformément à ces principes, le Congrès laisse à chaque nation le soin de formuler quels sont, pour atteindre ce but, les voies et moyens convenant le mieux à la situation de son pays.

Le Congrès déclare en outre désirable que, dans tous les pays où il existe des comités de statistique formés par les partis ouvriers, ils combinent et centralisent les résultats obtenus en se communiquant leurs documents de statistique, etc.

Il y eut un rapport de minorité présenté par MM. Watt et Pearson, destiné à compléter, non à contredire, le rapport de la majorité; il fut rejeté par le Congrès comme trop particulier à l'Angleterre.

3e Commission. — *Action politique.*

Rapporteur : Lansbury.

1. Le Congrès entend par l'action politique la lutte organisée, sous toutes les formes, pour la conquête du pouvoir politique et son usage législatif et administratif, dans l'Etat et la commune, par la classe ouvrière, en vue de son émancipation.

2. Le Congrès déclare que la conquête du pouvoir politique est, pour les travailleurs, le moyen par excellence par lequel ils peuvent arriver à leur émancipation, à l'affranchissement de l'homme et du citoyen, et établir la République socialiste internationale. Il fait appel aux travailleurs de tous les pays

et les invite à s'unir en un parti distinct de tous les partis politiques bourgeois, et à revendiquer :

« Le suffrage universel de tous les adultes ;
« Le droit de vote pour chaque adulte ;
« Le scrutin de ballottage ;
« Le droit d'initiative et le referendum, local et national. »

3. Le Congrès déclare aussi que l'émancipation de la femme est inséparable de celle du travailleur et il fait appel aux femmes de tous pays à l'effet de s'organiser politiquement avec les travailleurs.

4. Le Congrès se déclare en faveur de l'autonomie de toutes les nationalités. Il exprime sa sympathie aux travailleurs de tous pays, souffrant actuellement sous le joug du despotisme militaire ou national et de tout autre despotisme ; et il fait appel aux travailleurs de tous les pays pour combattre côte à côte avec la classe ouvrière et s'organiser avec elle, afin de jeter bas le capitalisme international et d'instituer la démocratie socialiste internationale.

5. Le Congrès déclare que quel que soit le prétexte, religieux ou soi-disant civilisateur de la politique coloniale, elle n'est que l'extension du champ d'exploitation capitaliste, dans l'intérêt exclusif de la classe capitaliste.

Ce rapport donna lieu à la plus significative discussion. D'une part, Jaurès défendit éloquemment et avec succès l'action politique contre les attaques de l'anarchiste Tortelier. D'autre part, un amendement proposant la suppression des mots « les invite à s'unir en un parti distinct de tous les partis bourgeois » fut repoussé par le Congrès.

4e COMMISSION. — *Action économique et industrielle.*

Rapporteur : MOLKENBUHR.

Voici les résolutions, abstraction faite d'un long préambule :

QUESTION ÉCONOMIQUE

1° Suppression des droits de douane et des octrois, des impôts sur les vivres et des primes d'exportation ;

2° Mise en vigueur d'une législation internationale protectrice du travail. En maintenant les résolutions respectives du Congrès international de Paris, le Congrès recommande de concentrer l'action tout d'abord sur la conquête des réformes suivantes :

« *a*) la fixation légale de la journée de huit heures ;

« *b*) la suppression du sweating-système et la création d'une législation protectrice efficace en faveur des ouvriers et ouvrières de l'industrie domestique ;

« *c*) le droit de coalition et d'association absolument libre pour les deux sexes ».

La réalisation de ces réformes rend indispensable le concours de l'action syndicale et de l'action politique du prolétariat.

En conséquence, le Congrès, en maintenant les résolutions du congrès de Bruxelles et du congrès de Zürich sur la question, déclare :

L'organisation des ouvriers en syndicats est de première nécessité pour la lutte émancipatrice du prolétariat. Il considère comme un devoir pour tous les ouvriers voulant l'émancipation du travail du joug capitaliste, qu'ils appartiennent au syndicat de leurs camarades de profession.

Pour rendre possible et pour faciliter une action économique efficace, les organisations syndicales doivent se réunir en fédérations s'étendant sur tous les pays. Tout éparpillement des forces en petites organisations particulières est à rejeter. Dans la lutte économique, la conviction politique des ouvriers ne doit pas constituer une raison de séparation; mais il est du devoir des organisations ouvrières — devoir résultant de la lutte de classe — de faire de leurs membres des socialistes convaincus. De plus, c'est un devoir des syndicats d'accepter, comme membres, les femmes travaillant dans la même industrie et d'aspirer à réaliser le principe du salaire égal à travail égal pour les deux sexes.

A côté de la lutte pour de meilleures conditions de travail et pour la hausse des salaires, les syndicats doivent surveiller l'application des lois protectrices du travail; ils doivent s'efforcer d'amener la suppression des méthodes industrielles nuisibles à la santé, du marchandage (*sweating*) et du truck-système.

Le congrès considère que la grève et le boycottage sont des moyens nécessaires à la réalisation des fins syndicales. Mais il ne voit pas la possibilité d'une grève générale internationale. La nécessité la plus urgente est l'organisation syndicale des masses ouvrières, car c'est de l'étendue de l'organisation que dépend l'étendue des grèves dans des industries entières et dans des pays entiers.

Pour rendre possible une action syndicale internationale, il faut créer dans chaque pays un comité syndical central. Ces comités doivent dresser, dans la mesure du possible, des statistiques concernant le marché du travail. Ils doivent se communiquer mutuellement ces statistiques, de même que des rapports réguliers sur tous les événements importants de leur pays pour la vie syndicale.

C'est surtout un devoir des syndicats de tous les pays de faire en sorte que les ouvriers étrangers immigrants adhèrent aux syndicats du pays où ils travaillent, et qu'ils ne travaillent pas à un salaire plus bas que les ouvriers indigènes.

En cas de grève, de lock-out et de boycottage, les syndicats de tous les pays ont le devoir de se soutenir mutuellement dans la mesure de leurs forces.

Le développement économique et industriel avance avec une telle rapidité qu'une crise peut avoir lieu dans un temps relativement court. Le Congrès insiste donc auprès des prolétaires de tous les pays sur la nécessité absolue où ils sont d'apprendre, en citoyens conscients de leurs intérêts de classe, à administrer leurs pays respectifs dans l'intérêt commun.

Un rapport de minorité, présenté par le citoyen Guérard et préconisant la grève générale, ne fut pas accepté. En revanche, plusieurs

amendements furent adoptés. L'un concerne la fête du 1er Mai : les ouvriers de tous pays sont invités à la chômer, en lui donnant surtout une double signification : celle d'une démonstration en faveur des huit heures; celle d'une manifestation en faveur de la paix internationale. Un autre amendement demande pour la femme enceinte six semaines de repos avant et six semaines de repos après l'accouchement : elle sera, pendant ce temps, entretenue aux frais de l'État. Un troisième impose à l'État l'obligation d'occuper les sans-travail et demande l'admission des femmes et des apprentis dans les syndicats.

5e Commission. — *Guerre.*

Rapporteur : E. Wurm.

En période capitaliste, les causes principales des guerres ne sont pas les différences religieuses ou nationales, mais les antagonismes économiques auxquels les classes dirigeantes des divers pays sont poussés par le mode de production.

De même qu'elle sacrifie sans cesse la vie et la santé des travailleurs sur le champ de bataille du *travail,* la classe régnante n'éprouve aucun scrupule à faire couler leur sang en vue de nouveaux profits à obtenir par la conquête de nouveaux débouchés.

La classe laborieuse de tous les pays a donc le devoir de s'élever contre l'oppression militaire au même titre que contre toutes les autres formes d'exploitation dont elle est victime de la part de la classe possédante.

Dans ce but, elle doit conquérir la puissance politique pour abolir le mode de production capitaliste et refuser, simultanément dans tous les pays, aux gouvernements, instruments de la classe capitaliste, *les moyens de maintenir* l'ordre de choses actuel.

Les armées permanentes, dont l'entretien épuise déjà les nations en temps de paix et dont les frais sont supportés par la classe ouvrière, accroissent le danger de guerre entre les nations et elles favorisent surtout l'oppression toujours plus brutale de la classe ouvrière de chaque pays. C'est pourquoi le cri : A bas les armes! n'est pas plus entendu que les autres appels aux sentiments humanitaires des classes capitalistes.

La classe prolétarienne seule peut avoir la volonté sérieuse et le pouvoir de réaliser la paix du monde; elle réclame :

« 1° La suppression simultanée, dans toutes les nations, des armées permanentes et l'armement général du peuple ;

« 2° L'institution d'un tribunal arbitral nommé directement par le peuple et chargé de régler pacifiquement et sans appel les conflits entre nations ;

« 3° La décision définitive sur la question de guerre ou de paix laissée directement au peuple pour le cas où les gouvernements n'accepteraient pas la sentence arbitrale ».

Et elle proteste contre le système des traités secrets.

Mais la classe prolétarienne ne pourra, en cette matière comme en n'im-

porte quelle autre revendication ouvrière, arriver réellement à son but qu'en conquérant une action maîtresse sur la législation et en s'alliant au socialisme international, seul à même d'assurer la paix et d'amener la véritable fraternité des peuples.

6e Commission. — *Éducation et développement physique.*

Rapporteur : Sidney Webb.

La discussion sur ce rapport fut une des plus difficiles à suivre : les délégués français, en particulier, n'avaient en mains aucune espèce de texte. La teneur exacte des résolutions ne leur fut communiquée qu'après le vote et dans un très mauvais français. Nous pouvons dire seulement qu'après un débat assez confus entre Keir-Hardie, Herbert Burrows et le rapporteur, on supprima dans la dernière phrase du premier paragraphe l'adjectif *capable*, qui venait après ces mots : *Le tout sera accessible à chaque citoyen*... Parmi les orateurs, les uns parurent l'entendre dans le sens pédagogique, les autres, dans le sens social, et la crainte de voir fermer l'accès des études supérieures aux enfants du peuple entraîna le Congrès à supprimer l'adjectif incriminé. — Sur la proposition de Miss Lanchester, un fragment de la seconde résolution tomba encore : il contenait une invitation à multiplier les cantines scolaires, et la fin de la phrase réclamant l'entretien intégral des enfants parut contenir et dépasser ce qui était dit au commencement.

RÉSOLUTIONS

1. Le Congrès, tout en reconnaissant pleinement la valeur de l'initiative individuelle en matière d'éducation, déclare qu'il est du devoir primordial des pouvoirs publics de chaque pays d'établir un système complet d'éducation, sous le contrôle démocratique public, système allant depuis les jardins d'enfants jusqu'à l'université et comprenant un enseignement physique, scientifique, artistique et technique (travaux manuels) ; le tout sera accessible à chaque citoyen par la gratuité absolue et par des bourses d'entretien.

2. Des mesures précises seront prises pour l'entretien intégral et l'éducation, selon les meilleures méthodes, de tous les orphelins et de tous les enfants abandonnés.

3. L'âge minimum auquel les enfants seront exemptés de toute présence à l'école et légalement autorisés à être employés dans les fabriques et dans la petite industrie, comme aussi dans l'industrie domestique, sera porté, graduellement, aussi vite que possible et dans tous les pays, à 16 ans accomplis.

4. L'emploi de tout enfant au-dessous de 18 ans sera absolument et légalement interdit dans toute profession malsaine ou dangereuse.

5. Dans le but de continuer l'éducation de l'adolescent et pour restreindre l'usage illégitime par les capitalistes du travail des enfants, il ne sera permis à aucun employeur d'employer un garçon ou une jeune fille de moins de

18 ans, ni dans les manufactures, ni dans l'industrie domestique, pendant plus de 24 heures par semaine (système du 1/2 temps).

L'enseignement complémentaire sera obligatoire.

6. Dans tous les cas qui concernent les enfants, la législation industrielle de tous les pays devrait être fixée uniformément par voie d'entente internationale.

Le Congrès constate que les divers gouvernements n'ont nullement tenu les engagements solennellement pris par eux à la Conférence de Berlin en 1891, le gouvernement britannique en particulier, puisqu'il autorise encore le travail des enfants depuis l'âge de 11 ans.

Pour la protection et l'éducation des enfants dans les centres industriels, il est absolument nécessaire que le travail industriel fait à la maison soit inspecté effectivement et réglé autant que le travail fait dans les manufactures.

Si un employeur capitaliste, pour échapper à la législation industrielle, donne à faire du travail au dehors, le Congrès déclare que celui-ci doit être responsable légalement des conditions sanitaires ou autres dans lesquelles ce travail sera fait, au même titre que si le travail était fait dans sa propre manufacture.

7e Commission. — *Organisation.*

Rapporteur : C.-A. Gibson.

Encore un rapport dont la traduction française est des plus défectueuses ! Autant qu'on peut le comprendre, sans avoir sous les yeux le texte original anglais, la Commission déclare qu'elle ne peut recommander la publication d'un journal international, parce qu'il coûterait trop cher et aussi parce que beaucoup de journaux socialistes existants renseignent déjà suffisamment leurs lecteurs sur le mouvement social des autres pays.

Elle propose les résolutions suivantes :

1. Dans l'opinion de ce Congrès, on doit s'efforcer de créer un comité international permanent avec un secrétaire responsable, comité qui siégerait dans une des parties de l'Europe les plus propres à son action.

2. Un comité restreint doit être nommé par le Congrès pour rédiger des propositions capables d'amener la réalisation du vœu présenté au nº 1, et pour en faire rapport au Congrès.

3. Le comité en question doit avoir le pouvoir d'agir comme comité provisoire entre la date actuelle et le prochain Congrès ; toute nationalité qui n'a pas voix délibérative dans ce Congrès peut envoyer au comité un représentant avec mandat de parler et de voter en son nom jusqu'à la réunion du prochain Congrès.

4. Ce Congrès reconnaît la nécessité de plus en plus grande d'informations précises sur le mouvement économique international, et invite toutes les nationalités à faire tous leurs efforts pour réaliser les résolutions de Bruxelles et de Zürich au sujet des Bureaux internationaux d'information.

5. En raison des grandes émigrations d'Europe en Amérique et autres

continents, ce qui donne à un capitalisme extrêmement concentré le moyen de réduire les salaires du travail et de triompher des résistances des ouvriers à l'oppression et à la dégradation ;

En raison aussi du fait que beaucoup des émigrants, qui étaient auparavant attachés aux partis ouvriers et aux organisations des pays d'où ils venaient, n'arrivent généralement pas (surtout à cause de leur ignorance de la langue anglaise) à entrer en relations avec des groupes ouvriers de leur pays d'adoption, de sorte que les forces perdues pour le mouvement européen par l'émigration sont de même complètement perdues pour le mouvement international ;

Le Congrès recommande que l'on s'arrange, entre l'Europe, l'Amérique et les continents transocéaniques, pour distribuer parmi les émigrants, dans les ports européens et à bord des bateaux, des bulletins contenant les renseignements nécessaires, et aussi les noms des militants socialistes qui, d'un côté et de l'autre de l'Océan, peuvent apporter leur concours à l'organisation sur terre étrangère de cette partie du prolétariat.

Le rapport de la Commission fut adopté sans discussion. Il fut décidé que le Comité international se réunirait à Londres, et que le Congrès élirait les membres séance tenante. Mais cette dernière décision est restée à l'état de lettre morte, et le Congrès s'est séparé sans avoir fait cette élection.

8e Commission. — *Choses diverses.*

RÉSOLUTIONS VOTÉES :

Le Congrès affirme le droit imprescriptible de la liberté de conscience, d'opinion et de presse, ainsi que le droit d'association et de manifestation publique, dans tous les pays, pour tous les travailleurs et toutes les sections de la communauté.

Le Congrès engage les travailleurs de tous les pays à user des efforts les plus énergiques pour obtenir l'amnistie des prisonniers politiques, exprime son mépris pour le système de provocation policière souvent employé dans le but d'arriver à la répression de mouvements avancés, et engage les travailleurs à faire tout leur possible pour découvrir et exposer publiquement tous les actes de provocation de ce genre.

Le fait de mettre en rapport les salariés avec les employeurs ne saurait faire l'objet d'aucune spéculation ni d'aucun commerce. C'est un service public qui doit être organisé par les travailleurs et à leur profit.

Considérant en outre que les bureaux de placement, dirigés par des particuliers, donnent lieu à des abus et à une incessante corruption, le Congrès demande que ces bureaux cessent de fonctionner librement et qu'ils soient, à l'avenir, des institutions gratuites et placées sous la direction des municipalités ou des associations syndicales.

Vu que les sections allemande, autrichienne, espagnole et autres n'ont pas nommé de délégués à la commission instituée pour la question de la

langue internationale, la commission a jugé inutile de présenter un rapport à ce sujet; mais elle demande que le Président fasse voter au Congrès, par nationalités, sur la question de savoir laquelle des trois langues, allemande, anglaise ou française, il serait désirable de voir adopter, mais en décidant que les délégués des trois nationalités ne votent pas lorsque l'emploi de leur langue respective sera soumis au vote.

La dernière résolution n'a pas été suivie d'effet. La question de la langue universelle reste à l'ordre du jour : elle est déjà à celui des Ligues de la Paix; elle est assez importante pour qu'on ait le droit de souhaiter qu'elle soit étudiée sérieusement et non pas expédiée à la hâte, comme ce fut le cas cette fois.

PROPOSITIONS DU BUREAU

Les rapports des Commissions ainsi épuisés, le Bureau, par la bouche de Liebknecht, déposa les propositions suivantes relatives aux conditions, à la date et au siège du prochain Congrès. Un rapport de minorité fut rejeté et le Congrès, presque unanime, accepta les résolutions suivantes :

Le Bureau du Congrès est chargé de rédiger l'invitation au prochain Congrès, en faisant exclusivement appel :

1. Aux représentants des groupements qui poursuivent la substitution de la propriété et de la production socialistes à la propriété et à la production capitalistes, et qui considèrent l'action législative et parlementaire comme l'un des moyens nécessaires pour arriver à ce but.
2. Aux organisations purement corporatives qui, bien que ne faisant pas de politique militante, déclarent reconnaître la nécessité de l'action législative et parlementaire. En conséquence, les anarchistes sont exclus.

La vérification du mandat des délégués sera faite par leurs nationalités respectives, sauf recours devant une Commission spéciale, élue par toutes les nationalités représentées au Congrès.

Les mandats de toutes nationalités représentées par moins de cinq délégués seront soumis au Comité de vérification des mandats, ainsi que les mandats douteux.

Le Congrès décide que le prochain Congrès aura lieu en Allemagne pendant le courant de l'année 1899. En cas d'impossibilité empêchant la tenue du Congrès en Allemagne, il est résolu que le Congrès se réunira à Paris en 1900.

Pour en finir avec les travaux du Congrès, il nous faudrait mentionner les télégrammes de félicitations et d'espérance qu'il a reçus des quatre coins du monde, les votes qu'il a émis, tantôt pour flétrir les paroles outrageantes d'un juge anglais à l'adresse des trade-unions,

tantôt pour exprimer sa sympathie au citoyen Ghesquière, élu conseiller général dans le département du Nord, ou à notre ami Delory, suspendu, au lendemain de cette élection, de ses fonctions de maire de Lille. Gérault-Richard eut la bonne pensée de faire envoyer par le Congrès un salut respectueux et reconnaissant à la mémoire de ceux qui, dans cette même ville de Londres, fondèrent, voici plus de trente ans, l'Internationale. Enrico Ferri fit voter une adresse rejetant sur la société capitaliste et sur la concurrence qu'elle entraîne la responsabilité des rixes survenues à Zürich entre travailleurs suisses et travailleurs italiens. Argyriadès demanda que le Congrès exprimât sa sympathie aux opprimés de la Macédoine, de la Crête et de Cuba, et le Congrès s'associa à son désir en élargissant la proposition, en adressant ses vœux de délivrance aux opprimés de tout pays. Il faudrait citer encore les discussions intéressantes que souleva la situation de certains délégués appartenant surtout à la délégation polonaise ou à la délégation russe. Mais le moment est venu de conclure.

On peut remarquer que dans l'œuvre du Congrès les déclarations flamboyantes et vagues sont à peu près absentes. Il me semble que la plupart des résolutions votées se distinguent par un caractère pratique qui est un pas du parti socialiste vers la réalisation de son idéal. Sans doute (et c'était inévitable dans une pareille Babel), il y a eu çà et là quelque confusion et aussi des décisions sans portée sérieuse. Mais je ne crois pas me tromper en disant que, regardé de haut, ce Congrès témoigne d'un progrès très marqué dans l'intelligence politique du prolétariat universel et dans la conscience de sa force grandissante.

IV

Cela dit, nous serions coupables envers nos camarades anglais si nous négligions de rendre hommage aux efforts qu'ils ont faits pour rendre le séjour de Londres agréable à leurs hôtes. Arrangements avec quantité d'hôtels et de pensions pour les loger et les nourrir à des prix modérés, arrangements avec les théâtres encore ouverts pour les amuser à bon compte, invitations des divers corps de métier aux délégués appartenant à la même industrie, organisation de deux grands meetings, l'un anarchiste, l'autre socialiste, afin qu'il y en eût pour tous les goûts, tout a été calculé pour faire oublier aux délégués d'Amérique et du continent qu'ils étaient en pays étranger.

Le Congrès terminé, une grande fête très cordiale a réuni tous les congressistes au Palais de Cristal; après un banquet où il a été porté des toasts très chauds, mais très brefs (l'assemblée était rassasiée de discours), à la Révolution sociale, à l'hospitalité anglaise, à la

femme socialiste ou, comme a dit Gérault-Richard, à la Marianne révolutionnaire, des chants et des chœurs dans les trois langues adoptées par le Congrès ont noyé momentanément dans des flots d'harmonie le souvenir des débats bruyants de la veille. Un superbe feu d'artifice a terminé la soirée et laissé aux délégués, sur le point de se séparer, l'impression d'une rouge illumination et d'une prodigalité d'étoiles guidant leur marche dans la nuit du retour.

Le lendemain dimanche, environ quatre-vingts d'entre eux remontaient encore la Tamise sur un petit vapeur frété tout exprès pour eux. Il existe à Londres un « souper socialiste », auquel prennent part des socialistes de toute école. C'est ce club qui faisait les frais de la partie admirablement organisée par Mme Hyndman et par les citoyens Summers et Anderson. Inoubliable journée de repos et de franche cordialité! Le petit yacht socialiste, tout pétillant de rires, de chansons, de causeries, salué au passage par des camarades accourus à sa rencontre, semblait l'esquif de la fraternité voguant sans peine, parmi les fleurs, la gaîté, la verdure, à la conquête d'un avenir certain et d'un bonheur déjà en vue de ceux qu'il portait.

Enfin venait la séparation, toujours triste. Qui sait quand tant d'hommes, venus de pays si divers, pourront se rencontrer de nouveau? Certes, comme il arrive toujours après une réunion où les différentes volontés doivent s'atténuer pour se concilier, aucun individu, aucune nationalité, aucune école ne peut se vanter d'avoir mené les choses au gré de ses désirs particuliers. La direction générale du mouvement a été la résultante des forces tirant en tous les sens. Mais nous sommes de ceux qui croient, qu'en somme, la direction dominante a été bonne. Et n'en déplaise aux sots spirituels, à qui tel ou tel détail suffit pour masquer la grandeur d'un ensemble, j'ose dire que par l'importance des sujets traités, par le talent des orateurs, par le sérieux des discussions, le Congrès international de Londres peut supporter la comparaison avec n'importe quelle autre assemblée d'Europe ou d'Amérique. Il y a eu plus d'un moment où l'on a senti le cœur du monde palpiter dans cette salle, désormais historique, de Queen's Hall.

Georges Renard.

Revue de la Presse Étrangère

La Riforma Sociale (1895-96)

La Riforma sociale est une grande tribune internationale d'information et de critique sociale. Économistes purs et socialistes y fraternisent autant qu'on peut fraterniser quand on est en désaccord sur des points essentiels. Les luttes y sont toujours savantes et courtoises.

La Riforma sociale (1895-96)

Nº 2. — F.-S. Nitti : *Le travail.* A son étude sur le travail, qui se poursuit pendant plusieurs numéros, l'auteur donne une forte base physiologique et psychologique. Il résume les travaux les plus récents sur ce sujet. Il formule « que non seulement la fatigue, mais le travail lui-même est une chose à laquelle l'homme répugne en général et à laquelle il ne se résigne que pour fuir une peine plus grande ». Le travail est donc une nécessité sociale, presque une damnation. Partant de là, et après avoir établi les lois de la fatigue et de l'épuisement, l'auteur pense que l'épuisement est inévitable même dans les meilleures organisations sociales. Tout au plus la société peut-elle intervenir pour le réduire. Voici la conclusion : « Dans notre société, celui qui ne dispose que de sa force de travail et est contraint à la vendre, doit accomplir souvent des exercices dont il n'est pas capable. Cela ne se fait pas sans dommage, sans cette énorme perte d'énergie qui est le plus grand péril pour une société, où l'extension des besoins rend plus que jamais nécessaire l'économie la plus parfaite possible des forces. » Tout le monde d'ailleurs reconnaît que des formules de ce genre « le travail est toujours une peine » — « une partie des hommes devra toujours travailler au-dessus de ses forces » — « les besoins d'une partie des hommes ne font que grandir » sont ou vagues ou manifestement absurdes quand on les prend à la lettre.

— Revue des Revues. (Compte rendu de la *Lettre socialiste aux*

employés, de G. Renard — et des articles sur le *Referendum* de H. Mayor, sur le *mouvement social en Belgique* d'E. Vinck, sur le *péril bimétalliste* de Walras, dans la *Revue Socialiste.*)

N° 3. — Duca G. Avarna, ministre plénipotentiaire d'Italie, à Belgrade. Études sur la législation sociale en Autriche.

— Docteur Max Hirsch, membre du Reichstag. Le développement des associations professionnelles ouvrières en Grande-Bretagne et en Allemagne.

— Guglielmo Ferrero. Les progrès militaires de l'Italie et leur signification sociale.

N° 4. — Rodolfo Benini, professeur à l'école supérieure de commerce de Bari. La bureaucratie d'État en Italie de 1859 à 1891. (Le budget des divers services publics, d'après les publications de la Direction générale de statistique.)

— Giuseppe Siragusa. La doctrine du fond de salaire dans ses diverses phases. (Étude qui se poursuit pendant six numéros de la revue, et qui conclut à une catégorie économique distincte pour le fond de salaire dans la phase actuelle.)

N° 8. — Docteur Erasmo Malagdli, de l'institut technique de Bari. Le Collectivisme en action. (Notes sur une forme d'association agricole à base collectiviste, nouveaux « artels » russes. L'auteur critique l'optimisme des statuts à base de fraternité et émet des doutes sur la réussite de l'essai. En effet, on peut trouver factice tout collectivisme en action qui n'est pas aussi universel que possible. Un ou plusieurs îlots pseudo-collectivistes dans un immense ensemble capitaliste, c'est une fantaisie qui peut d'ailleurs réussir, quitte à perdre vite son premier caractère en réussissant. Ce malentendu sur le « collectivisme en action » est un des lieux communs de la polémique entre individualistes et socialistes.)

N° 9. — G. Ricca Salerno, recteur de l'Université de Palerme. Niccolo Palmeri et la Question agraire en Sicile. (L'auteur propose, d'après Palmeri, une réforme des contrats agraires comprenant une loi spéciale de rédistribution des « latifundia » aux fermiers sur la triple base de leurs moyens personnels, de la nature du sol, de l'espèce de culture ; la durée des baux fixée de 20 à 30 ans ; garantie d'indemnité pour les améliorations faites au cours du bail ; renouvellement du bail pour le fermier, s'il le demande. L'agriculture refleurira. Ce sera sans doute une baisse de la rente foncière. Mais comment éviter cette baisse ?)

— Aw. Ernesto Artom. La Transformation de la force de travail humain. (L'auteur analyse ce qu'il appelle « l'invendibilité » de la force de travail humain par comparaison à celle des marchandises ordinaires. Le problème, d'après lui, est de « transformer la force de travail humain dont l'offre est toujours en excès en un instrument universel en son application, en un agent non de telle ou telle industrie, mais de toute industrie en la rendant propre à s'adapter à un nombre indéfiniment grand d'usages industriels ». L'auteur ne fait qu'entrevoir les moyens de réaliser ce concept.)

— Luigi Albertini. Les banques populaires italiennes et le congrès de Bologne. (Elles semblent mettre en évidence ce phénomène frappant d'entreprises qui, sous le nom de coopératives, agissent en sens contraire de leur mission affichée, sinon de leur but. Le congrès de Bologne a tenté d'enrayer ce mouvement en proposant de limiter le « boni » des actionnaires de ces banques, qui prêtent à un taux égal, sinon supérieur, au taux officiel des banques d'émission.)

— E. Masi Dari. L'impôt sur le gaz. (Conclusion : reprise par l'État de cette industrie. Bruxelles a donné l'exemple. Ce qu'une municipalité a fait avec succès, mais avec des buts trop fiscaux, quoique le résultat final soit à l'avantage de tous les citoyens, l'État peut le tenter avec plus de succès encore. C'est, dit l'auteur, une entreprise grandiose et tentante.)

N° 10. — Giuseppe Salvioli, de l'Université de Palerme. L'*Homestead* en Amérique et en Europe. (Tableau peu encourageant des résultats du système. Système bâtard, d'après l'auteur, et même mort-né. La bourgeoisie, dit-il, peut, pour se sauver et prolonger son règne, après avoir défréné la spéculation terrienne, tenter un saut en arrière et rappeler avec une pharisaïque explosion de romantisme la tranquille idylle de la famille patriarcale, le foyer domestique et autres amusements esthétiques. Le système capitaliste a sa logique inexorable.)

— Vittorio Meneghelli. Le Mouvement coopératif rural en Italie. (La coopération italienne, sauf exception, est fondée et gérée pour les travailleurs, dit le titre, plutôt que par les travailleurs. Elle dégénère donc en entreprise capitaliste. Les coopératives agricoles proprement dites sont rares en Italie. L'auteur donne des détails sur les principales.)

N° 11. — Prof. Zigany Zoltan. Histoire de la propriété collective en Hongrie. (L'auteur, après avoir fait l'historique de la propriété en

Hongrie, passage de la propriété collective à la propriété privée, signale les quelques restes de collectivisme ou plutôt de communisme primitif; ce sont de simples coutumes : les plus curieuses sont le « Kalaka », sorte de corvée gracieuse que tous s'imposent dans des circonstances exceptionnelles au profit d'un habitant du village et à charge de revanche : le décorticage du maïs, qui se fait en commun. Ce sont, on le voit, de bien faibles restes. D'autres communautés militaires, établies de 1745 à 1767, n'ont laissé de même que des traces insignifiantes. Les communautés évangéliques de Csallokoz et de la Haute-Hongrie n'offrent pas d'intérêt économique. L'auteur conclut en remarquant que, parmi les formes historiques du collectivisme hongrois, deux seules méritent l'attention : l'antique collectivisme magyare de la première occupation à base de vie nomade, puis le communisme d'habitation d'origine slave, avec un système de production collective. Toutes deux ont disparu. Mais qui sait si le retour à un collectivisme et même à un communisme plus civilisé n'est pas le secret de l'avenir? Ici se dresse la question de la famille. On ne se fait pas une idée bien nette de ce que sera la famille collectiviste. Quant au communisme proprement dit, il s'étend naturellement aux femmes, et la question ne se pose pas pour lui.)

— Domenico Schiappoli, professeur libre de droit ecclésiastique à l'Université de Naples. Le droit d'accroissement et les congrégations religieuses en France.

N° 12. — Amilcare Puviani. Mouvements et phénomènes économiques dans une maison de force. (Analyse au point de vue économique du célèbre roman de Dostoïewsky, la « Maison des Morts. »)

— Francesco Scaduto, professeur de droit ecclésiastique à l'Université de Naples. Le dol dans l'aliénation des biens domaniaux.

1896

N° 2. — Ugo Rabbeno, de l'Université de Modène. Le Problème des caisses ouvrières et une récente publication américaine. (Analyse des publications de l'office du travail de Washington, sous la direction de Carroll. D. Wright, 1894-95. Il en résulte que la plupart de ces œuvres soi-disant philanthropiques sont des entreprises commerciales, en certains cas, des exploitations manifestes des besoins de la population ouvrière. L'auteur ne compte pour résoudre ce grand problème que des palliatifs, rares d'ailleurs et peu efficaces; l'entreprise privée est insuffisante, la philanthropie nécessairement restreinte, l'intervention des pouvoirs locaux indiscrète. L'auteur ne voit pour forcer les capita-

listes à construire des immeubles de location à peu près sains que la peur de la peste et des maladies épidémiques. Mais, remarque-t-il, les épidémies passent et cette peur ne peut produire ses effets.)

— C. A. Conigliani, de l'Université de Modène. Pour l'Impôt progressif. (Analyse critique du livre du professeur Martello, *l'Impôt progressif en théorie et en pratique,* Turin, 1895. Défense de cet impôt.)

N° 5. — Adolph Wagner. L'Économie académique et le Socialisme. (L'auteur, sans avoir la tendance socialiste, se plaint que l'enseignement académique affecte d'ignorer (peut-être, hélas ! l'ignore-t-il, en effet) les travaux de premier ordre des socialistes. Cette attitude ne peut inspirer à la jeunesse, pour peu qu'elle ait seulement ouvert un livre de Marx ou d'Engels, que dégoût et même mépris. Les professeurs universitaires doivent, sous peine de voir déserter leurs cours, acheter au moins par la peine d'étudier les socialistes le droit d'en faire une critique complète. Ce droit est en même temps le plus élémentaire des devoirs.)

N° 6. — Camillo Supino, de l'Université de Messine. Science économique et réalité économique. (Développement de cette formule : Les deux systèmes individualiste, collectiviste, parce que tels, sont la négation de la science, sont deux doctrines utopiques, fruits de l'imagination d'abstraits théoriciens, qui se trouvent en parfaite antithèse avec toute manifestation concrète de la vie réelle. L'auteur se propose de réconcilier la science économique et la réalité économique. On trouve parfois dans ce travail l'écho de cette maxime bien connue : « Il est aussi absurde de se révolter contre les lois économiques que de se révolter contre la loi de la pesanteur. » Ce qui est absurde, c'est la maxime.)

— Paola Lombroso. Les « Maisons Barnardo » à Londres. (Maisons de refuge pour les enfants abandonnés fondées en 1866 par le docteur Barnardo. Actuellement elles sont au nombre de quatre-vingt-sept. Elles ont reçu plus de 50,000 enfants. Éloge enthousiaste de l'œuvre.)

— Augusto Ferrero. La Fonction du Gouvernement et Henry George. (Le seul monopole admissible est le monopole d'État. Il cesse d'ailleurs d'être un monopole au sens défavorable du mot. Analyse des propositions éthico-socialistes de Henry George. L'auteur insiste sur le caractère moral de ce socialisme. La question sociale est une question morale.)

— Cesare Vivante, de l'Université de Bologne. Le concept organique de la coopération dans la réforme du Code de commerce. (Nécessité de définir avec précision la Société coopérative, d'une réforme législative et judiciaire à ce sujet, suivie d'un projet de loi.)

N° 8. — V.-I. Radu, de Jassy. Le Paysan roumain et la propriété de la terre en Roumanie. (Dépression des ouvriers agricoles en Roumanie ; ils oublient de manger pour boire. Conseils classiques contre l'ivrognerie. Progrès du socialisme d'État. C'est le seul remède.)

— Oscar Pyfferoen, de l'Université de Gand. L'enseignement professionnel en Angleterre. (Une douzaine d'instituts polytechniques sont organisés à Londres ; le type en est le « Palais du Peuple » à Whitechapel. Les dépenses moyennes annuelles pour chaque institut polytechnique sont de 300,000 francs. Les dépenses de premier établissement du Polytechnicum de Battersea furent de 1,370,000 ; celles du Polytechnicum de Regent-Street de 4 millions. Dans les autres grandes villes, Manchester, Liverpool, un seul institut concentre tout l'enseignement technique.)

— Cesare Garibaldi. Les Grèves en Italie.

Rivista di Sociologia, Roma (1895-96)

La *Rivista di Sociologia* est une jeune et vaillante revue où la tendance socialiste domine.

On lui a fait en conséquence le reproche d'être plutôt une revue socialistique qu'une revue de sociologie. Elle répond : Ce n'est pas notre faute si les études sérieuses et impartiales de sociologie aboutissent au socialisme.

Rivista di Sociologia, Rome (1895-1896)

N° 7. — Enrico de Marinès. Les tendances des gouvernements de la société contemporaine et l'organisation sociale à venir.

— Cesare Garibaldi. De la méthode mathématique en économie politique (Cournot).

N° 8. — G. Sergi. Le regrès cérébral et la première éducation.

— Enrico de Marinès. Les tendances de la pensée contemporaine et le savoir de l'avenir.

N° 9. — G. Flamingo. Le déterminisme individuel et les sciences sociales.

— S. Sartori. Le courant protectionniste en Angleterre.

— Cesare Garibaldi. La méthode mathématique en économie politique (Stanley Jevons).

N° 10. — Guillaume de Greef. La méthode positive dans les sciences sociales.

— Aw. Celso Ferrari. Les défauts de notre système représentatif.

N° 11. — C. Lombroso. La fonction sociale du délit. (Thèse ou constatation qu'on retrouve dans Durckeim et ailleurs; elle se résume dans ce truisme que chaque organe fonctionne conformément à sa structure. Le titre résume d'ailleurs très bien la thèse. Elle n'est ni paradoxale ni immorale, elle pèche peut-être par trop de simplicité.)

N° 12. — Guillaume de Greef. Régime parlementaire et régime représentatif.

1896

N° 4. — E. Levasseur. L'ouvrier américain.

— S. de Sanctis. Essai psycho-anthropologique sur Léopardi. (On y prouve une fois de plus qu'une certaine sorte de génie ne va pas sans de graves altérations des centres nerveux. On y explique que tous les hommes de talent sont des dégénérés sans expliquer pourquoi tous les dégénérés ne sont pas des hommes de talent. L'auteur de l'article pose le problème. Il est, dit-il, scabreux. Il nous paraît au contraire fort simple : les auteurs nous donnent leurs œuvres et non leurs digestions ou leurs sécrétions. Le médecin examine les selles et la critique goûte les œuvres.)

La Scuola Positiva (1895-96)

On trouve dans la *Scuola positiva* les plus récents travaux de l'école positive de jurisprudence pénale. Elle est dirigée par M. Enrico Ferri; ses plus ordinaires rédacteurs sont S. Sighele, E. Florian, V. Olivieri, C. Albano, La nouvelle école applique la méthode expérimentale (anthropologie crimi-

nelle, statistique, psychologie, sociologie) à l'étude des délits et des peines. Elle représente vraiment une nouvelle phase dans l'évolution de la science criminelle. La nouvelle école ne tombe certainement pas sous le coup de la boutade bien connue : « Qu'est-ce qu'un grand criminaliste ? — C'est un homme qui mérite d'être pendu à la place des gens qu'il fait pendre. » Elle a l'ambition d'être une vraie clinique sociale.

La *Scuola Positiva* (1895-1896)

N° 1. — E. Ferri. La théorie positiviste du délit et la cour de cassation. (Discussion de sentences de la cour de cassation à la lumière de l'analyse psychologique du délit : volonté, intention, but, ce dernier le plus important.)

— L. Rinieri de Rocchi. La législation pénale dans la fonction sociale.

N° 2. — E. Florian. La fonction des motifs propres de l'exécuteur dans la responsabilité de l'instigateur. (Il convient, conformément à l'analyse psychologique donnée par E. Ferri, de rechercher et d'évaluer les motifs propres de chaque participant à un délit. Chacune de ces recherches doit être faite à part. Il n'y a pas de pénétration mutuelle de l'une à l'autre.)

N° 3. — E. Rinieri de Rocchi. La classification des délinquants et le rapport sur les prisons anglaises. (Critique du rapport anglais de Douglas Morrison et de l'article Dulane dans le *Nineteenth Century*. L'un et l'autre désespèrent d'une classification de délinquants. Ils paraissent, remarque l'auteur, ignorer l'œuvre de E. Ferri et la sociologie criminelle. La classification : aliénés, nés, habituels, d'occasion, passionnels, est généralement adoptée par la nouvelle école positive.)

— E. Ferri. La théorie sociologique de Tarde.

N°s 4-5. — V. Olivieri. Valeur probatoire des procès-verbaux rédigés par les officiers de police judiciaire. (Ces rapports sont loin de contenir toute la vérité ; ils ne doivent pas faire preuve.)

— E. Florian. La statistique des motifs déterminant au crime. (Statistiques et considérations sur les rubriques généralement adoptées. L'auteur montre ce qu'il y a de nécessairement arbitraire dans ces classifications. Il espère que les progrès de l'école positive feront cesser cet arbitraire. Une complète interprétation psychologique et sociologique des délits et crimes est le préliminaire indispensable de toute statistique criminelle.)

N° 6. — E. Ferri, G. Tarde, G. Lebon, S. Sighele. Polémique sur la psychologie des foules. (L'éternelle question du plagiat y est traitée.)

1896

N° 1. — A. Berenini. La consommation du délit. (Développement de cette thèse : que l'important, en criminalité, n'est pas l'entité matérielle du délit ou du crime, mais le rapport de causalité entre l'entité matérielle et la cause psychique qui l'a produite.)

— F. de Luca. Les complices (témoins) du duel. (Contre le duel, le délit le plus antisocial que je connaisse, dit l'auteur, et pour une législation sévère qui atteigne tous les complices, sans excepter le médecin.)

N° 2. — A. Zerboglio. La lutte des classes dans la législation pénale. (La maxime : « Quiconque a en mains le pouvoir politique s'en sert constamment à son propre avantage, » est écrite en lettres de sang à chaque page de l'histoire et dans toutes les législations du monde. L'auteur cite un grand nombre de faits à l'appui.)

N° 3. — S. Longhi. Les motifs propres de l'exécuteur dans la responsabilité de l'instigateur. (L'auteur adopte les principes de E. Ferri et de Florian : un peu moins d'art et d'exercices logiques, un peu plus de psychologie dans les lois.)

N° 4. — F. Campolongo. Morts et blessés sur les voies ferrées.

— Gino Rosmini. Éducation religieuse, sens moral et criminalité. (L'auteur, d'après les récents travaux de Pelligari Garofalo, Proal et les œuvres de Lombroso, Ferri, Laurent, Corre, examine la question : si l'éducation religieuse est moralisatrice. Il conclut à une morale indépendante.)

N° 5. — A. Angiolini. La complicité, circonstance aggravante ? (Après une discussion des opinions de Ferri, Sighele, Lombroso, l'auteur conclut : la complicité préparée des criminels-nés est aggravante ; la complicité improvisée des criminels d'occasion est atténuante.)

— Vittorio Olivieri. Erreurs et horreurs judiciaires.

La Rivista popolare, Roma (1896)

La *Rivista popolare* s'occupe de questions de politique courante et, par

conséquent, passionnante, de polémique, d'art et de littérature. Un courant socialiste très net traverse ces études si variées. D'ailleurs, une place d'honneur est réservée à la discussion des problèmes purement sociaux.

La *Rivista popolare,* Roma (1896)

Nº 1. — Antonio Fratti. A la recherche d'un sauveur. (Contre les désespérés.)

— Kamtar-Katiba. Chants de liberté (traduits de l'arménien).

Nº 4. — Antonio Fratti. — Les temps nouveaux. (Appel aux jeunes gens. Contre le patriotisme malentendu.)

— Giuseppe Biraghi. Collectivisme agraire. (Étude des théories de Lubbock, Mill, Henry George, César de Paepe.)

Nº 6. — G. Signorini. Une nouvelle question sociale. (A propos de « la misère sexuelle » de Heinz Starkenburg.)

— Gustavo Bianchi. L'impôt sur la rente.

Nº 7. — Gustavo Bianchi. Chrétiens ? (Sur les prédications de Tolstoï.)

— Mario Pilo. Les blancs, les gris et les noirs. (Le génie, le talent, la médiocrité. Sur l'avenir de l'art et de la littérature.)

Nº 8. — Grabriele Rosa. La fête du premier mai.

— Antonio Fratti. L'utopie.

Nº 9. — Giovanni Bovio. La démocratie.

— G. Salvioli. Les huit heures.

— F. Bulani. Les derniers seront les premiers.

— Oreste Armici. Premier mai (poésie).

Nº 10. — Giuseppe Signorini. Une nouvelle question sociale.

— Antonio Fratti. Républicains et socialistes. (Déclaration de principes à propos de l'article de G. Renard sur le marxisme, du discours de Millerand au congrès des municipalités socialistes, de la lettre d'Enrico Ferri à Colajanni. L'auteur se rallie à cette invitation de notre directeur : « Je voudrais que le socialisme sût se dérober à l'influence dissolvante de l'esprit sectaire et du dogma-

tisme intolérant. » Il prend vivement à parti Enrico Ferri sur son dédain affiché pour la forme républicaine. C'est une erreur, dit-il, c'est même une sorte de crime d'afficher ce dilettantisme politique, sous prétexte que la question sociale prime tout le reste. La république, suivant E. Ferri, n'est que le régime bourgeois en bonnet rouge. Soit, mais ayons d'abord le bonnet rouge; cette question de toilette n'est pas aussi indifférente qu'on veut bien le dire. L'auteur de l'article va plus loin et nous donnons à titre de document ses propres paroles : « Nous savons trop, monsieur Ferri, comment en certains lieux s'est formé le parti socialiste (1). Il s'est formé en combattant tout ce qui pouvait passer pour l'idéalisme qui est le nôtre, et, nous le disons avec amertume, il s'est formé en creusant entre les socialistes et nous un fossé que quelques hommes de cœur tentent peut-être trop inutilement de combler, tandis que d'autres, avec un égoïsme de parti, s'efforcent à le rendre plus profond. » L'article se termine par un salut fraternel et une admiration cordiale à l'adresse de G. Renard, de Millerand et de Jaurès.)

— Emilio del Cerro. Immoralité d'art. (A propos d'une sentence du préfet de Venise contre un tableau de l'artiste italien Grosso, déclaré immoral. L'auteur rappelle les faits de fanatisme religieux qui imposèrent à un pape relativement récent (c'est, sauf erreur, Pie IX) l'obligation de « faire revêtir une chemise aux nudités de Michel-Ange à la Chapelle Sixtine, et de recouvrir d'une chemise de métal peinte en blanc la statue de Jules Farnèse dans le monument de Paul III ».)

Giornale degli Economisti (1896)

On se ferait, je crois, une fausse idée du *Giornale degli Economisti,* en le comparant aux publications similaires de France. Un souffle plus large le traverse. Les études abstraites y tiennent une grande place. La méthode mathématique y est en honneur. La polémique en est presque absente, elle y est toujours d'une rare courtoisie.

Giornale degli Economisti, Roma (1895-96)

N° 8. — T. Virgilii. Le problème de la population dans les écrits de Francesco Ferrara. (Défense de Malthus, le plus logique, le moins compris et le plus calomnié des économistes.)

(1) Inutile de dire en quel sens étroit l'auteur italien entend le « parti socialiste. » La même remarque se trouve en termes aussi vifs dans A. Chirac *(Le Droit de vivre).*

N° 9. — G. Valenti. La base économique de la théorie de la rente.

— D. Berardi. La loi de la valeur suivant la doctrine de l'utilité-limite.

N° 11. — M. Pantaleoni. La chute de la Société générale de crédit mobilier italien.

— L. Einaudi. La crise agraire en Angleterre.

— N° 12. — G. Tiamingo. Les solutions du problème des Sans-Travail. (Revue complète des publications sur ce sujet, hors de l'Italie. Conclusions anti-socialistes).

N° 13. — G. Todde. L'école d'économie politique à l'Université de Turin. (Souvenirs d'un étudiant, 1850-53.)

— V. Pareto. La façon de figurer les phénomènes économiques. (Contre Lombroso, avec les politesses dues à tout grand auteur, transcription plus exacte des faits économiques, diagrammes menant à des lois empiriques.)

— F. Sartori. Le papier-monnaie.

N° 14. — E. Barone. Etudes sur la distribution, première approximation synthétique.

N° 15. — L. Gramegna. Évolution ou vibration ? (Se poursuit pendant plusieurs numéros.) (Voici le résumé de ce remarquable ouvrage : Tous les animaux pensent et sentent, mais l'homme seul est capable de sentiments moraux et d'intelligence illimitée. — Non seulement dans l'état de domesticité, mais encore dans l'état de nature peuvent se produire de notables modifications dans l'organisme animal; mais ni la sélection naturelle ni la sélection sexuelle ne peuvent modifier notablement les espèces. — Le darwinisme n'a que peu et de peu solides preuves à fournir en faveur de l'évolution d'un animal inférieur jusqu'à l'homme. — Ce qui a contribué au rapide triomphe de la théorie darwinienne, c'est surtout l'esprit de réaction contre la légende biblique d'une intervention divine et de créations séparées ; les admirables, mais incomplètes, découvertes de la paléontologie n'y ont pas nui. — Le mouvement fut aidé par un sentimentalisme animal ; on fit semblant d'aimer beaucoup nos frères inférieurs. — Les solutions de continuité des vides dans la série animale sont comblées par l'imagination; en fait la vie organique est une manifestation de la vie universelle au même titre que la lumière, la chaleur; elle obéit à des lois identiques. — La vibration des atomes suffit à tout expliquer. —

Cette explication est plus scientifique que l'évolution et que les créations séparées. — Sans qu'il soit besoin d'évolution lente ni de créations nouvelles, la vibration atomique réalisera l'humanité future, si l'on peut encore se servir de ce nom.)

Nº 16. — E. de Montel. Le « Spread » américain. (Le dernier mot de la spéculation, illustré par la méthode graphique.)

Nº 17. — R. Benini. Le principe des variations en économie politique et en statistique.

Il Pensiero Italiano (1896)

Il Pensiero Italiano s'occupe peu de questions techniques. La revue est destinée au grand public. C'est dire que la poésie, le roman, le théâtre, la morale mondiale y tiennent la plus large place. La philosophie sociale n'en est pourtant pas absente, tant s'en faut.

Il Pensiero Italiano, Milan (1896)

Janvier. — G. Vadala Papale. La pensée de Nicola Spedalieri et le dix-huitième siècle. (Auteur de l'*Art de gouverner* (1779) et des *Droits de l'homme* (1791), Spedalieri continue en politique les traditions de Machiavel, et dans ses études sociales, s'inspirant des écrivains français, combat pour la formation d'une conscience populaire et pour la renaissance universelle du droit humain.)

A. Groppali. Le présent moment historique de la sociologie. (Revue complète et raisonnée des travaux de sociologie depuis A. Comte et H. Spencer jusqu'à l'heure actuelle.)

— Giuseppe Guli. De l'instruction, pas de collectivisme. (Article qui se résume en cette admonestation : Socialistes, pourquoi êtes-vous donc socialistes ? Cela vous nuit.)

Mars. — Giacomo Cattaneo. Les limites de la science. (La science, en s'étendant, restreint le domaine de la philosophie.)

Avril. — G. Marchesini. Le positivisme et le problème de la liberté. (Développement de cette thèse d'A. Fouillée que la liberté est la consommation du déterminisme, son élévation au plus haut degré d'infaillibilité.)

Mai. — Tito Vignoli. Un problème morphologique sur les vertébrés supérieurs. (Qu'il y a des preuves morphologiques éclatantes en

faveur de cette thèse : l'homme descend d'un mammifère à posture horizontale.)

Russische Züstande, Zurich (1895-96)

Nº 1. — L'étude des sciences sociales dans la Russie moderne.

— Les écoles du peuple en Russie.

Nº 2. — Félix Wolchowski. Sous le bon plaisir de n'importe quel homme en place (récit).

Nº 3. — Un appel des social-démocrates polonais en 1881. (Adressé aux camarades russes sur cette base : le temps du séparatisme et de la haine traditionnelle est passé.)

La Administracion, Madrid (1896)

Cette belle revue, tout récemment fondée, a deux parties : collaboration étrangère, surtout italienne et française ; collaboration nationale, d'origine espagnole ou portugaise. On ne donne ici que les articles d'origine nationale.

— Alessandro Garelli. Les nouveaux horizons du droit.

— Ramon de Olascouga, de l'Asuncion (Paraguay). Le régime financier.

— Valentin Letelier, de Santiago (Chili). Les pauvres.

— Simon de la Rosa, de Séville. L'autonomie académique.

Nº 25. — Albert Walh. Le régime fiscal des valeurs mobilières en France.

— Pedro Estasen. Les nouveaux horizons de l'économie politique.

— Joaquin Costa. Suppression ou transformation du notariat.

— Pedro Dorado. De l'administration de la justice.

— Rafael Altamira. Le problème de la dictature tutélaire en histoire.

— Adolfo Posada. Le despotisme parlementaire.

La Protesta Humana, Tunisi (1896)

N° 3. — N. Couverti. Idées générales.

— Evening. Les critères économiques de Karl Marx. (Contre la rigidité du marxisme.)

— Luigi Taffri. Les transactions collectivistes. (Contre le possibilisme.)

Ciencia Social, Barcelona (1895-96)

N° 1. — Anselmo Lorenzo. Du problème social. (L'auteur développe cette pensée que la diffusion de la science sociale est avant tout nécessaire.)

N° 3. — Jaime Friman. La sociologie et l'utopie. (Plaidoyer en faveur de la pénétration mutuelle des deux ; la sociologie tirera parti de tous les documents que lui apporteront la biologie, la psychologie, l'économie, la statistique ; l'utopie sera le collecteur des énergies artistiques et pratiques à base de réalité. L'action sociale sera la résultante des deux).

— D. Lence. Aspect économique de la question sociale. (L'auteur insiste sur la subordination de la politique à la sociologie, c'est-à-dire à la morale sociale. D'où une interprétation savante de la révolution ; on peut la définir « la réalisation historique de l'évolution ». Le peuple est dialecticien à sa façon. Pendant que les métaphysiciens écrivent l'histoire de la philosophie, il formule la philosophie de l'histoire).

— Anselmo Lorenzo. Solennité universitaire. (A propos de l'ouverture des cours de l'Université de Barcelone . Ce qu'on appelle les temples du savoir, ce sont les citadelles du privilège.)

Nova Revista, Rio de Janeiro (1886)

La *Nova Revista* est une revue surtout littéraire et artistique. Elle donne pourtant place aux questions sociales et les traite avec beaucoup de largeur d'esprit.

— Clovis Beviloqua. Répercussions de la pensée philosophique sur la mentalité brélisienne. (Très curieux articles sur l'enseignement

philosophique au Brésil et sur les influences contradictoires qui s'y manifestent.)

— Francisco Pacheco. Le vieux et le nouveau monde. (Revue de la situation politique en Europe et dans l'Amérique, conclusions sur l'Amérique du Sud : son salut est dans le fédéralisme, au sens du mot fixé par Proudhon.)

— Francisco Pacheco. Évangile socialiste. (Conciliation de l'individualisme en politique et du communisme en économie.)

Arte. Revista internacional, Coimbra (1896)

Très belle revue artistique portugaise-française.

— M. da Silva Gayo. La jeune littérature portugaise.

La question sociale, Buenos-Ayres (1896)

N° 20. — Evening. L'anarchie et son développement.

— Fabri Luigi. Moralité et criminalité.

Revue catholique des questions sociales, Madrid (1895-96)

N° 9. — Ch. Robert. La participation aux bénéfices.

— E. A. Segretain. Socialisme catholique.

— Jaime Collel. La question sociale au congrès catholique de Saragosse.

N° 10. — I. M. Orti y Lara. Socialisme et anarchisme.

— J. T. de Urbina. L'école harmonique et la coopération.

— Antonio Balcells. La question sociale au congrès catholique de Saragosse.

Pierre Boz.

REVUE DES REVUES

Philosophie et Littérature

Au lendemain du congrès démocratique chrétien de Reims et du discours du comte de Mun à la Chambre, Gérault-Richard écrivait dans la *Petite République* un article très judicieux où il développait cette idée : « Les vrais ennemis, les seuls redoutables du prolétariat socialiste, ne sont pas ces bourgeois oisifs que la digestion paralyse et qui se reposent sur des mercenaires du soin d'être défendus. Avant qu'il soit longtemps, les soi-disant démocrates chrétiens auront pris, contre nous, la première place dans la bataille sociale ».

Les revues d'inspiration catholique attestent ce réveil du « catholicisme social », selon le mot de Malon, qui, il y a vingt ans, signalait déjà aux socialistes ce mouvement naissant, avec une respectueuse considération pour les hommes et pour la foi qui les animait, autant qu'avec une juste défiance des idées nouvellement propagées. Sous l'autorité de Léon XIII, le parti n'a pas tardé à s'affirmer puissant, actif, à constituer son programme, à entrer bannière déployée dans la lice. Après la grande décadence de l'église cléricale, orléaniste et bonapartiste, voici le renouveau, la floraison hâtive de la démocratie chrétienne, la Réforme ranimée dans le grand corps ecclésiastique sous un souffle de fraternité sociale. A parcourir les dernières livraisons des multiples organes du parti nouveau, partout on sent l'ardeur, la foi des passions neuves, un grand désir de travail et de dévouement au bien commun, l'abandon des vieux cadres usés de la société actuelle, les esprits tournés vers de nobles espérances et de beaux lendemains.

Nous verrons à faire les réserves légitimes. Mais constatons d'abord que nous sommes en présence d'un mouvement d'idées important, d'un parti jeune et ambitieux, d'un programme nettement précisé et déclaré, et avec lequel il faudra d'autant plus compter que sur des points essentiels il emprunte au socialisme ses formules, ses

conceptions, son idéal social. J'indique même ici aux esprits attentifs une confusion possible qu'il faut éviter si on veut comprendre la signification et l'importance de cette propagande adverse. Il faut se garder de ne voir que M. de Mun et son petit groupe de catholiques attachés depuis de vingt ans à la reconstitution des corporations sous un patronage religieux. Ce groupe est encore un des éléments importants de la jeune démocratie chrétienne. Il n'est plus le seul. Demain il sera minorité et il cédera à la pression des idées du plus grand nombre. Déjà Bénédict (Malon) constatait la tendance des écrivains de l'*Association catholique* à des idées plus larges, à un programme d'action plus vaste que celui que formulait M. de Mun, resté plus près de la tradition catholique, et moins informé des transformations économiques et des nécessités sociales qui en étaient la conséquence inévitable. Les jeunes démocrates chrétiens ont en effet dépassé les conceptions de M. de Mun, dernière manière. Dans les articles de MM. Paul Renaudin et Georges Goyau (1), rédacteurs de la *Quinzaine,* que dirige depuis peu un professeur de l'Université, un philosophe distingué, M. Fonsegrive, dans les études austères des collaborateurs du *XXe Siècle*, de la *Démocratie Chrétienne,* dans les affirmations incessantes des journaux la *Justice Sociale* et le *Monde,* dans tels articles tout récents de M. l'abbé Charbonnel (l'*Eclair*), se dessine nettement ce néo-christianisme social, qui peut vraiment être dénommé un socialisme chrétien.

Tout d'abord la critique du régime capitaliste, sous tous ses aspects et dans tous ses vices de constitution, exploitation des salariés, incertitude de la vie, lutte sans merci pour l'existence, l'usure, la propriété sans responsabilités ni redevances, l'égoïsme féroce et l'intérêt sans notion de devoirs, de droits de l'homme en tant qu'homme, une critique vive, pénétrante, pressante, acerbe, se retrouve dans tous les écrits de ces publicistes. Ils acceptent même l'objection de l'impuissance radicale de la charité. Il faut l'*organiser*, en faire une science, mais ce n'est là qu'une solution provisoire, immédiate. Ils l'affirment. « Les tribuns de la justice n'ont point à prendre ombrage des apôtres de la charité; mais qu'à leur tour ceux-ci ne traitent point en ennemis ceux-là... Évitons surtout de plaider les circonstances atténuantes en faveur des injustices économiques en alléguant les aumônes par lesquelles elles sont à demi réparées... ». Ce qu'ils poursuivent, c'est la justice sociale, c'est « un progrès qui substitue, dans les diverses sphères de l'activité sociale, l'organisation à l'anarchie, la règle au

(1) M. Paul Renaudin était hier encore directeur d'une revue de jeunes : le *Sillon.* M. Goyau, élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, ancien élève de l'école de Rome, est l'auteur de livres remarquables sur les papes et leur influence sur la civilisation, et de travaux historiques importants.

caprice, l'ordre à l'arbitraire ». (1) « A la base de leur doctrine sociale, les démocrates chrétiens placent la *justice* qui implique un *droit* pour les autres, tandis que la charité impose seulement un devoir pour nous ». (2) Ce fut le titre, c'est le drapeau de l'ardent journal de l'abbé Naudet, et ceux qui ont lu avec suite cet organe y ont rencontré parfois avec surprise des affirmations et des propositions d'un caractère nettement révolutionnaire. Les démocrates chrétiens ne sont plus comme les disciples du comte de Mun des « dirigeants » soucieux d'exercer un noble patronage sur les classes populaires, c'est un parti *ouvrier* qui, comme le nôtre, compte dans ses rangs, confondus, des intellectuels et des conseillers d'origine bourgeoise, c'est un parti d'organisation ouvrière professionnelle. Dans le Nord, il y eut pendant quelque temps un sérieux conflit entre les patrons catholiques et les démocrates chétiens.

Le programme du parti est un programme de revendications des droits de l'individu humain, fondé sur le respect dû à une créature de Dieu. Ce n'est plus seulement le patron qui, selon la doctrine des Le Playens, a des devoirs envers l'ouvrier, c'est l'ouvrier qui affirme ses droits de vie et de liberté contractuelle. C'est aussi un programme de solidarité sociale, au nom des primitives maximes chrétiennes.

Les démocrates chrétiens ne reconnaissent pas le droit absolu de la propriété personnelle. L'homme n'a point droit d'usufruit. La propriété est une délégation en vue de l'utilité commune. Elle a des charges sociales, disent les uns. — Elle n'est qu'un mode de répartition temporaire et toujours révocable, affirment les autres. Car, sur ce point, il n'y a pas entente entre tous les théoriciens. L'opinion générale est favorable comme le socialisme à la reconstitution la plus large des biens communaux, et à une forme de collectivisme agraire mitigé, familial ou communal.

M. l'abbé Charbonnel, dans un article de l'*Eclair* du 2 août dernier, apportait des preuves concluantes à l'appui de son dire, contesté par les modérés, que le socialisme chrétien existe, et qu'il se caractérise tout d'abord par ses principes nettement socialistes. Il s'en réfère aux grandes autorités de Manning, Ireland, Decurtins, Hitze, Ketteler, Bagshawe. Nous venons de constater, par le résumé rapide des derniers écrits de nos jeunes démocrates chrétiens, que ce socialisme tend à se développer sous une forme de plus en plus précise. Il reste chrétien dans son essence, dans son inspiration, mais il se prétend et veut être tolérant. Ceci est nouveau. Le dogme ne revendique

(1) Goyau : la *Quinzaine*, les Idées et les Faits, 1er et 15 juillet.
(2) Renaudin : la *Quinzaine*, le Mouvement ouvrier chrétien, 1er et 15 juin.

plus l'infaillibilité. La théologie se fait humaine. Les maximes fraternelles de l'évangélisme primitif seules supportent la nouvelle doctrine sociale. C'est l'esprit religieux, non la religion, qui inspire ces jeunes défenseurs des droits du peuple. M. Goyau, qui analyse avec pénétration et une grande impartialité les événements qui se déroulent sous nos yeux, reconnaît la valeur, la précision, la clarté des solutions socialistes, même collectivistes. Il apprécie avec beaucoup de jugement, de loyauté et de considération presque sympathique les récentes déclarations et les fortes répliques de Guesde répondant à M. de Mun. Il ne conteste point la netteté et la solidité de son programme économique. Il lui reprocherait plutôt l'insuffisance (selon lui) des principes philosophiques sur lesquels il s'appuie pour justifier l'idéal de fraternité auquel il voudrait conformer cet État de l'avenir. Ailleurs il dira que son parti n'est qu'un élément du vaste mouvement social qui emporte ce temps. Il a sa place à se faire, comme les autres, en face des autres, non contre eux; son œuvre est une œuvre d'émulation, non d'opposition stérile.

Si la question était vraiment posée ainsi par les démocrates chrétiens, il semble que la partie serait belle à tous égards pour nous. Car nous ne différerions que sur deux points : la conception du mode de la propriété sociale (puisque sociale elle est dans son principe pour les uns comme pour les autres); et d'autre part les principes philosophiques ou les croyances sur lesquels reposerait l'idéal du monde nouveau. Sur le premier point, il est probable qu'une longue période de préparation précèdera l'ordre social futur. Pendant cette période, les vœux sont concordants : restriction de la propriété individuelle ; charges correspondantes à la possession ; reconstitution des biens communaux; émancipation du travail par l'association, la coopération, la participation ; minimum de salaire; minimum d'heures de travail; repos obligatoire ; assurances contre la maladie, le chômage, la vieillesse. La plupart des articles du programme socialiste se retrouvent chez les démocrates chrétiens avec quelques formules procédant d'une autre inspiration. Quant à l'organisation de la société nouvelle, bon nombre de chrétiens la voient sous la forme d'une sorte de communalisme, d'un État contrôleur et affermeur mais non lui-même producteur.

Beaucoup de socialistes non chrétiens sont portés à cette conception. On peut s'en référer ici à la brochure de Malon : le *Socialisme réformiste*. Sans insister davantage sur cette concordance plus ou moins grande des solutions, qui demanderait à elle seule un examen attentif et une sérieuse critique, on peut admettre que la doctrine économique du socialisme chrétien est bien près du socialisme en général, compris dans une large acception, en ses principes essentiels.

Reste l'autre point : le socialisme chrétien ne sépare point sa doctrine sociale de sa théologie chrétienne. Il oppose sa morale religieuse de fraternité naturelle des créatures de Dieu, de coopération et d'entente pour la vie, à la morale de la concurrence, de la lutte pour l'existence. Il est résolument hostile au libéralisme individualiste, doctrinaire, à l'économie politique orthodoxe. Il veut un ordre social fondé sur un accord des individus, sur une hiérarchie naturelle, par le concours de tous les groupes sociaux aux pouvoirs et aux charges du travail et de la souveraineté. Mais il part de la croyance chrétienne, « l'homme n'est débiteur exclusivement ni de lui-même, ni de la cité ; il est avant tout débiteur de Dieu, et par voie de conséquence, de la société, qui est le moyen fixé par Dieu pour permettre à l'homme de réaliser sa destinée ». Un idéal d'ordre social fraternel reposant sur la morale chétienne, telle est l'apparence du socialisme chrétien.

Mais est-il besoin de la religion chrétienne pour fonder ces principes de fraternité humaine et de solidarité sociale ? Non pas. Ils préexistent au christianisme. Les maximes de Confucius sont bien antérieures au Christ. M. de Lanessan vient de réunir cette essence de la sagesse et de la philosophie de l'Inde et de la Chine. Jésus n'est qu'un lointain et tardif disciple de ces maîtres de la sagesse humaine. — La philosophie moderne, née de la science, aboutit à une haute morale sociale, par la raison, non plus par la foi et la croyance aveugle. Je préfère la raison. Guyau, Fouillée prouvent la vérité du contrat social, de la solidarité sociale. Les physiologues (1), les savants, nous la montrent loi de l'univers. Leur raison laïque vaut-elle moins que la prétendue parole divine du prophète juif Jésus ? Pourquoi une morale conçue par les plus intelligents des hommes, persuasive, acceptée, a-t-elle moins de prix que les élans mystiques des apôtres prêchant la charité au vieux monde gréco-romain agonisant dans son luxe et sa corruption ? L'esprit social, la foi en l'humanité, l'appel à la fraternité des hommes est de tous les temps, comme la prétention orgueilleuse de la force et la domination égoïste des puissances matérielles.

La vérité, c'est qu'après des siècles de despotisme absolu, l'Église, écartée un moment de la scène du monde, s'y glisse à nouveau sous des revendications de liberté et de solidarité fraternelles ; elle revient, douce, aimable, généreuse, les mains ouvertes pour accueillir, le cœur ardent à réconforter, embrassant la défense des humbles contre le capital insolent et oppresseur. C'est par le dedans qu'elle veut apaiser les grands conflits sociaux. Elle a la parole onctueuse. Elle se fait écouter. Mais prenez garde ! Elle n'a pas renoncé à sa force cachée, à

(1) Voir ici même les travaux du docteur Pioger et de Jaurès ; — la *Morale sociale,* de Malon ; — l'*Avenir de la Coopération,* de Gide, etc.

son arme de demain : le dogme. Ses cadres sont encore debout. Vous voici rentrés sous le joug des formules et des dogmes, dans l'éternité du culte. L'esprit s'efface, le corps de l'Église, qui en était la gaine, vous retient, se développe, s'épanouit, reprend force, écrase à nouveau maintenant ceux qui se précipitaient dans ses bras ouverts.

Ah! certes, la partie est belle. L'Église vient à nous avec toutes nos idées, nos inclinations, nos espérances, avec l'âme même de notre philosophie, de notre action, de notre propagande. Trop tard. Tout cela est à nous. Nous le gardons, et nous avons pour nous la liberté entière, la raison entière, l'avenir entier. Nous ne traînons pas derrière nous le souvenir des oppressions anciennes, des hypocrisies féroces, du servilisme perfide ; nous ne nous resserrons pas dans des cadres usés ; nous n'enfermons pas demain dans une croyance ou dans une révélation, la pensée dans un mystère éternel ; nous venons à la pleine lumière, au large des vastes espaces et des horizons infinis ; nous apportons avec nous l'espoir et le vœu d'une émancipation intégrale de l'humanité, et nous la rêvons, nous la voulons librement déployée, sous la clarté du ciel, confiante dans sa raison, son labeur calme et patient, enivrée des beautés de la nature, de l'art et de l'infini de la pensée humaine, — au regard de Dieu, s'il existe. Voilà le sens de la pensée moderne. Voilà la démocratie, le monde de demain. Vous êtes le passé mort. Vous ne pouvez revivre qu'en réduisant la vie d'aujourd'hui ou en la laissant s'épanouir. Dans la première œuvre, le socialisme ne craint pas la démocratie chrétienne ; dans la seconde, elle se confond avec lui.

Albert Livet.

P.-S. — A signaler, les récents articles de M. G. Caissial, dans la *Paix par le Droit,* et la discussion engagée dans cette Revue à propos de cette affirmation de l'auteur, que le mouvement socialiste démocratique, seule manifestation des forces populaires en voie d'émancipation, est seul capable de réaliser la paix universelle, que les Gouvernements ne peuvent instaurer sans se condamner eux-mêmes ; des réponses très curieuses à l'enquête de la *Coopération des Idées* sur « l'Idéal de Demain » ; une fine analyse des conditions de la vie politique dans deux milieux de la province française : Toulouse et Caen, par M. Léopold Mabilleau, le distingué professeur de philosophie de la faculté de Caen (*Revue de Paris*). J'y reviendrai sans doute au prochain numéro.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Le XIVe Congrès national du Parti ouvrier français ; le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. — *Belgique :* Les dernières élections partielles. — *Angleterre :* La Municipalisation des services publics à Glasgow. — *Italie :* Le Congrès socialiste de Florence ; Maisons ouvrières communales.

FRANCE

Le XIVe Congrès national du « Parti ouvrier français ». — Honoré de la visite des citoyens Liebknecht, Singer, Fischer, députés au Reichstag, du Docteur Adler, représentant la démocratie socialiste autrichienne, et de Pablo Iglesias, le Congrès s'est tenu à Lille, au milieu de l'enthousiasme populaire, la semaine qui précéda les assises socialistes internationales de Londres.

Le citoyen Jules Guesde donna d'abord connaissance de la situation générale de son parti qu'on peut ainsi résumer : 350,000 voix aux élections municipales de 1896 contre 153,000 en 1892, soit environ deux cents hôtels de ville où siègent en majorité ou en minorité des délégués du parti ouvrier français.

Sur la question agraire, — les conflits entre le capital et le travail, — la guerre et l'arbitrage, le Congrès adopta les mêmes résolutions que le Congrès régional de Langoiran, dont nous avons rendu compte dans notre dernier bulletin.

Élections sénatoriales. — Sur la proposition du citoyen Jules Guesde, la motion suivante est adoptée :

Le quatorzième Congrès national du Parti ouvrier français décide :

« Il y a lieu pour le Parti ouvrier français — qui est avant tout un parti d'action et de propagande — de continuer la tactique qu'il a spontanément suivie jusqu'à ce jour et d'intervenir dans les élections sénatoriales comme dans les autres élections, programme et drapeau déployés. »

La journée de huit heures :

Le Congrès,

Donne mandat aux délégués du Parti de saisir le Congrès international de Londres de la proposition suivante :

« Le gouvernement de la République helvétique est invité à reprendre l'initiative d'une conférence internationale ayant pour objet, avec la journée de huit heures, une législation efficacement protectrice des travailleurs de tout sexe et de tout âge ».

L'immigration des ouvriers étrangers. — Voici la résolution adoptée :

Écartant toute mesure tendant à restreindre ou à conditionner la liberté de circulation des travailleurs,

Le Congrès donne mandat aux délégués du Parti de reprendre, pour en faire l'objet d'une proposition au Congrès international de Londres, l'article 4 de notre programme général : « Interdiction légale aux patrons d'employer les ouvriers étrangers à un salaire inférieur à celui des ouvriers nationaux. »

La question coloniale. — Le Congrès a condamné la politique d'*extension coloniale* sans se prononcer sur la *politique coloniale* réduite au maintien de nos colonies.

Le programme maritime :

Article premier. — Création d'un conseil du travail maritime élu par les syndicats de marins, de commerce et de pêcheurs.

Art. 2. — Maximum de travail : douze heures sur le pont ; huit heures devant les feux. Un jour complet de repos par semaine, terre et mer, sauf le cas de force majeure (congrès maritime de 1893).

Art. 3. — Minimum de salaire : 90 francs par mois sur le pont ; 100 francs dans les soutes ; 120 francs devant les feux (congrès maritime de 1893).

Art. 4. — Institution de conseils de prud'hommes maritimes.

Art. 5. — Interdiction de tout châtiment corporel.

Art. 6. — Suppression des tribunaux et du code maritimes et recours au droit commun pour les travailleurs de la mer.

Art. 7. — Minimum de la retraite pour les inscrits maritimes de toutes professions, porté à 600 francs après 240 mois de navigation, au moyen d'un impôt spécial sur les armateurs et sur les Compagnies de navigation.

La retraite proportionnelle à partir de 180 mois de service à la mer.

Reversibilité de la pension maxima sur la veuve, les orphelins et les descendants des inscrits morts à la mer.

Art. 8. — Sécurité garantie : 1° par un maximum de chargement ;

2° Par un maximum de vitesse ;

3° Par un minimum d'équipage, d'après la jauge du navire et la force des machines ;

4° Par l'inspection du navire au départ, confiée aux prud'hommes maritimes ;

5° Par l'assurance obligatoire du personnel et de ses effets.

ART. 9. — Insaisissabilité des délégations, c'est-à-dire de la partie de la solde prélevée au profit de la famille des marins.

ART. 10. — Suppression des « marchés d'hommes » et création dans les ports, aux frais des municipalités et des chambres de commerce, de *« sailors homes »* administrées par les marins eux-mêmes et chargées particulièrement de la protection des mousses.

ART. 11. — Attribution par communes aux familles des marins associés ou simplement usufruitiers, de la partie du littoral maritime susceptible d'être mise en culture ou en valeur.

ART. 12. — Exercice de leurs droits politiques garantis aux marins par un mode de votation spécial.

ART. 13. — Interdiction légale du départ pour la pêche d'Islande avant le 1er avril de chaque année. Modification par voie de convention internationale de l'itinéraire suivi sur le banc de Terre-Neuve par les paquebots faisant le service entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique.

ART. 14. — Reprise par la nation des bateaux de pêche non montés par leurs propriétaires, et mise de ces bateaux nationaux à la disposition des pêcheurs associés, moyennant un tant pour cent prélevé sur leur pêche pour l'entretien et le renouvellement du matériel.

ART. 15. — Suppression des facteurs, commissionnaires et autres intermédiaires, remplacés pour l'achat et la vente du poisson par les communes intéressées (communes de production et communes de consommation).

ART. 16. — Institution d'un comité spécial de pêche.

ART. 17. — Suppression des vordiges et des madragues.

L'union socialiste :

Partisan de la plus large union socialiste possible, là où l'unité socialiste n'est pas encore accomplie, le Parti ouvrier français ne considérera comme socialistes pouvant bénéficier de la discipline socialiste au second tour que les candidats qui, avec le groupe socialiste de la Chambre, poursuivent l'abolition du régime capitaliste lui-même, au moyen de la conquête du pouvoir politique par le prolétariat, de la substitution de la propriété sociale à la propriété capitaliste et de l'entente internationale des travailleurs.

La formule d'union socialiste est excellente, mais pourquoi le Congrès de Lille a-t-il, contrairement à l'esprit d'union socialiste, décidé la formation d'une « fédération des conseillers municipaux socialistes appartenant au parti ouvrier français » ? — Il eût été plus logique d'engager tous les élus communaux du parti d'adhérer à la fédération nationale des conseillers municipaux socialistes, qui a déjà fait ses preuves et tenu trois grands congrès, et en prépare un quatrième à Commentry.

Toutes les raisons données en vue d'une fédération des conseillers municipaux socialistes du parti ouvrier sont meilleures les unes que les autres, mais elles militent avec autrement de force en faveur d'une

fédération nationale ayant déjà plusieurs années d'existence et englobant les élus communaux de toutes les fractions socialistes.

Quoi qu'il en soit, la *fédération des conseillers municipaux socialistes du Parti ouvrier français* a déjà décidé :

1. Concentrer immédiatement ses efforts sur les deux articles suivants du programme de Lyon :

a) Introduction dans le cahier des charges pour les travaux de la ville de clauses réduisant à huit heures la journée de travail, garantissant un minimum de salaire déterminé par le conseil d'accord avec les corporations et interdisant le marchandage aboli par un décret-loi de 1848. — Organisation d'un service d'inspection chargé de veiller à l'exécution de ces clauses.

b) Organisation d'un service gratuit de médecine et d'un service de pharmacie à prix de revient. (Articles 2 et 8 du programme de Lyon).

2. Poursuivre l'abrogation de l'article de loi qui, en instituant la gratuité des fonctions municipales, ne tend à rien moins qu'à exclure de l'administration de nos communes la classe la plus nombreuses et la plus pauvre, celle qui n'a que son travail pour vivre.

3. Réaliser ou réclamer, dans toutes les communes où elle est représentée, la création de consultations judiciaires gratuites déjà fonctionnant à Roubaix, Cette, Montluçon, etc.

4. Revendiquer pour les municipalités la liberté des taxes par lesquelles devront être remplacés les octrois sur les boissons hygiéniques et les denrées alimentaires.

Le Conseil national. — Le Congrès réélit par acclamation le conseil national sortant, composé des citoyens Carnaud, Chauvin, Jules Guesde, députés; Paul Lafargue, ancien député; Ferroul, maire de Narbonne; Roussel, maire d'Ivry-sur-Seine; S. Dereure, ancien membre de la Commune; Prévost, Maussa, Alexandre Zévaès, Fortin, et de la citoyenne Aline Valette.

Il décide d'ajouter trois membres nouveaux au conseil national, les citoyens Jourde, député de la Gironde; Sauvanet, député de l'Allier, et Gabriel Farjat.

*
* *

Le parti ouvrier socialiste révolutionnaire. — Voici l'ordre du jour de son quatorzième congrès, qui se tiendra à Paris du 20 au 27 septembre :

ORDRE DU JOUR COMMUN AUX GROUPES ET SYNDICATS INVITÉS

Grève générale (but, résultats, moyens pratiques);

Suppression des armées permanentes ;

Établissement de budgets communaux pour le fonctionnement d'un service public de pain gratuit;

Étude de l'organisation sociale au lendemain de la Révolution, en tenant compte que des événements fortuits peuvent accélérer un mouvement socialiste révolutionnaire ;

Attitude des socialistes en présence de la coopération de consommation ;

Étude des moyens pour rendre applicable, dans la société actuelle, l'article 9 du programme du parti, sur l'instruction intégrale et professionnelle de tous les enfants, mis pour leur entretien à la charge de la société, représentée par la Commune et par l'État.

ORDRE DU JOUR (PARTICULIER AUX GROUPEMENTS ADHÉRENTS, A TRAITER EN SÉANCES PRIVÉES)

Rapport du secrétariat;

Tactique électorale;

Propagande générale (conférences, brochures, journal quotidien);

Action syndicale et politique : élus, rôle des Fédérations régionales et départementales, rapports entre elles et avec le secrétariat;

Revision des programmes municipal et législatif. (En cas d'affirmative en faveur de la revision, les groupes déposeront leurs modifications écrites; le secrétariat en fera un rapport général, qu'il présentera au congrès national suivant.)

Recherche d'un terrain d'entente entre les partis socialistes pour l'établissement d'un programme unique.

Pour demandes de renseignement, écrire au citoyen J.-B. Lavaud, 3, rue Civiale, Paris.

BELGIQUE

Les dernières élections partielles. — Au point de vue socialiste, le résultat du premier tour a démontré qu'en deux ans, pour la moitié du pays seulement, le parti ouvrier a conquis à son programme plus de cent mille voix. Nous avons continué la lutte à Philippeville, à Nivelles et à Bruxelles, au deuxième tour, en faisant appel aux libéraux, afin de réduire l'énorme majorité cléricale de la Chambre et de mettre le gouvernement dans l'impuissance de nuire.

En votant pour les candidats socialistes, les libéraux eussent fait œuvre de pacification sociale.

Ils ont préféré faire œuvre de révolutionnaires. Partout, même à Nivelles, où le succès socialiste paraissait certain, ils ont fait échouer les candidats de l'opposition. En deux ans, c'est la seconde fois qu'à Bruxelles ils assurent la réélection de la triste députation cléricale. Dimanche, ils ont consommé la ruine de leur propre parti. Il reste encore des libéraux, mais de ceux-là, les uns, les conservateurs, seront de plus en plus absorbés par le parti clérical; les autres, les démocrates, iront au socialisme.

Ainsi la situation deviendra plus nette. Les éléments conservateurs se grouperont en parti à mesure que grandira le parti ouvrier.

Et par cette lutte des classes qu'on s'efforce vainement de nier, le parti clérical a reçu de nouveaux contingents de conservateurs libéraux. Ils y sont, qu'ils y restent.

Quant aux autres, quant aux libéraux-démocrates, nous leur disons : « Venez, rentrez dans les rangs de cette vaillante armée des travailleurs socialistes. Vous y retrouverez le courage, la foi et l'idéal que le libéralisme ne saurait plus vous donner ! »

ANGLETERRE

La Municipalisation des services publics à Glasgow. — D'après le *Parti ouvrier :*

« La municipalité de Glasgow, depuis l'expiration du contrat passé avec la Compagnie, en 1891, exploite elle-même directement les lignes des tramways. Le nombre des travailleurs qu'elle emploie est de 1,730, la durée du service est plus courte, et les salaires sont plus élevés qu'auparavant, lorsque le service se trouvait entre les mains de la Compagnie concessionnaire. En même temps, on a complété le réseau des tramways, dont les voitures sont éclairées à la lumière électrique ; le tarif des courses a été sensiblement diminué, et l'exploitation des tramways a été une excellente affaire, même au point de vue financier.

« L'éclairage de la ville est aussi un service qui a été municipalisé il y a trente ans environ, en 1869. Le prix du gaz était auparavant de 4 fr. 85 par 1,000 pieds cubes, tandis qu'aujourd'hui il ne dépasse pas 2 fr. 12. Les usines à gaz ont donné en 1893 un bénéfice net de 750,000 francs, malgré que le prix du gaz y soit comparativement à meilleur marché que dans presque toutes les autres villes de l'Angleterre ; l'éclairage des rues, d'ailleurs, est peut-être supérieur à celui de toutes les autres villes du Royaume-Uni, exception faite de Liverpool.

« Les résultats satisfaisants que l'éclairage au gaz a donnés à la ville a amené la municipalité à se charger aussi de l'éclairage électrique. C'est en mars 1892 que les usines à électricité, appartenant à la ville, ont commencé à fonctionner. La première année a été close en perte, dont le montant a été de 45,000 francs environ, ce qui s'explique par le peu d'étendue des lignes électriques, mais à mesure que l'éclairage électrique s'est développé, les pertes ont peu à peu diminué, et l'année 1894 a donné un excédent de plus de 50,000 francs sur les dépenses imposées par ce service.

« Les halles et marchés sont administrés depuis longtemps par la ville, qui n'a rien épargné pour mettre ce service si important à la hauteur des réclamations modernes.

« La ville possède aussi et exploite le principal aqueduc qui amène de l'eau de source d'une distance considérable. Malgré les dépenses que sa construction a entraînées, le prix de l'eau potable est à meilleur marché qu'auparavant, lorsqu'une Compagnie était chargée

de ce service, sans compter qu'il n'y a aucune limitation pour l'usage de l'eau de source. La municipalisation de la conduite de l'eau rapporte à la ville plus d'un million par an.

« Quant aux maisons municipales, destinées surtout à fournir des logements satisfaisants à la classe ouvrière, la ville de Glasgow a précédé toutes les autres. Aujourd'hui, Glasgow en possède 7 qui peuvent abriter 2,000 individus. Pour bâtir ces maisons, la ville a dépensé jusqu'ici deux millions et demi, mais les loyers couvrent largement les intérêts du capital et les frais d'entretien.

« Des sommes bien plus considérables ont été dépensées par la ville pour l'assainissement des quartiers où sévissait le typhus et autres maladies endémiques. Quinze millions de francs environ ont été employés pour démolir des maisons misérables, des taudis, et y bâtir la place des maisons nouvelles, salubres et confortables.

« La plupart de ces maisons sont louées à des ouvriers, les loyers oscillent entre 150 et 650 francs par an.

« Les logements ont été ainsi sensiblement améliorés; auparavant, plus de 25 % de la population de Glasgow habitaient des logements n'ayant qu'une pièce; aujourd'hui, la proportion est tombée à 18 %.

« Tout récemment, la municipalité a inauguré, d'une manière solennelle, l'ouverture des nouveaux logements de famille, destinés aux veufs et veuves ayant des enfants.

« Le loyer d'une chambre à coucher bien ventilée, meublée et spacieuse, ne coûte que 5 shellings (6 fr. 25) par semaine; chaque chambre est éclairée à la lumière électrique et peut être réchauffée par un courant d'air chaud.

« En payant en outre 2 fr. 25 par semaine, ou 4 francs, ou 5 francs, on peut faire garder un, deux ou trois enfants, auxquels on donne en même temps à déjeuner, diner et souper.

« Pour les enfants en bas âge on y trouve une crèche, une pièce à coucher pendant le jour et des cours pour y jouer.

« Ces nouveaux logements de famille ont été bâtis par la municipalité, pour les mettre à la disposition des parents veufs, ayant charge d'enfants, car les logements ordinaires pour les ouvriers ne permettaient pas la garde et la surveillance des enfants.

« Par suite de l'amélioration dans les conditions des logements, la mortalité est sensiblement diminuée; pendant la période 1871-1880, les décès, sur une population moyenne de 494,574 habitants était de 14,303 par an, tandis que dans la période 1881-1890, sur une population moyenne de 537,000 habitants, les décès ont été seulement de 13,132 par an.

« Nous jugeons utile de rappeler que toutes ces réformes ont été

l'œuvre d'une municipalité bourgeoise éclairée et prévoyante, et qu'elles n'ont rien coûté aux contribuables : les charges communales n'ayant été augmentées que dans une proportion insignifiante depuis vingt ans. C'est même à ce régime d'administration si intelligente et si hardie, que l'on doit si les faubourgs de Glasgow se sont réunis à la ville de Glasgow, en renonçant à leur autonomie. Glasgow compte aujourd'hui presque 700,000 habitants et, après Londres, c'est le centre le plus important de l'industrie et du commerce du Royaume-Uni.

« Ce qui vient de se passer à Glasgow et qui s'est produit aussi dans une mesure plus restreinte dans d'autres villes de l'Angleterre, montre combien l'évolution économique est favorable au mouvement socialiste, car la classe bourgeoise, qui en serait surtout menacée, se voit obligée, consciente ou inconsciente, à préparer les conditions de la nouvelle organisation sociale.

« Ces réformes sont le résultat de l'expérience et amenées par l'évolution sociale, que la bourgeoisie paraît vouloir favoriser dans son intérêt, au lieu de l'entraver, comme il arrive bien souvent en France. »

ITALIE

Le Congrès socialiste de Florence. — De notre collaborateur *Eudemone :*

Vous souvenez-vous du titre mélancolique du dernier chapitre de la *Vie de Bohème,* d'Henry Mürger? « La Jeunesse n'a qu'un temps », et cela est vrai pour les hommes autant que pour les partis.

On se rappelle l'enthousiasme extraordinaire du Congrès de Reggio au 1er septembre 1893. Dix mille paysans, avec leurs femmes et leurs enfants, apportant des fleurs, allaient à la rencontre des congressistes, et sur le front de ces humbles gens rayonnaient avec le doux soleil septembral l'espérance et la foi.

Cet épanouissement rappelait à la mémoire et sur les lèvres le cri mystique du peuple de Jérusalem qui, à l'honneur de Jésus, chantait le verset des psaumes : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. »

Le fils de l'homme, celui qui portait la bonne nouvelle aux malheureux, c'était Camillo Prampolini. Ce fut alors le vrai printemps du socialisme italien ; on vit tout germer, tout éclore; la sève s'épanouir en rameaux et s'élancer joyeusement au dehors.

Le passage de la jeunesse à la virilité eut lieu sous le gouvernement de terreur de ce diminutif de Tibère : Francesco Crispi.

L'orage de persécution qui s'ensuivit donna du nerf et de la force au parti. « Il y a toujours quelque avantage à porter le joug au temps de sa jeunesse, » a écrit un savant.

Au quatrième congrès des socialistes italiens, qui eut lieu à Florence les

11, 12 et 13 juillet, on put constater que désormais le parti avait sa physionomie à lui; les points cardinaux de la doctrine n'ont plus été mis en discussion.

Au congrès de Reggio, quelques-uns pouvaient encore envisager l'anarchie comme une fraction du socialisme; quelques autres se livraient à des rêves enchanteurs, confiants dans le triomphe prochain de leur idéal. Tout cela a passé, le principe évolutif et la nécessité de la conquête du pouvoir ont pénétré dans la conscience de la majorité ; il y a de quoi se réjouir.

Le calme n'a pas toujours été parfait dans la réunion de Florence ; de temps en temps, des hommes parurent bien petits qui cependant représentaient des idées bien grandes; mais il ne faut pas oublier que dans la ville passionnée du Dante le mois de juillet est bien chaud, et il ne faut pas aller chercher le calme philosophique de Spinoza dans un théâtre où cinq cents représentants pouvaient à peine trouver place, à une température de 38 degrés. *Non flere, non indignari, sed intelligere :* voilà une règle excellente; hélas! l'indignation quelquefois a éclaté, des personnes ont été mises en jeu!... Faiblesses humaines, qu'on ne peut pas toujours éviter, mais qui ne tirent pas à conséquence.

Résumons en quelques mots, et avec quelques commentaires, les délibérations et les ordres du jour qu'on a votés.

I. — *Organisation et traits caractéristiques du parti.*

Attendu que le principe de l'adhésion individuelle est la preuve de la conscience de classe nécessaire, soit à la bonne propagande socialiste, soit à la conquête du pouvoir ;

Que cette conscience, pour devenir une force effective, a besoin de l'organisation solidaire des socialistes unis en groupes électoraux par communes, arrondissements et collèges, quelle que soit la forme de leur organisation actuelle;

Qu'à l'exception des organisations économiques, toute autre organisation n'ayant pas une circonscription électorale (comme les Sociétés économiques ou politiques, les cercles d'étudiants, etc.), ne correspondrait pas aux principes de notre parti en même temps qu'elle n'offrirait pas à notre organisation une base sûre, réelle et mobilisable; que l'expérience a démontré la bonté de la forme d'organisation fixée au congrès de Parme ;

Le Congrès a émis le vœu suivant :

« Que les socialistes italiens, en écartant toute autre forme d'association, doivent organiser partout où ils demeurent nos forces politiques électorales conscientes pour les éduquer à la vie de solidarité du Parti et pour développer dans la masse des travailleurs, moyennant une propagande active, la conscience du droit électoral, comme une arme pour leur organisation. »

Cet ordre du jour, donnant au parti une empreinte tout à fait politique, nous semble trop rigide et restrictif.

Chez nous les électeurs prolétaires, surtout dans le midi de l'Italie, sont bien rares.

La nécessité de la conquête du pouvoir pour l'émancipation du prolétariat n'est pas discutable; mais, en attendant, il vaudrait mieux enrégimenter

toutes les forces prolétaires, et non seulement les électives, pour les faire marcher compactes et unies vers l'idéal nouveau.

II. — La propagande parmi les travailleurs et au parlement.

a) Le Congrès des socialistes italiens est d'avis que les députés du part doivent, autant que possible, se faire remplacer par d'autres associés au parti dans la propagande entre travailleurs; les mêmes députés devant préférablement déployer leur activité à la Chambre où ils représentent un parti politique, qui se sert de l'action parlementaire comme d'une arme de propagande, de combat et de défense.

b) Le Congrès délibère que la propagande doit être organisée sur la base des régions et que le bureau exécutif central doit accorder aux caisses des différentes régions l'aide financière pour développer la propagande.

III. — *L'œuvre des socialistes au parlement.*

Le Congrès, — tout en souhaitant que le jour vienne où le parti, puissant en nombre et, par conséquent, en argent, puisse fournir aux députés socialistes un honoraire qui, les délivrant des soucis matériels de la vie, leur permettra de consacrer chaque instant à la manifestation de nos principes à la Chambre et à la multiplication et à l'organisation de nos forces dans le pays, — applaudit à l'œuvre du groupe parlementaire et approuve le rapport de son secrétaire.

IV. — *Premier concours pécuniaire pour venir en aide à l'œuvre du groupe socialiste parlementaire.*

Le Congrès engage la Direction centrale du parti à mettre à la disposition du groupe socialiste parlementaire la somme de 350 francs par mois pour aider, du moins en partie, aux dépenses que les députés du parti doivent supporter en exerçant leur mandat.

V. — *L'œuvre du parti socialiste dans les campagnes.*

Le Congrès, pensant que l'activité du parti socialiste doit se tourner de préférence du côté de la campagne, approuve en général les principes énoncés dans le rapport de la commission agraire.

Est d'avis :

De communiquer ce même rapport aux différents groupes les chargeant de s'y conformer dans leur travail d'organisation de propagande, et de développement du programme agraire minimum ;

D'engager les membres du parti à favoriser la création de ligues de résistance entre les métayers, dans le but d'obtenir l'amélioration des conditions des métayers.

De fixer comme le but d'une agitation immédiate le droit du métayer sur le produit de la ferme pour s'assurer le minimum nécessaire de l'existence, en opposant les forces des travailleurs aux exigences et à la violation du contrat de métairie de la part des propriétaires ;

D'engager les membres du parti à s'occuper de la création de sociétés

coopératives de consommation dont les bénéfices doivent être employés au profit du parti.

VI. — *Programme minimum politique et administratif.*

Le Congrès n'a pas cru devoir mettre en discussion ce thème excessivement important, et l'a renvoyé au Congrès de l'année prochaine.

On a justement remarqué que ce renvoi est en contradiction avec la dernière partie de l'ordre du jour sur les élections politiques où il est dit que le parti socialiste, en cas de ballottage, pourra appuyer les candidats des partis organisés, qui acceptent le programme minimum.

VII. — *Tactique électorale.*

Aux élections politiques et administratives, les socialistes se présenteront comme un parti séparé avec des candidatures à lui, dans tous les collèges et toutes les communes où la chose est possible, sans prendre part au travail électoral d'aucune fraction du parti bourgeois. Cependant, en cas de ballottage, les groupes des différentes localités ou régions pourront délibérer de voter pour le candidat qui déclarera accepter ou défendre le programme minimum du Parti socialiste, pourvu qu'il appartienne à un parti politiquement organisé.

Ce fut, comme nous l'avions prévu, la question la plus mouvementée du Congrès : quatre ordres du jour; six votations, dont trois nominales et une par division; beaucoup de fracas... méridional; pas mal d'apostrophes; le tintement ininterrompu de la sonnette qu'accompagnaient les retentissants rappels d'Andréa Costa, qui dut déployer toute son énergie de lutteur de la Romagne. L'intransigeance absolue, la tactique claustrale furent battues. Il n'y a qu'à se féliciter de cela; nos prévisions pessimistes ont été déçues ; mais pas complètement. — *In cauda venenum.* On pourrait affirmer que l'amendement qui veut que les socialistes aident seulement les partis politiquement organisés tue toute alliance.

Il n'y a que deux partis qui peuvent être politiquement organisés : le clérical et le socialiste; — les cléricaux jusqu'à présent ne vont pas au parlement.

Mais l'élection du candidat radical à Rome (26 juillet) démontre que les formules sont brisées par la pratique.

VIII. — *Contre le duel.*

Le Congrès est d'avis qu'aucun des membres du parti ne doit accepter de se battre en duel pour résoudre une question avec qui que ce soit ;

Qu'on doit faire une propagande active dans les pays où cela est nécessaire pour détruire les préjugés des masses qui croient au déshonneur de celui qui refuse de se battre ou de porter un défi en cas d'offense;

Qu'aucun socialiste ne doit être témoin dans un duel.

IX. — *Sur la conduite de de Felice.*

Après le discours de de Felice, qui s'est soumis entièrement au Congrès, on passe à l'ordre du jour.

X. — *Congrès international.*

On décide de faire représenter l'Italie au Congrès international de Londres.

XI. — *Journal quotidien du Parti.*

On renvoie la discussion au Conseil national.

XII. — *Organe du Parti.*

On confirme le journal *La Lotta di Classe.*

XIII. — *Bureau exécutif central.*

Le siège du bureau exécutif est fixé à Milan; le bureau actuel est confirmé en nommant M. Garzia Cassola en remplacement de M. Valsecchi, démissionnaire.

XIV. — *Lieu et date du prochain Congrès.*

On approuve l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil national est chargé de choisir le siège du Congrès national de 1897 et d'en fixer la date ».

Dans son court discours de clôture, le député Ferri a remarqué justement que les travaux du Congrès ont été féconds, d'une vivacité italienne, mais, au point de vue du socialisme, sérieux et graves.

Maisons ouvrières communales. — Le conseil communal de Venise a contracté un emprunt de 500,000 francs à la caisse d'épargne de Florence et a décidé de consacrer cet argent à la construction de maisons à mettre à la disposition de la classe ouvrière. Le produit de la location de ces maisons servira à donner plus d'extension à ces constructions communales.

Adrien Veber.

REVUE DES LIVRES

Mythes, cultes et religion, par A. Lang, traduit par Léon Marillier. — Paris, Alcan, 1896.

La science mythologique a balbutié ses premières théories dans l'antiquité. Quand les hommes se furent rendu compte de la psychologie barbare, absurde et monstrueuse de leurs divinités, ils voulurent harmoniser ces conceptions avec leurs conceptions à eux, plus logiques, plus philosophiques, plus spirituelles, et satisfaire ainsi, en premier lieu, un profond besoin moral. On chercha à interpréter les mythes par l'étymologie, l'allégorie physique, la divinisation des héros ; mais ces explications pas plus que les explications politiques et symboliques n'ont de science suffisante ou de méthode rigoureuse.

Tous ces systèmes d'interprétation furent repris par les modernes, élargis, approfondis, enrichis de vues nouvelles et d'érudition, appliqués avec plus de sûreté et d'impartialité. La dernière école en faveur, celle de Max Muller, Kuhen et Bréal, venue après l'épanouissement admirable de la philologie, a eu pour but de rendre scientifiques les anciennes interprétations étymologiques.

M. A. Lang nous propose une méthode nouvelle — ou tout au moins il la défend — dans un gros volume qui a paru en anglais en 1887, et qui est un essai d'étude historique et comparative des *principaux mythes* antiques et contemporains. C'est l'application de la méthode anthropologique ou ethnologique pratiquée déjà avec plus ou moins de netteté par Eusèbe, Fontenelle, de Brosses et Mannhardt. Elle a pour objet de trouver un état mental, dans l'évolution de l'humanité, où les absurdités, les monstruosités, les prodiges de certains mythes « soient partie intégrante des croyances actuelles ; » elle s'attache à démontrer que les éléments irrationnels de ces mythes sont une survivance de l'état sauvage.

Si elle n'explique pas pourquoi les hommes. à telle phase obscure de leur développement, se font des dieux et du monde de telles conceptions, cette méthode a l'avantage de rendre compte de l'uniformité des mythes dans les races les plus diverses, et de rattacher leur évolution à l'évolution générale de l'humanité.

M. Lang n'a donc pas étudié *pour elles-mêmes les croyances des sauvages*, mais pour les similitudes qu'elles présentent avec plusieurs mythes grecs ou germains. Il a établi nettement une concordance frappante entre les éléments

essentiels des religions primitives, montré, par exemple, l'universalité et les analogies des mythes du déluge, de l'origine de la mort, de l'enlèvement du feu, et il nous fait entrevoir la possibilité de ramener la diversité des légendes divines à quelques croyances élémentaires.

Son enquête embrasse la presque totalité de l'histoire des peuples aryens et la presque universalité des peuples non civilisés actuels; elle a mis à contribution les dernières découvertes de la sociologie ethnologique et les plus sérieuses relations des voyageurs.

On trouvera peut-être que M. Lang n'a pas donné aux lois de la genèse, du développement des mythes et du rituel toute l'importance qui leur était due, et qu'il a trop sacrifié à la critique et à la polémique. Adversaire convaincu de la théorie linguistique, il ne manque pas une occasion d'en montrer les insuffisances et les faiblesses, d'en saper les fragiles fondements.

On regrettera peut-être aussi qu'il n'ait pas tiré de ses investigations toutes les conséquences philosophiques qu'il aurait pu en tirer. Telle qu'elle est, son œuvre n'en est pas moins remarquable par la profonde érudition, l'abondance des preuves appuyant sa thèse principale et la clarté qu'elle projette dans le chaos confus des mythes et des religions primitives. Une vérité profonde s'en dégage : c'est que les conceptions embryonnaires des races les plus diverses sont toutes pareilles, que l'âme humaine s'est posé toujours et partout les mêmes questions au début de son histoire, et qu'elle leur a donné dans des mythologies analogues les mêmes réponses. Elle montre encore que la confusion où se mêlent les hommes et les dieux, les animaux et les plantes, les astres et les mers, est à l'origine de toutes les croyances religieuses.

Le livre est précédé d'une magistrale introduction de M. Marillier, dans laquelle le savant professeur de l'École pratique des Hautes-Études esquisse le rôle des mythologies, la raison de leur genèse et leur transformation en symboles à l'aide desquels nous nous traduisons à nous-mêmes nos émotions religieuses. Elles ne nous servent plus à résoudre des problèmes auxquels la science répond aujourd'hui, mais elles nous font goûter dans ses formes multiples et si riches le sentiment profond de la communion avec le divin, dégagé des affirmations dogmatiques et des préceptes moraux qui l'obscurcissent.

« La religion qui a commencé par être purement mythologique se doit achever en une mythologie après avoir traversé une longue phase éthique. Cela semble accorder une survivance peut-être indéfinie aux vieux symboles mythologiques ».

*
* *

Le Contrat humanitaire, par Stanislas Fierfort. — Paris, Giard et Brière, 1896.

L'auteur — comme il le dit lui-même dans sa préface — a tout simplement l'intention d'étudier la question sociale « dans ses causes et dans toutes ses formes », et d'en proposer une solution complète et nouvelle. M. Fierfort a une étonnante faculté de simplification ; en quelques pages il démontre l'inefficacité de l'internationalisme, la nécessité absolue de l'existence du

capital, l'incompatibilité du darwinisme avec la croyance au bonheur progressif de l'humanité, et l'insuffisance actuelle des institutions de secours. Il pense que par une organisation meilleure de la société on pourrait arriver à soulager la presque totalité des misères humaines en général et celles des vieillards en particulier ; il prétend la solution de la question sociale possible « au moyen d'un projet unique, compréhensible et acceptable à tous », une *mutualité fraternelle* qui, si elle était profondément et largement établie, transformerait dans l'espace de douze ans seulement les conditions d'existence de la majeure partie des Français.

M. Fierfort nous donne un plan d'organisation de cette désirable *association mutuelle et fraternelle de France*. Elle serait formée sous les auspices et avec la protection de l'État qui lui fournirait l'immeuble où siégerait son conseil, et lui abandonnerait les fonds de ses caisses de secours. Le conseil serait composé de trente et un membres choisis dans toutes les branches d'activité sociale, nommés à vie par l'État. Les enfants naturels nés d'une mère française ainsi que les orphelins sans ressources seraient reconnus pupilles de l'association, qui instituerait des maisons spéciales pour les incurables et les infirmes et de toute façon viendrait en aide à la misère.

L'auteur pense que le budget annuel de l'association serait à peu près de *4 milliards !!* somme qui pourrait être obtenue par des cotisations, des impôts nouveaux et la quote-part de l'État.

Malgré l'effroi qu'il peut inspirer à première vue, le projet de M. Fierfort, consciencieusement établi, mérite l'attention et témoigne d'un profond sentiment de solidarité et de pitié humaine.

R. F.

*
* *

Philosophie du déterminisme. *Réflexions sociales*, par Jacques Sautarel. — 1 volume, chez Stock. Paris, 1896.

Je voudrais pouvoir dire beaucoup de bien de ce livre où sont exprimées des idées que j'aime ; mais ses défauts en diminuent tellement l'utilité, que je ne le pourrais qu'avec peine. M. Sautarel ne convaincra, me semble-t-il, aucun de ses adversaires et il n'enthousiasmera guère ceux qui pensent comme lui. Ce qui fait pour lui la valeur du déterminisme, ce sont, cela est manifeste, les conséquences sociales de cette philosophie. Cette tendance utilitaire, si l'on peut employer ici ce mot, est légitime. Effectivement, une théorie de l'univers doit surtout nous intéresser, si elle peut hâter l'avènement du bonheur. Mais justement, puisque seuls la liberté et le bonheur importent, il est superflu de dire dans un livre de propagande, et sous prétexte de *réflexions sociales,* que la photosphère du soleil représente un volume de 1,374,500,000,000,000,000 kilomètres cubes. Le livre de M. Sautarel contient beaucoup trop de *science*.

Devant le lecteur, la physique, l'astronomie, la chimie, la physiologie et un tas d'autres choses passent et repassent avec une rapidité vertigineuse. En arrivant à la fin de certains chapitres on est comme fatigué d'universel.

Or, M. Sautarel ne me répondra pas qu'il est bien libre, si cela lui plaît, de faire un livre de physique ou de physio-pathologie, car son livre est tout

autre chose. Il contient d'ailleurs un certain nombre de demi-pages qui sont très belles ; et, en somme, ce que je reproche à son auteur, c'est de ne l'avoir pas fait, d'un bout à l'autre, très beau.

*
* *

Spiritualisme et matérialisme, par le docteur F. Isnard. — Chez Reinwald et Cie. Paris, 1879, 1 volume.

Ce livre fut écrit par un honnête homme très convaincu. A l'époque où il parut, — c'était un peu après le centenaire Voltaire-Rousseau, — on s'animait vite dans les discussions roulant sur l'origine de la vie, l'idée de Dieu, les causes finales, la vie future, l'éternité de la matière, etc. M. Isnard fut un des tenants du matérialisme et il semble bien que dans son livre il a à peu près raison sur tous les points. Mais il est tellement convaincu qu'il a une façon de vaincre que je trouve un peu trop rapide. Moi, lecteur, qui luttais à ses côtés et qui me laissais entraîner par lui, je suis encore tout essoufflé.

Je n'avais pas le temps de voir si ceux que nous culbutions étaient vraiment blessés à mort.

Et puis s'il est vrai qu'aujourd'hui encore les questions que notre auteur aborde dans son livre, et qu'il tranche avec une belle assurance, offrent, comme alors, un très grand intérêt, il est vrai aussi qu'on les formule maintenant en termes un peu différents. Est-ce la faute à M. Isnard ? Certes non. Son livre est très bien écrit et, surtout, admirablement clair. Mais le fait est qu'il témoigne, par-ci, par-là, de préoccupations qui ne sont plus tout à fait les nôtres.

H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Du mois de Juillet

(Publications françaises sur les questions politiques, économiques et sociales.)

Livres

1. SOCIOLOGIE (Doctrines et Méthodes) ET PHILOSOPHIE (1)

Castelin (le P. A.) : *Le Socialisme et le Droit de propriété.* — Bruxelles, Gœmare, in-8, 584 p., 5 fr.

Kowalewski : *Coup d'œil sur l'évolution du régime économique.* Gr. in-8. — Giard et Brière.

A. Hannequin, professeur à la Fac. de Lyon : *Essai critique sur l'hypothèse des atomes dans la science contemporaine.* In-8, 419 p. — Paris, Masson.

E. Lévy : *Sur l'idée de la transmission des droits, à propos de la preuve de la propriété immobilière.* In-8, 4 fr. — Pedone.

Toennies (F.) : *L'Évolution soc. en Allemagne.* — Giard, in-8.

Worms (R.) : *La Science et l'Art en écon. polit.* In-8, 2 fr. — Giard et Brière.

2. PRINCIPES ET IDÉES GÉNÉRALES

P. Allard : *De la condition et des droits des enfants naturels.* Etude de la loi du 27 juin 1895. — Fontemoing, 200 p., 4 fr.

Boucard et Jèze : *Eléments de la science des finances et de la législation financière.* In-8, 8 fr. — Giard et Brière.

Mgr Bougaud, évêque de Laval : *Le Christianisme et les temps présents.* 7 fr., 671 p. — Poussielgue.

Boutaud : *Des clauses de non responsabilité et de l'assurance de la responsabilité des fautes.* In-8, 10 fr. — Rousseau.

Couturier : *Des sections de commune, leur personnalité juridique.* Gr. in-8, 5 fr. — Larose.

De Chambrun (A. et P.) : *Le Pouvoir exécutif aux Etats-Unis.* 10 fr., in-8. — Fontemoing.

Genart (Ch.) : *Les Syndicats industriels.* — Gand, Engelcke, in-8, 232 p. 3 fr. 50.

Grimal : *Notions populaires d'écon. polit.* In-8, 1 fr. — Giard et Brière.

Le Fur : *Etat fédéral et confédération d'Etats.* In-8, 15 fr. — Marchal et Billard.

Léon Hennebicq : *Leçon d'ouverture aux cours de droit naturel et de philosophie du droit.* — Bruxelles, veuve Ferdinand Larcier, éditeur.

P. Magnin : *Etude sur la publicité des transmissions de droits immobiliers et les livres fonciers.* In-8, 8 fr. — Rousseau.

Parigot (L.) : *De la condition des enfants naturels en France et dans les principaux pays étrangers.* In-8, 270 p. — Larose.

(1) Nous croyons devoir signaler ici un ouvrage allemand très important : R. Stammler : *Wirthschaft und Rechtnach der materialitischen Geschichtsauffassüng.* (Veit et Cie, in-8° Leipzig.) L'auteur montre la partie de vérité de la philosophie de l'histoire du marxisme, mais il la fortifie par une contre-partie de philosophie du droit. C'est toute une philosophie sociale du plus haut intérêt.

3. QUESTIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

A. Documents

Annuaire des syndicats professionnels, industr., commerc. et agricoles. In-8, 5 fr. Berger-Levrault.

Annales de la Chambre (doc. parl.), t. XLVIII, 22 oct. au 28 déc. 1895, in-4, 495 p., *J. offic.*

Annales de la Chambre (six législ.), janvier-avril 1896, in-4, 497 p. *Journ. offic.*).

Annales du Sénat, t. XLIV, oct.-déc. 1895, in-4, 512 p.

Rapport au congrès national d'assist. publ. de Lyon (1894). (Assistance, traitement, éducation des enfants, par le docteur Bourneville. In-8, II-252 p. — Alcan.

Huitième congrès de l'union coopérative des Soc. franç. de consommation (Rapports et projets de loi présentés par le comité central), 143 p., in-4. — Mangeot.

Congrès provincial de la Soc. bibliogr. et des publications popul. (Organisat. cathol. puissante). — Montpellier, 1895, in-8, 853 p.

Recueil des travaux du comité consultatif d'hygiène publ. et des actes officiels de l'administration sanitaire (Tables répert. des tomes I à XX, 1872-90, 172 p. in-8. — Impr. adm., Melun.

Tableaux généraux du commerce de la France avec les colonies et les puissances étrangères en 1895. Gr. in-4, 820 p. — Impr. nat.

Enquête sur le patronage et les sociétés de patronage en France (Préf. d'A. Rivière). In-8, 148 p. — Marchal et Billard.

B. Ouvrages originaux

E. Barthélemy : *De la résiliation du louage de service*. In-8, 3 fr. 50. — Pedone.

J. Dumas : *Les Lois ouvrières devant le Parlement anglais*. Gr. in-8, 2 fr. 50. — Larose.

Gabriel (G.). : *Respons. des patrons dans les accidents du travail* (thèse). 287 p., in-8. — Nancy, Crespin.

Dr Maurel : *De la Dépopul. de la France. Etude sur la Natalité* (Dorès). 265 p., 8 fr.

Milhaud (L.) : *De la protection des enfants sans famille*. In-8, 6 fr. — Giard et Brière.

Sarrazin : *Code pratique des prud'hommes*. In-32, 1 fr. 50. — Marchal et Billard.

E. Tarbouriech : *La responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail* (Histoire, jurisprudence, doctrine, bibliographie. Travaux parlementaires. In-8, 10 fr. — Giard et Brière.

Romulus et P. Voïnesco : *De la dissolution des assemblées législatives en France, en Angleterre et en Belgique* (thèse), 172 pages, in-8, 5 francs. — Larose.

Waterlot (G.) : *De la conciliation et de l'arbitrage dans les conflits collectifs entre patrons et ouvriers*. In-8, 8 fr.— Rousseau.

4. HISTOIRE ET ÉVÉNEMENTS CONTEMPORAINS

Chassin (Ch.-L.) : *Les Pacifications de l'Ouest* (1794-1801), gr. in-18. — Plon.

Dufour : *La Constitution d'Athènes et l'œuvre d'Aristote* (la démocratie grecque). In-8, 5 fr. 50. — Hachette.

Dugard : *La Société américaine*. In-8, 3 fr. 50. — Hachette.

Fournol, *Bodin, prédéc. de Montesquieu. Etude sur quelques théories polit. de la « République » et de l' « Esprit des Lois »*. In-8. — Rousseau.

Friedmann (I.) : *Guillaume III et la Révolution par en haut* (l'aff. Kotze). Gr. in-18. — Ollendorff.

Glasson : *Histoire du droit et des institutions de la France*, tome VII. La Féodalité. In-8, 10 fr. — F. Pichon.

Claudio Jannet : *Les grandes époques de l'hist. écon. jusqu'à la fin du seizième siècle*. In-12, 410 p. 3 fr. 50. — Delhomme et Briguet.

A. Réville : Les Paysans au moyen âge (*Rev. int. de soc.*).

Rochefort : *Aventures de ma vie*. 4me vol. in-12. — Dupont.

5. LITTÉRATURE ET ARTS (livres reçus par la Revue)

BUISSON : *Education populaire des adultes en Angleterre.* In-8, 6 fr. — Hachette.

Carnet de morale, rédigé par un groupe d'instituteurs. In-12, 1 fr. 25. — Béthune, Galand.

MARIA DERAISMES : *Œuvres.* In-18 jésus. — Alcan.

BOUVIER, LEHART et Mlle VARENNE, institut. : *Lectures.* Leçons d'économ. domest., d'agricult. et de science phys. et nat. appliquées à l'hygiène. — Libr. class. Nathan.

PROOST : *La Réforme des humanités* (1866-96). In-18, 2 fr. 50. — Soc. belge de librairie.

VILLARD (TH.) : *Prem. not. d'écon. soc.* In-16, 0 fr. 50. — Colin.

Brochures

A. QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

ARGYRIADÈS : *Concentration capitaliste, trusts et accaparements,* gr. in-18, 16 pages, 50 centimes. — Gugné et Boulinier.

AUGAGNEUR : *Rapport sur le rempl. de l'octroi par des taxes directes* (Cons. munic. de Lyon). In-4, 29 p.— Plon.

J. BRIOL : *Génie et démocratie.* (1 fasc. in-8, 22 p. — Bordeaux, Delmas.

BONNARD (E.) : *Projet d'organ. légale et corporat. du travail.* In-4, 12 p. — Paris, impr. Bonnard.

CORNÉLISSEN (CH.) : *Le Communisme anarchiste et le Socialisme révolutionnaire.* (Projet pour une entente en vue d'une action commune).— Broch. de la *Soc. nouvelle,* 53 p. gr. in-18 j.

CORTÈS (Louis) : *L'assistance par le travail et les syndicats ouvriers.* — Marseille, Association des chambres syndicales.

DAVOST, vice-prés. du syndicat des agric. de la Loire-Infér. : *La question du blé.* In-8, 52 p., 50 centimes. — Nantes, Mellinet.

DOMELA-NIEUWENHUIS : *Socialisme libertaire et socialisme autoritaire.* — *Soc. nouv.*

L. KLOTZ : *L'Impôt sur le revenu.* Discours au conseil génér. de la Somme, suivi du rapport de Méline (alors favorable) au conseil général des Vosges. In-18, 83 p. — Amiens, Redonnet.

U. GUÉRIN : *Les ouvriers des Deux-Mondes,* 2e sér., fasc. XXXVIII. Fileur en peigné et régleur de métier de la manufact. du Val-des-Bois (Marne). L'ouvrier dans le syst. des engag. vol. permanents. In-8, 68 p. — Didot.

LOUIS MARTIN : *Le Socialisme.* Br. 16 p., 30 cent. — Veneziani.

ROSTAND : *Les solutions socialistes et le fonctionnarisme.* In-18, 49 p. (*Réf. soc.*). Voir Jaurès, l'*Organ. soc.*, 2e chap.

L. ROUZADE : *La femme et le peuple* (org. soc. de demain). In-8, 43 p. — Chez l'auteur, 5, avenue Paul-Bert, Meudon, 20 cent.

VOLTA : *La Mutualité sociale ou l'Impôt proportionnel sur le revenu global.* In-8, 50 c. — Soc. d'édit. scientif.

B. PROPAGANDE DES PARTIS

DE AMICIS : *Le 1er Mai* (discours à l'assemblée générale des ouvriers le 1er mai 1896). (Broch. ital., 20 cent. — Grido del populo).

BERNARD LAZARE : *Contre l'antisémitisme* (Histoire d'une polémique avec Drumont). In-8, 36 p., 50 cent. Stock, éditeurs.

COMPÈRE-MOREL : *Les Trois-Huit,* réponse à un journaliste de province par un travailleur. — Libr. Hochard, Breteuil, 5 cent.). (Prop. dans les campagnes).

Dr PIOGER : *Les Revendications ouvrières en hygiène.* — Libr. de la *Revue Socialiste* et Giard, 20 cent.

REVUE DES REVUES (Publications françaises)

1. PRINCIPES ET DOCTRINES

G. CAISSIAL et R. MAURIN : La Paix par la Révolution (*Paix par le Droit*), très intéressant.

— Définition de l'Econom. polit. (Discuss. de la Soc. d'Econ. polit.) (*Journal des Econ.*)

DEMOLINS : Géographie sociale de la France (*Science soc.*).

— L'Idéal de demain (Réponse de G. Monod, Novicow, Roffalowich, etc. (Coopération des Idées).

— La France divisée : Nécess. du scrutin de liste et d'une représentat. des minorités. (*Bulletin de l'union pour l'action morale*).

DOMELA NIEUWENHUIS : Un Revirement dans les idées morales (*Société Nouvelle*).

FROMENT : Conditions de l'épargne en France (*Science soc.*).

LORIA (Achille) : Darwinisme soc. (*Rev. int. de soc.*)

Paul MONCEAUX : L'Idée de l'État (d'après Henry Michel). *Revue Bleue*, 18 juillet).

A. MOUTANT : La Propriété collective (*Question sociale*, juin).

Ed. PERRIER : Le Principe de l'évolution et la réponse de Spencer à lord Salisbury (*Rev. int. de sociol.*).

Firmin ROZ : Les affirmations de l'heure présente (*Art et la Vie*).

2° QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

A. Documents

— La Loi belge sur les règlements d'atelier (*Econ. franç.*).

— Le Mouvement écon. et social aux Etats-Unis (*Id.*).

— Le Congrès coopératif de Wolwich. (*Id.*).

— *Bulletin officiel de l'Office du travail* (grèves, syndicats, coopératives en Suisse).

— Rapports de la Fédération des Bourses (1895-96). Travaux du Comité fédéral (au 5e congrès). (*Bulletin officiel de la Bourse du Travail de Nîmes*).

— Les Cahiers professionnels du congrès cathol. de Reims (*Ass. cath.*).

B. Ouvrages originaux

BERGHOFF : Le Socialisme en Suisse (*Rev. d'Econ. polit.*).

BOOTH, AMS et HIGGS : Les Ouvriers anglais (monogr. de famille). (*Réf. soc.*).

— Le Crédit populaire en Italie (*Réf. sociale*).

— La Décentralisation et ses différents aspects (*Réf. sociale*).

DEHOU : Le Rôle de la Richesse dans la vie sociale (*Association catholique*.).

G. DEMOMBYNES : La Réforme judiciaire (*Nouv. Revue*).

D'ESPINCHAL (Comte) : L'Émigration à Turin (*Revue de Paris*, 18 juil.).

— La Femme nouvelle (Mme W. MARTIN, A. BARINE, TVERSKOÏ, J. SINTON (*Revue des Revues*).

GIDE : Un Succès de l'Ecole coopérative : L'Impôt sur la Rente (*Rev. d'Econ. polit.*).

DE LA GRASSERIE : L'Admission des femmes au suffrage politique (*Revue féministe*).

GRONLUND : Une Tournée de mission. social. à travers les Etats-Unis. (*Rev. d'Econ. polit.*).

H. JOLY : Le 3e congrès du patronage à Bordeaux (*Réf. soc.*).

KOWALEWSKI : L'Avènement du régime écon. moderne au sein des campagnes (*Rev int. de soc.*).

KROPOTKINE : L'Industrie au village (*Soc. Nouvelle*).

LAMBERT : Une Loi nouvelle en Roumanie (*Rev. d'Econ. polit.*).

LANGLOIS : L'Ouvrier anglais. (*Correspondant*).

L. MABILLEAU : *La Vie politique en province* (analyse électorale de deux centres, Toulouse et Caen (*Revue de Paris*, 15 juillet).

L. RIVIÈRE : L'Assistance des Vieillards (*Bullet. de la Soc. gén. des prisons*).

Henri SAVATIER : Examen de la critique et des doctrines de l'école socialiste sur le capital. (Etude très sérieuse et intéressante). (*Assoc. cath.*).

DE SEILHAC : Une Enquête sociale sur la grève de Carmaux (*Sc. soc.*).

— Le Congrès soc. int. de Londres (intéressant et assez bien documenté). (*A suivre*). (*Revue Bleue*, 25 juillet).

— Les Sociétés de secours mutuels, leur véritable situation (*Journal des Econom.*).

DE TALLENEY : Le Féminisme belge (*Revue féministe*).

TAMBURINI et DES TILLEULS : Organisation des secours mutuels à domicile à Paris.) (*Réf. soc.*).

VILLEY : Exagér. des critiques à notre système d'impôt. (*Revue d'Ec. politique*).

3. HISTOIRE, BIOGRAPHIE, DOCUMENTS, ÉVÈNEMENTS CONTEMPORAINS

P. ALLARD : La Société romaine au quatrième siècle (les classes sociales). (*Correspondant*).

— Arménie (la femme arménienne). Récit des atrocités commises et protestation. (*Revue féministe*).

BARBÈS : Lettre à Georges Sand (*Revue de Paris*, juillet).

A. DESJARDINS : L'Insurrection cubaine et le Droit des gens (*Revue de Paris*, 15 juillet).

H. DENIS : Pierre Leroux. (*Soc. nouvelle*.)

E. LAVISSE : Quirinal, Vatican, République, vœu platonique en faveur de l'entente des deux peuples latins). (*Revue de Paris*, 15 juillet).

SCHRADER : Le Monde Jaune (*Rev. de Paris*, 1er juillet).

SEVIN-DESPLACES : Le marquis de Morès et la Question saharienne. (*Revue Nouvelle.*)

4. LETTRES, ARTS, INSTRUCTION

Mme DE LOC-MOR : Le Féminisme dans les lycées de jeunes filles. (*Rev. fém.*).

Comtesse DE KAPNITZ : Les Cours supérieurs des femmes à Saint-Pétersbourg. (*Revue féministe.*)

J. LE PELLETIER : Un Essai de coéducation des sexes au seizième siècle. (*Revue Bleue*, 25 juillet.

— Réforme du baccalaur. à la Soc. d'enseignement supérieur. (*Revue int. de l'Enseignement.*)

SCHOFIELD : Les Universités de France et d'Amérique (*Revue int. de l'Enseignement*).

— Les Universités du peuple (*Rev. des Revues*, 15 juillet).

L. WEILL : L'Enseignement moderne (*Revue des Revues*).

A. L.

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 9, rue du Pont.

Le Problème de la Population

LA DIMINUTION DE LA FÉCONDITÉ DES PEUPLES A CIVILISATION CAPITALISTE

Sa Cause et son Remède

I. La Population de la France ; le Malthusianisme. — II. La Décroissance de la Natalité chez les peuples civilisés. — III. L'impuissance des remèdes bourgeois. — IV. Résumé ; la vraie solution : l'avenir.

La question de la « dépopulation » est à l'ordre du jour de la plupart des sociétés d'économie politique. La presse la discute. Le public s'émeut. Les docteurs Jacques Bertillon, chef des travaux statistiques de la Ville de Paris, Charles Richet, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et Javal, membre de l'Académie de Médecine, ont récemment fondé une *Alliance nationale pour le relèvement de la population française par l'égalité des familles devant l'impôt.* Le mal que ces sommités scientifiques se proposent de combattre est grave. Des réformes fiscales et autres peuvent en ralentir la marche. Elles ne le supprimeront point. La stérilité dont nos populations civilisées sont atteintes ne disparaîtra qu'avec sa cause : la propriété immobilière individuelle. La socialisation des forces productives s'impose si l'on veut échapper à un nouveau Moyen-Age. Telle est la conclusion qui ressortira, nous osons l'espérer, de l'étude qu'on va lire.

I

Homini nihil utilius homine.
SPINOZA.

L'immobilité n'existe pas. On la cherche en vain dans la Société. On ne la trouve pas davantage dans la Nature. Tout change. Tout se modifie. Tout se transforme. Tout avance ou recule. Tout croît ou

décroît. Tout se perfectionne ou dégénère. Tout évolue vers le mieux ou retourne au néant. *Progresser* ou *disparaître*, telle est, pour tout ce qui vit, l'inexorable loi.

La population d'un pays ne saurait rester stationnaire. Elle doit ou augmenter ou diminuer.

Lorsque nous examinons la population française et son accroissement à travers les siècles modernes, nous sommes frappés de ce fait que nul peuple ne croît avec autant de lenteur que le nôtre.

Voici, d'après les documents les plus certains pour les siècles passés et d'après les recensements officiels pour le dix-neuvième siècle, la population de la France depuis près de six cents ans :

Années	Population	Superficie (en millions d'hect.)	Pop. kil.
1328	11.000.000	32	34.4
1515	14.000.000	46.8	29.9
1599	16.000.000	47.3	33.8
1700	16.669.320	50	33.3
1755	18.107.000	52.1	32.8
1760	20.900.000	—	40.1
1762	21.769.163	—	41.8
1767	22.014.000	—	42.2
1772	22.642.000	—	43.4
1778	23.665.000	53	44.7
1784	24.800.000	52.6	47.2
1789	25.065.000	—	47.7
1791	26.363.000	—	48.2
1796	26.450.000	—	50.4
1801	27.349.003	53	51.6
1806	29.107.425	—	54.9
1811	28.840.000	—	54.4
1821	30.461.875	—	57.4
1826	31.858.937	—	60.1
1831	32.569.223	—	61.4
1836	33.540.910	—	63.2
1841	34.230.178	—	64.5
1846	35.400.486	—	66.7
1851	35.783.179	—	67.5
1856	36.039.364	—	68.3
1861	37.386.313	54.3	69
1866	38.067.064	—	70.3
1872	36.102.921	52.8	68.5
1876	36.905.788	—	69.8
1881	37.672.048	—	71.3
1886	38.218.903	—	72.3
1891	38.343.192	—	72.5

L'examen de ce tableau ne nous permet plus de mettre en doute que le jour où la population française diminuera n'est pas loin.

L'Irlande a devancé la France dans cette voie. Peuplée de 8 millions 222,664 habitants en 1841, elle n'en compte plus aujourd'hui que 5 millions. La décroissance, en un demi-siècle, a donc été de plus de 3 millions, soit 40 °/o.

Certains pays, comme l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie d'Europe, perdent, chaque année, par l'émigration, un nombre élevé d'habitants de tout âge et de tout sexe.

Chez nous, rien de semblable ne se produit. La population qui s'expatrie est insignifiante. Elle ne dépasse pas 5,000 personnes par année.

Ce qui ne cesse d'augmenter dans des proportions inouïes, c'est le nombre des étrangers.

Le recensement de 1851 accuse la présence sur notre sol de 392,824 étrangers, soit 1.1 °/o de sa population totale. Depuis, cette proportion a presque triplé. Les recensements opérés au cours des trente dernières années ont fourni les résultats ci-après :

Années —	Nombre d'étrangers —	Rapport à la population totale —
1861	506.381	1.3 °/o
1866	635.495	1.67 —
1872	740.667	2.05 —
1876	801.754	2.17 —
1881	1.001.090	2.66 —
1886	1.126.531	2.94 —
1891	1.130.211	2.9 —

De 1851 à 1891, la population s'est accrue de 737,387 individus. Et dans ce chiffre ne sont pas compris les nombreux naturalisés de ces quarante dernières années.

De 1872 à 1890, l'excédent des naissances sur les décès a décru. A partir de cette époque, le bilan de chaque année se traduit par un excédent de décès.

Conclusion : La France se dépeuple.

* * *

Est-ce un bien ?

Oui, répondent certains économistes, adeptes de l'absurde doctrine exposée par Malthus dans son trop célèbre ouvrage : *An essay on the principle of population,* « plagiat enfantin, superficiel, hypocrite et

déclamatoire des ouvrages de Sir James Stewart, de Towsend, de Franklin, de Wallace, etc., » dit Karl Marx.

Non, ripostent les socialistes, — et ils ont raison.

Malthus affirme que la population a une tendance à croître plus rapidement que la richesse. D'après lui, toute augmentation de population est mère de disette.

Les faits démentent cette théorie fantaisiste.

La richesse ne fuit pas devant l'homme. Elle l'accompagne.

Les pays déserts sont des pays pauvres. Les pays couverts d'une population dense sont des pays riches.

L'accroissement de population se traduit invariablement par un accroissement de richesse plus considérable encore.

Les États-Unis de l'Amérique du Nord sont souvent invoqués par les malthusiens pour justifier la théorie qui leur est chère. La population y double tous les trente ans environ. En un siècle, elle a passé de 4 à 63 millions d'habitants. L'avoir moyen de chaque homme s'en est-il trouvé réduit ? Aucunement. La richesse individuelle a plus que quintuplé. Évaluée à 954 francs en 1790, elle atteignit 5,163 francs en 1890. Ce phénomène est tellement important que nous ne pouvons résister au désir de publier le tableau ci-après que nous avons construit d'après les documents officiels publiés par le gouvernement américain :

Années	Population	Richesse générale (en millions de fr.)	Richesse par habitant (en francs)
1790	3.929.214	3.750	954
1800	5.308.483	5.360	1.010
1810	7.239.881	7.500	1.036
1820	9.638.453	9.410	976
1830	12.866.020	13.265	1.031
1840	17.069.453	18.810	1.102
1850	23.191.876	35.679	1.538
1860	31.443.321	80.800	2.570
1870	38.558.371	150.345	3.899
1880	50.445.336	218.210	4.326
1890	62.979.766	325.185	5.163

Ce que nous venons de constater aux États-Unis se produit partout.

En Angleterre, la richesse moyenne par tête d'habitant était de 4,337 francs en 1814 pour 12 millions et demi d'individus. Elle s'éleva à 7,707 francs en 1865 pour 21 millions de personnes et à 8,593 francs en 1884 pour 27 millions d'habitants. Dans la patrie de Malthus, la population et la richesse individuelle ont doublé en 70 ans.

En France, la richesse moyenne, évaluée à 4,338 francs en 1871 pour 36 millions d'habitants, atteignit 6,234 francs en 1889 pour 38 millions. A une augmentation de population de 6 °/₀ avait correspondu un accroissement de richesse de 44 °/₀. Sans commentaires, n'est-ce pas ?

La population française ne croît plus que par l'immigration belge, italienne, allemande, etc.

Sa natalité diminue.

Les malthusiens s'en réjouissent. Ne partageons pas leur allégresse. L'homme est une richesse pour l'homme. Le mot de Spinoza ne saurait être trop souvent cité : « Rien de plus utile à l'homme que l'homme même. »

La science décuple la production. Sa matrice est inépuisable.

Plus nombreux seront les hommes, plus ils auront de jouissances physiques, intellectuelles et morales.

L'Australien traîne sa misérable existence sur un territoire qui donnerait de quoi vivre aisément à dix mille Français.

L'Europe est la plus petite des parties du monde. C'est elle qui possède la population la plus dense. N'est-elle pas aussi la plus riche ?

Les nations les plus prospères, celles qui se font remarquer par une production individuelle abondante telles que l'Angleterre et la Belgique, sont les plus peuplées. Les nations les plus pauvres, la Scandinavie et la Russie, sont celles où la population est la plus clairsemée.

L'homme ne peut que gagner à se multiplier.

Aimer, c'est vivre. La stérilité, c'est la mort — pour les nations comme pour les familles. Il faut donc la combattre.

II

Il n'est pire disette pour un
État que celle des hommes.
J.-J. ROUSSEAU.

La décroissance de la natalité n'est pas un phénomène particulier à la France. On peut l'observer presque partout en Europe.

Nulle part, à vrai dire, le mal ne se manifeste avec autant d'intensité que chez nous.

C'est donc dans notre pays qu'il faut de préférence l'étudier.

C'est ce que vient de faire le Dr Jacques Bertillon, un savant auquel les études démographiques sont familières.

Son étude *De la Dépopulation de la France et des remèdes à y apporter*

(1896) mérite de fixer l'attention de tous les pionniers du progrès politique et social.

Les socialistes y trouveront la confirmation de plusieurs de leurs critiques du régime capitaliste.

On va en juger.

Les Vannacque et autres statisticiens ministériels ont une façon peu recommandable d'expliquer les phénomènes démographiques. Ils créent des théories dépourvues de toute base... et les servent aux lecteurs de l'*Officiel,* dont elles alimentent l'optimisme. Leur cécité est sévèrement jugée par le chef des travaux statistiques de la ville de Paris.

« C'est avec surprise et avec regret, dit-il, que j'ai lu dans le *Journal officiel* de l'année dernière et dans celui de cette année que l'affaiblissement de la natalité française était dû à ce que la guerre, il y a vingt-cinq ans, a supprimé un certain nombre de jeunes gens et diminué pendant quelques mois le nombre des naissances. Une opinion aussi paradoxale demanderait à être fortement appuyée; cependant, on ne l'appuie sur aucun commencement de preuve. On endort ainsi l'opinion publique qui n'a que trop de tendance à se désintéresser de ce terrible problème.

« Le mal qui prépare la déchéance de la France est malheureusement beaucoup plus grave et plus invétéré. Il ne date ni de la guerre (qui n'a eu sur lui aucune influence, ni grande, ni petite), ni d'un demi-siècle, mais d'un plein siècle entier. »

Les chiffres fournis par Bertillon sont trop concluants pour ne pas être cités. De 1801 à 1810, la moyenne annuelle des naissances fut de 33 environ par millier d'habitants. Cette moyenne tomba à 32 pour les années 1811-20, à 31 pour les années 1821-30, à 29 pour 1831-40, à 27 pour 1841-50, à 26 pour 1851-60 et 1861-70, à 25 pour 1871-80, à 24 pour 1881-90 et à 22.6 pour 1891-93, soit une diminution générale de plus de 30 °/₀. Ajoutons que le nombre des enfants légitimes par mariage, qui était de 4.2 pendant les dix premières années du siècle, n'est plus aujourd'hui que de 3.

Actuellement la mortalité dépasse la natalité.

« Non seulement la guerre n'y est pour rien, mais le fait pouvait être annoncé longtemps avant qu'elle eût lieu, remarque fort justement notre démographe. Mon père, notamment, a fait cette prédiction il y a déjà très longtemps. Après avoir déploré « la décroissance con- « tinue de la natalité française, fait démographique universellement « présenté par tous les départements », il marque son effroi de le voir « si prononcé, si continu depuis le commencement du siècle, si désas-

« treux, si inquiétant, puisqu'il menace de réduire à une proportion « minuscule la nationalité française. » Et il ajoute : « Nous sommes « fatalement conduits à rétrograder plus bas encore. » C'est donc à des causes profondes, déjà anciennes, et dont l'action est sans cesse plus forte, qu'il faut attribuer l'abaissement continu de la natalité française. »

La diminution de la natalité est-elle un fait spécial à la France? Bertillon se prononce pour l'affirmative.

Les faits semblent lui donner tort sur ce point.

En effet, il appert de l'un de ses tableaux que la natalité, en Suède, est tombée de 36 (moyenne de 1751-60) à 29 pour mille (moyenne de 1881-90), soit, en 130 ans, une diminution de plus de 19 °/₀. Elle décroît également en Prusse depuis 1816, en Angleterre, dans le Pays de Galles et en Écosse depuis 1861; en Belgique, en Suisse, en Hollande et en Autriche depuis 1871. Que dire de l'Irlande dont la population a diminué de 40 °/₀ depuis 1841 !

On peut donc conclure que la décroissance de la natalité est un phénomène à peu près général en Europe.

En revanche, dans aucun pays le mal n'est aussi grand que chez nous. De 38.9 pour mille qu'elle était il y a un siècle (moyenne des années 1781-84) notre natalité est tombée à 22.6. Aussi est-elle la plus basse qu'il nous soit donné d'observer en Europe.

La natalité moyenne par millier de personnes — Bertillon nous le rappelle — était pendant les années 1888-92 de 23 en Irlande, 27.8 en Suisse, 28 en Suède, 28.6 en Belgique, 30.3 en Norvège (1887-91), 30.7 en Angleterre et en Écosse, 31.1 en Danemark (1885-89), 33.5 en Hollande, 36.1 en Allemagne (1888-90), 36.3 en Italie (1878-82), 36.8 en Espagne (1884-88), 37.2 en Autriche, 42.2 en Hongrie (1887-91), 49.6 en Russie (1887-91), et... 22.7 en France. Par mille femmes de plus de quinze ans, on compte annuellement : 66 naissances vivantes en Irlande, 79 en Suisse et en Suède, 87 en Belgique, 88 en Norvège, 90 en Angleterre et en Écosse, 91 en Danemark, 98 en Hollande, 107 en Italie et en Espagne, 108 en Allemagne, 110 en Autriche, 136 en Hongrie et... 61 en France. Mille femmes mariées de plus de quinze ans fournissent 139 enfants vivants en Suède, 163 en Danemark, 165 en Suisse, 166 en Irlande, 168 en Belgique, 172 en Norvège, 173 en Angleterre, 184 en Italie, 188 en Autriche, 189 en Écosse et en Hongrie, 191 en Allemagne, 198 en Hollande et... 103 en France. Ce tableau serait incomplet si nous passions sous silence le nombre moyen d'enfants légitimes par mariage. Il est de 3.8 pour la Belgique et la Suisse, 4 pour l'Angleterre, 4.3 pour le Danemark et l'Allemagne, 4.5 pour l'Écosse, 4.6 pour l'Autriche et la Suède, 4.7 pour la Hollande, la Norvège et l'Italie, 4.8 pour la Hongrie,

5 pour l'Irlande et l'Espagne, 5.5 pour la Russie et... 3 pour la France.

Notre pays, on le voit, détient le record de la stérilité.

L'auteur de la *Dépopulation de la France* en recherche la cause non sans quelque perspicacité. Laissons-lui la parole :

« La natalité, nous l'avons dit, a diminué progressivement depuis le début du siècle, dans tous les départements, sans exception. Aujourd'hui, ceux dans lesquels la natalité est la plus faible sont les riches départements normands, et les départements les plus riches de la vallée de la Garonne (le Gers, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, etc.). Déjà, au début du siècle, les Normands se distinguaient par leur faible natalité ; quant aux Gascons, leur natalité a décru plus rapidement encore que celle des autres Français. En résumé, ce sont les départements les plus riches au point de vue agricole qui produisent le moins d'enfants.

« Au contraire, la natalité a toujours été un peu plus élevée dans les départements pauvres, tels que ceux de Bretagne ; c'est là qu'elle a le moins baissé. Il en est de même de la Lozère, de l'Ardèche et de l'Aveyron, c'est-à-dire les départements les plus pauvres du Midi. On en peut dire presque autant du Nord, pays extrêmement riche, mais très industriel, c'est-à-dire contenant beaucoup de pauvres. Dans tous ces pays, la natalité, sans être en elle-même très considérable, est presque suffisante ; elle a relativement peu diminué depuis le début du siècle. On peut donc dire que ce sont les départements les plus pauvres (ou du moins ceux qui contiennent le plus de pauvres) qui produisent le plus d'enfants.

« On peut analyser le phénomène avec plus de soins. C'est ce que M. Chervin a fait pour le très riche département de Lot-et-Garonne, département qui se distingue par le très grand nombre de familles qui n'ont qu'un seul enfant ; en somme, 100 familles n'y ont que 161 enfants ; ce nombre s'abaisse à 140 dans l'arrondissement d'Agen (le plus riche des quatre arrondissements dont se compose le Lot-et-Garonne), tandis qu'il s'élève à 163 dans l'arrondissement de Villeneuve, à 167 dans celui de Nérac et à 173 dans celui de Marmande ; or ces chiffres classent justement ces arrondissements par ordre de richesse. M. Chervin a poursuivi ensuite la même étude par canton, en comparant les chiffres avec le revenu net imposable par hectare, et il est arrivé à ce résultat que, en général (et sauf quelques exceptions), les cantons ont une natalité d'autant plus faible que la terre y est plus riche ; les exceptions même confirment jusqu'à un certain point la règle, en ce sens qu'elles s'expliquent souvent par un certain développement industriel. Enfin, M. Chervin a poursuivi la même étude par commune ; cette étude confirme la précédente, en donnant la clé

de quelques exceptions. Ainsi, dans ce département, l'un des plus beaux et des plus riches de France, l'un de ceux aussi où la fortune est le plus divisée, la natalité est exactement en raison inverse du degré d'aisance. « La volonté seule, guidée par l'intérêt, restreint la natalité « dans le Lot-et-Garonne, comme dans la plupart des départements « français ».

« Par exemple, les habitants de l'île de Bréhat, quoique Bretons, et appartenant à l'une des régions de la France où la natalité soit suffisante, sont de petits propriétaires dont le rêve est de voir leur fils employé, et, s'il se peut, syndic des gens de mer, fonctionnaire ! Aussi, pour arriver à ce beau résultat, ont-ils aussi peu d'enfants que possible. Au contraire, ceux de Lillebonne, petite ville de la Seine-Inférieure, située en pleine Normandie, pays de natalité misérable, sont en majorité de pauvres ouvriers filateurs, parfaitement résignés à ce que leurs enfants soient, comme eux, ouvriers ; aussi Lillebonne, quoique ville normande, présente une natalité suffisante. »

Cette règle est générale et M. Arsène Dumont l'a appuyée sur de très nombreux exemples :

« A tant d'exemples qui prouvent que c'est le soin de conserver la fortune qui rend néo-malthusiennes les familles françaises, j'en ajouterai un, emprunté à la ville de Paris. J'ai classé les vingt arrondissements de Paris selon leur degré d'aisance évalué numériquement ; et j'ai vu que la natalité est constamment et mathématiquement en raison inverse du degré de richesse de l'arrondissement.

« Rien n'était laissé à l'arbitraire dans ce classement des arrondissements par degré de richesse ; j'ai pris comme critérium statistique de la richesse quatre signes différents parfaitement concordants. Le tableau suivant, arrangé sous une forme aussi pittoresque que possible, contient les résultats de ce classement ; les seuls chiffres qui y soient marqués indiquent « combien de naissances (mort-nés compris) en un « an, pour 1,000 femmes de 15 à 50 ans » (1889-1893).

« Les arrondissements sont classés selon leur degré de bien-être, évalué par quatre méthodes différentes :

« 1° Pour 1,000 ménages de deux personnes au moins, combien de domestiques féminins ?

« 2° Pour 1,000 mariages, combien avec contrat de mariage ?

« 3° Pour 1,000 individus exerçant une profession, combien sont ouvriers ?

« 4° Sur 1,000 individus, combien vivent dans des logements surpeuplés ?

« 5° Sur 1,000 individus, combien sont indigents ?

NATALITÉ A PARIS SELON LE DEGRÉ D'AISANCE (1889-1893)

ARRONDISSEMENTS AYANT APPROXIMATIVEMENT					
Moins de 50 domestiques Moins de 100 contrats Plus de 650 ouvriers Plus de 200 surpeuplés — TRÈS PAUVRES	De 50 à 100 domestiques De 100 à 150 contrats De 550 à 650 ouvriers De 150 à 200 surpeuplés — PAUVRES	De 100 à 200 domestiques De 150 à 200 contrats De 450 à 550 ouvriers De 100 à 150 surpeuplés — AISÉS	De 200 à 300 domestiques De 200 à 250 contrats De 350 à 450 ouvriers De 80 à 100 surpeuplés — TRÈS AISÉS	De 300 à 400 domestiques De 250 à 300 contrats De 300 à 350 ouvriers De 60 à 80 surpeuplés — RICHES	870 domestiques 346 contrats 190 ouvriers 40 surpeuplés — EXCEPT. RICHE
»	»	»	»	1er Louvre 54	»
»	»	»	2e Bourse 64	»	»
»	»	3e Temple. . . . 74	»	»	»
»	»	4e Hôtel-de-Ville . 78	»	»	»
»	»	5e Panthéon . . . 78	»	»	»
»	»	»	6e Luxembourg. . 65	»	»
»	»	»	»	7e Palais-Bourbon. 57	»
»	»	»	»	»	8e Élysée. 34
»	»	»	»	9e Opéra. 47	»
»	»	10e Saint-Laurent . 69	»	»	»
»	11e Popincourt. . . 93	»	»	»	»
»	12e Reuilly. . . . 94	»	»	»	»
13e Gobelins . . . 109	»	»	»	»	»
»	14e Observatoire. . 99	»	»	»	»
15e Vaugirard. . . 105	»	»	»	»	»
»	»	»	»	16e Passy. 56	»
»	»	17e Batignolles. . . 71	»	»	»
18e Montmartre . . 100	»	»	»	»	»
19e Bttes-Chaumont. 115	»	»	»	»	»
20e Ménilmontant . 116	»	»	»	»	»
Moyenne 108	Moyenne 95	Moyenne 72	Moyenne 65	Moyenne 53	Moyenne 34

« Le résultat est des plus nets ; il se résume par les chiffres suivants :

« Pour 1,000 femmes de 15 à 50 ans, combien de naissances en un an ?

Natalité. .	d'un arrondissement exceptionnellement riche. . .		34
	Moyenne des arrondissements	très riches.	53
		riches	65
		aisés.	72
		pauvres	95
		très pauvres	108

« M. Arsène Dumont a poursuivi, dans divers points de la France, des études monographiques de communes, dans lesquelles il ne s'est pas contenté d'étudier les chiffres ; guidé par eux, il a été conduit à l'étude des familles et des individus, pénétrant en quelque sorte dans leur psychologie. Il est arrivé à cette conclusion générale, très fortement motivée : c'est que les pays où la natalité est faible sont ceux dans lesquels les parents sont ambitieux pour leurs enfants et veulent les voir s'élever au-dessus de leur propre condition....

« Ce sont donc des préoccupations d'argent qui sont ici seules en cause. On songe que si l'on a des enfants, il faudra de l'argent pour les élever ; mais surtout il faudra partager la fortune pour les doter, et la partager à nouveau lorsqu'ils hériteront. Conclusion : on évite d'en avoir ».

La crainte de la dépopulation est déjà vieille. Sa cause a été souvent signalée.

Le Rapport établi par le Commissaire général de l'Enquête agricole en 1867 signale en une foule de points les faits que nous venons d'établir. Il ajoute :

« Cet état de choses paraît augmenter, au lieu de diminuer. Ce fait paraît motivé par le désir de bien-être, l'augmentation du patrimoine et le désir d'éviter sa diminution par la division entre ses enfants ». (*Aube,* 2e série, volume XI.)

L'affaiblissement de notre natalité est si bien un effet de la possession individuelle de la richesse immobilière que les régions où la grande propriété domine produisent un chiffre d'enfants bien supérieur à celui accusé par les régions riches en petits propriétaires.

L'exemple de nos départements est concluant.

La prolificence y est en raison inverse du nombre des cotes foncières ainsi que le démontre le tableau suivant :

Départements —	Nombre de cotes foncières par millier d'habitants —	Natalité par millier d'habitants —
8.	758 à 600	20.7
16.	599 à 500	20.8
28.	499 à 400	23.6
19.	399 à 300	24.8
10.	299 à 200	25.6
6.	199 à 25	27.6

Ce fait n'est pas resté inaperçu des démographes. Sous le titre : la *Natalité en France*, la *République française* écrivait, il y a près de vingt ans : « Si l'on range les départements français suivant que le sol y est plus ou moins divisé, on voit une notable concordance entre la division plus ou moins grande de la propriété territoriale et la fécondité. En sorte que les 30 départements qui contiennent le plus de propriétaires (285 pour 1000 habitants) ne produisent que 24 naissances pour 1000 habitants. Les 30 qui ne contiennent qu'un nombre moyen de propriétaires (240 pour 1000 habitants) en produisent 25. 7 ; et enfin les départements dans lesquels la propriété est peu divisée (177 propriétaires pour 1000 habitants) produisent 28 naissances par 1000 habitants. — Ce n'est là qu'une indication... Remarquons pourtant combien la progression des chiffres avancés est régulière et voyons-y un signe de leur valeur. D'ailleurs ne concordent-ils pas exactement avec nos observations quotidiennes ? Qui ne sait la passion du paysan pour son petit domaine, quels soins il apporte à l'arrondir et qui s'étonnera qu'il tient à le conserver intact même après sa mort ? Il sait bien que s'il a plusieurs héritiers, non seulement il faudra vendre le fruit de tant de travail et de tant d'économie, mais qu'encore les frais de partage et les exigences du fisc absorberont la plus grande partie ou même la totalité du produit de cette vente. En tous cas, il sait qu'aucun de ses enfants ne continuera l'œuvre à laquelle il a voué tous ses efforts. Cette ruine inévitable, il ne voit qu'un seul moyen de l'éviter : c'est d'avoir le moins d'enfants possible ».

Il n'en peut être autrement sous l'empire de la propriété immobilière privée.

« Dès que l'homme commande à une terre, dès qu'il a sa vigne, son pré, dès qu'il a fondé ou étendu son royaume jusqu'à la haie, au chemin ou au fossé qu'il lui a fallu quelquefois vingt ans pour atteindre, dit Onésime Reclus dans sa *Géographie de la France,* il ressemble au conquérant qui ne veut point démembrer son empire. Il redoute alors l'accroissement de famille qui pourrait le mener à la gêne, et qui plus tard entraînerait le partage, la dissolution du domaine qu'il a mis son âme à créer. »

C'est surtout dans les contrées où le sol est très morcelé — en Gascogne, en Normandie, en Picardie, etc., — que les naissances se font rares. « Ce qui préoccupe le paysan normand, dit Baudrillart dans son étude de l'*État moral et matériel des populations agricoles,* c'est l'idée qu'après lui son bien sera morcelé ou aliéné. » En Picardie, même constatation : « La vraie cause est morale et volontaire. Dans les classes riches ou seulement aisées, il y a parti pris de n'avoir pas plus d'un ou deux enfants ». (Cité par Cheysson dans son examen de la *Question de la Population,* 1884.) C'est également l'opinion de Vacher : « Comme la loi ne permet plus de faire de cadets, dit-il, on tourne la loi en supprimant les cadets : c'est là la cause la plus active du mal qui tient en échec notre population française. » Paul Leroy-Beaulieu, l'anti-socialiste militant, n'est pas moins affirmatif sur ce point : « On a voulu, dit-il, empêcher le bourgeois comme le paysan de faire ce que l'on appelait jadis un aîné, c'est-à-dire d'avantager un de ses enfants. On n'y a réussi qu'en partie. On peut toujours faire un aîné, en supprimant les cadets. C'est à ce beau résultat que s'ingénient une foule de familles françaises ».

Ces quelques citations suffisent pour montrer que les auteurs les plus divers s'accordent à reconnaître que le mal a sa source dans le régime propriétaire inauguré par la bourgeoisie.

Le remède est-il difficile à découvrir? — Nous ne le croyons pas. Puisque c'est à l'accaparement individuel de la terre et des instruments de production que nos populations doivent leur stérilité, socialisons la richesse afin qu'elle soit mise à la disposition de tous les hommes devenus ses usufruitiers.

Naît-il quelque part un embryon de propriété sociale ? La population qui en a la jouissance se fait bientôt remarquer par une fécondité sans rivale.

Nous n'exagérons rien.

« La thèse récente (1890) du Dr Lancry en donne un bel exemple, remarque Bertillon.

« Fort-Mardick (Nord), près Dunkerque, est une commune constituée par Louis XIV, d'après les principes suivants qui sont encore en usage aujourd'hui. Toute famille nouvelle qui se constitue, lorsqu'un des conjoints est né dans la commune et que le mari est inscrit maritime, reçoit *en usufruit* (en usufruit seulement, là est le point), 22 ares et, en outre, une place sur la plage pour la pêche au filet. La commune a reçu de Louis XIV, en tout, 125 hectares de terre ; ce qui n'est pas distribué en usufruit est loué 5,000 francs au profit de la commune. Les ménages concessionnaires « ne peuvent concéder qu'à leurs enfants seulement les parcelles de terre qu'ils occupent. Dans aucun

cas, la parcelle ne pourra être scindée ». De là résulte qu'elle échappe aux créanciers. Elle ne peut être ni augmentée ni divisée. Elle est inaliénable, indivisible, inextensible.

« Voilà donc une population passablement aisée et pourtant étrangère à toute préoccupation d'héritage. On peut dire qu'elle échappe au code civil.

« Il en résulte que les mariages sont nombreux (environ 11 pour 1000 habitants) et aussi précoces que le permet le service maritime (âge probable du mariage des hommes, vingt-quatre ans) ; les naissances illégitimes sont par conséquent très rares (1 sur 60 naissances). Au contraire, la natalité légitime, et c'est là le point important, est extrêmement élevée ; elle atteint 43 pour 1000 habitants, c'est-à-dire qu'elle n'est dépassée en Europe que par la Russie. Mais ce qui n'arrive pas en Russie, c'est que sur ces 43 enfants nés vivants, 33 atteignent l'âge de vingt ans.

« Voilà donc un pays dans des conditions démographiques excellentes ; il est permis de les rattacher à son organisation si étrange.

« M. Arsène Dumont nous a décrit, dans une région de la France tout à fait différente, un phénomène analogue. A Fouesnant (Finistère), existe un usage tout à fait comparable à celui de Fort-Mardick. Tout homme qui revient du service militaire va proposer à un propriétaire de lande de lui abandonner, pour un temps très long, une parcelle de cette terre inculte. Il la défriche, s'y établit, s'y marie et y a beaucoup d'enfants ; car il n'a aucune inquiétude à avoir pour ses descendants. La lande est immense, et il sait qu'eux aussi pourront en cultiver une parcelle ; le propriétaire y gagnera d'avoir, au bout d'un certain temps, un champ de rapport au lieu d'une terre inculte, et ils auront eu, eux, l'avantage d'y passer leur vie sans trop de souci.

« Ainsi, même en France, dès que disparaît la préoccupation de la fortune à conserver (c'est-à-dire à ne pas partager), la natalité prend un essor considérable ».

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de ces faits ?

De l'avis du plus célèbre de nos démographes — avis partagé par tous ceux qui ont étudié la question, — c'est la possession individuelle de la richesse qui restreint la natalité. — Les cas de fécondité merveilleuse cités par Lancry et Dumont établissent que la natalité est forte dans les localités où le sol est inaliénable.

La conclusion de l'auteur de la *Dépopulation de la France* n'est pas si... socialiste.

« Actuellement, dit-il, le père de famille est d'autant plus chargé d'impôts directs et indirects que sa postérité est plus nombreuse. S'il

a quelque fortune, il sait que ce bien si péniblement amassé, si péniblement conservé, si difficilement accru, s'évanouira par division, au lendemain même de sa mort. Dans son intérêt comme dans celui de sa postérité, il faut que celle-ci soit aussi peu nombreuse que possible.

« Faites qu'au contraire il n'ait pas un intérêt majeur à restreindre le nombre de ses enfants, et il s'abandonnera sans regret, comme à Fort-Mardick ou comme au Fouesnant, au bonheur si naturel et si doux de se voir continué, en quelque sorte, par une nombreuse famille.

« C'est ce qui arrive au Canada. » Dans ce pays « la natalité s'est élevée à 48 pour 1000 habitants en 1889 et à 49 en 1890, tandis que la mortalité n'était que de 26 dans chacune de ces deux années. L'accroissement physiologique de la population s'est donc élevé de 20 à 22 pour 1000 habitants. De tels chiffres ne s'observent nulle part en Europe. Or, ces Canadiens, si extraordinairement féconds, sont les descendants de ces mêmes Normands, dont la stérilité dépasse encore celle des autres Français ». La cause de cette « exhubérante » natalité ? Bertillon croit la trouver dans la liberté entière de mettre la fortune acquise à l'abri de tout partage. « Au Canada, déclare-t-il, un père de famille a toute liberté d'avoir une nombreuse postérité. Quel que soit le nombre de ses enfants, il est assuré qu'un de ses fils continuera son œuvre, et ce fils sera justement celui qui sera le plus capable de la continuer. Il n'est pas, comme en France, persécuté par la pensée que son bien, si péniblement économisé, sera, après sa mort, vendu, divisé à l'infini et annihilé. »

Le rétablissement du droit d'aînesse serait une calamité publique, quoi qu'en puissent penser Bertillon, P. Leroy-Beaulieu, Vacher, Cheysson et *tutti quanti*. Une partie de la bourgeoisie privée de tout bien-être viendrait bientôt disputer aux prolétaires le pain qu'ils ont déjà énormément de mal à gagner. Une baisse générale des salaires se produirait sans retard entraînant une augmentation passagère de mortalité et une diminution persistante de natalité.

C'est par l'aisance universalisée, c'est par le bien-être assuré à tous que l'on peut obtenir en même temps une décroissance de mortalité et une élévation du taux des naissances. L'auteur de la *Dépopulation de la France* ne nous cite-t-il pas lui-même un exemple de fécondité extraordinaire causé par le bien-être généralisé ? Le faubourg de Hull (Ottawa, Canada), peuplé d'ouvriers aisés, fournissait, en 1889, 674 naissances et 677, en 1890, pour une population de 10,943 individus, soit 61,59 et 61,87 naissances par millier d'habitants. Il y a une vingtaine d'années, à la Nouvelle-Zélande, une élévation considérable des salaires non suivie d'un accroissement cor-

respondant du prix des denrées éleva la natalité à 41 et fit tomber la mortalité à 12,5 pour mille.

Au Canada, on ne dote pas les filles. Notre démographe trouve cette mesure recommandable. Il nous permettra de ne pas partager son avis.

L'élevage d'un garçon coûte bien plus cher que celui d'une fille. Cette dernière passe la plus grande partie de sa vie au foyer où elle ne fait rien, aide sa mère ou se livre à un travail salarié, selon que la famille est riche, aisée ou pauvre. A vingt ans, ignorante, incapable de se créer une situation indépendante, elle ne peut faire fructifier sa part d'héritage. Le jeune homme a fait de brillantes études qui ont englouti des sommes souvent fort élevées. A vingt ans, il entre dans le monde, les poches garnies de diplômes, apte à pouvoir occuper des fonctions lucratives ou mettre en valeur la portion de richesse que sa famille lui abandonnera bientôt. Sur les capitaux employés à éduquer le fils, la fille n'avait-elle pas quelque droit ? Si. Au moment du partage des biens laissés par leurs parents, en sera-t-il tenu compte ? Non. Il y a là une injustice criante. Ses conséquences sociales en sont du reste des plus détestables. La jeune fille dépourvue de moyens d'existence va bientôt grossir les rangs des producteurs. Elle cesse d'être femme pour devenir esclave de la machinerie industrielle. Pour elle, être mère est un fardeau. L'homme ne le porte pas. Elle ne peut le porter davantage sans s'exposer à être vaincue dans la lutte qu'elle doit soutenir contre l'homme intéressé à l'expulser du marché du travail. Le labeur sans frein condamne la femme à la stérilité. Voulez-vous lui conserver son beau rôle de productrice d'hommes ? Arrachez-la à l'armée des producteurs de marchandises. Comment ? En lui assurant l'aisance de bonne heure, à son entrée dans le monde, dès que disparait la famille qui lui a donné le jour. Faites grande sa part d'héritage afin qu'elle puisse rester femme. De combien de malheurs la jeune fille pauvre serait préservée si seulement elle avait droit au modeste mobilier de ses père et mère !

« La décroissance de la natalité n'est nullement douloureuse pour les individus, constate Bertillon. C'est la mort par le chloroforme. » Évidemment. Toutes les classes en voie de dégénération finissent ainsi. Au cours de leur période de décadence, elles enfantent des maladies. — Et ces maladies les tuent.

La diminution de la fécondité de nos populations ouvrières est une conséquence de l'antagonisme des intérêts individuels, de la guerre de chacun contre tous et de tous contre chacun. L'homme, la femme et l'enfant se disputent le droit à la vie. Le marché du travail est une arène où les plus faibles succombent. Et les plus faibles sont ceux qui ont plusieurs bouches à nourrir !

La société capitaliste impose à l'homme et à la femme le célibat. Quoi d'étonnant à ce qu'ils se reproduisent de moins en moins ?

« La loi qui pousse le capital à diviser les intérêts de la masse des travailleurs, dit Bonnier dans son *Hygiène capitaliste* (1890), développe le célibat et le morcellement des forces vives de la classe productive. Les hommes se suffisant à peine ne se chargent pas de femmes et d'enfants, car chaque jour la machine les chasse de l'atelier et il faut vivre quand même ; les femmes isolées et forcées de se suffire ne peuvent vouloir d'enfants à nourrir et à élever, ni s'éloigner de l'usine ; elles y pénètrent grâce à un salaire moindre que celui de l'homme, et là où c'est possible, les remplacent, en attendant que l'enfant les chasse à leur tour. La lutte individuelle pour la vie dans la classe pauvre, voilà ce qui arrête la natalité et stérilise les races en puissance de capitalisme... Le capital a détruit successivement l'antique vigueur nationale, la famille, le mariage, la maternité ; aujourd'hui, il détruit la race dans sa force et dans son germe... Qu'on rende donc l'homme à son rôle d'homme, la femme à son rôle de femme ; qu'on cesse d'en faire une marchandise et un article d'hôpital. On fera des enfants quand le capital cessera de défaire des hommes. De même que la classe ouvrière n'a plus aucun intérêt à avoir des enfants, qu'au contraire il est de son intérêt immédiat de n'en plus avoir, de même, grâce au régime d'exploitation capitaliste, la femme n'a plus aucun intérêt à rester femme, ni à devenir mère ; son intérêt est de se faire non pas homme, mais de vivre en travailleur, sans sexe et sans rôle social, ni familial. »

On le voit, l'appropriation individuelle de la richesse immobilière condamne à la stérilité les familles qui la détiennent et celles qui en sont dépourvues, celles qui en vivent et celles qui en meurent.

III

> Le capitalisme est impuissant à guérir les maux qu'il engendre.
>
> D. D.

Nombreux sont les remèdes préconisés pour enrayer la dépopulation.

Bertillon, dans sa *Dépopulation de la France*, s'attache à en faire ressortir l'insuffisance.

Parmi les réformes sociales proposées, il cite la recherche de la paternité, l'émancipation de la femme et la promulgation de lois rendant le divorce plus facile. Désirables, ces mesures le sont, à n'en

pas douter, mais elles n'exerceraient aucune influence sensible sur la natalité. On peut en dire autant de la suppression du divorce. Conclusion : « Attribuer la décroissance de la natalité à l'insuffisance des droits reconnus à la femme, ou l'attribuer au contraire au mouvement féministe, sont donc deux fantaisies qui, jusqu'à présent, sont également dénuées de preuves ».

« Des réformes socialistes ayant pour effet de diminuer la part du capital pour augmenter d'autant la part du travailleur auraient-elles quelque effet sur la natalité ? » se demande-t-il. Une augmentation du bien-être général aurait pour conséquence en régime capitaliste un accroissement passager de natalité. Bientôt, en effet, les familles se créeraient une propriété immobilière et, pour la transmettre indivise, restreindraient le plus possible le nombre de leurs enfants. Le développement de l'instruction et le goût des études — fruits de la généralisation de l'aisance — ne manqueraient pas de restreindre encore une natalité pourtant déjà bien faible.

La natalité « augmenterait-elle si le capital venait à n'être plus rémunéré du tout ? » S'abstenir de rémunérer le capital est impossible en régime bourgeois. La socialisation des moyens de production et de transport (terre, mines, ateliers, banques, chemins de fer, navires, etc.) peut seule assurer à l'ouvrier le fruit intégral de son labeur. Une pareille mesure entraînerait inévitablement la suppression de la classe bourgeoise. La propriété immobilière se transmettant socialement, les familles n'auront à léguer qu'une propriété mobilière de peu d'importance et pouvant être divisée à l'infini sans rien perdre de sa valeur. Elles pourront s'abandonner sans regret au bonheur si naturel et si doux de se voir continuées « par une nombreuse postérité ». Le problème de la dépopulation sera résolu.

L'auteur précité connaît bien peu le socialisme — dont l'avènement est plus proche qu'il ne le croit. Qu'on en juge par cette affirmation : « Les socialistes, jusqu'à ce jour, s'occupent très peu du sort des enfants ». Il fait erreur.

Les socialistes attachent une grande importance à la question de l'enfance. Ils réclament avec raison l'entretien aux frais de la collectivité de tous les enfants ainsi que la gratuité absolue de l'instruction scientifique, artistique et professionnelle. Que peut-on exiger de plus ? Comme mesures transitoires, ils préconisent : l'institution d'une indemnité de maternité pour les ouvrières en couches, — la surveillance protectrice de tous les enfants par des commissions médicales, — la création de nourriceries pour les enfants pauvres, — de salles d'asile pour les enfants assistés, — de *sanatoria* pour les enfants malades, — de cantines scolaires, etc., — l'interdiction du travail des enfants au-dessous de quatorze ans et de quatorze à dix-huit ans la réduction

de la journée maximum à six heures, — la suppression du travail de nuit pour les jeunes gens au-dessous de dix-huit ans, etc. Tout cela ne prouve-t-il pas que le sort des enfants — de tous les enfants — préoccupe beaucoup les socialistes ?

Les faits eux-mêmes — des faits que tout le monde peut contrôler — démontrent que le parti socialiste veut sincèrement réaliser ces bienfaisantes réformes.

Le pouvoir municipal lui échoit-il dans quelque localité importante ? vite, il s'empresse de doter l'enfant de tout ce qui peut l'arracher à la mort et en faire un être sain de corps et d'esprit.

A Roubaix, par exemple — où la mortalité est tombée de 22.3 pour mille en 1890-91, à 20 pour mille en 1893-94, — que n'a-t-on pas fait dans ce but ? G. Siauve nous répond dans une étude sur *Roubaix socialiste* (1896) :

« Le devoir social est d'intervenir dans l'entretien des enfants... L'État considère le service de l'alimentation de l'esprit comme un service public. Pourquoi celui de l'entretien corporel ne serait-il pas mis aussi sur le même pied ? Il est indispensable et primordial que l'enfant reçoive une nourriture saine et fortifiante pour digérer avantageusement le pain de l'intelligence. Donner à manger aux petits qui ont faim, quoi de plus nécessaire et quelle plus élémentaire justice ?

« C'est dans cet ordre d'idées que Roubaix socialiste a créé les cantines scolaires, œuvre admirable qu'il a complétée bientôt par une large distribution annuelle de chaussures et de vêtements aux enfants des écoles communales...

« Nous avons visité les cantines scolaires de la ville de Roubaix et nous avons pu apprécier les services considérables que cette institution rend à la population laborieuse. On ne peut traverser les réfectoires, au moment des repas, sans se sentir profondément remué par le spectacle que l'on a sous les yeux.

« A l'heure actuelle (avril 1896), vingt-trois écoles, dont douze écoles maternelles et onze écoles primaires, bénéficient des avantages de cette institution.

« Les résultats obtenus par les cantines scolaires municipales ont dépassé toutes les espérances. Les chiffres suivants en témoignent éloquemment :

« Du 23 décembre 1892 au 31 août 1893, il a été distribué cent soixante et un mille cent trente-deux repas. Du 10 octobre 1893 au 11 août 1894, il a été distribué deux cent trente-neuf mille six cent quatre-vingt-onze repas. Du 1er octobre 1894 au 29 août 1895, il a été distribué deux cent quatre-vingt-trois mille quarante et un repas...

« Chaque enfant reçoit par repas (aux écoles maternelles) environ : 25 centilitres de bouillon, 30 grammes de viande, 100 grammes de pommes de terre, de 55 à 60 grammes de petits pois ou de haricots, 40 grammes de pain et un décilitre de bière.

« Le menu des écoles primaires est le même que celui des écoles maternelles, mais les quantités d'aliments servis à chaque enfant sont les suivantes : 45 à 50 grammes de viande, 35 centilitres de bouillon, 150 grammes de pommes de terre, 70 à 75 grammes de petits pois ou de haricots, 70 grammes de pain et un décilitre et demi de bière...

« La distribution gratuite de vêtements et de chaussures devait être un corollaire inévitable de l'institution des cantines scolaires. Ainsi l'a compris le Conseil ouvrier qui, dans ce but, a voté, chaque année, depuis le commencement de sa gestion, des sommes importantes...

« La première de ces distributions eut lieu le 29 décembre 1892. — Elle coûta 14,484 francs.

« La deuxième eut lieu le 7 décembre 1893. — Elle coûta 18,906 francs.

« La troisième fut faite du 30 octobre au 7 novembre 1894. — Elle coûta 20,457 francs.

« Enfin, pendant l'hiver de 1895, il a été distribué 700 capuchons, 800 pantalons, 2,400 camisoles de laine, 4,600 paires de bas, 5,200 paires de galoches, 2,860 chemises et 2,000 tabliers, soit 17,970 objets représentant une somme de vingt-deux mille sept cent quatre-vingts francs, environ.

« ... Jusqu'à ces derniers temps, les petits Roubaisiens malades et pauvres étaient envoyés au sanatorium de Saint-Pol, près Dunkerque. Mais une occasion inespérée s'étant offerte, les élus ouvriers se sont empressés de la saisir et de décider la création, à Saint-Pol, d'un pavillon spécial où iront respirer l'air salin le plus grand nombre possible de petits Roubaisiens choisis parmi les plus faibles, parmi ceux qui ont le plus besoin de demander à la mer les forces ou les moyens de développement qui leur manquent.

« Le pavillon de la ville de Roubaix au sanatorium de Saint-Pol ne sera pas, à proprement parler, un hôpital; il sera comme une annexe des cantines scolaires. Il contiendra cent lits et recevra chaque mois cent enfants qui coûteront à la ville 1 fr. 25 d'entretien par jour pour chacun. »

De telles réformes montrent bien toute la sollicitude des socialistes pour les enfants. Il serait puérile d'insister davantage.

« La restauration des idées religieuses, si elle était possible », serait impuissante à relever la natalité, quoi qu'en pense Bertillon.

La religion enseigne le mépris de la chair, éloigne l'homme de ses devoirs familiaux et sociaux, fait du célibat l'état parfait, de la vie monastique la vie exemplaire. De telles croyances stérilisent tout et ne fécondent rien. En revanche, comme lui, nous pensons que « quoi qu'on fasse, on ne pourra pas changer notre siècle, ni l'empêcher d'être de plus en plus incrédule ». La foi ne s'impose pas, — ou plutôt elle ne s'impose plus.

Les mesures propres à augmenter la nuptialité ne semblent pas plus efficaces pour élever la natalité. « Il est remarquable, observe à ce sujet Bertillon, que l'un des pays de la France où les mariages sont les plus rares, la Bretagne, soit aussi un des plus féconds. Il en est de même en Belgique, où les Flandres comptent à la fois peu de mariages et un nombre de naissances assez élevé. Cela montre assez qu'il n'y a pas un rapport immédiat et constant entre la nuptialité d'un pays et sa fécondité ». La simplification des formalités nécessaires pour le mariage n'est donc pas une solution. Il en est de même de l'interdiction de la vie monastique.

Le nombre de familles sans enfants est, en France, de près de 2 millions. Sur 100 familles 16 sont totalement inféconds. Cette proportion n'a guère varié depuis le milieu du siècle, ce qui démontre que la stérilité involontaire n'a pas fait de progrès sensibles depuis quarante ans. Quant aux moyens proposés pour la combattre — restriction de l'usage du tabac et de l'alcool, suppression de la syphilis, etc., — « il suffit de les citer, dit l'auteur susnommé, pour en voir l'inanité. » C'est aussi notre avis.

Passons aux mesures proposées en vue d'abaisser la mortalité.

« Il est très difficile d'empêcher un homme de mourir, dit Bertillon ; les plus savants médecins n'y arrivent pas. Tandis qu'il est très facile de faire naître un homme ; cela est à la portée du dernier manœuvre. » La disparition de la fièvre typhoïde, la vaccine et la revaccine obligatoires, le rétablissement des tours, etc., ne sauveraient qu'un petit nombre d'existences. Vouloir diminuer la mortalité de 2 pour mille est une « prétention extrêmement exagérée ». Peut-être... si l'on se refusait éternellement à toucher aux privilèges des classes oisives. Il n'en sera pas ainsi, foi de socialiste !

La grande maladie qui tue annuellement en France plusieurs centaines de mille personnes — le manque de bien-être — le parti du travail la supprimera au lendemain de sa victoire. Quel sera le taux de la mortalité en régime socialiste ? 10 pour mille au maximum. Par des réformes sociales, on peut abaisser la mortalité, mais nous doutons fort qu'elle soit jamais inférieure à 12 et même à 13 pour mille sous l'empire de la propriété immobilière individuelle. Nous avons vu la mortalité générale tomber à 12.5 pour mille à la Nouvelle-Zélande à la suite

d'une augmentation d'aisance. Quant à la mortalité des classes riches, elle ne dépasse pas 11.3 en Angleterre, 12 à Vienne, 12.6 à Berne, etc.

Si Bertillon veut apprécier l'influence de l'aisance sur la durée de la vie, qu'il recherche pour chacun des vingt arrondissements de Paris le degré de richesse et de mortalité. Il verra de combien de décès la pauvreté est la cause initiale. Plaçons les arrondissements par ordre de richesse, sans rien changer à la classification faite par le chef des travaux statistiques de la ville de Paris.

Arrondissements très pauvres : Gobelins, 301 décès par dix mille habitants (moy. des années 1891-92-93); Ménilmontant, 277; Buttes-Chaumont, 271; Vaugirard, 267; Butte-Montmartre, 237. *Moyenne :* 271.

Arrondissements pauvres : Observatoire, 335; Reuilly, 234; Popincourt, 230. *Moyenne :* 266.

Arrondissements aisés : Panthéon, 212; Batignolles, 197; Hôtel-de-Ville, 217: Enclos-Saint-Laurent, 191; Temple, 199. *Moyenne :* 203.

Arrondissements très aisés : Luxembourg, 176; Bourse, 166. *Moyenne :* 171.

Arrondissements riches : Palais-Bourbon, 184; Passy, 178; Louvre, 159; Opéra, 149. *Moyenne :* 167.

Arrondissement exceptionnellement riche : Élysée, 116.

De tels chiffres ne sont-ils pas concluants ?... Et, au lieu de prendre Paris pour objet de notre étude, nous aurions tout aussi bien pu prendre une autre ville soit en France, soit à l'étranger. Le fait est général. La misère et la mortalité sont sœurs siamoises.

Puissance du bien-être généralisé! L'exemple de l'Élysée nous prouve qu'il peut réduire de moitié le chiffre des décès.

Sans doute, tant que durera l'ordre capitaliste, rien de semblable ne se produira, mais il est possible — à l'aide de réformes sociales — d'abaisser la mortalité d'un quart, d'un tiers même, tout en continuant à servir la rente à la classe parasite.

« La démographie nous enseigne, dit l'auteur de la *Dépopulation de la France,* que cet abaissement de mortalité serait suivi, toutes choses égales d'ailleurs, d'un abaissement de la natalité. On aura donc une population plus âgée, plus chétive, mais non pas plus nombreuse.

« En effet, une loi générale, et qui ne souffre que de rares exceptions, veut que les pays où les naissances sont nombreuses aient aussi beaucoup de décès, et réciproquement, ceux qui ont peu de naissances ont généralement peu de décès. Les deux mouvements de population sont parallèles.

« Autrement dit, lorsque l'on meurt beaucoup, cela fait de la place, et il y a aussitôt beaucoup de naissances pour combler les vides.

Lorsque les décès sont rares, la place manque pour de nouveaux venus, et ils ne viennent pas. »

Il n'en peut être autrement — sous l'empire de la loi des salaires — dans toutes les sociétés où domine la propriété individuelle. La plus grosse part des richesses étant accaparée par une minorité oisive, il ne reste à la masse productive que ce qu'il lui faut pour vivre et se reproduire afin de satisfaire les besoins de ses maîtres. Dès que la loi des salaires sera détruite (et elle le sera par la socialisation des moyens de production), la natalité et la mortalité n'exerceront plus aucune action l'une sur l'autre. Il suffit du reste que le sol soit inaliénable pour voir la natalité se détacher complètement de la mortalité. A l'exemple de Java, où la population indigène double tous les trente ans depuis plus d'un siècle, Bertillon ajoute celui de Fort-Mardick, où la mortalité des enfants ne dépasse pas la moyenne de la France. Dans la société socialiste, la mortalité sera très faible : 1 °/₀ tout au plus, avons-nous dit. Quant à la natalité, elle oscillera entre 4 et 5 °/₀. C'est suffisant.

La conclusion de l'auteur précité que « l'abaissement de la mortalité ne peut avoir d'autre effet que de diminuer le nombre des naissances », est la condamnation du régime bourgeois. N'est-ce pas la reconnaissance que la richesse acquise par notre siècle ne peut profiter à ses enfants, une poignée de vautours la tenant entre leurs serres et se refusant même à en laisser échapper quelques lambeaux pour nourrir les petits des travailleurs ? *Naître et mourir bientôt* ou *ne pas naître*, voilà le dilemme que la société capitaliste pose à la descendance de l'homme dont les découvertes, les inventions, les travaux de toutes sortes ont décuplé la fortune publique.

Partant de ce principe vrai que « l'éducation d'un enfant doit être considérée comme une des formes de l'impôt », Bertillon propose d'exonérer de tous les impôts directs les familles de plus de trois enfants, de frapper d'une surtaxe de 10 pour cent celles qui possèdent deux enfants, 30 pour cent celles qui ont un enfant, 40 pour cent celles qui en sont dépourvues et 50 pour cent les célibataires. Quant aux familles de trois enfants, elles ne seraient ni dégrevées ni surtaxées. Au point de vue du droit, rien à dire. Cette réforme fiscale est juste et pratique. Serait-elle efficace pour combattre la dépopulation ? Bien peu. Certes, la marche du fléau serait ralentie. Le chiffre des naissances augmenterait pendant quelques années.. Il atteindrait 25 ou 26 pour mille, puis redescendrait au taux actuel... et plus bas encore. Les sources de la vie étant détenues par une classe exploitante, le chiffre des naissances varierait avec la somme de richesse abandonnée à la population laborieuse. Le machinisme rendant de moins en moins utile l'existence d'une classe ouvrière, celle-ci diminuerait en nombre

par une surmortalité dans certains pays, par une décroissance de la natalité dans tous les autres, et cela, malgré les réformes fiscales les plus radicales. La réforme proposée par le chef des travaux statistiques de la ville de Paris n'atteindrait guère que les familles fortunées. Les classes ouvrières ne paient que fort peu d'impôts directs. Le fisc ne les atteindrait pas. Sans doute, leur fécondité est supérieure à celle de la classe possédante, mais elle est appelée à diminuer d'année en année avec une rapidité croissante, — ce qu'elle fait déjà depuis un siècle.

La propriété individuelle restreint la natalité. La misère intense, le manque presque absolu de moyens d'existence exerce le même effet. Toutes les années de famine sont remarquables par leur infécondité. Depuis le commencement du siècle, onze crises industrielles ont frappé nos populations urbaines. La natalité en a-t-elle souffert ? Les chiffres — officiels — suivants répondront :

Crise de	NOMBRE DE NAISSANCES		Différence en moins
	Année précédant la crise	Année de la crise	
—	—	—	—
1810	933.391	931.799	1.592
1818	944.475	914.577	27.898
1825-26	984.158	982.884	1.274
1836-37	993.833	961.743	32.090
1839-40	963.000	955.288	7.712
1846-47	982.527	933.863	48.664
1857	952.116	940.709	11.407
1860-63	1.017.896	992.478	25.418
1868	1.007.755	984.140	23.615
1873	966.000	946.364	19.636
1885	937.758	924.558	13.200
Totaux . . .	10.682.909	10.468.403	214.506

En onze années la seule absence de quelques miches de pain a donc rendu impossible la naissance de plus de deux cent mille enfants.

Le retour à la collectivité d'une partie de l'héritage laissé par les familles ayant moins de trois enfants — la moitié où il y a un enfant et le tiers où il y en a deux — exercerait une influence heureuse sur la natalité si faible de la moyenne et de la haute bourgeoisie terrienne, industrielle, commerciale et financière. Gardons-nous cependant d'exagérer sa puissance. La masse du peuple — privée de toute richesse — n'a rien à perdre, n'ayant rien à léguer à ses descendants, et tout à gagner à en élever fort peu. Quant aux familles riches, elles

s'efforceraient pour la plupart de transformer en numéraire, papier-monnaie, actions, etc., une partie de leur fortune afin de la soustraire à l'action du fisc français.

On le voit, nous ne sommes pas hostiles aux réformes budgétaires proposées par Bertillon. Justes et pratiques, elles le sont indubitablement. Quant à leur efficacité, elle est à peu près nulle. « Des remèdes anodins, leur auteur le reconnaît, ne seraient d'aucun effet contre un mal profond et invétéré. » Ce mal, des réformes fiscales ne le détruiront point. Le grand coupable dans tout cela, ce n'est pas l'homme, c'est le milieu social. C'est donc à la société qu'il faut s'en prendre. C'est elle qu'il faut transformer.

IV

Croissez et multipliez.
GENÈSE.

Résumons-nous :

La puissance prolifique de notre race diminue.

Les mariages deviennent de plus en plus stériles.

A quoi faut-il attribuer ce phénomène démographique ?

La race française n'est pas moins féconde que ses sœurs. Au dix-huitième siècle, la natalité atteignait 3.8 et 3,89 % du chiffre des habitants de tout âge et de tout sexe. (Ce sont les moyennes annuelles de la Prusse, de l'Italie et de l'Autriche — et l'on sait que ces pays comptent parmi les plus prolifiques de l'Europe.)

Autre exemple : Les populations françaises du Canada sont très fécondes. La race normande à laquelle ils appartiennent l'est bien peu chez nous. En 1763, lorsque Louis XV céda cette « Nouvelle France » aux Anglais, elle comptait soixante mille Français. Aujourd'hui, le nombre des Franco-Canadiens est d'un million et demi et de deux millions au minimum si l'on tient compte des cinq ou six cent mille Canadiens français établis aux États-Unis. Les départements de la Manche, de l'Orne, de l'Eure et du Calvados, habités cependant par des hommes de même race, ont vu leur population diminuer de 330,145 habitants depuis 1846.

Ce n'est donc pas à la race que l'on doit les différences et les variations observées dans la fertilité des peuples.

L'évolution du milieu cosmique est trop lente pour pouvoir exercer une influence perceptible sur l'organisme humain, — pour pouvoir diminuer sensiblement ses facultés de reproduction.

C'est ailleurs, c'est dans les institutions sociales qu'il faut chercher la cause de la maladie que nous signalons.

La diminution de la natalité — les pages qui précèdent nous l'ont montré — tient à deux grandes causes toutes deux sociales :

1° L'incertitude de plus en plus grande de pouvoir mettre sa progéniture et soi-même à l'abri du besoin.

2° L'abolition du droit d'aînesse entraînant l'émiettement de la propriété dans les familles où il y a plus d'un enfant.

* * *

La société capitaliste ne se développe qu'en rejetant dans le prolétariat la classe des petits propriétaires. La féodalité terrienne, industrielle, agricole, minière et financière, ne se constitue qu'en semant des ruines autour d'elle. La vie est difficile. Le lendemain n'est pas sûr. Un enfant est une charge ; ses auteurs subissent cette charge sans maugréer parce qu'ils savent qu'elle est nécessaire à la conservation de la richesse jusqu'alors par eux accumulée — si richesse accumulée il y a — et à celle qui pourrait l'être encore jusqu'à leur décès. Un deuxième enfant n'a plus aucune utilité ; à plus forte raison un troisième et un quatrième. Leurs venues seraient regardées comme autant de calamités dont on cherche à se préserver à tout prix. On les remplace par un livret à la caisse d'épargne ; « funeste et ruineuse économie, dit Cheysson, qui gaspille l'avenir au profit du présent, comme le serait celle du cultivateur qui sacrifierait la moisson pour épargner la semence ! » Seuls, ceux qui ne possèdent aucun bien-être et ont la quasi-certitude de n'en avoir jamais, conservent le triste courage d'engendrer, de livrer à la misère des troupeaux d'enfants au sein desquels la mort fait d'abondantes moissons.

Le capital arrache la femme à son rôle d'épouse et de mère. Il lui impose la stérilité.

La misère poussée à l'extrême affaiblit la natalité. L'absence totale de pain pour les enfants les retient dans le néant. Ce fait suffirait à lui seul à légitimer toutes les révolutions prolétariennes, toutes les insurrections de la souffrance, toutes les révoltes de la faim.

Les périodes de grande disette sont remarquables par leur infécondité. Les exemples abondent : En 1847, une hausse considérable du prix des denrées alimentaires s'étant produite — hausse occasionnée par un déficit dans le rendement des blés — le chiffre des naissances, qui avait été de 965,866 en 1846 (année également fort éprouvée), tomba à 901,861. Diminution : 64,005 naissances, soit 6.6 o/o. Mais à quoi bon citer des faits isolés ? Toutes les années de crises industrielles, toutes les périodes particulièrement remarquables par la chèreté des moyens d'existence ont accusé une diminution de

natalité. En France, nous l'avons vu, la surmisère de onze années de crises a empêché la naissance de 214,506 enfants.

Les périodes de prospérité économique occasionnent, au contraire, un excédent de naissances. « Les époques d'abondance et de bon marché des vivres sont celles où les conceptions sont les plus fréquentes », remarque Henri Napias. « Quand, au contraire, dit « Villermé, le peuple vient à n'avoir qu'une mauvaise et insuffisante « nourriture, le nombre des conceptions diminue ; et ce nombre ne « reprend son niveau ordinaire qu'après que la santé publique est « rétablie »... A l'époque de notre grande Révolution, quand on venait de supprimer la dîme, les impôts sur le vin et le sel, les redevances, les maîtrises et jurandes ; quand le prolétaire plus à l'aise eut une vie plus saine, une plus abondante nourriture, et par dessus tout cette satisfaction particulière du cœur qui se sent battre libre de toute contrainte et affranchi de toute tyrannie, le nombre des naissances augmenta sur tout le territoire de la République... A Metz, l'augmentation annuelle des naissances fut de plus de trois cents dans les années 91, 92 et 93 ».

Le soleil de la Justice sociale est disparu, laissant le populaire dans l'obscurité bourgeoise, près du travail qui épuise et de la faim qui tue.

L'espérance est morte chez la masse que le Socialisme n'a pas agitée.

L'affaiblissement de la prolificence sera constante jusqu'au jour où la Révolution tracera de nouveaux sillons dans le champ de l'activité physique, intellectuelle, morale et affective du peuple.

*
* *

La seconde cause de la diminution de la natalité est le morcellement excessif de la propriété.

Là où règne la grande propriété terrienne, la prolificence de la population est forte.

Là où le sol est très divisé, le contraire s'observe.

Une preuve irréfragable nous en est fournie par l'examen de nos départements. Plus ils comptent de propriétaires, plus restreinte est la natalité.

Il n'y a plus de doute possible : La prolificence est en raison inverse du degré de divisibilité du sol.

Pourquoi ?

Le propriétaire — et ce seul fait suffirait pour condamner sans appel l'appropriation individuelle du sol et des richesses immobilières — le propriétaire, disons-nous, en arrive fatalement à posséder pour

sa maison ou sa terre une passion qui annihile celle qu'il devrait ressentir pour ses semblables. Il ne voit dans ceux qui l'entourent que des collaborateurs de son œuvre d'accumulation. On s'étonne parfois qu'un homme laisse mourir faute de soins sa femme ou ses enfants, qu'il manifeste une plus grande douleur en apprenant que son cheval ou sa vache a succombé que s'il se fût agi de son épouse ou de son nouveau-né. Ces faits ne nous surprennent pas. La « religion de la Propriété » fait plus que les tolérer, elle les provoque.

L'homme lutte pour l'éternité. Il ne la place dans un séjour ultra-terrestre que parce qu'il ne la découvre pas sur la Terre, et encore cette existence d'outre-tombe, tout à l'abri qu'elle soit des coups des vivants, lui semble moins réelle que ne le proclament les spiritualistes. Il ne veut disparaître qu'après avoir laissé l'empreinte de son passage : une terre, un édifice, une accumulation de richesses parlant de lui à ceux qu'il ne verra pas naître.

Trois choses lui apparaissent comme susceptibles de prolonger sa vie terrestre au-delà de la tombe : la *célébrité*, la *progéniture* et la *propriété*. La célébrité, peu y songent. Et parmi ceux qui l'envient, beaucoup la considèrent comme inaccessible. Reste la progéniture et la propriété.

Dire que l'homme immole toujours la progéniture à la propriété serait peut être exagérer. Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'en général il utilise la progéniture à la propriété, et, lorsqu'il se voit dans l'obligation de favoriser l'un au détriment de l'autre, c'est la progéniture qui est sacrifiée.

L'homme voit dans la terre qu'il féconde ou dans la maison qu'il possède quelque chose d'immortel. Qu'importe que tout succombe autour de lui pourvu que son œuvre subsiste! Fraternité, justice, solidarité, amour, qu'est-ce que cela ? Autant de génies malfaisants dont il cherche à se garantir au sein d'une atmosphère de froid égoïsme, d'indifférence pour les malheurs d'autrui, et de mépris pour tout ce qui pourrait condamner sa conduite et ses sentiments inhumains. Ce qu'il veut, c'est conserver intact, « MÊME APRES SA MORT », la portion de richesse qu'il a détachée de l'avoir commun. Pour y arriver, il réduit le plus possible le nombre de ses enfants.

La possession individuelle de la terre et des moyens de production est donc un obstacle à la reproduction de l'espèce. Cet obstacle grandit de jour en jour. La Société le détruira ou elle périra.

*
* *

C'est aux époques de décadence et de ruine de l'état social que se dresse le « problème de la population ».

Ce problème, le monde gréco-romain et le monde féodal n'ont pas su le résoudre. Leur impuissance les a tués. Le monde bourgeois ne le résoudra pas davantage. Sa mort est aussi certaine que désirable.

Il appartient au Socialisme — dont l'action grandit sans cesse — de libérer l'Humanité des chaînes capitalistes, de briser les entraves que la propriété immobilière individuelle apporte à son développement physique, économique, intellectuel, moral et social.

Par amour ou par force, il faut que la Société se modifie, il faut que les sources du bien-être — soustraites à la domination d'une infime minorité d'oisifs — profitent à tous les enfants de la Terre.

Ce que nous voulons est juste. — Le sol qui nous porte n'est pas l'œuvre d'une famille, classe ou race d'hommes. Son origine est antérieure à celle de l'Humanité. Sans lui, elle ne fut pas née. Sans lui, elle ne saurait vivre. Les découvertes et les inventions qui ont décuplé la richesse publique sont le fruit du labeur de tous : penseurs et ouvriers. Faites en vue d'augmenter la puissance de l'homme sur les choses, elles ne doivent pas servir à le fixer à la potence de la misère éternelle.

Ce que nous voulons est possible. — L'évolution économique moderne détache l'homme de son instrument de travail. La socialisation des moyens de production sortis des mains des travailleurs est réalisable.

Ce que nous voulons est nécessaire. — Progressivement éliminée par le machinisme de la galère du travail, la classe ouvrière ne peut échapper à la mort que par la reprise des forces économiques, filles de sa main et de son cerveau. Déjà ses petits — à qui le vivre est refusé — restent dans le néant. C'est la mort — mort lente, sans doute, mais certaine — s'il se refuse à faire main basse sur le pouvoir politique.

L'évolution qui s'opère dans les esprits et dans les faits nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

Le dix-neuvième siècle aura montré la force croissante de l'armée prolétarienne instruite de ses droits, consciente de ses intérêts et pénétrée de sa mission historique.

Des temps nouveaux se préparent.

Désiré Descamps.

Une Discussion Doctrinale

Entre Jourde et Malon

Au moment où, sur l'initiative du citoyen Adrien Veber, le Conseil municipal de Paris vient de s'intéresser à la détresse où était tombée la vieille mère de Jourde, l'intègre et vaillant membre de la Commune de 1871, il nous a paru intéressant de publier quelques fragments de la correspondance échangée entre Jourde et Malon durant l'exil.

Milan, 3 juin 1875.

Mon Cher Ami,

. . . .

Vous pensez que nous pourrions différer sur le terrain des théories. Je n'en sais rien; je suis collectiviste avec la fleur des économistes contemporains, Mill, Laveleye, Ramon de la Sagra et la plupart des socialistes contemporains, Colins, Vinçard, de Potter, Tchernychewsky, etc. Nous voulons l'égalité de moyens moraux et matériels (instruction et instrument et matière de travail) pour tous les jeunes, hommes et femmes, et nous laissons à chacun (les charges sociales étant remplies) la libre disposition du produit intégral de son travail. C'est, vous le voyez, la liberté basée sur l'égalité, et le bonheur basé sur le bien-être physique, la valeur intellectuelle et l'excellence morale.

Ce qui nous sépare des mutuellistes, c'est ceci :

1° Nous repoussons *l'autorité dans la famille et dans l'école* que chante l'inconséquent Proudhon, car si on a l'autorité dans la famille et dans l'école, on l'aura dans la commune et dans l'État; des hommes élevés pour obéir et commander ne sauraient jamais être égaux;

2° Nous comprenons dans l'ensemble de la matière de travail *la terre*, qu'on n'en peut exclure que par un prodige de sophistique proudhonienne.

B. M.

Milan, 12 juillet 1875.

Mon Cher Jourde,

Un coquin historique a dit que la parole était donnée à l'homme pour déguiser sa pensée; est-ce que les lettres sont inventées pour trahir à ce point la pensée de ceux qui les écrivent ?

Il est sûr, mon cher ami, que me soupçonner d'être le partisan d'un système fermé en socialisme, un *sectaire* en un mot, c'est raide, et il faut que je me sois bien mal expliqué.

Je crois avec Auguste Comte à la loi des *trois états*, et appliquant cette loi au socialisme je trouve que tous les utopistes, de Saint-Simon à Cabet, ont représenté la période *sentimentale ou mystique* du socialisme, que les démolisseurs (Proudhon, de la Sagra, Lassalle, Marx, Herzen, Bakounine, Tchernychewsky, etc.) en ont représenté la période *métaphysique, à la fois destructive et applicative, mais surtout destructive*. Depuis 1873, nous sommes entrés dans la période *scientifique ou expérimentale*. Preuve : Dans les congrès de l'Internationale, on ne vote plus sur les principes. Dans le magnifique *Rapport sur les Services publics* présenté au dernier congrès (par De Paëpe), on lit :

« Nous ne proposons nullement les solutions auxquelles nos re-
« cherches nous ont conduits comme un programme complet et arrêté
« avec lequel il faille enchaîner l'avenir. Nous croyons, au contraire, que
« des situations nouvelles non prévues et non prévisibles, que des
« circonstances inappréciables pour nous, que la disparition de besoins
« actuels et l'apparition de besoins nouveaux, que des découvertes
« scientifiques et industrielles dont notre esprit ne soupçonne peut-
« être pas la réalisation possible pourront venir modifier plus ou
« moins profondément et peut-être bouleverser de fond en comble les
« conclusions auxquelles nous sommes arrivés. »

Je vous défie d'être plus expérimentaliste que cela! Eh bien! voilà ma théorie; êtes-vous satisfait ?

Est-ce à dire, pourtant, que nous devions nous interdire les hypothèses ? Non, sans doute, les hypothèses sont les coups de sonde dans la voie pénible du progrès. Les Anglais ne font pas d'hypothèse, ils réalisent l'idéal d'Avrial : *Organisons-nous, mais au diable la théorie !* et les Anglais tournent sur place; depuis quatre-vingts ans, leurs deux millions de *trade's-unionistes* n'ont pas donné au prolétariat le quart d'une idée; le peu qui a été fait dans ce sens l'a été par l'Internationale, leur ennemie. Maintenant, j'aborde quelques points de votre lettre.

Je me suis prévalu de de la Sagra, Mill, Laveleye, illustres écono-

mistes arrivés au socialisme, pour bien vous montrer que je n'étais pas *sectaire;* par égalité *morale*, j'entends l'égalité de développement, laquelle amènera, ceci est de la *science,* l'égalité quantitative des facultés. Vous ne croyez pas, je pense, au libre-arbitre..... Mais ma démonstration ferait l'objet de sept ou huit pages; j'en ferai un article de journal que je vous enverrai quelque jour. Je vous prie de suspendre votre jugement en attendant.

Certainement qu'aucun économiste ne nie que la terre ne soit *un instrument de travail,* et si je n'avais fait que répéter cela je n'aurais fait que faire œuvre de perroquet; mais, ou la plume m'a fourché dans les mains, ou j'ai dit : « Je veux la collectivité des instruments de travail, et dans les instruments de travail je comprends la terre ».

Ceci était une réponse aux mutuellistes qui proclament la collectivité des *capitaux fixes*, en excluant de cette collectivité justement la terre, le plus important des capitaux fixes. Proudhon se tire de cette inconséquence, de cette absurdité, devrais-je dire, en déclarant que ce qu'il veut, c'est de faire de tout prolétaire un petit bourgeois. Grand merci ! le petit être rageur, despote, égoïste, étroit et lâche, quel superbe idéal ! Qu'on nous laisse plutôt dans les carrières du prolétariat.

Mais nous qui savons que *ni la justice, ni la vérité, ni la conscience* ne sont *choses immanentes,* mais sont acquises, c'est-à-dire humaines, nous rêvons pour l'humanité des splendeurs non prévues et non prévisibles, nous rêvons un temps où l'abondance sera telle qu'on n'aura même pas à s'occuper de la production, de la consommation et de la distribution des richesses; nous rêvons un temps où l'intelligence humaine sera centuplée, où le bonheur par l'apparition de besoins nouveaux (moraux, bien entendu) sera cent fois plus intense, où l'excellence morale sera telle qu'on ne comprendra pas plus les meilleurs de l'époque actuelle que ceux-ci n'ont compris les Canaques de la Nouvelle-Calédonie.

Le collectivisme n'est pour nous qu'une pierre d'attente, une hypothèse expérimentale et par conséquent rejetable; mais, ce que nous posons en fait, c'est ceci : l'humanité ne peut entrer dans sa phase nouvelle que par la solidarisation des activités individuelles, par la socialisation des efforts. Dans ce but, il faut donc chercher un idéal commun, le plus large et le plus modifiable, celui qui tienne le plus de compte de la diversité de la nature humaine, et voilà pourquoi nous avons pris, en attendant, le collectivisme.

. . . .

Bien à vous.

B. M.

Lugano, 10 février 1878.

Mon Cher Jourde,

Votre lettre m'a agréablement surpris. Et moi aussi j'avais regretté l'interruption de notre correspondance, car j'ai pour vous, bien que nous ne nous soyons que peu vus, une réelle sympathie et une grande estime.

Ceux qui vous reprochent votre modérantisme nous ont pour la plupart, avec leur soi-disant radicalisme, fait énormément de mal, tandis que votre irréprochable manière de gérer les finances communales a tenu en échec bien des calomnies, et j'ai rencontré bien des bourgeois en Italie qui m'ont déclaré avoir sympathisé pour la Commune, après la lecture de votre procès.

Puis, il y a des gens qui confondent le modérantisme avec la réflexion dans les actes, et le radicalisme avec la violence dans les paroles ou contre les personnes. Pour ma part, je tiens pour de fieffés rétrogrades tels gueulards qui, de leur côté, me qualifient de réactionnaire. Et je crois que tel est votre cas. Cependant, si j'ai bonne mémoire, vous appartenez au socialisme purement mutuelliste, auquel cas je m'efforcerai de vous démontrer, dans le cours de notre correspondance, que vous êtes, en effet, trop modéré, qu'il n'y a pas de justice économique, d'équivalence des fonctions, de constitution de valeur sans égalité de moyen, et pas d'égalité de moyen sans participation de tous au capital ou somme des valeurs de production ; comme je reconnaîtrai avec vous qu'il n'y a pas de liberté possible, sans appropriation individuelle, par tout producteur, de l'équivalent de plus-value, ou valeur proprement dite, créé par son travail.

Mais ce sera pour une autre fois.

. . . .

B. M.

26, Grafton place, Euston square, N. W.
13 mars 1878.

Mon Cher Malon,

C'est avec le même plaisir que celui que vous me manifestez que j'ai pu reprendre avec vous une correspondance que les circonstances avaient interrompue à mon très grand regret. C'est bien sincèrement que j'éprouve pour vous la sympathie et l'estime que vous voulez bien me témoigner.

Vous êtes un chercheur de bonne foi, un socialiste laborieux et

convaincu, et je voudrais voir chez tous la même ardeur déployée dans la recherche, hélas! bien difficile de la vérité. Aussi vous ai-je toujours suivi avec un véritable et sérieux intérêt, toujours heureux de vous lire et de trouver dans vos travaux des éléments de discussion intime et de réflexions utiles. Malheureusement, je ne suis pas arrivé, comme vous, à la conscience nette, précise, d'une théorie économique qui satisfasse amplement, complètement, ma soif de justice et de solidarité.

Permettez-moi de vous le dire : Aucune école ne me donne satisfaction. Aussi ne suis-je ni *mutuelliste,* comme vous le pensez, ni précisément individualiste dans le sens absolu du mot, ni collectiviste, ni communiste, ce qui au fond me paraît un peu se confondre avec le collectivisme. Je reconnais que vous ne vous en défendez pas.

Mais je crois que la théorie collectiviste est une formule plus jeune, plus scientifique, si vous voulez, que le communisme, mais logiquement j'estime que la théorie collectiviste appliquée demain, par exemple, entraînerait bien vite et malgré eux les collectivistes au communisme et à la forme nécessaire que celui-ci exige pour *être.*

Je suis franchement socialiste en ce sens que je ne crois pas à la *nécessité* de l'antagonisme des intérêts, que j'estime que l'intérêt bien entendu de tous les hommes doit, dans un temps plus ou moins rapproché, leur démontrer la nécessité absolue d'une politique nouvelle, d'une économie nouvelle, d'une morale nouvelle, affirmant que le bien-être de chacun est la loi suprême de tous; que le bien-être est la suprême garantie des individus et des sociétés, en même temps que la raison d'être de ces dernières.

Je crois que, jusqu'à ce jour, l'humanité s'est soumise à une théorie que j'appellerai purement dynamique, qu'elle doit maintenant passer à la théorie statique, et former une synthèse avec la précédente.

A mon sens, les socialistes théoriciens ont le tort de prendre la question de propriété comme point de départ. Pour moi, les lois qui régissent la propriété ne sont qu'une résultante d'un état social déterminé. La forme propriété n'est pas autre chose qu'une conséquence rigoureuse des lois morales, politiques, sociales qui régissent les rapports des hommes entre eux.

Un des arguments que je rencontre fréquemment dans les publications socialistes, est celui-ci : C'est que, dans le passé, la forme propriété a été communiste, collectiviste, et, par conséquent, que la forme propriété individuelle n'est pas un principe rigoureux et absolu. Évidemment! et je ne crois pas que là-dessus il y ait aujourd'hui la moindre opposition formulée par les économistes. Mais il me semble que l'argument va contre l'intention de ceux qui s'en servent. En effet, il permet de dire que la forme collective, ou communiste, n'a pas pour conséquence directe l'égalité sociale. On parle de la propriété collec-

tive chez les Berbères et chez les Japonais. Serait-il bien difficile de démontrer que ces peuples possèdent néanmoins des pauvres et des riches, des nobles et des vilains, des chefs et des soldats, que l'état de guerre, l'état religieux y règnent et y gouvernent?

Et remarquez que chez les peuples qui nous précèdent, les lois économiques ont affecté les formes les plus étranges et les plus variées. La propriété a subi les transformations et les modifications les plus multiples sans que, pour cela, je trouve dans le passé un état social qui me cause un regret ou un désir de le voir renaître. Sparte et ses Ilotes ne me tentent pas plus que la République de Platon, et le vieux communisme des Indous m'épouvante.

D'un autre côté, je suis profondément découragé par les aveux que je rencontre dans certaines publications socialistes. Je lisais ceci, par exemple, dans le *Travailleur,* de Genève :

« Quoi qu'il en soit, et que des années, des décades ou des *siècles* nous séparent de la révolution définitive, nous n'en travaillons pas moins avec confiance à l'œuvre entreprise, étudiant avec intérêt l'histoire contemporaine, mais sans y prendre une part qui puisse nous compromettre et nous rendre traîtres à nos convictions. »

Et dans un autre passage :

« Certes, notre illusion serait grande si, dans notre zèle enthousiaste, nous comptions sur une évolution prochaine des hommes dans le sens de l'anarchie..... Quelle sera la « spirale » de civilisation par laquelle ils auront à monter avant de comprendre enfin qu'ils peuvent se passer de lisières ou de chaînes? *Nous l'ignorons,* mais, à en juger par le présent, cette voie sera longue. »

Une dernière citation :

« Mais, dira-t-on peut-être, comment se fera le passage du mode actuel de propriété en mode de propriété collective? A cela, et pour terminer, nous répondrons que *n'étant pas dans le secret* de l'avenir, il ne nous est pas possible de préciser la solution de cette question. Tout dépendra des *circonstances* dans lesquelles s'effectuera ce changement et de l'intelligence qu'y apporteront les parties intéressées. »

Ces citations, mon cher Malon, me paraissent topiques. Eh oui! tout est là : la grande question des voies et moyens. La connaissance des échelons intermédiaires de cette échelle de Jacob. Les moyens de les gravir.

Ne sommes-nous donc pas, ou plutôt n'appartenons-nous pas à un parti militant, un parti d'action? Nous semblons légiférer pour

l'an 3000. C'est pour demain que je voudrais quelque chose. Si je veux sauter au premier échelon, atteindre le plus élevé, sans passer par les échelons intermédiaires, je me romprai le col, sûrement.

Quand on m'aura beaucoup critiqué l'état actuel des choses, beaucoup parlé d'égalité, d'équivalence des fonctions, de collectivisme, de mutuellisme, de communisme, de positivisme et de la religion de l'humanité, en serai-je plus avancé ?

En vérité, nous franchissons tous les obstacles, nous méprisons toutes les lois naturelles de l'évolution; le progrès scientifique, raisonné, calme, ce qui ne l'empêche pas d'être révolutionnaire, est rejeté comme réactionnaire. Quand on me dit : « Point de réformes utiles, point de progrès, point de conquêtes sérieuses, si la propriété n'est pas transformée de fond en comble. — La propriété désindividualisée d'abord, et après tout ira de soi. L'égalité sera un fait, l'émancipation humaine accomplie ! » je réponds : « Mais vous mettez la charrue avant les bœufs. Mais vous confondez le but et la méthode. Avec votre théorie de la génération spontanée des groupes trouvant la formule de leur harmonie dans leur propre existence, je n'ai plus qu'à me coucher et à voir venir. »

Et puis enfin, expliquez-moi au moins l'établissement de votre collectivisme. Passons un peu de la théorie à la pratique. Cette propriété collective, quelles lois régiront ses rapports, et d'abord comment la réaliserez-vous ?

Qui règlera d'une manière *équitable* les rapports d'échange des services de ces groupes entre eux ?

Cette autonomie (pour les anarchistes) ou ces groupes de producteurs fermiers de la collectivité (selon vous), cela n'entraîne-il pas le privilège pour les uns au détriment des autres ?

En quoi la possession intégrale, par chacun, du produit de son travail, établira-t-elle l'égalité de répartition, base de l'égalité absolue ?

La liberté des vocations assurée ! Comment ? Avec des groupes autonomes ou des groupes producteurs ayant spécialisation de fonctions agricoles ou industrielles ?

Les groupes n'auront-ils pas des situations, partant des avantages, bien différents, dérivés de la nature même des choses : climat, fécondité, soleil, nature du travail ?

Ces groupes, dans leurs rapports d'échange, se régiront-ils par les lois arbitraires de l'offre et de la demande ? Admettons l'intervention du mutuellisme dans ce cas. Je cherche le contre-poids équitable, scientifique pour éviter les déviations.

Vous voyez, mon cher ami, que j'accumule mes questions. C'est vous dire quel vif désir j'éprouve d'être convaincu : ou que j'ai raison ou qu'il faut que j'abandonne des théories ou plutôt une opinion for-

tement raisonnée (dans la mesure de mon intelligence, bien entendu) pour me convertir à la doctrine nouvelle.

Depuis près d'un demi-siècle, que de théories abandonnées, que d'utopies caressées dont l'erreur a été démontrée ! Dans cette partie (d'un tout) que j'appelle l'économie politique, les penseurs les plus remarquables, des hommes d'une science profonde ont affirmé, non pas comme relatives, mais comme absolues, des théories que le souffle puissant et lumineux de la recherche et de l'examen a fait disparaître du champ scientifique.

Savons-nous bien, et sommes-nous d'accord sur ce que nous entendons par *égalité*, par *justice*, par *droit*, par *devoir ?* Quelles variations la philosophie et la métaphysique ont subies dans ces graves matières, qui touchent de si près, qui régissent, à mon sens, les lois les plus essentielles de l'économie politique ! Je ne connais qu'un critère pour le droit et le devoir. Dans l'état de nature, le droit et le devoir de combattre pour l'existence se confondent.

Le droit de combattre pour l'existence est devenu socialement le droit de vivre, conséquemment le devoir de travailler. Exister : droit; travailler : devoir.

Je n'ai plus de place. A bientôt une réponse, n'est-ce pas ?

A vous affectueusement,

Fr. Jourde.

Lugano, 30 mars 1878.

(A la hâte).

Mon Cher Ami,

Bien des occupations m'ont empêché de vous répondre plus tôt, et encore le ferai-je brièvement, car c'est publiquement que je tiendrais à répondre à vos objections. Je vous invite donc à m'envoyer une lettre *officielle ;* je l'insérerai et y répondrai.

Je vous dirai cependant, d'ores et déjà, et sans entrer dans aucun détail, qu'il y a une contradiction dans vos critiques.

D'une part, vous nous reprochez de trop conclure, et d'autre part de ne pas nous expliquer assez sur l'organisation de la société future.

Au premier reproche, je pourrai vous répondre que la forme de propriété influe beaucoup plus sur les mœurs que les mœurs n'influent sur le fonctionnement de la propriété, et cela je puis le démontrer l'histoire en main. Voilà pourquoi j'ai adopté une hypothèse socialiste, le collectivisme. Notez que je dis *hypothèse* et non pas *doctrine*.

Au second reproche, je répondrai que, si nous nous permettions de donner tout un projet d'organisation future, nous serions des utopistes.

Quand un principe est assez généralement reconnu pour passer à l'application, les législateurs-organiques ne manquent pas. Voyez 89. On a d'abord proclamé l'égalité civile; on a codifié après. Quand le principe de la justice économique sera reconnu, on trouvera, soyez-en sûr, les organismes d'application par l'expérience. Ceci ne veut pas dire qu'il ne faille pas s'en faire une idée et en soumettre des ébauches aux yeux du public. Mais il faut d'abord faire adopter le principe; c'est la période de propagande proprement dite.

Vous nous accusez aussi de trop négliger les moyens; à cela, je répondrai publiquement.

. . . .

Bien à vous,

B. Malon.

11 juin 1878.

AU CITOYEN MALON

Mon Cher Ami,

Ce serait une grosse et lourde tâche qu'une polémique sérieuse sur la valeur du principe collectiviste de la Justice ou Égalité économique. Lourde tâche, en vérité, que de discuter les voies et moyens qui peuvent conduire à la réalisation de la grande *Utopie*. Et j'appelle ainsi l'idée révolutionnaire sans acception d'école ou de doctrine.

Remarquez que vous m'accusez d'une contradiction que je ne crois pas avoir commise. Je ne vous reproche pas précisément de trop conclure, et d'autre part de ne pas vous expliquer assez sur l'organisation de la société future.

Mais ce que je demande à un principe, à une hypothèse si vous voulez, c'est de m'indiquer les voies et moyens de sa réalisation éventuelle. Ce n'est pas tant l'organisme qui lui sera nécessaire, le principe étant admis, que les voies et moyens qui peuvent conduire au triomphe du principe ou de l'hypothèse. Il est déjà dangereux pour moi d'employer cette dernière expression. — Vous me dites : « Voyez 89. On a d'abord proclamé l'égalité civile, on a codifié après ».

Eh bien! qu'en est-il résulté? Écoutons Lepelletier de Saint-Fargeau, je crois : « L'égalité civile est rétablie, mais l'instruction et l'éducation leur manquent. Ils supportent tout le poids du titre de citoyens : ont-ils vraiment aptitude aux honneurs auxquels le citoyen

peut prétendre ». Et dans le *Manifeste des Égaux :* « L'Égalité ne fut donc qu'une belle et stérile fiction de la loi ».

Nous en sommes toujours au point capital du malentendu. Vous me dites « que la propriété influe beaucoup plus sur les mœurs que les mœurs n'influent sur le fonctionnement de la propriété, et cela, ajoutez-vous, je puis le démontrer l'histoire en main ».

Je réponds : La propriété est une résultante, une conséquence (l'histoire en main), par conséquent elle ne saurait être cause, elle est effet. Tout est là, entre nous, à mon sens ; c'est pourquoi je crois à une modification profonde de la propriété dans un sens en opposition au mode individuel actuel, mais ce, après une série de modifications ou de révolutions qui auront préalablement, sans nier la question sociale, au contraire, transformé les rapports politiques, moraux, etc., des hommes entre eux.

Mais je m'aperçois que si je me laissais entraîner sur ce terrain, j'entamerais toute une discussion, un peu trop bavarde, trop à bâtons rompus, mal enchaînée, et qui rendrait mal ma pensée.

J'ai voulu, en commençant, et à la hâte, répondre à quelques passages de votre dernière lettre. Quant à vous suivre sur le terrain où vous m'appelez, si courtoisement, mon cher ami, vous me trouvez fort embarrassé.

Votre défi amical est bien séduisant, mais nous sommes bien éloignés l'un de l'autre. D'un autre côté, je suis si peu libre que j'apporterais, bien malgré moi, des retards fâcheux pour une polémique qui exigerait, je crois, l'exactitude et une certaine rapidité. Enfin, dans l'état actuel de notre parti, cette discussion aurait-elle toute l'utilité que vous voulez y voir, d'une manière peut-être un peu trop flatteuse pour moi ? Je sais que vous êtes solidement armé et je désirerais, l'homme est ainsi fait, que les circonstances de temps, de lieu, d'études, de recherches me fussent plus favorables pour rompre, à armes courtoises, quelques lances avec vous.

Je me vois obligé de vous quitter, et je le fais à mon très grand regret. Cependant, avant de finir, encore un mot. Je vous donne en quelques lignes mon *Credo* à la troisième page de ma lettre. Je complète ce passage par cette citation de Lassalle : « Jamais je ne me suis servi de l'expression « solution sociale », parce que la transformation de la société sera l'œuvre des siècles et d'une série de mesures et de réformes qui sortiront organiquement les unes des autres ».

A bientôt le plaisir de vous lire.

Bien à vous,

Fr. J.

La discussion en resta là. Elle permet telle quelle de mieux comprendre une des étapes du socialisme français.

LE GRAND PAN (1)

Par G. Clemenceau

En cette préface, où il ne daigne guère dissimuler le labeur d'érudition auquel il s'est livré, — tel un sculpteur qui accentuerait et exagérerait à plaisir, jusqu'à leur donner presque le même relief, les muscles, les nerfs et l'ossature de son modèle, — Clemenceau chante un hymne de gloire à la vie, à la vie immortelle faite de la mort de chacun, à la vie universelle faite de l'incessant renouvellement des groupes cosmiques.

Ceux qui se souviennent de la préface de la *Mêlée sociale* seront tentés de surprendre une contradiction entre cette œuvre et la présente. Il n'y a point contradiction, pourtant, et le *Grand Pan* est le complément nécessaire de la *Mêlée sociale*. Je parle des préfaces, bien entendu, qui sont à elles seules des œuvres se suffisant, j'allais écrire : des manifestes, et auxquelles ne se rapportent que par une assez souvent lointaine association d'idées les articles dont se compose chaque volume.

Dans la *Mêlée sociale* (préface), l'esprit du lecteur était assez douloureusement impressionné par un pessimisme, assurément très noble en sa hautaine résignation, qui nous montrait l'inutilité finale, pour l'individu, de l'ensemble des efforts accomplis. Dans le *Grand Pan*, un frisson d'optimisme enfièvre d'espérances magnifiques tous ceux qui ne limitent pas la vie au terme de la leur propre. Où voit-on qu'il y ait contradiction ? Il y a dissemblance, certes. Vue du pont Saint-Michel, Notre-Dame n'a pas le même aspect que vue de la Morgue. En est-ce moins Notre-Dame ?

Aussi, loin de les étonner et déconcerter, la nouvelle préface de Clemenceau transporte de joie les sincères amis de cette belle intelligence, d'autant plus qu'ils pouvaient craindre, à certains symptômes, que Clemenceau ne se fût cristallisé dans les trop simplistes formulations de la *Mêlée sociale*. Rompant ouvertement avec les hommes de sa génération, qui, dans les sciences et dans les lettres, firent triompher les méthodes d'analyse et le souci de la vérité, fût-elle basse et laide, ou plutôt les laissant en route, il se met au pas des hommes de notre temps. Il ne se couche pas sur le terrain conquis, au milieu des matériaux épars que ses compagnons, aujourd'hui fatigués, y apportèrent ; il veut édifier, il veut semer même. Il entend suivre l'idée et rêve de la devancer.

C'est là une des plus nobles manifestations de virilité intellectuelle qu'il

(1) Charpentier, 1896.

ait été donné de contempler aux hommes de ce siècle. On peut comparer l'effort de Clemenceau et celui de M. Zola. L'auteur des *Rougon-Macquart* aspire, en effet, à mettre plus de vie intérieure et personnelle dans les personnages qu'il crée. Ce double effort d'esprits jumeaux par plusieurs côtés et surtout par leur commune et simultanée origine est véritablement remarquable.

Avec une égale faculté d'assimilation, mais aussi une égale inaptitude à marier les concepts d'hier avec ceux d'aujourd'hui dans un synthétique idéo-réalisme, ils n'en apportent pas moins leur témoignage fervent à l'œuvre nécessaire. Et c'est merveille touchante de les voir s'acheminer vers les sommets, l'un traînant avec la robustesse patiente du bœuf la massive charge de vingt œuvres dont il ne veut laisser aucune en route, l'autre ruant nerveusement pour se débarrasser du harnais de scepticisme tressé par vingt années de politique parlementaire.

A chaque lacet de l'ascension si pénible, le char Zola s'embourbe, les liens de l'attelage Clemenceau se rompent. Ils n'en poussent pas moins leur marche vers l'idéal. Si, par chance, ils arrivent, je ne dis pas au sommet, mais à une des étapes qui se multiplient pour nous en séparer éternellement, ils auront rendu un fier service et donné une magnifique leçon à ceux qui, ne voulant pas que l'homme vive seulement de pain, seraient trop tentés de s'en aller, aux hasards de l'espace, demander aux anges une part de leur nourriture. S'ils restent en route, le mérite de leur tentative demeurera tout entier.

Dans cette préface du *Grand Pan,* Clemenceau s'écrie : « Pan nous commande. Il faut agir. L'action est le principe, l'action est le moyen, l'action est le but. L'action obstinée de tout l'homme au profit de tous, l'action désintéressée, supérieure aux puériles glorioles, aux rémunérations des rêves d'éternité, comme aux désespérances des batailles perdues ou de l'inéluctable mort, l'action en évolution d'idéal, unique force et totale vertu. »

L'action, qui est le signe, la forme même de la vie, est éloquemment magnifiée en quelques pages que je voudrais reproduire toutes. Clemenceau n'omet ni ne méprise aucun des modes essentiels de l'action. Il nous montre l'artiste « recevant le choc du monde en émotion de beauté » ; le penseur « aux prises avec l'univers qu'il interroge en de subtiles analyses ;... dominateur des choses ; vrai maître de l'homme et de ses dieux » ; le conducteur d'hommes, « poussé par le tumulte humain,... alimentant, non sans péril, d'infimes parcelles de vérité, les multitudes avides de mensonges » ; le dompteur de matière, « accroissant la vie... enfantant en d'inévitables douleurs une humanité plus puissante, plus douce et plus belle » ; l'être humain de somme, la bête, l'herbe elle-même, préparant « la pensée d'Homère, de Marc-Aurèle ou de Shakespeare » ; la goutte d'eau, « qui avec l'autre et l'autre goutte d'eau fait la mer » ; l'atome qui, associé à l'atome, « développe l'univers ». Tous sont « artisans du Pan prodigieux » et font l'homme plus grand que les dieux qu'il imagina.

Sa mission ? Celle même qu'il s'arroge, sous la poussée des forces. « La vie, dit un poète, c'est de *donner* sa fleur, puis son fruit. Quoi de plus ? Il n'y a rien de plus, vraiment, sinon de vouloir, sinon de faire la vie plus grande, pour donner la fleur plus belle et le fruit meilleur.

« Quelle plus noble destinée pour le néant d'hier ? Surgir à la lumière, pour accroître, du sacrifice de soi, l'esprit en voie de réaliser l'équation du monde, c'est l'acte le plus haut, envié des dieux mêmes, privilège de l'Humain. »

Clemenceau glorifiera donc, dans son livre, l'action dans toutes ses manifestations, les plus hautes et les plus décisives comme les plus humbles et les plus indirectement utiles au devenir universel. Il demandera une statue à Paris pour Newton, ce mécanicien de l'univers, et nous fera admirer le courage au travail des parents du petit Colibri. Après avoir promené notre pensée dans le ciel planétaire et nous avoir montré « la petite lueur tremblante sur le bord du disque de Mars » qui est peut-être un signal à l'adresse des habitants de la Terre, il la conduit, frémissante, dans les tombeaux de Mazas et dans les bagnes où la folie est la compagne des misères criminelles.

Sa foi en l'utilité, en la beauté de l'action est telle, qu'il rit avec une belle confiance dans l'avenir en voyant les chercheurs d'or se ruer cupidement sur les plaines du Transvaal. « Vous verrez, dit-il après avoir constaté la richesse de ces plaines « qui n'attendent que la charrue », vous verrez que le gogo qui confie ses économies à tous ces fouetteurs de Cafres se trouvera en fin de compte avoir préparé les voies aux semeurs de moissons. »

Ne croyez pas cependant que l'optimisme de Clemenceau vienne d'une sorte de superstition dans la fatalité du progrès. Il aime bien trop l'action, il est lui-même un trop vigoureux exemplaire de volonté réfléchie pour méconnaître l'effort conscient que font les meilleurs en vue d'assurer à tous plus de sécurité, plus de liberté et plus de bien-être. Mais s'il va au congrès contre l'alcoolisme, ce n'est pas pour y geindre de vertueuses déplorations sur le poison qui ronge les masses ouvrières et paysannes.

« La question posée par l'usage et l'abus de l'alcool n'est autre, dit-il nettement, que le problème social tout entier. » Pourquoi l'ouvrier boit-il ? Clemenceau répond : « L'ordre dans lequel nous vivons n'est point ménager des forces humaines, aussi bien mentales que physiques... Le patron le plus dur pour les malheureux attachés à ses engrenages de fer se tuera de travail pour la conquête de trésors dont il ne pourra jouir, qui ne serviront qu'à émasculer, qu'à corrompre sa postérité. D'autres crèveront d'indolence ou de bas plaisir. *Rien de trop,* disaient les anciens. *Tout en excès,* font les modernes... Allez dire à l'ouvrier des fabriques du Nord de se passer de son *schnaps*. C'est un *besoin*. L'alcool supprimé, l'énergie du moment est amoindrie. Voulez-vous donc que sa production diminue ? C'est impossible, la concurrence étant désormais établie entre organismes anormalement surexcités. Il faut tuer des hommes pour faire vite et beaucoup. L'alcool est un des agents du massacre. Voilà tout. »

Le remède ? « Faire au travailleur de tout ordre de meilleures conditions de vie aboutira, sans doute, à diminuer sinon à supprimer l'impérieuse sollicitation du *besoin.* » Le problème sera-t-il résolu ? Non : « il se complique nécessairement de la création d'une mentalité supérieure, de l'institution, au plus profond de l'être, de cette discipline personnelle qui est le seul instrument efficace de progression morale dans l'humanité. »

Pour mieux voir et mieux comprendre, Clemenceau s'est fait reporter.

Si, ce que je souhaite, sa manière se généralise et s'impose, il va devenir diantrement difficile, le métier exercé jusqu'à présent par d'humbles confrères à qui on demandait surtout des jambes agiles, des yeux de commissaire-priseur et des oreilles d'agent de police. Il n'y faudra rien moins que des écrivains doublés d'un philosophe.

Lisez plutôt ce passage extrait du récit de sa visite à notre Maison du Peuple, de Montmartre, où nous avons installé une soupe populaire :

« Nous poussons la porte et nous voilà dans le terrible repaire d'où la révolution sociale doit s'élancer quelque jour pour dévorer le dernier bourgeois expirant.

« Rien dans l'aspect des lieux ne fait prévoir la catastrophe tant prédite. Un hall exigu de bois et de plâtre. A gauche, le comptoir de la Société coopérative avec quelques boîtes d'épicerie. En face, un court escalier accédant à la salle de réunion, dans le fond de laquelle on aperçoit le minuscule théâtre. A droite, trois marches nous font redescendre au niveau de la rue, dans une grande salle au sol de terre battue, dans le fond de laquelle deux tables disposées en équerre sont installées pour l'humble festin du pauvre.

« Deux rangées de bols blancs ornés chacun d'une cuillère de fer, c'est tout l'appareil de la fête. Un grand gaillard aux manches retroussées plonge la louche dans la grande soupière, et arrose du liquide bouillant les tranches de pain dont un aide garnit chaque bol. Nous échangeons le salut fraternel, et la *Maison du Peuple* s'empresse de faire à ses hôtes les honneurs de la cuisine et du réfectoire. Une cuisine sombre, toute nue, occupée par une immense marmite fumante d'un bouillon odorant. Il n'y a pas autre chose à voir. Mais l'événement prouve que l'attraction est suffisante.

« Les belles miches empilées attestent qu'on n'a point recours aux croûtons de rebut. La recette du potage est simple. Pour 450 bols de soupe : 1 kilogramme de graisse de rôti de bœuf ou de porc, sept litres de pommes de terre, deux boisseaux et demi de légumes secs, haricots ou pois cassés. Le dimanche matin, on y joint un morceau de bœuf. Le coût du bol de soupe, sans la viande, est de sept centimes. Naturellement, il n'y a ni location d'immeuble, ni frais d'ustensiles ou de personnel.

« Ce sont les membres de la Maison du Peuple qui pourvoient à tout, et consacrent gratuitement à l'œuvre de solidarité sociale leur temps et leur peine. Ce sont des ouvriers, des employés de commerce, obligés de gagner eux-mêmes leur vie par leur travail quotidien, qui trouvent moyen de prendre sur leurs courts loisirs le temps d'organiser et de conduire à bien l'œuvre des *soupes populaires*. Réunir les cotisations, solliciter les subventions, aller au marché, tailler le pain, faire cuire la soupe tous les soirs, la distribuer chaque matin, nettoyer la vaisselle, tenir le réfectoire en état quand cinq cents pauvres y ont passé, tout cela demande un travail régulier, assez pénible pour qui vit uniquement de son labeur. Ils sont là quelques enragés que rien ne rebute.

« L'un, le soir, est devant sa marmite jusqu'à onze heures et demie, soignant son feu, surveillant la cuisson de ses légumes. A sept heures, le lendemain matin, sa soupe se retrouve chaude et la distribution commence. D'autres ont passé la soirée à tailler le pain. Les voilà maintenant à la première heure, recevant les affamés, écoutant les doléances des plus misérables, réconfortant

chacun d'une parole amie, d'un bon conseil, indiquant où s'adresser pour obtenir le secours le plus nécessaire, faisant eux-mêmes leurs enquêtes, interrogeant les voisins, visitant un malade, sollicitant le conseiller municipal ou le membre du bureau de bienfaisance, ne s'arrêtant jamais dans l'œuvre éternelle de secours.

« En quatre mois, ils ont distribué 27,000 soupes, ces travailleurs de modiques ressources. Ils continueront ainsi jusqu'au printemps pour recommencer aux premiers froids. Estimez, si vous le pouvez, la contrainte qu'ils s'imposent, les tracas, les ennuis, le rebutant labeur, et comparez leur effort d'altruisme désintéressé avec le mérite de la ridicule aumône par laquelle un chrétien de haut rang conquiert son paradis sans avoir à se priver d'une part quelconque de son superflu.

« Les riches sont trop loin des pauvres pour jamais connaître la joie d'aider de quelque chose de soi le malheureux dont la main est tendue sans doute, mais dont le cœur sollicite aussi l'aumône d'une pitié humaine. Nos socialistes de la *Maison du Peuple* sont des révolutionnaires, à n'en pas douter. Ils ont de terribles devises inscrites en lettres flamboyantes dans leur salle de réunion. Ils veulent de tous leurs moyens préparer le jour de la grande réparation de justice. Ils feront de leur mieux par la parole et par l'écrit ou par le bulletin de vote. Mais ces révolutionnaires se sont dit que la plus belle propagande est celle de l'acte, et ils ont agi.

« Prêchant l'amour des hommes, ils commencent par le pratiquer; la révolution sociale se fera peut-être attendre, le bien qu'ils font est immédiat. Si les riches donnaient, de leur argent et de leur personne, en proportion de ce que donnent ces prolétaires, serait-il question d'une révolution sociale ? Je ne le crois pas, car un tel sacrifice impliquerait chez les *classes supérieures* un si vif sentiment de la réparation de justice due aux *classes inférieures,* que depuis longtemps on se serait mis d'accord sur les conditions d'une paix sociale fondée sur une plus équitable répartition des produits du travail. »

J'ai tenu à reproduire cet important fragment, non seulement parce qu'il est très beau comme forme et comme pensée, mais encore pour ajouter au remerciement de mes amis de la Maison du Peuple mon remerciement personnel pour ce généreux article qui, lorsqu'il parut dans la *Justice*, fit pleuvoir les pièces blanches et nous permit d'ajouter un peu à l'ordinaire de notre soupe populaire. Et aussi, pour avertir nos chers lecteurs et amis de la *Revue Socialiste* que nous allons bientôt rallumer les fourneaux à la Maison du Peuple, les mois rudes s'approchant à grands pas.

Les anecdotes fourmillent dans ce recueil d'articles écrits au jour le jour, et aussi les traits de mœurs, indiqués d'un mot précis.

Écoutez ceci : Il s'agit d'un duel que raconte un ami de l'auteur : « Mon client, qui était enragé, fond sur son ennemi et du premier coup lui transperce la cuisse. Il crie : « *Arrêtez !* » Le témoin du blessé — qui était son beau-frère *et son héritier* — répond : « Non, non, continuez ! »

Et ce récit du Midi : « Ici, nous dit un autre, j'ai été *arrêté*, l'année dernière, en plein jour. Je revenais de la foire. J'avais quatre cents francs sur moi. Un homme inconnu était assis sur un tas de cailloux. Il se leva tout d'un coup, quand je fus à cinq mètres, et me demanda l'heure. Je ne m'y trompai

pas. Je suis assez vigoureux. Je rassemblai mes forces et je lui lançai... *un regard*... qui le terrassa. »

Et cette historiette, qui en dit long sur le prétendu attachement des paysans à la religion. Jacques Fagot se meurt. Sa femme lui annonce la venue prochaine du curé.

« Pourquoi faire ? répète le mourant sans penser.

— Ah ! bien, tu ne crois pas qu'au château on me donnerait du lin, si je te laissais partir, comme ça, sans faire venir M. le curé ? »

Arrive le curé, qui dit à Jacques :

« Eh bien ! me voilà, mon ami ; voulez-vous que je vous donne les sacrements ?

— Oh ! monsieur le curé, fait le moribond à la fois résigné et bienveillant, vous pouvez bien me foutre tout ce que vous voudrez. »

Clemenceau se trouve face à face avec un singe en cage. L'anthropoïde lui semble affecté de cette insultante curiosité. « Je répondis, fait-il, par un haussement d'épaules qui signifiait à peu près : « Pardonne-moi, frère. Si les « tiens étaient les plus nombreux et les plus forts, c'est toi qui serais dans la « grande cage, et moi dans la petite. » Et s'épouillant, le singe semble lui dire : « Tu vois, même vermine, même sang. L'humble pou lui-même atteste « que nous sommes frères. »

Et de la gàieté, bien franche. Jugez plutôt.

« Un jour, je vois entrer un phtisique (à sa clinique de Montmartre). Sans fermer la porte de la salle d'attente, j'installe mon client dans un coin de mon cabinet et je lui dis d'un ton pressé : *« Déshabillez-vous »*. Pendant que le malheureux se prépare pour l'auscultation, un autre malade se présente. Encore un phtisique ! Je le campe dans un autre coin, et, plus impératif que jamais, je crie de nouveau : *« Déshabillez-vous ! »* Un troisième visiteur apparaît. Celui-là est grand et fort, il a les joues fleuries et ne présente aucun signe morbide à l'œil le plus exercé. Il a entendu la parole assez brusque dont j'ai accueilli les deux hommes qui l'ont précédé. Il entre, il voit les camarades en train de se dévêtir. Sans hésitation, il enlève d'un geste rapide sa veste et son gilet, puis, laissant tomber son pantalon, il me dit placidement : *« Je voudrais une place dans les Postes.* » Le malheureux avait compris qu'il était d'uniforme de se mettre en chemise devant moi, quoi qu'on eût à me dire. »

Et enfin, ceci, lugubre dans sa brièveté :

« On parlait d'une brodeuse qui gagnait 11 fr. 50 par semaine à orner des casquettes à raison de *deux pour trois sous*.

— Comment fait-elle pour vivre ? disait-on.

— *Elle est entretenue,* HEUREUSEMENT, répondit sa voisine. »

Je citerais tout le livre, car tout est également attachant, tout donne également à penser. Faites comme moi, plutôt. Lisez ce livre, fait d'articles écrits au jour le jour. Ils en disent plus sur notre temps, ses mœurs, ses souffrances, ses aspirations, que vingt traités spéciaux.

EUGÈNE FOURNIÈRE.

LE MOUVEMENT IDÉALISTE

ET LA RÉACTION CONTRE LA SCIENCE POSITIVE (1)

Par Alfred Fouillée

Avant d'aborder son sujet, M. Fouillée, constatant que nous entrons dans une période « où le cœur est en insurrection contre l'intelligence », se demande si cette « réaction contre les abus de la science positive » aura lieu en faveur du mysticisme et si elle ne prépare pas plutôt « une réconciliation de la science mieux interprétée avec la morale mieux comprise ». Dans ce livre consacré à « montrer l'orientation des esprits vers ces buts élevés qu'on ne fait encore qu'entrevoir », il se propose « de montrer les origines et le terme probable du mouvement idéaliste ».

Le livre de M. Fouillée, on s'en rend compte par cet exposé, vient à son heure et il soulèvera l'attention passionnée de tous ceux à qui la renaissance idéaliste donne des craintes ou des espérances. Avant de dire si M. Fouillée a rempli son objet, qui est surtout, dit-il, « de déblayer le terrain, de déterminer les résultats qui nous semblent désormais acquis », examinons comment il s'est acquitté de sa tâche.

Tout d'abord il constate un retour des meilleurs esprits vers les études philosophiques dédaignées, dans la première moitié du siècle, au profit des études historiques. Mais que de clinquant se mêle à l'or pur ! « On est tombé dans le subtil et dans l'abscons ». De même qu'en réaction de la littérature naturaliste, des écrivains ont chu de décadence en symbolisme, de même il s'est élevé toute une catégorie de prétendus philosophes qui ont remplacé le choc des idées par la logomachie pure. Idéalistes tous, certes. Mais comment, et de quelle inutile ou dangereuse manière !

Pour M. Fouillée, l'idéalisme est « la représentation de toutes choses sur le type psychique, sur le modèle des faits de conscience, conçus comme seule révélation directe de la réalité ». Donc, à son sens, l'idéalisme spiritualiste de la plupart des philosophes contemporains n'est pas le fait psychique de l'expérience, en sa réalité immédiate et concrète ; il n'a par conséquent que la valeur d'une thèse métaphysique et son vrai nom ne devrait pas être « l'idéalisme », mais plutôt le « psychisme ».

(1) Félix Alcan, 1896.

La littérature et la critique ont suivi comme elles ont pu le roman idéaliste et l'ont grossi, sans le clarifier. En tout cas, elles ont averti le grand public, et comme elles ne pouvaient se tenir dans la spéculation pure sous peine d'ennuyer mortellement les lecteurs, et que d'autre part il leur fallait rendre sous une forme concrète les idées qu'elles croyaient avoir saisies, c'est par les préoccupations morales, religieuses ou esthétiques pures qu'elles manifestèrent et propagèrent leur adhésion au mouvement. M. de Vogüé et M. Brunetière, M. Paul Bourget et M. Edouard Rod s'y employèrent de leur mieux, l'un nous révélant le mysticisme russe et l'autre guerroyant contre le naturalisme français, l'un sapant la morale athée et l'autre nous disant le vide désespérant des âmes sans idéal. La musique elle-même fut appelée au secours, et l'on communia en Wagner contre les ennemis du mystère. Tous crièrent : Croyez ! Mais ils ne dirent pas ce qu'il fallait croire. Tous partaient en croisade contre la science, le naturalisme, le réalisme, le matérialisme, l'évolutionnisme, chacun se choisissant dans la mêlée un ennemi particulier, tels ces chevaliers chrétiens dont l'Arioste nous chante les exploits. M. Paul Desjardins tenta de discipliner cette armée sous un fanion de couleur neutre ; il ne groupa que quelques volontaires et son « Union pour l'action morale » n'eut pas le succès de la Société éthique fondée aux États-Unis par M. Adler. « Privée d'une foi précise, dit fort justement M. Fouillée, elle n'aboutit pas non plus à des œuvres assez précises. »

Cette doctrine qui fait défaut aux réacteurs idéalistes, s'élabora progressivement. M. Fouillée l'affirme, et je partage sa conviction. Mais, pas plus que moi, il ne peut croire que lorsqu'elle se sera formée et que la synthèse objective du savoir que poursuivait le positivisme et la synthèse subjective que poursuit l'idéalisme se seront réunies en une synthèse universelle, ces messieurs y feront adhésion. Sauf exception, ils se réfugieront dans une thèse métaphysique, voire théologique (ils auront peu de chemin à faire pour cela), et ils poursuivront leur œuvre de réaction contre le mouvement qui emporte la pensée vers les sommets d'où l'homme, voyant les éléments de son destin, les combine afin de se déterminer dans le sens de la liberté et de la justice. Il n'y aura donc pas, je ne le crains pas plus que M. Fouillée, de « divorce entre les résultats de la science positive et ceux de la philosophie », mais entre les politiques tenants de la réaction philosophique et religieuse et les esprits qui ne s'émancipèrent que pour travailler à la totale émancipation de l'humanité. La réconciliation de la science et de la philosophie laissera tomber au fond du creuset le résidu qui surnage aujourd'hui dans les académies et tient le dessus des journaux bien pensants.

Mais suivons d'abord M. Fouillée. La première moitié du siècle ne fut pas idéaliste, mais plutôt scientifique et sociologique. C'était une conséquence naturelle de la philosophie du dix-huitième siècle et de la Révolution. La théologie et la métaphysique eurent certes à cette époque de brillants représentants, mais qui n'eurent aucune action sur la pensée générale et ses directions. Victor Cousin, dont l'éclectisme avait tous les courages, je ne dis pas toutes les hardiesses, tenta la réconciliation de la philosophie et de la théologie. Il ne recueillit que le veto de la congrégation de l'Index et le blâme de son ami Barthélemy Saint-Hilaire. D'ailleurs la philosophie de Victor Cousin était,

dit M. Fouillée, « comme une sorte d'effort individualiste par lequel un petit nombre d'intelligences d'élite s'élèvent pour leur propre compte au grand jour de la réflexion en laissant la masse dans le crépuscule des symboles. On peut se demander si cette conception de la philosophie est vraiment la plus haute ; à notre avis, elle n'est ni assez sociale, ni, par cela même, assez religieuse ». Lacordaire était bien plus dans le vrai (j'entends le vrai sociologique) quand il écrivait à Victor Cousin : « Le dernier mot, vous ne l'avez pas dit ; c'est le mot de l'âme, celui qui achève la gloire, en s'introduisant dans la conscience. La dernière gloire est d'être aimé... Il faut donner son âme au genre humain ou désespérer d'avoir la sienne ».

Rappelez-vous que M. Fouillée fait l'historique de l'ontologie et non de la philosophie. C'est pour cette raison qu'il ne parle qu'incidemment d'Auguste Comte, et seulement pour noter son influence et celle de ses disciples, influence contre laquelle luttaient vainement jusqu'à ce jour les métaphysiciens, seuls représentants de l'idéalisme. Aussi, après avoir noté l'effort de Taine en vue de « souder les sciences morales aux sciences naturelles », il constate que ce philosophe prépara, dans son livre de l'*Intelligence,* la voie à l'idéalisme renaissant. C'est une vue très exacte, et j'en eus comme le sentiment quand je lus ce beau livre qui m'orienta, à mon insu, vers la conciliation de l'idéalisme et de la science. M. Vacherot, appuyant cet effort, reprenait en la retournant, ainsi qu'avait fait Karl Marx, la doctrine de Hegel, et affirmait la réalité de l'être imparfait et le caractère abstrait de la perfection spirituelle. On voit ici se « souder » par quelques points l'idéalisme et la science. Un des adversaires les plus déclarés du positivisme, M. Paul Janet, ira plus loin. Il déclarera trop abstrait l'idéalisme de M. Vacherot, il exigera que l'idéal corresponde à quelque chose d'actif au fond des choses. C'est bien là la marque de l'esprit français, impulsé par la philosophie du dix-huitième siècle : toute vérité philosophique doit être appliquée à la sociologie et à la morale, nul ne peut se contenter de spéculation pure, et l'idée ne vaut, n'existe même, qu'à la condition qu'un lien l'attache au fait et, se resserrant et se fortifiant, les rapproche l'un de l'autre.

Viennent ensuite MM. Renouvier, Félix Ravaisson, Ch. Secrétan, Lachelier, Emile Boutroux, qui laissent la question en place, l'un en essayant une rénovation de kantisme intransigeant, l'autre en se réfugiant dans le spiritualisme absolu d'où disparaît même l'idée de substance, un autre en faisant la traduction abstraite des mystères religieux, un autre encore en affirmant que nous ne pouvons atteindre le principe des choses « que par des *croyances* fondées sur des *devoirs* », le dernier enfin « s'efforçant de briser les mailles de la nécessité mécanique pour faire place à une spontanéité qui assurât *la contingence des lois de la nature* ».

Guyau sortit de ces voies battues et rebattues. Ce puissant écrivain, mort trop jeune, fut à la fois un philosophe et un moraliste. On peut dire sans hardiesse, comme sans injustice à l'égard des autres penseurs, qu'il sonna le véritable réveil de l'idéalisme débarrassé de toute brume mystique. Il prit pied sur le solide terrain scientifique et put s'élancer sans témérité vers les sommets. Il élabora « un des plus beaux essais de synthèse philosophique et religieuse qu'on ait vus à notre époque », dit M. Fouillée avec infiniment de raison. Il réalisa en le dépassant le programme de M. Paul Janet. « La destinée des

mondes et de l'homme telle que peut se la figurer, d'après les conclusions mêmes de la science, une philosophie *entreprenante et hardie,* ne fut jamais mieux mise en lumière... Ses ouvrages annonçaient une direction de plus en plus visible (depuis) dans les travaux des philosophes : je veux dire la direction sociologique ». Cet adversaire des utilitaires et des évolutionnistes qui leur ont succédé a par-dessus tout la préoccupation de l'utilité de la philosophie et de la morale. « Les systèmes moraux, dit-il avec raison dans les conclusions de la *Morale anglaise contemporaine,* ne s'adressent pas seulement à la pensée logique : avant tout ils s'adressent à la volonté, car c'est elle qu'ils prétendent diriger... — Suis-je capable, dans votre système moral, de telle grande action? Si je n'en suis pas capable, votre système, qui restreint ma sphère d'activité, est lui-même borné et restreint : il n'embrasse pas, comme il le devrait, le domaine infini de la volonté. » C'est là véritablement un critérium pratique. Il n'en est pas d'autre, et les philosophes qui ont enrichi l'acquis humain ont tous été, de Platon à Auguste Comte, des sociologues et des moralistes. On ne peut trop déplorer la fin prématurée de Guyau. Sos œuvres de jeunesse furent des œuvres de maturité ; que nous eût donné ce cerveau arrivé à son entier développement! Heureusement son œuvre indique des points de direction suffisante, et la voie est ouverte aux bonnes volontés du présent.

Mais revenons au livre de M. Fouillée et particulièrement à l'histoire de l'idéalisme contemporain. « Comme toute réaction, le mouvement idéaliste a fini par dépasser le but. Quelques jeunes philosophes ont cru faire œuvre sainte en niant à la fin la science même ou en la rabaissant à un rôle subalterne pour élever soit la croyance, soit l'action, dans des sphères où la critique ne pourrait plus les atteindre ». C'est, en propres termes, ce qu'on appelle se dérober, et M. Fouillée a raison de refuser son admiration à une semblable manœuvre.

En même temps que se manifestait de la sorte la renaissance idéaliste, la philosophie positive travaillait à la formation scientifique de la psychologie et de la sociologie. Les Allemands créent des laboratoires de psycho-physiologie avec Wundt, et les Français fondent avec M. Ribot la *Revue Philosophique.* Charcot et l'école de Nancy étudient les phénomènes hypnotiques, et M. Paulhan multiplie des tentatives de rapprochement de la science et de la philosophie. En sociologie, depuis Stuart Mill et Spencer, héritiers de la pensée d'Auguste Comte, M. Espinas applique la biologie à la sociologie, M. Tarde met en relief « les rapports de la sociologie avec la philosophie générale ». M. Fouillée continue son énumération, en citant avec justice Guyau et M. Gide; mais il omet systématiquement les socialistes ou les penseurs à tendances socialistes. Pourquoi cet ostracisme? Un Schaeffle n'est pas à dédaigner, un Laveleye non plus, un Guillaume de Greef pas davantage ; les Ferri et les Colajanni ne sont pas des sociologues méprisables. Puisque M. Durkheim est cité, Karl Marx méritait-il d'être passé sous silence? Les essais de classification sociologique de M. Letourneau ne sont-ils donc rien? Rien non plus la conception intégraliste du socialisme de Benoît Malon! Mais non! M. Fouillée ignore en bloc ces révolutionnaires. Il préfère discuter la forme abstraite de l'idéal avec MM. Zola, Alexandre Dumas (que vient faire ce simili-

penseur dans cette galère !) et Brunetière. Il préfère chercher une chicane trop facile à M. Berthelot sur sa trop sommaire définition de la morale et du devoir et en profiter pour donner le pas à la philosophie sur la science. Qui conteste que la philosophie soit la science des sciences ? Les sciences, comme il le dit, nous révèlent les rapports des objets entre eux. La philosophie, « rapprochant ces fragments » de connaissance, essaie de nous en donner l'image d'ensemble, même quand il y a solution de continuité entre ces fragments, ce qui est l'ordinaire. En ce sens, M. Fouillée a raison de forger un néologisme et d'appeler la philosophie une métascience.

Aussi M. Fouillée croit-il au progrès de la philosophie. Pour lui, la métaphysique n'a fait qu'errer le long de l'erreur humaine, et toujours elle s'est enrichie de l'acquis positif, c'est-à-dire scientifique. On ne le dirait guère à lire les métaphysiciens de ce temps, mais cela est ainsi. Il ne faut pas être injuste, en effet : quelques hirondelles égarées ne font pas le printemps.

Il demande l'hégémonie morale pour la philosophie. Il n'est personne qui n'y souscrive, à la condition que la philosophie devienne véritablement la métascience dont il parle, à la condition indiquée par lui que la science et la philosophie deviennent les productions de l'idéal, qu'il définit ainsi : « L'idéal est une sorte de foyer où viennent converger les idées et les désirs d'une société : c'est le prolongement anticipé des directions que cette société prend en vertu de son évolution même ». Je souscris d'autant plus volontiers à cette définition sociologique qu'elle concorde pleinement avec celle que j'ai donnée dans ce recueil, en disant, on s'en souvient peut-être : « L'idéalisme étant une irrésistible tendance à une vie meilleure, plus complète, prolonge en esprit les réalités actuelles. N'est-il pas, par là même, la forme pensée de l'évolution ? » (1).

De ce qu'il demande qu'on rende le premier rang à la philosophie, M. Fouillée est-il injuste envers la science ? Non, puisqu'il veut qu'elle systématise les sciences particulières et ne vive que des résultats qu'elles produisent. Aussi dit-il avec justesse : « Au lieu de tirer, comme on l'a fait, des conséquences sceptiques ou mystiques du travail actuel des esprits sur la valeur de la science, il convient au contraire d'en tirer une notion supérieure de la science même et de son rôle. » Mais, ajoute-t-il, « quand la science a découvert dans la nature ordre et loi, la nature n'a pas encore acquis sa plus haute valeur ni son plus grand intérêt : pour cela il faut qu'elle apparaisse en essentielle relation avec l'intelligence même et avec la volonté. C'est à la philosophie générale qu'il appartient de rétablir cette relation, méconnue par le positivisme. » Ici, je proteste, non contre le juste mandat que M. Fouillée donne à la philosophie, mais contre l'imputation qu'il dirige contre le positivisme. Que celui-ci n'ait pas établi cette relation, c'est possible, cela est à discuter entre les positivistes et M. Fouillée ; mais qu'Auguste Comte et ses successeurs directs ou indirects n'en aient pas eu la préoccupation constante, voilà qui ne peut se soutenir. Mais laissons cette querelle, que M. Fouillée aura à vider avec les tenants du positivisme, et allons aux conclusions : « En somme, dit M. Fouillée, la question vitale aujourd'hui n'est plus d'admettre avec Kant des formes

(1) L'*Idéalisme social*, numéro de mars 1896.

prédéterminées de la pensée; (Je le crois bien!) c'est de savoir, premièrement, quelle est la valeur de la pensée même et de la conscience comme expression de la réalité une et universelle; ensuite et surtout quelle est l'action de la pensée sur la nature... L'idée n'est pas un pur résidu de l'abstraction; (Bravo!) elle est une manifestation de réalités plus hautes; (Parfait!) sa conception même est déjà une coopération consciente à l'œuvre éternelle. En paraissant construire un monde purement intelligible, nous construisons et enrichissons pour notre part un monde réel. »

Enfin, voilà donc la philosophie aiguillée de nouveau sur sa vraie voie. Cette glorification de l'utopie sociale n'est pas une innovation, mais un retour aux saines et vigoureuses directions de la haute pensée de jadis. Cette introduction au livre de M. Fouillée est précieuse, elle a réellement la valeur d'un manifeste. Peu importe la manière dont il « déblaie le terrain » dans le reste de l'ouvrage, puisque le déblayage est fait désormais. Pour ceux des lecteurs de la *Revue socialiste* qui voudraient cependant avoir une idée de cet ouvrage en son entier, il me faut en donner un résumé aussi succinct que possible.

M. Fouillée constate qu'on a divisé l'univers en deux parties, l'une acquise par la science, l'autre qui constitue l'inconnaissable absolu ou relatif. Il proteste contre cette division. On peut arriver à concevoir l'inconnaissable relatif, mais il n'y a pas d'inconnaissable absolu, « roi fainéant de l'abstraction ». L'admettre, ce serait renoncer à penser. Ce serait « le suicide de l'intelligence ». Pour l'inconnaissable relatif, il nous est « subjectivement donné comme constituant notre réalité même ». M. Fouillée apporte à l'appui de sa thèse une grande abondance d'arguments et de témoignages philosophiques, signale les inconséquences de Kant mettant à la fois en doute et affirmant la possibilité de l'inconnaissable, et critique Spencer qui affirme l'existence objective de l'inconnaissable, afin de tenter une impossible réconciliation de la science de la religion.

Il étudie ensuite la théorie kantiste de la connaissance et, arrivant à l'explication évolutionniste, ne la déclare pas plus satisfaisante. Ce n'est pas non plus dans le spiritualisme insuffisamment dégagé « de certaines traditions remontant à la philosophie transcendante », qu'il faut chercher la vérité. Il faut donc tout ramener, de près ou de loin, à l'intuition de l'expérience. En voulant encadrer de force l'inconnaissable dans un plan philosophique général, on a multiplié les contingences afin d'introduire l'indétermination « qui, chez l'être vivant, pût devenir spontanéité, chez l'homme, libre arbitre ». M. Fouillée conclut vigoureusement : « Tant que le noumène fait le mort, je puis bien le supposer inconnaissable; dès qu'il se mêle à notre vie et veut se promener sur terre, il n'est plus imprenable aux relations de la connaissance. Si l'inconnaissable met la tête hors de son trou, je le décapite. »

Mais j'en ai assez dit pour montrer quel intérêt présente ce livre, dont les dernières pages sont consacrées aux abus de l'inconnaissable en morale. Il vient en un bon moment et fortifiera, en les consolant de quelques agressions injustes venues du camp socialiste même, ceux d'entre nous qui ont toujours refusé et refusent plus que jamais de considérer leur doctrine comme née uniquement d'une transformation de l'outillage industriel.

Eugène Fournière.

Essai d'une nouvelle Interprétation

DE PHÉNOMÈNES SOCIOLOGIQUES

Introduction à la Sociologie (1)

Représentons-nous un champ couvert d'orties, d'ivraie et d'autres plantes de ce genre, et où, ça et là seulement, perce un épi de blé. Supposons qu'on assure à toutes ces plantes, aux bonnes comme aux mauvaises, la même quantité de lumière, de chaleur, d'air, en général les mêmes conditions de la vie. La question de savoir lesquelles mangeront les autres ne peut laisser aucun doute. La mauvaise herbe se développera plantureusement et étouffera infailliblement la meilleure.

Les idéaux démocratiques et égalitaires, compris d'une façon trop étroite et rectiligne en vue de procurer à tout le monde les mêmes conditions de développement, peuvent, dans la société, produire les mêmes effets. Dans cette affaire, nous perdons habituellement de vue l'évolution réelle, absorbés que nous sommes par des tendances humanitaires.

En réalité, la culture des champs ne se fait pas de cette manière, en soignant tout ce qui vous tombe sous la main avec le même empressement; mais on cultive certaines plantes avec plus ou moins de soins, d'après leur valeur; les autres sont déracinées et rejetées. Ainsi procède aussi tout éleveur de bétail. En ces domaines, la production « de races supérieures » est possible, car le cultivateur sait très bien quelles qualités il veut accentuer et de quel côté il doit diriger l'activité de la sélection.

Dans l'humanité, l'affaire est beaucoup plus compliquée : grâce à l'organisation sociale, non seulement il ne peut y être question d'une

(1) L'auteur prépare un livre sur le même sujet.

pareille disposition des individus en vue d'une culture réfléchie de la race, mais, qui plus est, nous avons même perdu toute conscience de la direction qu'il faudrait imprimer à une telle culture. Pour obtenir une race supérieure, faut-il cultiver le corps ou l'âme? Et dans cette dernière, les mobiles égoïstes ou altruistes, l'intelligence ou la moralité? A toutes ces questions, on peut obtenir des milliers de réponses différentes et contradictoires, selon la prédominance des idées ayant cours dans un groupe social donné. Ces réponses seraient plus ou moins « généreuses », morales, humaines, mais n'auraient, évidemment, rien de commun avec le problème de la création d'une race supérieure, car ce sont précisément les recettes les plus généreuses et les plus morales, basées sur la protection des êtres faibles et la guérison des êtres malades et stupides d'un côté, et la persécution des forts et des intelligents de l'autre, qui conduiront, d'après les uns à l'ennoblissement de la race, d'après les autres à son abâtardissement — différence qui dépend elle-même des divergences de définition d'une race supérieure. Sera-ce celle qui a fait le plus de conquêtes militaires, comme les Romains, ou celle qui a brillé par l'éclat d'une vie artistique et intellectuelle, comme les Grecs, ou celle qui réalise l'idéal chrétien? Pour ne pas s'égarer dans ce labyrinthe de contradictions et pour s'appuyer sur un sol plus ferme, il nous faut revenir à la nature, qui peut nous fournir quelque fil propre à nous guider dans ce dédale. En effet, elle a depuis longtemps résolu le problème qui nous occupe en transformant les espèces, en les ennoblissant; voyons quelles voies elle suivait pour atteindre ce résultat et quels obstacles elle y rencontrait.

Mais avant d'entrer dans cette étude, débarrassons-nous de quelques définitions. Si nous comparons les espèces animales, en commençant par les plus infimes pour finir par la plus haute, l'homme, on remarque que l'être est d'autant plus parfait, qu'il possède plus d'organes et de fonctions différenciés, qu'il est plus universel, multilatéral. En même temps que la différenciation, croît aussi l'intégration, c'est-à-dire la dépendance mutuelle, la cohésion des organes et des fonctions. Nous appellerons ces espèces toujours plus riches, plus multilatérales, des *types biologiques*. Mais si les représentants d'une espèce donnée se groupent dans la vie sociale et si, entre les membres du groupe apparaît la division du travail, ils sont privés dans le cours du temps de leur universalité, ils deviennent simplifiés, spécialisés. Nous appellerons les diverses formes produites ainsi par la vie sociale et par la division du travail des *types sociologiques* ou *professionnels*.

Un type professionnel constitue toujours la dégradation du type biologique primitif; par exemple, les membres d'un polype hydraire sont plus simples qu'une hydre : cette dernière a plus de fonctions

que chacun d'eux pris distinctement (1); de même un charpentier, un cordonnier, un musicien ou un médecin constituent l'appauvrissement, la simplification du type biologique *homme*. Nous allons fournir les preuves de cette thèse en examinant l'influence de l'intégration (ou de la cohésion) sociale d'un côté, et de la différenciation sociale (ou de la division du travail) de l'autre, sur l'individu. Toutes les deux constituent l'évolution sociale.

I

L'INDIVIDU ET L'ÉVOLUTION SOCIALE

Commençons par le premier de ces deux processus.

A mesure que les liens de cohésion, c'est-à-dire d'intégration sociale, deviennent plus forts et plus parfaits, on remarque que le développement individuel des membres constituants devient de plus en plus faible et pauvre. Le monde animal nous en présente une foule d'exemples. Pour leur attribuer quelque valeur, il faut évidemment que les espèces comparées appartiennent au même type nerveux ou du moins à des types rapprochés, ne différant que par le degré de cohésion sociale. Prenons, par exemple, les araignées d'un côté, et les abeilles ou les fourmis de l'autre. Sous le rapport de l'indépendance et de l'intelligence, les araignées, qui vivent dans la solitude et dans un état d'inimitié continuelle les unes envers les autres, sont beaucoup mieux dotées que les abeilles ou les fourmis, bien connues par leur solidarité.

Il est vrai que la vie sociale permet de réaliser une technique très haute et des rapports très développés, basés sur une quantité considérable de connaissances; mais celles-ci se dispersent sur une foule de castes spéciales, et, du reste, cette intelligence porte un caractère purement instinctif, héréditaire ou hypnotique. Elle s'exprime par une conduite traditionnelle, réflective, que l'individu ne change jamais. C'est l'atrophie de toute originalité de pensée dans les plus petites choses (2). Pour avoir une idée de l'immobilité traditionnelle de leur intelligence, il suffit d'observer la patience avec laquelle les abeilles, après avoir pénétré dans une chambre, se jettent une infinité de fois sur les fleurs de papier peint, et cela sans que l'expérience individuelle

---

(1) Edm. Perrier : *Les Colonies animales.*

(2) On peut trouver des données sur le développement psychique des animaux chez les auteurs suivants :

Romanes : *Anim. intelligence* et *Mental evolution in animals.*

Houzeau : *Facultés mentales des animaux et de l'homme.*

Espinas : *Les Sociétés animales.*

Büchner : *Aus dem Geistesleben der Thiere.*

puisse rien leur apprendre. On peut s'en convaincre encore par l'expérience suivante : on met une abeille sous un verre et, après avoir couvert les parois de ce dernier par un morceau de drap sombre, on expose le fond au soleil, en laissant l'ouverture libre dans l'ombre. La pauvre prisonnière se battra des heures entières contre le fond du verre et ne cherchera pas à s'envoler par l'ouverture laissée libre. L'araignée ne sera jamais réduite à une telle détresse; ne trouvant pas d'ouverture d'un côté, elle se jette de l'autre et sort victorieusement de la situation. Elle est courageuse, volontaire et intelligente. Le caractère artistique de sa toile est à remarquer, de même que ses manœuvres de coquette : la femelle ne cède pas au mâle tout de suite et souvent le dévore, ce qui constitue un stimulant au développement de son courage et de son intelligence. Par contre, la solidarité n'apparait que dans les soins prodigués aux jeunes.

De même, parmi les vertébrés, on peut remarquer que le développement psychique des représentants des différentes espèces est d'autant plus grand que la cohésion sociale est plus faible. Parmi les oiseaux, il suffit de comparer la stupidité des canards, des pigeons et autres oiseaux vivant par grandes bandes très solidaires, avec l'intelligence des faucons et des éperviers qui vivent solitaires. Nous ne parlons pas de l'aigle, ce roi des airs. Pendant que les oiseaux de ce dernier type sont guerriers et rapaces, ceux du premier sont d'une solidarité à toute épreuve, et la rapacité, dans l'enceinte du groupe, ne se rencontre presque pas ou est sévèrement punie. On y rencontre souvent même des rudiments de justice et de sentiment du devoir. Chez les mammifères herbivores et autres vivant par troupeaux, ce sentiment du devoir devient de plus en plus manifeste, la moralité et la solidarité toujours plus parfaites; mais chaque individu séparé du troupeau, où il suit aveuglément tout le monde et le chef, est infiniment borné, presque stupide. Mettons en regard l'intelligence proverbiale des grands carnassiers comme les lions, les tigres, chez lesquels nous trouvons des phénomènes de discernement et de critique.

Les bandes, les troupeaux apparaissent comme des moyens de défense dans la lutte pour l'existence contre des ennemis plus forts. Le danger du péril diminue ainsi pour l'individu, mais en même temps aussi la possibilité d'une large et diverse lutte pour l'existence, ce levier le plus puissant de son développement. Il gagne, d'un autre côté, par la vie en commun du troupeau, une plus grande facilité à satisfaire la faim, les appétits sexuels, les besoins de solidarité et de sympathie qui se forment dans cette vie; l'échange des sensations et des pensées s'y fait aussi plus facilement. Tous ces gains sont en partie bons, en partie mauvais pour le développement psychique de l'individu ; mais en somme, comme les faits cités plus haut le démon-

trent, ils sont moins profitables qu'une lutte large et indépendante pour l'existence avec le monde environnant. L'idée de défense individuelle contre le danger réel ou possible et le désir d'attaquer des proies est un stimulant plus fort pour le développement psychique que tous les avantages biologiques et psychologiques de la vie commune.

L'isolement dans la défense et l'attaque est donc plus profitable que la cohésion. Cette dernière tue l'indépendance de l'individu, en développant en même temps certains côtés de sa sensibilité et de son intelligence, accroissements dont elle fait bénéficier tout le monde de la même facon. Ainsi, la vie commune contribue à la formation de la pensée régulière, « logique », qui se répète d'une manière analogue (1) chez tous ceux qui y participent. Mais ces avantages de la cohésion ne sont obtenus qu'au prix d'une élimination systématique des individus plus originaux, plus parfaits — parce que ces derniers sont rares et que la masse est nombreuse et solidaire contre eux — et ainsi la vie sociale doit en fin de compte tendre à l'immobilité et à l'inertie intellectuelle. A un certain degré de son développement, cette vie devient une impasse sans issue, un *cæcum,* dont les événements doivent forcer l'espèce animale donnée à sortir d'une façon violente ; il doit en être ainsi pour permettre la marche du progrès, à moins que la question ne trouve une solution indirecte par la domination de l'individu sur la foule : les troupeaux animaux les plus unis ont des chefs tyranniques ; de même le communisme primitif fut la base du despotisme oriental le plus absolu. Mais cette solution du problème reste bien précaire, car l'hérédité du génie n'étant pas un fait constant, il se trouve que des nullités arrivent au pouvoir, et alors les nouveaux génies sont comprimés dans leur essor, non seulement par la tension de la foule environnante, mais encore par une puissance matérielle et tyrannique placée au-dessus d'elle. C'est une décrépitude complète. Le despotisme, basé sur une forte solidarité primitive communiste, a partout dégénéré en une mort intellectuelle, tant en Asie que dans la Russie avant Pierre le Grand.

La vie sociale a donc par sa cohésion une tendance à arrêter la production de *nouveaux* types biologiques et psychologiques, c'est-à-dire d'individus plus divers, plus compliqués, plus différenciés. Elle veut arrêter et propager le même type *existant* sur tout le monde en créant une vraie égalité et identité du type biologique.

Passons à l'analyse du second processus de l'évolution sociale. Si la vie sociale se complique par la division du travail, elle a une tendance à créer de nouveaux types, non plus biologiques, mais socio-

(1) Voir chapitre III.

logiques ou professionnels. Les espèces biologiques, en se développant, se distinguent par une diversité toujours plus grande ; la quantité des aptitudes, des fonctions et des organes de l'individu croît sans cesse. Au contraire, les nouveaux types professionnels se spécialisent, se simplifient et ont ainsi une tendance à abaisser le type biologique primitif. Si la solidarité, en empêchant la production de nouveaux types biologiques, tend à éterniser l'existant, la division du travail tend encore à le détériorer, à le ramener en arrière.

L'individu, au lieu d'être un monde intégral et harmonieux, devient un appendice insignifiant, appauvri et de plus en plus rabougri, maladif. Voyons dans ses applications l'influence de la division du travail sur le corps et sur l'âme de l'individu. Quant au corps, c'est une chose reconnue et simplement évidente que cette influence est très funeste. Le métier dégrade l'homme et l'atrophie. Il suffit à cet égard de jeter un coup d'œil sur la statisque des maladies professionnelles, des déformations et de la mortalité qui accompagnent la division du travail et croissent avec elle.

Quant aux sentiments, la vie sociale avec sa cohésion et avec la division du travail déforme l'égoïsme individuel, lui fait porter un masque ; car il a peur d'apparaître dans sa forme propre ; il se disperse sur un champ trop grand, ce qui mène petit à petit à l'extinction de l'individualité. C'est aussi un élargissement de la vie, mais à la façon de celui de la plus petite cellule, qui participe pour une quantité infinitésimale à la vie énorme d'un organisme. Cet élargissement est payé par la perte ou du moins par l'émiettement de l'individualité, par la dépendance et la spécialisation. Le fleuve de la vie individuelle, en s'étendant trop, perd de son niveau. Le courant de la vie sociale est trop puissant et trop compliqué pour que nous puissions y conserver une direction propre ; nous sommes envahis, débordés et conduits à l'aveugle. Le bel idéal d'un Prométhée, d'un Gœthe, régnant sur une portion de la matière et sur ses propres états d'âme, devient impossible à réaliser. Dans le chantier du travail social l'homme cesse de plus en plus d'être créateur : il devient machine, ou plutôt appendice inconscient d'une machine. Au point de vue intellectuel, nous trouvons d'un côté de la société — dans le corps social — un appauvrissement qui aboutit à l'hébétement, et de l'autre — dans une élite qui joue le rôle de cerveau social — un afflux d'idées inouï, un océan dans lequel on flotte au gré des vents, sans vouloir ni pouvoir se maîtriser ni se coordonner. L'état de dilettantisme, de décadence et de lassitude de la classe intellectuelle, est une expression du malaise social, dû à la division du travail. On devient de plus en plus accumulateur passif d'idées, sans pouvoir créer, car l'étincelle d'originalité est couverte et éteinte par le flot montant des idées ambiantes.

Nous n'avons rien à dire contre l'élargissement des facultés de l'individu par la compréhension et par la sympathie, qui produiront une harmonie parfaite entre l'élément individuel et social ou plutôt panthéiste. Mais tel n'est pas le cas produit par la division du travail actuelle ; au lieu d'harmonie on obtient une déformation de l'individu et sa subordination à l'élément social. S'il y a élargissement de vie, c'est, je le répète, dans le même sens que celui de la cellule dans un organisme. Il est possible que nous tendions par cette dispersion de notre personnalité à la formation d'un être plus élevé ; mais ce ne sera pas à coup sûr un individu plus parfait que l'homme ; ce sera un énorme organisme social.

Le développement social, lancé sur une mauvaise voie, produit une foule de sentiments maladifs, qui sont la déformation de la sympathie saine et normale : l'ascétisme, la pitié maladive, remèdes nécessaires, mais désastreux, aux maux de la société. C'est l'ascension de tout ce qui est chétif, laid et misérable — de toute l'ânerie devant laquelle s'est prosterné le christianisme — et la condamnation de tout ce qui est fort, sain et beau. Le christianisme fut un produit monstrueux d'un développement social maladif ; on peut le comparer à un remède qui affaiblit et abrutit en guérissant : il permet de vivoter, de végéter misérablement. Ce n'est pas à dire qu'il ne soit pas nécessaire. Ainsi, dans certaines maladies, le fer qui estropie, le mercure qui ramollit, ou l'arsenic qui empoisonne.

Ces sentiments corrompent à la longue et ceux qui les ressentent et ceux qui en sont l'objet. Par une longue, par une continuelle présence dans l'atmosphère d'hôpital — c'est l'atmosphère normale de notre société — tous les instincts se pervertissent, se déforment : on cherche le beau dans le laid, le fort dans le faible. Dans la galerie de la Bibliothèque Ambroisienne on voit un tableau de Luini : « le Christ lavant les pieds des apôtres » — une douzaine de juifs accroupis sur des cuvettes d'eau sale. C'est répugnant, c'est abject, mais une certaine culture des sentiments arrive à considérer ces horreurs comme l'expression du beau. De même tous ces corps émaciés, couverts de plaies, percés de clous — objet de prédilection de certains peintres. Eh bien, il existe des savants sérieux qui se demandent avec étonnement si par exemple la médecine, lorsqu'elle conserve avec des efforts inouïs des organismes faibles, chétifs et cependant prolifiques, ne nuit pas à l'humanité en propageant la faiblesse, en abâtardissant la race ?

La division du travail social a eu encore d'autres suites funestes sur l'intelligence et la volonté de l'individu. Quoique tous les hommes aient encore des cerveaux et des besoins intellectuels, néanmoins la grande masse humaine est déjà privée de toute indépendance de pensée, n'est pas en état de satisfaire ses besoins et attend passivement, presque

en état hypnotique, que le contenu et la forme de ces besoins leur vienne d'en haut, de la part des spécialistes. Quant à ces derniers, à part quelques rares, très rares inventeurs originaux, ils deviennent toujours plus passifs et bornés, se contentant d'amasser dans leurs cerveaux, comme dans des caves, une masse de savoir inassimilée, ce qui produit plutôt l'impression d'une hydrocéphalalgie que d'un développement sain et normal.

Cette distinction, toujours plus profonde entre la foule — ce corps social — et le monde scientifique, ce cerveau social — produit une nervosité et une dépravation générales, un affaiblissement redoutable des volontés et l'accroissement du nombre des maladies psychiques, de la folie, etc.

Telle fut l'influence du développement social sur le corps et sur l'âme de l'individu : il a introduit la désorganisation dans des existences qui pourraient être pleines d'harmonie et de poésie. C'est comme si quelqu'un dérangeait systématiquement des dents saines et tâchait de les faire branler continuellement dans les alvéoles. Cette énervation de l'homme, en train de devenir maladif et détraqué, voilà ce que nous appelons « progrès ». Il est vrai que nous avons gagné un peu de science et de bien-être matériel; mais — la question de distribution de ces biens laissée à part — on peut se demander s'ils ne pouvaient être acquis, sans sacrifier l'individu ? (1) Car il se peut qu'avec toute notre culture basée sur la division du travail, avec notre sécurité et notre bien-être, l'humanité tende à devenir un amas d'animalcules graisseux, chétifs et déformés, disposés en un ordre parfait dans les alvéoles de la couveuse sociale.

Nous voyons donc combien naïve est la foi dans « le progrès » produit spontanément par le jeu aveugle des forces sociales. Des journalistes présomptueux ont décidé lestement que la société est en progrès continuel, parce qu'elle se meut en général. C'est un optimisme tout à fait injustifié. Des générations entières peuvent s'empoisonner par l'alcool ; on peut en dire autant des formes sociales défectueuses. Et telles étaient celles basées sur la division du travail. Il n'y a pas de progrès, il n'y a que l'évolution ; et cette évolution dans laquelle nous sommes engagés peut très bien aboutir à la dégénérescence universelle.

Ainsi, par la vie de troupeau, l'apparition de types biologiques plus parfaits, c'est-à-dire d'individus doués de plus d'organes et de fonctions, est arrêtée. L'humanité ne parait pas encore en être arrivée là. De temps en temps apparaissent des individus qui présentent une véritable tendance naturelle à produire une espèce supérieure, plus

(1) Est-ce que à côté de la culture sociale des fourmis n'existe pas une culture individuelle des araignées qui, par sa richesse et par sa diversité, n'est pas à dédaigner ?

riche en facultés que l'homme actuel. Nous avons démontré autre part (1) que le caractère saillant du génie consiste dans son universalité : si la division du travail social disperse les divers traits caractéristiques d'une race sur des individus différents, selon la diversité des professions, ils se rassemblent de nouveau, comme dans un foyer commun, dans l'esprit d'un homme de génie. Un Shakespeare, un V. Hugo, un Mickiewicz, un Pouchkine, un Schiller, sont des expressions adéquates des races correspondantes (2). Enfin si nous prenons des hommes, comme L. de Vinci, comme Gœthe, comme Wagner, nous trouvons rassemblés dans chacun d'eux les traits caractéristiques non d'une race spéciale, mais de toute l'humanité : penseurs, artistes, hommes de volonté, ils sont les plus parfaits représentants de l'humanité complète, et chacun d'eux avait en outre son individualité propre qu'ils tâchaient d'incarner et de répandre, en créant une nouvelle espèce, pareille à eux et plus riche que l'humanité existante. On peut donc les considérer comme des premiers représentants d'une espèce supérieure à l'homme actuel, espèce dont l'apparition serait possible d'une ou plusieurs souches : ainsi les anthropologistes s'occupent du premier ancêtre de l'espèce humaine et de son apparition dans un ou plusieurs centres du globe terrestre. La question du génie ainsi posée démontre toute l'insuffisance des divers systèmes de sociologie existants : à ce point de vue, entre autres, la théorie de l'évolution sociale et celle de la dialectique sociale, qui se disputent à présent le champ de bataille, sont également défectueuses. Nous le verrons dans le chapitre suivant.

II

ÉVOLUTION SOCIALE ET DIALECTIQUE SOCIALE

La lutte pour l'existence peut avoir lieu ou entre des individus ou entre des groupes et aboutit à la production d'un être individuel ou social plus parfait. Le premier cas — l'apparition d'un type biologique plus élevé — a lieu là où les formes sociales sont très rudimentaires. Dans la vie subsistent et se multiplient alors les individus les plus parfaits, c'est-à-dire dans lesquels la différenciation et l'intégration ont atteint le plus haut degré.

(1) Voir notre article : « Le Matérialisme économique et la Psychologie sociale » *(Revue Socialiste*, octobre 1895), dont le présent est la suite.

(2) Il ne faut considérer que les plus grands poètes et artistes de chaque peuple qui sont en même temps penseurs et présentent un développement cérébral considérable. Les autres ne sont souvent que de simples types émotionnels ou même professionnels : c'est le cas d'une grande partie des « hommes de talent ». Voir : Lucien Arréat : *Mémoire et imagination.*

Mais si nous considérons les groupes sociaux, la lutte pour l'existence tend à faire survivre les groupes les plus parfaits, c'est-à-dire ceux dans lesquels la cohésion et la division du travail sont poussées le plus loin. Le premier cas (cohésion) réalise plus ou moins l'idéal d'un champ où toutes les plantes, les bonnes de même que les mauvaises, sont soumises aux mêmes conditions de vie et de développement, grâce à quoi les meilleures, qui sont plus rares, doivent périr. Le second (division du travail) laisse subsister les individus qui se sont le plus spécialisés et simplifiés, c'est-à-dire ceux qui représentent un abaissement du type biologique. Les individus les plus universels, qui représentent le mieux un type biologique donné, ou sont capables d'en produire un plus élevé (comme universalité, comme différenciation et intégration individuelles), n'ont pas de raison d'être et de chances de développement dans une telle société, et doivent périr. Le perfectionnement économique (division du travail) et social (égalité des droits) des groupes a pour effet de diminuer les chances de survivance de l'individu de génie, qui y apparaîtrait : il lutte avec un corps social puissant, qui l'absorbe et le dévore. Parmi les restants, il se fera encore une sélection, mais elle laissera survivre les individus les plus spécialisés, c'est-à-dire biologiquement les plus dégradés. Donc, plus la sélection des formes sociales sera parfaite, plus sera mauvaise la sélection des individus luttant au milieu de ces groupes. La sélection des formes sociales les plus parfaites tend à une sélection des individus les plus médiocres. Tout ce qui n'est pas adapté au milieu doit périr. Ce n'est pas à dire que les sociétés soient incapables de produire des races nouvelles, mais la sélection des individus étant accompagnée de la sélection des formes sociales, c'est-à-dire d'un rejet continuel de l'originalité, du génie, on obtiendra des races appauvries.

Donc : des groupes sociaux toujours plus parfaits, des races toujours plus pauvres, des individus plus égaux, grâce à la disparition de l'originalité, du génie — tel est le résultat inévitable de la double sélection qui s'opère entre les groupes sociaux et leurs membres constituants.

Sous la pression des formes sociales, en s'adaptant au milieu, le génie lui-même se spécialise par ses découvertes et par ses idées dans les différents domaines de la technologie, de la politique, de la législation, de l'art, de la littérature, etc., il tend au perfectionnement des formes sociales (de la division du travail, de l'égalité, de la cohésion). Mais cette égalité et cette cohésion mènent à la disparition des individus originaux, des inventeurs — même dans des domaines spéciaux. Voilà pourquoi le perfectionnement des groupes sociaux a aussi une limite : il se ralentit et cesse à mesure que l'originalité et le génie s'épuisent au sein du groupe donné. L'histoire nous présente beaucoup d'exemples

d'arrêt de développement et d'immobilité sous l'influence d'une pression trop forte des formes sociales sur l'individu et aussi de sa disparition comme originalité et génie, ainsi la Chine, l'Egypte ancienne, etc. Il est vrai que de tels pays peuvent recommencer leur développement sous l'influence de sociétés plus jeunes; mais ces dernières tendent aussi au même résultat d'une façon inévitable. On peut compter d'autant moins sur les sociétés jeunes, qu'elles acceptent à présent les formes toutes prêtes de la culture européenne la plus compliquée; grâce à ce fait elles vieillissent rapidement, sans avoir eu le temps de fleurir. Ici la pression de formes sociales séculaires importées du dehors est si puissante que l'individu de génie est écrasé sous leur poids : il ne peut inventer, il n'a qu'à imiter. Les jeunes sociétés sont condamnées à singer les grands États de l'Europe et à rester stériles. Nous le voyons en Bulgarie, en Serbie, même dans l'Italie moderne. Nous tendons à l'égalité, non par la survivance des individus les plus parfaits, mais par leur disparition.

Tout organisme est une société parfaite, en état de produire seulement de nouveaux types professionnels (cellules musculaires, nerveuses, osseuses, etc.) qui ne présentent que des spécialisations unilatérales de l'amibe primitive ; la création de nouveaux types biologiques, plus hauts que l'amibe et contenant en même temps la totalité des fonctions vitales, y est épuisée. Les organismes ne peuvent produire que des spécialistes toujours plus simplifiés.

La création de ces types nouveaux et universels, des types biologiques plus hauts, des génies, n'a pas encore cessé au sein des sociétés humaines. Mais elles entendent les attacher à quelque spécialité, et ainsi apparaissent des inventeurs-spécialistes ayant plus ou moins de génie ou de *talent*. Il est possible que la nervosité, la folie même, qui les accompagnent souvent, ne soient que la suite d'une culture forcée et maladive, qui ne leur permet pas de développer toutes leurs forces, mais les détourne d'un côté exclusif (1). Ces inventeurs spécialistes, qu'on pourrait considérer comme une dégénérescence partielle du génie, subjugués par la société, coopèrent souvent avec la foule des types professionnels à l'évolution de la société qui consiste dans une différenciation toujours croissante des fonctions.

Mais l'histoire nous présente des génies d'un ordre tout différent : des généraux qui furent en même temps des législateurs, des orateurs et des écrivains de tout premier ordre, ou des artistes qui bouleversèrent l'art, non dans un domaine spécial, mais dans toute son étendue.

(1) La dégénérescence et la prétendue « folie » du génie ne sont que des conséquences de la formidable pression et de la persécution exercée contre lui par la société dans la lutte pour l'existence. Nous analyserons cette question à part.

Ainsi le Christ, César, Périclès, Vinci, Napoléon, Gœthe, Wagner. Prenons par exemple ce dernier, qui fut en même temps poète, musicien, décorateur, réformateur social, écrivain, philosophe. Par leur exemple, ces hommes réagissent, contrecarrent la tendance sociale qui veut nous spécialiser de plus en plus. Au lieu de la différenciation sociale, ils mettent en avant l'idéal de la différenciation personnelle (1). On peut noter une pareille tendance anti-organique dans toutes les découvertes qui vont à l'encontre de la spécialisation, comme par exemple les idées de suffrage universel ou d'instruction universelle. Il ne faut pas confondre l'influence de ces génies universels dont nous parlons avec l'intégration sociale dans le sens de Spencer. Cette dernière veut que les individus de plus en plus spécialisés restent dans une cohésion toujours croissante, tandis que l'influence d'un Wagner tend à diminuer la spécialisation des individus et aussi leur dépendance mutuelle. L'individu devenant plus universel tend à se suffire à lui-même. C'est une désintégration sociale. Or l'évolution sociale se fait, comme l'histoire nous le démontre, sous l'influence des hommes et des découvertes, qui coopèrent à la spécialisation, mais aussi sous l'influence d'autres facteurs, qui l'empêchent. Voilà pourquoi on peut dire que la société n'a qu'une *tendance* à devenir organisme, mais ne l'est pas.

Quel sera le résultat définitif de cet antagonisme entre l'évolution de l'individu, comme type biologique tendant à s'élever plus haut, et l'évolution organique de la société? Il est impossible de le prévoir. Dans l'avenir, l'évolution de la société pourra revêtir des formes toutes nouvelles, grâce à l'intervention des individus de génie, au même titre que dans le passé. Là de tels individus ont souvent interrompu la régularité de l'évolution sociale et l'ont poussée sur des voies toutes différentes de celle qu'elle aurait prise, abandonnée à l'influence de la foule et des inventeurs spécialistes.

Peut-on considérer l'évolution sociale comme régulière? Autrement dit : Existe-il une formule générale pour le développement de toutes les sociétés? Leur point de départ est-il toujours le même? Passent-elles ensuite nécessairement par les mêmes phases et dans le même ordre pour aboutir au même terme?

D'après notre théorie, il est évident que cette uniformité n'est pas nécessaire, que le point de départ des diverses sociétés, loin d'être uniforme, a pu être très différent. Les faits sont là qui accusent dans la société primitive une diversité étonnante de groupe à groupe dans tous les domaines : de famille, de langue, de droit, de religion, etc.

---

(1) Qui sait quelle extension cet idéal prendra dans la vie avec la réalisation des plans du socialisme intégral?

La régularité de succession des phases différentes n'est pas non plus obligatoire ni théoriquement ni effectivement. Cela dépendait des individus qui apparurent dans chaque groupe, des découvertes qu'ils y firent et de l'imitation réciproque des différents groupes sociaux. Une phase nouvelle dans l'évolution sociale peut se produire, non seulement comme suite de la différenciation lente de la société, mais aussi grâce à l'apparition d'un génie universel qui est précisément non spécialisé. Une phase nouvelle peut aussi être produite par des influences extérieures, par voie d'imitation, d'invasion, etc. La superposition de diverses phases sociales et leur ordre de successsion peuvent être produits, non par le développement intime de forces sociales, mais encore par des causes accidentelles ou externes (1).

Il serait donc tout à fait dans l'erreur, celui qui voudrait considérer l'évolution sociale comme celle d'un corps animal qui procède toujours d'une même façon et dans un même ordre, comme une différenciation et une intégration toujours croissante et uniforme des fonctions et organes, en prenant pour exemple un œuf dans lequel le poussin se développe toujours de la même manière.

Le lien social, psychologique, est beaucoup plus lâche que le lien organique. En disant que la société a une tendance à se développer organiquement, nous avons en vue toutes ces restrictions. Les mêmes réserves doivent être faites à l'égard de la formule de « différenciation et intégration ». La formule évolutionniste embrasse indifféremment la nature inorganique, les organismes et les sociétés : elle indique ce que nous pouvons trouver de commun dans tous ces domaines ; à ce point de vue elle est très importante (dans ce sens, nous en avons fait usage dans le premier chapitre). Mais elle est inapte à nous dire en quoi ces domaines diffèrent les uns des autres dans leur développement. Et c'est précisément le point capital, si nous voulons distinguer entre eux un cristal, un organisme, une société. Ainsi, par exemple, en comparant un organisme et une société, nous trouvons des différences dans le rôle des individus qui les constituent, dans les limites laissées aux influences externes sur chacun d'eux, dans l'ordre de succession des phases de leur développement. Enfin nous trouvons au sein de toute société deux classes distinctes qui luttent pour le pouvoir et pour la richesse et dont l'une exploite l'autre (2), — phénomène qu'on ne trouve dans aucun organisme et qui peut plutôt avoir lieu entre deux organismes différents (rapports de parasitisme). La formule évolutionniste est donc trop vague : elle nous dit seulement en quoi la société ressemble à un organisme, mais non en quoi elle en diffère.

(1) Voir Tarde : *Les Transformations du droit.*

(2) Pour l'application de cette loi à l'histoire, voir les *Bases économiques de la constitution sociale,* de M. A. Loria. Elle fut mise en lumière par Marx.

L'étroitesse et l'insuffisance de la formule évolutionniste appliquée à la société provoqua dernièrement une réaction. Entre autres, ce fut M. Tarde qui dirigea contre elle une critique acerbe (1). D'après lui, les phénomènes sociaux ne s'opèrent pas par voie de différenciation et d'intégration impersonnelle; ils ont, au contraire, toujours pour origine une découverte, une invention, qui est ensuite répétée hypnotiquement par la foule, dans les divers domaines de l'État, de la famille, de la morale, de la littérature, de l'art, etc. En analysant ces inventions et découvertes, M. Tarde arrive à la conclusion que ce sont des jugements purement logiques, établis soit sur une quantité de faits nouveaux, soit sur des découvertes anciennes. Toute idée peut être considérée soit comme *thèse,* soit comme *antithèse* d'une idée antérieure, soit comme *synthèse* de toute une série de thèses et d'antithèses. Chaque inventeur qui proclame une idée nouvelle fait surgir une masse de croyants, d'imitateurs : les antithèses d'idées se traduisent par des conflits de groupes d'imitateurs, conflits souvent sanglants, ou qui finissent par un arrangement réconciliant les deux partis dans une synthèse. Ainsi le développement historique peut être — toujours d'après M. Tarde — démembré en une série de processus logiques, compris dans les termes de la thèse, de l'antithèse et de la synthèse, et devenant de plus en plus complexes.

C'est ainsi qu'à la place de l'*évolution* sociale (procédant d'après la formule différenciation et intégration), M. Tarde met la *dialectique* sociale (et sa formule : thèse, antithèse, synthèse).

Mais, à notre avis, ces deux théories ne se contredisent pas nécessairement; elles sont plutôt d'accord. En effet, la voie par laquelle procède le développement social est en partie la lutte des idées et des groupes d'hommes; mais si l'on compare les résultats de ce développement, on remarque qu'ils se caractérisent en même temps par une différenciation et une intégration. Prenons un domaine quelconque de la vie sociale, par exemple la littérature. Il est évident qu'elle se développe par la lutte de nouvelles idées et inventions battant en brèche les vieilles. Mais si nous comparons les stades divers du développement littéraire, on remarque une différenciation croissante : la littérature se différencie de la science; et chacune d'elles se divise en toute une série de genres distincts. La théorie de l'évolution dans le domaine social n'est donc pas en contradiction avec la théorie de la dialectique, pas plus que dans le domaine naturel. A vrai dire, la théorie de la lutte pour l'existence de Darwin est une théorie dialectique; entre les espèces luttant on peut toujours en considérer une comme représentant la *thèse*, une autre (l'espèce ennemie) comme l'antithèse. Leur

(1) Voir les *Lois de l'imitation.*

lutte finit par la victoire de l'une d'elles, ou par la création d'une nouvelle espèce — une synthèse. Le rôle de thèse, d'antithèse et de synthèse sont, à proprement parler, joués non par des espèces, mais par leurs premiers représentants (ancêtres). Hélas ! nous ne les connaîtrons jamais! Cependant dans la sociologie ces rôles sont joués par des génies, des inventeurs qui sont habituellement connus; de là non seulement la possibilité, mais encore la nécessité d'analyse logique dans la sociologie. La lutte pour l'existence est en parfait accord avec la théorie de l'évolution dans les sciences naturelles, et spécialement dans la théorie de Spencer. De même la dialectique et l'évolution ne se contredisent pas dans les sciences sociales. Là n'est pas la difficulté et la critique de M. Tarde peut être considérée comme manquée.

Mais pénétrons plus profondément dans ce *quiproquo*. Nous voyons donc qu'entre les processus organique et dialectique il existe une parenté étroite, voire même une identité. En effet, la formule de la première (différenciation et intégration) n'est qu'un travestissement de celle de la seconde (thèse, antithèse et synthèse). Qu'est-ce qu'une différenciation? La manifestation d'une diversité (ou antithèse) au sein de l'uniformité (ou thèse) primitive. Et qu'est-ce qu'une intégration sinon une synthèse des antagonismes ainsi apparus? Spencer n'a donc fait que transposer en termes nouveaux la vieille formule de Hegel : les outres sont changées, mais le vin reste le même.

Et si nous transportons cette vieille formule de Hegel des nuages de la métaphysique sur le sol de la réalité, nous lui trouvons une base psychologique très solide. Notre esprit est organisé (1) de telle façon que son activité ne consiste que dans la perception des dissemblances (antithèses) et des analogies (synthèses). Et puisque notre conception de toute chose, du monde et de l'histoire doit passer par le creuset de notre esprit, nous devons comprendre tout dans les termes de la même dialectique. Voilà pourquoi la formule de Spencer devait nécessairement se rencontrer avec celle de Hegel. Seulement le premier comprend les choses d'une façon plus objective en supposant l'existence de la nature en dehors de notre esprit, le second se met au point de vue subjectif en identifiant notre idée du monde avec le monde lui-même. Nous pensons que cette vieille discussion métaphysique entre le dualisme et le monisme s'est introduite dans la sociologie d'une façon tout à fait inutile et ne mène qu'à un piétinement sur place : au fond de toutes les conceptions sociologiques de la dernière moitié du siècle on retrouve Hegel et sa triade, plus ou moins déguisée.

(1) Voir les *Principes de la Psychologie*, de Spencer, que nous considérons comme son meilleur ouvrage.

Pour Hegel, c'est l'esprit et son développement qui constituent l'essence de l'histoire. Ce fut un des représentants de la gauche hégélienne, L. Feuerbach, qui, au lieu de l'intelligence, mit au centre de l'histoire, comme son moteur principal, les sens, les intérêts, l'estomac. « L'homme est ce qu'il mange » dit-il (Der Mensch ist, was er isst). En s'emparant de cette conception, Marx tâcha de substituer dans le système de Hegel, en le laissant d'ailleurs presque sans changement, à l'évolution de l'*idée,* celle des « conditions matérielles ». Nous retrouvons chez Marx la même méthode dialectique qui cherche partout des thèses, des antithèses et des synthèses : seulement si chez Hegel c'est « l'*esprit* qui, arrivé à un certain degré de développement, brise ses vieux moules », chez Marx ce sont « les conditions matérielles ». Les grandes époques du progrès de la productivité de Marx sont presque les mêmes que Hegel indique pour le progrès de l'esprit. L'un et l'autre considèrent tous les phénomènes historiques comme rationnels, comme justifiés : selon l'un par la dialectique de l'idée, selon l'autre par celle des conditions matérielles.

Or cette substitution faite par Marx fut tout à fait arbitraire et empirique. Si dans la conception de Hegel le fond (l'idée) et la forme (la dialectique) sont en accord parfait, dans celle de Marx ils jurent ensemble : pourquoi les conditions matérielles doivent-elles se développer selon une formule propre à l'esprit, quand il serait plus naturel de chercher des comparaisons dans le monde inconscient ? Et, en effet, Marx fut obligé de recourir aux comparaisons prises dans le monde organique pour l'explication des phénomènes historiques, par exemple quand il affirme que la nouvelle société doit se développer longuement dans le sein de l'ancienne pour apparaître comme un fruit mûr ; que la révolution, la force n'est que la sage-femme de l'histoire ; que l'individu n'a qu'à se soumettre à l'évolution sociale ; qu'il ne peut pas la changer, etc. Ici la doctrine de Marx devient autant organique que dialectique ; elle se rapproche autant de Spencer que de Hegel, et nous prouve de nouveau la parenté des formules de l'évolution et de la dialectique. Le matérialisme économique peut autant se baser sur l'une que sur l'autre : et en effet, nous le voyons par l'exemple de De Greef (1) qui le fonde sur la théorie de Spencer, en laissant entièrement de côté Hegel.

Tout cela nous permet d'appliquer au matérialisme la même critique que nous avions appliquée à la théorie de l'évolution : d'ignorer l'individu, comme type biologique plus parfait, etc. Il est d'autre part évident que cette mise en avant des conditions économiques — comme facteur principal de l'histoire — ne fut pas du tout justifiée :

(1) G. de Greef, *Introduction à la Sociologie,* vol. II.

c'était rompre brutalement un nœud très délicat et très compliqué, qu'on ne pouvait dénouer.

Enfin, la parenté des formules de l'évolution et de la dialectique apparaît d'une façon éclatante en l'exemple de M. Tarde. C'est lui qui a dernièrement préféré la formule hégélienne à celle de Spencer — il le fit comme nous l'avons vu plus haut dans les *Lois de l'imitation*. Mais déjà dans la *Logique sociale*, il revient à considérer la société comme un cerveau. Or est-ce que le processus du développement cérébral ne peut être considéré dans la biologie comme un processus de différenciation et d'intégration? — Remarquons en passant que la *Logique sociale* nous paraît de beaucoup inférieure aux *Lois de l'imitation*; car, en laissant de côté les recherches originales et indépendantes de ce dernier ouvrage, l'auteur y entre dans les voies d'une analogie stérile, que Herbart a déjà essayé de réaliser (1) — et sans succès — qui nous semble à plusieurs égards beaucoup plus faible que celle de Spencer, et qui au point de vue de l'individu présente les mêmes défauts. Si les *Lois de l'imitation* pouvaient donner lieu à une certaine confusion et faire paraître une théorie de l'individu — dans le genre de celle que nous essayons de tracer ici — comme inutile, la *Logique sociale* fait éclater cette nécessité. En effet : individu comme cellule du cerveau, ou comme cellule d'organisme — c'est tout un, à ce point de vue.

Donc, que nous considérions la société comme un organisme (Spencer-Schaeffle), ou comme un cerveau (Tarde-Herbart), et l'homme comme un être dirigé par l'esprit, par l'idée (Hegel-Comte) ou par l'estomac, par les intérêts (Feuerbach-Marx) que nous employions la formule dialectique ou évolutionniste — nous restons toujours sur place. Tout cela, ce sont des généralisations *a priori*. La science doit éviter autant que possible les analogies; elle n'a pas à donner de préférence à un des motifs de l'activité humaine, mais doit considérer objectivement tous les faits que l'histoire présente. Un de ces faits, qui se répète constamment, de telle façon qu'on peut le formuler comme une loi, c'est la lutte des classes. Les rapports d'esclavage, de servitude dans les sociétés antérieures à la nôtre et les rapports de la propriété monopolisée et de l'indigence dans la nôtre ne se rencontrent au sein d'aucun organisme : ce ne sont pas des rapports *organiques*, mais *mécaniques*, qui peuvent avoir lieu entre deux organismes différents (par exemple rapports de parasitisme) ou entre deux classes constituant la même société. Ajoutons que le processus organique rencontre des obstacles insurmontables dans le développement de l'individu et que ce processus ne peut rester qu'à l'état de ten-

(1) Herbart, *Werke*, vol. VIII.

dance (1). Voilà pourquoi il serait peut-être le plus juste de considérer la société tout simplement comme un entrelacement mécanique des individus, dirigé par le principe de la division du travail et de la lutte des classes. Et puisque l'individu ne fut pas totalement formé par la société, puisqu'il avait eu une existence antérieure à elle, et qu'il a des tendances au perfectionnement indépendantes d'elle et même contraires à elle, il peut interrompre et dévier le jeu naturel de ce mécanisme. En effet, si la société était un organisme parfait ou un cerveau, l'individu ne serait qu'une cellule qui doit passivement subir les évolutions de cet organisme. Mais si nous avons affaire à un mécanisme, le rôle de l'individu est évidemment tout autre : il peut tâcher d'arranger ce mécanisme d'après les besoins de son propre développement. Remarquons que ce mécanisme étant dirigé par le principe de division du travail, on peut le considérer en même temps comme ayant des *tendances* au développement organique, mais rien que des *tendances* (2). »

La conception dialectique de l'histoire présente encore des défauts d'une autre espèce ; M. Tarde pense à tort que les découvertes et les inventions du génie doivent nécessairement être des conclusions logiques : elles peuvent résulter de déchargements d'inspirations trop vagues pour pouvoir être exprimés par des conclusions claires, comme nous le voyons par exemple dans la musique. L'histoire se fait, non seulement par la logique, mais encore par l'influence de l'énergie naturelle d'une personnalité qui sert ses instincts, ses caprices, son ambition ou même sa folie. Tout cela ne peut aucunement être embrassé par les termes logiques de thèse, antithèse et synthèse : leur trame est constamment déchirée par l'histoire réelle. M. Tarde a le tort de considérer le développement social comme une lutte des idées, en niant expressément qu'il puisse être influencé par la personnalité même des « grands hommes ». Cela l'a fatalement conduit à la conception de la société comme un cerveau, et en se débattant dans cette malencontreuse analogie, il doit fermer les yeux sur toute une foule de faits réels qui ne peuvent se concilier avec elle. Ainsi il doit jeter par dessus bord le fait énorme de la lutte des classes : en effet le cerveau ne peut pas être compris comme contenant deux entités en conflit, en lutte et travaillant à se dominer l'une l'autre. — Enfin M. Tarde a le tort de considérer la fameuse « dialectique » d'une

(1) Voir *Le Matérialisme économique et la Psychologie sociale*, où nous avons développé cette idée.

(2) L'erreur d'identification de la société avec un organisme fut commise par Schaeffle : *Bau und Leben des socialen Kœrpers*, et répétée par Espinas : *Les sociétés animales*. On peut encore citer ici Lilienfeld, de Roberty, Bordier, Perrier, Haeckel, Novicow, etc.

façon trop absolue. Qu'est-ce qu'une idée? Une réaction entre une somme d'états inconscients, conditionnés par un cerveau donné et les circonstances du milieu.

Si nous plaçons deux espèces biologiquement voisines dans des conditions d'existence différentes ou contraires, leurs pensées seront différentes ou contraires, de même que les inventions qu'elles feront. La pensée de l'araignée est différente de celle de la fourmi. Un lion ou un tigre qui vivent solitaires diffèrent par leur pensée de la vache ou de la brebis, qui vivent en troupeau. Prenons quelques exemples dans la société humaine : le bourgeois français coulant une existence égoïste n'est pas en état de comprendre le moujick russe vivant dans la commune. L'homme civilisé ne comprend pas le sauvage : il suffit de rappeler toutes les monstruosités imaginées par les missionnaires au sujet de « la débauche » ou de « l'immoralité » des sauvages, etc. Donc des cerveaux plus ou moins analogues, placés dans des conditions différentes, pensent différemment, au point de n'être même pas en état de se comprendre mutuellement. D'un autre côté, prenons deux types biologiques différents et mettons-les dans des conditions extérieures identiques et leur pensée sera de nouveau différente (1).

Selon nous, c'est là qu'est le défaut de la cuirasse de la prétendue théorie de la dialectique sociale qui considère tous les phénomènes sociaux comme des manifestations d'un même processus de la pensée logique, et cette pensée comme éternelle, immuable, embrassant toutes les sociétés. Or il y a autant de modes de pensée logique qu'il y a de types sociaux, qui, de leur côté, dépendent du type biologique des membres de la société donnée et des circonstances extérieures du milieu. Cette logique même, prétendue invariable, cette dialectique est un phénomène secondaire, dérivé, dépendant du type social. Non seulement on ne peut pas expliquer l'évolution sociale par la logique ou par la dialectique; mais, au contraire, il faut plutôt déduire la logique elle-même de cette évolution.

Hegel seul, pour qui la pensée est un processus éternel, toujours le même, et l'essence des choses, put trouver dans la logique l'explication de tous les phénomènes, entre autres des phénomènes sociaux. Mais le point de vue de la science contemporaine est tout autre; il considère le processus de la pensée comme tout relatif et variable.

A proprement parler, il existe non une seule dialectique générale, mais plusieurs, très nombreuses et différentes.

Nous voyons donc en définitive que les deux formules, évolutionniste et dialectique, appliquées à la société sont en partie vraies, en partie fausses et toutes deux incomplètes. La part de vérité qui y est

(1) Nous revenons à cette question dans la suite.

contenue provient de ce que nous ne pouvons penser que par analogies (synthèses) et par dissemblances (antithèses). Il n'est pas étrange que nous retrouvions ces éléments dans tous les sujets de notre pensée : dans le monde astronomique, organique et social. Mais, en indiquant ce qui est commun à tous ces domaines, cette formule est incapable de nous montrer par quoi ils diffèrent. Pour Hegel, qui identifiait la pensée et le monde, cela ne pouvait pas présenter de difficultés : il retrouvait dans tous ces domaines sa propre pensée et sa dialectique, et il s'en contentait. En réalité, c'est une formule vaine qui ne nous dit que très peu de chose sur le monde extérieur. Cette objectivisation de notre propre pensée, qu'après de longues recherches on retrouve plus tard dans le monde extérieur, fut répétée plus tard par M. Tarde par rapport à la société : il n'y retrouve que ce qu'il y a mis d'avance. Quant à Spencer, il avait plus de souci de connaître la réalité, mais lui aussi il a trop encore sacrifié à la même erreur en la travestissant sous de nouveaux termes. Voilà pourquoi, en poursuivant le fantôme de sa propre pensée, il retrouve et dans l'organisme et dans la société le même processus de différenciation et d'intégration. Mais les différences existant dans ces deux domaines lui restent nécessairement en grande partie cachées : il ne remarque ni la lutte des classes qui existe dans chaque société et qui n'a pas lieu au sein d'un même organisme, ni le rôle de l'individu comme type biologique supérieur dans la société, quand dans l'organisme il n'y a que des types professionnels. Ces différences mises à part, la formule dialectique est aussi bonne que l'évolutionniste, elles sont plus ou moins identiques et ne font que refléter la participation de notre esprit dans toute recherche scientifique. Mais, si l'on prend la société dans toute sa complexité, les deux formules restent également insuffisantes.

Dr Léon Winiarski,
Privat-docent à l'Université de Genève.

(A Suivre).

A propos du Congrès de Londres [1]

Dans le compte rendu du Congrès de Londres, que j'ai publié dans la livraison d'août de cette revue, je disais (p. 203) : « *Je n'ose pas garantir, en attendant que paraisse le compte rendu officiel et complet du Congrès, que j'aurai échappé à toute inexactitude. J'espère cependant avoir pu noter au vol tout ce qui a quelque importance.* » C'était déclarer que je n'avais aucune prétention à l'infaillibilité et que j'étais prêt à accueillir loyalement toute rectification fondée.

Vaine précaution contre les violences de l'esprit de parti ! Au lieu de m'inviter poliment à vérifier une assertion qu'il croit erronée, M. Jean Grave, l'anarchiste, envers qui je n'ai rien à me reprocher, sinon peut-être un excès de courtoisie, préfère me taxer de mauvaise foi avec une malveillance et une légèreté dont j'avais la naïveté de le croire incapable.

D'Angleterre, où j'ai appris cette attaque aussi imprévue qu'injuste, je lui ai adressé la lettre suivante :

Monsieur et cher confrère,

Je fais appel, non pas aux bonnes relations littéraires que nous avons eues, mais à votre simple loyauté, pour vous prier d'insérer cette lettre.

On me signale dans le n° 17 des *Temps nouveaux* l'entrefilet suivant à mon adresse :

« *A UN ADVERSAIRE DE MAUVAISE FOI.*

« *M. Georges Renard, dans la* Revue Socialiste *d'août, rendant compte du Congrès de Londres, affirme (p. 199) que les* Temps nouveaux *auraient déclaré que les anarchistes n'allaient au Congrès que pour l'empêcher d'aboutir.*

« *M. G. Renard serait bien aimable de nous citer le numéro des* Temps nouveaux *où cela a été imprimé.* »

(1) A tous ceux qu'intéresse le détail de ce qui s'est passé dans la section française, je recommande comme très solidement documentées les notes que le citoyen Raymond Lavigne a publiées dans le *Réveil Social* de Bordeaux, à la date du 23 août.

Je me borne à deux observations :

1° Ce n'est pas moi, c'est Millerand qui, dans son discours au Congrès, a mentionné la déclaration de ce qu'il a nommé « le journal officiel de l'anarchisme ». La protestation ci-dessus devrait donc s'adresser à l'orateur, qui ne sera pas en peine de vous répondre, et non à celui qui a relaté ses paroles.

2° J'ignore à quel article il faisait allusion ; mais il me paraît avoir eu le droit de dire ce qu'il a dit ; car voici un passage qui a paru dans le n° 12 des *Temps Nouveaux,* à la date du 24 juillet 1896, et qui prouve suffisamment les dispositions que les anarchistes apportaient au Congrès :

« PETITE CORRESPONDANCE, *A. B., à Pouliet. — Vous avez mal saisi l'intention des camarades qui veulent aller au Congrès de Londres. Ils y vont pour forcer les social-démocrates à se déclarer ce qu'ils sont, de purs politiciens; il ne s'agit pas d'y aller en mendiants pour s'y faire accepter.* CERTAINEMENT, AU FOND, NOUS NOUS MOQUONS DE TOUTE ESPÈCE DE CONGRÈS ET DE RÉSOLUTIONS. »

Agréez, je vous prie, mes salutations empressées.

G. R.

Ajouterai-je que cette attitude est parfaitement conforme aux théories anarchistes et en particulier aux livres de M. Grave, qui, l'an dernier encore, ayant condamné « *le socialisme sans distinction d'écoles* », n'avait vraiment que faire en un congrès socialiste ?

Cela dit, je ne répondrai rien de plus à un adversaire à qui j'en veux surtout de m'avoir forcé à l'estimer moins et je laisse le public juge de ce que j'appellerai, pour rester courtois même avec qui ne l'est pas, l'étrangeté de ses procédés.

GEORGES RENARD.

Revue de la Presse Étrangère

The American journal of sociology Chicago (1895-96).

Ce journal, tout récemment fondé, est un atelier de travail. La synthèse y domine, comme le montre le sommaire. Ce ne sont pas des monographies, mais des vues d'ensemble. Quelques-unes sont audacieuses et toutes sont suggestives.

The American journal of sociology, Chicago (1896).

N° 1. — L. F. Ward. La place de la sociologie parmi les sciences.

— Harry Pratt Judson. Notre République est-elle une faillite ?

— George E. Fellow. Rapports de l'anthropologie et de l'histoire.

— Paul Monroë. Socialisme chrétien, anglais et américain.

— Spailer Mathews. Sociologie chrétienne.

N° 2. — Émil. G. Hirsch. L'université américaine.

— Lester F. Ward. Sociologie et cosmologie.

— Jw. Jenks. Direction de l'opinion publique.

N° 3. — Carroll D. Wright. Contributions du gouvernement des États-Unis à la science sociale. (La *Revue Socialiste* a rendu un compte détaillé de deux des travaux dont l'auteur donne ici le résumé : outre les rapports annuels, monographies de : 1) du mariage et du divorce, 2) des lois ouvrières, 3) de la statistique ouvrière, 4) de l'assurance obligatoire, 5) du système dit Gotthenburg, 6) de l'industrie des phosphates, 7) des « Hums », 8) des logements ouvriers, 9) de la grève de Chicago.)

— Albion W. Small. Entreprises particulières, services publics. (L'auteur annonce la conciliation pour ne pas dire la fusion des deux.)

— John A. Hobson. Évolution sociale d'après M. Kidd. (Contre le faux antagonisme de l'égoïsme ou de l'altruisme, du bien particulier et du bien général.)

— Lester F. Ward. Sociologie et biologie. (Rapports, mais indépendance des deux.)

— Charles R. Handerson. Place et fonctions des associations volontaires.

— Arnold Tompkins. Sociologie et pédagogie. (Les vertus scolaires sont exactement les vertus sociales.)

N° 4. — C. R. Handerson. Hommes pratiques et théoriciens sociaux. (Pas de divorce entre la pratique et la théorie. L'intérêt général ne peut être servi que par l'union de la science et de l'art. D'ailleurs il n'y a pas de monopole de la sagesse et de la vertu sociales. Elles appartiennent à tous, quoique le détail technique de la science soit peut-être moins accessible.)

— Albion W. Small. L'État et les corporations semi-publiques.

— J. D. Forrest. Législation antimonopoliste aux États-Unis. (Ni individualisme, ni social-démocratie ; réorganisation sociale.)

— Lester F. Ward. Sociologie et anthropologie. (Distinction des sociétés animales et de la société humaine.)

— W. Thomas. But et méthode de la psychologie des peuples. (La base physique de toute civilisation est la nourriture et le sexe ; en commençant par là on ne risque pas de s'égarer : idées, institutions, croyances, sentiments, langage, arts, littérature, s'ajusteront naturellement à ces grandes lignes.)

— Jas. H. Tufts. Récentes tendances sociologiques en France. (Analyse critique des livres et articles de Tarde, Durkheim, R. Berthelot, Q. Simmel, Bernès, Lapie.)

N° 5. — Edward Ailsworth Ross. Contrôle social.

— Jane Addams. Une industrie en retard. (Il s'agit des « gens de service ».)

— Franklin Mac Veagh. Un programme de réforme municipale.

— Albion W. Small. École et agitation sociale. (L'agitation sociale

dans le sens bien compris et très acceptable du mot doit résolument entrer à l'école.)

— C. R. Handerson. L'*Inner mission* en Allemagne. (Œuvre de relèvement et d'éducation des déshérités, des éléments anti-sociaux de la société, comme on les appelle; mouvement évangélique. L'auteur en donne un historique détaillé.)

— Geo. Mc. Dermof. « Social-évolution ». (Notes sur ce terme. L'auteur montre qu'on ne précise peut-être pas assez les termes : évolution sociale, progrès, en complexité croissante.)

— Lester F. Ward. Sociologie et psychologie. (Développement de ces formules : l'objet de la nature est la fonction — l'objet de l'homme est le bonheur — l'objet de la société est l'effort. Distinction de l'évolution purement biologique et du progrès humain.)

N° 6. — Charles F. Beach. Récente législation contre les monopoles. (Critique des lois à tendance socialiste. L'auteur développe cette vérité que nulle législation ne peut faire remonter un fleuve vers sa source ni arrêter la marée montante. Personne n'en doute.)

— Paul Monroë. La participation aux bénéfices aux États-Unis. (Statistiques.)

— Walle F. Willcox. Distribution des sexes aux États-Unis. (Interprétation de statistiques.)

— Lester F. Ward. Les données de la sociologie. (L'auteur les énumère. Conclusion pédagogique : les données de la sociologie peuvent être enseignées au collège, la sociologie proprement dite doit être réservé aux facultés, et à l'enseignement supérieur.)

Bulletin du département du travail
Washington (1895-96).

Bulletin du département du Travail,

Washington, édité par Carroll D. Wright (1895-96).

N° 1. — Grèves et lockout aux États-Unis. 1881-1894.

— Grèves et lockout dans la Grande-Bretagne et en Irlande ; en France et en Autriche.

— Dette publique et privée aux États-Unis par George K. Holmes.

— Statistiques sur l'emploi des femmes et des jeunes filles en Angleterre dans le pays de Galles, par miss Collet.

— Employeurs et employés sous la loi commune, par Victor Olmsted et Stephen D. Fessenden.

N° 2. — Les colonies de pauvres en Hollande.

— William Éleroy Curlis. La révolution industrielle au Japon.

— Les trade-unions en Angleterre et en Irlande.

— Salaires et heures de travail en Angleterre et en Irlande.

— Grèves en Suisse ces dernières années.

— William C. Hunt. Notes sur la monnaie des États-Unis et des autres pays.

— Décisions des cours concernant le travail.

N° 3. — Carroll D. Wright. Note sur l'interprétation de ce fait : les statistiques pour 1880 montrent qu'aux États-Unis, sur le produit moyen du travail national, 82,2 °/o vont à l'employeur, 17,8 °/o à l'employé.

— Willougbhy. Communautés industrielles.

— Statistique des manufactures au Massachussets.

— Résumé des publications statistiques de l'étranger.

Association statistique américaine
Boston (1895-96).

American statistical association, Boston (1895-96).

N° 31. — Mary Roberts Smith. Femmes assistées, étude sur deux cent vingt-huit femmes de l'hospice de San-Francisco.

— Edward B. Lane. Statistique de la folie.

N° 33. — Henri Whitmore. Revenus des terres et des maisons à Boston.

— W. Z. Ripley. Influences morales dans les statistiques de la vie.

Deutsche Worte, Vienne, revue mensuelle publiée par Engelbert Pernerstorfer, 16e année (1895-96).

La « Deutsche Worte » est une revue savante. On ne peut mettre du socialisme partout. Pourtant, dès qu'on aborde les sciences biologiques, la tendance socialiste ou la tendance contraire se fait jour. Il y a des botanistes réactionnaires sur le terrain même des plantes. Les zoologistes individualistes sont bien connus. Inversement les biologistes transformistes sont presque toujours socialistes. C'est la tendance socialiste qui domine dans les articles de la « Deutsche Worte ». On donne plus spécialement le sommaire des articles qui traitent de science sociale. Ce compte rendu s'arrête en juin.

Deutsche Worte, Vienne (1895-96).

Nos 8-9. — Docteur Joseph Redlich (Vienne). Les conditions du travail à Vienne, d'après l'enquête ouvrière de Vienne, contribution à la question de la réforme des métiers.

— Heinrich Cunow. L'histoire du mariage de Westermarck. (Critique qui ne laisse rien debout de la théorie. Le seul mérite de Westermarck est d'avoir mis le lecteur en garde contre le goût des généralisations hâtives du genre de la sienne.)

No 10. — Statistique officielle des sans-travail de l'Allemagne.

— Wygodzinski. Associations agricoles en Allemagne.

— Hans Schmid. Fonctionnement du droit d'initiative en Suisse.

— Max May. Recherches sur la condition des métiers.

No 11. — Docteur M. Ettinger (Vienne). L'armée de réserve du capital et l'intérêt du capital.

— Docteur Hugo Spitzer (Graz). Georg. V. Gigycki. (Analyse des œuvres du regretté professeur à tendances socialistes. En un sens, ce fut un héros. Il est triste, mais exact, de constater qu'il faut presque de l'héroïsme pour mener de front le professorat et l'apostolat socialiste. L'histoire des meilleurs penseurs de l'Allemagne est le martyrologe de la pensée.)

— H. M. Le mouvement socialiste en Angleterre. (Résumé de la

situation. Analyse de l'œuvre des principaux groupes d'études morales et des plus notables journaux : la « Social Démocratic Federation (Justice), l'Independent Labour Party, le Clarion ».)

— Hans Schmid (Lyss. Suisse). Le mouvement politique et social en Suisse. (La « libre démocratie » de la Suisse laisse encore place à des scandales qui méritent le premier rang dans les annales des ignominies judiciaires.)

— Studiosus. A l'étude, ouverture académique. (Article scolaire. L'étudiant ne prend plus part à la vie politique ouverte. Il se prépare à cette vie politique ouverte en étudiant, dans le silence du cabinet, les problèmes sociaux.)

N° 12. — Docteur Benno Karpeles (London). Les résultats de la statistique du travail. (Difficultés des statistiques. Leur établissement, leur interprétation. Les statistiques dites officielles sont insuffisantes. La connaissance de la condition sociale et matérielle des classes travailleuses est nécessaire ; cette connaissance, on ne l'a pas. Autant l'avouer. Comment l'acquérir ? Par des statistiques sérieuses, œuvre des travailleurs eux-mêmes. La méthode descriptive pure a produit des chefs-d'œuvre littéraires (*Au bonheur des Dames, Germinal,* d'Émile Zola). Cette méthode peut satisfaire des dilettantes, non des réformateurs sociaux.)

— Hans Schmid (Lyss. Suisse). La lutte pour les salaires et les grèves en Suisse depuis 1860. (Interprétation des statistiques. Remarquables considérations sur la valeur morale des grèves ouvrières.)

— M. B. Le travail des femmes en Angleterre. (Statistiques — très périlleuses à interpréter comme toutes les statistiques ; — on y trouve ce fait que de 1881 à 1891 les jeunes femmes (10 ans à 25 ans) sont bien plus employées (122 en plus pour 10,000) que les femmes âgées (60 seulement en plus de 25 à 45 ans, de 111 à 230 au moins de 45 à 65 ans et au-dessus).

— Docteur E. Ehrlich (Vienne). La question des étudiantes. (On a dit depuis longtemps que si les passions et les préjugés étaient intéressés à la démonstration du carré de l'hypothénuse, ce théorème serait encore en suspens. C'est ainsi que la question des étudiantes pend encore ; le docteur Albert de Vienne n'est pas féministe à ce sujet : « Peut-être, dit-il, y aura-t-il par hasard une femme, une seule, capable de faire de bonnes études (de médecine, par exemple) ; il n'y a pas là de quoi s'échauffer contre. » Le docteur Albert pardonne donc aux étudiantes, mais son pardon est fait de mépris. C'est contre cette attitude que proteste l'auteur. On remarquera que, puisque tout le

monde est d'accord pour faciliter les études supérieures et techniques aux femmes, le reste est de peu de conséquence : ce n'est pas traiter les femmes en ennemies de leur reconnaître d'autres qualités intellectuelles qu'aux hommes de quelque génie, et ce sont les seuls qu'on paraît avoir en vue quand on compare ainsi les dons intellectuels de l'homme et de la femme.)

— Karl Federn (Vienne). Représentants de l'humanité. (Le culte des héros, la théorie de l'homme représentatif, chère à Carlyle, sont discutés dans cet article. La conception du sur-homme de l'*über-mensch*, familière à Émerson, y est ensuite examinée. L'auteur semble favorable à cette conception qu'Izoulet a popularisée en France ces derniers temps dans les traductions de Carlyle et d'Emerson et dans sa *Cité Moderne*. En disséquant le sur-homme, on y trouve deux choses entre autres : son propre mérite, que les envieux contestent, et notre ignorance, pour ne pas dire pis. Marx n'était pas tendre aux cultistes des héros, et ses remarques sur Carlyle sont encore bonnes à lire aujourd'hui.)

N° 1. — Docteur Benno Karpeles (London). Le socialisme en Angleterre. (Exposé de son développement depuis le mouvement chartiste de 1839 jusqu'aujourd'hui. Histoire de la « Social Démocratic Federation, » de la « Fabian Society, » de « l'Independent Labour Party. » Article directement inspiré des travaux de Frédéric Engels.)

— Gertrud Stein. Education, famille, école. (L'auteur considère la famille comme la vraie cellule sociale, l'unité éthique par excellence. On ne contestera guère ce point, mais quelle famille ? il y en a de tant de sortes. Bien entendu, la famille moyenne d'aujourd'hui est incapable, réduite à elle-même, de mener à bien même l'éducation la plus simple. L'école s'impose. Quelle école ? L'auteur, laissant les questions trop vastes, s'attaque au problème de l'école obligatoire, et surtout laïque. Les confessions n'ont plus rien à voir à l'école. Comme projets de réforme, l'auteur, renversant la méthode un peu trop usitée, s'occupe de l'instituteur autant que de l'enfant. Il réclame la liberté d'esprit et l'indépendance effective pour l'instituteur et le professeur (l'épée de Damoclès de l'expulsion, faute d'avoir pu payer le loyer, ou de la révocation faute d'avoir plu aux autorités, est presque toujours suspendue sur la tête du professeur). Il paye en passant un hommage mérité au premier directeur de l'orphelinat de Cempuis. L'auteur conclut en marquant l'importance de l'éducation dans le socialisme. « Faites-moi maître de l'éducation, disait Leibnitz, et je vais vous transformer le monde. » Les socialistes doivent s'emparer, là aussi, du gouvernail. Ils manqueraient à leur devoir en se désintéressant, comme ils le font trop

souvent, du détail de ces questions. Les vrais socialistes, comme les appelle l'auteur, n'ont pas de ces dédains.)

N° 2. — Docteur Siegfried Rosenfeld (Vienne). Le socialisme et la science de la nature. (Critique de la « lutte pour la vie » appliquée à la société. On a fait grand abus de cette lutte pour la vie. On a « surdarwiné » Darwin. L'auteur réduit cette hypothèse, surtout dans le monde social, à sa valeur. Il est théoriquement de peu d'importance que le darwinisme social, comme on l'appelle, soit ou non dans Darwin. En fait, on pourrait citer maint passage où l'illustre naturaliste, écrivant simplement un article de journal entre deux monographies, s'exprime comme pouvaient le faire P. Leroy-Beaulieu ou Herbert Spencer dans leurs pamphlets antisocialistes. En ce sens il est difficile de « surdarwiner » Darwin lui-même.)

— Docteur Josef. Ritter V. Neupauer (Poysdorf). Retour à la banque d'État et suppression des billets de banques particulières. L'auteur semble soutenir cette théorie de Law : que le billet de banque d'État n'a pas besoin d'encaisse métallique, ni en général de couverture. Plusieurs écoles socialistes sont en effet de cet avis.)

— Marianne Hamisch (Vienne). Voyantes, sorcières. Conclusions : regardons autour de nous, la croyance aux sorcières est évanouie, mais l'héritage de cette croyance pèse encore lourdement sur la femme. L'éducation scientifique des femmes est la seule arme contre ces restes de barbarie et contre les mésinterprétations de la nature féminine qui ont cours encore au dix-neuvième siècle. Les hommes tendent la main aux femmes. Que les femmes saisissent fermement cette main.)

— Docteur Wilhelm Rosenberg (Vienne). La journée normale de travail. (Historique du mouvement en Autriche. Chaud plaidoyer en faveur de la journée de huit heures.)

— La chasse et le droit de chasse en Autriche.

— Max May (Heidelberg). L'assurance contre le manque de travail. (Exposé des divers essais faits en Allemagne et en Suisse. Rapports du manque de travail et de la prostitution. L'auteur insiste sur ce point que les diverses sociétés de patronage sont plus morales que sociales. Ces moralisateurs font ordinairement faillite; dans leur œuvre, il n'est pas question de la caisse. Les lois d'assurance d'État existantes doivent être complétées par une loi d'assurance contre le manque de travail.)

— Les ouvriers dans l'industrie des machines à Brünn.

— Docteur Paul Barth (Leipzig). J. H. Pestalozzi. Un épilogue.

(Ceux qui ont lu les livres de Pestalozzi sont d'accord pour reconnaître leur extraordinaire pauvreté. D'où vient donc l'influence de cet homme et la gloire méritée qui s'attache à son nom ? C'est qu'il eut une foi invincible dans le triomphe de l'Humanité, dans la puissance de l'Éducation. En son genre, il fut un héros. Rien ne l'arrêta dans son œuvre, ni les persécutions qui ne lui manquèrent pas, ni la pauvreté. Il fut d'ailleurs admirablement aidé par sa femme, qui partageait les mêmes croyances.)

N° 4. — Docteur S. Schorr. Théorie de l'État de l'avenir. (Contribution à la controverse sur l'État et ses fonctions. L'État n'est pas seulement un collecteur d'impôt, un gendarme et un geôlier, c'est la société organisée. Il serait à souhaiter que l'enseignement de cette vérité se répandît.)

— Docteur Ludwig Gumplowicz (Graz). Foi et science. (Croyez-vous à Dieu ? Cette question indiscrète n'exige pas de réponse. On riposte : Qu'est-ce que Dieu ? et l'entretien se termine là. L'auteur développe pourtant cette pensée que les divers catéchismes ayant défini Dieu assez nettement, l'homme cultivé, s'il n'est pas hypocrite, doit se dire athée. C'est la réponse du poète : « A l'évêque qui m'appelle athée » : Prêtre, oui, je suis athée à ce vieux bon Dieu-là. Ceux qui crient à l'athée aujourd'hui sont les pharisiens du dix-neuvième siècle.)

— Ce qu'il y a de plus neuf en fait de philosophie anarchiste. (A propos d'une revue anarchiste « der Lump » — le Haillon.)

— Docteur S. Daszynska (Berlin). Le cartel au point de vue sociologique. (Le cartel ou coalition est avant tout la conspiration des gros capitaux contre les petites entreprises qu'ils tuent. On en esquisse le développement, on note son caractère international.)

— Franz Schlinkert (Vienne). Enquête sur les conditions sociales dans 24 communes de Bavière, 1895.

— Hans Isarius. Le développement de la morale. (Revue des travaux les plus récents sur l'évolution de la morale.)

Justice, organe de la Social-Democratie, London

Les groupes socialistes sont nombreux en Angleterre : groupes d'action, groupes d'études. Les polémiques entre eux sont très vives. La Social-Democratic Federation n'aime guère l'Independent Labour Party qui le lui rend. La

Société fabienne est mal vue des deux. Pourtant sur les grands intérêts d'ensemble l'accord se fait, et tous marchent d'accord, et chacun à son rang, dans les manifestations imposantes de la pensée et de l'agitation socialistes. « Justice », est de teinte marxiste très prononcée, avec un goût pour les considérations morales et religieuses qu'on ne trouve pas au même degré chez les marxistes de langue allemande et même de langue française.

Justice, organe de la Social-Democratie, Londres (1895-96)

N° 630. — Egeria. L'éthique du socialisme. (Étude de mœurs sur les tendances, non pas socialistes, mais sociales. Les enfants, les femmes, les gens qui n'ont pas un grand fonds personnel sont des êtres sociaux par excellence.)

— H. B. Samuels. La question féministe. (Cette question donne lieu à des polémiques qui se poursuivent très longtemps.)

N° 631. — James Leatham. La morale dans un Etat social-démocratique. (Série d'articles déjà commencée qui forme un volume. Les principales vertus traditionnelles y sont soumises, au point de vue social, à une analyse critique. Il s'agit d'abord du courage. Le courage a besoin de s'appuyer sur une forte base physique. Puis viennent la véracité, l'honnêteté, la diligence, l'esprit public, progrès moraux possibles.)

— E. Belfort Bax. Socialisme et politique étrangère. (Comment mettre de côté les préjugés nationaux? En cataloguant les préjugés des divers pays : les attaques hystériques du Français, tour à tour patriotique, révolutionnaire, réactionnaire; l'hypocrisie religieuse de l'Anglais et ainsi du reste. Le socialiste est par mesure de précaution de tous les pays avant le sien.)

N° 633. — C. W. White. L'électricité, service municipal.

N° 634. — S. D. Shallard. La rente du talent. (Ce qu'elle est actuellement, ce qu'elle deviendra dans un État socialiste. L'auteur penche pour la thèse d'Helvétius, que la société, l'éducation font presque tout le talent.)

N° 640. — Edith Lanchester. Les horreurs des écoles de pauvres. (Nous voyons en France ces horreurs à travers la lanterne magique de Dickens. Les faits consignés ici sont plus saisissants encore.)

N° 641. — W. Drack. Socialisme et religion. (On croit en Angleterre à la puissance de la prédication religieuse et les mœurs semblent

donner raison à cette croyance. L'armée du Salut qu'on blague en France et qu'on chasse en Suisse est superbement logée à Londres. L'auteur fait appel très sérieusement aux Knox, aux Luther, même aux John Burns socialistes de l'avenir. Nous avons de fortes raisons de croire, en France, au caractère aristocratique ou très habilement anarchiste de toute prédication religieuse, même protestante, surtout protestante.)

N° 643. — A. W. Arnold. Tub-Thumping. (On appelle familièrement musiciens de marmite, tapeurs de chaudrons, frappeurs de grosse caisse, les meneurs socialistes, les agitateurs payés ou non payés. L'article montre que ces prétendus pitres sont des sonneurs de tocsin très sérieux.)

— J. Hunter Watts. Une nouvelle déclaration d'indépendance. (Le programme socialiste minimum sur lequel tous les travailleurs s'entendent.)

— H. W. Lee. Jean Volders. (*In memoriam*. Hommage au socialiste belge.)

N° 646. — J. S. Ketchley. Réaction, église, éducation. (Développement avec statistiques à l'appui de cette vérité qui crève les yeux, qu'on s'en réjouisse d'ailleurs ou qu'on s'en afflige : l'éducation de l'église est pour le riche contre le pauvre. Les exceptions apparentes sont expliquées.)

— H. M. Hyndman. Le socialisme en Angleterre. Hier et aujourd'hui.)

— E. Belfort Bax. Le vrai but de « l'extension de l'Empire » et des entreprises coloniales.

— B. A. Jedrzejowski. Le socialisme en Pologne russe.

— Gertrude Tuckwell. Les trade-unions féministes.

— Dennis Hird. Les modernes socialistes peuvent-ils apprendre quelque chose à l'école de Jésus de Nazareth ?

N° 647. — H. M. Hyndman. Russie, Europe. (Sur l'antagonisme de la Russie et de l'Angleterre.)

N° 648. — T. Robert. Inventeur et travailleur. (Pression progressive de ce qu'on appelle abusivement le travail brut (unskilled) et le travail d'invention.)

Le Clarion, Londres (1895-96)

« Le Clarion », édité par Robert Blatchford (Nunquam), est conçu et exécuté dans un large esprit de tolérance shakespearienne. Comme il faut toujours, sous peine de verser dans un éclectisme stérile, qu'un journal ait une tendance dominante, « le Clarion » a la sienne : c'est, sauf erreur d'interprétation, la tendance communiste au sens large du mot ; le collectivisme marxiste y est souvent malmené. L'ambition du journal est résumée dans cette dernière phrase de « Merrie England » adressée à John, d'Oldham : Au fait je désire que vous soyez un ami du « Clarion » (a Clarionette) autant qu'un socialiste. Il se trouve que, d'où qu'on parte, l'un mène à l'autre. Par deux points on peut toujours mener une ligne droite.

The Clarion (1895-96)

N° 203. — Halliday Sparling. Le cas de Carmaux. (Historique.)

N° 204. — R. Peel. Classes et masses. (Le meilleur éducateur social est le socialisme.)

N° 212. — Mont Blong. Guerre. (Les magnats du commerce sont supposés avoir horreur de la guerre et la guerre est toujours faite sous leur impulsion et à leur profit. Exemples tirés de récentes expéditions coloniales.)

N° 214. — Dangle. Morale et fiction. (Sans afficher de prétentions morales, le roman contemporain, dans ses plus illustres représentants, est moral, c'est-à-dire socialiste au plus haut point. Revue des grands romans de l'époque.)

N° 215. — Mont Blong. Nos marcheurs en avant. (Anatomie des grands aventuriers du type de Stanley et plus récemment de Jameson.)

N° 217. — Philo. Le problème des sans-travail. (Solutions socialistes qui font partie de tous les programmes minimum.)

— William Jameson. L'Angleterre peut-elle se nourrir elle-même? (Examen du cas de guerre traité déjà par Nunquam dans un des chapitres les plus anglais et les plus curieux de « Merrie England ».)

— Nunquam. Grandeur anglaise. (L'autéur nie sérieusement qu'aucun effort héroïque ait été fait contre les hontes qui déshonorent

la nation. Il nie plus sérieusement encore qu'il n'y ait rien à faire. Le socialisme a tout à faire et il fait déjà quelque chose.)

N° 222. — Léonard Hall. Où en sommes-nous ? (Série d'articles contre le collectivisme au sens large.

— Mercury. Ce qu'on demande, lettre ouverte aux philanthropes professionnels. (Ce qu'on demande, c'est la nourriture, le logement, et le reste. La philosophie, l'art et la littérature sont de belles choses, mais que la base physique de la vie soit d'abord sûre.)

N° 224. — Ben Adhem. Le socialisme du livre de prières. (Sur le protestantisme biblique. Pour ne pas renier ses origines, il devrait être socialiste et même communiste. Commentaire du Sermon sur la Montagne.)

N° 225. — H. Russell Smart. Un programme unique. (Contre le petit bourgeoisisme de la nationalisation du sol. Le programme socialiste doit être plus large : il doit avoir une forte base physique qui implique la socialisation de tous les moyens de production. Polémique contre Léonard Hall, disciple d'Henry George.)

N° 226. — Amicus. Le pouvoir de l'épongier (l'exploiteur) à Vienne. (Détails sur les salaires de famine des femmes.)

N° 228. — Nunquam. Où en sommes-nous ? (Défense du socialisme qu'on stigmatise du nom de sentimental. C'est par le développement de l'altruisme que s'établira le socialisme.)

N° 229. — Julia Dawson. (Lettres féministes. Elles se poursuivent à travers toute l'année. Celle-ci est particulièrement intéressante par les détails qu'elle donne sur la roulotte socialiste, une voiture de propagande qui fait sa tournée d'Angleterre.)

— Uncle Allen. Le gros Bluffin et le petit Barnett. (Le « Coin des enfants », rédigé par Nunquam puis par l'oncle Allen, se poursuit de même à travers toute l'année. Les aventures du « Monstre » (le gros Bluffin) et du « Moucheron » (le petit Barnett) sont de délicieuses fantaisies.)

N° 233. — Nunquam. Sur la justice. (Ce qui est dû et ce qui n'est pas dû au talent littéraire scientifique ou artistique. Acceptation motivée de la maxime : De chacun suivant son pouvoir, à chacun suivant ses besoins.)

N° 235. — Nunquam. Les terribles dangers du communisme.

Ironique. Il n'y a pas de danger ni pour l'art, ni pour la littérature ni pour la science.)

— A. M. Thompson. (Dangle, Mont Blong.) « Sur la route », revue des événements de la semaine occupant régulièrement la première page de chaque numéro. (Impossible de rendre compte sommairement de la variété des sujets. Ils sont tous traités sous forme pittoresque ou humoristique.)

— Le « Courrier » (la patache), conduit par l'éditeur. Chaque semaine la patache passe à fond de train à travers hommes et choses, renversant, sans leur faire trop de mal, quelques hommes et réduisant en miettes pas mal de choses, les hypocrisies sociales spécialement.)

Pierre Boz.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

Le projet par lequel le ministère Méline-Barthou a essayé de remplacer la proposition d'impôt global progressif sur le revenu qui avait été proposée par M. Doumer, défendue par tous les démocrates de la Chambre, adoptée à une faible majorité et laissée ensuite de côté après la chute du ministère Bourgeois, peut être résumé en quelques traits. Il fallait, c'était certainement la pensée des grands réformateurs du centre, faire repousser avant tout le projet précédent qui constituait une réforme réelle, atteignant directement le privilège de la richesse, et jouer en même temps la comédie réformatrice. Comme on ne pouvait renoncer à tout essai de réforme, on substitua à l'impôt sur *le* revenu l'impôt sur *les* revenus.

Admirez l'adresse ! On change tout simplement un singulier en un pluriel. Il semble par ce détail même que le nouveau projet est plus précis, plus étroitement adapté à la mobilité fugitive des revenus, plus démocratique même. Voyons les détails, tels qu'ils apparaissent dans l'exposé de Lasserre, membre de la majorité de la commission du budget et défenseur zélé des projets du gouvernement. Les revenus sont divisés par cédules : chaque cédule contient une forme particulière de revenu : elle est imposée séparément. Les trois premières cédules A, B et C sont formées par les revenus du capital.

La cédule A contient le revenu des propriétés bâties. Par la loi du 8 août 1890, l'impôt a été transformé en un impôt de quotité, à la suite des évaluations qui avaient été faites par l'administration des contributions directes ; ces évaluations ont été établies avec une rigoureuse exactitude ; du reste la revision en doit être faite tous les dix ans. On peut conclure qu'à l'heure actuelle les propriétés bâties sont réellement frappées en raison de leur revenu net. Le projet de loi élève le taux actuel de l'impôt direct, qui est de 3 fr. 60 %, centimes généraux compris, à 4 fr. 50 %. On prétend compenser largement cette augmentation

par la suppression de l'impôt des portes et fenêtres, et par la déduction des dettes hypothécaires, et la suppression de la cote personnelle-mobilière.

La cédule B contient les revenus de la propriété non bâtie. L'impôt est ici réparti d'une façon injuste et il ne peut être amélioré que par une nouvelle évaluation plus exacte du revenu net de la terre. La commission du budget a inscrit dans la loi la nécessité de terminer cette opération le 1er janvier 1900. Jusqu'à ce moment, on doit, d'après le projet gouvernemental, se contenter de mesures transitoires dont la principale est un dégrèvement de 6,346,142 francs sur la propriété non bâtie. C'est, dit-on, un simple commencement pour ramener le taux général d'imposition de la terre à 4 fr. 50 %.

Nous arrivons ensuite à la cédule C, qui contient le revenu des valeurs mobilières dont le taux d'imposition est élevé de 4 % à 4 fr. 50 %. A cette cédule se rattache la grande question de l'impôt sur la rente, qui doit, d'après le projet Méline-Cochery, être frappée, comme les autres valeurs mobilières, d'un impôt de 4 fr. 50 %.

La cédule D ne concerne plus les revenus du capital, mais ceux du travail et du capital combinés. Les évaluations préparatoires n'ont pas été faites. Aussi propose-t-on de s'en tenir provisoirement à l'impôt des patentes, remplaçant la taxe qui postérieurement deviendra applicable à ces revenus.

Quant aux revenus du travail seul, le projet les laisse indemnes.

D'autre part, disent les partisans du projet, il fallait trouver une taxe de correction qui ménage les petits, tienne compte des charges de famille : c'est la taxe d'habitation qui répond à cet ordre de préoccupations.

La taxe d'habitation vient jouer le rôle de correctif. En effet, dans les diverses cédules, il n'y a aucune trace de progressivité ; le possesseur de 100 francs est imposé au taux de 4 fr. 50 % aussi bien que le possesseur d'un million. Il eût été difficile de faire adopter cette iniquité : le caractère réactionnaire du projet avait besoin d'être masqué. C'est alors que M. Cochery inventa comme correctif la dite taxe d'habitation : « Les signes extérieurs de la fortune, dit M. Lasserre, sont déterminés dans le projet en discussion par le loyer, mais le loyer tantôt atténué et tantôt majoré ; atténué par la déduction d'un minimum de loyer et en raison des charges de famille, majoré par le nombre des domestiques attachés à la personne et par le nombre des chevaux et voitures. »

Nous ne pouvons entrer dans l'étude des détails d'application qui sont fort complexes et d'une aridité extrême.

Voilà, en quelques traits, le projet présenté par le gouvernement pour empêcher l'adoption de l'impôt global progressif sur le revenu. On devait amuser la Chambre par la discussion quelque peu oiseuse

de cette refonte manquée, incohérente par endroits, contradictoire même, de nos contributions directes. Et au dernier moment, devant une assemblée fatiguée par cette lutte contre des moulins à vent, on devait brusquement retirer ce projet-fantôme, en demander le renvoi et proposer de voter pour l'année 1897 la loi des contributions directes conformément au *statu quo* de l'année précédente.

La très longue discussion générale du projet perd beaucoup de son intérêt, quand on sait la fin de l'histoire. On sent que ces braves gens gaspillent leur temps puisque le gouvernement, malin, n'est pas décidé à faire aboutir son projet, ni même à poser la question de confiance, et qu'il les laisse discuter académiquement pour l'amour de l'art et la grande joie de la galerie. Un grand nombre d'orateurs ont pris la parole dans ce débat. Gauthier de Clagny, Naquet, Plichon, Doumer, Pelletan, Rouvier, Jaurès contre. Les amis du gouvernement furent peu nombreux ; à part M. Cochery qui, en qualité de ministre, devait bien au moins paraître tenir à son enfant, on ne compte dans la cohorte gouvernementale que le fidèle Lasserre et Krantz, rapporteur général du projet. Ribot intervint pour approuver le projet, sauf l'impôt sur la rente dont il a présenté une vive critique ; mais le discours complet et magistral sur cette question a été prononcé par M. Rouvier, qui, en passant, a fait un éloge ému de l'excellence de notre système fiscal ; cet instrument de chirurgie financière extrait chaque an sans douleur (M. Rouvier l'affirme) 3 milliards 600 millions à nos excellents contribuables. Tant que ces derniers ne s'insurgent pas, comme en Italie et en Espagne, tant qu'ils ne manifestent pas leur mécontentement en fusillant les agents chargés de percevoir l'impôt, il n'y a, d'après M. Rouvier, ni utilité ni urgence à entreprendre un remaniement de notre système fiscal. Avec cette doctrine essentiellement conservatrice concorde très bien aussi le plaidoyer de l'ancien ministre contre l'impôt sur la rente. Ceux qui raisonnent en admirateurs de la société capitaliste n'ont rien à répondre ; la critique est souveraine et définitive. Seuls nos amis échappent à l'étreinte vigoureuse de l'argumentation de M. Rouvier, puisqu'ils votent — et ils le disent hautement — en vue, non de conserver, mais de dissoudre ou d'ébranler la domination actuelle des puissances d'argent.

Doumer a présenté, en excellents termes, dans un discours éloquent et solidement ordonné, la critique du projet Méline-Cochery et la défense de son projet d'impôt global et progressif, représenté aux Chambres à titre de contre-projet. Dans la même séance (4 juillet), on a entendu Jaurès, qui, d'une ironie supérieure et élégamment bienveillante, a renversé le pot au lait de *Perrette-Méline*. L'orateur socialiste a accompli sa tâche en souriant, sans âpreté : peut-être aussi les découvertes financières de ce ministère essentiellement agricole avaient-elles

quelque chose de l'ingénuité champêtre et ne valaient-elles point une attaque passionnée. Votre budget, dit Jaurès, est un budget paysan : vous voulez la félicité de l'homme des champs. Bonne pensée ; mais vous ne dégrevez l'agriculture (impôt foncier) que de 6 millions. De plus, dans votre amour de l'égalité, vous dégrevez également sans aucune distinction le gros et le petit propriétaire. Un ami véritable des paysans cultivateurs eût réservé ce maigre allègement de charges à la petite propriété. — Votre projet essaie de transférer au créancier la part d'impôt que supporte aujourd'hui le débiteur pour la terre hypothéquée. Excellente idée ! mais pourquoi avoir permis la suppression de cette clause de votre projet *« nonobstant toute stipulation contraire ? »* Qui ne voit combien la réforme est illusoire ; car dans chaque contrat le créancier, le prêteur, qui a la situation dominante et maîtresse, exigera de l'emprunteur qu'il accepte précisément la stipulation contraire. Votre réforme n'existera donc plus.

La taxe nouvelle sur l'habitation, qui semble révéler toutes vos secrètes ardeurs réformatrices, et qui a un petit air d'impôt progressif, va probablement — contre vos désirs — peser sur les départements pauvres. En effet, il n'existe point de péréquation interdépartementale de l'impôt. « Vous calculez le contingent de chaque département d'après la totalité des valeurs locatives de ce département, et, pour le calcul du contingent départemental, vous ne déduisez pas au préalable de la somme qui déterminera ce contingent les loyers que d'après votre loi vous exemptez en vertu de l'exemption du loyer minimum. » On comprend que dans les départements pauvres le nombre des loyers exemptés sera considérable ; il faudra donc ou bien reporter la charge du contingent à payer sur la minorité des loyers — ou alors pour décharger ces loyers trop lourdement taxés, diminuer le nombre des loyers pauvres exemptés. Or, comme les départements les plus pauvres sont exclusivement agricoles, il en résulte que sans vous en apercevoir *« vous accablez votre paysan bien-aimé. »* Même erreur dans le nouveau système proposé au sujet des centimes communaux et départementaux. Votre projet ménage les villes et frappe — sans le vouloir — les campagnes. Vous offrez une prime à l'émigration vers les villes. Et cependant, M. Méline, le père nourricier de notre agriculture défaillante, vient d'affirmer à Soissons que la campagne « manque de bras ».

Le parti socialiste vous doit aussi des remerciements tout particuliers pour la manière dont vous avez organisé la fixation de minimum de loyer non imposable. Ce chiffre est établi chaque année par le conseil municipal avec l'approbation du conseil général. Chacune de ces assemblées décidera donc, chaque an, entre les riches et les pauvres, car ce que ne paieront pas les pauvres sera reporté sur les riches, réparti entre eux. Chaque année, ce sera la guerre sociale dans

chaque conseil municipal et dans chaque conseil général. Excellent moyen d'agitation socialiste et révolutionnaire dont nous saurons nous servir.

Mais c'est surtout en proposant l'impôt sur la rente que vous forcez notre reconnaissance. La rente, c'est depuis trois siècles la racine même du capitalisme. C'est sous forme de rente qu'apparaît au paysan le caractère parasitaire et oisif du capital.

Vous portez atteinte à cette puissance, à cette superstition ! merci, Monsieur le Ministre.

Pour nous, l'État est honnête homme, non pas quand il concède à quelques-uns le bien de tous (comme l'entendent M. Aynard et l'orthodoxie économique), mais quand, au contraire, il *reprend* à quelques-uns ce qui devrait être à tous. L'impôt sur la rente est un commencement de reprise. Aujourd'hui, la dette nationale s'élève à 31 milliards. Cette part énorme de la richesse capitaliste ne paie point d'impôts. La propriété privilégiée de l'ancien régime est reconstituée ! Nous abolirons ce nouveau privilège.

La séance du 6 juillet a été occupée toute entière par un brillant discours de Pelletan en faveur de l'impôt global sur le revenu et contre le projet gouvernemental. On comprend que nous ne puissions l'examiner en détail, à cause de la multiplicité et de la complexité des questions traitées. Retenons seulement un calcul topique. Le plus gros revenu de France (probablement à Paris) paierait, d'après le projet gouvernemental, 12 à 13,000 francs d'impôt. « Or, que paie en Allemagne une fortune moindre ? car la plus grosse fortune de Paris passe pour être plus considérable que la plus grosse fortune de Francfort. Elle paie, avec l'impôt sur le revenu allemand, 350,000 francs.

« Voilà la différence des deux impôts. Vous voyez, le gouvernement allemand, ce gouvernement monarchique, nobiliaire, militaire, fait payer à la grande richesse une somme qui n'est pas excessive — on ne pourrait pas le prétendre — et qui est plus de trente fois supérieure à ce que vous lui feriez payer. Or, que représentent ces 300,000 francs de plus ? Cela représente la faculté de dégrever 30,000 petites cotes des campagnes avec la part d'impôt d'un seul contribuable.

« Et vous venez nous dire : Votre système d'impôt, c'est un système allemand, c'est un système prussien ! Ah ! ne nous infligez pas cette suprême humiliation ! n'imposez pas à ce peuple qui a semé l'égalité et la liberté dans le monde cette humiliation d'entendre dire que le système qui fait payer équitablement le riche et décharge équitablement le pauvre est devenu un système allemand, un système prussien, un système étranger au pays qui a fait la Révolution ! C'est une insulte à la patrie ! »

Dans la séance du 7 juillet, la Chambre a repoussé par 283 voix contre 254 le contre-projet Doumer (impôt global et progressif sur le revenu).

Le gouvernement a cru devoir poser à ce sujet la question de confiance, tant avait été verte et âpre l'attaque de l'ancien ministre des finances.

Nous arrivons enfin à la mémorable séance du 9 juillet, où se dévoile la tactique d'ajournement. Le rapporteur général, M. Krantz, déclare brusquement, au moment où l'on va voter l'article 2 du projet relatif à l'impôt sur les propriétés bâties (cédule A), que les mots *« pour 1897 »* devaient être réservés. C'était déclarer que la prétendue réforme serait ni applicable, ni appliquée en 1897, et qu'on allait discuter — académiquement — pour les temps futurs, jusqu'à ce qu'un événement quelconque, crise ministérielle par exemple, changeât le cours « ondoyant et divers » des humeurs parlementaires et rejetât ce projet et ce vote dans le cimetière législatif où dorment déjà tant d'ébauches, entre autres le projet Doumer dûment et formellement voté. Jaurès et la gauche protestèrent si vivement que M. Krantz fut obligé de renoncer à sa manœuvre. La première partie de l'article fut votée, mais la deuxième partie qui élevait le taux de l'impôt à 4.50 % fut repoussée, sans que le gouvernement posât la question de confiance, par 268 voix contre 258. Le projet était blessé à mort. On suspend la séance; la commission du budget se réunit, et au bout d'un moment M. Krantz vient lire un rapport duquel il résulte que la commission demande à interrompre la discussion jusqu'à ce que le gouvernement ait fait des propositions nouvelles. Rouanet demande la continuation afin d'arracher à la Chambre quelque haillon de réforme budgétaire. Mais la proposition du Périer de Larsan ainsi conçue : « La Chambre, résolue à poursuivre la réforme des contributions directes, décide de reprendre le plus tôt possible, dans sa session extraordinaire, l'examen du projet en discussion » est voté par 327 voix contre 242, malgré le cinglant discours de Jaurès qui fouette vivement la duplicité de Méline et du ministère : « Vous ne donnerez pas le change; le gouvernement n'a pas fait appel à sa majorité; il ne tenait pas à la rallier autour de lui; voilà pourquoi j'ai le droit de dire que, dans sa conscience, il est réjoui par l'échec du projet présenté par lui.

« Ce sera la caractéristique de la situation actuelle; un gouvernement qui déclare que la démocratie rurale est accablée, qu'il n'y a que son projet qui peut la sauver et qui, cependant, ne fait pas auprès de sa majorité, pourtant fidèle, le moindre effort pour obtenir le vote du projet.

« Voilà l'équivoque dissipée; le pays vous jugera. »

Dans la séance suivante (10 juillet), l'ancienne loi sur les contributions directes, que le ministère avait tenue toute prête et fait imprimer à l'avance, était adoptée par la Chambre.

C'est ainsi que finit la comédie.

Docteur A. Delon.

REVUE DES REVUES

Une des questions les plus importantes qui se présentent aux esprits libres de ce temps est celle de l'éducation de la jeunesse. Depuis quelques années, on s'est beaucoup préoccupé, et à juste titre, de l'instruction que donne en France l'État aux générations successives, et il a semblé à plusieurs que, malgré les efforts accomplis, le programme des études et les résultats obtenus répondaient peu aux exigences de la vie moderne. A diverses reprises, des protestations autorisées se sont élevées contre la stérilité des longues et desséchantes préparations d'examens sans portée réelle, contre l'insuffisance ou l'inintelligence d'un enseignement qui, au lieu de faire des hommes instruits, aptes à passer de l'école du livre à l'école de la vie, ne nous donne que des pédants, des bacheliers ignorants ou des crétins fieffés. Dans ces derniers temps, les critiques ont pris plus de consistance, en même temps qu'elles se précisaient avec autorité. On sent confusément que, trop longtemps, on s'est attardé à des formules vieillies, hors cadre, et que l'antique tradition de notre Université doctrinaire et bourgeoise ne convient plus aux besoins, aux espérances des nouvelles générations, ou tout simplement aux nécessités vitales de la démocratie.

En deux articles importants, que publie la *Revue Bleue,* M. Maurice Leloup exprime avec une généreuse ardeur ce sentiment vivace chez beaucoup d'esprits un peu ouverts, et il est bon de retenir notre attention sur ces observations sévères autant que justes, à notre avis, et sur les conclusions qui viennent si à propos confirmer les vœux de réformes que les nôtres ont tant de fois formulés, et notamment dans cette Revue, aussi attachée à la réforme intellectuelle des esprits qu'à l'amélioration ou transformation des conditions économiques de la vie, problèmes étroitement liés et même inséparables.

Le premier reproche que M. Leloup adresse à notre Université et à nos législateurs est d'avoir séparé deux éléments qui devaient être indissolublement liés : enseignement et éducation, et d'avoir sacrifié

le terme le plus essentiel à l'autre ; — d'avoir sans cesse modifié les programmes et l'organisation du travail, sans jamais se préoccuper de savoir si l'enseignement véritable ne devait pas être dirigé précisément en vue de l'éducation de ce futur homme et citoyen qui demain, entrant dans la vie, ne saura rien des hommes, des choses, du monde, que quelques notions insuffisantes de grammaire latine et de rhétorique pompeusement stérile, dont l'intelligence n'aura jamais été ouverte, tout l'effort se reportant vers la fatigue de la mémoire, inerte instrument.

La tâche à accomplir au sortir de l'école, reprend M. Leloup après M. Bourgeois, est de créer pour « l'enfance un milieu civil et moral ». Eh bien ! de même il y a une grande transformation à réaliser dans l'enseignement secondaire. Il faut créer un esprit nouveau dans un régime nouveau, « enseigner aux fils de la bourgeoisie qui peuplent nos lycées que, selon la belle formule de Pasteur, en fait de bien à répandre, le devoir ne cesse pas là où le pouvoir marque, et que plus ils sont élevés dans la hiérarchie des classes, plus leur rôle social est important et difficile à remplir ». — Non certes, dit l'auteur, nos jeunes gens ne sont pas préparés pour les assauts qu'ils devront soutenir, pour les luttes futures, luttes de la vie ou de la pensée, dans notre époque d'incrédulité et d'égoïsme, « quand les mieux trempés usent dans l'ardente bataille non leurs illusions, certes, mais leurs croyances les plus arrêtées, leur volonté la plus énergique ». Et où auraient-ils puisé ces ressources d'âme et de pensée, dans ces classes où vous les avez retenus de longues heures, non pour pénétrer l'esprit et sonder l'âme d'un écrivain, mais pour découvrir minutieusement le sens subtil des plus petits mots et les merveilleuses beautés d'une syntaxe souvent obscure ? Ou serait-ce plutôt lorsque vous leur avez inculqué les premiers principes d'une philosophie scolastique et que vous les avez initiés aux mystères du Baroco et du Baralipton ? Que de tristes souvenirs évoqués pour tous des stériles années de lycée, au temps de la plus belle jeunesse ! Quel bilan lamentable de ces longues études sans profit réel ! Programmes attardés, vieilles routines universitaires étrangères aux frémissements du monde, aux inquiétudes et à la fièvre des temps nouveaux. Concours, parchemins, diplômes, et au bout rien, rien de la vie, rien de l'homme, rien de la cité, de l'État, — des citations et des phrases toutes faites pour seules règles de pensée et d'action.

Dans l'enseignement moderne, même insuffisance. Là, c'est l'intérêt pratique qui domine : futurs comptables ou négociants, mais non pas hommes et citoyens. Pas d'idées, pas d'idéal. — Ce qui est banni de nos écoles, c'est précisément la pensée, la recherche libre des esprits, la curiosité naturelle bien dirigée vers les multiples objets qui

la sollicitent. Il faut passer au moule classique ou ânonner les grammaires étrangères. Hors de là, pas de salut. Aucune tentative d'éducation du caractère, de la volonté; on bourre les cervelles, on ne forme pas des esprits, on ne trempe pas des âmes. Il faut souhaiter un enseignement approprié à un idéal plus élevé que la préparation aride des examens scolaires. « Mon rêve, dit M. Leloup, serait qu'on ambitionnât de former des jeunes gens complets, personnes intelligentes et personnes morales, et qu'à l'instruction comprise dans un sens libéral, on joignît une éducation conforme à la constitution d'une démocratie, où, selon la belle expression de Montesquieu, la vertu est le principe et le ressort du gouvernement..... Mais ce qui importe surtout, c'est qu'entraînés par l'ardeur du combat, ils n'en viennent pas à concentrer sur eux-mêmes tout leur intérêt..... Egoïsme et sécheresse de cœur, tels sont les deux vices contre lesquels l'éducateur doit à chaque instant prémunir la jeunesse. » Tels sont les vœux.

M. Leloup, dans un second article, apporte sa contribution à la réforme qu'il préconise en républicain sincère, en démocrate éclairé et conscient. Il souhaite tout d'abord que les familles bourgeoises envoient leurs enfants commencer leurs études à l'école communale qui possède vraiment un enseignement moral et civique. Cette attitude nouvelle créerait dès l'enfance un rapprochement des classes, une estime mutuelle, condition même de la société démocratique. Il espère l'union prochaine et féconde de l'enseignement primaire supérieur et de l'enseignement secondaire, avec le passage rationnel de l'un à l'autre. En attendant tout au moins une marche parallèle des deux enseignements, et tout d'abord pour l'enseignement secondaire, la diffusion plus grande de l'histoire, science éducatrice par excellence, science d'idées, de faits, d'humanités, tableau général de la civilisation avec son cortège d'efforts, de changements, d'erreurs et de progrès, et « sa marche incessante vers une justice sociale et plus scrupuleuse ». Développer ainsi toutes les connaissances qui appellent la réflexion, qui enrichissent l'esprit : principes généraux et grandes lignes des sciences, législation et économie politique, grandes conceptions religieuses, morales, philosophiques ; lecture et explication d'auteurs qui éveillent la curiosité, l'intérêt, la méditation personnelle. Toutes ces vues sont excellentes; ce programme réalisable a été très longtemps formulé par les esprits indépendants; ce sont les idées les plus justes et les plus pratiquement conçues qui soient courantes dans la jeune Université.

Et nous aussi nous appelons, nous attendons ce renouveau d'un enseignement vraiment libre et sincère, vraiment éducateur, qui répandrait à pleines semences dans les cerveaux les idées dont notre temps est riche.

Mais qui ne comprend que ces espérances mêmes sont inséparablement unies à un renouveau politique et social, que l'œuvre d'émancipation intellectuelle est une des conditions mêmes de l'émancipation économique ?

Nos maîtres, nos dirigeants, ne s'y trompent pas. Eux aussi ont reconnu ce défaut de l'Université, le manque d'éducation. Ils l'ont déploré tout au long des colonnes du *Temps*. Quels remèdes ont-ils proposés ? Tout un enseignement de la pédagogie à organiser, a dit l'un; les leçons de morale religieuse, ont dit quelques autres; la Religion elle-même, ont suggéré de bons apôtres; une foi du cœur, ont dit quelques sincères, unie aux enseignements de la raison.

Qu'est-ce à dire, sinon que, à moins de pratiquer la méthode d'abêtissement des esprits, chère à Pascal et à quelques autres bons docteurs, pour transmettre, pour infuser une âme, un *idéal* aux jeunes générations, il faut soi-même être animé d'une foi ardente ; que le cœur, la passion, l'enthousiasme seuls peuvent parler au cœur.

Or, où est-elle, cette âme, ou cette foi dans notre enseignement actuel ?

Scolastique attardée, programmes et cadres hors la vie, souci des choses anciennes, inutiles; années et efforts stériles; des mots, des règles, des phrases, des faits sans idées, sans généralisations, sans conclusions, sans ouvertures sur le dehors, par où puisse entrer à pleines bouffées le souffle réconfortant de la vie ambiante. Une philosophie, une morale ? Si fait, on l'enseigne. Mais que disent-elles à ces cerveaux passifs qui ne soit démenti par toutes les réalités dès le premier pas dans la vérité des hommes et des choses ? Formules que tous répètent pour les exploiter dans un intérêt égoïste; maximes sur lesquelles on fonde l'oppression et le droit réel de la force naturelle ou acquise; contradictions des phrases et des faits, des pensées et des actes ; des idéaux et de la pratique ; psychologie hors la vie; morale hors l'expérience; mensonge partout, fausseté et déception des beaux rêves de l'âme, s'il était possible d'en concevoir pendant les rares années échappées à l'étreinte du monde.

L'âme, où est-elle chez les maîtres ? esclaves des programmes, attelés à une tâche, sans initiative et sans liberté, à supposer qu'ils eussent une pensée libre. Mais n'est-ce pas vous qui les avez instruits eux-mêmes, instruits loin de la vie, de la cité, du monde frémissant; instruits dans vos dogmes et vos formules desséchantes ; instruits de votre science sans horizons, qui se refuse à conclure, quand elle entrevoit que ses conclusions nécessaires ébranleraient l'ordre des croyances, des institutions, des mœurs sur lesquelles repose toute notre société ?

Un jour, nous en faisions le décompte, nous cherchions dans votre enseignement supérieur ces chaires où s'apprend le réel, la vie,

où l'on puise la vraie pensée du temps, d'où l'on rapporte les convictions ardentes, cette âme de la foi qui réchauffe tout ce qu'elle touche, et seule pourrait ranimer les esprits, vivifier les cœurs. Et naguère vous donniez une preuve nouvelle de votre manière de concevoir cette haute préparation des esprits. Dans une faculté qui ne forme pas même des professeurs futurs, vous interdisiez un cours sur l'histoire des doctrines sociales.

Et qu'arrive-t-il ? que produit une telle conception de l'enseignement supérieur qui prépare vos petits maîtres ? ou bien des esprits assoupis, régularisés, fonctionnaires sages, prudents, pédants de livres ennuyeux et moroses, s'ennuyant eux-mêmes, à plus forte raison leurs élèves; ou des esprits libres, condamnés à se taire par la nécessité du gagne-pain ; et d'ailleurs froissés, accablés, réduits au silence par la vue d'un monde si éloigné de leurs hautes conceptions de philosophes, d'historiens sociologues, de physiologistes ayant médité sur l'organisme social ? Il leur faudra enseigner la morale, l'histoire et ses conclusions officielles. Quel conflit chez eux-mêmes entre ce qu'ils pensent et ce qu'il leur faut dire ! Conflit redoutable, accablant, que d'aucuns ont douloureusement ressenti, et dont ils gardent au fond d'eux la blessure.

Voilà le mal. Une vérité qui dément votre enseignement officiel, vide et sans âme, dès l'instant qu'il est sans foi. Une vérité qui dément les leçons du collège, et, obligé par décrets, un enseignement de formules absurdes, de platitudes déprimantes, où rien n'intéresse parce que rien ne tend vers la vie ou n'y prend son appui, et que rien n'est en sa place, toutes les connaissances stupidement sériées restant sans liens, sans relations, sans cette pénétration qui féconde la pensée.

Il y a un hiatus formidable entre les livres, les leçons de la chaire et la pensée libre de ce temps, les expériences de la vie. De là l'inertie, la déception, le pessimisme, et la révolte ; de là le dilettantisme ; de là la spécialisation précoce des études et le vide de pensée philosophique, dépourvue des principes issus de la seule réflexion profonde et désintéressée.

O rencontre surprenante ! Je trouve un allié précieux en M. Sarcey. Pour lui, la pédagogie n'est qu'une « blague ». « Il n'y a qu'une façon de s'intéresser soi-même aux choses qu'on leur enseigne, c'est d'en avoir la passion. » « Le commencement de toute pédagogie, c'est de savoir ce qu'on doit enseigner, et, le sachant, *d'en avoir le goût*. Toute passion est communicative. La pédagogie tout entière tient dans ces deux petits mots très simples : savoir et aimer. »

Aimer ? Ah ! oui. Mais que peut-on aimer en ce temps, choses et gens, quand on interdit le dernier refuge de la passion désintéressée, l'amour de la pensée libre, de l'humanité libre. — Et si l'on n'a rien

à aimer que cette pensée et cette croyance, quelle autre foi communiquer, quel idéal, à ceux qui vous écoutent?

Je trouve à cet égard des vues intéressantes et qui serviront de conclusion à ces quelques observations dans une brochure de M. Letourneau. C'est la leçon de clôture du cours de sociologie de 1896 à l'École d'anthropologie, où, selon sa coutume, le savant professeur résume les recherches d'une année. Cette fois, le sujet de ses études était précisément l'éducation. Après une histoire de l'éducation dans le passé, un tableau comparé de l'éducation des divers peuples dans le présent, M. Letourneau présage en quelques mots « la pédagogie future ». Une première question se pose, dit-il. Dans quel sens doit-on développer les trois directions, physique, morale, intellectuelle de l'éducation? La réponse peut varier avec le degré et le genre de civilisation régnante. Il importe donc avant tout à l'éducateur de bien déterminer quel but il se propose d'atteindre. Doit-on se borner avec Spencer à former un citoyen capable de faire son chemin dans le monde, quelle que soit la condition qui l'attende? Doit-on se garder de former un être idéal, que la société au sein de laquelle il vivrait ne tolérerait pas? Sans doute, « il faut qu'un homme puisse vivre dans la société dont il fait partie; *mais il faut aussi qu'il en voie les imperfections, les vices, et qu'il travaille à les redresser;* car, sous peine de dégénérescence, une société doit progresser sans cesse. »

Autre question préalable, mais cette fois de pure méthode. La pédagogie peut-elle s'ordonner d'après une vue générale, s'accorder par exemple avec l'éducation de l'humanité telle que la préhistoire, l'histoire et l'ethnographie comparative nous la révèlent? Vaut-il mieux s'attacher à suivre l'évolution psychologique de l'individu? C'est aux pédagogues futurs qu'incomberont le soin et l'honneur de régler minutieusement l'éducation conformément aux phases de l'évolution sociologique et psychologique. « Actuellement, et la tâche est déjà suffisamment malaisée, il faut que la pédagogie se contente de ne négliger aucun des grands côtés de l'être humain, et qu'en s'inspirant de l'expérience, elle s'attache à faire que chaque individu atteigne son plein développement physique, moral et intellectuel, autant que le comporte son organisation individuelle. »

L'introduction dans l'éducation d'une convenable culture physique est chose relativement aisée puisqu'elle se ramène à une portion de bon sens et d'argent. Bien autrement délicate est la culture morale. Il est sûr que, comme les autres, ce chapitre moral de la pédagogie ne pourra s'écrire qu'en résumant les résultats de l'observation et de l'expérience; or, de toutes les écoles que l'on a passées en revue, seules les *écoles de justice* dans la Perse ancienne s'étaient proposé de développer dans un sens donné la moralité et le caractère, en enseignant la justice

non par des préceptes, mais expérimentalement et en profitant des incidents de la vie commune. La crainte du blâme public, l'amour des louanges constituent de puissants mobiles, puisque ce ressort suffit à Owen pour réformer en quelques années une population d'enfants recrutée sans choix dans les asiles d'Édimbourg. — Théoriquement l'éducation morale est très possible. Mais dans quel sens la devrait-on donner? « A coup sûr dans le sens du développement des qualités sociales les plus nobles, de l'altruisme, de l'aide mutuelle, de la subordination des intérêts individuels à ceux de la communauté. Or, la chose serait bien difficile; c'est dans le sens opposé que poussent les mœurs, que se déchaînent les appétits, et il est bien difficile à la pédagogie de remonter ces courants généraux..... *On peut affirmer que la culture morale ne s'organisera pas sérieusement avant que nos sociétés dites civilisées n'aient subi de profondes métamorphoses.* »

Pour l'éducation intellectuelle, il en pourra être autrement. Dans un temps vraisemblablement assez prochain, pense M. Letourneau, toutes les sociétés civilisées s'efforceront de donner à tous les esprits une suffisante culture, et, malgré le développement des sciences, une pédagogie intelligente saura en extraire l'essence, ce que tout être civilisé doit et peut savoir. La durée des études n'en sera pas augmentée, au contraire, car on aura répudié à jamais les absurdes méthodes d'autrefois. Le maître s'adressera à l'intelligence et à la raison, non plus à la seule mémoire. L'étude des langues ne sera plus paralysée par l'abus de la grammaire. On aura remarqué que les études grammaticales doivent se placer non au début mais à la fin, et qu'il y a grand avantage à les simplifier en y joignant les données principales de la linguistique. On ne se cramponnera plus au grec et au latin comme un naufragé à une planche de salut. Au lieu de disperser l'attention déjà si fugitive des enfants en les faisant s'occuper en un jour de dix sujets différents, on aura classé dans un ordre logique et d'accord avec la psychologie scientifique les principales connaissances. Les principales d'entre elles figureront à tous les degrés de l'enseignement, mais à chaque degré on aura soin d'épuiser une matière avant de passer à une autre. Ce qu'une science renferme de fondamental peut toujours se résumer en très peu de pages. Autour de ces données essentielles, les faits de plus en plus particuliers et de moins en moins importants se peuvent très naturellement grouper. Dans un système d'éducation ainsi logiquement ordonné, chaque degré, tout en se suffisant à lui-même, formerait une base sur laquelle reposerait l'étage supérieur, et à tous les degrés, l'éducation serait intégrale, physique, morale et intellectuelle.

Il est de toute évidence qu'une telle pédagogie ne saurait s'improviser. Pour le détail, il faudra procéder par des essais intelligemment

préparés et médités. C'est assez dire que cette sage et progressive culture est presque impossible dans les pays centralisés à outrance, où un personnel, dressé d'après une méthode uniforme, est organisé comme un régiment d'instructeurs sans initiative. Nous revenons ainsi aux observations que nous avons présentées plus haut. Pas d'éducation vraiment libre et intelligente sinon par des éducateurs intelligents et libres !

Comme partout, le mal est à la racine. La plante-homme étouffe, faute d'air. Et voici grande une humanité qui aspire à tous les souffles de l'air libre, à toutes les clartés de la science et de la lumière. Que la pensée de demain sera belle, dans l'immense espace, et l'atmosphère pure des horizons nouveaux !

Albert Livet.

CHRONIQUE MUSICALE

LITTÉRATURE WAGNÉRIENNE

RICHARD WAGNER : Les *Maîtres-Chanteurs de Nuremberg,* publiés avec l'autorisation spéciale de la maison B. Schott Sohne, éditeurs, par LOUIS-PILATE DE BRINN'GAUBAST et EDMOND BARTHÉLEMY (Dentu, éditeur, 1896).

FRANKLIN P. PATTERSON : *The Leit-motives of* DER RING DER NIBELUNGEN. *First Night :* DAS RHEINGOLD ; *Second Night :* DIE WALKÜRE (deux brochures, Breitkopf et Haertel, éditeurs, Leipzig, 1896).

MM. Louis-Pilate de Brinn'Gaubast et Edmond Barthélemy, qui, il y a deux ans, faisaient paraître une magistrale traduction complète, littérale, accompagnée d'études historique, critique et musicographique de la *Tétralogie* (1) de R. Wagner, viennent d'enrichir la littérature wagnérienne d'un ouvrage conçu sur le même plan, ayant pour objet : les *Maîtres-Chanteurs de Nuremberg.*

Jusqu'ici la célèbre comédie musicale n'avait pas été traduite intégralement en prose française ; aujourd'hui, voilà cette lacune comblée, et pour ceux qui n'ont pas l'heur de comprendre l'allemand, du *Vaisseau-Fantôme* à *Parsifal,* l'Œuvre de Richard Wagner pourra révéler les splendeurs encore mal connues de sa poésie grandiose (2). Car,

(1) La *Tétralogie de l'Anneau de Nibelungen :* Avant-propos, première traduction littéraire complète, annotation philologique par L.-P. de Brinn'Gaubast (Dentu, éditeur, 1894, in-8° écu de 635 pages), avec une *Étude critique* et un *Commentaire musicographique* d'Edmond Barthélemy.

(2) Le *Vaisseau-Fantôme* (*der Fliegende Hollænder*), *Tannhæuser, Lohengrin, Tristan et Yseult* furent traduits, il y a plus de trente ans, par M. Challemel-Lacour, précédés d'une lettre à Frédéric Villot, sorte d'autobiographie écrite par Wagner pour se faire connaître aux Français. Cette traduction, intitulée : *Quatre Poèmes d'opéra,* a été rééditée en 1893, accompagnée de quatre belles compositions de Georges Rochegrosse (Calmann-Lévy et Durand et fils, éditeurs). M. Charles Nuitter y a ajouté quelques lignes de préface. *Parsifal* a été traduit plusieurs fois, entre autre par Mme Judith Gautier. Restaient donc la *Tétralogie* et les *Maitres-Chanteurs.* Il est vrai que les *Fées* et *Rienzi* ne peuvent pas se lire encore en prose française.

« il faut que nos compatriotes lisent les drames de Wagner, en attendant que ces chefs-d'œuvre soient dignement représentés sur nos scènes, et non travestis, comme ils le sont actuellement ! Et il faut, si ces représentations souhaitées, chimériques presque, ont enfin lieu, que l'on continue à *lire* les poèmes, et qu'ils demeurent aux bibliothèques, à côté de Shakespeare et d'Eschyle. » (1).

Aussi bien est-il nécessaire, indispensable même, pour qui veut pleinement goûter la représentation, ou la seule audition au concert, d'un drame (ou d'un fragment de drame) wagnérien, de faire, sinon une étude, du moins une lecture du poème. Certes, chez Wagner, musicien-poète (ou poète musicien, comme on voudra), on l'a répété mainte et mainte fois, et jamais trop on ne le répétera, la parole est inséparable du son ; mais cela n'empêche que chacun de ses drames, en tant que drame, abstraction faite de la musique — et du décor où ils se meuvent, — et de la mimique qui complète leur réalité de vie, mérite d'être étudié en soi.

Dans l'œuvre collective, M. de Brinn'Gaubast accompagne sa traduction, qui est un chef-d'œuvre, d'un commentaire philologique et historique d'une haute valeur, qui révèle une connaissance approfondie et absolument sûre de la langue allemande en général et surtout de cette langue toute particulière, saturée d'archaïsmes, que Wagner s'est créée, après avoir vécu dans l'intimité du vieux Hans Sachs, le cordonnier-poète, et de l'Allemagne du seizième siècle. Voulant faire revivre cette figure originale qui se détache, glorieuse, à côté de celle d'Albert Dürer, dans l'histoire de la renaissance germanique, le poète moderne s'est replongé avec délices dans le passé glorieux de sa chère terre allemande. Comme jadis il avait ressuscité avec les *Minnesinger*, les chevaliers-chanteurs, avec *Tannhæuser*, le moyen-âge héroïque et mystique, maintenant, descendu au milieu du peuple urbain de Nuremberg, il évoque dans les *Meistersinger* ces ouvriers-chanteurs, leurs descendants.

« De même que, a-t-il dit lui-même, chez les Athéniens, un joyeux drame satyrique succédait à la tragédie, ainsi, pendant ce voyage de plaisir (2), l'image d'une comédie m'apparut, qui, en vérité, pouvait s'enchaîner à mon « concours de chant de la Wartbourg » comme drame satyrique correspondant. Cette pièce était les *Maîtres-Chanteurs de Nuremberg*, avec *Hans Sachs* pour principal personnage. » (3).

(1) Alfred Ernst : « Une traduction de l'*Anneau de Nibelungen* » (*Mercure de France*, décembre 1894, p. 347), cité par M. de Brinn'Gaubast, p. 7.

(2) Ce voyage se rapporte à l'année 1845. Wagner venait de terminer *Tannhæuser* et avait obtenu un congé (il était alors kapellmeister à Drésde).

(3) R. W. *Une Communication à mes amis*, trad. de C. Benoit, *Musiciens, poètes et philosophes*, p. 285.

On trouvera à l'*Appendice I* (p. 389 et suivantes) comment, en l'espace de vingt-deux ans, de 1845 à 1867, cette idée primitive se modifia peu à peu, avant d'arriver à sa forme actuelle. Ce qui est à remarquer en passant, c'est que, dès sa première ébauche, Wagner donnait à son œuvre la conclusion fière, grandiose du discours de Hans Sachs au peuple (fin du troisième acte) :

Et, dût le Saint-Empire-Romain s'évanouir en fumée,
Il nous restera toujours notre Art, le Saint-Art-Allemand !

Certes, il ne faudrait pas rabaisser les *Maîtres-Chanteurs* à un plaidoyer de l'artiste *pro domo* (et en cela M. Ed. Barthélemy a raison); mais il est indéniable que plus d'une fois, pour ne pas dire tout au long de sa comédie musicale, Wagner a mis dans la bouche du vieux Sachs ce qu'ailleurs, dans ses *Écrits théoriques*, il a répété mainte fois. Ainsi ces mots (acte I, p, 141-142) :

« *Si donc vous voulez témoigner, devant le Peuple tout entier, de votre haut respect pour l'Art, il faut laisser l'enfant choisir, et choisir seule, de peur qu'elle ne récuse l'arrêt rendu par vous ; et par suite, il faut laisser le Peuple, au même titre qu'elle, être juge. Vous pouvez être sûrs d'une chose : c'est que d'instinct le Peuple et l'enfant se trouveront d'accord.* » (1).

Hans Sachs « est le poète d'une foule, d'une nation... est le poète du Peuple, au sens que Wagner donne à ce mot. Il incarne la souffrance et l'espérance des multitudes, il s'en fait le représentant, la voix consciente. Il répond à la définition que Wagner donne du vrai Poète (avec lequel il ne faut point confondre l'assembleur de strophes, le virtuose purement littéraire), — le sachant de l'inconscient, *der Wissende des Urnbewuszten.* » (2).

Et c'est encore le poète moderne qui parle dans cette phrase (acte I, page 145), qu'il signe du nom de Sachs, à la façon dont celui-ci terminait souvent ses poèmes :

« *Le Peuple et l'Art sont solidaires : faire en sorte qu'ensemble ils fleurissent et progressent, c'est votre rôle, — et voilà quel est mon avis, à moi, Hans Sachs.* »

Dasz Volk und Kunst gleich blüh' und wachs',
Bestellt ihr so, mein ich, Hans Sachs.

En réclamant la liberté de l'art, son affranchissement de toutes

(1) « *Le seul créateur de l'Œuvre d'Art est le Peuple : l'artiste peut seulement saisir et exprimer la création inconsciente du Peuple.* » (R. Wagner, *Entwürfe, Gedanken, Fragmente*, p. 22.)

(2) A. Ernst. l'*Art de Wagner : l'Œuvre poétique*, p. 402.

les règles pédantesques des maîtres, en conjurant ceux qui l'entourent de garder toujours en eux « *le Saint-Empire de l'Art allemand* », Sachs parle-t-il en son nom ou bien au nom de celui qui l'évoqua en une apothéose magnifique, sublime ?

M. Edmond Barthélemy s'est chargé de la partie musicale. Un « Essai d'esthétique de la Comédie musicale », qu'on a pu lire l'année dernière dans le *Mercure de France*, sous sa signature, est reproduit avant la traduction ; le commentaire musicographique suit, concurremment à l'annotation philologique, et pas à pas, le texte du poème. Certes, cette disposition est fort ingénieuse, qui permet à chaque instant d'étudier et le texte littéraire et l'orchestration. Mais elle a l'inconvénient de disperser trop la somme énorme (résultat d'un travail prodigieux) des documents de toutes sortes qu'on y a accumulés. Je souhaiterais qu'un Index, à la fin du volume, permît au lecteur désireux de se renseigner sur tel ou tel point, sur la façon dont se passaient les examens pour l'obtention du titre de « *Maître* », par exemple, ou sur Hans Sachs, sur chacune des nombreuses questions historiques ou philologiques élucidées, avec quelle sagacité ! par M. de Brinn'Gaubast ; je souhaiterais, dis-je, qu'un fil d'Ariane aidât le curieux à trouver sans peine tout ce qui se rapporte à l'objet d'uue recherche particulière.

C'est un travail prodigieux, ai-je dit ; et pour se convaincre de cette affirmation, il suffit de parcourir la longue Bibliographie *(Appendice II)* qui termine le volume ; et il suffit d'ouvrir n'importe quelle page pour constater que non seulement MM. Brinn'Gaubast et Barthélemy en ont copié les titres (1), mais bien qu'ils les ont longtemps pratiqués, *manipulés*, si j'ose dire. Ils ont étudié l'histoire de Sachs et des Maîtres dans leurs œuvres et dans leurs traités théoriques, dans leurs historiens les plus autorisés, reprenant pour leur compte l'étude que dut faire Wagner lui-même pour revivre la vieille vie nurembergeoise. Voilà un procédé de travail qui répugnerait à plus d'un, mais, comme je le dis ailleurs (2), ce genre d'études est cent fois plus fécond que nombre d'élucubrations, peut-être très *littéraires*, mais si peu *littérales* qu'elles travestissent toujours la pensée de celui qu'on prétend étudier sans être auparavant suffisamment préparé à ce labeur.

Nul ne pourra faire de tels reproches aux commentateurs-traducteurs des *Maîtres-Chanteurs* et de la *Tétralogie*. Leur méthode de travail est la seule vraie, la seule féconde, et puisque *personne* (en France bien entendu) n'a encore entrepris œuvre aussi originale et aussi considérable, je voudrais que MM. Louis-Pilate de Brinn'Gaubast et

(1) C'est une méthode dont sont coutumiers certains bibliographes.
(2) Voyez préface du *Cycle Berlioz*.

Edmond Barthélemy continuassent la série. Ils ont bien mérité le repos qu'ils se promettent, mais le succès certain de l'œuvre présente les engagera, j'en suis sûr, à nous donner, après la *Tétralogie,* après les *Maîtres-Chanteurs,* et *Tristan et Yseult,* et *Tannhæuser* et *Lohengrin,* et *Parsifal.* Alors, ils pourront, sans remords, se reposer, convaincus d'avoir fait quelque chose de grand et d'utile, d'avoir, eux aussi, apporté une pierre fondamentale à ce monument *ære perennius* que tous les artistes élèvent chaque jour au plus grand artiste du siècle (1).

La librairie Breitkopf et Haertel, de Leipzig, publie en anglais deux brochures (sur le *Rheingold* et sur la *Walküre)* où sont analysées d'une façon très claire ces deux premières partitions de la *Tétralogie.* La disposition adoptée dans cet ouvrage par M. Patterson permet d'un seul coup d'œil de savoir quels motifs accompagnent chacun des passages du dialogue ; indiquant en même temps la page et la mesure correspondantes dans l'édition anglo-allemande pour piano, de Kleinmichel. A la fin de l'ouvrage, tous les *leit-motiven* sont notés soigneusement.

J.-G. Prod'homme.

P.-S. — Je répondrai à M. F... de Toulon, abonné à la *Revue Socialiste,* qu'on doit rechercher par tous les moyens possibles l'union de tous les socialistes. En ce qui concerne particulièrement la musique, j'estime que toute œuvre vraiment belle, qu'elle soit de Palestrina ou de Haendel, à quelque école qu'elle appartienne, j'ajouterai même quelle que soit sa tendance morale, est digne d'être chantée, *en quelque lieu que ce soit.* La Musique, symbole de l'Union, parmi tous les arts, est l'art qui favorise le plus le rapprochement fraternel entre les hommes ; c'est l'*art de demain.* Lire à ce sujet les *Écrits théoriques* de Richard Wagner.

---

(1) M. de Brinn'Gaubast annonce une traduction des *Écrits théoriques,* de R. Wagner. C'est une œuvre qui s'impose depuis longtemps, et tandis que toute la *Correspondance* de Wagner est traduite en anglais, en italien même, et ses *Écrits théoriques* aussi, en France on ne connaît ni l'*Œuvre d'Art de l'Avenir,* ni *Art et Révolution,* ni... presque tout!

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Cercles socialistes départementaux ; le Congrès de Decazeville. — *Angleterre :* Les trois Organisations du parti socialiste ; Socialisme communal. — *Belgique :* La grève générale des menuisiers ; Congrès international des étudiants socialistes ; le Minimum de salaire.

FRANCE

Cercles socialistes départementaux. — Nous ne pouvons qu'applaudir à la louable initiative prise par la *Maison du peuple* socialiste indépendante de Paris, et rendre une fois de plus hommage au zèle intelligent de son secrétaire général, l'infatigable citoyen Chevalier.

Ci-dessous le manifeste lancé par les organisateurs du mouvement de propagande départementale par le moyen de cercles formés à Paris par les originaires de chaque département :

Un phénomène indéniable caractérise la forme sociale actuelle.

Il consiste dans la reconstitution de la féodalité, attestée par des faits journaliers.

Déjà maîtresse des moyens de transport, de la production minière et du crédit, la bourgeoisie a accaparé l'industrie et le commerce : témoin la disparition, parfois violente, des petites usines, des petits artisans et du petit commerce !

Déjà propriétaire de la plus grande partie du sol, la bourgeoisie prend, chaque jour, possession des champs du petit cultivateur ou du petit vigneron, ruiné par l'hypothèque et mis dans l'impossibilité de lutter, soit contre les agioteurs sur les produits agricoles, soit contre les tarifs de transport, soit contre l'agriculture-forme-industrielle.

La bourgeoisie cherche un dérivatif en voulant créer un antagonisme entre les travailleurs des villes et des champs.

Pour ces diverses raisons, il y a donc lieu d'établir entre les villes et les campagnes des relations constantes : d'où l'utilité, la nécessité de former à Paris des cercles de socialistes originaires des départements.

Ces cercles doivent avoir pour but de faire pénétrer dans les campagnes

les théories socialistes, en prenant pour base de programme la socialisation de la propriété capitaliste.

La propagande se fera par l'envoi de journaux, brochures et ouvrages socialistes, par des tournées de conférences organisées méthodiquement, par des correspondances suivies et par tout autre mode qui, à l'appréciation de chaque cercle, s'adapterait mieux à son département.

En outre, considérant que l'action politique est un mode puissant d'agitation et de propagande, les cercles pourront prendre part aux élections dans les départements avec le programme qui a présidé à leur fondation, le tout sans préjudice de l'action révolutionnaire qui a des traditions et un passé qu'aucun socialiste ne saurait méconnaître ni rejeter.

Pour le bureau de la réunion :

A. Chevalier (Aisne), Massé (Nièvre), G. Perthuis (Loiret), etc.

Les adhésions peuvent être adressées par lettre au secrétaire de la Commission d'initiative, le citoyen A. Chevalier, à la Maison du Peuple, 4, impasse Pers, 47, rue Ramey, Paris.

Le Congrès de Decazeville. — Sauf quelques variantes de rédaction, le congrès national des mineurs, tenu en août, a d'abord ratifié les décisions précédemment prises aux congrès de Graissessac et de Lens, ayant trait à l'électorat, à l'éligibilité et aux fonctions de délégué mineur.

Ensuite, l'on élabora une proposition de loi tendant à limiter à huit heures la journée de travail. En voici le texte :

Article premier. — La durée de la journée d'ouvrier dans les travaux souterrains ne pourra, sauf le cas de réparations urgentes pour la sécurité des ouvriers, excéder huit heures, de la descente dans les puits à la remontée.

Dans le cas de réparations urgentes, l'exploitation devra faire connaître au délégué mineur les lieux, heures et le personnel employé dans ces travaux.

Art. 2. — Les inspecteurs des mines, les autorités préfectorales et les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs sont chargés de veiller à l'exécution de la présente loi.

Art. 3. — Tout chef d'exploitation, agent ou contremaître qui aura contrevenu à l'article premier, sera passible d'une amende de 50 à 500 francs par jour de contravention constatée.

Art. 4. — Tout chef d'exploitation, agent ou contremaître qui, par fraude, violence, menaces de perte d'emploi ou de privation de travail, refus d'embauchage, aura contraint un ou plusieurs ouvriers à travailler plus de huit heures sur vingt-quatre heures, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à trois ans et d'une amende de 500 à 5,000 francs.

Disposition transitoire. — La présente loi sera applicable six mois après sa promulgation.

Article additionnel. — La présente loi est applicable à tous les ouvriers de l'exploitation travaillant à la surface et à ceux occupés à la transformation du charbon.

ANGLETERRE

Les trois organisations du parti socialiste. — Le Congrès international de Londres n'a pas semé la division seulement chez les socialistes français. Si nous en croyons les échos du seizième congrès de la *Social Democratic Federation,* il en a été de même en Angleterre. Nous avons d'autant moins à prendre parti, que, vérification faite de leur statut, les trois organisations socialistes anglaises reconnaissent toutes trois l'action politique, voire même l'action parlementaire.

La *Fabian Society* a déjà souvent été louée dans cette Revue par notre correspondant Jules Magny, et l'on y a fait diverses traductions de ses opuscules de propagande. Sydney Webb la représenta brillamment au Congrès de Londres.

A son seizième congrès du 15 août dernier, la *Social Democratic Federation* s'est surtout répandue en récriminations contre l'attitude au Congrès de Londres de l'*Independent Labour Party*. Les principaux représentants de la *Social Democratic Federation* sont M. et Mme Aveling-Marx ; l'éloquent orateur populaire Lansbury; Quelch, directeur de l'organe central du Parti *Justice;* la citoyenne Edith Lancester, dont on connaît les retentissants démêlés avec l'hypocrisie sociale, plus haïssable en Angleterre que partout ailleurs; les citoyens Gibson et Hyndman, etc...

Le rapport du trésorier a constaté que la Fédération a reçu de ses adhérents 1,031 livres sterling (26,000 francs), contre 12,000 l'an dernier. Les deux secrétaires payés par le Parti reçoivent : le premier, le citoyen Lee, 4,000 francs par an ; le deuxième, le citoyen Chatterton, environ 3,000 francs.

Une proposition d'un groupe de Londres en faveur d'une union avec l'*Independent Labour Party* a été repoussée par 75 votes contre 13.

Le prochain Congrès de la *Social Democratic* aura lieu à Northampton.

L'*Independent Labour Party,* de tous les congrès duquel nous avons rendu compte, s'est fondé en 1893, a tout de suite été renforcé par les adhésions de nombreux *trades-unionistes* convaincus de l'utilité d'une lutte énergique sur le terrain politique.

Les trois leaders de l'*Independent Labour Party* sont l'énergique Pete Curran ; l'ancien député Keir Hardie, rédacteur en chef du *Labour Leader,* périodique illustré qui tire à 20,000 exemplaires, et enfin l'éloquent Tom Mann, l'organisateur des dockers, qui faillit, en 1894, par le Congrès spécial des Trades-Unions, être nommé secrétaire du comité parlementaire trade-unioniste. Il obtint 105 voix contre 117, nombre qui témoigne d'une influence sérieuse.

L'*Independent Labour Party* compte dans les fonctions publiques diverses plus de 160 représentants, bien qu'il lutte sans aucune accointance ni avec les conservateurs torys, ni avec les doctrinaires whigs. Quand le « Parti du Travail » a ajouté son titre « Indépendant », c'était pour marquer nettement son indépendance vis-à-vis de la bourgeoisie même éclairée, avec laquelle l'on accuse les autres socialistes d'avoir toujours plus ou moins électoralement flirté. Bref, l'*Independent Labour Party* ayant porté le combat politique sur le terrain pur de la lutte des classes, espère, non sans raisons, réunir un jour le socialisme et le trade-unionisme anglais dans un même parti ouvrier.

Socialisme communal. — Dans notre bulletin d'août, nous avons donné divers documents sur la municipalisation des services publics à Glasgow.

A Londres même, le *County-Council* est entré dans la voie socialiste par la création du *Works Department,* de façon à être son propre entrepreneur de travaux. Dans le *Peuple* de Bruxelles, notre collaborateur Émile Vinck en a expliqué le fonctionnement :

Le Works Department prend vis-à-vis des autres comités du Council le rôle de véritable entrepreneur et son action est présentée au public comme étant *une bonne affaire*. Quand un département quelconque du L. C. C. a un travail à faire exécuter, il fait dresser un devis détaillé par ses propres employés, ensuite il demande à l'industrie privée et au Works Committee à quelles conditions ils veulent entreprendre la chose. Inutile de dire que le Works Commitee l'emporte presque toujours. Ce système offre donc ces trois grands avantages : 1° les salaires sont ceux que les Trades-Unions ont admis ; 2° les travaux sont bien faits avec de bons matériaux ; 3° ils coûtent beaucoup moins cher.

A propos des salaires, toujours le Council suit le taux admis par les meilleurs entrepreneurs, mais jamais il ne prend l'initiative d'une augmentation. Les ouvriers admettent parfaitement cette façon d'agir, ce qui fait que jamais le C. C. n'a à craindre de grèves. Les ouvriers savent que si un patron admet leur demande, le C. C. non seulement leur accordera les mêmes avantages, mais que la mesure aura un effet rétroactif.

Le travail est bien fait, disions-nous. Il est même trop bien fait. Car le County Council est obligé de suivre la lettre de la loi qui règlemente les constructions, alors qu'un entrepreneur peut se contenter d'en suivre l'esprit. Il peut dire à son ouvrier d'épargner des matériaux à certaines places, le County Council ne peut le faire. Cette circonstance augmente donc ses frais. Une autre charge qui pèse sur son budget consiste dans l'amortissement, en 50 ou 60 ans, que la loi impose pour tout le capital (s'élevant actuellement à 2,500,000 francs) qu'il a immobilisé en ateliers et terres.

Une autre cause d'infériorité actuelle vis-à-vis des grands entrepreneurs réside dans ce fait que le L. C. C. ne peut exécuter des travaux que pour lui-même et n'a pas une quantité de travail suffisante pour établir des ateliers permanents grandement installés et outillés. Le L. C. C. pourrait bien cependant,

dans un avenir assez rapproché, faire passer au Parlement une loi qui lui permettrait de faire des travaux pour d'autres administrations publiques.

Depuis la création du Commitee, présidé par M. H. Ward, cent huit entreprises étaient terminées au 31 mars 1896. Les devis définitifs et minutieux des départements intéressés accordaient 383,538 livres, le Works Department a fait les travaux pour 378,533 livres. D'autre part, à la même date, le Département avait pour 354,701 livres de travaux commencés.

Les travaux dont nous venons de parler sont ceux qui permettent des devis préalables, c'est-à-dire ceux dont la nature et la quantité sont bien déterminées. Il y a en dehors de ceux-ci les travaux de réparation dont l'estimation ne peut généralement être faite que le travail terminé (les jobbing works).

Pour combattre certaines allégations prétendant que pour ces travaux l'industrie privée eût été plus économique, le County Council décida de faire une expérience. Le School Board de Londres possède, pour les travaux d'architecture à accomplir aux écoles, des tarifs généralement admis et très détaillés. On décida de les adopter. Pour les travaux de métallurgie et autres, on prendrait les derniers prix demandés au L. C. C. par les entrepreneurs. Les estimations furent faites avec le plus grand soin pendant 12 mois et le résultat fut le suivant : Estimation d'après les tarifs adoptés : 26,927 livres; coût des travaux par le Works Department 24,787 livres, soit une différence de 2,140 livres.

BELGIQUE

La grève générale des menuisiers. — En 1872, tous les corps de métier de Bruxelles obtinrent l'un après l'autre soit des augmentations de salaire soit une diminution des heures de travail, soit l'un et l'autre. On était au lendemain de la guerre franco-prussienne ; l'ouvrage était abondant et les patrons se disputaient les ouvriers.

Vint le ralentissement des affaires ; les corporations fortement organisées ne laissèrent ni réduire les salaires ni augmenter les heures de travail de leurs membres.

Enfin, autre fait qui mérite d'être mis en évidence, les salaires n'ont pas ou presque pas subi de diminution dans les corps de métier où la journée de travail n'était que de dix heures. Cela prouve une fois de plus que la durée du travail et les salaires sont en rapport inverse.

En 1872 ou 73 les menuisiers crurent habile de ne réclamer qu'une augmentation du taux de salaire par heure. L'expérience leur a démontré l'inanité de cette satisfaction momentanée, car un patron ne manque pas de prétextes économiques pour diminuer les salaires, tandis qu'il n'en a pas pour augmenter, sinon exceptionnellement, le nombre d'heures du travail quotidien.

Aussi, mieux avisés, les menuisiers réclament aujourd'hui non seulement 50 centimes par heure, mais la journée de 10 heures, soit un salaire de 5 francs pour 10 heures de travail. Grâce à l'appui éner-

gique du Parti ouvrier et de toutes les associations ouvrières du pays, les subsides ne feront pas défaut aux grévistes. Leur succès est donc assuré.

Congrès international des étudiants et anciens étudiants socialistes. — Voici en partie le texte du manifeste de convocation :

Compagnons et chers Camarades,

La Fédération belge des étudiants et anciens étudiants socialistes réunissait à Bruxelles un congrès universitaire international, le 20 décembre 1891.

Un congrès similaire se tint à Genève du 22 au 25 décembre 1893.

Turin fut désigné comme lieu du prochain congrès qui se réunirait en 1895, mais ce congrès ne put avoir lieu.

La Fédération belge, encouragée par les progrès constants du socialisme international, affirmés par le nombre toujours croissant des travailleurs intellectuels socialistes, a décidé de réunir cette année un nouveau congrès en Belgique, en attendant que nos amis d'Italie ou d'une autre nation puissent prendre une semblable initiative.

Le Congrès aura, comme les précédents, un double but : théorique et pratique. Nous ne pouvons mieux faire que de répéter ce que nous disions en 1891.

« *Théorique :* car il importe que, dans notre esprit, le socialisme ne reste pas à l'état d'aspiration vague, mal définie ; il doit se préciser, se déterminer par l'étude et par la discussion : devenir une conviction forte, à jamais inébranlable.

« *Pratique :* car nous avons l'impérieux devoir de contribuer, de toute notre énergie, à unir dans un même but tous les travailleurs — de l'outil ou de la plume, des muscles ou du cerveau.

« Il nous appartient à nous, qui tenons à la fois à la bourgeoisie par la naissance, au prolétariat par esprit de justice, de favoriser l'évolution ascendante de la classe ouvrière, en mettant au service de celle-ci les notions scientifiques qu'une situation privilégiée nous a permis d'acquérir.

« Dans quelque temps, nous nous réunirons donc, et, au mépris des préjugés et des tendances particularistes de notre classe, nous établirons sur le terrain international la lutte pour la justice et l'égalité. »

Comme les années précédentes, nous estimons que la date la plus favorable à ce Congrès est vers la Noël.

Pour la Fédération belge des étudiants et anciens étudiants socialistes :

Le Comité organisateur :

Georges DEFUISSEAUX, avocat, secrétaire fédéral ;
Louis de BROUCKÈRE, professeur à l'Université Nouvelle de Bruxelles ;
Emile VANDERVELDE, membre de la Chambre des représentants ;
Emile VINCK, avocat, professeur à l'Université Nouvelle de Bruxelles.

N. B. — Peuvent adhérer au Congrès tous les étudiants ou anciens étudiants, soit en groupe constitué, soit isolément.

Nos amis sont priés de nous transmettre tout de suite les adresses de groupes ou d'adhérents éventuels qui sont à leur connaissance.

Adresser toutes les communications au secrétariat fédéral, 517, avenue Louise, à Bruxelles.

Le minimum de salaire. — L'enquête qui avait été ordonnée par les sections des finances et des travaux publics du conseil communal de Bruxelles, sur la proposition du citoyen Conrardy, concernant le minimum de salaire et la limitation des heures de travail, est terminée.

En ce qui concerne les administrations provinciales, il résulte des réponses reçues que six administrations stipulent quels sont les salaires minima à payer par les entrepreneurs à leurs ouvriers et deux ont admis des dispositions d'après lesquelles les entrepreneurs doivent indiquer dans leurs soumissions quels sont les prix minima qu'ils s'engagent à payer.

Les provinces de la Flandre occidentale et de Liège fixent la durée de la journée de travail et trois provinces obligent les entrepreneurs à assurer leurs ouvriers contre les accidents.

Huit provinces ont déjà fait travailler sous le régime du minimum de salaire ; aucune n'a reçu de plaintes de la part des patrons ni de celle des ouvriers, pas plus qu'elles n'ont constaté *de résultats anormaux au point de vue de leurs finances.*

Pour les administrations communales, il résulte de l'enquête que les cahiers des charges de quarante-sept grandes communes belges renferment des clauses relatives au minimum de salaire, aux heures de travail, à l'assurance des ouvriers, aux jours de repos, etc.

Trente de ces communes ont fait travailler sous le nouveau régime et n'ont rien constaté d'anormal pour leurs finances. Aucune réclamation n'a été formulée par les intéressés.

Trente-neuf communes belges de plus de huit mille habitants n'ont arrêté jusqu'ici aucune disposition relative au minimum de salaire, mais parmi elles, Liège, Saint-Nicolas, Mons, Gilly, Montigny-sur-Sambre annoncent que des résolutions y seront adoptées à bref délai.

Les libéraux doctrinaires s'opposent à la fixation d'un salaire déterminé, au nom de la liberté. C'est leur éternelle objection. Il faut croire que la liberté des contrats a fait faillite dans le temps, puisqu'il y a cinq siècles — exactement en 1389 — une loi anglaise prescrivait au juge de paix de proclamer — tous les six mois, à Pâques et à Saint-Michel — et en considération du prix des aliments, le taux du salaire des ouvriers agricoles et des artisans.

ADRIEN VEBER.

REVUE DES LIVRES

Paul Strauss. — **L'Enfance malheureuse** (1). — Paris, Bibliothèque Charpentier, 11, rue de Grenelle. Prix : 3 fr. 50.

L'autre jour, en rendant compte d'un livre de législation ouvrière de M. Hector Depasse, je terminais en disant qu'il n'y avait plus en France que deux gambettistes dignes de ce nom, MM. Allain-Targé et Hector Depasse. J'en oubliais un troisième, M. Paul Strauss, et encore, peut-être, je dis peut-être, M. Ranc. — Tous trois appartiennent au parti républicain progressiste, *vulgo* opportuniste. Mais comme ils vivent et agissent plutôt en marge de l'opportunisme, et se refusent aux accointances conservatrices et réactionnaires, ils ne sont députés ni l'un ni l'autre. M. Allain-Targé a perdu le goût personnel du parlement et du pouvoir; il se contente de rappeler de temps à autre à la pudeur ses anciens amis et collègues de ministère. M. Depasse eut le tort de se présenter jadis à la députation contre un socialiste, le citoyen Paul Lafargue, et le malheur d'être battu au Conseil municipal de Paris par un clérical ardent, M. Alpy. M. Paul Strauss fait toujours partie du Conseil municipal de Paris, où il rend de si grands services; mais, aux élections législatives, on lui préféra M. Berger, ami de M. Eiffel et seigneur de Trignac.

Cependant, je m'imagine qu'un ministère composé de M. Allain-Targé à la Présidence du conseil et à la Justice, de M. Ranc aux Affaires Étrangères, de M. Hector Depasse au Commerce et à l'Industrie, de M. Paul Strauss à l'Intérieur, mériterait quelque crédit et qu'il obtiendrait répit du parti socialiste, parce qu'on mettrait le holà à la jurisprudence de plus en plus judaïque de la magistrature à l'égard de la classe ouvrière et de ses soutiens dans les corps élus, parce que M. Ranc se souviendrait sans doute que la République française n'eut et n'a pas de meilleurs amis au dehors de nos frontières que les socialistes de l'étranger, parce que M. Depasse ferait aboutir les projets de législation ouvrière qui dorment si opportunément dans les casiers parlementaires et auxquels personne ne songe sérieusement dans le parti de M. Depasse, hormis M. Depasse, — parce que M. Paul Strauss doterait enfin la France d'une loi organique sur l'Assistance publique, telle que la comprenaient nos ancêtres républicains de 1793 et Victor Hugo et Michelet et Lamartine, — puis préparerait, selon le programme socialiste réformiste, le remplacement de

(1) Parmi les meilleures critiques justes et aimables de « l'Enfance malheureuse », nous croyons devoir citer l'un des Lundis politiques et littéraires parus cet été dans la *Petite République*, sous la signature de Jacques, que chacun sait aujourd'hui être Mme Georges Renard.

l'assistance charitable par un vaste système d'assurances mutuelles et jetterait les premières bases sérieuses de la solidarité nationale et communale.

Je sais bien que dans son livre, plein de généreuse émotion, de chaleur communicative, M. Paul Strauss rend hommage à de solennels bavards, vous savez, ces philanthropes si bien cinglés par M. Georges Renard dans un passage de *La Conversion d'André Savenay*. Mais que voulez-vous, M. Strauss, qui fait partie du conseil supérieur de l'Assistance publique, est un peu un personnage officiel. De là l'eau bénite qu'il distribue à tous ceux avec lesquels l'ont mis en rapport ses études sur l'assistance. Mais, à côté de cette distribution de prix, qui a pourtant le mérite d'être un historique très complet des progrès des idées humanitaires et médicales émises sur l'assistance, à côté de la distribution des prix, il y a une petite distribution de verges, à l'adresse des circulaires et décrets impitoyables du premier Empire non encore abrogés quoique tombés partiellement en désuétude, à l'adresse de la passivité et de la stupidité paperassière de certaine bureaucratie, à l'adresse de l'égoïsme et de l'étroitesse de jugement de certaines assemblées départementales, etc., etc.

Mais contre l'égoïsme politico-malthusien des classes encore dirigeantes, contre les néfastes gouvernants qui s'incrustent au pouvoir, pas un cri de réprobation, pas une clameur vengeresse. C'est en suppliant que M. Paul Strauss invoque les pouvoirs publics. C'est avec des accents tragiques dignes de Sophocle et d'Euripide qu'il évoque les misères des filles-mères, les tortures dès malheureuses honteuses, les affres des ouvrières sans travail, les angoisses des ménages trop pauvres. C'est avec des apitoiements féminins qu'il dépeint la situation des nouveau-nés du prolétariat (1). Car ce livre, l'*Enfance malheureuse*, n'est que le premier d'une série, et il y traite uniquement des secours préventifs auxquels ont droit toutes les mères pauvres, qu'elles soient mariées ou ne le soient pas, abandonnées ou non. Et peu importe qu'elles soient malheureuses par leur faute, par accident, ou par doux péché d'amour, voire même par vice indéracinable. Trois fois sainte est la maternité et combien souvent rédemptrice !

C'est dans la même attitude que le Christ priant son Père au Jardin des Oliviers que M. Paul Strauss implore Ministère et Parlement, afin que soit enfin promulguée la religion du dévouement et du sacrifice, telle que l'a proclamée Michelet :

> Si ta mère ne peut te nourrir, si ton père te maltraite, si tu es nu, si tu as faim, viens, mon fils, les portes sont toutes grandes ouvertes, et la France est au seuil pour t'embrasser et te recevoir. Elle ne rougira jamais, cette grande mère, de prendre pour toi les soins de la nourrice, elle te fera d'une main héroïque la soupe du soldat, et si elle n'avait pas de quoi envelopper, réchauffer tes petits membres engourdis, elle arracherait plutôt un pan de son drapeau.

Hélas! La France d'aujourd'hui arrache bien des pans à son drapeau, mais c'est pour les donner à l'empereur-pape de toutes les Russies. Et au seuil des logis pauvres, ce n'est pas la France qui se présente, c'est la Ville de Paris. Sur

(1) La question de la dépopulation préoccupe aussi beaucoup M. Strauss, et c'est même l'objet des deux premiers chapitres de son volume. M. Paul Strauss voudra donc, sans doute, se joindre à nous, au Conseil municipal, pour demander une enquête sur les faits scandaleux révélés par la thèse du docteur Canu, et exiger au besoin les exécutions nécessaires des morticoles virtuoses de l'ovariotomie.

le seuil des maternités et des asiles de toutes sortes, ce n'est pas la France qui se tient douce et accueillante et discrète, c'est la Ville de Paris. Ce n'est pas la France, c'est la Ville de Paris qui est la grande mère nourricière de toutes les mères, de tous les enfants malheureux.

Paris a si bien devancé le législateur qu'il ne reste plus à la France qu'à imiter Paris, que le Parlement n'a pas de devoir plus pressant que de voter pour la France les mêmes mesures d'assistance maternelle et enfantine que le Conseil général de la Seine et le Conseil municipal de Paris.

Et si vous voulez connaître les délicates précautions morales qui ont heureusement remplacé à Paris l'ancien « tour » matériel si frigide, si vous voulez connaître toutes les mesures parisiennes de « solidarité une et indivisible », selon la belle expression républicaine de M. Strauss, si vous voulez par surcroît goûter quelques nobles émotions au récit de certaines anecdotes bien tristes, ou être au courant des œuvres généreuses de quelques rares bons cœurs, lisez le livre de M. Strauss, car en tout ceci je n'ai eu d'autre mobile que celui de vous inspirer le désir de cette lecture.

Mais si vous voulez en outre connaître la part énorme prise par l'auteur aux œuvres d'assistance, son livre trop modeste ne vous renseignera pas sur le labeur fourni par cet éminent membre du Conseil général de la Seine, du Conseil municipal de Paris et du Conseil d'assistance publique. Vous y trouverez simplement un homme admirablement ému et informé, partant deux fois éloquent.

*
* *

Annales de l'Institut international de sociologie, publiées sous la direction de M. René Worms, secrétaire général (Travaux du second congrès, tenu à Paris, en septembre-octobre 1895). — Paris, Giard et Brière, éditeurs, 16, rue Soufflot. Prix : 7 francs.

Un peu tardive, comme l'an dernier, l'apparition, dix ou onze mois après sa tenue, des annales du second congrès international de sociologie, dont les membres ont décidé de laisser au président du bureau de l'Institut, M. Alfred Fouillée, le soin de les convoquer seulement à la fin de l'année 1897.

Ce deuxième congrès a revêtu la même forme que le premier, et a été tout entier absorbé par les mêmes discussions sur les diverses conceptions de la sociologie, résumées par M. René Worms. M. Steinmetz, privat-docent d'ethnographie à l'Université d'Utrecht, traite plus particulièrement de la méthode en sociologie, et M. l'ingénieur Combes de Lestrade de la langue de la sociologie. — M. Westermarck, chargé du cours de philosophie à l'Université d'Helsingfors, MM. Gumplowicz et Abrikosoff soulevèrent une discussion assez passionnée sur leur façon d'envisager les formes du mariage, le matriarcat, la famille, sa genèse et son évolution. — M. de Krauz opposa de nouveau son matérialisme économique à l'étroit idéalisme moral de M. Tarde, à propos de la loi de la rétrospection révolutionnaire que nous avons analysée dans notre compte rendu de l'an dernier. — Après une lecture de M. Mécislas Golberg sur l'origine des races et la division du travail, M. Tœnnies, professeur à l'Université de Kiel, M. Tavares de Medeiros, avocat portugais, membre de

l'Académie des Sciences de Lisbonne, Puglia, professeur à l'Université de Messine, l'illustre Garofalo qui veut être, l'on s'en souvient, le croquemitaine des socialistes, et son éminent adversaire, notre ami Enrico Ferri, dissertèrent sur « le crime comme phénomène social ».

Aux études de M. Kowaleski sur le passage historique de la propriété collective à la propriété individuelle et du sénateur russe Paul de Lilienfeld sur l'évolution des formes politiques, M. Raoul de la Grasserie greffa un mémoire sur « l'évolution de l'idée d'aristocratie. » Cette thèse ressemble beaucoup aux idées naguères soutenues par M. Henry Bérenger en un volume dont il convient de faire remonter la filiation intellectuelle à M. Maurice Barrès. Quant à nous, nous nous joignons à M. le baron de Krauz pour déplorer ces sentiments de défiance à l'égard des mouvements populaires spontanés, de crainte même envers la démocratie, que l'on se plaît à nommer dédaigneusement : *ochlocratie*. Et nous constatons avec douleur qu'un pareil état d'esprit est singulièrement semblable à celui d'avant 1851, et combien il contient de dangers pour le progrès social.

*
* *

George Kennan. — **Les Prisonniers politiques en Russie** (Traduit de l'anglais par Alf. Testuz). — Genève, librairie Stapelmohr, 24, rue de la Corraterie.

Voici de l'histoire contemporaine écrite par un Américain, qui n'a épousé aucune de nos préventions, aucun de nos engouements nationaux, et qui aime pourtant les Russes, pour avoir appris à fond leur langue et avoir vécu de leur vie. Mais, parce qu'il les aime, parce qu'il a su compatir à leurs souffrances et comprendre leurs aspirations, il a atteint parfois la plus haute éloquence dans ce superbe réquisitoire bourré de faits.

Les premières conférences que Kennan donna sur la déportation en Sibérie, à la suite de deux premiers voyages, étaient plutôt optimistes. Aussi, à sa troisième expédition, George Kennan bénéficia d'une réputation d'ami de la Russie ; bon nombre de portes lui furent ouvertes, dans l'immense empire, qui restent fermées au commun des explorateurs. — Ses rapports secrets avec les déportés politiques complétèrent ce que ses visites précédentes dans les prisons de la Sibérie lui avaient appris, et il rentra aux États-Unis, le cœur serré d'horreur, avec un dossier formidable, dont M. Pierre Bertrand emprunta plusieurs pièces au *Century Illustrated Monthly Magazine* pour les traduire il y a quelques années dans la *Revue Socialiste*.

Le dossier a fini par former un volume et trouver un éditeur dans tous les pays civilisés, excepté en France. Heureusement des Suisses français ont comblé cette lacune. Mais le succès ne semble pas se dessiner, car les journaux de France ont organisé autour de cette œuvre noble et généreuse la conspiration chauvine du silence.

Les conclusions du livre de George Kennan et ses protestations contre l'absence totale de liberté sont pourtant les mêmes que celles qu'avait déjà formulées un Français. Dans sa *Russie en 1839*, le marquis de Custine avouait que nul bonheur n'y est possible.

La Russie est semée de bastilles, la Sibérie d'oubliettes et de bagnes, et

c'est le peuple le plus révolutionnaire du monde, celui qui a à son actif les journées du 14 juillet et du 10 août, auquel on impose la corvée de ne pas bouder, de fêter le plus grand embastilleur de l'Europe ! — L'alliance russe, à supposer qu'elle fût nécessaire, devait être et rester uniquement fondée sur des intérêts réciproques, sans que le sentiment y prît la moindre part. Aujourd'hui elle devient une humiliation nationale.

*
* *

MICHEL BODEUX. — **Études sur le contrat de travail.** — Paris, librairie Larose, 22, rue Soufflot.

Déjà en 1846, M. Dupont-White, dans son « Essai sur les relations du Travail avec le Capital », écrivait que « la *charité dans les lois* est une donnée qui de nos jours a fait école et qu'en dehors même des sectes socialistes elle a mis dans tous les cœurs un trouble, une science, une émotion inconnus au sujet des classes souffrantes ». Et cependant les lois sont demeurées telles ou à peu près, les cœurs troublés de la bourgeoisie gouvernante étant toujours restés à l'état d'exceptions, malgré l'amoncellement des documents amassés de toutes parts par de généreuses intelligences. M. Bodeux, substitut du procureur du roi des Belges à Verviers, vient d'apporter sa quote-part à cette compilation démocratique pour le perfectionnement de la législation sociale, pour l'avancement et l'amélioration du sort ouvrier. Et nous regrettons vivement que son énorme ouvrage n'ait pas paru avant la publication de notre étude : « Législation ouvrière » (*Revue socialiste* de janvier 96), car nous y aurions puisé renseignements précieux et rapprochements ingénieux, et comblé ainsi quelques lacunes de notre article. Le laborieux effort de M. Bodeux vaut surtout par la documentation sûre et assez précise, quoique touffue, par la justice rendue même aux socialistes, et par les bonnes intentions. Intentions un peu timides, car sous prétexte qu'il faut « laisser quelque chose à faire à nos neveux » et que « la patience, le travail des mœurs finiront par avoir raison du suzerain industriel et lui démontreront que la féodalité n'eut qu'un temps », sa législation de demain n'est ni assez énergique, ni assez complète, bien qu'elle contienne le principe du minimum de salaire. Mais M. Bodeux ne nie pas l'évolution mondiale vers le socialisme ; il la déclare même inévitable. Pour la rareté du fait, cet aveu d'un magistrat méritait d'être noté. Après cela, l'on comprendra que ses fonctions aient plutôt incité M. Bodeux à s'occuper en son fouillis d'idées de la « Législation de demain » et non pas de la « Législation de l'avenir », et à condenser en un seul faisceau les rameaux épars de la législation ouvrière et de la jurisprudence sociale.

ADRIEN VEBER.

*
* *

Femme, enfant, humanité, par A. GUILLEMINOT. — Paris, Giard et Brière, 1896.

Petit livre d'édification socialiste, où les problèmes les plus importants de notre époque sont nettement posés et facilement résolus.

M. Guilleminot défend les droits politiques des femmes, leur aptitude à remplir beaucoup des fonctions sociales que remplissent aujourd'hui les hommes; il préconise l'alliance du féminisme et du socialisme, qui sont tous deux des mouvements vers la liberté; il veut l'abandon du droit romain en général pour le droit humanitaire.

Et nous sommes encore de fameux barbares! Nous nous plaignons de dépopulation, et nous ne faisons rien pour améliorer le sort des enfants de la misère, pour augmenter leurs chances de vie, pour honorer la maternité dans toutes les conditions sociales. Les lois et les préjugés actuels couvrent d'opprobre la fille-mère, non contents de la laisser sans défense contre son séducteur. On ne la préserve pas de la faim; c'est à peine si elle trouve une place à l'hôpital quand elle va donner le jour à son enfant, et, après, on les renvoie simplement tous les deux. L'Assistance publique ne les secourt que dans des cas spéciaux, dans des conditions qu'il faut remplir absolument; elle ne donne pas aide et soulagement à toutes les détresses et « ... la mère est généralement obligée de choisir entre l'abandon ou la faim pour ses petits et la prostitution pour elle ».

Les réformes à faire dans ce domaine-là ne sont pourtant pas impossibles : il faudrait assimiler les enfants naturels aux enfants légitimes, autoriser la recherche de la paternité, assurer aide et protection sociale à la femme en gestation ou qui allaite. Il faudrait en outre soumettre tous les nouveau-nés à une surveillance médicale, au moins pendant deux ans, puisque c'est la période où la mortalité infantile est la plus forte. Avant d'aviser aux moyens de favoriser une plus grande procréation, il serait bon de conserver ceux qui naissent, et de les entourer de toutes les garanties légales et scientifiques.

L'auteur étudie ensuite la question des crèches, des vacheries municipales et des cantines scolaires, qu'il voudrait voir agrandies et plus nombreuses, en attendant le jour où tous les enfants seront à la charge de l'État.

La dernière partie du livre, moins intéressante, moins développée, est consacrée à l'exaltation de l'internationalisme et d'un projet de fédération européenne dont l'Allemagne et la France prendraient l'initiative. Tel qu'il est, clair et précis, ce petit livre résume assez bien les desiderata du socialisme-féminisme, basés sur la simple et juste observation des faits.

*
* *

Les sélections sociales, par G. Vacher de Lapouge. Cours libre de science politique professé à l'Université de Montpellier (1888-89). — Paris, Thorin et fils, 1896.

Cet ouvrage est le développement d'un travail publié sous le même titre en 1887, complété et fortement remanié sur quelques points de détail.

M. Vacher de Lapouge applique à la sociologie les méthodes darwiniennes et des procédés d'investigation vraiment scientifiques. Anthropologiste, professeur libre de science politique, il se vante de ne pas être un sociologue vulgaire, métaphysicien ou... fumiste. Son esprit est celui d'un honnête et sain positiviste; il ignore les entités et les concepts tout faits qui sont la monnaie courante des systèmes.

Sa théorie de la race, par exemple, est purement *zoologique ;* il la détermine d'après les méthodes anthropologiques les plus sûres : mensuration des crânes, examen de l'iris, etc. L'homme n'est qu'un primate dont l'évolution est soumise à l'action des grands facteurs de la race, de l'hérédité, du climat, de l'éducation et de l'histoire. Le premier de ces facteurs est aussi le plus important : c'est l'élément essentiel dont les autres ne sont que des auxiliaires. Dans les sociétés civilisées actuelles, le degré de vitalité, le sens pratique, l'idéal politique varient suivant que le pouvoir est dans les mains d'éléments ethniques différents ; l'avènement de nouvelles couches sociales correspond chaque fois à une diminution ou, plus souvent, à un accroissement de l'indice céphalique.

On voit d'ici tout ce que l'histoire aurait à gagner à accorder plus d'importance à l' « analyse ethnique », quelle lumière jetée dans la confusion et dans l'obscurité de ses lois, quelle netteté et quelle simplicité de conception ! On pourrait sans trop de difficultés montrer approximativement que la naissance d'un peuple suppose la présence d'un nombre relativement grand de dolichocéphales, capables de le diriger et de l'entraîner, — que, dans la période ascendante, ces éléments supérieurs se multiplient (apogée des eugéniques), et que la période de décadence commence quand les éléments ethniques inférieurs arrivent au pouvoir.

Quel est le rôle de la sélection dans l'histoire ?

M. Vacher de Lapouge consacre à cette question la plus grande partie de son intéressant volume. Après avoir établi le caractère zoologique de la race, débrouillé les lois complexes de l'hérédité, délimité le domaine de la sélection *naturelle,* il étudie le rôle prépondérant que jouent, dans l'évolution de l'humanité, les sélections militaire, politique, religieuse, morale, économique, groupées ainsi selon leurs causes.

Il prend soin tout d'abord de distinguer nettement la *sélection* de la *transmutation totale* d'un peuple. Cette dernière, en effet, ne rompt pas les rapports des divers éléments ethniques entr'eux, tandis que la première amène une modification partielle, et porte sur un certain nombre seulement d'individus, qui finissent par écraser les autres : il ne faut pas confondre l'évolution *collective* et l'évolution *sélective.*

Les sélections sociales une fois définies, leur importance apparaît considérable : la philosophie de l'histoire tient presque entière dans leur étude. M. Vacher de Lapouge établit la vérité de sa thèse avec une grande richesse de faits à l'appui, libre de tout préjugé, de tout optimisme bourgeois, indifférent aux opinions reçues, allant jusqu'au bout de ses conclusions. Il aboutit ainsi au résultat paradoxal que « ...l'élément (ethnique) inférieur se reconstitue peu à peu et... que... chaque étape vers la pureté marque un retour vers la barbarie ». Après avoir été progressive, la sélection devient regressive et, finalement « dans le conflit des classes et des races, la plus inférieure chasse l'autre... ».

Or, cela se manifeste aujourd'hui pour la France, et M. Vacher de Lapouge le constate avec amertume. Le peuple français ne meurt pas de vieillesse — la théorie classique du progrès et de la dégénérescence des nations est inexacte — mais parce que la sélection en a éliminé peu à peu les *caractères*

pour ne laisser que des *intelligences*. Or, c'est le caractère plus que l'intelligence qui fait un peuple supérieur. C'est l'accroissement du nombre des brachycéphales qui abaisse le niveau de l'énergie et de la moralité, qui développe les instincts serviles et la passivité ; c'est cet accroissement qu'il faut combattre.

On a fortement mis en doute, ces temps derniers, — avant et après M. Brunetière — la bonne influence de l'instruction sur les mœurs ; M. Vacher de Lapouge va plus loin : il refuse de croire à l'amélioration des sociétés par la culture du cœur et de l'esprit. Il attaque les préjugés courants en la matière, prétend — comme Schopenhauer — que l'éducation ne change pas le caractère, que ses effets, dans l'individu, ne sont pas tous transmissibles par l'hérédité, et que c'est caresser une utopie que de croire à son action efficace pour assurer le progrès de l'humanité. Il faut recourir à des moyens autrement radicaux et plus sûrs ; il faut revenir à la morale simple et saine des Anciens, qui s'appelle aujourd'hui la morale sélectionniste ; il faut enfin remplacer le devoir envers un Dieu surnaturel et chimérique par le devoir envers l'espèce — et pratiquer *l'élevage de l'homme*.

On le voit, M. Vacher de Lapouge ne manque pas de hardiesse. Arrivé au bout de ses investigations, il conclut à une réforme absolue de notre conception de la vie sociale et de nos idées sur le progrès. La civilisation, en permettant l'existence à un nombre toujours plus grand de faibles et de dégénérés, encourage la procréation d'êtres qui contaminent par la contagion de leurs maladies et de leurs vices la société tout entière. Le vrai remède serait une sélection sévère des eugéniques, qui seuls devraient pouvoir se reproduire. Le savant professeur passe complaisamment en revue les différents moyens d'empêcher le pullulement des individus de la race inférieure et tarée. Il mentionne à ce sujet ceux que préconisent certaines sociétés anglaises ou américaines, tels que la relégation, la castration même des sujets contaminés, ou, tout au moins, de fortes pénalités pour deux ou trois catégories de malades qui contreviendraient à une loi leur interdisant de procréer.

M. Vacher de Lapouge donne sans doute ses idées pour ce qu'elles valent ; il ne prétend point dresser un plan complet de réformes juridiques ; il laisse entendre que ces réformes doivent être précédées d'une transformation sociale absolue, et que de semblables mesures ne peuvent être prises que dans l'Etat socialiste. Et cependant, il fait bien voir dans sa critique des lois, de la politique, de la morale chrétienne — dont il ne considère du reste que le côté ascétique — que ces doctrines, basées sur la pure science bio-anthropologique, brutales mais fécondes, sauveront seules le vieux monde aux institutions croulantes.

On lui reprochera sans doute, en ce temps d'idéalisme renaissant, de faire abstraction totale de la dignité, de la personnalité de l'être humain, de couper toutes les hautes aspirations considérées comme légitimes par la conscience actuelle. Les chrétiens, les mystiques de toutes couleurs, crieront anathème, les bons bourgeois, pondérés et rassis, les jouisseurs sans scrupule protesteront indignés. Ils ne troubleront pas la quiétude et la sérénité de l'auteur de cette œuvre profonde et fouillée, hardie et nouvelle, qui n'est pas seulement un savant, mais aussi un philosophe citant Lucrèce, orgueilleux comme lui d'une sagesse plus hautaine peut-être qu'impeccable. R. F.

*
* *

AUGUSTE CHIRAC. — **Le Droit de vivre,** analyse socialiste. — Paris, Albert Savine, 1896.

On demande de toutes parts un manuel de socialisme : savant, mais d'une science qui sache se rendre populaire au beau sens du mot; éloquent, car il faut de l'éloquence au grand public; passionné, la passion étant le ressort de toute propagande. *Merrie England,* de Robert Blachlford, remplissait ces conditions. D'où son succès, qu'on peut sans exagération qualifier de colossal, dans les pays de langue anglaise. Voici un livre qui, si les éditeurs savent le répandre, tiendra la même place dans les pays de langue française. C'est le *Droit de vivre,* de notre collaborateur A. Chirac.

Ses livres précédents sont bien connus. Nous les avons tous lus naguère. Ils étaient tellement mêlés à la polémique quotidienne ! C'était et c'est encore — comme les livres de Drumont — une mine inépuisable pour les journalistes soucieux de se renseigner avant d'écrire et de documenter solidement leurs articles de combat.

Le présent livre, où la polémique personnelle tient pourtant une large place, est, avant tout, dogmatique, professoral, je ne crains pas d'employer ce terme, qui est souvent une critique, mais qui peut être, comme c'est ici le cas, un éloge et un très enviable éloge.

Je laisse délibérément de côté toute la partie polémique. Des histoires authentiques et typiques, des « images » fortement et artistement coloriées (du bon « Épinal »), mettent sous les yeux des hommes restés un peu enfants les côtés saillants et pittoresques, lugubres d'ailleurs, du régime capitaliste. Des caricatures vraies mettent en saillie les gibbosités intellectuelles, les panaris purulents des grands maîtres de l'économie politique bourgeoise, musée des horreurs.

Le centre du livre est : 1) pour la partie philosophique la théorie de la vibration matérielle et de la vibration intellectuelle; 2) pour la partie sociale (le règne proprement humain dont il est donné une définition très nette, contre l'évolutionisme frelaté des mauvais disciples de Darwin et de Spencer et peut-être de Darwin et Spencer eux-mêmes), la théorie de la valeur.

Cette théorie de la valeur est le scandale des éléments de sociologie. Elle a donné lieu à des discussions aussi inextricables que la théorie des parallèles en géométrie. C'est pourtant la pierre angulaire (branlante, il n'importe) de tout socialisme.

Les formules mathématiques qui concernent la théorie de la valeur sont ici rendues accessibles aux profanes (1). Si j'étais embarrassé pour tirer de ces formules une conclusion ferme, je copierais textuellement celle d'A. Chirac:

« Avec la méthode capitaliste, j'ai supputé 49 milliards d'échange, obtenus

(1) J'entends par profanes ceux à qui la manipulation des symboles algébriques n'est pas familière au point de les rendre dupes des symboles et esclaves de leurs propres notations. — Il faut avoir appris à lire l'algèbre comme on apprend à lire toute langue en apparence étrangère.

avec 14 milliards de francs, comme moyens, et laissant seulement comme compensation des efforts 10 milliards et demi environ de salaires.

« Avec la méthode socialiste, j'ai supputé 45 milliards d'échange, obtenus avec 15 milliards de jetons, comme moyens et comptant comme compensation 45 milliards.

« Où git la différence?

« Uniquement en ceci :

« La méthode socialiste n'a point fait état du prélèvement de 3/4 auquel se livre le capital avant de répartir ses salaires.

« On a donc raison de dire que le prélèvement du capital s'effectue sur le travail et par conséquent sur le besoin primordial du travailleur ou producteur, qu'il détraque toutes les fonctions sociales, et que c'est à sa suppression que doit tendre tout honnête homme voulant énergiquement que la possession du droit de vivre ne soit pas un leurre et une duperie. »

P. B.

* * *

René Worms. — **La Science et l'Art en économie politique.** — Giard et Brière, éditeurs, 1896, in-12. (Petite encyclopédie sociale, économique et financière.)

Cet opuscule de M. Worms est clair, simple, peu original et peu profond. Il y a du bon sens, du jugement, de l'acquis ; c'est une bonne dissertation.

Car c'est un procédé de dissertation et pas autre chose — sous couleur de méthode cartésienne — que ces analyses de notions rapides et nécessairement superficielles, que ces définitions faciles, définitions de mots plutôt que de choses, et que tout cet appareil dialectique pour aboutir aux conclusions du sens commun. La substance de l'opuscule tiendrait en quelques pages qui seraient tout à fait à leur place dans un bon manuel de philosophie ou d'économie politique.

M. Worms pense que le réel et l'idéal, la science et l'art ne sont pas réductibles l'un à l'autre. Nous croyons qu'il a raison ; mais pourquoi donc ces deux notions, si opposées à l'origine, ont-elles été dans l'évolution de l'esprit humain sans cesse se rapprochant, au point de paraître presque s'identifier ? Quel trouble cette espèce de renversement ou de confusion des principes a-t-elle apporté en notre temps dans toutes les disciplines individuelles et sociales ? Ce problème pouvait tenter un philosophe et un sociologue. — M. Worms s'est contenté de faire œuvre d'assimilation et de vulgarisation.

Un Étudiant.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Du mois d'Août

(Publications françaises sur les questions politiques, économiques et sociales.)

REVUES

1. PRINCIPES ET DOCTRINES

L'argent, le travail et la propriété, d'après la règle des Frères Mineurs (*XXe Siècle*).

A. BÉDARRIDE : Science et socialisme. (*Union démocratique.*) Marseille.

M. BERNÈS : Programme d'un cours de sociol. générale; la morale au point de vue sociologique. (*R. int. de sociol.*)

BOUGE : Les Conditions du travail et le collectivisme. (*Revue politique et parlem.*)

CHAUVIN : Libéral monarchiste et libéral républicain (Spuller et Royer-Collard). (*Quinzaine.*)

CLOSSON : La Dissociation par déplacement. (*Rev. internat. de sociologie.*)

P. DUBOST : L'Idée de justice sociale et ses transformations depuis cent ans. (*Réforme sociale.*)

ENGELS : La Force et l'économie dans le développement social. (*Devenir social.*)

G. FONSEGRIVE : L'Encyclique *Satis cognitum* et l'union des Eglises. (*Quinzaine.*)

GIDE : Le Paradis perdu. (*Christianisme social.*)

HOHOFF : Qu'est-ce que l'intérêt ? (*XXe Siècle.*)

LA TOUR DU PIN-CHAMBLY : Redites et repères. (*Assoc. catholique.*)

DE LA MARGERIE : La Science politique au dix-septième siècle (cours professé). (*Revue de Lille.*)

MARSENSEN : Le Socialisme moral. (*Revue du christianisme social.*)

Ch. MAURRAS : Le Système fédératif. (*Quinzaine.*)

La Propriété (origine et évolution), critique du livre de P. Lafargue. (*XXe Siècle.*)

H. SAVATIER : Examen de critique et des doctrines de l'Ecole socialiste sur le capital. (*Associat. catholique.*)

2° QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

A. **Documents**

3e Assemblée générale des Cercles chrétiens d'études sociales de Montpellier. (*Sociol. cathol.*)

— L'Esclavage des Blancs en Angleterre. (*Revue des Revues*, 15 août.)

FRANÇOIS : 8e Congrès du Crédit populaire. (*Journal des Economistes.*)

HIGGS : Monographie d'une famille d'ouvriers (Plombier à la tâche de Londres.) (*Réforme sociale.*)

— Musée social. Circul. : 3e Fédération des Mineurs de la Grande-Bretagne : 4 Syndicats du Bâtiment en Angleterre ; 7 ouvriers de la Construction navale, leur Syndicat et leur secrétaire Knight. (*Confér. de M. André Fleury.*)

— Question monétaire aux Etats-Unis. (*Réforme économique.*)

ZÉO : Faits sociaux. (*Avenir social.*)

B. **Articles originaux**

F. Amouretti : Les Projets de réforme fiscale. (*Quinzaine.*)

L. Bertrand : La Question agraire. (*Avenir social.*)

P. de Brouckère : Le Secrétariat des Communes. (*Id.*)

J. Coulazou : La Réglementation des Salaires au Congrès ouvrier chrétien de Paris. (*Sociol. cathol.*)

H. Denis : Obligation de l'Assurance contre l'Invalidité et la Vieillesse (*Avenir social*).

Cl. Dissart : Congrès féministe de Paris en 1896. (*R. int. de sociol.*).

Mlle Fawgett : Le Mouvement féministe en Angleterre (*Revue Politique et Parlementaire*).

G. Ferrero : Les Hommes des Villes (*Revue des Revues*, 1er septembre).

Fournier de Flaix : L'Or contre l'Argent aux Etats-Unis (*Journal des Economistes*).

Urbain Guérin : Congrès sociaux (*Revue du Monde cathol.*).

Yves Guyot : L'Ironie des Faits et le Protectionnisme (*Journal des Economistes*).

F. Honoré : Le Chômage dans quelques Industries parisiennes (*Réforme sociale*).

Keufer : Rapport tendant à rechercher les moyens de parer aux funestes conséquences du système actuel des adjudications (*Revue Occidentale*).

Korsakow : Mouvement des Idées en Russie (*Revue Blanche*).

De L'Isle-Adam : La Question du Salaire (*Rev. cath. des Inst. et du Droit*).

Lambrechts : Les Classes moyennes (*Id.*).

De La Harpe : Une Société anglaise pour la protection de l'Enfance maltraitée (*Christ. social.*).

A. Metin : Le Congrès de Londres (*Revue encyclopédique*).

— Mouvement économique et social en Allemagne (*Econom. franç.*, 8 août).

— Encore le Monopole de l'Alcool (*Econom. franç.*, 22 août).

Nowicow, Passy, etc. : Le Féminisme au point de vue sociologique (*Revue féministe*).

— Position actuelle du Socialisme (*Econom. franç.*, 8 août).

Pressensé : Congrès de Londres (*Revue des Deux-Mondes*).

— Progrès du Machinisme (*Rev. scientifique*).

Rebsomen (A.) : Attitude du Parti socialiste en France depuis les grandes grèves de 1892 (*Jeunesse catholique*).

Rémy : Congrès de Londres (*Revue Blanche*).

Rostand : Trois Idées directrices du Mouvement du Crédit populaire (*Réforme sociale*).

Mlle Kaethe Schrimacher : L'Enquête sur le Travail des Femmes à Vienne (*Revue féministe*).

Seydoux : La Suppression des Octrois et les Impôts indirects des Communes aux Pays-Bas (fin). (*Annales des Sciences politiques.*)

— Syndicats en 1895 (*Economiste français*, 18 août).

Giuseppe Salvioli : La Nationalisation du sol en Allemagne (*Devenir social*).

L. de Seilach : Le Congrès de Londres. Trois articles en août, avec lettres de Vaillant, Pelloutier et Dalle (*R. Bleue*).

Spire : Conciliation et Arbitrage facultatifs ou obligatoires (*Rev. Polit. et Parlem.*).

L. Strauss : Le Protectionnisme agraire en Belgique (*Revue politique et parlem.*).

Turati : Le Parti socialiste italien (*Avenir social*).

Wilhem : Expéditions coloniales et finances publiques (*Annales des Scienc. polit.*).

3. HISTOIRE, BIOGRAPHIE, DOCUMENTS

Brette : Cahiers de 1789 considérés comme mandats impératifs (*Rév. franç.*).

Depasse : Eugène Spuller (*Revue Bleue*, 1er août).

Goyau : L'Allemagne religieuse. L'Evolution du Protestantisme contemporain (*Revue des Deux-Mondes*).

Lévy (R.) : A la veille d'une Election présidentielle (*Revue des Deux-Mondes*).

Oliveira LIMA : Sept ans de République au Brésil (*Nouvelle Revue*).

MÈGE : Premières années de la Révolution dans la Basse-Auvergne (*Rev. d'Auvergne*).

D. MENANT : Malabari. L'Émancipation des Indes (*Nouvelle Revue*).

RICHARD : Bakounine et l'Internationale à Lyon (*Revue de Paris*).

RIENZI : Les Femmes de la Révolution française (*Avenir social*).

ROGRE : Les Massacres d'Arménie (*Mercure de France*).

SÉE (H.) : Études sur les classes rurales en Bretagne au Moyen âge (*Ann. de Bretagne*).

SCHMIDT : Nôtes sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale au Moyen âge (*Annales de l'Est*).

SEIGNOBOS : Histoire des États européens au dix-neuvième siècle (le régime parlementaire). (*Revue des Cours.*)

SIMOND (Ch.) : Le Centenaire de Burns (*Revue des Revues*, 1er septembre).

SOREL (G.) : Proudhon (*Revue Philosophique*).

— Les Écoles techniques de Filles (*Revue des Revues*, 15 août).

4. LETTRES, ARTS, INSTRUCTION

DUVAL-ARNOULD : Les Conférences populaires (*Bull. de la Soc. gén. d'éduc.*).

HUART (J.) : Rêve d'avenir. — Ouvriers, attention ! (Poésies) (*Mag. internat.*).

Paul LAFARGUE : Les Origines du Romantisme, étude critique sur la période révolutionnaire (*Devenir social*).

MASCAREL : L'Enseignement secondaire des jeunes filles. Nécessité de réformer les programmes (*Bulletin de la Soc. gén. d'éducation*).

Dick MAY : L'Enseignement social à Paris (*Revue internat. de l'Enseignement*).

MORRIS (W.) : Allons, camarades, venez ! (Poésie socialiste.) (*Magazine international.*)

Henry VAN DE VELDE : Les Arts d'industrie et d'ornementation populaire (*Avenir social*).

LIVRES

---

1. SOCIOLOGIE (DOCTRINES ET MÉTHODES) ET PHILOSOPHIE

J. DIDIOT, doyen de la Faculté de théol. de Lille : *Le Pauvre dans l'Ancien Testament*, 94 p. — 6, rue de Furstemberg.

DÜRR : *La Banqueroute de la Science* (1re partie). — Chez l'auteur, 10, rue Guersant, Paris.

LÉON XIII : *Encyclique sur l'unité de l'Eglise*, in-8°, 30 c. — Poussielgue.

MAFFRE : *Le tolstoïsme et le christianisme* (thèse). — Montauban (Granié).

MAZEL : *La Synergie sociale*. 4 fr. — Colin.

2. PRINCIPES ET IDÉES GÉNÉRALES

BALICKI : *L'État comme organisation coercitive de la société politique*, in-8°, 183 p. — Giard.

Pasteur Maurice CONSTANÇON : *Le Principe de la propriété*. — Guillaumin et Cie. (Comité de défense sociale.)

PRESSENSÉ : *Cardinal Manning*, 316 p. in-16, 3 fr. 50. — Paris.

3. QUESTIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Documents

Office du travail : *Répartition des salaires du personnel ouvrier dans les manuf. de l'Etat et les Comp. de Chem. de fer*, 154 p. — Berger-Levrault.

Annales des Assemblées départem., réunies par M. de Crisenoy (travaux des Conseils génér. en 1895, t. X, in-8°). — Berger-Levrault et Cie.

Annuaire des syndicats professionnels, industriels, commerciaux et agricoles en France et aux colonies, in-8°, 568 p. — Berger-Levrault.

Hamon : *Histoire générale de l'Assurance en France et à l'étranger*, fasc. XIII et XIV, 4 fr. — Giard et Brière.

Les ouvriers des deux mondes, 2e série, 39e fascicule. Cordonnier d'Isegehm (Flandre ou Belgique). Tâcheron dans le système des engagements volontaires permanents, par M. Ch. Gillès de Pélichy, in-4°. — Didot.

La France charitable et prévoyante (Oise, Cher, Indre, Loiret, Morbihan), in-8°, 1 fr. par fascicule. — Plon et Nourrit.

L'Office public de renseignements commerciaux de la Chambre de commerce de Paris, in-8°, 212 p. — May et Motteroz.

Résumé des états de situation de l'enseignement primaire pour 1894-95, in-8°, 138 p. — Imp. Nationale.

Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur. (Conseils gén. de France). — Imp. Nationale.

B. Ouvrages originaux

Paul Ducasse : *Les Banques agricoles par la mise en commun du droit de chasse*, in-8°. — Guillaumin.

Lepage : *Le mal social, ses causes, son remède*, 1 fr. 50. — Dreux, Audiger.

4. HISTOIRE ET ÉVÉNEMENTS CONTEMPORAINS

Desjardins : *La doctrine de Monroë.* — Pédone.

Figuières : *Index des noms révolutionnaires des communes de France*, in-8°, 3 fr. 50. — H. Champion.

Gallier (de) : Robespierre, ses principes, son système politique, 74 p. in-8°. — 5, rue Saint-Simon (*Revue des questions historiques*).

G. Lenotre : *Paris révolutionnaire* (nouv. édit.), 3 fr. 50. In-16. — Perrin.

Lux : *La vérité sur Madagascar*, brochure de 65 pages. — Stock.

Pensa et Bousson : *L'Egypte et l'Europe*, in-8°, 143 pages. — André et Cie (publications du Comité d'Egypte).

L. Sterlin : *Le bilan de la République, son passé, son avenir*, in-18, 2 fr. 50. — Chez l'auteur, à Hangest-en-Santerre (Somme).

Zevort : *Histoire de la 3e Républ.* (la présidence de Thiers), in-8°. 7 fr. — Alcan.

5. LITTÉRATURE ET ARTS (livres reçus par la Revue)

Hector Bonnenfant : *Larmes et Sourires.* — Gournay-Courtin, à Rochefort-sur-Mer.

Marquis de Castellane : *Le grand lendemain* (comédie héroï-comique qui prétend, d'après Richter, montrer ce que deviendraient les habitants d'une contrée où les doctrines collectivistes seraient appliquées), in-18. 2 fr. — Havard.

Ed. Deschaumes : *La banqueroute de l'amour.* — Stock.

Louis Fabulet : *La Crise* (poésies). — Charles.

Emile Hache : *Le vol des Songes* (poésies). — Tours, imp. Royer-Dubois.

Léon Hély : *Mentis* (poème). — Fischbacher.

Nocq : *Tendances nouvelles* (enquête sur l'évolution des industries d'art). Préf. de Geffroy, 207 p. in-16. — Floury.

Rainaldy : *La Voix de la Mer* (un acte en prose). — Soc. libre d'édit. des gens de lettres.

Retté : *Promenades subversives*, 50 p. — Biblioth. artist. et littéraire.

ROSNY : *Les profondeurs de Kyamo.* — Plon.

Olivier SOUÊTRE : *La cité de l'égalité.* — 2, rue Pascal (chez l'auteur).

STRADA : *Philippe le Bel.* — Alcan.

STRADA : *Jésus et l'ère de la science.* — Alcan.

BROCHURES

BEAURIN-GRESSIER : *Des Forces qui déterminent l'évolution du milieu social*, in-8, 22 p. — Giard et Brière.

CHOUNAUX-DUBISSON, médecin de l'hôpital de Villies-en-Bocage : *Contribution à l'étude de l'alcool en Normandie.* 40 p. in-4.— Maloine, Paris.

DELAIRE : *Les Unions de la paix sociale et les écoles socialistes,* réponse à M. Rouanet. — 54, rue de Seine.

DESBIEF et RICHARD : *Le bi-métallisme international,* rapport présenté au nom de la commission spéciale. In-8, 74 p.—Marseille, Barthelet et Cie. (Société pour la défense du commerce de Marseille.)

P. DIDON : *L'Education nationale.* In-8, 35 p. — Mersch, Paris.

P. DIDON : *Le Devoir intellectuel et social de la jeunesse.* In-8, 35 p. — Imp. Dodeverse (Besançon).

DE LA GRASSERIE : *De la transformation du suffrage universel amorphe en suffrage universel organique.* In-8, 28 p. — Giard et Brière.

Eugène GUÉRARD, délégué du Syndicat des Chemins de fer français : *Le Congrès de Londres*, 0 fr. 20. — Allemane.

PAUL HÉRY, président du conseil des prudhommes du Mans : *Les Retraites ouvrières et le chômage.*— A. Rousseau.

JACQUEMONT DU DONJON : *Le Bien de famille.* In-8, 10 p. — G. Masson.

MAFFRE DE BARYÉ : *Du sens international chez les provincialistes, discours aux félibres, à Cette.* 16 p.— Montpellier, Firmin et Montane.

P. MASQUARD : *Etude de sociologie pratique* (le terrianisme, le socialisme chrétien agraire).

NEYMARCK, ancien président de la Société de statistiques de Paris : *Le morcellement des valeurs mobilières, les salaires, la part du capital et du travail.* In-8, 40 pages et tableaux. — 110, rue de l'Université.

R. PAULUCCI DI CALBOLI : *L'Angleterre vagabonde.* 27 p. in-8. — Davy, imprimeur.

NOGUÈS : *Essai sur le crédit.* In-8°, 22 p. — Gainche, Paris.

PIOGER : *Pierre Leroux socialiste.* In-8°, 16 pages. — Libr. de la *Rev. Soc.* et Giard. 15 cent.

SAPORTA (de) : *La France contemporaine jugée par un Suédois.* — 5, rue Saint-Simon.

A. L.

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 9, rue du Pont.

FÊTES ET MASSACRES

Il fut un temps où les appels des opprimés du monde entier éveillaient en France un écho douloureux et retentissant. Aujourd'hui, au nom de la raison d'État, on massacre en Arménie, en Crète, à Cuba, et cependant que fait la France officielle soi-disant républicaine ? Elle s'épuise en adulations pour un souverain étranger qui lui rend visite ; elle s'enroue à crier : Vive le Czar ! Mais elle est muette, quand il s'agit de condamner ces assassinats en masse ; elle n'ose pas même témoigner de sympathie aux victimes. Qui sait, en effet, ce qu'en pourrait dire l'empereur de Russie ?

Eh bien ! Dans cet abandon de la généreuse tradition française, dans ce reniement d'une cause humaine et sacrée, la cause de la justice et de la pitié, les socialistes de France refusent de suivre les ministres-courtisans qui, à la remorque des partis monarchistes, font assaut de servilisme devant les têtes couronnées ; à l'Internationale des gouvernements, assurance mutuelle contre l'esprit d'indépendance et les revendications des travailleurs, ils opposent résolûment l'Internationale des peuples, éternelle protestation du droit contre la force.

Ils savent que la Russie peut devenir, en certaines circonstances, une alliée précieuse pour la France. Mais ils savent aussi qu'on ne respecte que ceux qui se font respecter, et, s'ils comprennent qu'on accueille avec courtoisie un prince qui se trouve avoir avec notre pays des intérêts communs, ils n'ont pu voir sans écœurement une partie de la presse et le gouvernement lui-même déprécier la valeur des sympathies françaises par une attitude qui manquait parfois de dignité. La population, plus fière que ses dirigeants, a fêté avec une cordialité calme qui a été remarquée, non le représentant de l'absolutisme, mais celui que le Président du Conseil municipal de Paris a appelé « l'allié de la République française » ; et il serait à souhaiter que le spectacle d'une démocratie consciente de sa force pacifique et soucieuse de ce qu'elle doit à son glorieux passé eût laissé au Czar un souvenir assez vif pour le déterminer à mieux traiter ceux de ses sujets qui ont de légitimes aspirations à jouir aussi des libertés occidentales. En tout cas, dans l'agenouillement que certains individus ou certains groupes ont conseillé et pratiqué, ce sera l'honneur des socialistes d'être restés debout.

GEORGES RENARD.

LE PROBLÈME FISCAL [1]

I

C'est une histoire assez amusante que celle des variations de l'église économiste en matière d'impôt.

Des trois doctrines sociales principales : le *communisme* qui ne voit que la société et pour qui l'individu n'est qu'un élément de l'État, l'*individualisme* qui ne connaît que l'homme et pour lequel l'État n'est que la réunion des individus, et le *synthétisme* qui croit que l'expérience nous donne l'homme en société, individu dans l'État, la seconde est celle des économistes comme elle aura été celle de la bourgeoisie.

Puisqu'il m'est arrivé de citer Platon et Aristote comme des champions, l'un du communisme, l'autre de l'individualisme, j'éprouve le besoin de constater ici que ces deux grands génies ne se sont pourtant pas confinés, à cet égard, dans un exclusivisme absolu. Après que Platon, dans sa *République,* a partagé les citoyens en diverses races : la race d'or qui est celle des magistrats, la race d'argent qui est celle des guerriers, les races de fer et d'airain qui sont celles des laboureurs et des artisans, il ajoute que si des enfants de magistrats ont quelque mélange de fer ou d'airain, ils doivent être relégués à l'état de laboureurs ou d'artisans, et que si des enfants de laboureurs ou d'artisans laissent voir de l'argent ou de l'or, il faut les élever à la condition des guerriers ou à la dignité des magistrats, « parce qu'il y a un oracle qui

(1) Fidèle à son habitude de laisser les diverses écoles socialistes exposer librement leurs doctrines, la *Revue Socialiste* rapproche à dessein dans cette livraison deux études du problème fiscal actuel, qui concluent de deux façons très différentes sur la valeur des divers impôts entre lesquels hésite en ce moment la société bourgeoise. Nous rappelons à ce propos à ceux qui pourraient l'oublier que pour le socialisme impôt progressif sur le revenu, les revenus ou le capital, monopoles, droits de succession, etc., ne peuvent être que des expédients transitoires et que son but est la transformation intégrale, non le simple remaniement, du système de taxes aujourd'hui existant.

(Note de la Direction.)

dit que la république périra lorsqu'elle sera gouvernée par le fer ou par l'airain ; » et ainsi, il formule nettement, dans le magnifique langage qui est le sien, le principe de l'inégalité des positions. Et quand Aristote nous répète à maintes reprises, dans sa *Politique,* que l'État (πόλις) est une communauté (κοινωνία) d'égaux et de semblables (ἴσων καὶ ὁμοίων), il pose virtuellement d'une façon rigoureuse le principe de l'égalité des conditions. Cette vue large et compréhensive n'a été partagée chez nous, au dix-neuvième siècle, que par quelques rares esprits tels que Pierre Leroux, Dupont-White, M. Vacherot. La plupart des socialistes ont été communistes, à tel point que le mot de socialisme, créé par Leroux pour désigner sa conception synthétique, a fini par s'identifier, pour beaucoup de gens, avec celui de communisme. Quant aux économistes, ils sont individualistes à outrance et, sur ce terrain, marchent à la suite de M. Thiers, le philosophe de la sociologie bourgeoise.

Comme je l'ai dit dans la 6e leçon de ma *Théorie générale de la société,* quand on applique l'individualisme exclusif à la théorie de la répartition de la richesse sociale entre les hommes en société, on sépare les deux questions de la propriété et de l'impôt, et on résout la première en attribuant à l'individu seul toutes les espèces de la richesse sociale : facultés personnelles, capital et terre ; puis, cela fait, on s'occupe de constituer des ressources à l'État par le moyen d'un prélèvement à opérer sur les différents revenus des différents capitaux abandonnés à la propriété et à la jouissance individuelles : salaires, intérêts et fermages ; alors, le problème de l'impôt étant ainsi posé, on le résout par ce double principe qu'il doit être consenti volontairement et qu'il doit être réparti proportionnellement. Ainsi procède M. Thiers (1). La propriété et l'impôt n'étant que les deux moitiés d'une même théorie, on traite de l'une et de l'autre dans le même volume ; seulement, on traite de la première dans le Livre premier et du second dans le Livre quatrième ; c'est-à-dire qu'on aborde la question après qu'on l'a déjà vidée. Qu'est-ce que l'État ? Une institution par laquelle les individus se font protéger dans l'obtention et la jouissance de leurs revenus. « Tandis que le soldat, sur la frontière ou « dans l'intérieur, le magistrat à son prétoire, protègent dans la même « journée le travail de tous, travail qui, pour l'un, représente 2 francs, « pour l'autre 6 francs, pour un troisième 100 francs, pour un qua- « trième 1,000 francs, ils ont épargné au premier une perte de 2 francs, « au second de 10 francs, au troisième de 100 francs, au quatrième de « 1,000 francs, en prévenant le dommage qu'une invasion, un désordre, « une illégalité auraient pu leur causer. » (P. 306.) De même pour les

(1) *De la propriété.* Édition populaire. 1848.

revenus autres que celui du travail. « Ainsi l'individu protégé dans son « travail par celui qui monte la garde, juge ou administre, est protégé « non seulement dans son travail personnel, mais dans le travail accu- « mulé de ses pères, qui s'est converti en bonnes terres, en belles habi- « tations, en riches mobiliers. Tout cela représente un revenu de 10, « 20, 100 francs peut-être par jour. On le lui conserve, il faut qu'il paie « une rémunération pour la protection de son bien antérieurement « acquis, comme pour la protection du bien qu'il acquiert chaque « jour. » *(Id.)* Et qu'est-ce que l'impôt ? Le prix de cette sécurité dans la recette et la dépense des revenus. « On doit donc l'impôt « suivant le revenu de son travail, et suivant le revenu de ses biens « transmis ou acquis. Voilà ce que l'on entend par la proportionnalité « de l'impôt. » *(Id.)*

Mais, direz-vous, l'État fait autre chose que d'assurer la sécurité; et, même dans cet ordre d'idées, il protège autre chose que nos revenus : notre vie, celle de nos enfants, l'honneur de nos femmes et de nos filles. La valeur de ces choses est-elle donc proportionnelle au montant de nos salaires, de nos intérêts et de nos fermages ? — Je suis entièrement de votre avis, et je trouve que ce marmiton qui répondait au roi Louis XI lui demandant ce qu'il gagnait : « Je gagne mes dépens comme le roi les siens » avait une philosophie sociale plus relevée que celle de M. Thiers. Mais cet avis n'est pas celui des économistes. Tous, ou à peu près, voient les choses du même œil que l'auteur du livre *De la propriété*. Et, quand parut cet ouvrage, le *Journal des Économistes,* organe de l'école, dit à propos de la partie consacrée au principe de l'impôt : « Ici, M. Thiers a été plus heureux. « S'emparant, avec un merveilleux savoir-faire, d'une comparaison déjà « employée entre l'État et une compagnie d'assurance, il démontre « d'une manière mathématique la justice de l'impôt proportionnel. »(1) Pour les économistes, il est mathématiquement certain que l'honneur de Madame la Comtesse dont le mari jouit de 200,000 livres de rentes en terres provenant du « travail accumulé de ses pères » vaut 20 fois celui de l'épouse de M. Joseph Prudhomme qui n'en a que 10,000 en 3 °/o amassées par lui dans le commerce, et 100 fois celui de la femme d'un artisan qui gagne 6 ou 7 francs par jour à son atelier. Cette mathématique est bien aristocrate !

Ainsi d'accord sur le principe, M. Thiers et les économistes se séparaient jadis sur l'application. Ayant écrit ses chapitres II et III : *Du principe de l'impôt* et *De la répartition de l'impôt,* dans lesquels il établissait : « Que l'impôt doit atteindre tous les genres de revenus, ceux de la propriété comme ceux du travail,» et : « Que l'impôt doit être pro-

(1) *Journal des Économistes,* T. XXII, p. 162.

portionnel et non progressif,» M. Thiers écrivait ses chapitres IV et V dans lesquels il prouvait : « Que l'impôt, avec le temps, a pour tendance essentielle et utile de se diversifier à l'infini,» et: « Que l'impôt se répartit à l'infini, et tend à se confondre avec le prix des choses, au point que chacun en supporte sa part, non en raison de ce qu'il paie à l'État, mais en raison de ce qu'il consomme. » On apprenait là que l'impôt multiple, à la condition d'être extrêmement multiple, c'est-à-dire tantôt direct comme l'impôt *foncier, personnel et mobilier, sur les portes et fenêtres, des patentes,* tantôt indirect comme l'impôt des *douanes* et du *sel,* des *boissons,* du *sucre,* des *chemins de fer* et *voitures,* des *tabacs,* tantôt à la fois direct et indirect comme l'impôt du *timbre, sur les successions et mutations,* constituait l'impôt proportionnel par excellence, et que c'était le désir de réaliser cette proportionnalité qui avait, en général, dirigé la conduite des gouvernements en matière fiscale, et non celui d'accabler les peuples, de les pressurer, de décharger le riche pour écraser le pauvre, comme on le croit par une parfaite ignorance de l'histoire. (P. 334.) « C'est, disait l'auteur, ce que j'appelle la « *diffusion* de l'impôt, d'une expression empruntée aux sciences « physiques, qui appellent *diffusion* de la lumière ces réflexions « innombrables par suite desquelles la lumière ayant une fois pénétré « dans un milieu obscur par la plus légère ouverture, s'y répand en « tous sens, et de manière à atteindre tous les objets qu'elle rend « visibles en les atteignant. » (P. 337.)

Les économistes devaient reconnaître trente-huit ans plus tard qu'ici M. Thiers se montrait aussi grand physicien qu'il s'était révélé mathématicien profond par sa théorie de l'État-assureur. Mais alors ils se laissaient arrêter par des détails insignifiants de la grande démonstration de la proportionnalité rigoureuse de l'impôt multiple au montant de la consommation du contribuable. Par exemple, ils soutenaient que l'impôt foncier, direct et réel, est, en réalité, une copropriété de la terre par l'État qui ne pèse sur personne, et non un impôt de consommation sur les produits agricoles, comme le croit bonnement M. Thiers. (Pp. 340 et 346.) Ils ne voyaient pas trop comment l'impôt du sel, qui est égal et non proportionnel, cessait pour ainsi dire d'exister parce qu'il était indirect, et était « une capitation rendue presque insensible parce qu'elle se cache dans une consommation. » (P. 332). Ils se permettaient de ne pas croire que « par une loi des plus sages, des plus rassurantes de la Providence, de quelque façon que s'y prennent les gouvernements, le riche est après tout le plus soumis à l'impôt. » (P. 343.) En conséquence, et aussi parce qu'ils croyaient voir un certain avantage politique à ce que le contribuable sût exactement ce qu'il payait, ils réclamaient un impôt unique, direct et *proportionnel au revenu.*

A côté d'eux, Emile de Girardin réclamait un impôt unique, direct et *proportionnel* non au revenu, mais *au capital*, et non pas à tous les capitaux, mais aux seuls capitaux fonciers et mobiliers. Au congrès de l'impôt, à Lausanne, en 1860, nous avions devant nous ces deux impôts uniques, l'impôt sur le revenu représenté par Joseph Garnier et l'impôt sur le capital représenté par Girardin lui-même. Ils avaient compté se disputer nos suffrages; mais, en présence d'une opposition au principe même de l'impôt unique plus forte qu'ils n'avaient cru, on les vit, dans la séance du 27 juillet, fusionner l'un avec l'autre en la mixture hétéroclite d'un *impôt direct et unique sur la fortune* « embrassant tous les éléments de la richesse et portant à la fois sur le capital et sur le revenu. » Ce fut alors que je me levai et que, prenant la défense de l'impôt sur le capital au moment même où son auteur venait de l'abandonner, je montrai sa double supériorité à l'égard de l'impôt sur le revenu. J'ai pu souvent réfléchir à la question depuis lors, et je suis toujours aussi convaincu sur les deux points dont il s'agit. Si, pour un instant, on se met au point de vue de l'impôt-assurance, qui est le point de vue commun de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur le capital, sans mélange d'aucune autre considération, il est bien clair que le revenu dont les services publics nous assurent l'obtention et la jouissance n'est pas le revenu brut, mais le revenu net, c'est-à-dire le revenu brut moins les deux primes d'amortissement et d'assurance relatives à la certitude de détérioration et aux chances de destruction du capital, lesquelles font rigoureusement partie du capital lui-même; et qu'ainsi, l'impôt direct doit être proportionnel au revenu net, c'est-à-dire au capital. Quant à l'exemption des capitaux personnels de l'impôt, je n'ai pas plus varié dans mon opinion; loin de là. J'ai eu la satisfaction, depuis 1860, de voir des statisticiens faire figurer les capitaux personnels à côté des capitaux fonciers et des capitaux mobiliers dans l'inventaire de la richesse générale des divers pays; toutefois, ils ne le font qu'incomplètement, selon moi. Ils ne considèrent comme richesse sociale que les seuls capitaux personnels dont le revenu s'échange contre un salaire, en laissant de côté ceux dont le revenu est consommé directement sous forme de loisir. C'est exactement comme s'ils ne tenaient compte que des terres dont le revenu s'échange contre un fermage et des capitaux dont le revenu s'échange contre un intérêt, en laissant de côté les terres et les capitaux dont le revenu est consommé en nature par leurs propriétaires : les parcs et jardins, les meubles et objets de luxe. Si M. le Comte, une fois dépouillé de ses 200,000 livres de rente, n'était capable de subsister qu'en fendant du bois, moyennant 4 francs par jour, ses facultés personnelles ont la valeur correspondante à un revenu brut de 1,200 francs par an. Et si Mme la Comtesse, qui chante à ravir pour ses invités,

était en état de tenir au besoin sa place à l'Opéra-Comique, à raison de 500 francs par soirée, deux fois par semaine, ses facultés personnelles ont la valeur correspondante à un revenu brut de 50,000 francs par an. A ce revenu brut, correspond un revenu net dont l'Etat leur assure la jouissance sous forme de distraction quand ils ne font rien comme il la leur assurerait sous forme d'occupation s'ils travaillaient. En conséquence, de deux choses l'une : ou procédez à l'estimation des facultés personnelles de M. le Comte et de M[me] la Comtesse, ou, si cette opération vous semble délicate ou indiscrète, ne vous occupez pas de celles du casseur de bois et de la cantatrice ; ou faites peser l'impôt sur les capitaux personnels des oisifs, ou exonérez-en ceux des travailleurs.

Hélas, il ne s'agit plus ni d'impôt sur le revenu, ni d'impôt sur le capital, ni d'impôt sur la fortune ! Du 17 février au 7 avril 1886, M. Léon Say fit à l'École des sciences politiques huit conférences sur l'impôt dans lesquelles l'élément doctrinal était réduit à l'état d'infiniment petit pendant que l'énumération des faits et les préoccupations de circonstance y prenaient une place démesurée (1). Par une comparaison de la société avec quatre ouvriers habitant un pays où il n'existe pas de gouvernement, dans lequel, en conséquence, il n'y a de sécurité ni pour les personnes ni pour les biens, et qui mettent un d'eux en sentinelle pendant que les autres, assurés d'être tranquilles, travaillent et produisent, l'auteur s'efforce de démontrer que l'impôt doit être proportionnel au revenu, sans prendre, du reste, la peine de dire si c'est au revenu brut ou au revenu net. (T. I, pp. 69 et 70.) Il semble croire que l'impôt assis n'importe comment est « naturellement » proportionnel à la consommation, en oubliant d'ailleurs de se demander si la consommation est égale ou proportionnelle au revenu. (P. 71.) Et voilà les principes établis. Après cela, il raconte longuement l'histoire de l'*estimo* et du *catasto* de Florence qu'Emile de Girardin nous avait déjà fait connaître d'après Edgar Quinet, et passe en revue les tentatives fiscales effectuées en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en Suisse. Puis il conclut que « dans un pays comme la France, « alors que les idées sont aussi profondément troublées qu'elles le sont « en ce moment, on ne peut envisager sans crainte l'établissement de ce « que les Florentins et les Suisses ont appelé le cadastre de la fortune. » (T. II, p. 292.) De quoi il paraît résulter qu'il faut s'en tenir à l'impôt quelconque et repousser surtout l'impôt progressif.

A quel point les idées étaient profondément troublées en France, particulièrement celles des économistes, c'est ce que le *Journal des Débats* du 23 juillet 1886, annonçant l'ouvrage de M. Say au public

(1) *Les Solutions démocratiques de la question des impôts.* 2 vol. 1886.

bien pensant, se chargeait immédiatement de faire toucher du doigt. « Avant l'invasion du socialisme, disait-il, les économistes menaient la « campagne de la réforme des impôts ; ils ne se bornaient pas à réclamer « la diminution et la simplification des tarifs de douanes; ils demandaient « la suppression des octrois, et ils se montraient généralement hostiles « aux impôts indirects, en quoi ils n'étaient pas d'accord avec les finan- « ciers. » Ici, une peinture de l'ardeur réformatrice des économistes et un résumé de leur langage en faveur de l'impôt unique et direct. « Aujourd'hui ce langage a changé ; cette ardeur s'est refroidie, sinon « éteinte. Ces impôts que nous attaquions hier avec tant d'entrain, nous « les défendons aujourd'hui, et, chose pénible à avouer, toute notre « ambition serait de les conserver en attendant des temps meilleurs. « A quoi cela tient-il ? » A l'apparition de l'impôt unique et direct non plus *proportionnel* mais *progressif*. « Les socialistes sont venus. Et voilà « comment il se fait que les économistes défendent aujourd'hui ce qu'ils « attaquaient hier. »

Singulière science que cette science officielle qui tourne à tous les vents sans jamais quitter son attitude d'infaillibilité ! Comment ! Les économistes proposaient l'impôt unique proportionnel. D'autres proposent l'impôt unique progressif. Et cela oblige les économistes à nous soutenir dorénavant que l'impôt multiple est l'impôt proportionnel par excellence ! Figurez-vous des élèves de Pasteur qui auraient des raisons de croire que la fièvre typhoïde, le choléra et certaines maladies épidémiques sont dues à la présence de microbes dans les eaux alimentaires et qui, en conséquence, préconiseraient l'assainissement des sources. Surviennent des gens qui demandent que l'État amène l'eau potable au domicile de tous les citoyens. Et voilà nos bactériologues recevant de l'Institut la consigne de soutenir dorénavant que l'eau des égouts est tout ce qu'il y a de meilleur à boire ! Quels progrès ferait l'hygiène à ce régime ! Nous en sommes là en économie politique et sociale. Voulez-vous le diapason de l'orthodoxie pour le quart d'heure ? Ouvrez le *Journal des Débats* du 3 juin 1896 ; il vous dira que « le système financier de la France a fourni les preuves écla- « tantes de sa supériorité sur tous les systèmes financiers connus et « appliqués dans le monde civilisé. » Cela étant, nous n'avons que deux choses à faire : constater l'abandon par les économistes contemporains de toute théorie de l'impôt et leur acceptation de la routine fiscale des gouvernements et des financiers ; et critiquer la seule doctrine en présence de laquelle nous nous trouvions dorénavant, celle de l'impôt progressif. C'est à quoi nous allons procéder en tâchant de la prendre et surtout de nous prendre nous-même au sérieux. Seulement, n'en déplaise au *Journal des Débats*, nous la critiquerons non comme socialiste, mais comme anti-socialiste.

II

Lorsqu'on essaie de fonder la théorie de l'impôt sur un principe de justice, on pose en principe que les citoyens doivent contribuer aux frais des services publics dans la mesure suivant laquelle ils participent aux avantages de ces services. Puis on se demande si les citoyens participent aux avantages des services publics en proportion ou en progression de leur revenu ou de leur capital, ou de toute autre manière. Telle est la première question que nous ayons à résoudre.

On a sensiblement éclairci, dans ces derniers temps, plusieurs points obscurs de l'économie politique par la conception des courbes d'utilité telles que les courbes d'utilité de grain et de viande dont je me suis servi dans la *Théorie de la propriété*. Cette conception consiste à supposer mesurables, pour la plus grande précision du raisonnement, des grandeurs qui ne le sont pas : savoir les intensités décroissantes des besoins qui sollicitent les unités successives des diverses marchandises. Cette supposition admise, on se représente sans difficulté l'individu sachant d'abord exactement quelle quantité de grain, de viande, de tel ou tel aliment, vêtement, meuble, etc., il est en état de consommer, abstraction faite du prix, s'il l'avait à sa disposition; comparant ensuite exactement non-seulement l'utilité de la première unité de chaque marchandise pour lui à celle de la seconde unité, l'utilité de la seconde unité à celle de la troisième, mais aussi l'utilité de la première, de la seconde, de la troisième unité de chaque marchandise à l'utilité de la première, de la seconde, de la troisième unité de telle ou telle autre marchandise; voyant enfin exactement, les prix étant donnés, comment il doit répartir son revenu entre les diverses marchandises pour se procurer la plus grande somme possible de satisfaction de ses besoins. Je crois que le meilleur moyen de résoudre la question de la participation des citoyens aux avantages des services publics en nous arrachant à la domination des idées rebattues et à l'influence des faits environnants est d'emprunter hardiment cette conception aux produits et services d'intérêt privé pour l'étendre aux produits et services d'intérêt public.

Pour cela, élevons-nous d'abord au-dessus de ce point de vue étroit et faux qui s'obstine à considérer les services publics comme consommés par l'individu, qui demande, par exemple, à quoi sert le musée du Louvre à un paysan des Basses-Alpes qui n'y met jamais les pieds. Tâchons de comprendre qu'un jugement civil ou criminel ne rend pas proprement service au gagnant plus qu'au perdant, à la victime plus qu'à l'assassin, mais à la société qui a besoin de justice et

d'ordre; que le musée du Louvre maintient la supériorité de l'art français d'où résulte la supériorité des industries de goût grâce auxquelles la France est assurée de payer ses importations par ses exportations. Puis détournons nos yeux de nos parlements toujours occupés à piller l'État au profit de l'individu, à la voix de ministres empruntant leur majorité d'un jour à la satisfaction d'appétits savamment groupés. Tâchons d'imaginer, dans une assemblée issue du suffrage universel organisé, un homme d'État indépendant par situation comme par caractère, chez qui l'ambition personnelle laisse parler la conscience collective, et qui soutiendrait la discussion de son budget par la représentation nationale. Est-il donc impossible de se représenter l'Etat, ainsi personnifié, sachant d'abord exactement quelle quantité de vaisseaux de guerre, de cours de justice, d'universités, de musées, il lui faudrait à la rigueur; comparant ensuite exactement non-seulement l'utilité de la première unité de chaque service pour lui à celle de la seconde unité, l'utilité de la seconde unité à celle de la troisième, mais aussi l'utilité de la première, de la seconde, de la troisième unité de chaque service à l'utilité de la première, de la seconde, de la troisième unité de tel ou tel autre service; voyant enfin exactement, les frais une fois connus, comment il doit répartir son revenu entre les divers services pour procurer au pays la plus grande utilité effective possible? A ceux qui voudront bien entrer dans mon idée en me laissant définir les produits ou services d'*intérêt privé* « ceux dont le besoin est ressenti et mesuré par l'individu, » et les produits ou services d'*intérêt public* « ceux dont le besoin est ressenti et mesuré par l'État, » je me fais fort de démontrer à présent que les citoyens ne participent aux avantages des services publics ni en proportion ni en progression, soit de leur revenu soit de leur capital (1).

Et d'abord, le besoin des produits ou services d'intérêt privé étant ressenti et mesuré par les hommes en tant qu'individus, l'économie politique appliquée montre qu'on peut, sauf exceptions motivées telles que celle des monopoles et une ou deux autres, abandonner à des entreprises particulières la production de ces produits ou services. Tel produit ou service venant à manquer, la loi du marché en ferait monter le prix de vente au-dessus du prix de revient et en amènerait la multiplication; tel produit ou service venant à surabonder, la même loi en ferait descendre le prix de vente au-dessous du prix de revient et en amènerait la raréfaction. L'ordre et la proportion tendront à s'établir

(1) Il y aurait des services mixtes qui seraient, pour une part, d'intérêt privé et, pour une autre part, d'intérêt public. Mais, sous réserve de cette observation et de plusieurs autres, il est certain que la conception des courbes de besoin ou d'utilité des produits ou services d'intérêt public serait indispensable pour compléter la théorie mathématique de l'équilibre économique.

indication. Après avoir très légèrement et très superficiellement invoqué la justice, tous, A. Smith et J.-B. Say en tête, invoquent immédiatement ce qu'ils appellent l'« équité » quand ils ajoutent que « l'impôt progressif a cet avantage de ménager le nécessaire des uns en pesant sur le superflu des autres. » Eh bien, il ne faut pas s'y tromper : dire, en pareille matière, qu'on abandonne le terrain du droit strict pour se placer sur celui de la fraternité, c'est dire qu'on abandonne la raison pour le sentiment, la science pour l'empirisme.

Sur ce point, je serai net. S'il s'agit, en attendant qu'on ait rendu sa fortune à l'État, et en même temps qu'on prendra des dispositions dans ce but, de soulager dans une certaine mesure les contribuables pauvres en chargeant un peu les contribuables riches, il n'y a rien à dire. S'il s'agit, au contraire d'instituer définitivement l'impôt progressif pour remplacer la restitution du sol à l'État, je combats ouvertement cette combinaison comme non socialiste, mais radicale. Ce qui distingue en effet le socialisme et le radicalisme, c'est que le premier, ayant reconnu l'injustice sociale, prétend la supprimer pour faire régner la justice, tandis que l'autre la laisse subsister en s'efforçant de la compenser par une injustice en sens contraire. L'un est le médecin qui veut faire disparaître la maladie par un régime sévère ; l'autre est celui qui remédie aux désordres de l'organisme par d'autres désordres. L'un guérit son malade; l'autre l'aide à vivre et même à mourir.

Par cela seul qu'il est en dehors de la justice et de la science, l'impôt est quelque chose d'indéfini et d'arbitraire. C'est une pente plus ou moins inclinée, mais toujours glissante. Si l'État était en possession du sol et vivait des fermages que lui paieraient les entrepreneurs ou consommateurs locataires des terres, il aurait un certain revenu à dépenser, et, s'il s'avisait de venir demander quoi que ce fût à l'individu, cette démarche aurait aussi mauvaise façon que celle d'un individu jeune et valide allant mendier un secours de l'État. Mais l'État, dépouillé de son capital foncier et subsistant entièrement aux dépens de l'individu, se trouve dans la position d'un fils de famille qui dépense beaucoup, soutire de temps en temps quelque argent à son père, fait des dettes et se ruine. De même l'État dépense d'abord, vit sur le crédit, puis vient faire appel à l'impôt. Dans le système de l'impôt multiple, il faut alors créer un impôt nouveau ; mais on s'assure que cette difficulté n'est pas grande, quand on voit où nous en sommes arrivés sous ce régime. Dans un pays de 40 millions d'âmes, où la valeur de la rente nette des terres s'élève à 2 milliards, chaque citoyen devrait, en moyenne, consommer pour 50 francs de services publics qui ne lui coûteraient rien. Au contraire, il doit payer d'abord 50 francs pour ces services puis 50 autres francs pour l'intérêt des dettes de l'État dont on pourrait soutenir sans paradoxe qu'elles ont été faites en

d'eux-mêmes. Rien de tout cela n'aura lieu pour les produits ou services d'intérêt public. Le besoin de ces produits ou services n'étant ressenti et mesuré par les hommes qu'en tant que membres de la communauté ou de l'État, on n'en peut abandonner la production à des entreprises particulières. L'État doit les produire lui-même en la quantité qui lui convient. Ensuite, les individus, quand ils ont réparti leur revenu entre les produits ou services d'intérêt privé, ont ainsi accompli leur destinée plus ou moins bien en obtenant des positions personnelles inégales. Au contraire, qu'a fait l'État quand il a réparti son revenu entre les produits ou services d'intérêt public? Il a préparé le milieu d'accomplissement des destinées humaines en établissant les conditions sociales générales. Or si, quelles que puissent être nos destinées, leur accomplissement nous importe également à tous, ou si, dans une société rationnelle, les conditions sociales générales sont égales, l'État qui doit avoir le monopole des produits ou services d'intérêt public, doit aussi nous les fournir à tous gratuitement; et, ainsi, il nous rend à tous un service égal. Par conséquent, il faudrait dire, pour répondre à la question du principe de l'impôt telle qu'elle est posée ci-dessus, que les citoyens, participant également aux avantages des services publics, doivent contribuer également aux frais de ces services. Mais cette expression est mauvaise, l'idée même d'une contribution des individus aux dépenses de l'État étant empruntée au point de vue d'un individualisme exclusif. Pour parler le langage du socialisme synthétique, il faut dire que l'État, qui a ses besoins comme l'individu les siens, doit avoir ses ressources comme l'individu les siennes, et que, dans la répartition de la richesse sociale, il doit y avoir une part faite à la communauté en même temps qu'une part faite à la propriété. C'est à quoi nous avons pourvu, dans la *Théorie de la propriété* en attribuant les terres et les fermages à l'État après avoir attribué les facultés personnelles et les salaires aux individus.

Ni l'impôt proportionnel ni l'impôt progressif ne sont donc en état de mettre hors de contestation le principe de justice sur lequel ils pourraient reposer. A cet égard, ils se valent; mais il y a pourtant entre eux une différence de position. Le système proportionnel, s'il ne démontre pas son principe, peut, du moins, l'affirmer. Le système progressif ne peut pas même affirmer le sien sérieusement un seul instant. En effet, le nombre des progressions par quotient, ou progressions géométriques, croissantes est infini : il y en a autant que de raisons supérieures à l'unité. Ainsi l'affirmation pure et simple de cette proposition que les citoyens profitent des services publics en progression de leur avoir impliquerait essentiellement l'indication de la raison déterminée de cette progression. Or on ne voit pas qu'aucun des publicistes partisans de l'impôt progressif ait jamais songé à fournir cette

dehors de toute nécessité et qu'il n'en profite absolument pas. Total 100 francs par tête, soit 400 francs par famille, de pris indûment par l'État à l'individu. Dans le système de l'impôt unique, proportionnel ou progressif, on n'a plus même la peine d'inventer et de faire accepter un nouvel impôt. L'État dépense, s'endette, puis vient dire qu'une augmentation du taux de la proportion ou de la progression lui est nécessaire. Cela s'appelle « donner un tour de vis au pressoir. » Or ce tour de vis est particulièrement aisé à donner dans le système progressif. La nation étant alors partagée en deux classes, ceux qui ont du superflu, ou les *riches,* qui sont en minorité et qui paient la plus forte part de l'impôt, ceux qui n'ont tout au plus que le nécessaire, ou les *pauvres,* qui sont en majorité et qui paient la plus faible part de l'impôt, comment toutes les augmentations d'impôt ne seraient-elles pas votées haut la main? Mais ce n'est pas tout. Du moment où la majorité qui vote l'impôt le paie peu ou point, pourquoi n'en emploierait-elle pas le produit à son profit? Pourquoi, après avoir introduit l'« équité » dans les recettes de l'État ne l'introduirait-on pas dans les dépenses? Cette introduction ne saurait tarder et, si vous en doutez, regardez ce qui se passe là où l'impôt progressif fonctionne déjà. Vous verrez pulluler les résolutions ou propositions de dépenses d'équité : travaux publics excessifs et désordonnés qui donnent du travail aux ouvriers, des bénéfices aux entrepreneurs ou propriétaires fonciers, et des suffrages aux candidats politiques; contribution de l'État aux frais d'assurance contre les accidents, le chômage, la maladie, la vieillesse; fourniture gratuite par l'État des médicaments et soins médicaux, du pain, etc., etc., toutes fournitures d'intérêt privé et non public. L'impôt tend bien ainsi à devenir un instrument pour appauvrir le riche et enrichir le pauvre.

Mais, abstraction faite de ses proportions et de ses déviations, l'impôt, quelle que soit sa forme, n'est pas seulement en dehors de la justice, il est contraire à la justice; et, pour cette raison, il est destructif de tout équilibre social. Dans une société fondée sur l'iniquité, telle qu'était la nôtre il y a un peu plus de cent ans, où les riches sont et restent riches et où les pauvres sont et restent pauvres du fait de la loi, il se dépense peu d'énergie et il se fait peu de progrès. A quoi servirait-il aux riches d'être sages et aux pauvres de se donner de la peine? Si même la société subsiste, si les pauvres qui seuls travaillent et seuls paient l'impôt ne se révoltent pas, c'est qu'on leur garantit une compensation dans l'autre monde. Soit, au pôle opposé, une société rationnelle où, grâce à la justice commutative et à l'égalité des conditions, l'État subsisterait sur la rente foncière, et où, grâce à la justice distributive et à l'inégalité des positions, l'individu demeurerait en pleine et entière possession des fruits de son travail. Là, les hommes se retrouve-

raient, dans la complexité de l'état industriel et commercial, tels qu'ils étaient dans la simplicité de l'état sauvage. De même qu'ils rentraient chez eux ayant plus ou moins diligemment et adroitement chassé dans la forêt commune, de même la richesse serait à la fois la conséquence et la récompense du travail et de l'épargne, la pauvreté serait la conséquence et le châtiment de la paresse et de la dissipation. Une telle société serait active et riche et se soutiendrait par ses forces intimes, sans aucun étai extérieur. La morale individuelle aurait sa sanction naturelle, et l'État pourrait laisser les individus demander librement soit à la religion soit à la philosophie l'appui dont ils auraient besoin pour supporter les duretés de la nature ou résister à leur propre faiblesse. L'impôt nous barre l'accès de cet idéal. Dans sa marche de la pauvreté à la richesse par le travail et l'épargne, l'individu est suivi pas à pas par le fisc qui l'exploite et le dépouille. L'impôt multiple l'écrase tout d'abord. L'impôt proportionnel pèse également sur lui d'un poids relativement plus lourd au début qu'à la fin de sa carrière. L'impôt progressif commence par le ménager, mais c'est pour finir par l'accabler. Bien mieux : il vous donne un peu quand vous êtes pauvre; il vous prend beaucoup quand vous êtes devenu riche. Mais alors pourquoi se priverait-on d'être indolent et dépensier puisqu'on n'en souffrirait nul dommage ? Pourquoi s'astreindrait-on à être laborieux et économe puisqu'on n'en retirerait nul profit ? Que le radicalisme y songe : il a peut-être tort de se brouiller avec l'Église. Un peu de surnaturel et de religion d'État ne serait pas de trop pour faire accepter ou subir à l'élite de l'humanité le métier de chien de rémouleur qu'il lui réserve.

Il est dans la nature de l'homme, non de l'homme réel, mais de l'homme idéal, de travailler d'abord pour lui et les siens. Et il n'y a pas à faire ici de distinction entre le nécessaire et le superflu : on travaille autant et plus pour celui-ci que pour celui-là. On voit assez souvent des hommes qui n'ont pas le courage de travailler même pour se procurer le nécessaire; on n'en voit guère qui, ayant obtenu une certaine dose de superflu, ne continuent à travailler pour en avoir davantage. Le superflu, c'est le charme et la joie de la vie; c'est le paradis ici-bas, comme le manque du nécessaire y est l'enfer. De l'enfer au paradis, la porte est ouverte : c'est le travail et l'épargne. Ne touchez pas à leur produit, le paradis se remplira et l'enfer se videra ainsi que se vident les prisons des pays bien administrés sur lesquelles flotte le drapeau blanc. Et comme, après tout, nos facultés et nos vertus, laissées à elles-mêmes, ne sont pas si dissemblables, il y aura quelques gros saints, un peu plus de moyens et beaucoup de petits. Mais que l'État ne vienne pas s'emparer du superflu de ceux qui s'en sont donné pour garantir le nécessaire à ceux qui en manquent; autre-

ment, ce sera l'inverse : le paradis sera bientôt vide et l'enfer plein. Les bienfaits de l'État sont funestes. Si notre bourgeoisie est affaiblie comme elle l'est, intellectuellement et moralement, c'est pour avoir trop compté sur l'État pour sa subsistance, trop recherché les places de l'État, trop envoyé ses enfants dans les écoles spéciales de l'État. Que le peuple profite de cet exemple et n'accepte qu'un socialisme viril et fier. Je suis toujours, en parlant ainsi, au point de vue du droit strict; mais, bien entendu, j'accorde qu'à côté du droit strict, il y a place, et une place énorme, non seulement pour l'association et l'assurance, mais pour la fraternité libre. Il est certain que le riche doit venir en aide au pauvre; toute la question est de savoir qui, de celui qui aide ou de celui qui est aidé, fixera la mesure dans laquelle cette aide sera fournie. Pour appeler les choses par leur nom, c'est, dans le premier cas, la fraternité qui s'exerce et, dans le second, l'injustice qui se donne carrière.

Contraire à la justice et au principe de l'inégalité des positions, l'impôt personnel est en outre contraire à l'ordre et à la liberté de l'individu. Non seulement l'État n'a pas le droit de vivre aux dépens de l'individu; mais l'État n'a pas le droit de savoir ce que possède l'individu, pas plus qu'il n'a le droit de savoir ce que pense l'individu de Dieu et de l'immortalité de l'âme, ni de quels aliments se nourrit l'individu, ni de quels vêtements il s'habille, ni quelles distractions il préfère. Il y a un domaine pour l'activité collective qui est celui de l'autorité; il y en a un pour l'activité individuelle qui est celui de la liberté, et ce domaine est sacré. Si l'État avait le droit de connaître notre avoir en capital et revenu, il aurait le droit de l'afficher au pilier public; en nous promettant le secret, il avoue son abus de pouvoir. Alors, de deux choses l'une : ou l'État s'en remettra à notre déclaration, provoquant ainsi à la fraude, et les gens scrupuleux paieront pour les autres; ou il prétend la vérifier, et nous sommes en pleine tyrannie.

J'appelle de tous mes vœux le jour où je cesserai de me heurter à des fanatiques de liberté absolue ou d'autorité absolue et où je pourrai sympathiser avec quelques personnes très autoritaires dans les matières d'intérêt public, très libérales dans celles d'intérêt privé, qui, respectueuses comme je le suis des droits de l'État, seront en même temps jalouses comme je le suis aussi des droits de l'individu. En attendant, fussé-je seul ou presque seul, je maintiendrai à mes risques et périls ce principe du libéralisme vrai que les méfaits de l'État sont un désordre au même degré que les méfaits de l'individu et que, pour être perpétrés dans les formes légales, avec l'appui de la force et en toute certitude d'impunité, ils n'en sont pas moins répréhensibles. Il est abusif de la part de l'État de contraindre l'individu à lui dire de quoi

et de combien il vit, comment il vit, ce qu'il met de côté, quels sont ses engagements et ses dettes, si ses affaires vont bien ou mal. Et quant à des opérations dans le genre de celle dénommée *inventaire obligatoire au décès* et qui consiste à envahir le domicile de l'individu au moment de sa mort, à ouvrir ses tiroirs, fouiller ses papiers, dresser rétrospectivement ses comptes de recettes et dépenses, évaluer l'insuffisance de ses déclarations, et taxer sa succession d'une amende de dix ou quinze fois le montant présumé de cette insuffisance, j'ai beau faire : pour leur trouver des analogues, je suis obligé de chercher parmi les opérations pratiquées par l'individu contre d'autres individus ou contre l'État lui-même qui sont qualifiées de délits ou de crimes et que réprime la loi pénale. Les radicaux nous mènent là, en nous offrant l'impôt progressif contre l'abandon de la terre à la propriété individuelle ; mais les économistes leur ont frayé la voie. Leur impôt personnel impliquait l'ingérence de l'État dans les affaires de l'individu. Ils s'en sont aperçus le jour où on leur a demandé de contribuer aux dépenses publiques progressivement et non proportionnellement à leur revenu. Ce jour-là les immenses dangers d'un cadastre de la fortune privée leur sont apparus. Alors ils ont abandonné en toute hâte l'impôt unique et ont couru se réfugier derrière l'impôt multiple de M. Thiers en affectant de récriminer contre les socialistes. Un franc aveu d'irréflexion et d'erreur eût été plus honorable, mais non plus explicite ; et la critique pourra juger leur science d'un mot en la mettant au niveau de leur prétendu libéralisme.

Taux de progression indéfiniment croissant en raison, d'une part, de l'augmentation des dépenses résultant des empiètements non réfrénés de l'État dans la sphère des intérêts privés et, d'autre part, de la diminution des recettes provenant de ce que l'individu, atteint dans sa propriété et dans sa liberté, se dérobe ou se décourage ; par conséquent, base du revenu public toujours de plus en plus étroite, finissant par disparaître peu à peu ou même venant à manquer tout à coup dans une crise ; voilà pour ce qui est de la valeur financière de l'impôt progressif. Une telle combinaison se jugerait d'avance, sans qu'il fût même besoin de l'essayer, si notre science avait une méthode et des principes. Mais la médecine du corps social en est encore au point où en était celle du corps humain quand un médecin, dans sa salle d'hôpital, décidait de saigner tous les malades de droite et de purger tous ceux de gauche. C'est à peu près dans ces conditions qu'on nous gratifie de l'impôt multiple en-deçà de la frontière et de l'impôt progressif au-delà. Eh bien, soit ! Attendons les résultats de ces *experimenta in anima vili :* ils seront peut-être aussi décisifs d'un côté que de l'autre.

LÉON WALRAS.

(La fin au prochain numéro.)

Le Monopole et l'Impôt progressif

I

Ceci n'est point une étude doctrinale. En écrivant ces quelques pages, que nous tâchons de faire courtes; nous n'avons point l'intention d'exposer les solutions purement socialistes de la question fiscale. Dans la société de l'avenir, telle que les Karl Marx, les Benoît Malon et les César de Paepe la conçurent, dans cette société qui germe lentement au milieu de l'ordre capitaliste croulant, il faudra aussi pourvoir aux dépenses collectives, d'ailleurs très largement accrues. Mais de même que la structure économique du monde se sera modifiée au point de devenir méconnaissable, de même tous les problèmes prendront une face nouvelle et se poseront en termes différents. Il serait puéril de prétendre appliquer à la France de 1896 le mode de contribution que les générations futures élaboreront. Tant que le régime de la propriété n'aura pas été transformé et que les substructions de l'ordre individualiste resteront debout, le socialisme ne pourra proposer ses vues définitives. Tout se tient et s'enchaîne. A la propriété individualiste correspond une forme de contribution fiscale. L'une suivra l'autre dans sa disparition. Mais en attendant le terme de cette évolution, le socialisme, qui représente chez-nous et ailleurs un grand parti, des millions d'hommes, se doit à lui-même de défendre des solutions transitoires, qui malgré leur vice originel — leur principe individualiste — réalisent plus de justice et plus d'égalité.

C'est une de ces solutions transitoires que nous voudrions envisager et critiquer aujourd'hui. Rien n'est plus pressant, rien n'est plus obsédant, et pour le conservateur renforcé et pour le radical d'extrême gauche, que cet éternel problème fiscal, qui, de mois en mois, de ministère en ministère, bourre les portefeuilles, remplit les débats parlementaires, et enfièvre l'opinion. Nous sommes arrivés à l'une de ces heures, à l'un de ces ronds-points historiques, où, bon gré mal gré, il faut aboutir. Le vieil organisme financier qui se survit chez nous

depuis un siècle, et que les apports successifs des générations ont compliqué à outrance et faussé sans scrupule — craque de toutes parts. Au milieu de tous les régimes fiscaux européens en progrès, le nôtre s'est sans cesse surchargé de taxes abusives, en froissant de plus en plus l'instinct démocratique. Et maintenant ce sentiment populaire s'insurge et réclame impérieusement... autre chose.

Cette nécessité inéluctable d'un changement, on la sent dans les milieux les plus réfractaires, les plus fermés. Mais c'est le fait de tous les gouvernements en France de résister aux sommations de la foule, même après en avoir reconnu la légitimité. Ceux qui n'osent pas les repousser de front affectionnent les manœuvres tournantes qui les écartent pour une heure.

Hostiles à l'impôt global progressif qu'ils qualifient — ridiculement — d'idée collectiviste, le cabinet Méline et ses amis esquissent une stratégie qu'il convient de démasquer, et qui, nous l'espérons, ne dupera personne. Par sa feinte complaisance pour le monopole de la rectification alcoolique, le parti conservateur compte ajourner une réforme des contributions directes dont il redoute les principes égalitaires : de plus — et *ceci est plus grave* — il entend, par un inadmissible expédient fiscal, obtenir un résultat social, soustraire au rayonnement de nos doctrines les travailleurs ruraux — *organiser cette guerre de deux prolétariats* préconisée jadis, à mots couverts, par le Président du Conseil à Soissons. La suppression du principal de l'impôt foncier est la prime que l'on fait miroiter aux yeux des cultivateurs grands et petits — en la liant étroitement à l'institution du monopole.

Pour nous, nous le disons tout de suite, nous acceptons, nous réclamons le monopole intégral de la production alcoolique, mais en outre nous demandons l'imposition du capital et du revenu qui, seule, permettra de dégrever réellement les petits laboureurs et de répartir plus équitablement les contributions directes.

II

Les modérés se remuent avec énergie, à cette heure, pour démontrer que l'idée maîtresse du monopole ne revient pas aux républicains avancés. Il y a quelques années, ils se démenaient avec non moins de vigueur, pour préserver les bouilleurs de cru, leurs clients, de cette « entreprise collectiviste ». L'optique politique change. Pour bien des raisons, nos adversaires refluent vers une institution qui les terrorisait jadis et dont le seul nom ravivait leurs colères. Félicitons-les de ce revirement, mais ne croyons pas trop à la sincérité de l'enthousiasme qu'ils affichent.

Si l'on veut être juste, il faut rendre à M. Alglave ce qui lui

appartient, et admirer l'activité que ce savant professeur — qui n'est point socialiste — a déployée au service de sa cause. Mais si l'on écarte tout parti-pris mesquin, on reconnaîtra que, dès le début, l'apôtre du monopole a rencontré parmi nous ses meilleurs auxiliaires. Il n'est sans doute pas superflu de redire que Benoît Malon, dans son grand ouvrage, appelait de tous ses vœux la mesure que l'on préconise maintenant un peu partout. Ce sont aussi les démocrates les plus intransigeants qui ont défendu les premiers, au Parlement, les projets de monopolisation, et au nombre des signataires des propositions Maujan et Guillemet, se trouvent tous ceux qui ont l'honneur de parler au nom de notre parti.

Il n'est pas étrange, au reste, que le mouvement d'opinion en faveur du système Alglave, ou de tout autre système voisin, se soit dessiné aussi vite et aussi nettement. L'attribution à l'État de la rectification — nous dirons plutôt : de la production — alcoolique était dans la logique même des choses, et devait résulter des débats qui se poursuivent vainement, depuis quinze ans, dans nos Chambres, sur la refonte de la fiscalité. Les lenteurs énervantes de la réforme des boissons, — sans cesse remise sur chantier à la suite de votes incohérents des députés, ou de scrutins hostiles des sénateurs, — conduisaient infailliblement à la solution du monopole. Les horizons d'or entrevus au fond de la bouteille magique dissipaient les doutes des sceptiques et conquéraient les esprits, las des éternels rabâchages sur la distinction du revenu, des revenus et du capital. Enfin les avantages hygiéniques de l'innovation de M. Alglave, vaillamment présentés par les médecins les plus compétents, ont paru désarmer d'infatigables adversaires des industries d'État.

Nous n'avons pas l'intention d'énumérer ici toutes les vertus que les enthousiastes attachent au monopole. Il est évident qu'il donnera de très grosses sommes — huit cents millions, disent les uns, neuf cents ou même un milliard, disent les autres : mettons, pour ne pas nous avancer au-delà de l'absolue certitude, plusieurs centaines de millions. Il conjurera — plus ou moins complètement — la fraude des bouilleurs de cru, qui rend illusoire toute surtaxe, et qui coûte par an au Trésor 20 millions suivant l'administration, 40 millions suivant la commission du budget de 1887, 100 millions suivant la Chambre de Commerce de Paris, 150 d'après le syndicat de Rouen, et 238 d'après Claude des Vosges. Avec les ressources très considérables que l'État retirera de son intervention, on pourra supprimer des impôts très lourds, très injustes, de longtemps condamnés, entre autres les droits de circulation, d'entrée, de détail, de fabrication, sur les boissons dites hygiéniques (vins, bières, cidres et poirés), etc., etc.

Certes cette première conséquence de la monopolisation ne saurait

nous laisser indifférents, et nous nous félicitons de reporter sur l'alcool tout le poids des taxes qui grèvent des consommations plus indispensables. Mais les résultats hygiéniques de la mesure nous touchent bien davantage, car ils intéressent de très près l'avenir physique, intellectuel et moral de la population, et surtout du prolétariat ouvrier.

Il y a des années que la science médicale, aliéniste, criminaliste, dénonce l'alcoolisme comme le grand fléau du siècle. L'intoxication par l'eau-de-vie a été aussi funeste pour la société contemporaine que la peste pour l'antiquité et le moyen âge. Elle aura même tué plus d'hommes, débilité plus de peuples, sévi sur des générations plus nombreuses. La peste du monde hellénique ou oriental ne frappait qu'à intervalles, par contagion immédiate. L'alcoolisme se transmet d'âge en âge, comme une tare fatale, comme un mal invincible, qui gagne sans cesse, et qui de chaque nouveau-né fait une victime. Nous n'avons pas le loisir — et ce n'est point d'ailleurs notre sujet — de rappeler les statistiques tant de fois présentées, la montée constante de la consommation mortelle, sa répercussion proportionnelle sur le chiffre des fous, des idiots, des criminels. Il est des départements français, tels le Pas-de-Calais, le Nord, la Seine-Inférieure, où les races les plus robustes dégénèrent lentement, minées, rongées par le poison, et si l'on cherche l'une des causes profondes de la dépopulation, c'est à l'alcool qu'il faut s'adresser.

Prétendre restreindre la consommation, sinon par une lente, très lente éducation des âges, est une pure chimère. Puisque nous nous heurtons à une résistance presque organique, à une habitude enracinée et invétérée, tâchons d'en pallier les effets. Or l'unique moyen de purger les eaux-de-vie de leurs principes les plus malfaisants, et de servir réellement l'humanité, est de confier à l'État le contrôle ou plutôt la production de l'alcool.

A nos yeux, on n'obtiendra qu'un résultat partiel très insuffisant en se ralliant à la formule Alglave, monopole de la rectification, et la seule formule rationnelle, complète, indiscutable, est celle que Vaillant porta l'an dernier à la tribune, monopole de la fabrication.

C'est en s'assurant outre la rectification la fabrication, que l'État pourra réellement combattre cette plaie de l'alcoolisme, et restreindre la fraude à un minimum insignifiant.

La Chambre ne paraît pas, il est vrai, décidée à s'orienter en ce sens. Tout ce qu'on a pu lui arracher jusqu'alors, ç'a été le vote par 294 voix d'un amendement Vallé qui reproduisait les termes du projet Alglave (2 juillet 1895). Le parti socialiste a tenu à confondre ses suffrages dans ceux de la majorité, quelque regret qu'il eût de ne point voir triompher une solution intégrale. Il ne faut pas se dissimuler, au surplus, le caractère platonique de ce scrutin. Les ministres

successifs ont bien promis d'étudier la substitution du monopole au régime actuel, mais les études se poursuivent et traînent toujours, et comme nos gouvernants ont d'excellentes raisons de ne point aboutir, l'on boit et l'on boira encore de l'alcool détestable.

Le mouvement plus accentué qui s'est produit, en ces derniers temps, en faveur de l'établissement effectif d'usines nationales de rectification, n'est qu'une manœuvre politique et ne correspond presque nulle part à des conversions sincères. Les conseils généraux qui ont donné satisfaction à M. Alglave et qui sont au nombre de quatorze ou de vingt-deux, comptent en majorité parmi les moins progressifs, et n'ont guère accueilli le principe du monopole que *pour mieux affirmer leur haine de l'impôt personnel.* M. Charles Dupuy, qui écrit pour ses électeurs de la Haute-Loire de petits filets d'allure patriarcale sur les bienfaits de la rectification, ne songe qu'à une reconquête du maroquin, trop longtemps rétif; enfin, le ministère Méline éprouve le besoin de proposer une mesure quelconque aux Chambres pour pallier l'effondrement du projet Cochery, dit d' « imposition des revenus ».

Si le parti modéré était livré à lui-même, les fabricants d'alcool continueraient pendant des années encore à empoisonner la France. Heureusement, nos amis seront là pour pousser, l'épée dans les reins, M. Méline... ou son successeur, et pour rappeler qu'il est temps de clore la période d'études et de passer à l'action. C'est au socialisme qu'il appartient d'enlever le monopole de l'alcool. Mais là ne s'arrêtera pas sa tâche : il faut encore empêcher le gouvernement *de faire, des ressources nouvelles, le mauvais usage qu'il médite,* et que de maladroits ministériels annoncent en termes imprudents.

III

Nous le répétons : le monopole de la rectification alcoolique ne répond en rien à la conception doctrinale du socialisme. On ne saurait, sans un véritable abus de termes, l'assimiler aux industries socialisées du collectivisme. Mais, puisque nous adhérons au régime préconisé par M. Alglave, il s'agit d'en tirer les meilleurs résultats et d'en consacrer le produit au redressement des plus graves iniquités fiscales. Si, grâce aux millions escomptés, on entend opérer des dégrèvements, c'est (à mon avis) du côté des contributions indirectes exclusivement qu'il convient de les porter.

Le monopole de l'alcool n'est, dans sa formule présente, qu'*un impôt indirect à perception transformée.* La substitution de l'État à l'industrie privée ne touchera en rien aux charges du consommateur, qui se recrute surtout dans la classe ouvrière et que la taxe sur l'alcool, comme toutes les taxes de consommation, frappe progressivement à

rebours. L'organisation nouvelle de cet impôt n'augmentera point, dit-on, le contingent fiscal qui incombe déjà au travailleur urbain ou rural : soit. Mais serait-il légitime de contester l'application des ressources du monopole — contribution indirecte — à l'allègement des autres contributions indirectes ?

Imaginez que cent millions des recettes nouvelles, au lieu d'aller à l'atténuation des droits de timbre et d'enregistrement, par exemple, ou des droits connexes, servent à la suppression de la contribution foncière. La quote-part, si réduite déjà de l'impôt direct dans notre organisme fiscal, se restreindra encore, et celle des impôts indirects s'accroîtra d'autant. Or, si l'on admet cette vérité si évidente que l'impôt indirect est infiniment plus injuste encore que l'impôt direct, et qu'il est toujours un impôt de classe, c'est-à-dire une taxe sur les pauvres et les travailleurs, on n'éprouvera aucun besoin de toucher d'abord aux quatre contributions. C'est par une autre méthode que l'on réorganisera celles-ci. Et nous la connaissons — et nos adversaires aussi.

Il importe donc de réclamer énergiquement l'affectation des millions du monopole aux dégrèvements d'impôts indirects, et *de déjouer la pensée politique des conservateurs.*

IV

La suppression du principal de l'impôt foncier par une augmentation du rendement des contributions indirectes (soit surtaxe, soit monopole de l'alcool), telle est cette pensée politique. Elle n'est plus neuve : devant la poussée socialiste qui envahit les campagnes, qui conquiert les groupements ruraux les plus caractérisés (l'élection de Thierry Cazes et, à un moindre degré celle de Destieux Junca, dans le Gers, sont de précieux symptômes), le parti opportuniste s'est ému pour la première fois. Tant que nos doctrines travaillaient les villes, sans toucher aux exploitations agricoles, nos adversaires ne voyaient guère dans le socialisme qu'une fièvre de révolte qui, à intervalles réguliers, saisissait la France, agitait les cervelles, s'abattait dans une répression sanglante et ne laissait après soi qu'un raffermissement apparent de l'ordre capitaliste. Le jour où le prolétariat rural tendit la main au prolétariat urbain et où ces deux peuples, jusqu'alors séparés, affirmèrent leur intime harmonie, les conservateurs comprirent que la lutte devenait grave et qu'une puissance nouvelle surgissait. Opposer propagande à propagande : vaine tactique. Les centres du Parlement savent bien que l'inégalité sociale, comme le despotisme politique, ne se fonde que sur le silence — et que l'intérêt d'une classe n'étaiera jamais un raisonnement. Alors on a attribué au paysan un égoïsme féroce doublé d'une épaisse sottise et, comme le remède de

tous ses maux, comme le prix de sa désertion, on lui a offert la *suppression du principal de l'impôt foncier*.

En 1890 déjà, MM. Barthou, Turrel, Delpeuch, trois gouvernants d'aujourd'hui, déposaient une proposition de loi en ce sens. Tout récemment, MM. Reinach, Lanjuinais, de Montebello et Alicot — nous n'avons pas besoin de préciser les tendances de ces messieurs — demandaient qu'à l'aide de la surtaxe alcoolique on assurât aux exploitations agricoles ce dégrèvement intégral. Enfin les organes modérés, ceux qui reflètent l'opinion du cabinet, affectent au même objet les premières recettes du monopole de l'alcool.

M. Reinach, qui admet la surtaxe en attendant le monopole, n'est pas très sûr des arguments économiques qu'il apporte à l'appui de sa thèse *(Revue Britannique,* du 15 septembre). Il affirme bien que l'impôt foncier est d'origine collectiviste et qu'il perpétue la part de copropriété de l'État sur la terre. (En vérité, cette conception pourrait s'appliquer aussi bien aux patentes qui représenteraient le droit domanial de l'État dans l'industrie, et elle ne serait pas pour nous déplaire, si elle était plus justifiée par la pratique de la législation) (1). Mais il discerne, il appréhende tout de suite une hérésie, une rupture avec l'économie bien pensante, qui salue dans nos quatre contributions autant de taxes sur les revenus. Aussi préfère-t-il exploiter les terreurs de ses amis, et montrer dans la suppression de l'impôt foncier une arme excellente contre nos progrès. « Alors que cet abandon, écrit-il, ne serait pas la plus juste des restitutions, la sagesse *et la plus élémentaire habileté* conseilleraient de le consentir à titre de don. »

Nous voilà prévenus : la tactique conservatrice se dresse dans toute sa splendeur : c'est par de grossiers appâts, c'est par des promesses fallacieuses, à peine dignes de Césars de décadence, qu'on espère détourner de nous les masses rurales patiemment converties. Vraiment, la manœuvre manque d'adresse. Supposer que le paysan se paiera de mots, croire qu'il ne pèsera pas les systèmes et qu'il sacrifiera à de prétendus amis ses plus chers intérêts, c'est ignorer sa psychologie, c'est méconnaître la vigueur de son intelligence. Il vient à nous par raison, comme par entraînement de cœur; il sait fort bien que sa cause est la nôtre, que nous ne nous bornerons pas, nous, à dégrever les gros, sous couleur de justice; il ne craint pas que le socialisme lui reprenne, au double, ce qu'il lui aura donné. Le mouvement qui l'emporte est fatal, irrésistible, car il sort de la nature même des

(1) Pour l'Assemblée Constituante, l'impôt foncier n'était qu'une contribution sur le revenu net des terres. (Loi du 1er décembre 1790.) Mais avant 1789, la taxe sur les biens-fonds avait répondu à des notions diverses dont il serait intéressant de tracer une fois l'historique, et l'on y retrouverait, très nettement affirmée, l'idée de l'État-copropriétaire.

choses. Nos adversaires s'illusionnent, s'ils comptent le retenir ou le reconquérir. Ils peuvent être sûrs, au reste, que nous ne négligerons rien pour déjouer leur plan, et quelques mots suffisent pour le jeter à bas.

Imaginez que le principal de l'impôt foncier soit supprimé : les centimes départementaux et communaux subsistent. Vous n'avez donc pas rétabli l'égalité fiscale dans celle de nos contributions qui intéresse spécialement l'agriculteur.

Vous n'avez pas non plus remanié nos autres impôts directs : portes et fenêtres, personnel mobilier, dont l'assiette est déplorablement vicieuse et que vous défendez avec sollicitude, à l'encontre des intérêts des travailleurs ruraux.

En affectant à votre prétendue réforme cent millions ou plus des recettes du monopole, vous êtes forcés de maintenir, de consolider cent millions de contributions indirectes notoirement progressives à rebours, et cela pour substituer à un progrès réel une apparence de changement.

Vous aurez donc ajouté cent millions d'impôts indirects qui pèseront toujours sur les petits, et en particulier sur les travailleurs des champs; vous laisserez intacte l'organisation de nos contributions directes, vous n'aurez obtenu qu'un seul résultat et peut-être est-ce bien celui où vous visez : vous aurez remis aux grands propriétaires fonciers leur quote-part de taxe et par là détruit jusqu'au *semblant d'équilibre* que par un prodige d'erreur vous vous obstiniez à discerner dans notre économie fiscale.

Ah! l'œuvre serait belle! Ce n'est pas par de semblables procédés ni par une casuistique aussi honteuse, Monsieur Reinach, que vous barrerez la route « dès ce soir », comme vous l'annoncez fièrement, — à l'impôt personnel et progressif. Au contraire, chacune des fausses manœuvres de vos amis — qu'ils s'appellent Ribot ou Cochery — avance l'échéance de la transformation financière totale, et, au fond, ne voyez-vous pas que son heure est venue ?

V

La réforme des contributions indirectes et la réforme des contributions directes doivent se suffire chacune à soi-même, et rester nettement séparées. Le monopole de l'alcool d'une part, l'imposition personnelle et progressive de l'autre, telles sont, à nos yeux, les solutions inéluctables du présent. Nous l'avons dit au début de cet article : ce ne sont point des panacées sociales que nous présentons. La taxe sur le capital et le revenu ne remédiera en rien aux vices fondamentaux de l'ordre capitaliste, et laissant subsister l'exploitation du prolétariat par le machinisme industriel, elle n'atteindra point l'infrastructure du

régime. Tant que l'homme servira l'outillage mécanique, au lieu de l'asservir, et que la propriété restera individualisée, les misères contemporaines se perpétueront. Mais n'est-ce point notre devoir d'orienter l'opinion vers les solutions même fragmentaires de la justice et de l'égalité? Or l'impôt sur le capital et sur le revenu — l'une des revendications de la démocratie depuis 1848 — nous paraît un pas en ce sens.

Telle est la thèse qu'ont soutenue les orateurs de notre parti — Jaurès et Millerand entre autres. Et si, par tout le territoire, certains socialistes ont multiplié leurs efforts pour obtenir la taxation personnelle et progressive, si aujourd'hui encore ils mettent au service de cette réforme toute leur activité, c'est qu'elle aura du moins le mérite de supprimer de scandaleux abus.

L'abolition pure et simple du principal de l'impôt foncier n'est qu'une jonglerie de politicien sans idéal. L'imposition que nous défendons, que l'évolution fiscale des vingt dernières années a implantée un peu partout, soit en totalité, soit en partie, repose sur une conception rationnelle; et, se calquant sur le bloc économique du siècle, elle doit forcément triompher.

Nous ne laisserons point nos adversaires conservateurs monopoliser la protection du paysan; nous ne cherchons point, comme M. Méline, par des insinuations criminelles, à pousser le travailleur rural contre l'ouvrier de l'usine. Pour nous, l'un et l'autre ont le même ennemi : l'organisation sociale. L'un et l'autre, dans un domaine spécial, ont également à se plaindre de la fiscalité. La suppression du principal de l'impôt foncier profiterait surtout aux grands propriétaires qui deviendraient — plus encore que par le passé — étrangers aux charges publiques. C'est aux petits exploitants, aux fermiers, aux métayers, que nous pensons en réclamant la taxation personnelle. Avec les exceptions que le système comporte à sa base, et la transformation qu'il déterminerait, le paysan recevrait un dégrèvement infiniment plus sérieux. Ce n'est pas une seule contribution que nous atténuons : aucune ne restera intacte. Nous n'apportons pas, nous, un appât trompeur, la prime d'une servitude plus longue, mais une réalité immédiate, un commencement de réparation, un souffle d'humaine justice.

Nous tenions à écrire ces lignes, afin de proposer une attitude dans les discussions qui vont suivre. C'est un fait indéniable que l'ère de la réforme fiscale est ouverte. La voix montante de la démocratie exige une refonte intégrale, écarte tout ajournement, démasque toute hypocrisie.

Le monopole de l'alcool, l'impôt progressif : telles sont les deux solutions transitoires, et nettement distinctes, qu'il importe d'arracher, par des assauts toujours renouvelés, à l'inertie ou à la résistance gouvernementale.

Paul Louis.

UN CONSERVATEUR

C'était par un printemps splendide, immense aurore.
Dans l'éblouissement des fleurs que le ciel dore,
Je vis un papillon frais éclos sur un thym,
D'un éclat singulier : nuit, jour, soir et matin,
Pourpre et noir, fulgurant et bizarre amalgame,
Les couleurs égrenaient sur ses ailes leur gamme.
Je me penchai, ce fut ridicule et touchant :
Ses ailes bruissaient et j'attendais un chant,
Éruption d'orgueil du captif enfin libre,
Un chant vainqueur, un chant qui sonne, un chant qui vibre.
Stupeur! je l'entendis pleurer piteusement :
« Mes diamants sont faux et ma parure ment.
« Capitonné dans mon cocon, douce fournaise,
« J'avais chaud, à l'étroit sans doute, mais à l'aise.
« Et cette aile qui vient de me pousser, mon dieu!
« A l'éternel repos c'est l'éternel adieu. »
J'écrasai d'un regard de fou la bête infâme :
« Ton aile est pour le vol, imbécile ! » Mon âme
Sombrait subitement sous cette abjection.
Mais lui — moins qu'une plainte, une vibration, —
Murmura : « C'était bon le ventre, pourquoi l'aile? »
Et l'être radieux, à sa prison fidèle,
Vieux forçat stupéfait devant sa liberté,
Poussa plus fermement ce cri : « Pourquoi l'été ?
« L'hiver vaut mieux. J'avais le ventre, pourquoi l'aile?
« Je ne veux pas voler, je veux ramper. » Rebelle
A cet ignoble appel du matin à la nuit,
Du vil dormeur qui dort encor quand le jour luit,
J'allais broyer du doigt la frêle bestiole,
(J'en voyais la bêtise et non plus l'auréole).
Mais de mon brusque émoi bientôt me reprenant,
Je vis — triste avatar, spectacle surprenant —
L'être ailé, qui, rentré dans sa vieille guenille,
Rampait sous mon regard, dégoûtante chenille !

D'après CHARLOTTE PERKINS STETSON.

Traduction : PAUL BUQUET.

LE RISQUE PROFESSIONNEL

Dans plusieurs congrès ouvriers il a été émis des vœux divers tendant à assurer aux ouvriers la sécurité dans le travail et à établir la responsabilité civile et pénale des employeurs en matière d'accidents de travail ou de maladies professionnelles. Ces vœux, justifiés par des faits nombreux qu'invoquent leurs auteurs, ont, en général, le grave tort d'être formulés en des termes qui n'affirment pas une doctrine et qui ne concordent pas avec les principes ou formules du droit public institué, de telle sorte qu'elles sont une revendication destinée à rester sans effet, puisqu'elle laisse tout à faire au législateur.

Les auteurs de ces vœux se livrent à des plaintes et doléances auxquelles ils demandent que le législateur satisfasse ; mais ils ne lui donnent pas le moyen d'y satisfaire, soit en affirmant des principes de droit portant en eux leurs conséquences, soit en indiquant les modes de procédure se rattachant au droit public établi. Et comme ils n'entendent pas faire œuvre révolutionnaire, en niant la légalité existante, voulant, au contraire, la modifier dans un sens qui leur soit avantageux, en laissant subsister les principes sur lesquels cette légalité repose, il faut que le législateur imagine des moyens de satisfaire aux revendications ouvrières tout en respectant les principes de la légalité qui ne les a pas prévues ou qui même y est opposée.

C'est à ce travail que se sont livrées plusieurs législatures depuis huit ans pour élaborer une loi sur les accidents du travail, qui, à la veille d'être votée après bien des amendements et modifications, a été brusquement renvoyée à la commission par le Sénat, de telle sorte qu'on ne sait quand elle sera enfin votée et promulguée.

C'est là un des effets de notre manie législative qui possède surtout ceux-là mêmes qui en sont le plus victimes. La foi que les foules ont perdue dans la Providence, elles l'ont mise en des hommes que les hasards électoraux font législateurs et auxquels elles accordent tous les attributs de prévision, de prévoyance, de sagesse, de justice et d'omniscience qu'elles avaient accordés à la divinité. C'est toujours la même lâtrie qui n'a fait que changer d'objet. Les foules veulent que la loi

faite par ces hommes, élus souvent d'une minorité, obéissant à toutes sortes de préjugés et de passions de parti, et à des nécessités politiques circonstancielles, règle tout, prévoie tout, même ce qui échappe à la prévoyance humaine, pour le présent et l'avenir, et de telle sorte que les juges n'auront plus qu'à appliquer les formules légales édictées. Les grenouilles de la fable voulaient que Jupiter leur donnât un roi ; les citoyens modernes veulent qu'on leur donne des lois, c'est-à-dire une tyrannie anonyme, permanente et durable, au lieu d'un tyran après tout mortel.

Le résultat de la loi est souvent une iniquité manifeste. Le public s'en prend au juge au lieu de s'en prendre à la loi elle-même, que le juge ne fait qu'appliquer, étant prisonnier d'un texte qu'il ne peut enfreindre. Lettre morte, inspirée par les exemples de faits passés qui tendent à se modifier et à disparaître, la loi presque toujours insuffisante pour le présent, l'est bien plus encore pour l'avenir, pour le lendemain qu'elle ne peut prévoir et auxquels il faut l'accommoder tant bien que mal, par comparaison, analogie et extension, alors que les faits auxquels on l'applique et l'étend sont d'une toute autre nature que ceux qui l'ont inspirée. C'est ainsi, pour ne citer que ce seul exemple, que la manière d'appliquer la responsabilité dans notre société moderne est empruntée à la société latine et esclavagiste.

Ce qui devrait être promulgué, ce sont des principes de droit et de justice sur lesquels la plupart des citoyens peuvent être d'accord, et il devrait appartenir aux juges d'appliquer ces principes aux faits qui leur seraient soumis, en motivant leurs jugements, d'après les circonstances, l'état de la conscience publique, les mœurs, les habitudes et usages établis au moment où les faits se sont produits. C'est la jurisprudence qui deviendrait la légalité vivante, modifiable et modifiée sans cesse dans ses modes d'application, et conséquemment progressive, puisqu'elle suivrait l'état des esprits et des mœurs. Il n'y aurait plus alors à attendre quinze ans ou même davantage le vote et la promulgation d'une loi qui le plus souvent est déjà caduque lors de sa promulgation, parce que les faits qui l'ont provoquée se sont modifiés.

Les auteurs du Code civil qui, pour régler et réglementer les rapports de la société à laquelle la Révolution donnait naissance, se sont inspirés de la jurisprudence latine faite pour la société romaine impériale, guerrière et esclavagiste, n'ont pu deviner ni prévoir quelle transformation allait subir la propriété, quelle profonde modification allait s'opérer dans les procédés commerciaux, quelle organisation nouvelle allait se produire dans le travail. Aussi le légalisme qu'ils ont édicté en ces matières, et qui déjà ne s'appliquait guère à la société

dans laquelle ils vivaient, est-il en désaccord presque complet avec les faits et les besoins de la société moderne.

Le travail d'alors avait ses chartes, très amoindries et corrompues par les ordonnances royales et les privilèges royaux. En abolissant l'organisation corporative, qui exigeait, il est vrai, une réforme la ramenant aux anciens principes fondamentaux de solidarité et de protection, le législateur fit disparaître ce qu'on pourrait appeler le « droit ouvrier ». N'ayant pu ou n'ayant osé abolir les usages commerciaux, il se borna à les accommoder avec le droit civil qu'il inaugurait et fit entrer la charte commerciale, à peu près telle quelle, dans les codes, si bien que le commerce et les commerçants conservaient leur loi corporative et formaient une catégorie à part.

Pour les autres, pour les possédants, les maîtres du sol, des immeubles, des entreprises, des ateliers, des chantiers, des fabriques, des mines, le législateur confectionna son Code civil. Ceux qui ne possédaient rien n'avaient besoin de rien, d'aucune loi, d'aucun code pour régler la jouissance et le partage de biens qu'ils n'avaient pas. Ils ne relevaient que du Code pénal, pour le cas où ils attenteraient à la personne de leurs concitoyens ou aux biens de ceux qui en possédaient.

Comme il n'y avait plus d'esclaves, il n'y avait plus à légiférer sur eux ou sur les faits provenant d'eux. Mais il y avait des domestiques, des employés, des ouvriers, tous déclarés citoyens libres, considérés légalement comme tels. On régla leur situation par un article unique, celui qui s'applique au « contrat de louage ». Et comme ils étaient personnes libres, il leur fut interdit de se louer autrement que temporairement pour ne pas laisser se rétablir sous une nouvelle forme les vœux perpétuels abolis.

Quoique le Code civil ne déclare pas formellement que les non-possédants, artisans, manœuvres, employés, domestiques, sont des êtres inférieurs, cette opinion était celle des législateurs, et elle leur a inspiré certaines dispositions qui l'attestent ou qui l'attestaient. Les plus injurieuses ou les plus iniques ont disparu, ayant été abrogées par des députés préoccupés de faire leur cour à la démocratie. Et il n'est pas inutile de remarquer que cette abrogation a eu lieu sous le second Empire. De ce nombre était la disposition légale par laquelle la parole du patron prévalait contre celle de l'ouvrier, comme aujourd'hui encore celle de l'agent de police contre celle du citoyen. L'interdiction de la coalition et de la cessation du travail par les ouvriers était du même ordre. Ces manifestations de l'esprit latin bourgeois, on pourrait dire esclavagiste, qui caractérisaient le Code civil, ont disparu ; mais cet esprit n'en reste pas moins l'inspirateur du reste, et, pour s'en convaincre, il faut restituer par la pensée au Code civil ce que

des parlementaires lui ont ôté, de même que, pour retrouver un autel de Bacchus dans le piédestal d'une croix, il faut y ajouter par l'imagination les pampres que les chrétiens primitifs ont fait disparaître et l'inscription qu'ils ont grattée.

Quand l'Assemblée constituante de 1789, à la fin de son mandat voulut constituer le gouvernement et conséquemment élaborer une loi électorale, elle divisa la nation en deux catégories, — celle des citoyens *actifs,* ayant droit de vote, possédant et payant impôt — et les autres, privés de ce droit. Lorsqu'en 1793, on proposa de persister dans cette division établie par la Constitution de 1792, Danton répondit à l'auteur de la proposition : « Je ne connais de citoyens actifs que ceux qui ont pris la Bastille et qui labourent la terre. » Ce seul mot suffit à enterrer honteusement la proposition. Mais Danton mourut, après ou avec les vrais démocrates de la Convention, et si la division des citoyens en deux catégories ne fut pas immédiatement rétablie, les législateurs d'alors qui furent les auteurs du Code civil, s'inspirèrent de l'esprit de la Constitution de 1791.

Il survient ou peut survenir des accidents à tout le monde, aux possédants, aux citoyens *actifs,* aux maîtres, comme aux autres. Aussi le législateur a-t-il d'autant mieux prévu les accidents qu'il les trouvait prévus dans la jurisprudence latine, et, naturellement, c'est de cette jurisprudence qu'il s'est inspiré pour établir les responsabilités.

Les accidents peuvent survenir à un possédant ou maître par le fait d'un autre maître, de sa malveillance ou seulement de sa négligence; mais il peut aussi survenir par le fait d'un domestique, employé, homme à gages de ce dernier, remplaçant l'esclave romain. Il faut que le maître, le citoyen *actif* soit dédommagé. Dans la jurisprudence latine le maître était responsable jusqu'à concurrence seulement de la valeur de l'esclave, ayant la faculté de l'abandonner à l'individu endommagé comme prix du dommage. Avec la disparition de l'esclavage l'application de la jurisprudence latine devenait difficile. Et comme on ne pouvait limiter le dommage à la valeur du domestique, de l'employé ou du manœuvre, auteur direct du dommage, il fallut le laisser illimité et abandonné à l'appréciation du juge qui le mesure à la valeur rentière de l'endommagé. Une autre solution se présentait, consistant à rendre le manœuvre, employé ou domestique, responsable de l'accident. Il fut bien rendu responsable pénalement; mais comme il ne présentait, dans la plupart des cas, aucune solvabilité, le maître fut au surplus considéré comme responsable civilement, pour que le citoyen *actif* endommagé obtînt la réparation d'argent à laquelle seule il tient.

Cette responsabilité civile est établie par l'article 1382 ainsi conçu :

1382. Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.

Rien de plus clair et de plus formel que ce texte énonçant un principe général. En disant : « tout fait *quelconque* », il est bien évident que l'intention du législateur a été de rendre tout individu responsable du dommage causé à autrui par son fait, même involontairement et sans qu'il y ait faute, au sens propre et précis du mot. D'ailleurs, les articles suivants étendant cette responsabilité du maître à ses préposés, de l'instituteur à ses élèves, des pères et mères à leurs enfants, du propriétaire de l'animal aux faits de cet animal et du propriétaire d'une maison aux faits résultant de sa ruine, attestent bien cette intention. En disant que « le fait *quelconque* oblige celui par la faute duquel il est arrivé, « le législateur voulait dire : celui qui en est l'auteur direct ou indirect, volontaire ou involontaire, comme il peut arriver à un homme portant un fardeau qui glisse sur une épluchure et laisse échapper son fardeau qui, en tombant, blesse un passant. Il y a « fait » pouvant donner lieu à la responsabilité, sans qu'il y ait « faute ».

Mais pour restreindre les conséquences de la formule et du principe de l'article 1382, on a voulu prendre le mot « faute » au sens propre et précis qu'il n'a pas dans le texte, en supposant ce texte différent de ce qu'il est. C'est surtout quand il s'est agi de dédommager les ouvriers du fait du patron qu'on a donné au mot « faute » ce sens qu'il n'a pas, transformant ce vocable explicatif et secondaire en terme principal et en exigeant une preuve de cette « faute » élevée à la qualité de délit, quand il n'y avait qu'à savoir si le fait quelconque était imputable personnellement au patron, ou à ses préposés ou aux animaux ou choses dont il est propriétaire ou dont il se sert.

Il va sans dire que dans l'impossibité où l'ouvrier se trouvait de faire la preuve et dans le cas où le patron prétendait, en invoquant des témoignages plus ou moins probants, que l'accident était dû à la faute de l'ouvrier, celui-ci restait sans dédommagement. Il en était de même dans ce qu'on appelle « les cas fortuits », qui ne peuvent être attribués à la faute du patron, puisqu'il ne peut les empêcher, ni même, dit-on, les prévoir.

Dans l'ancienne forme du travail, quand l'ouvrier était maître de son outil, ou de l'appareil qu'il manœuvrait, il est certain que les accidents pouvaient être imputés en grande partie, et dans la majorité des cas, à sa maladresse, à sa négligence ou à son imprévoyance, sauf pourtant dans les professions dangereuses où l'homme se trouve placé dans des conditions anormales, telles que celles du bûcheron, de l'appareilleur, du charpentier, du couvreur, qui sont en leur genre

des exercices de gymnasiarques, dans lequel doit fatalement arriver l'accident à un moment et dans une circonstance qu'on ne peut prévoir à l'avance. Il suffit d'un clou usé à la chaussure du charpentier, d'une tuile qui glisse sous le pied du couvreur, d'une pierre échappant au rouleau ou de trois ou quatre centimètres de porte-à-faux d'une planche d'échafaudage où se trouve l'appareilleur, pour déterminer l'accident. Dans tous ces cas et d'autres semblables, la faute ne pouvait être relevée contre le patron qui avait pris toutes les précautions d'usage, et quoiqu'elle ne fût pas réellement celle de l'ouvrier, elle lui était attribuée, comme s'il eût été coupable d'une imprudence, d'une maladresse ou d'une négligence.

Coupable d'une imprudence, il l'était, comme le voyageur qui monte en chemin de fer, le marin qui monte dans un bateau, le cavalier qui enfourche un cheval ou le porteur de dépêche qui monte à bicyclette, alors qu'il est certain qu'il peut y avoir déraillement, rupture de frein ou d'attelage (sans parler des collisions, tempêtes et cyclones), et que l'expérience a démontré que le plus habile cavalier peut être démonté par sa bête et le plus adroit cycliste renversé de sa machine. Mais l'imprudence qui consiste à se placer dans une condition particulièrement dangereuse est partagée par le patron, par l'employeur; car celui-ci ne peut ignorer que malgré toutes les précautions prises, une circonstance légère, imprévue, telle que la pelure d'ognon sous les pieds des piétons, peut entraîner l'accident qui, à raison de la condition anormale où se trouve l'ouvrier, peut se changer en catastrophe.

Quand on a vu des gymnasiarques se lancer d'un trapèze à un autre d'un bout à l'autre d'un cirque, ou se jeter un enfant comme une balle, on peut se dire que rien n'est impossible à l'homme. Mais il ne s'ensuit pas que ce qui est possible ne soit pas dangereux. Pour cent, deux cents, six cents fois que l'on évite le danger ou qu'on lui échappe, il arrive une fois où l'on en est victime. Et il ne faut pas s'étonner alors que l'accident soit arrivé. Ce qui doit étonner, c'est qu'il n'arrive pas plus souvent.

J'ai travaillé dans des chantiers de constructions et comme décorateur dans des édifices, et je n'ai pas vu que ce soit dans des circonstances où les précautions étaient les moins bien prises et où les hommes étaient le plus imprudents que l'accident se produisait. J'ai vu juste le contraire, ce qui ne veut pas dire que l'imprudence et l'absence de précautions soient les plus sûrs moyens d'éviter les accidents, mais seulement que l'accident est le plus souvent le résultat de circonstances qui, isolées, seraient inoffensives et qui, réunies par le hasard, deviennent fatales.

Les professions dangereuses sont utiles, et en outre, grâce à l'in-

telligence et à l'adresse ingénieuse de l'homme, les dangers qu'elles présentent sont réduits à un chiffre proportionnellement assez faible, exception faite des travaux de mines, — ce qui entraîne tant d'ouvriers à les accepter. Mais, si restreint que soit le danger, par rapport au nombre des ouvriers et à celui des journées de travail, le patron ne s'y expose jamais ; et c'est lui qui perçoit les bénéfices de l'entreprise. Et, comme je viens de le dire plus haut, s'il y a imprudence pour l'ouvrier à se placer dans des conditions dangereuses, cette imprudence est tout d'abord le fait du patron qui l'y envoie et qui bénéficie du travail sans en courir le risque.

C'est une considération qu'ont fait valoir des avocats et que les juges ont, dans certains cas, fini par admettre. Ainsi s'est formée une jurisprudence explicative ou extensive du principe de la responsabilité pouvant être aujourd'hui invoquée comme argument par les avocats, mais qui a varié suivant les juges et devait fatalement varier puisque l'interprétation officielle du texte de l'art. 1382 reste différente du principe de droit qu'il énonce.

On vient de voir ce que sont les risques des professions dangereuses dans l'ancienne forme de travail. Mais les modes et moyens techniques se sont transformés. Et c'est maintenant bien autre chose. Dans la forme nouvelle du travail l'homme n'est, le plus souvent, qu'un agent plus ou moins automatique, serviteur des forces chimiques, physiques ou mécaniques, captées par un machinisme dont il n'est pas et ne peut être le maître et qui peut le broyer à tout instant. Ce machinisme est assez ingénieusement agencé pour être dirigé par l'homme, accéléré, ralenti, arrêté par la pression d'un bouton ou d'une manivelle. Pourtant il est des moments et des circonstances où les forces captées, emprisonnées, se révoltent ou agissent comme si elles se révoltaient, brisent les parois qui les enferment et les compriment, et s'échappent en faisant sentir leur puissance destructrice, brisant les choses et mutilant les êtres. Ce sont là les risques d'une entreprise et d'une profession.

Ces risques sont de deux ordres qu'il faut bien distinguer parce que, différents de nature, ils relèvent de deux législations différentes. Aussi à ce point de vue, et à considérer les ouvriers qui les exercent, peut-on diviser les professions ou industries en deux grandes catégories : les industries nuisibles et meurtrières et les industries dangereuses.

Les industries nuisibles sont celles qui par la nature des agents chimiques qui y sont employés, des ingrédients qu'on y manipule, des poussières, odeurs ou vapeurs qu'on y respire ou des exercices qu'on y doit faire, déterminent des destructions organiques, des maladies identiques et certaines, entraînant fatalement la mort dans

un temps plus ou moins long, constaté par les statistiques spéciales. Comme en définitive ces industries n'ont pour but que d'obtenir un produit plus ou moins utile, dans des conditions plus avantageuses pour l'entrepreneur, elles devraient être interdites purement et simplement après la constatation de leur nocuité, et tant qu'il n'aurait pas été découvert et expérimenté des procédés capables d'en faire disparaître d'une façon certaine les inconvénients. Si cette interdiction était prononcée et rigoureusement appliquée, on verrait vite s'accomplir dans ces industries des progrès rendant le travail inoffensif, auxquels les entrepreneurs n'ont pas à songer, puisqu'ils réalisent des bénéfices avec les procédés actuels, si nuisibles qu'ils soient, et puisque les victimes ne peuvent même espérer obtenir un dédommagement avec la loi sur le risque professionnel.

Il existe un laboratoire municipal qui a fait une guerre impitoyable, non pas seulement au vin vraiment falsifié pouvant être nuisible à la santé publique, mais encore au vin trop faible en alcool ou à la boisson faite avec des raisins secs ; qui l'a faite depuis au lait naturel, mais trop peu riche en beurre, à son avis, comme au chocolat Van Houten rendu fusible par une insignifiante addition de soude. Au lieu de poursuivre devant la police correctionnelle les vendeurs de ces produits qui ne font de mal à personne, ne ferait-il pas mieux de dénoncer les industriels dont les procédés entraînent fatalement des maladies affreuses, lentes et mortelles, et d'en faire poursuivre les entrepreneurs pour empoisonnement — car c'en est un — exercé sur des centaines de personnes ?

L'individu qui donnerait chaque jour à quelque parente dont il doit hériter un demi-milligramme d'un alcaloïde devant avoir pour effet d'amener à la longue une lésion de fonction organique, pulmonaire, cardiaque ou cérébrale, serait certainement poursuivi et condamné pour empoisonnement, si sa manœuvre était prouvée. Est-ce parce que l'entrepreneur réalise des bénéfices quotidiens au lieu d'attendre la réalisation d'un héritage éventuel et parce qu'il opère sur trente, quarante, cent personnes et plus, au lieu d'agir sur une seule, sachant quelles seront les conséquences du milieu dans lequel il place ses ouvriers et ses ouvrières, des vapeurs et gaz qu'il leur fait respirer, qu'il est moins coupable ? et surtout qu'il est moins responsable ?

Il y a une loi protectrice des animaux qui veille avec sollicitude sur les chevaux poussifs ; mais il n'y en a pas pour les êtres humains agglomérés dans des ateliers où les agents chimiques employés inoculent aux employés la phtisie ou la névrose ! Il y a des lois et des règlements protecteurs de la propriété qui contraignent l'industriel à dévorer sa fumée ou à l'envoyer assez haut pour qu'elle ne puisse maculer les façades des propriétaires voisins ou causer à leurs locataires

des ennuis dépréciant la valeur des immeubles, et il n'y en a pas pour assurer des hommes, des femmes et des enfants contre la respiration de poussières, de vapeurs ou de gaz méphitiques ou corrosifs !

La seconde catégorie est celle des industries dangereuses qui peut elle-même se subdiviser en deux ordres ; celle des industries dangereuses à raison des conditions où l'ouvrier est placé, telles que celle du charpentier, du maçon et du couvreur, et celle des industries dangereuses à raison des engins et forces employés. Dans cette catégorie on peut faire entrer toutes les industries dont l'outillage et les appareils sont mis en mouvement par des moteurs à vapeur, à eau, à gaz, d'une certaine puissance ; celles dans lesquelles des scies, lames ou forets sont mus automatiquement par la force mécanique et où les appareils sont à engrenages apparents, et celles enfin dans lesquelles il est manipulé soit des matières explosibles et détonantes, soit des matières en fusion, soit des poids considérables.

Dans toutes ces industries, à l'inverse de celles de la première catégorie, le danger n'est pas certain, mais il est toujours suspendu sur la tête des ouvriers et sur l'usine elle-même ; il peut résulter d'un instant de lassitude, de négligence, d'erreur d'un ouvrier ou d'un vice connu ou inconnu des choses, d'un accroissement ou d'un abaissement subit de température, d'un grippement de pièce, d'un dépôt calcaire sur un tube, toutes choses naturelles, mais imprévisibles, et dont les effets funestes sont en raison de la puissance des forces employées.

Pour cet industrialisme qui est né dans ce siècle, après la confection du Code civil, et qui a pris un tel développement que, pour notre malheur, les anciens modes de travail ont presque totalement disparu, les dispositions du Code civil sur la responsabilité, déjà insuffisantes pour le travail d'alors, sont devenues d'une insuffisance flagrante.

Quand l'accident était survenu par le fait de l'erreur, de la lassitude, maladresse ou négligence momentanées d'un ouvrier, si naturelles qu'elles fussent, le juge pouvait s'y retrouver. Le fait était qualifié faute, entraînant pour son auteur une pénalité, s'il y avait d'autres victimes que lui-même, et le patron était plus ou moins civilement responsable à l'égard des tiers de la faute de son employé. Mais si l'accident ou la catastrophe avait pour cause, au lieu du fait d'un ouvrier, un fait ou un vice des choses, le cas était dit fortuit, ou de force majeure. Toute responsabilité s'évanouissait, à moins qu'on ne pût arriver à prouver, comme dans la catastrophe de Marnaval, que le vice des choses était dû à l'impéritie de l'entrepreneur, persistant à employer des appareils notoirement hors de service.

Dans l'industrie des chemins de fer, type du machinisme et sup-

port de l'industrialisme, les accidents prennent des proportions tragiquement considérables. Pour eux la responsabilité fut immédiatement établie, qu'il y eût ou non faute démontrée et sans qu'on pût invoquer pour la défense l'argument du « cas fortuit ». C'est que les chemins de fer, industrie de transport, sont soumis comme le voiturier aux règles spéciales du code de commerce. Or, le voiturier est responsable des personnes et choses qu'il transporte. Si les choses transportées ont subi une autre altération que l'altération normale provenant de leur nature et de leur fait, l'expéditeur a droit au dédommagement, sans avoir à prouver qu'il y a eu faute du voiturier. La constatation suffit. Il va sans dire que la responsabilité peut s'aggraver du fait de la faute délictuelle.

Dans les accidents ou catastrophes ayant entraîné la mort d'une ou plusieurs personnes et des mutilations ou blessures graves, deux responsabilités étaient engagées : la responsabilité pénale et la responsabilité civile. En vertu des dispositions du code de commerce qui leur étaient applicables, les compagnies de chemins de fer satisfaisaient à la responsabilité civile, à laquelle elles ne pouvaient échapper; mais, pour se soustraire à la responsabilité pénale, elles avaient et elles ont toujours soin de prétendre que l'accident a pour cause la faute d'un employé ou d'un ouvrier subalterne, d'un aiguilleur, d'un mécanicien, rendu responsable du mauvais état de la voie, des appareils d'aiguillage, des freins. Cette précaution des compagnies de chemins de fer de rejeter le fardeau de la responsabilité pénale sur un ou plusieurs de leurs employés les rendait par cela même civilement responsables envers les autres employés, blessés ou tués dans l'accident, puisque celui-ci était attribué par elles-mêmes à un ou plusieurs de leurs préposés.

Le public, qui ne comprend rien à ces distinctions juridiques, n'a vu que les faits et s'est habitué à concevoir de la manière la plus large et la plus simple les principes de responsabilité énoncés dans l'article 1382 du Code civil. Mais cet article, qui déclare l'auteur d'un dommage causé à autrui responsable de ce dommage, limite, dans sa formule si générale, ce dommage à ceux causés « par le fait de l'homme ». Or, quand une chaudière éclate, quand un tube de vapeur se crève, quand une chaîne de creuset contenant le métal en fusion se rompt, quand le grisou éclate, ce sont des accidents qui sont le fait des choses, n'engageant pas directement, par conséquent, la responsabilité du propriétaire ou de l'entrepreneur, à moins qu'il ne soit prouvé, ce qui est souvent difficile ou impossible, que le fait ou vice des choses peut être attribué avec certitude à l'homme.

D'autre part, si l'ouvrier ou l'apprenti a sa blouse accrochée par une courroie qui l'entraîne, s'il est frappé par un volant en marche, s'il a la main prise dans un engrenage, s'il a les doigts coupés par une

scie mécanique, s'il est atteint par un éclat de métal en fusion ou porté au rouge, ou par un morceau d'outil rompu, on estime facilement qu'il y a dans l'accident une part qui est du fait de l'homme, c'est-à-dire de la victime elle-même, parce qu'elle a manqué d'adresse, de prudence, de précaution, commis ce qu'on appelle une faute, et le dommage étant causé — ou supposé causé — par celui qui le subit, il n'y a pas lieu à dédommagement s'il ne fait pas la preuve que la faute ne vient pas de lui, mais qu'elle doit être attribuée à l'entrepreneur à raison de la défectuosité du matériel ou de l'absence d'appareils protecteurs en usage dans l'industrie. Il est inutile de dire que cette preuve est, dans la plupart des cas, impossible à établir, alors que l'action en responsabilité s'ouvre, alors que commencent les enquêtes et les expertises longtemps après que, pour les exigences du travail, les appareils ou engins, causes de l'accident, ont été réparés.

On a pu se convaincre de cette impossibilité où se trouve l'ouvrier de faire la preuve dans un procès plaidé récemment en cour d'appel. Un ouvrier tourneur de la maison Leblanc, en changeant la vitesse de son tour en marche, avait eu la manche accrochée par un rivet saillant de la courroie rapiécée, dont il avait vainement demandé le remplacement. Dans l'effort fait pour s'arracher à cet accrochage, il avait heurté le tour placé derrière lui, éloigné de 80 centimètres à peine du sien; le heurt l'avait rejeté sur son propre tour et sa main gauche avait porté sur l'engrenage en mouvement, qui lui avait broyé deux doigts et entamé le métacarpe. Le procès, plaidé d'abord par Me Millerand, avait été perdu en première instance par l'ouvrier plaignant, sur un rapport d'expert faisant l'éloge de la maison Leblanc, taxant l'ouvrier d'imprudence pour avoir fait ce qu'il est de coutume constante dans le métier de faire, de l'avis de tous ses camarades, et ne soufflant mot de la courroie, cause originelle de l'accident. L'affaire portée devant la 5e chambre d'appel, quoique plaidée avec une grande intelligence et une grande lucidité par Me Desplas, eut le même sort qu'en première instance. Les juges d'appel, absolument ignorants de la mécanique, s'en fiaient aux dires de l'expert. Une seule chose aurait pu peut-être les convaincre : la vue de la courroie. Mais il y avait dix-huit mois que l'accident était arrivé, et la courroie, déjà hors de service à ce moment, avait été prudemment remplacée.

L'extrême difficulté qu'éprouve l'ouvrier à faire la preuve et la facilité dont jouit l'entrepreneur de faire disparaître cette preuve, étant maître chez lui, pouvant changer et réparer tout à sa guise, tandis que l'ouvrier est dans son lit ou à l'hôpital, a fait songer à décharger l'ouvrier du fardeau de la preuve pour la rejeter sur l'entrepreneur ou le patron contre lequel s'élèverait par conséquent la présomption de faute. C'est là le système qui a été adopté en Belgique. Quoiqu'il

puisse être plus avantageux pour l'ouvrier, il n'en serait pas moins presque aussi injuste que le système actuel et contraire au principe véritable du risque professionnel, comme l'a démontré si clairement et avec tant de science juridique M. E. Tarbouriech dans son volume récent : *La responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail,* qui est l'étude la plus complète et la plus substantielle sur cette matière qu'on puisse lire.

Comme le dit et le démontre M. Tarbouriech, le transfert de la présomption de faute, et par conséquent du fardeau de la preuve de l'ouvrier au patron, suppose toujours l'idée de faute qui seule peut entraîner la responsabilité. Or, la responsabilité peut exister sans qu'il y ait faute au sens formel et légal, à moins qu'on ne considère d'une manière générale comme faute originelle le seul fait de placer des êtres humains dans des conditions où les accidents prévus ou imprévus peuvent survenir. Et, dans ce cas, il est bien certain que tous les entrepreneurs, directeurs de chantiers, d'usines, de manufactures, d'ateliers, employant des forces mécaniques, commettent cette faute ; car il est de toute certitude et démontré par l'expérience que, malgré les soins apportés dans la construction et l'entretien des machines et appareils mécaniques, et malgré les règlements édictés et adoptés pour leur usage, il y aura toujours, à un moment indéterminé, inattendu, un accident produit par le fait des choses ou par le fait de l'homme coïncidant avec le précédent.

Si la faute était ainsi comprise et admise, il n'y aurait plus demain ni machinisme, ni industrialisme, ce qui ne serait peut-être pas un bien grand malheur pour l'humanité, mais ce qui nous apparaît aujourd'hui comme un impossible cataclysme économique. Il faut donc accepter l'industrialisme et le machinisme comme des nécessités auxquelles l'homme se façonne. Mais, en les reconnaissant comme telles, il faut bien reconnaître aussi qu'elles placent l'homme dans des conditions spéciales qui ne sont ni naturelles, ni normales, et donnant lieu à un droit spécial différent du droit commun, sans lui être pourtant contraire.

En définitive, quel est le but de l'industrialisme et du machinisme ? C'est, en mettant en action des forces considérables, d'agir sur une plus grande quantité de produits ou marchandises et de réaliser en peu de temps une plus grande somme de bénéfices. Que le public, envisagé comme consommateur, trouve avantage à l'emploi des procédés mécaniques et industriels, c'est là une question fort discutable ; mais ce n'est pas dans la généreuse et charitable pensée d'avantager le public que les exploiteurs du machinisme s'en servent. S'ils n'y trouvaient pas ou ne croyaient pas y trouver de bénéfices, ils ne s'en serviraient pas. Donc, si les entrepreneurs emploient des engins puis-

sants, mais dangereux, c'est dans le but d'en tirer bénéfice. Voilà qui caractérise leur acte.

L'ouvrier mis en contact permanent avec ces engins y trouve-t-il lui aussi profit ? Pas le moins du monde. En général sa capacité d'artisan qui seule fait la valeur du travail, loin d'en être accrue, en est diminuée, et la rapidité automatique des machines exige de lui une tension d'attention et une permanence régulière d'efforts qui ne sont pas nécessaires dans le travail à la main et qui rendent son labeur plus pénible. Si donc l'ouvrier est placé dans des conditions plus dangereuses, exposé à l'accident dont l'emploi des forces physiques, mécaniques et explosives, impose la probabilité, il n'en tire personnellement aucun profit. L'ouvrier n'a que le risque ; et le profit est tout entier pour l'entrepreneur ou exploiteur des dites forces.

Le principe de droit, conforme à ceux du droit commun, qui se dégage de ces faits et conditions, c'est que celui qui tire bénéfice de l'exploitation de la force des choses doit réparer les dommages que cause cette force aussi bien aux ouvriers et employés qu'il a mis en contact avec elle, qu'aux tiers, ses voisins lésés par les explosions de cette force.

D'ailleurs, ce principe est contenu dans l'article 1385 du Code civil qui rend le propriétaire d'un animal ou celui qui s'en sert responsable des faits de cet animal, alors même qu'il serait égaré ou échappé. Dans les faits de l'animal, il n'y a pas, ou il peut ne pas y avoir faute du propriétaire. Mais c'est assez qu'il lui appartienne, qu'il s'en serve, trouvant sans doute avantage à s'en servir, pour être rendu responsable de ses actes et de leurs conséquences. Or, la machine est à sa manière un animal fabriqué par l'homme, au lieu de l'être par la nature, et d'un emploi plus avantageux. Cela est si vrai que l'assimilation entre l'une et l'autre s'est établie dans les calculs et le langage, puisqu'une locomobile est un cheval-vapeur. Si vingt chevaux étaient attelés à un appareil dont ils seraient les moteurs et que la rupture de leurs traits, ou tout autre fait provenant d'eux, provoquât un accident, leur propriétaire, ou celui qui s'en servirait, serait responsable, en vertu de l'article 1385. Pourquoi cesserait-il de l'être parce qu'à ces vingt chevaux de chair et d'os, nourris d'avoine et de foin, il a été substitué une énorme bête faite de fer, d'acier et de cuivre, nourrie de houille, qui les représente et les supplée avec tous les avantages et tous les dangers de la force accumulée et comprimée ?

On pouvait, on le voit, poursuivre la responsabilité du propriétaire ou de l'exploiteur de la machine, en invoquant cet article 1385 qui n'a rien de limitatif et qui, en désignant l'animal de la manière la plus générale, peut s'étendre à la machine qui en remplit la fonction.

Pour écarter la responsabilité des industriels leurs défenseurs ont

argué, au moins dans un grand nombre de cas, de l'absence de faute et du cas fortuit échappant à toute prévoyance ou à toute précaution. La responsabilité, telle qu'elle est établie par l'article 1385, ne résulte pas de la faute, mais seulement de la possession. Quant au cas fortuit, il doit être prévu comme la conséquence même de l'accumulation, de la compression et de l'emploi des forces physiques, mécaniques ou explosives. Si on ne peut déterminer le moment précis et la circonstance où l'accident se produira, on doit prévoir qu'il se produira, parce qu'il est en quelque sorte fatal qu'il se produise. Ce qui est de l'imprévoyance, c'est d'écarter cette probabilité, alors que l'expérience l'affirme. On doit le prévoir, parce que l'usure est pour toutes les choses existantes, actives ou inertes, une loi fatale et que, à moins de changer l'outillage, les appareils, les moteurs tous les jours, après essai préalable, on doit s'attendre à ce que cette usure produise à un moment quelconque et inattendu ses effets accidentels.

Comme il serait utopique de réclamer une telle précaution rendant la pratique industrielle impossible, il faut donc que l'exploiteur de machinisme sache bien qu'il a toujours l'accident à redouter et que, s'il y expose ceux qu'il emploie, c'est à la condition de les dédommager le jour où il surviendra.

L'accident ou risque n'est pas seulement le fait des choses, je l'ai déjà dit : il peut coïncider avec le fait de l'homme qui semble alors en être la cause ou l'auteur. Mais ce n'est là qu'une apparence. L'homme n'est pas fait organiquement, physiologiquement, pour servir de collaborateur aux machines, pas plus que pour voler dans l'air ou nager dans l'eau. Ce n'est là ni sa fonction, ni sa destinée naturelles. Grâce à sa merveilleuse plasticité, il peut, par éducation, entraînement et habitude, se vouer à tous ces exercices, étant muni d'appareils propices, et y parvenir à une sorte de perfection. Mais quelle que puisse être celle-ci, il n'en reste pas moins soumis aux lois de sa nature qu'on ne peut lui reprocher comme une faute de subir. Quoique capable d'une dextérité de main, d'une justesse de coup d'œil rendues certaines par l'exercice d'une tension de vue ou d'esprit permanente et longue, il peut pourtant avoir un moment de trouble dans la vue, dans la pensée, dans la main, dans le mouvement, sous des influences internes ou extérieures, dont il n'est pas maître et dont il est souvent inconscient. Si ce trouble se produisait pendant qu'il chasse, qu'il pêche, qu'il bêche, qu'il sème, qu'il rabote, qu'il coud, qu'il martelle, le mal ne serait pas grand. Il en serait quitte pour un instant d'arrêt ou peut-être quelques points à défaire, une éraflure à effacer. Mais si ce trouble, causé parfois par la fatigue sous l'une de ses diverses formes, survient pendant qu'il conduit une locomotive et passe devant un disque indi-

cateur, pendant qu'il actionne une grue ou une poulie à laquelle pend un fardeau de plusieurs mille kilos, pendant qu'il fait glisser une courroie en mouvement d'un cylindre sur un autre, son erreur ou sa maladresse ont pour conséquence l'accident ou la catastrophe.

Quoique l'ouvrier dans tous ces cas (ou les cas semblables et similaires) soit la cause immédiate de l'accident, il ne peut en être rendu responsable, puisqu'il agissait pour le service et pour le profit ou bénéfice d'autrui et surtout parce que c'était trop exiger de lui, c'est-à-dire de la nature humaine, que de le placer dans des conditions où un instant de trouble, de fatigue, de cessation dans la tension d'attention ou d'énergie, inhérent à sa nature même, devait entraîner de si graves conséquences.

On connaît la fable ou l'histoire de Guillaume Tell, l'habile archer. Ayant à abattre avec sa flèche une pomme sur la tête de son enfant, il sortit victorieux de cette cruelle épreuve. S'il avait fallu qu'il la recommençât mille fois d'une manière consécutive, il n'est pas certain qu'il aurait eu jusqu'au bout le même bonheur, et que, malgré son habileté et son amour paternel, sa main n'aurait pas fini par trembler.

Il est un argument invoqué constamment par les experts et les industriels et que les magistrats acceptent comme parole d'Évangile à force de l'entendre répéter : c'est le reproche d'imprudence, de négligence de toute précaution salutaire, de bravade du danger, adressé aux ouvriers pour établir contre eux la présomption de faute. Mais si les magistrats voulaient bien se donner la peine de réfléchir, ils écarteraient cette présomption et ne qualifieraient pas de faute l'espèce d'inconscience du danger qui, en effet, est donnée à l'ouvrier par l'habitude et qui fait justement qu'il affronte le risque incessant auquel il est exposé. Croit-on que, si le couvreur en montant sur le toit, le charpentier sur les poutres, le maçon sur l'échafaudage, le mécanicien en s'attelant à sa machine, le chauffeur en s'installant devant son foyer, l'ouvrier des hauts fourneaux en ouvrant les évents ou en menant ses plaques rouges au laminoir, se disaient : « Je vais être tué, » ils se mettraient au travail ? Pas le moins du monde. Quelque vif que soit leur désir de gagner leur salaire, ils ne se livreraient pas en victimes au risque, s'ils avaient la quasi-certitude d'y succomber, et s'ils n'avaient pas, au contraire, l'illusion acquise par l'habitude et l'expérience qu'il n'y a pas de danger à faire cette fois ce qu'ils ont fait tant de fois déjà.

Je prétends même, par expérience personnelle, que cette assurance est une condition de sécurité. J'ai monté aux échafaudages, tantôt solides, tantôt branlants, j'ai traversé, comme les maçons et avec eux, des cours sur la planche de 23 centimètres de large, à la hauteur d'un troisième et d'un quatrième étage; et je sais bien que pour

le faire il me fallait n'y pas penser : si j'avais songé un instant au danger qu'il y avait là, j'aurais eu le vertige et je serais tombé. Il y a donc une souveraine injustice et une singulière ignorance de la nature humaine à reprocher aux ouvriers l'insouciance du danger auquel ils sont exposés, cette insouciance pût-elle, par hasard, être funeste, alors que sans elle ils ne s'y exposeraient pas et que, s'ils s'y exposaient avec la crainte inspirée par sa connaissance et la prévision de ses conséquences, les accidents seraient plus nombreux.

Ce que l'on taxe de négligence, d'imprudence de la part de l'ouvrier et qu'on lui impute comme faute, est une nécessité de l'accoutumance au danger, et, en outre, c'est aussi le plus souvent une exigence du métier et de la rapidité du travail; car un patron ne garderait pas un ouvrier trop prudent ou trop craintif qui passerait son temps à prendre les précautions nécessaires à sa sécurité.

Donc, tant qu'il est en fonction et qu'il n'agit pas par malveillance ou contrairement à des défenses formelles, l'ouvrier ne peut être rendu responsable de ses erreurs, troubles, maladresses, manœuvres imprudentes, alors même qu'elles causeraient un accident, parce qu'en le plaçant dans des conditions anormales et dangereuses, et en exigeant de lui des actes constants d'adresse et une attention permanente, on commet une faute primordiale et originelle et que l'on doit prévoir que, l'homme n'étant pas infaillible et étant soumis à toutes sortes d'influences internes et extérieures, il doit fatalement commettre, à un moment donné, le fait que ses conséquences funestes font considérer comme faute.

C'est pour cette raison que, exposé à l'accident, l'ouvrier n'a pas à participer à l'assurance pouvant être établie contre ce risque. L'assurance ne le préservera pas de l'accident qui surviendra et dont il sera victime, quand la coïncidence des faits le provoquera. Cette assurance ne fera que pourvoir au dédommagement dû par celui qui peut et doit être considéré comme civilement responsable, en diminuant pour lui cette charge par la répartition préventive établie entre tous les assurés. Or, comme il ne peut y avoir de civilement responsable que le propriétaire ou l'exploiteur des engins, appareils et substances dont l'emploi est dangereux, ou l'entrepreneur qui place des êtres humains, hommes, femmes, enfants salariés ou à gages dans des conditions dangereuses, pour en tirer profit, l'ouvrier qui en est le créancier éventuel, devant ou pouvant être victime, n'a pas à participer à la constitution de la somme qui doit rembourser cette créance éventuelle. Il peut, s'il lui plaît, s'assurer personnellement contre les risques de sa profession, soit comme membre d'une société de secours mutuels, soit de toute autre manière; mais cet acte de prévoyance n'éteint en rien la responsabilité du propriétaire d'engins dangereux, de l'entrepreneur ou

employeur envers lui, pas plus que l'assurance personnelle et spéciale opérée par le voyageur ne dispense la compagnie de chemin de fer de l'entière réparation à son égard en cas d'accident dans le transport.

Les entrepreneurs et fabricants qui doivent, pour l'exécution de leurs travaux, exposer leurs préposés, ouvriers et employés, à des accidents ou qui croient devoir employer les machines et forces chimiques, physiques et mécaniques, dont ils ne peuvent être absolument les maîtres, doivent supporter tous les risques de leur entreprise, de leur industrie et de leur exploitation, puisqu'ils en ont la direction, les avantages et les profits. Voilà qui est absolument rationnel et juste ; et telle est l'interprétation qui a été donnée, dans le Luxembourg, aux articles 1382 et suivants, quant à la responsabilité des patrons envers leurs ouvriers et employés.

Depuis 1888, le Parlement élabore une loi compliquée sur le risque professionnel, que le Sénat, en la renvoyant à sa commission, vient de mettre à néant, au moment de la voter définitivement. Au lieu de se donner tant de peine et de perdre tant de temps en argumentations stériles et en discussions d'amendements contradictoires, il n'y avait, d'une part, qu'à substituer au mot « faute » de l'article 1382 du Code civil, le mot « fait » déjà employé dans le dit article et que, par souci d'élégance littéraire, le législateur n'a pas voulu répéter (1), et, d'autre part, à ajouter à l'article 1385 (rendant le propriétaire de l'animal, ou celui qui s'en sert, responsable des faits de cet animal) les paragraphes suivants :

Le propriétaire de choses dangereuses, machines, engins, appareils, substances explosives, asphyxiantes et autres, ou celui qui s'en sert, est responsable des faits résultant de ces choses envers ceux qu'il a mis en contact avec elles et envers ceux à qui elles peuvent causer dommage.

Celui qui place des individus, soumis à son autorité ou à sa direction, comme agents, employés, salariés ou gens à gages, dans des conditions dangereuses est responsable envers eux des risques qu'elles peuvent entraîner.

Cette rédaction aurait l'avantage d'énoncer des principes généraux s'appliquant à tous les faits, au lieu d'encombrer le recueil des lois d'une loi particulière nouvelle établissant des classifications pouvant n'être plus vraies demain. Et l'on avouera bien que ces adjonctions ne feraient que compléter les applications du principe affirmé par les articles 1382, 1383, 1384, 1385 et 1386, sans avoir rien qui lui soit contraire.

Comme ces dispositions complémentaires relatives à la responsa-

(1) Le texte nouveau serait alors celui-ci : « 1382. Tout fait quelconque de l'homme oblige celui par le fait duquel il est arrivé à le réparer. »

bilité civile laisseraient subsister en dehors d'elles la responsabilité pénale et la possibilité de litige pour le cas où le fait de l'homme se serait compliqué de faute, il y aurait à inscrire dans le Code de procédure une disposition par laquelle, dans toute action judiciaire à laquelle peut donner lieu un risque ou un sinistre professionnel, il sera toujours commis, comme expert, un ouvrier de la profession et appartenant à son syndicat, s'il en existe un, soit comme expert unique, soit comme expert adjoint à l'ingénieur ou patron, habituellement choisi par le tribunal. Comme les magistrats, ignorants dans la plupart des cas des conditions, procédés et usages techniques, jugent presque toujours sur les conclusions de l'expert, on comprend combien cette mesure est nécessaire.

On avait d'abord prétendu que, si on rendait les entrepreneurs, employeurs et patrons, responsables des accidents pouvant survenir dans leur entreprise, les industriels seraient ruinés et l'industrie impossible. L'argument ne serait pas pour nous arrêter. S'il était vrai que l'industrie ne peut vivre que du sacrifice de vies humaines et que les profits et bénéfices réalisés par les industriels ne le sont qu'au prix de risques tels que le dédommagement en dépasserait le total, il n'y aurait plus qu'à poursuivre la destruction d'un industrialisme meurtrier qui ne peut faire de richesse qu'avec le sang et les douleurs de victimes. Mais quelque peu d'illusion qu'on puisse avoir sur les mérites de l'industrialisme, il faut reconnaître qu'il n'est pas funeste à ce point, et que les risques qu'il provoque sont dans une proportion assez faible, si l'on tient compte du nombre des individus employés et de la quantité de produits manipulés.

Un accident, en effet, peut être la ruine pour un industriel, si sa responsabilité civile est mise en jeu. Mais comme le risque menace tous les industriels, ils n'ont qu'à le répartir entre tous au prorata du nombre des ouvriers qu'il emploient, ce qui est rendu possible par l'assurance. Dès lors, les frais du risque professionnel, minimes pour chacun, entreront dans les frais généraux, au même titre que ceux de l'assurance contre l'incendie et que les sommes portées au compte de *Profits et Pertes*.

La loi en projet avait rendu cette assurance obligatoire, tout en laissant à l'industriel le libre choix de l'assureur. Cette disposition est prévoyante et sage, parce qu'elle offre une garantie aux victimes, qui pourraient n'en pas avoir si l'accident se produisait chez un entrepreneur dont les affaires seraient embarrassées, incapable de payer des dommages et, pour cette raison même, enclin à employer, par économie, des engins défectueux, rendant le risque plus probable.

Il est bon et juste que l'entrepreneur ou employeur qui va expo-

ser des êtres humains au danger soit tenu de donner à chacun d'eux la garantie que, si le danger le frappe, il sera dédommagé dans la mesure où il peut l'être. Et la police d'assurance est cette garantie. De toutes les dispositions inscrites dans le projet de loi en élaboration depuis huit ans, celle qui concerne l'obligation de l'assurance est donc la seule qui devrait subsister, en stipulant que les compagnies d'assurance auront recours contre l'industriel dans les cas donnant lieu à la responsabilité pénale et qui peuvent être assimilés à la baraterie.

Pour le reste, il suffit de la modification à l'article 1382 et du complément à ajouter à l'article 1385, tels que je les ai indiqués plus haut, pour que le risque professionnel soit garanti, sans qu'on ait besoin de confectionner une loi particulière de plus et sans s'exposer au reproche de déroger au droit commun et de légiférer pour des catégories spéciales de citoyens. C'était là la solution la plus simple et la plus juridique, et c'est celle à laquelle on n'a pas pensé. Elle pouvait être adoptée dans une législature, et voilà huit ans qu'on élabore la loi sur le Risque professionnel, qui est à refaire comme au premier jour.

Aussi les ouvriers, au lieu de demander une loi spéciale sur les accidents de travail, feront-ils bien de demander l'extension aux entrepreneurs et industriels de la responsabilité inscrite au Code civil dans les articles 1382 et suivants. On saura au moins ce qu'ils veulent.

Pierre Denis.

Essai d'une nouvelle Interprétation

DE PHÉNOMÈNES SOCIOLOGIQUES

(SUITE ET FIN)

III

L'ÉVOLUTION DE LA PENSÉE

La conscience n'est qu'une corruption des instincts. Ces derniers sont des processus nerveux d'un caractère mécanique, qui ont dans leur parcours des canaux creusés une fois pour toutes. Un instinct qui rencontre dans la voie de sa manifestation des obstacles devient douloureux; il cesse d'être mécanique, il devient conscient. A l'état de santé, nous ne nous doutons même pas ou du moins nous ne nous souvenons pas d'avoir des entrailles. Au contraire, à l'état maladif, toutes leurs formes apparaissent clairement dans notre esprit : ici le foie, là l'estomac... C'est quand le fonctionnement des réflexes ou des instincts est gêné que la conscience les accompagne. Chez les animaux les plus infimes, qui vivent au fond de la mer, toute l'activité nerveuse est probablement plus ou moins inconsciente. La conscience se développe seulement, quand les créatures entrent dans des rapports d'existence toujours plus compliqués, quand les réflexes dirigés à l'extérieur rencontrent des obstacles dans leurs parcours et dans leurs manifestations, quand la pression du milieu naturel ou social les comprime; la conscience s'accroît dans la mesure de l'accroissement des complications ambiantes, en arrivant avec le temps aux phénomènes les plus hauts de la vie psychique : à la pensée régulière, logique — et en même temps les processus intérieurs, qui ont lieu dans les entrailles, conservent leur caractère antérieur de réflexes mécaniques.

La vie sociale est la source principale du développement de la conscience, puisque cette vie consiste précisément dans toute une série de restrictions imposées à l'individu, dans la mise des obstacles à la libre expansion des fonctions individuelles. Elles deviennent

gênées, pénibles et conscientes. L'évolution sociale a une tendance à mettre en lumière tous les processus que la nature accomplit dans le mystère, en cachette et d'une façon mécanique. Passé certaines limites, l'accroissement de la conscience devient un phénomène morbide : c'est comme si nous marchions le foie ou le cœur malade et comme si nous nous rendions constamment compte de leur position et de leur forme. La civilisation tend justement à cela : nos têtes deviennent comme écorchées, comme des foyers de maladie latente, dans lesquels tous les processus s'accusent toujours plus conscients.

Les impressions et les pensées sont des résultats de l'adaptation de la conscience ainsi formée aux conditions externes de la nature (1) et de la vie sociale. Arrêtons-nous à cette dernière. Elle consiste en fonctions qui se répètent régulièrement dans un ordre constant. Voilà pourquoi notre pensée, qui en est un reflet, travaille en se répétant chez tout le monde d'une façon identique ; elle est « régulière » ou « logique ». C'est une sorte d'hypnose qui nous embrasse tous de la même manière. La société met pour ainsi dire dans les cerveaux de tous ses membres une certaine quantité de clichés identiques qui correspondent aux conditions fondamentales de son existence, ce qui leur permet à tous de se comprendre parfaitement. Le langage consolide ces acquisitions (2). Ainsi se forme ce qu'on nomme « pensée logique ». La société nous donne des idées toutes faites de la même façon qu'elle nous confectionne des habits ou des chapeaux.

La division sociale du travail s'est reflétée dans nos cerveaux, comme division des facultés de l'esprit ; elle l'a du moins considérablement approfondie, si nous comparons l'homme civilisé avec le « sauvage ». En même temps elle contribue à la formation du langage (3). L'homme primitif se distinguait par une âme non différenciée. Ainsi, par exemple, en créant ses mythologies, il ne s'occupait pas de créer des métaphores et des figures de style ; il ne pensait qu'à exprimer sa vision naturelle du monde, qui consistait dans l'animation de toute la nature et dans l'établissement de rapports humains, sociaux avec elle (4). La base psychologique de cette création fut une

---

(1) Cette source de la pensée — les actions et réactions de la nature environnante, la lutte pour l'existence, qui développent la pensée indépendamment de la vie sociale, comme nous le voyons chez le lion et le tigre — est très importante ; mais nous n'avons pas à nous en occuper présentement. Elle se rattache à l'intuition.

(2) L. Geiger : *Ursprung und Entwicklung der menschlichen Sprache und Vernunft.*

(3) L. Noiré : *Das Werkzeug und seine Bedeutung für die Entwicklungsgeschichte der Menschheit.* Noiré et Müller ont prouvé que la technique et le langage se développaient parallèlement. Ce dernier fut de son côté l'instrument le plus puissant du progrès de la pensée, selon L. Geiger.

(4) Pour cette question controversée, voir Guyau : *L'irréligion de l'avenir ;* A. Lang : *Myth. ritual and religion ;* Van Ende : *Histoire naturelle de la croyance ;* M. Müller : *Essai de mythologie comparée* et *Les religions des peuples non civilisés.*

faible différenciation des facultés de l'âme : la raison, le sentiment, la volonté, la fantaisie travaillaient ensemble, en même temps. Pour la même raison, les enfants animent toujours les joujoux avec lesquels ils s'amusent. Prenons un sauvage : dans ses rapports envers ses semblables, le sentiment joue un rôle important à chaque pas de la vie (1). Il accompagne la raison, est lié à elle d'une façon indissoluble. C'est l'amour pour les siens et la haine envers les étrangers. L'évolution sociale a introduit une division du travail dans les fonctions de l'esprit. L'homme civilisé se détermine toute la journée par des calculs; le sentiment ne luit que par moments, le soir, dans la famille. Cette discipline sociale devait provoquer des changements correspondants dans l'âme de l'individu.

Chez les civilisés, la division sociale du travail a séparé la pensée du sentiment, de la fantaisie, de la volonté; elle a disloqué, pour ainsi dire, les membres de l'âme, — et elle en a fait autant pour chacune des facultés distinctes. Ainsi, par exemple, elle a décomposé la pensée dans toutes les opérations qui constituent à présent l'objet de la logique : la perception des analogies, des différences, le jugement, la conclusion, etc. Notre âme n'est plus un miroir dans lequel une chose donnée se reflète d'un seul coup et de tous côtés. Elle est un miroir brisé en milliers d'éclats; dans chacun d'eux, la chose donnée se reflète indistinctement et en partie. Nous devons seulement recomposer, combiner toutes ces images partielles pour avoir une conception totale de la chose.

La division sociale du travail s'est reflétée en nous comme capacité d'analyse. Pour connaître une chose, nous devons la décomposer en ses parties constituantes et la recomposer par une synthèse inverse.

La totalité de l'âme primitive a disparu : voilà pourquoi la source de la mythologie qui jaillissait autrefois en un jet si abondant de beauté, est épuisée. Nos métaphores et les ornements de style que nous employons encore à tout moment, sont des anachronismes, la survivance d'un état primitif d'harmonie qui a disparu. Voilà pourquoi nos métaphores appartiennent à la rhétorique. Et pourtant le besoin de reconstruire l'unité de notre esprit est si puissant que tous les efforts de la poésie, de l'art et de la philosophie tendent constamment vers ce but.

Les plus grands poètes animent la nature, témoins Gœthe, Byron, Shelley. Si, par exemple, Byron fait parler dans son *Manfred* les fées des sources ou les esprits des montagnes, ce n'est en rien l'effort d'une rhétorique boursouflée, mais un écho lointain de cette plénitude et de cette harmonie de la vie de l'âme, qui fut autrefois la source de la mythologie. Voilà pourquoi nous abordons la lecture de *Manfred*

(1) Lubbock : *The origin of civilisation* et *Pret. historic. Times*. L'auteur considère le sauvage comme un enfant au point de vue intellectuel.

ou du *Prométhée délivré,* non avec le désir de deviner des rébus de styliste, mais dans l'attente d'un mystère ineffable.

A cet égard, l'esprit du poète est frère de celui du sauvage, ou de l'homme primitif (1). Outre celui-là, il existe encore d'autres liens de parenté entre eux. Chez tous deux notamment l'intuition prévaut sur la pensée régulière, logique. Cette dernière est en grande partie un produit de l'évolution sociale, l'intuition au contraire constitue les modes de connaissance de l'âme indifférenciée, primitive. L'intuition contient d'abord les mêmes éléments d'analyse et de synthèse que nous trouvons plus tard comme un fruit mûr de l'évolution sociale; mais là, dans l'âme primitive, ils étaient encore à l'état d'embryons, pour autant qu'ils avaient pu se développer dans les ancêtres anthropologiques et animaux de l'homme — et ils s'y accomplissaient d'une manière mécanique, par voie de cérébration inconsciente, au-dessous du seuil de la conscience. En outre, l'élément de la fantaisie joue dans l'intuition un rôle prépondérant ; cet élément ne fut d'ailleurs pas rejeté par la pensée régulière et scientifique postérieure, il fut seulement réduit au domaine de l'hypothèse. La fantaisie reproduit d'un seul coup l'image et la nature d'une chose nouvellement perçue, d'après quelques-uns de ses traits, en se basant sur des analogies et des abstractions de choses établies précédemment (2). Dans ces reproductions, la fantaisie s'éloigne souvent de la réalité, mais souvent aussi elle nous donne, d'une façon du reste tout à fait hasardeuse, sa vraie image.

Pour mieux faire ressortir la différence entre la pensée logique et la pensée intuitive — cette fulguration de l'esprit — prenons un exemple. Dans *Hamlet* nous rencontrons souvent un vers si riche, si chargé de sens, qu'il faudrait écrire tout un volume pour son explication complète — et encore ne serait-on pas tout à fait sûr de l'avoir entièrement approfondi. Ce que la critique fait ainsi en procédant par la voie d'une analyse et d'une synthèse conscientes, Shakespeare l'a concentré dans une phrase par la voie d'une activité cérébrale inconsciente dans ses processus préparatoires.

Dans un tel état indifférencié de l'esprit, qui caractérisait aussi les génies de l'humanité primitive, la connaissance fut un acte autonome, spontané; l'âme fut un miroir entier dans lequel les objets se reflétaient sans effort et rapidement. Tous les processus préparatoires s'accomplissaient d'une façon imperceptible, dans la chambre obscure de l'esprit. Grâce à cette connaissance intuitive, l'homme primitif a construit les

(1) Cette idée, énoncée pour la première fois par un écrivain de génie en Allemagne, Hamman, et développée en partie par Herder, fut appliquée dernièrement à l'explication des œuvres des principaux poètes polonais, par M. A. Swientochowski : *Le poète considéré comme homme primitif* (Cracovie, 1896).

(2) Ce sujet a été traité par Schelling, Coleridge et spécialement par Ruskin.

langues, les mythologies, dans lesquelles on trouve des profondeurs d'aperception psychologique vraiment étonnantes, nous a donné le feu, le levier, la culture des plantes et des animaux (1), la poterie, le tissage, etc., en un mot, les conquêtes les plus grandes de l'esprit humain.

Ce furent toutes des créations de l'esprit non différencié et de sa connaissance, c'est-à-dire de l'intuition. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que ce furent pour ainsi dire des accidents heureux : parmi la multitude innombrable de conceptions manquées, l'intuition en concevait aussi qui reflétaient la réalité.

Seulement l'intuition ne possédait pas de moyens en dehors de la pratique quotidienne pour vérifier ses aperçus — de moyens aussi puissants que ceux qu'a créés depuis la science.

La méthode inductive régulière n'est à vrai dire qu'un moyen de vérification des idées heureuses à prioristiques, hypothétiques énoncées par l'intuition. Cette dernière n'avait pas et n'a pas besoin d'attendre la marche du progrès social pour faire ses plus grandes découvertes ; — au contraire, elle ne peut que s'affaiblir et s'épuiser par suite de ce progrès, comme nous le verrons plus loin. N'est-il pas étrange que la plus grande partie de nos théories scientifiques modernes aient été énoncées des centaines, souvent des milliers d'années avant notre siècle, d'une façon toute intuitive, dans la philosophie des peuples très jeunes, souvent à l'origine de l'histoire ? Nous ne faisons à présent que vérifier et développer d'une façon inductive et méthodique, par voie d'analyse et de synthèse, exercées par l'évolution sociale postérieure, ce que l'homme de ces temps-là a aperçu et énoncé. Ainsi, par exemple, la théorie de Darwin, cette quintessence de la biologie moderne, peut être retrouvée dans la philosophie antique chez Lucrèce, par exemple, et peut-être même dans les vagissements de la mythologie primitive. On peut en dire autant, et plus encore, du monisme matérialiste, cette base de toute la mécanique, physique et chimie modernes. La science tâche de démontrer, d'appuyer ces hypothèses, de les développer dans leurs détails et dans leurs applications, mais leurs idées fondamentales furent énoncées quelque part là-bas — dans le recul des siècles. Quant à la psychologie et à la sociologie, elles n'existent pas encore comme des sciences exactes, et ce n'est qu'avec le temps qu'on pourra démontrer la profondeur des idées géniales contenues dans les

(1) Toutes ces acquisitions ne furent point des suites d'un raisonnement régulier ou d'un calcul d'utilité, mais d'une intuition inconsciente, d'un simple jeu. Ainsi Galton, dans son *Inquiry into human faculty and its developpements*, explique la domestication des animaux, comme suite d'une habitude de l'homme de jouer avec eux. C'est ainsi qu'a procédé le génie humain dans ses plus grandes découvertes. C'est ainsi que procèdent encore les enfants, ces génies inconscients, qui dans la première année de leur vie font, inconsciemment, en jouant, des progrès plus considérables que dans tout le reste de leur existence. C'est un fait reconnu par la psychologie contemporaine.

légendes poétiques et mythologiques, dans les livres de la philosophie antique ou dans les œuvres des poètes. Est-ce que la psychologie positive ne confirme pas le triomphe des Eschyle, des Sophocle, des Dante ou des Shakespeare? Est-ce que toutes ces vérités perdent leur vertu parce qu'elles ne furent pas démontrées ?

Encore maintenant des idées de ce genre sont énoncées par des poètes, des inventeurs, des hommes de génie et à cet égard il existe une parenté entre leur âme et l'âme de l'homme primitif. Du reste, toutes ces vérités énoncées ainsi par hasard ne seront pas reconnues dans la société avant d'avoir été vérifiées par la science régulière. Ainsi s'exprime encore une fois l'antagonisme profond qui existe entre le génie et la société. Le génie conserve l'âme dans son intégrité et voit spontanément le sens caché des choses; les autres membres de la société ont des âmes différenciées par l'évolution sociale. Ils disent au génie : « Nous ne voyons pas d'un seul coup d'œil ce que tu aperçois dans les choses : attends que ce phénomène se reflète lentement dans nos âmes aussi, et alors, nous aussi, nous reconnaîtrons la vérité énoncée par toi. » Tel est le vrai sens de nos analyses et synthèses minutieuses, de notre méthode inductive, etc... elles sont le produit de l'évolution sociale et une des faces de la tyrannie que la foule exerce sur le génie (1). Celui-ci lit couramment dans les choses ce que la science doit épeler péniblement.

En reconnaissant la parenté de l'homme primitif et du génie sous ce rapport que leurs âmes sont également indifférenciées, qu'ils possèdent également la faculté de l'intuition, nous n'entendons pas du tout affirmer que le génie soit seulement une survivance de l'homme primitif dans notre société civilisée. Au contraire, il est plutôt le représentant d'un type biologique supérieur à l'homme, type dans lequel toutes les facultés de l'âme humaine — dispersées par l'évolution sociale sur des représentants distincts — se concentrent de nouveau dans un foyer plus riche, plus divers que l'âme de l'homme primitif, enrichi par des éléments nouveaux. Au reste, il est possible que les poètes de second ordre, avec leur horizon assez restreint, soient tout simplement des survivances de l'humanité primitive dans nos sociétés contemporaines. Ces analogies entre le génie, le poète à différents degrés et l'homme primitif, peuvent, évidemment, être étendues à des représentants des divers types biologiques inférieurs, aux âmes toujours moins différenciées, mais leur universalité se compose d'éléments toujours moins nombreux. Cette analogie, cette parenté — entre

(1) Une vérité non prouvée ne cesse pas d'être vérité : Ainsi un homme innocent condamné par la société à mort, parce qu'il n'a pu se disculper et fournir des preuves, ne cesse pas d'être innocent. Cet exemple peut servir d'illustration de la tyrannie dont nous parlons plus haut.

l'homme de génie, l'homme primitif et les autres types biologiques — se perd par contre chez les hommes cultivés de la société. Toujours plus pauvres en intuition et toujours plus riches en une logique régulière, produite par l'évolution sociale, nous nous éloignons de plus en plus des êtres indifférenciés, nous sentons de moins en moins la parenté qui nous lie à eux. De cette manière nous avons perdu la conscience des liens intimes qui nous rattachent à la nature. Quand je regarde un arbre, il ne dit plus grand chose à mon sentiment — en tout cas cent fois moins qu'à l'homme sauvage — mais cet arbre vit ; entre mon âme et la sienne il existe une correspondance intime et mystérieuse, une parenté que je ne perçois plus qu'indistinctement. De la même façon, nous perdons de plus en plus les traces de notre parenté avec les animaux. Seuls les grands poètes et les artistes nous les révèlent clairement. L'homme primitif, dans cette magnifique nature, était l'être le plus parfait, lié aux créatures inférieures, aux plantes, aux animaux par des millions d'artères ; il était grand particulièrement par la possibilité de faire naître un être supérieur à lui-même. La civilisation, l'évolution sociale, coupent de plus en plus ces artères et rendent de plus en plus difficile la création d'un type supérieur. Et à présent, pour compléter la chose, nous empoisonnons les âmes des sauvages en leur envoyant des missionnaires et nous les exterminons en leur greffant la « civilisation ». Ils se trouvaient autrefois dans cette situation privilégiée qu'ils ont pu continuer la belle évolution païenne. Et nous rompons brutalement tous les fils qui les unissent à la nature pour les pousser sur les voies où nous errons misérablement nous-mêmes.

Nous ne voulons pas écrire ici une idylle à la Rousseau, nous ne voulons pas le moins du monde nous extasier sur la vie des sauvages contemporains, ni sur celle de l'homme primitif, nous insistons seulement sur un point : nos âmes actuelles et notre évolution sociale ne furent que la réalisation d'une seule sur plusieurs possibilités. Et avons-nous la certitude que ce fut la meilleure ?

L'évolution sociale s'exprime donc par l'accroissement de la conscience et de la pensée logique, mais en même temps le matériel anthropologique des individus qui constituent la société sera toujours pire — pour des causes que nous avons exposées précédemment. Selon Broca, l'homme préhistorique, de l'époque de la pierre polie, avait en France un crâne plus volumineux que l'homme contemporain (1).

(1) 6	crânes de la caverne Homme Mort	ont donné	1,606	c. c.	de volume
11	—	de l'époque néolithique . .	—	1,568	—	—
24	—	gallois	—	1,592	—	—
77	—	parisiens	—	1,559	—	—
16	—	savoyards.	—	1,538	—	—
67	—	basques du XIXe siècle . .	—	1,564	—	—

Il faut du reste faire ici quelques distinctions. Il est évident que les crânes de

Comment se fait-il que la pensée logique s'accroisse en même temps? Les mots « pensée logique » ne doivent pas nous induire en erreur. La société met dans la tête de chacun de nous un certain nombre de clichés identiques faits par l'histoire, par les circonstances du milieu, etc., constituant le matériel de la pensée qui se répète chez tout le monde d'une façon identique. D'un autre côté, l'opération même de la pensée — l'analyse, la synthèse, etc. — n'est qu'un reflet dans notre cerveau du processus de l'évolution sociale qui laisse partout les mêmes traces. En un mot, la pensée logique devient une opération mécanique avec des limites pour la masse assez bornées ou encore un état hypnotique qui peut absorber une multitude de connaissances, de suggestions, indépendamment des dimensions et de la qualité du cerveau. On peut lire à un crétin hypnotisé quelconque quelques pages d'une langue qu'il ne comprend pas et il les répètera mécaniquement. Il en est de même du matériel biologique humain qui peut devenir toujours pire en même temps qu'augmentera la somme des connaissances que possède tout membre de la société. Prenons un Européen moyen : il reçoit de la société un vêtement tout prêt — un chapeau, un habit, une chemise, etc. — tout cela par voie d'une hypnose sociale à laquelle il se soumet passivement. Absolument de la même façon il acquerra certaines idées toutes prêtes sur la moralité, sur l'ordre, etc., et aussi quelques connaissances spéciales — souvent très étendues — concernant tel métier ou telle science. Tout cela s'accepte hypnotiquement et peut être suggéré aussi bien à un Papouas qu'à un Européen et n'a rien à faire ni avec les dimensions du cerveau ni avec ses capacités. L'exemple des races inférieures sur lesquelles la civilisation s'est greffée démontre aussi que la quantité des connaissances répandues par l'évolution sociale peut croître sans fin et d'une façon indépendante des dimensions du cerveau qui peuvent diminuer en même temps. Mais on le remarque surtout chez la femme, dont le cerveau a un poids toujours plus léger au cours de la civilisation, de telle manière que dans les centres de la culture, comme Paris, se forme une race de femmes microcéphales, avec des crânes plus petits que

l'humanité toute primitive, voisine des animaux, devaient être peu volumineux (Fraipont et Lahest : *La race humaine de Néanderthal*). Ils augmentent de volume à mesure que nous passons à la barbarie et diminuent avec le passage à la civilisation. Morton, par exemple, a démontré que les crânes des chasseurs des bords du Mississipi et des steppes de la Patagonie furent plus volumineux que ceux des Péruviens et de Mexicains beaucoup plus civilisés. (Le rapport du volume des crânes respectivement est de 84 : 79 : 75.) Prenons enfin les faits se rapportant à l'Égypte ancienne. Le volume crânien des femmes diminue ici continuellement : au temps de la quatrième dynastie, il constitue 1,397 c. c.; de la onzième : 1,328, de la dix-huitième : 1,323. Le volume crânien des hommes aux mêmes époques fut de 1,532, de 1,443 et de 1.464 c. c. Ces faits attestent suffisamment la diminution du cerveau avec le passage de l'humanité de la barbarie à la civilisation.

ceux même des Polynésiennes (1) et pourtant la somme des connaissances de la première est infiniment plus considérable que celle de la dernière. La Parisienne, cette fine fleur de la civilisation, en a assimilé tous les résultats, et a un cerveau plus petit que l'être le plus inférieur dans l'échelle des races humaines.

Ce qui augmente avec le cours de la civilisation, c'est la force passive, assimilatrice de la pensée; ce qui diminue, c'est sa force spontanée, originale et intuitive, capable de découvrir de nouveaux horizons de l'existence. Le génie consiste justement, non dans la capacité d'accumuler une quantité plus grandes de connaissances, mais dans la capacité de généraliser, de créer, d'émettre des idées nouvelles. Prenons trois représentants des différentes espèces animales, un oiseau, un chien, un homme sauvage, élevés plus ou moins dans les mêmes conditions, au sein de la nature ; en regardant le même objet ils y verront des côtés et des qualités différentes : l'homme ceux qui sont inaccessibles au chien ; le chien, ceux qui le sont pour l'oiseau. Chaque espèce nouvelle élargit la conception du monde et y voit de nouveaux côtés. Les limites de la connaissance s'étendent avec les dimensions du cerveau et la perfection des sens. Dans l'humanité apparaissent justement de temps en temps des individus ayant des cerveaux plus puissants qui voient dans les choses des côtés et des rapports inaccessibles au reste de l'humanité. La statistique nous démontre que les cerveaux des hommes de génie sont en moyenne plus grands que ceux des autres mortels (2). Ils sont habituellement écrasés par la foule bien organisée qui les entoure, et l'unique trace qu'ils laissent après eux ce sont les idées nouvelles qu'ils ont proclamées, les nouveaux côtés de l'existence qu'ils ont découverts. Ces inventions et découvertes sont hypnotiquement acceptées et assimilées par la société. Mais en même temps que la somme des connaissances dont elle dispose s'accroît, son type biologique peut s'abaisser. Pour être cellule sociale, il ne faut pas représenter des capacités puissantes : il suffit de savoir exécuter une petite opération mécanique. On sait à

(1) Le volume moyen du cerveau de la Parisienne actuelle est de 1,337 c. c., celui de la Polynésienne, 1,381 c. c. Voici quelques autres données pour la capacité crânienne de la femme en France, selon Broca :

Crânes de la caverne Homme Mort	1,507 c. c.	(maxim)
— des habitants de la Gaule	1.457 —	—
— de l'époque mérovingienne.	1,378 —	—
— des Parisiennes contemporaines . . .	1,337 —	—

Ces données ne sont bonnes que pour donner une idée générale des phénomènes. Pour des données plus strictes. voir le Mémoire de M. Le Bon à ce sujet, et son ouvrage *L'Homme et les Sociétés*, v. II. Il faut ajouter que la valeur d'un cerveau ne doit pas sans doute se mesurer uniquement au poids.

(2) Un cerveau moyen pèse 49 onces 1/2 (homme) et 44 onces (femme) ; celui de Gauss pesait 52,6, de Webster 53,5, de Cuvier 62,5, etc.

quelle simplification des fonctions la division du travail nous a conduits. C'est grâce à elle que le travail des femmes et des enfants remplace partout le travail des hommes adultes, et parmi ces derniers peuvent subsister et se multiplier tous les chétifs et les médiocres, qui dans la lutte pour l'existence primitive auraient disparu. En même temps le développement de la justice, en conférant à tout le monde les mêmes droits, les favorise comme étant les plus nombreux.

D'un autre côté, les individus de génie se distinguent par leur universalité. Or, ils ne peuvent pas facilement trouver d'application dans une société qui se spécialise et se développe organiquement — au moins dans les temps tranquilles. Ils ne peuvent se manifester que dans les époques troublées, quand l'évolution sociale est dérangée. Plus la contexture de l'organisation sociale — de la morale, de l'État, du droit, de la production et du bien-être matériel — est solide, plus il sera difficile à l'individu de génie de pénétrer au travers. Voilà pourquoi ces individus apparaissent habituellement dans les époques de décadence sociale et de crise. C'est surtout vrai pour la littérature, l'art et la philosophie, qui sont encore moins différenciés que les autres domaines de la vie sociale et dans lesquels l'individu peut encore se montrer avec son universalité spirituelle, en exprimant sa pensée, son sentiment, sa fantaisie, sa volonté. Les élans les plus puissants dans ces domaines, manifestant l'être intime de l'individu de la façon la plus profonde, ont été accomplis justement dans les époques de crise, quand les bases sociales étaient ébranlées. Dans les époques d'évolution sociale paisible, l'art et la littérature peuvent souvent aussi fleurir, puisqu'il est possible qu'un individu de génie s'y glisse subrepticement, quoique cela soit beaucoup plus difficile que dans les époques de dissociation et de troubles. D'un autre côté, ces époques de repos relatif se distinguent par une forme artistique plus châtiée, plus pure, ce qui est dans l'ordre des choses, puisque la forme est un phénomène de la pensée analytique, celle qui se développe en même temps que la société. L'antagonisme entre le développement artistique et social doit donc être admis seulement dans ses grandes lignes. Il existe encore pour la philosophie, quoiqu'il soit déjà plus difficile de l'y préciser, puisque les créateurs des systèmes philosophiques, moins dominés par les opinions de la foule que les artistes, peuvent plus facilement énoncer leurs idées. On peut en dire autant *a fortiori* des vastes hypothèses scientifiques qui sont aussi plus ou moins l'expression des individualités indifférenciées. Ces hypothèses sont plus particulièrement encore affranchies de la pression de la foule (1). Elles peuvent donc être

(1) Malgré cela, il est intéressant de remarquer que la méthode inductive a une prédominance dans les époques démocratiques. Nous nous trouvons justement dans une

disséminées dans diverses époques en se rencontrant par hasard avec les temps d'évolution sociale normale; mais en en restant indépendantes. D'un autre côté, toute la partie méthodique, vérificative de la science, se développe déjà indubitablement sous l'influence de l'évolution sociale : elle en est un corrollaire naturel. Tout cela demande donc une analyse très délicate et non l'affirmation brutale que ces phénomènes — littérature, art, philosophie, science — sont une conséquence de l'évolution sociale. C'est une psychologie de vétérinaire !

Sous ces réserves, on peut affirmer que toutes les grandes époques de la littérature et de l'art (en partie aussi de la philosophie et de la science) furent des époques de crise sociale, alors que les vieilles formes morales et matérielles se brisaient et s'émiettaient. Une esquisse, très courte du reste, nous en convaincra. La grande époque de la littérature, de l'art et de la philosophie grecque, fut le siècle de Périclès, d'Aspasie, d'Alcibialde, siècle d'immoralité et de scepticisme, avec une foule empoisonnant ses philosophes libérés de la vieille foi. N'est-ce pas une chose étonnante que les temps les plus brillants de la littérature romaine coïncident, non avec le règne de la vertu (sous la République), mais avec l'époque de sa décadence, au temps d'Ovide et de Pétrone ? C'est déjà le temps où toute l'ancienne économie romaine, basée sur l'esclavage, est profondément ébranlée, comme nous l'attestent les soulèvements des esclaves.

Suit le Moyen-Age. Saint-Simon, dans son indignation contre les âges critiques, dirigeait avec complaisance sa pensée sur cette époque, car ici un idéal commun embrasait tous les esprits, alors qu'une discipline spirituelle et morale, telle que l'histoire n'en a jamais vu ni avant ni dès lors, dominait sous l'égide du Pape. C'est l'idéal d'une époque organique, l'individu pliant sous le faix des entraves sociales, morales, matérielles et n'existant qu'autant qu'il se rattachait à une caste, à un ordre, ou à une confrérie. Or, cette époque est justement célèbre par sa pauvreté philosophique et scientifique ; c'est le temps de la barbarie et de l'obscurantisme ; quant à l'art et à la littérature, on peut ici appliquer les réserves que nous avons faites plus haut ; mais, d'un autre côté, il faut reconnaître que beaucoup d'œuvres d'art rattachées habituellement au Moyen-Age, appartiennent plutôt aux commencements de l'époque suivante (1). Et quand est-ce que les sciences

époque de défaite de l'individu et de la prédominance de l'induction. Ainsi les deux méthodes — la déduction et l'induction — sont non seulement « deux modes de procéder de l'esprit humain », comme le veut la logique courante, mais aussi le reflet de l'antagonisme qui existe entre l'individu et la foule. La science tâche de les concilier et demande leur concours harmonieux.

(1) Ainsi le grand mouvement littéraire et artistique de la France des douzième et treizième siècles, dans lequel M. Gebhart trouve les véritables « origines de la Renaissance ». Il est important de remarquer — au point de vue de notre théorie — que ce

et les arts brillent d'un nouvel éclat ? Au temps de la Renaissance, à ce moment d'immoralité par excellence, quand la patrie italienne est menacée de périr avec toutes les vertus des citoyens et quand sur la scène apparaît l'individu libre de toutes entraves, un César Borgia, un Machiavel. A cette époque appartiennent la plupart des écrivains italiens : Boccace, Pétrarque, le Tasse, l'Arioste, les humanistes, tous les grands peintres, sculpteurs, architectes. Remarquons que les chefs-d'œuvres de Raphaël et de Michel Ange furent créés en un temps de profonde détresse publique, alors que l'Italie était déchirée par des scissions intestines et par l'invasion de l'étranger.

Dans le reste de l'Europe, le même travail de décomposition sociale fut dévolu à la Réformation, époque critique par excellence, — quand les vieux dieux gisant en poussière on ne sait pas encore quelle sera la nouvelle foi et le nouvel édifice social — époque de perturbations, de schismes religieux, de guerres de paysans, de misères matérielles. Mais avec le cours du temps arrive une période « organique » d'absolutisme. On pourrait nous objecter qu'on se trouve ici précisément en présence d'une des époques les plus brillantes du développement littéraire de l'Angleterre et de la France. Or, elle n'est au fond — au moins dans une grande mesure — qu'un écho attardé de la Renaissance italienne, telle que nous l'avons caractérisée plus haut. La littérature anglaise du temps d'Élisabeth et celle du siècle de Louis XIV ont aussi subi son influence. On s'imagine difficilement l'apparition de ces deux littératures en dehors de l'atmosphère morale de la Renaissance. Elles en furent des fruits tout naturels. Du reste, il est connu que le drame anglais du seizième siècle provient de la lutte des deux races constituant la nationalité anglaise, saxonne et celtique, dans un moment de relâchement social déterminé par la conquête du Nouveau Monde (1). D'un autre côté, ne faut-il pas chercher parmi les causes qui ont produit le mouvement littéraire du « grand siècle » la rupture de l'équilibre (2) en France entre la race franque et la race latine, rupture causée par la Réformation ? Est-ce que le « règne glorieux » de Louis XIV ne fut pas déchiré par des luttes entre le catholicisme et le protestantisme, et une foule d'autres luttes ? Cette

mouvement doit être rattaché aux luttes des communes pour leur émancipation et qu'il s'arrête en même temps que ces luttes, au moment où le pouvoir monarchique a définitivement subjugué les communes. Voir *Les Origines de la Renaissance en Italie*, par Emile Gebhart. L'auteur démontre que les cathédrales gothiques apparaissent pour la première fois dans la France du douzième siècle et sont des monuments de l'orgueil des communes triomphantes. La France fut le « berceau certain de l'art ogival... Les premiers maîtres gothiques de l'Angleterre et de l'Allemagne sont des Français. » *L. c.*, p. 25.

(1) A. Filon. *Le Drame anglais*.

(2) Voir à cet égard *Discurses in America*, du célèbre critique anglais Mattew Arnold, qui considère même la défaite de l'élément franc comme cause de l'arrêt littéraire qui s'ensuivit.

période fut une vraie période critique. Mais tous ces conflits tombent vite. C'est la véritable période organique d'absolutisme qui arrive. La littérature et l'art sommeillent, les entraves sociales pesant d'un poids trop lourd sur l'individu. Elles ne se relâchent qu'à l'arrivée d'une nouvelle époque critique qui nous vaut la littérature de Rousseau, des encyclopédistes et plus tard des romantiques. Tous ils se distinguaient par un individualisme outré, aboutissant chez les romantiques au culte « du Moi de génie », aux élans prométhéens de Beethowen et de Shelley, à l'immoralité démoniaque de Byron, au cosmopolitisme de Gœthe. Il suffit de dire que Fr. Schegel fut le théoricien du romantisme et que ses théories de décadence morale furent très goûtées des cénacles du temps. Tout cela fut l'expression d'une époque de transition alors que les formes sociales chancelaient : rappelons encore la misère matérielle produite par la Révolution et les guerres de Napoléon. Notre siècle n'a plus revu de tels Titans. Pourquoi ? Parce qu'une nouvelle époque organique a commencé; on reconstitue l'édifice social sur des bases fortement démocratiques : et la lutte du génie avec la foule devait finir par la défaite du premier.

L'expression de cette victoire de la foule sur l'individu fut la littérature réaliste représentant de petites gens et les menus faits de la vie journalière, à la lumière des idées dominantes (1). L'art et la littérature de ce dernier demi-siècle n'ont point de transports créateurs, qui ouvrent de nouveaux domaines à la vie, ils ne font que réfléchir celle qui existe. C'est la pleine défaite de l'individu et sa soumission à la foule. On peut y retrouver de nombreux hommes de talent, mais de génies, point. Les rares exceptions, comme Wagner, appartiennent plutôt à l'époque romantique. La grande masse des artistes travaillent correctement, mais à quelques-uns près il devient difficile de les distinguer les uns des autres. Nous devenons de plus en plus égaux, mais par la destruction de ce qu'il y a de meilleur parmi nous. Cette esquisse générale pourrait être étendue à des littératures spéciales, par exemple, le moment du développement le plus éclatant de la littérature polonaise coïncide avec le temps des plus gros désastres politiques matériels et sociaux de cette nation. Mickiewicz, Slowacki, Krasinski écrivent au milieu des plus grands malheurs nationaux. La littérature russe acquiert de l'originalité et prend une importance européenne à l'époque de l'ébranlement produit par la réforme d'Alexandre II et de le misère matérielle provoquée par la guerre de Crimée.

(1) On a souvent remarqué que notre temps n'a créé aucun style original dans l'art. Nos maisons — ces fourmilières — de même que nos romans reflètent la platitude désespérante de l'époque. C'est à peine s'ils appartiennent encore à l'art. Cela devient affaire de simple entreprise industrielle. Aux États-Unis il existe déjà des fabriques de roman.

A l'encontre de l'opinion banale qui voit une harmonie entre le développement social et le développement littéraire, nous voyons la littérature et l'art atteindre leur point culminant aux époques de dissolution civilisatrice et sociale.

D'après notre théorie, ce contraste devient facilement explicable. La littérature et l'art se développent sous l'influence des individus indifférenciés, la société, au contraire, est d'autant plus parfaite que ses membres sont plus spécialisés. Quant à la science, pour autant qu'elle fut le résultat de la pensée intuitive, personnelle, elle aussi se développait dans ces époques de décadence sociale. Ainsi par exemple la science de la Grèce ou de la Renaissance. Mais, plus tard, quand elle devient de plus en plus un processus social, la manifestation de la pensée différenciée, logique, elle se développe — au moins dans ses processus préparatoires — par l'accumulation des matériaux, dans les périodes d'évolution sociale paisible, organique. Dans ce domaine on peut donc plutôt trouver un certain parallélisme entre son développement et celui de la société en général. Les applications techniques de la science, basées sur la division du travail et qui conduisent au bien-être matériel, progressent aussi plus facilement dans ces époques tranquilles. Mais les grandes hypothèses scientifiques et les vastes généralisations de la science éclosent souvent indépendamment du développement social. Le bonheur de la foule, l'augmentation de son bien-être ont lieu dans les époques de déperdition pour l'individu, de retrécissement de son âme, de sa spécialisation. Il existe donc jusqu'à un certain point une sorte d'antagonisme entre le développement individuel et le développement social. L'évolution sociale extermine les individus de génie et laisse subsister le rebut anthropologique de l'humanité : individus aux cerveaux toujours plus petits, aux aptitudes plus étroites. Le bien-être de ces individus, leur sentiment de justice — c'est-à-dire la perfection des formes sociales, — leur intelligence — c'est-à-dire l'adaptation des processus de l'esprit à la régularité des phénomènes sociaux basés sur la division du travail — et la quantité de connaissances qui leur sont suggérées d'une façon hypnotique peuvent en même temps s'accroître. En un mot : l'évolution sociale enrichit la pensée logique, passive, mais affaiblit la pensée créatrice, spontanée ; elle augmente le bien-être matériel mais rabaisse le matériel anthropologique de l'humanité.

Cette influence déprimante de l'évolution sociale sur l'individu apparaît d'une façon éclatante chez la femme. Toutes les données démontrent qu'à l'origine, dans les temps préhistoriques et même au commencement de la civilisation historique, elle ne différait pas autant de l'homme qu'aujourd'hui, ni sous le rapport de l'énergie, ni sous celui de l'originalité, du talent et des dimensions du cerveau. Nous ne

parlons pas des traditions relatives aux Amazones, mais nous connaissons la femme comme prêtresse, devineresse, poétesse, souvent chef d'expéditions dans la société primitive; l'ethnologie commence à lui attribuer de plus en plus d'importance dans l'histoire des inventions primitives de la poterie, de la culture des plantes, de l'organisation domestique. Il a suffi d'une sélection sociale de plusieurs siècles, pour détruire parmi les femmes les meilleurs sujets, pour produire cet état désespérant de passivité, de manque d'originalité et de talent que nous constatons actuellement. Entre elles s'opérait non une sélection naturelle des individus les meilleurs et les plus originaux, mais une sélection sociale d'individus obéissants et passifs. Elles plient étouffées, sous le faix des liens sociaux. C'est ainsi que l'homme a produit la race actuelle des femmes microcéphales. Mais pour peu que ces entraves se relâchent, il apparaît aussitôt sur la scène des femmes éminentes qui, dans les conditions ordinaires, auraient infailliblement péri, victimes des charges du foyer domestique. Voilà pourquoi, dans les mêmes époques de dissolution sociale, la femme s'affirme dans son individualité, quand l'homme se révèle dans sa plénitude individuelle. A côté d'Alcibiade, de Périclès, des artistes, philosophes, poètes, nous trouvons aussi Aspasie et les hétaïres. Dans l'âge d'or de la littérature romaine, nous trouvons, sur le trône et dans la vie privée, toute une série de femmes éminentes. Enfin, on peut en dire autant de l'âge de la Renaissance, très riche en femmes remplies d'énergie, de talent et d'originalité. Telles elles apparaissent sous la plume des chroniqueurs de ce temps. C'est dans leur société que Léonard de Vinci puisait cette intensité de vie spirituelle que nous admirons dans ses portraits féminins. A cette époque appartiennent Catherine et Hipolyte Sforza, Isabelle de Gonzague, Cécile Gellerani, Bianca Capello, Vittoria Colona et tant d'autres.

Nous pensons aussi que ce fut précisément le défaut ou la faiblesse des entraves sociales qui a permis à l'homme primitif de faire les grandes inventions dont nous avons hérité, comme la langue, le feu, etc. La civilisation historique ne faisait qu'imiter ces idées de génie et les développait dans des applications. Qu'est-ce que toute la littérature artificielle comparée à la création des langues ? Toutes ces inventions furent l'objet, non du hasard, mais de l'intuition du génie. En ces temps-là, le génie ne fut pas enchaîné par des entraves sociales. Ce fut, il est vrai, le règne de la coutume (1), que certains veulent nous représenter comme plus comprimant que celui des chaînes sociales historiques. Mais à cette prétention on peut répondre ce qui suit : 1) Qui fut le créateur de la coutume et quelles furent ses

(1) Bagehot : *Physics and Politics,* et Lippert : *Kulturgeschichte.*

sources ? Le chef-homme, et souvent femme, en un mot l'individu le plus capable ; 2) le premier mot de la coutume fut l'obéissance au père, au chef, entouré de la protection de la divinité ; 3) les groupes sociaux furent très petits et la coutume changeait de groupe à groupe. Grâce à ces conditions, partout où apparaissait un individu capable et génial, de nouvelles coutumes pouvaient prendre pied, donnant naissance à de nouvelles formes de la vie, expression de la personnalité de l'individu donné. Voilà pourquoi la société primitive avait dans chaque groupe une langue, une poésie, une religion, une morale, une technique, une philosophie distincte (1), alors que maintenant une morne et commune hypnose menace d'envahir le globe terrestre. Il est remarquable, au point de vue de la théorie que nous développons ici, que la plupart des inventions les plus importantes de l'époque préhistorique furent faites en Europe au milieu de perturbations dans l'évolution régulière. Ainsi, par exemple, on trouve les premières traces de la culture des plantes et des animaux après l'interruption appelée « hiatus » (fouillis), époque que les anthropologistes considèrent comme révolutionnaire, pleine d'écroulements provoqués par l'avènement en Europe d'une race nouvelle. Il est vrai que certains savants supposent que ce fut cette race qui apporta avec elles toutes ces inventions, mais ce n'est qu'une hypothèse. On peut aussi supposer que les nouvelles races n'ont fait qu'ébranler les formes sociales trop cristallisées et ont ainsi ouvert le champ aux individus et aux inventions possibles (2).

Nous ne voulons pas nous extasier devant la vie de l'homme primitif, mais nous trouvons seulement salutaire la liberté plus grande qu'elle laissa aux individus de génie de se manifester. Encore quelques remarques pour finir. Quand nous disons plus haut que l'individu apparaît dans toute sa puissance aux époques de dissolution sociale, nous ne voulons pas dire par là qu'il doit être lui-même dissolu, ou avoir telles ou telles opinions, progressives ou conservatrices. Ce qui nous intéresse dans le moment donné, c'est la plénitude et l'universalité de vie représentée par l'individu de génie — un fait purement anthropologique. C'est un ensemble d'émotions et d'instincts qui constitue l'individu et non ses idées. Avoir des idées progressistes ou réactionnaires est, à ce point de vue, aussi indifférent que de porter un chapeau melon ou haut de forme. Ainsi, en Grèce, à côté d'une masse

(1) Tarde : Les *Transformations du droit*, et Maine : *Dissertation on Early Law and Custom*.

(2) Pour les détails de la question, voir :

Mortillet : *Le Préhistorique*.

Quatrefages : *Hommes fossiles et sauvages*.

S. Reinach : *Catalogue du Musée de Saint-Germain*.

Cartailhac : *La France préhistorique*.

d'éléments dissolvants comme les sophistes, nous trouvons des conservateurs comme Aristophane; à Rome, près de Pétrone, Tacite. Voilà pourquoi nous mettons le socialiste Shelley à côté de l'individualiste Byron, et à côté des romantiques bourgeois, les romantiques socialistes. Pour être un grand individu, il est donc indifférent de défendre ou de combattre la société. Voilà pourquoi, dans la littérature polonaise, par exemple, à côté du messianiste et socialiste Mickiewicz, nous trouvons l'individualiste et le byroniste immoral Slowacki. Même pour marcher avec la société, pour la défendre, pour exprimer ses idées, des idées de sympathie et de patriotisme — comme ce fut le cas de Mickiewicz — il faut que la société soit ébranlée. Dans les temps d'évolution tranquille, un Mickiewicz court le grand danger d'être écrasé par cette même société, qui l'aurait peut-être casé dans quelque bureau ou dans quelque école, comme rond-de-cuir ou comme pion. La même remarque est enfin valable par rapport aux femmes de génie dont nous avons parlé. Ce n'est pas un idéal de femme que nous donnons, nous voulons seulement indiquer les traits précieux au point de vue anthropologique (de l'énergie, de l'originalité, du talent), par lesquels elle se rapproche de l'homme de génie.

IV

L'ANTHROPO-TECHNIE ET LA SOCIO-TECHNIE

L'organisation sociale développe des sentiments et des états d'âme qu'on peut également trouver chez un bœuf : la docilité, la patience, etc. Ces qualités amènent leur homme par la voie des examens, des concours, au faîte de la société. Quand toutes les positions sont occupées par les mérites d'un tel genre, il est impossible à la vraie originalité de percer. Ce sont les orties et l'ivraie qui pullulent. Elles pénètrent partout et s'incrustent d'une façon indestructible. Qui règne à présent? L'argent, c'est-à-dire une force sociale amassée par des générations entières de fourmis humaines. Celui à qui le hasard ou l'hérédité a donné la richesse peut, sans être rien par lui-même, se hisser au faîte de la société, se multiplier et laisser comme descendance une foule de crétins. On peut en dire autant de la science : ce ne sont pas, pour la plupart, les esprits originaux, mais les bœufs patients faisant de leurs cerveaux des casiers, où ils enfouissent les résultats du travail de générations entières, qui occupent toutes les situations scientifiques. De même dans le monde politique. Partout nous avons la prééminence d'une force sociale quelconque sur la force individuelle.

Le changement qui met l'éligibilité aux fonctions sociales à la place de l'hérédité ne prouve rien, car le résultat des élections est dû en grande partie à l'hypnotisme des foules. Elles mettent en relief des

personnes médiocres, insignifiantes. Ces individus sont volontiers protégés par la foule, car leur domination flatte son amour-propre. Chacun se dit : « Je pourrai devenir moi-même un tel. Il est un des nôtres. Il n'exprime que ce que nous exprimons. » Dans les sociétés démocratiques, on remarque un phénomène inverse de celui dont nous avons parlé jusqu'ici : l'hypnotisation de l'individu médiocre par la foule. Elle lui dresse volontiers un piédestal. Ces individus ne sont que des porte-paroles de la foule, ses membres souvent les plus nuls. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les Parlements, les Chambres, les Sénats, les Académies pour se convaincre de la nullité des gens mis en vue, la plupart du temps par la masse. Il y a donc individus et individus : ceux qui créent de nouvelles formes de vie psychique en détruisant les vieilles, par la lutte contre la foule et ceux qui n'expriment que ce que les foules elles-mêmes sentent et veulent. Les premiers sont des produits de la sélection naturelle, génies qui poussent en avant les foules, après les avoir fascinées et soumises par l'ascendant de leur personnalité. Les seconds sont un produit de la sélection sociale (les examens, les concours, la soumission, la protection, etc.), piétinant sur place avec la foule, après s'être emparés d'une partie de la richesse matérielle, politique ou morale existante.

Nous avons vu précédemment que dans les époques d'évolution paisible, sous la pression de formes sociales qui s'ossifient, le génie tend à disparaître dans la littérature, l'art, etc. On peut en dire autant du domaine de l'action : dans tous les bouleversements politiques et sociaux on trouve sur la scène historique toujours quelques hommes de génie, dont autrement on n'aurait certainement pas entendu parler; ils eussent été casés par la société dans quelque comptoir ou bureau et, en cas de révolte, dans des prisons. Mais cette idée est tellement connue, qu'il suffit d'indiquer les héros de toutes les révolutions sans trop s'y arrêter. Qui sait si, pour se libérer des orties, mousses et lichens de la foule, qui menacent de tout étouffer, la société ne sera pas un jour contrainte, — pour ne pas devenir un vieux tronc poussiéreux et vermoulu, envahie par des fourmilières comme en Chine, — de provoquer périodiquement et d'une façon artificielle des tempêtes qui purifieraient l'atmosphère pesante, et en tassant et en entremêlant les rapports existants, chasseraient les animalcules incrustés dans les interstices du monde social, et permettraient à la fin à la force inventive, aux capacités réelles de se révéler. Ainsi, dans un canal, pour empêcher la pourriture des eaux, on relève les écluses périodiquement. Ou plutôt la science devra élaborer un plan d'organisation sociale, mobile et souple, qui rendrait les tempêtes inutiles.

Le génie présente donc, d'après nous, la possibilité de produire des types biologiques plus élevés, d'une espèce supérieure à l'homme

actuel; c'est un individu éclos grâce à la sélection naturelle. La foule ne présente que la possibilité de produire de nouveaux types professionnels, éclos grâce à la sélection sociale.

A cet égard, on peut émettre une remarque très caractéristique. Quand on lit la biographie d'un César, d'un Napoléon, d'un Gœthe, d'un Heine, d'un Byron, on est frappé par leur sensualisme de satyres. La nature, en imprimant aux hommes de génie cette folie amoureuse, travaille au perfectionnement de l'espèce. Il importe à la nature — et grandement — que les rares échantillons d'une meilleure humanité ne disparaissent pas. Cependant, elle paraît être indifférente à la disparition de l'ortie humaine. La société va, cela s'entend, contre cette tendance de la nature et est occupée d'une multiplication systématique de la médiocrité par ses institutions égalitaires. Elle pervertit la sélection sexuelle, de même qu'elle pervertit la sélection naturelle. Toute la nature s'orne en beauté pour l'acte de la reproduction : les artistes de génie peuvent représenter à ce point de vue la tendance à produire une espèce plus haute que l'homme.

La création d'un troupeau tend à arrêter le progrès biologique. Une des issues que la nature s'est réservée est la suivante : l'individu le plus parfait du troupeau s'empare de toutes les femelles, en tuant ou en chassant les autres mâles. Ainsi, le perfectionnement de l'espèce reste possible. Au contraire, dans les sociétés strictement monogamiques, les individus médiocres ont une possibilité de se multiplier égale à celle des plus parfaits. Supposons que dans un pays quelconque, sur un million de citoyens, il n'y ait qu'un homme de génie ; tout ce million a plus ou moins les mêmes chances de procréer, ce qui explique pourquoi le génie doit être envahi et tué par la médiocrité. D'autant plus que pour transmettre ses qualités à sa descendance (1), l'homme de génie doit trouver une femme correspondante, douée de qualités qui ne sont pas celles de tout le monde. Or, cette condition est presque irréalisable dans les sociétés civilisées actuelles. Si, dans chaque million il se trouve un homme (2) et une femme capables de concourir

(1) O. Ammon : *Die Gesellschafts ordnung und ihre natürlichen Grundlagen. Entwurf einer Sozial-Anthropologie.*

(2) D'après les calculs, hypothétiques du reste, de Galton, qui divise les hommes en 16 groupes selon le degré de leurs capacités, dont 8 au-dessus et 8 au-dessous de la moyenne, il se trouve en Angleterre :

1) Des capacités à peine dépassant la norme moyenne.	256.791	personnes
2) — un peu plus hautes	162.279	—
3) — respectivement éminentes.	63.563	—
4) — éminentes	15.696	—
5) Des talents ordinaires	2.423	—
6) — supérieurs	233	—
7) — exceptionnels.	14	—
8) Des génies	1	—

à la production d'un individu de génie, la probabilité de leur union est presque nulle dans le système régnant. Ne doit-on pas chercher en cela une des causes pour lesquelles un Shakespeare ou un Gœthe ne transmettait pas leur génie à leurs enfants ? Dans le troupeau dont nous avons parlé plus haut, le mâle de choix trouve chez l'une ou l'autre des femelles les conditions nécessaires à la reproduction d'une espèce plus parfaite. Il est possible que dans les groupes de l'humanité primitive, qui se multipliaient par accouplements semblables (1), le progrès biologique se soit opéré d'une manière analogue. Aujourd'hui ces conditions ne peuvent plus se présenter, mais d'autant plus nécessaire devient l'application de la science à la culture de l'espèce humaine et des formes sociales.

L'organisation de la société idéale devrait être élastique et souple, afin que la sélection pût s'exercer plutôt sur des individus que sur des groupes sociaux. La réalité allait jusqu'à présent dans une direction contraire. Rares étaient les génies pouvant çà et là surmonter les obstacles qu'opposaient à leur épanouissement les nombreuses restrictions sociales qui, semblables à des rapaces, dévoraient le meilleur de la graine humaine.

Nous nous glacerons par l'épuisement de toute beauté, de tout génie sur la terre plus vite encore que nous n'épuiserons tous ses gisements de houille. Les trésors que le passé nous a laissés se vulgarisent de plus en plus avec le « progrès » social; en devenant accessibles à une masse sans cesse croissante, ils perdent leur valeur esthétique. Wagner, traduit par l'orgue de barbarie, deviendra avec le temps une obsession désagréable, comme le sont déjà pour les gens délicats le *Trouvère* ou la *Juive*. A mesure que les trésors actuels de l'art se vulgarisent, il faudrait cultiver plus soigneusement le génie qui nous ouvrirait des horizons toujours nouveaux de beauté ! Or, nous faisons tout le contraire.

Il se trompe d'une manière étrange, celui qui pense que le développement du bien-être et de l'instruction augmentera par lui-même le nombre des hommes de génie et les trésors de beauté. Pour s'en convaincre, il suffit, d'une part, de considérer la pauvreté artistique et littéraire de l'Europe contemporaine et l'état florissant de la littérature et de l'art de l'époque du romantisme, et de constater, d'autre part, la misère de ce temps-là et le bien-être actuel. Ce double développement n'est évidemment pas parallèle. On pourrait nous répondre : « Oui, nous perdrons l'art, mais nous gagnerons la science. » Or, même dans ce domaine, l'importance du génie ne peut être trop appréciée. L'évo-

(1) Darwin : *Desc. of man*, suppose que l'homme primitif vivait en troupeaux contenant beaucoup de femelles et d'enfants et un seul mâle.

lution sociale, et spécialement la division du travail, nous a donné dans la science un déluge de matériel préparatoire qui menace d'inonder de papier imprimé le globe terrestre. Ce matériel aurait besoin d'être vivifié par l'intuition, par une idée heureuse, par une hypothèse qui l'éclaire spontanément; mais c'est l'affaire du génie, du type anthropologique et non de l'évolution sociale. Au contraire, cette dernière a une tendance à détruire l'intuition et à affermir la pensée logique, régulière, basée sur la division du travail. Et quelle stérilité désespérante cette division du travail introduit dans les esprits! Il est connu, par exemple, que la plupart des écrivains deviennent, avec le cours du temps, banals et inféconds. La banalité et la stérilité les envahit quand leur être intime se différencie, se dissout dans les idées sociales existantes. Chacun d'eux accepte une certaine quantité de connaissances, produites par la division du travail, et ces acquisitions suffisent à leur faire perdre tout cachet d'originalité. Au bout d'un certain temps, c'est une fleur flétrie. Rien d'inattendu ne pourra en être extrait.

D'un autre côté, nous nous émerveillons sans fin des progrès de la science, mais nous oublions toujours ses victimes et ses pertes. Pour connaître un coin quelconque de la nature, il faut la vie entière — non d'une seule persoune, mais souvent de centaines et de milliers d'hommes. Et un seul d'entre eux parvient parfois à faire un petit pas en avant — les autres piétinent sur place. Parmi les milliers de chimistes qui existent à présent, combien en est-il qui aient fait une découverte? A peine quelques-uns. Les autres périssent misérablement, victimes bornées et estropiées de la division du travail. La société devient de plus en plus un amas d'êtres incomplets et mutilés. Pour un psychologue qui sait voir, l'âme de chacun de nous est couverte de milliers de plaies, laissées par le joug social; elle est misérable et déformée. On sent parfois un frisson de dégoût et d'horreur à reprendre ce joug, quand on s'en est libéré pour un instant par la pensée : tel un prisonnier qu'on ramène à la question après un moment de répit.

En admirant les bienfaits de la science, il faudra tenir compte de ses côtés obscurs. A-t-on aussi dressé l'inventaire des ravages que la science produit dans les âmes, de quelles désillusions elle est la source, quel champ de bonheur possible devient, sous son souffle, aride et dévasté, grâce à ce qu'elle procède d'une façon aveugle, sans observer les moindres exigences d'une hygiène spirituelle? La sociologie fera sans doute une fois le décompte de ses profits et pertes. En étudiant l'histoire de l'âme humaine, elle démontrera en même temps que notre science ne fut que la réalisation d'une des possibilités de connaître, qu'elle pouvait peut-être procéder d'une autre manière, sans sacrifier l'individu et en évitant les côtés désastreux que nous avons indiqués. Comme tout le développement social, la science ne fut que la réali-

sation d'une possibilité entre mille, qu'un hasard heureux, et encore ignorons-nous si ce fut le meilleur qui nous échut! (1).

En tout cas, les perspectives que nous présentent les enthousiastes de l'évolution sociale paisible et aveugle n'ont rien qui nous enchante. Elles permettent de prévoir le résultat suivant : un vaste corps social, dans lequel tous les antagonismes, luttes des classes, misères, maladies disparaîtraient, mais au prix de la disparition de l'individu. Les organismes fortement différenciés, comme par exemple le corps humain, sont de vraies sociétés communistes, mais les cellules constituantes sont devenues des types sociologiques et sont incapables de produire des types biologiques plus élevés. De même les ruches d'abeilles. Ce résultat pourra être évité quand la science, après avoir pénétré les lois du développement des individus et des sociétés, dirigera consciemment leur évolution. La connaissance de lois physiques et biologiques nous a valu le paratonnerre et une sélection artificielle des animaux. La connaissance des lois de l'évolution individuelle et sociale de l'homme à son tour amènera à une sélection artificielle dont le but sera la production d'un type individuel biologique plus élevé, au lieu d'être celle d'un organisme social plus parfait. On ne doit pas se soumettre aveuglément à l'évolution sociale qui procède sous nos yeux; nous avons vu qu'elle est pathologique et qu'il faut plutôt la contrecarrer.

On parle déjà maintenant d'une anthropotechnique, qui, par une sélection artificielle, aurait en vue la production d'un type biologique plus élevé que l'homme actuel. Mais cette culture ne conduirait à rien, si l'on ne change en même temps les formes sociales. Car, grâce à leur prédominance sur l'élément vital, les génies qu'on parviendrait ainsi à créer travailleraient seulement pour la consolidation de l'organisation sociale, comme ce fut le cas jusqu'à présent. Et ainsi on détruirait d'une main ce qu'on créerait de l'autre. L'anthropotechnique seule ne suffit pas. Elle réclame le concours d'une sociotechnique. Ce n'est qu'en marchant ensemble qu'elles parviendraient à produire une race plus parfaite avec la disparition continuelle du matériel biologique plus mauvais (2), à la condition d'obtenir des formes sociales assez distendues et assez souples pour ne pas dégrader l'individu. Ce seraient des groupes élastiques créés pour des buts momentanés, d'individus indépendants et originaux, insoumis à toute hypnose. Les conquêtes de la science permettraient d'abolir les entraves dues à la division du travail, les efforts communs de l'anthropo et de la sociotechnique de supprimer l'antagonisme entre l'individu et la foule.

(1) Comparez les remarques au bas des pages 315 et 436. C'est tout un ordre d'idées qui demanderait une analyse à part. Peut-être y reviendrons-nous un jour.

(2) Voir le projet présenté à cet égard par le professeur Edgeworth dans ces *Mathematical Psychics.*

Les représentants de l'école organique pure, ou l'aristocratique Nieztsche, ne veulent pas l'abolir, ils voudraient même le développer par une séparation croissante des classes régnantes et travailleuses (voir l'ouvrage cité d'Ammon); malheureusement ils perdent de vue la dynamique sociale et ne voient pas qu'il est impossible de créer un cerveau social, car toutes les aristocraties, comme l'expérience le démontre, dégénèrent vite grâce à la spécialisation de leur fonction et à leur vie anormale. Il faut alors les renouveler par l'afflux des meilleurs éléments des couches inférieures de la société, condamnés à dépérir rapidement en arrivant au sommet; ainsi le réservoir des meilleures forces anthropologiques s'épuise à son tour, en tendant à produire une médiocrité universelle. Quant à Nieztsche, il ne voit pas que son *Uebermensch* dominant dans un troupeau plus ou moins organisé doit plus ou moins vite disparaître par le développement même du troupeau. Et tous basent leurs espérances sur l'accroissement de l'hypnose, en la voilant des beaux noms de moralité, d'idéalisme, d'obéissance. Heureusement la science, qui permet de prévoir les malheurs de l'avenir, permet aussi de les détourner. La question sociale est une question d'anthropologie et de sociologie. Il s'agit de trouver des formes sociales assez souples pour ne pas comprimer l'individu et pour lui procurer le maximum de bien qu'elles peuvent donner. L'idéal poursuivi, c'est la reconstitution de l'individu, qui est de plus en plus ébréché, émietté par le développement social. La conception elle-même de l'idéal provient du désir de s'élever sur l'échelle de l'évolution organique.

L'humanité veut créer une espèce supérieure à elle-même. Cette tendance, source primitive de toute beauté, de toute force créatrice, est refoulée par la société qui l'endigue, la dévie et l'utilise à la production des formes idéales de la vie. Aussi le lien intime qui existe entre les forces génésiques et artistiques est bien connu (l'esthétique est un produit de la sélection sexuelle, par exemple les ornements, les parures des oiseaux, etc.) (1); la parenté entre la force génésique et l'idéalisme religieux est depuis longtemps établie (2). D'un autre côté, la vie tue les forces spontanées de l'individu et lui donne des suggestions;

(1) Remarquons encore que le sentiment moral, altruiste, n'est que l'extension du sentiment familial basé sur la force génésique à des personnes qui se trouvent en dehors de la famille. (Voir Lippert: *Kulturgeschichte*, v. I, p. 76.) « Chez l'homme, la famille peut être regardée comme base de toute organisation sociale, comme point de départ de toute sollicitude sociale envers l'individu. Le schéma le plus simple en est la mère et l'enfant. »

(2) La dévotion des femmes commence habituellement ou s'accroît à l'âge critique, quand il faut renoncer à l'amour; l'érotomanie a souvent une tendance à se changer en mysticisme religieux : la légende sur *Don Juan* fournit une des nombreuses attestations de cette vérité, etc.

elle supprime l'intuition et la remplace par la logique. Tout cela affaiblit les forces génésiques. Sous la pression des formes sociales, l'évolution biologique doit donc s'arrêter ou même rétrograder. On amasse les fruits du génie, mais on en détruit la souche. C'est là un des plus grands dangers de la civilisation. Revenir à la lutte pour l'existence pure et simple, comme celle qui a lieu dans la nature, n'est plus possible ni désirable ; il faudra donc atteindre le même but par les moyens que l'évolution sociale nous a fournis. A la place de la sélection naturelle, si faussée par la société, il ne reste qu'à mettre la sélection artificielle. Autrement dit, l'individu comme but, la solidarité comme moyen. Cette dernière ne peut être un but par elle-même, car elle appauvrit l'individu. Les formes sociales n'étant qu'une déviation des forces individuelles de leur destinée propre, il s'agit de trouver un point où l'évolution sociale et l'évolution individuelle se trouvent dans un rapport harmonieux. Ce problème, nous le formulerions ainsi : la déviation des forces individuelles pour des buts sociaux n'est saine et normale qu'en tant que l'individu est en état de produire une espèce supérieure. Comme un ingénieur mécanicien marque sur un manomètre le point exact où la tension est maximale, sous peine de voir éclater la chaudière, de même l'ingénieur social aura à fixer le point où le développement individuel ne sera pas entravé par la pression sociale. Ainsi sera résolu l'antagonisme entre l'individu et la société.

Mais ces formidables questions peuvent à peine être posées dans la société présente. Qui voudrait s'en charger quand la question économique occupe tous les esprits, quand il n'y a pas de pouvoir capable de le faire, quand enfin les indications de la sociologie ne sont encore ni assez précises ni assez concordantes pour qu'on puisse s'en inspirer dans les essais pratiques ? Voilà pourquoi il importe de résoudre la question économique dans le sens socialiste. Cette solution de la question économique ne fait qu'aplanir la voie à des solutions ultérieures ; en abolissant la misère et en propageant l'instruction, elle détruit l'obsession des déprimantes questions économiques, sous le joug desquelles nous sommes maintenant courbés, et permet à l'esprit de se tourner vers des questions plus hautes. Il faut qu'une nouvelle génération, libérée du joug humiliant des questions matérielles, comprenne que la question sociale ne peut être résolue que d'une façon scientifique et se soumette de son propre gré à cette solution. La sociologie aura cependant du temps pour se constituer comme science définitive avant de prendre dans ses mains la direction des choses humaines. Le socialisme comme phase intermédiaire, doit s'occuper du développement harmonieux et de l'individu et de la solidarité ; il fera un essai bienfaisant en contrecarrant cette destruction systématique de toutes les forces vives de l'humanité que présente la société capi-

taliste contemporaine, où les moyens de développement, grâce au monopole de propriété et au droit de succession, sont assurés aux individus les plus médiocres, rejetons des familles les plus épuisées, et où toutes les capacités, toutes les forces intellectuelles contenues dans la classe pauvre sont d'avance condamnées à périr. Voilà pourquoi la médiocrité s'étale aux sommets de la société. La première mesure — et la plus élémentaire — d'hygiène sociale à prendre, c'est la suppression du monopole propriétaire et du droit de succession (1).

D[r] Léon Winiarski,

Privat-docent à l'Université de Genève.

---

(1) Comp. notre compte rendu des *Éléments d'Écon. polit. pure,* de Walras. *Revue Socialiste,* juillet 1896.

LE MÉTROPOLITAIN

Les fêtes russes ont fourni une fois de plus l'occasion de vérifier cet adage, que Paris est la ville du monde la plus mal aménagée au point de vue des transports en commun, de même que pour tous les grands services publics. Personne ne songe à le nier, ni les ministres qui, dans leurs projets de concession aux grandes Compagnies, ont toujours dissimulé leurs louches combinaisons derrière l'intérêt évident de la population, ni les conseils municipaux successifs où, depuis vingt-cinq ans, quelques aigrefins au service de la compagnie des Omnibus n'ont pu, malgré toute leur habileté, faire évincer cette question, qui reviendra fatalement, au moins une fois par an, jusqu'à solution complète.

Quant à la population elle-même, elle ne cesse de réclamer, de protester, d'adresser des mises en demeure à ceux qui sont censés la représenter, qui, en réalité, sont des jouets entre les mains des ministres, des préfets et surtout des financiers. Elle proteste avec un ensemble parfait, comme, par exemple, au commencement de 1896, pendant la période électorale municipale : presque tous les candidats, aux applaudissements de leurs futurs électeurs, se sont déclarés partisans du Métropolitain ; il n'en est peut-être pas un seul qui ait osé le combattre ouvertement. Avant les élections, un projet avait été voté, à la presque unanimité du conseil renouvelable : depuis les élections, c'est-à-dire depuis six mois, aucun des nouveaux élus n'en a parlé.

Et cependant, le ministre des travaux publics actuel se prépare à livrer à la compagnie d'Orléans une ligne de pénétration dans Paris, qui rendra caduc tout le travail antérieurement fait à l'Hôtel-de-Ville. Le conseil était en vacances, ce n'est qu'un simple retard, dira-t-on. — A quoi nous répondrons qu'il a trouvé le moyen de se réunir, pour autoriser son bureau à dépenser des millions dans la mascarade franco-russe, qu'il eût pu tout aussi bien prendre des mesures immédiates dans l'intérêt de la ville, pour empêcher les grandes Compagnies d'accaparer le Métropolitain.

Mais le temps presse, toute discussion rétrospective serait oiseuse, dans un article qui n'a pour objet que d'indiquer ce qu'il est possible

de faire encore, bien que la situation soit plus compromise que jamais par l'indifférence des uns et la mauvaise foi des autres.

*
* *

Il est inutile aussi de refaire l'historique du Métropolitain, tellement le sujet est connu et résolu dans l'esprit de tous les Parisiens. Je ne veux ici que rappeler certains principes sur lesquels le Conseil municipal s'est appuyé dans sa dernière délibération, et de l'adoption desquels dépend le succès de l'entreprise. Il s'agit du mode d'exécution.

Souterrain ou aérien? Voie normale ou voie étroite?

La supériorité du système aérien a été reconnue, proclamée; elle paraît évidente; elle tient à des causes multiples.

La première de toutes est l'économie.

Pour le même parcours, la dépense serait infiniment moindre; la différence va du simple au quintuple, sans qu'il soit possible de l'évaluer d'une manière exacte dans un devis. On sait du moins, par les travaux accomplis dans Paris, pour avancer jusqu'à la place Médicis la tête de ligne du chemin de fer de Sceaux, que le kilomètre de souterrain revient à 5 millions au minimum (chiffre donné par les Compagnies, mais pour le moment incontrôlable) ; mais on se trouvait dans des conditions extrêmement favorables, et personne ne peut prévoir à quels mécomptes on aboutirait, si l'on s'avisait de faire passer un chemin de fer souterrain dans le centre de Paris, par exemple, dans l'axe du boulevard Sébastopol. La dépense serait quelconque, étant donné que les difficultés naîtraient à chaque pas.

Voici l'opinion irrécusable d'un ingénieur des ponts et chaussées, M. Martin, envoyé en mission à Londres en 1884 : « Nous avons été mis en rapport, dit-il, avec les ingénieurs anglais chargés de l'exécution et du contrôle des travaux; nous avons vu les mesures prises, pour réduire, autant que faire se peut, les entraves apportées à la vie industrielle et commerciale de ce quartier populeux... Tout impuissantes qu'elles fussent, elles ont entraîné la Compagnie dans des dépenses exagérées (25 millions pour les travaux, 25 millions pour les indemnités aux propriétaires, sur une longueur de 1,098 mètres). »

Mais la dépense ne serait rien auprès de la perturbation apportée au commerce, à l'industrie, à la vie sociale tout entière, par des travaux dont personne ne pourrait fixer d'avance la durée. Les habitants du boulevard Saint-Michel se sont plaints, avec raison, d'avoir été troublés pendant trois ans, bien que les commerçants soient rares parmi eux; pour les habitants du boulevard Sébastopol, des grands boulevards, du centre de Paris, qui le sont presque tous, ce serait la ruine; si l'on

a mis trois ans à faire les 1,700 mètres souterrains du chemin de fer de Sceaux, il en faudrait sept pour les 4 kilomètres de la transversale nord-sud (de la gare du Nord ou de l'Est à la gare Montparnasse) à moins d'interrompre la circulation partout à la fois. On aboutit à une impossibilité.

Les grandes Compagnies voulaient, veulent encore — témoin la dernière tentative de la compagnie d'Orléans — exécuter le Métropolitain souterrain, mais à petites doses; elles ne proposent plus de se charger de la partie centrale avant l'Exposition, sachant que le temps leur ferait défaut.

Elles n'ont pas reculé devant la dépense, mais leur concession devait être limitée à cette partie centrale, dont le produit aurait suffi certainement à rémunérer le capital engagé. Elles laissaient à la ville de Paris les lignes les moins productives, les plus longues, les plus utiles, celles qui doivent entrer nécessairement dans un projet de Métropolitain complet et rationnel.

Le Conseil municipal a donc adopté le système aérien. Il se trouvait placé dans la situation suivante : ou ne rien entreprendre du tout, ou faire un Métropolitain qui puisse donner satisfaction à l'ensemble de la population parisienne; ou ajourner indéfiniment un travail dont l'urgence est reconnue, ou l'exécuter de la seule manière facile, économique et rapide.

Il serait excessif d'affirmer que la construction en souterrain, sur tout le parcours, est impraticable; mais elle exposerait la Ville de Paris à des risques financiers qu'il vaut mieux éviter. On trouve à l'étranger des précédents qui devraient avoir pour nous force de loi : le Métropolitain *aérien* de Berlin donne 4,410,000 voyageurs au kilomètre, le Métropolitain *aérien* de New-York, 3,810,000; le Métropolitain *souterrain* de Londres n'en donne que 780,000.

Retenons ces chiffres empruntés aux ingénieurs de la Ville; ils rendent toute autre démonstration superflue. Comme il est certain que l'écart énorme entre les rendements provient des commodités différentes de la locomotion, il est certain aussi que le nombre des voyageurs parisiens serait sensiblement égal à celui de Londres, avec le système souterrain; et alors le revenu serait inférieur à la dépense.

D'autre part, avec le système aérien et pour le réseau prévu d'une quarantaine de kilomètres, le nombre des voyageurs parisiens fût-il inférieur de moitié à celui de Berlin ou de New-York, que le revenu couvrirait largement la dépense et laisserait encore à la Ville de gros bénéfices.

Les raisons qui font préférer la construction aérienne à la construction souterraine entraînent l'adoption de la voie étroite sur la plus grande partie du réseau; pour diminuer la dépense, pour agir avec

rapidité ; enfin pour atténuer le trouble apporté fatalement dans la vie économique de la capitale. (1)

Le tracé du Métropolitain comprend, je l'ai déjà dit, environ quarante kilomètres. Il se compose d'une ceinture passant par toute la ligne des boulevards extérieurs et de deux transversales nord-sud et est-ouest. Le Conseil municipal n'a voté la construction immédiate que de la première partie.

Le travail complètement terminé présenterait l'aspect ci-après, dans l'hypothèse du système aérien généralisé :

	Viaduc	Souterrain ou tranchée	Galerie ouverte	Ponts
	—	—	—	—
	m	m	m	
Ligne circulaire.	20.200	1.500	»	2
Transversale est-ouest . . .	1.800	1.500	6.000	1
Transversale nord-sud . . .	4.000	800	»	1
Totaux.	26.000	3.800	6.000	4

Nous avons ainsi des éléments d'appréciation suffisants pour faire le compte de premier établissement à quelques millions près, d'autant plus que les expropriations seraient presque nulles et les travaux de voirie réduits au minimum, contrairement à ce qui se produirait avec la construction souterraine. S'il est impossible, d'avance, de faire le prix d'un kilomètre de tunnel, on sait, par quelques milliers de travaux exécutés ou en cours d'exécution, que le prix du kilomètre de chemin de fer aérien ne dépasserait pas un million ; en ajoutant 500,000 francs pour l'infrastructure, on arrive au chiffre maximum, certainement majoré, de 1,500,000 francs. Pour la partie souterraine, on peut accepter l'évaluation de la Compagnie d'Orléans pour le prolongement de la place Médicis, soit 5 millions par kilomètre. La galerie ouverte à construire sur les quais coûterait moitié moins, d'après les calculs de plusieurs demandeurs en concession. Enfin, la dépense occasionnée par les quatre ponts du Métropolitain s'élèverait approximativement à 8 millions.

(1) Eugène Fournière, qui est au Conseil municipal l'un des partisans les plus actifs du Métropolitain communal, écrivait dans la *Petite République* du 11 janvier 1896 : « Il y a une autre raison qui milite en faveur de la voie étroite, c'est que, suivant encore en cela les indications données par Charnay au cours des articles qu'il a publiés ici même, la commission a décidé que le Métropolitain serait aérien sur le plus grand parcours possible. Les chiffres qu'il a donnés et que j'ai reproduits devant la commission sont concluants : le kilomètre de voie aérienne coûterait moins d'un million ; le kilomètre de voie souterraine en coûterait plus de cinq. Voilà pour la dépense. Le Métropolitain aérien de Berlin donne près de quatre millions et demi de voyageurs au kilomètre ; le Métropolitain souterrain de Londres n'en donne pas huit cent mille. Voilà pour la recette.

Voici donc comment s'établit le devis :

26 kilomètres de viaduc à. . . .	1.500.000 fr. =	39	millions
3 — 800 de tunnel à. .	5.000.000 fr. =	19	—
6 — de galeries à . . .	2.500.000 fr. =	15	—
4 ponts.		8	—
	Total.	81	—
A ajouter :			
Matériel, gares et stations		14	—
Expropriations, imprévu.		5	—
	Total général. . . .	100	—

A ces dépenses, à dessein exagérées, quelles recettes correspondent ?

Pour déterminer le chiffre probable des voyageurs, on n'a d'autres éléments que les expériences faites à l'étranger ; c'est plus que suffisant, puisque l'exploitation des chemins de fer urbains date de vingt ans à Berlin, de quarante ans à New-York, et que la densité plus forte de la population parisienne doit faire prévoir un trafic encore plus actif et plus fructueux. — Londres ne peut entrer en ligne de compte, à cause du système souterrain qui change complètement les données du problème.

A Berlin, pour 12 kilomètres exploités, on trouve 53 millions de voyageurs (1), soit 4,410,000 par kilomètre.

A New-York, pour 58 kilomètres, on trouve 221 millions de voyageurs, soit 3,810,000 au kilomètre.

La moyenne est de 4,110,000 voyageurs. Prenons seulement la moitié, 2 millions, pour rester bien au-dessous des prévisions : le Métropolitain, avec un développement, recevrait au minimum 74 millions de voyageurs (M. Alphand, qui avait étudié la question pendant vingt ou trente ans, comptait sur 120 millions).

Pour le tarif, supposons le plus bas, le plus avantageux, le plus désirable aussi, à condition de préférer l'intérêt de la population à l'intérêt fiscal, par exemple, le prix uniforme de 20 centimes, qui se rapproche d'ailleurs sensiblement des tarifs en usage à l'étranger ; les recettes brutes, systématiquement dépréciées, se chiffreraient par 14,800,000 francs.

Il faut en déduire les charges annuelles de l'exploitation, 40 % en Angleterre ; bien qu'il s'agisse là d'un chemin de fer souterrain, beaucoup plus difficile à exploiter, on peut admettre qu'à Paris ces

(1) Ces chiffres et les suivants sont extraits des rapports des ingénieurs de la ville de Paris ; ils datent déjà de plusieurs années.

dépenses iraient jusqu'à 50 °/₀. Il resterait 7,400,000 francs pour faire face aux intérêts et à l'amortissement d'un capital de 100 millions.

Dans les conditions ci-dessus, 100 millions empruntés à 5 °/₀ pourraient être remboursés en vingt-cinq ans ; — l'annuité n'est même que de 7,095,246 fr. Or, la Ville de Paris emprunte à 2 1/2, 2 3/4 et 3 °/₀, avec amortissement de soixante-quinze ans : dans ce dernier cas, l'amortissement ne serait plus que de 3,366,776 francs, et l'excédent de recettes sur les dépenses de plus de 4 millions par an.

En mettant les choses au pis, plusieurs hypothèses pourraient se présenter.

1° Si le devis de 100 millions n'était pas sincère et qu'il fallût le doubler, c'est-à-dire porter la dépense à 300 millions, en supposant 74 millions de voyageurs, on aurait :

En recettes nettes	fr.	7.400.000
En dépenses		6.733.592
Bénéfices de l'exploitation	fr.	666.408

2° Si les frais de premier établissement ne dépassaient pas 100 millions, mais que le nombre des voyageurs fût seulement de la moitié du chiffre indiqué plus haut, soit 39 millions au lieu de 74,

Les recettes nettes seraient de	fr.	3.700.000
Les dépenses de		3.366.796
Bénéfices de l'exploitation	fr.	333.204

3° Prenons une hypothèse intermédiaire. Les frais de premier établissement s'élèvent, par exemple, à 150 millions, et le nombre des voyageurs n'est que de 55 millions :

Les recettes nettes sont alors de.	fr.	5.500.000
Les dépenses de		5.050.194
Bénéfices de l'exploitation	fr.	449.806

Reste enfin l'hypothèse la plus vraisemblable ; c'est celle qui a été envisagée la première, qui ne peut exposer à aucun mécompte, car elle repose sur des chiffres systématiquement majorés en dépenses, diminués en recettes.

Recettes : 74 millions de voyageurs à 0 fr. 20. . . .	fr.		14.800.000
Dépenses : Frais d'exploitation et d'entretien à raison de 50 °/₀ . . . . fr.		7.400.000	10.766.796
Intérêts à 3 °/₀ et amortissement d'un emprunt de 100 millions remboursables en 75 ans		3.366.796	
Excédent de recettes.	fr.		4.033.204

Une fois le Métropolitain en pleine exploitation et transportant, comme à Berlin ou à New-York, 4 millions de voyageurs au kilomètre, les recettes seraient doublées, les frais généraux réduits et les bénéfices annuels pourraient atteindre, non plus quatre, mais quinze ou vingt millions.

Tout autre serait le résultat probable d'un chemin de fer souterrain, long et coûteux à construire, d'un usage incommode, d'une exploitation onéreuse, qui, si nous nous en tenons aux expériences faites à l'étranger, se solderait certainement par un gros déficit. C'est pourquoi le Conseil municipal de Paris, après beaucoup de tergiversations où des motifs d'ordre plus sentimental qu'artistique remplaçaient les véritables raisons, s'est décidé à adopter le système aérien : c'était la condition *sine qua non* du Métropolitain communal.

*
* *

Faire un Métropolitain quelconque était facile, et les grandes Compagnies, avec la complicité des gouvernements, sauf un seul, M. Bourgeois, ont été souvent sur le point de s'emparer de cette proie. Elles y ont réussi en partie, sur la rive gauche, où la Compagnie d'Orléans, puis celle de l'Ouest, ont fait des travaux d'approche presque jusqu'au centre de Paris. Il s'agit d'éviter le nouvel accaparement qui consisterait à transporter la gare d'Orléans sur le terrain de la Cour des Comptes.

Mais les tronçons commencés, qui n'ont d'ailleurs d'autre but que de réunir les grandes gares à travers la capitale, n'offriraient d'avantages réels qu'aux financiers et aux gouvernants qui ont permis cette spoliation illégale de la Ville de Paris. Ce qu'il faut à la population parisienne prise dans son ensemble, c'est un chemin de fer s'étendant sur toute la ville, afin que tout le monde puisse circuler rapidement et à bon marché ; et c'est aussi de cette manière que doit être résolue la question au point de vue socialiste.

Le Métropolitain doit être et peut être une œuvre socialiste ; mais pour cela, il faut que le Conseil municipal ne le laisse pas échapper et qu'il le réalise de la manière indiquée ci-dessus. Tout se tient en effet.

Le Métropolitain est incontestablement un service public, dans l'espèce un service communal ; mais la commune n'en conserve la disposition qu'autant que les frais de construction ne seront pas trop élevés pour le réseau le plus étendu ; et nous savons déjà qu'avec les grandes Compagnies il cesserait d'être un service public, car les quartiers périphériques, habités surtout par les travailleurs, resteraient en dehors du tracé.

Construit par l'initiative privée, il deviendrait une spéculation financière ordinaire, dans laquelle les bénéfices des actionnaires seraient en raison directe de l'exploitation du personnel et des voyageurs. Le Métropolitain communal, au contraire, pourrait être un excellent terrain d'expérience socialiste.

Pour les voyageurs, réduction de tarif; tous les travailleurs, que les exigences de leur travail obligent à des déplacements actuellement très coûteux, en tireraient un bénéfice immédiat. Le développement des moyens de circulation est une des nécessités de la vie moderne et de la vie sociale normalement organisée; à Paris, tous les habitants souffrent de ne pouvoir aller et venir librement : mais qui, plus que les salariés, les employés, les ouvriers, tous ceux qui n'ont ni rentes, ni traitements?

Pour le personnel, le Métropolitain communal permettrait l'application des principes du socialisme, en ce qui concerne la durée du travail, la quotité du salaire, l'emploi des excédents de recette, le recrutement, l'avancement, la discipline, etc... Le service public deviendrait le type sur lequel les autres entreprises similaires seraient bientôt amenées à se modeler, de même que les prix de série édictés par la ville de Paris sont devenus, bon gré mal gré, la règle de l'industrie privée.

En résumé, le Métropolitain est un service public, dont il est urgent de pourvoir les Parisiens. Il doit être communal, par conséquent, d'une exécution facile et rapide, sans incertitude sur l'équilibre des recettes et des dépenses, — c'est le seul moyen de désarmer l'hostilité de l'État et d'échapper aux tentatives des financiers, — par conséquent aérien. Ainsi paraît l'avoir compris le Conseil municipal, en votant le dernier projet. Maintenant, de ce vote, encore trop platonique, voudra-t-il faire une réalité?

MAURICE CHARNAY.

Le Mouvement ouvrier et socialiste

AUX ÉTATS-UNIS

Le mouvement ouvrier. — Jusqu'à ces derniers temps, la lutte sociale s'est principalement poursuivie sur le terrain du salariat, en vue de résultats directs et immédiats. Pour la majorité des ouvriers américains, l'ennemi est bien, comme en Europe, le patron, le *boss,* mais non tout l'agglomérat des *bosses,* constituant la *classe* des capitalistes disposant de toutes les forces productives. L'on se bat avant tout contre le patron isolé, rognant les salaires, faisant travailler au delà de la journée normale, occupant des *scabs*, des « galeux » au-dessous des conditions des syndicats.

Voilà pourquoi nous ne connaissons guère l'activité ouvrière des États-Unis que par les puissantes trades-unions qui les solidarisent, les formidables grèves qu'ils engagent et les armes ingénieuses qu'ils inventent au cours de la bataille économique, et dont voici deux exemples.

Les « marques de contrôle », aujourd'hui largement acclimatées en Allemagne et introduites en Belgique par les cigariers d'Anvers, sont une sorte de boycottage, non sous sa forme directe et brutale, mais d'une manière latente et pacifique. La « marque de contrôle » est appliquée sur des tissus, dans des chapeaux, sur des cigares, ayant pour but de signaler à l'attention et de recommander des produits fabriqués dans des établissements occupant des ouvriers syndiqués ou faisant travailler tout au moins aux conditions arrêtées par les syndicats.

Les *circle-checks* poursuivent le même but et sont d'un maniement plus simple. Nous empruntons tous les détails de leur fonctionnement au docteur Lux qui les a traduits dans le *Peuple* de Bruxelles d'après le *Blue Label Bulletin :*

Les marques de contrôle consistent en des tickets de l'import de 5, 10 ou 25 cents (le cent = 5 centimes) ou d'un import plus élevé, inscrit, dans

ce cas, à l'encre dans une case réservée à cet effet, émis par les fédérations de syndicats et remis par elles aux négociants qui s'engagent à vendre des marchandises produites par des ouvriers syndiqués.

Chaque fois qu'un travailleur appartenant à une union ou une personne dévouée à l'institution des *trades-unions* achète chez un de ces commerçants, elle se fait remettre en échange de son argent et en même temps que les objets qu'elle a acquis des tickets représentant la valeur de ceux-ci. Elle renvoie ensuite ces *circle-checks* au syndicat dont elle fait partie ou auquel elle s'intéresse; lequel, à son tour, les transmet à l'union fédérale.

De cette manière l'union fédérale exerce un contrôle sur les commerçants et sur les syndicats. Elle sait quels sont les négociants — ces derniers doivent marquer de leur cachet les *checks* qu'ils mettent en circulation — qui soutiennent les ouvriers dans leurs revendications et elle peut mesurer les efforts que chaque *trade-union* développe pour faire triompher la cause des travailleurs.

De son côté, chaque commerçant voit, d'après les demandes de tickets qui lui sont faites, pour quelle part les ouvriers syndiqués interviennent dans ses affaires. Plus ces demandes sont importantes, plus il est tenté de mettre en vente des produits fabriqués dans les conditions de rémunération et de durée de travail fixées par les syndicats et plus il contribue à faire aboutir les revendications de ceux-ci.

Il va sans dire que les unions fédérales exercent le contrôle le plus rigoureux sur la provenance des marchandises mises en vente par les négociants disposant de *circle-checks*. Aujourd'hui que le système n'en est qu'à ses débuts, il n'est pas exigé que les commerçants ne débitent que des marchandises produites par des ouvriers syndiqués. Transitoirement cette condition n'est exigée que pour un certain nombre de produits, le pain, la bière, les cigares, les chapeaux, par exemple; on espère que l'application se généralisera par elle-même et que ceux qui en profiteront tendront eux-mêmes à lui donner la plus grande extension possible. On compte également — et cela autant pour disposer d'un moyen de contrôle que pour créer des ressources nouvelles — prélever, lorsque l'application sera plus étendue, une légère redevance sur les *circle-checks* mis à la disposition des commerçants.

Les *grèves et lockouts* ont, d'après le « Département du Travail », atteint pendant une période de treize ans et demi (du 1er janvier 1881 au 30 juin 1894) 75,234 établissements industriels et 4,081,096 ouvriers. Les pertes de salaires se sont élevées à 190,493,382 dollars. Les dommages subis par les patrons à 94,825,837 dollars. Les deux tiers des frais de la guerre industrielle ont donc été supportés par la classe ouvrière.

Et malheureusement la victoire ne leur est pas restée en général; 32 °/₀ seulement des grèves ont pleinement réussi; 12,46 °/₀ partiellement; 55,50 °/₀ ont totalement échoué. Ce qui rend ce chiffre particulièrement alarmant, c'est que la proportion de celles qui réussissent va s'affaiblissant d'année en année comme il ressort du tableau suivant :

Année	Proportion °/₀ de Grévistes		
	Ayant réussi		Ayant échoué
	Complètement	Partiellement	
—	—	—	—
1881	42.93	13.50	43.57
1882	29.58	4.60	65.82
1883	36.82	11.37	51.81
1884	35.86	3.43	60.71
1885	47.54	6.83	42.63
1886	38.46	14.60	46.90
1887	33.61	6.96	59.43
1888	27.83	7.54	64.63
1889	28.89	25.09	46.02
1890	45.12	13.76	41.11
1891	27.01	7.65	65.34
1892	29.58	7.95	62.47
1893	23.32	15.71	60.45
1894	13.49	18.34	68.17

Si la réussite se fait toujours plus rare, on ne peut cependant pas en accuser le manque de ténacité des ouvriers, car les chiffres nous indiquent qu'ils se montrent de plus en plus opiniâtres dans la lutte, et que la durée moyenne des grèves augmente toujours, imposant à ceux qui y participent des sacrifices de plus en plus étendus. Cette durée moyenne était :

En 1881 de 12.8 jours.
— 1882 — 21.9 —
— 1883 — 20.6 —
— 1884 — 30.5 —
— 1885 — 30.1 —
— 1886 — 23.4 —
— 1887 — 20.9 —

En 1888 de 20.3 jours.
— 1889 — 26.3 —
— 1890 — 23.2 —
— 1891 — 34.9 —
— 1892 — 23.4 —
— 1893 — 20.6 —
— 1894 — 37.8 —

La grève devient donc, semble-t-il, un moyen d'une réussite de plus en plus incertaine et dont l'emploi impose à la classe ouvrière des sacrifices de plus en plus douloureux. Plus la concentration capitaliste s'accomplit et plus la lutte directe des agglomérations d'hommes contre les agglomérations de capitaux devient chanceuse et difficile. La statistique nous apprend, en effet, que c'est dans les plus grands établissements que les conflits se terminent le plus souvent à l'avantage du patron.

Pour l'ensemble de la période embrassée par l'étude que nous analysons, la population moyenne des établissements où les grèves ont eu une réussite complète est de 38,6 ouvriers. Dans les établissements où elles ont complètement échoué, elle est de 67,4.

Le mouvement capitaliste. — Cependant les unions de métiers commencent à être complètement impuissantes devant les grandes ligues du capital organisé, et aussi le trop grand nombre de bras devenus disponibles, *unemployed*. L'on se souvient des échecs lamentables des grèves de Pullman-City et des mines Carnegie, des employés du télégraphe, etc.

Le vaste système des voies ferrées, le plus grand du monde, représentant un capital de 11 milliards de dollars, est actuellement entre les mains d'une demi-douzaine d'hommes. Et M. Debs, le président de l'organisation des travailleurs des chemins de fer, la plus puissante des États-Unis, vient de publier dans le *Railway-Times* un article important, où il montre que 200,000,000 d'acres, c'est-à-dire 80,000,000 d'hectares de terrains appartiennent, en propriété, aux Compagnies de chemins de fer, de sorte que celles-ci peuvent exercer une action prépondérante sur le mouvement industriel dans la sphère d'influence de leurs lignes.

M. Debs a publié en même temps, et comme une annexe à son article, une liste des membres de l'aristocratie anglaise et des syndicats de ce pays, qui possèdent d'énormes étendues de terrains dans les régions les plus favorisées des États-Unis.

Le marquis de Tweedale est propriétaire, à lui seul, de près de 2,000,000 d'acres (800,000 hectares) ; le duc de Sutherland, de 500 mille acres ; les ducs de Northumberland, Devonshire, Bedford et Cleveland, ainsi que lord Dunmore, possèdent en moyenne chacun plus de 150,000 acres (60,000 hectares). Un grand nombre d'étrangers ont acheté aussi de vastes terrains dans les États du Texas, New Mexico et Californie.

Dans ces derniers temps, deux trusts, remarquables par l'importance des capitaux qu'ils solidarisent, ont été créés.

Le premier est celui du charbon, qui fut fondé à Washington le 26 février dernier, et qui englobe en un seul organisme les mines de charbon et les chemins de fer de six districts. Il comprend : 1° les charbonnages du district de Clearfield et des environs expédiant par le chemin de fer de Pensylvanie ; 2° les charbonnages de Cumberland, de Meyersdaele et d'une manière générale toutes les exploitations qui utilisent la ligne de Baltimore et Ohio ; 3° la compagnie des chemins de fer de Norfolk et Western ; 4° la compagnie des chemins de fer de Chesapeake et Ohio ; 5° les charbonnages de la région de Beach Creek et de Reynoldsville ; 6° la compagnie du West-Virginia-Central Railway.

Cette solidarisation capitaliste des charbonnages et des chemins de fer est intéressante et ne peut que hâter la concentration capitaliste.

L'autre trust a été constitué à Port Townsend (Washington) et a pour but de soumettre à une direction unique tout le commerce des bois, le long des côtes du Pacifique. Les capitaux qu'il associe ne représentent pas moins de cent trente-cinq millions de francs.

La grande propriété terrienne ou industrielle a pris des proportions inquiétantes, et par conséquent la somme de travail consacrée à la production d'objets utiles aux travailleurs reste stationnaire ou diminue.

Il n'y a plus d'augmentation dans la production du grain, et la production de la viande a diminué. Mais la production du fer a augmenté de quatre millions de tonnes en 1867, à dix millions de tonnes en 1895.

La part des producteurs diminue de plus en plus. La masse de plus-value augmente toujours, et à peine un quart des producteurs sont engagés dans la production des choses nécessaires à la vie, alors que les trois autres quarts produisent tout le profit.

Dans une relation publiée par le *Peuple* de Bruxelles, sur la triomphante ploutocratie américaine, Arthur Keep, délégué au congrès de Londres, a narré le départ d'environ 700 hommes de Minneapolis vers les fermes du Dakota nord et sud.

Ces hommes furent poussés à s'y rendre par les mensonges et les promesses spécieuses de travail et de salaires élevés qu'on leur fit.

Le *Pacific Railway* les voitura gratuitement. La conséquence de leur introduction fut que les salaires tombèrent, dans les fermes, de 1/2 dollar par jour à zéro plus la nourriture; les malheureux mouraient presque de faim, et lorsque, après la moisson, ils demandèrent à retourner, le chemin de fer refusa de les transporter, ils furent repoussés et eurent à parcourir environ 200 milles par une température au-dessous de zéro.

D'une conférence faite à Londres, à l'issue du congrès, par un autre délégué américain, le citoyen Lucien Sanial, nous extrayons le passage suivant, d'une brûlante actualité en ce moment de lutte ardente pour l'élection présidentielle entre les hommes d'or et les hommes d'argent.

La question monétaire, la lutte entre les partisans de l'or et ceux de l'argent, est tout bonnement une lutte entre deux voleurs. Les « goldbugs » sont les prêteurs. Là où leur prêt était de la valeur d'un bushel, la dépréciation de l'argent et du prix du grain lui a donné la valeur de deux bushels. Ils demandent, par conséquent, à toucher deux boisseaux pour leur prêt d'un boisseau. Les partisans de l'argent (silverites), d'autre part, demandent à payer leur dette d'un boisseau au moyen d'un demi-boisseau.

C'était une question qui n'intéressait que ces deux voleurs ; mais le peuple pourrait en souffrir, et la classe moyenne pourrait voir les travailleurs défendre sa cause une fois de plus.

Si les silverites poussent leur agitation trop loin, les créditeurs les excluront, et cela produira une crise dans laquelle la milice des États de l'Est pourrait bien être employée à réprimer une révolte des populations de l'Ouest. Il en résulterait un état d'anarchie sans précédent, suscité par les deux partis ploutocrates. Le socialisme serait la seule solution à toutes ces difficultés, qui ne pourront rester confinées en Amérique, mais se répercuteront en Angleterre et sur le continent. Le parti ouvrier socialiste (*Socialist Labour Party*) américain va grandissant.

L'agitation socialiste. — Lucien Sanial est également chevalier du Travail, et il l'est resté malgré les divisions qui travaillent l'organisation des Chevaliers du Travail, aujourd'hui bien déchue de son ancienne grandeur. Mais, avec beaucoup de ses frères qui s'aperçurent que les prétendues divisions politiques des patrons étaient de pures feintes destinées à tromper les travailleurs et à servir les intérêts de ces mêmes patrons, Lucien Sanial comprit vite que l'union économique sans l'action politique était sans grand effet, et, en bonne et nombreuse compagnie, il s'appliqua à l'accroissement des adhérents (un million environ) de la « Fédération du Travail », autrement dit « Parti ouvrier ».

Le neuvième congrès du « Socialist Labour Party » s'est tenu les 15 et 16 août à New-York.

Une centaine de délégués étaient présents, représentant plus de 200 branches du parti et 25 États de l'Union. L'État de New-York était représenté par 40 branches; New-Jersey par 27 branches; Massachussetts, par 26; la Pensylvanie, par 18; l'Illinois, par 15; le Connecticut, par 14; l'Ohio, par 11; la Californie, par 6; le Minnesota, par 5; les États d'Yowa, de Michigan, de New-Hampshire, de Rhod-Island et de Nebraska, chacun par 4; les États d'Indiana et de Maine, par 3; ceux de Colorado, de Delaware et de Kentucky, par 2; et ceux de Géorgie, de Maryland, de Missouri, du Texas, de Vermont et de Wisconsin, par une branche chacun.

Les organes officiels du parti sont : *The People,* avec 60,000 abonnés; *Vorwaerts* (en allemand), 10,000 abonnés; *Arbeiter-Zeitung,* 5,000 abonnés, en hébreu, tous trois à New-York; *Arbetare,* en danois, à Brooklyn; *Die Volks Tribune,* en hollandais; *Gran Rapids,* au Michigan; *Avanti,* en italien, d'abord à Philadelphie, ensuite à New-York, et *Siviatlo,* en polonais, à New-York.

A San-Francisco, il y a deux journaux : *Coming Age* et *Der Sozialist.* De plus, le *Volkszeitung* et l'*Abendblatt,* à New-York; le *Tageblatt,* à Philadelphie; le *Tageblatt,* à Saint-Louis; la *Tribune,* à Indianopolis; le *Tageblatt,* à Cincinnatti; l'*Arbeiter-Zeitung,* à Belleville (Illinois), sont tous des journaux quotidiens socialistes, mais sans caractère officiel, de même que les journaux hebdomadaires, *Écho,* à

Pittsbourg; *The White Slave,* à Omaha, Nebraska, et *The Labour Standard,* à Saint-Louis, ainsi que la revue mensuelle *Zukunft,* qui paraît à New-York et qui est le principal organe du socialisme scientifique en Amérique.

Le Congrès a décidé que New-York serait le siège du comité exécutif du parti socialiste des États-Unis.

En marge du parti socialiste proprement dit, *Socialist Labour Party,* vers les réformes sociales marchent quatre autres organisations, les Chevaliers du Travail, — la *Fabian Society* américaine, — l'*American Railroad Union,* — et le *People's Party.*

L'*American Railroad Union* a pour chef Eugène Debs, qui a été l'organisateur de la grande grève de Chicago et qui dans son procès, au juge qui lui demandait où il avait pris ses idées de reconstitution sociale, a répondu : « Je crois à la République coopérative telle qu'elle a été décrite par Laurence Gronlund dans son livre *Cooperative Commonwealth.* »

La *Fabian Society,* dont le titre emprunté à l'Angleterre indique suffisamment l'esprit, est de création toute récente, et ne se compose encore que de quelques sociétés fondées dans les principales villes par Laurence Gronlund, lors de sa tournée missionnaire socialiste à travers les États-Unis, tournée qu'il a brièvement racontée dans la livraison de Juillet-Août 1896 de la *Revue d'Économie politique* de Paris. — Laurence Gronlund a principalement recruté ses adhérents dans la bourgeoisie et surtout la jeunesse universitaire.

Le *People's Party,* qui compte déjà six représentants au Sénat et plusieurs à la Chambre des députés, est une sorte de nouveau Tiers-Parti par opposition aux Démocrates et aux Républicains. Le nerf de ce nouveau Tiers-Parti est composé par les *farmers* aigris et les *agricultural labourers.* Malheureusement tout le monde n'est pas dans ce parti de l'avis de M. Lease, l'un de ses agitateurs socialistes les plus connus, qui préconise l'institution d'une Banque d'État, alors que ceux qui dominent trop le *People's Party,* les *Greenbackers* réclament avant tout la création d'un papier-monnaie !

Si les riches exercent un pouvoir despotique sur toutes les affaires et les intérêts matériels du peuple, ils exercent précisément le même pouvoir sur l'argent. Et en dehors des considérations économiques sur la bêtise du papier-monnaie, quelle que soit la forme sous laquelle se présentera l'argent, les capitalistes sauront le faire aller dans leurs poches et non dans celles des pauvres, et tout homme pauvre continuera à n'avoir chance de vivre à moins qu'un autre ne puisse gagner quelque chose à ses dépens.

Il est inutile de vouloir changer le système monétaire aussi longtemps que les ploutocraties exerceront un pouvoir dirigeant; il

faut commencer par leur enlever ce pouvoir, ce qui ne peut être effectué, dit M. Laurence Gronlund, qu'« en substituant graduellement le contrôle du gouvernement à celui des particuliers dans tous les domaines de l'activité sociale. »

M. Gronlund, qui ne veut pas de révolution violente, est généreusement parti à la conquête des âmes bourgeoises qu'il veut convertir aux réformes sociales. Ce louable don quichottisme est très précieux, parce qu'il ouvrira les intelligences à la compréhension du socialisme, et mérite par conséquent les plus nobles encouragements. Mais combien insuffisantes, au point de vue de la conquête des pouvoirs publics, ces ouvertures de sympathies! Il faut que le *People's Party* qui n'est, somme toute, qu'un rassemblement de mécontentements, prêts cependant à l'action révolutionnaire, aille à M. Gronlund ou au citoyen Sanial, c'est-à-dire fasse adhésion au parti socialiste progressiste étatiste, ou au parti collectiviste, au *Socialist Labour Party*. Les tronçons populaires doivent se rejoindre. Que tous les ouvriers conscients rejoignent le *Socialist Labour Party*, et les paysans le *People's Party*, soit; mais que ces deux partis sachent s'entendre, et adoptent au moins des plans d'attaque parallèles. Le jour où les adhérents du *People's Party* sauront se reconnaître au milieu de leurs vagues sentiments révolutionnaires prendront conscience d'eux-mêmes et auront une vue nette de leur situation économique et sociale, ils n'iront peut-être pas s'englober dans le *Socialist Labour Party*, mais ils comprendront la connexité des intérêts ouvriers et des intérêts paysans. Ils garderont un programme distinct, mais soutiendront les ouvriers et se laisseront soutenir par eux et, par leur alliance offensive et défensive, ils offriront ainsi au capitalisme un formidable front de bataille. La victoire serait au bout.

Bref, le prolétariat des États-Unis a désormais, en dehors des unions corporatives ou des sociétés fabiennes d'études et de bienfaisance socialiste, deux grands partis réformistes à opposer aux vieilles distinctions bourgeoises des Démocrates et des Républicains, l'un de pure agitation, le *People's Party*, malheureusement sans vues nettes, et l'autre, le *Socialist Labour Party*, conscient de sa force latente et de son avenir.

Adrien Veber.

REVUE DES REVUES

Économie sociale

SOMMAIRE. — Procédés russes pour soutirer l'épargne française ; l'Espagne et la finance française ; Sommation de Leroy-Beaulieu *(Économiste français)*. — Les Contradictions de l'économie politique sur la valeur *(XXe Siècle)*. — L'évolution du Parti socialiste chrétien en Allemagne et la palinodie du Parti catholique allemand *(Revue Politique et Parlementaire)*. — Exemples de communalisation industrielle en Allemagne et au Portugal ; les Socialistes et la question agraire ; Concentration socialiste aux États-Unis (*Avenir Social*). — Les calculs de M. Neymark sur la diffusion de la fortune mobilière *(Journal des Économistes)*.

Il y a trois mois, j'eus l'occasion, à propos des grandes démonstrations qui accueillirent la marine française dans les eaux de la Corogne, d'écrire un article où j'annonçais que les belles protestations d'amitié faites par les classes dirigeantes espagnoles à la démocratie française ne tarderaient pas à se traduire par un formidable emprunt. Notre amiral avait trop chaudement témoigné de ses sentiments latins, la presse de toutes nuances avait donné aux fêtes de la Corogne une publicité trop tapageuse, pour qu'il n'y eût pas là une invite, un commencement de campagne entreprise à l'adresse des gogos français. Le *Figaro*, le *Temps*, les *Débats*, affichaient inopinément pour l'union des peuples de l'Europe méridionale un enthousiasme exalté. Je n'eus aucun mérite à prévenir les lecteurs de la *Lanterne* et de la *Petite République* que c'était là un coup de sonde jeté dans l'opinion. C'est toujours ainsi qu'on procède, quand on veut soutirer l'argent de l'épargne française : ce n'est plus une opération de prêt à intérêt que recommandent les feuilles stylées par le syndicat d'émission, mais une opération patriotique, un acte international du plus haut intérêt pour l'avenir de la patrie. Nous devons ces moyens de publicité nouveaux aux agents du ministre des finances russes, qui, lorsque celui-ci était à bout de roubles et de crédit, eut recours à cette ingénieuse amorce, pour attirer les capitaux français. On sait si la manœuvre réussit et si les patriotes français donnèrent dans le panneau. Il y a huit ans que

la France verse à la Russie des sommes énormes employées à soutenir le cours du rouble à Berlin, à Amsterdam et à Londres; l'alliance russe n'est pas encore conclue, mais nous en sommes déjà au huitième milliard et le neuvième ne peut manquer d'être bientôt atteint, car le tzar, en poussant ses pérégrinations jusqu'à Paris, nous a fait une faveur trop grande pour ne pas nous demander en retour quelques compensations. L'Espagne a tenté d'imiter la Russie : elle a réédité, dans les eaux de la Corogne, l'inoubliable scène de Cronstadt, après quoi, elle a fait publier, dans les feuilles spéciales, tout comme la Russie, l'exposé optimiste du budget de 1897.

Mais l'Espagne ne saurait prétendre à trouver auprès de la finance française l'accueil fait à notre « grande amie » du Nord. D'autant que nos financiers sont depuis longtemps en relations d'affaires avec la Péninsule. Même ces relations ne sont pas étrangères à la situation désespérée dans laquelle elle se débat. C'est le Crédit mobilier des Pereire qui construisit ses chemins de fer avec de l'or français, fourni à des conditions usuraires telles, qu'elle n'a pu faire face à tous ses engagements. Rothschild, d'autre part, détient une partie de ses monopoles, entre autres les mines d'Almaden. Pour toutes ces raisons, les banquiers français sont prêts à grandir l'Espagne au rang « d'amie » de la France, à déchaîner leurs journaux contre Cuba et à faire appel au patriotisme des Français pour couvrir l'emprunt dont elle a besoin, à la condition, toutefois, que le gouvernement espagnol reviendra sur quelques-unes des mesures prises antérieurement à leur égard et qu'il souscrira à son tour à toutes leurs exigences. L'*Économiste français* des 19 et 26 septembre dernier énumère catégoriquement, sous une forme comminatoire très claire, quelles sont ces exigences.

« Les Cortès, dit-il, ont voté, au moment de leur séparation, une loi assez étrange, mêlant une modification aux concessions de chemins de fer à un projet d'emprunt colossal ». Cette modification aux contrats qui lient les directeurs français des chemins de fer espagnols au gouvernement de la péninsule ibérique consistait tout d'abord à proroger les concessions des compagnies existantes, et M. Leroy-Beaulieu loue M. Canovas del Castillo d'avoir proposé cet avantage considérable en faveur des banquiers français. « Si cette mesure avait été franchement votée, dit-il, l'effet en eût été immédiat et excellent ». Malheureusement, il y a toujours dans un parlement des empêcheurs de danser en rond. L'opposition libérale combattit avec une ténacité indomptable cette prorogation, qui finalement fut repoussée. Elle substitua « au projet du gouvernement un amendement qui est du pur galimatias, déclare le rédacteur en chef de l'*Économiste*. M. Canovas, de guerre lasse, s'y est rallié, et l'on se trouve en présence, non pas d'une mesure simple et réparative, mais de je ne sais quelle combinaison

obscure qui ne peut avoir aucun caractère légal, précis. On a voulu faire une sorte de marchandage avec les compagnies, dans des conditions d'ailleurs que celles-ci ne peuvent aucunement accepter ».

Partant de là, M. Leroy-Beaulieu, dont la revue publiait naguère une série d'articles très élogieux sur les finances espagnoles, examine les conditions budgétaires de ce pays, trouvées aujourd'hui détestables. La somme totale de l'emprunt projeté serait de un milliard de piécettes, soit approximativement 840 ou 850 millions de francs. La Russie, fait-il remarquer, « qui suscite dans notre pays des sympathies exceptionnelles, quand elle aborde le marché français, se contente de lui demander 400 millions à la fois. Ce seul rapprochement suffit à montrer combien un emprunt de 1 milliard de piécettes ou de 850 millions de francs, de la part du gouvernement espagnol... est à la fois une opération gigantesque et délicate ». Conclusion : L'Espagne fera bien de méditer sur la sommation que M. Leroy-Beaulieu lui adresse, relativement à la durée des concessions de chemins de fer. Car tout est là : si l'Espagne proroge les contrats, elle trouvera auprès de nos capitalistes, moyennant grosse commission bien entendu, toute l'aide nécessaire pour jeter sur notre marché 7 ou 800 millions de titres ; les journaux célébreront sa mansuétude envers Cuba et les Philippines, la fertilité de son territoire, les vertus de ses hommes d'État. Elle sera, comme la Russie, « l'alliée » de la France. Ses marins rendront aux nôtres la visite de la Corogne, tout comme les Russes nous ont rendu la visite de Cronstadt. Sinon... on la laissera cuire dans son jus. Les peuples s'agitent, la finance les mène.

*
* *

J'ai déjà parlé, à cette place, d'une revue catholique, le *XXe Siècle*, dont les rédacteurs, tout en restant, sur le terrain dogmatique, scrupuleusement attachés à la plus pure doctrine de l'orthodoxie romaine, quand ils abordent l'analyse des phénomènes économiques, font preuve d'une réelle indépendance d'esprit et d'une hardiesse de pensée confinant souvent à la témérité. Je regrette de ne pas avoir sous la main le discours de rentrée de M. de Mun contre le socialisme ; il serait piquant de rapprocher la réfutation théorique tentée par le député catholique des appréciations formulées quelquefois par les rédacteurs du *XXe Siècle* sur l'analyse économique socialiste. On se rappelle qu'à la Chambre, M. de Mun examina la théorie de la valeur, de la plus-value, de la productivité du capital et qu'à la grande surprise de ceux qui sont au courant de ces questions et des opinions professées, il n'y a pas longtemps encore, par le leader social des catholiques ralliés, celui-ci ne fit qu'amplifier dans sa harangue les définitions contradictoires de l'économie politique courante. M. de

Mun alla si loin, dans sa demi-adhésion au libéralisme économique, qu'il proclama la productivité du capital-argent, proprement dit, et fit le panégyrique des opérations de bourse pompeusement appelées pour la circonstance « spéculation », par opposition à l'agiotage.

Le *XX*e *Siècle* a publié justement, dans ses derniers numéros, une série d'articles du catholique allemand Hohoff, sur la Valeur, le Capital et la Rente, qui sont du plus haut intérêt. L'auteur, quoique ecclésiastique, n'hésite pas à recommander l'étude des ouvrages de Karl Marx, comme la plus propre à éclairer d'un puissant jet de lumière les mystères des phénomènes économiques, autour desquels les économistes officiels s'efforcent de faire la nuit la plus absolue. A l'appui de sa critique un peu dédaigneuse de l'école économique, M. Hohoff met en opposition les folles définitions, les absurdes abstractions dans lesquelles se démènent depuis plus de vingt ans les économistes contemporains, soucieux de substituer des formules nouvelles à celles de Smith et de Ricardo, dont les socialistes se sont emparés. Ainsi, rien de plus contradictoire, de plus faux et même de plus incompréhensible que les distinctions et les confusions faites à propos de la Valeur d'usage et de la Valeur d'échange, quand il s'agit de déterminer ce qu'est la Valeur et quelle est la commune mesure, l'étalon de la Valeur.

Stuart Mill écrivait : « Par Valeur ou Valeur d'échange d'une chose, nous entendons la propriété générale qu'elle a d'être apte à acheter, la disposition que sa possession prête à des marchandises de pouvoir être achetées. » Ce qui revient à dire : la Valeur est la propriété qu'a une marchandise de... valoir. — Le professeur Knies disait en d'autres termes la même chose, quand il professait : « La Valeur d'échange d'une marchandise est l'utilité qu'elle a d'être échangée contre d'autres marchandises. » Luigi Cossa (Pavie) : « La Valeur est la propriété qu'a un objet de pouvoir en procurer un autre par l'échange. » Guillaume Roscher n'est pas moins simple ni confus : « La Valeur d'échange d'une chose ou son importance en vue d'être échangée contre d'autres choses repose sur une concordance entre sa valeur d'usage et la valeur du prix que les hommes déterminent dans le trafic entre eux. » On sent déjà percer dans cette définition ambiguë, où la Valeur d'usage et la Valeur d'échange sont confondues pêle-mêle avec la « détermination » que les hommes apportent dans leurs « trafics », la métaphysique subjective de l'école autrichienne, pour laquelle la Valeur est une question de sentiment. Écoutez cette définition de Karl Menger, professeur à Vienne : « La Valeur est l'importance qu'acquièrent pour nous des biens concrets ou de quantités de biens de la disposition desquels nous savons que dépend la satisfaction de nos besoins. » La Valeur est donc un « jugement » ? remarque Hohoff. « Ce n'est ni une propriété objective des biens, ni un rapport objectif

de leurs quantités, mais seulement une manifestation psychique subjective, une excitation, une manière d'être de l'âme» (??)

M. Hohoff est Allemand et cite surtout les économistes de son pays. Mais les derniers économistes français ou anglais ne se distinguent pas, depuis une trentaine d'années, des économistes d'outre-Rhin et, sur le chapitre de la Valeur, divaguent dans le même jargon burlesque. Stanley Jevons, par exemple, dit : « Je suis arrivé à cette opinion que la plupart des hommes ne comprennent pas sous le nom de Valeur des rapports de quantités ; il y a dans la Valeur une estimation et l'expression du désir ou de l'envie que nous avons d'un bien. » Le malheur est qu'on n'estime pas un bien avec son désir et qu'on ne l'achète pas avec l'envie, si forte soit-elle, de le posséder. — Leroy-Beaulieu ne définit pas autrement, quand il écrit, dans son *Traité d'Économie politique :* « L'ordre (!) des Valeurs est l'ordre des préférences dans l'esprit de l'homme (!!). Le degré de la Valeur ne correspond pas à l'utilité dans le sens ordinaire du mot. Bien que d'après cela la Valeur paraisse ne pouvoir être fixée, elle se meut cependant dans des limites étroites; elle est déterminée par la volonté du vendeur qui veut se défaire de la chose et de l'acheteur qui veut acheter la chose : donc par l'offre et la demande. Autrement dit, la Valeur est un mélange de l'intensité du désir et de la difficulté de l'acquisition. » Et quand l'intensité du désir égale la difficulté de l'acquisition, autrement dit, quand l'offre et la demande s'équilibrent, où est l'élément constitutif de la Valeur? Un professeur allemand, cité par Hohoff, confesse que tout cela ne veut rien dire. Et cependant, dit-il tristement, « dans presque chaque livre d'économie politique, il est écrit que la Valeur est la conception fondamentale, qu'il faut avant tout avoir une conception juste de la Valeur. »

M. Hohoff signale le vide de ces définitions tautologiques et met en regard de ce pathos bizarre l'analyse lumineuse de Marx avec sa conclusion, à savoir, que la Valeur est l'expression des rapports quantitatifs des marchandises, ramenées à un étalon de mensuration universel, qui est le travail. « La Valeur, dit M. Hohoff, n'est pas autre chose que l'expression du travail humain objective, socialement nécessaire à quelque chose ». Destutt de Tracy, Ricardo, Germain Garnier, Carey, Rogers, Sismondi, et en général les fondateurs de l'économie politique dans la première moitié du siècle en convenaient : le travail est la source de toute richesse, partant le commun dénominateur des marchandises, l'unité de Valeur à laquelle toutes les marchandises peuvent se ramener. Mais les économistes officiels qui suivirent avaient moins pour objet d'analyser les phénomènes économiques dans leur essence que de légitimer les rapports sociaux qu'ils créent. La conclusion de notre auteur vaut d'être méditée par ceux qui, comme M. de Mun,

après avoir reconnu du moins sur certains points la justesse de la théorie de Marx, l'attaquent aujourd'hui avec violence : « On peut encore, termine-t-il, en combattant la théorie du travail, recueillir à bon marché les applaudissements éphémères de ceux qui n'ont pas creusé à fond le problème de la Valeur. Mais on ne tardera pas à s'apercevoir qu'on aura par là seulement fait deux choses : avili sa personne et compromis son parti. » Sévère, mais juste.

*
* *

Seulement, de ce qu'une revue catholique française accueille dans ses colonnes des études économiques aux conclusions hardies comme celles de M. l'abbé Hohoff, il ne faudrait pas inférer que l'Église, rompant avec ses traditions conservatrices, est près d'adopter une doctrine sociale nouvelle. La politique catholique est faite de contradictions apparentes, sous lesquelles se cache une unité de vues et de principes inflexible. Sans renoncer à aucune de ses revendications secrètes et de ses desseins intimes, le parti catholique sait se plier à toutes les exigences, revêtir toutes les formes, et quand il espère tirer profit d'une occasion quelconque, il excelle à rentrer momentanément ses griffes, à modifier son allure doctrinale. De là la diversité des doctrines et des opinions en matière sociale. L'Église peut, à la volonté des circonstances, au gré des événements, se réclamer de toutes les théories et en s'adaptant aux difficultés de l'heure, poursuivre tranquillement son œuvre. Ainsi, tandis que M. Hohoff faisait cette fière déclaration, le centre allemand, au Reichstag, se départait de son intransigeance et, pour gagner la faveur de Guillaume II, reniait les agrariens, ses alliés d'hier, que dis-je ! une partie importante de son armée, car, en Allemagne comme partout, rien ne sépare, si ce n'est la religion, le parti catholique du parti conservateur.

M. Montanus, membre du Reichstag, raconte, dans le dernier numéro de la *Revue politique et parlementaire,* les incidents curieux de cette évolution, et les causes qu'il en donne sont intéressantes à connaître.

On sait qu'au début de son règne, Guillaume II fut hanté de préoccupations sociales. Le rôle de réformateur, de bon tyran, protecteur de son peuple, lui souriait. Il était poussé dans cette voie par le groupe du pasteur Stœcker, que rien ne séparait tout d'abord du parti conservateur des hobereaux, parti hostile à la propriété mobilière, son ennemie naturelle, antisémite et agrarien. C'est sous l'influence de ce groupe que fut convoquée la conférence internationale de 1890. Mais Guillaume qui comptait, à l'aide de ceux-ci, enrayer les progrès du socialisme, fut profondément déçu comme on sait, et devant les progrès croissants de la démocratie socialiste allemande, son zèle pour la

réforme se refroidit. Bien mieux : il ne tarda pas à se convaincre combien il est dangereux de jouer avec le feu. Du parti conservateur se différencièrent peu à peu les disciples de Stœcker, professant graduellement des opinions socialistes de plus en plus inquiétantes, jusqu'au jour où ils ont dépassé Stœcker lui-même et rejeté sa direction en s'affirmant nettement socialistes chrétiens. M. Montanus dit de ce nouveau parti : « Le parti socialiste chrétien, qui est destiné à un remarquable essor, est enfin devenu ce que logiquement il aurait dû être dès sa naissance : un parti socialiste radical que sépare seulement du parti socialiste démocratique sa conception de la mission historique du christianisme originaire, et qui ne le cède en rien à ce parti démocratique quant au radicalisme, dans le domaine politique et social. »

L'Empereur en a conçu une rancune très vive et le gouvernement, dans sa politique de répression, fait peu de différence entre ceux-ci et les socialistes révolutionnaires. Mais ce n'est pas tout : le parti conservateur, même séparé des socialistes chrétiens, est resté un parti agrarien, hostile à la Banque. Il a forcé la main au gouvernement pour faire voter un projet de loi singulièrement dur pour la Bourse, dont les opérations sont soumises à un ensemble de formalités très minutieuses. Devant les embarras que les exagérations antifinancières des conservateurs lui créaient, le gouvernement impérial s'est tourné du côté des catholiques qui n'ont pas hésité une minute à lui prêter son concours. Et alors, on a assisté à un spectacle étrange : on a vu les mêmes hommes qui, dans toutes les circonstances, proclament leur attachement à la tradition et à la coutume, abandonner leurs revendications fédérales et assurer la rédaction d'un code civil national, l'unification de la législation contre laquelle ses théoriciens n'ont pas assez de mépris. Telle a été la complaisance apportée par le centre catholique allemand dans l'appui prêté à l'Empereur, qu'il a renoncé à combattre le mariage civil, « ce qui, comme le remarque M. Montanus, constituait l'un des chefs principaux de leur programme. »

On le voit, l'attitude politique des catholiques allemands fait pendant à celle des catholiques français, et les théoriciens peuvent formuler telle ou telle conclusion doctrinale : elle n'engage à rien, l'Église allant toujours où elle trouve intérêt et profit.

*
* *

Je suis en retard et je m'en excuse, pour souhaiter la bienvenue à une revue éditée par le parti ouvrier belge, et qui en est déjà à son quatrième numéro : l'*Avenir social.* Il me suffira de citer les noms de Louis Bertrand et d'Hector Denis, au nombre de ses rédacteurs, pour signaler l'intérêt que sa lecture présente. Outre des articles de fond, elle publie, sous la rubrique : *Faits Sociaux,* une masse de renseignements

économiques, très brièvement résumés, qui sont précieux à consulter. Telle est la chronique relative à la communalisation :

Saviez-vous qu'il existait des briquetteries communales en Allemagne ? A Oppeln, l'exploitation communale de la briquetterie donne un bénéfice annuel de 10,500 marks. Dernièrement, à Dortmund, les patrons briquetiers s'étaient syndiqués pour élever les prix de leurs produits. A cette manœuvre, le conseil communal répondit par un projet de briquetterie municipale et ce service était sur le point d'être organisé, quand les industriels que la mesure visait mirent les pouces et rétablirent les anciens tarifs de vente.

L'*Avenir social* nous donne un autre exemple de service municipal : celui de la boucherie à Lisbonne. Depuis des années, nous dit-il, l'administration communale de Lisbonne fait en régie l'approvisionnement de viande aux habitants de la ville. C'est elle qui achète les bêtes sur pied, qui les fait abattre, après quoi, la viande est remise aux détaillants, qui doivent la vendre au tarif fixé par l'administration. Tout boucher convaincu d'avoir dépassé les tarifs municipaux est immédiatement révoqué de ses fonctions.

Parmi les articles de fond parus dans l'*Avenir social,* nous devons signaler : *La question agraire,* exposé très clair et très judicieux de l'attitude des divers partis socialistes en cette matière. L'auteur, notre excellent confrère Louis Bertrand, du Parlement belge, y passe en revue les conditions différentes de la propriété terrienne dans les principaux pays, et de la diversité des conditions économiques conclut à la diversité des tactiques à suivre par les partis socialistes respectifs. Il est évident que là où la propriété est centralisée entre les mains de quelques milliers de propriétaires seulement, la nationalisation du sol est réalisable. Elle a pour elle, d'une part, le fait économique accompli, de l'autre, la possibilité de grouper autour de cette idée les paysans expropriés. Le socialisme contemporain n'est pas une construction systématique, un rêve de paradis social éclos dans quelques cerveaux, mais la résultante d'un ensemble de nécessités qui le déterminent. Il doit s'adapter aux faits, non rechercher idéalement un mode d'organisation sociale plus ou moins utopique. Là donc où la propriété foncière — comme la propriété industrielle — a perdu son caractère d'appropriation directe pour revêtir un caractère social ; — là où le divorce entre la terre, possédée par le grand propriétaire oisif, et le travailleur salarié qui la féconde est un fait accompli, la socialisation de la terre est possible. Voilà pourquoi en Angleterre la nationalisation du sol est si populaire, que nombre de penseurs la préconisent, sans appartenir au parti socialiste. Mais là où la propriété morcelée n'a pas encore terminé l'évolution accomplie en Angleterre, là où le paysan cultive son champ, il serait contraire à la fois aux possibilités économiques et aux

possibilités politiques de poursuivre la nationalisation du sol. Seule la grande propriété peut être attaquée. Ce serait folie de proposer au paysan comme condition foncière de son adhésion au socialisme de renoncer à son champ.

Ainsi l'ont compris les partis socialistes occidentaux : le parti ouvrier belge, par exemple et le parti socialiste français. En Allemagne on s'est divisé au Congrès de Breslau. Kautsky, dont l'autorité est grande, a fait repousser une proposition présentée par le comité directeur, tendant à suivre les partis socialistes belge et français, à élaborer un projet de protection de la classe paysanne et de la petite propriété. « Les théoriciens, dit Bertrand, l'ont emporté; nous le regrettons et nous sommes convaincus que, si on demandait l'avis des socialistes campagnards, ils seraient unanimes à réclamer l'inscription dans le programme socialiste de réformes agraires, immédiatement réalisables, comme on le fait pour les travailleurs industriels. — Les théoriciens purs, d'ailleurs, ajoute malignement notre ami, se trompent quelquefois, et, sous la poussée de l'opinion, ils sont obligés de revenir à une meilleure compréhension de la situation. »

Parmi les chiffres qu'il cite au cours de son étude, il peut être intéressant de retenir les suivants, qui montrent avec quelle rapidité s'opère la concentration des richesses aux États-Unis. 32 % des fermiers actuels — qui étaient autrefois tous propriétaires — ne sont plus propriétaires des terres qu'ils travaillent. 63 % des familles qui occupent une maison l'occupent à titre de locataires. La richesse nationale des États-Unis est évaluée à 60 milliards de dollars et le nombre des familles à 12,690,152. Or 11,593,887 familles possèdent une fortune variant de 0 à 7,000 dollars, soit un total de 17,356,837,343, ou 29 % environ de la richesse nationale. Donc 29 % de l'ensemble des produits et des moyens de production se répartissent entre 91 % des habitants. Le reste, 9 % de la totalité des familles, possède plus de quarante millions de dollars ou 71 % de la fortune publique. Pour montrer d'une façon encore plus saisissante les progrès accomplis par l'accaparement social, nous citerons les chiffres suivants : il y a 4,047 familles possédant près de trois millions de dollars chacune, au total 12 milliards. C'est donc entre 0,03 % de la population que se répartit 20 % de la richesse nationale, alors que 91 % possèdent à peine 29 % de cette richesse.

Et après cela les économistes nieront la concentration de la propriété !

*
* *

Il est vrai que, lorsque ceux-ci défendent leur thèse ordinaire de la diffusion de la propriété, ils le font avec des chiffres si visiblement

torturés à plaisir qu'il suffit de relever leurs statistiques pour prendre leurs auteurs en flagrant délit d'interprétation arbitraire. Ainsi M. Neymark a fait récemment une communication à l'Académie des sciences morales et politiques sur le *Morcellement des valeurs mobilières* que le *Journal des Économistes* reproduit dans son dernier numéro. « A en croire les socialistes », dit cet académicien, qui cumule avec ses fonctions « morales » celles moins « morales » de directeur du journal financier *le Rentier*, — « à en croire les socialistes, ce qui existe actuellement, c'est une ploutocratie financière. Rien n'est moins exact : à l'heure présente, ce qui domine, c'est une démocratie laborieuse. » Et voici la preuve de ces assertions tranchantes :

« Le nombre des porteurs de rente est de 2 millions, ce qui *représenterait* (c'est moi qui souligne ce conditionnel) pour chacun d'eux 403 francs de rentes en moyenne, soit un capital de 13 à 14,000 francs. En tenant compte des rentes appartenant aux caisses d'épargne, caisses publiques, départementales, communales, etc., cette moyenne serait encore de beaucoup trop élevée. » — Voilà, certes une démonstration concluante. En additionnant la fortune d'un cocher de fiacre, qui est de 0, avec celle de Rothschild, cela ferait un certain nombre de milliards. M. Neymark prend la moyenne, divise par deux le total ainsi obtenu, et vous donne le chiffre de la fortune respective de ces deux associés : le chiffre du cocher s'élèvera encore à pas mal de milliards, mais le total des valeurs possédées par M. de Rothschild diminuera de moitié. N'est-ce pas que les moyennes sont d'un usage commode ?

« Sous l'influence des faits économiques, dit-il ailleurs, la baisse du taux de l'intérêt a réduit le revenu des rentiers de 6 et 5 °/o à 3 1/2, 3 et 2 1/2 °/o, soit près de 50 °/o; le taux des salaires, au contraire, a haussé de 50, 60, 75 °/o. » Or quelques lignes plus haut, notre statisticien écrit : « Depuis trois quarts de siècle, le niveau de la fortune mobilière et immobilière s'est équilibré. En 1826, les biens meubles successoraux représentaient 52 °/o des biens immobiliers. En 1892, l'ensemble des biens meubles dépasse de 1 °/o la fortune immobilière. » En d'autres termes, rien que la masse des capitaux mobiliers a augmenté de plus de 100 °/o, d'où la nécessité, pour ceux qui ne sont pas des manieurs d'argent de posséder, pour en obtenir un revenu égal, un capital supérieur à celui de 1876; (je dis, pour ceux qui ne sont pas des manieurs d'argent, car la plèbe des actionnaires est réduite à la portion congrue de 3 1/2, 3 °/o et même 2 1/2 °/o; le financier, qui se taille la part du lion, ne se contente pas de ce taux). Mais si la masse des capitaux mobiliers a plus que doublé, est passée de 100 à 200, à 300; l'accroissement capitaliste a été beaucoup plus rapide que l'augmentation des salaires, puisque M. Neymark lui assigne comme limite maxima

d'accroissement 75 °/₀. Au surplus, c'est bien moins le taux de l'intérêt qu'il importe de connaître que la masse totale des revenus et la répartition de ces revenus. Or, M. Neymark ne la donne pas, ou il la donne au moins très inexactement, quand il place la dette au rang des valeurs mobilières dont l'ensemble accroît d'autant la fortune du pays. Notre dette dépasse 30 milliards. Si elle était un élément de richesse, le jour où elle s'élèverait à 60 milliards, la France serait plus riche de 30 milliards. Voilà-t-il pas un plaisant calcul! Il est vrai que ces drôleries se disent à l'Académie des sciences morales et politiques et l'on y prête si peu d'attention !

GUSTAVE ROUANET.

Philosophie et littérature

La *Revue Internationale de Sociologie* publie dans son dernier numéro un important article de M. G. Tarde, dont on a eu occasion, à diverses reprises, de signaler ici les importants travaux en sociologie. M. Tarde, magistrat, criminologiste et philosophe, est un esprit d'une large envergure, un intellectuel d'une rare puissance qui répand à profusion les richesses de sa pensée, de sa science et de son imagination. Il est l'auteur d'une théorie de l'*Imitation,* peut-être plus originale que forte, quoiqu'elle rénove à ce point de vue les études de psychologie sociale; il a contribué pour une grande part au succès des conceptions nouvelles de la pénalité en nature de responsabilité et de répression du délit; il a construit une *logique sociale,* synthèse de sa pensée, qui aboutit à une conception éthique et esthétique de la vie sociale, à un ordre de raison et d'harmonie qui ait pour principes la science, la beauté, la bonté et l'amour.

Les pages que nous signalons aujourd'hui ont pour titre : *Fragment d'histoire future.* C'est, selon le mot de l'auteur, une « fantaisie sociologique », un rêve d'utopie, mais qui, quel que soit ici le déploiement d'imagination prodigieuse et fantastique, laisse apparaître « les curieuses vues d'un éminent sociologue sur une transformation éventuelle et radicale de la vie sociale ». Peut-être peut-on y voir plus encore que M. Worms ne nous y autorise par cette note d'avertissement. Un rêve comme celui auquel s'abandonne M. Tarde, dans ces cinquante pages aussi riches de pensées que de forme, signifie non moins

par ce qu'il laisse espérer que par ce qu'il rejette et condamne. Si la fantaisie se donne libre cours dans les replis et les détails du songe, la pensée maîtresse se fait jour dans la conception générale, dans la vision d'avenir, dans l'espérance qui se déroule et prend corps. Il y a, en un sens, matière à plus de réflexions dans cette prétendue divagation que dans les traités les plus hérissés, dans les plans les plus minutieux des économistes et des réformateurs de sociétés.

« C'est vers la fin du vingt-cinquième siècle de l'ère préhistorique, jadis appelée chrétienne, qu'eut lieu, comme on le sait, la catastrophe inattendue, d'où procèdent les temps nouveaux, l'heureux désastre qui a forcé le fleuve débordé de la civilisation à s'engloutir pour le bien de l'homme... » Telle est l'hypothèse sur laquelle repose ce prétendu *fragment d'histoire future*. « Mais auparavant il convient de rappeler en peu de mots le degré de progrès relatif auquel l'humanité était déjà parvenue dans sa période extérieure et superficielle à la veille de ce grave événement. »

Ce premier chapitre, M. Tarde l'intitule : *Prospérité*. « L'apogée de la prospérité humaine, dans le sens superficiel et frivole du mot, semblait atteint. » Nous ne suivrons pas l'auteur dans tout le détail de son rêve. Nous ne voulons retenir ici que les indications essentielles, à notre point de vue, à nous, socialistes, sans qu'il soit besoin de longs commentaires.

Après cent cinquante ans de guerre, « d'horreurs, de luttes effroyables », l'établissement définitif de la grande fédération asiatico-américano-européenne et sa domination incontestée avaient habitué tous les peuples, convertis en provinces, aux délices d'une paix universelle et désormais imperturbable. Les peuples goûtaient le calme de la force accrue. On n'envoyait plus sous les drapeaux que les infirmes, « bien suffisants pour le rôle *extrêmement amoindri* du soldat et même de l'officier inférieur ». Grâce aux découvertes de l'école néo-pastorienne toutes les maladies étaient connues, et l'humanité physiquement très forte et très belle. « Avec *l'unité politique qui supprimait les hostilités des peuples, on avait l'unité linguistique qui effaçait rapidement leurs dernières diversités.* » De là un changement profond, rapide, universel dans les mœurs, les idées, les besoins, rien n'arrêtant plus dans son expansion rayonnante la vogue d'une idée née n'importe où. L'art s'épanouissait dans une émulation fiévreuse et universelle, car il n'était plus un simple passe-temps de délicats. « Le peuple y prenait part avec passsion : *à présent, il avait le plaisir de lire et de savourer les œuvres d'art.* La transmission de la force à distance par l'électricité et sa mobilisation sous mille formes avaient réduit à rien la main d'œuvre. Distribuée et utilisée intelligemment par des machines perfectionnées aussi simples qu'ingénieuses, cette immense énergie gratuite de la nature avait rendu

depuis longtemps superflus tous les domestiques et la plupart des ouvriers. *Les travailleurs volontaires passaient trois heures à peine aux ateliers internationaux,* grandioses phalanstères où la puissance de production du travail humain décuplée, centuplée, outrepassait toutes les espérances de leurs fondateurs. » — Non que la question sociale fût résolue. « *Faute de misère, il est vrai, on ne se disputait plus la richesse et l'aisance, lot de tout le monde, que presque personne n'appréciait plus ; faute de laideur aussi, on n'appréciait guère ni n'enviait l'amour,* que l'abondance extraordinaire des jolies femmes et des beaux hommes rendait si commun et si peu malaisé. » Le désir humain, ainsi chassé de ses deux grandes voies anciennes, se précipita tout entier vers le seul champ qui lui restât ouvert, le pouvoir politique à conquérir ; « l'ambition atteignit des hauteurs effrayantes. » M. Tarde ne prévoit point une vaste république démocratique, mais un assaut d'orgueils et de puissance humaine, une féodalité de génies supérieurs, de savants, aboutissant à la monarchie du génie. « *Car la science vulgarisée était devenue chose aussi commune qu'une femme charmante ou un élégant mobilier ; et simplifiée extrêmement* par sa perfection même, achevée dans ses grandes lignes immuables, dans ses cadres désormais rigides et remplis de faits, elle *tenait fort peu de place en somme dans le fond des cervelles, où elle remplaçait simplement le catéchisme d'autrefois.* »

Et ainsi la science fait place à l'art, au trône du monde nouveau. C'est le rêve d'un architecte qui règne sur l'univers et crée des merveilles imprévues. Enfin un financier philosophe réalise la plus haute pensée d'intellectuel génial, en appliquant un idéal gouvernemental d'une nature singulière, en établissant le régime administratif de la médiocrité, de la vulgarité et de la laideur, choisissant toujours en fait de projets comme en fait de gens le plus utile ou le meilleur parmi les plus laids. « Une monotonie écrasante, une nauséabonde insipidité étaient le timbre distinctif de toutes les œuvres du gouvernement. On rit, on s'en émut, on s'indigna, on s'y habitua. Le résultat fut qu'au bout d'un temps il ne se rencontra plus un ambitieux, c'est-à-dire un artiste ou un littérateur déclassé cherchant le beau hors de son domaine, qui ne se détournât de la poursuite des honneurs, et depuis lors s'est accrédité cet aphorisme que la supériorité des hommes d'État n'est que la médiocrité élevée à la plus haute puissance. »

Enfin l'univers respirait. « Il bâillait un peu sans doute ; mais il s'épanouissait pour la première fois dans la plénitude de sa paix, dans l'abondance presque gratuite de tous les biens et même dans la plus brillante floraison ou plutôt exposition de poésie et d'art, mais surtout de luxe que la terre eût encore vue... », quand se produisit la catastrophe dès longtemps prévue qui menaçait l'existence même de l'humanité supraterrestre. Le soleil se refroidit, la population du Nord est congelée;

puis le froid et la glace envahissent toute la terre revenue à l'état de la période glaciaire. Tout doit être anéanti, quand un fou de génie propose aux derniers survivants de s'enfoncer dans les entrailles de la terre pour y créer une vie, une humanité et une civilisation nouvelles.

Nous abordons maintenant la seconde partie de cette curieuse utopie : la reconstitution de la société infraterrestre avec les seules ressources de la science et dans cette condition toute nouvelle de l'*élimination complète de la Nature vivante,* soit animale, soit végétale, l'homme seul excepté. « Soustrait de la sorte à toute influence du milieu naturel où il était jusque-là plongé et contraint, le milieu social a pu révéler et déployer pour la première fois sa vertu propre et le véritable lien social apparaître dans toute sa force, dans toute sa pureté. Il s'agissait de savoir ce que deviendrait l'homme social livré à lui-même, mais abandonné à lui seul — pourvu de toutes les acquisitions intellectuelles accumulées par un long passé de génies humains, mais privé du secours de tous les autres êtres vivants et réduit aux forces domptées, mais passives de la nature chimique, inorganique inanimée, — ce que ferait cette humanité toute humaine obligée de tirer ses ressources alimentaires (1), au moins tous ses plaisirs, toutes ses occupations, toutes ses inspirations créatrices, de son propre fonds ». M. Tarde suppose l'expérience faite. C'est dire qu'il va nous présenter ici ses conclusions en face de ce problème que le socialisme pose lui aussi : débarrassée des soucis de la vie matérielle, quelle sera la vie de l'humanité livrée à elle-même, avec sa science, sans aucune des anciennes croyances traditionnelles. Poursuivons donc ce rêve, où tant de réalité peut-être future se dissimule !

Tout d'abord l'orgueil humain, la foi de l'homme en soi, se sont redressés avec une force effrayante d'élasticité. « Loin d'être atteints par cette anémie que certains prédisaient (et que l'on prédit à la société socialiste) privée du ressort de l'intérêt et du travail long, nous vivons dans un état de surexcitation habituelle qu'entretient la multiplicité de nos relations et de nos *toniques sociaux,* poignées de mains d'amis, causeries, rencontre de femmes charmantes, etc. »

Dans cette société nouvelle à peine imagine-t-on le sens de ces mots : laboureurs, pâtres, et la vie de ces êtres qui vivaient dans la société habituelle des quadrupèdes, des légumes et des graminées, incultes, isolés, éloignés de leurs semblables. « *Leurs troupeaux connaissaient les douceurs de la vie sociale, mais eux n'en avaient pas la moindre idée* ». Un autre fossile inconnu est l'*ouvrier*. « *Le rapport de l'ouvrier à son patron, de la classe ouvrière aux autres classes de la popu-*

(1) L'auteur suppose que l'on se nourrit avec les monceaux de bêtes conservées par la glace — vraies mines d'alimentation.

lation et de ces classes entre elles, était-ce vraiment un rapport social? ». Pas le moins du monde. « Des sophistes qu'on appelait économistes avaient accrédité, il est vrai, cette erreur que la société consiste essentiellement dans un échange de services : à ce point de vue, tout à fait démodé du reste, le lien social ne serait jamais plus étroit qu'entre l'âne et l'ânier, le bœuf et le bouvier, le mouton et la bergère. La société, nous le savons maintenant, consiste dans un échange de reflets (1). Se singer mutuellement, et à force de singeries accumulées, se faire une originalité, voilà le principal. Se servir réciproquement n'est que l'accessoire. *C'est pourquoi la vie urbaine d'autrefois, fondée sur le rapport plutôt organique et naturel que social, du producteur au consommateur, ou de l'ouvrier au patron, n'était elle-même qu'une vie sociale très impure, source de discordes sans fin.* » — « S'il nous a été possible, à nous, de réaliser la vie sociale la plus pure et la plus intense qui se soit jamais vue, c'est grâce à la simplification extrême de nos besoins proprement dits... La part du nécessaire se réduisant à presque rien, la part du superflu a pu s'étendre à presque tout. Quand on vit de si peu, il reste beaucoup de temps pour penser. *Un minimum de travail utilitaire et un maximum de travail esthétique, n'est-ce pas la civilisation même en ce qu'elle a de plus essentiel?* La place que les besoins retranchés ont laissée vide dans le cœur, les talents la prennent, talents artistiques, poétiques, scientifiques, chaque jour multipliés et enracinés, devenus de véritables besoins acquis, *mais besoins de production plutôt que de consommation.* » M. Tarde souligne lui-même cette différence entre le travail pour l'utilité d'autrui, à charge de réciprocité, — qui constitue un rapport non social, presque antisocial, au détriment des rapports entre semblables, et une aggravation de la dissemblance de sociétés différentes, — et la production du théoricien, de l'artiste, de l'esthéticien dans tous les genres, pour qui produire est une passion, consommer n'est qu'un goût. Ainsi s'est accomplie une révolution vraiment sociale, depuis que l'activité esthétique, à force de grandir, finissant toujours par l'emporter sur l'activité utilitaire, à la relation du producteur au consommateur s'est substituée, désormais, comme élément prépondérant des rapports humains, la relation de l'artiste au connaisseur. « S'amuser ou se satisfaire, chacun à part, et se servir les uns des autres était l'ancien idéal social auquel nous, nous substituons celui-ci : se servir soi-même et s'entre-charmer mutuellement... Au régime anarchique des convoitises a succédé le gouvernement autocratique de l'opinion, devenu omnipotent. »

M. Tarde se sent dans toutes ces vues si près du socialisme qu'il le signale lui-même, mais pour s'empresser de faire la critique de ce

(1) Théorie de l'*Imitation*.

qu'il appelle « l'erreur des anciens visionnaires ». Elle est, dit-il, de n'avoir pas vu que cette vie en commun, cette vie sociale intense, avait pour condition la vie esthétique, la religion partout propagée du beau et du vrai, celles-ci supposant le retranchement sévère de force besoins corporels ; « en poussant, comme ils faisaient, au développement exagéré de la vie mercantile, ils allaient au rebours de leur but. » Si erreur il y a, je crois qu'elle est dans l'esprit de M. Tarde ; toute l'œuvre de pensée et d'action du parti socialiste français depuis ses origines, et de cette *Revue* en particulier, a été une œuvre d'émancipation intellectuelle reposant sur une émancipation économique, sur un mode d'organisation du travail qui réduisît au minimum le labeur matériel et assurât à chacun la satisfaction des besoins nécessaires et la jouissance possible de toutes les richesses intellectuelles. Encore récemment, ici même, notre directeur dans son article-programme, Jaurès dans son *Organisation socialiste*, et bien d'autres, ont si nettement affirmé cette idée maîtresse du socialisme français qu'il n'est plus permis à un esprit aussi informé que M. Tarde de méconnaître ainsi nos tendances, et de se servir contre nous d'un préjugé vieilli et démodé comme argument de discussion sérieuse. Au reste, il nous suffit de constater que nos idées, bien ou mal interprétées, sont précisément celles qu'expose un sociologue aussi intelligent que M. Tarde, quand il esquisse le plan rationnel d'organisation future d'une société vraiment humaine et libre. Suivons-le donc dans tout l'épanouissement de son rêve ; nous aurons trop rarement l'occasion de nous complaire ainsi, en compagnie d'un adversaire, dans notre idéal un moment réalisé.

Ainsi, dans cette floraison de la vie sociale vraie, « nos cités tout entières ne sont qu'un immense atelier, qu'un immense foyer, qu'un salon immense. Suivant la loi de ségrégation d'Herbert Spencer, le triage des virtuosités et des vocations hétérogènes devait s'opérer tout seul... » Et cette république *géniocratique* repose sur l'admiration non sur l'envie, sur la sympathie non sur la haine, sur l'intelligence non sur l'illusion.

« Rien de plus charmant qu'une promenade à travers nos domaines. Nos villes, toutes voisines les unes des autres, sont reliées entre elles par de larges routes toujours éclairées, sillonnées de trains sans fumée et sans sifflet, de monocycles si gracieux et si légers, de jolies voitures électriques qui se glissent silencieusement, comme des gondoles, entre des parois couvertes de bas-reliefs admirables ... d'immortelles fantaisies déversées et accumulées là par dix générations d'artistes nomades... Quelle distance du cauchemar monacal à cette vision artistique ? Que dire des cités ?... » « C'est en vain qu'on chercherait là une cité d'avocats ou même un palais de justice. Plus de terres labourables, donc plus de

propriété ou de servitude. Plus de murs, donc plus de procès de murs mitoyens. Quant aux crimes et aux délits, on ne sait trop pourquoi, mais c'est un fait manifeste que le culte généralisé des arts les a fait disparaître comme par enchantement; tandis qu'autrefois le progrès de la vie industrielle avait fait tripler leur nombre en un demi-siècle. » L'homme s'est humanisé. Depuis que toutes sortes de besoins grossiers n'entravent plus l'essor des facultés vraiment humaines, il semble que tout le monde naisse poli. L'amour, voilà la source invisible et intarissable de cette courtoisie. L'importance capitale qu'il a prise est peut-être le caractère le plus significatif de cette civilisation nouvelle. Il a bénéficié de la destruction ou de la diminution graduelle de tous les autres grands mouvements du cœur. « Le patriotisme est mort depuis qu'il n'y a plus de terre natale, mais seulement une grotte natale, et *qu'en outre les corporations où l'on entre à son gré, suivant sa vocation, ont pris la place des patries, l'esprit de corps a tué le patriotisme.* De même l'école est en train, non de tuer, mais de transformer la famille, et c'est justice. Tout ce qu'on peut dire de mieux des parents de jadis, c'est qu'ils étaient des amis obligatoires et pas toujours gratuits. On n'avait pas tort de leur préférer, en général, les amis, sorte de parents facultatifs et relativement désintéressés. Mais l'amour nous reste. Il n'y a plus d'autre patrie que la femme qu'on aime; il n'est plus d'autre nostalgie que le mal de son absence. » Mais cette puissance de l'amour a exigé des lois restrictives de la génération. « Est-il possible qu'ayant fabriqué des monceaux de lois dont nos bibliothèques sont encombrées, nos ancêtres aient omis précisément de réglementer la seule matière digne aujourd'hui de réglementation ! Conçoit-on qu'il ait jamais pu être permis au premier venu, sans autorisation régulière, d'exposer la société à l'arrivée d'un nouveau membre vagissant et affamé, surtout dans un temps où on ne pouvait, sans permis, tuer un perdreau qui eût pourtant contribué à enrichir les garde-manger d'alors? »

Fille de la beauté et de l'amour, la bonté règne dans ce monde nouveau. Plus de guerres d'extermination. Un jour, au delà d'une cloison, un explorateur trouve un peuple provenu de chinois, anthropophages vivant « dans une fange de mensonge, de rapacité et de vol. Plusieurs ont proposé d'exterminer ces sauvages qui pourraient devenir dangereux par leur astuce et par leur nombre; d'autres de les réduire en esclavage ou en domesticité pour se décharger sur eux de tout travail pénible, mais ces deux avis ont été rejetés. On a essayé de civiliser, d'apprivoiser ces parents éloignés; et quand on a eu constaté l'impossibilité d'y réussir, on a soigneusement rebouché la cloison séparative. »

Tel est le miracle moral; mais les merveilles intellectuelles qui

ont jailli de la même source méritent bien plus encore d'être remarquées. Progrès indéfini des sciences dont les problèmes brûlants remplissent les débats des savants au lieu et place des stériles querelles religieuses d'autrefois; progrès en particulier de la chimie, qui pénètre dans l'intimité des molécules et nous donne pour ainsi dire la psychologie de l'atome, tandis que la psychologie nous livre la sociologie du moi. L'une nous préserve à jamais de la faim; l'autre nous affranchit de la crainte de la mort. Progrès de la philosophie, chaque jour quelque grand novateur apportant un évangile inédit que chacun aspire à enrichir d'une variante, destinée à le supplanter. Que dire de l'art et de la poésie, des merveilles qui célèbrent en un hymne sans fin l'apothéose de l'amour, des nuances infinies, des rythmes subtils et harmonieux par lesquels s'exprime une psychologie toujours plus pénétrante et plus intérieure. (1) — Et le rêve prend fin ou plutôt s'élargit, s'envole aux mondes étoilés, dans la croyance que: « parmi les astres comme parmi les hommes, les plus brillants ne sont pas les meilleurs, que les mêmes causes ont amené ailleurs les mêmes effets, forçant d'autres humanités à se blottir dans le sein de leur globe, à y poursuivre en paix, dans des conditions singulières d'indépendance et de pureté absolues le cours heureux de leurs destinées, et qu'enfin, aux cieux comme sur la terre, le bonheur vit caché. »

Tel est ce beau rêve d'une humanité régénérée par l'amour et par l'art. M. Tarde a cru nécessaire de supposer que cette vie sociale pure avait pour condition première l'élimination de la vie industrielle et agricole. Mais n'est il pas permis de concevoir une société où les travaux matériels nécessaires à l'alimentation et autres besoins organiques seraient réduits au minimum par une organisation plus rationnelle du travail mieux divisé et par un emploi sans cesse plus étendu et plus intelligent du machinisme perfectionné? Et dès lors le rêve peut s'épanouir sur terre, *intégralement,* sous la splendeur des cieux et dans la verte floraison de la Nature. Nous ne l'enfouissons pas sous terre pour un peuple de privilégiés échappés par miracle à la destruction du vieil univers. C'est sur terre que nous convions au paradis réel, réalisé par sa propre volonté et son effort incessant, l'humanité lassée de tant de luttes, de misères, de tant de laideur et d'ignorance, aspirant, hors des cadres usés, à une vie jeune et neuve, riche de beauté et de bonté, dans les plaines fécondées d'un travail non servile!

ALBERT LIVET.

(1) Toutes ces pages sur l'art dans cette civilisation sociale sont admirables et à lire comme une joie de l'esprit.

LA MUSIQUE RUSSE

Étude sur *Moussorgski;* un volume de M. P. d'Alheim (librairie du *Mercure de France*, et une brochure au *Magazine international* (1896). — L'Exposition du Théâtre et de la Musique.

L'École musicale russe, jeune encore, puisqu'elle ne date que d'un peu plus d'un demi-siècle, n'a guère été connue et appréciée en France jusqu'à ces vingt dernières années. C'est ce qui explique pourquoi le nombre des ouvrages écrits sur ce sujet sont encore si clairsemés dans notre littérature musicale. On ne compte jusqu'à présent que : *la Musique en Russie,* articles de M. César Cui parus en 1778 et 1879 dans la *Revue et Gazette musicale* (1880), puis réunis en brochure (1881); *la Musique russe à l'Exposition,* articles de Michel Delines, parus dans le *Paris* des 14, 21, 28 mai, et 5, 11 et 18 juin 1889; l'*École musicale russe,* de M. Arthur Pougin, publié en 1891 dans un numéro exceptionnel de la *Revue Encyclopédique* de Larousse, reproduit dans le volume sur *la Russie* (Larousse, 1892); le *Précis de l'histoire de la musique russe,* de M. A. Soubies (un petit volume, chez Fischbacher, 1893); *la Musique russe,* article de Ostraga, dans le *Magazine International* de juillet 1895. A ces cinq noms cités pages 299-300 de son étude sur *Moussorgski,* par M. Pierre d'Alheim, il faut ajouter : l'étude sur *Michel-Ivanovitch Glinka,* d'Octave Fouque; un chapitre des *Révolutionnaires de la musique,* du même auteur, sur *la Musique russe et la Nouvelle École de Saint-Pétersbourg* (pages 333-354), paru en 1882; et, antérieurement, d'Hermann Laroche : *Glinka et son rôle dans l'histoire de la musique:* et *les Nationalités musicales étudiées dans le drame lyrique,* de Gustave Bertrand (1872). Plus près de nous, enfin : *la Musique et ses représentants,* de Rubinstein (1892), *Antoine Rubinstein,* de M. A. Soubies (1894); *Alexandre Borodine,* de M. Alfred Habets; une étude de Mme la comtesse de Mercy-Argenteau sur *César Cui.* Enfin, de M. Arthur Pougin, déjà cité, la *Rivista musicale italiana,* publie actuellement un très intéressant *Essai historique sur la musique en Russie* (janvier et juillet 1896), excellent résumé, et très documenté, de toutes les études antérieures.

Hector Berlioz fut bien probablement le premier qui pressentit, il y a quelque cinquante ans, l'avenir réservé à cet art de l'Europe orientale. Il fut, en 1845, l'introducteur de Michel de Glinka à Paris. Il avait connu Glinka à Rome en 1831 ; il écrivit, le 16 avril 1845, un article sur son confrère russe dans le *Journal des Débats,* après un concert donné par celui-ci à la salle Herz, après plusieurs morceaux intercalés par Berlioz lui-même dans un de ses programmes du Cirque des Champs-Élysées, où il révéla « pour la première fois le nom et le talent (de Glinka) aux Parisiens » (1). Cette entreprise fut, il faut croire, couronnée de peu de succès, car il s'en tint là ; et ce n'est que de nos jours, pour des raisons tout à fait étrangères à l'art, que les Glinka, les Dargomijski, les Rubinstein, les Tchaïkowski, les César Cui, les Dimskykorsakoff, les Balakiveff, et, tout récemment, Moussorgski, ont attiré l'attention un peu soutenue du public français. Ç'a été une agréable révélation, chez tous ces compositeurs de tempéraments extrêmement variés et de valeurs très diverses, de trouver, unie à toute la science de l'instrumentation la plus moderne, une inspiration neuve, naïve parfois, et toujours originale, foncièrement séparée de notre musique occidentale, italienne, allemande ou française. Une sève jeune circule dans toutes ces œuvres, colorées de tonalités étranges empruntées soit à l'anonyme Folklore, soit au culte orthodoxe, gardien des débris des anciens modes grecs que notre plain-chant latin, trop négligé des compositeurs, conserve également en partie, combien mutilé ! Si l'on considère les sujets de drames lyriques ou d'opéras choisis par les musiciens slaves, on s'aperçoit qu'ils sont presque toujours puisés dans l'histoire ou les légendes nationales, tout au moins dans les œuvres d'écrivains nationaux. Les deux œuvres les plus célèbres de Glinka, *la Vie pour le Tzar* et *Rousslan Ludmilla* (sujet emprunté à Pouchkine), sont d'inspiration éminemment russe. De même la *Roussalka* de Dargomijski, qui écrivit aussi une *Esméralda* (celle-ci d'après Victor Hugo), et un *Convive de pierre (Kaménigost),* d'après le *Don Juan* de Pouchkine (2). De même fit Moussorgski ; ses deux drames : *Boris Godounoff* et *Ibovantchina,* ainsi que la presque totalité de ses compositions, sont des œuvres russes par l'inspiration comme par la facture.

Moussorgski, au reste, passa en Russie toute son existence, trop brève, malheureusement, puisqu'il ne vécut que quarante-deux ans (3).

(1) L'article de Berlioz a été réimprimé en 1874, à Milan. (Imprim. C. Molinari e C. Galleria V. E. 77).

(2) Pouchkine a fourni le sujet du célèbre *Onéguine* de Tchaïkowski. Moussorgski lui a emprunté aussi un certain nombre de ses poésies.

(3) Modeste Petrovitch Moussorgski naquit dans la Russie centrale, à Karevo, le 16-28 mars 1839, et mourut le 16-28 mars 1881.

M. Pierre d'Alheim, après avoir retracé la vie, peu heureuse somme toute, de celui qu'il s'est donné mission de faire connaître en France, a, dans une forme très littéraire, analysé le très haut et très noble talent du compositeur dont l'œuvre, hier inconnu, sera peut-être demain très populaire. Cet œuvre est considérable, très varié, toujours original. Ce sont des tableaux de la vie du paysan russe près duquel Moussorgski se plut à vivre, vie d'êtres primitifs et naïfs *(Dits et Chants populaires)*, de délicieux tableaux de la vie infantile *(la Chambre d'Enfants)*; des *pamphlets musicaux,* genre encore peu cultivé. Ce sont les deux drames précités, deux épisodes typiques de l'histoire russe, et les fragments d'une *Salammbô.* Ce sont des *chants hébraïques ;* et de curieux *tableaux* d'Exposition.

A cette très consciencieuse étude sont joints des fragments de correspondance, des pensées de Moussorgski; je ne citerai que celle-ci (qui d'ailleurs se trouve au commencement du volume, p. 19) : *L'art est le moyen de converser avec les hommes*; *il n'est pas un but. Partant de ce principe que la parole humaine est soumise à des lois musicales* (Wirchow, Gervinus), *je vois dans la musique non seulement l'expression des sentiments au moyen des sons, mais surtout la notation du langage humain.*

Cette phrase, qui contient tout le *credo* musical de Moussorgski, M. Pierre d'Alheim l'a répétée dans une brochure consacrée au même compositeur, et dans laquelle il reproduit les conférences-auditions qu'il fit l'hiver dernier à la Bodinière. Joignant l'apostolat du verbe à celui de la lettre, M. d'Alheim, non content d'avoir attiré l'attention des artistes sur ce génie ignoré trop longtemps, a voulu qu'on ne le crût que sur preuves. On verra dans la brochure publiée au *Magazine International* que l'opinion de tous ceux qui furent conviés à cette série d'auditions est unanime. Ç'a été une révélation d'horizons nouveaux ouverts à la musique, et jusqu'alors insoupçonnés.

Puisse le très noble effort de M. P. d'Alheim porter au plus tôt ses fruits, et qu'il nous soit donné d'applaudir (quand ?... où ?) l'un des puissants drames lyriques de Moussorgski ! (1)

* * *

L'Exposition du Théâtre et de la Musique, qui nous avait promis monts et merveilles, n'est, malgré les admiratifs et presque quotidiens « communiqués » aux journaux, qu'une exposition très banale où l'on

(1) Je prie le lecteur de ne pas croire que cet article ait été écrit à l'occasion de récentes manifestations russophiles. Les circonstances seules m'ont empêché jusqu'ici de parler du livre de M. P. d'Alheim. Ce m'a été, par conséquent, une occasion de dire quelques mots sur ce chapitre très intéressant de l'histoire de la Musique : celui de la *Musique Russe.*

trouve quelques pianos, touchés par des pianistes qui y exécutent des inepties innommables, en une cacophonie sauvage; on y vend des morceaux de musique exécutables à un doigt (!) et que l'auteur lui-même nous exhibe ; on y entend l'*Hymne russe* et la *Czarine* par des virtuoses de carrefour; l'on y exhibe les produits alimentaires ou autres de maisons quelconques ou d'inventeurs saugrenus et méconnus. En fait de musique, un orchestre, disposé au beau milieu du Palais de l'Industrie, jette ses notes à tous les échos de l'immense ossature métallique et de la toiture vitrée, qui jamais ne se virent à pareille fête! Le vendredi, jour de gala, il y a festival; l'orchestre est bon, les chœurs passables; les solistes, provinciaux ou étrangers, font ce qu'ils peuvent, chantent parfois faux, à leur corps défendant, en des poses grotesques. Le tout-Montmartre, marcheuses du Moulin-Rouge, voire même du boulevard Rochechouart, avec leurs petits amis, y assistent, à la faveur de billets ou de cartes octroyés généreusement. Un théâtre dit pompéien sert de tréteau à des émules du lutteur Marseille qui s'y tombent aux accents cuivrés de deux trompettes romains. A l'opposite de ce théâtre, une immense toile de fond représente Notre-Dame-de-Paris; de l'un à l'autre conduit une voie, mi-partie moyen âge, mi-partie romaine, dont la rectilignité inflexible, imperturbable, eût certainement étonné au plus haut point des yeux latins ou médiévaux. Le moyen âge, il revit quelques instants devant cette façade archiséculaire de Notre-Dame, où, sur son estrade, on a cru bon de faire venir Tabarin (pourquoi n'avoir pas pris le Pont-Neuf et la Place Dauphine, comme dans la pièce de M. Catulle Mendès? On nous avait promis, il est vrai, du plein moyen âge, des *farces* et des *mystères!)* Tabarin, avec sa Francisquine, y joue une très gauloise pièce « tabarinesque » de M. Georges Docquois, qui a su faire revivre, dans les vers, lestes, et polissons un tantinet, du *Petit-Champ,* ce qu'on est convenu d'appeler l'esprit gaulois. Et je crois bien que ce *Petit-Champ,* c'est ce que préfère le public ordinaire de cette « exhibition », et avec raison, après les luttes toutefois... Oh! les lutteurs, ma chère!

J.-G. PROD'HOMME.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Le quatrième Congrès des Conseillers municipaux socialistes. — *Angleterre :* William Morris. — *Allemagne :* Agrariens socialistes. — *Suisse :* La Socialisation des Chemins de Fer ; Assurance communale.

FRANCE

Afin de faire place, en ce numéro, à l'article de notre ami Maurice Charnay sur le Métropolitain, arrivé en dernière heure, et qui devait pourtant voir le jour avant les délibérations du Conseil municipal de Paris, j'ai dû ajourner la plus grande partie personnelle de ce Mouvement social, notamment en ce qui regarde la France le compte rendu des congrès du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, des Bourses du Travail, de la Confédération du Travail, etc...

Quatrième Congrès des conseillers municipaux socialistes. — Suivant la décision du troisième Congrès des conseillers municipaux socialistes de France et des colonies, tenu à Paris en 1895, Commentry a été choisi pour la tenue du prochain Congrès annuel qui s'ouvrira le 1er novembre 1896.

Le citoyen Rodolphe Simon, secrétaire permanent de la Fédération des conseillers municipaux socialistes de France et des colonies, s'est déjà mis en rapport avec les conseillers municipaux socialistes de Commentry pour procéder à l'organisation de ce Congrès.

Les conseillers municipaux socialistes de France et des colonies sont invités à fournir, le plus tôt possible, conformément à l'article 6 des statuts de la Fédération, au citoyen Dumazet, maire de Commentry, les propositions qu'ils désirent voir figurer à l'ordre du jour. Tous sont priés d'assister ou, en cas d'empêchement, de se faire représenter à ces assises où seront étudiés d'un commun accord et sans parti pris d'école tous les moyens propres à permettre l'application du programme municipal socialiste.

ANGLETERRE

Une école de science économique et politique. — Elle s'ouvre ce mois-ci, Adelphi Terrace, 10, à Londres, W. C. — Dans notre prochain bulletin nous analyserons son programme que nous a envoyé M. Sidney Webb, — et aussi les délibérations du Congrès des *Trades-Unions.*

*
* *

William Morris. — « Le peuple d'Angleterre, l'art et la démocratie viennent de faire une perte très douloureuse en la personne de William Morris, cet homme multiple qui fut artiste et artisan, poète et fabricant de papiers peints, imprimeur et tisserand, dessinateur et militant socialiste.

« Cette diversité d'aspects qu'offre une vie si bien remplie se résout en une dualité curieuse et presque paradoxale. On a pu dire de lui qu'il a prêché à la fois un nouvel Évangile du travail aux pauvres et un nouvel Évangile du goût aux riches. Il a regardé avec la même prédilection en avant et en arrière. Il a été avec une égale puissance, avec une égale sincérité, le prophète de la société future et l'apôtre d'un retour artistique au passé.

« D'une part il a chanté les beautés d'un monde encore à naître, les joies d'un nouveau paradis terrestre; il a même travaillé de toute son énergie à en hâter l'avènement; non seulement il a aimé les ouvriers et a voulu être des leurs, lui, l'ancien étudiant d'Oxford; mais il s'est attaché à relever leur niveau moral en les émancipant de leur servitude économique. Il disait dans une conférence intitulée *Art et socialisme :* « Il est juste et nécessaire que tous les hommes aient à faire un travail « qui vaille la peine d'être fait et qui soit par lui-même agréable à faire; « qui, de plus, puisse être fait en des conditions qui ne le rendent ni « trop ennuyeux ni trop pénible. » Et ce n'était pas seulement en paroles qu'il montrait sa sympathie aux ouvriers, ses camarades; plus d'une fois, dans les moments de crise, on put voir au premier rang d'une colonne de sans-travail sa tête léonine.

« D'autre part il a poussé, avec Rossetti, Burne-Jones, Ford Madox Brown, à cette renaissance du moyen âge qui a pris forme dans l'école préraphaélite; il s'est épris des romans de chevalerie, des contes de Chaucer, des vieilles légendes héroïques de l'extrême Nord, des vitraux et des étoffes aux couleurs fanées, des missels aux naïves enluminures; il a fait exécuter dans sa manufacture de Merton-Abbey des tapisseries de haute lice; il a fait imprimer des livres à la mode du quinzième siècle, en usant de procédés presque antérieurs à l'imprimerie. Chose qui étonne au premier abord! Ce fervent démocrate a semblé ne travailler que pour une aristocratie; il s'est adonné aux industries de

luxe, il a jeté sur le marché les produits les plus coûteux; et c'est pour un petit nombre de grosses bourses qu'il a renouvelé l'art de l'ameublement et de la décoration.

« Si l'on cherche le lien qui unit ces deux conceptions en apparence opposées, on s'aperçoit bientôt qu'elles ont toutes deux une seule et même source : la haine de la vulgarité bourgeoise, le désir de s'enfuir hors des laideurs et des iniquités du monde actuel. Si l'on essaie d'apprécier son influence, qui fut grande, on peut dire qu'elle tendit à la fusion des deux classes si distantes qui composent la société contemporaine et surtout la société anglaise. En enseignant à ceux d'en haut à mettre l'élégance et l'harmonie dans ce qui les entoure, il entendait leur enseigner aussi la valeur de ce travail manuel si injustement dédaigné par les sots. En inculquant à ceux d'en bas le souci du beau en tout genre, il espérait les élever au-dessus d'eux-mêmes et les mettre de pair avec les plus raffinés de ceux qui les écrasent encore de leur supériorité de hasard.

« Avec William Morris disparaît une figure originale, et plus encore, une force sociale faite de l'union d'un cœur généreux et d'un talent robuste. Nous nous associons respectueusement au deuil de sa famille et de ses amis.

« Londres, 5 octobre 1896.

« Georges Renard. »

ALLEMAGNE

Agrariens Socialistes. — De notre correspondant Henri Thürow :

Le parti socialiste comptait déjà dans ses rangs un bon nombre de militants qui, par leur naissance et leur éducation, appartenaient à la classe bourgeoise. La noblesse elle aussi avait payé son tribut en la personne d'un ancien officier, Georg von Vollmar : Voilà qu'il commence à recruter ses adeptes dans le parti le plus arriéré — le parti des grands propriétaires ruraux.

Les journaux rapportent en effet que dans la Prusse orientale deux ou trois terriens, dont la situation matérielle n'explique en rien leur conversion aux idées *subversives,* ont adhéré au parti ouvrier. L'un d'eux, un M. Ebhardt, propriétaire d'une terre de trois à quatre mille acres, n'était plus un inconnu pour le parti socialiste lui-même et il n'y a que les feuilles ennemies qui se perdent en considérations hypothétiques sur les causes du spectacle dont ils sont les témoins. La vérité est que le dit agrarien fut déjà candidat socialiste aux dernières élections législatives où il recueillit 1,200 voix dans une circonscriprion exclusivement rurale.

Ayant passé par l'école du libéralisme, ce propagandiste du collectivisme fut d'abord, comme son père, un fervent combattant dans les rangs des progressistes — les radicaux allemands — dont les idées toutefois ne lui parurent pas assez larges et humanitaires. Il se maria plus tard avec une simple ouvrière

et cette union paraît l'avoir rapproché du parti des prolétaires. (Qui ne pense ici à la *Conversion d'André Savenay,* le héros du roman de notre directeur Georges Renard? La vie a souvent de ces solutions inattendues qui, au premier abord, surprennent par leur simplicité.)

La pénétration des idées socialistes dans les milieux aussi conservateurs que celui des grands propriétaires ruraux n'occasionne pas peu de chagrin aux autorités administratives et aux partis antisocialistes. Il est divertissant de voir comment les libéraux et les conservateurs se reprochent mutuellement de favoriser, par leur propagande, la propagande socialiste. Ainsi la *« Gazette de la Croix »,* organe des hobereaux, se lamentant des progrès constants du socialisme à la campagne, s'écrie : « Le fait que le fils d'un de vos anciens chefs devient un socialiste convaincu ne témoigne guère de la force conquérante du parti progressiste! » Et la *« Vossische Zeitung »,* l'organe des progressistes, de répondre : « La *Gazette de la Croix* peut mesurer la force conquérante du parti conservateur au fait que son plus éminent économiste, Rodolphe Meyer, est, sinon démocrate-socialiste, du moins l'adversaire le plus déclaré de la Droite! » — Inutile de dire que nos amis sont tout à fait de ce double avis et qu'ils donnent à la foi raison aux deux journaux. Les vérités partielles que ceux-ci expriment peuvent se résumer en cette phrase que les partis bourgeois, à quelque nuance politique qu'ils appartiennent, ne peuvent enrayer le mouvement socialiste, ni même empêcher que dans leurs propres rangs ne s'élèvent des voix en faveur de la cause prolétarienne.

On peut d'ailleurs constater que le parti conservateur — pour ne parler que de lui — est de plus en plus l'objet de violentes attaques de la part de ceux qu'il croyait être ses alliés. Après avoir protégé les antisémites et encouragé les premiers et timides essais du socialisme chrétien, il se trouve dans la situation de cet apprenti magicien de Gœthe qui, ayant appelé les Esprits, ne peut plus s'en débarrasser. Dans le camp antisémite quelques-uns se sont aperçus qu'on ne peut après tout condamner la néfaste influence du capital juif sans attaquer en même temps le régime exploiteur de la féodalité agrarienne; et parmi les socialistes-chrétiens il s'est trouvé des hommes qui proclament qu'on devrait suivre plus à la lettre les chapitres de l'Évangile qui posent pour principe que l'amour du prochain doit être le premier devoir de tout chrétien. — Et ainsi ces deux partis qui, malgré leur incohérence et l'apparent antagonisme de leurs conceptions, se touchent et se complètent en beaucoup d'endroits, ne rendent pas du tout à l'idée conservatrice les services que les conservateurs avaient d'abord escomptés.

Le nombre des feuilles plus ou moins indépendantes qui, presque toutes nées de la propagande chrétienne et antisémite, prêchent aujourd'hui la guerre contre le vieux régime clérical, politique et social, est très grand et il y en a du meilleur acabit. Voici les noms de quelques-unes d'elles : *« Der moderne Volkergeist »* (l'esprit moderne des peuples) organe qui combat pour « la liberté, la justice, la vérité et la vraie science — contre la tyrannie politique, économique et religieuse... » — *« Das Evangélium »* (l'Évangile) « feuille pour la rénovation de l'enseignement de Jésus ». — *« Das zwanzigste Iahrhundert* « (le Vingtième Siècle) soutient tous les efforts destinés à assurer le bien du peuple »... — *« Die Versohnung »* (la Réconciliation) sous la

direction de M. von Ègidy, ancien *général-lieutenant,* veut « lutter pour la libération de l'individu et la rénovation de la vie du peuple ». — *Die ethische Kultur* (la Culture Morale), feuille qui tient le milieu entre les organes purement pédagogiques et les journaux socialistes, s'efforce, en critiquant le plus vivement l'ordre social actuel, d'introduire dans le socialisme de Marx cette notion d'humanité et d'ennoblissement moral qui doit le rendre plus large dans sa conception fondamentale et plus fécond dans sa propagande journalière. — Enfin, en dehors de ces feuilles — et de beaucoup d'autres — il faudrait citer *« Die Zeit »* (le Temps), un nouveau journal quotidien qui est rédigé par le pasteur Naumann, l'adversaire courageux des conservateurs en même temps que des gros industriels, tels que le « roi de Sturm ». Le nouvel organe préconise un « socialisme national » et dans le premier numéro son directeur fait appel :

1° Aux socialistes qui n'approuvent pas l'attitude générale de la démocratie-socialiste ;

2° Aux libéraux qui prennent au sérieux les principes du libéralisme national;

3° Aux conservateurs qui veulent prêter leur appui aux efforts du christianisme pratique.

Vu la diversité de ces éléments politiques, leur réunion sous un même drapeau paraît chose assez difficile. Et même si ceux qui chérissent l'idée de la fondation d'un grand parti socialiste national réussissaient à grouper quelques milliers d'ouvriers, leur œuvre ne saurait durer : L'idée en vient trente ans trop tard. Le socialisme international qui plonge ses racines dans les misères et les espérances communes de tous les peuples et qui est secondé par les forces de l'histoire aura raison de cette tentative de désunion et de spécialisation. C'est à lui qu'appartient l'avenir.

Les partis et les journaux qui nous combattent, même les propagateurs du « socialisme national », servent la cause du prolétariat par leur critique de l'ordre social existant. Ils intensifient et fécondent la lutte des idées et aident ainsi à la transformation des esprits et des institutions.

L'abondance des matières nous force à ajourner au prochain numéro le *Congrès féministe international* de Berlin.

SUISSE

La socialisation des chemins de fer (1). — Appel au peuple suisse :

Chers concitoyens !

Un demi-siècle s'est écoulé depuis le jour où, pour la première fois, la question des chemins de fer fut débattue dans notre patrie, et voilà quarante ans passés qu'il fut décidé, en dépit de la majorité de la Commission nommée par le Conseil national, que

(1) On assure dans le *Temps* que l'accord est complet, au sein du Conseil fédéral, au sujet du rachat des chemins de fer sur la base de concessions.

En conséquence, le rachat serait notifié aux compagnies pour le 1er mai 1898, mais, en vertu de la loi fédérale qui est formelle, avec la clause d'un referendum, ce qui nécessitera une consultation du peuple suisse.

Les travaux préparatoires du projet de loi sont assez avancés pour que les Chambres

la construction et l'exploitation de chemins de fer seraient abandonnées aux cantons ou à l'initiative privée.

Laissons de côté la question de savoir si l'État confédéré, alors nouvellement réorganisé, ne se sentait pas de force à entreprendre cette tâche ou si les intérêts privés prévalaient sur la foi en la construction des chemins de fer par la Confédération; nous sommes en présence du fait que, dans notre pays, le moyen de transit le plus effectif de notre époque, les chemins de fer, sont encore propriété privée.

On s'est ri de M. Stampfli qui, vers 1860, alors que la majorité des Compagnies de chemins de fer se trouvaient dans des embarras financiers, s'efforça d'amener la Confédération au rachat des lignes. Au moment de la crise pénible, entre les années 1870 et 1880, crise qui amena plus d'une Compagnie de chemins de fer sur le bord de l'abime, et où les actions des chemins de fer étaient tombées si bas, rien ne fut tenté.

Dans les années 1880, on vit paraitre la loi sur la « comptabilité des chemins de fer », qui mit de l'ordre dans les bilans et écarta du compte de construction, *comme n'y appartenant point,* plus de 120 millions, dans les bilans du Central, du Nord-Est, du Jura-Simplon actuel et de l'Union-Suisse.

La pensée que les chemins de fer, comme moyen de transit important *et indispensable,* se rattachent étroitement à toutes les branches de l'économie nationale, et que ce moyen de transit devrait appartenir à tous, c'est-à-dire à l'État, fit naître le projet de commencer par le rachat du chemin de fer du Central-Suisse.

Le libre achat, que la *majorité des Chambres fédérales recommanda* au peuple, fut rejeté par une imposante majorité par le vote du 6 décembre 1891; et aujourd'hui on ne peut douter que cette ligne eût été alors payée 40 *millions* au-dessus de sa valeur réelle.

La Confédération a également échoué dans ses essais d'influencer, grâce à ses achats d'actions, sur la direction des Compagnies de chemins de fer. Non seulement l'État a manqué son but, mais il s'est rendu par là plus *dépendant* qu'il ne l'était. Les 77,090 actions de priorité du Jura-Simplon à 500 fr., achetées en 1890 pour la somme de 46 millions, ne peuvent guère être évaluées au-dessus du pair et n'ont pas valu à la Confédération l'influence qu'elle espérait exercer sur le sort de cette voie. Dans la session de décembre 1894, tenue à Berne, on a encore débattu la question de savoir ce qui arrivera après 1957, c'est-à-dire après l'expiration de la concession de 99 ans.

Si nous reconnaissons volontiers que la « loi fédérale concernant le droit de vote des actionnaires des Compagnies de chemins de fer et la participation de l'État dans l'administration », proposée par le département des chemins de fer, est rédigée à bonne intention, nous ne pouvons cependant que constater qu'en somme les effets de cette loi ont été comme des coups en l'air. Non seulement les actionnaires auront toujours la majorité dans les conseils d'administration, mais ils l'emporteront sans cesse dans leurs assemblées générales, usurpant, comme l'expérience l'a démontré, la haute compétence, de sorte que le Conseil d'administration le mieux intentionné, et avec lui les autorités fédérales, seront toujours paralysés.

En présence de cet état de choses : *l'insuccès* ouvertement déclaré des autorités fédérales et l'approche du deuxième terme de rachat (45me année) de nos principales lignes de chemins de fer, diverses sociétés politiques et économiques ont cru de leur devoir de rédiger une demande d'initiative pour arriver à une solution *définitive* de la question des chemins de fer. Le pays a le droit bien fondé de poursuivre la solution finale de cette affaire.

Chers concitoyens !

La demande d'initiative que nous vous invitons à signer est le fruit de considérations longuement réfléchies et requiert principalement ce qui suit :

a) Le droit formel de la Confédération d'acquérir, de construire et d'exploiter toutes

---

puissent émettre leur vote à la session d'été de 1897. Le peuple suisse ayant adopté la loi sur la comptabilité des chemins de fer, le 4 octobre dernier, le prix maximum du rachat, sur la base de concessions, se trouvera fixé en temps utile, c'est-à-dire à l'été de 1897.

Dans l'intervalle, on déposera aussi un projet de loi sur l'organisation et l'exploitation des chemins de fer fédéraux, afin de faire la lumière complète à ce sujet avant la notification du rachat.

les lignes de chemins de fer servant au transit des personnes et des marchandises, à voies ordinaires ou étroites, comprises dans le territoire de la Confédération suisse. Les lignes où l'on fait usage de chevaux, les trams et les lignes de montagnes ou d'hôtels, etc., etc., feraient naturellement exception. Il est laissé à la Confédération le soin de juger jusqu'à quel point et dans quel délai elle fera usage de son droit de rachat, à l'exception des lignes du Central-Suisse, du Jura-Simplon, du Nord-Est-Suisse et de l'Union-Suisse.

b) La nomination par le *peuple* d'un Conseil de chemins de fer, afin de garder si possible l'administration des chemins de fer de toute influence et considérations politiques.

c) Le produit net des chemins de fer suisses affecté à l'allégement du transit, à la réduction des taxes pour les personnes et les marchandises, et à l'amortissement graduel de la dette des chemins de fer. Comme les postes et le télégraphe, les chemins de fer doivent faire partie de la régale fédérale et servir aux *besoins de transit* de la nation.

d) L'établissement du prix de rachat à vingt-cinq fois le produit net des dix dernières années précédant le rachat et

e) La prise de *l'exploitation* des lignes du Central-Suisse, du Jura-Simplon, du Nord-Est-Suisse et de l'Union-Suisse le 1er janvier 1898, *précédant* la prise de possession définitive de ces lignes le 1er janvier 1903.

Les conditions d'achat se rattachent aux conditions des concessions, à cette différence toutefois que, au lieu de payer d'après le *rendement* ou le capital d'établissement, les lignes seront payées d'après leur produit net. — Le paiement du capital d'établissement des lignes qui rapportent peu imposerait au pays un sacrifice trop grand et *non justifié,* ou rendrait *illusoire* le rachat stipulé dans les concessions; enfin ce serait surfaire le prix d'un objet d'une valeur inférieure. Grâce au paiement d'après le produit, net chaque ligne sera traitée de la même manière, et sera estimée selon sa valeur intrinsèque.

Pour les lignes qui, selon leur rendement, ne pourraient être évaluées à la moitié du capital d'établissement, on a fait cette condition atténuante qu'elles pourraient être dédommagées jusqu'à concurrence des deux tiers du capital d'établissement. Les concessions stipulaient déjà que les lignes devaient être remises dans un état *parfaitement* satisfaisant.

Si l'on adopte déjà, selon les concessions, le produit net et moyen des dix années précédentes des quatre lignes principales, années 1888 à 1897 inclusivement, comme base du produit du capital à multiplier par 25, il est bien clair que ce produit net moyen ne peut s'obtenir *objectivement* que lorsque, pendant un certain laps de temps, l'exploitation des lignes sera gérée par la Confédération elle-même. Il ne serait pas *admissible* de vouloir se baser partialement sur les comptes de dividendes des chemins de fer, et le peuple craindrait avec raison qu'on favorise les Compagnies, car la pensée prédominante dans les exploitations privées est d'arriver à payer les plus hauts dividendes possibles, comme le prouve d'une manière frappante les 120 millions retranchés du compte de construction.

Par l'acquisition de ces lignes, le travail du rachat serait en grande partie achevé ; peu à peu les petites lignes seraient, selon les mêmes principes, englobées dans le réseau de l'État.

Nous ne considérons pas, pour le moment, le rachat de la ligne du Gothard comme nécessaire ou *désirable.* Après le percement du Simplon et en pleine possession d'un chemin de fer des Alpes, la Suisse sera tant en présence de l'Italie, de l'Allemagne, que de la Compagnie du chemin de fer du Gothard, dans une position tout autre pour négocier, ou éventuellement racheter, que dans ce moment, où ces pays, d'accord avec la Compagnie du Gothard, seraient en état de dicter partialement les conditions du rachat.

Chers concitoyens !

Le fait que les autorités fédérales se sont finalement décidées à s'occuper résolûment du rachat des chemins de fer, peut être en partie attribué à la réunion de notre Comité d'initiative, au commencement de l'année 1895, Comité comprenant des hommes de tous les partis et de toutes les positions sociales. Une commission fédérale de quinze membres a été nommée avec mission *d'étudier* la question « sous toutes ses faces ». Cette commission n'a jamais laissé transpirer aucun résultat de son travail, si ce n'est

le projet d'une nouvelle loi sur la « comptabilité des chemins de fer suisses », avec un message du 11 novembre 1895.

L'étude de cette question, les lacunes et en partie les obscurités des conditions renfermées dans les concessions, ont probablement fait naître l'opinion que si le peuple suisse voulait acheter les chemins de fer à un prix raisonnable, il fallait d'abord mettre ces concessions sur une base précise.

Le projet que le département des chemins de fer avait d'abord élaboré — nous le relevons avec satisfaction — paraît avoir représenté, avec une résolution qui mérite toute considération, les intérêts du pays en face des Compagnies de chemins de fer; mais dans le courant de la discussion des commissions fédérales et des deux Chambres fédérales elles-mêmes, la proposition a été tellement affaiblie qu'elle ne répond plus du tout au but que visait le projet du département.

De plus, la loi n'ayant point d'effet rétroactif, elle n'aurait de force, si elle était adoptée, que tout au plus à partir du 1er janvier 1897, c'est-à-dire pour la durée d'une année de la période critique de dix ans, de 1888 à 1897, qui doit servir de base au prix du rachat des lignes.

Son influence sur la nationalisation elle-même serait donc nulle pour cette période d'achat et, si nous soutenons quand même cette loi et la recommandons aux électeurs, c'est simplement parce qu'elle constitue un progrès sur la loi de 1833.

Nous appuyant sur l'existence d'une loi sur le « droit de vote des actionnaires » bien intentionnée mais sans effet, et d'une loi de « comptabilité pour les chemins de fer suisses » revisée mais *insuffisante*, nous ne pouvons qu'exprimer l'opinion que la *majorité* des Chambres fédérales ne veut pas du tout de la *nationalisation des chemins de fer*, et voudrait tenir le peuple suisse encore plus longtemps sous la *dépendance* du monde financier du pays et de l'étranger.

Aussi n'est-ce point la vanité, mais *l'imposante nécessité* qui nous fait prendre l'initiative, et si nous en faisons usage, nous ferons remarquer d'avance que c'est un privilège qui nous est garanti par la Constitution.

La nationalisation des chemins de fer suisses, c'est-à-dire le passage des lignes dans l'exploitation de l'État, et avant tout l'amortissement graduel du prix d'acquisition, sera le plus grand acte du peuple suisse depuis l'existence de la nouvelle Confédération. C'est une *nécessité d'économie nationale*, pour autant que le peuple suisse est décidé à ne pas se laisser vaincre dans la lutte commerciale, si vive entre les nations.

Chers concitoyens de toutes les classes et de tous les partis! Vous placerez les intérêts du *pays entier* plus haut que l'intérêt *particulier* de quelques individus; et vous vous empresserez, nous l'espérons, d'appuyer de vos signatures notre demande d'initiative.

Zurich et Bâle, juin 1896.

Au nom du Comité d'initiative pour la nationalisation des chemins de fer suisses :

Le Comité exécutif.

Assurance. — La seule commune suisse dans laquelle la loi cantonale sur l'assurance contre le chômage est en vigueur est la ville de Saint-Gall, où elle est appliquée depuis le 25 juin 1894.

La loi n'est obligatoire pour les communes qu'après referendum populaire.

L'institution créée à Saint-Gall est dirigée par une commission de neuf membres : sept sont élus par les travailleurs et deux par le conseil communal. Tous les travailleurs gagnant moins de 5 francs par jour et non assurés à une société d'assurance sont tenus de faire partie de l'organisation officielle. Les primes s'élèvent de 15 à 30 centimes par semaine, suivant l'importance des salaires; les secours correspondants varient de 1 fr. 75 à 2 fr. 35 par jour pour un maximum de 60 jours de

chômage par an; mais en temps de crise et quand le nombre de demandes de secours est considérable, la commission directrice est autorisée à réduire le taux des allocations en s'en prenant d'abord aux célibataires. Le secours est garanti à toute personne sans travail ; les personnes incapables de travail par suite de maladie ou d'accidents, n'ont pas droit à l'allocation; il en est de même des grévistes.

La commune verse au fonds d'assurance au maximum 1 fr. 95 par an et par membre.

A. V.

RECTIFICATIONS

Le citoyen Keufer, délégué de la Fédération Française des Travailleurs du Livre au Congrès de Londres, m'écrit que, sans être collectiviste, il n'est pas non plus, comme nous l'avions cru, « partisan de l'ancienne idée conservatrice : l'ouvrier ne doit pas faire de politique. »

Voici, d'après lui-même, les paroles qu'il a prononcées : « Nous ne repoussons pas *d'une manière absolue* l'action politique; mais, selon nous, elle doit se faire en dehors du syndicat, sous la responsabilité individuelle de ses membres. »

Je ne demande pas mieux que de donner ainsi la nuance exacte de la pensée du citoyen Keufer, et je souhaiterais (me permettra-t-il de le lui dire?) qu'il n'y eût pas d'inexactitudes plus graves dans le Rapport qu'il a adressé à ses mandataires.

G. R.

A propos du Congrès de Londres, réparons encore une omission : Le citoyen Brousse s'est associé à tous les actes de la minorité française.

G. R.

Anniversaire de Benoit Malon

Le dimanche 13 septembre, malgré la tempête de vent et de pluie, un assez grand nombre de militants socialistes se rencontrèrent au colombarium du Père-Lachaise pour communier en Benoît Malon, entre autres les citoyennes Paule Mink, Sarrazin et Daussat et les citoyens Henri Place, Dr Susini, Closmadeuc, Élie May, Thouroude-Warin, Honoré Guillain, Valéry Hermay, Rodolphe Simon, Fournière, etc...

Une main amie accroche des fleurs fraîches au petit casier où sont renfermées les cendres de Malon, et notre cher administrateur Rodolphe Simon excuse les absences involontaires des citoyens Gustave Rouanet, Adrien Veber et Georges Renard dont voici la lettre d'excuses :

Londres, 10 septembre 1896.

Citoyens et Camarades,

J'ai le regret d'être bien loin de Paris et de la France au moment où l'anniversaire de la mort de notre ami Malon réunit autour de ses cendres ceux qui l'ont connu et aimé. Heureusement Rodolphe Simon, Fournière et bien d'autres sont présents et il vous diront mieux que moi ce que j'aurais pu vous dire.

Ils vous rappelleront le grand exemple que Malon a donné par son dévouement à la justice sociale, par la hauteur de ses aspirations, par son effort incessant pour tremper de pitié et de bonté la rigueur scientifique de la doctrine socialiste. Je m'associe de loin, mais de tout cœur, à leurs paroles et aux sentiments dont témoigne votre présence au Père-Lachaise.

A la mémoire de Benoît Malon et à l'expansion du socialisme large et généreux tel qu'il l'a compris et prêché !

Georges Renard.

DISCOURS DE RODOLPHE SIMON

J'ai dit l'an dernier que Benoît Malon était pour nous une lumière et un exemple.

Nous ne pouvons célébrer plus dignement et plus efficacement la mémoire de notre grand ami, qu'en empruntant un peu à cette lumière et à cet exemple, dans un moment où de récentes discussions de tactique pourraient inspirer des craintes sur l'union socialiste si nécessaire au triomphe de la cause des opprimés. En effet, elle a retenti au loin, la querelle entre gens parfaitement d'accord sur les fins du socialisme, mais différant sur le choix des moyens.

Les uns prétendent que seule la grève générale peut avoir raison de l'aveugle résistance de la réaction.

Les autres n'attendent que de la Révolution l'avènement du régime de justice sociale.

Enfin, une autre école préconise la conquête des pouvoirs publics par l'action politique et parlementaire avec une préférence qui équivaut presque à de l'exclusivisme.

Déplorables conséquences de l'esprit particulariste. Comme s'il était possible de prévoir quelle sera la disposition des fronts de bataille dans le formidable choc qui va se produire entre le vieux monde et le monde naissant! Comme si ce pouvait être trop de toutes les forces révolutionnaires pour renverser l'édifice social si puissamment fondé sur les stratifications séculaires d'un passé d'oppression et d'iniquité!

C'est ici qu'il faut tourner nos regards vers Benoît Malon.

Nous voyons en lui le militant avisé qui combat de toutes ses armes, se gardant bien d'en dédaigner aucune.

A Puteaux, au Creuzot, il organise et soutient des grèves dont il retire, il est vrai, bien des mois de prison, mais qui, avec l'Internationale qu'il contribua à fonder, firent pénétrer dans l'esprit des travailleurs les idées d'organisation et de revendication si funestes à l'empire capitaliste.

Révolutionnaire, nous le voyons dans la glorieuse insurrection communaliste, qui a sauvé la République, et eût pu ouvrir au monde l'ère du socialisme avec plus de préparation à l'extérieur et sans la trahison de bien des élus du Parlement que leur devoir appelait à sa tête. Il s'y conduisit en héros, les balles ne voulurent pas de lui.

Enfin, Malon fut parlementaire dans un moment, il est vrai, où le titre de député ne faisait pas d'un homme le point de mire de toutes les calomnies et de tous les outrages. Il accepta ce mandat, parce qu'il y voyait un moyen de servir la cause du peuple.. On sait qu'il n'y tenait pas assez personnellement pour le conserver au prix d'une humiliation nationale et d'une trahison civique, et qu'il donna sa démission pour protester contre l'exclusion de Garibaldi et contre la signature de la paix.

Vous voyez, citoyennes et citoyens, que gréviste, révolutionnaire et parlementaire, Benoît Malon fut tout cela, parce qu'il était pénétré de cette grande vérité, qu'en fait de tactique, il faut réserver tous les moyens et que l'exclusivisme, c'est l'affaiblissement volontaire.

Gardons respectivement nos préférences pour les moyens de lutte, comme le soldat fait choix de l'arme dont il portera les plus rudes coups, mais n'apportons pas plus d'exclusion dans la bataille sociale qu'un général n'en saurait faire dans son armée.

Mettons au second rang, comme désignations de détail, ces terminaisons

de x *istes*, y *istes* et z *istes*, pour rester unis dans le vaste et puissant vocable de socialistes.

Ainsi qu'il faut l'être dans la science pour approcher de la vérité, soyons synthétistes dans la lutte, si nous voulons remporter la victoire.

La citoyenne Paule Mink, avec de chaudes paroles, dit la vie de Malon en exil, vie toute de lutte et de misère fièrement supportée; elle félicite le philosophe du socialisme d'avoir su mettre sa vie en rapport avec ses principes et d'être resté l'homme simple et bon que ses livres nous montrent.

Le citoyen Henri Place, au nom des anciens communards, assure du souvenir toujours vivant des camarades de lutte; il relève ensuite vertement l'accusation de « sans patrie » qu'on lance aux socialistes et montre les internationalistes de la fin de l'Empire devenant les plus énergiques défenseurs de la patrie française aux jours du péril.

DISCOURS D'EUGÈNE FOURNIÈRE

Heureux ceux qui, au début d'une existence vouée à l'étude, trouvent dans le maître qui les guide un ami qui les soutient. Malon ne fut pas de ces heureux : il dut forger seul, avec quelles peines! l'outil de sa libération intellectuelle, et c'est dans l'obstacle que se trempa son énergie.

Puis-je oublier en ce troisième anniversaire de sa mort, alors que le recul du temps fait grandir nos regrets en nous montrant mieux ce que nous avons perdu, puis-je oublier que j'eus le bonheur qui lui fut refusé, et regretterai-je jamais assez d'en avoir si tardivement connu tout le prix ?

Son enseignement était une heureuse combinaison de l'enseignement des philosophes antiques et de celui de Jean-Jacques Rousseau. Trop modeste pour se croire un maître, trop savant pour s'imaginer qu'il possédait la certitude, c'est par suggestions involontaires, pour ainsi dire, qu'il orientait, dirigeait, soutenait notre désir de savoir. Rouanet s'en souvient, lui qui fut aussi de sa plus proche parenté intellectuelle et affective, il s'en souvient de ces promenades où l'on semblait causer à bâtons rompus avec lui, et d'où l'on revenait armé pour le travail utile.

Le grand secret de Malon était là : il ne vous parlait que de ce qui vous intéressait. A Rouanet, en qui se dessinait l'économiste philosophe qu'il est devenu, il ouvrait en phrases attrayantes les trésors d'érudition qui mettent sur la voie des recherches fructueuses et des formulations fécondes. A tel plus humble, qu'attiraient néanmoins les vertiges de la compréhension d'ensemble, il racontait les efforts de la sociologie bégayante et montrait le lien qui unit entre eux les phénomènes sociaux. Et, furieusement, au sortir de ces entretiens, nous nous jetions sur les livres indiqués au hasard de la causerie et qui, cependant, étaient toujours ceux qu'il nous fallait lire pour pousser plus avant dans le domaine de la connaissance.

A tel de ses amis (Malon n'eut pas de disciples au sens exact du mot) que le souci de l'exactitude des faits portait à se confiner dans des analyses qui

ne prennent de valeur, au point de vue social, qu'autant qu'on les éclaire d'une vue philosophique, il donnait le souci et le désir des constructions synthétiques, si piteusement abandonnées par la science moderne, que M. Brunetière a pu l'accuser, avec quelque apparence de raison, d'avoir stérilisé la pensée humaine.

A tel autre, trop pressé d'embrasser d'un regard synthétique le formidable et enchevêtré système des sociétés humaines, il inspirait le sentiment nécessaire de l'impossibilité, de la vanité, de l'inutilité, du péril qu'il y a de construire arbitrairement le monde de demain, si l'on ignore un seul des mécanismes du monde d'aujourd'hui, non seulement dans son état actuel, mais encore et surtout dans les diverses transformations que le temps et le heurt des choses et des idées lui ont fait subir.

N'eût-il consacré son existence qu'à accumuler du savoir social et à l'épandre dans le cerveau de ses amis, Malon serait encore grand. Mais son œuvre ne se borne pas là. Parlerai-je de cette *Revue Socialiste*, véritable encyclopédie sociologique moderne, véritable histoire philosophique au mois le mois du socialisme de ces onze dernières années? N'eût-il érigé que ce monument, il serait encore grand et mériterait l'estime que son temps lui donna et que la prospérité grandira encore. Sa bonté active, jamais rebutée par les leçons d'égoïsme que donnent les ingrats aux âmes vulgaires, suffirait encore à lui imprimer un des caractères de grandeur qui signalent Spinoza à notre vénération. Mais ce n'est point encore par là seulement qu'il fut grand. L'homme d'action qu'il fut, le fondateur de l'Internationale, le député de Paris pendant l'année terrible, le membre héroïque et laborieux de la Commune de Paris, l'apaiseur paternel des querelles qui divisèrent la famille socialiste est grand, certes, et le temps ne diminuera aucun des services qu'il sut rendre aux heures de péril comme aux heures de labeur.

Mais ce par quoi, surtout, il demeure et demeurera, c'est par l'apport d'une préoccupation nouvelle, ou plutôt oubliée, dans le concept en même temps socialiste que philosophique. Il a concilié ensemble l'idéalisme exclusif des socialistes de la première période et le réalisme non moins exclusif de ceux de la seconde. Il a ainsi fait œuvre scientifique et indiqué la voie merveilleuse des avenirs indéfinis où, plus forts parce que plus conscients, nous nous acheminons en toute sécurité et en toute allégresse.

Que pour ce bienfait il soit glorifié dans l'humanité comme il l'est déjà dans nos consciences et dans nos cœurs !

L'histoire commence pour Benoît Malon. Dans notre dernière livraison, l'on a lu ses lettres à Jourde. Précédemment le citoyen Albert Richard, en un bel article historique sur les propagateurs de l'Internationale en France, citait de précieuses lettres écrites par l'ouvrier Malon à la fin de l'Empire, alors que les faubourgs se réveillaient à l'évocation des idées sociales et d'organisation du travail, et que la vie politique circulait de nouveau au Temple, à Belleville, à Ménilmontant, à Montmartre.

Voilà pourquoi, — parce que Malon est sorti des entrailles mêmes

du plus humble prolétariat, parce que tout d'abord il pratiqua sur lui-même pendant ses nuits de veille, et ensuite sur ses compagnons de misère, ses frères de travail, la méthode d'investigation socratique, — voilà pourquoi le peuple est resté fidèle à sa mémoire, — et pourquoi au Conseil municipal de Lille l'on a proposé et au Conseil municipal de Roanne l'on a voté de donner le nom de Malon à une rue, et pourquoi la statue de Malon s'élèvera bientôt sur une place de Paris.

Si le peuple a fait de si belles funérailles à Benoît Malon, s'il continue à venir célébrer son anniversaire au Père-Lachaise; si Malon est un des saints du calendrier socialiste, c'est parce que le peuple sait que Malon n'a jamais cessé de lui appartenir, et qu'il n'a abandonné la vie exclusivement militante pour la propagande spéculative, que parce que véritablement il n'en pouvait plus, qu'il avait trop donné, que ses poumons étaient irrémédiablement atteints. Mais son cerveau était resté étonnamment puissant, et son cœur étonnamment bon. Jusqu'à son dernier souffle, il dépensa l'un et l'autre sans compter. Il accumulait articles et livres, étudiant toujours et trouvant encore le temps de répondre sans banalités à toutes les lettres. Ah ! il savait bien, en se mettant à la portée de tous ses correspondants, en cherchant le chemin de leur cœur, en tâchant de les éveiller, de les orienter, de les diriger, de les soutenir, comme dit Fournière, par suggestions involontaires, que c'était là l'apostolat le plus obscur, mais pour la conscience la plus méritante, et pour l'humanité peut-être la plus fructueuse propagande socialiste.

A. V.

REVUE DES LIVRES

LISSAGARAY. — **Histoire de la Commune de 1871.** — Paris, Dentu, éditeur. Prix : 3 fr. 50.

Voici le plus bel éloge que je puisse faire de cet ouvrage : il est le seul que j'aie pu lire avec plaisir sans passer ni une page ni une ligne, depuis l'heureuse époque où, au lycée, je dévorais de cette façon les livres défendus par la censure provisorale. Et il y en avait, des quantités de défendus, sous l'Ordre moral, qui suivit la Commune, toujours au nom de ce Dieu dont Trochu avait demandé la garantie aux membres du gouvernement de la Défense nationale !

Naturellement, Lissagaray raconte d'abord les agitations ouvrières et politiques des dernières années de l'Empire, les faiblesses et les trahisons du gouvernement de la Défense nationale, dont les membres, hormis Gambetta, ne pensaient qu'à la reddition et à la paix, après quelques simulacres de défense honorifique. Car, autrement, comment expliquer qu'ils n'aient pas tiré parti de toutes les énergies populaires accumulées dans Paris et ne les aient pas lancées contre les Prussiens ?

Pour écrire son livre, Lissagaray n'a pas abandonné son style de polémiste ardent, haletant presque, parce que violemment convaincu. La phrase est courte, la période hachée ; faits et commentaires s'entremêlent sans jamais nuire à la clarté, à l'effet voulu de persuasion. — La postérité n'adoptera peut-être pas tous les jugements portés par Lissagaray sur les personnes. (Un très commode index alphabétique, placé à la fin du tome, indique les pages où il est parlé de chaque nom). Certains arrêts ont paru à des contemporains un peu hasardés et insuffisamment étayés, quoique probablement justes. Des publications ultérieures verseront sans doute aux débats historiques de nouveaux documents, répareront quelques omissions. Mais la plupart des appréciations générales contenues dans ce volume de 550 pages à texte très serré seront ratifiées.

Cette histoire de la Commune de 1871, la plus complète qui ait encore paru *« pour qu'on sache »*, comme l'a écrit Lissagaray sur sa couverture, ne falsifie pas les actes de la bourgeoisie encore une fois victorieuse, et ne voile pas davantage ni ne cache les fautes du prolétariat vaincu ; car celui qui bâtirait de fausses légendes soi-disant révolutionnaires serait « aussi criminel que le cartographe qui, pour les combattants de demain, ferait des graphiques menteurs. »

Cependant, à vingt-cinq ans de distance, l'angoisse vous serre encore le cœur, la colère vous prend et vous étrangle, à l'évocation du souvenir de cette épouvantable fatalité qui d'abord contre les Prussiens donna aux Parisiens des chefs indignes, et qui ensuite, en faveur des Versaillais, obscurcit les

consciences de l'extrême gauche parlementaire et sema dans l'Hôtel-de-Ville et surtout à la Délégation de la Guerre les mêmes germes d'incohérence que jadis dans la tour de Babel.

A côté des mandarins républicains de la tribune, de l'histoire, du journalisme, incapables de trouver un mot, un geste de vie, tous à Versailles, faute d'avoir compris l'efflorescence politique d'une nouvelle couche sociale, le prolétariat ; à côté de tous ces prétendus démocrates, bientôt en face de ces traîtres, phraseurs devenus muets, voici que s'avancent encore incompris les fils de la masse, innommés, abondants de volonté, de sève, d'éloquence même, mais trop ignorants des rouages de la lourde machine administrative de la bourgeoisie.

Hélas! Tous les dévouements, tous les héroïsmes vont s'éteindre dans le vide, s'écrie Lissagaray. « On dirait une chaudière de machine dont toute la vapeur fuirait par cent issues ». Et voilà précisément ce dont nous enrageons.

Et voilà aussi la preuve éclatante que le mouvement insurrectionnel de 1871 n'émanait pas de quelques meneurs de génie ou de quelques faiseurs, mais était bien l'œuvre solidaire de tous, l'affaire commune, « la réponse instinctive du peuple souffleté. »

Le peuple comprit que les ressuscités des débris du passé qui composaient la honteuse majorité cléricale de l'Assemblée de malheur voulaient rétablir la monarchie, et il se souleva pour demander, puisqu'on voulait garantir Dieu, qu'on lui garantît à lui la République et des franchises municipales, c'est-à-dire la liberté, et aussi le retrait des décrets de ruine qui ne lui accordaient plus aucun délai pour payer les échéances et les loyers échus pendant l'année terrible de la guerre.

La non-abrogation des décrets de ruine et les 150,000 protêts qui furent présentés du 13 au 17 mars achevèrent de cimenter l'alliance de la petite bourgeoisie et du peuple, et Paris nomma son Assemblée communale par un des votes les plus nombreux, les plus libres qu'il ait jamais émis.

Que l'alliance de la petite bourgeoisie et du peuple se parfit en province, et c'en était fait de M. Thiers et de son parlement de hobereaux déterrés. Mais les émissaires envoyés par la Commune furent insuffisants en quantité et en qualité, et ainsi champ libre était laissé aux calomnies et aux machinations de la gent gouvernementale, composée de bull-dogs cléricaux et de républicains muets ou qui n'ouvraient la bouche que pour maudire eux aussi Paris et pour dire à leurs grands électeurs qu'il fallait malgré tout demeurer dans la légalité versaillaise. Et il n'y eut nul lendemain possible pour les insurrections de Lyon, Marseille, Saint-Étienne, Le Creuzot, Toulouse et Narbonne.

M. Thiers, qui avait étudié dans l'histoire les points faibles des soulèvement populaires, savait à merveille que sans appui ni en province ni au Parlement une révolution purement parisienne ne pouvait aboutir, pour peu que son gouvernement fût ferme et inabordable aux essais de conciliation. M. Thiers s'appliqua à isoler complètement Paris, et il n'y réussit que trop. Il circonvint habilement les influences provinciales marquantes et les députés de la gauche. Or remémorez-vous toutes les émeutes de ce siècle. Les seules qui réussirent à se traduire en révolutions victorieuses contre le pouvoir exécutif furent celles qui avaient en province sinon de chauds tenants ou des complices, du moins des partisans discrets et des indifférents, et qui s'était créé en même

temps des complicités soit secrètes soit hautement avouées dans une ou plusieurs fractions parlementaires.

Paris se trouva donc dans la situation de Médée. Lui, lui seul, ç'aurait été assez, si la Commune s'était carrément proclamée gouvernement de défense républicaine et sociale, si elle avait eu un plan militaire, si elle avait osé s'emparer de tous les deniers publics, en un mot si elle avait eu au début plus d'audace révolutionnaire. Malheureusement les hommes de la Commune furent d'abord un peu étourdis de leur propre élévation et du grand rôle historique qu'ils avaient à jouer; et surtout, surtout ils ne croyaient pas à la sauvagerie versaillaise, ils pensaient être victorieux par de simples démonstrations tantôt défensives, tantôt offensives, ils se croyaient invincibles, incoercibles, uniquement parce qu'ils avaient à leur disposition plus d'armes et d'argent que jamais en eut une insurrection. Ces calculs étaient peut-être justes et auraient pu être couronnés de succès, mais à une condition indispensable, à savoir que la masse soldatesque qui était lancée contre eux pût être moralement entamée, et doutât un instant du bien fondé de la cause prétendue civilisatrice dont on leur confiait la défense. Hélas! M. Thiers n'avait que trop persuadé à tout le monde, aux pékins comme aux militaires, que les communeux étaient des brigands, des scélérats insociables. Alors que l'abstentionniste Gambetta était tenu lui-même pour un fou furieux, que ne devait-on penser de ceux qui avaient arboré le rouge étendard de la révolte!

Il serait donc juste de ne pas reprocher aux dirigeants de la Commune leur manque d'esprit de suite et de coordination, car une révolution est de par sa nature désordonnée. De plus les révolutions étant toujours faites par des minorités, celles qui ont réussi n'ont dû leur triomphe qu'à la faiblesse, à l'incertitude des convictions des majorités conservatrices contre lesquelles le combat était livré. Or, en 71, le gouvernement de M. Thiers et la forte majorité réactionnaire de l'Assemblée de Versailles avaient d'autant plus ancré dans l'esprit le bien fondé de leur résistance opiniâtre, qu'ils voyaient pour la première fois contre Paris des députés bien haïs par eux, de vieux républicains éprouvés, d'anciens irréconciliables, voire même des revenants de Juin 48.

Enfin, il s'agit bien des fautes et des faiblesses de la Commune. Certes il faut qu'on les sache, et que les socialistes profitent de l'expérience. Mais avant tout, ce que Lissagaray a voulu démontrer, en accumulant les preuves et les chiffres, — et il y a lumineusement réussi, — c'est que Versailles a hautainement refusé plusieurs tentatives réitérées de conciliation et fusillait les prisonniers dès les premiers jours de la lutte, — c'est que sous la Commune l'ordre et la moralité ne cessèrent de régner à Paris, c'est que les communards avaient de hautes idées sociales et étaient de rudes braves gens, — c'est que les rares exécutions et incendies furent opérés par des individualités isolées, devenues, mettons enragées, comme cela arrive aux moutons les plus inoffensifs sous de fortes pressions, — c'est que, sans raisons plausibles, puisque vainqueur, Versailles fit de nombreuses exécutions sommaires, massacra sans jugement, et rendit des arrêts reconnus iniques par les gouvernements les plus conservateurs de l'Europe, — c'est que Versailles arrêta plus de quarante mille personnes, en fit fusiller plus de vingt mille, et en condamna des milliers et des milliers au bagne, à la déportation, à l'exil; — c'est enfin que dans le

monde entier l'on se souvient encore que Paris s'est battu pendant deux mois pour l'Humanité; et que le drapeau rouge n'a pas été enterré avec les fédérés, et qu'aujourd'hui plus luxuriante que jamais est la floraison socialiste.

*
* *

Du suffrage universel. *Représentation proportionnelle des majorités et des minorités au Parlement*, par Ch.-C. Foulon. — Reims, imprimerie Cérès et du journal *Le Franc-Parleur,* 12, rue du Faubourg-Cérès.

Comme on ne peut pas chaque jour vanter le tsar et les bienfaits russes, la presse opportuniste et radicale variait ses articles de fond, pendant ces dernières vacances, par des dissertations sur la révision. Aussi M. Foulon, rédacteur en chef du *Franc-Parleur,* journal rémois à tendances socialistes indépendantes, a-t-il cru le moment propice au lancement d'une brochure révisionniste. Hélas! Les propos de vacances s'oublient vite, et voici venir la rentrée parlementaire. Je crains fort que les menus incidents quotidiens de la vie politique ne servent comme toujours de prétexte aux radicaux pour oublier la révision, laquelle est cependant devenue leur seule raison d'être, leur unique soutien politique. Je regretterais ce nouvel abandon de la révision pour cent raisons, dont l'une est l'ombre et le silence qui s'ensuivraient autour des idées originales développées par M. Foulon qu'il faut lire, car je ne puis vous donner que le squelette de sa brochure, moins encore : l'idée mère, celle qui lui sert constamment de fil conducteur.

M. Foulon voudrait excellemment, afin de préciser les desiderata politiques, que l'on votât d'abord sur des programmes, et ensuite seulement sur les hommes qui devront représenter ces programmes. Le scrutin serait départemental. Les électeurs déposeraient d'abord dans l'urne un bulletin en faveur de tel ou tel programme. Puis, au nombre de voix obtenu par chaque programme, correspondrait proportionnellement le nombre des députés à élire pour le défendre. Quinze jours après l'élection des programmes aurait lieu l'élection des députés. Et seraient élus, suivant le nombre de sièges proportionnellement dévolus à chaque programme, les candidats défendant le même programme qui auraient obtenu le plus grand nombre de suffrages.

*
* *

Georges Weill. — **L'École saint-simonienne** (son histoire, son influence jusqu'à nos jours). — Félix Alcan, éditeur. Prix : 3 fr. 50.

Dans sa réponse au discours de réception de M. Paul Bourget à l'Académie française, M. de Vogüé rappela que beaucoup d'hommes furent réveillés par l'école d'Enfantin du découragement et ramenés à la vie active et saine. C'est à la notation de toutes les influences, soit individuelles, soit surtout sociales, des disciples de Saint-Simon, que s'est attaché M. Weill, non pas en philosophe ou en sociologue, car il n'explique rien, mais en historien, avant tout soucieux de vérité et de clarté.

Le jour même de l'enterrement de Saint-Simon, « le saint-simonien », comme dit Renan, en revenant du cimetière, l'on décida chez Olinde Rodri-

gues la fondation d'une revue, le *Producteur,* laquelle disparut un an après sa fondation (1826) : « Vous placez vos affiches trop haut pour qu'on les lise », disait Laffitte à Enfantin.

Alors naquit le petit cénacle de la rue Monsigny... Vint la Révolution de 1830, à laquelle très peu de saint-simoniens prirent part, et l'on fonda une revue dogmatique, l'*Organisateur,* et un journal quotidien de polémique, le *Globe*, dont la rédaction en chef fut enlevée à Pierre Leroux pour être confiée à Michel Chevalier.

Cependant les saint-simoniens ne parvinrent pas à persuader Louis-Philippe de devenir le « Napoléon de la Paix ». En présence de l'autoritarisme intransigeant de Bazard et d'Enfantin, promus papes de la nouvelle église, quelques défections se produisirent, le *Globe* disparut et aussi Michel Chevalier, du moins comme saint-simonien ; et l'exode à Ménilmontant fut décrété. Bazard lui-même alla rejoindre Lerminier, Charton, Jean Reynaud à la *Revue Encyclopédique* dirigée par Carnot ; il fit schisme sur la question de l'amour libre, ce qui ne veut pas dire union libre. Enfantin resta seul Père... des extravagances et des prophéties obscures sur la venue « messiaque » de la Mère, etc... Après la condamnation d'Enfantin à un an de prison, condamnation qui fut le salut de sa raison et de celle de ses disciples, c'est la dispersion complète. Chacun conservera la forte empreinte des jours de communion fraternelle, deviendra en des milieux différents un caractère.

Enfantin devient l'allié des Rothschild, brasse des affaires avec les Péreire, après son intelligent et efficace voyage en Égypte, où il fait la connaissance de Ferdinand de Lesseps. Reconnaissons cependant qu'Enfantin eut la noblesse de ne pas garder rancune à ce dernier du vol qu'il lui fit de son idée du canal de Suez, et d'être demeuré, lui, riche administrateur du P.-L.-M., fidèle à ses idées lamartiniennes de construction et d'exploitation des voies ferrées par l'État. Quant à son orgueil confiant, il ne le quitta jamais, pas même à son lit de mort.

Toujours partisans des faits accomplis, la plupart des saint-simoniens se rallièrent à l'Empire, comme ils s'étaient ralliés à la République de 1848 et à Louis-Philippe, se préoccupant peu de la forme gouvernementale pourvu que l'on adoptât leurs idées même un peu décriées, et leurs personnes. Sous ce rapport, Napoléon III leur donna satisfaction par le développement du crédit et de la liberté du commerce (traités de 1860) et la vigoureuse impulsion donnée aux travaux publics et aux institutions financières.

Ils méprisèrent le parlementarisme, mais non pas la pairie ; puis ils firent bien des tentatives pour accaparer Napoléon III dans un but de despotisme financier et industriel.

Ils voulurent organiser un culte, mais ce culte consistait à faire des emprunts ; ils annoncèrent les fiançailles de l'homme avec la terre, mais ces fiançailles seront consommées par la création de voies ferrées ; ils demandèrent le mariage entre l'Occident et l'Orient, entre le pays du Père et celui de la Mère, mais ce mariage, ce sont les ingénieurs et les commerçants qui doivent le préparer, sous la direction des saint-simoniens, qui avaient la réputation de porter encore plus de bonheur à une entreprise que des Juifs.

Pour ma part, je ne trouve pas beaucoup trop exagéré le jugement porté par Fourier sur le saint-simonisme, j'allais écrire la sainte simonie. D'après

Fourier, l'Enfantinisme tendait à rétablir le plus « obscurant » des gouvernements, la théocratie, et le plus odieux des droits féodaux, la mainmorte ; sa caractéristique est le jésuitisme, le « caméléonisme » ; ses efforts tendent surtout à séduire de riches donateurs, et à s'enrichir.

En effet, par bien des points, les saint-simoniens rappellent l' « Enrichissez-vous », de Guizot. De plus, nous cherchons en vain parmi eux des martyrs ; nous ne trouvons que des parvenus. Ils ne se mêlèrent à aucun mouvement populaire, se gardèrent de tout danger et de toute compromission révolutionnaire, voire même simplement républicaine. Bourgeois aristocrates ils étaient, bourgeois ils restèrent. Je veux bien reconnaître qu'ils conçurent un plan de « crédit intellectuel », qu'ils tentèrent, pas longtemps, de créditer le talent, d'encourager les espérances artistes, — qu'à leurs capacités égoïstes ils adjoignirent des vues générales et souvent généreuses, que la bourgeoisie dirigeante aurait dû les écouter et réserver au peuple une part de la richesse et du confort et des bénéfices que le commerce et l'industrie apportaient, — je reconnais même qu'ils avaient certaines tendances collectivistes, du moins un petit lot d'entre eux comme Duveyrier, qui avait préparé un plan d'expropriation de tout Paris, ou cet autre qui tonna contre l'héritage ou proclama que la liste civile du roi n'était rien à côté de la liste civile payée par les travailleurs aux oisifs ; — et j'admets, pour en finir, que c'est à eux que Paris doit son haussmanisation et la France le fameux plan de travaux Freycinet, dont on n'ose soulever les dessous scandaleux, et M. de Chambrun l'idée de son inutile institut à prétentions sociales.

Mais je ne puis concéder que c'est à eux, les théocrates aristocrates, que l'on doit l'instruction populaire réclamée par les démocrates de toutes écoles, — je ne peux pas comprendre cette fantastique et audacieuse affirmation que l'extension des compagnies financières ait diminué la puissance de l'argent.

Ils ne comprenaient la fraternité que comme une aumône octroyée par les riches et les intellectuels ; ils n'avaient nul sentiment ni de la liberté, ni de l'égalité, eux qui n'avaient d'autre mot à la bouche que celui d'ordre.

Ils n'étaient ni républicains, ni socialistes. Et M. Weill les accuse de collectivisme ! Collectivistes, ces gens qui remettaient la direction de la société aux industriels, aux ingénieurs, aux financiers, aux savants, où tout était hiérarchisé et n'appartenait qu'à un vague sacré-collège, lui-même sous la dépendance d'un Père ! Où et quand ont-ils prêché l'émancipation du travail par les travailleurs eux-mêmes associés ?

Ne pouvant réaliser l'ambition d'en être les prêtres, les saint-simoniens ont peut-être été les philosophes sincères et émus de la féodalité bourgeoise, à laquelle, en leur qualité de moralistes, ils ont voulu inculquer le sentiment de ses devoirs sociaux. Ils ont admirablement compris le devenir de leur époque industrielle et financière, et parfois éloquemment traduit la morale que ses dirigeants auraient dû s'imposer. Mais qu'il nous soit loisible de leur préférer les martyrs de l'idée républicaine et révolutionnaire et Leroux, et Fourier, et Blanqui, etc... et la pléiade des libéraux et des révoltés qui, sous Charles X, Louis-Philippe et Napoléon III, rêvèrent diverses conceptions d'une République démocratique et sociale !

ADRIEN VEBER.

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 9, rue du Pont.

CORRESPONDANCE DE TOURGUENEFF AVEC HERZEN (1849-1862)

Traduction de Marie Stromberg

AVANT-PROPOS

La *Correspondance de Tourgueneff avec Herzen,* dont nous publions ici une partie, jette une nouvelle lumière sur la personnalité du grand romancier russe et démontre qu'il ne travaillait pas uniquement à donner une forme esthétique à ses œuvres d'imagination, mais que sa pensée était aussi préoccupée de la réalité de la vie russe et qu'il ne demeurait pas étranger aux questions politiques et sociales qui, dès lors, en Russie, agitaient les esprits.

Aussi apportait-il à la *Cloche* de Herzen, devenue l'organe de propagande de la liberté politique et des réformes sociales en Russie, un concours précieux en lui procurant des informations intéressantes et même en lui donnant des articles politiques.

Cependant, il ne partageait pas entièrement les vues du directeur de la *Cloche,* qui néanmoins appréciait beaucoup sa critique littéraire et même, souvent, tenait compte de ses observations quant à la politique. Cette divergence d'opinions provoqua entre les deux amis une intéressante discussion que Herzen eut l'idée de présenter à ses lecteurs sous le titre général de *Principes et Résultats,* auxquels, de son côté, Tourgueneff continua de répondre par écrit.

Cette correspondance se résume en ceci : Herzen admet que la mission de l'Occident dans l'évolution du progrès est achevée ; qu'il a pu engendrer la grande idée de la Révolution sociale, mais que le monde latino-germanique est impuissant à la réaliser et que ce rôle est réservé au monde slave. En examinant les entraves contre lesquelles l'Europe s'est heurtée dans sa marche progressive, Herzen arrive à cette conclusion :

« Cette entrave, en premier lieu, est dans la conscience que l'Europe a de la nécessité d'une transformation sociale radicale, dans cette conscience de l'absurdité de la vie politique, juridique et économique, qui reste de plusieurs siècles en retard sur l'évolution de la vie sociale et scientifique. En deuxième

lieu, elle est dans l'*impuissance, non seulement d'accomplir mais de formuler cette transformation sociale...*

« Voilà les obstacles contre lesquels se sont brisées les réformations et les révolutions, toutes les républiques et toutes les constitutions; voilà l'écueil auquel se heurta l'Occident dans sa course audacieuse...

« C'est là la limite...

« ... Mais, est-ce la limite pour nous, enfants adoptifs de la civilisation européenne ? » se demande Herzen, et il conclut :

« Notre Légende n'est pas encore fondée, elle appartient à l'avenir. »

Selon lui, la transformation sociale dans le monde sera effectuée particulièrement par la Russie, qui dans sa *commune rurale,* son *artel* et son *zemstvo,* trouvera la formule pour l'accomplissement de ce progrès.

Et il continue :

« Consterné, l'Occident se jeta dans le césarisme, dans le nationalisme, et se précipita sur les questions sociales avec un ricanement qui rappelle celui des patriciens romains et des doctrinaires nazaréens. Il faut en pleurer et non pas en rire... Depuis 1848 nous sommes dans l'attente... Et le socialisme demeure toujours comme ce Daniel courroucé montrant les terribles signes de feu, dont jamais nous ne connaîtrons la véritable signification, mais qui augurent une calamité et ne parlent pas de rédemption. »

Plus loin, Herzen compare la désagrégation actuelle du monde germano-latin, qui se produit par la bourgeoisie, avec la décomposition de l'Empire romain lors de l'avènement du christianisme.

Tourgueneff ne reconnait pas à la Russie le rôle que lui attribue Herzen. Il défend cette thèse qu'appartenant au *« genus europæum »,* la Russie marchera fatalement dans la voie tracée par l'Occident.

Les arguments de Tourgueneff influencèrent quelque peu Herzen. Dans une de ses Lettres suivantes *(Principes et Résultats)* il reconnaît l'unité du « plan général » du développement de l'Occident et de la Russie ; seulement il fait observer qu'un plan général de développement permet un nombre indéfini de variations; que ce plan admet pour « les peuples européens eux-mêmes la possibilité de passer à un ordre social différent », de même que la possibilité pour certains peuples d'évoluer par la forme de la bourgeoisie, comme sa « phase transitoire »; enfin, la possibilité pour la Russie « de ne pas se développer du tout ». Mais, après avoir fait l'exposé de toutes ces suppositions, Herzen arrive à la conclusion que « précisément parce que cela *pourrait se produire,* il peut aussi en être autrement ». Il insiste toutefois sur cette thèse « qu'étant admise dans la famille de l'Europe à titre de cousine », bien que la Russie n'ait rien élaboré d'original dans son évolution, elle a pourtant *conservé quelque chose* et qu'elle est à même de développer ce quelque chose sans répéter toutes ces vieilles sottises de l'Occident sur un nouveau modèle »...

Lorsque, une année plus tard, il publia en brochure *Principes et Résultats,* il y fit allusion à ce que les *principes russes* se manifestèrent aussi dans les « terribles affaires » de la suppression de l'insurrection polonaise :

« Regardez ce satrape féroce en Lithuanie : il s'efforce d'étouffer l'élé-

ment polonais en Pologne, et les marques bleues en ressortiront sur l'empire pétersbourgien; il repousse la noblesse polonaise, la chasse de son pays, et le courant va y apporter la noblesse russe. Portiers improvisés, en vous mettant à votre besogne, vous ne savez pas pour qui vous déblayez et balayez la route, de même que la louve de Rome ne savait pas qui elle allaitait. Et si ce n'est pas un Romulus, c'est un Rémus outragé dans le passé, qui marchera dans cette voie sanglante; c'est pour ce Rémus que le czar et ses satrapes déblaient la route!

« Mais, avant qu'il soit arrivé, beaucoup de sang sera versé, on assistera à une terrible collision de deux mondes... »

Dans une de ses lettres suivantes, Tourgueneff fait observer à Herzen que la *Cloche,* en déviant de la voie de *l'agitation purement politique,* a perdu son influence en Russie. Mais Herzen, pour défendre sa philosophie par rapport à l'Occident, s'appuie sur l'exemple que présente l'Angleterre (c'était quelques années avant que fut soulevée la question agraire), et parle de l'inertie de ce pays poussée à tel point, que le *Times* le félicite de l'absence totale d'intérêt de ses débats parlementaires. En revenant sur ce sujet au cours de ses répliques aux arguments de Tourgueneff, que dans son article il attribue à une tierce personne qu'il appelle « un Monsieur corrigé », Herzen s'exclame : « Qui donc, à présent, parle sérieusement du socialisme (en Occident)?... »

Mais plus tard, lorsque Tourgueneff adressa à l'empereur une lettre dans laquelle il se défendait de pouvoir inspirer de la défiance et parlait de sa modération, Herzen fut à tel point froissé par cette attitude de son ami, qu'il rompit entièrement avec lui et manifesta son irritation en publiant à son intention un violent article dans la *Cloche*. Dans cet article il disait : « Notre correspondant nous informe qu'une Madeleine en cheveux blancs (appartenant au sexe masculin) écrivit à l'empereur que, dans sa douleur extrême à l'idée que Sa Majesté ne s'était pas encore rendu compte du repentir qui l'a poussé à *rompre toutes relations avec les amis de sa jeunesse,* elle perdit son sommeil, son appétit, le repos de son âme et même ses cheveux blancs et ses dents ».

Bien que la réconciliation fût survenue quelque temps après, et que Herzen, comme il écrivait à Bakounine, eût « signé son Campo-Formio avec Tourgueneff », il paraît qu'il en avait conservé un sentiment amer et que, depuis, il existait toujours entre eux une certaine froideur.

MARIE STROMBERG.

Paris, 31 juillet 1849.

Je suis bien fautif, mon cher Herzen, de ne t'avoir pas écrit depuis si longtemps, bien que j'aie souvent pensé à toi. Mais je me trouvais à la campagne dans une solitude complète qui fait toujours naître en moi une paresse excessive, à laquelle les poètes donnent le nom de « douce quiétude, de contemplation », etc. Cependant, de temps à autre,

m'arrivaient quelques nouvelles de ta famille. A présent, je suis à Paris pour deux jours, je ne veux pas laisser échapper cette occasion de t'envoyer un mot en te souhaitant tout le bien possible et en te serrant la main. Où nous reverrons-nous ? Les affaires vont de manière que l'on ne peut donner aucune réponse à cette question. On m'a parlé de ton projet (1), je ne te loue pas d'une chose pour laquelle beaucoup d'autres te loueront, car pour toi c'est tout naturel et tout aussi facile de l'exécuter que de boire une bouteille de champagne. Tu es un brave garçon et je t'aime beaucoup.

Je m'en retourne encore un mois à la campagne pour la chasse. Ce qui après arrivera — Dieu seul le sait. — Je ne crois pas que tu puisses rester en Suisse. Salue de ma part ta femme, Herwegh (2), etc. J'ai entendu dire que tu as fait une course de glacier. Décris-moi ce voyage. Je te serre la main et me dis à jamais,

Ton dévoué,

I. TOURGUENEFF.

Paris, 22/10 juin 1850.

Je suis arrivé de la campagne, mon cher Alexandre, une heure seulement après ton départ de Paris. Tu penses comme j'étais ennuyé, je voudrais tant te voir encore une fois avant de rentrer en Russie. Oui, mon vieux, j'y repars. Mes malles sont faites, je quitte Paris après-demain et dans huit jours je m'embarquerai à Stettin. Tu peux être sûr que tes lettres et tous les paquets que tu m'as confiés seront exactement remis aux adresses indiquées ; bien que tu n'aies pas daigné m'informer du lieu de ta résidence, je ferai tout ce que je t'ai promis; je t'enverrai, comme il était convenu, les livres et les journaux en les adressant à la maison Rothschild, pour Mlle Ern (3), et aujourd'hui encore j'irai trouver le baron pour l'en prévenir.

Dieu sait quand je pourrai t'écrire encore ; Dieu sait ce qui m'attend en Russie, — « mais le vin est tiré, il faut le boire ». (4) Au

(1) Il s'agit du projet de Herzen de fonder une imprimerie russe libre à l'étranger, dans le but de faire paraître un journal russe en dehors de la censure. La publication des premiers numéros de la *Cloche* donna une si vive inquiétude aux amis de Herzen en Russie, qu'ils le persuadèrent d'en finir aussitôt et de faire son possible pour se vouer à l'oubli en s'éloignant pour quelque temps en Amérique. (Trad.)

(2) Poète allemand, appartenant au parti démocratique, persécuté dans son pays. En 1848, il a séjourné à Paris, où il était président du *Club des réfugiés allemands. (Democratischer Verein.)* (Trad.)

(3) Mlle Ern avait accompagné la famille Herzen à l'étranger. Plus tard elle se maria avec le musicien Reichel, ami intime de Bakounine et de Proudhon. (Trad.)

(4) Nous mettons entre guillemets le texte même de Tourgueneff quand il est en français. (Trad.)

cas où quelque chose d'important surviendrait, tu pourras m'en faire part en mettant une annonce dans les *Débats,* disant que « M. Louis Morisset de Caën », etc. Je lirai ce journal et comprendrai ce que tu voudras me communiquer. Adieu, mon cher Herzen, je te souhaite tous les biens du monde. J'embrasserai de ta part tous nos amis de Moscou et nous parlerons beaucoup de toi. Je ferai mon possible pour te donner aussi des nouvelles d'Ogareff et les enverrai à la même adresse. Porte-toi bien et mets-toi à l'œuvre. Travaille dans la mesure de tes forces. Je serre la main à ta femme, et j'embrasse tes enfants. Salut à Herwegh et à sa femme.

Je t'embrasse encore une fois et suis

Ton

I. TOURGUENEFF.

Courtavenel, 22 septembre 1856.

Qu'est-ce qu'il y a donc, cher ami, que tu ne donnes point de tes nouvelles? J'étais toujours dans l'attente de ta lettre; enfin je me décide à t'envoyer ce mot. Viens-tu passer quelques jours à Poutney? Comment va ta santé, et les enfants se portent-ils bien? Ici, je suis en pleine campagne, je jouis du *farniente* et je chasse. Seulement la chasse n'est pas bonne, car le gibier est très rare; avec cela, nous avons un temps détestable.

J'ai fini tes mémoires dans la deuxième partie de l'*Étoile Polaire.* C'est délicieux, on ne peut regretter que quelques incorrections de style. Mais tu dois absolument continuer ces récits; ils sont empreints de virilité et on y sent le vrai, le naturel, tandis qu'à travers la tristesse, qui est la note dominante, perce, comme malgré soi, la gaîté et la fraîcheur. Tout cela m'a beaucoup plu et je te renouvelle ma prière de les continuer sans te gêner nullement. Chose étrange! En Russie, j'ai persuadé au vieux Aksakoff de continuer ses mémoires ; — ici je t'adresse la même demande. Et il n'y a rien d'illogique, comme il semblerait d'abord. De même que les mémoires que tu as écrits, de même les siens présentent aussi le vrai tableau de la vie russe, seulement aux deux pôles opposés et à un point de vue différent. Mais notre pays est non seulement *« vaste et abondant »* (1), il est encore large et renferme bien des choses, que l'on croirait de prime abord n'avoir rien à faire ensemble.

(1) Citation d'un passage de la Chronique de Nestor, qui rapporte que les Russes, en appelant les princes Varègues chez eux, leur tinrent ce langage : « Notre pays est vaste et abondant, mais il n'y a pas d'ordre; venez régner sur le pays et prenez-le en possession. » (Trad.)

Fet (1) est venu passer deux jours ici; je lui ai remis le volume de ses poésies qu'il m'avait donné en le priant de te l'envoyer.

Donne-moi, je t'en prie, signe de vie; rentré à Paris, je t'écrirai souvent et explicitement, mais ici, je suis en proie à une paresse à peine concevable. Voici mon adresse : au château de Courtavenel, près de Rosny — en Brie — (Seine-et-Marne).

J'embrasse tous les tiens, de même qu'Ogareff. Porte-toi bien.

Ton

I. Tourgueneff.

Paris, 6 décembre 1856.

Hier, cher Herzen, je t'ai envoyé 500 francs par la maison Rothschild et je te prie de vouloir bien attendre jusqu'au jour de l'an le paiement de la somme restante. Demande à la maison Rothschild les 500 francs envoyés pour toi de Paris par Tourgueneff et tu les toucheras immédiatement.

J'ai reçu l'*Amnistie* avec tes autres brochures. Il n'est pas bien commode de discuter cet ouvrage par écrit, je remets donc ce sujet à notre entrevue de cet hiver qui devient de plus en plus probable. Pour le moment, je me bornerai à dire que cet écrit m'est très sympathique.

Melgounoff, que je vois souvent, ne me laisse pas en repos avec les deux initiales qui devront figurer en tête de ta lettre; il assure qu'il y a là un danger, mais je suis persuadé que c'est tout à fait anodin et je voudrais seulement que les différents détails et les incidents de notre entrevue ne fussent pas mentionnés dans la lettre elle-même.

Il y a déjà longtemps que j'ai envoyé à Kolbassine (2) ton autorisation et la « chose » aussi, mais je n'ai pas encore obtenu de réponse. Toutefois je te dis merci pour lui et pour moi-même; ce serait très beau si, au moins, un de tes romans pouvait passer.

On m'écrit de Russie pour me raconter le succès immense, tout à fait inouï, que viennent d'obtenir les poésies de Nekrassoff dont 1,400 exemplaires ont été épuisés en quinze jours. On n'a pas l'exemple d'un pareil succès depuis Pouchkine.

Il y a longtemps que je ne reçois pas de ses nouvelles. Il paraît qu'à Rome il est envahi par le spleen et qu'il s'y ennuie beaucoup. Déjà, en Russie, la tristesse commençait à s'emparer de lui, mais elle n'était pas aussi aiguë qu'à présent; c'est qu'un homme d'esprit déjà au déclin de sa carrière et n'ayant pas beaucoup d'instruction, bien

(1) Poète russe. (Trad.)
(2) Editeur russe. (Trad.)

que très intelligent, a du mal à se faire à la vie et au milieu d'un pays étranger. Il a le sentiment vague de leur importance, et l'amertume qu'il en éprouve n'est que plus forte, non à cause de son impuissance, mais à cause du temps à jamais perdu.

Je suis très bien ici et me trouverais mieux encore, n'était cette ignoble vessie qui me dérange toujours. Elle ne me laisse pas vivre tranquille — et surtout me rend presque incapable de travailler. Je me rattrape sur la lecture. J'ai absorbé *Suétone, Salluste* (qui me déplaît beaucoup), *Tacite* et en partie *Tite Live*. D'où vient cette rage de latin, me demanderas-tu? Je n'en sais rien; peut-être est-ce le souffle des idées contemporaines.

Mais voici un livre que tu dois lire absolument : *The Confessions of an Opium-eater*. Lis ce volume et tu me diras s'il produit sur toi la même impression. Je l'ai relu *deux* fois de suite — *« à la lettre »*.

Adieu, je pose un baiser sur ton front et sur la barbe d'Ogareff; je baise la main de ta femme et les beaux yeux de tes enfants. Soyez tous bien portants et gais et n'oubliez pas

Votre affectionné,

Tourgueneff.

Paris, 5/17 décembre 1856.

Mon cher Herzen,

Je veux absolument lire ton « Horace et Barnum »; c'est pourquoi je te prie de l'envoyer à la dame que tu appelles Maria Kasperovna, et que je ne connais pas (1). Envoie-moi son adresse et préviens-la de ma visite.

J'ai reçu et j'ai lu les poésies d'Ogareff. Elles me plaisent comme toujours, mais j'aime mieux les entendre de sa bouche que de les lire moi-même. Sa voix douce et mélancolique leur prête un charme particulier, mais lorsqu'on les lit, on s'aperçoit d'une certaine négligence dans la forme et de longueurs. J'ai trouvé, jointes à ces feuillets, quelques pages de tes *Souvenirs* qui m'ont beaucoup plu. Décidément, elles dénoncent ta vocation pour ce genre. Ceci vaut bien Aksakoff, seulement à un autre point de vue. Il me semble que je t'avais déjà dit que dans mon idée chacun de vous présente un pôle de la batterie qui est la vie russe. Et votre jonction produit un courant galvanique qui ne laisse pas d'être très agréable au lecteur et lui permet d'y puiser un enseignement. Cependant, cela commence à prendre une saveur orientale.

(1) Mme Reichel. Tourgueneff avait oublié son nom. Par prudence, pour ne pas compromettre Tourgueneff, Herzen se servait de l'adresse de cette ancienne amie. (Trad.)

Poggenpol (1) n'est qu'un intrigant, c'est un Allemand russe. Il raconte qu'il abhorre les Allemands et « qu'il *sent* l'union » (ce sont ses propres termes) avec le paysan russe. Il est venu me voir ; d'ailleurs, il est allé aussi chez tout le monde. Dieu sait par quel moyen il a pu accaparer le *Nord!* Comme le vent, semble-t-il, a changé en Russie, lui s'efforce de ne pas rester en arrière, etc. Un homme qui s'estime ne doit avoir rien à faire avec des gaillards de cette trempe-là.

Pourtant, le vent n'a pas encore changé si sensiblement qu'on l'avait cru. Ces jours derniers, le *Contemporain* (2) a reçu un blâme très énergique de la censure. Beketoff a été éloigné pour avoir reproduit trois poésies de Nekrassoff que Moussine-Pouchkine (3), dans sa fièvre protectrice, a laissées passer non sans arrière-pensée. Il faut avouer que, dans cette affaire, Panaeff s'est conduit comme un petit garçon. Pourtant, les poésies du *Brochet à l'Opéra* (4) — ce sobriquet m'a fait rire à me tordre — ont obtenu un succès immense, au dire de mes correspondants.

Je suis curieux de savoir l'appréciation des journaux anglais sur la note qui a paru hier dans le *Moniteur* à propos des affaires suisses (5)... Voilà où nous en sommes... nous allons voir.

J'ai reçu deux exemplaires de mes Nouvelles et t'en enverrai un. Lis-les à loisir et fais-moi connaître ton avis là-dessus.

Adieu, porte-toi bien et sois gai. Je t'embrasse, de même que les tiens et Ogareff. Je salue ta femme.

Ton

Iv. Tourgueneff.

Paris, 16 janvier 1857.

Mon cher Herzen,

J'ai reçu tes *Mémoires* avant-hier et de suite je me suis mis à les lire. L'impression en fut grande et bonne. C'est si jeune et si poétique, tous ces chapitres. La physionomie de ta femme (qu'en effet, nous connaissons tous si peu) est attrayante et très vivante, quelques frag-

(1) Le directeur du journal officieux *le Nord*. (Trad.)

(2) Revue très libérale, aux tendances socialistes, dirigée par Nekrassoff. (Trad.)

(3) Censeur. (Trad.)

(4) Herzen appela ainsi Nekrassoff, qu'il n'aimait pas, en voulant laisser entendre que celui-ci demeurait étranger aux idées développées dans le *Contemporain*, dont il était le directeur. (Trad.)

(5) A propos de l'intervention du Conseil Fédéral, lorsque, en 1856, dans le canton de Neuchâtel, éclata une insurrection dirigée par les royalistes acclamant le roi de Prusse, qui avait hérité des comtes de Neuchâtel. Napoléon III, qui aspirait à l'arbitrage, avait adressé dans le *Moniteur* un reproche au Conseil Fédéral d'avoir cédé aux influences démagogiques. (Trad.)

ments de ses lettres dénoncent une nature remarquable. Le dernier chapitre m'a surtout plu; il ne saurait éveiller d'indignation que chez des gens que ton nom suffit à mettre en colère. Pour ma part, je n'ai que deux observations à te faire. *La première* est celle-ci : As-tu agi avec assez de prudence en donnant le portrait de K... (1), (qui certainement sera reconnu de tout le monde), en dépeignant sa *tristesse et ses aspirations révolutionnaires*, etc., etc. ? *La deuxième*, que dans ce dernier fragment, ton style est peu soigné; des gallicismes criants abondent dans chaque page; tu aurais dû, au moins, donner tes épreuves à Ogareff pour qu'il les relût. Est-ce qu'on peut dire en russe (p. 84) : « *autrement* sympathique... » *(Suivent quelques exemples intraduisibles.)*

C'est d'autant plus choquant que ton style, en général, est léger, rapide, clair, et qu'il a un cachet particulier. Il ne faudrait qu'une demi-heure de temps pour enlever toutes ces petites taches dont est cause ton long séjour à l'étranger. Mais, je te le répète, tes *Mémoires* sont superbes et on les lit avec plaisir, parfois avec attendrissement. Plusieurs personnages d'un ordre secondaire sont très bien esquissés (comme, par exemple, l'évêque Parthène).

Le numéro de la *Bibliothèque* te sera expédié un de ces jours; il se trouve à présent chez Melgounoff, mais je le ferai chercher demain ou après-demain. Ce n'est pas moi qui t'ai envoyé le volume de Nekrassoff; probablement, lui-même en avait donné l'ordre ou, peut-être, un de tes adhérents secrets a pensé à toi. A propos d'adhérents, tu ne pourrais jamais deviner qui a fait hier, devant moi, les plus grands éloges de ta personne ? Le prince Orloff (2) (celui qui reçut une blessure à Silistrie), — le fils du célèbre Orloff. — Non content de lire lui-même tout ce que tu as publié, depuis un mois (ceci entre nous), il a même porté toutes tes œuvres au grand duc Michel Nicolaevitch. Il m'est excessivement sympathique, le malheur l'a dégrisé; en général, on sent chez lui une excellente nature. Voilà que malgré soi on voudrait s'écrier : « Où la vertu va-t-elle se nicher ? » Il va passer tout l'hiver à Paris, et j'espère que nous nous verrons souvent.

Il me semble que tu connais Oppenheim ? Je le vois souvent; il est plein d'esprit et d'originalité.

Quant au salon de Mme d'Ary, j'y vais en qualité de zoologiste. Ah! quelles différentes espèces de « *scarabées* » n'y voit-on pas ?

Adieu, je t'embrasse et suis

Ton

Iv. TOURGUENEFF.

P. S. — Je te supplie avec génuflexion : ne te sers pas du mot :

(1) Ketcher, ami de Herzen, qui avait appartenu à son cercle à Moscou. (Trad.)
(2) Plus tard ambassadeur à Paris. (Trad.)

bezrazlitchny (1). Dans un passage surtout, il m'a produit l'effet d'une giffle que l'on m'aurait appliquée.

Paris, 5 mars 1857.

. . . .

Voici, mon cher Herzen, la description très exacte, dans tous ses détails, de la fameuse rixe (2) qu'on se raconte dans tous les coins de Moscou.

J'ai dit à Tolstoï (3) que tu le salues; cela lui a fait bien plaisir et il me prie de te dire que, depuis longtemps déjà, il est désireux de faire ta connaissance, et que d'avance il t'aime comme il aime tes œuvres. (Bien que, note bien, il soit loin d'être rouge.)

Dans un mois, nous nous verrons. Ma vessie ne cesse pas de me tourmenter.

En attendant, adieu, porte-toi bien. Salut à tous les tiens et à Ogareff.

(Je n'ai pas encore lu ta préface aux *Mémoires de Dachkova*, attendu que je n'en possède qu'un fragment seulement. Mais ton propos est joli.)

Ton

IV. TOURGUENEFF.

Rome, 7 janvier 1858.

Cher H., je réponds à ta lettre si amicale et remplie de jeux de mots. Merci pour les quelques fragments de la *Cloche*, mais un de tes admirateurs les plus passionnés (il y en a une légion) m'a prêté hier le numéro tout entier. Dorénavant, envoie-moi, je t'en prie, la *Cloche* et l'*Étoile Polaire* sous bande, *idem*, le livre de Korf. Cette voie est la plus prompte et la plus sûre. Le 6e numéro de la *Cloche* est bien ; seulement, il prend un peu la note du *Charivari;* mais la *Cloche* et le *Charivari* sont des choses différentes. Je sais que ce n'est pas dans tous les numéros que l'on peut faire passer un article comme ta « Lettre à l'Empereur » (4); mais ce ton badin n'est pas nécessaire, surtout maintenant que des choses très sérieuses se préparent en

(1) Adjectif formé de l'adverbe : indifféremment. (Trad.)

(2) Une discussion entre le comte Bobrinski et le professeur Schevyreff, au cours de laquelle les disputants étaient arrivés aux voies de faits, et qui produisit une grande sensation à Moscou. (Trad.)

(3) Le comte Léon Tolstoï. (Trad.)

(4) A propos du livre du baron Korf, dans lequel il expose le mouvement révolutionnaire des *Décembristes* (en 1825) et l'avènement de Nicolas Ier au point de vue du gouvernement. (Trad.)

Russie (1). Le deuxième et le troisième rescrits de l'empereur à Ignatieff sur ce sujet ont produit une véritable alarme parmi la noblesse, chez laquelle, sous une apparence de bon vouloir, se dissimulent une obstination stupide, la terreur et la cupidité; mais, à présent, on ne peut plus reculer : — « le vin est tiré, il faut le boire ».

C'est dommage que tu aies annoncé la victoire de Bering (2) au moment même où il a été remplacé par Akhmatoff. Ce monsieur présente un type différent; il est poli, doucereux, pieux, — tout en faisant, pendant ses enquêtes, fustiger les paysans jusqu'à ce qu'ils rendent le dernier soupir, et cela sans élever la voix et sans se fâcher. Sous Nicolas, il visait aux fonctions de procureur du Saint-Synode; à présent, il est préfet de police — emplois qui, d'ailleurs, sont parfaitement homogènes. A propos, j'espère que tu as fait passer l'affaire Zalzmann dans la *Cloche* et non dans l'*Étoile Polaire*. Étant publiée dans la *Cloche*, elle aura mille fois plus d'efficacité. Tiens, voici encore une anecdocte que cependant tu ne dois pas livrer à la publicité.

A Moscou, on a voulu exploiter les artistes du théâtre en retenant leurs appointements. Ils envoyèrent, pour protester, leur délégué, le vieux Stchepkine, chez Guédéonoff (c'est *demander du lait au bouc)* (3). Comme de raison, celui-ci ne voulut rien entendre. — « Alors, dit Stchepkine, nous serons forcés de nous en référer à M. le ministre lui-même. — Vous ne l'oserez pas! — Dans ce cas, répliqua Stchepkine, il ne nous reste autre chose à faire que de porter plainte à la *Cloche.* »

Guédéonoff s'emporta et finit par rendre l'argent. Voilà, mon vieux, quels sont les tours que ta *Cloche* sait faire !

Je suis très aise que vous ayez, tous les deux (4), trouvé mon article de votre goût; pourtant je l'ai écrit *mit schwerem Herzen*. J'implore d'avance votre indulgence.

Botkine, que je vois tous les jours, est très sympathique à ton œuvre et me charge de te dire qu'à son avis, avec tes publications, tu vas créer une ère nouvelle dans la vie russe.

J'ai été très heureux d'apprendre qu'O... est tout à fait rétabli après la grave opération qu'il vient de subir; je lui écrirai un de ces jours. Ma vessie me cause continuellement des douleurs, je vais voir si tes calembours ne pourront en avoir raison!

(1) L'affranchissement des serfs. (Trad.)

(2) Préfet de police à Moscou qui, par sa brutalité, a excité la haine de tout le monde. En 1857, il avait encouragé ses agents à se ruer sur les étudiants. Sur l'ordre de l'empereur, ces policiers trop zélés furent traduits devant un tribunal militaire. (Trad.)

(3) Proverbe russe. (Trad.)

(4) Herzen et Ogareff. (Trad.)

Tu me recommandes le livre d'Ivanoff (1); mais le titre en est resté dans ton encrier.

Je t'en prie, ne gronde pas Alexandre Nicolaewitch (2) — il doit déjà supporter le blâme de tous les réacs — pourquoi donc le frapper de deux côtés, cela lui ferait perdre tout courage (?).

Adieu, porte-toi bien. Envoie-moi *sous bande* tout ce que tu as de fini. Et mon *contrefait* se vend absolument à mon insu. Dieu sait ce qu'il est et par qui il est lancé. Moi-même, je ne suis pas encore arrivé à croire que ma personnalité puisse intéresser le *gros public*.

Ton

TOURGUENEFF.

Paris, 30 mai 1858.

Cher ami, ne te fâche pas de mon long silence; j'ai été obligé de prendre des renseignements exacts au sujet de l'affaire en question. Voilà ce qui s'ensuit :

Il ne faut pas chercher la source de ces difficultés dans l'ambassade russe à Paris ou les intrigues de Frank. Elles émanent de certains gouvernements de l'Allemagne du Nord, qui s'adressèrent à la police d'ici, en lui faisant voir le danger imaginaire de tes publications. A la suite de cette démarche, tous les libraires reçurent l'ordre de ne point les mettre en vente. En effet, on n'en vendit pas pendant quinze jours ; mais, à présent, elles sont de nouveau dans les vitrines — c'est-à-dire elles sont tolérées comme par le passé. J'ai vu la *Cloche* de mes propres yeux, chez Frank et dans la rue de Rivoli; quelques-uns de ses numéros seulement (8 et 12), de même que les *Lettres d'Italie,* sont entièrement prohibés. Tout cela m'a été communiqué en secret avec prière de n'en point répandre le bruit; c'est pourquoi je te prie aussi de ne pas en parler, d'autant plus que la chose est rentrée dans l'ordre. Les libraires étrangers à Paris se trouvent entièrement sous la domination de la police; une simple dénonciation suffirait pour qu'ils fussent expulsés. Mais ce qui, malheureusement, vient, ce me semble, de paraître au jour, ce sont nos affaires de l'intérieur. La réaction, à la longue, lève la tête. Titoff (3) est remplacé par l'idiot Grimm. Kaveline (4) est également

(1) Le célèbre peintre russe qui a fait le tableau de l'*Apparition du Christ au peuple.* (Trad.)

(2) Alexandre II. (Trad.)

(3) Le précepteur du czarevitch Nicolas Alexandrovitch. (Trad.)

(4) Professeur de l'université à Pétersbourg, chargé de l'enseignement du czarevitch, fut mis à la retraite pour avoir publié, dans le *Contemporain,* un article sur l'affranchissement des serfs. (Trad.)

éloigné. Stcherbatoff (1) est démissionnaire. Un des ces derniers jours, Kovalevski (2) manda tous les directeurs de la presse et leur tint ce triste discours : « Je suis vieux, dit-il, et n'ai plus la force de lutter contre tous les obstacles. Cela ne pourrait aboutir qu'à me faire prendre ma retraite et vous ne vous en trouveriez que pis encore; je vous supplie donc, messieurs, d'user de toute votre prudence. » Après ce discours, il est allé à Moscou pour *faire passer tout à la censure.* Il fallait bien s'attendre à ces sortes de « revirements », mais on ne doit pas s'en effrayer en les exagérant. Ils ont beau faire; la pierre va dégringoler et il n'y a plus moyen de l'arrêter dans sa chute. Néanmoins, j'ai encore de l'espoir en Alexandre Nicolaevitch (3) quoique probablement — ce qui est à regretter — son entourage soit plus mauvais que nous ne pouvons le supposer.

(Ajouté d'une autre main) :

Je m'empresse d'ajouter ces quelques lignes à la lettre de Tourgueneff pour vous informer, mes amis, que j'ai traversé le détroit, le cœur rempli de reconnaissance pour vous, et que cette traversée s'est effectuée très heureusement. Je vous écrirai bientôt pour vous donner plus de détails; pour le moment, je me bornerai à faire cette observation : Paris est en ruines; les habitants restent muets; les boulevards resplendissent et les sergots sont en grand nombre.

Adieu,

P. Annenkoff.

(De la main de Tourgueneff) :

Je salue tous les amis et t'embrasse. Mercredi prochain, je pars pour la Russie. Je t'enverrai une lettre de Berlin. *Addio.*

Je dois m'attendre à des passes difficiles dans la « chère patrie. »

Ton

Iv. Tourg.

Paris, 16 septembre 1859.

Cher ami Alexandre Ivanovitch,

Je pars demain pour la Russie. Tu pourras t'exclamer : « Ce n'est donc qu'au dernier moment que tu as songé à m'écrire? »

(1) Curateur de l'enseignement public dans la circonscription de Pétersbourg. (Trad.)
(2) Ministre de l'instruction publique et directeur de la censure. (Trad.)
(3) Alexandre II. (Trad.)

En effet, j'y ai pensé un peu trop tard, mais il n'y a rien à faire à cela. Je t'écris simplement pour te demander s'il est vrai que Tchernychevski t'a rendu visite. Quel était le but de cette visite et comment l'as-tu trouvé lui-même? Écris-en avec tous les détails possibles, non pas à moi — ta lettre ne me trouverait plus à Paris, et d'ailleurs je l'apprendrai à Pétersbourg, — mais à Kolbassine et à Chenchine qui s'intéressent beaucoup à cette question. Tu connais l'adresse de Kolbassine : Asnières, près Paris, 4, boulevard de la Comète (Lehotville-Asnières). Ils t'en seront très obligés. Dans une quinzaine, tu recevras la visite d'une personne à laquelle tu feras certainement un bon accueil; c'est le *décembriste* (1) Veteline qui est désireux de faire ta connaissance. Il te remettra deux manuscrits qui, pendant mon séjour à Vichy, m'ont été envoyés pour l'*Étoile Polaire*. J'ai fait aussi la connaissance d'un autre décembriste, Volkonski, un aimable et très sympathique vieillard, qui t'apprécie et t'aime beaucoup.

As-tu vu le jeune Rostovtzeff?

Porte-toi bien. Je salue Ogareff, ta femme et toute ta famille, et te serre la main de tout mon cœur.

Ton

Iv. Tourgueneff.

P.-S. — Tu peux, par précaution, écrire allégoriquement sur Tchernychevski. Kolbassine est un garçon intelligent et saura bien te comprendre.

Paris, 21 mai 1860.

Cher Ami,

Me conformant à ta lettre et en considération d'autres circonstances encore, je ne partirai d'ici que le 28, c'est-à-dire dans huit jours seulement, et me rendrai directement rue Grecque, pour me présenter aussitôt chez toi. En attendant, je vous prie tous les deux (2) de m'écrire quelques lignes. J'ai reçu aussi le numéro de la *Cloche* dans lequel tu parles si *splendidly* de ma personne (3). J'en étais d'abord tout confus et ne pouvais le croire, mais cela m'a fait plaisir quand même. J'ai à te parler sur bien des sujets. Je t'embrasse d'avance de même qu'Ogareff et te dis au revoir.

Ton

Iv. Tourgueneff.

(1) On donne le nom de *décembristes* à tous ceux qui ont pris part au coup d'État de décembre 1825. (Trad.)

(2) Herzen et Ogareff. (Trad.)

(3) Herzen disait dans son article que Tourgueneff était le plus grand romancier contemporain. (Trad.)

Paris. 3 juin 1860.

Ne te fâche pas, mon très cher Alexandre Ivanovitch, parce que j'ai agi à la *« Hahnenkopf »* (1). Je me proposais d'aller chez toi à Londres et me voilà à Soden, près de Francfort. Le fait est que pour le moment il me serait impossible de rester plus de trois jours avec toi, et cela n'en valait pas la peine, etc. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au commencement du mois d'août, j'irai, en compagnie d'Hahnenköpf, passer quelque temps à l'île de Wight, où je pourrai alors te contempler et te parler à mon aise, car tu y viendras aussi. Toutefois je t'écrirai encore de Soden.

Ma présente lettre te sera transmise par Nicolas Gemtchoujnikoff que je te prie de recevoir « à bras ouverts ». Je suis persuadé que tu lui donneras toute ton affection. Il te remettra deux documents d'une très grande importance que tu voudras bien publier, et de l'authenticité desquels je te réponds.

Allons! sois gai et bien portant. Je t'embrasse et te dis au revoir, au mois d'août. Je salue Ogareff, ta femme et tous les tiens.

Ton dévoué,

Iv. TOURGUENEFF.

Soden, 10 juin 1860.

TRES CHER A. I...!

Pour le moment, je me bornerai à t'annoncer que je suis arrivé sain et sauf à Soden, petit bourg situé près de Francfort-sur-le-Mein, dans le grand-duché de Nassau; que je suis descendu à l'*Hôtel de l'Europe;* que la pluie tombe à verse; qu'un médecin m'ordonne l'eau de source nº 18, tandis qu'un autre me recommande la source nº 19; que les Russes, heureusement, ne sont pas bien nombreux ici, mais qu'en revanche il y a un général, qui, à vingt pas de distance, sent la giffle, les couloirs de caserne dans la nuit, l'entrepreneur de l'approvisionnement des troupes; enfin, qui fait pressentir le cordon de saint Stanislas à son cou; que je me propose de rester ici pendant un mois, après quoi je volerai vers l'île de Wight pour me jeter dans tes bras (A propos, as-tu déjà recueilli Botkine? Et Nicolas Gemtchoujnikoff, est-il enfin arrivé?); que selon l'habitude, les musiciens d'ici m'ont salué d'une sérénade qu'ils commencèrent par l'hymne russe;

(1) Les amis appelaient ainsi Annenkoff, en prononçant son nom Hahnen-Kopf, ce qui, en allemand, veut dire tête de coq. (Trad.)

que j'ai lu avec un véritable bonheur le discours que le roi de Hanovre a prononcé à l'occasion de l'inauguration du monument pour son feu père que Dieu a pris en sa sainte garde. C'est ce même roi qui conféra à Boris le titre de comte, pour avoir lancé l'épithète d'imbécile à l'Allemagne. Lis ce discours, je t'en supplie; Nicolas Pavlovitch (1) lui-même ne saurait se pénétrer à un tel point du sentiment de sa propre dignité.

En attendant, assez. Écris-moi deux mots seulement — je t'en répondrai deux cents — et sois gai et bien portant.

J'attends le numéro de la *Cloche,* dans lequel Kraevski a été si bien arrangé (2).

Courtavenel, 6/18 1860.

Cher Alexandre Ivanovitch,

Tu as, certainement, été très étonné en apprenant de Mme N. N. que j'ai passé à Londres et que je ne suis pas allé te voir. Premièrement, jusqu'au moment même de mon arrivée, je ne savais pas que tu y étais et, en deuxième lieu, je n'avais pas un seul instant disponible, de sorte que je n'ai pas pu, non plus, aller chez Ogareff.

A présent, je reste à la campagne de Mme Viardot et je chasse autant que le permet la pluie qui ne discontinue pas. Dans quelques jours, j'irai à Paris pour chercher un appartement à louer.

Si tu n'as pas changé d'avis, quant à la gouvernante anglaise, je me chargerai d'en trouver une avec l'aide de la dame qui a une pension à Paris, rue Laffitte, Hôtel Byron, et que je connais.

J'espère qu'Ogareff t'a remis notre projet (3); écris-moi en toute franchise ce que tu en penses. Dans cette affaire, comme en général, j'attribue à ton opinion plus de valeur qu'à celle de cent personnes.

Je verrai à Paris les derniers numéros de la *Cloche;* j'espère que tu n'as pas manqué d'arranger joliment notre *Môssieu* (4) pour les ignobles réceptions et les dîners de gala offerts aux Autrichiens, et qui rappellent l'époque la plus néfaste du règne de Nicolas. Enfin, qu'est-ce

(1) Nicolas Ier. (Trad.)

(2) Herzen écrivit un article sarcastique contre Kraevski, directeur du *Journal de Saint-Pétersbourg*, qui exaltait le général Lamoricière. (Trad.)

(3) Il s'agit du projet de fonder en Russie une Société dans le but de propager l'instruction dans les masses et d'assurer leur développement moral. Pendant son séjour à l'île de Wight, Tourgueneff prit une part active à l'élaboration de ce projet avec ses amis Annenkoff, le comte Alexis Tolstoï, Botkine, les deux jeunes Rostovtzeff, fils du comte Jacques Rostovtzeff. Ce projet fut envoyé à toutes les notabilités en Russie, aux professeurs des universités, aux littérateurs et aux artistes. Mais, avant même que la discussion en eût lieu, les cours populaires du dimanche existant déjà furent fermés. (Trad.)

(4) L'Empereur. (Trad.)

que c'est que tous ces épanchements? (1) Aussi, la question de l'affranchissement des serfs recule-t-elle au grand trot.

En attendant ta réponse, je te serre cordialement la main, si toutefois elle n'est pas congelée, et ton corps avec, dans ton nid d'aigle. D'ailleurs tu aimes bien non seulement ce vent du nord, mais encore l'ouragan des régions septentrionales.

Je salue tes enfants que je n'ose plus embrasser.

Ton

Iv. Tourgueneff.

Paris, 13 octobre 1860.

La présente, faite par Ivan Tourgueneff, est adressée à Alexandre Herzen. Suivent les articles ci-dessous:

1. Je n'ai pu apprendre, jusqu'ici, le nom de l'auteur du volume paru à Berlin, mais dès que j'en aurai pris connaissance, je te le ferai savoir. Qui est ce Wagner, — je n'en sais rien. Dans la *Bibliothèque de Lecture* a paru un article sur Savonarole, signé par *M. Essen*. Cet Essen a été exilé au Caucase pour avoir envoyé de Tambov une protestation contre l'infâme discours prononcé par un certain professeur du nom de... quelque chose dans le genre d'Antropoloch... et approuvé par l'université de Kazan.

2. Merci pour la promesse de verser, durant dix ans, la somme de 50 francs. Toute cette histoire m'a causé de très grands ennuis (2). Nous espérons toutefois pouvoir garantir une rente de 300 francs par an, avec laquelle l'enfant ne mourra pas de faim.

3. J'ai vu la photographie de Bakounine chez N. N.; je pourrai l'avoir (Zakharine m'en enverra plusieurs exemplaires). Mais je n'ai point reçu la tienne. Je ne crois pas que ton fils ait passé chez moi; du moins, je n'ai trouvé aucun indice de sa visite.

14 octobre.

J'en étais à ce dernier *point* de ma lettre, lorsque je reçus ton blâme. Je l'avais mérité, j'en conviens, mais ce n'est pas précisément dans le sens que tu lui prêtes. Je pèche en beaucoup de choses, cependant je ne me reconnais pas la passion des cancans. Voici comment la chose s'est passée. Tu sais déjà que j'ai adopté envers Mme N. M. le rôle d'un oncle ou mieux encore, de tuteur, et c'est pourquoi je me permets de lui parler avec beaucoup de franchise. Je suis absolument

(1) L'entrevue des deux empereurs, qui eut lieu à Varsovie. (Trad.)
(2) Il s'agit d'un enfant naturel abandonné après la mort de son père. (Trad.)

convaincu qu'il n'y a point d'intimité dans ses relations avec P. et je base mes conclusions justement sur les données psychologiques que tu viens de m'exposer. Mais les apparences, en effet, lui sont défavorables. Et c'est là la raison pourquoi j'ai dû me multiplier pour lui faire comprendre qu'il est au plus haut point idiot d'accepter toutes les responsabilités sans bénéficier en même temps des avantages qu'une certaine situation peut offrir. Pour confirmer la justesse de mes paroles et lui faire voir que ce ne sont pas seulement les gens futiles qui pensent comme moi, j'ai invoqué ton nom, sachant qu'elle a de l'affection et de l'estime pour toi. Mais je n'ai pas songé à sa naïveté et à son caractère bonasse et je ne lui ai pas demandé le secret là-dessus. Pourtant, il n'y a aucun mal à cela. Elle est tout aussi reconnaissante à toi qu'à moi-même pour cet avertissement qui a été suggéré par un sentiment d'amitié. Par conséquent, tu peux apaiser ta colère. Je lui ai fait parvenir ta lettre ; son adresse est 10, rue de Clichy, chez Mme Rorion. Ces derniers jours, son fils faillit mourir du croup; elle a été très affectée de la maladie de l'enfant.

Tu m'écris que ta fille va venir à Paris, mais tu ne me dis pas avec qui elle viendra et où elle descendra. Je n'ai pas besoin de te rappeler que ma fille et sa gouvernante (qui est une excellente personne) et moi-même nous serons prêts à lui ouvrir nos bras. Mais il faut d'abord que nous sachions où la chercher.

En attendant, je te dis adieu, homme austère, mais juste, et te serre bien la main.

Ton dévoué,

Iv. TOURGUENEFF.

P.-S. — Je n'ai pas encore reçu la *Cloche* avec ton article sur l'*Entrevue*, de Varsovie. Un de ces jours-ci j'ai dîné avec Dolgorouki. Le très cher Echevski séjourne ici, de même que Tchitcherine.

Paris, 1er janvier 1861.

Mes félicitations à l'occasion du jour de l'an! Je t'envoie, mon très cher *amico*, la missive de Golovine au prince N. I. Troubetzkoï à propos de la question que tu fais dans la *Cloche*. Tu recevras aussi, sous bande, une coupure du *Recueil maritime* contenant une enquête très détaillée sur la perte de « *Plastonne* », et qui, selon moi, est franchement faite.

On te prie beaucoup d'épargner dans ton journal le grand duc Constantin Nicolaevitch; car, affirme-t-on, dans l'affaire de l'émancipation des serfs, il lutte comme un lion contre le parti réactionnaire des seigneurs, et chaque parole malveillante de toi retentit douloureu-

sement dans son cœur sensible. On te prie aussi, après lecture faite, de retourner immédiatement la coupure du *Recueil maritime,* à mon adresse.

Ton Olga est resplendissante. Elle a un très bel appartement.

Je n'ai rien à te dire davantage. J'attends ton article sur Owen. Je salue tous les tiens et t'embrasse.

Iv. TOURGUENEFF.

P.-S. — Lis dans la *Bibliothèque de Lecture* le « Belier de Strekaloff » et les « Magistrats de la Havane ». Je n'ai pas besoin de te recommander de garder le secret sur ce genre d'informations (1).

Paris, 9 janvier 1861.

Cher A. I. Écris-moi de suite, je t'en supplie, d'où te vient la nouvelle de la mort de Constantin Aksakoff, et si elle a été confirmée ? Je n'ai rien vu dans les journaux et on n'en parle pas dans les lettres particulières que j'ai reçues. Je ne puis croire à la mort de cet homme.

J'ai fait ta commission à Rurikovitch (2), que l'on devrait plutôt appeler Hediminovitch (3). Il m'a promis de transmettre tes paroles à qui de droit et il te prie de lui retourner le fragment qu'il t'a envoyé.

Je me suis procuré depuis longtemps déjà le volume sur les raskolniks et je l'ai lu. C'est excessivement intéressant (4). Ce Tourgueneff, Théodore Michaïlovitch, y est joliment portraicturé ! C'était un cynique spoliateur, tout ce qu'il y a de plus canaille. Il me souvient que c'est justement pour cette raison que nous ne sommes jamais allés le voir, malgré qu'il soit de la famille... Parmi mes parents, il y en a donc aussi qui ne sont pas entièrement intacts !...

Beni (5) s'est présenté chez moi ; il m'a produit une excellente impression et m'a remis le portrait, mais il n'a pas reparu. Il faut que je me mette à sa recherche.

Dimanche, ton Olga est venue dîner avec nous ; il y avait d'autres enfants encore. J'ai représenté un ours qui marche sur ses quatre pattes. Ceci est « dans mes moyens », mais quant au mariage — ô quelle cruelle ironie !

J'ai complètement rompu avec Nekrassoff et le *Contemporain* lui-même; d'ailleurs les insinuations à mon adresse qu'il publie presque

(1) Herzen recevait différents documents pour son journal par l'intermédiaire de Tourgueneff, qui entretenait des relations avec les hauts personnages de Russie. (Trad.)

(2) Descendant de Rurik, l'un des trois princes Varègues que les Russes appelèrent chez eux pour les gouverner. Les amis donnèrent ce surnom à un haut personnage. (Trad.)

(3) Descendant de Hédimine, prince polonais. (Trad.)

(4) Recueil des communications et des notes officielles sur les raskolniks; Herzen avait chargé Kelsieff de les éditer. (Trad.)

(5) Benkovski, Polonais qui prenait part au mouvement russe. (Trad.)

dans chaque numéro en disent assez. Je leur ai demandé de rayer mon nom sur la liste de leurs collaborateurs ; ils ont fait mieux, ils m'ont placé à la queue, parmi toute sorte de cabotins. Que faire à présent ? Je ne puis pourtant pas entamer une polémique, comme j'ai déjà été obligé d'en soutenir une avec Katkoff.

Je n'ai pas encore eu le temps de lire l'article d'Ogareff ; je ne manquerai pas de t'écrire mon avis là-dessus et je te prie de me répondre immédiatement au sujet de la mort d'Aksakoff.

Porte-toi bien. Je salue tous les tiens.

Iv. Tour.

Paris, 12 février 1861.

Il y a bien longtemps que je ne t'ai écrit, mon cher Alexandre Ivanovitch, cependant j'ai bien des choses à te dire.

Firstly, je dois te faire observer que les deux articles : « Sur la mort d'Aksakoff » et L'*« Académie »*, que tu viens de publier dans la *Cloche*, sont superbes, surtout le premier, qui, je le sais, a produit une très grande sensation à Moscou et même dans toute la Russie (1). Mais

(1) Herzen a écrit en parlant d'Aksakoff et des slavophiles :

« Notre amour avait le même objet, mais il n'était pas de la même nature.

« Depuis la première jeunesse, dans leur cœur comme dans le nôtre, était vivace parce que inné, le sentiment inconscient et passionné qu'eux considéraient comme le souvenir du passé et que nous prenions pour une prophétie, l'amour pour le peuple russe, pour la vie russe et le génie national, un amour incommensurable qui avait envahi tout notre être. Et comme Janus ou cet aigle à deux têtes, nous avons porté nos regards vers deux côtés opposés, tandis que dans notre poitrine *battait un seul cœur*.

« Eux donnèrent tout leur amour à la mère humiliée et opprimée, mais ce lien naturel d'affection filiale n'avait pas la même force pour nous. Nous fûmes élevés par une gouvernante française, et ce n'est que trop tard que nous apprîmes qu'elle nous était étrangère, que notre véritable mère est une paysanne intimidée et subjuguée ; encore pûmes-nous le deviner grâce à une ressemblance de traits... Depuis, nous eûmes pour elle une affection illimitée, mais le cadre de son existence était trop étroit pour nous... Nous savions qu'elle n'avait point de souvenirs lumineux, mais nous pressentions qu'il lui était réservé un avenir heureux et qu'elle portait dans son sein le germe de celui qui sera notre frère cadet et auquel nous céderons avec bonheur nos droits d'aînesse, sans lui réclamer le plat de lentilles... »

Herzen, qui attribuait à la Russie le rôle de rénovateur dans le monde civilisé, l'envisageait cependant à un point de vue différent de celui des slavophiles. Déjà, en 1843, après une discussion avec Samarine, il nota sur son carnet :

« Ils (les slavophiles) affirment que le fruit de la vie européenne devra mûrir dans le monde slave ; que l'action de l'Europe est consommée dans la création de la science de négation de l'ordre actuel et dans le pressentiment de l'avènement du socialisme et du communisme ; que le terrain pour le développement organique de cet avenir est le monde slave. »

Et plus loin :

« Les slavophiles, confiants (et non sans raison) dans le grand rôle que les Slaves, qui appartiennent à une race encore à l'état primordial, apte à réaliser la conception suprême de la question historico-logique élaborée par l'Europe, sont appelés à jouer dans l'avenir, leur plus grande erreur consiste à persister de voir, même dans la

comment se fait-il que mon nom se trouve aussi parmi ceux des académiciens? C'est un mystère pour moi, d'autant plus que tous ces hommes représentent en quelque sorte des généraux de l'état major des fonctionnaires civils, et dont les noms prospèrent dans le milieu séminariste. (1)

Botkine est arrivé ici avant hier; figure-toi que le pauvre homme est presque aveugle. Je crains qu'il ne soit atteint de la même maladie qu'Ubri, c'est-à-dire d'un ramollissement du cerveau. Il se sent très affaibli; je veux le mener aujourd'hui chez Royer.

Tu as déjà, certainement, reçu des *informations* à propos du mariage de P. W. Annenkoff; voici, mon vieux, un exemple pour nous; il prend une jeune fille de vingt-huit ans, pas très belle, mais bien bonne et intelligente.

Mon travail avance lentement. Tous ces derniers temps je n'ai fait que soigner ma bronchite, ainsi que celle de mon ami Viardot, qui est sérieusement malade.

Sleptzoff est venu me voir et m'a donné de tes nouvelles. Tu as voulu me ranger à côté de Biélinski et d'autres encore — j'accepte cette faveur en guise de cordon de l'ordre de Sainte-Anne avec couronne et j'en ressens au fond de mon cœur un vaniteux chatouillement. Et cependant...

Voici ma bonne qui m'apporte ton mot au sujet de Troubetzkoï, etc. Aujourd'hui même je prendrai les renseignements les plus amples sur toute cette affaire et je te les enverrai demain.

Il paraît que tu n'es pas encore convaincu que « l'*Avenir* » (2) n'a aucune importance.

Je t'embrasse et salue ta famille. A demain.

Ton dévoué,

Iv. TOURGUENEFF.

---

période de l'enfance de cette race, une supériorité sur le progrès de l'Europe, comme si la présence des éléments propres à réaliser un avenir signifiait une supériorité à un état actuel qui est créé par une évolution et qui, dans son progrès, atteint sa destination. » (*Œuvres de Herzen*, Genève 1875, t. I, 147, 164-165.)

Le mouvement révolutionnaire de l'Occident ayant avorté en 1848-1849, Herzen, dans sa manière de voir, se rapprocha davantage des slavophiles et créa une école de socialisme slavophile. Cette doctrine fut du goût de la jeunesse russe; elle la charmait par sa simplicité et son harmonie. Tout en flattant ses sentiments patriotiques, elle répondait en même temps au besoin d'idéaliser le peuple humilié pendant la longue période du servage et qui avait tant souffert. C'est de cette conception philosophique que sortit plus tard le *narodnitchestvo*, doctrine qui idéalisait le peuple et voulait que la classe dite intelligente se vouât au service de la cause populaire.

Dans son deuxième article, Herzen développait cette idée que ce n'est pas l'*Académie des sciences* à Pétersbourg qui a rendu les plus grands services à la Russie, mais bien l'Université de Moscou, qui a produit Tchaadaeff et la doctrine slavophile, et qui a formé Lermontoff, Biélinski, Tourgueneff, Kaveline, mais qui depuis s'est endormie; que ce rôle appartient à présent aux universités de province pour lesquelles, cependant, le gouvernement ne fait rien. (Trad.)

(1) Aujourd'hui encore le clergé, en Russie, forme une caste spéciale. (Trad.)

(2) Journal russe dans lequel Herzen a publié plusieurs articles. (Trad.)

13 février 1861.

Mon cher A. I.

Voici les renseignements que j'ai pu recueillir. Le prince N. P. Troubetzkoï, l'ex-adjudant du duc de Meklembourg (gendre de la grande-duchesse Hélène Pavlovna) est, à ce qu'il paraît, un homme de bien et d'un noble caractère. Bien qu'il ne le connaisse pas personnellement, il m'en a parlé avec beaucoup d'éloges, car il connaît bien la famille dans laquelle il a été élevé, etc. Quant à Doubrovine, personne ne le connaît. Mais le colonel d'état major que tu mentionnes dans ta lettre se trouve, pour le moment, de passage à Paris, et je pourrai lui demander des renseignements sur sa personne de même que sur l'arrestation des officiers à Pétersbourg. Il paraît que l'on veut faire le silence autour de ces arrestations, si toutefois elles ont eu lieu. J'aurai une entrevue avec ce colonel et je t'en ferai connaître immédiatement le résultat. Sleptzoff ne m'a rien dit du diacre.

Il me semble que je t'ai déjà parlé de l'arrivée de Botkine ici. L'état du pauvre homme est très grave; il a la vue et le cerveau paralysés. Nous voulons le placer dans la pension dans laquelle reste Mme Markovitch; elle est si bonne qu'elle voudra bien en prendre soin. M. L. est aussi à Paris, mais je ne l'ai pas encore vu. Les lettres que je reçois d'Annenkoff sont toutes couleur de rose, et son bonheur me rend moi-même heureux.

J'ai une nouvelle, tout à fait *authentique*, à te communiquer; sous peu sera rendu l'ukase pour l'émancipation (des serfs). Si tu entends courir des bruits différents à ce sujet, n'y crois pas. Qui penses-tu que sont ceux qui font le plus d'opposition à cet ukase de l'empereur? (Je ne parle pas de Gagarine, cela va sans dire.) Eh bien, ce sont : Mouravieff, *Kniajevitch* et le prince A.-M. Gortchakoff. Mon oncle m'écrit que les terribles gelées accompagnées de bourrasques ont causé beaucoup de dommages dans le pays; que toutes les communications sont suspendues; que le bétail meurt, ne pouvant résister à cet horrible froid, etc.

P.-S. — Bientôt je t'écrirai encore; en attendant, porte-toi bien. Je t'embrasse et salue tous les tiens.

Ton

I. T.

Paris, 4 novembre 1862, rue de Rivoli, 210.

Cher Alexandre Ivanovitch,

Ta lettre quoique très courte m'a beaucoup réjoui. Je vais donc t'annoncer que je suis arrivé ici depuis quelques jours déjà et que je

me suis installé dans mon ancien appartement. Je ne croyais pas que tu pusses te fâcher contre moi à cause de notre divergence d'opinion au sujet de l'*Adresse;* tu pourrais encore m'en vouloir d'avoir empêché les autres de la signer, ne fût-ce que pour quelque temps seulement. Je ne puis être d'accord avec toi en ce que tu dis de mes hésitations, de mon inquiétude, de mes explications.

Je me souviens, au contraire, avoir exprimé carrément et sans « considérant » aucun ma complète désapprobation pour ce *produit* (1) qui m'avait été présenté. Certes, je pouvais me tromper là-dessus, mais, toutefois, en agissant ainsi, j'avais la conscience nette de ce que je voulais affirmer. Je suis parfaitement de ton avis, quand tu dis que je n'ai pas le tempérament fait pour l'action politique et j'avoue franchement que j'aime mieux garder mon rôle de médiocre politicien que d'en jouer un dans le genre d'Ogareff ou de Bakounine.

. . . .

Toutefois, j'attendrai ta lettre prochaine avec impatience; je te serre amicalement la main.

Ton

I. Tourgueneff.

Paris, 25 novembre 1862, rue de Rivoli, 210.

Cher A. I.,

Je suis très fâché que tu aies changé d'avis et que tu sois revenu sur l'intention de m'envoyer ta *méchante* lettre. Mais je ne saurais me livrer à des récriminations et en tout cas je suis heureux que tu m'aies répondu de quelque manière que ce soit. Je t'avoue que je m'attendais à une réponse à propos de mes répliques; mais je vois que tu es peiné et même vexé, parce que j'ai fait une allusion à Ogareff ou plutôt à sa théorie sans me servir pourtant de termes violents ou irrévérencieux à son égard. Je me reconnais fautif et je conviens qu'il aurait mieux valu ne pas en parler; je te promets, dorénavant, de ne plus toucher d'un seul mot ce côté délicat. Cependant, je puis t'assurer que, si je ne suis pas bien disposé en faveur de la théorie en question, ce sentiment est loin d'être aussi inconscient que l'antipathie pour certaines choses que manifeste une *femme enceinte*. Je pourrais t'exposer très minutieusement les causes qui me font penser ainsi, — mais

(1) L'adresse rédigée par Ogareff. Après l'affranchissement des serfs, l'idée de l'*Assemblée Nationale* préoccupait tous les esprits. On espérait y parvenir en présentant une *Adresse* à l'empereur, qui alors convoquerait tous les zemstvos en Assemblée Nationale. Ogareff et Herzen eux-mêmes furent sympathiques à cette idée. Tourgueneff n'était pas d'accord sur la rédaction de cette Adresse faite à Londres et en avait rédigé une lui-même. (Trad.)

je n'espère pas te persuader et je crains de t'affliger de nouveau. Alors, que cette question, entre nous, reste à jamais enveloppée d'un voile, à l'instar de l'idole de Saïs.

Je ne puis accepter non plus ton accusation de nihilisme (1).

— (A propos, en voilà un sort étrange : c'est moi qui ai lancé cette pierre et c'est sur ma tête qu'elle tombe à présent). Je ne suis pas nihiliste pour cette raison que je m'explique — en tant que je puis le concevoir — le côté tragique des destinées de l'Europe (bien entendu y compris la Russie). Toutefois je suis un *Européen*, j'aime mon drapeau et j'ai foi en ce drapeau sous lequel je me suis rangé depuis ma jeunesse. Tu cherches d'une main à renverser ce drapeau, tandis que de l'autre tu crois en saisir un que nul encore n'a déployé, — c'est ton affaire, peut-être as-tu raison. Mais il n'en est pas de même, lorsque tu m'acccuses de poursuivre des buts secondaires (comme le plaisir de nourrir des parasites) ou de sentiments qui me sont étrangers, comme par exemple de m'irriter contre la jeunesse... A quoi cela sert-il? N'est-ce pas analogue aux reproches que l'on te fait à toi-même, que tu n'as pas la conviction de ce que tu dis et écris, mais que tu le fais rien que par vanité, etc. Ces sortes de conjectures — disons le mot — de cancans, ne sont pas dignes de nous.

Sur ce, je te serre bien la main et te souhaite bonne santé et courage. Je suis très heureux de savoir que tu m'aimes et suis persuadé, que, réflexion faite, tu conviendras que je n'ai pas mérité ton indignation.

Ton dévoué,

Iv. TOURGUENEFF.

(Traduit du russe par Marie Stromberg.)

---

(1) Le terme de nihilisme que Tourgueneff avait lancé dans la littérature n'a pas le sens que l'on lui prête à l'étranger, il a une acception philosophique. (Trad.)

LE PROBLÈME FISCAL

(SUITE ET FIN)

III

Un père a perdu sa fortune. De ses enfants, les uns sont riches, les autres pauvres. Et, parmi eux, il y en a qui, par l'imprudence et la maladresse du père, se trouvent avoir cette fortune entre les mains. Nous estimons, nous autres socialistes, qu'il y a lieu de remettre le père en possession de sa fortune, sans faire de tort à personne; mais, en attendant, nous accordons que les enfants doivent contribuer à l'entretien de leur père. Proportionnellement ou progressivement? Je ne saurais le dire. A mon sens, les enfants riches devraient proposer la progressivité comme tenant plus compte de l'inégalité des fortunes; et les enfants pauvres devraient réclamer la proportionnalité comme respectant mieux l'égalité des personnes. C'est tout justement le contraire de ce qu'ils font les uns et les autres. Ainsi se pose le problème fiscal. Prenons donc l'impôt et la science de finances *(Finanzwissenschaft)* pour ce qu'ils sont : l'impôt pour un fait anormal et transitoire qui s'est substitué accidentellement au fait normal et définitif de la propriété collective du sol; la science de finances pour une sorte de droit fiscal destiné à figurer à côté du droit canon dans les futurs musées d'archéologie sociale; et, réservant la question de proportionnalité ou de progressivité comme une question non de justice, mais de « bonne équité, » voyons comment on pourrait réaliser l'une ou l'autre. Il y a, pour cela, trois procédés distincts, susceptibles d'être combinés entre eux, qui sont fournis par la nature des choses :

1° On essaie d'obtenir de chaque individu, de gré ou de force, qu'il déclare le montant de son revenu en fermages, salaires ou intérêts. Les bénéfices ou pertes d'entreprises, dont on se préoccupe sans cesse, n'ont rien à faire ici; le bénéfice d'un entrepreneur se compense par la perte d'un autre; la perte de cette année se compensera par le bénéfice de l'année prochaine. C'est là l'impôt *personnel* (dans le sens d'impôt demandé aux personnes), sur *le* revenu ou *le* capital, qui s'appelait autrefois l'impôt *unique,* qui s'appelle aujourd'hui l'impôt *global,* qui s'appellera demain d'un autre nom, car c'est le propre de notre époque que de remédier à la pénurie des idées par la prodigalité des mots. Il se heurte à la difficulté que voici. Si l'on s'en rapporte

à la déclaration de l'individu, elle sera souvent inexacte, beaucoup d'individus ne sachant pas le chiffre de leur revenu, ou mensongère, beaucoup d'individus ne se faisant pas scrupule de tromper le fisc. Si l'on procède à une inquisition vexatoire et à une publicité rigoureuse, on viole la liberté civile. Dans des pays où ce système fonctionne au sein de l'obscurité et de l'arbitraire qui lui sont propres, certaines personnes veulent bien nous affirmer que tout marche le mieux du monde. Nous nous permettrons de dire à ces personnes qu'elles n'en savent absolument rien ; à quoi nous ajouterons que partout où quelque lumière a pu se faire on a trouvé soit la fraude, soit la tyrannie, ce qui n'empêcherait nullement qu'on ne pût trouver les deux réunies : la fraude tolérée par le gouvernement de la part de ses amis, la tyrannie exercée par lui contre ses adversaires.

2° On ne s'adresse plus aux propriétaires fonciers, travailleurs, capitalistes ; on se met à la recherche des capitaux fonciers, personnels, mobiliers eux-mêmes. Certains financiers annoncent même l'intention de faire un inventaire ou, comme ils disent, un *cadastre* de toutes les terres, de toutes les facultés personnelles, de tous les capitaux artificiels existant dans le pays ; de joindre à ce cadastre, contenant l'énumération des biens par catégories, un livre de propriété contenant la liste des propriétaires ; et d'envoyer à chaque individu son bordereau de contributions. On rentrerait ainsi dans l'impôt personnel sans déclaration du contribuable ; mais ce plan est absolument chimérique. Sans parler des capitaux à revenus directement consommés par leurs propriétaires, tels que parcs et jardins d'agrément, facultés des oisifs, meubles, vêtements, objets d'art et de luxe, qu'on oublie toujours, le cadastre de la richesse sociale, si onéreux, si tracassier, si gênant qu'il fût pour la circulation et la production, serait toujours incomplet. C'est pourquoi d'autres financiers asseoient l'impôt sur les biens et non sur les propriétaires, et ils obtiennent ainsi l'impôt *réel* sur *les* revenus ou *les* capitaux qui s'appelait naguère l'impôt *direct : foncier, personnel* (dans le sens d'impôt sur le service des personnes), *mobilier*. Cet impôt est celui auquel s'est arrêtée la Commission extraparlementaire de l'impôt sur les revenus instituée au Ministère des Finances par décret du 16 juin 1894. Cette Commission comprenait dans son sein un nombre respectable de membres de la Société de statistique ; ces messieurs se sont mis à l'ouvrage avec l'enthousiasme et la confiance propres à leur spécialité. Ils ont institué la cédule A pour les *propriétés bâties,* la cédule B pour les *propriétés non-bâties,* la cédule C pour les *autres capitaux* (rente française, fonds d'État étrangers et autres valeurs étrangères, créances hypothécaires et chirographaires, etc.), la cédule D pour les *revenus mixtes,* la cédule E pour les *revenus du travail.* Mais il serait facile de leur faire voir que leur plan contient à la fois

des lacunes et des doubles emplois. Puis, surtout, ils ne semblent pas avoir tenu compte de ce fait que l'impôt, du moment où il est réel et non plus personnel, a des incidences variées : que, par exemple, l'impôt sur les propriétés bâties peut retomber du propriétaire sur le locataire; que l'impôt sur les propriétés non-bâties n'est pas un impôt mais une co-propriété des terres par l'État; que l'impôt sur la rente est pris en capital dans la poche des rentiers actuels, etc. Si la commission croit avoir fourni le programne de l'impôt rationnel, elle se trompe du tout au tout : elle a seulement ajouté au bouquet de l'impôt multiple quelques fleurs empruntées à l'*income-tax* anglais.

3° Au lieu de viser les services producteurs, on vise les produits. C'est l'impôt *indirect*. Il faudrait les saisir tous, sans exception, entre les mains des entrepreneurs, au moment précis où ils vont passer entre celles des consommateurs et les imposer suivant leur valeur. Mais nous retrouvons la même impossibilité d'atteindre tous les produits sans exception. Il semble donc que le problème soit insoluble, et il l'est effectivement d'une façon rigoureuse; mais ici s'offre une solution approximative. Il existe un produit-service que tout le monde consomme et d'une façon sensiblement proportionnelle à son revenu : c'est le logement. Écartons tout ce qui est usine, atelier, magasin, cabinet de consultation, et considérons le logement personnel de chaque individu; demandons aux propriétaires une déclaration du montant des loyers; fixons une somme à défalquer pour tout le monde; introduisons quelques autres corrections et tempéraments; et nous avons la base d'un impôt proportionnel ou progressif à côté duquel pourront subsister nos gros impôts fiscaux. Cet impôt a été proposé; c'est une des victimes du Minotaure parlementaire. J'entends bien les radicaux s'écrier que le loyer n'est pas nécessairement en proportion du revenu. Je le sais de reste; mais cette solution est l'œuf de Christophe Colomb qu'on ne peut faire tenir debout sans le casser un peu. Un à-peu-près de réalisation ne suffit-il pas à des conceptions qui ne sont rien moins que des principes?

Un impôt indirect sur les loyers, ou, si l'on veut, un impôt direct sur le revenu évalué d'après le loyer, tel serait le seul impôt susceptible de passer pour approximativement proportionnel ou progressif sans d'énormes inconvénients matériels ou moraux. Jusqu'à quel point cet impôt serait-il d'une perception régulière et facile? Et dans quelle mesure pourrait-il se substituer totalement ou partiellement aux impôts existants? Je laisse le soin de discuter ces points aux personnes disposées à se passionner pour telle ou telle solution empirique du problème empirique de l'impôt. Pour moi, j'ai hâte d'en venir à la solution rationnelle du problème rationnel de la répartition de la richesse sociale entre l'individu et l'État par la propriété individuelle des facultés per-

sonnelles et la propriété collective du sol; et cela d'autant plus que, si ce second problème était en voie de se résoudre théoriquement et pratiquement, le premier lui serait entièrement subordonné.

J'ai étudié avec beaucoup de soin les voies et moyens pour la reprise du sol par la communauté, dans le mémoire sur la *Théorie mathématique du prix des terres et de leur rachat par l'État* (1880), et dans mon article intitulé : *Un économiste inconnu. H.-H. Gossen* (1885). Cette étude se résume tout entière dans les deux réponses aux deux objections suivantes :

1re *Objection.* — De deux choses l'une : ou l'État reprendra purement et simplement les terres aux individus qui les détiennent, et il commettra ainsi une iniquité. Ou il indemnisera les propriétaires, et alors l'opération ne lui offrira aucun avantage.

Réponse. — Il faut écarter absolument la première alternative. L'État ne doit pas aller à la justice par l'injustice. Il doit exproprier les propriétaires fonciers pour cause d'utilité publique, et voici en quoi cette expropriation lui est avantageuse *dans une société progressive.* Une société progressive, au point de vue économique, est une société où, sur un territoire *limité,* une population *croissante* trouve moyen de vivre d'une façon de plus en plus confortable grâce à une somme *croissante* de capitaux fruits de l'épargne. Dans une telle société, toutes les raretés, c'est-à-dire toutes les intensités des derniers besoins satisfaits, des produits ou services diminuent, sauf celles des rentes ou des services fonciers, qui augmentent entraînant avec elles une augmentation proportionnelle des fermages. Dès lors, laisser les terres aux mains des propriétaires, c'est perpétuer au sein de la société l'enrichissement indéfini d'une classe parasite; les remettre aux mains de l'État, c'est faire bénéficier la communauté des résultats du progrès social.

2e *Objection.* — Si le fait de la plus-value de la rente et de la terre dans une société progressive est un fait certain et connu, comme il l'est effectivement, les propriétaires fonciers actuels ont dû payer leurs terres en conséquence à un prix spécial; en un mot, ils ont acheté la plus-value. Et si l'État la leur rembourse, comme il le doit, il ne fera sans doute aucune perte, mais il ne fera non plus aucun bénéfice.

Réponse. — La plus-value des terres dans une société progressive n'est pas constante, ni susceptible d'être complétement chiffrée. Elle dépend beaucoup des agissements de l'État. Si l'humanité est actuellement en train de passer du régime agricole au régime industriel et commercial, ce passage constituera un progrès exceptionnel et non prévu, c'est-à-dire qu'il amènera un accroissement dans la somme des capitaux et un accroissement de la population d'où résultera une plus-value des terres que les propriétaires n'ont pu faire entrer en ligne de compte dans leurs spéculations. En rachetant les terres aujourd'hui

à leur prix courant, puis en faisant concourir toutes ses mesures à l'installation du régime industriel et commercial et au progrès économique qui doit s'ensuivre, l'État ferait un bénéfice considérable.

Le plan général de l'opération serait tel que je l'ai tracé dans la *Théorie mathématique du prix des terres*. L'État reprendrait les terres aux propriétaires au prix courant; il les paierait en obligations de sa dette au taux courant; il les affermerait à des entrepreneurs pour y exercer l'agriculture, l'industrie ou le commerce ou à des consommateurs pour y construire ou y entretenir des maisons, des châteaux, des jardins ou des parcs, à la seule condition, pour les uns et les autres, de payer le fermage le plus élevé. Pendant un certain temps, le montant total des fermages des terres ne suffirait pas à payer le montant total des intérêts des obligations. La dette de l'État s'accroîtrait tous les ans de la différence. A un certain moment, grâce à l'augmentation du taux de la plus-value, le montant des fermages suffirait à payer le montant des intérêts, et la dette cesserait de s'accroître. Enfin le montant des fermages arrivant à dépasser le montant des intérêts, l'amortissement pourrait commencer et s'effectuer dès lors avec rapidité. Ainsi l'État aurait racheté les terres « sans bourse délier. » Ce n'est là qu'une esquisse à grandes lignes; les détails sont nombreux et compliqués. En voici un très important. Dans une société progressive, non seulement le taux de la plus-value de la rente et de la terre s'élève, mais le taux de l'intérêt s'abaisse. Ces deux faits sont à la fois rationnels et expérimentaux; et le second concourrait au rachat comme le premier. Par le premier, l'État verrait augmenter le montant de ses fermages à toucher; par le second, il verrait diminuer le montant de ses intérêts à payer. Il lui suffirait, pour cela, de rédiger les obligations dans des termes qui permissent la conversion de la dette. En voici un autre. L'ouverture des grandes voies internationales de communication a amené une crise de nivellement des fermages, lesquels s'élèvent dans les pays neufs et s'abaissent dans les pays vieux. L'État devrait attendre que cette crise fût à son terme pour opérer. En regard de ces circonstances favorables, il y en aurait sans doute de défavorables. Cette opération du rachat des terres par l'État, celle de la régularisation de la variation de valeur de la monnaie, celle de l'établissement des cahiers des charges des monopoles, celle de la détermination des salaires entre les entrepreneurs et les travailleurs, sont des opérations pratiques analogues aux grandes opérations de génie civil; elles exigent des études préalables et parallèles, statistiques et économiques, que rendra seule possibles la constitution de l'économie politique pure.

Quant à la mise en train de l'opération, la théorie de l'impôt foncier l'indique immédiatement.

J'ai montré dans les §§ V et VI de l'étude sur *Le Cadastre et*

l'Impôt foncier (1) qu'en raison de sa nature économique, pour satisfaire au droit et à l'intérêt, l'impôt foncier devait être assis comme *une co-propriété proportionnelle par l'État de la terre nette, défalcation faite de tous les capitaux non fonciers qui y sont incorporés ou associés.* Pour l'asseoir ainsi, tout pays doit établir un cadastre indiquant, au moyen d'un plan, la situation exacte des terres et, au moyen d'un registre annexé au plan, les noms des propriétaires de ces terres et les diverses conditions de propriété. Au premier rang de ces conditions devrait figurer la co-propriété de l'Etat avec sa proportion. A cet effet, les terres nettes et leurs rentes seraient évaluées périodiquement, et la proportion de partage des deux valeurs serait exactement maintenue. Dans les pays où l'impôt foncier est devenu impôt de répartition, on partirait, pour chaque terre, de la proportion de fait pour revenir, non à l'impôt de quotité, mais à la co-propriété. Toute péréquation serait inutile. Aucune idée n'offre un mélange à doses aussi fortes de niaiserie et de malhonnêteté : de malhonnêteté chez les gouvernants qui la proposent au profit de certains propriétaires et au détriment de certains autres, mais en ayant toujours soin que le désavantage de ceux-ci soit bien supérieur à l'avantage de ceux-là ; de niaiserie chez les peuples qui l'acceptent en vue d'une symétrie de chiffres sur le papier. On aurait bien soin de faire comprendre aux propriétaires fonciers qu'en remettant à l'État sa part de fermage *ils ne paient pas d'impôt,* et qu'il leur reste à s'acquitter de leur contribution aux charges publiques soit comme travailleurs, soit comme capitalistes, soit comme consommateurs. Il serait, en outre, entendu que l'État a le droit d'exproprier les propriétaires pour cause d'utilité publique en leur payant : 1° leur part de co-propriété de la terre nette, d'après la dernière évaluation cadastrale, 2° les capitaux non fonciers incorporés ou associés, d'après une évaluation à faire. Les maisons, comme les constructions de toute nature, figurant parmi ces capitaux, ce système de cadastre s'appliquerait sans aucune différence à la propriété bâtie et à la propriété non bâtie.

Cela fait, l'État procéderait au rachat des terres peu à peu, au fur et à mesure que les circonstances le permettraient. Il commencerait par les districts, villes ou campagne, où la plus-value se manifesterait le plus nettement, où la transformation de l'agriculture pourrait le mieux se faire. Puis, la plus-value et la transformation agricole gagnant de proche en proche, il étendrait l'opération à tout le territoire. Il y a, en France, une commission extraparlementaire du cadastre, instituée au Ministère des Finances par décret du 30 mai 1891, et qui fonctionne depuis lors. Une sous-commission étudie les conditions techniques du

(1) *Bibliothèque universelle,* T. XLVIII, p. 616.

cadastre ; une autre étudie les conditions juridiques de la propriété ; ni l'une ni l'autre ne paraissent chargées de veiller aux droits et aux intérêts de l'État. Et pourtant, la solution de la question sociale est là. Et, bien loin que cette solution nuise aux propriétaires fonciers, elle fournit par surcroît la solution de la crise agricole. Nos paysans-propriétaires, faute de capital, s'obstinent dans une culture mal entendue qui non seulement ne leur procure aucun bénéfice, mais qui même leur occasionne des pertes, en réduisant à peu de chose, sinon à rien, la valeur de la rente foncière. La politique actuelle consiste à les maintenir dans ces conditions en les aidant à supporter ces pertes : 1° par l'établissement de droits de douane, 2° par la réduction de l'impôt foncier. Le rachat les laisserait fermiers de leurs terres, avec le prix de ces terres comme capital, et les mettrait à même de payer des fermages sans droits protecteurs, par l'amélioration de leur culture. C'est, de même, la vente de leurs terres qui, en changeant les *yeomen* anglais de propriétaires gênés en fermiers à leur aise, a doté l'Angleterre de cette classe d'entrepreneurs qui font leur fortune dans l'agriculture.

M. Charles Gide, qui a consacré à la question qui nous occupe un article *(De quelques nouvelles doctrines sur la propriété foncière)*, dans le *Journal des Économistes* de mai 1883, et un paragraphe (VI. *La nationalisation du sol)*, au Ch. I de la 2e partie de ses *Principes d'économie politique*, et qui se montre favorable au principe de la collectivité du sol, suggère un système de rachat qui serait le suivant : « L'État pourrait acheter les terres *payables comptant et livrables dans 99 ans*, et il « est certain que, dans ces conditions, il pourrait les obtenir à un prix « infime... On peut du reste le calculer mathématiquement par les « tables d'annuités : 1,000 francs à toucher dans 100 ans, en 1996, « valent aujourd'hui, en 1896, 71 fr. 98. Donc 100 milliards, en « admettant que telle soit la valeur de la propriété foncière en France, « livrables dans 100 ans valent environ 800 millions comptant. » Mais l'auteur, après avoir indiqué le plan, ajoute aussitôt : « Nous n'insisterons pas nous-même beaucoup pour son adoption, par cette seule « raison que s'il est vrai que 100 milliards à toucher dans 100 ans ne « valent pas grand chose, il est vrai aussi qu'une réforme sociale à « réaliser dans cent ans vaut encore moins. »

M. Gide adresse lui-même à son système « un reproche grave, celui d'immoralité » qui me paraît fondé. Dans ce système, l'État profite de sa durée plus longue que celle de l'individu en vue de « spéculer sur « l'imprévoyance des pères pour dépouiller leurs descendants. » D'autre part, il lui décerne un éloge, celui d'être moins onéreux que le mien, qui me semble immérité, puisqu'il coûte 7 ou 800 millions, tandis que, dans le mien, l'État rembourse ses emprunts et paie les terres avec le produit de la plus-value nouvelle. Cette double considé-

ration n'est pas sans importance, mais en voici une autre qui est capitale. Une réforme sociale à réaliser dans cent ans vaut très peu de chose, selon M. Gide. Distinguons ! Une réforme sociale à réaliser dans cent ans qu'on achète aujourd'hui moyennant une addition de 7 à 800 millions à une dette publique déjà très chargée, et qui n'implique ni n'exige directement et nécessairement aucune réforme sociale immédiate, ne vaut en effet pas grand'chose selon moi. Mais une réforme sociale qui sortirait son plein effet dans cent ans, et qui se paierait au prix d'un changement complet d'orientation sociale à l'instant même, serait à mes yeux inestimable. Pour créer la plus-value nouvelle, il ne faudrait rien moins que la transformation de l'agriculture, le reflux des capitaux et des bras des villes vers les campagnes, le changement de la politique intérieure et extérieure, la réforme de l'administration et du gouvernement, la décentralisation, tout cela aboutissant finalement à l'accroissement de la richesse et de la population. Ce serait la santé au lieu de la maladie. Ce serait, au moins, le retour à la santé. Or, pour les sociétés comme pour les hommes qui les composent, le bonheur est moins d'avoir les choses que de les désirer et d'être en voie de les obtenir. On ne saisit jamais l'idéal, l'essentiel est de l'apercevoir et d'y tendre. Je ne doute pas que l'étude détaillée de la question ne conduise à des amendements importants et peut-être à de profondes modifications de mon plan ; mais, quant à celui de M. Gide, je le trouve à la fois matériellement un peu cher et moralement beaucoup trop bon marché.

IV

En définitive, considérant « tout système de nationalisation du sol comme impraticable en tant qu'il s'appliquerait à la propriété déjà constituée, » M. Gide limite l'introduction de ce régime aux « pays neufs, » aux « colonies, » pour la « concession de terres nouvelles. » Cette conclusion me paraît un peu sommaire. Je suis le premier à reconnaître qu'un pays en pleine décadence économique doit renoncer à nationaliser le sol. Mais un pays vieux n'est pas nécessairement un pays en décadence; or, s'il est en progrès au point de vue économique, c'est-à-dire si l'accroissement de la population y suit l'accroissement des capitaux, d'une part, la valeur de la rente et le montant des fermages s'élèvent, d'autre part, les services publics se développent et les frais de ces services sont de plus en plus considérables; pourquoi laisser, d'un côté, les propriétaires fonciers s'enrichir sans travail ni épargne et, d'un autre côté, les travailleurs s'appauvrir du fait des impôts ? Il n'y a pas de droit contre le droit, ni de prescription en faveur d'une iniquité qui continue à se produire tous les jours.

D'ailleurs, la justice n'est qu'un des deux aspects de la raison dont

l'autre est l'intérêt. J'ai montré en toute occasion, dans le cours de ces études, comment la propriété collective des terres et l'absence d'impôt étaient réclamées par l'intérêt, dans le régime industriel et commercial. Mais il y a plus : elles sont des conditions nécessaires de l'installation même de ce régime. Un pays qui commence à exporter certains de ses propres produits et à importer en échange certains produits étrangers ne trouve d'abord dans cette combinaison qu'un double avantage compensé par un double désavantage : l'avantage des consommateurs des produits étrangers importés dont les prix baissent, compensé par le désavantage des consommateurs des produits indigènes exportés dont les prix haussent; et l'avantage des propriétaires des services producteurs qui entrent dans la fabrication des produits d'exportation, compensé par le désavantage des propriétaires des services producteurs qui entrent dans la fabrication des produits d'importation. Ce n'est qu'au fur et à mesure que les services producteurs fonciers, personnels et mobiliers se détournent des industries d'importation vers les industries d'exportation que se fait sentir l'avantage final et complet de l'échange international : la baisse du prix des produits importés sans hausse du prix des produits exportés. Or, deux choses sont surtout de nature à gêner ce détournement : l'appropriation des terres par des individus inintelligents et insoucieux de leur propre intérêt, en retenant les services fonciers dans de mauvais emplois; et les impôts, soit directs soit indirects, en troublant les variations de prix, soit des produits soit des services producteurs, qui sont le moyen et le ressort de l'équilibre économique national et international. Ainsi l'installation même du régime industriel et commercial réclame la solution de la question sociale. Quant à lancer une nation agricole dans la voie des traités de commerce en y laissant cultiver les terres par des paysans-propriétaires dépourvus de capitaux et de connaissances techniques, et en y maintenant d'énormes droits de mutation, c'est un simulacre de libre-échange qui, en fait, ne peut avoir que les résultats suivants : entrée d'une certaine quantité de produits étrangers, sortie d'une certaine quantité de monnaie indigène, et retour à l'ancien état de choses après une crise de baisse générale de tous les prix. Une telle conception est assurément des plus heureuses pour faire entrer quelques bourgeois à l'Institut sous couleur d'économie politique; mais elle n'a pas de sens à tout autre point de vue.

Les pays vieux de l'Europe sont actuellement dans l'alternative de se rajeunir en passant à l'état industriel et commercial ou de mourir dans l'état agricole. La propriété collective des terres, en elle-même, et l'absence d'impôts, qui en est le corollaire, ne sont pas seulement deux œuvres de justice; elles sont deux œuvres d'un intérêt essentiel pour une nation qui veut vivre. La justice n'est pas un objet de luxe,

comme qui dirait un tableau qu'on se prive d'accrocher dans son salon si on en a manqué l'achat; elle est à la société ce que la santé est à l'homme, une chose faute de laquelle il est condamné à l'oisiveté et tombe dans la misère. Par conséquent, si on l'a perdue et que, pour la recouvrer, un régime, un traitement, une opération soit nécessaire, il faut s'y soumettre. Une seule question se présente en ce cas : celle de savoir si le malade est ou non de force à les supporter.

L'Angleterre est un pays vieux et qui aime à se dire tel; mais c'est un pays encore très vigoureux et qui se traite à merveille. Poussée par la nature des choses plutôt qu'attirée par la puissance des principes, et guidée par l'intérêt personnel plutôt qu'éclairée par la moralité sociale, elle a passé, avant toute autre nation, de l'état agricole à l'état industriel et commercial, et elle rencontre et résout une à une toutes les difficultés de ce passage. D'autres ont combattu pour la liberté et l'égalité; elle, est le soldat du libre-échange. Au cours de son évolution économique, elle a trouvé devant elle la propriété foncière et les impôts; par un effort mémorable, elle a arraché à ses landlords le privilège dont ils jouissaient de se constituer de gros fermages au moyen de droits d'entrée sur les céréales, et elle a aboli ces droits. Depuis lors, elle s'est toujours maintenue dans la même direction. Elle est restée libre-échangiste; ses colonies sont des débouchés; elle a, de plus en plus, converti ses impôts indirects et ses droits de douane en income-tax et en droits de succession. Et si, un jour, elle juge à propos de supprimer tous les impôts quels qu'ils soient, elle aura tout préparé pour le rachat des terres par l'État. Au point de vue politique, elle aura concentré le pouvoir dans la Chambre des Communes et subordonné la Chambre des Lords comme elle a subordonné la royauté. Au point de vue économique, elle aura une richesse et une population croissantes et une rente foncière en plus-value. Ses fonds publics seront aux environs de 2 °/₀. Elle s'applaudissait récemment de ce que son dernier budget se soldait avec un excédent de 6 millions de livres (150 millions de francs) (1). Elle se réjouissait d'entendre son chancelier de l'Échiquier lui dire au même moment : « Nous avons remboursé en trente-neuf « ans 190 millions de livres de notre dette. Par de tels sacrifices, le « Parlement et le peuple anglais ont constitué un fonds de réserve « d'une importance incalculable, un fonds de réserve qui, si un temps « devait venir où ce pays aurait à lutter de nouveau pour son exis- « tence, nous mettrait à même de trouver, sans nous imposer un « penny de taxe extraordinaire, une couple de cent millions de livres « pour la défense nationale. » (2). Déjà, en Angleterre, plusieurs groupes socialistes réclament la nationalisation du sol; et l'on pourrait

(1) Voyez le *Punch* du 18 avril 1896.
(2) Voyez l'*Illustrated London News* du 25 avril 1896.

citer tel homme d'État en vue, ayant été au pouvoir, qui passe pour en être partisan. Qui oserait dire, dans ces conditions, que la question agraire de l'Irlande et celle de l'Angleterre ne seront pas résolues d'un seul et même coup?

Il faut l'avouer : si l'on rapproche de cette conduite nos élans irréfléchis vers le libre-échange et nos retours effarés vers la protection pour faire des rentes à nos propriétaires fonciers et assurer des bénéfices à nos industriels, notre tendance à verser du souci de la sécurité extérieure dans les rêves de gloire militaire, nos folles expéditions coloniales, notre permanente incapacité d'effectuer des réformes sans révolutions, notre population décroissante, nos constants excédents budgétaires des dépenses sur les recettes, notre dette indéfiniment croissante, on est tenté de voir dans la France un pays non-seulement vieux, mais caduc, et de répéter aux gens qui pourraient y rêver de solution de la question sociale et de nationalisation du sol ce mot qu'on prête à un illustre dilettante de nos jours : « Laissez-donc la France mourir tranquille ! » Je ne suis pas de ceux qui se résignent ainsi à laisser la France terminer paisiblement ses jours livrée aux intrigues politiques, aux tripotages de Bourse et à la littérature pornographique. Je me dis qu'à la veille de 89, la France avait l'apparence de la caducité et que cette apparence était fausse. En l'observant attentivement, je lui vois encore de l'avenir, et cela moins à cause de l'énergie vitale dont témoignent son travail, son épargne et son crédit, que pour une raison qu'il me reste à dire.

On ne peut pas plus juger la France au point de vue du progrès social qu'on ne pourrait apprécier comme coureur un homme qu'on aurait garotté et réduit à se rouler à terre pendant que ses concurrents se seraient élancés sur la piste. La France a besoin plus que tout autre pays de faire consister sa politique dans la réalisation d'un idéal clair et lumineux qui serait formulé par la science. Or c'est il y a quelques années seulement qu'on a déposé le germe d'une économie politique et sociale universitaire française dans les Facultés de Droit. Puisse-t-il trouver là un terrain propice! Jamais auparavant la classe qui, chez nous, a confisqué la Révolution à son profit, par la ruine et l'abaissement de l'État au point de vue économique, qui a fondé sa fortune sur l'acquisition à vil prix des biens nationaux, qui l'a grossie dans les entreprises de charbonnages, de chemins de fer et autres monopoles toujours concédés sans souci sérieux de l'intérêt public, dans les industries protégées aux dépens des consommateurs, n'a permis l'enseignement normal et régulier de la science économique et sociale. Elle l'a d'abord totalement prohibé ; puis elle ne l'a toléré pendant longtemps que dans des proportions et des conditions dérisoires. Plus tard enfin, elle trouva mieux : elle réussit à s'emparer de toutes les situations que comportait cet

enseignement et à les faire occuper par des hommes à elle que recrutent et que commandent ses propres chefs politiques, en appliquant ainsi à la science elle-même l'ingénieuse et triomphante formule qu'elle appliquait déjà à la plupart des manifestations agricoles, industrielles, commerciales et financières qui en sont l'objet: *exploitation en monopole sous l'étiquette de la liberté*. Ce fut un coup de partie. Essayez aujourd'hui, quelque part que ce soit, de repousser les empiètements, ou seulement de limiter les usurpations de la bourgeoisie en matière de répartition ou de production de la richesse, voici comment vous serez reçu.

Dans la sous-commission juridique de la commission extra-parlementaire du cadastre dont j'ai parlé plus haut, présidée, naturellement, par le *leader* du parti conservateur qui est en même temps le pape de l'économie politique et sociale orthodoxe, on propose d'accorder au propriétaire foncier la faculté de représenter sa terre par des *bons fonciers hypothécaires*, transmissibles par endossement, qui lui seront délivrés par le conservateur des hypothèques, qu'il négociera quand il aura besoin d'emprunter, et qui donneront au porteur le droit de l'exproprier en cas de non-paiement du capital ou des intérêts. Un honorable professeur d'économie politique d'une Faculté de Droit qui estime, pour sa part, que « le droit éminent de l'État sur le sol national n'a rien de bien scandaleux, » s'effraye de ces facilités données au propriétaire foncier en vue de l'emprunt hypothécaire. Il est, dit-il, « ami de la liberté individuelle, l'adversaire de toute tutelle administrative ; » mais il trouve qu' « il n'est peut-être pas nécessaire que l'Etat fournisse lui-même un aliment à l'imprévoyance, à la précipitation, à la témérité. » Il se demande si la seule tolérance de l'hypothèque sur soi-même n'est pas « en quelque sorte une invitation à tous les propriétaires, avant même qu'ils aient éprouvé un besoin sérieux, de remplir de bons hypothécaires leur portefeuille dont ne sauraient tarder à les faire sortir une nuée de traficants. » Il conclut que « le sol national, c'est l'assise, c'est le cantonnement de la patrie, » et que, « pour ceux qui aiment leur patrie, ils ne peuvent désirer la voir abandonnée à tous les hasards, la voir livrée à la merci des prodigues, des dissipateurs et des agioteurs. » En entendant proférer de telles hérésies, les économistes présents sont horriblement scandalisés; le président tonne :

— C'est le collectivisme cela ; c'est la nationalisation du sol (1).

A cette tolérance respectueuse des opinions opposées aux siennes, reconnaissez l'école *libérale*, la grande école de la *liberté* et du *libéralisme*. Et encore, si cette école en était une ! Si elle avait, sur chacun des points fondamentaux de la science, une théorie quelque médiocre

(1) *Commission extraparlementaire du cadastre*. Procès-verbaux. Fascicule n° 5. Pp. 545 et 546.

qu'elle pût être, mais commune, tout au moins à ses chefs ! Mais non ! Elle en a plusieurs, toutes mauvaises, et, de plus, contraires les unes aux autres. Ces doctrinaires n'ont point de doctrine. Je vais fournir une dernière fois la preuve du fait en ce qui touche à la question de la propriété foncière.

M. Paul Leroy-Beaulieu a écrit un ouvrage intitulé *Le Collectivisme* dans la première partie duquel il s'est efforcé de réfuter la théorie de la nationalisation du sol sous le nom de « collectivisme agraire, » et dont l'avant-propos renferme des passages tels que ceux-ci spécialement dédiés aux partisans de cette théorie : « Depuis un quart de siècle, la « chimère sociale a pris une autre apparence. Elle a renoncé au sen- « timent et s'est jetée dans la dialectique. Elle manie avec art l'éru- « dition et la logique. Elle enchaîne les uns aux autres de prétendus « théorèmes et elle cherche à éblouir les esprits par un tissu artificieux « qui, pour les yeux peu perspicaces, a quelque ressemblance avec la « science... Qui nous délivrera des conciliateurs, ces esprits flottants « et vides qui croient que le crépuscule concilie la lumière et la nuit ? « Cette manie de vouloir unir et fondre les contraires est le signe le « plus caractéristique de la débilité intellectuelle. » Qui sont ces enchaîneurs de théorèmes et ces conciliateurs ? M. Leroy-Beaulieu ne les nomme pas et s'abstient avec soin de donner les titres de leurs ouvrages. Pourquoi cela? On aimerait à voir par soi-même combien ils sont des esprits flottants et vides, ou si ce n'est pas M. Leroy-Beaulieu lui-même qui se fait quelque illusion sur la solidité et la richesse de son propre génie scientifique. Ce sont deux choses très différentes que d'écrire tous les mois une dizaine d'articles de revues et de journaux ou d'éclaircir quelques-uns des points encore obscurs de l'économie politique et sociale. Les gens dont nous parle M. Leroy-Beaulieu ont apparemment préféré le second genre de travail au premier ; cela prouve qu'ils ne demandent pas à la science ce que le chirurgien Dubois demandait à Napoléon : « des richesses et des honneurs. » Sans doute ils espèrent, au moyen de leurs prétendus théorèmes, réfuter Marx un peu moins péniblement et un peu plus victorieusement que M. Leroy-Beaulieu ne l'a su faire; cette espérance peut être folle, mais elle n'est pas criminelle. Quant à la conciliation, il ne faut pas la chercher de parti-pris; mais il ne faut pas non plus la repousser quand elle se fait en quelque sorte d'elle-même. La synthèse a joué un rôle immense en philosophie, depuis la triade alexandrine jusqu'au processus de la dialectique hégélienne. Dans la science, on a cité dernièrement l'exemple de Claude Bernard classant les hommes en trois écoles : ceux qui vont de l'idée au fait, ou *platoniciens,* ceux qui vont du fait à l'idée, ou *aristotéliciens,* et ceux, « dont-il vise, dit-il, à augmenter le nombre, » qui cherchent à lier le fait et l'idée. La litté-

rature et l'art offrent eux-mêmes des tentatives illustres de conciliation. La *Divine Comédie* veut concilier l'Empire et la Papauté ; les fresques de la Chambre de la Signature où la *Dispute du Saint-Sacrement* fait face à l'*École d'Athènes* veulent concilier la Théologie et la Philosophie. Hegel, Claude Bernard, Dante, Raphaël ne sont pourtant pas des intelligences trop débiles encore que, sûrement, ils n'eussent pas eu la vigueur intellectuelle nécessaire pour nous donner une troisième édition de la doctrine de Bastiat sur la valeur et la propriété après que MM. Roger de Fontenay, Baudrillart, Dameth, Frédéric Passy et autres nous en avaient déjà donné une seconde. Car la voilà la science économique et sociale de M. Leroy-Beaulieu ! M. Leroy-Beaulieu soutient que le travail et le capital, qui n'est que du travail transformé, ont seuls de la valeur et constituent toute la richesse sociale ; que la valeur de nos terres représente la valeur « de tous les capitaux engagés sur la terre » depuis Jules César, et que nos propriétaires fonciers sont les acquéreurs de ces capitaux (1). Eh bien, je ne lui dirai pas que cette assertion énorme et fantastique ne se rencontrerait que bien difficilement, hors de France, sous la plume d'un économiste de quelque autorité ; mais je lui dirai qu'il y avait naguère tel de ses confrères de la section d'économie politique de l'Académie des sciences morales et politiques qui peut-être faisait semblant d'y croire mais qui certainement n'y croyait pas.

En 1867, à une époque où M. Leroy-Beaulieu en était encore à publier son premier volume, M. Léon Say, que sa grandeur n'obligeait pas alors à vitupérer le socialisme et les socialistes, se chargea d'annoncer, dans le *Journal des Débats,* mes conférences sur la *Théorie générale de la société,* et il le fit dans un article (le seul, je dois le dire, que lui et ce journal m'aient jamais consacré) dont je détache le passage suivant : « L'origine, la nécessité et la justice du droit de pro- « priété appliqué à la terre ont, depuis bien des années, exercé l'esprit « et le jugement des politiques, des philosophes et des économistes. « Bastiat a fait, il y a vingt ans, une tentative des plus brillantes pour « arriver à résoudre le problème que soulève cette redoutable question. « Niant pour ainsi dire la force propre de la nature, il l'a comme « absorbée dans les facultés personnelles de l'homme. La propriété « foncière et avec elle tous les produits naturels n'ont pour Bastiat « d'autre valeur que la valeur du travail que l'homme y incorpore « incessamment. Éliminant ainsi le don de Dieu, il ne lui est plus resté « qu'à justifier le droit de l'homme sur son travail propre, et cette « justification est aisée. Malheureusement il s'est trouvé que l'arme « forgée par Bastiat pour la bataille de 1848 n'a pu résister ni au senti- « ment, ni à l'analyse des philosophes économistes. La rareté, on est bien

(1) *Le Collectivisme,* pp. 173 et 174.

« obligé de le reconnaître, est une cause de valeur qui agit sans cesse « sous nos yeux, indépendamment du travail humain ; il a donc fallu « en revenir à cette maxime fondamentale de l'ancienne économie « politique que la propriété foncière était un monopole nécessaire. La « nécessité justifiait le monopole ; mais c'était une justification empi- « rique peu faite pour satisfaire les esprits absolus ; car elle semblait « éliminer l'idée de justice. »(1) *La rareté est une cause de valeur qui agit sans cesse sous nos yeux, indépendamment du travail humain.* Mais c'est toute la théorie de la valeur de Bastiat, reprise par M. Leroy-Beaulieu, qui est ici contestée ! *Il a donc fallu en revenir à cette maxime fondamentale de l'ancienne économie politique que la propriété foncière était un monopole nécessaire.* Mais c'est toute la théorie de la propriété de Bastiat, réédifiée par M. Leroy-Beaulieu, qui est ici renversée ! Et ces deux messieurs se relayaient tout dernièrement à la présidence de l'Académie des sciences morales et politiques sans saisir aucune occasion d'y agiter entre eux cette belle discussion. En revanche, le dernier s'écriait, le 30 novembre 1895, dans la séance publique annuelle de ce corps : « Le socialisme, c'est tout simplement l'ennemi. »

Ainsi le socialisme n'est pas, pour eux, un adversaire scientifique ; c'est *l'ennemi.* Ils ne lui opposent pas des arguments ; ils *forgent des armes* pour le combattre. Autrement dit, ils ne cherchent pas laborieusement et consciencieusement la vérité ; ils défendent, par tous les moyens, l'organisation sociale actuelle pour le compte de ceux qui s'en trouvent bien. Voilà dans son essence, et défini par lui-même, le régime officiel qui pèse, en France, sur la science dont les progrès importeraient le plus au bien-être, à la moralité, à l'avenir du pays. Osez vous y soustraire, toutes les académies, toutes les sociétés, toutes les revues, tous les journaux se fermeront successivement devant vous. Au contraire, allez faire preuve de docilité dans les concours qui vous sont ouverts à l'âge où le désir de la réputation et le besoin du succès sont le plus vifs, et votre avenir est assuré. Mais la jeunesse, paraît-il, se montre de moins en moins disposée à entrer dans cette carrière... En vérité ! Eh bien, s'il en est ainsi, tous nos compliments à la jeunesse ! Celle de 1830 a retiré la littérature et l'art de la banalité et de la platitude en s'insurgeant contre les académies dans une lutte qui fut la fête intellectuelle de ce siècle ; il serait beau de voir celle d'à présent se lever de même pour arracher l'économie politique et la science sociale à la condition abjecte et misérable de servantes à tout faire du conservatisme bourgeois et de la féodalité financière.

Léon Walras.

(1) *Journal des Débats*, 13 novembre 1867.

DE LA FRUGALITÉ (1)

Oui, tu concèdes trop au monde — et tu t'amuses!
Sa voix t'est douce au cœur plus que la voix des Muses.
Mais les turbots géants, et tous ces plats coûteux
Apportent déshonneur et ruine avec eux.
Puis l'oncle est furieux, le voisin rit. Toi-même
Tu t'en veux à mort! Mais, dans ce désir suprême,
Tu n'as plus même un as pour payer un lacet!
« A Trausius, dis-tu, ces reproches! Moi, c'est
« Différent. J'ai de gros revenus, la fortune
« De trois rois! » — Quoi! du superflu qui t'importune
Ne peux-tu faire emploi meilleur? Des gens de bien
Sont indigents, tout près de toi. Ce temple ancien
Tombe en ruine. Et pour ton pays, misérable,
Ne peux-tu rien prendre à ce tas considérable?
Sans doute pour toi seul le bonheur durera?
Oh! que ton ennemi, le jour venu, rira!
Qui subira le sort et ses vicissitudes
D'un cœur plus résolu? Celui dont l'habitude
Au luxe aura formé l'esprit comme le corps,
Ou celui qui, toujours avec le temps d'accord,
Comme un sage, content de peu, n'espérant guère,
En paix se sera fait des armes pour la guerre?
Tu peux m'en croire. Enfant, je connus Ofella
Usant de sa fortune, entière en ce temps-là,
Aussi peu qu'aujourd'hui qu'elle est fort amoindrie.
Regarde-le petit fermier de métairie,
Avec tous ses enfants labourer sans ennui
Pour un autre le champ qui jadis fut à lui.
« Je n'ai jamais, dit-il, fait grands frais culinaires;
« Jambon fumé, légume étaient mon ordinaire.
« Mais s'il se présentait quelque hôte inespéré,
« Si le voisin, pendant l'orage, désœuvré,
« S'asseyait à ma table, il faisait bonne chère!
« Pas de poisson de ville, où la marée est chère!
« Du poulet, du chevreau. Le fruit de l'échalas,
« Deux figues et des noix faisaient le second plat.

(1) *L'âme antique.* Un volume chez Armand Colin.

« On payait chaque amende en buvant à son hôte.
« Cérès nous accordait que la moisson fût haute,
« Et le vin effaçait les soucis de nos fronts.
« Vienne le sort cruel, que peuvent ses affronts,
« Maintenant que si peu nous reste? Quelle mine
« Moins fleurie, avons-nous, enfants, et plus chagrine,
« Depuis qu'un nouvel hôte s'est fixé chez nous?
« Nature ne veut point de maître au sol, ni vous,
« Ni moi, ni lui. Quelqu'un nous chassa? Dans la suite,
« La chicane subtile ou sa propre inconduite,
« Ou quelque âpre héritier enfin le doit chasser.
« Ce champ est sous le nom d'Umbrenus, a passé
« Sous celui d'Ofella, mais en définitive
« N'est à personne, et quand l'un part, un autre arrive.
« C'est pourquoi, mes enfants, du courage! Et portez
« Dans la poitrine un cœur fait à l'adversité! »

(Horace, *Satires*, II, v. 94 à 136.)

Marc Legrand.

LE DESTIN

Malgré les ans passés, mon âme est toujours neuve;
j'ai l'ongle qui s'enfonce et j'ai la dent qui mord;
et le corps du blessé, le cadavre du mort
sont le pur aliment dont ma fureur s'abreuve.

Car je suis le bourreau du faible et de la veuve,
et, tyran sans pitié pour quiconque est moins fort,
sans répit je l'accable et je l'accable encore,
et les siècles ont vu ma fureur à l'épreuve.

Incorrigiblement hypocrite et sournois,
je frappe ma victime à mon heure, à mon choix,
sans souci d'accomplir de beaux exploits sublimes.

Je vis — pillant partout quelque part du festin —
et, pour absoudre au moins la hideur de mes crimes,
les hommes d'ici-bas m'appellent le Destin.

(*La Vie Héroïque.*)

Marcel Réja.

UN DRAME SOCIAL

« Aime et tu vivras. »
TOLSTOÏ.

Une nouvelle forme dramatique, un genre dramatique original est apparu au cours de ce siècle : c'est le drame musical, que certains critiques ont appelé le drame wagnérien, car Richard Wagner est le premier des dramatistes qui ait su réaliser ce qu'un grand nombre d'esthéticiens et de philosophes avaient entrevu dans leurs œuvres critiques. Le drame musical est une sorte de synthèse des arts. Il réunit dans un ensemble harmonieux, dans une unité savante, l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique et la poésie. Par tous ces moyens accessoires, l'émotion esthétique résultant de la représentation d'un drame conçu d'après ces principes, est renforcée, agrandie, fortifiée. Le spectateur est ému, non seulement par la beauté de l'intrigue, mais par la disposition habile du milieu où le drame évolue, par le geste des acteurs, cette sculpture mouvante, par le charme du décor, par la richesse de la symphonie, qui sait exprimer les sentiments des héros du drame, et enfin par la grandeur des idées morales et la puissance de l'expression poétique.

La Bruyère parlant de l'opéra classique, œuvre hybride dans laquelle la musique, contrairement aux plus simples données du bon sens, occupe la première place, et le drame le rang accessoire, avait dit que ce genre, malgré tous ses défauts, était « l'ébauche d'un grand spectacle ». Il avait prédit juste, mais il fallut deux siècles pour que sa prophétie se réalisât. Le drame musical, tel que l'ont conçu Wagner et ses nombreux précurseurs, est en effet « un très grand spectacle », et depuis la tragédie des Grecs, avec laquelle il a d'ailleurs de nombreuses affinités, aucune forme dramatique plus haute, plus capable de faire éprouver à de grandes foules l'émotion esthétique dans toute sa plénitude, n'était apparue sur le théâtre. Ce drame nouveau répond à un besoin social. Il est le produit des circonstances morales dans lesquelles nous vivons. Le fait dominateur de ce siècle est l'avè-

nement de la démocratie. Ce fait devait avoir un retentissement dans le domaine de l'esthétique; car, comme le disait Wagner, « le peuple est la force efficiente de l'œuvre d'art ».

L'un des corollaires du triomphe des idées démocratiques a été la socialisation des richesses intellectuelles par la diffusion intégrale de l'instruction. De grandes foules sont devenues conscientes, non seulement des faits extérieurs, mais aussi des idées morales, et le nombre des hommes vraiment intelligents ira toujours en s'accroissant. La vie intellectuelle et morale de l'humanité est plus intense. Le sens esthétique s'est développé chez un très grand nombre d'hommes; les existences les plus humbles, les plus étroites, sont traversées d'illuminations splendides, d'enthousiasme, d'espérances sublimes. Un public nouveau s'est constitué. Il faut donner à ce public, de jour en jour plus nombreux, des émotions fortes et originales, surtout des émotions collectives ; car celles-ci sont les plus puissantes, à cause de la contagion nerveuse. Une renaissance de l'art dramatique, qui est l'art socialiste par excellence, devait nécessairement se produire. Les sociologues ont compris quelle puissance pourraient avoir des œuvres destinées à donner des émotions esthétiques à de grandes masses humaines, et, depuis de longues années, ils incitent les dramatistes à créer une nouvelle poétique. Ils savent, en effet, que les émotions esthétiques accroissent la valeur morale des individus. Les belles actions des héros des drames sont des exemples souvent salutaires pour les spectateurs. Enfin, les émotions communes éprouvées devant un beau drame resserrent le lien social, l'unité morale, donnent à cette foule une même âme; et l'émiettement anarchique, qui est dans les sociétés contemporaines le corollaire nécessaire de l'extrême division du travail social, est ainsi combattu et arrêté. L'art dramatique, qui depuis trop longtemps ne servait plus que de récréation frivole, va reprendre son vrai rôle, sa mission sociale. Par son but élevé, il va devenir un facteur essentiel de la civilisation. Les anciens genres dramatiques, la tragédie classique toute analytique et toute subjective ; la comédie de mœurs qui ne décrit que les faits accidentels ; l'opéra, dont la magnificence de la mise en scène ne peut faire oublier l'absence d'idées morales; le mélodrame, œuvre grossière et toute objective, sont impuissants à satisfaire les besoins de ce nouveau public.

Le drame romantique, dont le but essentiel était de rendre sensibles au cœur les grandes idées morales, a presque atteint la fin souhaitée, mais sa poétique imparfaite a négligé l'usage de la symphonie, qui est si apte à provoquer les émotions collectives. Que l'on songe un instant à l'influence sur la foule des cantiques sacrés, ou des hymnes nationales, et l'on comprendra combien l'union de la musique au drame peut en renforcer la puissance.

Quoi qu'il en soit, les plus beaux exemplaires du drame romantique, les grands drames de Victor Hugo, *Hernani, Ruy Blas*, les *Burgraves*, sont encore, malgré les critiques imbéciles de grammairiens ignorants, les œuvres les plus capables d'émouvoir de vastes foules.

Ce serait d'ailleurs une grave erreur de prétendre qu'en dehors du drame musical on ne puisse écrire des œuvres pleines de force et d'intérêt. Les faits seraient en contradiction avec des théories aussi radicales. Ai-je besoin de rappeler les drames de MM. Richepin, Coppée, Lemaître, Porto-Riche, Jullien, Hennique, Veyrin (cette énumération n'est pas limitative), qui, bien qu'écrits d'après l'ancienne poétique, savent faire songer et penser. Mais si élevés que soient ces drames, ils ne pourront jamais atteindre à la même puissance que ceux de l'esthétique nouvelle, où tout concourt à accroître l'émotion.

Un dramatiste français vient enfin d'écrire un drame conçu selon cette poétique, un véritable drame social, où tous les moyens capables de donner de fortes émotions esthétiques sont mis en œuvre avec un art supérieur. M. Vincent d'Indy, en écrivant le drame de *Fervaal* (1), a réalisé cette forme d'art attendue et annoncée par les sociologues. Ce drame sera une date dans l'évolution du théâtre français. Il marquera une époque nouvelle. Dans cette œuvre, dont l'accent est toujours de la plus émouvante sincérité, le poète a voulu traduire, sous une forme concrète, accessible à tous, cette grande idée-force que le sacrifice volontaire de l'individu à l'ensemble des êtres est le point culminant de la grandeur humaine. Dans ce drame essentiellement humain, dégagé des faits accidentels, reposant tout entier sur une vérité morale de l'ordre le plus élevé, M. d'Indy a su rendre l'abstraction sensible à toutes les intelligences, en la matérialisant, et en incarnant les grandes idées morales et sociales qu'il veut exalter. Toute une conception transcendante de la vie humaine est manifestée par des images, par une traduction pittoresque et plastique. Des pensées profondes sont ainsi exprimées d'une façon puissante. Ce drame est vraiment une œuvre sociale, car les idées qu'il renferme peuvent inciter ceux qui l'entendront à bien agir, à bien vivre. Il répond à l'idée nouvelle qu'on se fait de l'œuvre d'art.

Les moralistes contemporains veulent, en effet, que l'artiste propose toujours aux hommes un idéal noble et élevé, une conception plus large, plus profonde du but de la vie, capable de servir de base à la morale de demain. « L'esthétique n'est qu'une justice supérieure », avait dit Flaubert.

---

(1) *Fervaal*, « action musicale » en trois actes et un prologue, poème et musique de Vincent d'Indy, avec un dessin de Carlos Schwabe. — A. Durand, éditeur.

(Ce drame sera joué au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles pendant la saison 1896-1897.)

« Le propre de l'art, disait dans un livre récent un philosophe contemporain (1), est de chercher et de croire découvrir un but divin de la vie, un grand but digne du sacrifice individuel. » Tous ceux qui liront l'œuvre de M. d'Indy verront que c'est cette fin que son auteur s'est efforcé d'atteindre.

LE DRAME

Après un court prélude symphonique destiné à célébrer le courage et les vertus viriles de Fervaal, le héros du drame, le rideau s'ouvre sur le décor du prologue : Une forêt des temps fabuleux remplie d'oliviers, de chênes verts et de pins maritimes. Sous le plein soleil, une troupe d'hommes barbares, armés d'arcs et de frondes, lancent leurs traits et leurs pierres contre deux voyageurs qui luttent en désespérés. Soudain, l'un des deux héros tombe percé d'une flèche. Son compagnon, un vieillard, cherche à le protéger, la hache à la main. Il tue l'un des assaillants et frappe les autres. Mais l'appât du butin (les armes brillantes des voyageurs) excite les barbares à continuer la lutte. Le vieillard va succomber, quand soudain on entend venir une troupe de cavaliers. Ce bruit met en fuite les bandits; ils craignent l'arrivée des compagnons des voyageurs. Cependant ce ne sont pas des guerriers qui courent dans la forêt, mais l'escorte brillante d'une femme, d'une magicienne d'Orient, Guilhen l'enchanteresse. Elle apparaît sur sa cavale tigrée, tenant un faucon au poing, vêtue de riches habits, et suivie de coureurs maures qui portent des arcs, des flèches, des espadons et des couteaux de chasse. Des oiseaux tués pendent à l'arçon des selles des cavaliers.

Guilhen s'arrête devant le corps du guerrier et demande au vieillard qui l'accompagne le nom de cet homme blessé et près de mourir. Et comme le vieillard reste silencieux et défiant, elle descend de cheval, s'approche du guerrier et contemple avec émotion la beauté virile de son jeune visage. A ce moment, des esclaves annoncent qu'ils viennent de relever dans la clairière voisine un grand nombre de cadavres de bandits; elle admire le courage héroïque de l'infortuné voyageur, elle se sent prise de pitié pour cet homme valeureux qui vient des contrées lointaines et mystérieuses.

Cependant le blessé a ouvert les yeux. Appuyé sur ses deux mains, l'œil fixe, animé par la fièvre, il essaie de se relever. Déjà pris de délire, il dit quelques paroles incertaines. Il parle de son long voyage; il raconte qu'il doit partir pour accomplir une mission divine, à lui seule réservée. Mais son effort est impuissant, et bientôt il

(1) M. Tarde, dans sa *Logique Sociale*.

retombe à terre. Il aperçoit alors la femme qui est près de lui et qui le contemple avec amour :

— Tes yeux brûlent mon sein et me torturent, s'écrie-t-il. Cesse de me regarder ainsi. Laisse mourir en paix, dans la sérénité du cœur, celui qui a promis aux puissances divines de vivre chaste et qui a maudit l'amour charnel. Femme, ne trouble pas par tes charmes impurs la douloureuse agonie d'un prêtre.

Mais Guilhen le contemple de ses regards si tristes et si passionnés, qu'il reste fasciné et qu'il ne peut persévérer dans ses anathèmes; sa malédiction ne s'achève pas et il demeure étendu sans voix, brisé par la douleur.

Le vieillard essaie de le secourir; il craint pour sa vie et se lamente désespérément :

— Relève-toi, noble guerrier, espoir de la patrie lointaine, dernier descendant de nos rois. Faudra-t-il donc que ton vieux maitre ait la douloureuse tâche de t'ensevelir loin de la terre natale?

Cependant Guilhen a penché sa tête sur la poitrine du jeune héros :

— Il vit encore, s'écrie-t-elle. Je pourrais le sauver, le guérir, si tu consentais, vieillard, à faire porter ce jeune homme dans mon palais, car je sais les vertus salutaires des plantes, et je connais des breuvages magiques qui ferment les blessures. Accorde-moi la faveur de sauver sa vie. Si tu hésites encore, il va mourir ici, sur ce sable brûlant qui engendre la fièvre. Aie confiance dans ma science.

— Qu'il soit fait ainsi que tu veux, répond le vieillard.

Et sur une civière de branchages et de feuilles les esclaves emportent vers le château de la magicienne le corps inanimé de l'infortuné voyageur.

Guilhen et le vieillard suivent le cortège des serviteurs.

Une belle symphonie évoquant l'ardent amour de Guilhen pour le héros précède le premier acte.

Dans les jardins de la magicienne tout remplis de fleurs, Fervaal est couché sous un vieil olivier. Au loin s'étendent des plaines brûlées par un soleil éclatant, dominées par la tour élevée d'un palais oriental. Le héros songe à cette femme mystérieuse qui, par des charmes, a su guérir ses blessures. Soudain, son compagnon apparaît lui apportant son armure.

— Fervaal, tes blessures sont guéries, il est temps de continuer notre route, dit le vieillard.

Mais le héros refuse d'obéir à ses ordres :

— Je veux jouir encore du charme de ces fleurs, de la beauté de ces bois. Je sens en moi comme une vie nouvelle.

Le vieillard lui rappelle sa promesse de servir les dieux celtiques, le serment solennel fait devant leurs autels.

— Je n'ai pas oublié mon serment, ni les mystères sacrés des forêts solitaires où j'ai passé ma jeunesse, lui répond Fervaal. Je suis prêt à partir vers ces sombres retraites, mais je réclame de vous, ô mon maître Arfagard, d'être initié aux mystères redoutables, d'être sacré prêtre par vos mains, afin que je puisse conjurer les charmes qui me retiennent dans ces lieux.

Le sage vieillard lui révèle alors les mystères et les rites des druides, puis la tâche réservée par les dieux au jeune héros. Fervaal, le héros-prêtre, sera le suprême défenseur de la cité sainte, de Cravann, la ville ancienne du pays des brouillards, la grande patrie terrestre. Il doit repousser les barbares, envahisseurs du dernier refuge du culte celtique; il est l'espoir suprême de son peuple. Mais, pour vaincre, il doit être initié aux mystères sacrés, il doit connaître les dogmes vénérables, les dieux cachés et les symboles mystérieux; le prêtre lui explique la genèse du monde celtique : la force primitive Kaito, le serpent mystérieux, engendra la race des nuées dès les premiers âges du monde. Les nuées donnèrent naissance aux dieux et aux chefs. Bientôt, le grand esprit des forêts, l'âme pensante des vieux hêtres, s'incarna dans le corps des hommes les plus saints. Ainsi fut créée la race des prêtres dont il est le dernier pontife. Les descendants des nuées et des hêtres ont construit la cité de Cravann. Ils l'ont faite forte, libre, heureuse; mais le malheur s'est abattu sur le noble pays. Les chefs glorieux sont tous morts en repoussant de récentes invasions; la foi du peuple s'est amoindrie. La cité est menacée. De redoutables présages annoncent sa fin prochaine. Un homme seul peut la sauver.

— C'est Fervaal, le dernier descendant des dieux.

Et le prêtre Arfagard s'incline respectueusement devant lui.

— Un oracle m'a révélé ta mission divine, s'écrie-t-il. Une nuit, dans la solitude des forêts, la voix de la montagne, la voix des dieux, s'est élevée du sein des brouillards blancs, et au milieu du fracas de la foudre, j'ai entendu la prédiction des temps nouveaux. Un dieu va venir, il t'a choisi pour son prophète, c'est toi qui annoncera son règne. Le dieu des combats, le cruel Ésus va disparaître. Une divinité mystérieuse le remplacera. J'ai immolé une victime sur l'autel de pierre, et la voix a repris : « Cravann va être envahie; mais un sauveur apparaîtra, un chef élu, le dernier descendant des nuées, qui saura conquérir la grande cité sainte. Mais le dieu nouveau exige que ce chef soit pur, et que jamais l'amour n'ait troublé son corps ni son âme. » L'oracle t'avait désigné, car tu étais l'unique descendant des dieux. Je t'ai emmené dans l'obscure et dernière retraite de nos druides, dans la forêt sacrée où jamais aucun profane n'a porté ses pas, et là je

t'ai appris la science divine. Je t'ai protégé des souillures terrestres. Plus tard, afin d'obéir à l'oracle, je t'ai fait jurer de renoncer éternellement aux charmes impurs de la femme. Pour mettre ton courage à l'épreuve, j'ai parcouru avec toi de vastes contrées. Maintenant il faut rejoindre la forêt sacrée ; car ta destinée va bientôt s'accomplir. Avant la lune prochaine, un grand conseil va s'assembler pour élire un brenn de guerre. Les dieux t'ont choisi. J'annoncerai aux chefs leur sentence et ils placeront en toi la puissance suprême. Réjouis-toi, Fervaal, de ta mission divine. Nous partirons ce soir, je t'attendrai à la porte de pierre ; quand je dirai le chant qui sert de signal à nos pâtres errants, tu viendras.

Et pendant que le vieux prêtre s'éloigne, Fervaal prend ses armes, sa ceinture, ses éperons, son casque, son épée. Sa destinée le remplit d'enthousiasme. Mais il songe avec regret à Guilhen, la femme qui l'a guéri et qui l'aime. Cependant, la magicienne s'est approchée du héros et lui a demandé la cause de sa tristesse :

— Le souvenir de mon enfance lointaine m'a troublé, s'écrie-t-il. Je regrette ces temps où je vivais libre d'inquiétudes et de soucis, à l'ombre des chênes sacrés. Mais depuis que je t'ai vue, la tristesse est dans mon âme. Je souffre de ne pouvoir t'aimer.

Guilhen, elle aussi, s'attendrit au souvenir de ses jeunes années, quand elle allait, à travers la plaine, chasser les bêtes sauvages. Fille de l'émir qui soumit la contrée, elle a toujours connu les joies de la souveraine puissance, mais son bonheur a disparu depuis le jour où le clair regard de Fervaal s'est fixé sur elle. Bientôt Guilhen est devenue inquiète et soucieuse.

C'est qu'elle l'aime avec la frénésie de la virginité, qu'elle se sent enchaînée tout entière par lui, qu'elle ne peut plus vivre hors de sa présence. Ils s'enlacent alors dans une ardente étreinte. Ils ressentent une volupté inconnue, une joie brûlante. Fervaal, enivré par ce premier baiser, veut fuir avec Guilhen. Ils iront tous deux chercher un refuge dans la fraîcheur des forêts sauvages, et là ils connaîtront les joies suprêmes de l'amour. Leurs voix se réunissent pour dire l'union de leurs âmes et le délire de leurs sens.

Soudain l'appel d'Arfagard retentit au loin, interrompant leur ivresse mutuelle. Fervaal songe à son serment ; il a juré de n'écouter jamais des paroles d'amour. Il doit repousser Guilhen :

— Il faut que je te quitte, pour accomplir une mission sacrée, pour sauver ma patrie, Cravann, la ville sainte !

— Partons ensemble, ta gloire sera ma gloire.

— Je dois renoncer à ton amour. J'ai promis aux divinités protectrices de vivre chaste toute ma vie.

Mais la magicienne, pour le retenir près d'elle, l'enchante par des

paroles caressantes, et Fervaal, reconquis, saisit Guilhen dans une voluptueuse étreinte.

De nouveau retentit l'appel d'Arfagard. Fervaal, par un effort héroïque, se dégage alors des bras de l'enchanteresse, et malgré la douleur de cette femme qu'il aime, il l'abandonne pour accomplir son serment.

Guilhen tombe à terre évanouie. Quand elle reprend connaissance, elle croit un moment qu'elle a fait un rêve affreux, mais la triste réalité lui apparaît certaine, quand elle voit au loin, dans la plaine, les chevaux emporter les deux étrangers.

Un moment elle s'abandonne à sa douleur poignante et pleure sur sa destinée lamentable.

Elle se sent perdue à jamais, incapable de volonté et d'énergie.

— Ma bouche a goûté le miel de ses lèvres et ma force a fui pour toujours! s'écrie-t-elle.

Mais bientôt une haine violente fait place dans son cœur à son amour passionné. Elle maudit cet homme qui l'a trahie. Elle veut tirer vengeance de ce lâche abandon. Elle appelle à son aide les divinités infernales.

Elle conduira les Sarrasins à la conquête de ce pays de Cravann où s'est réfugié le héros détesté. Par ses ordres, la cité sainte sera détruite, et Fervaal vaincu implorera sa pitié.

Et comme des bandes de barbares pénètrent dans les jardins pour demander à la reine des secours à leur misère, elle leur annonce qu'elle a décidé de recommencer la guerre sainte, d'envahir des régions nouvelles, d'aller vers le Nord piller des contrées fertiles remplies de richesses abondantes. Et tous les barbares acclament leur souveraine et se prosternent, pleins d'un enthousiasme religieux, devant la magicienne qui, par son audace, va leur assurer une victoire certaine, pendant que le soleil à son déclin éclaire d'une éclatante lumière les jardins du palais enchanté.

Le décor du second acte représente un site du pays de Cravann. Sur la déclivité d'une montagne couverte de pins moussus, Fervaal, le cœur plein d'angoisse et de regret, est assis près d'un massif autel de pierre brute.

C'est dans une matinée d'automne. D'épais et incessants brouillards passent lentement, rendant le paysage incertain et changeant. C'est à peine si l'on distingue les arbres les plus proches. Le héros dit ses remords et ses angoisses. Depuis qu'il a quitté Guilhen, il passe ses jours à pleurer sur son bonheur à jamais disparu. Les pensées qui le soutenaient autrefois dans l'infortune, sa croyance dans les divinités celtiques, son amour pour la cité de Cravann, ont perdu à ses yeux

leur force et leur vertu. L'amour de Guilhen a changé tout son être, et cet amour est son seul but, son unique espoir. Cependant l'idée du devoir présent, la rédemption de la patrie menacée par les barbares, l'accable, le désespère, et il médite douloureusement, quand il entend au loin résonner les chants tristes des pâtres, qui lui rappellent sa mission divine, en le faisant songer à sa patrie terrestre. N'a-t-il pas compromis par cet amour fatal l'existence même de sa patrie ?

Arfagard vient lui annoncer l'assemblée prochaine des chefs des tribus près de l'autel sacré. Un berger, le messager du collège druidique près des guerriers, apprend à Fervaal leur arrivée soudaine. Ils veulent élire un chef suprême.

A ce moment, les ondes blanchâtres des brouillards semblent attirées vers l'autel par une force mystérieuse. Elles s'y accumulent et s'y arrêtent lourdement étagées.

Le prêtre cherche à pénétrer ce sinistre présage. Fervaal veut alors lui avouer sa faute. Depuis qu'il s'est donné à Guilhen, il est indigne du rang suprême. Si Arfagard lui confiait encore la garde de la cité, Cravann ne pourrait résister aux envahisseurs.

Mais le prêtre, préoccupé par l'apparition surnaturelle, refuse de l'entendre. Indifférent à ses plaintes, il contemple dans la blafarde lueur du jour naissant les nuages amoncelés sur l'autel. Ceux-ci prennent des formes primordiales. D'abord, de hauts rochers, des arbres et des plantes gigantesques apparaissent. Mais un souffle de vent disperse ces images. Puis ce sont des formes d'animaux fantastiques dont le corps s'allonge horizontalement d'une façon démesurée. Enfin les nuées présentent l'aspect d'un serpent immense qui s'enroule autour de l'autel en s'étirant vers la cime des pins. Arfagard invoque la déesse Kaito, génératrice de l'Être universel, en élevant vers l'autel une branche de chêne qu'il tient à la main. Il veut connaître l'avenir de la cité sainte, la destinée du peuple de Cravann. A son appel, un être mystérieux émerge des nuages. La déesse-mère, Kaito, apparaît au prêtre, entourée de blanches formes féminines faites de brouillards. Elles tournent lentement autour de la déesse, et leur mouvement engendre de lointaines harmonies pendant que Kaito prophétise. Elle annonce la fin des dieux cruels. Le règne d'Esus, dieu de la guerre, dieu de la haine, est fini. Elle prédit la venue d'un dieu nouveau, d'un dieu d'amour. Ce dieu se fait avec les pleurs des hommes. Il sera le dieu de charité, de pitié, de justice. — Le prêtre d'Esus se refuse à croire à cette prophétie.

— Kaito m'a trompé, l'antique religion subsistera. Fervaal, le héros élu par les dieux, protégera leurs temples et leurs autels.

Et il ordonne au jeune homme d'aller revêtir son armure de combat pour siéger au conseil. Fervaal a compris la prophétie de

Kaito, il pressent qu'il sera le prêtre de ce dieu nouveau, ce dieu ennemi de la guerre et des rites sanglants, qui veut faire triompher le règne de l'Amour, et conscient de sa destinée, rasséréné par cette vision heureuse, il part revêtir son armure.

Cependant, la clarté de l'aube commence à éclairer la forêt et laisse entrevoir les longues théories des arbres. Arfagard frappe de son glaive un bouclier suspendu à la branche d'un pin, et à ce signal les prêtres et les vierges vêtus de robes blanches s'avancent vers l'autel de pierre. Les druidesses portent les emblèmes de la divinité, les vases et les herbes sacrés. Elles précèdent les chefs des tribus qui, suivis de leurs bardes, viennent se prosterner devant l'autel. C'est Edwig, le chef des Gabballes, Penvald de Vernach, Ilbert le Vaillant, Gwell Kingabor, chef des Vellanes, Cheimos et Helwrig, Kerkemmat, Berddret de Tanargue, Geywhir à la longue lance. Au son des trompes, les prêtres proclament leur réunion solennelle. Les chefs acclament le pontife suprême qui présidera à l'élection du brenn de guerre. Arfagard leur annonce les périls dont la patrie est menacée :

— Des bandes innombrables de barbares, s'écrie-t-il, veulent la détruire. Il faut réunir nos efforts pour les repousser. Sous la conduite d'un chef puissant nous combattrons ces ennemis qui veulent anéantir nos dieux et notre liberté.

Et comme chacun des guerriers s'offre au prêtre pour être le chef suprême, Arfagard leur annonce la volonté des dieux :

— Les oracles ont désigné le brenn. C'est un héros de la race des nuées, Fervaal, le fils de Raidrig, qui mourut en défendant Cravann.

Et à l'appel du prêtre, pendant que résonnent les fanfares, il apparaît revêtu de ses armes étincelantes, et il salue les chefs qui l'acclament. Il exalte leurs vertus viriles, leur audace et leur courage; il sait qu'avec leur aide la patrie sera sauvée. Arfagard bénit ses armes et célèbre un sacrifice pour implorer l'assistance des dieux dans les luttes prochaines. Il bénit l'eau présentée dans un vase d'or par les jeunes druides. Il plonge dans ce vase une torche incandescente, puis il la remet aux prêtres, qui arrosent de cette eau lustrale les guerriers et les prêtresses.

— Que les désirs impurs soient éteints en nos cœurs comme le feu de cette torche est détruit par l'eau sainte! s'écrie-t-il.

Puis avec le seigle, le miel, le sel et les aromates, il pétrit la pâte sacrée qui nourrira les guerriers, qui guérira leurs blessures, leur donnera la force et la sagesse. Saisissant une amphore pleine de vin, il le répand sur l'autel et ordonne le sacrifice de la victime. Il offre aux divinités son sang et sa souffrance. Et pendant que dans le temple prochain les augures immolent l'esclave choisi pour le sacrifice, les

prêtres et les guerriers prient dans un recueillement profond. Les prêtres apportent à Arfagard une coupe pleine du sang de l'esclave sacrifié. Suivant le rite celtique, il répand le sang sur l'autel. Les présages incertains l'inquiètent. Il hésite un moment à donner l'épée du brenn à Fervaal, mais les chefs, conquis par la fierté du jeune héros, pleins de confiance dans son courage, forcent le prêtre par leurs suffrages à le prendre comme défenseur de la cité. Et pendant que les prêtresses distribuent aux guerriers le pain sacré, le barde de Fervaal célèbre par ses chants le triomphe certain des Celtes.

Mais au loin un appel retentit. Bientôt un messager accourt annoncer aux chefs l'invasion des barbares.

— Ils arrivent pillant les villes et les bourgs, tuant les hommes sans défense; avant peu ils attaqueront Cravann.

L'approche soudaine du danger a ébranlé le courage des chefs. Ils veulent retourner en hâte vers leurs clans et leurs tribus, pour protéger les vieillards et les femmes. Mais Fervaal les exhorte à rester avec lui :

— Désunis, ils seront vaincus; associés devant le péril commun, ils pourront le surmonter et remporter la victoire.

Il leur rappelle les exploits de leurs pères, les vertus de leurs ancêtres, dont l'union heureuse a créé la patrie. Ces montagnes des Cévennes seront pour les habitants de Cravann une retraite assurée; l'armée des barbares sera repoussée; mais il faut réunir les hommes des tribus, les appeler tous au combat. Les chefs obéissent à ses ordres souverains et envoient des messagers vers les tribus et les clans. Pendant que les soldats arrivent sur la montagne et que les prêtres bénissent leurs armes, Fervaal, soudain pris de remords, confesse au prêtre son amour pour Guilhen. Il s'est parjuré, il a trahi la foi celtique. N'est-il pas indigne de conduire les guerriers de Cravann?

Arfagard, que cet aveu désespère, veut le maudire, dénoncer le parjure. Mais Fervaal l'arrête :

— L'oracle a dit que la nouvelle vie naîtrait de la souffrance humaine. J'expierai mes fautes par ma mort, et ce sacrifice donnera à ma patrie des destinées brillantes et heureuses.

Et il adresse aux guerriers rassemblés une suprême allocution. Les brouillards se dissipent et laissent alors entrevoir, à travers les pins, la ville sainte de Cravann éclairée par les rayons du soleil matinal.

Fervaal prend la harpe de son barde et, debout sur l'autel, il chante à pleine voix l'hymne de la victoire; il annonce le triomphe des Celtes, la défaite des barbares, la délivrance de la cité.

Dans son enthousiasme héroïque, il entraîne au combat les guerriers de Cravann, pendant que les trompettes célèbrent son courage, et que les chefs lancent vers le ciel les cris farouches de « Amrha. »

Arfagard, désespéré par l'aveu de Fervaal, pressent la ruine de la patrie, le triomphe du dieu nouveau, et reste accablé près de l'autel de pierre.

Le troisième acte montre la défaite des Celtes. Sur la montagne d'Iserlech, dernier rempart de Cravann, la bataille vient de finir. Il fait nuit. La bise siffle lugubrement et chasse les rapides nuages qui passent, incessants, cachant le sommet de la montagne et voilant par instant la clarté de la lune.

Sous la neige, déjà rigides, les cadavres des guerriers sont étendus. On entend au loin des cris de détresse et de longs gémissements.

Fervaal, qui a survécu à la défaite, se tient debout, sans casque, les deux mains appuyées sur la garde de son épée. Accablé par le remords, il pleure sur la patrie détruite par sa ténacité, par son crime. Il essaie de prier, d'invoquer les dieux celtiques, mais sa prière ne peut calmer le trouble de sa conscience.

Arfagard, qui vient sur le champ de bataille pour ensevelir les morts, reconnaît Fervaal debout près du rocher. Il croit d'abord être le jouet d'une vision de son esprit, mais Fervaal lui raconte la terrible défaite. Il a combattu à la tête des guerriers, il a en vain cherché la mort ; seul entre tous il a été préservé, il a survécu à la défaite et il reste pour pleurer sur les ruines de la patrie, et expier son parjure. Il supplie le prêtre de l'immoler pour apaiser les dieux dont il a trahi les oracles. Il croit toujours que sa mort, souffrance suprême, amènera le règne du dieu nouveau, le dieu d'amour, le dieu de paix.

Arfagard accepte ce sublime holocauste. Il va frapper du couteau sacré Fervaal agenouillé dans une attitude pieuse, quand un appel désespéré se fait entendre dans la montagne. A ce cri de détresse, Fervaal s'est redressé ; il a reconnu la voix de Guilhen, et aussitôt le désir de vivre est rentré dans son cœur.

Que lui importe la ruine de sa patrie, la mort de ses compagnons d'armes, puisque Guilhen est encore vivante? Le dieu nouveau, le dieu d'amour lui commande d'aimer.

Arfagard veut tuer le parjure; mais Fervaal le frappe de son glaive, et court vers Guilhen qui apparaît à travers les roches de la montagne. La victoire des barbares ne les a pas sauvés de la mort. Tous ont été ensevelis par les neiges. Elle seule a survécu. (Ces dernières scènes, surchargées d'événements extérieurs, exigeaient de plus amples développements.)

Les deux amants oublient leur destinée présente. Guilhen ne hait plus Fervaal. Fervaal ne maudit plus Guilhen dont l'amour fatal l'a rendu parjure. Il ne songe pas que cette femme vient d'ordonner la

destruction de Cravann, la ville sainte. L'ancien amour les a reconquis. Ils s'aiment comme autrefois dans le jardin de la magicienne. Leur passion est plus forte que leur haine. C'est pour le retrouver qu'elle est venue dans ces forêts sauvages. Mais le froid l'a frappée et elle se sent mourir. Fervaal la réchauffe sur son sein. Il croit qu'il la sauvera de ce péril mortel. Guilhen le supplie de lui pardonner le mal qu'elle a fait à sa patrie. Elle a détruit le sanctuaire des dieux qu'il adorait. Mais Fervaal lui annonce qu'il méprisait ces divinités odieuses et cruelles, ces dieux qui défendaient d'aimer, au nom desquels des prêtres indignes tyrannisaient l'humanité.

— Ton amour, s'écrie-t-il, m'a révélé le sens de la vie; l'amour est la vraie loi du monde. Tout ce qui lui fait obstacle doit disparaître. J'ai trahi ma patrie; mais pourquoi ma patrie m'ordonnait-elle de haïr ceux qui y sont étrangers? Pourquoi me forçait-elle d'abandonner celle que j'aime? Ce culte antique de la patrie est étroit et sanglant. Je veux l'élargir et le purifier. Ma patrie, c'est l'humanité; ma loi, l'amour des hommes. Maintenant, nul obstacle ne se dresse entre nous. J'ai détruit tous les fantômes. Les jours de malheur sont passés.

Un moment ranimée par les paroles ardentes de Fervaal, Guilhen veut fuir à jamais ces lieux de désolation et de mort, et repartir avec son amant vers le pays du soleil, « chercher les enivrements magiques de l'éternelle volupté »; mais la fatigue la retient immobile, la fièvre la consume, le froid la torture et elle tombe évanouie, presque mourante, aux pieds de Fervaal. Sous les caresses du jeune homme, la vierge renaît à la vie. Mais bientôt, se sentant défaillir, elle adresse son suprême adieu à l'homme qu'elle aime :

— Je meurs pour toi, mais je meurs heureuse, car mon amour t'a révélé le vrai bonheur, le vrai devoir. Tu songeras toujours à la pauvre Guilhen, qui va bientôt dormir sous la neige glacée des montagnes.

Elle tombe morte, pendant que la tempête éclate au loin, avec violence. La lune disparaît sous les nuages.

Fervaal, désespéré, reste seul dans la nuit obscure, près du cadavre de la magicienne. Il est plongé dans un amer désespoir, dans une profonde détresse morale. Les dieux qu'il a trahis se vengent de son abandon; ils veulent lui faire expier, pense-t-il, ses blasphèmes et ses lâchetés. Son orgueil téméraire l'a rendu criminel, et de nouveau le remords l'accable. Il pleure sur sa patrie, sur les autels des dieux, sur son maître, le sage Arfagard, qu'il a tué lâchement; et dans cette dernière épreuve, il voit une punition légitime de sa conduite infâme. Tous les liens qui le rattachaient à la vie sont brisés. Il veut mourir, se frapper de son glaive; la mort lui apportera la paix et l'oubli.

Dans son délire, que rend plus douloureux l'obscurité croissante, il croit retrouver sa fiancée vivante; il veut de nouveau la saisir dans

ses bras, mais il revoit son cadavre à la lueur des éclairs et il tombe évanoui sur son corps.

Au loin, des voix mystérieuses se font entendre, pendant qu'au ciel le scintillement des étoiles produit une diffuse lumière. Elles vont révéler au héros sa mission divine.

Fervaal, dans l'obscur tressaillement de sa conscience, a senti la Vérité céleste. Il se relève ; l'espoir est rentré dans son cœur. Le dieu nouveau lui envoyait cette dernière épreuve pour s'assurer de la grandeur de son âme. Fervaal, à genoux sur son calvaire de glaces, récite le nouveau *Credo :*

« La douleur est la rançon du monde ; la Vie éternelle naîtra de la mort. Les temps prédits sont arrivés. C'est le règne de l'Amour qui va commencer. »

D'un geste passionné, il saisit dans ses bras sa fiancée morte, puis il commence une lente ascension vers le sommet de la montagne, pendant que le long manteau de Guilhen flotte au vent de bise, comme un drapeau.

Puis il redit son chant de victoire ; mais cette fois ce n'est plus contre les hommes qu'il veut conduire les hommes, il espère les conduire tous vers la cité nouvelle, la grande cité humaine, où va enfin régner l'esprit de sacrifice, la loi d'amour.

Une lueur rosée teinte les plus hauts nuages, c'est l'aurore des temps nouveaux, et les chants mystiques résonnent de nouveau, plus distincts ; Fervaal les écoute, illuminé et conscient.

Il entend les commandements de la Foi nouvelle, il voit la nouvelle Cravann, la Cité céleste, la Patrie éternelle. A son appel, la nature se transfigure, la joie embrase le monde. Le règne de la Paix va s'étendre sur tout l'univers.

Il appuie passionnément ses lèvres sur celles de Guilhen et, calme, solennel, victorieux, il recommence à monter par les sentiers de la montagne.

Il chante un hymne d'enthousiasme et d'amour, il proclame sa joie et son bonheur, son triomphe éclatant.

A pas lents, avec des efforts héroïques, il monte vers les cimes, pendant que les voix divines l'incitent et l'encouragent.

Il affirme la venue du dieu nouveau, du dieu d'amour, qui sauvera l'humanité. Parvenu au sommet de la montagne, il disparaît dans les nuages amoncelés. La lumière du jour se fait plus intense et plus claire, et bientôt toutes les cimes étincellent sous les premiers rayons d'un idéal soleil.

*
* *

Telle est la conclusion du drame. Est-il besoin de commenter

cette œuvre puissante, d'en pénétrer les symboles admirables, de faire comprendre la beauté absolue de cette conclusion ? Les grandes œuvres se passent d'exégèse ; elles savent, sans qu'il soit utile de les raconter, émouvoir le public pour qui elles ont été écrites. Cependant les drames d'idées peuvent apparaître un peu obscurs à quelques spectateurs ; c'est pour ceux-là qu'il est nécessaire de chercher à dégager l'esprit de ces œuvres, leur sens général, leur portée morale. Quelle est donc l'idée maîtresse du drame de M. Vincent d'Indy ?

A notre avis, l'auteur de *Fervaal* a voulu synthétiser, sous une forme poétique, l'enseignement de Tolstoï. La recherche du bonheur, tel est, pour ce grand sage, le but de l'activité humaine. Le bonheur réside dans une vie intense, obtenue par le développement harmonieux des facultés humaines. Or, le moyen d'avoir la plus grande somme de vie, et d'atteindre le bonheur suprême, est d'accroître sa valeur morale par la plus belle des vertus : l'amour des hommes, l'esprit de sacrifice. Le dévouement pour autrui donne une vie surhumaine, un plaisir magnifique à celui qui s'y résigne. La morale de l'Amour, quand elle sera généralisée, amènera la solidarité positive entre tous les hommes. Cette morale peut seule les sauver, résoudre les conflits qui les divisent, car la science est impuissante à donner aux hommes une règle de vie vraiment humaine. Les morales scientifiques sont cruelles, impitoyables pour les faibles. Comme Arfagard, les savants peuvent dompter les forces naturelles, interroger parfois la déesse-mère, mais ils sont incapables de combattre l'égoïsme malfaisant, générateur des haines et des oppressions.

Courbés devant la norme naturelle dont ils croient avoir surpris les secrets, ils veulent dominer au nom de dogmes étroits la masse des hommes trop crédule devant leurs prétendus miracles. Par d'habiles superstitions, ils l'enchaînent et la retiennent dans la règle qu'ils lui tracent. Ils ont cru comprendre que dans la nature les espèces les plus fortes écrasent nécessairement les êtres faibles et débiles. Ils érigent ce fait en loi universelle ; ils condamnent et sacrifient ceux d'entre les hommes qui semblent les moins aptes aux luttes cruelles et sanguinaires qu'ils imposent comme condition de l'existence elle-même. Mais le temps est proche où quelques hommes verront enfin la cause de leurs souffrances. Ils se révolteront contre cette tutelle tyrannique, et ils opposeront aux prétendues lois naturelles la force humaine des idées et des sentiments. Ils vaincront tous les obstacles et libéreront l'humanité en détruisant les vieux dogmes qui incitaient les hommes à se haïr, à se combattre dans des luttes fratricides. Soutenus par leurs croyances, rien ne les arrêtera dans leur ascension vers la lumière, ni le roc escarpé, ni la roche glissante ; ils consoleront par leurs généreux efforts l'humanité souffrante, en faisant régner partout l'univer-

selle bonté. Délivré des liens égoïstes, leur esprit inondé de joie, illuminé par une lumière radieuse, leur révélera enfin la vie spirituelle, la vie morale et ses béatitudes infinies. Mais, pour atteindre à ce bonheur suprême, il faut non seulement aimer tous les hommes d'un amour véritable, leur faire à tous le don volontaire de sa vie, mais il faut en outre consacrer tous ses efforts à l'ensemble des choses. La nature tout entière, le « Grand-Tout » doit être la fin des affections humaines. La morale panthéistique est pour Tolstoï la vraie règle de vie. Il veut que tout ce qui est soit respecté par les hommes, parce que tous les êtres sont divins. C'est à ce prix seulement qu'ils connaîtront le vrai bonheur, que l'âge d'or chanté par les poètes, et dont les prophètes ont parlé dans de splendides métaphores, apparaîtra à leurs yeux. Comme Fervaal, ils auront alors des visions glorieuses et des extases d'amour infinies. Fortifiés par cette grande idée de l'amour universel, ils construiront la grande cité terrestre; pleins d'une ivresse sacrée, ils fraterniseront avec l'univers et ils trouveront dans leurs dévouements et dans leur compassion pour tous les êtres une joie intense et magnifique. Grandis par la souffrance, ennoblis par la pitié, ils érigeront les aspirations vives de leur cœur en une sorte d'impératif : le don gratuit de leur vie elle-même.

Et par cette foi nouvelle, par cette religion restaurée qui transfigurera la nature entière, ils réaliseront enfin le grand idéal de la solidarité humaine.

C'est surtout dans la dernière scène du drame que M. Vincent d'Indy a donné à son œuvre cette signification morale. Ces pages sont la traduction concrète des idées de Tolstoï.

Après la mort de Guilhen, Fervaal, l'âme brisée par la douleur et dans la plus grande détresse morale, semble désespéré ; mais bientôt son esprit, illuminé par un rayon de pitié et d'idéal, reprend espoir et confesse sa foi nouvelle. C'est alors que le héros, portant le cadavre de Guilhen, symbole de la chair réhabilitée et glorifiée, monte lentement vers les cimes blanches de neige et dont les glaces étincellent sous les premiers rayons du soleil matinal, et salue toute la nature de son cantique d'amour.

Plus il se donne à tout ce qui l'entoure, plus il éprouve une joie intense, et il connaîtra enfin le bonheur suprême, quand il se sera donné tout entier, quand il aura disparu dans la vie unitive, dans l'être universel.

Et toute la nature, régénérée par son sublime sacrifice, célèbre par ses mille voix l'amour libérateur, la loi humaine qui protégera tous les êtres, aussi bien les plantes inconscientes que les hommes capables de vie morale. Un lien d'amour se forme entre les âmes, et toutes, plongées dans un sublime ravissement, arrivent à la spiritualité

pure et sans fin. Peu de drames contiennent des scènes d'une élévation morale si haute. Le naturalisme religieux n'avait pas encore trouvé une expression poétique aussi magnifique et aussi puissante.

M. Vincent d'Indy, pour traduire cette idée, a repris l'antique symbole de l'ascension de la montagne; il s'est souvenu que les héros des légendes indiennes considèrent la montagne comme un temple sacré, comme le lieu terrestre où les âmes, profitant de l'élan que la terre s'est imprimée à elle-même, prennent le plus librement leur essor vers les grandes vérités éternelles : l'amour des êtres, le sacrifice, la charité. Et de même que ces énormes blocs de pierre se sont lentement soulevés des profondeurs de la terre vers les étoiles du ciel, de même, très lentement, les instincts grossiers des hommes se sont peu à peu transformés en une conscience morale très haute. L'aspiration au bien des autres êtres est devenue l'unique principe de vie, la seule condition de bonheur, l'unique mobile des actions, le seul devoir.

Les plus grands poètes n'ont pas su concevoir de plus belles paraboles pour exprimer leurs espérances dans la victoire du bien.

LA PARTITION (1)

Si le drame de *Fervaal* renferme des idées originales et puissantes, capables de faire songer et surtout de faire penser tous ceux qui le liront, il peut aussi les émouvoir d'une facon profonde par la beauté des mélodies et des symphonies que M. Vincent d'Indy a écrites pour commenter les situations morales de l'intrigue.

Tous les musiciens connaissent le grand talent de l'auteur du *Chant de la Cloche* et de *Wallenstein.*

Les plus grands symphonistes de la génération présente, les Brahms et les Saint-Saëns, n'ont pas su combiner avec un art plus parfait que celui de M. Vincent d'Indy, les voix sympathiques, âpres et chaudes des violons, les lourds élans des contre-basses, les sonneries éclatantes des cuivres, le ricanement sinistre des bassons et toute cette gerbe montante de sons, toute cette polyphonie éblouissante de l'orchestre moderne.

M. Édouard Schuré, le très érudit mythologue, après l'audition de *Wallenstein,* avait pressenti que M. d'Indy, désormais en possession d'une langue musicale savante et colorée, pouvait écrire pour une œuvre dramatique un commentaire plein de force et de vigueur. « De tous nos jeunes musiciens, disait-il, d'Indy est celui qui réfléchit le

(1) M. Étienne Destranges vient de publier à la librairie Fischbacher une excellente étude thématique et analytique de cette partition.

plus sur son art, le seul qui cherche à faire régner sur ses inspirations une pensée philosophique. L'ensemble des qualités dont cette œuvre fait preuve doit le pousser au drame musical. Mais qu'il se ceigne les reins et ramasse toute sa force ; car, après ce gage, nous attendons beaucoup de lui. »

M. Schuré ne doit pas être déçu, maintenant qu'il connaît l'œuvre nouvelle de l'auteur de *Wallenstein*.

J'ai essayé de montrer que le drame de *Fervaal* était une œuvre originale et puissante. Pour apprécier la musique qui l'accompagne, je dirai seulement que dans toutes les parties de l'œuvre, les mélodies et les symphonies sont en adéquation avec le drame lui-même. L'union de la poésie et de la musique est réalisée dans son intégralité, et la grandeur de l'idée dramatique est augmentée encore par la beauté de la pensée musicale. La série des préludes est remarquable. Dès les premières phrases de l'introduction, les vertus héroïques de Fervaal sont annoncées par d'éclatantes fanfares. Puis, dans le prélude plein de charme et de tendresse du premier acte, la passion mutuelle de Fervaal et de Guilhen se pressent et s'affirme.

Enfin les douleurs, les tortures morales du héros sont traduites d'une façon saisissante, dans la symphonie des derniers préludes.

Au prologue, la rencontre de Fervaal blessé et de Guilhen est, au point de vue musical, une scène dominatrice. L'initiation du héros aux mystères druidiques, la scène d'amour, pleine de rythmes passionnés, sont des pages originales et hardies.

Au second acte, le monologue de Fervaal, la scène de l'apparition de la déesse-mère et les chœurs mystérieux qui l'accompagnent, méritent d'être étudiés avec le plus grand soin. Mais ce qu'il faut surtout admirer dans cet acte, c'est la scène de l'élection du brenn, le sacrifice sur l'autel de pierre, l'hymne de guerre du héros, toute la scène finale pleine de mouvement et de vie, et qui sera bientôt aussi célèbre que les plus belles pages de musique héroïque, que la scène du Rütli, dans le *Guillaume Tell*, de Rossini, ou celle du camp devant Munster, du *Prophète*, de Meyerbeer. Le dernier acte renferme des scènes musicales humaines et pénétrantes. L'émotion tragique est accrue par l'intensité douloureuse des sonorités. La mort de Guilhen est commentée par une admirable symphonie. Enfin, la dernière scène de ce drame — la plus belle à notre avis, au point de vue dramatique, — renferme des pages musicales dignes d'être comparées aux pages les plus justement célèbres des œuvres de Richard Wagner. Depuis le *Crépuscule des Dieux* et *Parsifal*, aucune œuvre dramatique n'a été représentée qui contienne des mélodies plus puissantes et plus belles que le cantique que chante Fervaal, quand il a enfin découvert la Vérité et qu'il annonce au monde transfiguré le triomphe de l'Amour.

Tous ceux qui ont le noble souci des beautés esthétiques sauront comprendre la grandeur de ce chant et la beauté sublime de la symphonie par laquelle le drame s'achève.

Les éclatantes sonorités célèbrent la Cité nouvelle, où tous les hommes réunis dans une fraternelle amitié vont enfin connaitre le bonheur véritable. Les vrais musiciens admireront l'écriture hardie et savante de M. Vincent d'Indy. Il réunit en lui la force d'un Wagner et l'art d'un César Franck. On ne saurait trop louer l'habile développement des thèmes, l'expression musicale toujours adéquate aux sentiments des héros du drame, l'accent de la mélodie, l'ordonnance de la symphonie, le coloris et la richesse harmonique de cette musique digne d'accompagner l'une des grandes œuvres dramatiques du temps présent.

M. Vincent d'Indy qui, depuis l'apparition du *Chant de la Cloche,* était regardé par tous les musiciens comme l'un des chefs de l'Ecole musicale française, va acquérir avec son *Fervaal* la puissance souveraine.

Cette œuvre le place aussi au premier rang des dramatistes contemporains. Grâce à son effort, le drame social va acquérir son droit de cité sur la scène française. Tous les idéalistes doivent se réjouir de cette victoire prochaine et définitive. N'est-ce pas, en effet, un bon présage pour le succès de ce genre dramatique nouveau, que l'un de ses premiers exemplaires soit une œuvre d'une valeur morale si haute, que la belle pensée d'Émerson : « Sers les hommes, sois le membre de leurs corps et le souffle de leurs bouches », est seule digne de lui servir d'épigraphe.

Maintenant que la voie est tracée, il faut que les poètes la suivent, pleins de confiance dans leur mission sociale, et qu'ils donnent bientôt sur la scène française des œuvres capables, comme *Fervaal*, de laisser dans l'esprit de leurs auditeurs une consolation et une espérance.

Alphonse Richard.

La Question sociale en Orient

L'Orient est ensanglanté depuis quelques années par de violents troubles. C'est un tort que de les attribuer uniquement aux aspirations libérales de quelques-uns ou aux intrigues politiques de l'étranger. Ce ne sont, à notre avis, que les conséquences inéluctables du double mouvement économique et social qui se dessine de plus en plus.

Nous allons tâcher, dans cette étude, d'exposer les vraies causes de la morbidité de l'empire turc et par la suite nous verrons ce qu'est en vérité cette « Question d'Orient », si dangereuse pour la paix sociale.

La stagnation, l'immobilité orientales sont légendaires. Traditions, mœurs, religions, idées s'y perpétuent d'une façon réellement étonnante, avec un soin presque religieux. L'Orient semble rester inaccessible au souffle révolutionnaire qui part de l'Occident. On a attribué cette inertie tout asiatique à la religion, aux croyances, à la forme gouvernementale. Ce n'est qu'une moitié de la vérité. C'est le côté idéaliste des faits. Nous voudrions montrer l'autre, qui est peut-être la plus importante : le côté réaliste. Nous examinerons les conditions économiques et les rapports sociaux des peuples de l'Orient et c'est au cours de cette étude que nous dévoilerons la vraie cause de la décadence de l'Empire turc.

L'influence du milieu naturel, de la production, des conditions économiques, etc., est prépondérante sur les destinées des peuples. En Orient, le climat, la fertilité du sol, toutes les richesses dont la nature gratifie largement l'homme, ont rendu celui-ci plus poète que travailleur producteur. Il subvient à ses besoins sans trop d'efforts ni de travail. Mais aussi l'excès de tant de générosité naturelle entraîne-t-il souvent comme conséquences d'effroyables cataclysmes, de terribles fléaux, transformant ces édens terrestres en d'affreux champs de souffrance et de misère.

En proie aux caprices du hasard, prisonniers de la nature, les

Orientaux n'ont jamais connu le mérite de l'effort, la valeur du travail. Dominés par cette tendance atavique à se considérer comme impuissants à influer sur le cours des choses, ils acceptèrent comme telle leur destinée. Ils s'engourdirent donc découragés à l'odeur enivrante de la fumée du narghileh qui caressait leur esprit par des rêveries pleines de jouissances molles et de plaisirs douteux. La conséquence logique de cet abattement fut le fatalisme. « C'était écrit », disent-ils. Cet état d'esprit prend la forme philosophique, religieuse, dès lors devient la négation de la liberté, de l'intelligence, de la conscience. Il aboutit à la tyrannie qui s'incarne dans le despotisme et l'immobilité.

Cependant, toute histoire subit une évolution plus ou moins lente. Déjà le contact forcé de l'Occident porte lentement, mais sûrement, ses fruits. En Orient, la transformation fatale du milieu naturel, des conditions matérielles et économiques, des mœurs et des idées, s'opère. Déjà le pays se réveille de sa longue torpeur, il essaie avec peine de se jeter dans l'orbite du mouvement occidental.

L'Asie-Mineure et la Péninsule balkanique, qui constituent en majeure partie l'Empire ottoman, sont habitées par un grand nombre de petites nations très hétérogènes, ayant mœurs, dialectes, coutumes, religions, etc., très différentes. Ce cosmopolitisme est tenu en laisse par de simples liens politiques consolidés par la haine mesquine et réciproque de ces petits peuples (1) dont le dominateur sait habilement profiter.

La situation économique de ce vaste empire est des plus précaires. On n'y pratique guère que l'élevage des bestiaux et une culture des plus rudimentaires. L'industrie y fait à peine son apparition.

Deux phénomènes — corrélatifs — se dessinent nettement : la rapidité croissante de l'expropriation capitaliste terrienne au profit d'une minorité (pachas, beys, aghas, effendis, usuriers, etc.), et l'émigration des expropriés vers les grands centres, c'est-à-dire leur prolétarisation.

Notre étude du régime économique de l'Orient comprendra d'une part les différentes formes de la propriété, d'autre part l'assiette de l'impôt et ses modes de perception, ainsi que les moyens de production, d'échange et de transports.

(1) Marx, à propos de l'Allemagne, a écrit dans un magnifique langage les lignes suivantes que l'on croirait écrites spécialement pour l'Empire turc : « Quel spectacle ! la société est divisée jusqu'à l'infini en races des plus diverses ; ces races se font opposition avec des antipathies mesquines, des consciences mauvaises, une médiocrité brutale ; grâce à leur attitude naturellement défiante et équivoque, elles sont toutes traitées indistinctement par leurs Maîtres — bien qu'avec des formalités différentes — comme des existences accordées à titre de concession. Ils faut qu'elles avouent et reconnaissent que si elles sont dominées, gouvernées, possédées, c'est par une concession du ciel. D'un autre côté, voyez ces maîtres eux-mêmes, dont la grandeur est en raison inverse du nombre. » (Introduction à la *Critique de la philosophie du droit,* de Hegel.)

FORMES DE LA PROPRIÉTÉ

Lors de l'invasion turque, la terre devint propriété exclusive du sultan. Pour récompenser le zèle de ses principaux lieutenants, il leur donna telle ou telle province en pleine propriété, après avoir fait la part de la religion. Ces donations eurent de grandes conséquences qui devaient plus tard contribuer à la chute de l'Osmanli en donnant naissance à une espèce de féodalité solide et toute-puissante. Les feudataires se fixèrent dans les grandes villes de leur province et s'y fortifièrent. Chacun de ces petits potentats devint un quasi-sultan dans son fief. Il devait, en cas de guerre, partir au secours de son maître à la tête d'une nombreuse cavalerie. Il avait sous ses ordres les beys (commandants militaires) et une forte hiérarchie également militaire.

Le Koran et la religion furent les premiers soucis du padischah conquérant; aussi pour l'entretien du culte religieux, des ulémas (savants théologiens), des khődjas (le clergé), donna-t-il aux mosquées et à leur dépendance, en digne descendant du prophète, une part considérable des provinces vaincues, comme il a été dit plus haut, avant toute distribution territoriale. Ces sortes de biens s'appellent *vakouf*.

Le sultan et le *vakouf* possédaient plus des deux tiers du territoire. Le reste était presque exclusivement la propriété des pachas feudataires. Ceux-ci d'ailleurs cumulaient tous les pouvoirs : civils, militaires, judiciaires, etc. Droit, justice, n'étaient qu'un mythe, seul l'arbitraire régnait. Le feudataire, en cas de révolte contre son suzerain, offrait, pour s'attirer les sympathies et l'aide de l'élément religieux, qui fut toujours influent sur l'esprit du peuple, de riches présents en expropriant arbitrairement des particuliers. D'autre part, quelques rares privilégiés, pères de famille, possédant de petites propriétés, faisaient donation de la nue propriété de leurs biens aux mosquées pour la construction d'un monument public, bains, ponts, fontaines, écoles, etc. Ces biens, devenus *vakouf*, étant religieusement respectés tant par le sultan que par le pacha rebelle, échappaient à la confiscation, et le père de famille pouvait ainsi conserver à ses descendants l'usufruit de son bien. Ces donations avaient quelquefois pour mobile une sainte dévotion, ou des vœux sacrés; aussi les établissements chrétiens possèdent-ils également leurs biens *vakoufs*. Ces sortes de propriétés sont maintenant administrées sous la surveillance de l'Etat. Tout bien qui n'est pas *vakouf* s'appelle *mulk (ou emlak mirié)*.

Le *mulk* paie bien plus d'impôt que le *vakouf*. C'est une propriété privée ordinaire qui, par une simple donation, peut devenir *vakouf* (bien de main-morte). Celui-ci est une propriété appartenant à une ecole, mosquée, église, monument public, etc., et agissant comme personne

civile. On ne peut donc posséder que l'usufruit de ces biens. Ce droit peut se transmettre soit par vente ou location, soit par succession, mais dans ce cas, à défaut d'héritiers directs, la personne civile reprend tous ses droits. Elle peut, dès lors, moyennant rétribution, céder l'usufruit du *vakouf* à un autre individu. Ces biens sont inaliénables. Pour les transformer en *mulk* il suffit de les remplacer par une autre propriété de même rapport. Les *vakoufs* sont presque exempts de tout droit (1).

Nous étudierons les résultats produits par ce système économique en Arménie, pays qui fait tant parler de lui en ce moment. Les développements dans lesquels nous entrerons sont applicables à tous les autres peuples qui étaient ou sont encore sous la domination turque.

L'Arménie est située dans l'est de l'Asie-Mineure. Elle s'étend même, sous le nom de Petite-Arménie, jusqu'au centre et au sud-ouest de la presqu'île. Au nord, l'ancien royaume du Pont; à l'est, le Caucase et la Perse; au sud, la Mésopotamie; à l'ouest, la Cappadoce, etc. Telles sont ses limites. Elle forme donc le plateau de Taurus avec ses fertiles et riches vallées, au pied de l'Ararat. Elle est arrosée par l'Araxe, l'Euphrate, le Tigre. Sa situation indique ce qu'elle fut toujours, porte d'entrée de toutes les invasions asiatiques en Europe. La dernière est celle des Turcs, qui dure encore.

L'Arménie est peuplée d'Arméniens, de Turcs, de Kurdes, de Laz, de Tcherkesses, etc., ayant langues, religions, coutumes très distinctes. Leur nombre respectif est inconnu, le total peut s'élever de 4 à 5 millions. Au point de vue économique, c'est la culture et l'élevage des bestiaux qui dominent. L'industrie locale, autrefois très florissante, disparaît complètement, sauf dans la contrée non soumise de Zéitoun.

A l'origine, lors de l'accaparement des terres, le peuple vivait en nomade sur des propriétés qui ne lui appartenaient pas. Il s'occupait de l'élevage des troupeaux. De rares individus seulement aspiraient à devenir propriétaires. La masse préférait cette vie aventureuse à une possession aléatoire et aux cruautés d'une expropriation brutale. L'Arménien étant chrétien ne pouvait et ne devait en aucune façon devenir riche, propriétaire. L'arbitraire des gouverneurs se chargeait de modérer leur prétention en confisquant le fruit de leur labeur et de leur épargne.

Une partie assez heureuse de la population travaillait en *guédik*. C'est un bail à très longue échéance. Le travailleur *guédik* paie comp-

(1) Les biens *vakoufs* n'impliquent aucune condition sociale particulière à ceux qui les cultivent ou occupent. Ce sont de simples particuliers locataires ou propriétaires de l'usufruit, si l'on peut s'exprimer ainsi.

tant une assez forte somme au propriétaire pour jouir d'un champ, d'une boutique, d'une maison, etc. De plus, il paie à ce dernier une petite rente annuelle en argent ou en nature. En revanche, le travailleur *guédik* ne peut être expulsé sans une forte indemnité en dommages-intérêts. Cette indemnité est déterminée par l'*esnaf* (de l'arabe snf=classe, corporation) auquel le travailleur appartient. Ces institutions furent à certaine époque très puissantes. Le chef s'appelle *kêhia*. Au début, les feudataires ne s'opposèrent pas à leur création. Ils ont vu en elles de précieux instruments de domination à l'égard des classes travailleuses. Cependant plus tard le gouvernement, par le *Tanzimat* (1), décréta leur déchéance (2).

Le régime corporatif fut désastreux pour le progrès économique. Son accord avec la féodalité multiplia les monopoles de ces corps, annihilant toute initiative individuelle. Il créa les barrières et les taxes de commerce, et toute transaction de ville en ville, de village en village, fut impossible. C'était une espèce de protectionnisme à outrance.

Il existe également un autre *guédik*. C'est une sorte d'hypothèque créée par le sultan Mahmoud II, surnommé *Adil* (juste). Lorsque, vers 1825, il visita certaines villes de son empire en compagnie de son homme d'affaires, l'Arménien Kazaz Artin amira, grand financier, vizir, et homme de confiance, Mahmoud II voulut marquer son passage par des bienfaits. Il offrit donc aux propriétaires en détresse 1,000, 5,000, 20,000 piastres (3) contre un reçu garanti par leurs immeubles. Plus tard, vers 1830, après la défaite de Navarin et la paix d'Andrinople, l'empire eut besoin d'argent. Le sultan vendit ces reçus *guédik* l'intérêt en plus aux financiers et put ainsi réaliser en peu de temps une forte somme d'argent, dont la combinaison ingénieuse revient à Kazaz Artin. Toutefois, les propriétaires n'ayant jamais pu rembourser ces créances restent encore débiteurs de l'Etat et n'ont pas en leur possession ces reçus *guédik*. De ce fait, les immeubles ainsi hypothéqués ont une valeur inférieure. Cette sorte de *guédik* n'existe que dans les villes visitées par Mahmoud II, où à la vente d'un immeuble quelconque on demande toujours si le vendeur possède le reçu *guédik*.

Il existe ensuite le travail à moitié fruit *(miriba)*. Le propriétaire

(1) Le *Tanzimat* (de l'arabe *Nizam* = organisation, ordre). C'est l'ensemble des réformes projetées par Mahmoud II et que le sultan Abdul-Médjid voulut mettre en exécution par son fameux décret de Gulhané portant le nom de *Hatti-chérif* (écriture sublime, sacrée), 1839.

(2) Le seul *esnaf* reconnu par la justice encore aujourd'hui, c'est celui des maraîchers dont la puissance ne put jamais être détruite.

(3) Une *piastre* vaut 40 paras ou 22 centimes environ.

fournit terrain, semences, outils, etc., le travailleur son travail. Après récolte, les produits sont partagés entre le propriétaire et le travailleur, tous frais défalqués.

Un autre système est celui du *démirbache (démir = fer, bache = tête)* ou *cheptel de fer*. C'est une institution identique à celle qui existait en France.

On appelle aussi *démirbache* une sorte de location des immeubles par destination : les ustensiles aratoires, les machines, les outils, les pressoirs, les animaux, etc., nécessaires à l'exploitation d'une usine, ferme, etc., faite à condition que le travailleur loueur rendra ces objets en bon état à l'expiration du délai. Le reste du peuple vit dans un état de misère épouvantable (1).

Quelques téméraires essaient bien de devenir propriétaires. Ils achètent des biens payables par annuités et pendant 15 ou 20 ans. Ils n'arrivent jamais à pouvoir tenir leur engagement et, après avoir passé par les mains des usuriers, ils sont ruinés. Ils émigrent alors vers les grands centres populeux. Le *Tanzimat* a supprimé les institutions féodales. En tant qu'institution militaire la féodalité a disparu, mais au point de vue économique elle règne dans tout son éclat (2).

IMPOTS

Les impôts indirects offrent très peu d'intérêt. Tout produit importé paie de 8 à 10 °/₀ de droits douaniers; et tout produit exporté 1 °/₀. Le même régime est imposé aux produits de l'empire qui traversent la mer. Il y a également l'impôt sur le sel, sur la pêche (les poissons de mer et les poissons d'eau douce paient des impôts différents). Le tabac, les cocons de vers à soie, les bêtes abattues dans les abattoirs, etc., paient également des droits.

Le plus important des impôts directs est la dîme *(euchur)*. C'est l'impôt sur la production qui prélève 10 °/₀ sur la récolte annuelle : céréales, raisins, fruits.

La pomme de terre, par une faveur spéciale, est exempte de droits. Les autorités ne les perçoivent pas directement, afin d'éviter les frais de recouvrement et les ennuis des évaluations. On divise les

(1) La mendicité est la seule ressource de ce résidu humain. Il peuple les grandes villes en attendant du travail. Toutefois ces gaillards de force herculéenne (de là vient la phrase : fort comme un Turc) font tous les métiers de peine : portefaix, déchargeurs, porteurs d'eau, etc.; mais souvent ils se livrent à des pratiques déplorables pour vivre. Dans les récents événements on en a tué plus de 8,000 dans deux seuls faubourgs de Constantinople.

(2) Les grands feudataires, après avoir fait la force du sultan, finirent par le gêner. Aussi les sultans entreprirent-ils leur destruction. Le Tanzimat en est le pacte légal. — La féodalité turque n'eut pas de serfs, par contre il y avait des esclaves noirs et blancs.

départements en plusieurs circonscriptions, lesquelles sont mises en adjudication. Les *multézims* (fermiers) parcourent les champs en tous sens, examinent, évaluent le rendement des récoltes et offrent leur prix au gouvernement. Toutefois, ils obtiennent l'adjudication au prix demandé en graissant la patte au *defterdar effendi* (le receveur général). Après les récoltes, les *multézims* ou leurs agents, flanqués de gendarmes, visitent les dépôts et prélèvent 15, 20, 30, jusqu'à 50 %. Ne faut-il pas qu'ils s'indemnisent des pots-de-vin distribués ? Le Turc fataliste subit et ne souffle mot, d'ailleurs on a quelques ménagements pour les sectateurs du prophète; mais si l'Arménien a le malheur de protester, gare à lui ! les massacreurs sont sous les armes. Après avoir payé la dîme, le paysan doit encore payer bien d'autres impôts.

L'Arménien, ou plutôt le chrétien, paie le *bédel-askéri* ou *haratch;* c'est l'impôt du sang, l'exonération du service militaire. Ceci remonte à l'origine, au temps lointain de la féodalité. Les Musulmans ne voulaient pas coudoyer les *ghiaours* (de l'arabe *kiafir* = non croyant, imposteur), dans les rangs de l'armée sainte et voulaient leur interdire l'usage des armes pour prévenir toute révolte. Tout chrétien mâle paie depuis le jour de sa naissance jusqu'à sa mort 30 piastres. Sont exempts de cet impôt les chrétiens nés dans la capitale.

L'impôt sur le bétail *(aghnam)* prélève 4 piastres (0,90 c.) par tête, alors qu'un mouton ou une chèvre coûte à l'achat 60 centimes en Asie-Mineure ! Puis, si le travailleur possède une petite baraque, il lui faut payer le *vergù* (impôt foncier). Vient ensuite le *temettu* (patente), le *tapou,* impôt immobilier en général. Tous ces impôts étant payés en argent, c'est toujours l'usurier qui, avec de gros bénéfices, fait au paysan l'avance nécessaire. A part la dîme, aucune imposition n'est prélevée régulièrement. On laisse accumuler toutes les sommes dues par le contribuable et à l'occasion d'une construction, d'un héritage, d'un mariage, d'une vente, d'une réparation immobilière (1) ou d'un acte public quelconque, on lui réclame tous les arrérages à la fois. Pour le *haratch*, ce sont les communautés chrétiennes respectives qui se chargent de le prélever. Elles répartissent la somme fixée par l'État entre tous leurs membres proportionnellement à la fortune de chacun.

Ainsi donc le paysan dépouillé, chassé, volé, n'ayant aucun moyen d'existence, quitte son pays, court augmenter dans les grandes

(1) On ne peut faire faire chez soi aucune réparation soit de menuiserie, soit de plomberie, soit tout autre travail sans prévenir les autorités. Elles ont droit de violer les domiciles, si elles soupçonnent ce genre de travaux. D'ailleurs, il est aisé de les rendre moins récalcitrantes en glissant dans le creux de la main le petit *bakchiche* (pourboire) !

villes le nombre des sans-travail. De plus, dans les campagnes, s'il y a de mauvaises récoltes, la famine règne terriblement.

Pendant ce temps les grandes propriétés augmentent de jour en jour. Il en existe d'aussi grandes qu'un département français ! D'autre part, les capitalistes agricoles, depuis quelque temps, introduisent le machinisme (1). De plus, ils se sont substitués aux usuriers pour l'accaparement des terres. Ils ont créé, il y a une dizaine d'années, une banque agricole qui prête à 9 °/₀ sur hypothèque (2). Or, le paysan qui emprunte, ne pouvant jamais payer un intérêt si exorbitant, est vite exproprié de ses meubles et immeubles, même on lui vend ses effets les plus indispensables à la vie journalière. D'autre part, ce petit nombre de capitalistes, possesseurs de tout l'outillage et de grands capitaux, achète à des prix dérisoires tous les produits que le paysan possède encore par extraordinaire. Ils spéculent ainsi sur le dos de ces affamés. En Arménie et dans toute l'Asie-Mineure, les chemins, les routes, les voies de communication font totalement défaut. De ce manque de moyens de transports résulte famine en cas de mauvaise récolte, misère et pauvreté en cas d'abondance. Seuls les capitalistes possèdent quelques moyens de transports; aussi règnent-ils en maîtres sur tout le territoire. Ils ont en outre à leur disposition des intendants généraux *(zahiré muduri)*, leurs agents *(moubayadji)*, qui sont largement soudoyés. Ils accaparent par des procédés inavouables tous les vivres, toutes les productions et font et défont à volonté la disette et la misère. L'incurie et la complicité gouvernementales les aident aussi à merveille. Ainsi est facilité ce mouvement social qui constitue la prolétarisation de presque toute la masse.

L'anarchie et la corruption règnent dans toute leur splendeur dans les administrations. Les employés n'étant payés qu'un mois sur douze, la fraude, le *bakchiche* y sont dans un complet épanouissement. A ce brigandage administratif s'en ajoute un autre d'un genre plus pittoresque, mais plus macabre et plus triste, j'entends les enlèvements

---

(1) Dans les vilayets de Brousse, Salonique, Andrinople, Aïdin (Smyrne), Trébizonde, etc., la grande culture existe. Le machinisme, comme toute industrie mécanique, y fut d'abord introduit par les Arméniens en Roumélie Orientale. Actuellement les Grecs, les Turcs font de même usage des procédés scientifiques. Mais il y a de grandes sociétés européennes qui se donnent à ce genre de culture (Smyrne). Dans les propriétés privées du sultan le machinisme est utilisé en grand par les agronomes arméniens diplômés de l'École de Grignon. Les batteuses, les locomobiles, les faucheuses ont forcé beaucoup de paysans à prendre le chemin des grandes villes.

(2) La monnaie turque, or, argent, billon, n'a pas un cours uniforme dans tout l'empire. L'or vaut 108 piastres à Constantinople, 123 piastres à Andinople, plus de 140 en Asie-Mineure ; l'argent de même; la monnaie de billon n'a pas cours dans la capitale, elle vaut 2 paras à Andrinople, 5 paras en Asie, etc., etc..

d'hommes dans les montagnes, le pillage des trains, des villages, etc., pratiqués par les *Athanase,* les *Dévédji,* les *Kutchuk-Agha,* tous des *pehlivan* (lutteurs), sous le regard bienveillant des autorités. On se rappelle encore le trop fameux *Moussa bey,* Kurde sanguinaire, lequel, pour avoir pillé, volé les villages arméniens, assassiné et violé les jeunes filles, avoir fait brûler vifs les enfants et leur mère, et avoir commis mille autres atrocités inouïes, reçut des mains de son très auguste et digne maître le padischah des distinctions honorifiques sous le nez ébahi des ambassadeurs européens qui réclamaient une punition exemplaire au nom de l'humanité!!

Disons en passant que les Kurdes sont des nomades musulmans vivant en bergers, mais surtout de vol, pillage et brigandage. Ils habitent les contrées montagneuses de l'Arménie, sur les rives du Tigre et de l'Euphrate. Ils sont originaires du *Gordyène* près le lac *Van.* Ils manient les armes d'une façon extraordinaire.

Ce sont ces phénomènes sociaux qui occasionnent le dépeuplement du pays. Constantinople, Salonique, Smyrne, Brousse sont saturés de sans-travail.

INDUSTRIES

Depuis quelques années, une espèce d'industrie moderne a fait son apparition avec toutes ses conséquences.

L'industrie minière s'exerce à Argana dans les très riches mines de cuivre, par les indigènes, d'après les systèmes européens. En Macédoine, ce sont les mines de chrome. Il y a plus de 12,000 ouvriers et ouvrières qui travaillent dans ces exploitations. A part les contremaîtres et quelques centaines d'hommes pour les travaux les plus durs, le reste est composé de femmes, d'enfants et surtout de jeunes filles, qui sont d'origine bulgare, bosniaque, grecque, macédonienne, rarement turque. Le travail se fait pendant la bonne saison, c'est-à-dire cinq à six mois. Les ouvriers couchent à la belle étoile. Les patrons les dotent de deux nattes sales par personne pour tout mobilier. Les travaux sont très pénibles; ils consistent à casser le minerai et à le nettoyer. La journée est de 13 heures, le salaire moyen oscille entre 50 centimes et un franc par jour. Seuls les contre-maîtres touchent ce chiffre élevé. Leur nourriture est composée de pain sec (espèce de biscuit) trempé dans l'eau; le fromage, le lait, l'oignon sont de vrais régals...

Dans le vilayet d'*Aïdin* (Smyrne) il y a également quelques petites mines de chrome en exploitation. Il y a les charbonnages d'*Erekli,* mines très importantes. Les mines de borax à Brousse et de manganèse à Salonique sont exploitées par des sociétés européennes. Nous passons

sous silence les autres exploitations minières de peu d'importance. Il faut remarquer qu'il est très difficile de se rendre compte d'une façon exacte du mouvement industriel en Orient. Les statistiques manquent totalement et les patrons sont terribles de discrétion.

Dans l'industrie minotière il y a eu une grande révolution. Tous les petits moulins à cheval, à eau, à vent, succombent progressivement à mesure qu'apparaissent les machines à vapeur. De grandes fabriques de farine (système à meules et à cylindres) existent au nombre de cinq à Andrinople, et de plus de huit à Constantinople. Syvas, Brousse, Smyrne, Salonique, etc., en comptent aussi. L'outillage et les machines sont fournis par l'Angleterre, la France et l'Autriche. Toutefois cette industrie périclite, n'étant pas du tout protégée. Odessa, Trieste, inondent de leurs produits la plus grande partie de l'empire. Dans la minoterie les ouvriers sont presque exclusivement des Arméniens.

D'autre part les métiers à bras ont reçu un rude assaut des grandes filatures de soieries. Abritant chacune de 300 à 500 ouvriers et ouvrières, elles fonctionnent depuis plus de dix ans à Andrinople, et depuis bien plus longtemps à Brousse.

Les industries locales disparaissent sous la concurrence mortelle de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne. Il n'y a pas d'autre industrie marquante, si ce n'est les vins, à qui leur seul débouché, la France, est fermé.

Ainsi donc, pour qui veut voir, les symptômes d'un mouvement prolétarien sont nettement visibles dans les centres. L'ignorance de la masse et le despotisme gouvernemental empêchent pour le moment d'en tirer parti. Et puis la composition hétérogène de l'élément prolétarien où la religion, la nationalité, la race jouent encore un si grand rôle, est le principal obstacle à toute organisation. D'autre part, l'existence de la petite propriété et l'absence des grandes industries modernes font que le mouvement existant ne peut être ni socialiste, ni organisé, mais simplement révolutionnaire. D'ailleurs le peuple turc n'est-il pas aussi malheureux sinon plus que les autres peuples de l'empire ? Il souffre des mêmes maux. Quoique fataliste, abruti et par l'ignorance et par la religion, ne murmure-t-il pas de temps à autre assez haut pour faire réfléchir même le sultan dans sa douce quiétude! Le gouvernement le sent si bien qu'il noie les plaintes des fidèles dans le sang des peuples chrétiens, tantôt Bulgares, tantôt Arméniens, en les montrant aux Turcs comme la cause de leur malheur. Il éveille ainsi, il excite leur fanatisme, que le *padischah* sait si bien exploiter.

L'Orient possède ainsi un état social particulier qui renferme les germes de sa désagrégation complète au profit des peuples travailleurs. Cette dissolution s'impose et se fait d'elle-même journellement. L'em-

pire turc ne pouvant plus continuer la lutte économique engagée contre l'Europe doit succomber. Il n'y a pas de réformes capables de remédier au mal. Tous les efforts diplomatiques et capitalistes resteront stériles devant la nécessité impérieuse que les phénomènes économiques imposent : changement complet du régime social. Les événements sont là récents et palpitants. La décomposition est trop avancée pour qu'on puisse l'entraver en quoi que ce soit ou qu'on puisse reculer d'une heure le dénouement fatal.

Cet article aurait besoin d'avoir pour complément une étude approfondie sur la reconstitution possible de ce monde en travail. Peut-être nous sera-t-il permis de revenir ici même sur ce sujet aussi difficile qu'important.

Hugues Rosalt.

L'Organisation du Socialisme en France

Dans l'*Almanach de la Question sociale pour 1897* (1), qui vient de paraître, nos éminents et très chers amis Édouard Vaillant et Millerand s'occupent tous deux d'une question aussi importante qu'urgente : l'organisation du parti socialiste en France.

Vaillant, parlant du Congrès de Londres, ramène à leurs justes proportions les conséquences des incidents survenus dans la section française et, comme il trouve parfaitement superflu de récriminer à perte d'haleine sur le passé, il travaille avec son bon sens énergique à préparer l'avenir. Nous croyons devoir reproduire et recommander aux méditations de nos lecteurs son projet qui, en laissant à l'écart les anarchistes, puisque les anarchistes repoussent toute action politique, pourrait grouper et unir toutes les forces socialistes.

... L'union socialiste se fait, non par le bon vouloir des chefs socialistes, mais par la volonté prolétaire, populaire, irritée des divisions et des querelles et signifiant déjà à ceux qui prétendent la violenter que le temps de ces prétentions autoritaires et contraires à l'intérêt général du parti est passé. Cette affirmation de la volonté populaire, si nette aux élections législatives et municipales dernières, ira grandissant ; et il est déjà telles régions où l'individualisme et l'amour-propre irréductibles de certains ne peuvent plus se produire et doivent se dissimuler derrière l'union socialiste ou se réfugier dans des vieilleries corporatives. L'union socialiste se fait et se fera avec ou sans eux, parce que le peuple socialiste le veut, parce qu'elle est une nécessité.

Les cuissons d'amour-propre blessé, le conflit entre gens qui s'entendaient, en apparence, d'autant mieux qu'ils se rencontraient moins, deviendront peut-être plus aigus. Cela ne changera rien à la marche des choses, sinon pour l'accélérer. Le socialisme français est trop vivant, trop puissant, pour devenir le domaine de qui que ce soit ; il est maître de lui-même, et ceux qui le voudraient exploiter ou dominer seront éliminés par le procès même de son développement. Il n'est pas mauvais que les défauts et obstacles qui le retardent soient ainsi mis en lumière, pour plus tôt être corrigés, être écartés...

Nous sommes arrivés maintenant, en France, à une crise de formation, où l'organisation politique socialiste sort peu à peu et sortira définitivement de

(1) Sous la direction de P. Argyriadès. — 1 fr. 50.

la gangue, de la confusion élémentaire précédente, par la constitution unitaire simultanée d'une organisation corporative ou syndicale de tout le prolétariat, pour la lutte économique.

C'est de la confusion des éléments d'un organisme qui n'a pu encore créer les organes adéquats de ses fonctions distinctes, que viennent tant de malentendus et de conflits, tels que ceux de Londres, qui n'ont résulté que du mélange, de la superposition des deux Congrès syndical et socialiste en un seul, et par cette raison, quelque peu confus et contradictoire d'apparence, sinon de fait.

Au cours de cette crise de croissance, il n'est pas étonnant que ceux qui n'en voient pas la direction et le but se querellent avec des noms et des formules qui ne représentent plus que des défroques passées ou présentes, qui seront bientôt rejetées par une vie nouvelle et plus puissante. C'est ainsi que nous voyons opposer par des retardataires l'action économique à l'action politique, louer l'une et condamner l'autre et réciproquement, ou les mêler à doses plus ou moins maladroitement combinées et charger indistinctement syndicats et groupes d'un même parti de les accomplir.

Il est cependant déjà évident (et les pays qui comme l'Allemagne ont une élaboration organisatrice plus avancée nous l'ont montré), il est évident que la classe ouvrière doit livrer combat, pour sa délivrance, à la classe capitaliste et à la réaction, partout où elle en est attaquée et opprimée, partout où elle la peut rencontrer et assaillir, et qu'il est aussi inepte de renoncer à la lutte politique pour la lutte économique que de faire le contraire ; ce qu'il lui faut, c'est lutter à la fois économiquement et politiquement de toutes ses forces unies, de toute son énergie, employées pour obtenir intégralement l'effet de ces forces et de cette énergie organisées à cet effet.

Tout d'abord, au lendemain d'une révolution comme celle de la Commune, vaincue, la classe ouvrière militante, fait ce qu'elle peut et se terre dans ses syndicats, parce qu'on l'y laisse vivre. Mais elle ne peut, elle n'y doit pas rester. Elle ne doit pas surtout en donnant à ses syndicats un rôle politique empêcher l'accès de ceux qui n'ont pas les idées des initiateurs ou dirigeants, émiettant, tronquant ainsi, empêchant le développement de l'organisme économique à créer, du syndicat qui n'est ce qu'il doit être qu'à la condition de pouvoir comprendre et de comprendre toute la corporation du métier localement syndiquée, puis régionalement et nationalement fédérée, et ayant ses centres et foyers dans les bourses fédérées du travail, organes centraux des unions de métier et du prolétariat national organisé, formé en une organisation économique distincte pour la lutte économique et à l'abri de toute ingérence perturbatrice de politiciens.

Elle doit, en même temps qu'elle constitue ainsi son organisme économique, constituer son organisme politique, par la formation organisée de tous ses militants en un parti d'action politique socialiste.

Ce sera toujours, dans un cas comme dans l'autre, la classe ouvrière livrant par ses syndicats la bataille économique, livrant par ses groupes coalisés, unis, par son parti, la bataille politique qui bien entendu ne peut se limiter à l'élection, à l'action républicaine, démocratique, électorale, parlementaire, mais comprend l'action politique tout entière, donc ainsi et surtout l'action vrai-

ment révolutionnaire, c'est-à-dire l'action aux figures multiples, qui, répondant à toutes circonstances, est, par un rapport exact avec elles, la plus efficace. L'action politique est pour elle non l'action électorale ou l'action révolutionnaire, mais l'une et l'autre, mais l'intégralité des moyens de réalisation de ses revendications et de la Révolution.

Ainsi, sortant de la période de formation, ayant constitué ses organes en organismes distincts d'action économique et d'action politique, la classe ouvrière sera organisée, prête pour la lutte et par là certaine de la victoire. Dans les syndicats entreront les corporations ralliées par la propagande. Dans les groupes, dans le parti se réuniront tous les militants du prolétariat, du socialisme et de la révolution. Et alors, exercées par les mêmes agents, les actions distinctes économique et politique s'effectueront avec autant de précision que d'énergie, précipitant les événements vers l'issue commune et libératrice de la destruction du régime capitaliste et réactionnaire et de l'émancipation du prolétariat. Ainsi surtout l'entente et l'action internationalistes seront prêtes et l'effet certain.

C'est à cette œuvre féconde de dégagement du passé inorganisé et confus, vers l'avenir organisé, que travaillent toutes les forces intimes et vitales de la classe ouvrière et du socialisme. Dans ce bouillonnement générateur d'une vie plus intense et mieux ordonnée, d'un organisme supérieur ayant les organes de ses fonctions et les pouvant indéfiniment perfectionner avec elles, se manifestent encore des conflits ; on y voit s'évanouir les formes ambitieuses d'individus bientôt superflus; et l'union socialiste, plus ou moins équilibrée, prélude à l'unification, à l'unité du parti résultant de sa prochaine et supérieure organisation...

EDOUARD VAILLANT.

Millerand, de son côté, précise et complète l'idée d'organisation politique. Il écrit :

...Qui repousse la centralisation peut accepter la fédération. Et ne serait-ce point faire un pas vers la solution du problème qui se dresse, qu'on le veuille ou non, devant notre parti; ne serait-ce point prendre une utile précaution contre des conflits périlleux, sans aliéner l'autonomie d'aucun groupe, que de constituer un comité central, formé de représentants de toutes les fractions et chargé, en tranchant souverainement toutes les questions délicates de discipline ou de tactique, de prévenir des divisions redoutables ?

Je pose la question. Au parti socialiste de la résoudre. Mais il encourrait une lourde responsablité, s'il se refusait, par timidité ou par scrupule, à la regarder en face et à lui donner une réponse.

A. MILLERAND.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Edmond de Goncourt et Paul Verlaine

Les morts vont vite ; ne laissons point aller ceux dont nous portons le deuil sans un salut, dans ce mois noir où le plus humble reçoit quelque fleur ; ce sont les tombes les plus glorieuses qui sont le plus souvent délaissées, et, dans les cimetières, plus d'une « concession » d'homme jadis célèbre n'a que peu de visiteurs. Qui, sauf les étrangers, visite le Panthéon ? Toutefois, Edmond de Goncourt et Paul Verlaine, pour cette année, peuvent compter, je crois, sur des pélerins passionnés, et sur la curiosité publique : ils débutent dans le cercueil ! Mais plus tard ? Dans quatre mille ans, comme disait Dumas ! Dans quatre mille ans ! Nous ne ferions rien, n'écririons rien, n'aimerions rien, si nous étendions sans cesse notre vue jusqu'à l'éternité ! Restons à notre siècle, avec un regard vers quelques siècles en deçà, quelques siècles au delà ! D'un vol de génie, quelques-uns ont pu faire ombre sur le temps et l'espace ! Que cela ne nous arrête pas de nous occuper de la masse des autres : elle n'est pas si compacte ! Et, dans la prose et dans la poésie françaises de ce siècle, Edmond de Goncourt, Paul Verlaine marquent une date, chacun ; des visions neuves, des manières de penser, et des originalités de s'exprimer, considérables, sinon de la pensée effective, de l'expression absolue : au point que tous deux constituent, Mallarmé à part, et la suite ! nos auteurs les plus difficiles, c'est-à-dire les moins traduisibles en une autre langue.

Quelles vies diverses ! l'une toute d'ordre, de méthode, de patient labeur, de volonté; l'autre éparse, vague, décousue, abandonnée; l'une, d'intérieur et de solitude; l'autre, de rue, de prison, d'hôpital, toute relâchée, partout, et à tous et à toutes. Celui-ci et celui-là, admirablement entiers dans leur tenue ou leur bohême — purs littérateurs, purs hommes de lettres, voués tout à la chimère d'écrire, dans la maison

d'un artiste — ou à la brasserie. Ils n'étaient point faits — la correction hautaine de l'un et le débraillé de l'autre — pour se rencontrer dans l'existence! Au bout, ils se retrouvent dans la mémoire des lettrés, — car, ni l'un ni l'autre n'allèrent, n'iront à la foule — glorieux pour l'œuvre différemment accomplie, et pour n'avoir rien sacrifié à leur temps : peut être sont-ils les deux auteurs de l'époque qui vécurent le plus loin des journaux et de la publicité : le bruit leur vint, — hors du grenier et des cénacles — plus par « le testament » ou « l'hôpital », que par leurs œuvres, certes !

Edmond de Goncourt! Voici la semaine où les habitués du *grenier* recevaient la carte leur annonçant le retour du maître ! A-t-on assez rabâché de sottises sur ces dimanches ! Les vêpres d'Auteuil! Petite chapelle ! L'encens mutuel ! etc. etc. Sans doute, les familiers du grand écrivain lui témoignaient un respect que méritait peut être la probité de son talent et de sa vie, une déférence bien due, je suppose, à cette vieillesse encore active et toute passionnée. A part cela, on ne vit guère, dans cette petite pièce où il recevait, que personne abdiquât jamais rien de son indépendance. Au lendemain de sa mort, on a pu se demander, et l'on se demande encore, où pourraient se réunir librement, comme ils le faisaient là, tant d'hommes de caractère, de tempérament, de talent divers, dont il suffit de citer les noms, pour qu'il apparaisse que l'esprit du maître n'était pas de l'étroitesse à laquelle certains ont voulu le réduire : si, de son académie, il a exclu les poètes, jugeant, sans doute, que l'autre leur suffirait, cela ne l'empêchait point d'aimer parmi ses intimes Jean Lorrain, Rodenbach, Henri de Régnier, J. M. de Hérédia, Maurice Rollinat. Je ne sache pas qu'en franchissant le seuil de la maison, Paul Hervieu, Paul Margueritte, Maurice Barrès ou Gustave Geffroy aient, en rien, jamais modifié leurs jugements habituels; et ce n'est pas manque d'ouverture d'esprit que d'avoir, dans les *dix*, ne se préoccupant que de la personnalité et de la valeur des écrivains, groupé des ennemis notoires tels qu'Alphonse Daudet, Huysmans, Rosny, par exemple ! Mais il y a, en outre, à se souvenir de l'académie première, celle qui englobait Jules Vallès, Barbey d'Aurevilly, Théophile Gautier, Louis Veuillot, Zola, Bourget, Céard, Loti, Guy de Maupassant, etc !

Cependant, il n'avait pas si tort, le vieil homme, dans ses naïves récriminations du *Journal*, dans ses plaintes des attaques incessantes dont il fut l'objet. Il y a des assassins de la plume — impunément. Ils eurent beau jeu, avec cette sensibilité maladive d'Edmond de Goncourt, à le tuer par son frère. Vingt-cinq ans, l'auteur de la *Faustin*, de la *Fille Élisa*, des *Frères Zemganno*, dut s'entendre dire que le talent des Goncourt était à l'autre, au mort, naturellement ! Lui, dont la tendresse fraternelle saigna, toujours vive, dans le souvenir de la

cruelle séparation, dut entendre suspecter jusqu'à la sincérité de son sentiment par ces fiers adversaires — que rebutait sa noble et froide attitude — comme les blessait, par ailleurs, le « lazaronisme » de Verlaine ! Voilà pour l'homme. Quant à l'écrivain — aux écrivains, découvreurs originaux d'histoire, d'art, d'humanité, qui donc leur rendit pleine justice ? Pas même leurs familiers et leurs amis, lâchement déconcertés par tant d'attaques auxquelles étaient en butte les Goncourt ! Dans les membres choisis par lui pour son académie — il en est qui jamais n'écrivirent sur lui : il en est qui ne parurent pas trois fois au grenier en trois ans : si Edmond de Goncourt était sensible à la flatterie et vulnérable à la critique, cela n'allait guère, ce me semble, jusqu'à déranger ses convictions, ses goûts, sa foi littéraire et artistique. Lâches, ses amis, oui ! n'osant point assez crier leur amitié et leur admiration ! J'ai rapporté ailleurs le mot de l'un d'eux qui, descendant du train, un dimanche, à Auteuil, répondait au confrère gouailleur qui l'interpellait : « Hé, hé, vous allez chez l'oncle...? — Non... aux courses... » tant quelques uns s'agaçaient de la suspicion haineuse qui enveloppait ceux du grenier, finissaient par espacer leurs visites... Misère des lettres ! Il est vrai que, si Edmond de Goncourt eût franchement dédaigné ces petites infamies, elles eussent cessé. Il y portait attention, en souffrait, se révoltait ingénument contre la plus méprisable bassesse : c'était un encouragement à l'ignominie.

Qu'avaient fait les Goncourt pour susciter tels dénis de justice !

Originaux en histoire, ils ont publié sur le dix-huitième siècle d'érudites, lumineuses, vivantes études, la *Société française pendant le Directoire, Madame de Pompadour,* la *Société française pendant la Révolution,* la *Du Barry, Marie-Antoinette,* les *Petits portraits du dix-huitième siècle,* etc. ; une œuvre aux aperçus personnels, de fondement solide par les documents mis à jour, par la précision de la méthode, l'honnêteté, la sincérité des sources ; une œuvre, que Michelet même, le grand lyrique, le magnifique visionnaire, estimait de premier ordre, par la compréhension pénétrante, la vision assurée, la science et le sens de l'époque. La voie où ils se sont engagés, ils l'avaient ouverte. En histoire, en évocation du passé, comme plus tard, dans leurs enquêtes artistiques ou dans la création romanesque, ils furent des inventeurs — des maîtres. Il faut ignorer leur œuvre, pour la nier aussi délibérément que firent des critiques dits autorisés : nous ne parlons plus de la tourbe souriante et meurtrière du tout-Paris, des cafés, des salles de rédaction, ou de premières ! On peut discuter sur la forme et le fonds, en diminuer le mérite, ne point le proclamer toujours génial : mais nier l'intelligence et la qualité de l'effort, la sûreté de l'exécution, la solidité de l'édifice ! Ces farouches détenteurs « des idées générales » de tout le monde sont bien sévères pour les

hommes qu'ils en déclarent dépourvus ! Certes, les Goncourt ne furent point des professeurs ! Quel enseignement que le leur, tout de même! « Ils savent de l'histoire ce qu'en peut savoir un couturier, un maître-d'hôtel, un valet de chambre », affirme M. Doumic dans la *Revue des Deux-Mondes*. Sans doute, les Goncourt n'ont négligé aucun témoignage, même de l'office et de l'alcôve ; et, par cela, ils ont vécu dans l'intimité du temps ; ce qui ne les a point empêchés, ensuite, de juger de haut, en des pages intenses qui ont échappé à M. Doumic, probablement ; il serait inexplicable que M. Doumic eût lu ces huit ou dix volumes de reconstitution des personnages, des foules, de l'atmosphère, de l'art et de la vie de cette période, pour ne trouver dans la tournure d'esprit, les tendances et le goût des Goncourt « qu'un je ne sais quoi de mince et de baroque »...!

Originaux en art, les Goncourt s'enthousiasmèrent pour le dix-huitième siècle, le Japon... A la veille de la vente, à la minute de la dispersion de ces bibelots et de ces gravures amoureusement réunis, aujourd'hui qu'à la suite des Goncourt de plus opulentes galeries se sont fondées, on peut, dans un intérêt facile à démêler, dédaigner leur collection, douter qu'elle atteigne un chiffre prévu, qu'importe la question d'argent : depuis ces précurseurs, à coups de fortunes, évidemment on a pu les dépasser. Là n'est point la question. N'auraient-ils pas acquis le moindre dessin, le plus médiocre kakémono, que leurs titres à l'admiration des artistes seraient les mêmes. Du peu d'argent, qu'on leur a tant reproché, eussent-ils fait tout autre emploi, l'eussent-ils joué ou distribué aux filles, que la reconnaissance ne serait pas moindre envers eux — pour leur découverte d'art. Qu'ils aient collectionné et bibeloté, ou non, qu'importe ! Mais ils ont éveillé le goût, la curiosité de l'élite d'abord, de la foule ensuite, vers de l'inconnu. Aujourd'hui qu'il est devenu vulgaire de s'extasier sur l'art du dix-huitième siècle et l'art japonais, il ne faut pas oublier ceux qui créèrent ce mouvement, en somme. Le dix-huitième siècle, le Japon, ce n'est point tout l'art, pourtant, chicane la critique qui ne veut pas que les Goncourt aient rien fait, en histoire, en art, dans le roman. En effet, mais ce n'est pas indifférent, tout de même, que d'avoir pressenti un *beau*, ignoré ou délaissé, de l'avoir exalté ainsi, imposé, dans des livres impérissables. En art encore, leurs yeux s'étaient dessillés seuls. Là, ils avaient innové, comme en histoire. Que l'on restreigne encore leur part, leur rôle, si l'on veut, est-il possible de le réduire jusqu'à le négliger, comme certains, qui, vraiment, semblent ne connaître des Goncourt que le dernier volume du *Journal ?* Cependant, il suffit de se rappeler l'*Art au dix-huitième siècle,* la *Maison d'un Artiste, Gavarni, Outamaro,* etc.! Mais il faudrait les avoir lus ! Or, combien de ceux qui assument la tâche redoutable de critique ont pris cette

peine? Rapetisseurs de toute gloire, lorsque vous les conviez à mesurer le grand labeur d'une existence de goût et d'érudition, de découvertes en art, dont un demi-siècle s'inspire, ils murmurent: bibelots, manie! La manie du beau, soit! la manie des belles formes, des belles matières, des belles couleurs, des belles lignes, cela n'est point si rabaissant, et l'intelligence des Goncourt n'est point d'ordre inférieur, de ce fait; de ce que M. Edmond de Goncourt adorait les roses, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il fût inapte à toute idée, et à toute réflexion, comme juge tranquillement la *Revue des Deux-Mondes*. Mais tant pis pour qui n'a point vu, à tant de notules raillées de ce sincère *Journal*, l'émoi désintéressé du chercheur et du trouveur de beau, non point jamais la satisfaction du faiseur d'affaires, de l'avide profiteur d'occasions, de l'agioteur et du marchand que sont exclusivement tant de fameux collectionneurs — les concurrents qui déprécient, en ce moment, la collection d'Auteuil, pour se l'adjuger à meilleur compte au jour des enchères!

Originaux dans le roman, les Goncourt ont été violemment combattus et haïs, — traités en chefs d'école : sans les égaler à Flaubert et à Balzac, il convient, tout de même, de les élever au premier rang. Le naturalisme, le document, l'écriture artiste! Théorie étroite, méthode bien puérile, programme bien vieillot. J'entends! Le naturalisme! qui ose encore en parler, sinon Paul-Alexis? Le document, la vérité, l'étude des milieux, la science! Est-il besoin de s'abaisser à cela? est-ce que la vérité existe? l'étude n'enseigne rien! Quant à la science, on ne doute plus de sa banqueroute, avec M. Brunetière comme syndic de la faillite. Pauvres Goncourt, misérables preneurs de notes! Car ils prenaient des notes — et voilà pourquoi *Madame Gervaisais* est une œuvre naturaliste, et *Renée Mauperin* aussi, et la *Faustin* également et *Chérie!* Pourquoi pas des psychologues, des idéalistes, des féministes, les Goncourt? Parce qu'ils ont avoué qu'ils avaient cherché la vérité dans leurs créations, regardé autour d'eux, scruté les gens, pour faire *vivant* et *nature*. Enfin, se défiant de leur mémoire, ils poussèrent le scrupule, horreur! jusqu'à rédiger des notes. Oui, s'ils apercevaient, dans les pays ou les individus, quelque trait essentiel, quelque pittoresque, quelque nouveauté, ils l'inscrivaient. Le document, la note! Voilà bien les naturalistes, les bas naturalistes. Et ainsi, encore, Émile Zola, si prodigieusement lyrique, n'est qu'un naturaliste, parce qu'il prône le document. Mais Loti, qui ne peint guère que des choses vues; Anatole France, expert à dépouiller tous les textes, du talent le plus suave — et le plus documentaire — ne sont pas des naturalistes. Passons — en laissant aux critiques pour qui le document, la vérité, la science constituent chez les romanciers des tares impardonnables, le soin de nous instruire... En étudiant l'œuvre des Goncourt, il n'y a point à déli-

miter, à analyser leur influence sur le mouvement qu'il provoquèrent; ils n'encourent aucune responsabilité des erreurs ou des excès des suiveurs — ils ne sont les auteurs que de leurs œuvres..., pour le fonds comme pour la forme : l'écriture artiste, la leur reprochait-on assez, pour l'abus qui en fut fait, jusqu'à la préciosité ! Mais eux ne furent pas des précieux. Leur langue était nerveuse, subtile, savante, leurs images neuves, hardies, tout cela d'une netteté, d'une précision admirable dans l'extrême souplesse, la nuance infinie. L'écriture artiste, cela signifiait bien, je crois, la perfection du style. Pour avoir exigé de l'écrivain qu'il écrivît, choisît ses épithètes, polît ses phrases, comme Boileau ! — les Goncourt ne furent et ne sont accusés de rien moins que des pires attentats contre la langue française !

Naturalisme, document, écriture artiste, laissons cela, stériles discussions, vaines étiquettes, querelles d'un instant; les Goncourt devaient, et Flaubert et Zola, manifester leur préférence littéraire et philosophique, lever un drapeau. (Théophile Gautier, le plus intransigeant romantique, eût combattu avec eux, farouche naturaliste, vingt ans plus tard. Qu'est-ce que Gautier eût rejeté dans *Manette Salomon*, les *Frères Zemganno?* Et les Goncourt n'admiraient-ils pas la critique, les voyages, les romans, la prose prestigieuse de Gautier !) Le drapeau levé, les théories proférées, où l'on se passionne et se bat, qu'est-ce auprès des réalisations ? Heureusement, tous ceux-ci ont fait plus de livres que de préfaces : ils ont bien trop fait de préfaces, encore : puisqu'elles servent aux adversaires, qui négligent les œuvres.

J'ai déjà cité quelques-uns de ces romans, où les Goncourt furent des précurseurs ; des cas pathologiques, leurs héroïnes, reprochait-on, des créatures d'exception. Certes, ils ne s'attardèrent point à de banales figures : ils préférèrent l'exception — qui est devenue la règle ; car, sans abonder dans le sens de nos romanciers français qui se prétendent pillés par toutes les littératures et le théâtre étranger, allemand, anglais, italien, russe, suédois et norvégien, il faut bien convenir que la nouveauté dont nous nous enthousiasmons aux traductions quarante ans après, nous en eûmes les prémisses, que nous ne goûtâmes pas assez ; la jeune fille, la femme intellectuelles, cérébrales, récemment découvertes, les Goncourt ne l'ignoraient pas. Et quant à l'autre, à l'éternelle dévoratrice d'amour, de talent, de fortune, les types qu'ils en tracèrent dans *Charles Demailly* et *Manette Salomon*, ne sont point, peut-être, à négliger.

Il est de mode aujourd'hui que tant et tant se sont engagés dans la voie tracée par les maîtres de ne pas remonter aux points de départ et d'oublier que *Germinie Lacerteux*, la *Fille Élisa* furent des dates, comme *Madame Bovary*, comme l'*Assommoir :* tristes faces de misère, de vice, de douleur que les romanciers qui avaient parlé

« de la religion de la souffrance humaine » ont évoquées, des premiers ! Edmond de Goncourt se plaignait à tort, — et non sans raison, pourtant ! des sentiments russophiles de nos contemporains. Certes, Tolstoï et Dostoïewski pouvaient se passer des Goncourt. Cependant, ceux-ci pouvaient bien revendiquer leur part dans cette *pitié russe,* dont on donne trop aisément le monopole aux écrivains slaves. Cette pitié est abondante dans l'œuvre des deux frères. Quelle sotte légende encore, qui fige les Goncourt dans une impassibilité hautaine — à cause de quelques reporters froidement reçus ! Ils ne faisaient point effort de tendresse courante, non. Mais leur œuvre est de noble pitié pour la douleur, de bel emportement contre l'iniquité et l'injustice. Qu'on relise donc *Germinie* et *Élisa !* On verra que leur observation n'est point si menue, mais large et généreuse, et ardente...

Pourquoi faut-il qu'ils aient « fait du théâtre », publié leur *Journal,* ainsi par fragments ! Ce n'est pas qu'il faille rejeter en bloc leurs tentatives dramatiques — *Henriette Maréchal* et la *Patrie en danger* sont des pièces de valeur, et le *Journal* constitue de magnifiques mémoires. Si l'on peut regretter, ce n'est pas pour nous, c'est pour eux. Les Goncourt n'étaient pas connus de la foule, d'une certaine foule qui a cru les connaître par ces agencements de romans en pièces, par ce qui prêtait à la malignité dans le *Journal !* Il y a un malentendu qui va cesser ; quand on lira les Goncourt, — loin des adaptations scéniques et du bruit du *Journal,* et du testament.

Car, il faut en venir à cette question matérielle : elle existe, douloureusement. J'ai lu à peu près tout ce qui a été publié là-dessus depuis quelques mois. Nulle part je n'ai vu louer, comme il convenait, la pensée à laquelle les Goncourt avaient obéi : que l'on jugerait admirable d'un autre citoyen ou d'un étranger ; envers les Goncourt, leur mémoire, ce n'est que méchancetés, mauvaise humeur, chicane : les Goncourt ont vécu, sont morts, dans ce vœu que leur fortune allât à la littérature : s'ils avaient fait héritiers l'Académie française, leur ville natale, ou le Louvre, sans doute on les eût classés parmi les bienfaiteurs de ce temps : ils choisissent des écrivains de talent indiscuté, avec charge, au fur et à mesure des décès, d'en appeler à d'autres, — et le testament des Goncourt est à peu près traité comme s'il contenait une clause immorale ; on ricane, on attend les procès avec impatience, et l'on s'amuse des longueurs de la procédure ! Il est difficile de faire le bien — et de contenter tout le monde...

Paul Verlaine, qui ne laisse rien, n'en a pas moins suscité du bruit autour de ses obsèques, lui qui, devant le convoi de Victor Hugo, dans un de ces accès auxquels on doit les *Invectives,* écrivait : « Pour moi, je désire être mené au lieu du dernier repos dans une voiture Lesage. » C'est sous les fleurs qu'on l'a conduit au tombeau,

et qu'il repose. Parlons peu de lui, mais de son œuvre plutôt. Sa vie fut un désastre. Allons-nous incriminer celui qui succomba si souvent, effroyablement malheureux, dans l'impossibilité jamais de se ressaisir, — né *saturnien,* comme il se lamentait !

Or, ceux-là qui sont nés sous le signe *Saturne,*
Fauve planète, chère aux nécromanciens,
Ont, entre tous, d'après les grimoires anciens,
Bonne part de malheur et bonne part de bile...
L'imagination, inquiète et débile,
Vient rendre nul en eux l'effort de la Raison.
Dans leurs veines, le sang, subtil comme un poison,
Brûlant comme une lave et rare, coule et roule
En grésillant leur triste Idéal qui s'écroule.
Tels les Saturniens doivent souffrir, et tels
Mourir, — en admettant que nous soyons mortels, —
Leur plan de vie étant dessiné ligne à ligne,
Par la logique d'une Influence maligne...

Vraiment, était-il conscient de sa faiblesse, au point de s'abandonner tout de suite à ce destin inéluctable ? En tout cas, il se laissa bien aller à vau-la-vie, comme si cela eût été. Et ce fut rude, cette traversée, secouée d'horreur, où il laissa son talent, bien avant que d'y laisser la santé, la vie. Une plainte horriblement douloureuse est à travers tous ses livres, et il ne faut pas embellir par de la littérature cette bohême amère où il succomba. Que l'on admire son insouci de tout, son désintéressement, que l'on mette tout cela en face du misérable but, de l'âpreté au gain de certains, soit ; que l'on glorifie sa sublime pauvreté, certes ; mais que l'on taise le reste, que l'on jette sur les écarts et les fautes un manteau épais... Non que la mémoire de Verlaine, dont l'âme d'enfant n'est coupable de rien, puisse être ternie ; mais parce que ce serait mensonge que de raconter qu'il se complut à cette existence perdue et souillée ; et que ce n'est point cela qui lui donna le génie... Point n'est besoin d'avoir aperçu Verlaine à son café, ou à son hôpital, — où la rancœur lui montait aux lèvres de tant d'heures avilies, où il n'affirmait qu'intentions de travail et de sagesse. Intentions de toujours qui ne se réalisaient pas : il faut dire que son entourage ne l'y poussait guère. Il faut le dire, et qu'importe de soulever la rumeur de tout ce monde-là. Ses amis ! Je n'entends pas les poètes qui le prônaient et l'aimaient, ni son pauvre éditeur, envers qui l'on fut injuste, ni les gens du monde qui le secouraient, — mais la bande qui vécut de lui... Oui, si extraordinaire que cela paraisse, sa misère fut exploitée comme un gros capital : sur les maigres subsides qui parvenaient à Verlaine, une tablée entière buvait : ceux-ci eurent la vraie *influence maligne* —

plus que Saturne! Ce grand pauvre fut une vache à lait, une vache à absinthe, je l'ai déjà écrit pour une douzaine de ratés de Montmartre et du Quartier-Latin, qui cultivèrent sa faiblesse et sa maladie.

Paul Verlaine laisse une œuvre tout à fait inégale, d'un accent tout personnel, par endroits — mais, comme il a intitulé lui-même une partie — *à la manière de plusieurs*... et de beaucoup, par ailleurs! Les *Poèmes saturniens* sont inférieurs à la plupart des livres de début des Parnassiens : la *Bonne chanson* était joliment touchante sans plus ; les *Fêtes galantes* marquent dans un chef-d'œuvre une originalité précieuse qui se poursuit dans les *Romances sans paroles*. A côté des vers martelés, cadenassés de rimes, du Parnasse, cette poésie, fluide et vague, surprit. On parla de la musique du vers, comme si Racine n'eût pas existé, comme si Hugo n'eut pas modulé

Une flûte invisible
Soupire dans le verger ;
La chanson la plus paisible
Est la chanson du berger.

ou cent autres, et la chanson d'Erivadnus ! Le Parnasse avait eu le tort de méconnaître la personnalité de Verlaine. La jeunesse généreuse alla au proscrit de l'art et des conventions sociales. Mais c'était le commencement du lâche néo-mysticisme auquel nous avons assisté, ces dernières années : toute la foule dite des intellectuels, qui ne croit plus, réclament une foi, et, en fait de nouveauté, découvrent le christianisme, vantant, en face de la science, et, comme suprême marque de bonheur, l'abêtissement, le renoncement... Un poème comme *Sagesse* venait à son heure. Et il y a, là, des vers chrétiens, de doute, d'espoir, de croyance, de prosternation, les plus beaux... La chute et le repentir, — toute l'alternance trouble de la muse verlainienne; les écarts des sens et la confession, le navrement de la faute, le besoin d'allègement de la conscience oppressée! Mais penser que pour ces revirements bien rudimentaires, le crépuscule ou l'aube de l'intelligence, de la volonté, du sentiment, Verlaine fut glorifié comme nul de nos poètes, de nos écrivains! Il faut une explication à cet emportement, à cet enthousiasme, à cette vénération sincère, sans doute, de la génération d'hier! C'est que, vraiment, Verlaine parla d'un accent à lui, tout à fait. Comme les Goncourt étaient allés jusqu'à l'extrême de la subtibité dans le précis, Verlaine allait jusqu'à l'infini de la nuance dans le vague ; sa plainte, son sanglot résonnaient au-delà des mots, en vibrations profondes et lointaines, qui n'avaient point été perçues jusqu'à lui; douleur poignante à force d'être humaine, puérile, véridique; c'est cela qui restera de lui, souvent fort simple —

non le *décadentisme* qui fit école chez les suiveurs, tout le factice et le voulu qui, souvent, sont dans Verlaine comme des pieds de nez d'enfant espiègle, ou des zigzags d'*homme bu,* à ses contemporains.

Avec Goncourt, avec Verlaine disparaissent deux maîtres, très personnels, qui furent tout littérature et poésie, sans mélange; n'en espérèrent que par là, ne trafiquèrent point des dons qui leur avaient été dévolus : ce sont de nobles exemples, en face de la grande masse de nos professionnels seulement inquiets de servir le public selon son caprice du jour : aussi ni le romancier, ni le poète ne furent populaires, à peu près inconnus de la foule; travaillons à ce que l'avenir ne les ignore pas.

JEAN AJALBERT.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

Après les chaleurs de la canicule et les fraîcheurs de l'automne, trois mois et demi de calme à la campagne ou aux eaux, après avoir pris part — en spectateurs — aux torrides travaux de la moisson et à la gaîté des vendanges, voilà que, ragaillardis, nos tailleurs de lois et nos cordonniers en budget se retrouvent, contents d'eux-mêmes, au Palais-Bourbon. Pendant qu'ils témoignaient de leur intérêt pour l'agriculture et pour les paysans, en se couchant sous l'ombre des grands arbres, en mordant aux belles grappes bleuâtres ou ambrées, en jouissant quelques mois de ces enivrements apaisés que donne la nature et qui sont refusés à ces milliers d'ouvriers et d'employés des grandes villes, forçats de la perpétuelle contrainte, du perpétuel tumulte, de l'énervante corne du tramway et de la misérable blague du boulevard ou de la rue, d'autres agissaient sans relâche, ne se croyant point destinés au repos : les uns, les socialistes, tenaient divers congrès nationaux et internationaux et continuaient un peu partout la grande semaille socialiste; les autres, messieurs nos ministres, sous la présidence du champêtre M. Méline, méditaient les grandes réformes que l'on ne fait pas et arrosaient patiemment la fleur délicate des illusions ministérielles.

Ces grands hommes préparaient leur plan : D'une part, leur bienveillance réactionnaire s'accentuait et d'autre part, ils comptaient sur la visite du czar à Paris pour prendre leur allure des grands jours, se redresser en Richelieus de l'opportunisme et frotter aux reluisants uniformes, aux casques et aux pompons de l'autocrate du Nord, leur roture et leur habit noir. Quoique républicains (oh ! si peu), ils étaient flattés tout de même d'avoir pour visiteur un empereur authentique, un homme qui n'a point à craindre d'interpellations et qui convainc ses adversaires politiques par l'éloquence très pénétrante du gibet, de l'exil et des travaux forcés. Quelle gloire pour l'opportunisme que de recevoir le souverain fouetteur de femmes, qui, du tranchant de son

épée, dénoue les grèves et autres difficultés économiques! Que ne l'a-t-on nommé préfet honoraire de Carmaux!

Enfin l'alliance est faite, dit-on; chacun se réjouit. Le Français né malin paraît devenir gobeur. Jusqu'à présent, c'est lui qui a servi le Russe, qui l'a comblé d'or, est intervenu en Chine en sa faveur, a laissé s'accomplir les atrocités d'Arménie sans autre protestation que la rhétorique des remontrances. Nous lui avons donné beaucoup, argent et appui, et un peu de notre honneur. Qu'a-t-il fait pour nous? Il a parlé d'amitié, de liens précieux, mais, quelques mois avant, l'affirmation du *maintien de la paix* et du *statu quo* limitait d'avance la portée des déclarations récentes.

Généreux, confiant et léger, le peuple français comprend mal peut-être que l'intérêt est le grand moteur de la politique extérieure des souverains. Souhaitons donc que le czar, au moment décisif, ait encore intérêt à tenir ses vagues promesses.

L'alliance franco-russe se réduira peut-être à une vaste réclame en faveur de l'opportunisme. Il fallait se laver de Rouvier, Roche, et de tant de chevaliers... de la Légion d'honneur.

L'orientation réactionnaire de notre politique générale se manifeste d'une part par le caractère donné aux fêtes franco-russes et d'autre part, par les nouvelles violences et illégalités exercées à Carmaux.

C'est sur ces impressions que les députés sont revenus au Palais-Bourbon.

Dès les premières séances, le bouillonnement tumultueux des interpellateurs et des interpellations s'est fait jour. La liste en est longue. Celles de nos amis sont forcément nombreuses, moins cependant que les mesures injustes, les violations des lois et du droit, les actes de partialité contre nous ou de faiblesse cléricale du gouvernement.

Avant d'en venir aux graves événements d'Arménie et de Carmaux, la Chambre décida de discuter le projet de loi tendant à interdire la fabrication du vin de raisins secs. Il faut lire cette discussion en entier pour comprendre l'état misérable et incohérent de la production et du commerce individuels. C'est une lutte acharnée de tous contre tous, chacun cherchant à tromper, à exploiter le voisin, l'empoisonnant aussi à la rigueur, non point certes par méchanceté, mais pour le profit à réaliser. Dans la discussion, personne ne parle, malgré l'apparence, au nom de l'intérêt général : ce sont des intérêts isolés et contradictoires de villes et de régions qui se dressent, aigris, âpres, volontiers querelleurs. Quelle démonstration en faveur de la production sociale et du commerce social! Il est bien difficile de prendre parti pour les uns ou pour les autres, car aucun n'a complètement raison ou complètement tort. Deville, dans un début remarquable à la tribune, a fait observer

que les partisans de la liberté individuelle, de l'initiative individuelle, du laissez-faire et du laissez-passer économiques sont précisément les plus exigeants en fait d'interdictions, de prohibitions, d'interventions diverses de l'État à leur profit. La théorie sacrée, on la laisse pieusement dormir dans le sanctuaire. On la réveille de temps à autre, quand il s'agit, au nom de la liberté, liberté chérie, d'arrêter quelque mesure de protection en faveur des ouvriers. Admirable doctrine, instrument précieux, d'un usage commode, même en voyage!

A la séance suivante a été discutée l'interpellation au sujet des massacres d'Arménie. Cochin, de Mun, ont fait le tableau des atrocités turques. De Mun a péremptoirement prouvé que les massacres avaient été voulus, prévus et exécutés par le sultan, les troupes turques, etc. Ces massacres administratifs ont dû réjouir l'âme de Galiffet, prince des Martigues. Le brillant général a certainement regretté de n'avoir point eu sous ses ordres une division de cavalerie kurde. Ces âmes sœurs se seraient comprises! Espérons qu'à la prochaine grève le sultan ne refusera pas à son ami et protecteur, M. Hanotaux, quelques régiments de ces braves nomades qui s'entendent si bien à rétablir l'ordre.

Tout le monde connaît la réponse hésitante, gênée, du ministre des affaires étrangères. L'attitude louche, incertaine de la France dans cette affaire, le silence d'une presse achetée par les assassins, tout cela est une chute morale de notre pays.

Jaurès heureusement est venu, au nom du socialisme, nous laver de toute cette honteuse diplomatie qui, à Kiel, confond la France dans la domesticité du despote allemand et, pour ne point déplaire au despote russe, permet au Turc toutes les joies de l'étranglement et du viol. Comme le disait la *Revue Socialiste* d'octobre, c'est le socialisme qui a repris, devant la faillite morale de l'Europe capitaliste, les grandes traditions nationales de la France. Les *sans-patrie* encore une fois ont été les vrais patriotes.

Dans cette occasion, Jaurès a prononcé un de ses plus beaux discours. L'émotion a été intense chez ceux qui ont pris part à ce royal festin. Des amis m'écrivent que les auditeurs des tribunes, au milieu du silence lourd qui régnait, étaient pénétrés de cette sorte d'horreur sacrée qui se dégage d'*Œdipe-Roi* et du Théâtre antique : « Lorsque dans les rapports officiels des consuls d'Europe sur les faits des six principaux vilayets d'Asie-Mineure, j'ai lu les détails des brutalités atroces commises de concert par les Kurdes et par la soldatesque du sultan; lorsque j'y ai vu les premières résistances de cette population arménienne, si longtemps moutonnière et passive, à l'arbitraire et aux pilleries des Kurdes; lorsque j'y ai vu les premières rencontres sanglantes de ces nomades, dans les ravins et les bois, avec les pâtres et

les laboureurs de l'Arménie, et la fureur soudaine des Kurdes et la guerre d'extermination qui a commencé, et l'émigration de ces familles arméniennes partant de leurs maisons détruites par l'incendie ; et les vieillards portés sur les épaules, puis abandonnés en chemin et massacrés ; et les femmes et les mères affolées mettant la main sur la bouche de leurs enfants qui crient pour n'être point trahies par ces cris dans leur fuite sous bois ; et les enfants cachés, tapis sous les pierres, dans les racines des arbres et égorgés par centaines ; et les femmes enceintes éventrées, et leurs fœtus embrochés et promenés au bout des baïonnettes ; et les filles distribuées entre les soldats turcs et les nomades kurdes et violées jusqu'à ce que les soldats les ayant épuisées d'outrages les fusillent enfin, en un exercice monstrueux de sadisme, avec des balles partant du ventre et passant au crâne, le meurtre s'essayant à la forme du viol ; et le soir, auprès des tentes où les soldats et les nomades se livraient à la même orgie, les grandes fosses creusées pour tous ces cadavres, et les prisonniers arméniens fous de douleur, qui s'y précipitaient vivants ; et les prêtres décapités et leurs têtes ignominieusement placées entre leurs cuisses ; et toute cette population se réfugiant vers les hauts plateaux.

« Puis, lorsque tous ces hommes se sont aperçus que l'Europe restait indifférente, qu'aucune parole de pitié ne venait à ceux qu'ils avaient massacrés et violentés, la guerre d'extermination prenant tout à coup des proportions beaucoup plus vastes. Et ce n'étaient plus de petits groupes qu'on massacrait, mais dans les villes par grandes masses de 3,000 et de 4,000 victimes en un jour, au son du clairon, avec la régularité de l'exécution d'une sentence.

« Voilà ce qui a été fait, voilà ce qu'a vu l'Europe ; voilà ce dont elle s'est détournée ! Et lorsque, je le répète, j'en ai vu le détail, il m'a semblé que toutes les horreurs de la guerre de Trente-Ans étaient déchaînées dans cet horizon oriental lointain et farouche ! »

Puis, avec une finesse de diplomate, Jaurès expose la responsabilité encourue par l'Europe et particulièrement celle de l'Angleterre, de la France et de la Russie.

L'Angleterre, pendant longtemps, a agi en vue de ménager l'indépendance et l'intégrité de la Turquie ; mais aujourd'hui, beaucoup de ses hommes d'État avouent explicitement qu'ils aimeraient mieux le protectorat de la Russie sur la Turquie que la prolongation de l'état de choses actuel. Seulement, à l'heure où l'Angleterre semblait ouvrir à la Russie l'Orient, pourquoi faut-il qu'on puisse mettre en doute la loyauté de sa parole, à cause de son hésitation à exécuter en Égypte ses engagements internationaux ? Pourquoi permet-elle de croire à une arrière-pensée de sa part ?

La responsabilité de la France est liée à celle de la Russie ; car la

France n'a pas eu d'autre politique en Asie-Mineure que celle de son alliée : « Et ce n'est pas ma faute, si je suis obligé de deviner péniblement la figure de la France à travers la politique de la Russie.

« La politique de la Russie dans la question arménienne a toujours été une politique d'attente, d'ajournement; elle s'est réservé d'intervenir et d'agir le jour où l'Arménie, ayant été débarrassée par la violence turque de tous ses éléments virils, nationalistes et révolutionnaires, elle pourrait, sans péril pour elle et sans inoculer à l'Empire russe un virus d'indépendance ou de Révolution, mettre la main sur l'Arménie. Et c'est parce que c'est la vérité que le ministre des affaires étrangères ne peut pas publier le Livre Jaune, car c'est là qu'est la responsabilité de la France. »

La France n'a pas eu de politique propre ; elle a suivi docilement l'intérêt du czar de Russie, s'effaçant, se faisant modeste. « Quoi! devant tout ce sang versé, devant ces abominations et ces sauvageries, devant cette violation de la parole de la France et du droit humain, pas un cri n'est sorti de vos bouches, pas une parole n'est sortie de vos consciences, et vous avez assisté, muets et par conséquent complices, à l'extermination complète... » (Interruptions et réclamations.)

Jaurès conclut en montrant la faillite morale de la vieille Europe chrétienne et capitaliste, qui n'est même plus capable d'accomplir un devoir d'élémentaire humanité. Il fait appel à l'intervention du prolétariat socialiste pour cette œuvre civilisatrice que la bourgeoisie décrépite est incapable de remplir.

Nos lecteurs savent la fin. L'ordre du jour des socialistes a recueilli 54 voix.

Nous ne pouvons cette fois-ci, faute de temps, retracer la physionomie de l'interpellation sur les événements de Carmaux. Nous parlerons, dans le prochain article, de cette défaite morale du ministère, et nous terminerons celui-ci en exprimant l'espoir que, dans l'intervalle, la Chambre aura enfin eu le courage d'opérer à son tour contre le ministère une de ces charges « dans le dos », dont M. Barthou, l'inventeur, a fait faire une heureuse expérience à Carmaux.

Dr A. Delon.

REVUE DES REVUES

Philosophie et littérature

Le grand débat des partisans et des adversaires de ce que l'on a appelé l'art social semble renaître.

De divers côtés, en ce moment, paraissent articles et brochures sur ce sujet.

L'ÉTOILE SOCIALISTE de Bruxelles (nº du 1er novembre) nous signale, en l'analysant, une brochure de Jules Destrée sur l'*Art et le Socialisme*. — Bernard Lazare vient de publier une fort intéressante conférence sur l'*Écrivain et l'Art social*. — La NOUVELLE REVUE (nº du 15 octobre) nous donne de J.-F. Raffaëlli une chaude *Lettre à mes amis d'Amérique sur l'Art dans une démocratie*. — Gustave Kahn, enfin, dans la REVUE BLANCHE (nº du 1er novembre), s'efforce de résumer la querelle entre l'*art social et l'art pour l'art*.

Ce dernier particulièrement croit définir d'une façon précise les deux conceptions qu'il oppose, dans cette formule : « On se demande si l'art doit se suffire à lui-même : doctrine de l'art pour l'art ; s'il doit belligérer au profit d'idées sociales, d'intérêts contemporains et généraux : doctrine de l'art social. »

Ainsi, l'*art social* est celui qui « belligère », — pour parler comme M. Kahn, — qui a une arrière-pensée de lutte et de prédication ; c'est un art de doctrinaires soucieux de cacher sous des fleurs la sécheresse de leurs théories, de vulgarisateurs désireux de rendre plus aimables les sciences ou les systèmes dont ils redoutent l'aspect chagrin, un art utilitaire et dogmatique.

L'*art pour l'art,* au contraire, porte en lui sa propre fin, il n'a d'autre but que sa perfection même, la réalisation d'une certaine forme, la pure jouissance de celui qui s'y livre.

Tout cela est une terminologie bien compliquée, un amas de dis-

tinctions fort subtiles pour exprimer l'éternelle querelle du fond et de la forme, le débat des créateurs et des simples producteurs.

Une œuvre d'art est grande non seulement par la perfection de la forme, la beauté de son harmonie, mais aussi par ce que son auteur a mis en elle d'universel et d'éternel, le symbole qu'elle illustre, l'idée dont elle est la vivante image.

Qu'il soit classique, romantique ou naturaliste, l'art est toujours plus ou moins humain ou — ce qui est équivalent — social : l'artiste, l'homme qui crée une fiction ou un personnage, ne peut jamais oublier qu'il est homme ; affirmer qu'il est aussi toujours à la recherche du beau paraît presque une naïveté, la perfection de son œuvre étant le but naturel de l'esprit.

La littérature vit des passions de l'humanité, de ses douleurs et de ses espoirs. Mais les rapports de l'individu et de la société sont tellement étroits qu'on ne peut négliger l'une en parlant de l'autre. C'est pourquoi dans l'œuvre de Racine, par exemple, où se développent les nuances subtiles d'une psychologie raffinée, nous retrouvons toute la vie du siècle de Louis XIV. N'est-ce pas un lieu commun aujourd'hui dans les collèges que d'affirmer des Romains de Corneille qu'ils ont les éclats de voix des matamores espagnols ?

De nos jours, les liens entre l'individu et la société sont de plus en plus étroits. Quoi d'étonnant que celle-ci prenne une place de plus en plus grande dans les préoccupations des artistes ? Le roman et le théâtre de nos jours reflètent les inquiétudes de nos esprits, les questions sociales passionnent, dominent notre siècle : notre art pourrait-il ne s'en pas ressentir ?

Bien vite on a crié à la nouveauté et l'on a parlé d' « art social », de théâtre à thèse, de littérature prêcheuse. Certes, l'homme qui crée s'efforce de faire passer dans son œuvre son âme tout entière avec ses doutes et ses révoltes, ses regrets et ses espérances, mais il ne peut être un vulgarisateur. L'art qui doit susciter de l'émotion ne peut s'attarder aux longues dissertations didactiques.

Le socialisme, dont l'influence de jour en jour plus forte pénètre les esprits, de plus en plus inspirera les artistes, mais bien mieux, pensons-nous, par son esprit que par ses doctrines. La vérité est plus émouvante et éloquente que les discours. Elle fortifiera cet art de demain où l'on analysera moins scrupuleusement peut-être les replis de notre cœur que les rouages compliqués de notre société, où nous revivrons tout entiers avec nos inquiétudes, nos douleurs, nos espoirs, où s'érigera, radieux, notre idéal de Beauté et de Justice.

Ce sera le reflet même de notre temps et non pas cet art « utilitaire » dont on parle du bout des lèvres, en songeant un peu à la « Chronologie en vers » ou au « Jardin des racines grecques ».

*
* *

La mort de William Morris, — que, de Londres, Georges Renard signalait ici-même le mois dernier, — a suscité dans les revues un certain nombre d'articles.

Dans l'Art et la Vie (n° d'octobre), M. Gabriel Trarieux salue en ces termes l'illustre poète, le grand ami des faibles : « Il n'a pas été, selon son expression, le pauvre chanteur d'une journée vide. » Pour lui, comme pour Émerson, la vie de chaque jour fut sans cesse une expérience émouvante, pleine de grandeur et de nouveauté surtout; il eut l'intuition de l'unité indissoluble qui subsiste sous les formes multiples de l'éternel effort humain : artistique, industriel, social. Il vit ou sentit, en ces formes, comme la réfraction d'une lumière une et divine à travers le prisme du monde. Selon ses forces et les circonstances, il a essayé pour son compte de réaliser cette unité. Il nous donne par cela seul un exemple et une leçon. Il nous laisse cette pensée féconde que la beauté ne jaillit point une fois pour toutes, ainsi que l'ont cru les Hellènes, des flots nuageux du Ciel, mais qu'elle doit en surgir toujours neuve, aujourd'hui comme hier et demain, par le geste et la voix du poète, — déesse renaissante à jamais! »

La Revue Blanche (n° du 15 octobre) nous donne sur le même sujet un court article de lord Alfred Douglas, où il est indiqué comment Morris vint au socialisme par amour du beau et du simple, par horreur de la laide société qui l'entourait.

On se souvient peut-être que cette idée fut amplement développée dans le n° du 1er janvier 1896 de la même revue par Albert Métin en une étude sur Ruskin et Morris, étude qu'il convient de rappeler aujourd'hui; car elle est un précieux document par sa précision, la netteté de ses exposés, le choix significatif de ses citations.

On pourra aussi consulter avec fruit un livre de souvenirs de M. Gabriel Mourey, *Passé le Détroit*, où l'on trouvera des notes caractéristiques sur les ateliers de Merton Abbey, sur la vie quotidienne de cet apôtre du beau et du juste que fut William Morris.

*
* *

Le départ des recrues exalte le patriotisme des chroniqueurs, les brumes de novembre échauffent leurs ardeurs guerrières, il n'est question que des jeunes soldats et des bienfaits de la caserne. Les « dispensés », les hommes desquels la loi n'exige qu'une année de service

en raison des études qu'ils ont entreprises, préoccupent surtout les esprits soucieux de « sauver » la société en fortifiant son plus précieux soutien : l'armée.

La QUINZAINE (nº du 1er septembre) publie d'un officier anonyme une étude sur le rôle possible des *dispensés à la caserne,* quelques pages brèves et fermes qui développent ce thème : Le dispensé tient de l'officier par son éducation et du soldat par son état. Il doit être le trait d'union entre ses camarades et ses supérieurs. « Plus que d'autres, il est à même d'apprécier les officiers. Il sait qu'ils ne sont pas occupés qu'à la caserne... Il peut montrer à ceux qui l'entourent les différences qui séparent le chef actuel de l'ancien grognard... En retraçant le progrès réalisé, le dispensé effacera l'impression fâcheuse que certains livres continuent à produire. »

Pour faire ainsi du dispensé un prêcheur, encore faudrait-il son assentiment ; il devrait réaliser exactement le type idéal de ce Jérôme Bourgeois, « jeune soldat dispensé article 23, » de qui M. Georges de Lys imagine un journal qu'il publie dans la REVUE BLEUE.

Rien de plus réconfortant que ces notes imaginaires d'un héros de fantaisie. Rien n'y manque : ni les conversations édifiantes, ni le discours du colonel devant le drapeau, ni les descriptions de manœuvres, ni les exclamations frénétiques : « Patrie, divin culte ! Armée, noble école d'abnégation et de grandeur ! »

Le malheur, c'est que l'auteur soit, lui aussi, un officier. Il n'a publié qu'un recueil de petites conférences, destinées à ses élèves caporaux. Comme son confrère de la QUINZAINE, il ne néglige que la réalité, l'état d'esprit même de ceux dont il s'occupe.

Le dispensé, en effet, « est plus que d'autres à même d'apprécier l'officier », il connaît les tristesses de cette existence d'oisiveté entre le café et la pension, les misères de cette vie d'apparat où les galons d'or cachent parfois les dettes, il peut juger de l'intelligence de ceux auxquels il doit obéir passivement, et, s'il en rit souvent, c'est pour ne pas s'en irriter. Le dispensé, mieux que ses camarades peut-être, sent la sottise, la servile brutalité, la passion autoritaire des vieux sous-officiers rengagés, futurs gendarmes ou gardiens de prisons.

On lui demande d'être le « trait d'union » entre l'officier et le soldat. Devrait-il même être question de rechercher un lien artificiel entre ouvriers de la même besogne ?

Par sa nature, l'éducation de son esprit, le dispensé est plutôt un ferment d'indiscipline. Plutôt que d'en attendre du secours et plus même que « l'impression fâcheuse de certains livres », les officiers devraient redouter son influence. Il est un germe de révolte. Le mouvement des idées s'accentue. Les étudiants, de jour en jour,

viennent plus franchement au socialisme. Plus efficace que celle des journaux est la propagande de la chambrée dans les longues causeries d'hiver où l'on devise, assis sur les petits lits aux couvertures grises, autour du petit poêle rouge.

*
* *

Lyon Universitaire, revue mensuelle des étudiants de Lyon, vient de reparaître avec une nouvelle rédaction.

De la *Déclaration* de celle-ci, citons un paragraphe.

L'auteur demande que les étudiants se solidarisent avec leurs maîtres pour le triomphe de l'Université de Lyon, puis il ajoute :

« Nous voudrions que cette solidarité universitaire qui, sans cela, ne nous mènerait qu'à former une caste et une coterie de plus, fût simplement une étape vers des solidarités plus élevées ; que, prenant conscience par cette union du rôle même qui leur incombe, étudiants et maîtres fussent les artisans des pacifications sociales. Qu'ils sèment ces idées larges de paix et d'union, de développement intellectuel et moral en commençant à les pratiquer, et, surtout, qu'ils tournent leurs regards vers ces régions du travail rude, qui sont trop souvent celles de la misère. Que notre solidarité ne soit pas qu'un mot, mais qu'elle s'épanche en une action large et bienfaisante et qu'elle nous fasse désirer devant toute misère de la soulager, devant toute injustice de la réparer. »

Voilà qui pourrait éclairer les esprits inquiets du rôle que jouent les dispensés à la caserne.

Paul Lagarde.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* La Verrerie ouvrière; le Congrès national du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire ; le Congrès des Bourses du travail ; le Congrès national corporatif; Statistique syndicale; le troisième Congrès international de la Fédération internationale des ouvriers gantiers ; les Missions du Musée social. — *Angleterre :* Le Congrès des Trade-Unions; Socialisme municipal; l'École d'économie politique et de science politique de Londres. — *Autriche-Hongrie :* Bauerntag; le Mouvement social en Hongrie. — *Allemagne :* Le Congrès féministe international ; l'Alimentation ouvrière ; la Socialisation de la production ; le Congrès de Gotha.

FRANCE

Inauguration de la Verrerie ouvrière. — Enfin, contre l'usine capitaliste se dresse l'usine ouvrière. Ceci tuera cela. Toutes les fractions du parti socialiste et du prolétariat organisé en syndicats avaient envoyé des délégués à Albi. L'on a lu dans la presse quotidienne les détails de la cérémonie dont élus et militants sont revenus avec une provision de joie et de souvenirs impérissables. Mais demain ? Jaurès, qui représentait la *Revue Socialiste* aux fêtes d'inauguration, y a songé ; et voici l'article qu'il a publié dans la *Dépêche* et qu'a reproduit le *Réveil des Verriers :*

Il m'est impossible, avant de rentrer dans la lutte parlementaire, de ne pas revenir sur l'admirable fête d'organisation de la Verrerie ouvrière. Ce n'est point pour glorifier le prolétariat. Certes, il a accompli déjà une œuvre grande et belle, et on peut dire, sans être contredit par personne, qu'elle a dépassé les espérances mêmes de nos amis. Ils s'attendaient bien à trouver une usine ouvrière convenablement installée; ils ne s'attendaient pas aux vastes proportions des bâtiments déjà construits et à la puissance d'avenir de l'usine qui pourra se développer sur un terrain de plus de trois hectares. Les délégués de la France ouvrière avaient peu à peu, par petites sommes, apporté déjà aux verriers un capital considérable ; mais, pour la première fois, hier, ils voyaient pour ainsi dire le résultat d'ensemble de ces innombrables efforts obscurs et dispersés. Pour la première fois, le dévouement du prolétariat prenait corps à leurs yeux, et la puissance de la solidarité se dressait devant eux avec la hardiesse des hautes cheminées et la solidité de la pierre.

Je sais aussi, de toute certitude, que les représentants de journaux, même

les plus hostiles au socialisme, ont été profondément remués par la grandeur de l'effort et la grandeur de la fête. Ils ont eu l'impression que quelque chose de définitif était fondé, qu'il devenait ridicule et malséant d'opposer un doute ironique ou une indulgente pitié à la chimère prolétarienne, et ils se sont inclinés avec une sorte de respect devant l'abnégation des ouvriers verriers et devant l'efficacité de l'action ouvrière naissante. C'est par là que la journée du 25 octobre restera vraiment une date dans l'histoire des luttes du travail et des tentatives sociales.

Mais, je le répète, ce n'est point pour glorifier l'œuvre accomplie que je reviens sur ce sujet où je me suis si souvent obstiné depuis un an. Les lecteurs m'ont à coup sûr pardonné cette insistance, car ils savent que les soucis quotidiens, la multiplicité presque infinie des préoccupations et des combats absorbent et confisquent, pour ainsi dire, au jour le jour, la force de pensée et d'action de la démocratie, et qu'il est besoin d'une persévérance presque importune pour l'attacher longtemps au même objet. Désormais, cette insistance sera sans doute moins utile, car les délégués de toute la France ouvrière emporteront, pour ainsi dire, dans les yeux et dans le cœur, la vision de la Verrerie ouvrière. La France ouvrière est désormais comme la mère qui a vu son enfant : sa pensée et son cœur ne s'en peuvent plus détacher, et tous les délégués du Nord aux Bouches-du-Rhône développeront dans toutes les parties du pays une admirable force de conviction, une admirable passion de propagande.

Mais ce que je veux retenir, c'est le ferme bon sens, c'est la netteté d'esprit et de volonté dont ont fait preuve les représentants du prolétariat. Ils pouvaient se laisser aller à l'éblouissement de la fête et à un facile enthousiasme; ils pouvaient, dans la joyeuse ivresse d'une journée d'espérance et de soleil, oublier les obstacles qui restent à vaincre, ou du moins se les cacher à demi. Ils ne l'ont point voulu, et ce que tous ont déclaré avec plus de force au nom des coopératives et des syndicats, c'est qu'il ne fallait ni se griser ni s'endormir. Nous ne sommes pas en pleine victoire, nous sommes dans une bataille qui, si nous le voulons, nous conduira à la victoire. Et certes, les méprisables ennemis qui nous accusent de tromper le peuple savent bien que jamais nous n'avons essayé de le flatter par de mortelles illusions.

Ici même, dans les jours qui ont précédé la fête, nous avons multiplié les avertissements, nous avons répété que l'ère des sacrifices et des difficultés était loin d'être close; nous l'avons dit en pleine fête et, au risque même d'en voiler l'éclat par une sorte de nuage, nous avons proclamé qu'en attendant la réalisation des tickets la Verrerie ouvrière était obligée de faire appel au crédit. Il y aura environ 80,000 francs de travaux à payer pour que l'installation soit complète. Il faudra au moins une somme égale pour permettre de constituer un capital de roulement, et encore faudra-t-il aux verriers tant que l'engrenage commercial ne fonctionnera pas à plein, tant que les premières commandes ne seront pas exécutées et payées avec les délais d'usage, un effort prolongé de patience et d'abnégation. C'est donc cent cinquante mille francs au moins qui sont encore nécessaires; et pour ne pas retarder la fabrication des bouteilles qui doit absolument commencer dans trois semaines, la Verrerie demande en ce moment une avance gagée par son actif à un établissement de crédit.

Mais si les travailleurs, si les républicains ne veulent pas que cette dette pèse sur la Verrerie ouvrière, s'ils ne veulent pas que le grand effet moral de l'entreprise soit diminué, il faut qu'ils considèrent que cette dette est provisoire; il faut qu'ils prennent devant eux-mêmes, devant leur conscience, devant leur raison, l'engagement d'honneur de réaliser, *dans le délai le plus court,* les ressources nécessaires pour que la Verrerie ouvrière se suffise à elle-même, pour qu'elle se dresse comme un haut et pur exemple de l'énergie prolétarienne et qu'elle n'ait, si je puis dire, dans sa charpente, aucune pièce vermoulue, aucune tare d'emprunt. Ce résultat sera atteint, j'en ai la conviction profonde, car les cœurs étaient soulevés d'un trop haut enthousiasme, et les esprits éclairés d'une pensée trop nette pour que le doute soit permis.

Rochefort ouvre une souscription nouvelle dans l'*Intransigeant* qui s'inscrit d'abord pour 10,000 francs, et, certes, le concours des républicains généreux et droits, qui n'entendent pas immobiliser dans les formes du passé notre société inquiète et mouvante, lui est dès maintenant acquis. D'autre part, les organisations de tout ordre qui détiennent encore pour 117,000 francs de tickets comprendront qu'elles commettraient contre le prolétariat, contre elles-mêmes, un véritable crime si elles compromettaient par négligence ou lenteur une œuvre admirable et libératrice qu'un dernier effort peut achever victorieusement. Que partout donc la propagande redouble, et que la force ouvrière s'affirme invincible.

La tentative du prolétariat est suivie par tous les partis, par toutes les classes, avec une attention passionnée. Les uns la saluent avec une espérance ardente, les autres l'observent avec une curiosité sympathique ; d'autres encore la guettent avec des pensées mauvaises, et ils laissent échapper malgré eux la coupable espérance qu'elle s'effondrera et qu'elle ensevelira sous ses ruines la folle pensée d'émancipation des travailleurs égarés. A vous tous, ouvriers de France, à nous tous, socialistes et républicains, de tromper ces espérances misérables et d'achever en définitive victoire la glorieuse et lumineuse journée qui a resplendi sur le prolétariat.

Jean Jaurès.

Le quatorzième Congrès national du Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire. — Son programme ne contenait que deux questions nouvelles : celle du pain gratuit, laquelle fut rejetée, et celle concernant les sociétés coopératives. Nous donnons sur ce dernier point le texte intégral de la résolution adoptée.

Des votes furent en outre émis contre les armées permanentes et en faveur de l'instruction intégrale. Pour la grève générale un comité central de propagande a été composé des citoyens Lavaud, secrétaire général du parti, Weber, ancien conseiller municipal de Paris, Beausoleil, Allemane, etc... Les adhérents du P. O. S. R. n'attendent la réalisation du communisme socialiste que de la Révolution seule par la grève générale. Le lendemain du triomphe révolutionnaire, le premier devoir sera « d'exproprier toute propriété individuelle du sol, du sous-sol et du numéraire ». Cette propriété sera répartie par les soins

des délégués des corporations victorieuses du Capitalisme entre les *Communes agrandies et fédérées*, où le travail serait obligatoire de vingt à quarante-cinq ans. Tel est, non pas le résumé de la résolution finale votée, qui est assez vague, mais le sens du rapport déposé.

Contre les bureaux de placement, en attendant leur suppression légale, les syndicats doivent organiser une sorte de boycottage, consistant dans la mise à l'index des maisons recrutant leur personnel au bureau de placement.

Voici la résolution relative à la *Coopération* :

Considérant,

Qu'il importe de ne pas laisser accréditer l'erreur consistant à croire que la coopération est un moyen définitif pour la solution de la question sociale :

Que son essence est d'*améliorer* la situation des travailleurs, tandis que le Parti ouvrier poursuit leur *affranchissement* intégral ;

Que, dès lors, la coopération ne peut être considérée que comme un *moyen* de parvenir au but final de nos efforts ;

Que pour cela il est indispensable, l'*esprit socialiste* étant introduit dans les sociétés coopératives, de donner à celui-ci un corps en lui faisant produire son maximum d'effet de solidarité :

Délibère :

Les militants devront poursuivre :

1° L'accès de plus en plus facile des travailleurs aux sociétés coopératives ;

2° La proscription rigoureuse des éléments bourgeois ;

3° L'observation à l'égard des employés des revendications syndicales en ce qui concerne la journée de travail et le minimum de salaires ;

4° L'élimination de tout principe égoïste par la suppression de la distribution des bénéfices, le trop-perçu représentant en somme une partie seulement de la part prélevée par les coûteux intermédiaires que la société capitaliste place entre le producteur et le consommateur ;

5° Le développement des principes de solidarité générale avec l'ensemble de la classe ouvrière par l'attribution des bénéfices : 1° à la constitution d'un capital *indivis* destiné à assurer les développements ultérieurs de la société ; 2° à subventionner des œuvres similaires : coopératives de consommation ou de production nouvelles, œuvres ouvrières, grèves, propagande des idées visant au but commun : la libération du travail par l'instauration d'une société égalitaire.

Considérant,

Que la forme de coopération s'appliquant à la production soulève des problèmes qui n'ont été qu'effleurés dans les rapports ou dans la discussion produits au Congrès ;

Considérant,

Que la concentration de plus en plus sensible des moyens de production

entre les mains du capitalisme moderne rend de plus en plus aléatoire le succès de coopératives ouvrières de production ;

Qu'en tout état de cause le Congrès ne peut utilement prendre de décision en l'absence de tout document, de toute indication et de tout projet ;

Délibère :

Le Secrétariat national est invité à porter à l'ordre du jour du prochain Congrès la question des coopératives de production, considérée aux points de vue agricole et industriel.

Avant ce vote, le délégué de Saint-Claude avait exposé, aux applaudissements de ses deux cents collègues, ce qu'était devenue la société coopérative de son pays entre les mains socialistes :

Lorsque notre société était aux mains des « arriérés », a-t-il expliqué, on distribuait aux actionnaires de 17 à 18 % de dividende. Il y avait, en outre, 18,000 francs dans la caisse de réserve. Nous avons réussi à accaparer le conseil d'administration, et, aussitôt, nous avons affecté à la fondation d'une société ouvrière corporative une somme de 3,000 francs. Il y eut des protestations unanimes chez nos adversaires. Les actionnaires demandèrent le remboursement de leurs actions. Qu'avons-nous fait alors? Au lieu de payer les actionnaires, nous avons acheté un immeuble de 80,000 francs, employant ainsi immédiatement à un usage déterminé les fonds disponibles — les 18,000 francs qu'on nous réclamait, et endettant par surcroît la société de 60,000 francs.

Notre organisation a continué à prospérer. Maintenant, nous sommes arrivés à nos fins : nous ne donnons plus de dividendes et les fonds de réserve serviront à constituer une caisse de prévoyance et de secours ainsi qu'une caisse de retraites pour ceux de nos membres qui auront vingt-cinq ans de présence à la société et soixante ans d'âge. En un mot, la propriété individuelle a été abolie dans le sein de notre société, le capital est à tous et à personne : nous avons fait œuvre de communistes.

A l'issue du Congrès eurent lieu un punch fraternel et puis surtout une conférence secrète sur l'action politique, car en assemblée publique on n'avait guère parlé que de l'action syndicale et de l'action révolutionnaire par la grève générale.

Enfin, voici la réponse faite par le Congrès à une proposition d'organisation d'une conférence de toutes les fractions socialistes en vue de l'élaboration d'un programme unique :

Le Congrès, vu les tentatives antérieures faites loyalement par le Parti ouvrier auprès des autres écoles dites socialistes révolutionnaires, notamment en ce qui concerne la manifestation du 1er mai, le Secrétariat national du travail, la Ligue de la conquête de la République sociale, etc., etc., considère, pour la dignité du Secrétariat général du Parti, de ne pas lui faire tenter de nouvelles négociations, mais, néanmoins, afin de ne pas décourager nos camarades des départements qui n'ont pas acquis (comme ceux que le hasard et le

milieu ont plus nettement mêlés au mouvement), une opinion nette des hommes et des choses, basée sur l'expérience.

Décide,

De laisser aux Fédérations le soin de chercher les points de contact, tendant à établir une convention *donnant toutes garanties au Parti,* et d'adresser au Secrétariat lesdits renseignements afin qu'ils soient transmis aux affiliés au Parti.

Le cinquième Congrès des Bourses du Travail. — 33 Bourses étaient représentées à Tours. — Sur l'attitude générale du Comité de la Fédération des Bourses, l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Le Congrès, après avoir entendu toutes les discussions qui ont surgi au cinquième Congrès au sujet de l'administration du conseil fédéral, regrette que les Bourses soient assez peu soucieuses de leurs intérêts pour tolérer que leur délégué ne leur rende pas compte de leurs travaux et de leurs votes au comité fédéral et les laisse ainsi dans l'ignorance des décisions prises par le comité.

« Le Congrès, tout en s'associant au blâme qui a été infligé au secrétaire du comité par le comité lui-même sur l'*Adresse* envoyée au Congrès de Berlin, félicite le comité du dévouement qu'il a apporté au développement des bourses du travail et se réjouit des résultats obtenus pendant l'exercice 1895-96. »

Un autre ordre du jour a repoussé l'admission de toutes sociétés coopératives dans le sein des bourses du travail, et a engagé le prolétariat, « au cas où un conflit quelconque entre le travail et le capital nécessiterait l'institution de coopératives ouvrières de production, de n'y procéder que sur les bases employées pour l'édification de la verrerie ouvrière d'Albi. »

(Seront prochainement publiés les résultats d'une enquête sur les bureaux de placement, le travail dans les prisons, et la loi du 2 novembre 1892.)

Puis, 27 Bourses du Travail contre 6 ont décidé de nouveau que le siège de la Fédération des Bourses du Travail resterait à Paris.

Le Congrès national corporatif de Tours. — C'est également à Tours, après le Congrès du bâtiment et des bourses du travail, que s'est tenu le huitième Congrès national corporatif, autrement dit le deuxième Congrès de la Confédération générale du Travail, cette grande concentration des forces ouvrières, dont les premières assises ont été jetées l'an dernier au congrès de Limoges, et dont le siège a également été maintenu à Paris.

Ont pris part aux travaux de ce Congrès 75 délégués représentant 821 syndicats.

Les questions suivantes furent discutées : la journée de 9 heures et son corollaire, le minimum de salaire; — l'abolition du marchandage; — la limitation du nombre des apprentis dans les ateliers; — l'extension de la prud'hommie, etc.

Après les Congrès corporatifs de Marseille, Nantes, Paris, Limoges, le Congrès de Tours s'est à nouveau prononcé en faveur de la grève générale, pour la propagande de laquelle on institua un comité de concentration placé sous le contrôle de la Confédération du Travail.

L'on parla encore de la création d'un journal corporatif quotidien, avant de s'ajourner à l'année prochaine, au Mans.

Tout en déclarant nettement qu'elle devait évoluer en dehors des syndicats, les délégués du congrès de Tours ont reconnu la nécessité de l'action politique.

Statistique syndicale. — Des observations recueillies par l'Office du Travail, il résulte que le mouvement corporatif a subi la progression suivante depuis la promulgation de la loi de 1884 :

En 1884, le nombre des syndicats professionnels était de 175; en 1888, il y en avait 2,123; en 1,891, 3,253; en 1894, 4,965, et en 1895, 5,146; quant au nombre d'adhérents, il était de 481,433 en 1891, de 933,228 en 1894, et de 970,098 en 1895.

Quant aux unions de syndicats, en 1884 il y en avait 20, 10 pour les ouvriers, 10 pour les patrons ; en 1894, il y en avait 127, 29 de syndicats patronaux, 72 d'ouvriers, 9 de mixtes et 17 d'agricoles; l'année dernière, il y en a eu 143, 38 de syndicats patronaux, 79 d'ouvriers, 9 de mixtes et 17 d'agricoles.

Enfin, les bourses de travail étaient au nombre de 37 avec 658 syndicats et 73,359 adhérents, en 1894; l'année dernière, elles n'étaient plus que de 34, mais le nombre des syndicats adhérents était de 686 avec 199,382 ouvriers.

Les syndicats patronaux ont 124 journaux, 97 offices de placement, 73 bibliothèques, 64 caisses de secours mutuels, 16 écoles professionnelles et 9 caisses de retraite. Depuis 1894, il existe 102 syndicats médicaux, qui ont pour but de sauvegarder leurs intérêts et d'établir un tarif minimum pour les visites et les consultations.

Les syndicats ouvriers ont aussi diverses institutions dont les plus importantes sont des bibliothèques, 419; caisses de secours mutuels, 297; offices de placement, 295; cours professionnels, 113; secours de route, 102; caisses de chômage, 94; caisses de prévoyance, 43 ; journaux et bulletins, 42 ; sociétés coopératives de consommation, 36; caisses de retraite, 30; sociétés de production, 17.

Les syndicats mixtes réunissant patrons et ouvriers d'une même profession ont relativement prospéré jusqu'ici.

Ces syndicats bâtards et qui ne représentent rien sont au nombre de 173 et 31,126 membres, tandis que l'année précédente ils comprenaient 177 syndicats et 29,124 membres.

Les syndicats agricoles sont au nombre de 1,188 avec 398,048 membres.

Les départements qui comptent le plus de syndicats sont : la Seine, 776, 383 patronaux, 346 ouvriers, 34 mixtes et 13 agricoles ; le Rhône, 221, dont 71 patronaux et 123 ouvriers ; les Bouches-du-Rhône, 221, dont 77 patronaux et 109 ouvriers ; le Nord, 175 ; la Gironde, 165 ; la Loire, 158 ; l'Isère 139 ; la Loire-Inférieure, 128, etc.

Ceux qui comptent le plus de syndiqués sont : la Seine, 287,358 ; le Nord, 36,434 ; le Pas-de-Calais, 33,420 ; le Rhône, 30,709 ; les Bouches-du-Rhône, 29,492 ; la Gironde, 23,943 ; la Loire, 23,220, etc.

Les départements où les syndicats se sont le plus développés d'une année à l'autre, sont : la Seine, 30 ; Indre-et-Loire, 28 ; l'Isère, 20 ; les Deux-Sèvres, 15 ; la Loire, 13 ; la Haute-Vienne et Seine-et-Oise, 12 ; le Var, 10, etc.

Les industries contenant le plus de syndicats sont : l'agriculture, 1,188 ; la viticulture, 324 ; la boulangerie, 222 ; l'imprimerie, 174 ; la pharmacie, 169 ; la métallurgie, 148 ; le tissage et filature, 129 ; la menuiserie, 120 ; les boissons, 113 ; la chaussure, 107 ; la médecine, 102, etc.

Les professions représentées dans les syndicats sont au nombre de 590.

Le troisième Congrès international de la Fédération internationale des ouvriers gantiers. — Cette fédération a deux organes mensuels officiels, l'un, rédigé en langue allemande, *der Handschuhmacher,* et l'autre, *le Gantier,* en langue française, par le citoyen E. Grange, 138, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, à Bruxelles.

Le citoyen Grange, qui est aussi secrétaire général de la Fédération, vient seulement de faire paraître en un volume compact de 276 pages le compte rendu du troisième Congrès international des ouvriers gantiers (1), qui se tint à Paris du 10 au 18 novembre 1895. Le peu de place dont nous disposons dans ce trop succinct bulletin social ne nous permet pas de narrer et les précieux renseignements économiques donnés sur l'industrie gantière des divers pays et le détail des discussions toujours élevées, même quand elles avaient pour objet le train-train administratif de la fédération.

L'Internationale étant considérée comme « la mère bienfaisante des travailleurs », la minorité d'ouvriers gantiers de chaque nationalité qui sont fédérés n'a pas de plus pressant devoir que de démontrer aux individualistes isolés et aux égoïstes syndicats nationaux :

Que le mutualisme simplement local, régional ou national, même poussé jusqu'au plus généreux altruisme, est insuffisant pour faire hausser et maintenir les salaires, c'est-à-dire le capitalisme ne renonçant jamais à ses prébendes, pour forcer tous les patrons à vendre quelques sous de plus les gants, « objets de luxe » (2) ;

(1) 0 fr. 25 l'exemplaire, chez le citoyen Grange, à Bruxelles.

(2) En Allemagne seulement la majorité des gantiers aurait adhéré à la Fédération internationale. Les autres nations représentées au Congrès de Paris étaient la Belgique, l'Italie, la Bohême, la Hongrie, l'Autriche, l'Espagne, le Luxembourg, le Danemark, la France.

Que la détermination de la moyenne de la rémunération et des heures de travail résultera seulement de l'union internationale des exploités, etc...

Quant aux résolutions votées à ce Congrès de Paris, nous avons le regret de constater, qu'à part le vote de la mise à l'index de toute maison qui se déplacera pour diminuer le prix de la main-d'œuvre, — les résolutions affirmatives sont trop vagues (règlementation du travail, coopération de production), et que les négatives sont trop opportunistes (travail au système ou division du travail, — affiliation des corps de métiers similaires).

Ce troisième Congrès a encore été plutôt un congrès d'organisation, d'échange de vues, souvent répétées en termes différents par les divers orateurs. Cependant, publiées dans ce compte rendu qui ne fait grâce de rien, toutes ces vues sont de nature à frapper les esprits et à les convaincre que, l'autonomie la plus grande étant laissée aux groupements nationaux, régionaux et locaux, ces derniers comprendraient bien mal leurs intérêts corporatifs et individuels, en s'imaginant conquérir la sécurité en dehors de l'unification des salaires et des conditions du travail ou avoir désormais des grèves victorieuses en dehors de la solidarité ouvrière internationale.

La première conférence internationale des « ouvriers en cuirs et peaux » qui s'est tenue à Berlin en août dernier a décidé de s'entendre avec la fédération universelle des gantiers. Nous estimons qu'en son prochain Congrès la fédération des gantiers agirait sagement en revenant sur le vote malheureux qui, malgré les efforts des délégués français Verhaert, Giroud, Condayras, a exclu de son sein les corps de métiers similaires. Il faut qu' « ouvriers en cuirs et peaux » et « ouvriers en gants » s'unissent étroitement.

L'avenir est aux fédérations internationales de syndicats qui sauront être puissantes. Malheureusement le monde ouvrier est aussi divisé que le monde politique, et le prolétaire ne ménage pas plus son délégué économique au syndicat que son délégué politique au Parlement. Méditez ce mot mélancolique du citoyen Wasner, le délégué allemand au congrès gantier de Paris : « Manger le pain des capitalistes est une chose très dure pour le prolétaire, mais manger celui qui est fourni par les organisations ouvrières à ceux qui les dirigent, est encore plus dur, car *les ouvriers sont plus ingrats que les capitalistes.* »

Les Missions du Musée Social.

Cette année, comme l'année dernière, une donation spéciale de M. le comte de Chambrun, fondateur du Musée social, vient de permettre à cette Société d'organiser des missions d'enquêtes sociales à l'étranger.

Une première mission, sous la direction de M. de Rousiers, auteur de la *Vie Américaine* et de la *Question ouvrière en Angleterre*, accompagné de MM. de Carbonnel,

Claudio Jannet et Vigouroux, anciens élèves et lauréats de l'École des Sciences politiques, étudiera les organisations ouvrières aux États-Unis. Les travaux de cette mission constitueront une suite à ceux de la mission envoyée par le Musée social en Angleterre, l'automne dernier, pour y faire une enquête sur le Trade-Unionisme. L'observation de ces deux peuples de même race, vivant dans des conditions économiques différentes, fera naitre des comparaisons intéressantes et permettra d'arriver à des conclusions particulièrement nettes. La mission étudiera aussi les « Trusts », les syndicats patronaux et les coalitions de capitaux, dans leurs rapports avec les syndicats et les coalitions d'ouvriers.

Une autre mission, composée de M. Rayneri, du comte de Rocquigny et de M. Mabilleau, part observer en Italie les institutions agricoles, de coopération et de crédit de la province de Parme ; elle s'attachera à en saisir l'ensemble, à en marquer la hiérarchie et l'appui éventuel que se prêteraient leurs différents organes. M. Luzzati, ministre du Trésor, l'ardent promoteur de la coopération en Italie, compte faire, lui-même, à la mission les honneurs de quelques-unes des institutions si remarquables de prévoyance sociale qu'il a contribué à créer.

Enfin, M. Édouard Fuster a été chargé de poursuivre une enquête sur les populations ouvrières de la Westphalie. En même temps qu'il recherchera l'action des lois sociales allemandes sur la situation de l'industrie et sur la condition des classes ouvrières, il s'efforcera de déterminer les causes qui ont constitué d'une façon si originale cette grande région industrielle de l'Allemagne et lui ont assuré un si puissant développement.

Les travaux de ces différentes missions feront l'objet de rapports et de conférences. — Les conférences auront lieu dans le courant de l'hiver, au siège de la Société, 5, rue Las Cases ; et les rapports seront publiés dans la « Bibliothèque du Musée social ». — Le premier volume de cette série, le *Trade-Unionisme en Angleterre*, par M. de Rousiers, parait en novembre, chez Armand Colin.

L'abondance des matières nous force à ajourner au prochain bulletin quelques impressions sommaires sur le *Collège libre des sciences sociales* qui vient de rouvrir ses cours, 8, rue de Tournon, — ainsi que le compte rendu du *Congrès coopératif international* et du *quatrième Congrès de la Fédération des Conseillers municipaux socialistes,* ce dernier tenu à Commentry les 1er et 2 novembre.

ANGLETERRE

Le Congrès des Trade-Unions. — Le vingt-neuvième Congrès trade-unioniste s'est ouvert le dimanche 15 septembre à Édimbourg, par les traditionnelles cérémonies religieuses, dont s'abstient d'ailleurs la majorité des congressistes.

Après la discussion du rapport du *Parliamentary Commitee,* le Congrès a adopté par 172 voix contre 11 un paragraphe supplémentaire rédigé par le citoyen Ben Tillet, secrétaire de l'*Independent Labour Party* et tendant à ce que les futurs Congrès internationaux soient constitués par « des délégués d'organisations ouvrières *bona fide* » sur le modèle des congrès trade-unionistes anglais.

Ensuite le Congrès décida l'expulsion de tous les rédacteurs de journaux qui n'emploient pas comme compositeurs des membres des trade-unions. (Ce vote n'eut pas de sanction).

Coopération et trade-unionisme. — « Le Congrès est d'avis que le trade-unionisme et la coopération productive et distributive ont été de

grande importance pour les travailleurs et devraient recevoir leur appui sérieux et pécuniaire, et que, en cas de conflit entre trade-unionistes et coopérateurs, le différend soit immédiatement soumis à un comité mixte de trade-unionistes et de coopérateurs ou à des arbitres acceptés par les deux partis. Le Congrès condamne énergiquement le système de boycottage des ouvriers coopérateurs dont certains patrons ont usé récemment à Edimbourg et à Glasgow. »

Enfin c'est le tour de la question importante, celle où socialistes et non socialistes se sont donné rendez-vous pour livrer bataille. A un Congrès précédent, celui de Norwich, une résolution dont l'auteur était Keir Hardie et conçue comme ci-dessous, avait été adoptée. Elle était résolument socialiste, et demandait la collectivisation des moyens de production, de distribution et d'éclairage.

L'Union générale des associations de surveillants des métiers à tisser, dont les dirigeants sont des non socialistes, présente cette fois la motion suivante : Que la résolution du Congrès de Norwich (1894), proposée par Keir Hardie, et disant : « Que le Congrès est d'avis qu'il est essentiel pour le maintien de l'industrie anglaise de nationaliser le sol, et tous les moyens de production, distribution et échange, et charge le comité parlementaire de proposer et soutenir toute législation à ce sujet » soit remplacée par la suivante : « Que le Congrès est d'avis qu'il est essentiel pour le maintien de l'industrie anglaise de nationaliser la terre, les mines, minéraux, prélèvement du propriétaire pour l'extraction de produits du sous-sol (royalties) et railways et communaliser tous les services d'eaux, de lumière artificielle et de tramways et charge le comité parlementaire de disposer et soutenir toute législation à ce sujet. »

C'est, comme on le voit, un recul sur la décision de Norwich, beaucoup plus radicale.

De son côté, la *Scottish Typographical Association* (Association des typographes écossais) présente une résolution socialiste plus radicale encore que la résolution de Keir Hardie, mais aussitôt retirée.

« Le Congrès est d'avis que les véritables intérêts des travailleurs seront servis par la nationalisation du sol, des moyens de production, distribution et échange, et le comité parlementaire est prié de rédiger un projet de loi qui soit présenté le plus tôt possible au Parlement. »

La lutte entre les deux tendances s'affirme très nettement. Cependant la discussion n'a abouti à rien de précis.

La motion atténuant le vote de Norwich fut votée par les collectivistes eux-mêmes, parce que le bureau déclara que le vote de Norwich, n'étant pas à l'ordre du jour, restait entier, et parce que voter contre la nouvelle résolution eût été voter contre un minimum socialiste, c'est-à-dire contre le collectivisme.

Le Congrès des Trade-Unions a adopté des résolutions demandant l'institution de pensions de retraite pour les vieux ouvriers, le développement du Labour Department adjoint au ministère du commerce et de l'industrie, la mise en liberté de tous les prisonniers politiques, la réforme du système de l'instruction publique dans un sens démocratique, c'est-à-dire en harmonie avec le principe de l' « égalité des chances ».

Le Congrès décida encore d'envoyer comme délégués à la convention du travail, qui se tiendra prochainement à Cincinatti, M. Mallinson, son président de session, et M. Woods, secrétaire de son comité parlementaire. Il a approuvé les comptes présentés par ce comité, arrêté son choix sur la ville de Birmingham pour lieu de réunion du prochain Congrès, exprimé le vœu qu'un Congrès international des syndicats ouvriers puisse s'assembler en 1898, voté une résolution demandant l'abolition du travail des enfants au-dessous de quinze ans et de tout travail de nuit au-dessous dè dix-huit ans.

Pendant une suspension des débats sur les questions prévues par l'ordre du jour, le Congrès a adopté à l'unanimité une motion déclarant que les représentants britanniques du travail organisé, indignés des massacres d'Arménie et de Constantinople, invitent l'Europe chrétienne et civilisée à prévenir le renouvellement de ces atrocités.

A propos de la résolution relative à la convocation d'un Congrès international en 1898, il faut mentionner cet autre vœu des délégués d'Édimbourg : à savoir, que les législateurs de l'Europe s'efforcent de lever tous les obstacles qui s'opposent encore, de par les institutions de certains pays, à la formation et au développement des organisations ouvrières.

Enfin le Congrès a condamné à l'unanimité le système actuel de compagnies privilégiées de tramways et d'omnibus. Et Ben Tillet a proposé la municipalisation de tous les docks, quais, wharfs, etc.

Nous avons appelé à plusieurs reprises l'attention de nos lecteurs sur l'intérêt que présente le socialisme municipal en Angleterre. La résolution de Ben Tillet, qui est adoptée sans débat, marque la volonté des socialistes anglais de renforcer sans cesse le domaine collectif de leurs municipalités.

Socialisme municipal. — A la liste des villes anglaises déjà citées marchant vers la communalisation des services publics, nous devons ajouter Southampton qui a décidé de racheter le service de la lumière électrique pour la somme de 21,000 liv. st. et de dépenser une somme de la même importance pour les extensions nécessaires.

Exeter a voté 7,000 liv. st. pour racheter aussi les travaux de la compagnie qui avait établi la lumière électrique. — Le District Council

de Hoylake se propose de fournir lui-même d'eau et de gaz ses habitants.

Chichester a offert 45,000 livres pour la reprise du service des eaux.

Battersea a réduit la durée du travail pour ses employés à 48 heures par semaine et a augmenté les salaires de plus de 600 ouvriers.

Drayton (Norfolk) construit des habitations avec jardins pour la classe ouvrière.

Wakefield fait exécuter des travaux pour l'établissement de l'éclairage électrique.

L'École d'économie politique et de science politique de Londres. — Voici le résumé du prospectus préliminaire du programme de l'année 1896-97 :

L'École a commencé son œuvre en octobre 1895. C'est le premier essai de ce genre en Angleterre. Actuellement l'École est le plus large centre d'investigations méthodiques de cette sorte, dans le Royaume-Uni. La première année elle comptait déjà plus de 300 élèves, dont 75 femmes. Les élèves sont recrutés surtout parmi les gradués des Universités anglaises et étrangères, les étudiantes, les employés de l'État, des municipalités, des chemins de fer, les jeunes gens et les jeunes femmes engagés dans les affaires, les employés de banque, les professeurs et autres fonctionnaires.

La première année, 570 conférences ont été données, soit 19 par semaine. Il y avait des cours du matin et des cours du soir, après cinq heures.

Voici la dernière innovation. C'est l'établissement d'un cours méthodique d'économie politique embrassant trois années pleines : 1re année, Grandes lignes théoriques, grandes lignes de l'histoire, méthodologie ; 2e année, Histoire de la théorie économique, étude critique des principaux économistes, ou étude détaillée de l'histoire de l'économie politique anglaise dans ses rapports avec les pays étrangers, ou principes de finances et d'impôt, ou statistique ; 3e annee, Méthode d'investigation, autorités (jurisprudence), exercices pratiques.

L'École a commencé la publication de ses travaux. Deux volumes ont déjà paru : 1) l'Histoire des taxes locales en Angleterre, par Edwin Cannan ; 2) Choix de documents sur l'histoire des Trade-Unions, par T. W. Galton, avec préface de Sidney Webb. D'autres volumes sont sous presse.

Une bibliothèque de science politique est en voie de formation. Une souscription a été faite. Elle monte actuellement à liv. sterl. 1,500. (Suit la liste des souscripteurs.)

L'expérience de la première année a révélé l'existence d'une sérieuse et large demande d'enseignement économique. Le développement de l'École a été si rapide qu'elle a dû prendre de plus vastes locaux (actuellement 10, Adelphi Terrace).

Suit le programme des cours. (Professeurs : V. A. S. Hewins, Sidney Webb, J. A. Hobson, Drummond, A. L. Bowley, C. P. Sarger, W. A. S. Hewins, Hubert Stall, W. M. Aeworth, H. S. Foxwell, J. E. C. Munro, H. J. Mackindee, Graham Walras, G. L. Gowme, E. J. Harper, G. Lowes Dickenson, Gertrude Tuckwell, L. T. Holhouse, C. H. Firth, Charles Roberts.)

L'École est payante. Liv. sterl. 3 par an pour les élèves qui suivent tous les cours.

AUTRICHE-HONGRIE

Bauerntag. — Un beau dimanche de septembre se trouvèrent réunis à l'Hôtel de Ville de Vienne, occupé, comme l'on sait par les antisémites, plusieurs milliers de paysans. Ils furent reçus par les têtes du mouvement antilibéral et antisémite, le prince Liechtenstein et le

docteur Lueger, et aussi, au nom du gouvernement et du ministre de l'agriculture, par le lieutenant impérial, comte Kielmansegg.

Le *bauerntag* a demandé pour les cultivateurs des dégrèvements d'impôts, et en première ligne de l'impôt foncier, — *l'organisation de la classe agricole en corporations obligatoires,* — et, dans le commerce des grains, l'abolition des marchés à terme dont l'effet serait de maintenir un bas prix des céréales dont l'agriculture entière souffre.

Tout ce débordement de sympathies à l'égard de l'agriculture, de la part de la gent cléricale, réactionnaire, gouvernementale, de toutes les fractions politiques de la noblesse et de la bourgeoisie, n'est-il pas tout simplement le résultat de la réforme électorale votée sous le ministère Badeni, le commencement de la campagne électorale à mener autrement sous une loi ayant étendu le droit de suffrage? — L'on se souvient que le suffrage universel a été accordé, du moins en principe, — qu'aux quatre curies existantes a été ajoutée une cinquième, ouverte aux prolétaires, et comptant 72 sièges, en dehors des 353 accordés aux autres curies.

Le mouvement social en Hongrie. — Nos amis Lafontaine, sénateur socialiste de la Belgique, et Émile Vandervelde, au cours de leur excursion estivale aux Carpathes, ont retrouvé partout le sentiment plus ou moins conscient que les dieux capitalistes s'en vont et que la *Gotterdämmerung* commence.

Vandervelde a envoyé au *Peuple* d'intéressantes correspondances desquelles il résulte que dans la vaste plaine du Danube et de la Theis, le socialisme agricole gagne tous les jours de nouveaux adhérents, et qu'à Budapesth même, qui est déjà entourée d'une véritable ceinture de fabriques, le socialisme se développe avec une rapidité prodigieuse, et qu'il y existe dès à présent plusieurs syndicats professionnels fortement organisés, notamment les menuisiers et les maçons.

Pour la première fois Budapesth vient de voir un meeting international. Les orateurs étrangers désignés étaient Gulliver, du Trade Council de Birmingham, Green du parti ouvrier indépendant d'Angleterre, Vandervelde et Lafontaine.

Enfin voici tout un curieux passage de Vandervelde sur un coin perdu des Carpathes, Bad-Schmechs :

La plus grande partie du sol appartient à la commune, une très pauvre communauté de village, dont les haillonneux habitants contrastent singulièrement avec les grands seigneurs hongrois, qui viennent passer ici la saison d'été.

Et cependant, ces nobles seigneurs sont les *sous-locataires* des misérables Tsiganes, qui leur tendent la main, le long des routes.

Il y a quelque quatre-vingts ans, les gens de Schmechs louèrent, pour 99 ans, un grand lopin de leur territoire communal, à une société qui se pro-

posait de mettre en valeur les sources thermales, très abondantes dans la localité.

L'entreprise prospéra, les baigneurs arrivèrent, par centaines d'abord, puis par milliers, et aujourd'hui, bon an, mal an, cinq mille voyageurs — la fine fleur de l'aristocratie austro-hongroise — viennent passer quelques jours à Schmechs.

Ce coin de terre a acquis une valeur très considérable, et chaque année, dans la forêt de sapins qui couvre tout le versant de la montagne, la société exploitante fait construire de nouvelles villas.

La redevance, étant fixée par le bail emphytéotique une fois pour toutes, est absolument dérisoire. Seulement, aux termes du contrat, le domaine tout entier, avec les améliorations qui y ont été faites, appartiendrait, quitte et libre de toutes charges, à la commune de Schmechs, en 1909.

Il va sans dire que si celle-ci renouvelle le bail, ce ne sera plus aux anciennes conditions.

Voilà donc une pauvre communauté de paysans, d'anciens serfs, qui est propriétaire de la plus aristocratique station de bains des Tatra.

Je ne saurais vous dire le charme de ce Curhaus, niché dans ces admirables montagnes et qui présente cette heureuse particularité de ne pas ressembler aux hôtels-casernes, dont la hideuse façade déshonore les plus beaux sites de l'Oberland ou de l'Engadine.

Au lieu de réunir tous les voyageurs en un seul caravansérail, la société de Schmechs a disséminé dans la forêt de ravissantes villas contenant chacune un petit nombre de chambres, et où le touriste de passage a l'illusion de se trouver *at home*. Il n'y a d'autre centre de réunion que le *Kursaal*, où les gens s'assemblent pour dîner, à moins qu'ils ne préfèrent être servis à domicile, moyennant une surtaxe de 10 %.

Bref, une sorte de phalanstère, qui fait songer un peu à ce que serait la vie dans une communauté idéale, où chacun pourrait s'arranger un coin à sa guise, ou plutôt le *faire* arranger, par une administration bienfaisante, qui interviendrait, non pour lui imposer une règle de vie, mais pour lui faciliter la satisfaction de ses besoins, voire de ses fantaisies.

Une vie plus libre que partout ailleurs, avec tous les avantages de la coopération et de la propriété collective — une Thélème de privilégiés, qui fait rêver à ce que seront, peut-être, un jour, les villages de repos dans une société où tout le monde travaillera, mais où tout le monde aussi connaîtra les vacances.

ALLEMAGNE

Le Congrès féministe international. — D'après le *Manchester Guardian :*

Le Congrès féministe international de Berlin, récemment clos, offre un contraste frappant avec le dernier Congrès de Paris. Il a été bien compris et pratique.

Il a dû passer par des mesures humiliantes : la surveillance de la police. Les dames anglaises qui organisent un Congrès à Manchester pour le mois prochain, seront, en ce sens, plus heureuses que leurs sœurs d'Allemagne.

Pourtant les promoteurs du Congrès de Berlin avaient sagement écarté la politique de leur programme. Ils avaient de la sorte évité des risques qui ne sont pas, en Allemagne, purement nominaux.

Malgré cette exclusion, le champ des sujets traités reste vaste : les progrès du mouvement féministe dans les différents pays, l'éducation, l'organisation des ouvrières, la question des nourrices, de l'hygiène, les professions de femme, la paix internationale, la place des femmes dans le monde de la littérature et de l'art.

Cette réunion de femmes de tous pays et un peu de toutes conditions est un spectacle curieux. Le cœur des femmes venant de pays où la femme est infériorisée s'éveille au contact de sœurs mieux partagées. Il n'y a guère de pays civilisé où le mouvement féministe ne s'accentue plus ou moins. Ces Congrès périodiques ne peuvent manquer de donner aux efforts individuels une forte unité. Un vaste courant s'établit.

Naturellement les revendications varient suivant les pays.

En France il s'agit surtout des droits civils, le Code Napoléon pesant lourdement sur la femme.

En Allemagne le Code civil éveille aussi l'attention ; mais l'effort se concentre sur les matières d'éducation. Sous ce dernier rapport, la femme française est en effet mieux partagée. Elle a accès à l'instruction secondaire et à l'instruction supérieure. La médecine et le droit lui sont ouverts. Il n'en est pas de même en Allemagne et en Autriche.

Aussi une des plus intéressantes sessions du Congrès a-t-elle été consacrée à la discussion d'un projet de « trade-union » féministe, sur le patron des « trade-unions » anglaises.

Nul doute que si les femmes de tous les pays d'Europe font cause commune et marchent en bataillons serrés elles ne remportent pleine victoire. Elles reviendront de cette campagne les mains pleines. C'est une simple question de temps.

L'alimentation ouvrière. — Les statistiques publiées dans ces derniers temps sont presque unanimes à constater que, depuis quelques années, la classe ouvrière a été amenée à réduire d'une manière appréciable la consommation des aliments essentiels pour son existence.

Le docteur Herschberg, de Berlin, apporte dans le dernier volume de *Statistischen Jahrbüch deutscher Stadte,* une nouvelle série de faits venant établir cette situation déplorable.

Il compare, pour neuf grandes villes allemandes, la variation de la consommation réelle de viande par individu, pendant la période qui sépare 1888 de 1892.

C'est à Chemnitz que cette statistique enregistre la consommation la plus élevée ; elle y était de 106.6 kilogrammes par tête en 1888 et ne s'élevait plus qu'à 99.1 kilogrammes en 1892.

Après Chemnitz vient Munich, mais avec une régression de l'alimentation bien plus considérable, un recul de 99 kilogrammes à 78.1.

Viennent ensuite Berlin, où la consommation est tombée de

85.1 kilogrammes à 69.8 (avec un minimum de 68.1 en 1890); Dresde, où elle est passée de 73.5 kilogrammes à 69.4, et Stuttgard où elle était de 72 kilogrammes en 1888 et n'atteignait plus 68.6 kilogrammes, à la fin de 1891.

Les deux villes qui accusent la situation la plus défavorable sont Brême, où le poids de viande consommée par individu tombe de 62.6 kilogrammes à 59.4 (avec un minimum de 57.8 kilogrammes en 1889) et Breslau où ce poids varie de 46 à 44.5 (minimum de 42 kilogrammes en 1890).

Un fait qui illustre avec des traits encore plus sombres ce recul vers le paupérisme, c'est le développement presque incroyable et cependant excessivement rapide de la consommation de viande de chien.

Ici encore Chemnitz ouvre la marche, avec un sacrifice annuel de 271 chiens; puis viennent Dresde qui en consomme 81, Breslau (80) et Leipzig (65).

A Chemnitz, il existe déjà plusieurs établissements qui débitent exclusivement de la viande de chien. A Dresde, cette viande se vend à raison de 50 à 60 pfennig (62 à 75 centimes) le kilogramme.

Le docteur Hirschberg poursuit son étude en établissant la statistique de la consommation de viande de cheval dans 32 villes allemandes.

Si l'on classe celle-ci en trois catégories, les villes de plus de 200,000 habitants, celles de 100,000 à 200,000 habitants et celles de moins de 100,000 habitants, on trouve, en tête de la première catégorie, Breslau, la ville qui, parmi celles envisagées plus haut, accuse le plus de misère, où la consommation de viande par individu n'est que de 44.5 kilogrammes, mais où l'on abat 11,8 chevaux par 1,000 habitants.

Les grandes villes que la statistique inscrit après Breslau, sont Berlin, où la proportion est de 6.9; Magdebourg, où elle est de 5.9; Munich, où elle est de 4.9; Cologne, où elle est de 4.3; Leipzig et Dresde, où elle est de 4.

Dans la catégorie des villes de 100,000 à 200,000 habitants, nous trouvons la nomenclature suivante : Strasbourg, 10.9; Brême, 10.4; Dusseldorf, 8.1; Hanovre, 8.0; Kœnigsberg, 6.2; Francfort-sur-Mein, 4.4; Erefeld, 4.0; Chemnitz, 3,6; Nüremberg, 3.4; Brunswick 1.8; et Stuttgard, 0.9.

Enfin, dans les villes de moins de 100,000 habitants, la statistique enregistre d'abord une ville accusant une consommation de viande de cheval d'une importance extraordinaire : Gœrlitz, où l'on abat 16.7 chevaux par 1,000 habitants. Suivent : Metz, 9.9; Kiel, 8.9; Lübeck, 7.4; Francfort-sur-Oder, 6.7; Dortmund, 6.5; Duisburg, 6.4; Cassel, 6.0; Essen, 4.8; Wiesbaden, 4.5; Carlsruhe, 4.2; Augsbourg, 3.7; Mannheim, 3.4 et Erfurt, 2.3.

D'après sa statistique municipale officielle, à Berlin, la régression ne s'affirme pas seulement dans la consommation de la viande, mais dans tous les aliments servant à la nourriture de la classe ouvrière.

La socialisation de la production. — Outre ses chemins de fer, ses postes, ses télégraphes, son imprimerie nationale, exploitations qui sont rentrées à la collectivité dans la plupart des pays, l'Etat allemand dirige une manufacture de porcelaine (comme Sèvres en France), des hauts fourneaux et des usines métallurgiques pour le cuivre, l'argent, l'or, etc.; il possède et exploite des mines considérables (charbons, minerais, pierres à bâtir), des salaires et des usines de produits chimiques; il est banquier, entrepreneur de loteries et actionnaire de quantité d'entreprises privées.

L'imprimerie travaille pour l'ensemble des Etats confédérés et également au besoin pour les particuliers. Elle produit une quantité considérable de publications de toutes sortes, qu'elle fournit, non pas au prix de revient, mais à des prix se rapprochant de ceux du commerce ; ce qui lui permet de réaliser des bénéfices très notables qui, sur une recette brute de 6,242,000 marcs, s'élèvent, pour l'exercice 1894-95, à 1,436,800 marcs, soit 23 %.

Quant à la Banque d'Etat, qui, elle aussi, fait partie des administrations de l'Empire, elle travaille et fait des bénéfices pour l'ensemble des Etats confédérés.

L'Etat est en quelque sorte actionnaire, et gros actionnaire de la *Reichsbank,* et, d'après la loi du 18 décembre 1889, participe à ses bénéfices; le prélèvement qu'il réalise de ce chef est évalué à 7 millions 123,000 marcs dans le budget (1894-95).

Quant à la *Prusse* proprement dite, elle exploite des salines, des fonderies de fer, d'argent, de plomb, de cuivre, d'acide sulfurique, des houillères, des mines de schistes, bitumineux, de gypses, de phosphates, de calcaires (pierres de taille et pierre à chaux), et de minerais de plomb et d'argent, des fabriques de porcelaines, des établissements de bains et des loteries.

Le Congrès de Gotha. — C'est à Gotha qu'il y a plus de vingt ans fusionnèrent les deux organisations rivales et ennemies des disciples de Marx et de ceux de Lassalle. C'est là que fut rédigé et adopté, grâce à des concessions réciproques, le programme final du parti, le document fondamental qui est en quelque sorte pour les socialistes d'Allemagne ce que la confession d'Augsbourg est pour les églises luthériennes. On comprend aisément le sentiment de piété historique qui a inspiré pour cette année le choix de Gotha pour la session du congrès démocrate socialiste.

Après la discussion des comptes financiers et du bilan moral du

parti, l'un et l'autre toujours en prospérité, les congressistes ont recommandé la lecture de la revue scientifique et littéraire la *Neue Zeit*, qui continuera à être un organe du parti au même titre que le *Vorwaerts*. Puis, à une grande majorité, ils ont adopté une résolution tendant à faire reconnaître légalement le droit à l'agitation et à obtenir la protection légale pour les ouvriers.

De plus ils ont spécifié que c'est un des plus importants devoirs pour le parti socialiste de déclarer, conformément aux résolutions antérieures, qu'il continuera à réclamer énergiquement les réformes sociales par le double moyen de l'agitation politique et de l'action des syndicats.

La question féministe. — Après plusieurs discours de la citoyenne Zetkin, qui repousse toute action commune avec le mouvement féministe bourgeois, et malgré l'éloquente intervention de Mlle Lœwenherz qui plaida en faveur du mouvement féministe bourgeois, les congressistes donnèrent raison à leur camarade Claire Zetkin. Et l'on adopta une résolution déclarant que les femmes prolétaires doivent s'associer à l'agitation socialiste et qu'il est nécessaire de réveiller chez elles le sentiment de la lutte des classes; que la femme prolétaire n'étant pas pour l'homme une concurrente, mais une camarade de combat, l'agitation féministe doit rester dans le cadre de la propagande socialiste; qu'il y a lieu de réclamer l'extension de la protection aux ouvrières; la réduction de la journée de travail à huit heures, au moins pour les femmes; l'institution d'inspectrices des fabriques; le droit de vote et l'éligibilité pour les femmes en ce qui concerne les tribunaux d'arbitrage; l'égalité des salaires et la parité des droits politiques pour les deux sexes, ainsi que l'extension aux femmes des droits de coalition, d'association et de réunion; enfin l'égalité des sexes dans la loi civile.

Au sujet de la célébration du 1er *mai*, la plupart des orateurs recommandèrent la plus grande prudence, ce qui n'est pas précisément bien internationaliste. Mais voici mieux : sans doute encore sous la pénible impression patriotique, d'ailleurs avouée, de la visite du czar en France, le congrès des démocrates socialistes allemands a interdit la publication en Alsace-Lorraine de journaux socialistes en langue française! Or ni M. de Bismark ni ses successeurs n'ont jamais frappé d'interdit les journaux locaux bourgeois publiés en langue française pour les Alsaciens-Lorrains. *Et nunc erudimini.*

ADRIEN VEBER.

REVUE DES LIVRES

La Pathologie sociale, par Paul de Lilienfeld. — Paris, V. Giard et E. Brière, 1896.

La sociologie se débat aujourd'hui dans l'incertitude comme s'y sont jadis débattues l'astronomie, la mécanique, la chimie, — comme hier encore la psychologie physiologique. On ne s'entend pas encore entre sociologues faute de bases communes et de méthode rigoureuse. M. de Lilienfeld, connu déjà fort avantageusement par ses « *Pensées sur la science sociale de l'avenir* », a publié tout récemment un nouvel ouvrage, la *Pathologie sociale,* dans la « Bibliothèque sociologique internationale » que dirige M. René Worms. Il manifeste, lui aussi, après quelques autres, la prétention d'avoir trouvé ces bases communes et cette méthode rigoureuse, condition indispensable pour la réalisation d'une science sociologique.

Il s'agit tout simplement de concevoir la société comme un organisme réel, concret, d'établir un parallèle très serré entre les organismes de la nature et l'organisme social, et non plus seulement de relever de partielles analogies.

C'est l'opinion exprimée déjà par Spencer et Schaeffle : mais M. de Lilienfeld n'accepte pas toutes les conséquences logiques de cette interprétation ; il fait de prudentes réserves et renonce à trouver dans l'organisme social tous les systèmes de l'organisme naturel. Il se contente d'en étudier le système nerveux, et ce qu'il appelle « une substance intercellulaire sociale » dans leurs états sains et surtout pathologiques.

Et d'abord, il fait rentrer tous les phénomènes sociaux dans les trois grandes catégories, économique, juridique et politique, qui correspondent aux sphères physiologique, morphologique et unitaire des organismes de la nature; il ne prend en considération les phénomènes intellectuels, esthétiques ou religieux qu'autant qu'ils forment une matière sociale, pouvant par conséquent être étudiée à l'un de ces trois points de vue essentiels.

L'organisme social étant identique à l'organisme naturel, il va sans dire qu'il obéira aux mêmes lois de croissance et de décroissance, de vie et de mort ; les états morbides de l'un correspondront aux états morbides de l'autre, les anomalies dans la structure et le développement des sociétés seront la contre-partie d'anomalies analogues dans le corps de l'homme ou de l'animal.

M. Lilienfeld base sur ces principes généraux toute sa « *Pathologie sociale* », *le premier essai de ce genre*, nous dit-il.

Il y étudie, tout d'abord, les maladies des associations humaines, le système nerveux social, source de toute activité normale et anormale de la collectivité, puis la « substance intercellulaire sociale », et enfin il développe certaines considérations sur les maladies qui touchent plus spécialement aux sphères économique, juridique et politique.

Dans l'organisme naturel, tout état pathologique est causé par une dégénérescence ou par un acte anormal de la simple cellule; de même, dans l'organisme social, toute maladie est causée par une dégénérescence ou un acte anormal de l'individu, qui est son unité anatomique primaire. « Le principe de toute anomalie gît dans l'action anormale de la simple cellule. »

Si l'organisme social est plus complexe que l'organisme animal, et par conséquent plus exposé à des aberrations ou à des troubles nerveux qui entravent son évolution progressive, il est aussi plus élastique, et la *cellule* malade, c'est-à-dire l'*individu* en peut être plus facilement expulsé, sans détriment pour les autres, — les éléments sains y remplaçant assez vite les éléments morbides. Aussi la société ne court-elle un sérieux danger de mort que lorsque des générations entières souffrent d'une dégénérescence progressive.

De même qu'il y a des diathèses organiques, il y a aussi des diathèses sociales, ce qui explique la soudaineté de certaines crises économiques, religieuses et, en général, toute transmutation subite partielle ou totale d'une collectivité. La facilité de ces transmutations est d'autant plus grande que l'organisme est plus élastique et plus perfectionné; cependant, aucun groupe social ne peut exister, qui se soustrairait aux grandes lois naturelles de lutte pour la vie, adaptation au milieu, sélection, hérédité, etc. Il faut donc supposer une marche normale dans l'évolution des sociétés, et se garder de la précipiter ou de l'entraver; en sociologie comme en médecine, « prévenir vaut mieux que guérir ». M. de Lilienfeld serre de plus près encore le parallélisme entre la pathologie sociale et la pathologie de l'organisme naturel. Il constate que la propagation des maladies sociales est due en grande partie au parasitisme, à l'existence de bacilles spécifiques qui vivent aux dépens des autres individus et qui, grâce à leur très grande liberté d'action, font courir parfois à la société les plus graves dangers. Paisible et légal (usure, jeu, etc.), ou violent (esclavage, conquêtes, etc.), le parasitisme développe des tendances immorales et asociales dans les trois sphères économique, juridique et politique. Les abus de pouvoir, les vols et les fraudes de toute espèce, toutes les infractions aux lois établies, la spéculation même et l'oisiveté des jouisseurs sont des cas fréquents de parasitisme.

Eh bien, ce parasitisme, comme en général toutes les affections dont souffre l'humanité, doit disparaître. M. de Lilienfeld donne à son livre un caractère pratique en préconisant dans les derniers chapitres intitulés « *Thérapeutique sociale* » une méthode de traitement comparable aux méthodes appliquées par les médecins. Il charge ainsi la sociologie d'une mission d'humanité, loin de la considérer comme une spéculation purement théorique. Cela seul, indépendamment des vues profondément scientifiques de l'auteur, recommande la « *Pathologie sociale* » au public toujours plus nombreux qu'intéressent les palpitantes questions du temps présent.

Mais qu'il y aurait à dire sur l'assimilation dangereuse de la société à un organisme animal!

R. F.

*
* *

René Worms. — **Organisme et Société**. — Giard et Brière, 1896, 400 pages in-8°. (Bibliothèque sociologique internationale.)

Les mêmes qualités distinguent l'autre ouvrage que M. Worms, qui publie beaucoup, nous a donné cette année, non plus une brochure cette fois, mais un gros livre et sur un grand sujet : *Organisme et Société*. C'est le même style clair, égal, facile, sans grand éclat d'ailleurs et sans grande force; c'est la même santé d'esprit capable d'aborder tous les problèmes, de concilier toutes les théories, de résoudre toutes les difficultés. En 400 pages vous avez : une théorie générale des rapports de l'organisme et de la société; une anatomie des sociétés; une physiologie des sociétés; une étude sur l'origine, le développement et la classification des sociétés; une pathologie sociale, une thérapeutique et une hygiène sociales. Sur ces divers points, les théories des précurseurs de M. Worms sont exposées en quelques lignes rapides et substantielles; en quelques lignes, jugées, critiquées et classées; on jette le mauvais, on garde le bon, et, par un dosage savant, on obtient un consommé facile à prendre et très agréable au goût.

Notez que M. Worms (quand il ne pousse pas le détail de ses comparaisons jusqu'à la plaisanterie) a presque toujours raison : Mais si bourgeoisement, si platement! Je ne sais plus quel personnage disait au sortir d'une distribution des prix Monthyon : « C'est à vous donner l'envie d'assassiner! » Le livre de M. Worms, c'est à vous donner pour votre vie la passion du paradoxe aventureux, mais brillant, mais hardi; la folie des systèmes étroits, exclusifs, mais originaux, profonds, qui font penser ou rêver. Certes, la synthèse profonde des idées est l'ambition suprême et comme désespérée des penseurs : mais la conciliation superficielle des opinions est l'amusement des esprits ordinaires.

Quand on a lu la *Division du Travail Social* de M. Durkheim, on le trouve exclusif dans ses observations, discutable dans ses conclusions; mais on a l'idée scientifique d'un phénomène social, une vue originale sur l'évolution des sociétés. Quand on a lu les *Lois de l'Imitation* ou la *Logique Sociale* de M. Tarde, on regrette qu'il écrive une langue si lourde, si compliquée et quelquefois si impropre, on se défie souvent de son ingéniosité et de son érudition; mais un phénomène social a été méthodiquement analysé sous ses principaux aspects et certains faits de l'histoire ont été éclairés d'une lumière nouvelle.

Quand on a lu le livre de M. Worms, — mettons à part quelques pages intéressantes sur les divers modes de division dans l'organisme et dans les sociétés — et quelques observations personnelles, clairsemées, — que reste-t-il qui ne soit déjà ailleurs? L'idée que la Société est un hyperorganisme? cette idée n'est plus neuve et l'on peut dire que M. Worms n'apporte rien ou presque rien pour la préciser. Des rapprochements particuliers? mais indiqués

à la légère et dont beaucoup s'évanouiraient sans doute, si l'on essayait d'en préciser les termes. Nous ne sommes pas en mesure de contrôler l'érudition biologique de M. Worms ; mais, si elle est comme son érudition historique, elle n'est guère réfléchie.

Est-ce à dire que nous rejetions ce qu'on apppelle la méthode biologique en sociologie ? Bien loin de là ; le problème des rapports entre l'organisme individuel et ce qu'on peut véritablement appeler l'organisme social est un problème qui se pose. Mais il semble vraiment aussi — et le livre de M. Worms ne nous fera pas changer d'avis — qu'il est prématuré d'en chercher dès à présent une solution précise. Mieux vaut, croyons-nous, se lancer bravement dans le domaine immense de ce que M. Worms appelle la « Sociologie positive » et laisser là pour un temps toutes les « Métaphysiques de la Sociologie » et tous les essais de « Sociologie générale ».

Voilà assez longtemps qu'on discute sur la méthode et sur la place de la Sociologie : il est temps de travailler la matière sociologique elle-même. A l'épreuve, on jugera les méthodes, et quand la science commencera d'être faite, on verra bien la place qu'elle tiendra. Des discussions telles que celle qui s'est élevée entre MM. Andler, Bouglé et Durkheim n'ont sans doute pas été stériles ; mais elles le deviendraient en se prolongeant.

La véritable voie de la sociologie, à notre avis, n'est pas celle où se sont engagés jusqu'ici M. Izoulet et M. Worms, mais plutôt celle qu'ont ouverte MM. Durkheim, Tarde, Letourneau, Lacombe, etc... M. Worms, à la fin de son volume, semble annoncer son intention de se tourner de ce côté : s'il sait mettre plus de scrupule dans ses assertions et dans ses rapprochements, plus de rigueur dans ses raisonnements et dans ses discussions, et dans ses conclusions un peu plus de décision et de personnalité, il n'aura pas de peine à nous donner un livre plus achevé, plus définitif si l'on peut dire — de plus de tenue et de plus de valeur scientifique — que son dernier ouvrage.

Un Étudiant.

*
* *

L'Épopée humaine. Philippe le Bel, par J. Strada. — Paris, Paul Ollendorf, 1896.

Georges Renard, notre directeur, parlait récemment, dans la *Petite République*, de la méthode de J. Strada, et la *Revue Socialiste* a déjà donné une étude d'ensemble sur le même écrivain. Son œuvre est considérable. Ses ouvrages de science, de science sociale et d'histoire sont bien connus du public savant. Il est remarquable que M. Félix Ravaisson, dans son rapport sur la philosophie au dix-neuvième siècle, ait consacré à l'*Ultimum Organum* autant de pages, et des pages plus fortes, qu'il n'en distribue aux plus illustres tenants de l'école de Victor Cousin. Cela fait honneur à la fois aux deux philosophes. J. Strada, dans l'*Ultimum Organum,* soumettait à sa virulente critique l'exégèse romantique de nos prétendus penseurs. Ses attaques, toujours courtoises, eurent un grand écho.

Son œuvre poétique est, je crois, moins connue. Les poètes ou les amateurs de poésie sont des êtres bizarres. Ils attachent à la technique du vers une importance exagérée. Les choses n'ont guère changé : Malherbe et Boileau sont, plus qu'on ne pense, des contemporains. On s'explique que les vers de François Coppée aient plus de succès que ceux de J. Strada, en France du moins.

Les étrangers n'ont pas de ces scrupules. Ils placent notre poète très haut.

« Est-il donc des jaloux parmi les cœurs de France? »

Je ne crois pas que ce soit jalousie. C'est ignorance et pauvreté intellectuelle parmi nos poètes. Quelques-uns d'entre eux sont des imbéciles considérables; il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à lire leurs articles de journaux.

J. Strada, comme poète et dramaturge, se tient d'ailleurs délibérément à part de toute école. Il garde son isolement de façon jalouse, presque hautaine. A l'homme-fantaisie du romantisme et à l'homme-physiologique du naturalisme, il oppose résolûment l'homme-moral ou plutôt l'homme-métaphysique. Comme il le dit ailleurs (1), il est sans doute imprudent de vouloir faire entrer la métaphysique dans le poème; cependant le grand lien de l'infini et de l'homme restera toujours la plus mâle des poésies. Qu'on réussisse ou non à clarifier ce mélange de la métaphysique et de la vie, c'est le seul idéal absolu de l'art.

L'ouvrage actuel est la mise en drame et en vers d'un épisode de notre histoire nationale : la lutte de Philippe le Bel contre le pape Boniface. « Philippe le Bel, dit l'auteur, est un roi inconnu des Français, tant il est méconnu par les historiens. Il n'apparaît que comme un tyran, assassinant son peuple par l'exaction et les Templiers par le supplice. Il est tout autre chose. C'est un puissant penseur, un puissant politique, un héros décisif, qui fut un grand silencieux. C'est un de nos plus éminents rois et peut-être un des plus remarquables qui aient vécu : il remplaça l'inquisition par les lois françaises — il abattit l'empire universel des papes — il donna à la France et à l'Europe le vrai principe social — il ouvrit par là l'ère de la seconde renaissance, qu'il eût voulu accomplir lui-même — il ouvrit l'avenir de nos libertés, car c'est des états généraux institués par lui que sortira la Révolution. »

Le drame politique est côtoyé, et même pénétré, dans l'ouvrage, par un drame passionnel : les amours de la reine Jane, femme de Philippe le Bel — transposition, justifiée par l'auteur, de la légende de la Tour de Nesle.

Trois voix, trois genres de vers, parlent dans ce poème comme dans les précédents : le vers épique pur, le vers dramatique (souvent vulgaire et grossier à dessein) (2), le vers lyrique. Les morceaux les plus faciles à détacher de l'ensemble sont naturellement de cette dernière sorte : avant le drame, après le drame, et aussi pendant le drame, car il y a des intermèdes. On voudrait pouvoir les transcrire.

---

(1) *La Mort des dieux.* Préface.

(2) « Ceci entraîne à des grossièretés passagères qu'il faut bien admettre si l'on « veut rendre la vie. J'écris des choses et des mots que je n'ai jamais dits et que je « serais honteux de prononcer. »

Les vers solidement frappés, les vers-proverbes abondent :

La science gardant la suprême candeur.
La vie est d'elle-même une essence de joie.
L'infaillible a besoin de bourreau satellite.
Son cœur charmant (la France) tout fait de raison et d'amour.
Qui peut ouvrir le ciel doit commander la terre.
Le célibat, c'est la passive obéissance.
Et cherchant tout le vrai pour dompter tout le mal.
Avoir des fleurs dans l'âme est la joie ici-bas.
Les lois sont au-dessus de l'humanité même...

P. B.

*
* *

Le Cycle Berlioz, essai historique et critique sur l'œuvre de Berlioz, par J.-G. Prod'homme, **la Damnation de Faust.** — Un volume, 3 francs; bibliothèque de l'Association, 17, rue Guénégaud.

M. J.-G. Prod'homme, de qui les lecteurs de la *Revue Socialiste* ont déjà su apprécier les substantielles chroniques, publie sur la *Damnation de Faust* la première étude du « Cycle Berlioz », monument élevé au souvenir du fougueux musicien romantique. Ce travail, historique et critique, se distingue par l'érudition qui a présidé à la recherche et au choix des documents, la netteté de la classification, la franchise des opinions, l'heureux emploi d'un correct style narratif qui se hausse jusqu'à d'amples périodes.

Après la lecture de ce volume, j'ai conclu que M. Prod'homme a le *sens de la notion* qui lui permet de comprendre et de critiquer, en plus l'*émotion* par laquelle il évoque et restitue l'œuvre dans son intégrale magnificence.

Ce présent travail comprend cinq parties d'une lumineuse division : *Composition des huit scènes de Faust* et *la Damnation de Faust*, le *Poème de Faust et les musiciens*, le *Livret*, la *Partition*, la *Damnation de Faust et la critique*. Afin que l'on pût mieux pénétrer l'œuvre elle-même, M. J.-G. Prod'homme fait l'historique de la légende merveilleuse du docteur Faust, légende très répandue en Allemagne, en Angleterre, en France également, dont le génie de Goethe a créé son immortel et déchirant symbole. Le tempérament de Berlioz, ardent, passionné, amoureux des heurts grandiloquents, devait être vivement impressionné à la lecture du poème allemand. Il composa d'abord les *Huit scènes de Faust* sur les passages qui l'avaient le plus ému, avant d'écrire son drame lyrique. D'autres compositeurs, Johann Strauss, G. Eickl, Seyfried, Bishop, Béancourt ont traité le même sujet sans atteindre à la véhémence de Hector Berlioz. J'aurais préféré pour la logique que ce chapitre deuxième touchant le *Poème de Faust et les musiciens* fût placé après l'historique de la légende et que l'explication des *Huit scènes* précédât immédiatement le *Livret*. Qui ne connaît le thème de Faust ? Au lieu d'une analyse sèche, M. Prod'homme résume l'action en montrant la hautaine philosophie enclose dans le drame qui peut se définir en deux mots : panthéisme et pessimisme.

L'interprétation de la *partition* est basée sur une exacte science technique, et à peine quelques indications de tonalité sont-elles discutables. Très malicieuse-

ment, avec des textes contemporains à la *Damnation de Faust* comme preuves, l'auteur attaque la critique qui de tout temps commence par être aveugle et envieuse pour les œuvres vraiment neuves. J'ai éprouvé une douce joie à la lecture de ces articles de maîtres d'alors, car j'en ai préjugé de ce que seraient les opinions de quelques-uns d'aujourd'hui dans cinquante ans. Cette confrontation de l'œuvre et des jugements qu'on a portés sur elle est une originale idée, saine et réconfortante. Il est consolant de voir l'artiste survivre par ses créations, lorsque ceux qui l'ont critiqué sont depuis longtemps tombés dans l'oubli. Voilà ce qui ressort de la *Conclusion*.

Le livre de M. Prod'homme est d'une grande honnêteté, et par ces jours troubles de succès faciles, de réclames outrancières, de talents à la mode, l'honnêteté est rare, trop rare pour qu'on ne la salue pas.

LOUIS LUMET.

*
* *

MAURICE ANSIAUX. — **Heures de travail et salaires** (Etude sur l'amélioration directe de la condition des ouvriers industriels). — Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. Prix : 5 francs.

M. Ansiaux, avocat du barreau de Bruxelles, a tenu à nous faire savoir que son volume (imprimé sur papier anglais, je crois) a été édité à Bruxelles par Mme veuve Ferdinand Larcier, et que « le personnel de cette firme est composé d'ouvriers affiliés à l'association libre des compositeurs et imprimeurs typographes de Bruxelles, dont le tarif impose un salaire *minimum* de 5 fr. 50 pour dix heures de travail ». M. Ansiaux joint donc la pratique à la théorie. Après avoir prêché l'opinion publique, sur laquelle il compte beaucoup pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière, après avoir recommandé aux consommateurs de ne se fournir que chez les patrons qui emploient des ouvriers associés ou syndiqués et composant avec eux, il donne lui-même le bon exemple. Ce n'est pas à dire que M. Ansiaux soit socialiste, ni même qu'il soit partisan de la journée de huit heures et du salaire minimum, ni qu'il reconnaisse la lutte de classes. Il n'est pas davantage économiste, bien que ses trois cents pages ne soient qu'un perpétuel jonglage de faits, de chiffres, de statistiques et d'arguments contradictoires. Il n'est pas non plus interventionniste. Mais alors... Il se proclame avant tout pratique. C'est un opportuniste pratique, qui ne dit pas que jamais les salaires ne seront augmentés, que jamais la journée de travail ne sera réduite. Au contraire, le relèvement graduel des salaires et la diminution des heures de travail résulteront du relèvement intellectuel du monde patronal, qui ne doit plus avoir d'autre objectif que le perfectionnement (diabolique) des méthodes de rémunération et de la productivité du travail. Quant à l'État, il peut bien intervenir, et les parlements doivent légiférer, et les préfets doivent administrer; mais M. Ansiaux limite tellement leur intervention, leur tisse tant de lisières, que l'action publique se réduit à néant. M. Ansiaux veut bien que l'État donne le premier l'exemple

d'être un bon patron, mais il critique les rares exemples donnés jusqu'à ce jour par diverses administrations nationales ou municipales.

Néanmoins M. Ansiaux manifeste des impatiences. Il nie la lutte de classes, mais chacune de ses phrases la constate; et il affirme que le *credo* social des classes dirigeantes s'est renouvelé; mais il se plaint « que la foi nouvelle n'est guère agissante ». Et il s'écrie : « Il faut des œuvres! »

Or voici tout son programme d'action : intervention en faveur des grèves *légitimes;* — comités permanents pour l'examen des questions ouvrières et la protection des faibles et des opprimés; — enseignement économique touchant les conditions d'existence des industries; — *éducation* de l'ouvrier *au point de vue de la dépense!* — lutte sans trêve contre l'alcoolisme.

Bref, M. Ansiaux promet un peu de sucre aux ouvriers, c'est-à-dire que l'on parlera d'eux, que l'on confectionnera sur leur dos de belles guirlandes oratoires, qu'on leur apprendra à vivre à bon marché, qu'on leur enseignera les dépenses économiques et les boissons hygiéniques, — à une condition *sine qua non.* Toutes ces belles choses arriveront seulement si les ouvriers « s'abstiennent, dans leur conduite politique et privée, de tout ce qui pourrait indisposer l'opinion ou refroidir le législateur », — si l'on ne voit plus « les énergies ouvrières s'absorber dans une action politique infructueuse et desséchante »; — quand les organisations de travailleurs ne seront plus « englobées dans le mouvement socialiste », ne seront plus les « banquiers — à fonds perdu — de la lutte électorale » de ce haineux et insolent parti socialiste « doublement monstrueux par l'utopie qu'il poursuit, par la guerre civile qu'il déchaîne ».

Nous dédions ces conclusions aux anarchistes adversaires de l'action politique. Quant au reproche de criminelle imbécillité plusieurs fois lancé contre les hommes du socialisme, nous répondrons simplement à M. Ansiaux par deux vers du bon La Fontaine :

Le compliment est flatteur,
Il est digne de l'auteur.

Adrien Veber.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Du mois de Septembre

(Publications françaises sur les questions politiques, économiques et sociales.)

REVUES

---

1. PRINCIPES ET DOCTRINES

A. Bédarride : La Crise morale (*Union Démocr. de Marseille*).

Bernès (M.) : Programme d'un cours de sociologie générale (la Morale). (*Rev. Intern. de sociol.*).

Bouge : Les conditions du travail et le collectivisme (fin). (*Rev. polit. et parl.*).

Demolins : Géographie sociale de la France (régions vinicoles). (*Science sociale*).

Faguet : Charles Fourier. (*Revue des Deux-Mondes*, août).

Ch. Gide : Le Paradis perdu (article important, critique du socialisme. (*Rev. du Christianisme social*, 15 juil.).

Goyau : Les dernières publications sur le saint-simonisme. (*Quinzaine*).

La Tour du Pin-Chambly : De l'organisation du suffrage universel. (*Ass. cathol.*).

Lapie : La Politique coloniale.(*Rev. de métaph. et de morale.* — Questions pratiques).

M. Lima : Le Prolétariat dans la patrie et l'humanité. (*Quest. soc.*).

A. Maron : Communautés et communisme; les Pêcheurs de Fort-Mardyck. (*Réf. soc.*).

De Paepe : Cours d'Économie sociale. (*Etoile socialiste*).

G. de Pascal : Note sur l'idée traditionnelle de la valeur et sur le capital. (*Ass. cathol.*).

2° QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

D'Azambrija : Exclusivisme et socialisme. (*Mouvement social*).

P. Argyriadès : Le Congrès de Londres et les Divisionnistes. (*Quest. sociale*).

Babelon : Les Rapports de l'ort et de l'argent chez les anciens. (*Science soc.*).

Bailhache : Au Congrès de Londres. (*Science sociale*).

Bellet : Le Mouvement scientif. et industriel. (*Journal des Econom.*).

Bidoire : La Charité à New-York. (*Réf. soc.*).

— Chemins de fer en 1895. (*Econ. franç.*).

Clemenceau : De notre république. (*Dépêche de Toulouse*). (Important article, 9 septembre).

Coubertin (P. de) : La Mission des Va-nu-pieds. (*Nouvelle Revue*).

Doumer : Conférence sur l'Impôt sur le revenu dans le Midi. (*Dépêche* du 20 au 30 septembre).

Paul Fesch : Pèlerinage ecclésiastique à Reims (compte rendu très documenté du congrès des prêtres français, sur l'initiative de l'abbé Lemire). (*Quinzaine*, 15 septembre).

Gower (Levenson) : L'Émigration de la population des campagnes dans les villes (*Journal des Econom.*).

L. de Goy : Les malades et les vieillards dans les sociétés rurales de

secours mutuels. (*Rev. polit. et parl.*).

URBAIN GUÉRIN : Agissements socialistes (congrès de Lille, congrès de Londres, socialisme à la Chambre, socialisation de l'industrie, résultat final). (*Rev. du Monde cathol.*).

HAMON : Le Socialisme en Grande-Bretagne et en Belgique. (*Art social*).

JAURÈS : Articles du *Matin* sur le Congrès de Londres, la tactique et le programme du parti socialiste. (Août-septembre 1896).

JUIGNAC : Les titres étrangers devant le Parlement. (*Rev. polit. et parl.*).

DE KAPNIS (Ctesse) : École d'agriculture de Wosdivigensk. (*Rev. fém.*).

KEUFER : Rapport sur le Congrès international de Londres. (*Typographie française*).

LAMBRECHTS : Les Classes moyennes (*Rev. cathol. des Inst. et du Droit*).

LEFRANÇOIS : Courbe de la répartition de la richesse. (*Journ. des Econ.*).

LEMASSON : Crise des charbons. (*Dépêche*, 12 septembre).

P. LEROY-BEAULIEU : L'Australie et la Nouv.-Zélande; les expériences sociales; le féminisme. (*Rev. des Deux-Mondes*, 1er août).

LEVASSEUR : L'Ouvrier américain. (*Rev. de l'Acad. des Sc. mor. et polit.*).

— Mouvement économ. en Allemagne; Crédit agricole en Prusse. (*Econom. français*, 12 septembre).

A. LIESSE : Travaux parlementaires de la Chambre des députés. (*Journal des Econom.*).

LOMBROSO, etc. : Le Féminisme au point de vue sociologique. (*Rev. fém.*).

MUSÉE SOCIAL : Circulaire no 2 (série B) : L'Assurance contre le chômage involontaire en Suisse. No 3. Le Congrès de Londres.

NAVILLE (E.) : La démocratie, les systèmes électoraux et la représentation proportionnelle. (*Rev. politique et parlement.*).

OSWALD : Le Socialisme en Belgique. (*Rev. Bleue*, 26 septembre.)

PASCAUD (N.) : Le droit de la femme mariée aux produits de son travail. (*Rev. polit. et parlem.*).

RANC : La Question huguenote. (*Dépêche*, 24 septembre).

Revenus à Paris (les). (*Economiste français*).

Résolutions du Congrès de l'Union fraternelle du commerce et de l'industrie. (*Assoc. cathol.*).

RIEFFEL : L'Égalité des enfants. (*Rev. des Revues*).

SAINT-AUBIN : Les Milliardaires américains. (*Rev. des Revues*).

SÉGUR-LAMOIGNON : Le Congrès de Londres. (*Assoc. cathol.*).

DE SEILHAC : Après la grève de Carmaux : la Verrerie. (*Science soc.*).

P. STRAUSS : Le Budget et les grands Travaux de Paris. (*Rev. Bleue*, 12 septembre 1896).

RENÉE SUGÈRES : Le Féminisme à l'étranger. (*Rev. féministe*).

M. VANLAER : Odyssée d'un projet de loi ; les syndicats et la loi pénale. (*Réf. sociale*).

WAXWEILLER : Les lois protectrices du travail en Suisse. (*Un. de Bruxelles*).

L. WODON : Législation du travail (les règlements d'atelier). (*Un. de Bruxelles*).

ZEVAÈS : Le Parti de la Paix. (*Petite République*, 1er octobre).

3. HISTOIRE, BIOGRAPHIE, DOCUMENTS

A. AFTALION : Les Théories polit. de Taine. (*Revue Int. de Soc.*)

D'AVENEL : Les Salaires au moyen âge. (Paysans et ouvriers depuis le VIIe siècle.) (*Revue des Deux-Mondes*).

DESLANDRES : Les doctrines politiques à la veille de la Révolution. (*Revue Bourg. de l'Enseign. sup.*)

COLAJANNI : Triple-Alliance et démocratie italienne. (*Nouv. Revue.*)

GOYAU : L'Evolution du protestantisme contemporain en Allemagne. (*Revue des Deux-Mondes.*)

J. JAURÈS : La France. (Point de vue social. Sur l'alliance franco-russe.) (*Petite République*, 4 oct. 1896.)

KARAMOWSKY : La Question d'Orient. (*Revue gén. du Droit int. public.*)

P. LEROY-BEAULIEU : Le Voyage du czar. (*Revue des Deux-Mondes.*)

Question financière aux Etats-Unis. (*Mémorial diplom.*, 9 août).

4. LETTRES, ARTS, INSTRUCTION

BARRUCAND : Pour le théâtre gratuit. (*Revue Blanche.*)

DEMENTHON : De l'étude des quest. sociales dans l'enseign. second. (*Université catholique.*)

H. GIRARD : J.-H. Mackay. (*Art social.*)

G. KAHN : La Commune de 1871. (*Revue Blanche.*)

H. NER : La Révolte des machines. (*Art social.*)

Mme G. RENARD : Impressions d'Angleterre. (Lundis de la *Petite République*, sept.-octobre.)

G. RENARD : Impressions d'Angleterre. (Premier coup d'œil. Dans l'île de Wight.) (*La Semaine littéraire*, Genève).

RUYSSEN : Les Sciences sociales et polit. dans les Universités allemandes. (*Revue polit. et parlem.*)

Dans les Universités

Cours de M. Espinas (Paris) : Histoire de l'économie sociale : Babeuf, Saint-Simon, Fourier.

Cours de M. Henry Michel (Paris) : Histoire des idées politiques.

Cours de M. Durkheim (Bordeaux) : Physique générale des mœurs et du Droit.

Cours de M. Joyau (Clermont-Ferrand) : Les Principes de la science sociale (examen des thèses fondamentales de l'individualisme et du socialisme).

Cours de M. Ch. Adam (Dijon) : Solidarité morale et sociale dans la philosophie, la poésie, le théâtre et le roman en France (seconde moitié du XIXe siècle).

Université libre de Bruxelles

P. DESJARDINS : *La grandeur de l'époque présente.*

DE GREEF : *Hist. de la philosophie.*

MAX NORDAU : *Psychol. et sociol. de l'art.*

TARDE : *La Sociologie.*

Genève

WUARIN (Louis) : Le Problème social, les Systèmes politiques, quelques sciences auxiliaires de l'Économie sociale.

École des Sciences politiques de Paris

LÉVY-BRUHL : Histoire des Idées polit. et de l'esprit public pendant les deux dern. siècles. Allemagne (1815-1870). (Réforme du droit. Les libéraux, le progrès écon. depuis 1848. Commenc. de la démocr. sociale : Rodbertus, Lassalle, Marx et Marlo).

PAULET : *Législation ouvrière.*

ZOLLA : *Questions agricoles au point de vue économique.*

LIVRES

---

1. SOCIOLOGIE (DOCTRINES ET MÉTHODES) ET PHILOSOPHIE

LAVIRON : *La Morale d'après Fourier.* — Imp. Allemane.

RAOUL PICTET : *Etude critique du Matérialisme et du Spiritualisme par la physique expérimentale*, 596 p., in-8°. 10 fr. — Alcan.

2. PRINCIPES ET IDÉES GÉNÉRALES

HYNDMANN : *Economics of Socialism.* — Londres, Twentieth century press

PROGRAMME de the London School of economics and political science. Cours libres par un groupe de professeurs parmi lesquels Hewins, W. Cunningham, Bowley, Foxwell, Holhouse, Sidney Webb. (10 Adolphi Terrace, Londres).

3. QUESTIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

A. Documents

Compte rendu de la onzième conférence nationale des unions chrétiennes (protest.) de jeunes gens. Nîmes, 129 p. in-8°. — Aberlen, Vals-les-Bains.

Troisième Congrès socialiste algérien. In-8°, 56 p. — Casabianca, Alger.

Bulletin du Comité des trav. histor. et scient. (Section des sciences écon. et soc.) Congrès des Sociétés savantes de 1896. In-8°, 301 p.

Rapport sur le service des enfants assistés et la protection du premier âge. (Gard), par M. A. Galand, inspecteur. In-8°, 114 p. — Nîmes, Chastanier.

Septième Congrès du Crédit populaire. (Assoc. coopér. de Crédit) tenu à Nîmes (actes du Congrès). 366 p. — Menton, imp. coop.

La diffusion du crédit populaire rural dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône. (Quelques exemples de Sociétés coopér. de crédit rural). 62 p. in-18. — *Id.*

— *Statistiques des Chemins de fer français au 31 décembre 1894.* Documents divers, première partie. France (intérêt général). In-4°, VI-29 p. — Ministère des travaux publics.

B Ouvrages originaux

ALLARD : *La Crise agricole.* Exposé didact. de ses origines monétaires. (Congrès de Budapesth). In-8°, 3 fr. — Soc. belge de librairie.

L. BROCARD : *De l'émission des billets de banque et du privilège de la Banque de France* (thèse). 147 p. — Darantière, Dijon.

CAILLAUX, TOUCHARD et PRIVAT-DESCHANEL, inspecteurs des finances : *Les Impôts en France* (texte technique, contrib. dir., enregist., domaine et timbre). In-8°. — Chevalier-Maresq. 7 fr. 50.

PAUL PRADEL : *De la participation aux bénéfices* (thèse). In-8°, 146 p. — Jobard, Dijon.

4. HISTOIRE ET ÉVÉNEMENTS CONTEMPORAINS

YVES GUYOT : *Quesnay.* Petite Bibliothèque. Guillaumin. 2 fr. 50.

Vicomte de LESTRADE : *La Russie économique et sociale à l'avènement de Nicolas II.* Petit in-8°. 6 fr.—Guillaumin.

NOTOVITCH : *Nicolas II et la polit. russe.* Gr. in-8° carré. 7 fr. 50. — Ollendorf.

Dr ROBINET : *La Révolution dans l'Eglise* (juillet 1789 à sept. 1791). Collection de documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française. In-8° raisin, 600 p. 7 fr. 50. — Libr.-impr. réunies, Cerf et Noblet.

HENRI ROCHEFORT : *Les Aventures de ma Vie.* Ce cinquième et dernier volume embrasse l'une des périodes les plus mouvementées de l'existence de l'auteur. Il comprend, en effet, le ministère Boulanger, les scandales de l'affaire Wilson, l'élection de M. Carnot et la lutte contre la faction ferryste, l'infâme procès de la Haute Cour, le troisième exil de Rochefort, ses polémiques contre les proscripteurs panamistes, et enfin son inoubliable retour en France.

Ce cinquième volume, consacré à des événements qui sont d'hier, fourmille d'anecdotes curieuses, de révélations imprévues et d'aperçus nouveaux non seulement sur les hommes

politiques, mais aussi sur les mœurs anglaises, sur la vie à Londres, sur l'art et les artistes. Paul Dupont, 7 fr. 50.

MARTIN SAINT-LÉON : *Histoire des corporations de métiers en France*. Un vol. in-8°.

5. LITTÉRATURE ET ARTS (livres reçus par la Revue)

G. BEAUME : *Rosière et Moi*. (Roman.) — Plon, 3 fr. 50.

Mme M. BEZOBRAZOW, directrice de la *Revue Féministe : La Femme nouvelle*. (Préface de M. de la Grasserie.) — Soc. nouv. d'édition.

LOUIS PILATE DE BRINN-GAUBAST : *La Passion de Notre Seigneur Emile Zola*. — 26, quai d'Orléans, Paris. Collect. bibliophile de l'Aube. 0 fr. 75.

J. CARAGUEL : *La Raison passionnée*. Recueil d'articles sur les questions contemporaines de politique, d'esthétique, de morale et de mœurs au point de vue de la philosophie expérimentale. — Stock. 3 fr. 50.

Comte D'ABBES : *Un de nous*. (Roman). — Société libre d'édition.

Etude d'un jeune homme moderne tel que l'ont fait l'éducation, le milieu, les lectures et la philosophie d'aujourd'hui.

M. DESTRICHÉ : *Vercingétorix*. — La Chartre-sur-le-Loir. Moire.

MASSON-FORESTIER : *Remords d'avocat*. Seize récits simples et saisissants. — Colin. In-18. Prix : 3 fr. 50.

MONKAHUC : *Le vrai chemin d'Annibal à travers les Alpes*. — Soc. libre d'édition.

REEPMAKER : *N'importe !* (Roman). Dans un milieu hollandais. — Stock. 3 fr. 50.

Western-Australian Year-Book for 1894-1895, par Maholm Praser. — Perth.

BROCHURES

Almanach de la Paix pour 1897. — Plon, 20 centimes.

Dr AUDIFFRENT : *Exposé sommaire du positivisme*. In-18, 16 p. — Ritti, Paris.

BERNARD (du Doubs) : *La Question des Bouilleurs de cru*. In-16, 32 pages. — Millot, Besançon.

M. BLOCK : *L'Esprit du budget*. — Davy, 19 pages in-8.

J. BONZON : *Des horreurs de la relégation*. Des règles et des beautés de la profession de forçat. Plaidoirie pour Pierre Poussin. — Guillaumin, in-8, 52 pages.

L. BOURDEAU : *Des Sociétés coopér. d'assurances, agric. et rurales contre l'incendie*, à organiser dans chaque commune ou par deux petites communes réunies. In-8, 49 p. — Mercier, Niort.

BOURGEOIS (Jura) : *L'Impôt sur le revenu*. — Dôle, 28 p. in-8, Mollard.

BOURGUIN, professeur à la Faculté de Lille : *La Question monétaire et la baisse des prix*. — Danel, Lille, in-8, 15 pages.

BULLOZ : *L'Éducation populaire et les Chefs-d'Œuvre de l'art* (conférences). Brochure avec reproduction d'un grand nombre d'œuvres. — Maison Braun et Cie.

Cte DE CHAMBRUN : *Conférence à la mission aux États-Unis d'Amérique*. — Chamerot.

CHASAING : *Qu'est-ce que la liberté ?* In-8 à 2 col., 5 fr. — Plan, Lyon.

LOUIS CORTÈS : *Contre l'assistance par le travail*. — Marseille, Gouvion.

CRUVEILHIER : *La Protection de la vieillesse et le placement familial*. — Nancy. In-8, 12 p. — Berger-Levrault.

DAVOST, vice-présid. du synd. des

agric. de la Loire-Inf. : *la Question du blé*. In-8, 53 p. — Mellinet, à Nantes, 50 centimes.

DELAVAL : *L'Afrique actuelle*, étude coloniale. In-18, 23 p. — Nevers, Gourdet.

P. DESJARDINS : *Le Devoir présent*, 6e édit. corrigée, avec préface. In-16, 1 fr. — Colin.

DURAND (de Gros) : *L'Idée et le fait en biologie*. — Alcan.

FAURE (Maurice) : *La Réforme de l'Impôt devant le Conseil général de la Drôme*. In-16, 16 pages. — Valence, Villard et Brise.

FOURIER, présid. de la commission d'initiative de la Soc. pour la défense du commerce de Marseille : *Les Nouveaux Impôts et l'Impôt sur la rente*. In-8, 13 p. — Barthelet, Marseille.

G. FRANÇAIS : *Le Complot maçonnique et la France chrétienne*. In-18, 72 pag. — Téqui.

Dr JAVAL et PAUL ROBIN : *Contre et pour le néo-malthusianisme*. — Stock.

— *L'Impôt : ce qu'il est, ce qu'il devrait être*. In-8, 16 p. — Cahors, Imp. cathol.

LAGARRIDE (J.-H.) : *Lettre à Mgr Ireland*. — Santiago du Chili.

BERNARD LAZARE : *L'Écrivain et l'Art social*. — *Contre l'antisémitisme*. — Stock.

LECOUTURIER : A l'*Écho du Travail*. Quelques réflexions sur la conf. de l'abbé Naudet. 12 pages. — Rennes, imp. Simon.

LUX : *La Vérité sur Madagascar*. — Stock.

P. MONSABRÉ : *Radicalisme contre radicalisme*. 56 pages in-8. — Imp. Humbert, Saint-Dié.

KARL MARX : *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte* (trad. ital., avec préface d'Engels. — Rome (Vicolo Cascanieto).

— *Aux ouvriers de la Verrerie de Carmaux*, brochure de propagande publiée par l'Union pour l'action morale. 10 cent.

PÉCHOT : *Le Bimétallisme international et la Crise monétaire actuelle*, rapport à la Soc. d'agric. d'Alger. In-8, 60 pages. — Alger, Fontana.

F. PELLOUTIER : *L'Art et la Révolte* (*L'Art social*).

PERRENET : *L'Assistance par le travail*. In-16, 51 p. — Rallet-Bideaud, Langres.

E. POUGET : *Variations guesdistes* (la Sociale).

D. POSTEL : *L'Impôt sur le revenu*. Exposé. Renseign. divers, tableaux de statistique. In-18 j., 24 p. — Lelièvre, Laval, 15 cent.

RAYNERI, dir. de la banque popul. de Menton : *Modes d'essaimage divers de la Banque dans les Alpes-Maritimes*. In-18, 16 p. — Menton, Imp. coop.

OLIVIER SOUÊTRE : *La Cité de l'Égalité*. 50 centimes, chez l'auteur, 2, rue Pascal.

Mis DE SAVIGNAC : *La Question du Bimétallisme*. In-8, 23 pag. — Niort, Imp. niortaise.

THOMPSON : *Danyle's Mixture*. — Bureaux du *Clarion*, 72, Fleet street, 6 pence (brochure illustrée).

W. TCHERKESOFF : Doctrines et actes de la social-démocratie (*Temps nouveaux*).

VILLAEY : *Parti de la justice sociale* (Projet de programme d'union socialiste). — Giard et Brière.

Propagande

RECUEIL DE CHANSONS SOCIALISTES. — (*L'Internationale*. — *L'Avenir du Travailleur*. — *L'Insurgé*. — *Jean-Misère*. — *La Réponse du Laboureur*. — *L'Actualité*). In plano à 4 colonnes. — Lille, imp. Lagrange, 10 cent.

A. L.

SOUSCRIPTION

POUR LA

VERRERIE OUVRIÈRE D'ALBI (1)

La Verrerie ouvrière d'Albi vient de fêter avec éclat son entrée dans la vie, qui est pour elle, autant et plus que pour tout être vivant, son entrée dans la lutte. Elle a encore bien des difficultés à vaincre, bien des dangers à éviter. La réaction économique et la réaction politique coalisées contre elle voudraient rendre son existence précaire. C'est à ceux qui l'ont aidée à naître de lui assurer les moyens de vivre et de se développer. Il lui manque encore quelques dizaines de milliers de francs pour compléter la somme nécessaire et prévue qui doit la mettre en état de fonctionner avec succès. La *Revue Socialiste*, considérant l'importance et la haute valeur d'une œuvre qui doit être pour le prolétariat tout entier un exemple et un instrument d'émancipation, fait appel à l'esprit de solidarité de ses abonnés et lecteurs et ouvre une souscription au profit de la Verrerie ouvrière.

GEORGES RENARD.

PREMIÈRE LISTE

Georges Reuard	20 »
Rodolphe Simon	40 »
Adrien Veber	5 »
Un ami des verriers	50 »
2 instituteurs	6 »
12 étudiants aux Universités de Paris, de Lille et de Nancy	20 »
Ch. David, de Cherbourg	2 »
A reporter	143 »

Report	143 »
45 élèves et anciens élèves à l'École normale supérieure	285 »
Paul Lagarde	2 »
Valery Hermay	2 »
Julien	0.20
Léopold Poupart	0.20
Albert Thèze	0.40
Albert Coulon, d'Aubervilliers	7.25
Total	440.05

(1) Adresser les souscriptions à M. Rodolphe Simon, administrateur de la *Revue Socialiste*, 78, passage Choiseul, Paris, qui fera parvenir en tickets une somme égale au versement.

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 9, rue du Pont.

LE SOCIALISME EN 1896

Un bon négociant fait à la fin de l'année son inventaire; un grand parti en marche peut aussi profiter de la même date pour se demander où il en est sur la longue route qu'il dévore par le vent, le soleil et la pluie, plus souvent toutefois dans le souffle déchaîné des bourrasques que sous la sérénité du ciel bleu.

I

Ce n'est pas un étroit coin de terre qu'il faut considérer pour se rendre compte de l'espace parcouru; il faut embrasser du regard la moitié du globe, promener sa vue de l'Orient à l'Amérique, de l'Europe à l'Australie. Comment le mouvement ne serait-il pas divers dans une telle diversité de pays? Et pourtant ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est, malgré les différences nationales, une étonnante unité de principes, une formidable communauté de revendications et d'espérances.

En tout pays, le but poursuivi est la socialisation des moyens de production, d'échange, de circulation; c'est l'organisation d'un régime où chacun, sauf l'enfant, le vieillard, l'infirme, soit à la fois obligé de travailler et sûr d'avoir libre accès aux instruments de travail; où tout être humain, sans distinction de sexe, de race, de religion, de classe, puisse avoir sa part des jouissances de corps et d'esprit réservées jusqu'ici à des privilégiés; où, par l'accroissement simultané de la solidarité et de la liberté, par la coïncidence établie entre l'intérêt privé et l'intérêt général, chaque individu soit en état de développer sa personnalité dans toute son ampleur sans nuire à la légitime expansion d'autrui et de la société tout entière.

En tout pays, les moyens pour atteindre ce but sont doubles : d'une part, l'union de tous ceux qui souffrent, en leur bien-être ou en leur appétit d'équité, de l'inégale répartition de la fortune ou du

savoir; l'association des ouvriers et des paysans, des déshérités et des dépossédés, des opprimés et des dédaignés, des travailleurs manuels et des prolétaires de l'intelligence, en syndicats, en coopératives, en groupements corporatifs de tout genre; d'autre part, l'action politique sous toutes ses formes, parlementaire et extra-parlementaire, réformiste et révolutionnaire suivant les cas, pour desserrer les liens qui enserrent les pauvres, pour leur assurer, en attendant mieux, la faculté de vivre, pour leur créer le loisir de penser et la force de se relever, pour répandre la lumière à flots sur les générations montantes, pour leur conquérir les armes et le pouvoir nécessaires à leur définitive émancipation.

En tout pays, la lutte est nationale et internationale : lutte contre les princes, les nobles, les financiers, les potentats du commerce et de l'industrie, les maîtres héréditaires du sol, tous ceux qui prétendent, par droit de naissance et de richesse, à dominer et à exploiter les autres; lutte aussi contre le chauvinisme barbare, la gloriole militaire, l'esprit de conquête, l'oppression armée. Grand honneur et grande promesse d'avenir pour le parti socialiste qu'il soit en tous lieux le parti humain de la justice et de la paix!

En tout pays (et ceci est encore un grand signe de puissance) les doctrines nouvelles non seulement attirent à elles des millions et des millions d'hommes qui mettent en elles leur suprême espoir d'affranchissement, mais elles recrutent des adhérents dans la classe bourgeoise, c'est-à-dire parmi ceux-là mêmes que le triomphe du futur ordre de choses doit faire rentrer dans le rang; elles envahissent les églises qu'elles troublent et divisent; elles gagnent les élèves et les maîtres des Universités; elles remplissent les livres, les revues, les journaux; elles passionnent les délibérations de tous les Parlements; elles suscitent des théoriciens vigoureux et des orateurs de haut vol. Et, chose étrange! pendant qu'elles montent, opiniâtres et tumultueuses comme la marée, à l'assaut du vieux monde, la doctrine ennemie, l'antique doctrine des économistes orthodoxes, malgré un reste de suprématie officielle et apparente, tournoie, vacille comme un vaisseau désemparé sur lequel flotte encore un pavillon royal tout en loques, et elle roule à la dérive, sans boussole, sans gouvernail, sans capitaine. Où sont-ils à présent les noms illustres et les solides remparts que l'école du laissez-faire peut opposer à la poussée de ses adversaires?

En vérité, devant les masses croissantes qui se groupent sous notre drapeau, devant la convergence d'efforts qui relie et concentre leur activité multiple, nul homme, à moins d'être aveugle ou de se boucher les yeux de frayeur ainsi que fait l'autruche, ne peut plus méconnaître qu'il est en présence d'un vaste parti, ardent et

robuste, conscient et résolu, avec lequel il faut désormais discuter et compter.

Dans l'évolution du socialisme universel un fait capital a marqué cette année; au Congrès de Londres, le parti socialiste a achevé de se constituer en parti indépendant de tout autre; de façon définitive et plus nettement qu'il ne l'avait fait jusqu'ici, il a marqué ce qui le sépare soit des partis bourgeois, soit du communisme anarchiste.

Aux anarchistes il a dit ou répété : « Nous n'acceptons pas la souveraineté absolue de l'individu; la liberté illimitée nous semble impossible là où il existe une société quelconque. Nous ne croyons pas à l'organisation spontanée d'un régime qui puisse être juste et viable ; « la prise au tas », comme base de répartition des produits du travail, nous paraît enfantine. Nous n'admettons ni la légitimité ni l'efficacité de l'attentat individuel, de la bombe qui frappe au hasard ou du poignard qui croit guérir un mal collectif en sacrifiant une victime de choix; nous estimons qu'il faut tendre à régler de plus en plus le conflit des volontés humaines par la loi pacifique des majorités.

« N'ayant ni mêmes idées ni même méthode, nous ne pouvons avoir même tactique que vous. Ayez, si cela vous convient, vos congrès, votre programme, comme vous avez déjà vos journaux et vos théoriciens; nous ne mettons aucune entrave à votre liberté, mais nous ne pouvons marcher avec vous, puisque, de votre aveu même, nous n'allons pas dans la même direction ni par les mêmes chemins. »

Obscurcie par des équivoques, compliquée par des incidents de séance et par des querelles de personnes, la question n'en a pas moins été tranchée par le Congrès dans le sens que j'indique. La séparation nécessaire a été proclamée une fois de plus en termes aussi formels que possible.

Elle paraît avoir été acceptée par certains anarchistes. La *Société nouvelle* (1) de Bruxelles écrivait au lendemain du Congrès : « Le Congrès *socialiste* de Londres, qui vient de se terminer, a démontré d'une façon péremptoire les tendances absolument bourgeoises *du parti socialiste*. Jamais nullité plus complète n'a été constatée. Pas une idée générale, pas une affirmation. — Tout l'effort de jadis vers le mouvement révolutionnaire, transformant de fond en comble l'organisation actuelle en une nouvelle, rencontre une obtuse opposition *de la part des socialistes* qui espèrent s'emparer du pouvoir pour en profiter et essayer d'établir un despotisme à leur profit, plus atroce que celui de la bourgeoisie. »

(1) Numéro de septembre 1896, p. 431.

Cette aimable appréciation est, ce me semble, assez claire : elle englobe tous les socialistes dans la même réprobation.

D'autres anarchistes se sont efforcés, au contraire, de se cramponner à ce parti socialiste si bien traité par leurs amis. Ce sont, en quelque sorte, des anarchistes parlementaires. Le fait est qu'au Congrès, dans cette espèce de grand Parlement ouvrier, ceux qui représentaient cette manière de voir ont — malgré le mot fameux d'Élisée Reclus : « Voter, c'est s'avilir » — voté avec entrain, énergie et persévérance. Se produit-il parmi ceux qui s'intitulent anarchistes-socialistes une évolution qui les détache des théories outrancières de leurs camarades ? On pourrait le croire. Il paraît que, ces temps derniers, deux anarchistes italiens bien connus, les compagnons Malatesta et Merlino ont eu le courage (dont je les félicite grandement) de se prononcer contre l'attentat individuel façon Ravachol et Caserio. Que ces schismatiques de l'anarchie forment d'abord, s'ils le peuvent, un groupe sérieux et solide, nettement déterminé, sachant et disant clairement ce qu'il veut; le parti socialiste pourra voir ensuite quelle conduite convient à leur égard. Mais, tant que le gros des chefs et des soldats de l'anarchie se complaira, non seulement à répudier pour lui-même, mais à condamner chez les autres toute action politique; tant qu'il continuera d'injurier à jet continu les élus socialistes coupables uniquement d'être des élus, d'attaquer toutes « les écoles socialistes sans distinction de nuance » (1); un rapprochement ne peut être qu'illusoire et la séparation existante demeure la solution la plus franche et la plus sage (2).

Aux partis bourgeois, c'est-à-dire à tous ceux qui veulent conserver telle quelle la constitution économique de la Société ou qui entendent n'y changer que des détails en laissant intacts les privilèges et les abus inhérents à la possession individuelle des grands moyens de production et d'échange, le parti socialiste a dit ou répété avec la même franchise :

« Nous ne pouvons nous mêler, nous confondre avec vous. Nous poursuivons la transformation fondamentale de la société que vous croyez sauver par des replâtrages. Nous avons des principes essentiels qui ne sont pas les vôtres. Nous aurons donc notre vie à part, notre développement distinct.

« Mais, en dépit ou plutôt à cause même de cette séparation (car on ne peut s'allier que si l'on est séparé), des ententes partielles, des alliances provisoires et conditionnelles sont possibles entre nous et, sinon vous tous, du moins les plus avancés d'entre vous. Il nous reste

(1) Jean Grave, *La Société future*, p. 203.
(2) Voir ma brochure : *Socialisme libertaire et anarchie*.

en effet avec eux des principes, des ennemis, des intérêts communs. Avec eux nous désirons, à l'aide du bulletin de vote, améliorer les lois, de manière à garantir à tous les citoyens le droit de penser, de parler, de se réunir, de s'associer, de défendre et de propager leurs opinions ; avec eux nous voulons affranchir les consciences du joug que fait peser sur elles l'autorité d'une Église officielle ou le despotisme de certains patrons ; avec eux nous pouvons encore travailler à faire à la classe ouvrière une existence digne d'être vécue, à distribuer plus équitablement les charges qui écrasent les pauvres au profit des riches, à entraver les progrès envahissants de la féodalité financière, à rendre la justice moins dépendante, moins chère, moins partiale, et l'éducation publique plus accessible à tous les enfants, que sais-je enfin ? à perfectionner l'égalité civile et politique et même à réduire l'inégalité économique.

« Ce n'est pas renoncer à notre idéal que d'appuyer toutes les réformes qui vont dans le sens de notre idéal. C'est conclure un traité de puissance à puissance que de dire à ceux d'entre vous dont le programme coïncide en partie avec le nôtre : « Réalisons ensemble les mesures sur lesquelles nous sommes d'accord. » — Nous ressemblons, eux et nous, à des voyageurs qui suivent une même route ; les uns entendent s'arrêter à un certain point qui n'est pour les autres qu'une première étape. Mais rien ne les empêche de cheminer jusque-là côte à côte, en sachant qu'ils devront se séparer une fois arrivés au terme que se sont fixé les premiers. »

Ainsi le socialisme a parlé aux partis bourgeois ; et tandis que les conservateurs de toute nuance (monarchistes, opportunistes, cléricaux, peu importe le nom) se concentrent partout pour la défense de leurs antiques privilèges, partout aussi il se produit dans la fraction la plus progressiste des partis bourgeois (démocrates, radicaux, populistes, etc.) un flottement, une hésitation, une scission. Les uns retournent grossir les rangs de la grande armée réactionnaire ; les autres, moins timorés, plus conscients de l'évolution inévitable qu'imposent à la société les changements survenus dans l'industrie et les justes réclamations des foules, se joignent, sans s'y fondre, à la grande armée socialiste pour aider à ce mouvement vers le mieux-être qui est pour tout ce qui vit, individu ou collectivité, le signe et la condition même de la vie.

II

Telle est aujourd'hui, partout où il existe, la position du parti socialiste par rapport aux groupements représentant d'autres tendances.

Si nous avions le loisir de le suivre de contrée en contrée, nous le trouverions marqué dans chaque nation d'un caractère particulier :

Dans la Grande-Bretagne, organisé en corporations puissantes et prudentes, qui commencent à se risquer hors de la pure action syndicale, et en groupes politiques, plus ardents qu'unis, qui peuvent parler, agir, manifester presque sans entraves, grâce aux vieilles traditions de liberté qui font encore l'honneur de l'Angleterre; d'ailleurs peu enclin aux vastes théories, essentiellement pratique, marchant pas à pas, conquérant par le bas le pouvoir politique, pénétrant sans bruit dans les corps municipaux et les commissions scolaires avant d'envahir les Chambres; comptant plus de succès en province qu'à Londres où il a grand peine à secouer l'apathie de la masse ignorante et avilie par la charité officielle ou privée; malgré tout peut-être plus près qu'un autre de progrès décisifs, tant autour de lui le contraste de l'opulence et de la misère est criant, tant aussi la propriété du sol est ramassée en un petit nombre de mains;

En Allemagne, gêné par mille tracasseries gouvernementales, soutenant une sorte de duel avec l'Empereur, centre naturel de la réaction, et, pour ce motif même, plus étroitement centralisé, plus sévèrement discipliné; portant le fort du combat sur le terrain politique, ayant en quinze ans gagné près d'un million cinq cent mille suffrages, guidé par des vétérans éprouvés en qui la France démocratique a eu raison de saluer des amis, armé d'une science solide et d'une énergie méthodique qui auront été d'un grand secours et d'un grand exemple aux partis des pays voisins;

En Belgique, fondé sur la coopération, ayant du premier élan emporté dans les Corps législatifs un nombre considérable de sièges, ayant su créer une Université nouvelle animée de l'esprit le plus large, mais menacé d'un arrêt par la coalition clérico-libérale et d'une crise intérieure (qui sera enrayée, j'espère) par une lutte analogue à celle qui met aux prises les socialistes de Hollande avec les anarchistes et leurs alliés, partisans de l'abstention politique et de la grève militaire individuelle;

Dans l'Autriche-Hongrie, comme dans l'Europe orientale, se débattant au milieu et tâchant de planer au-dessus des querelles de race, de nationalité, de religion qui agitent ce pêle-mêle de peuples;

En Pologne, en Russie, couvant silencieusement, éclatant pourtant çà et là par des grèves férocement réprimées, et toujours décimé par de longs convois de martyrs voués à la Sibérie ou à l'exil;

En Italie, bruyant, remuant, réussissant encore assez mal, comme dans les autres pays latins, à discipliner son ardeur et à ordonner ses efforts, mais trouvant d'amples aliments à sa propagande dans la misère grandissante, dans l'insuccès des expéditions coloniales, dans l'étalage au grand jour de la corruption ministérielle et parlementaire; inspiré le plus souvent d'idées étrangères, mais devant une réelle originalité

aux travaux par lesquels l'école juridique italienne transforme et rajeunit la conception du droit;

En Suisse, grâce à la Constitution fédérale qui met aux mains du peuple le *referendum* et l'*initiative,* deux outils précieux pour faire connaître et prévaloir directement sa volonté, plus réformiste que partout ailleurs et en même temps ayant plus d'influence sur la direction des affaires, devenant un des facteurs réguliers de la vie publique, obligeant le pouvoir central à discuter ou même à proposer des projets qui nationalisent la Banque et les chemins de fer;

Dans les États-Unis d'Amérique, patrie d'élection des grèves énormes et des plus énormes associations de capitaux, se préparant à déranger le jeu de l'éternelle bascule qui porte tour à tour au pinacle les *républicains* et les *démocrates*, les champions de l'or et ceux de l'argent, et réservant peut-être plus d'une surprise à la vieille Europe sur ce territoire neuf où ne se dresse pas l'obstacle de traditions plusieurs fois séculaires, où les partis croissent comme les villes avec une vitesse sans pareille...

Prolongerai-je cette revue à vol d'oiseau du socialisme tel qu'il s'épanouit sous les différentes latitudes ? Non, je laisse à nos correspondants de l'étranger le soin de la compléter et j'aime mieux, après ce rapide voyage, ramener et arrêter mes regards sur la France. On pardonnera à un socialiste français de la considérer de plus près.

III

La lutte purement économique a offert en France, durant ces derniers mois, peu de faits saillants : quelques grèves qui, malgré les souffrances dont sont toujours accompagnés ces chômages volontaires ou forcés, n'ont point surexcité l'opinion publique comme celle de Carmaux l'an passé ; des débats, non sans intérêt, mais jusqu'ici sans résultat pratique, autour de la question du pain gratuit; une campagne contre les bureaux de placement; la réouverture à des conditions assez strictes de la Bourse du travail de Paris ; des congrès corporatifs (mineurs, bourse du travail, ouvriers du bâtiment) ; une agitation en faveur de la grève générale ; un effort pour faire pénétrer le socialisme dans les sociétés coopératives, etc. — La nouveauté capitale de l'année a été la création de la verrerie ouvrière d'Albi. Inaugurée tout récemment (on sait avec quel éclat et quel enthousiasme), elle est devenue le point de mire des colères capitalistes et des espérances prolétariennes. Constituée de façon à être la propriété collective, non d'un corps de métier, mais de tous les groupements socialistes qui lui ont apporté leur offrande et leur aide, qui sait si elle ne servira pas de modèle à d'autres organismes de production, qui pourraient, s'ils étaient mul-

tipliés, s'ils étaient soutenus par les travailleurs qui sont le nombre, s'ils étaient alimentés de commandes par les sociétés ouvrières, devenir de puissants instruments de combat et d'émancipation pour le prolétariat tout entier ? Ce n'est pas assez d'avoir remporté une victoire chèrement disputée : il faut savoir en profiter.

Ce n'est encore que le début plein de promesses d'une campagne transportant la bataille sur un terrain où les ouvriers, faute de capitaux, n'ont guère pu se risquer jusqu'ici : celui de la production. Est-ce faire un rêve? Je ne sais ; mais il me semble que ce premier succès pourrait en entraîner plusieurs autres. Les résultats acquis, les bénéfices réalisés dans telle ou telle industrie affranchie du patronat permettraient des fondations et des affranchissements semblables ; de proche en proche la propriété indivise des travailleurs s'étendrait ; et de plus en plus garantis contre la concurrence, de plus en plus sûrs d'écouler leurs produits, ils auraient enfin ce qui leur a toujours manqué, le nerf de la guerre. Puisque les chances d'une insurrection, si justifiée qu'elle puisse être par les iniquités aggravées de brutales illégalités, sont des plus problématiques, puisque le suffrage universel, faussé par l'ignorance ou la corruption, ne sait pas encore faire une réalité de la souveraineté nominale du peuple, il y aurait de ce côté une nouvelle voie ouverte à l'activité de ceux qui se sont juré de faire cesser l'exploitation éhontée de l'homme par l'homme. On dirait vraiment que les gros capitalistes pressentent là un danger sérieux pour leur domination. Serait-ce le secret du déchaînement de fureurs que suscite parmi eux et jusque dans le gouvernement, serviteur de leurs intérêts, une expérience plus menaçante dans sa paisible et incontestable légalité que toutes les tentatives d'émeute, si propices aux reculs affolés et aux saignées secrètement désirées ?

Je devrais parler ici des velléités manifestées par le Sénat d'entraver le développement continu des syndicats, qui comptent aujourd'hui à peu près 600 professions et un million de membres. Je devrais rappeler le grand tournoi oratoire, qui, à la Chambre, à propos du travail des enfants, des filles mineures et des femmes, a heurté les tenants du *statu quo*, MM. de Mun, Deschanel, Aynard, contre la dialectique serrée des citoyens Guesde et Vaillant. Mais nous sortons déjà de la lutte économique pour entrer dans la lutte politique, tant l'une et l'autre sont étroitement liées et, pour tout dire, inséparables !

Restons sur le nouveau terrain où nous sommes amenés. Ici le socialisme s'est trouvé en présence de deux ministères (Bourgeois et Méline), qui ont eu à son égard deux attitudes différentes. Certes les radicaux au pouvoir se sont montrés étrangement mous et timides ; ils ont du moins essayé de modifier notre vieux système fiscal, et un ministre a osé prononcer publiquement ces paroles qui ont eu un long

retentissement : « Les républicains progressistes et socialistes ont « droit au pouvoir : car ils sont capables de gouverner. » C'est quelque chose qu'un discours ministériel ait une fois nommé le socialisme sans le maudire et sans le mettre hors la loi. Mais cette trève n'a pas été longue, et un autre ministère, qui est le protégé de la droite monarchiste, a vite repris ce programme unique et commode qui dispense de toute idée : — Le socialisme, c'est l'ennemi. — Et aussitôt tracasseries judiciaires, provocations policières, vexations de toute sorte ont recommencé de plus belle contre « le monstre ».

Chose curieuse et qui devrait donner à réfléchir à tout homme d'État digne de ce nom ! Le socialisme a grandi sous les deux régimes. Je ne vois plus, en vérité, d'autre moyen d'arrêter son expansion que de l'exterminer par la force (et il est trop tard) ou de lui imposer l'épreuve du pouvoir (et il est trop tôt). Toléré par le gouvernement, il a fait penser aux trembleurs qui ont besoin de sentir leurs opinions sinon approuvées, du moins permises en haut lieu, qu'après tout ces socialistes tant décriés pouvaient bien avoir du bon tout de même. Combattu, persécuté, il attire à lui ceux que révolte l'injustice ; et comme il est l'adversaire implacable des tripotages financiers, le défenseur zélé de tous les petits qu'on maltraite et opprime, soldats ou instituteurs, allumettiers, professeurs ou employés de chemin de fer, comme il a su garder sa dignité parmi les platitudes officielles des fêtes franco-russes, comme il ne craint pas de flétrir les massacres commandés par d'augustes assassins et de reprendre ainsi les généreuses traditions de la France d'autrefois, il devient de plus en plus, pour tous ceux qui ont quelque fierté ou quelque légitime sujet de plainte, le grand redresseur de torts, la jeune incarnation du vieil esprit démocratique, le noyau de formation d'une République qui sera cette fois la vraie République.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait accompli cette année des progrès considérables. Quantité de faits, petits et grands, en apportent la preuve. Que l'on regarde les comptes rendus du congrès féministe à Paris ou du congrès de la paix à Budapest, on pourra y mesurer la lente et profonde infiltration de ses doctrines. Qu'on parcoure les colonnes du *Journal Officiel* et l'on pourra y constater la place d'honneur qu'y occupe l'éloquence des Jaurès, des Millerand, des Rouanet, des E. Roche, des Viviani, sans compter ses autres orateurs que j'ai déjà nommés ou dont je ne veux pas dérouler la longue liste.

Je sais qu'il est de bon ton et d'usage immémorial de dénigrer ceux qui ont le tort de s'être mis en vue par leur talent ; on dirait parfois que l'ingratitude, la malveillance envers ceux qui ont trop bien servi leur parti est pour certains hommes un besoin, quelque chose comme une revanche ou une consolation. Raison de plus pour que je

rende ici hommage à tout le vaillant groupe socialiste de la Chambre qui, sans cesse sur la brèche, acceptant ou provoquant tous les débats, se prodiguant d'un bout à l'autre du pays et laissant, hélas! sur la route plus d'un bon combattant tombé en pleine mêlée, a, je tiens à le dire hautement, bien mérité de la cause qui est celle du peuple et la nôtre.

Quelle est cependant la situation électorale du parti ? Les quelques élections de députés, qui ont eu lieu çà et là, ont démontré que non seulement il maintenait ses positions, mais qu'il en gagnait sans relâche de nouvelles. Le voici qui songe à tenter l'invasion du Sénat, cette forteresse de la réaction! Mais la conquête la plus importante qu'il ait faite cette année, c'est celle de nombreuses municipalités. Grandes villes, petites villes, villages même acquis au socialisme font sur la surface du territoire de larges taches écarlates et le congrès récent de Commentry a témoigné d'un accord éclatant entre leurs élus venant des quatre points cardinaux. Quand on songe que Marseille, Lille, Roubaix, Dijon, Limoges, Narbonne, Toulon, Perpignan, Albi, Roanne, Elbeuf, Vendôme, Commentry, Montluçon, vingt autres centres commerçants et industriels ont donné la majorité aux socialistes ; que Paris, malgré l'habile et inique sectionnement qui assure aux quartiers riches une représentation double, triple et quadruple de celle que leur assigne le nombre de leurs habitants, a nommé plus de trente socialistes sur quatre-vingts conseillers; que dans cent autres communes le pouvoir est aux mains des républicains les plus proches de nous ; on ne s'indigne plus, on rit d'entendre certains attardés représenter encore le parti soutenu ainsi par les électeurs comme une quantité négligeable.

Je recommande à nos adversaires, pour peu qu'ils soient curieux de rapprochements significatifs, la petite comparaison suivante :

Qu'ils supputent le nombre de voix que les républicains obtenaient en 1869 et en 1870, à la veille même de l'avènement de la République, au moment du plébiscite, où toutes les oppositions coalisées arrivaient péniblement à réunir contre l'Empire 1,500,000 *non ;* qu'ils mettent en regard le total des suffrages que les socialistes groupent aujourd'hui sur leur programme et qu'ils concluent, s'ils l'osent !

Mais tout cela, c'est, en quelque sorte, l'histoire extérieure du socialisme français en 1896. Son histoire intérieure durant la même période ne serait-elle point de nature à inspirer quelque joie aux défenseurs de la bourgeoisie finissante ? Le congrès de Londres n'a-t-il point fait éclater dans ses rangs de violentes querelles ?

Il serait puéril de dissimuler, autant qu'il est inepte, pour quiconque n'est ni anarchiste ni enrégimenté parmi les militants des partis

conservateurs, de grossir et d'envenimer les dissensions dont le congrès de Londres a été l'occasion. Comme l'a fort bien dit Vaillant dans l'article que reproduisait le dernier numéro de cette Revue, les incidents qui se sont produits alors ont révélé, non créé, un état de choses que connaissaient tous ceux qui savent observer. S'il est vrai qu'une plaie ouverte vaut mieux qu'un mal caché croissant obscurément sous l'apparence de la santé, peut-être n'est-il point mauvais que l'on ait vu surgir au grand jour les germes de division qui fermentaient au cœur de l'union socialiste. Les bonnes volontés, qui ne manquent pas, pourront plus aisément enrayer la marche de la maladie.

Oui, des rivalités de groupes et de personnes, des antagonismes de doctrine et de tactique ont fait bruyamment explosion. C'est un malheur commun parmi les partis jeunes et ardents. Mais le péril de se débander en pleine bataille est trop visible, le plaisir qu'aurait l'ennemi à voir des forces redoutables se gaspiller en luttes stériles s'étale de façon trop naïve pour que les soldats n'imposent point aux chefs, même si ceux-ci avaient envie d'être récalcitrants, des concessions mutuelles et un accord nécessaire. Accord, d'ailleurs, dont les bases ne sont pas très difficiles à poser.

Pour que le mot de socialisme ne devienne pas un pavillon couvrant toute espèce de marchandises et d'ambitions, il est indispensable de déterminer les conditions essentielles auxquelles un programme a le droit de se dire socialiste.

Millerand, dans son discours si précis de Saint-Mandé, en indiquait trois : « Intervention de l'État pour faire passer du domaine capitaliste dans le domaine national les diverses catégories des moyens de production et d'échange, au fur et à mesure qu'elles deviennent mûres pour l'appropriation sociale ; conquête des pouvoirs publics par le suffrage universel ; entente internationale des travailleurs ».

On dira que ses paroles n'ont que la valeur d'une opinion personnelle. Soit. Mais le congrès de Londres a redit à peu près la même chose en d'autres termes, quand, discutant la question des admissions au prochain congrès, il les a limitées :

« 1° Aux groupements qui poursuivent la substitution de la propriété et de la production socialistes à la propriété et à la production capitalistes, et qui considèrent l'action législative et parlementaire *comme l'un des moyens* nécessaires pour arriver à ce but ;

« 2° Aux organisations purement corporatives qui, bien que ne faisant pas de politique militante, déclarent reconnaître la nécessité de l'action législative et parlementaire. »

Cela revient à dire que le Congrès de Londres impose à quiconque veut avoir place dans le parti socialiste, l'obligation d'accepter : *comme*

but, la socialisation des instruments d'échange et de production ; *comme moyens,* l'action politique et l'action syndicale, ces deux bras de l'action socialiste.

Ces limites fixées — et nul n'a qualité pour abolir les résolutions d'un parti statuant sur lui-même en pleine liberté — je voudrais qu'on fût pour le reste aussi large, aussi conciliant que possible.

En matière de théories, ne pourrait-il être une fois pour toutes bien entendu que l'on peut arriver au socialisme par plusieurs voies : par l'idée de justice comme par l'étude scientifique des faits économiques, par le sentiment passionné de la solidarité humaine comme par la nécessité d'adapter l'état social aux modifications industrielles? Pourquoi fermer l'un ou l'autre de ces chemins qui répondent à la diversité des caractères individuels et nationaux?

En matière de tactique, plusieurs moyens se disputent les préférences; les uns aiment mieux l'action politique, les autres l'action corporative; ceux-ci travaillent à modifier pour le bien commun les lois actuelles; ceux-là comptent sur un soulèvement révolutionnaire. Il en est qui mettent leur confiance dans la grève, partielle ou générale. Est-il besoin qu'on s'entre-dévore, parce que l'on croit chacun avoir raison sur un point que l'avenir seul peut décider : le plus ou moins d'avantages de tel ou tel procédé? Qui est assez hardi pour garantir que des événements imprévus n'aboutiront pas à une brusque révolution? Qui peut savoir si cette révolution même ne devra pas la victoire aux réformes qui l'auront préparée? ou encore si une grève colossale n'est pas la forme que prendra la lutte exaspérée du capital et du travail? Il serait sage de ne proscrire aucun de ces moyens qui peuvent tous avoir leur utilité suivant les cas. Il serait sage, tout en s'attachant à celui qu'on estime le meilleur, de ne pas condamner et repousser ceux qui peuvent en préférer un autre.

En matière d'organisation, ne pourrait-on constituer, non point en opposition, mais en rapport étroit les uns avec les autres, des groupes syndicaux et des groupes politiques, ayant leur tâche distincte et solidaire? Ne pourrait-on trouver surtout, dans chacune de ces deux catégories, un mode d'union assez solide et assez souple pour assurer en même temps la convergence d'efforts indispensable à l'action commune et la liberté de mouvement nécessaire à la vie de chaque groupe? Le système fédératif qui, en Suisse, aux États-Unis, fait vivre ensemble des peuples si différents de race, de langue et de religion, me paraît être le plus propre à opérer cette harmonisation de goûts et de tempéraments divers. Il permet de déterminer avec précision les points où chacun doit se soumettre à la volonté générale correctement constatée et ceux où chacun se réserve d'agir suivant ses prédilections personnelles. Il est le régime de l'avenir, celui que réalisera sans doute la

société socialiste. Pourquoi ne serait-il pas dès à présent le cadre du parti qui contient en lui les germes de cette société future?

Reste enfin la propagande. Elle est active; elle est féconde; elle pourrait l'être davantage. Pourquoi n'y aurait-il pas un grand comité de propagande pour grouper, soutenir, coordonner les énergies isolées? En ce domaine encore, il conviendrait de faire la synthèse de toutes les formes d'activité. Livres de fond qui créent ou rectifient la science; romans et poésies qui prêtent à l'idée l'attrait de la beauté littéraire; brochures, journaux, revues qui la vulgarisent par écrit; conférences qui la répandent par la parole; chansons qui la font voyager sur les ailes de la musique; gravures, œuvres d'art, qui la font pénétrer par les yeux; écoles d'orateurs où s'apprend l'art de persuader et de convaincre; cercles départementaux se chargeant de fournir, chacun à sa région, des semeurs de la bonne doctrine, et déjà fédérés à la Maison du Peuple de la rue Ramey : tout a sa raison d'être, tout sert la cause commune, pourvu que tout, dans les limites indiquées plus haut, agisse dans le même sens, c'est-à-dire soit vraiment et nettement socialiste, tout en évitant l'étroitesse sectaire. Partout l'attention est éveillée; des institutions libres commencent à offrir à la jeunesse des cours qui la forcent à penser; les Universités ressuscitées promettent un élargissement de l'enseignement officiel lui-même. Puisse un élan vigoureux et méthodique imprimé à la diffusion de nos idées accélérer la conquête des cerveaux, sans laquelle aucune transformation ne saurait être ni profonde ni durable!

En somme, dans le parti socialiste défini et délimité par lui-même, arrière l'esprit d'exclusivisme et d'intolérance! Un respect réciproque des divergences de détail, à la seule condition qu'on soit d'accord sur l'essentiel; la variété dans l'unité, la fusion des nuances dans une harmonie qui les unisse sans les détruire, de même que toutes les couleurs de l'arc-en-ciel contribuent à former la lumière blanche : voilà ce qui peut achever aujourd'hui la victoire à demi gagnée!

Sommes-nous aussi loin de cette loyale entente que le souhaiteraient nos adversaires? Il existe parmi les socialistes de France et d'ailleurs assez de gens de bon sens pour comprendre qu'une armée, fût-elle riche d'hommes, d'entrain, de courage, est perdue, si les différentes armes, infanterie, cavalerie, artillerie, tirent les unes sur les autres ou même simplement s'en vont chacune à l'aventure. C'est pourquoi, sans nous flatter d'illusions trop roses, il nous est permis de conclure en disant : Jamais le socialisme n'eut la partie plus belle. Il porte en France et dans le monde entier les espérances des peuples. Il saura être digne de la tâche historique qu'il a charge et conscience d'accomplir pour l'humanité.

Georges Renard.

LE RÉALISME SOCIALISTE

ET L'IDÉE DU DROIT

I

Est-il vrai que les aspirations socialistes puissent être complètement rattachées à l'idée de la Force, telle que l'explique la philosophie positiviste moderne? Voilà ce que nous voulons étudier ici.

Le mot « droit » a été pendant des siècles un mot commode, applicable à tant de situations, où les intérêts humains en conflit sont obligés de recourir à une juridiction supérieure, que les philosophes et les moralistes ne l'abandonnèrent point aux hommes d'État, ni aux hommes de loi. Depuis le dix-huitième siècle, et surtout depuis la Révolution française, on en fit un usage si fréquent, si répété, si varié, que la démocratie, qui avait voulu s'en emparer, ne réussit pas toujours à limiter sa signification à des revendications populaires explicites et légitimes.

Les partis opposés, ayant également recours au « droit », augmentèrent la confusion.

Les hommes pratiques, les mêmes qui s'appelèrent plus tard des opportunistes, tout heureux de rencontrer en chemin de bonnes grosses réalités, rabattant brutalement vers la terre les envolées de l'idéal, achevèrent d'embrouiller l'écheveau, en donnant des définitions du droit conformes aux besoins de leur cause.

Avec son inscrutable sentiment de justice et de fraternité, avec ses aspirations séculaires vers un monde du beau et du vrai, qui a hanté les rêves des plus grands d'entre les hommes et qui fuit toujours devant nous comme un fantôme, l'esprit humain, toujours déçu, continua d'errer à tâtons dans un labyrinthe, dont l'obscurité, un instant fouillée par les traits de lumière sanglante qu'y dardait la Révolution, redevint ensuite aussi épaisse, aussi lourde, aussi insondable qu'auparavant.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'un esprit comme celui de Karl Marx, dont la précision mathématique était le caractère distinctif, ait jugé à propos de renoncer à cette exploration difficile des ténèbres juridiques, pour analyser scrupuleusement, méticuleusement, le sol ardu de la réalité. Là seulement se trouvent les éléments visibles et tangibles, qui, au cours de l'évolution économique et sociale de l'humanité, se soudent fatalement les uns aux autres, se complètent mutuellement, s'attirent, se repoussent, grandissent et se transforment, sous la poussée des forces agissantes de la Nature.

Dans une étude ainsi délimitée, conforme du reste aux données scientifiques modernes, suivant parallèlement la route sévère tracée à pas comptés par la biologie, les faits seuls apparaissaient, les faits seuls étaient retenus, comme une représentation positive de l'action de la force et une affirmation appréciable de la loi de la vie. Tout le progrès se résumait en faits.

Le droit ne semblait plus qu'un mot, une idéalité vague, dont il est enfantin de se servir à tort et à travers, quand il s'agit d'une chose aussi sérieuse que la réforme sociale.

Droits de l'homme, droits du citoyen, droit au travail, droit à l'assistance, droit à la vie, droit par ci, droit par là.

Après tant de métaphysiciens et d'humanitaires utopistes, substituant leur chimère généreuse et impuissante à la réalité, Karl Marx eut pour ainsi dire la nausée de l'idéalisme et il mit résolûment à la porte toutes ces justices vaporeuses et insaisissables qui miroitent comme les rayons d'un invisible soleil dans l'arc-en-ciel de la pensée.

Puis, il entreprit de démontrer que véritablement il n'y a pas ce qu'on appelle des droits, mais simplement des forces.

Les sociétés ne proclament et ne reconnaissent jamais de droits que sous la forme de conventions empiriques ou synallagmatiques, qui sont une garantie de sécurité pour les intérêts dominants, c'est-à-dire ceux qui ont la sanction d'une force matérielle. Ces intérêts peuvent être divers et alors se tenir réciproquement en respect, se faire équilibre, grâce à leurs forces rivales; mais ils sont les seuls qui s'imposent, les seuls dont il y ait lieu de tenir compte, les seuls qui ont droit.

Les formes juridiques de la Révolution française sont, il est vrai, beaucoup plus larges, beaucoup plus humaines, parce qu'à cette époque, dans la chaleur de l'enthousiasme, sous la secousse des événements extraordinaires qui faisaient résonner toutes les fibres humaines, l'affirmation des principes élevés dépassa de beaucoup le domaine des faits et de la pratique. Les principes ne tardèrent pas à battre en retraite et il ne resta d'autres droits que ceux dont les nouvelles puissances sociales pouvaient sans danger autoriser l'existence.

Par exemple, la société bourgeoise individualiste admet, sauf quelques exceptions spéciales, la liberté de la presse, la liberté de réunion, l'égalité devant la loi et le suffrage universel, parce que ce sont là des institutions adéquates à l'ordre existant, qui le consacrent et le protègent. Avec de tels droits, la société bourgeoise exprime sa volonté, réalise ses désirs, sauvegarde, affirme sa puissance, et empêche toute restauration de la vieille suprématie du cléricalisme et de la monarchie.

La bourgeoisie émancipée ne veut plus être mise en tutelle, ni par les représentants de Dieu, ni par les courtisans d'un monarque. Elle a créé le règne de l'argent, la domination du capital, c'est vrai ; mais dans la sphère de la raison, elle est libérale, elle ne peut pas être autre chose. Quant à sa puissance matérielle, comme elle n'est point le résultat de privilèges politiques, de monstruosités légales, comme elle est au contraire la conséquence du développement normal et régulier des faits économiques, la bourgeoisie est censée laisser grandes ouvertes à tous les voies d'accès à la richesse. C'est le fameux bâton de maréchal que chaque soldat porte dans sa giberne.

Des adversaires de l'ordre social actuel peuvent bien aussi user des droits, qui en principe appartiennent désormais à tous, et se servir de la presse, des réunions et du suffrage universel pour faire la guerre aux intérêts dominants.

Mais, comme en fait, ceux-là seulement qui ont la fortune, l'influence, le savoir, peuvent se servir efficacement des nouveaux droits, le danger auquel les intérêts dominants sont exposés est très relatif. D'ailleurs, ce danger est aussi une soupape de sûreté, un procédé symptomatique pour connaître l'état de l'opinion et prendre des précautions en conséquence.

Cet état de choses dans son ensemble constitue aujourd'hui un fait qui s'appelle la République et dans lequel s'expriment en droits positifs, exclusivement politiques et civils, la somme des réalités juridiques permises par les forces et les intérêts existants.

Sur le terrain de la politique proprement dite, il n'y a pas autre chose à faire, pas autre chose à espérer.

Quand des socialistes, au lieu de se consacrer tout entiers à créer la force socialiste, sans laquelle le droit socialiste ne saurait être fondé, persistent à vouloir être de meilleurs républicains que les bourgeois, à vouloir perfectionner, sauver la République, reviser la Constitution, ils obéissent par atavisme à la vieille idéalité jacobine, qui s'attache aux principes plutôt qu'aux faits, à l'ordre politique plutôt qu'à l'ordre social et dont les bourgeois ont réalisé tout ce qui pouvait l'être sans réforme sociale.

C'est-à-dire que, sans réforme sociale, on ne peut pas aller plus loin.

C'est donc perdre son temps que de discuter sur la forme de la République et sur la nature des droits qu'elle peut conférer à la nation. Elle a fait ce qu'elle pouvait, elle a donné tout ce qu'on devait logiquement en attendre. Après la disparition de la monarchie et de la féodalité, la République n'est plus un idéal du droit ; elle est bel et bien un fait, qui existe sans les socialistes et qui n'a aucun besoin d'eux pour continuer d'exister.

Quand de nouveaux intérêts et de nouvelles forces sauront se faire place, c'est d'eux-mêmes qu'ils tireront leur raison d'être et non de la conception juridique qui appartient à un état de choses non socialiste. L'opposition naturelle entre ces deux manières de voir, entre ces deux modes d'action, est d'autant moins conciliable que la République entre les mains des classes dominantes est leur meilleur instrument de défense; car elle proclame en politique des droits sérieux et universels, qui lui servent de palladium, quand la révolte menace. C'est ce qui a fait la force de la bourgeoisie en juin 1848 et en mai 1871. Aucune monarchie n'aurait eu l'autorité nécessaire pour exécuter d'aussi formidables répressions.

Quand Karl Marx regarde à la réalité concrète, comme Proudhon lorsqu'il repoussait les réformes sociales par l'État, comme Bakounine quand il s'insurgeait contre toutes les politiques et tous les États possibles, il est donc autrement sérieux que des tacticiens socialistes, très bien intentionnés d'ailleurs, qui croient devoir se placer sur le terrain du droit politique, à côté de leurs adversaires immédiats, à l'extrême gauche d'un mouvement qui ne s'inspire pas du socialisme et qui ne peut pas s'en inspirer.

C'est-à-dire, qu'à ces idéalités révolutionnaires, bluettes inoffensives qu'on agitait un moment pour amuser le peuple et qui allaient bientôt se fourvoyer et se perdre dans les sous-sols de la politique pratique, Marx a voulu substituer uniquement des faits positifs, des forces immédiatement appréciables. Nous verrons plus loin si la voie nouvelle qu'il a tracée ne côtoie point trop les terres malsaines dont il voulait éviter les perfides émanations.

Les forces seules étant des réalités et les droits n'étant qu'une sorte d'enseigne, dont on se croit obligé de les parer extérieurement, quand elles ont acquis dans le monde une stabilité suffisante, l'unique raison qui puisse désigner à nos sympathies celle-ci ou celle-là est l'intérêt. D'après la donnée matérialiste, qui explique tout le progrès humain par le jeu des forces aux prises, l'activité humaine tout entière n'a pas d'autre mobile que l'intérêt. Des intérêts succèdent à des intérêts. De nouvelles forces viennent supplanter les anciennes.

Le socialisme réaliste ne s'attarde pas à revendiquer des droits émanés de la vieille sentimentalité humaine qui fait appel à la vertu,

à la justice, qui veut réformer la conscience. Non! le socialisme selon Marx exprime simplement la volonté des classes non possédantes exploitées par les classes riches de mettre fin à un état de choses, qui a son entière justification dans les inéluctables fatalités de l'évolution, mais qui est devenu préjudiciable aux prolétaires. Ceux-ci ne font donc que suivre le courant normal établi par l'enchaînement logique des faits. Ils comprennent les causes de l'infériorité de leur situation. Souffrir, gémir, protester : auparavant, ils n'avaient pas autre chose à faire. Maintenant, ils ont le sentiment de leurs intérêts et s'organisent pour mettre un terme à la prépondérance économique et sociale de la bourgeoisie. Mais ils ne rêvent point et aucune utopie ne les séduit; l'observation objective de l'ordre social actuel y découvre tous les éléments d'une prochaine et radicale transformation. La société bourgeoise est caduque, ils veulent recueillir sa succession.

Ils n'ont point besoin pour cela d'autre droit que celui-ci : être les plus forts.

De là, la lutte des classes, la forme sociale, la forme moderne de la lutte pour la vie.

Tout ceci est très logique : le conséquent accompagne rigoureusement l'antécédent, comme disait Stuart Mill. Il faut savoir beaucoup de gré à Karl Marx d'avoir placé la question sociale sur ce terrain de l'analyse pure, qui est aussi celui qu'affectent de préférer les économistes, celui de la physiocratie, celui qui a permis à la biologie de renouveler toute la philosophie et les sciences naturelles.

En continuant, comme d'autres l'ont fait, l'éternelle dispute sur le droit, on aurait pu philosopher avec plus ou moins de succès, mais on n'aurait pas fait autant de chemin dans la pratique.

Proudhon n'a certes pas été un métaphysicien dans le sens élastique et brumeux qui s'attache ordinairement à ce mot trop condamné; il a pratiqué une large trouée au milieu des ombres traditionnelles, dont les esprits avaient tant de peine à se dégager. Dans les rangs du peuple, beaucoup l'ont compris et se sont enthousiasmés de ses idées. Comme Polyeucte, arrachant de leurs autels vénérés les dieux menteurs et inutiles, il a, le premier de tous, pénétré dans le temple de la politique et mis à nu les tabernacles vides, devant lesquels se prosterne la bêtise de la démocratie.

Mais les économistes étaient restés, malgré le choc de ce rude adversaire, solides et opiniâtres encore, sur le terrain des faits et de la pratique positive, cinglant de leurs faciles ironies les hautes conceptions du grand justicier.

Karl Marx, froid, géométrique comme son compatriote le maréchal de Moltke, sûr de sa force lentement et patiemment accrue, est apparu comme Achille, quand la bataille semblait à moitié perdue. Et,

sur son armure nouvelle, les javelots des économistes s'émoussaient comme des lames d'étain. Lui, impassible, jetait des douches d'eau glacée sur leur verve railleuse et éteignait dans son propre foyer toute leur argumentation si flamboyante, si vivace, si démonstrative.

Ah ! vous voulez du réalisme, messieurs du terre-à-terre, vous voulez des appétits, de l'émulation, de la concurrence ! Vous voulez voir la Nature telle qu'elle est, et non fleurie par les mains blanches des poètes ! Vous n'aimez pas l'inspiration ; les dithyrambes vous répugnent, l'azur de l'éther vous fait hausser les épaules ! Fort bien. Vous allez être satisfaits.

De longs frémissements de surprise, des soubresauts d'ébahissement vont faire osciller sur la base rigide de son tombeau l'ombre du rude Bastiat.

On va vous en donner des matérialités, des bonnes, des vraies : vous allez enfin boire à longs traits à la coupe du réel, vous baigner et vous ébattre tout à votre aise dans les ondes épaisses et copieuses de l'antique fleuve où roule à pleins bords ce vieil égoïsme humain qui vous est si cher.

Jusqu'ici, dans tous vos traités d'économie politique, où vous nous expliquez et nous répétez à satiété depuis Adam Smith comment on produit, comment on échange, comment on s'enrichit, vous ne nous avez guère parlé que de ceux qui peuvent, à un titre quelconque, prendre part à l'œuvre économique, après l'apparition du produit.

Ce qui se passe parmi les salariés, au foyer central de la production, ne pouvait vous préoccuper que relativement, parce que leur rôle est simple et qu'ils n'influent que très peu sur les autres catégories sociales.

Afin que ces dernières, les seules qui vous intéressent, ne nous semblassent point des exceptions, vous leur avez volontiers adjoint des contre-maîtres ou des employés favorisés, possédant un titre de rente, qui leur rapporte 17 fr. 50 par an, des paysans qui sont propriétaires de quelques carrés de choux et de pommes de terre, des boutiquiers qui font faillite.

Eh bien, malgré cette précaution fort judicieuse, tous ces gens dont vous nous retracez les mouvements dans la société ne sont pas les plus nombreux, et leurs égoïsmes réunis ne nous donnent qu'une idée très incomplète de l'égoïsme humain et des agitations dont il est susceptible.

Il y avait là un vide à combler.

C'est fait.

Évidemment, messieurs les physiocrates, la concurrence est un fait naturel, qui ne saurait être constaté seulement dans les fractions, quelque nombreuses et quelque complexes qu'elles soient, de la ma-

chinerie générale dont se compose l'ordre social. Si elle existe dans les dérivés, elle existe aussi à la source. Si elle se manifeste dans le particulier, c'est parce qu'elle est dans l'ensemble. Déjà, vous la voyez vous-mêmes agir, non seulement entre les individus, mais entre des catégories entières, qui se liguent en son nom : elle devient sociale et collective. Elle va le devenir davantage.

En un mot, elle va continuer son œuvre fatale et opposer le plus simplement et le plus naturellement du monde les classes possédantes et les classes non possédantes, les positions acquises, comme vous dites, et celles qui sont encore à acquérir.

L'égoïsme peut s'isoler et rester logique avec son principe, s'il a un mode d'action et un but spécial qui le lui permettent.

Pour les ouvriers, pour la généralité des salariés, ce n'est pas le cas ; l'égoïme strict, l'égoïsme ordinaire les condamnerait à l'impuissance la plus complète. L'association, qui s'impose déjà à des milliers de détenteurs de capitaux, trop faibles par eux-mêmes, s'impose avec bien plus de force à de simples prolétaires.

En réunissant, en solidarisant leurs forces, leurs volontés, leurs intérêts, ils trouvent le moyen d'action qui leur manquait, ils deviennent une puissance, une puissance qui s'organise, qui s'instruit et qui suit attentivement la marche fatale, irrésistible du monde capitaliste dans la nouvelle phase sociale, où l'action collective tend de plus en plus à remplacer l'action individuelle. Cette puissance, formée de la coalition de tous les intérêts vaincus et rejetés, qui ne pourraient rien isolément, apparaît à son heure, elle est le dernier produit du milieu ; elle tend, parce que c'est son rôle, parce que c'est dans sa nature, à se substituer aux puissances actuellement régnantes. L'arbre de la concurrence a grandi : à ses branches fatiguées pendent maintenant tous ses fruits.

Que voulez-vous ?

N'est-ce pas tout ce qu'il y a au monde de plus rationnel ?

C'est une nouvelle maison qui prépare son outillage, qui met sa fabrique en état, qui s'inspire des idées nouvelles, des besoins nouveaux, et qui se propose de faire tomber les vieilles maisons, qui jusqu'à présent ont fait la loi sur le marché.

Ces vieilles maisons ont tant fait de victimes de toute sorte et en font tellement tous les jours, que la masse sacrifiée a fini par en avoir assez.

Ce n'est pourtant pas la patience qui lui manque. Patience, inertie, effacement du moi, résignation agrémentée d'ivrognerie dégradant le corps et l'âme, elle a mis pendant des siècles et met encore tout cela à la disposition des astucieux qui ne se résignent point et des avides dont les larges estomacs ne sont jamais satisfaits. C'était naturel.

Tant qu'il y aura des bêtes de somme, ceux à qui elles peuvent être utiles n'auront pas la simplicité de se priver des services de ces êtres bénévoles. Celui qui ne travaille pas à sa liberté sera obligé de travailler à autre chose : le fouet des despotes est le châtiment des peuples qui ne veulent pas ou ne savent pas penser.

Mais voilà, il y a eu une secousse de la vieille machine; la bête a rué sous le joug. Les instincts de l'animal humain, dont on ne peut pas toujours endiguer les besoins, ont fini par se rencontrer avec l'idée qui plane dans notre atmosphère et qui projette ses lueurs à travers les crânes les plus durs. La masse a commencé à devenir consciente.

La concurrence, qui jusqu'ici ne nous était apparue que dans ses manifestations secondes et fragmentaires, nous apparaît maintenant dans un grand mouvement d'ensemble, qui n'est que le complément naturel de tout le reste. La plante de l'égoïsme verdoyait en désordre, dans une vaste prairie inégalement entretenue. Maintenant, la voilà qui pousse partout en files serrées et compactes, et qui s'épanouit dans toute la richesse de ses innombrables floraisons. C'est le dernier et suprême chapitre de l'économie politique; c'est le couronnement de l'édifice.

Tant que nous sommes sur ce terrain, nous pouvons crier du fond de notre âme : Gloire à Karl Marx! Il a accompli son œuvre, et elle pèse d'un poids formidable dans la balance de nos destinées.

Les objections que lui font, comme du reste à tous les socialistes, les défenseurs de l'ordre social actuel, portent toutes sur la difficulté d'organiser une société collectiviste, où il faudra fixer les salaires par des règlements, au lieu de les laisser s'établir naturellement, où il faudra arrêter la quantité des objets à produire, en diriger l'échange, la répartition, où tous devront obéir à une administration, abdiquer leur personnalité, etc., etc.

Ces objections, qui s'inspirent toutes de la conception *a priori* d'un état de choses dont on ne peut rien savoir, puisqu'il n'existe pas, ont le défaut de ressembler à une étude sur un roman écrit tout exprès pour le critique. Des attaques de ce genre sont toujours faciles. Ce n'est pas avec un amalgame de prévisions hypothétiques, où l'imagination joue un si grand rôle, qu'on peut répondre efficacement à une œuvre aussi fortement pensée que le *Capital*.

Avant de faire voir l'impossibilité d'une société collectiviste, il fallait prouver que Karl Marx a eu tort en montrant comment la société collectiviste sort fatalement de la société individualiste actuelle, comment de toutes les petites concurrences économiques, centralisant et associant leurs forces qui débordent et submergent la société moderne, surgit finalement la grande concurrence décisive, où le Travail se place directement en face du Capital.

Si ces données du socialisme de Karl Marx sont vraies, les difficultés d'organisation de la société future, quelque sérieuses qu'elles soient, sont dominées par la force des choses et ne peuvent pas empêcher l'établissement du collectivisme.

Ce n'est pas là le côté faible de Karl Marx.

Pour mieux dire, il n'a pas de côté faible; il a suffi à sa tâche. Seulement, s'il en est parmi ses plus fervents disciples qui pensent qu'il a traité la question sociale dans toute son amplitude, il ne faut certes point leur reprocher leur admiration pour l'illustre maître, bien justifiée à tant de titres; mais il importe de leur rappeler qu'il n'a pas rassemblé et si bien coordonné une grande quantité de matériaux, pour que ses continuateurs s'asseyent dessus, immobiles et satisfaits désormais.

L'œuvre de Proudhon avait été énorme, mais il n'avait pu que débroussailler les abords du sol tourmenté et raboteux où il faut construire. Karl Marx s'y est installé de plein pied et, ouvrier infatigable, y a apporté peu à peu, découpé, équarri, disposé en bon ordre toutes les pièces de son atelier, toutes les pierres de son édifice.

Y a-t-il maintenant tout ce qu'il faut?

Certes, il serait doux de le croire, mais l'heure du repos est encore loin, bien loin. La route n'est pas finie, citoyens. De nouveau, ceignez-vous les reins et secouez la poussière de vos pieds : il faut marcher encore.

II

Excellent comme critique sociale et comme ensemble de travaux d'approche, le réalisme socialiste est insuffisant pour créer l'esprit de la Révolution nouvelle et en donner le sentiment aux générations qui devront la faire. La base physiocratique qu'il nous offre est un moellon rustique incomplètement formé, auquel le ciment humain n'adhère pas assez, et sur lequel nous ne pouvons élever les colonnes de granit du temple de l'avenir.

C'est en vain que l'on s'efforce de n'être que positif et rien de plus, que l'on suit pas à pas l'enchaînement logique des faits et que, d'inductions en déductions, on en arrive à conclure du fait actuel au fait qui lui succédera.

Il n'y a pas que les faits dans l'histoire, il y a aussi les idées.

Considérer un fait quelconque indépendamment du plan dont il est la révélation, c'est-à-dire de l'idée dont il est la réalisation visible, ne s'agirait-il que d'un simple fait d'histoire naturelle, comme ceux qu'enregistre la biologie à l'origine la plus reculée des temps, est une chose qui n'est possible qu'en chimie et en physique.

Dans le monde de la vie, tout fait étant lié à une intention, accusant une tendance, un but, on ne peut pas faire abstraction de l'idée. C'est dans ce sens qu'on a pu dire que les faits sont la forme des idées.

Prétendre que les faits précèdent les idées serait engager une dispute absurde, qui se perdrait dans une métaphysique inutile.

Peu importe que l'œuf ait précédé la poule ou que ce soit le contraire.

L'idée nous apparaît aussi bien que le fait, voilà l'essentiel.

Par exemple, une coquille d'huître est un simple morceau de carbonate de chaux, mais un morceau dont les molécules sont groupées dans un certain ordre. Il y a mille autres cas où le carbonate de chaux formera des objets tout différents. La théorie des affinités chimiques ne suffit pas à donner raison de cette diversité de plans, de cette multiplicité d'idées, qui se réalisent successivement au cours de l'évolution des êtres et des choses.

Ainsi, un chêne et un marronnier sont composés des mêmes éléments physico-chimiques et ont les mêmes relations avec le milieu ambiant. Pourtant, ils ont une forme différente et chacun produit son fruit particulier. L'un et l'autre obéissent à une loi qui leur est spéciale; le gland et le marron en renferment le principe actif, qui, mis en œuvre, va obliger tous les éléments du milieu à se soumettre aussi à cette loi et les rassembler dans l'ordre voulu par elle. Il y a donc autre chose que de simples rapports physiques, que des actions et des réactions des éléments du milieu, il y a une idée qui agit et qui s'impose.

L'idée est partout et dans tous les temps, elle se complète, grandit, évolue avec les faits. Impossible de saisir la Nature dans un moment où elle nous apparaîtra sans but, c'est-à-dire sans idées. A son point de départ (en prenant le mot dans le sens relatif que nous pouvons comprendre) elle avait en puissance le plan et l'idée de toutes ses créations futures, comme elle en avait les germes et les éléments que ces germes devaient s'approprier dans leur développement. Une nébuleuse contient nécessairement toutes les embryogénies, qui y sont pour ainsi dire semées, comme dans une terre qui doit avec elles arriver graduellement à une formation définitive, accomplir sa destinée.

Autrement, avec quoi, pourquoi et comment aurait lieu l'évolution ?

Qu'on veuille bien remarquer qu'il ne s'agit pas du tout ici d'opposer la théorie de l'évolution purement mécanique à la théorie des causes finales, ni de prendre parti pour Hegel contre son disciple révolté Karl Marx. Nous ne nous attarderons pas davantage à examiner, si ce

que nous appelons l'idée dans la Nature, ne serait pas au fond la même chose que ce que Kant appelait le noumène. Même, quand Herbert Spencer nous dit : « le domaine de la science est le réel, non l'idéal », nous ne nous insurgeons que si la science ou plutôt ses représentants, trop pressés de classer et de définir, sortent du domaine des pures constatations, pour nous imposer des synthèses et des conclusions. Non, nous ne faisons pas de dissertations philosophiques. Nous nous bornons à faire observer que *analyser les faits,* sans voir en même temps les idées, c'est regarder avec une lunette double, dont on a volontairement obstrué l'un des côtés.

Certainement, l'idée n'est complètement appréciable qu'au moyen du fait dans lequel elle s'extériorise ; mais quand un être est devenu assez conscient pour se préoccuper de la raison de son existence, observer le monde, le scruter, le mesurer, lui demander sa loi et son but, comme c'est le cas pour l'homme, il se produit un phénomène qui a été aperçu plus ou moins clairement par la plupart des philosophes. L'homme prévoit, pressent, il veut voir arriver les événements et influer sur eux. Il gravit des collines abruptes et inégales, d'où il a une vision incomplète de l'univers; mais il voit assez de choses pour que sa pensée inquiète en déduise plus ou moins logiquement celles qu'il ne voit pas.

Si chaque effort pour trouver la vérité le fait trébucher dans l'erreur, il faut pourtant observer que sa pensée accompagne la marche des choses et exprime souvent, en images et en raisonnements, non seulement les futuritions visibles, mais aussi celles qui ne le sont pas encore. Il ne découvre point l'ordre général, seulement il en perçoit çà et là des fragments. C'est pour cela qu'à chaque stade de l'évolution correspond une somme d'idées, de connaissances, un état des esprits et des mœurs, qui donne, en même temps que les faits politiques et sociaux qui en sont le corollaire, la mesure exacte du degré de civilisation atteint par l'humanité à telle ou telle époque. Cet état éthique et psychologique de la société, on peut le voir et l'analyser, tout aussi bien que l'état physique. Les idées vont donc de pair avec les faits.

Les idées finissent même par précéder les faits et par les annoncer. Les progrès de la science, ceux même de l'art, la puissance toujours croissante de la pensée transforment peu à peu en méthodes positives les anciens moyens d'investigation de la destinée humaine. Les procédés d'étude et d'analyse toujours plus pénétrants, affluant sous sa main, mettent de plus en plus l'homme en mesure de préparer l'avenir. Karl Marx lui-même n'a pas fait autre chose.

Ses raisonnements sont plus concrets, mieux étayés. Trop souvent, ceux de ses prédécesseurs sont vagues et ressemblent à de simples

intuitions; mais il n'en est pas moins un idéaliste, tout comme les poètes et les apôtres qu'il dédaigne.

Car, il n'y a pas d'explication *à priori* d'un monde à venir qui puisse être aussi démonstrative que le fait lui-même. Il n'y a pas et il ne peut pas y avoir d'exposé de ce genre, où l'on ait tout prévu, et qui ne puisse être en partie dérangé par des circonstances inattendues. Enfin, il n'y a pas en philosophie sociale, aussi bien qu'en économie sociale, si physiocratique qu'on la voudra, de données qui ne soient susceptibles d'interprétations très diverses, en apparence également positives, également probantes.

Il n'y a pas lieu de s'effrayer de ces oppositions, qui ne peuvent disparaitre qu'avec le temps et l'expérience. On spécule avec des faits aussi bien qu'avec des idées et, dans l'un et l'autre cas, il est impossible de dégager une vérité, qui n'est que prévue, prophétisée, des influences trompeuses du présent.

Par exemple, Karl Marx, n'apercevant pas d'autre mobile aux actions des hommes que l'intérêt, ne voyant pas dans l'humanité d'autres éléments de révolution que les forces aux prises, se heurte contre son propre principe, auquel il attribue une élasticité, une malléabilité dont il n'est pas susceptible.

Les égoïsmes qui s'associent, les forces qui se coalisent pour faire la réforme sociale pourraient bien finalement se fondre, en vertu de leur caractère propre et de leur impulsion initiale, qui n'admet pas les forces morales, en une gigantesque et désastreuse illusion.

Sous l'empire de circonstances majeures, les intérêts personnels peuvent bien s'unir entre eux, mais cette union a le caractère d'un effort, d'un sacrifice, tout au moins d'une transaction ; elle disparaît avec les circonstances qui l'ont fait naître.

L'intérêt privé, dominant toute la nouvelle conception sociale aussi bien que l'ancienne, ne saurait pas plus que l'ancienne s'embarrasser de droits, de devoirs, ni même de conventions et de règlements imposant à chacun des droits et des devoirs factices, qu'aucune morale, aucune foi, aucune religion ne pourrait définir.

L'homme qui n'a pas d'autre loi que son intérêt personnel ne se dévoue pas, ne s'incline pas, n'obéit pas. Il fait ou veut faire ce que bon lui semble. Ce n'est pas son intérêt qui pourra le faire tenir tranquille à la place qui lui aura été assignée dans la collectivité ; car il est le seul juge de ce que son intérêt exige. Nul que lui ne connaît bien ses ambitions, ses aspirations; nul n'a le droit d'endiguer le débordement de sa passionnalité ou le développement de ses facultés personnelles. Tout être éprouve le besoin de s'affirmer et d'agir comme il l'entend, qu'il en soit digne ou non, quel que soit son état d'âme, pour se procurer le genre de bonheur qui lui plaît. S'il commet des

abus, des crimes, s'il trompe, vole, exploite les autres, c'est parce que sa nature particulière le prédispose à agir ainsi et qu'il juge que toutes ces actions, nuisibles à d'autres, lui sont profitables, à lui. De quel droit viendra-t-on lui donner des leçons? quel intérêt individuel est plus respectable que le sien? Il se moquera d'une morale de convention, de ceux qui la lui prêcheront et de ceux qui voudront la défendre par la force, au nom d'un soi-disant intérêt général, comme il se moque aujourd'hui de la morale métaphysique et de ses redressements ultra-terrestres. Il n'y a que des forces et pas de droits, des intérêts et pas de principes; par conséquent, chacun fait de sa force l'usage qui lui plaît.

Au nom de qui et de quoi courbera-t-on sous un même niveau tous les égoïsmes récalcitrants? Où le prendra-t-on, ce niveau, et qui le fera fonctionner au-dessus d'une collection d'individus tellement inégaux, que leur inégalité va du crétinisme au génie?

Jusqu'ici, les instincts animaux ont toujours dominé la loi morale, malgré toutes les religions et tous les gouvernements, malgré les sages et leurs bons avis, malgré les superstitions et les théocraties armées du glaive. N'avons-nous rien de mieux à faire que de nous fier entièrement au libre jeu de ces instincts, qui ont fait de toutes les sociétés passées et présentes des cavernes de brigands?

Supposer que l'égoïsme humain deviendra raisonnable, modéré, équitable, parce qu'il sera transporté dans une société collectiviste, c'est bien l'affirmation la plus hardie et la moins prouvable qu'un réformateur ait jamais risquée.

Karl Marx s'est-il donc trompé?

Non.

Seulement, comme il voulait rester sur le terrain des faits, définir des intérêts, mesurer des forces, il a volontairement effacé ce qui n'était en lui qu'une intuition, une sorte de foi. Il voulait prendre l'économie politique à bras-le-corps et la terrasser. Il y a réussi par sa critique de la société actuelle; mais son plan de la société future n'est qu'une simple esquisse, sur laquelle il n'insiste pas trop. Comme tous les autres socialistes, Karl Marx n'avait et ne pouvait avoir qu'une conception théorique générale de la société future et, comme il ne voulait pas faire d'idéalisme, il s'est arrêté là.

Son idée planait sur les faits, mais il n'était pas homme à en abuser.

Maintenant, supposons qu'il ne l'eût pas eue, cette idée, et qu'il n'eût été, comme on le prétend, qu'un savant impartial, purement objectif, suivant, sans autre but que celui de savoir, le fil de son analyse froide, impeccable, insensible. Eh bien, il est inutile de sophistiquer; dans ce cas, Karl Marx n'aurait pas abouti au collecti-

visme. Il aurait fait un livre très documenté, très instructif, mais il n'aurait pas osé conclure.

Les institutions actuelles de la société capitaliste lui apparaissent comme une transition fatale à une société collectiviste; mais ce n'est là qu'une vérité relative, puisqu'il n'est pas radicalement impossible qu'elle soit altérée ou démentie par les faits.

Ainsi, il est permis de supposer que l'esprit humain reste fidèle à son éthique actuelle; car ce serait s'illusionner gratuitement que de ne pas voir avec quelle énergie elle est défendue et combien les paysans et les petits bourgeois, par exemple, sont attachés à la moyenne de moralité commode et de routine sociale, qui, somme toute, leur ont dans la pratique constitué un oreiller, sur lequel ils ne se trouvent pas trop mal.

Si le principe de la liberté individuelle avant tout, qui est celui de la Révolution française et qui donne la main à celui de l'école de Manchester, « laisser faire, laisser passer », reste la source à laquelle s'abreuve la pensée de nos contemporains, *la via maestra* de la démocratie, on trouvera bien moyen de plier les faits à cette manière de voir. L'action de plus en plus sociale, les fonctions de plus en plus collectives de la puissance capitaliste centralisée, n'en sont pas moins dans leur essence aussi individualistes que par le passé. Il est à craindre que la réalité extérieure ne nous impressionne trop et nous fasse perdre de vue des vérités fondamentales moins apparentes quand l'indication donnée par le fait n'est point corroborée par l'idée. Le fait collectiviste n'existant pas en réalité, l'esprit individualiste reste quand même sur un terrain qui lui appartient et où il manœuvre comme il veut.

Les faits seuls ne permettent donc pas de croire à l'avènement du collectivisme. Ce qui donne de la force à cette prévision, ce qui la propage et l'accrédite partout, c'est le progrès de l'idée socialiste. Le socialisme n'est encore qu'un acte de foi, qui s'unit à des protestations et à des cris de douleur; il a su trouver dans la science, même dans celle qu'on prétendait lui opposer, des points d'appui précieux; mais il n'est point appréciable en tant que fait, puisqu'il n'a pas encore abouti.

Et cependant la pensée humaine, devançant l'heure, plongeant à travers les brumes qui lui voilent le but, voit quand même et annonce l'avenir.

Et l'idée progresse, s'impose et règne par-dessus les faits et les forces qui encombrent le présent. Nul n'a sacrifié à cette idée plus que Karl Marx, malgré toute la rigueur de son positivisme. Voilà le phénomène sur lequel nous insistons, phénomène qui ne se complètera que quand les faits auront donné raison à l'idée.

Ce n'est que par une nécessité de la tactique spéciale et transi-

toire qu'il avait adoptée que Karl Marx ne veut voir que des forces et des intérêts. Il découvre aussi des ruptures d'équilibre, des désordres, des souffrances causées par cet état de choses inharmonique, en réalité ce qu'on appelle communément des injustices. Et il est facile de comprendre qu'il en est aussi indigné que s'il croyait à une justice idéale.

Et alors?

Que signifie tout cet objectivisme?

Un vrai physiocrate ne se soucie pas des souffrances imposées à une catégorie d'hommes par les autres. Il ne voit aucun inconvénient à ce qu'il y ait dans la société des défauts d'équilibre et d'organisation; au contraire, il les explique et les justifie comme des accidents d'une lutte fatale, acharnée, à laquelle l'humanité a dû se livrer parce qu'elle ne pouvait pas faire autrement. Qu'il y ait des maîtres et des serviteurs, des exploiteurs et des exploités, des forces écrasantes et des faiblesses piétinées, il ne fait guère attention à ces détails secondaires. C'est ainsi que l'ordre s'établit, que se crée la richesse, que se développe la civilisation; il faut en prendre son parti.

La science moderne, aussi froide, aussi implacable, est venue au secours des économistes; elle a lumineusement démontré comment la lutte pour la vie est une loi fondamentale, inéluctable, comment la sélection oppose irrémédiablement les individus les uns aux autres, fait triompher les plus aptes, les mieux adaptés au milieu, et élimine les autres. Des socialistes ont bien cherché à accoler à leurs principes le féroce dictame de la science et à se faire croire à eux-mêmes qu'ils étaient les plus aptes, les plus forts; mais on leur démontre tous les jours que ce sont là de vaines prétentions.

Les savants sur lesquels on voulait s'appuyer n'ont pas été les derniers à combattre ces prétentions. Herbert Spencer, Haeckel, Virchow ont dit leur fait aux socialistes ignorants et les ont rejetés du côté des moins aptes, de ceux qui ne sont bons qu'à être éliminés. Et encore, ces savants-là sont-ils des braves gens qui ne prononcent point de condamnations trop absolues, qui font des traités d'éducation, qui veulent améliorer la mentalité populaire, créer des instituts de prévoyance. Ce ne sont pas de vrais physiocrates, eux non plus. Tous transigent.

La vérité physiocrâtique est pourtant fort simple. La Force qui n'est que la Force ne peut pas s'humaniser, elle est insensible, bestiale, cruelle. Les égoïsmes qui ne sont que des égoïsmes ne fraternisent pas, ils sont strictement personnels, impitoyables, irréductibles. C'est sur ces jolies choses-là que l'ordre social actuel est basé tout entier, précisément parce qu'il est physiocratique. Si dans la pratique il y entre des atténuations, elles proviennent de notre état moral, qui,

bien que très défectueux, impose à nos lois et à notre conduite privée une moyenne d'honnêteté, dont il n'est pas permis de s'écarter.

Karl Marx, qui veut aller plus loin et réformer radicalement la force et l'égoïsme, manque évidemment de respect à ces deux puissances. Ce n'est pas un vrai physiocrate. Il a voulu être un matérialiste rigoureux; mais derrière son fatalisme et son objectivisme se cache l'idée, sans laquelle du reste on n'aboutirait à rien. Cette idée, ce n'est certes pas la seule contemplation du jeu des forces et des intérêts qui pouvait la lui donner. Il a dû s'élever plus haut, bien plus haut.

III

Toutes ces merveilles de dialectique ont eu leur utilité; mais rien ne saurait prévaloir contre une bonne grosse vérité, qui n'a point d'allures scientifiques et qui est celle-ci : le socialisme ne peut pas avoir simplement pour but de substituer un fait à un autre, de transformer des forces, de réglementer des intérêts. S'il étudie la loi physique, il se préoccupe aussi de la loi morale, il fouille la conscience, la réveille, la redresse. Il répète avec plus d'éclat et de sonorité les cris d'indignation et les appels à la justice, poussés depuis des siècles par toutes les victimes de l'oppression, par tous les vaincus rejetés, foulés aux pieds. Il fait appel au sentiment de l'homme, beaucoup plus encore qu'à son intérêt.

Et comme il voit que les Sociétés humaines n'ont jamais pu vivre, d'une vie douloureuse et tourmentée, qu'à l'aide d'essais d'ordre où l'on faussait toutes les notions du droit et du devoir, mais où ces notions subsistaient au fond des choses, comme pour rendre hommage à un besoin inné de justice, le socialisme reprend cette notion, cette inlassable invocation à l'harmonie finale, à la paix suprême, qui ont vainement fait soupirer tous les peuples, tous les apôtres. Et il ravive la flamme vacillante de la veilleuse qui persiste quand même, au chevet de l'éternel supplicié, dont la patte velue des bêtes féroces n'a jamais pu étouffer les gémissements.

Quand les forts commandent de croire, de se résigner et d'obéir, il leur répond qu'il ne se soumettra qu'à la justice et qu'il demandera à tout pouvoir humain, quel qu'il soit, la raison de son droit, l'origine et le but de sa maîtrise. S'il n'y découvre qu'égoïsme, mensonge et perfidie, s'il n'y voit pour les masses enchaînées qu'une forme d'esclavage, sa protestation indomptable durera jusqu'à la fin.

Il y aura du côté du peuple des révoltes vaincues, du sang versé à flots. Du côté de ceux qui parlent à l'esprit, il y aura des bibliothèques d'œuvres cherchant la vérité, par tous les chemins non interdits, et s'y

contredisant sans cesse. L'erreur continuera d'être partout et trônera opiniâtrément, mais non sans subir de terribles, d'irréparables défaites.

Il ne se trouvera aucun Hercule libérateur, assez fort, pour aller dans son antre égorger le monstre à mille têtes, mais, par toutes les cavernes sinueuses qui conduisent à la funèbre retraite, résonne sur les parois lézardées la hache des assaillants. L'ancien esclavage, puis le servage, la féodalité, l'Inquisition, la royauté de droit divin, la traite des nègres, la corvée et d'autres institutions iniques et cruelles, qui ont eu la vie bien dure, ont fini par devenir impossibles désormais. L'idée du Droit plus rationnelle, plus humaine, s'introduit partout, soulève les esprits, envahit le monde. Sans doute, elle apparaît avec de nouvelles incarnations de la Force, mais d'une force dont la brutalité physique se trouve corrigée, domptée.

Que l'idée du Droit tâtonne et s'égare trop souvent, rien n'est plus vrai; mais la condamner d'une façon absolue, c'est arracher le cœur même de l'humanité. Ce qui est certain, c'est que si Karl Marx ne l'a pas détruite, comme peut-être il l'a cru, il lui a rendu un grand service, en la replaçant vigoureusement au centre de la réalité et en rappelant aux socialistes que l'homme porte sur ses épaules de lourds fardeaux, avec lesquels il lui est impossible de s'élancer vers les hauteurs. Il a eu raison de dire : « Sois fort, toi qui es faible ; les lamentations sont inutiles; ne parle plus pour affirmer ton droit, tant que ta force ne sera pas là, prête à l'action. »

Si on allait au delà de cette pensée, ce serait une erreur grosse des plus funestes conséquences. Si l'on persistait à repousser l'idée du Droit, parce qu'elle est métaphysique, parce qu'elle est une sentimentalité imprécise, qui n'a point de base certaine et visible dans le monde des faits, c'est comme si l'on repoussait toutes les sciences morales et toute la littérature, parce que leur domaine si vaste est pourtant limité par le désert inexploré où commence l'infini.

L'infini contient le fini, comme l'idéal contient le réel.

L'idée du Droit n'est qu'une divination de la pensée intime de la Nature, due à l'observation de toutes les agitations de l'histoire, de tout le travail multiforme et de toutes les évolutions politiques, sociales, religieuses et juridiques des sociétés humaines, sans cesse à l'œuvre pour accomplir leur destinée.

La réalité ne fait que partager en étapes mesurables le champ d'action de l'humanité, mais ce champ d'action, nul ne peut l'embrasser tout entier. On le sait et pourtant on s'efforce d'en embrasser beaucoup plus qu'on ne peut; voilà pourquoi l'idéalisme manque trop souvent de point d'appui et se perd dans l'inconnu. Ce n'est pas son principe qui le trompe, ce sont ses forces.

L'artiste qui recherche le beau, le philosophe qui a soif de vérité,

l'apôtre qui aspire à la justice, ne veulent point rester attachés au sombre rivage, qu'attristent les conflits de la bête. Ils s'élancent, glorieuse avant-garde, au delà du monde des faits qui les enserre et les tyrannise. Leur âme a des reflets d'infini qui l'attirent vers le centre mystérieux où est l'idée créatrice; ils le fixent comme l'aigle fixe le Soleil, ils voudraient s'y plonger tout entiers. Ils n'y réunissent point; parfois il nous en coûtera d'avoir négligé, pour suivre les fantaisies de leur imagination séduisante, des tâches plus positives, indispensables, dont il fallait s'acquitter avant tout.

Cependant ils nous rapportent de leurs explorations téméraires de chaudes lumières, de grandioses inspirations, qui constituent le plus clair de notre richesse intellectuelle et morale.

C'est ainsi que l'idée du droit a progressé.

Et on nous dira maintenant qu'elle est usée, impuissante, utopique!

Non! elle était étroite et mesquine : elle s'est élargie, elle s'est humanisée. Elle végétait dans les esprits d'une minorité d'élus, tandis que dans la pratique elle était accaparée par des privilégiés qui la travestissaient.

Voici une phase nouvelle; la grande idée est descendue dans la conscience des peuples qui veulent en donner eux-mêmes la définition.

Les dieux ont menti : silence aux dieux! Les rois ont abusé : arrière les rois! Les aristocraties, les oligarchies de toute sorte trompent, exploitent, étouffent : elles sont condamnées.

Du jour où les hommes, trop faibles isolément, se sont groupés en sociétés, les intérêts en lutte se sont aperçus qu'ils ne pouvaient trouver en eux-mêmes une base d'ordre général acceptée par tous. Ils ont eu recours à une idée supérieure à l'intérêt, ils ont essayé de mettre un droit au-dessus de la force. Ils n'y ont que très peu réussi; il ne leur fallait qu'un droit incomplet, défiguré, limité au cercle où se déployaient leurs activités inconciliables, leurs erreurs et leurs passions.

Mais l'exemple était donné; les hommes ne se sont point arrêtés à ces premières tentatives, le droit a pris racine dans les consciences; on a eu beau l'y refouler, il n'a jamais désarmé devant la force. Il n'y a pas seulement l'ordre physique, il n'y a pas seulement la lutte pour la vie, *il y a aussi l'ordre moral, il y a la lutte pour la justice*. Les hommes n'ont pas seulement besoin de pain, ils ont aussi besoin de liberté.

L'homme arrivé au dernier degré de la conscience, l'histoire nous en fournit des preuves nombreuses, refuse de manger, si on n'a pas d'autre pain à lui offrir que celui de l'esclavage.

Le voilà le problème tout entier! La voilà la question sociale!

Aujourd'hui, les termes qui la posent sont au complet, flamboyants comme la foudre, sur la première page du livre que va écrire

l'humanité. Ce n'est pas seulement le Travail qui se lève en face du Capital, c'est le Droit qui défie la Force à la suprême et dernière bataille d'où sortira l'avenir.

C'est le socialisme intégral, comme disait Malon, ou plutôt le socialisme sans épithète, tel que le peuple le sent, tel qu'il s'impose en même temps au cœur et à la raison.

Alors, la lutte des classes n'est plus un principe, elle est le fait dominant qui caractérise la phase aiguë, la période critique de la lutte sociale. Mais c'est assez, l'intérêt personnel et matériel est un mobile très important ; cependant, il y en a un autre qui l'est encore davantage : la volonté d'être libre et de ne vivre désormais que dans un milieu où l'on sera entouré, soutenu de l'estime et du respect de tous, au lieu d'être exploité comme une mécanique par les uns et catéchisé comme un sauvage par les autres.

Quelques années après la Commune, le Père Félix faisait à Notre-Dame des conférences contre le socialisme. Le brave jésuite n'avait trouvé rien de mieux pour stigmatiser les idées révolutionnaires des socialistes que de déclamer contre la haine : « Oh ! la haine ! quelle vilaine chose ! Comme il faut avoir l'âme noire pour exciter ainsi les pauvres contre les riches, le Travail contre le Capital. Oh ! ces socialistes ! »

Il faut excuser le Père Félix et ses dévots coopérateurs de ne rien comprendre au socialisme, la discipline de fer qui leur est imposée ne leur permettant pas d'avoir des idées personnelles, ni de rendre justice à celles qui n'ont point l'approbation de l'Église catholique.

La haine est une passion et, comme toutes les passions, elle est d'origine individuelle. Une passion peut, il est vrai, agir en même temps sur une foule, mais c'est un phénomène qui n'a que la durée d'un éclair.

Dans la société de la concurrence effrénée et sans pitié, quand les antagonismes furibonds sont déchaînés partout, la haine existe comme toutes les autres passions, dans toutes les classes et dans tous les partis. Les socialistes en ont leur part, comme les autres, pas davantage. Les besoins non satisfaits, les intérêts irrités, les désirs contrariés engendrent toutes les passions possibles, aussi bien parmi les prolétaires que parmi les capitalistes. Au lieu de parler de haine, ce qui n'avait rien à faire avec le socialisme, le Père Félix aurait pu reprocher avec un peu plus de raison aux socialistes d'organiser, de régulariser, pour ainsi dire, l'opposition violente qui existe fatalement entre la classe des capitalistes et celle des travailleurs. Eh bien, si tout en tenant compte des faits autant que cela est nécessaire, on s'élève au-dessus, jusqu'à la sphère du droit, ce reproche même n'a plus de valeur. En effet, dans ce cas, non seulement la haine n'entre pour rien dans la

genèse de l'idée socialiste, mais la question, vitale pourtant, de l'intérêt des classes exploitées, qui les oppose sans qu'elles l'aient nullement cherché, aux classes dominantes, le grand, l'unique mobile selon Karl Marx, restant désormais au second plan, permet à tous les esprits assez cultivés, assez nobles, pour avoir un autre but que celui de s'enrichir et de régner sur les autres, de prendre part à l'œuvre du socialisme.

Un intérêt s'oppose à un intérêt, une force à une force : c'est leur nature, c'est la loi qui régit le milieu où se rencontrent de tels éléments. Le droit ne peut pas être opposé au droit, il est ou il n'est pas, et tout homme peut en avoir une conception saine. Alors, la conscience humaine peut être ébranlée plus facilement dans toutes les poitrines qui abritent ses mystères.

L'intérêt du plus faible n'est en soi pas plus respectable et pas plus sympathique que l'intérêt du plus fort. Le cœur reste froid en présence de deux bestialités déchaînées; le sentiment humain ne s'intéresse pas à des êtres qui n'ont point de droits, point de devoirs, mais seulement des besoins et des appétits.

Si un chien gras et un chien maigre se disputent un os, on ne voit aucune raison de donner raison à l'un et tort à l'autre. Une harangue scientifique, démontrant péremptoirement que le chien maigre finira nécessairement par triompher, n'a que l'intérêt d'une étude de laboratoire. Au fond, ça nous est complètement égal.

Quand le socialisme parle au nom du droit, c'est tout différent; quand il montre des iniquités, des ignominies, des souffrances incurables, imposées à ceux-là mêmes qui ont le plus contribué à faire la richesse, tandis que d'autres, qui n'ont que peu ou point participé à l'œuvre accablante qui consume tant d'existences, ont toutes les satisfactions, tout ce qui rend la vie agréable, l'indignation soulève les cœurs, le sentiment du juste se révolte contre la barbarie sociale. C'est bien autre chose que cette bizarre dérogation aux incitations de l'égoïsme, que la science positiviste moderne transigeant avec son principe a appelé de l'altruisme : c'est de l'humanité.

Il n'y a plus seulement des égoïsmes qui se mettent en garde, des joueurs mal chanceux qui ont enfin trouvé un bon système pour vaincre à la roulette, il y a la Révolution qui gronde.

Et cette rébellion, qui part de l'âme et qui crie justice, ne peut plus irriter des hommes, à quelque classe qu'ils appartiennent, pourvu qu'ils aient aussi l'amour du juste et du vrai. L'honnêteté et la loyauté, toutes les fois qu'elles parleront plus haut que l'intérêt, donneront raison à la protestation révolutionnaire. Le socialisme ne sera pas confiné parmi les seuls ouvriers, il ne sera pas une simple question économique : la fameuse question du *pot au feu*, qui scandalisait Mazzini; il sera la question suprême pour tous, la religion de l'avenir.

Les prolétaires y seront naturellement les plus nombreux, s'y trouvant pour ainsi dire à leur place normale; mais la réforme sociale intéressera tous les hommes qui croient au droit, et en définitive tous sans exception, parce que ceux que l'égoïsme atavique a pris au berceau et qui ne pensent qu'à leur intérêt matériel sont victimes de ces illusions de bonheur, de cette chasse obligée à des bribes et à des détritus de puissance, qui donnent à des êtres plus ou moins dégradés des satisfactions partielles et momentanées, les seules que leurs passions leur permettent de comprendre. Il est possible qu'au milieu de leurs succès, qui masquent les hontes et les perfidies du présent, de leurs joies qui grisent, sous la caresse de la fortune et les chatouillements de l'amour-propre, ils ne voient pas les défectuosités de leur état moral. Mais elles n'en existent pas moins. Ils sont comme ces filles perdues, qui préfèrent la prostitution avec des avantages immédiatement appréciables à l'honnêteté avec la misère.

Parmi tous ces êtres qui se meuvent dans le cercle étroit, où ils n'obéissent qu'à des mobiles physiques et élémentaires, il y en a qu'une prévoyance apeurée, absorbante, qui abaisse l'âme et étouffe la pensée, condamne à une vie machinale, pénible, où l'effort est incessant et où la réussite ne donne jamais les satisfactions espérées. Ils ne sont pas plus méchants que d'autres et ils sont vraiment plus à plaindre qu'à blâmer; car ils n'arrivent à une position matérielle un peu durable, un peu garantie en apparence, qu'en restant courbés toute leur vie sous le poids de leur destinée animale. Ce sont des polypes, très actifs, très intelligents en tant que polypes, qui creusent et cisèlent sans cesse le pauvre morceau de corail sur lequel ils crèveront bientôt, sans avoir jamais rien su du monde, de son but, de la véritable vie de l'humanité, sans avoir eu le frisson des pensées sublimes, sans avoir eu jamais une joie digne de ce nom.

Ces deux catégories d'hommes si incomplets peuvent assurément posséder des biens enviables ; mais, vus de près, ce ne sont que des dévoyés, des malades qui ne connaissent pas leur maladie. Si un socialiste, dont la conscience éclairée plane au-dessus des réalités actuelles, dont les aspirations ne se laissent point flétrir par les grossiers prurits que donne l'atmosphère épaisse où nous vivons, se place en face de ces favorisés divers, il lui est impossible de les envier. On n'envie pas la gale et le scorbut, quand même on ferait des rentes à ceux qui en sont affectés.

Que vient-on nous parler de haine ou d'envie?

Notre ambition est incomparablement supérieure à tout ce que la société actuelle peut nous offrir; elle a beau être riche et son argent a beau être désirable, c'est une mégère de bas étage; elle est laide, elle sent mauvais, ses baisers nous répugnent, et les plus admirés de ses privilégiés ne sont que des infirmes à nos yeux.

L'idée socialiste ne vit que par force au milieu de toutes ces matérialités; rendue à elle-même, elle les domine de si haut que, ramenant sa vision contrainte vers les profondeurs qu'elle ne peut délaisser, elle ne voit plus en bas, à travers les buées obscures où se heurtent des bandes irritées et impuissantes, que des malheureux égarés, qui sont tous des hommes. La pitié suprême, comme disait Victor Hugo, les englobe tous. Le socialisme les couvre tous, comme la voûte du ciel couvre la terre; il veut les racheter tous. Il s'interdit par son principe même de faire des exceptions et de considérer leurs antagonismes autrement que comme des plaies transitoires. Il est la religion par excellence, puisqu'il veut édifier un ordre social où la lutte pour la vie sera maîtrisée et surbordonnée à cette loi suprême du monde moral, qui s'appelle la *Solidarité*.

C'est ainsi que le fait socialiste sera la réalisation de l'idée de justice et qu'en même temps l'idée dans toute sa gloire et dans toute sa lumière triomphera dans les faits.

Il doit suffire aux réalistes socialistes que l'on ne puisse plus promener l'idée dans les nuages de la métaphysique ou la repousser dans les mondes dont nous ne savons rien, pour détourner nos regards de la terre et permettre à toutes les scélératesses d'y prendre librement leurs ébats.

ALBERT RICHARD.

LIBÉRÉ

Ce fut une surprise à Bourail quand on apprit que Jean Toury, un libéré devenu concessionnaire depuis six mois à peine, venait de se pendre au toit inachevé de sa case. Ce suicide était incompréhensible : jeune et bien portant, Toury avait devant lui un bel avenir. Être, à trente ans, propriétaire — ou tout comme — d'une maison et d'une terre, quand, à vingt ans, on a été sous le couperet de la guillotine, cela peut constituer une belle perspective pour qui laisse derrière soi un passé de rôdeur devenu forçat.

Rien ne l'empêchait de se plaire en Nouvelle-Calédonie : le chagrin avait hâté la mort de sa vieille mère, son unique famille, et, dans cette mort, il n'avait vu que la perte des mandats que la pauvre bonne femme lui envoyait tous les mois. Il n'avait rien laissé traîner de son cœur en France : ni maîtresse ni ami ne lui avait jamais écrit. De quoi donc était-il mort ? La solitude ne lui pesait pas ; il la recherchait, au contraire.

Informé de ces particularités, dont la dernière surtout le frappa, le médecin de la marine avait ainsi conclu : « Délire mélancolique ». Puis, pour affirmer la supériorité de la science sur la justice, il avait ajouté, à l'adresse du procureur de la République : « La population criminelle, quoique sevrée d'alcool, fournit à la folie un plus fort contingent que la population honnête. » Réflexion que le magistrat accueillit naturellement par un petit rire de mépris à l'adresse de l'anthropologie criminelle.

Les autorités allaient clore les scellés sur le peu que laissait Jean Toury, quand le greffier découvrit dans la paillasse du défunt une grosse enveloppe fermée portant cette suscription : « A celui qui daignera lire ceci. » L'enveloppe fut ouverte par le procureur ; il s'assura que les feuillets qu'elle contenait ne relataient rien qui eût rapport avec le crime de Jean Toury, et remit le paquet au médecin en disant : « Si ça peut vous amuser.... »

Celui-ci, ayant pris intérêt au récit du forçat libéré, me l'adresse pour que j'en fasse part au public. Laissons donc ce malheureux nous dire les souffrances auxquelles il finit par préférer la mort.

I

Je meurs, châtié de mon crime par ma conscience, qui connaît enfin le remords. Avant d'en venir à cette résolution, j'ai souffert tout ce qu'un homme peut endurer, et j'ai lutté de toutes mes forces. N'ayant plus personne à qui rendre compte de mes actes, puisque la société m'a donné quittance de ma dette envers elle, je puis disparaître sans lâcheté. Je succombe, écrasé par le sentiment du mal de jadis, qui fait mon inutilité présente en m'ôtant toute possibilité d'expiation, et j'exécute enfin le verdict dont une funeste grâce m'épargna les prétendues horreurs.

Je ne ferai pas le récit de mon forfait. J'en veux seulement rappeler ceci qu'il fut lâche et féroce autant que stupide. A l'audience mes larmes furent feintes et mes regrets simulés. J'avais été stylé par mon avocat ; il m'avait apporté lui-même le mouchoir propre qui devait figurer dans la mise en scène de sa plaidoirie et indiqué les passages où je devais le porter à mes yeux avec tous les signes extérieurs du repentir. Cette petite comédie m'avait fort égayé, quand nous l'avions répétée dans la cellule de la Conciergerie.

J'étais sans doute un mauvais comédien, sans doute aussi l'avocat général connaissait ce simulacre. Il railla impitoyablement mon jeu et me déclara incapable d'aucune émotion saine. Comme il se piquait de science moderne, il me déclara un être « amoral » et, bien qu'il ne niât point mon irresponsabilité, il demanda ma tête au jury. Je l'entends encore… « Cet individu n'appartient pas à l'humanité, dit-il. Dans son crime, il n'a obéi qu'aux impulsions purement animales du primitif et du carnassier. Depuis, il a fait preuve d'une insensibilité qui serait révoltante, si elle ne dénotait l'absence totale de la conscience. J'entends déjà l'honorable défenseur s'écrier que les inconscients appartiennent à l'aliéniste et non au bourreau. En parlant ainsi, il fera son devoir. Mais je fais également le mien en vous adjurant de supprimer un être incurablement malfaisant. Ah ! messieurs, s'il m'était permis de réformer notre code, ce n'est pas à l'assassinat en soi que j'appliquerais la peine capitale ; je voudrais que les clémences de la loi, les plus larges clémences pussent s'exercer en faveur des criminels reconnus assez conscients pour trouver en eux-mêmes et rien qu'en eux-mêmes les sanctions de leurs actes et assez responsables pour offrir à la société les volontaires expiations qu'elle pourrait

attendre d'eux. Au contraire, pour les irresponsables, les inamélio-rables, j'exigerais la bienfaisante rigueur de la suprême pénalité. »

Cette thèse hardie et nouvelle conquit la moitié du jury; l'autre moitié étant acquise à la vindicte, l'unanimité m'ôta le bénéfice des circonstances atténuantes. Inutile de dire qu'un tel discours ne fit aucune impression sur moi. Je ne le compris et reconstituai que longtemps après, la réflexion ayant réveillé la mémoire et celle-ci ayant aidé celle-là.

Lorsque le chef du jury prononça les mots qui vouaient ma tête au bourreau, je ne sentis en moi qu'un flux de rage qui jaillit en une violente injure ordurière. Mon avocat, mes gardiens m'avaient fait espérer « la Nouvelle », et voici que l'échafaud, la mort, le néant se dressait devant moi.

— C'est votre faute, bougonna mon avocat, tandis que les juges préparaient leur sentence.

Et se tournant vers un journaliste :

— Une vraie brute! ajouta-t-il. Il ne pleure même pas, quand sa mère va le voir à Mazas.

Pleurer ! Pourquoi ? La veille encore, je l'avais brutalisée, parce qu'elle n'avait pas mis à mon gré tous ses soins à ma toilette d'audience : elle m'avait apporté une cravate qui ne me plaisait pas. Mon attitude agressive jusqu'à la fureur et la passivité dolente de ma « vieille » exaspérèrent mes gardiens. Ils ignoraient que par des violences, parfois des coups, j'obtenais d'elle ce que je voulais. Elle les désarma, de son sourire douloureux dont le souvenir m'a fait tant de mal, depuis : « Que voulez-vous !... Le pauvre petit... il tient de son père, qui était, lui aussi, un peu emporté. » Et, trottinant, elle alla me chercher la belle cravate que je voulais.

Mon exaspération d'être condamné à mort n'avait pas tenu devant le dîner confortable que mon avocat avait fait venir du restaurant. L'idée qu'on ne me couperait pas la tête me berçait vaguement, très vaguement; car j'aimais autant ne pas penser à cela, du moins pour l'instant. Je venais de passer trois mois en cellule à Mazas et n'avais eu pour distraction que mes voyages en « panier à salade » au cabinet du juge d'instruction. J'étais, provisoirement, dans un autre logis; je venais d'être une manière de héros... Oui, du fond de la salle, quelqu'un avait crié : « Il se tient bien, le gas ! » et voici que j'avais un bon dîner, après trois mois de soupe maigre. En mangeant, je songeais à mon admirateur inconnu, et je lui disais à mi-voix : « Sûr, qu'il se tient bien, le gas ! Et si tu le voyais se tenir à table, donc ! »

Mon pourvoi signé, j'allai en attendre sans impatience le rejet à la grande Roquette. Ensuite, mon avocat me fit signer le recours en grâce, et j'arrangeai ma courte existence avec des gardiens très gais.

J'avais du tabac et des vivres d'infirmerie, je jouais aux cartes et je dormais tant que je voulais. Dormir était à cet âge une de mes grandes voluptés, et j'avais souvent manqué des parties de plaisir ou de maraude pour sommeiller quelques heures de plus. De temps en temps, ma mère m'adressait des lettres que je ne lisais même pas et auxquelles je répondais en commençant invariablement par ces mots : « Maman, ton fils va bien, » auxquels j'essayais d'ajouter une phrase ou deux, vite écourtées par un machinal « je souhaite que la présente te trouve de même ».

Dans ma quiétude, faite de bien-être physique, il m'arrivait pourtant de songer à l'échéance : cela me mettait un petit point froid à l'estomac, avec comme un tremblement dans les bras et surtout aux doigts. Parfois, quand l'échafaud se précisait trop dans ma pensée, le point froid s'étendait, allait me glacer le dos, puis le cœur, au point que j'en avais le bras gauche tout endolori. Alors, je risquais une bravade en forme de questions gouailleuses aux gardiens sur la terrible chose. Ils cessaient de rire et détournaient la conversation, ce qui augmentait mon malaise. Je tentais de me rassurer tout seul, puisque nulle aide ne me venait. « Bah ! disais-je tout haut, on ne coupe pas la tête à un garçon de moins de vingt ans. » Et je me remettais à jouer au piquet en y portant toute mon attention, de peur que mes fautes ne trahissent mon agitation. L'orgueil était le seul sentiment qui me rattachât à l'humanité.

A d'autres moments je prenais crânement mon parti, avec une bravoure de bête acculée. Je me rappelais les criminels qui étaient allés à l'échafaud sans terreur apparente et, pensant à mon admirateur de l'audience, qui serait certainement à mon exécution, je lui disais à part moi : « Tu verras s'il se tient bien jusqu'au bout, le gas ! »

Ma grâce me surprit dans un de ces moments d'excitation. Aussi eus-je l'air peu ému. Je ne sentis, en effet, le prix de la vie que quelques moments après, lorsqu'on m'eut transféré dans le quartier des condamnés aux travaux forcés. Il se mêla pourtant à mon émotion un regret, un regret de vraie brute. Adieu le pain blanc, le vin, la viande, le tabac et les flâneries des condamnés à mort ! On eût bien pu me gracier quelques jours plus tard ; c'eût été autant de gagné sur l'existence de forçat que j'allais mener dorénavant. En revanche, j'eus une joie : Les geôliers n'étaient plus mon unique compagnie ; j'étais avec des gens de mon milieu, destinés comme moi à la transportation ; ils me félicitèrent de ma chance, car mon histoire leur était connue, et j'étais à leurs yeux une sorte de personnage, mon crime et mon procès ayant occupé le public et les journaux ayant publié mon portrait ainsi que mes lettres à ma maîtresse, une prostituée qui m'avait dénoncé parce que je la trompais avec une de ses amies.

Je me souviens de tout cela et je me revois dans ce passé, pourtant

si proche, avec un dégoût attristé. A mesure que j'ai reconstitué de mémoire le méprisable individu que je fus, j'ai revécu ma triste vie dans l'état d'esprit où se trouve un homme qui s'éveille au milieu de la nuit se rappelle avec horreur le rêve malsain dans lequel il a été si différent de lui-même.

II

Je partageais mon abominable gloire avec un petit homme chétif et pâle, envers qui je ressentis tout de suite une violente antipathie, non pas tant parce qu'il était mon rival dans l'admiration de notre entourage que par la complète opposition de tempérament, de caractère et d'allures qui nous faisait dissemblables en tout. Il ne tirait d'ailleurs aucun profit de l'attention que lui valait son crime. Il ne le racontait pas, écartait même les questions qu'on lui posait sur ce sujet et méprisait, sans hauteur cependant, l'estime qui lui revenait dans un milieu où elle se mesure au degré de scélératesse. S'il l'avait voulu, je n'eusse été que son second : je n'avais assassiné qu'une vieille femme, tandis qu'il avait fait sauter un café de nuit, tuant trois consommateurs, en blessant une douzaine. Des anarchistes que j'avais fréquentés naguère et qui m'avaient parfois embauché pour des expéditions, il n'avait ni les yeux brillants ni l'incessant besoin de parler. Était-il vraiment coupable? Un doute ayant à demi paralysé le verdict du jury, il en était quitte pour les travaux forcés.

Il ne se tenait pas à l'écart, mais n'entrait pas en familiarité avec ses compagnons. Volontiers il riait, mais jamais d'une méchanceté ou d'une ordure, nos meilleurs et plus fréquents sujets de gaîté. On peut dire qu'il avait le rire facile et innocent des gens qui ne connaissent même pas le mal.

Nous fîmes partie du même convoi et, au bagne, on nous accoupla ensemble. Bien que, dès l'arrivée dans la division où l'on nous plaça et où le plus innocent avait encouru les plus extrêmes sévérités de la loi, il eût perdu tout son prestige, mon antipathie à son égard ne diminua point, et c'est avec une épouvantable allégresse que je me sentis attaché à un homme que mon instinct repoussait si violemment. J'eus vite contre lui l'amicale complicité des gardes-chiourme, qui, le sentant supérieur à eux, tentaient de reprendre leur avantage en lui imposant d'autant plus durement leur autorité, et je pus en toute impunité lui jouer les plus méchants tours qu'il me fut possible d'imaginer.

Lui, impassible, riait comme s'il fût certain de me lasser au jeu. Ce rire, où je ne voyais, triste brute! que des défis moqueurs, augmentait mon animosité. S'il avait manifesté de la colère, je l'eusse préféré à ce que je considérais comme du mépris insultant. S'il s'était

révolté, je l'eusse roué de coups, puisque j'étais le plus fort, et peut-être fussions-nous ainsi devenus amis.

La ration de vin et de tafia accordée aux hommes des durs travaux, il la cédait à ceux qu'il voyait plier sous le faix. Il n'était pas de services qu'il ne rendît à tous, dans ce lieu de misère où chacun ne songe d'ordinaire qu'à la sienne. Plus il gagnait nos compagnons par ses bons procédés, plus je m'exaspérais contre lui. Cet état était entretenu en moi et aggravé par une sorte d'hostilité dont je me sentais être l'objet. Mes cruautés étaient en même temps un défi à l'opinion, qui ne pouvait les blâmer sans mentir au caractère qu'elle revêt dans ce milieu où le plus cruel est le plus considéré. De quel droit, en effet, ce rebut de l'humanité aurait-il des sentiments humains? On riait donc des méchancetés dont j'abreuvais mon camarade de chaîne, mais on me détestait cordialement. J'exagérai alors mon attitude et j'en arrivai à maltraiter le malheureux d'une manière révoltante. Bientôt, je m'aperçus que ma haine contre lui diminuait au regard de celle que je portais aux autres, et je ne le maltraitai plus que pour les braver, avec le sourd regret qu'un d'eux n'intervînt pas pour rendre à leur cours naturel mes véritables sentiments. Ce qui contribuait à me raidir contre lui, c'est que je le sentais prendre peu à peu un ascendant sur mes pensées. Il me pénétrait insensiblement, mais sûrement, sans que j'eusse d'autre défense que mes vaines brutalités.

Il était devenu en quelque sorte le juge de paix de notre colonie; il apaisait les querelles et au besoin les prévenait. Et voici que, parfois, quand on venait le consulter, il m'arrivait de prévoir la réponse d'équité et de bonté qu'il ferait. Puis il m'arriva de penser cette réponse, sans trop savoir si je ne la pensais pas pour mon propre compte. Ces constatations étaient toujours suivies d'un redoublement de violences à son égard.

Un jour, je reçus de France une lettre qui m'arracha une basse exclamation de colère. Mon compagnon m'ayant interrogé du regard, je répondis : « Ma vieille est claquée, adieu les mandats! » Oui, voilà tout ce que j'éprouvai alors pour exprimer le chagrin que me causait cette mort, à laquelle je ne puis penser aujourd'hui sans un bouleversement douloureux de tout mon être. Voilà tout ce que j'en laissais voir à ce moment : elle ne m'enverrait plus, tous les mois, les cent sous qu'elle prenait sur sa nourriture.

Il me contempla un instant sans rien dire, puis se détourna pour cacher son visage : il pleurait ma mère pour moi... Le mal horrible que cela me fit se traduisit par une atroce colère intérieure. J'aurais voulu lui défendre de pleurer ma mère, à moi. J'y parvins, avec une odieuse conscience de mon infamie, en le bafouant de ses larmes versées sur une inconnue. J'outrai à un tel point le cynisme qu'il s'éleva

contre moi une véritable clameur de réprobation. Je révoltais ces misérables, et les plus misérables d'entre eux, ceux qui avaient été abandonnés à leur naissance, étaient les plus indignés. Il prit ma défense d'une manière qui porta ma fureur à son paroxysme : « On aime ou on n'aime pas, dit-il de sa voix douce et tranquille. Pourquoi vous emporter contre lui? S'il n'aimait pas sa mère, s'il ne pouvait pas l'aimer, il n'a pas à souffrir de l'avoir perdue. Vous lui en voulez de ne pas pouvoir aimer ni souffrir; vous avez tort. » Alors, je m'aperçus que je m'en voulais de ne pas sentir assez la souffrance de ce déchirement, et je songeai à ma pauvre vieille. Je la revis, écrivant péniblement ces lettres brouillées de larmes qui les faisaient presque illisibles, puis, trottinant pour porter à la poste les quelques sous gagnés à faire le ménage de chétifs bourgeois, durs et exigeants, puis, rentrant pour souper d'une petite soupe claire et d'un gros sanglot.

Il fallait qu'il me payât cela. Il me fallait surtout engourdir ce qui s'éveillait en moi douloureusement. Je me mis à ruminer un méchant tour qui dépassât ceux que je lui avais déjà joués, dût-il y laisser ses os comme cela faillit lui arriver le jour où, lui ayant dérobé sa pioche, j'eus l'épouvantable joie de lui voir donner cinquante coups de bâton pour vol d'outils.

A présent, je ne pouvais plus lui infliger d'avanies semblables : les autres m'eussent assommé. D'ailleurs, l'eûssé-je bien sincèrement voulu? Ma haine contre lui, ou plutôt ce que je croyais encore être de la haine, ne s'exhalait plus qu'en paroles violentes et en idées — oui, des idées plutôt que des projets — de vengeance que je songeais à mon insu les plus extravagantes, comme pour les rendre moins réalisables.

Un jour, il avait oublié de faire je ne sais plus quelle besogne qu'on lui avait commandée. Heureux de le prendre en faute, le gardien parlait de lui faire donner la bastonnade. Je ne sais comment cela me vint, mais je me mis à gouailler le brutal : « Vous perdez donc la mémoire en courant? lui dis-je. Ce n'est pas lui que vous avez désigné pour cette tâche, mais moi. » Je fus si affirmatif que le gardien crut m'avoir effectivement désigné et sa colère retomba sur moi, très atténuée, car j'avais encore les bonnes grâces de ses pareils. J'en fus quitte avec dix coups de bâton mollement appliqués, qui me donnèrent la joie d'invectiver mon compagnon quand il revint de la corvée.

III

Dès lors, j'étais sauvé. Je voyais tout avec d'autres yeux. La bienfaisante contagion de l'intelligence et de la bonté éveillait en moi un

sens nouveau. Cette transformation ne s'opéra pas soudainement : le voile qui avait obscurci ma conscience ne se déchirait que par lambeaux; longtemps je conservai l'allure et le langage de la brute alors que je me sentais déjà devenu un homme. J'opposais encore des ironies aux raisonnements de mon compagnon, mais elles perdaient à mesure leur caractère de cruauté et de bestialité; si bien qu'il en riait le premier, de son rire d'enfant, et que je me surprenais à en rire aussi, ce qui était une manière de m'en excuser.

Il m'ouvrit l'esprit comme il m'avait ouvert le cœur, par la même méthode, sans prêcher ni remontrer. Il ne sollicita point le désir de savoir qui s'éveillait en moi, et il sut attendre que ce désir se précisât en questions. J'appris ainsi beaucoup de choses. J'appris surtout à réfléchir sur ce qui m'entourait et sur moi-même. Comme je l'aimais, à présent, sa personne m'intéressait non seulement dans le présent, mais encore dans le passé. Savoir ce qu'il avait été, ce qu'il avait fait, c'était le connaître depuis plus lontemps, c'était prolonger dans le temps la reconnaissante affection que je lui avais vouée. Je le questionnais sans trêve, et ses questions faisaient mon admiration, si insignifiantes qu'elles fussent.

Comment un tel homme, si supérieur à nous tous, était-il tombé à la sinistre égalité du bagne? Comment un tel homme, tout de dévouement fraternel, avait-il pu se rendre coupable d'un forfait d'autant plus odieux qu'il était risiblement inutile? Cette interrogation me hantait, mais je n'osais la formuler tout haut. Sa pensée était si loin, si au-dessus du crime, qu'il m'eût semblé lui faire injure rien qu'en abordant un tel sujet avec lui. Non, il ne pouvait pas être l'auteur d'une semblable folie, celui qui montrait en toute chose une intelligence sûre et un bon sens parfait; non, il n'avait pu commettre sur des êtres innocents une semblable atrocité, celui qui manifestait une si active pitié, et si efficace, pour les moindres souffrances d'êtres avilis tels que nous. Je me plaisais à voir dans sa présence parmi nous un trait caractéristique de son abnégation : sûrement, il avait accepté de prendre pour lui le châtiment, mais il avait laissé le crime à un autre.

Mais ce n'était là qu'une supposition, et je brûlais d'avoir une certitude, peut-être avec la mauvaise arrière-pensée de trouver une tare en cet être trop parfait, car qui saura jamais ce qu'il entre d'impuretés dans nos intentions les plus pures! Et puis, il me semblait que, descendu des hauteurs morales où je le voyais, il serait moins différent de moi, et qu'à l'estimer moins je l'aimerais davantage. Pourtant j'étais heureux de subir l'ascendant que lui avait donné sur moi cette supériorité, et pourtant aussi elle me tenait un peu trop à distance et j'eusse voulu transformer en intimité profonde et

absolue les familiarités de surface qu'engendre la misère en commun. Chacun de nous avait ses regrets, ses espérances, ses soucis, ses passions, ses remords, qui pour être concentrés dans l'individu ou limités par le milieu, n'en étaient que plus intenses, et ces sentiments personnels nous faisaient égaux. Lui, en n'en manifestant aucun, en nous prouvant manifestement qu'ils n'existaient pas en lui, semblait réellement vivre à part. Il partageait les nôtres pour les adoucir ou les intensifier et nous n'avions rien à lui donner en échange. Il était le bienfaisant écho de nos douleurs, et nulle des siennes ne se répercutait en nous. Je finissais par concevoir une sorte d'irritation contre une telle impassibilité et j'en venais à me demander cruellement si elle ne me dispensait pas de toute reconnaissance à son égard. Remercie-t-on en effet le soleil de ce qu'il donne lumière et chaleur ?

Je crus avoir trouvé un moyen indirect de provoquer ses confidences, car je ne pouvais songer à lui demander si, oui ou non, il était l'auteur de l'explosion du café des Deux-Mondes. Comme je devais partir de l'hypothèse la plus favorable, je crus habile, au cours d'une de ces conversations qui me réintégraient peu à peu à l'humanité, de lui parler des erreurs que commettent les tribunaux et les déclarai plus fréquentes qu'on ne le croit. Je citai des cas, notamment celui de notre camarade R..., qu'on venait de rembarquer pour la métropole afin de reviser son procès. Il m'en cita d'autres, affirma que le nombre des victimes de ces erreurs était beaucoup plus élevé dans les prisons que dans les bagnes et me dit qu'un magistrat avait avoué que, sur dix condamnations prononcées par la correctionnelle, il y en avait au moins une qui s'était trompée d'adresse. Il m'expliqua comment ces erreurs étaient possibles.

— En premier lieu, me dit-il, les tribunaux frappent ou plutôt entendent frapper le crime, et le criminel pour eux est secondaire. Pourvu qu'on leur présente un accusé pour tel méfait, tant d'accusés pour tant de méfaits, c'est, sinon l'essentiel, du moins le principal ; car ce qu'ils ont en vue, c'est d'assurer l'ordre en ne laissant impunis que le moindre nombre de délits et de crimes possible.

— Cela est abominable, fis-je.

— C'est un point de vue social, répondit-il de son ton égal. Qu'importe au salut de la société la perte de quelques individus ? Je ne veux pas dire qu'un magistrat se laisserait égarer par ce point de vue jusqu'à frapper sciemment un homme qui n'aurait pas encouru les rigueurs de la loi, mais songe que ce sentiment de responsabilité sociale le domine tellement qu'il en arrive à voir en tout accusé un coupable ; l'individu, pour lui, compte pour peu et la société pour beaucoup. D'autre part, sa toute-puissance lui donne de lui-même, et cela fatalement, une si haute idée, non plus seulement de sa fonction mais de sa

personne, qu'il ne tarde guère à se croire infaillible et qu'il devient une victime du préjugé professionnel. Enfin, il faut que tu sois convaincu que, pour le magistrat comme pour tout autre fonctionnaire soumis à la loi de l'avancement, le zèle est de nécessité. Or, le magistrat le plus zélé n'est pas celui qui juge avec le plus de soin et d'équité, mais celui qui, sur un total d'accusés dénoncés par le ministère public, en a transmis le plus grand nombre aux geôliers, aux gardes-chiourme et au bourreau. Le maladroit, celui que le scrupule étrangle au moment de prononcer sur le sort d'un homme, reste à croupir dans un coin de province où on ne lui laisse à juger que de vagues voleurs de poules. Tu entends d'ici les reproches que lui fait sa femme sur son incapacité qui l'empêche d'aller faire la belle dame dans une grande ville.

Ainsi, il parlait de ces choses sans trouble. Il énumérait les possibilités d'erreur judiciaire, se rappelait des noms d'innocents, et pas une allusion à son propre cas. C'est donc qu'il acceptait la sentence qui l'avait frappé. C'est donc qu'il était coupable. Si résigné qu'il fût, si convaincu fût-il de l'impossibilité de faire revenir l'opinion et la magistrature sur leur arrêt, il n'eût pas manqué de se donner comme exemple et comme victime de l'erreur humaine. Si celui-là ne l'avait pas fait, c'est donc qu'il était réellement coupable.

Une fois entrée dans mon esprit, cette conviction que mon compagnon avait été un criminel, comme nous tous, j'eus une singulière impression qui me plongea dans des abimes de réflexions. A présent que j'avais une conscience, je ne pouvais songer sans horreur au crime de ma vingtième année, un crime commis en somme par un tout autre individu que l'homme que j'étais devenu. Et lui, grâce à qui j'étais parvenu à rentrer dans l'humanité, lui que je n'avais pas vu se modifier depuis sa condamnation ! — et pourtant il s'était chargé d'un crime plus atroce et moins excusable que le mien ! — il paraissait en avoir à ce point perdu le souvenir qu'il semblait n'être au bagne que par sa volonté et pour son plaisir. Valait-il donc moins que moi, puisque le remords n'avait pas de prise sur lui ? Je ne pouvais le supposer. Considérait-il la peine qu'il subissait comme une expiation suffisante pour mettre sa conscience en repos ? Je lui savais l'âme plus haute et plus scrupuleuse. Vingt fois, d'ailleurs, dans nos causeries, il avait nié l'efficacité du châtiment, constaté le faible écart moral qui séparait les condamnés de leurs gardiens et flétri les barbaries de notre système pénal.

Je cherchai ailleurs la solution de ce déconcertant problème et je me demandai si son acte, qui me paraissait, comme à tous, insensé, n'était pas de ceux que maudissent les contemporains et auxquels l'avenir élève des autels. Souvent il m'avait parlé de certains scélérats promus héros ou martyrs par les siècles reconnaissants ou attendris.

Se sentait-il un de ceux-là au point qu'il n'eût même pas besoin d'anticiper sur sa gloire future en en manifestant de l'orgueil, même dans l'intimité ? Croyait-il que je serais incapable de le comprendre et craignait-il de me voir l'estimer moins ? Tenais-je d'ailleurs assez de place dans sa pensée pour qu'il se souciât de mon opinion sur son compte ?

IV

Ne pouvant plus résister au désir de savoir, car pour moi savoir c'était l'innocenter, qu'il eût ou non accompli cet acte que je m'efforçais à présent de parer de grandeur, je résolus de le contraindre à me fixer, et pour cela je profitai d'un moment où notre causerie avait pris un caractère d'abandon et de détente, comme il arrivait après quelque accès de brutalité de nos gardiens.

— Ah ! si c'était à refaire, dis-je, je ne serais pas ici.

— Je comprends que tu t'y ennuies.

— Ce n'est pas cela. Être ici ou ailleurs, il faut toujours être quelque part. Et partout où je serais, ce serait la même chose.

Puis, songeant aux traitements que nous infligeaient nos gardiens, j'ajoutai :

— Ces brutes-là semblent être placées là pour nous empêcher d'avoir des remords. Je ne regrette donc pas d'être au bagne ; je souffrirais beaucoup plus ailleurs. Mais je regrette ce qui m'y a conduit... Après tout, j'ai mérité ce qu'on me fait endurer ici.

— Les plus grands criminels ne méritent pas les maux qu'on leur inflige.

— Bah ! c'est une grâce qu'on nous fait en nous laissant la vie, puisque nous avons la faiblesse d'y tenir, si misérable soit-elle. L'avons-nous laissée à nos victimes, nous ?

— Notre souffrance en pourrait-elle ressusciter une seule ?

— Donc on devrait nous laisser libres de recommencer ? fis-je avec ironie.

— Recommencerais-tu ?

— Ah ! ni pour or ni pour argent, m'écriai-je. Je ne voudrais pas même, ma liberté fût-elle au bout, frapper un de ceux qui nous torturent et nous injurient toute la journée. Et toi ?

— Ni moi non plus, assurément.

Était-ce un aveu ? Je feignis d'interpréter en ce sens sa réponse et je le questionnai plus directement.

— Oh ! toi, d'ailleurs, tu n'aurais pas été capable de commettre le crime pour lequel tu es parmi nous.

Il eut un sourire, resta muet un assez long moment, puis de sa voix toujours égale :

— Ce n'est pas moi qui ai commis ce crime, c'est un autre homme.

Je tenais donc la vérité. Je m'écriai dans un véritable transport de joie et d'admiration :

— Je le savais bien, moi, que tu étais incapable d'une action pareille !

Il m'arrêta du geste, sourit de nouveau et dit doucement :

— Je veux dire que je ne suis plus l'homme d'autrefois, celui qui a commis l'attentat du café des Deux-Mondes. De même que tu n'es plus l'homme qui a tué la vieille femme de la rue Saint-Martin.

Je comprenais enfin et je déplorais mon enthousiasme, qui l'avait forcé à me dire la vérité. Je déplorais aussi qu'il rejetât avec tant de sérénité son crime sur l'homme qu'il avait été naguère. Eh quoi ! on pouvait donc oublier à un tel point ce qu'on avait été ! Cela me fit une peine incroyable, et je la mis dans le ton avec lequel je lui répondis :

— Certainement, je ne suis plus le même homme, car mon crime me fait souffrir, à présent que je le vois tel qu'il est. D'ailleurs, tu dois juger par toi-même des tourments qu'un crime fait endurer.

Il répondit avec son impassibilité habituelle :

— Oui, je me rends compte de ce que tu dois souffrir, mais pas par moi-même.

— Quoi ! tu ne regrettes pas ce que tu as fait ?

— A quoi bon ? Ferais-je, ainsi, que cela n'eût pas été fait ? Pourquoi, dès lors, me donner un tourment inutile ?

— Mais ce tourment, on ne le se donne pas ; on le subit, on n'est pas maître d'y échapper quand on a une conscience.

— Vas-tu dire, parce qu'elle ignore le remords, que je n'ai pas de conscience ? dit-il d'un ton de supériorité que je ne lui connaissais pas.

Je balbutiai :

— Alors, pourquoi ne recommencerais-tu pas ?

— Parce que je ne vois plus aujourd'hui de la même manière qu'alors.

Je hochai la tête, cherchant une explication à ces étranges paroles, et, à tout hasard, je lui répliquai :

— Sans doute, tu ne voudrais plus exposer ta liberté ou ta vie.

Cette réflexion le fit rire de son rire d'enfant innocent.

— Ma foi ! dit-il, je peux bien t'avouer que ce n'est pas à cela que je pensais en te disant que je ne voudrais pas recommencer.

Cette réponse m'abasourdit autant qu'elle me chagrina. Comment

pouvait-il envisager avec tant de sang-froid et même de gaîté un aussi horrible passé, tandis que je ne songeais au mien qu'avec horreur ? D'une part, il n'approuvait pas ce crime, puisqu'il le vouait à une sorte d'oubli dans sa mémoire ; et, d'autre part, il ne le désapprouvait donc pas absolument puisque cet oubli prenait un caractère d'absolution. Je m'y perdais. J'exigeai qu'il s'expliquât en lui avouant mon trouble. Il y consentit volontiers, et le fit comme s'il avait parlé d'une action indifférente exécutée par un indifférent.

— Quand je jetai cette bombe parmi les consommateurs paisibles du café des Deux-Mondes, je crus sincèrement que j'accomplissais un acte nécessaire et de haute justice. Je voulais, et je veux encore, une humanité plus équitable et plus libre, et je croyais alors que les moyens de terreur et les épreuves par où ces moyens feraient passer d'aucuns la conduiraient dans les voies de l'équité et de la liberté. Je me trompais. Des lectures m'avaient égaré en me montrant des actions réprouvées par la morale individuelle et sociale qui avaient eu pour résultat de procurer à la société de très réels avantages. Je me suis trompé, c'est entendu. Mais je me suis trompé de bonne foi, quand j'ai cru que le bien pouvait sortir de l'excès du mal et qu'il appartenait aux hommes de l'avenir d'emprunter leurs armes aux hommes du passé...

— Sans même se demander s'ils n'en avaient pas de meilleures à leur portée, fis-je.

— C'est cela même. Voilà mon erreur. Je ne l'ai découverte que longtemps après. Je la regrette évidemment, mais sans m'en faire un sujet d'affliction ; je me dis qu'après tout mon exemple aura servi et que les conséquences de mon acte, non celles qui me sont personnelles, mais celles qui ont nécessairement impressionné tout le monde, auront été l'abandon, sous la réprobation publique, à la fois mue par des motifs de sentiment et de raison, du moyen terrible et puéril que j'avais employé. Donc, je n'ai pas été inutile, et cela atténue mon regret.

— Soit, fis-je un peu intimidé. Mais les victimes innocentes de ton expérience manquée ? Ne songes-tu jamais à elles ?

J'eus à ces derniers mots un frisson en songeant à ma victime qui, elle, s'imposait même aux rêves de mes courtes nuits.

— Non, je ne songe pas à mes victimes. Ce n'était pas pour leur nuire ni pour me satisfaire que j'agissais. J'accomplissais ce que je considérais comme un devoir, et j'étais dans la situation d'esprit du chirurgien qui ampute un blessé.

— Et, maintenant, tu es encore dans cette situation d'esprit ?

— Pourquoi pas ? Le chirurgien pleure-t-il ceux de ses clients que tue une opération manquée ?

— Ceux-là avaient-ils demandé tes soins? N'étaient-ils pas innocents du mal dont tu voulais guérir le monde entier ?

— Il n'y a pas d'innocents, murmura-t-il, pas plus qu'il n'y a de coupables.

— Il y a en tout cas des êtres qui ont souffert par toi.

— Qui te dit que je n'ai pas souffert plus qu'eux avant de recourir à ce moyen extrême ?

Cette parole cruelle me glaça. J'eus besoin de me rappeler l'existence de bonté et de dévouement actif qu'il menait sous mes yeux depuis des années pour ne pas lui exprimer violemment mon indignation. Ah ! comme je regrettais d'avoir voulu pénétrer dans cette âme énigmatique et désolante. J'espérai le vaincre par la logique, ou du moins tirer quelque lumière qui me mît l'esprit en repos. Je lui rappelai les misérables qu'il avait soulagés, les affligés qu'il avait consolés, et lui fis remarquer la contradiction flagrante de ses actes et de ses pensées. Il me répondit avec son sourire tranquille :

— J'aime l'être humain, et ma préférence va au pire parce qu'il est le plus malheureux, celui qui a le plus besoin d'être aimé. Tu penses si j'ai eu à faire ici. Toi-même, je me demande si je ne t'aime pas un peu moins à présent que tu peux te suffire, c'est-à-dire à présent que la conscience s'est éveillée en toi et t'a donné la précieuse faculté de souffrir.

Et cet homme dont j'avais envié l'âme me montra par son regard éperdu qu'il enviait la mienne et regrettait de ne plus pouvoir souffrir pour son propre compte.

V

Une amnistie votée par les Chambres libéra mon compagnon. Ainsi que je m'y attendais, il n'en témoigna aucune joie. Bien plus, il en eut un réel chagrin. Ce n'était pas un vain simulacre de consolation à l'adresse de ceux qui restaient au bagne. Il m'avoua qu'il ne savait comment il organiserait son existence, l'isolement lui faisant peur. Bien que sa situation le mît à l'abri du besoin, il lui était pénible de reprendre sa liberté et la direction de ses actes.

— Quand on a de l'argent, on n'a pas à craindre de rester seul, lui dis-je.

— C'est alors qu'on est plus seul que jamais, me répondit-il soucieux.

La veille de son départ, il eut une longue conférence avec l'aumônier, à qui, pendant sa détention, il n'avait pas adressé trois fois la parole. Cette démarche me surprit, car je connaissais son irréligion

raisonnée. Avec un sourire un peu moqueur, je lui demandai s'il était allé chercher l'absolution du père mariste.

— Que veux-tu ? fit-il sans embarras. Je ne me sens pas le tempérament d'un homme de propagande, et d'ailleurs, sauf quelques principes généraux de morale, je ne suis plus sûr de rien. Comme l'inaction me fait peur et que je ne me sens pas la force ni le courage d'agir seul, je me rabats sur ce qui est à ma portée. L'aumônier m'a donné une lettre de recommandation pour un couvent. Dès mon arrivée en France, je m'y rendrai et j'y finirai ma vie, bien tranquillement.

— Mais tu n'as pas la foi ! m'écriai-je.

— Je crois bien que je ne l'aurai jamais. Je ne vais pas m'embarrasser de si peu ! Je ne serai pas le seul, va. Il me faut une règle, une discipline ; oui, c'est ainsi ! Je n'ai pas le choix en ce genre. A moins de me faire renvoyer ici, et je t'ai dit que j'étais désormais incapable d'un crime... Non, je n'ai pas la foi, et ne l'aurai jamais ; mais j'aurai les œuvres, et cela suffira à m'occuper. Cela me suffit. Je n'entre pas en religion pour faire mon salut dans l'autre monde, mais dans celui-ci.

Je compris alors qu'il n'échappait au remords que par l'action, par le don perpétuel de sa personnalité, et que sa conscience le reprendrait dès qu'il cesserait de vivre hors de lui-même.

Ma libération suivit la sienne de très près. Elle me causa un sentiment d'effroi analogue à celui que je lui avais vu éprouver. La solitude serait-elle suffisamment remplie par le travail de mes bras ? Telle fut la question que je me posai avec angoisse.

Ma bonne conduite m'avait valu ma grâce, mais j'étais relégué à perpétuité. La direction pénitentiaire m'accorda la concession à laquelle j'avais droit, et je m'y installai. Ce que j'avais redouté arriva. A présent, j'étais seul avec ma conscience. Que pouvais-je contre elle ou sur elle, à peine dégrossi de cœur et d'intelligence que j'étais, et me sentant incapable d'achever seul l'œuvre de perfectionnement. J'essayai de me vouer tout entier à mes nouvelles occupations. Je construisis ma case en m'ingéniant à choisir les meilleurs matériaux, en amusant mon esprit par des démarches auprès de l'administration afin de les obtenir tels que je les désirais. Quand je me couchais, exténué de fatigue, croyant avoir harassé mon esprit autant que mon corps et ainsi conquis le repos absolu, ma conscience se réveillait et commençait mon tourment. Mon crime s'installait à mon chevet et ne me quittait qu'à l'aube.

Quoi ! c'était cela, être conscient ! Je maudissais l'ami funeste qui m'avait amené à cet état : il n'avait donc ouvert les yeux de mon esprit que pour me mieux montrer ma misère ; il ne m'avait donc élevé si haut que pour mieux me faire mesurer la profondeur de ma chute !

Dans son dévouement à autrui fait surtout d'égoïsme, il vivait sa vie sans tourment du présent et sans effroi de l'avenir, n'ayant nul regret du passé. Il avait dans son âme le moyen de sortir de lui-même et de vivre la vie des autres. Moi, qui ne vivais qu'en moi-même, je ne pouvais me suffire ; j'étais inutile à autrui et meurtrier pour moi-même. Puisque je n'avais pas la possibilité de me projeter hors de moi, sans que rien y demeurât pour me tourmenter, où et dans quoi trouverais-je l'oubli ? Pourquoi celui qui venait de me quitter ne m'avait-il donné que la moitié de son âme ? N'eût-il pas mieux fait de me laisser dans mon état primitif? Ou, puisqu'il avait commencé, devait-il m'abandonner à moi-même? Il savait pourtant que j'étais incapable de me suffire.

Eh bien, puisque j'étais condamné à la solitude par insuffisance d'âme, je redeviendrais la brute que j'avais été. Mais le pourrais-je, à présent que l'exemple contagieux d'une moralité toujours active m'avait gagné? Y songer, n'était-ce pas me prouver que je ne le pourrais pas ? Les malheureux qui croupissent dans la misère et les vices du bagne m'inspiraient à présent trop de mépris apitoyé pour que je pusse redevenir semblable à eux.

Un jour où ma pensée s'alimentait de ces tristes réflexions et où je prévoyais que, la nuit venue, elles porteraient le cauchemar obsédant de mon crime au dernier degré de l'horreur, une idée me vint d'oublier par l'unique moyen qui fût à ma disposition. Je me procurai de l'eau-de-vie et, cessant tout travail, je m'enfermai dans ma case inachevée. Je bus la fiole à coups pressés, en homme déshabitué ou plutôt comme un malade qui se hâte de suivre la prescription du médecin. L'ivresse ne vint pas, ou plutôt elle se manifesta par un tel redoublement des tortures que chaque nuit m'infligeait, que je me jurai de ne plus recourir à cet abominable expédient.

Dans sa sollicitude, l'administration m'avait proposé le mariage avec une des libérées dont le couvent était proche de ma concession. Peut-être, en effet, le salut était-il là. Mais ce que mon ami m'avait enseigné des lois de l'hérédité me fit repousser cet expédient. De quel droit donner la vie à un être destiné à souffrir ? Et que n'aurait pas à souffrir l'enfant d'un assassin et d'une prostituée tombée au crime ? Et quels reproches ne pourrait-il faire à ceux qui étant cela prétendraient à son respect affectueux sous prétexte qu'ils l'auraient mis au monde ? Je refusai de prendre une telle responsabilité, et ma conscience me fit perdre la seule chance de salut qui s'offrît à moi. Je me condamnais ainsi à la solitude, et c'était la solitude qui me tuait.

A la persistance de l'obsession, je crus reconnaître que je pouvais espérer en la folie libératrice qui me sortirait enfin de moi-même. J'appelai alors la folie de tous mes vœux; et je m'étudiai afin d'en

surprendre le progrès dans mon cerveau. Cet espoir ne me laissa pas un long répit. Le souvenir du délire alcoolique qui avait porté à leur comble mes tortures me revint avec tant de netteté que je fus certain que la folie serait cela. Oui, elle serait le cauchemar continu, elle serait mon crime et mon remords intensifiés. Et je redoutai ce que j'avais tant espéré. Avec une effroyable lucidité, j'observai ses progrès en moi. Ce n'était plus seulement en songe qu'un spectre lamentable de vieille femme me harcelait de sa poursuite acharnée. Même dans l'état de veille, je me ruais sur le spectre, un couteau à la main, je recommençais mon crime et l'achevais, pris d'un épouvantable vertige, en violant ce cadavre en putréfaction. Ces affreux spectacles revenaient sans cesse devant mes yeux, à intervalles toujours plus rapprochés.

Devenu sensible à mes yeux, mon crime le devint aussi à mes oreilles. Quand les visions s'étaient effacées, j'entendais retentir des menaces affolantes et des plaintes plus affolantes encore. Puis, les scènes d'horreur, muettes jusque-là, s'emplirent de ces cris où je reconnaissais la voix de ma victime. Je n'étais pas encore au bout. Un libéré étant mort, je fus chargé de l'ensevelir et d'aider à l'enterrement. Je rapportai sur moi l'odeur de ce cadavre, et désormais elle ne me quitta plus, évoqua plus fréquemment l'hallucination, et dès lors mon supplice ne connut plus de limites.

P.-S.—Dans mes courts moments de repos j'ai écrit cette confession sincère. Je suis sur le chemin de la folie, et la folie sera pour moi un redoublement de tortures. Puisque je n'ai plus rien à espérer, sinon de souffrir sans utilité pour personne, puisque ma conscience implacable me refuse l'oubli et le repos, je me libère comme je puis. Ceux qui plaindraient ma mort n'auraient véritablement pas pitié de moi.

EUGÈNE FOURNIÈRE.

LE
PROBLÈME DE LA SANTÉ

L'ACTION DU MILIEU ÉCONOMIQUE
SUR
LA DURÉE DE L'EXISTENCE

I. La longévité humaine; la vie rationnelle. — II. La loi des salaires; six siècles de salariat; la concentration industrielle; la division du travail; la dégénérescence de la race.

Chose étrange ! L'homme isolé cherche à vivre le plus longtemps possible. Malade, il se soigne; menacé par la Mort, il ne recule devant aucun sacrifice pour échapper à ses coups. L'homme uni à l'homme, tout puissant pour se préserver de la Maladie et de la Mort, ne fait rien pour son salut. Où donc et quand donc les gouvernements ont-ils inscrit dans leurs codes et leurs constitutions le droit pour tous à la conservation de la vie, c'est à-dire pour chacun le droit au développement intégral de toutes ses facultés physiques, intellectuelles, morales et affectives ? Où donc et quand donc la richesse en hommes fût-elle aussi protégée que celle en bétail, en terres, en bâtisses ou en argent ?

Le dix-huitième siècle, aussi puissant par sa science que brillant par sa philosophie, nous fit entrevoir la solution partielle du problème de la mortalité.

Depuis, des médecins, des économistes, des sociologues et des naturalistes sont venus nous apporter des observations personnelles d'autant plus précieuses que les statistiques officielles conservent généralement le plus profond et le plus significatif des silences sur la question que nous allons nous efforcer de résoudre.

Quel est le moyen le plus efficace de diminuer la mortalité d'un peuple?

— Augmenter le minimum de bien-être des classes infortunées.

C'est à cette conclusion que tendent tous les faits observés jusqu'à ce jour.

Nous allons résumer les observations les plus connues et les plus authentiques dont il nous a été donné connaissance sur l'action du milieu social sur la mortalité. De cette enquête sur l'influence de la richesse et de la misère sur la durée de l'existence — enquête dont l'importance seule fera peut-être pardonner l'aridité — il résultera, pensons-nous, que le moyen infaillible d'armer une population contre la Mort, c'est d'améliorer ses conditions matérielles d'existence.

I

> L'homme est l'interprète et l'aide de la nature; plus il sait, plus il peut.
>
> F. Bacon.

L'homme moderne est le produit de trois milieux : le milieu individuel, générateur ou atavique, le milieu naturel ou cosmique et le milieu social ou artificiel (1).

Agir sur l'un de ces milieux, c'est préparer une modification de l'organisme humain.

Tout progrès est le résultat d'une action, soit du milieu ambiant sur l'individu, soit de l'individu sur le milieu ambiant.

La longévité humaine a varié et varie encore avec les latitudes, les races et les classes.

L'accroître n'est donc pas impossible.

Il suffit pour cela de rendre la Terre plus habitable, non seulement en améliorant les climatures et en substituant progressivement le travail de la Machine au travail de l'Homme, mais aussi — et surtout — en assurant à chaque être humain le nécessaire à l'entretien de son existence.

Critique est la situation de l'Homme, même au sein des nations les plus civilisées.

(1) « Par milieu individuel, il faut entendre la conformation craniale, cérébrale, le tempérament, la conformation du corps, en un mot, la manière d'être de l'organisme physique tout entier. Par milieu social, il faut entendre l'éducation, l'instruction, les mœurs et coutumes de la collectivité ambiante, les conditions de la vie économique, intellectuelle, morale. Par milieu cosmique, il faut entendre la température, l'état hygrométrique, électrique de l'atmosphère, physique du sol. » A. Hamon. *Crimes et criminalistes* (1892).

Un quart des enfants meurt avant l'âge de deux ans. A vingt et un ans, la moitié de la génération est dans la tombe. A cinquante-six ans, les trois quarts des hommes ont cessé de vivre. C'est à peine si, en France, on peut compter cinq centenaires par million d'habitants (1).

La durée moyenne de la vie est — morts-nés exclus — de 59 ans en Suède et en Norvège, 54 ans en Danemark, 52 en Grande-Bretagne (Angleterre, Pays de Galles et Écosse), 50 ans en Belgique, 48 ans en Finlande et en Hollande, 45 ans en France, 41 ans en Prusse, 37 ans en Italie, 36 ans en Saxe et en Bavière, 34 ans en Autriche cisleithane, etc. 45 ans (40 ans, si l'on tient compte des morts-nés), telle est donc actuellement la durée moyenne de notre existence.

*
* *

Quelle en est la durée normale ?

Né avec une constitution parfaite, placé dans des conditions d'existence irréprochables, chaque être humain ne vivrait pas seulement cent ans, ainsi que l'affirment les naturalistes Buffon et Flourens, mais près de deux siècles (2).

Une vie moyenne — durée : 40 ans — n'est que le cinquième d'une existence normale (3).

Le jour où le bien-être sera assuré à tous, la mortalité dans

(1) Plusieurs pays du Nouveau-Monde offrent une proportion de vieillards beaucoup plus élevée. Le Vénézuela, par exemple, compte un homme de 100 à 125 ans par 10,486 habitants. La longévité des nègres est encore plus considérable sous certains climats. Aux États-Unis, on compte un centenaire sur 2,448 noirs.

(2) Dresser une liste des centenaires est matériellement impossible. Tous les siècles, toutes les races, toutes les nations eurent les leurs. On comprend donc que les éléments d'un tel travail — même limité aux temps modernes — font radicalement défaut. Néanmoins, Easton est parvenu à recueillir des renseignements dignes de foi sur 1,713 centenaires. 1.311 d'entre eux ont vécu de 100 à 110 ans; 277, de 110 à 120 ans; 84, de 120 à 130 ans; 26, de 130 à 140 ans; 7, de 140 à 150 ans; 3, de 150 à 160 ans; 2, de 160 à 170 ans et 3, de 170 à 185 ans. La longévité — n'en déplaise à plusieurs hygiénistes — est héréditaire. Jean Rovin, mort à 172 ans, eut, d'une femme décédée à 164 ans, un fils qui vécut 117 ans. Il était Hongrois comme Pierre Czarton décédé à 185 ans. Tout récemment, le 18 juillet 1896, à Aniches (Nord), est morte, à l'âge de 112 ans, Joséphine Mazurkiewicz. Son aïeul maternel avait vécu 130 ans, son aïeule maternelle 118 ans, son oncle (le frère de sa mère) 105 ans, etc. Les exemples de longévité familiale abondent. Qui donc, parmi nous, n'en a pas constaté ? — Que tous ceux dont la longue carrière fait notre admiration soient morts quelque peu encore victimes du climat, de l'alimentation, des préjugés moraux ou sociaux, etc., c'est une chose incontestable. Ce n'est donc pas exagérer la durée de la vie normale de l'homme contemporain que de la fixer à 180 ans.

(3) La longévité de certains animaux est très grande. On cite les pélicans, les aigles et les perroquets, dont la vie normale oscille entre 100 et 110 ans. Des éléphants ont atteint 400 ans. La baleine vit 1,000 ans, au dire de Cuvier, etc.

l'enfance (1), la jeunesse et l'âge viril deviendra de plus en plus rare. La durée moyenne de la vie se rapprochera sans cesse davantage de sa durée normale, jusqu'à l'époque — encore éloignée sans doute, mais dont la venue est certaine — où elles se confondront.

II

> Si le capital garde la force, nous serons tous des esclaves de ses machines, de simples cartilages rattachant les dents de fer aux arbres de bronze ou d'acier; si aux épargnes réunies dans les coffres des banquiers s'ajoutent sans cesse de nouvelles dépouilles gérées par des associés responsables seulement devant leurs livres de caisse; alors, c'est en vain que vous feriez appel à la pitié, personne n'entendra vos plaintes. Le tigre peut se détourner de sa victime, mais les livres de banque prononcent des arrêts sans appel; les hommes, les peuples sont écrasés sous ces pesantes archives dont les pages silencieuses racontent en chiffres l'œuvre impitoyable. Si le capital doit l'emporter, il sera temps de pleurer notre âge d'or; nous pourrons alors regarder derrière nous et voir comme une lumière qui s'éteint tout ce que la terre eut de doux et de bon : l'amour, la gaité, l'espérance. L'Humanité aura cessé de vivre.
>
> E. Reclus.

Ce qu'il faut à l'homme pour s'assurer une longue vie, c'est une alimentation matérielle, intellectuelle et morale saine et abondante, c'est-à-dire la richesse, la science et le bonheur. La misère et l'ignorance, les inquiétudes et les peines sont au contraire des messagères de la Mort.

Le bien-être et le grand air, seuls les membres des classes possédantes et dirigeantes peuvent en jouir.

(1) Sur cent enfants, il en meurt avant l'âge d'un an : 10 en Norvège, 12 en Écosse, 13 en Danemark et en Suède, 15 en Angleterre, 16 en Belgique, 18 en Hollande, en Espagne et en France, 19 en Prusse, 23 en Italie, 24 en Suisse, 25 en Hongrie, 26 en Autriche, 27 en Saxe, 31 en Russie, 34 en Bavière, 36 en Wurtemberg, etc. En Irlande, pays de noire misère, dans la première quinzaine de la naissance, il ne reste vivants que 39 enfants sur 100. Jadis, dans les *caves* de Lille, c'était bien pis encore. 20,700 enfants sur 21,000, c'est-à-dire 69 sur 70 ou 98.57 %, nous apprend le docteur A. Gosselet, y sont morts avant l'âge de cinq ans. Victor Hugo n'a pas ignoré cet abattoir humain. Témoin son vers vengeur :

> Caves de Lille, on meurt sous vos plafonds de pierre !

Si la mortalité n'est nulle part aussi élevée que chez les enfants, c'est que nulle part la misère ne se fait aussi cruellement sentir. Hugo a écrit : « Qui n'a vu que la misère de l'homme n'a rien vu, il faut voir la misère de la femme; qui n'a vu que la misère de la femme n'a rien vu, il faut voir la misère de l'enfant. » Qui oserait le démentir ?

Pour le peuple fixé au gibet de la misère et du labeur éternels, il n'existe ni alimentation saine et abondante, ni repos réparateur, ni joies pures, ni rien de ce qui est de nature à conserver la santé.

La durée de la vie de l'homme du peuple — nous le verrons plus loin — est partout inférieure à celle du riche.

Il n'en saurait être autrement.

Pourquoi ?

Parce que la classe possédante est maîtresse de l'existence des masses prolétariennes.

Parce que le prix du travail, fixé — comme celui de toutes les marchandises — à son coût de production, ne saurait normalement le dépasser.

Sommes-nous seuls de cet avis ?

Depuis Turgot, depuis Malthus, depuis Jean-Baptiste Say... les économistes les plus conservateurs de l'ordre capitaliste reconnaissent que le salaire est limité au prix des objets nécessaires à l'entretien et à la reproduction du travailleur.

Turgot fixe le salaire de l'ouvrier à « ce qui lui est nécessaire pour lui procurer la subsistance ».

Vanderlint et Malthus partagent cette manière de voir.

Le premier a écrit :

« Le prix du travail se compose toujours du prix des choses absolument nécessaires à la vie. »

Le second ne tient pas un autre langage :

« Le prix des choses nécessaires à la vie est en réalité ce que coûte le travail productif. »

Enfantin déclare également que le salaire correspond « au minimum indispensable à la vie matérielle et à l'entretien de la force mécanique de l'ouvrier ».

William Petty avait fixé la valeur du salaire à ce dont le travailleur a besoin « pour vivre, travailler et engendrer ».

Jean-Baptiste Say montre que le salaire de l'ouvrier descend parfois au-dessous de ce qui lui est nécessaire pour vivre.

« Quand la demande de travailleurs reste en arrière de la quantité de gens qui s'offrent pour travailler, leurs gains déclinent au-dessous du taux nécessaire pour que la classe puisse se maintenir au même nombre. Les familles les plus accablées d'enfants et d'infirmités dépérissent; dès lors, l'offre du travail décline, et le travail étant moins offert, son prix remonte... Il est difficile que le prix du travail du simple manouvrier s'élève ou s'abaisse longtemps au-dessus ou au-

dessous du taux nécessaire pour maintenir la classe au nombre dont on a besoin. D'où nous pourrons tirer cette conclusion que le revenu du simple manouvrier ne s'élève jamais au-dessus de ce qu'il faut pour entretenir sa famille. »

Ricardo arrive aux mêmes conclusions :

« Quand le nombre des ouvriers s'accroît par le haut prix du travail, les salaires descendent de nouveau à leur prix naturel et quelquefois l'effet de la réaction est tel qu'ils tombent encore plus bas. »

Même opinion chez les socialistes.
Nous lisons dans Vidal :

« Quand vient la demande de bras, les ouvriers accourent en foule; quand la demande cesse, la faim, la misère tuent les surnuméraires; ainsi se rétablit l'équilibre. Quand la population ouvrière surabonde, elle ne déborde pas — comme l'eau hors du vase — elle meurt. Alors, selon l'expression de Ricardo, à force de privations, le nombre des ouvriers se trouve réduit et l'équilibre se rétablit. « La nature, dit Mal-
« thus, leur commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre elle-
« même cet ordre à exécution.» Ainsi donc, le minimum de subsistance est le taux normal des salaires. Les salaires gravitent vers ce minimum fatalement comme le liquide vers son niveau, c'est la loi. »

Jules Guesde déclare que :

« Le salaire moyen ne saurait normalement dépasser le *quantum* de subsistance nécessaire — dans un temps et dans un milieu donnés — pour que l'ouvrier puisse vivre et se reproduire.

« Ce salaire, ajoute le même publiciste, peut être dépassé momentanément dans un sens ou dans l'autre, mais fort peu. S'il baisse au-dessous du minimum, il ne tarde pas à remonter; s'il monte au-dessus, il ne tarde pas à redescendre.

« Si, en effet, le salaire se trouve un peu au-dessus du minimum en question, qu'arrive-t-il ? Il y a période de prospérité. Par suite de la situation meilleure des travailleurs, de l'augmentation de leur bien-être, les unions ouvrières se multiplient, le chiffre des naissances augmente; la mortalité des enfants, mieux nourris, mieux vêtus, mieux soignés, diminue; au bout de quelques années, la population ouvrière se trouve plus nombreuse, par suite l'offre des bras augmente et le salaire redescend à son ancien taux, quelquefois même un peu au-dessous.

« Si, au contraire, le salaire baisse au-dessous du minimum nécessaire, la classe ouvrière se trouve plongée dans un état de misère et de crises, la mortalité augmente, le nombre des unions ouvrières

diminue, les naissances sont moins fréquentes, les enfants meurent en plus grand nombre, la population ouvrière s'amoindrit, les bras se font plus rares, et, par suite, le salaire remonte à son taux primitif. »

Ce minimum de salaire égal à ce qui est strictement nécessaire à la vie et à la reproduction de l'ouvrier ne lui est assuré, observe fort justement Colins, « que pour autant que les propriétaires ont besoin de l'ouvrage des prolétaires. Mais quand ce besoin n'existe pas, quand il y a chômage, le minimum se réduit à zéro et l'ouvrier meurt. »

Le salaire moyen peut donc descendre et se maintenir au-dessous du prix des objets nécessaires à l'entretien de l'existence du producteur.

Ce salaire a-t-il une tendance à augmenter ? — à diminuer?

La machine expulse l'ouvrier du champ de bataille du travail.

Le fait n'est pas contestable.

L'industrie cotonnière de l'Angleterre, par exemple, a vu sa production s'accroître de 1819-22 à 1880-82 de 1,231 %. Et cela, notons-le bien, pendant que le nombre des travailleurs adonnés à ce genre de labeur tombait du trente-septième de la population (445,000 hommes et femmes sur 16 millions et demi d'habitants) au cinquantième (686,000 sur 34 millions).

Aux États-Unis, la machine ne s'est pas moins substituée à l'homme dans presque toutes les branches de la production. Qu'on en juge :

En 1845, l'industrie de la chaussure fournissait 70 millions de paires avec 45,900 ouvriers et la population de l'Union n'était à cette époque que de 19 millions d'habitants. En 1875, alors que la population atteignait 55 millions d'individus, 48,000 ouvriers produisaient, non plus 70, mais 448 millions de paires. Dans l'espace de trente ans, l'armée ouvrière employée à la confection de la chaussure était donc tombée du quatre cent quatorzième au onze cent quarante-cinquième de la population.

L'extrait suivant d'un rapport rédigé en 1886 par le Commissaire général de travail de la République américaine n'est pas moins concluant :

« Pour la fabrication des instruments aratoires, non moins de 2,145 artisans et ouvriers d'une habileté variée auraient été nécessaires pour donner autant de produits que nous donnent à présent à l'aide de machines 600 journaliers d'une habileté ordinaire. Un homme fait maintenant autant que 3.75 auparavant, ou 4 journaliers autant que 15 ouvriers de profession.

« Dans la fabrication des petites armes à feu, 1 homme, travaillant à l'aide d'une machine, remplace 44 et 49 hommes qui travaillaient autrefois sans machine.

« La briqueterie a supprimé 10 %, la tuilerie 40 % des ouvriers employés autrefois dans cette fabrication.

« Dans la cordonnerie (fabrication de chaussures pour femmes), 100 hommes font autant que 500 auparavant. Dans une autre espèce de chaussures, la machine a supprimé 50 % des ouvriers employés. Dans une fabrique, un homme fait à présent trois fois plus de marchandises qu'il y a quelque temps. A l'aide de la machine à coudre de Goodyears, 1 homme fait autant que jadis 8 hommes. A l'aide de la machine Mac Kay, on fait soixante fois plus de produits. Dans d'autres branches de la même industrie, 1 homme remplace 10 hommes à présent.

« Dans la fabrication de balais, un homme à l'aide de la machine remplace 3 ou 4 hommes.

« Dans la carrosserie, un homme remplace 3 hommes et demi ou 2 hommes remplacent 7 hommes.

« Dans la manufacture de tapis et notamment dans la filature, 1 seul homme a remplacé de 75 à 100 hommes; dans le tissage, 1 homme a remplacé 10 hommes. Dans le chaînage et brossage, 1 homme fait autant que 15 hommes auparavant.

« Dans la confection, la machine fait la coupe de chapeaux et d'habits avec six ou neuf fois moins d'ouvriers.

« Dans le tissage de marchandises de coton, la force-vapeur a remplacé trois fois autant des tisseurs à chaque métier à tisser, et un ouvrier peut maintenant conduire jusqu'à dix métiers, tandis qu'auparavant chaque métier à tisser avait besoin d'un ouvrier. Dans le courant des dix années qui viennent de s'écouler (1875-1885), plus de la moitié des ouvriers est devenue inutile pour la même masse de produits. La filature a progressé encore davantage, 1 ouvrier y fait autant que 9 ou 10 ouvriers il y a quelques dizaines d'années.

« Dans la meunerie, sur 4 ouvriers, 3 sont devenus inutiles.

« Dans quelques branches de la verrerie, sur 6, 5 sont inutiles, et dans la corroierie brevetée, la moitié d'ouvriers.

« Dans la fabrication des objets en bois, l'épargne du travail est considérable; dans la coupe de douves, 1 homme fait le travail de 5 hommes.

« Dans le charronnage, 1 journalier fait autant que jadis 10 artisans. Un enfant peut raboter autant de bois que jadis 25 hommes... »

On le voit, la machine rogne chaque jour la part de labeur du prolétaire.

Un abaissement général du prix de la main-d'œuvre n'en est-il pas forcément la conséquence?

Il n'en saurait être autrement en régime capitaliste.

« Le travail, dit Guesde, n'est plus qu'une marchandise soumise aux lois qui règlent le prix des marchandises et le ramènent, à travers les oscillations de l'offre et de la demande, à leurs frais de production ou de reproduction. Or, les frais de production ou de reproduction du travail, ce sont la nourriture, l'entretien du travailleur. Et ils tendent toujours à baisser, parce que, pour l'emporter sur le marché, les fabricants, quels que puissent être leurs sentiments personnels, sont contraints de réduire au minimum leur prix de revient, lequel comprend les prix de main-d'œuvre.

« Il y a donc tendance universelle et forcée à réduire au plus bas les salaires ouvriers. Et cette loi tendancielle suffit à briser toutes les bonnes intentions ou volontés des employeurs, prisonniers de l'ordre social dont ils bénéficient.

« Une autre cause pour laquelle les salaires — quelle que soit la productivité du travail humain — ne sauraient s'élever au-dessus des besoins immédiats des salariés, c'est que l'offre du travail tend de plus en plus à dépasser la demande.

« L'augmentation de l'offre du travail résulte fatalement de l'afflux dans le prolétariat des expropriés de la petite industrie, du petit commerce et de la petite culture, réduits à leur tour pour manger à la vente de leurs bras.

« La diminution de la demande du travail résulte non moins fatalement du machinisme et de son extension. La force non humaine de travail (vapeur, électricité, etc.) remplace de plus en plus et rend de plus en plus inutile la force humaine de travail. C'est même en cela que consiste exclusivement ce qu'on appelle le progrès dans l'ordre économique : « réduire sans cesse la somme de travail humain nécessaire à « une production donnée. »

« Les économistes prétendent, il est vrai, que cette réduction du champ du travail humain — seul moyen d'existence d'une classe — ne serait que provisoire. Par suite du meilleur marché, le produit, plus demandé, entraînerait une augmentation de la production et une nouvelle demande de bras. Mais les économistes pourraient aussi bien raconter que la fabrication mécanique des cercueils multipliera le besoin de cercueils. La production mécanique des bouteilles ou des tonneaux n'est-elle pas limitée par la production du vin, de la bière, etc. ; celle des rails ou des chaudières par le nombre des usines ou le développement des transports? D'autre part, ni la mécanique agricole (charrues à vapeur, semeuses, moissonneuses, batteuses), ni les

grues de déchargement dans les ports ne multiplient les produits; elles suppriment simplement de la main-d'œuvre. Même dans les industries où le machinisme s'est traduit par une multiplication prodigieuse des articles fabriqués, la demande de travail a diminué...

« En régime de non-possession par les travailleurs de l'instrument de leur travail, tous les progrès, de quelque nature qu'ils soient, se retournent contre eux pour accroître leur misère, leur servitude, l'insécurité de leur existence, pour tout dire, en un mot, leur exploitation. »

Cette conclusion est la nôtre.

Non seulement le salaire du travailleur peut descendre *au-dessous* de ce qui lui est nécessaire pour vivre et se reproduire, mais l'évolution économique contemporaine le fait progressivement baisser.

Si la population prolétarienne tout entière était occupée, si à côté de l'armée qui travaille, il n'existait pas une masse dont le Capital n'utilise pas les bras, « une armée industrielle de réserve », le salaire du travailleur comme celui de l'âne, du bœuf, du cheval ou de la locomotive, serait fixé à ses frais d'entretien.

Cette situation a vécu. Les progrès mécaniques l'ont éliminée sans retour possible.

Les découvertes techniques, l'accroissement des richesses, le perfectionnement des instruments de production, ont réduit les efforts des ouvriers dont la participation à la création des produits industriels et agricoles s'amoindrit de jour en jour.

Le nombre des travailleurs nécessaires diminue partout — nous l'avons constaté. — En France, chaque année, plus de trente mille ouvriers sont arrachés au labeur et jetés dans l'armée de réserve du Capital, armée sans cesse plus nombreuse et qui fournit à la Mort une abondante moisson de cadavres.

Comment pourrait-il en être autrement?

Les prolétaires, chassés de l'atelier, condamnés à mourir de faim — s'ils ne trouvent pas à se faire exploiter — doivent baisser le prix de leur force-travail. Une lutte surgit entre eux pour ne pas succomber. Les sans-travail veulent prendre la place des ouvriers occupés. Ceux-ci — pour conserver leur droit à une rémunération leur permettant de subsister — acceptent de travailler aux conditions offertes par les concurrents affamés. Le taux moyen des salaires diminue. Les ouvriers s'imposent des privations plus grandes. Les plus forts, les mieux organisés pour vivre de peu, résistent à leur nouveau régime. Les autres, les faibles, les malades, les femmes, les vieillards et les enfants succombent en masse. Le nombre des prolétaires diminue jusqu'à ce que la Mort en ait suffisamment restreint la quantité pour que le salaire

soit monté à un taux permettant aux survivants de vivre et de se reproduire dans la limite où ils sont utiles aux capitalistes. Et cette limite ne cesse de diminuer. Elle ira se restreignant à mesure que s'opérera la substitution du travail de la Machine au travail de l'Homme. Plus la demande de bras sera faible, plus les salaires baisseront, faisant sans cesse de nouvelles victimes.

Tel est l'avenir que nous offre le Capitalisme.

Prolétaires, nous le repoussons.

Avons nous tort ?

Certains économistes nous font observer que les frais de production et de reproduction des travailleurs augmentent avec la civilisation.

Ce qu'ils omettent de dire — et pour cause — c'est que la tâche de nos jours imposée aux prolétaires est autrement épuisante pour ces derniers et autrement productive pour leurs exploiteurs que celle réclamée aux ouvriers des siècles passés.

Le machinisme a pu décupler la puissance économique du salarié sans que ce dernier ait eu plus de bien-être ou plus de loisirs.

En effet, jamais le salaire n'a représenté une aussi petite fraction de la valeur marchande du produit obtenu.

Plus la classe laborieuse crée de richesse, plus le Capitalisme en dévore.

C'est ce que les chiffres suivants du statisticien Carroll D. Wright ne permettent plus de mettre en doute :

États	Valeur de la production (millions de f.)	Nombre des ouvriers (milliers)	Par ouvrier Production (francs)	Salaires francs	Salaires °/₀	Profits francs	Profits °/₀
—	—	—	—	—	—	—	—
États-Unis. . .	36.075	3.837	9.402	1.725	18	7.677	82
Royaume-Uni .	20.500	5.189	3.951	1.020	25	2.931	75
Allemagne. . .	14.575	5.359	2.718	775	28	1.943	72
France	11.225	4.143	2.709	875	32	1.834	68
Belgique. . . .	2.550	953	2.676	825	30	1.851	70
Suisse.	800	370	2.162	750	34	1.412	66
Autriche. . . .	6.325	3 090	2.047	750	36	1.297	64
Russie.	9.075	4.700	1.931	600	31	1.331	69
Espagne. . . .	2.125	1.167	1.821	600	33	1.221	67
Italie	3.025	2.281	1.326	650	49	676	51

Que prouve ce tableau ? Que la Bourgeoisie accapare partout les profits réalisés par l'emploi de la machine.

Si dans les pays arriérés au point de vue industriel comme l'Italie, l'Espagne, la Russie, etc., elle prélève 62 °/₀ de la production

totale, dans les pays de fort rendement comme la France, l'Allemagne et l'Angleterre, elle absorbe les 72 °/₀ de la valeur des objets fabriqués. Aux États-Unis, les progrès de la technique industrielle rendent possible une spoliation plus grande encore. Les prélèvements capitalistes y atteignent les 82 °/₀ de la production.

Les bénéfices de l'exploitation du travail croissent donc avec le progrès, avec la civilisation.

Fraction de plus en plus petite d'un produit que le Socialisme assurera à son auteur, le salaire reste limité à l'équivalent du prix des moyens d'existence de l'ouvrier. Les découvertes, les inventions, les perfectionnements du machinisme, etc., ne lui communiquent aucune puissance émancipatrice.

C'est là un fait acquis.

Le coût d'entretien de la vie humaine varie avec le degré de civilisation, la race, le climat, etc. Le taux moyen des salaires se confond toujours avec lui... lorsqu'il ne lui est pas inférieur.

Pourquoi ?

Parce que le prix de la main-d'œuvre et celui des marchandises suivent une marche à peu près parallèle.

L'ouvrier n'est pas seulement producteur. Il est aussi consommateur. Ce qu'on lui donne d'une main, on le lui reprend de l'autre en grande partie — sinon en totalité.

Maçon qui gagnez 5 francs par jour, portez à 6 francs votre paie quotidienne. Le propriétaire de la maison que vous construisez, ayant englouti quelques centaines ou quelques milliers de francs davantage dans l'élévation des murs, louera son habitation 1, 2, 5 ou 10 francs de plus par mois. Ce que vous gagnerez comme maçon, vous le perdrez comme locataire.

Boulanger qui êtes payé à raison de 4 francs par jour, élevez à 5 francs ce salaire. Votre patron, ayant à subir des frais de panification plus considérables, majorera de quelques centimes le prix de chaque pain. Ce que vous gagnerez comme boulanger, vous le perdrez comme mangeur de pain.

Tisseur, cordonnier, chapelier... à qui l'on octroie actuellement 3 francs par jour, recevez désormais un salaire de 4 francs. Qu'arrivera-t-il ? Payant plus cher la main-d'œuvre, votre patron élèvera les prix de vente, le premier de ses tissus, le second de ses chaussures, le troisième de ses chapeaux... Ce que vous aurez gagné comme tisseur, cordonnier, chapelier... vous le perdrez comme consommateur de tissus, de chaussures, de chapeaux. Etc., etc.

On le voit : toujours le prix d'un objet renferme son coût de production.

D'un pays à un autre, d'une industrie à une autre, le salaire

varie. Bien plus, dans la même profession, des ouvriers gagnent de fortes journées tandis que d'autres ne touchent qu'une rétribution minime. Qu'est-ce que cela prouve? Tout simplement que les plus favorisés mèneront une existence plus facile et pourront élever une progéniture plus nombreuse, alors que les moins favorisés, fauchés de bonne heure, laisseront une postérité chétive... s'ils en laissent une.

Les frais d'entretien de la classe ouvrière semblent s'élever. — Pourquoi? — « Les progrès de bien-être produits par l'effet nécessaire de la civilisation créent des besoins nouveaux, répond Guesde. Nous portons des habits, et les premiers hommes étaient nus. Il y a des objets que nous considérons aujourd'hui comme de première nécessité et qui, il y a quelques siècles, étaient des objets de luxe. A ce point de vue, et à ce point de vue seulement, on peut dire que le bien-être des ouvriers — comme celui de tous les autres, moins que celui de tous les autres, — a augmenté avec les siècles, c'est-à-dire que le minimum nécessaire à leur subsistance est, par suite de nouvelles circonstances et de nouveaux besoins, devenu peut-être un peu plus fort. Quand on étudie la situation d'une classe d'hommes, il est fort indifférent de savoir si elle est plus ou moins heureuse que la même classe dans les siècles lointains. Il faut comparer ces hommes à leurs contemporains, examiner leur sort en face de celui des autres hommes du même temps et du même lieu. Et, sur ce point, la réponse est toujours la même : le taux des salaires est limité à la somme nécessaire à la subsistance et à la reproduction du salarié. »

Ainsi donc, du témoignage de tous les économistes — bourgeois ou socialistes — il n'y a pas d'émancipation sociale possible pour la classe ouvrière en dehors de la destruction du régime capitaliste.

* * *

Depuis un siècle, la machine a décuplé la productivité du travail au profit exclusif de la classe bourgeoise. Les inventions ont succédé aux inventions, les découvertes aux découvertes. L'ouvrier est resté la proie du paupérisme.

Nous n'exagérons pas, au contraire.

En effet, partout le prix des denrées alimentaires, du logement, etc., s'est élevé plus rapidement que le taux des salaires. Partout la vie est devenue plus pénible pour les créateurs de la fortune publique. Partout les foyers ouvriers ont été envahis par la plus noire misère.

Ces faits sont indéniables. Ils sont attestés par une diminution de la taille ouvrière et par une augmentation des maladies causées par le

paupérisme et l'excès de travail. Ils sont confirmés par la statistique des salaires et les mercuriales des marchés.

Bornons-nous à citer quelques chiffres.

Au treizième siècle, l'ouvrier maçon des Flandres pouvait acheter douze pains, quinze litres de froment ou un tiers de mouton avec la rémunération d'une seule journée de travail. Au siècle suivant, avec son salaire quotidien, l'artisan pouvait se procurer trois poulets, cent vingt œufs ou cent cinquante harengs. A cette époque, ne l'oublions pas, les longues journées de labeur étaient inconnues ainsi que les travaux excessifs et la plupart des besognes malsaines. Les ouvriers se reposaient, en moyenne, deux jours par semaine. Le travail de nuit, actuellement si commun — et si meurtrier — n'existait pas. L'exploitation de la main-d'œuvre enfantine n'était pas davantage soupçonnée. Pour être reçu apprenti, il fallait être âgé de dix-huit à vingt ans.

Les ouvriers de métier (1) vivaient alors pour la plupart dans une aisance relative, non seulement en France, mais dans tous les pays industriels (2).

Ainsi, en Angleterre, d'après L. Bertrand, un moissonneur gagnait au quatorzième siècle quatre pence par jour, soit de quoi acheter un comb de blé. A la fin du dix-huitième siècle, il devait travailler de dix à douze journées pour s'en procurer la même quantité. En trois siècles, le salaire réel était donc diminué de près de moitié. Un ouvrier qui gagnait à la première date trois pence par jour ou dix-huit pence par semaine pouvait avec cette somme se rendre acquéreur d'un boisseau de blé et de vingt-quatre livres de viande. A la veille de la Révolution française, le même ouvrier, avec un salaire hebdomadaire de douze shillings, ne pouvait plus acheter qu'un demi-boisseau de blé et douze livres de viande.

En France, de 1700 à 1789, la hausse des salaires a été de 20 °/₀ environ. Le prix du blé s'est accru de plus de 33 °/₀.

De 1824 à 1854, les salaires ont augmenté de 17 °/₀. Le prix du pain s'est accru de 35 °/₀, celui de la viande de bœuf de 44 °/₀, celui de la viande de mouton de 67 °/₀, celui de la viande de porc de 53 °/₀. C'est une augmentation moyenne de près de 50 °/₀.

De 1854 à 1874, le prix de la journée de travail a haussé en

(1) En 1682, il y avait, en France, 38,000 compagnons et 19,085 maîtres, c'est-à-dire à peu près deux ouvriers pour un patron. Cela explique l'état satisfaisant des travailleurs dont nous parlons. Nous ne songeons ici — est-il besoin de le dire ? — ni à glorifier le passé, ni à en souhaiter le retour. Sa résurrection n'est ni possible, ni désirable. *Être vrai* est notre unique ambition.

(2) Sans doute, il existait alors — comme de nos jours, plus même que de nos jours — de nombreux misérables, des mendiants, des vagabonds, des sans-foyer de tout âge et de tout sexe, mais ces gens-là étaient pour la plupart des improductifs. Combien de travailleurs ont aujourd'hui la même misère sans avoir les mêmes loisirs ?

moyenne d'environ 30 %. Pendant ce temps, le prix de la viande de bœuf s'est accru de 76 %, celui des œufs 65 %, celui du beurre de 44 %, etc., d'où un renchérissement moyen de 59 %.

Dans l'espace d'un demi-siècle, les salaires ont donc subi une hausse de 47 %. Au cours de la même période, le prix de la nourriture s'est trouvé majoré de 109 %.

De 1874 à 1887, les salaires paraissent avoir augmenté de 13 %. Nombreuses sont les denrées alimentaires dont le prix s'est également accru.

L'élévation du taux des salaires, autour de laquelle les Pangloss du régime capitaliste font si grand tapage, a donc toujours été moins rapide que celle du coût des matières les plus communément utilisées pour l'alimentation populaire.

Ce phénomène, notons-le bien, n'est pas particulier à notre pays. Nous pouvons l'observer en Suisse, en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, en un mot, chez tous les peuples civilisés.

En Suisse, de 1848 à 1873, l'augmentation du prix des vivres a été la suivante : pain 21 %, viande 80 %, beurre 64 %, pommes de terre 46 %, etc.

En Angleterre, de 1760 à 1865, le salaire agricole s'est accru de 83 %. Le prix du pain a augmenté de 70 %, celui de la viande de 300 %, celui du beurre de 130 %, celui de la bière de 300 %, etc. Le taux des loyers a subi également une hausse de 200 %.

En Allemagne, les choses ne se sont pas passées différemment. Dans la seule ville de Hambourg, le prix du pain s'est élevé de 20 % dans la période de 1780-1875, celui du bœuf de 189 %, celui des pommes de terre de 182 %, celui du beurre de 191 %, celui du lait de 184 %.

Aux États-Unis, de 1860 à 1875, les salaires ont subi une hausse d'environ 60 %. Le prix des subsistances alimentaires s'est accru de 90 % au cours de la même période.

Ces chiffres sont concluants. Ils expliquent l'état misérable dans lequel s'agite la classe ouvrière, les progrès de l'anémie et de l'épuisement nervo-musculaire, conséquences d'un excès de travail et d'une insuffisance d'alimentation ; ils expliquent également les progrès de l'alcoolisme (1) et de la débauche, ces produits du paupérisme.

(1) « La soif de l'alcool n'est pas la cause, mais une suite de la misère. C'est une exception quand un homme qui se peut bien nourrir devient un buveur d'alcool. Quand, au contraire, le travailleur n'a pas le salaire suffisant pour la quantité d'aliments qui lui permettraient de rétablir sa force de travail, une nécessité de nature, inflexible, l'oblige à recourir à l'alcool. Il lui faut travailler ; mais par le fait de sa nourriture insuffisante, il lui manque chaque jour une certaine quantité de force de travail. L'alcool, par son action nerveuse, lui permet d'exciter cette force aux dépens de son organisme et d'en dépenser aujourd'hui ce qu'il n'aurait dû mettre en œuvre que le

Alors que le travail est devenu plus intense, plus absorbant, plus malsain, plus épuisant et plus destructeur de la santé, le salaire s'est amoindri; il a représenté de moins en moins le minimum nécessaire à l'acquisition des objets indispensables à l'entretien de la famille ouvrière.

La seule rétribution de l'homme étant devenue insuffisante pour nourrir la femme et l'enfant, la mère de famille a dû chercher dans un travail extra domestique les ressources sans lesquelles la vie leur eût été impossible. Les enfants n'ont pas tardé à la suivre. Le foyer s'est vidé. L'alimentation — au lieu de progresser avec la dépense de force-travail — s'est restreinte ou tout au moins est restée stationnaire.

Dans les grandes villes, la consommation du pain — la principale et incontestablement la meilleure d'entre les denrées alimentaires — a sensiblement diminué depuis vingt ans.

A Paris, la ration journalière moyenne de pain par habitant de tout âge, qui fut de 540 grammes en 1637, de 556 gr. en 1730, de 462 gr. en 1770, de 587 gr., en 1788, est successivement descendue à 463 gr. en 1810, à 500 gr. en 1820, à 487 gr. en 1833-35, à 494 gr. en 1854, à 430 gr. en 1856-59, à 428 gr. en 1860-65, à 426 gr. en 1866-69, à 410 gr. en 1879, à 405 gr. en 1886 et à 403 gr. en 1888.

A Marseille, malgré la présence des ouvriers italiens (grands mangeurs de pain), la consommation quotidienne par tête est également en baisse : 700 gr. en 1876 et 567 gr. en 1888.

Même phénomène à Bordeaux : 520 gr. en 1869 et 421 gr. en 1888; à Lille, 658 gr. en 1869 et 559 gr. en 1888; à Saint-Étienne, 499 gr. en 1875 et 452 gr. en 1888; à Rouen, 500 gr. en 1875 et 490 gr. en 1888 ; au Havre, 556 gr. en 1875 et 395 gr. en 1888; à Roubaix, 748 gr. en 1875 et 504 gr. en 1888, etc., etc.

Il y a un demi-siècle à peine, ni la viande de cheval, ni celle d'âne et de mulet ne servaient à l'alimentation des classes laborieuses. Il n'en est plus de même à présent.

La situation économique des travailleurs — tout le démontre — s'aggrave à mesure que grandit la féodalité capitaliste.

Des bourgeois même en font le précieux aveu.

C'est ainsi que nous lisons dans l'*Europe au moyen âge,* par Henri Hallam : « C'est une remarque pénible que font tous ceux qui s'occupent de l'examen des variations dans les prix que les classes ouvrières... ont aujourd'hui moins de moyens de subsistance qu'elles

lendemain. C'est une lettre de change tirée sur la santé qu'il lui faut renouveler chaque jour et qu'il ne peut jamais payer. Le travailleur consomme le capital au lieu du revenu; de là l'inévitable banqueroute de son organisme. » Liebig. — Nous livrons ces lignes de l'un des plus grands chimistes du dix-neuvième siècle aux méditations des membres des Sociétés de tempérance... intéressés pour la plupart à ne pas les comprendre.

n'en avaient sous le règne d'Édouard III (1327-77) ou de Henri VI (1422-71)... Il me paraît difficile de ne pas arriver à cette conclusion que... le journalier est bien moins en état d'entretenir une famille que ses ancêtres ne l'étaient il y a trois ou quatre siècles. »

Même opinion chez Henne, *Histoire de Charles-Quint :* « En tenant compte de la valeur actuelle des monnaies... le salaire de l'ouvrier était bien plus élevé alors (seizième siècle) qu'il ne l'est de nos jours. »

Le docteur Meyne n'est pas moins catégorique : « On aime à répéter, dit-il, que les classes inférieures jouissent aujourd'hui de plus de bien-être qu'anciennement. Cette assertion... est radicalement fausse quant au besoin le plus indispensable de la vie : la nourriture... La grande majorité des artisans, et même les petits bourgeois avaient naguère une nourriture bien supérieure à celle de nos jours. » (Cité par L. Bertrand dans son étude sur la *Condition des travailleurs.)*

Hubert-Valleroux, dans les *Corporations d'arts et métiers*, ne tient pas un autre langage. « Comparé au prix des denrées, le salaire assurait au compagnon du treizième et du quatorzième siècle une vie matérielle plus large que celle de nos ouvriers. »

Ainsi donc, de l'aveu même des écrivains bourgeois, la condition des ouvriers n'a jamais été plus lamentable que de nos jours. Elle s'est empirée à mesure qu'a augmenté la richesse publique.

Peut-on forger un plus terrible argument contre la science économique conservatrice d'un tel état de choses?

Nous ne le pensons pas.

* * *

Jadis les conditions du travail des citadins n'étaient nulle part aussi pénibles que de nos jours.

L'homme du peuple travaillait chez lui au sein d'une atmosphère relativement saine. Il vivait entouré de sa femme et de ses enfants. Son salaire lui assurait une existence parfois précaire, souvent aisée.

Quand apparut la grande industrie, une guerre économique s'engagea, guerre muette, mais terrible. D'un côté, les travailleurs mécaniques de bois, puis de fer et d'acier, impitoyables, féroces, dévorants. De l'autre, la masse des ouvriers individualistes s'attelant à la besogne du lever du soleil à celui de la lune, redoublant d'efforts, se faisant aider de la femme et des enfants. La lutte fut longue, la défaite cruelle.

Il fallut bien abandonner le toit familial et l'air pur du jardin attenant, pour l'enfer industriel à l'atmosphère surchargée de poussière, aux engrenages toujours menaçants.

Le salaire, d'abord réduit au strict nécessaire à l'entretien de la famille, cessa bientôt de représenter ce minimum indispensable à la conservation du personnel familial.

La femme dut quitter son foyer. Elle abandonna ses enfants aux vieillards, aux impotents ou les laissa à la merci d'eux-mêmes, pour suivre son mari.

Bientôt l'enfant fut forcé de prendre place au pied des machines et la demeure de l'ouvrier industriel devint déserte.

Plus tard le travail de nuit vida le lit conjugal.

*
* *

De la concentration industrielle est née la division du travail.

L'ouvrier individualiste, l'ouvrier de l'industrie domestique travaillait seul à la confection d'un produit : toile, soulier, habit, etc. Des connaissances techniques lui étaient indispensables. Il était remarquable par sa taille élevée et par sa force musculaire. Par exemple, les cordonniers qui sont aujourd'hui, avec les tailleurs d'habits, les plus mal conformés des ouvriers, avaient alors pour la plupart des formes athlétiques.

De nos jours, le prolétaire qu'une cloche fait entrer au sein d'un vaste atelier où l'on respire des germes de mort et qu'un coup de sifflet rejette brutalement sur la rue, l'ouvrier qui n'est plus que l'esclave d'une machine, s'avachit. Il a cessé d'être un homme. Il est devenu un automate inintelligent..

« Le métier dégrade l'homme et l'atrophie, » dit Winiarski.

Il n'en saurait être autrement sous l'empire du Capital.

Le travailleur confectionnant à lui seul un produit fait place à l'ouvrier parcellaire, au spécialiste passant sa vie à n'exécuter qu'une partie — toujours la même — de la tâche qu'il accomplissait jadis en entier. Son intelligence, autrefois indispensable, ne lui est plus guère utile aujourd'hui, toute sa besogne se réduisant à exécuter quelques mouvements automatiques ne réclamant que l'usage d'une partie du corps ou d'une seule faculté intellectuelle. Ce travail trouble l'équilibre de l'organisme. Il est destructeur de l'intelligence et de la santé de l'ouvrier qui l'accomplit. Cette évolution n'est pas limitée à un certain nombre de métiers. Toutes les professions, même celles qui semblent devoir réclamer éternellement le concours d'hommes intelligents, de véritables artistes, comme la gravure, l'horlogerie, etc., sont entraînées chaque jour davantage dans cette voie. La gravure n'exige-t-elle pas la collaboration de nombreux spécialistes? L'horlogerie semble plus avancée encore. Là aussi, les parcellaires abondent. La machine commence à y détrôner les ouvriers de métier. Plusieurs vastes manufactures de montres existent déjà n'occupant guère que des gens étrangers à la profession. Il s'est construit, aux Etats-Unis, une usine qui fabrique mille deux cents montres par jour. Elle renferme mille huit

cents ouvriers et ouvrières qui, sauf un fort petit nombre, ne connaissent absolument rien à l'horlogerie.

Non seulement le travail moderne conduit à l'anémie et à l'épuisement nervo-musculaire, mais il entrave également le développement intellectuel et entraîne chaque jour davantage la déformation physique de ceux qui l'exécutent.

Les maladies causées par l'excès de travail et l'insuffisance d'alimentation se développent d'une façon inquiétante.

Jamais l'anémie, le purpura, le rachitisme, le scorbut, la scrofulose, la tuberculose, etc., — affections désignées par tous les médecins sous le nom caractéristique de *maladies de misère* — n'ont fait autant de victimes que de nos jours (1).

*
* *

La diminution de la taille des peuples en puissance de capitalisme fut longtemps contestée à la grande joie des défenseurs des iniquités sociales. Elle ne peut plus l'être aujourd'hui.

Des économistes comme Villermé, des chimistes comme Liebig, des naturalistes comme Darwin, des anthropologistes comme Manouvrier, etc., l'ont observée en maints endroits, particulièrement — est-il besoin de le dire ? — chez les prolétaires européens.

Leurs conclusions méritent d'être citées.

Dans son *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers* (1839), Villermé remarque que « les hommes âgés de vingt à vingt et un ans ont été trouvés d'autant plus souvent impropres au métier des armes par leur taille, leur constitution et leur santé, qu'ils appartenaient à la classe pauvre... Contre cent hommes que nous supposions aptes au service militaire, quatre-vingt treize ne l'étaient pas dans les classes aisées, et jusqu'à deux cent quarante-trois dans les classes pauvres. »

« En général, et dans certaines limites, écrivait, vingt ans après, Liebig, dans son livre : *La Chimie dans son application à l'agriculture et à la physiologie* (1862), c'est un témoignage en faveur de la bonne venue et de la prospérité des êtres organisés quand ils dépassent la taille moyenne de leur espèce. Pour ce qui est de l'homme, sa taille s'amoindrit dès que sa croissance régulière trouve des obstacles dans n'importe quelles circonstances, soit physiques, soit sociales. Dans tous les pays de l'Europe où règne la conscription, depuis son établis-

(1) Il en est de même, à vrai dire, des *maladies de richesse* : cancer, eczéma, acné, herpétisme, hémorroïdes. arthritisme, goutte. apoplexie, névrose, asthme, angine de poitrine, diabète, calcul biliaire. gravelle, etc. Chaque jour, l'une d'elles jette le deuil dans quelque famille opulente et venge ainsi l'ouvrier expiant, sur un grabat d'hôpital, le crime d'être ne prolétaire.

sement, la taille moyenne des hommes faits s'est amoindrie et ils sont en général devenus moins propres au service militaire. » En effet, la taille moyenne du soldat d'infanterie qui était, en France, de 1m65 avant 1789, a décru considérablement en ce siècle. Elle est tombée à 1m57 en 1818 (loi du 10 mars), à 1m56 en 1832 (loi du 21 mars) et à 1m54 en 1872 (loi du 27 juillet), soit, en quatre-vingt trois ans, une diminution de près de 7 °/o. Les autres pays fournissent des données tout aussi concluantes. En Saxe, par exemple, la taille militaire est descendue de 1m78 en 1780 à 1m55 en 1860. Actuellement, la taille minimum du soldat est de 1m57 en Allemagne, 1m55 en Autriche, 1m54 en France et en Italie, 1m53 en Russie, 1m50 en Espagne, etc.

Le docteur Beddoe, cité par Charles Darwin dans son ouvrage sur la *Descendance de l'Homme* (1871), ne pense pas autrement que Villermé et Liebig : « Pour les habitants de la Grande-Bretagne, dit-il, la résidence dans les villes et certaines occupations exercent une influence sur la diminution de la taille; cette diminution est héréditaire et le même phénomène se reproduit aux États-Unis. »

Douloureuse, mais bien significative est également cette infériorité de taille que l'on observe partout chez les ouvriers adultes.

En France, la taille moyenne d'un bourgeois est de 1m681 ; celle du prolétaire n'est que de 1m657.

L'un des représentants les plus autorisés de l'anthropologie contemporaine, le docteur Manouvrier, est arrivé aux mêmes conclusions affligeantes après avoir examiné la taille des conscrits parisiens.

« M. Manouvrier a dressé, dit Vandervelde dans son résumé du *Collectivisme* (1893), d'après les statistiques de Bertillon, une carte démographique indiquant la taille moyenne des conscrits, l'intensité des maladies contagieuses, le nombre des illettrés dans chacun des vingt arrondissements. Les indications favorables sont teintées en rouge; les indications défavorables en bleu. Eh bien! dès le premier coup d'œil, on constate une opposition véritablement effrayante entre le rouge, cœur de la ville, et la sinistre périphérie des faubourgs populaires : d'un côté, la taille des conscrits est au-dessous de la moyenne de la race; de l'autre, elle est au-dessus. Au centre, c'est le beau Paris, le Paris des larges boulevards, le Paris qui élit des conservateurs : les maladies sont rares, les ignorants clairsemés, la taille haute; elle atteint son maximum (1m66) dans les quartiers de la Madeleine et des Champs-Élysées. Dans les faubourgs, au contraire, c'est le régime exclusif du bleu; la séparation des classes ne se marque pas seulement dans l'antagonisme de leurs intérêts ou la diversité de leurs tendances; elle s'inscrit dans l'ossature des hommes qui les composent. La taille moyenne décroît à mesure que l'on s'enfonce dans les quartiers populaires, et, symbolisme profond que n'expliquent pas seulement les

hasards de la guerre, elle atteint son minimum dans le quartier du Père-Lachaise, où la Commune agonisante concentra son effort suprême et vit périr la sainte « canaille » de ses derniers défenseurs. Devant de pareils faits, qui, dans l'enceinte d'une même ville, constatent la dégradation collective de plus d'un million d'hommes, il est inévitable que les prolétaires en viennent à se poser certaines questions grosses de foudroyantes tempêtes. »

Le chiffre des conscrits réformés pour défaut de taille, faiblesse de constitution ou autres infirmités, va croissant depuis près d'un demi-siècle dans tous les pays à civilisation capitaliste.

En France, le nombre des conscrits reconnus impropres au service militaire s'est élevé de 26.3 °/₀ en 1872, à 29.9 °/₀ en 1888. La proportion des ajournés pendant la même période a passé de 16.2 °/₀ à 19.5 °/₀. La débilité humaine causée par le régime capitaliste (excès de travail, insuffisance d'alimentation, etc.) est telle que les conscrits réformés pour faiblesse de constitution est de 37 °/₀ en moyenne dans les villes industrielles de province, alors qu'elle atteint à peine 6 °/₀ dans les départements agricoles.

En Belgique, le chiffre des conscrits réformés était de 31.78 °/₀ en 1882; en 1890, il atteignait 39.81 °/₀.

En Suisse, la proportion des exonérés du service militaire était de 42.9 °/₀ en 1880, et de 54.4 °/₀ en 1892.

En Italie, le nombre des conscrits reconnus impropres à l'incorporation s'est élevé de 17.7 °/₀ en 1871 à 23.2 °/₀ en 1891.

En Autriche, c'est bien pis encore : le chiffre des réformés est monté de 40.33 °/₀ en 1867 à 76.56 °/₀ en 1892.

En Hongrie, pendant la même période, la proportion des éliminés a passé de 21.56 °/₀ à 75.45 °/₀.

Nul pays n'échappe au fléau.

La dégénérescence physique de la population est internationale comme son père le sur-travail et sa mère la sur-misère.

Il n'y a pas à se le dissimuler, la situation est critique.

Il importe d'y porter remède — et remède efficace.

Si des lois protectrices des masses travailleuses ne sont pas avant peu promulguées — et appliquées — partout où fleurit l'exploitation bourgeoise, les classes possédantes et dirigeantes endosseront une bien lourde responsabilité.

Désiré Descamps.

(A suivre.)

Le Congrès de la Paix de 1896

Comme cause ou comme effet, le mouvement pacifique figure nécessairement dans le programme des réformes sociales. Cet axiome n'a pas besoin d'être expliqué ni justifié; mais il est naturel que parmi les délibérations des sociétés et des congrès de la paix on en rencontre de plus ou de moins intéressantes pour l'œuvre socialiste. A ce point de vue, le septième Congrès tenu à Budapest du 17 au 22 septembre 1896 offre des sujets d'études sur lesquelles il est peut-être utile d'insister.

Nous signalons en première ligne, dans cet ordre d'idées, la discussion qui s'est élevée sur une question de ménage intérieur des congrès, relative au *droit de représentation* des sociétés dans ces réunions. Il s'agissait de savoir, à cette occasion, si les sociétés ayant la paix pour but essentiel seraient seules admises à envoyer des délégués aux congrès ou si l'on donnerait un droit de délégation aux sociétés adhérant au principe général de la solution amiable des conflits internationaux, mais ne s'occupant qu'incidemment des diverses applications de ce principe et de la propagande pacifique proprement dite.

Cette question avait été soulevée au congrès d'Anvers en 1894 et renvoyée à l'examen d'une commission, composée de personnes favorables à l'évolution sociale, savoir : MM. Hodgson Pratt, de Londres; Henri La Fontaine, de Bruxelles; W. Randal Cremer, de Londres; Sarazin, du familistère de Guise, et Mme V. Vincent, de Paris.

Le travail de cette commission consistait à rechercher les moyens de *faciliter aux associations ouvrières leur participation à l'œuvre pacifique* et d'assurer leur représentation aux congrès de la paix, « attendu que les charges de la guerre et de la lutte armée pèsent le plus lourdement sur les classes ouvrières, qui ont à supporter la plus large part des impôts et qui souffrent le plus du service militaire obligatoire, et tenant compte, d'autre part, de l'énorme et grandissante influence exercée par les organisations ouvrières ».

Le rapport admet que, quand les sociétés de la paix auront enrôlé sous leur bannière les classes industrielles, on se trouvera beaucoup plus rapproché du but que ce n'est le cas actuellement. Il expose ce qui s'est fait à ce sujet en Angleterre par la Ligue d'arbitrage international, dont le secrétaire est M. Randal Cremer, ancien député socia-

liste à la Chambre des Communes ; il part de cet exposé pour constater que les choses sont moins avancées sur le continent, où, cependant, il ne manque pas d'associations ouvrières dévouées à la cause pacifique. A cet effet, il conseille aux sociétés de la paix d'entrer en relations directes avec ces groupes ouvriers ou de les engager à former eux-mêmes des sous-comités en vue d'une action commune auprès des députés et des corps électoraux. Il conclut par un appel à la loyale initiative et aux services constants des sociétés actuelles de la paix, en vue d'assurer la coopération de la classe ouvrière au grand mouvement pour l'unité et pour la concorde entre les nations.

Il n'y avait là aucune proposition formelle pour la représentation des organisations ouvrières dans les congrès de la paix ; mais dans le cours des débats sur la *composition des futurs congrès,* un délégué suisse, M. le professeur Stein, a présenté un amendement à l'article 5 du projet, portant que « les sociétés qui n'ont pas la paix pour but essentiel sont *aussi admises avec voix délibérative,* mais chacune d'elles avec une voix seulement ».

A la suite d'une courte joûte oratoire, l'amendement de M. Stein a été adopté à une grande majorité, de sorte qu'à l'avenir toute association ouvrière ou autre qui n'a pas la paix pour but essentiel aura voix délibérative dans les congrès de la paix, si elle a fait adhésion au Bureau international de la Paix en lui communiquant ses statuts au moins six semaines à l'avance.

Une bonne occasion pour une action collective sur le terrain pacifique pourrait être fournie par la résolution suivante du Congrès, moins théorique qu'elle ne paraît au premier abord : « Le Congrès invite toutes les sociétés de la paix à tenir, le 22 février 1897, des réunions analogues à celles qu'elles ont tenues à la même date en 1896, à l'effet *d'organiser des démonstrations* en faveur des principes fondamentaux qui leur sont communs. — Le Congrès invite également les sociétés qui n'ont pas encore pris part au mouvement pacifique à s'entendre pour prendre simultanément des résolutions identiques. »

Selon la nature de la question spéciale qui servira de base à la démonstration projetée, la forme que celle-ci revêtira et l'extension qui lui sera donnée, le mouvement en faveur d'un apaisement général et d'un désarmement peut faire un grand pas en avant, comme acheminement à la réalisation pratique de ces idées.

La *résistance au militarisme* a été d'ailleurs, comme de juste, la note dominante du Congrès de Budapest, qui a confirmé dans les termes suivants une résolution précédente relative aux armements :

« Le Congrès proteste contre l'*accroissement continuel des dépenses d'armement,* et il conjure les membres des différents corps législatifs dans le monde entier de voter contre toute augmentation future de ces

dépenses. Il invite aussi les électeurs à ne donner leurs suffrages qu'à des candidats décidés à suivre cette ligne de conduite. »

Dans le même ordre d'idées, il a décidé que les sections et les membres des sociétés de la paix ont, à l'occasion des élections publiques, à *interpeller les candidats* pour savoir si, dans le cas où ils seraient élus, ils ont l'intention d'entrer dans le groupe interparlementaire de leur parlement.

Ceci se rapporte à l'intervention immédiate des masses en faveur de la paix et du désarmement ; une influence plus lointaine, mais de première utilité, concerne l'*enseignement dans les écoles publiques*. A chaque congrès cette question revient sur le tapis sous une forme quelconque et fait l'objet de résolutions auxquelles il manque toujours la sanction des instituteurs eux-mêmes, insuffisamment initiés au mouvement pacifique.

Que de préventions ultra-nationales, obstacles à toute large aspiration vers de meilleures destinées pour l'humanité, sont incubées dans des manuels scolaires dont les maîtres sont les trop zélés interprètes ! Ainsi que le dit le rapport présenté à ce sujet par le Bureau international de la Paix, le même fait constitue un acte d'héroïsme chez les uns, un crime chez les autres, et c'est ainsi qu'on finit par se détester sans motifs sérieux, sur la foi d'un chauvin qui a cru mettre du patriotisme où il n'a mis que de la vanité nationale... Et, quand le pli est pris, c'en est fait de la faculté d'apprécier sainement les choses et de raisonner juste : les meilleurs esprits ont de la peine à se soustraire aux préventions de leur jeunesse.

Aussi le septième Congrès a-t-il engagé les sociétés de la paix à provoquer l'*élaboration de bons manuels d'histoire*, qui refouleront les autres, et à disposer, par des démarches personnelles, les fonctionnaires de l'instruction publique en faveur de cette substitution. En même temps, il a invité le Bureau international à rédiger, à l'usage des sociétés de la paix de tous les pays, un appel aux instituteurs chargés de l'enseignement de l'histoire, afin de leur faire comprendre d'une manière succincte, mais instante, quelle peut être l'influence de cet enseignement sur l'éducation de la jeunesse au point de vue des idées de tolérance et d'humanité, et de les engager à agir dans cet esprit bienfaisant et humanitaire sur les jeunes gens qui leur sont confiés, à propos de l'enseignement de l'histoire.

L'organisation de l'*arbitrage international* est depuis de longues années le principal champ d'études des juristes soucieux des besoins et des menaces de l'avenir. Elle a déjà fait l'objet de nombreux travaux ; mais la tâche est ardue, compliquée, parce qu'à chaque nouvelle étape surgit cette question : Faut-il commencer par établir les règles du droit futur qui devra servir de base aux sentences arbitrales, ou convient-il

d'instituer avant tout l'organe sans lequel ce droit futur ne saurait être sérieusement appliqué ?

Le Congrès de Budapest n'a point opposé l'un à l'autre les deux termes du problème : il a pensé qu'on peut faire l'un sans négliger l'autre, d'autant plus qu'il ne s'agit, pour le moment, que d'éclairer la route et de former l'opinion publique sur l'état de choses qui doit succéder un jour à la pratique de la guerre et de la paix armée. Le jour où se manifestera pour l'arbitrage international l'irrésistible pression de la volonté des masses conscientes d'un but bien déterminé, les peuples n'auront pas à se demander par où il convient de commencer dans les deux domaines de la procédure arbitrale et de la réforme du droit international: les études faites d'avance permettront de combiner le tout sans perdre un temps précieux en des débats sur le *quo modo*.

Le Congrès de Budapest a manifesté clairement son désir de clore la période des hésitations touchant l'organisation de l'arbitrage international. Afin d'abréger les lenteurs de nouvelles discussions relativement à des projets qui ne diffèrent d'ailleurs entre eux que sur des détails, il a déclaré que le projet de la conférence interparlementaire, rédigé par M. Houzeau-Delehaie et transmis aux gouvernements avec un mémoire explicatif du chevalier Descamps, paraît être, dans les conditions actuelles, acceptable sous tous les rapports, et que les sociétés de la paix feront volontiers tous leurs efforts pour l'appuyer.

Cette décision coupait court aux discussions théoriques sur le principe de l'arbitrage facultatif ou de l'arbitrage obligatoire. On a pensé que les mesures applicables « dans les conditions actuelles » sont déjà bien assez difficiles à faire accepter, sans qu'on leur donne dès maintenant le caractère obligatoire auquel on parviendra à la dernière étape du mouvement de la paix entre les nations. Le général Türr, président du Congrès, a fait observer à ce propos que la seule manière de rendre un jour obligatoire l'arbitrage international est d'agir sur l'opinion publique pour le faire réclamer par elle.

Il restait à décider quel *appui pratique* on donnerait au projet sur lequel la majorité venait de se prononcer dans un sens approbatif. Ce projet comporte en substance la création d'une Cour permanente d'arbitrage, formant au besoin deux instances et à laquelle les États pourraient, en suite d'entente, soumettre leurs différends. La création de cette Cour ferait l'objet d'une convention, à laquelle tout État aurait le droit d'adhérer en désignant deux des juges pour un terme de cinq années. Les juges nommés par les parties en cause seraient naturellement récusés et l'on s'en remettrait, pour l'exécution du jugement arbitral, au bon vouloir et à l'honorabilité des États intéressés. Peu à peu, pense-t-on, les populations s'accoutumeront si bien à l'idée de l'arbitrage ainsi facilité, qu'un gouvernement n'osera plus faire une

déclaration de guerre avant d'avoir tout au moins essayé de cette chance de conserver la paix, et l'on en viendra, par la force de l'habitude, à l'arbitrage obligatoire.

Le Congrès n'a pas expliqué le rôle qu'il attribue aux sociétés de la paix dans la *propagande* à faire pour réaliser le plus tôt possible cette concentration des arbitrages internationaux. Peut-être a-t-il pensé que la manifestation de l'année prochaine (22 février) leur fournirait l'occasion de préciser leur attitude et leur ligne de conduite à cet égard. En attendant mieux, il a prié la Conférence et ses groupes nationaux, auteurs du projet, de marcher en avant sans hésitation, soit par un pétitionnement collectif de la Conférence auprès des divers gouvernements, soit par l'initiative d'un groupe auprès de son gouvernement, soit enfin par une motion dans son parlement.

Par parenthèse, l'Association suisse de la Paix, qui est une section de la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté, n'a pas attendu le Congrès pour remettre en mains du président de la Confédération une requête priant le Conseil fédéral de prendre, de concert avec le gouvernement de Belgique, l'initiative de la formation d'un premier noyau d'États adhérant au projet d'institution de la Cour permanente d'arbitrage.

Comme nous l'avons dit plus haut, le Congrès n'a pas voulu subordonner l'un à l'autre le problème de la procédure arbitrale et celui de la *réforme du droit international*. Cette réforme est étudiée depuis une trentaine d'années par plusieurs associations et des juristes d'un grand mérite, tels que Bluntschli et Dudley Field. Elle est intimement liée à la pratique des moyens pacifiques pour régler les contestations entre États, et c'est cela même qui rend le sujet plus ardu ; car d'une part le point de vue d'ensemble doit être assez large pour satisfaire aux exigences de l'avenir, et d'autre part on ne peut d'un seul coup rompre avec des traditions qui sont le fil reliant entre elles les générations.

Au Congrès de Rome, en 1891, l'on avait ébauché les premiers principes d'un nouveau droit international, puis une sous-commission du Bureau central de la Paix, composée de MM. Henri La Fontaine, sénateur socialiste en Belgique ; Émile Arnaud, notaire en France ; W. Marcusen, professeur à Berne, et Angelo Mazzoleni, avocat à Milan, avait accepté la tâche de compléter ce travail embryonnaire. M. Mazzoleni est décédé, mais ses collègues se sont mis à l'œuvre, et M. La Fontaine, travailleur infatigable, a soumis en leur nom au septième Congrès un rapport avec conclusions qui nous paraît être un véritable chef-d'œuvre de profondeur et de clarté. Ce n'est encore qu'un mémoire préliminaire, destiné à coordonner deux tendances, dont l'une est d'affirmer un idéal et l'autre de formuler un code ; car, comme le dit l'auteur, il faut que les juristes songent sans cesse à l'idéal qui doit les guider et vers lequel l'humanité s'oriente malgré

eux, et il faut aussi que ceux qui sont tentés de trop sacrifier à l'idéal tiennent mieux compte des circonstances et des contingences.

Les affirmations qui servent de base à ce travail consciencieux touchent à quatre questions essentielles, à savoir : 1° que les individus groupés en nations doivent être soumis aux mêmes règles que celles qu'ils observent dans leur vie privée les uns à l'égard des autres; — 2° qu'ils ne peuvent par conséquent se constituer les juges des différends qui les divisent; — 3° qu'ils ont droit, comme les individus séparés, à une indépendance complète, en tant qu'elle n'empiète pas sur la liberté d'autrui; — 4° que les nations sont solidaires et ne peuvent pas se désintéresser les unes des autres.

Les dispositions d'un futur code international qui découlent de ces principes se classent en trois groupes : le *droit civil des nations,* qui règle leurs relations purement politiques; — le *droit administratif des nations* (unions internationales postale, monétaire, etc.); et *la procédure internationale,* déterminant la manière dont les conflits entre les nations seront instruits et jugés.

Après avoir présenté le texte du *titre préliminaire* dans l'esprit des quatre affirmations ci-dessus, M. La Fontaine et ses collègues ont cru devoir se borner, pour le moment, à poser des bases pour la partie du droit civil des nations qui traite des *personnes internationales.*

Ils établissent d'abord que les nations sont les seules personnes internationales et ils définissent la nation : un ensemble d'individus occupant d'une manière permanente un territoire déterminé et participant à la formation d'un gouvernement commun chargé de l'administration de la justice et du maintien de l'ordre. Une nation existe donc dès qu'elle a un gouvernement, et ce gouvernement peut prendre telle forme que les individus qui constituent cette nation désirent lui donner.

Le mémoire admet ensuite qu'une population qui le désire doit pouvoir constituer une nouvelle nation sans avoir besoin d'attendre la reconnaissance des autres États, mais par une simple notification qu'elle leur fera de sa constitution, des limites du territoire sur lequel elle s'est constituée, et de la composition de son gouvernement. D'autre part, toute annexion, c'est-à-dire disparition d'une nation dans une autre, devra être notifiée aux autres nations par chacune des deux nations intéressées, ce qui implique leur assentiment.

La souveraineté des nations est proclamée en principe, mais les auteurs du mémoire admettent que non seulement les nations peuvent protester contre les actes contraires à la morale ou au droit, accomplis par l'une d'elles, et refuser de continuer avec elle des relations régulières, mais en outre qu'elles ont le droit d'accréditer un conseil de gérance auprès d'une nation qui cause préjudice à autrui par le gaspil-

lage de ses ressources ou qui organise ou permet le massacre d'une partie de ses sujets.

Ce chapitre du code international de l'avenir se termine par des dipositions sur un sujet éminemment actuel : les *rapports entre les peuples civilisés et les peuples barbares,* pour remplacer le principe du droit de conquête qui a prévalu jusqu'à présent en cette matière. On part du point de vue qu'aucune colonie, dans des pays occupés par des races dites inférieures, n'est légalement organisée, si elle n'a été constituée avec l'assentiment des puissances, groupées en une sorte de conseil de famille et qui délèguent à l'une d'elles un droit de tutelle sur la colonie, avec faculté d'intervenir dans la gestion du tuteur international et au besoin de le destituer.

Tel est, en résumé, le titre premier du code auquel travaille la sous-commission du Bureau international de la Paix. Ses conclusions ont été naturellement adoptées sans être discutées dans les détails, ce qui eût absorbé deux ou trois séances du Congrès. Nous aurons la suite, espérons-le, l'année prochaine, et peut-être d'ici-là l'institution d'une Cour permanente d'arbitrage aura-t-elle fait un pas en avant par l'initiative de quelques petits États.

Les autres résolutions du septième Congrès universel de la Paix se rapportent à des mesures ou des démarches spéciales, touchant les affaires de *Turquie,* le *rôle du Bureau international* dans les cas d'urgence, les décisions de Berlin et de Bruxelles pour l'abolition de l'esclavage et l'interdiction de la vente d'armes à feu et de liqueurs alcooliques aux *populations africaines,* les moyens de *communications entre peuples* et l'exécution des lois contre *le duel.*

En somme, le congrès a fait de bon travail, autant que le permettait l'organisation encore rudimentaire de ces réunions annuelles. Il est entré, plus que ses devanciers, dans la voie des résolutions pratiques et de l'application des principes.

Chacun de ces Congrès est d'ailleurs une étape de la carrière fournie par les sociétés de la paix et les pionniers de leur cause; il fournit l'occasion de supputer les progrès accomplis par la propagande, et sous ce rapport la réunion de Budapest a fait enregistrer un notable accroissement des forces pacifiques.

En effet, on compte actuellement *en Europe* 65 sociétés principales de la paix, savoir :

En Allemagne, 4, avec 52 groupes; en Angleterre, 8, avec plus de 40 succursales; en Autriche, 5; en Belgique, 1; en Danemark, 1, avec 70 comités locaux; en France, 13; en Hollande, 2; en Hongrie, 1; en Italie, 14; en Norvège, 1; en Suède, 1, avec un grand nombre de sections; en Suisse, 14.

Les *sociétés américaines* sont au nombre de 13, avec un très grand nombre de succursales.

La littérature pacifique, savante ou populaire, a pris, ces dernières années, une extension considérable et ses produits ne sont ni les moins intéressants ni les moins recherchés. Une grande activité se manifeste surtout à cet égard en Allemagne, en France et en Angleterre.

Quant aux journaux et aux revues spécialement affectés à l'étude des questions relatives à la paix, au désarmement partiel et à l'arbitrage international, ils ont pris un développement qui promet pour l'avenir.

Nous avons en Allemagne *Monatliche Friedens-Korrespondenz*, publiée par le Comité central de la Société allemande de la Paix, à Berlin.

En Angleterre : *Concord,* organe mensuel de l'« International Arbitration and Peace Association », présidée par M. Hodgson Pratt, avec M. Frédéric Green pour secrétaire ; — *The Herald of Peace,* revue également mensuelle, publiée par la « Peace Society » (président sir Joseph Pease, secrétaire Dr W. Evans Darby); *Peace and Goodwill,* organe des associations locales de la « Peace Society » ; — *War or Brotherood,* publié par la « Christian Union for promoting International Concord »; — *The Friend,* journal religieux littéraire, organe du Comité de la Paix institué par la Société des Quakers.

En Autriche, l'excellente revue mensuelle de Mme de Suttner : *Die Waffen nieder!*

Dans le Danemark : *Freds Bladet*, à Copenhague.

En France : Les *États-Unis d'Europe,* publiés tous les mois à Berne par la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté ; — La *Paix par le Droit,* publié à Nîmes par l'Association des Jeunes amis de la Paix ; — L'*Europe nouvelle.*

En Italie : La *Liberta e la Pace*, journal mensuel, qui paraît à Palerme comme organe de la Société de Paix et d'Arbitrage de cette ville ; — *Revista mensile,* organe des Pionieri della Pace, à Turin.

En Norvège : *Det Norske Fredsblad.*

En Suède : *Ned med Vapnen.*

En Suisse : Les *États-Unis d'Europe* pour la Suisse romande, *Friede,* à Zurich, et *Monatliche Extra-Blatter*, à Berne, pour la Suisse allemande.

Dans les États-Unis d'Amérique : *The Advocate of Peace,* publié par l' « American Peace Society » à Boston, et *The Peace-Maker,* organe de l' « Universal Peace Union », à Philadelphie.

La cause de la paix est soutenue, en outre, par plusieurs journaux et revues qui ne s'en occupent pas exclusivement, tels que le *Devoir,* organe du Familistère de Guise (revue des questions sociales) ; la *Rénovation,* publiée à Paris comme organe du fouriérisme ; la *Revue libérale internationale*, de M. Gaston Morin ; le *Magazine international,* organe trimestriel de la Société internationale artistique ; *Bond of Bro-*

therhood, de Londres; *The Acorn*, des États-Unis d'Amérique; sans oublier le précieux concours de l'*Indépendance belge;* du *Secolo*, de Milan; du *Beobachter*, de Stuttgart; de la *Neue Freie Presse*, de Vienne; du *Tagblatt*, de Berlin, et d'autres journaux politiques de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre et de Suisse.

Il ne faut pas non plus oublier que le *Congrès socialiste international* de Londres a débuté par un grand meeting et une énergique résolution en faveur de la paix (1).

C'est encore une trop petite phalange lancée à la conquête de la paix contre les innombrables régiments que le militarisme peut mettre en ordre de bataille; mais elle va croissant d'année en année et — ce qui importe surtout — elle a de plus en plus l'opinion publique pour elle.

Et comment pourrait-il en être autrement, quand on calcule ce que coûte aux peuples la *paix armée* dont l'Europe se trouve gratifiée depuis vingt-cinq ans ?

Voici, en effet, la carte que les peuples d'Europe ont eu à payer comme dépenses militaires en 1892, comparativement aux charges de même nature qu'ils supportaient en 1869, immédiatement avant la guerre franco-allemande :

	En 1869	En 1892
Effectif sur le pied de paix. .	2.195.000 h.	3.240.000 h.
— — guerre . .	6.958.000 h.	12.664.300 h.
Dépense militaire annuelle. .	2.947.697.720 fr.	5.023.439.475 fr.

Ce dernier chiffre ne représente pas encore la totalité des dépenses militaires actuelles, car les États ont montré beaucoup d'émulation sous ce rapport depuis quatre ans. La France, par exemple, a porté en 1895 son chiffre annuel de 872,792,000 fr. à 908,315,000 fr. et le budget de 1897 comporte 958 millions; la Grande-Bretagne a dépensé pour sa marine de guerre près de 22 millions sterling en 1896 contre 14 à 15 millions en 1891. Le reste est sans doute à l'avenant, de sorte qu'on peut admettre pour les dépenses de la paix armée en Europe, dès l'année prochaine, un total d'environ *5 3/4* milliards de francs.

Le moment n'est-il pas venu pour tous les amis du progrès et de l'humanité, quelles que soient leurs tendances politiques et sociales,

(1) La cinquième commission a de plus proposé et fait adopter, entre autres, les vœux suivants :

« 1° La suppression simultanée, dans toutes les nations, des armées permanentes et l'armement général du peuple;

« 2° L'institution d'un tribunal arbitral nommé directement par le peuple et chargé de régler pacifiquement et sans appel les conflits entre nations;

« 3° La décision définitive sur la question de guerre ou de paix laissée directement au peuple pour le cas où les gouvernements n'accepteraient pas la sentence arbitrale. »

(Note de la Direction.)

de combiner leurs efforts pour opposer une digue à ce monstrueux accroissement des dépenses improductives? Ne voit-on pas que cet accroissement incessant ruine les États d'Europe en absorbant les ressources les plus indispensables à l'évolution économique de leurs peuples?

ÉLIE DUCOMMUN.

Nous extrayons de la *Nature* les renseignements suivants relatifs aux documents que M. Bodio a pu réunir sur ce qu'a coûté, en hommes et en capitaux, la guerre de 1870-71.

En France, d'après le docteur Jules Richard, les pertes subies par l'armée française sont les suivantes :

	Hommes
Morts en France de blessures	80,000
Morts en France de maladies, d'accidents, suicides, etc.	36,000
Morts en Allemagne, prisonniers	20,000
Total des morts	136,000
Blessés sur les champs de bataille qui ont survécu	138,000
Blessés dans les marches, accidentellement, contusionnés, etc.	11,421
Malades de maladies communes, d'exténuation, de froid, etc.	328,000
Total	477,421

Le nombre de Français morts de blessures serait de 155,000 d'après le docteur Puget, et de 158,871 d'après le docteur Cheau.

En Allemagne, d'après les rapports officiels de l'état-major de Berlin, il est mort, du côté des Allemands, 40,877 hommes, dont 17,255 sur les champs de bataille et 21,025 dans les ambulances. 18,545 hommes ont été blessés, mais ont survécu.

Les chiffres ne sont pas moins édifiants sur ce qui concerne les capitaux.

Les pertes subies par la France sont les suivantes, d'après M. Bodet, ancien ministre des finances :

	Francs
Dépenses militaires	2,386,412,558
Sommes payées à l'Allemagne	5,742,938,814
Emprunts et primes	1,156,327,955
Travaux publics occasionnés par la guerre	207,239,800
Indemnités payées par l'Etat aux départements et aux particuliers.	604,622,425
Pertes subies par l'Etat	2,833,939,000
Dommages supportés par les communes et non remboursés par l'Etat	535,007,000
Total	13,466,487,552

Et, dans ce chiffre, ne sont pas comptées les pertes résultant de l'arrêt de production, de la perte du capital « homme » et de l'incapacité de travail des blessés et des malades.

En ce qui concerne les pertes pécuniaires subies par l'Allemagne, on est loin d'être d'accord. D'après M. Blenck, elles seraient inférieures aux 5 milliards versés. Pour M. Meitzen, au contraire, les frais auraient dépassé 8 milliards.

Et tout cela, pourquoi faire ?

(*Mémorial de la Librairie*, 22 octobre 1896.)

HUMANISME INTÉGRAL[1]

De M. Léopold Lacour

La question sociale est en même temps une question éthique. La révolution économique pourra s'accomplir, mais ne durera pas sans qu'une transformation se soit produite dans notre façon de concevoir nos rapports et nos devoirs d'individu à individu, de sexe à sexe. Peu importent des moules nouveaux, si l'on ne peut y couler que du vieux métal, ou de nouvelles étiquettes sur des casiers dont le contenu n'a pas changé. C'est en France qu'on se rend le mieux compte combien les formes de gouvernement sont impuissantes, à elles seules, à transformer l'esprit public; et nous avons fait des révolutions dont nous n'avons guère profité, parce que nous avons cru sans cesse que des décrets et des lois changeaient d'un jour à l'autre les masses profondes d'une nation. C'est en les éduquant avec un désintéressement patient et dévoué que l'on remodèle lentement les cerveaux humains. Une des raisons, — la plus puissante sans doute, — pour laquelle les révolutions passées n'ont pas donné des résultats proportionnés aux efforts déployés, se trouve dans le fait que l'on a maintenu une séparation entre les intérêts de l'homme et ceux de la femme. On n'a pas permis à celle-ci de se développer simultanément en vue d'un état social nouveau, et elle a entravé, détruit souvent l'action masculine. La troisième république cependant a cherché à réparer la faute si longtemps commise, et elle a décrété un enseignement supérieur pour les filles. Il y a quinze ans de cela, et déjà nous en voyons les conséquences heureuses. — Des femmes, dans tous les milieux, prennent conscience de leurs droits et de l'action sociale qu'elles ont le devoir d'exercer. Devant ces volontés réfléchies la sympathie de l'homme s'éveille; les plus généreux et les plus clairvoyants se déclarent prêts à les appuyer. Et bientôt ce sera vérité courante d'affirmer que l'union consciente des deux sexes est nécessaire pour élaborer une société nouvelle, de même que pour créer un nouvel être. Sans cette union, toute tentative de rénovation restera stérile, chaotique et désastreuse pour le

(1) Paris, Stock, éditeur.

progrès lui-même; car c'est la femme qui porte l'enfant et l'élève durant les premières années, alors que les impressions reçues s'impriment indélébiles. Ce n'est qu'en lui permettant de se développer librement et d'affirmer son individualité que l'homme trouvera en elle l'aide indispensable pour les transformations sociales qu'il rêve d'accomplir. De leur alliance sincère naîtra l'*Humanisme intégral* auquel nous conduit le livre généreux que vient de publier M. Léopold Lacour et qu'il dédie « Aux Ouvriers et Ouvrières de la Cité future, Cité de Paix, de Lumière, de Justice et d'Amour : de bon Travail. Aux Apôtres, Hommes et Femmes, de la Religion d'humanité, de l'*Humanisme intégral.* »

Et l'auteur a raison de préférer le terme d'*humanisme* à celui de *féminisme* qui a un son de clairon sonnant la charge contre l'homme, alors que dans l'esprit de toute femme intelligente les présentes revendications n'ont pour but que de préparer à la femme les moyens de remplir *sa* place et *sa* tâche dans l'économie sociale, afin qu'elle puisse élever une race nouvelle où tous travailleront unis dans un réel besoin de fraternité et de solidarité.

Dans son livre éloquent, M. Léopold Lacour, après nous avoir fait assister au *Duel des sexes* artificiellement perpétué, nous amène en une noble ascension aux portes de la *Cité future*. Ces deux parties distinctes sont si étroitement reliées que l'on ne peut comprendre la seconde sans avoir lu la première. Et l'ardent écrivain, par la façon dont il développe son sujet, prouve jusqu'à l'évidence que nous n'arriverons à l'humanisme intégral que lorsque la femme aura conquis son indépendance ; car « la révolution morale, dit-il, sera l'œuvre, aux trois quarts, du féminin. Pour la révolution économique, il y sera de moitié ».

Certains socialistes ont tort de dire que la femme doit se contenter d'attendre le triomphe du parti qui leur donnera naturellement et spontanément les libertés qu'elle réclame. Tout d'abord un être humain ne mérite que la liberté qu'il s'est montré digne de posséder en luttant pour la conquérir, sa révolte morale lui constituant un titre de noblesse. En second lieu, nos amis oublient les leçons du passé et que s'ils ont, au moment du triomphe politique, à traîner à leur remorque des femmes dont les cerveaux ne seront pas encore façonnés aux idées nouvelles, ils auront des formes différentes, mais non un esprit public nouveau.

M. Léopold Lacour montre, au cours de son plaidoyer en faveur de l'humanité elle-même, comment de l'exercice de ses droits, de la noblesse de son individualité conquise naitra la vraie femme et, fleur suprême, la vraie mère, qui, comprenant enfin à quelle sublime mission la nature la convie, ne voudra plus, ayant créé la vie, permettre la haine, qui blesse moralement, et la guerre, qui achève l'œuvre de mort.

J. HUDRY-MENOS.

REVUE DES REVUES

Économie sociale

Sommaire. — Un Projet de Zollverein de l'Europe centrale *(Journal des Économistes)*; La France éliminée du marché universel par la concurrence allemande *(Le Danger allemand)*; La Bourgeoisie française et le Zollverein.

Il est rare que nous ayons l'occasion d'applaudir aux initiatives prises par les économistes. C'est que trop de fois aussi le libéralisme des partisans du laissez-faire se traduit dans la pratique par le recours aux gendarmes, *ultima ratio* toujours victorieusement invoquée pour réduire les contradicteurs au silence. Pour qui ne se rendrait pas compte des causes intimes d'un pareil contraste, le tableau de cette fin de dix-neuvième siècle serait singulièrement ahurissant, rapproché des théories libérales en cours. Imaginez, en effet, le Huron naïf de Voltaire débarquant de nouveau en France en l'an de grâce 1896. Séduit par les aphorismes d'un missionnaire économique qui lui a vanté les douceurs de la liberté, l'harmonie de l'ordre naturel des choses, les bienfaits que le développement industriel a répandus à flots sur les bienheureuses populations du continent européen, et entre toutes ces populations, celle de la France, où l'évangile de l'économie politique s'est définitivement substitué à celui de Jésus-Christ, il a voulu admirer de près notre société d'hommes égaux et libres — libres surtout. Car ni M. de Molinari ni M. Leroy-Beaulieu, ni M. Yves Guyot dont on lui a appris des sentences ne souffriraient, sans protester, que la moindre entrave fût apportée au libre développement des individus et à la libre défense des intérêts de chacun. Voyez vous d'ici le naïf jeune homme mis à même de contempler le fonctionnement des lois naturelles érigées en dogme ? Quelle stupéfaction profonde serait la sienne, s'il assistait à une de ces grèves au cours desquelles les ouvriers

défendent la valeur de leur marchandise-travail contre les offres du capital qui veut l'acheter à un prix dérisoire ! Notre bon peau-rouge se ferait coffrer dès le premier jour; car, avec le naturel spontané, le tempérament si vif que nous lui connaissons, il ne saurait assister impassible aux charges de gendarmes ou de dragons chargés d'assurer l'ordre au mépris des lois économiques les mieux établies et des principes les moins incontestés du libéralisme orthodoxe qu'on lui a prêché. Trop heureux, si, pour prix de sa généreuse révolte, en récompense de son dévouement à la cause de la liberté, il n'était pas passé à tabac. S'il n'était pas assommé, des juges le lendemain se prononceraient sur son cas, et notre sauvage ne reviendrait pas d'apprendre que les économistes en chœur non seulement approuvent fort l'usage des gendarmes et des magistrats, mais se plaignent encore qu'il n'y ait pas assez de gendarmes et que les juges soient trop parcimonieux des mois de prison... Mais ce qui mettrait le comble à l'étonnement du Huron, c'est que les socialistes, qu'indignent les abus de la force, soient par là même traités d'ennemis de la liberté, parce qu'ils protestent contre les violences et le gendarme.

Mais si nous nous élevons contre la liberté économique toujours ainsi comprise, ce nous est un devoir d'autant plus étroit de signaler à nos lecteurs les initiatives des économistes faisant appel aux pouvoirs publics sans leur demander de renforcer les articles du code pénal et les légions de gendarmerie... Nous le remplissons volontiers, en signalant les efforts tentés par M. de Molinari en vue de jeter les bases d'un Zollverein européen qui aurait compris la France, la Belgique, la Hollande, le Danemark, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Suisse dans le concert de l'Union douanière projetée.

M. de Molinari, avec une persistance qui l'honore, revient aujourd'hui sur ses tentatives, non sans rappeler que tous les efforts du protectionnisme pour remédier aux maux dont se plaignent l'industrie et le commerce français ont été impuissants. Puisque, dit-il en substance, les promesses de la protection économique ont montré la décevance des espoirs fondés sur elle, recourons à la pratique du libre-échange, à la suppression des frontières économiques et des barrières qu'une politique imprévoyante a élevées autour de la France. Mais, à proprement parler, le régime que propose le rédacteur en chef du *Journal des Économistes* n'est pas un système de libre-échange absolu. Il propose plutôt de reculer les frontières actuelles en faisant tomber les barrières qui séparent les peuples de l'Europe centrale, et en reculant aux limites géographiques d'une vaste union internationale entre les puissances citées plus haut la muraille de Chine qui enserre à cette heure chacun de ces peuples comme autant de provinces fermées à la libre circulation des produits.

Il y aura tantôt vingt ans que M. de Molinari s'éprit de ce beau projet de rapprochement économique entre peuples aujourd'hui rivaux sur le marché universel et que la lutte pour la vie met aux prises avec plus d'acharnement encore que les revendications territoriales.

Pour triompher tout de suite du misonéisme incorrigible des foules, M. de Molinari chercha à rallier à ses projets des hommes d'État puissants, capables, s'ils daignaient s'intéresser à son œuvre, de la promouvoir et d'assurer son succès. « A cette époque, dit-il, M. de Bismarck était l'homme influent entre tous, » c'est donc à lui tout d'abord que, sans embarras, comme sans fausse honte, songea notre économiste. S'étant procuré une recommandation du prince Orloff, il sollicita le chancelier allemand de le recevoir, et une fois l'audience accordée, il lui exposa son plan. Voici comment M. de Molinari résume les objections qui lui furent faites par l'homme d'État prussien :

« Il faudrait, me dit-il, d'abord supprimer la guerre. Aussi longtemps que la guerre subsistera, il y aura des douanes. D'ailleurs une union douanière n'est possible qu'entre des peuples de même race. Même entre Allemands, elle ne s'est pas faite sans peine. — Mais, lui dis-je, si vous avez pu réussir à vous entendre entre Allemands, pourquoi ne réussiriez vous pas avec d'autres? — Il insista ensuite sur les difficultés fiscales et économiques. Il avait confiance dans l'honnêteté des douaniers français et de quelques autres, mais pas dans celle de tous. Il ne croyait pas non plus à la possibilité d'une péréquation des taxes intérieures : en Allemagne même, on avait été obligé d'adopter un régime douanier spécial pour les bières et les eaux-de-vie. Puis les circonstances ne sont pas favorables au libre-échange. L'Angleterre elle-même ne tardera pas à être obligée d'y renoncer, sous peine de déchoir. Enfin, l'union douanière n'aboutirait-elle pas à un blocus continental ? M. de Bismarck insista sur cette idée d'un blocus continental, qui ne paraissait pas d'ailleurs lui déplaire. Il ajouta toutefois qu'il ne voulait pas me décourager et que si je pouvais lui porter à l'appui l'opinion favorable d'un ministre des finances, fût-ce du plus petit des États de la future union, il me promettait de prendre mon projet en sérieuse considération. »

De retour à Paris, M. de Molinari communiqua le détail de cette conversation à M. Léon Say, alors ministre des finances. Le représentant des économistes au pouvoir fit à son confrère en libéralisme une série d'objections à peu près identiques à celles que M. de Bismarck avaient formulées. La péréquation des impôts lui apparaissait comme la pierre d'achoppement du système. « Au point de vue fiscal, disait-il, je ne crois l'union possible que si on adopte les mêmes bases et les

mêmes tarifs pour les grands impôts de consommation, c'est-à-dire pour le tabac, le sucre, le sel, l'alcool et la bière ». En principe, toutefois, cette péréquation ne lui semblait pas absolument impossible. Mais il y a aussi loin du libéralisme économique à sa pratique que de la coupe aux lèvres, et finalement Léon Say n'était pas plus encourageant que M. de Bismarck.

De Léon Say, M. de Molinari se rejeta sur M. Frère-Orban, le libéral belge. Celui-ci était partisan d'une union entre la Belgique et la Hollande. Mais cette union entre deux pays jadis politiquement réunis soulevait, paraît-il, des difficultés multiples, et le chef du parti libéral en était réduit à faire des vœux platoniques pour la réalisation de son projet.

On comprendra sans peine qu'à la suite de ces échecs successifs, M. de Bismarck ait répondu à une nouvelle démarche par une fin de non recevoir très polie, mais non moins formelle. Alors M. de Molinari fit appel à l'opinion publique par l'intermédiaire du *Journal des Débats*. Son article eut un certain retentissement, particulièrement en Allemagne et en Suisse, où les industriels et les négociants étudièrent la question. Il se constitua même en Suisse un comité organisé en vue de jeter les bases d'une union franco-suisse. En Allemagne, la même ébauche fut tentée pour une union douanière austro-allemande. Mais la réaction protectionniste se déchaînait déjà avec une violence qui allait bientôt emporter tout vestige de libre-échange et... au bout de dix ans, le promoteur de l'union douanière de l'Europe centrale revient à la charge, reprend sa campagne, interrompue en 1885 par les revendications du protectionnisme partout victorieux. Sera-t-il plus heureux cette fois, et peut-il espérer entrevoir, sinon la réalisation de son utopie, tout au moins sa propagation, présage d'un succès partiel ou définitif dans un avenir plus ou moins éloigné ?

Nous en doutons fort. Non que le projet soit théoriquement impraticable. Il est si peu chimérique dans ses données essentielles que nous croyons fermement à sa réalisation un jour, mais non par les moyens mis en œuvre par M. de Molinari.

A nos yeux, en effet, il est évident que les nations ayant atteint un certain stade de civilisation deviennent de plus en plus les provinces d'un État économique nouveau, créé par le développement même de cette civilisation. Mais les conditions sociales existantes au sein de chacune d'elles sont l'obstacle infranchissable qui s'oppose à leur rapprochement définitif. L'utopie de M. de Molinari est de s'être adressé aux hommes d'État, aux représentants des classes dirigeantes incapables de le comprendre. Ce qui le prouve, c'est le caractère misérable des objections qui lui furent faites. Pour M. de Bismarck, pour Léon Say, la politique n'est qu'un expédient permanent, la solution au jour

le jour des mille et une difficultés de détail sans cesse renaissantes. Hors ces difficultés, ils ne voient rien autre. Sans doute, je ne veux point dire que la solution de ces difficultés ne soit pas méritoire, mais encore convient-il de ne pas se laisser par elles barrer l'horizon. Or, c'est ce qui leur arrive toujours, quelle que soit d'ailleurs leur doctrine. Qu'ils se réclament du libre-échange ou de la protection, les uns comme les autres ne sauraient agrandir leur perspective, et c'est ce qui explique le décourageant accueil fait à ce projet.

Il est une autre raison pour laquelle l'idée de M. de Molinari devait échouer et échouera encore longtemps, un Bismarck ou un Léon Say seraient-ils prêts à la patronner et à la faire leur. Les intérêts qu'elle effraie sont tout-puissants et il n'est pas de pouvoir fort qui résiste aux intérêts possédants alarmés. Les classes possédantes actuelles ont un horizon intellectuel encore plus borné que celui des gouvernants et une compréhension de leurs intérêts si étroite qu'elles sont incapables de prévenir et de devancer leurs besoins, seul stimulant par lequel elles soient mues. Dans leur conception mesquine de la fonction sociale qu'elles remplissent, le marché intérieur leur apparaît comme leur débouché exclusif. Chacune prétend exploiter à sa guise, sans prévoyance ni merci, la masse des prolétaires qui fabriquent les produits. A l'exception de l'Angleterre, dont les négociants et les industriels ont une haute opinion de la force productive de leur pays, les bourgeoisies continentales sont jalouses de s'assurer leurs marchés respectifs transformés en monopoles, et on n'est pas près de les gagner à une idée plus élevée de l'évolution économique contemporaine. En France, par exemple, l'exposé d'un semblable projet ne manquerait pas de provoquer les sourires, s'il était fait dans un autre milieu que le monde très fermé des économistes. J'ajoute que, pour ce qui concerne la France, les exclamations qui accueilleraient l'idée de M. de Molinari s'expliquent aisément par la décadence industrielle et commerciale à laquelle nous sommes en proie, décadence qui apparaissait à peine en 1876-1885, quand le projet de Zollverein fut conçu, mais qui éclate aujourd'hui manifeste, incontestable. Une union franco-allemande aboutirait fatalement, si les choses restaient en l'état, si la bourgeoisie française ne secouait pas sa torpeur, à l'élimination rapide de nos classes possédantes, inaptes à suivre le progrès industriel qui prend tous les jours en Allemagne des proportions formidables. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur la série d'articles récemment publiés par M. Schwob sous ce titre : *Le Danger allemand* (1).

(1) *Le Danger allemand*, par Maurice Schwob, 1 vol. in-18. — Léon Chailley, éditeur.

*
* *

Le *Danger allemand* est la réunion d'une suite d'articles publiés dans le *Phare de la Loire* et consacrés à l'étude du développement industriel et commercial de l'Allemagne. M. Maurice Schwob montre, avec une force d'argumentation saisissante, le danger que courent l'industrie et le commerce français, éliminés sur tous les marchés par la concurrence allemande.

Il y a une quinzaine d'années, lorsque cette concurrence commença à se faire sentir, il y eut dans toute la France une sorte de recrudescence patriotique d'exaspérations anti-allemandes, provoquées par la méconnaissance des causes de notre décadence industrielle. On attribuait celle-ci aux conséquences funestes de la guerre de 1870-71. — Le traité de Francfort, disait-on, était l'instrument forgé par M. de Bismarck pour compléter le Sedan militaire d'un Sedan économique et parfaire la ruine de ce pays. Des années durant, on vitupéra le traité de Francfort, rendu responsable du revirement universel du marché. Puis le jour se fit peu à peu sur les clauses, dont tout le monde parlait sans les connaître. Il fut avéré que les rapports commerciaux institués entre l'Allemagne et la France par l'accord franco-allemand auraient autrement rivé notre pays à notre ennemi, si Bismarck, qui traversait alors une période de libre échangisme aiguë, n'avait réagi contre les tendances protectionnistes de l'un des négociateurs français, M. Pouyer-Quertier. En même temps que la signification et la portée du célèbre article 11 étaient mieux connues, le caractère mondial de la dépression économique sous laquelle se débattaient l'agriculture et l'industrie françaises se manifestait mieux également et nous pûmes nous consoler à la pensée que si notre production était affectée par un ralentissement général, les autres pays souffraient du même mal que nous.

Mais la dépression économique, sans disparaître entièrement, s'est singulièrement atténuée depuis quelques années et nos échanges ne se sont pas relevés proportionnellement au développement atteint par nos rivaux, principalement par l'Allemagne. Cette infériorité du développement français sur le développement allemand apparaît surtout avec une brutalité de constatation navrante, quand on compare, comme le fait M. Schwob, la situation respective de l'exportation des deux pays sur les marchés des autres nations. Certes, les progrès de l'Allemagne ne menacent pas que la France. L'Angleterre s'est émue déjà de la concurrence germanique partout active, serrant de près ses exportateurs. Mais dans la bataille des produits, engagée sur tous les

points du monde, c'est surtout la France qui fait les frais des victoires allemandes. Exemple :

En Russie, les exportations allemandes sont passées de 101 millions de roubles en 1893 à 143 millions en 1894 et 175 millions en 1895. Les exportations russes en Allemagne ont suivi également une marche ascendante, mais moins rapide, puisque de 1893 à 1895 elles ne se sont élevées que de 138 millions à 176. Encore cette exportation consiste surtout en matières premières. Pendant ce temps, les Français font avec leurs grands amis un commerce de 27 millions 1/2, soit 16 °/o environ de l'exportation allemande.

En Hollande, les progrès du commerce allemand ne sont pas moins considérables. Dans cette dernière, notre exportation n'atteint pas le dixième de l'exportation prussienne qui, à elle seule, s'élève à 268 millions de florins, tandis que nos ventes se chiffrent par 21 millions 1/2. « Aucune des ventes qui faisaient autrefois en quelque sorte notre réputation ne nous est demeurée », dit à ce propos notre consul général d'Amsterdam. Et, en effet, nous perdons 8 milions en quatre ans, tandis que l'Allemagne gagne 22 millions.

En Norvège, nous vendions, en 1885, 4 millions 1/2 de marchandises et l'Allemagne 41 millions. En 1895, notre chiffre touche à 3 millions 1/2; celui de l'Allemagne s'élève à 15 millions. La France a perdu 24 °/o, l'Allemagne a gagné 33 °/o. Même évolution en Suède, où de 8 millions nous tombons à 6, soit 25 °/o de perte, tandis que l'Allemagne, qui vendait pour 100 millions en 1885, vend 112 millions en 1895 et gagne 12 °/o.

En Danemark, de 5 millions 1/2 de couronnes, notre commerce tombe à 5 1/4. Celui de l'Allemagne passe de 92 à 110 millions.

C'est là l'Europe du Nord. Passons à l'Europe centrale.

En Suisse, la criminelle guerre de tarifs ouverte par M. Méline nous a fait perdre un marché important en y appelant le concurrent allemand. La déchéance de notre bourgeoisie a fait le reste.

En Belgique, de 1891 à 1893, nous avons perdu 58 milllions (17 °/o); l'Allemagne a gagné 16 millions (10 °/o).

En Roumanie, nous exportions 36 millions en 1883; l'Allemagne 44; en 1895, nous exportons 35 millions 1/2 et l'Allemagne 117, soit un gain de 160 °/o !

En 1885, l'Allemagne exportait 2 millions en Bulgarie; en 1895, elle vend à ce pays 12 millions, soit un gain de 600 °/o. Nous avons perdu 10 °/o dans la même période et nous lui vendons encore 3 millions 1/2 environ. Même situation en Serbie, dont nous partagions en quelque sorte le monopole commercial avec l'Angleterre. A cette heure, la France est évincée, remplacée par l'Allemagne.

Au nord, au centre, au midi, partout, même fléchissement des

produits français. En Espagne, nous perdons 100 millions, mais l'exportation allemande, un instant chancelante, progresse. — En Italie, l'Allemagne qui vendait 13 millions de lires en 1871, vend 140 millions aujourd'hui. Elle a donc plus que décuplé son commerce. La France vendait encore 326 millions en 1887 ; à cette heure, nos ventes sont tombées à 130 millions. En 1894, pas un navire francais n'est entré dans le port de Palerme, qui a reçu la même année 119 vapeurs allemands jaugeant ensemble 127,000 tonnes. « On prétendait jadis, ajoute M. Schwob, que la Méditerranée était un lac français ! »

Et en Grèce ! En 1882, la France y importait 20 millions de marchandises, l'Allemagne 30,000 francs. Dix ans après, en 1893, l'exportation française est tombée à 6 millions, et l'exportation allemande se monte à 8 millions.

M. Schwob cite les relevés commerciaux des ports méditerranéens, dans le Levant et la mer Noire. Les progrès de l'exportation allemande y suivent une même gradation ascendante, correspondant au recul de notre commerce, constatée à Trébizonde, à Samsoun, à Alep, à Damas, en Terre sainte, etc.

En Égypte, notre part commerciale est passée de 14,2 % à 9,9 %. La part austro-allemande (exportation allemande par Trieste) passe de 4 à 11 % du total général. Au Maroc, en Tripolitaine, les progrès sont aussi sensibles.

Dans l'Afrique australe, l'exportation de Hambourg vers le Cap, qui était de 7 millions 1/2 de marks en 1891, s'élève à 15 millions pour 1895. « Même résultat pour la côte Est d'Afrique, nous dit M. Schwob. Hambourg a accru son trafic de 1,600,000 marks à 3,200,000. Enfin les exportations du grand port allemand chez les Boërs ont centuplé en cinq ans, passant de 40,000 marks en 1891 à 4 millions en 1895 ! » Le commerce général de l'Allemagne avec les Boërs est passé de 1,300,000 marks à 10 millions. Au Cap, la valeur des exportations est également passée de 7 millions à 14.

L'exportation allemande marche même bravement à la conquête des Indes. En 1885, l'Allemagne y vendait 14 millions 1/2 de francs; en 1890, elle y exportait 70 millions et 191 millions en 1894. Soit une augmentation de 1,300 % en neuf ans, tandis que le commerce anglais et le commerce français déclinent.

En Chine, l'Allemagne nous écrase aussi facilement qu'aux Indes, et malgré nos centaines de millions dépensés en Extrême Orient, tandis que notre navigation totale avec la Chine est passée de 1891 à 1895 de 240,000 tonnes à 340,000, celle de l'Allemagne est montée de 1,340,000 à 2,000,000. Au Japon, notre tonnage est tombé en cinq ans de 15 %, à 54,000 tonnes. Au contraire, celui de l'Allemagne est monté à 336,000 tonnes et a gagné 80 %. « Le seul port

de Hambourg a vu ses exportations vers le Japon passer de 13 millions de marks en 1891 à plus de 22 millions l'année dernière. »

Dans le Pacifique, à Vladivostock, les navires français sont inconnus; dans les Philippines également. En Australie, de 1885 à 1890, le commerce allemand triple, malgré la crise aiguë qui a frappé ce pays et passe (achats et ventes) de près de 20 millions à 150.

Aux États-Unis, notre exportation est tombée à 47 millions de dollars; les ventes allemandes ont fléchi, à la suite des tarifs protecteurs, mais restent à 69 millions.

Au Pérou, l'Allemagne vend le double de la France; en Uruguay nous vendons 12,800,000 francs, l'Allemagne 16 millions; dans la République Argentine, l'Allemagne vendait pour 1,700,000 piastres en 1876, la France 8 millions. En 1894, nous vendons 9 millions, l'Allemagne 11 millions.

Au Brésil, notre chiffre d'exportations est stationnaire depuis vingt ans : 50 millions environ. Il y a vingt ans l'Allemagne vendait 17 millions; en 1895, le port de Hambourg, à lui seul, a expédié pour 140,000 millions de marchandises à destination des ports brésiliens.

Bref, les deux Amériques, centrale et du Sud, dont nous étions jadis les fournisseurs, partagent leurs commandes entre les commerçants anglais et les commerçants allemands. Ainsi, au Chili, nous vendions pour 7 millions 1/2 de piastres en 1876, l'Allemagne 3 millions 3/4. En 1893, nos ventes sont tombées à 4 millions, et celles de l'Allemagne, qui se chiffrent à près de 17 millions, ont quadruplé.

On le voit, il n'y a pas là une de ces brusques sautes économiques qui, à la suite d'une crise, d'un incident quelconque, dépriment subitement les échanges entre deux pays, mais un fait général, une évolution économique parfaitement déterminée : sur tous les marchés du globe, les progrès de l'industrie allemande sont en raison directe de la décroissance continue de l'industrie française. Cette évolution se produit avec une régularité parfaite. Sans à-coups, lentement mais sûrement, avec une précision qui rappelle la précision militaire de 1870-71, le commerce allemand s'avance et le commerce français recule devant lui...

Ce phénomène, constaté par M. Maurice Schwob avec une très grande lucidité, mérite qu'on s'y arrête et qu'on en recherche les causes sérieusement — ce que l'auteur du *Danger allemand* me paraît avoir négligé de faire. Il se borne, en effet, à reproduire les doléances de nos représentants consulaires, en les accompagnant de commentaires désagréables à l'adresse de l'Allemagne. Ce sont là procédés de polémique et de discussion enfantins, peu dignes d'un sujet de méditations si graves et qui déparent trop souvent les pages du livre dont

nous signalons les constatations réellement fort intéressantes. A quoi sert, en effet, d'appeler l'Allemand « Teuton invincible », « visage de faïence », et autres injures d'aussi mauvais goût ? Le Teuton peut se rire à bon droit de ces vocables et opposer avec une fierté bien légitime aux insultes sans portée les victoires gagnées par son pays dans la bataille économique, victoires autrement importantes pour sa grandeur dans le monde que les triomphes militaires de 1870-71.

Quelles sont donc les causes des progrès constants de l'Allemagne?

Nos représentants consulaires expliquent le Sedan économique que tous les trois ou quatre ans l'Allemagne nous inflige par les pratiques commerciales surannées de la France. Les Allemands, disent-ils, ont partout des représentants actifs, avisés, parcourant le monde, offrant partout leurs produits, vantant leurs qualités, acceptant de se plier aux goûts et aux besoins des peuples qu'ils visitent, s'adaptant, en un mot, merveilleusement aux nécessités du marché. Au contraire, les Français attendent les clients chez eux. Les voyageurs des maisons françaises sont en très petit nombre à l'étranger, et les produits qu'ils offrent sont rarement accommodés aux goûts des acheteurs. Les industries qu'ils représentent ne se plient pas aux exigences des consommateurs qu'ils visitent. Tandis que l'Allemand est toujours prêt à modifier sa fabrication en vue de satisfaire les clients, sans augmentation du prix de vente, les maisons françaises prétendent ne pas se départir de leur système de fabrication et, par là, elles ne peuvent produire à bas prix comme les Allemands.

Telles sont, brièvement, mais assez exactement résumées, je crois, les raisons données par nos consuls de la décadence de nos exportations, et que M. Schwob rapporte dans son livre. Mais qui ne voit que ce tableau des pratiques commerciales de la France n'est en somme que la description détaillée du phénomène, la manifestation de notre décadence, et que ces pratiques n'expliquent pas la supériorité économique de nos rivaux? Si l'Allemagne a des représentants partout, si partout son industrie élimine la nôtre, écrasée par ses prix de vente inférieurs à ceux que fixent nos industriels, c'est que leur industrie est supérieure à la nôtre, c'est que les forces de production du peuple allemand sont plus développées que les forces de production françaises, et c'est là le fait dont on doit rechercher la cause. L'expansion commerciale, — le rayonnement économique d'un pays sur le marché mondial est une expansion industrielle, — repose sur le développement du système de production en vigueur. Quelle est l'origine de ce développement? Pourquoi l'industrie française s'est-elle arrêtée dans sa croissance depuis une vingtaine d'années? Voilà ce qu'il eût été intéressant de rechercher.

Par instants, M. Schwob semble croire que le coût de la main-

d'œuvre, c'est-à-dire le salaire, est un élément important du bon marché de la production allemande. S'il était vrai que l'infériorité des salaires dût être invoquée, on ne s'expliquerait guère comment le développement industriel de l'Allemagne a pu surtout prendre son essor au cours des vingt dernières années, marquées par un relèvement considérable des salaires, une réduction générale de la journée de travail et un ensemble d'obligations imposées aux industriels par les lois ouvrières — obligations si lourdes, que les industriels français s'indignent à la perspective de les assumer un jour. L'économiste Lujo Brentano, dans une série d'études remarquables sur la répercussion des salaires dans les frais de production, estime, au contraire, que c'est à l'amélioration des conditions du travail que l'Allemagne doit la réalisation de ses progrès économiques. Et si je ne puis m'étendre ici sur ce point, je puis tout au moins repousser la tentative d'explication qui invoque l'infériorité des salaires allemands, puisque le progrès de l'industrie allemande a coïncidé avec les améliorations des conditions du travail, tandis que ces conditions restaient stationnaires en France.

Il me paraît que M. Schwob est passé bien près de l'explication plausible, quand il signale l'esprit admirable d'initative industrielle à l'affût des perfectionnements de l'outillage, les efforts laborieux de ses chefs d'industrie, étudiant en commun les nécessités du marché intérieur et extérieur, les accords qui interviennent entre eux et les administrations des chemins de fer, toujours prêtes à rechercher les moyens de faciliter la production, les travaux importants et de tous ordres, fluviaux et autres, exécutés en vue de multiplier les moyens de transports et de communications. Si M. Schwob avait insisté sur ces diverses manifestations du remarquable esprit de « solidarité raisonnée dont, d'accord avec l'État, les industriels allemands ne cessent de fournir le témoignage » (1), il aurait vu que, de l'autre côté du Rhin, il existe un ordre de choses économique qui fait absolument défaut en France. D'abord, un État qui n'est pas, pieds et poings liés, à la discrétion de féodalités financières maîtresses des moyens de transport, administrant nos chemins de fer au mieux des intérêts étrangers quand elles y trouvent leur compte, organisant parfois elles-mêmes la fraude, comme la preuve vient d'en être faite aujourd'hui 5 décembre pour la Compagnie du Nord (2). Cet État, qui ne subit la domination sociale d'aucune coterie financière, a merveilleusement doté le pays d'un réseau fluvial, il est maître des chemins de fer, de l'ensemble des

(1) Rapport de notre chargé d'affaires à Berlin, M. Soulange-Bodin, cité par M. Schwob.

(2) Voir le discours prononcé par M. Lévecque, député de la Somme, sur les tarifs frauduleux usités par la Compagnie du Nord, de 1890 à ce jour (séance du 5 décembre 1896).

moyens de circulation, même monétaires, car la haute banque allemande est tenue en laisse par une règlementation étroite et des usages qui, à Berlin, conduiraient tout droit en Cour d'assises nos grands financiers français. Dans cette organisation économique les manieurs d'argent ne sont que les intermédiaires entre l'industrie et l'épargne. Cette dernière n'est pas détournée de sa destination naturelle qui est de féconder l'industrie et d'accroître les forces de production du pays. La classe industrielle, de son côté, fait face aux exigences de la situation avec une énergie de résolution, une continuité d'efforts et un « esprit de solidarité raisonnée », qu'on rechercherait vainement chez nos industriels français. De là les progrès constatés, l'accroissement indéfini des forces de production allemandes, l'extension quotidienne de sa marine marchande, en un mot sa supériorité économique qui lui permet de lancer partout, sur tous les points du monde, des voyageurs offrant les produits allemands fabriqués en vue de satisfaire les besoins et les goûts de l'étranger, à des prix de vente que nos industriels ne songent même pas à concurrencer.

Je le répète, il y a là une constatation douloureuse à faire pour notre amour propre national : le développement commercial de l'Allemagne nous montre les progrès économiques réalisés par un grand pays, et ce ne sont pas les récriminations injurieuses, du genre de celles que M. Schwob s'est permises quelquefois dans son livre d'ailleurs très intéressant, qui empêcheront nos rivaux de continuer à nous ravir nos clients et nos débouchés. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas essayé de creuser son sujet et d'analyser les causes du progrès réalisé chez les uns et du recul économique visible chez les autres.

* * *

Mais le tableau comparatif que je viens de résumer suffit amplement pour nous montrer l'impossibilité où se trouverait l'industrie française de soutenir la concurrence contre l'industrie allemande, dans l'Union douanière projetée par M. de Molinari. A moins que... M. de Molinari et nos économistes libéraux n'envisagent d'un esprit serein l'éventualité d'un vaste marché commun limité au sud par les Pyrénées, au nord par la frontière polonaise, à l'est par le Tyrol et les Alpes, et sur la surface duquel les industries placées sur un pied d'égalité absolue se développeraient côte à côte, luttant pour la conquête de l'intérieur d'abord, des débouchés étrangers ensuite. Car tout progrès économique a pour point de départ l'affranchissement du marché intérieur et le traitement sur un pied d'égalité absolue des industries nationales sans distinction de régions. Le Zollverein projeté permet-

trait donc aux industriels allemands d'utiliser et de développer les forces de production françaises, tout comme les Français pourraient tenter à leur tour de mettre en œuvre les forces de production allemandes inutilisées. Alors, je demande à nos bons libéraux ce que deviendrait la bourgeoisie française — cette bourgeoisie routinière — que l'Allemagne élimine du marché universel, le jour où ses rivaux victorieux pourraient utiliser nos forces productives à cette heure gaspillées...

J'indique l'éventualité sans y insister davantage, et en me bornant à montrer par ce qui précède que jamais internationaliste socialiste n'a fait proposition marquée au coin d'un internationalisme aussi échevelé. Je n'en blâme pas M. de Molinari, je constate seulement que son union rêvée aboutirait à la disparition rapide de la classe possédante française...

GUSTAVE ROUANET.

L'abondance des matières a nécessité, au moment de la mise en pages, l'ajournement du MOUVEMENT SOCIAL, *de la* REVUE DES LIVRES, *et d'une partie du* BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

Nous terminions notre précédent article en exprimant l'espoir que les députés en finiraient bientôt avec le ministère par une de ces « charges dans le dos » si heureusement inaugurées par M. Barthou contre Jaurès à Carmaux. Cet espoir a été déçu ; la Chambre n'a point chargé : elle a préféré les douceurs du plat-ventre et de l'adoration ministérielle.

Tant pis pour elle ! Chambre couchée et couchante, elle a repris cette souplesse à quatre pattes que nous lui connaissions à l'époque des sèches cravachées de Casimir Perier. Et maintenant elle subit, dans un rampement de bête bien dressée, toutes les volontés du maître, c'est-à-dire toutes les trahisons de l'idée et du programme républicains qui lui sont demandées. Cela est cynique dans toute la force étymologique du mot.

Confortablement installés dans une servilité nourrie de faveurs ministérielles, les hommes de la grande parlotte politique ne méritent même plus la flagellation de la parole célèbre de Tacite : *ruunt in servitudinem*. Ils ne se ruent pas : cela est encore du mouvement ! C'est de la violence, de la passion ! Nos députés dorment plutôt inconscients dans l'air confiné et nauséabond qu'ils respirent sans en percevoir l'odeur. Ils vivent heureux dans la crasse commode de leur égoïsme bourgeois. Ils ne comprennent pas, les malheureux ! qu'ils préparent contre eux et contre leur classe les représailles inévitables qui poursuivent implacablement les dévirilisés.

Ceux qui ne comprennent point les besoins de leur temps, qui s'obstinent dans les œuvres de réaction aveugle préparent contre eux les répliques sanglantes qui s'appellent dans l'histoire de ce siècle, 1830, 1848, 1870, etc.

L'interpellation du 5 novembre au sujet des illégalités et des violences commises à Carmaux contre les socialistes et contre le droit de réunion marque un degré de plus dans l'envasement progressif du

parti républicain. Le résultat du débat est connu. La Chambre a approuvé la violation des lois, des rares et vacillantes lois républicaines qui furent votées il y a dix ans.

La discussion commença par un exposé des faits, clair, précis, modéré de ton : Jaurès dut contenir sa colère, parce que, précisément, c'était de lui surtout qu'il s'agissait, de sa personne menacée par l'inouïe brutalité des charges, de son influence et de son autorité morales que l'on bat en brèche avec une rage désespérée. Il sut, par une sorte de victoire superbe, de domination de lui-même, dépersonnaliser le débat et l'élever à la hauteur d'une discussion de principe. Outre le récit des illégalités commises, sur lesquelles Millerand et Goblet vont soutenir tout à l'heure une discussion strictement judiciaire à la confusion du ministre de l'intérieur, Jaurès montre bien les manœuvres préparatoires longuement machinées pour exaspérer les haines et irriter les intérêts lésés par le départ des verriers pour Albi. C'est ainsi qu'opèrent les gens qui reprochent aux socialistes d'être des prédicateurs de haine et les théoriciens approbateurs de la lutte des classes. Ils savaient bien que conseiller aux verriers de construire leur usine à Carmaux, c'était leur donner un conseil de ruine et que, par suite, Jaurès et les socialistes, en sacrifiant momentanément leurs intérêts politiques, commettaient un acte de haute honnêteté, de désintéressement supérieur aux affaires d'une personne et d'un parti. C'est cet acte que l'on exploite contre eux. « Ce sont ceux-là qui ont fait œuvre de démagogues; mais c'étaient des démagogues de gouvernement et à ceux-là tout est permis ».

Les honnêtes gens ne peuvent qu'approuver cet acte de loyauté. Dût le parti socialiste en souffrir pour quelques années encore, peu importe ! Le peuple reconnaîtra bien les siens, ceux qui ne le trompent pas.

Nous ne referons pas le récit de Jaurès : on se souvient encore des faits. Notre ami conclut en priant le gouvernement de traiter les républicains socialistes comme l'empire de M. Émile Ollivier traitait les républicains, et en avertissant le ministre de l'intérieur que cette œuvre de réaction systématique est mortelle :

« Et M. Barthou me permettra bien de le lui dire. Qu'il prenne garde ! Sous des prétextes variés, depuis trois ans, cette politique de compression et de violence qui semblait d'abord n'être dirigée que contre nous, mais qui, ensuite, par une inévitable contagion, allait frapper à nos côtés d'autres républicains et d'autres démocrates, cette politique a été essayée par d'autres : elle a été essayée par M. Casimir Perier ; elle a été essayée par M. Charles Dupuy ; cela ne leur a point réussi !

« M. Charles Dupuy semble, monsieur le ministre de l'intérieur, ce matin même, reconnaître sa politique dans la vôtre ; et, par un étrange oubli des disgrâces passées et des subtiles malices par lesquelles un jour vous avez arrêté sa carrière ministérielle, il s'est offert à vous protéger, il s'est complaisamment reconnu en vous ; mais prenez garde ! En vous avouant, il vous achève ; sur vous, comme sur lui, c'est la même marque de réaction, et, sachez-le bien, elle est mortelle ! »

Il est surtout intéressant de résumer le discours démonstratif de Millerand pour comprendre le sans-gêne supérieur de MM. les opportuno-cléricaux à l'égard de la sainte majesté de la loi. Ces messieurs sont d'excellents professeurs d'illégalités et de violences ! Qu'ils craignent d'avoir formé de trop bons élèves !

Millerand prouve, en effet, qu'on viole la loi municipale, qui ne permet pas d'enlever à un maire la direction de la police sans l'avoir mis au préalable en demeure de prendre les mesures que le préfet juge nécessaires au maintien de l'ordre. On oublie en même temps les règles de la courtoisie la plus simple en n'avertissant même pas ce maire de la mesure prise contre lui.

Mais nous voici à Carmaux. Les verriers fidèles à Rességuier sont munis de sifflets distribués la veille dans l'usine. Ils s'en servent, protégés par les grilles de la verrerie et la bienveillance très agissante de la gendarmerie. En face, à l'hôtel Malaterre, se trouvent réunis cent cinquante socialistes qui, munis d'une fanfare, répondent aux sifflets par la *Carmagnole*. La gendarmerie pénètre dans l'hôtel Malaterre, saisit les instruments de musique : double violation des loïs, car la force armée n'a point le droit de faire irruption dans un domicile privé sans en avoir été requise et sans mandat. D'autre part, on ne peut interdire la *Carmagnole* qui n'est point un chant illicite. Voilà donc un deuxième acte de dédain à l'égard de la stricte légalité.

Puis, le cortège socialiste s'engage dans la ville, au milieu d'une population sympathique, enthousiaste. Il faut empêcher cette manifestation et faire croire que Carmaux est revenu à l'opportuno-réaction ; le moyen est simple : on se jette au galop sur la foule, on renverse, on piétine hommes, femmes et vieillards, afin de séparer les manifestants pacifiques de la cohorte socialiste. Ces violences, niées par M. Barthou, malgré l'unanime témoignage de députés présents, constituent une transgression de la loi de 1849 qui interdit les charges sans les sommations préalables. Voilà la troisième violation.

Dans la réunion même, lorsque, les premières rumeurs apaisées, Jaurès commence à faire entendre sa parole, au moment où il va être enfin vainqueur par la force de l'évidence, de la loyauté et du talent,

la réaction policière qui guette étrangle net le succès en prononçant la dissolution d'une assemblée paisible ; c'est là une première transgression de la loi sur les réunions ; mais il y en a une seconde : ce n'est pas le commissaire qui siège officiellement sur l'estrade à côté du bureau, chargé avec le bureau de maintenir l'ordre, et présent aux débats, qui ordonne la dispersion de l'assemblée, c'est un autre commissaire, placé en dehors de la salle, ignorant ce qui s'y passait ; contrairement aux dispositions précises de la loi de 1881.

Aux réponses pénibles de Barthou, obligé de modifier deux fois son argumentation, M. Goblet a opposé une réfutation juridique très serrée et le débat s'est terminé sur cette question de Pelletan restée sans réponse : « Nous demandons quel est le texte de loi sur lequel s'appuie le gouvernement ».

Cette question n'intéressait point le centre ni la droite ; vaines subtilités, inutile tourment ! On avait molesté, violenté les socialistes, c'était là l'essentiel. Qu'importait tout ce fatras judiciaire et cette exhibition de vieux textes. La Chambre vota l'ordre du jour de confiance par 316 voix contre 238.

C'était donc l'approbation complète de toutes les violences et de toutes les illégalités. Il y a un an environ le ministère Ribot-Leygues était mort à la suite d'actes semblables. Nos députés ont maintenant meilleur estomac. Ils digèrent parfaitement les mets plus répugnants. Mais nous en verrons bien d'autres !

Les séances du 7 et du 9 novembre ont été consacrées à la discussion de l'interpellation Fleury-Ravarin sur les affaires algériennes. A cette occasion, Viviani a prononcé un discours très vivant et très nerveux. Il a rappelé quelques-uns de ces actes de corruption et d'illégalité qui semblent prospérer mieux encore sous le soleil africain si favorable aux fermentations putrides de l'opportunisme.

L'Anglais Jacobsen a besoin d'un petit tramway pour l'exploitation d'un gisement de phosphates. Il dépose, par les soins de son associé, M. Bertagna, entre les mains du préfet de Constantine, M. Lacombe (un protégé de Raynal), une pétition dans laquelle il réclame la concession de ce tramway d'une longueur de 17 kilomètres, qui devait traverser plusieurs communes et circuler à la fois sur un chemin d'intérêt commun et sur une route départementale. Le préfet prend un arrêté par lequel, de sa seule autorité et sans consulter le conseil général, il accorde la concession demandée. Or, en vertu de l'article 27 de la loi de 1880 sur les tramways et les chemins de fer, le conseil général seul peut accorder une semblable autorisation quand le tramway ou le chemin de fer doit circuler sur le terrain départemental. Il y a quelques jours, le préfet Humbert, interpellé par M. Treille, fut obligé de reconnaître l'illégalité de l'acte de son prédécesseur et ne

put qu'encourager le conseil à émettre un vote pour revendiquer les droits du département.

Mais ce qui complète le tableau, c'est que l'arrêté du préfet Lacombe contraignait l'Anglais Jacobsen à verser une somme de 10,000 francs à la caisse départementale ou à construire une piste de 1,700 mètres. Or, rien n'a été versé ni construit, malgré de multiples réquisitions. M. Barthou, consulté à ce sujet par le préfet, répond que l'acte est illégal; mais, plein d'indulgence à l'égard de ce payeur récalcitrant, il déclare que l'Anglais Jacobsen doit rester investi des privilèges de sa concession. Sous quel prétexte ? C'est qu'il faut attendre que le conseil d'État ait rendu son arrêt sur la validité des concessions de phosphates annulées depuis un an par le ministère Ribot, sous la pression de l'opinion et des débats parlementaires.

« Remarquez, dit Viviani, que le conseil d'État est appelé à délibérer sur la seule validité de la concession des phosphates et non sur la validité de la concession des chemins de fer. Remarquez aussi que le conseil d'État ne peut pas faire ce qu'aucune juridiction ne se permettrait; il ne peut pas, dans un arrêt, se prononcer sur une question qui ne lui aurait pas été posée. »

Si le conseil d'État valide la concession des phosphates, M. Jacobsen peut se trouver, par un arrêté favorable du conseil d'État, maintenu en possession des phosphates et en même temps concessionnaire régulier du chemin de fer — puisque l'interprétation erronée et dangereuse de la loi de 1880 par le ministre de l'intérieur lie les deux affaires. M. Barthou a-t-il été trompé? Cela est fort possible. Il s'est passé, dans le département de Constantine, des faits comme il ne s'en passe nulle part ailleurs. On y a vu deux préfets et un secrétaire général n'avoir d'autre but que de tromper leurs chefs hiérarchiques. Pour qu'un préfet ait pris une mesure aussi illégale, il a fallu une influence prépondérante. Dans le cas actuel, c'était celle de Jérôme Bertagna, président du conseil général, contre lequel, du reste, une instruction judiciaire avait été ouverte au sujet de l'affaire des phosphates. Bertagna, agent de la politique opportuniste, était, en même temps, en vertu d'un traité que l'orateur a sous les yeux, l'associé de Jacobsen. Il s'engage, comme conseiller général et par sa qualité même de conseiller général, à obtenir la concession de ce chemin de fer. Par contre, Jacobsen l'associe aux dividendes et aux bénéfices de l'affaire. Il y a là le trafic d'influence prévu par une loi récente et un fait assez grave pour motiver l'ouverture d'une nouvelle instruction.

Nous laissons nos lecteurs sur la saveur de cette petite histoire, ne pouvant entrer dans les détails fort complexes de la question algérienne.

La séance du 12 novembre (interpellation Mirman) marque un

degré de plus dans la déchéance de ce qui fut le parti républicain. On connaît les faits. Un congrès de 7 à 800 prêtres, religieux de divers ordres, curés ou vicaires, dont un grand nombre sont salariés de l'État, s'est réuni dans le palais archiépiscopal de Reims. Ils ont délibéré « sur les questions les plus diverses, choisies par eux et touchant tant aux intérêts de leur propagande qu'aux directions politiques venues du Vatican et qu'ils décidèrent de suivre. » D'autre part, il y a quelques années, un prédécesseur du ministre actuel a interdit un congrès projeté par les instituteurs; à leur tour les professeurs de l'enseignement secondaire sollicitent depuis longtemps l'autorisation nécessaire pour constituer une association professionnelle dont tout caractère politique serait rigoureusement exclu. Voilà les faits que Mirman expose en détail avec distinction et avec esprit dans un discours admirablement documenté et d'un ton fort élevé. Le député de Reims ne s'indigne point de la liberté de réunion accordée aux prêtres de Reims; il se félicite au contraire de la tolérance du gouvernement à leur égard, mais il réclame une liberté égale pour les membres du corps enseignant.

Et cependant, les membres du clergé violent par leur réunion même une foule de lois, de décrets, de dispositions règlementaires. Ils se réunissent à Reims sans avoir daigné demander la permission au gouvernement, quoique l'article 4 du Concordat porte : « Aucune assemblée délibérante n'aura lieu sans la permission expresse du gouvernement. » Circonstance aggravante! cette réunion illégale se tient dans un palais national, entretenu par l'État, dans le domicile même de l'archevêque de Reims, fonctionnaire salarié de l'État. Et comme le vicomte d'Hugues interrompt l'orateur pour faire observer à l'orateur que son raisonnement s'applique aussi au congrès protestant de Lyon, Mirman répond : « Vous savez bien que je ne fais pas profession d'anticatholicisme et que tous les cléricalismes, quelque nom qu'ils prennent, que ce soit le tenace cléricalisme huguenot ou le cléricalisme juif, si intrigant et si dangereux, me paraissent aussi mauvais les uns que les autres. »

Le congrès ecclésiastique ne s'occupe pas exclusivement de questions religieuses. La politique pure y est ardemment et même tout spécialement discutée. Un télégramme est envoyé au pape, affirmant le profond attachement des prêtres réunis à Reims *« à toutes les directions politiques et sociales du Saint-Père. »* Or, ni le Concordat ni les articles organiques ne reconnaissent au pape le droit d'être le directeur politique du clergé français. Ce n'était là qu'un début. Les orateurs politiques commencent : Le R. P. Léon, des frères Mineurs, déclare que la tempête s'est déchaînée sur notre pays, arrachant deux provinces de notre sol, parce que la France, « infidèle à son rôle de soldat de

Dieu », a retiré son drapeau du Vatican et a permis à l'Italie de reprendre possession de Rome. Les congressistes affirment dans une adresse leur attachement persévérant à la cause de l'indépendance temporelle du Saint-Siège. La lecture de cette adresse est accueillie par les cris unanimes de : « Vive le pape-roi! » Voilà, semble-t-il, des manifestations de politique extérieure très dangereuses émanant de fonctionnaires bien imprudents. On demande « que l'image du Sacré-Cœur soit apposée sur le drapeau français, suivant le désir exprimé par Jésus à la bienheureuse Marie-Alacoque ». Cette manifestation légèrement comique est suivie de décisions et de discussions ayant un caractère d'organisation électorale, et le père Vallée invite les auditeurs à sortir « du congrès fermement décidés à braver les amendes, la prison et le reste, et à aller jusqu'au bout ». Ce langage révolutionnaire est confirmé par le père jésuite Gaudeau, qui affirme la nécessité de restaurer une religion d'État et qui proclame la suprématie de l'Église sur la Société civile. Capucins, dominicains, jésuites (autant d'associations illégales, dissoutes, expulsées) font rage de prétentions théologiques et adoptent en vue des élections prochaines un plan d'organisation général rayonnant sur toute la France. Le siège du comité central est fixé à Paris : « Il est vraisemblable, dit Mirman, que si les salons de l'archevêché sont trop petits, vous voudrez bien cette fois leur offrir très généreusement les vôtres. » Quant au *rector magnificus* de l'académie de Louvain, qui a proclamé dans une basilique française que la guerre de 1870 avait été pour la France une guerre d'expiation méritée, on lui a permis de tenir ce langage cruel pour notre patriotisme blessé, pendant qu'on expulsait de France les Alsaciens socialistes cherchant auprès de la mère-patrie un peu de liberté et de sympathie.

Les fonctionnaires du clergé ayant été laissés libres de leurs opinions et de leurs manifestations politiques et sociales, il semblait qu'on eût pu accorder aux fonctionnaires de l'enseignement la très modeste et restreinte liberté du groupement professionnel. Plusieurs congrès d'instituteurs se sont tenus en France : l'un en 1885, au Havre, sous la présidence d'honneur de M. Goblet, ministre de l'instruction publique; un autre (ce fut le dernier), le 4 septembre 1887, à Paris, sous la présidence d'honneur de M. Spuller, ministre de l'instruction publique. C'était la période républicaine de la République. Dès l'année suivante, la tenue des congrès ultérieurs fut interdite par M. Spuller, déjà touché de la grâce d'en haut. Cependant, les congressistes n'étaient point des séditieux, regardant au delà des Alpes pour y chercher des directions politiques : « C'étaient de fermes républicains. Les congrès de 1885 et « 1887 avaient été clôturés par une acclamation formidable, unanime « et sincère de : « Vive la République! » mais je ne suppose pas que « déjà ce cri soit considéré comme séditieux ou même ironique. » Si une

agitation politique prenait naissance dans l'association, il serait toujours facile au gouvernement de la dissoudre, conformément à la loi. « Les « instituteurs sont gens avisés. Ils commencent à connaître les faits les « plus importants de l'histoire contemporaine; ils savent en particulier « que pour qu'une association dissoute puisse se reconstituer impuné- « ment, il faut que cette association menace directement la société civile; « il est indispensable qu'elle soit une une association religieuse, et ils se « tiendront pour avertis. » Il existe des associations semblables en Suisse, dans l'impériale Allemagne, en Belgique, en Angleterre. « Pourquoi faut-il donc que nous en soyons réduits à aller chercher à l'étranger les preuves du libéralisme le plus timide ? » Les professeurs de l'enseignement secondaire ne sont pas mieux traités que les instituteurs. Ils ont demandé depuis longtemps à constituer une association fraternelle ayant pour objet d'étudier en commun les améliorations morales et matérielles que comporte leur situation. Cette autorisation leur a toujours été refusée; cependant, une association semblable existe en Allemagne. Elle vient de se réunir en congrès à Cologne. Par une contradiction réelle, on refuse à l'ensemble des professeurs ce qui a été accordé déjà à certains d'entre eux. Deux organisations régulièrement autorisées fonctionnent aujourd'hui : l'union des professeurs des classes élémentaires et l'association des maîtres répétiteurs. On interdit aux jeunes répétiteurs ce que l'on refuse aux professeurs, gens d'expérience et d'âge, plus aptes probablement que les premiers à faire un usage judicieux de la liberté qu'on leur concèderait.

Une longue discussion s'est engagée alors entre M. Léon Bourgeois, le ministre de l'instruction publique et le ministre de la justice, au sujet des détails mêmes de ces événements et de l'attitude du ministère Bourgeois à l'égard de réunions analogues; mais c'est Millerand, comme toujours, qui est venu résumer les débats dans un discours définitif et sec comme une bastonnade : « Vous avez fermé les yeux, quand c'était le parti clérical qui s'agitait; quand les évêques, de l'aveu même du gouvernement, faisaient contre les principes de la République et de la société moderne les déclarations les plus violentes et les plus audacieuses. Mais vous n'avez plus été désarmé, quand il a fallu frapper de modestes et méritants membres de l'enseignement. Vous avez apporté comme gage à vos amis de la droite la dépouille d'une association républicaine. » — L'ordre du jour de confiance au gouvernement a été voté par 324 voix contre 225.

Pour réparer le triste effet de cette approbation des familiarités cléricales du ministère, la Chambre, quelques jours après, dans les séances du 16 et du 17 novembre, a voté le projet de loi de MM. Maurice Faure et Guillemet tendant à l'élection des délégués sénatoriaux par le suffrage universel direct. Ce fut même l'occasion d'un petit échec

au ministère, fort mal disposé à l'égard du projet de loi, et qui eût bien voulu qu'on votât le renvoi à la commission. Mais cette courte ruade fut sans lendemain. Réveil d'indépendance fictive, vaine parade de sentiments démocratiques, républicanisme de tréteaux! On en eut la preuve lorsque, après le vote solennel de la loi, M. Jourdan (du Var) demanda au gouvernement quelle attitude il prendrait devant le Sénat, à l'occasion de l'application de cette réforme. Il s'agissait de savoir si ce projet irait, à côté de tant d'autres, dormir d'un éternel sommeil dans les catacombes sénatoriales ou si le gouvernement userait de toute son autorité sur le Sénat pour le vote prompt du projet et son application aux élections de janvier. Le gouvernement refusa de prendre aucun engagement à ce sujet. Et la Chambre a approuvé ce refus par 311 voix contre 241.

Puis survient une autre forme de la corruption capitaliste et bourgeoise, l'affaire Dreyfus. Le 18 novembre, M. Castelin interpelle le gouvernement à ce sujet et il lui demande quelles mesures il compte prendre contre ceux qui ont tenté de corrompre les officiers mêlés à cette affaire; contre ceux qui ont remis à Bernard Lazare des documents secrets et contre Bernard Lazare lui-même. Castelin nous apprend dans son interpellation des faits intéressants au sujet de la campagne menée par la haute juiverie en faveur de Dreyfus, et des tentatives et des craintes d'évasion. L'ordre du jour présenté par l'interpellateur fut voté à la presque unanimité. Il est néanmoins bien probable que ces mystères resteront obscurs comme ceux du Panama. La puissance de l'argent triomphera encore, et un beau jour Dreyfus s'en ira paisiblement vivre à l'étranger du fruit de ses laborieuses économies.

L'événement, peut-être capital de la session, a été le discours merveilleux de discrétion, de prudence, de haute correction, par lequel Millerand a demandé au gouvernement (séance du 21 novembre) « s'il existe entre la France et la Russie des accords particuliers : convention militaire, simple mémorandum ou traité, quelle en est l'étendue, quelle en est la portée ». Ce remarquable discours dit tout ce qui devait être dit : « La paix sans doute travaille en notre faveur, et c'est « pourquoi — il sera permis à un socialiste de le constater en passant — « il est si souverainement injuste à certains de nos adversaires de critiquer, au point de vue patriotique, l'action internationale de notre parti; « car, en avivant au delà des frontières les sympathies particulières que « la France révolutionnaire et libératrice y a laissées, nous ne travaillons « pas seulement pour le triomphe des idées qui nous sont chères, nous « suscitons contre les velléités ambitieuses et guerrières de ministres « mégalomanes ou de souverains agités les résistances d'un esprit public « gagné à la cause de la paix. » La sympathie si vantée et déjà ancienne des deux peuples l'un pour l'autre n'a jamais empêché la Russie de

profiter de nos malheurs, au lieu de nous secourir. Pendant l'invasion allemande, le prince Gortchakoff faisait connaître à toutes les puissances de l'Europe, par sa circulaire du 19 octobre 1870, qu'il profitait des circonstances pour déchirer de sa propre autorité le traité de Paris. Il est vrai qu'en 1875 la Russie s'opposait à une nouvelle invasion de la France ; mais ce n'était point là une intervention audacieuse et isolée ; car l'Angleterre se joignait à elle ; cet acte n'émanait point d'un élan de générosité chevaleresque, mais d'une préoccupation judicieuse de l'intérêt bien entendu. Aussi la France a-t-elle accueilli avec joie le rapprochement opéré avec la Russie comme un signe de son relèvement, comme un hommage rendu à ses efforts, à sa sagesse. Mais on ne peut engager la France sans son consentement et sans qu'elle sache quelles sont les charges et les obligations de l'alliance, si l'alliance existe. Le ministre doit en préciser les conditions afin de mettre fin aux illusions dangereuses que la presse entretient, en laissant croire à une entente qui ne serait pas seulement défensive.

La réponse de M. Hanotaux a été aussi terne, aussi vague que possible. La désillusion a été profonde. Ou bien l'alliance n'existe pas, et si elle existe et qu'on ne veuille point parler, quelles clauses mystérieuses contient-elle ?

Dans la même séance a été voté, après un discours de M. Hubbard, le crédit pour l'ambassade du Vatican.

La discussion du budget s'est faite à la hâte. On veut en finir avant 1897, afin d'éviter le vote des douzièmes provisoires. Ces budgets *in extremis* sont plutôt sabrés par des charges de cavalerie parlementaires que sérieusement discutés. Seul le budget de l'instruction publique, par l'intervention des socialistes, a été traité avec plus d'égards.

Carnaud a ouvert la discussion générale par un excellent et solide discours. Il a justement signalé l'augmentation de la proportion de l'enseignement congréganiste qui représente aujourd'hui 46 °/o des élèves, tandis que l'État en a 47 °/o, et montré que les mesures proposées par la commission du budget semblent indiquer une lassitude dans la lutte pour la prééminence de l'enseignement laïque ou une secrète sympathie pour les pensionnats religieux. Notre ami s'élève justement contre les propositions restrictives de la commission, les diminutions de crédits, diminution du nombre des bourses pour l'enseignement secondaire et diverses mesures de défaveur proposées aussi contre l'enseignement primaire et les instituteurs.

Nous ne pouvons suivre la foule des amendements de détail défendus le plus souvent par nos amis dans l'intérêt du développement général de la culture et en vue d'améliorer la situation matérielle des plus humbles parmi les serviteurs et employés de nos établissements d'instruction publique.

Deux incidents dignes d'intérêt se sont produits. La motion de M. Legrand demandant pour le baccalauréat de l'enseignement moderne les mêmes prérogatives que pour le baccalauréat classique ; cette proposition fut repoussée après une intervention très remarquée de Jaurès : « Nous aurions préféré qu'on pût maintenir au moins « comme un ressouvenir de la culture désintéressée l'étude des lettres « grecques et latines, en attendant l'heure où une humanité plus noble « et moins absorbée par les nécessités brutales de la lutte pour la vie « pourrait faire une plus large part à cette culture. Ce que nous deman- « dions à la bourgeoisie actuelle, c'était, malgré son dégoût forcé pour « les études désintéressées, d'en continuer la tradition jusqu'à l'heure où « elles redeviendraient possibles, comme un aveugle chargé de trans- « mettre un flambeau. Puisqu'elle ne le veut pas, puisqu'elle déclare « périodiquement à cette tribune qu'elle est incapable de supporter, dans « la lutte pour la vie, le souci des hautes cultures, puisque ce sont les « représentants de l'Université elle-même qui viennent, comme les « prêtres révoltés contre l'idole, dénoncer l'inutilité des études clas- « siques... Vous faites de singuliers progrès dans la décadence, mes- « sieurs ; et vous paraissez croire aujourd'hui que, dépouillés de ce pres- « tige de la culture antique, n'ayant plus que le prestige grossier de la « richesse, vous pourrez vous défendre. Non, messieurs, vous vous « désarmez, vous vous dépouillez, vous vous découronnez vous-mêmes, « et voilà pourquoi nous votons pour vous ! »

La motion de M. Legrand ne fut pas adoptée. L'enseignement classique fut sauvé pour cette fois. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les idées de Jaurès et des partisans de la culture gréco-latine ; mais il nous semble à nous, simple profane, que l'étude de certaines sciences, telles que la mécanique céleste et l'astronomie, l'anthropologie pré-historique ou l'anatomie comparée, forment, aussi bien que l'étude de l'antiquité, de hautes études désintéressées, capables elles aussi de suggérer au savant des vues générales très hautes sur les *complexus* intimes du monde et de l'homme. Notre personnelle et très modeste expérience nous incite aussi à penser que l'étude éducative et formatrice par excellence, celle qui tend le mieux à arracher l'individu à l'utilitarisme vulgaire, à lui donner le sens et l'intelligence élevée des choses, à lui faire comprendre et aimer toute la nature et tout l'homme, c'est-à-dire la mer infinie et toujours fuyante de la réalité, c'est plutôt l'ensemble de connaissances ou de sciences groupées sous le nom générique de *philosophie*, sans exclure la métaphysique. C'est de ce point que l'on découvre mieux la valeur des diverses connaissances, des sciences, de l'histoire, de la littérature même. C'est donc la philosophie qui devrait être, il nous semble, la nourricière de nos esprits et de notre enseignement secondaire et même primaire.

Jaurès, en effet, ne s'est pas désintéressé de cet enseignement. Il est intervenu à plusieurs reprises dans la discussion du budget pour défendre, avec son talent habituel et une connaissance très précise du détail des questions, les intérêts généraux de l'enseignement primaire et des intituteurs et institutrices. Ces questions de détail, de réglementation, de traitement, d'avancement sont trop spéciales pour qu'elles puissent nous arrêter longtemps. Signalons seulement le vote par lequel la Chambre a admis l'amendement de M. Bérard (de l'Ain), proposant une augmentation de crédit sur le budget des écoles normales départementales, afin d'empêcher la suppression projetée de quelques-unes d'entre elles.

L'incident caractéristique de ce débat a été provoqué par M. Louis Jourdan (de la Lozère) qui est venu demander la laïcisation progressive des 8,000 emplois d'institutrices qui sont encore aux mains des congréganistes. On veut fermer un certain nombre d'écoles normales, il vaudrait mieux appliquer la loi et ne plus nommer de congréganiste dans les départements où fonctionne depuis quatre ans une école normale de filles. C'est dans le cours de la discussion que Lavy et Jourdan ont proposé de fixer au gouvernement le terme de deux ans pour la laïcisation générale des écoles de filles. Cette proposition ferme frappa droit comme un coup d'épée le ministre de l'instruction publique et ses collègues qui se débattirent vivement, aidés par le compatissant et juridique M. de Ramel; on comprend bien qu'accepter la proposition, c'était établir entre l'opportunisme et la droite une brouille sérieuse et changer la lune de miel opportuno-cléricale en un astre malin soufflant grêles et tempêtes. M. Rambaud donna successivement trois ou quatre interprétations de la loi et il prétendit n'avoir point le droit de procéder autrement que par extinction, en remplacement du personnel congréganiste. L'auteur de l'*Histoire de la Civilisation* et M. de Ramel furent durement ramenés à la réalité juridique par un de ces discours complets et brefs dont Millerand a le secret. Comme conclusion, notre éminent ami dépose la motion suivante : La Chambre, affirmant « le droit du ministre à procéder sans délai à la laïcisation du personnel des écoles primaires de filles, invite le gouvernement à achever cette laïcisation dans le délai de deux ans. »

La discussion, renvoyée à la séance suivante (séance du 26 novembre), reprit de plus belle entre Millerand, Poincarré, Goblet et le président du conseil. Il s'agissait de fixer l'interprétation de la loi générale de 1886 sur l'instruction primaire, de savoir si le gouvernement avait le droit de remplacer les congréganistes autrement que par extinction et si la Chambre pouvait fixer un délai de deux ans pour l'accomplissement de cette œuvre.

Goblet fut surtout mis en cause par le président du conseil, qui

essaya de mettre en contradiction l'ancien ministre de l'instruction publique avec ses opinions de 1886. La réponse de ce dernier fut vigoureuse ; car M. Goblet lut une circulaire adressée par lui aux préfets le 3 décembre 1886 qui affirmait nettement le droit des préfets et de l'État de laïciser.

La première partie de la motion Millerand, affirmant le droit du gouvernement de procéder sans délai à la laïcisation des écoles de filles, fut votée par 454 voix contre 91. — La deuxième partie fut modifiée de la façon suivante par son auteur : « invite le gouvernement à achever cette laïcisation dans le délai de deux ans pour les communes qui ne tombent pas sous l'application de l'article 67 de la loi du 30 octobre 1886 et dans le plus bref délai pour les autres. »

Millerand établissait une juste distinction entre les communes qui, propriétaires de leur école, peuvent être l'objet d'une mesure de laïcisation *immédiate,* et celles qui, tenant leurs locaux scolaires d'un donateur quelconque, doivent se conformer aux désirs du donateur et par suite, en cas de volonté opposée formellement exprimée, ne pourraient laïciser leur personnel qu'après la location ou la construction d'un nouveau bâtiment scolaire.

Malgré cette défense habile, la deuxième partie de la motion Millerand a été repoussée par 326 voix contre 237.

Ce dernier vote juge la Chambre. Moralement, c'est déjà du jésuitisme : admettre un principe, mais en repousser l'application, le déclarer excellent à condition qu'on ne le mette pas en pratique, c'est allier, dans de délicates proportions, l'hypocrisie au charlatanisme.

Au point de vue politique, ce nouvel acte de complicité cléricale confirme et achève le vaste abus de confiance qu'est l'histoire entière de l'opportunisme. Ces faillis de la République, après tant de faux matériels et moraux, après avoir prostitué l'idéal républicain en tant de fréquentations suspectes d'escrocs, de filles et de financiers, en sont venus à la honte dernière. Ils finissent en cléricaux !

Nous terminons cet article à l'annonce des nouveaux événements de Carmaux, des nouvelles illégalités commises là-bas pour empêcher Jaurès de parler, de l'arrestation arbitraire de Chauvin et de sa mise en liberté ordonnée par la Chambre. Que n'a-t-elle du même coup jeté le ministère à la place laissée libre par Chauvin ?

A. Delon.

CHRONIQUE THÉATRALE

Théatre de l'Œuvre. — *Peer Gynt,* poème dramatique en cinq actes, d'Henrik Ibsen, musique de E. Grieg, traduction de M. le comte Prozor.

Théatre du Chatelet. — *La Biche au bois,* féerie des frères Cognard.

Odéon : *Les Yeux clos,* un acte en vers, de M. Michel Carré, d'après une légende japonaise rapportée par M. Félix Régamey. *Danger,* comédie en trois actes, de M. Auguste Arnault. *Révolte,* un acte, de Villiers de l'Isle-Adam.

Des deux féeries de ce mois, la *Biche au bois* et *Peer Gynt,* la première a été unanimement déclarée inepte, mais la seconde a trouvé certains défenseurs qui l'ont jugée admirable. J'avoue, pour ma part, ne les avoir dans leur ensemble comprises ni l'une ni l'autre, quoique toutes deux renferment des scènes symboliques douées de sens. Seulement ces deux œuvres emploient des moyens d'expression différents. Ibsen se sert du dialogue ; les Cognard réduisent le langage articulé à quelques calembours stupides et essaient de pénétrer jusqu'à la foule par le décor, par le signe matériel et visible des choses. C'est l'assaut de l'esprit par l'oreille ou bien par les yeux. Je choisis par exemple un tableau de la *Biche,* le mariage du Cornichon et de la Tomate... Ici l'on m'arrête ; on me fait observer qu'il est idiot de marier un cornichon et une tomate ; qu'une pareille alliance ne se voit guère au cours ordinaire de la vie ; qu'elle est dénuée de signification ; et l'on me demande : pourquoi ces choses et non d'autres ? En vérité, je ne sais que répondre, sinon que la fantaisie souveraine de l'auteur les a voulues, et, derrière les mariés Cornichon et Tomate, je regarde s'avancer le cortège nuptial, haricots ventrus, pommes de terre difformes, asperges géantes, devant un chou pour maire et un salsifis pour témoin. Et, tout en contemplant ce spectacle, je me rappelle soudain, de la façon la plus imprévue, des vers de Victor Hugo, des vers panthéistes qui lui furent peut-être inconsciemment inspirés par cette grotesque féerie de la *Biche au bois ;* oui, je songe à une poésie, l'*Église*, de la *Chanson des rues et des bois.* Le poète se promène à travers la Nature : comme les Cognard, il y voit une église :

C'était l'église en fleurs, bâtie
Sans pierre, au fond du bois mouvant,
Par l'aubépine et par l'ortie
Avec des feuilles et du vent.

Le porche était fait de deux branches
D'une broussaille et d'un buisson ;
La voussure, tout en pervenches,
Était signée : Avril, maçon.

et, comme les Cognard, il s'amuse à marier entre elle les plantes :

Et l'on mariait dans l'église,
Sous le myrte et le haricot,
Un œillet nommé Cydalise
Avec un chou nommé Jacquot.

Et la Nature tout entière prend part à ces noces, où un Papillon officie, assisté de l'enfant de chœur Coquelicot, devant la grisette Liseron, et ainsi de suite pendant des centaines de vers. On sait que la *Chanson des rues et des bois* déplut lors de sa publication en 1865. Cet hymne enthousiaste à l'univers parut sans doute une divinisation trop précise des éléments matériels de la terre : c'était la résurrection de l'antique mythologie. Quelque valeur que l'on accorde à ce recueil, j'ai tenu à faire le rapprochement pour montrer quelle connexité existe parfois entre les genres les plus opposés en apparence.

Étonnez-vous après cela que la *Biche* et *Peer Gynt* offrent de nombreuses analogies ! Pourquoi voyons-nous le Prince Souci et son confident Fanfreluche au fond de l'eau, dans le royaume des poissons, en grande conversation avec un homard et une carpe ? C'est un mystère que jamais la raison humaine ne percera. Et, d'autre part, pourquoi Peer Gynt se trouve-t-il au milieu d'une forêt, avec une femme verte, entouré de loups, d'ours, de petits cochons et d'autres animaux encore qui lui tiennent de profonds discours ? Pour rien, sinon que M. Ibsen aime en s'éveillant à conter ses rêves de la nuit, et nous, naïfs, nous nous évertuons à leur chercher un sens, comme des habitués d'un café de province qui veulent déchiffrer un rébus. Ne cherchons pas ; contentons-nous de voir se dérouler les songes de l'auteur et accueillons ceux qui peuvent nous divertir, comme, en levant la tête, nous saluons d'un sourire les nuages d'une jolie forme ou d'une teinte délicate que crée et emporte le caprice du vent.

Peer Gynt, que M. Deval a incarné avec beaucoup de brio, est un aventurier ; paysan paresseux et hableur, grand embrasseur de filles, il part un beau jour en laissant au village la jeune Solveig qui l'aime du plus chaste amour. Après qu'il a rencontré la femme verte, déjà nommée, et les animaux, nous le retrouvons, traficant millionnaire, sur une plage déserte où ses compagnons l'abandonnent pour se perdre eux-mêmes, puis prophète je ne sais trop où et assistant à une danse du ventre, puis naviguant sur un vaisseau où un fantôme lui donne rendez-vous au fond de la mer. Enfin, vieux, pauvre, épuisé, il revient à sa cabane où Solveig, blanchie maintenant mais toujours

fidèle, le recueille, le console et obtient du ciel le rachat des fautes qu'il a commises. Ce conte signifie sans doute que, au lieu de courir le monde par ambition et cupidité, il serait infiniment plus sage de rester en paix à son humble foyer où l'on trouverait le bonheur. C'est la morale raisonnable et plate que prêchait Cinéas à Pyrrhus. Ibsen l'a fortifiée par des fantaisies longues et laborieuses. Pourtant deux scènes sont à dégager dans cet ensemble chaotique : la première est celle où Peer Gynt amuse sa mère mourante en lui répétant les jeux dont elle berçait jadis son enfance; cela est d'une tendresse gracieuse et délicate. La seconde est celle du fondeur. Ce fondeur — encore un personnage fantastique — est une sorte de croque-mort ou de fossoyeur, qui surgit soudain pour réclamer Peer Gynt, pour lui prendre son âme qui est incomplète et la refondre comme il a l'habitude de faire, paraît-il, avec les êtres manqués. Hélas, mystérieux fondeur! est-ce que tous nous ne pèchons pas par quelque lacune, est-ce que nous n'avons pas de graves imperfections et ne faudrait-il pas tous nous refondre? Où donc s'en vont ces âmes complètes que vous avez repétries et qu'apparemment vous ne lancez pas par le monde, puisque nous ne les rencontrons jamais?

Incertains de la pensée d'Ibsen, nous le sommes aussi de celle de M. Auguste Arnault, qui, avec un procédé d'art très différent, n'a réussi à rien débrouiller dans son *Danger*. L'auteur s'est perdu parmi les subtilités d'une conversation obscure entre trois personnages principaux : un jeune homme, grand séducteur de cœurs, ne sait pas lui-même s'il éprouve de l'amour pour une femme mariée dont il est l'ami intime, ou pour une jeune fille qu'il demande en mariage. La femme ignore si elle est amoureuse de son mari ou du jeune séducteur, et la jeune fille doute si elle aime ce dernier ou bien un autre personnage, qui la courtise également, et que par bonheur nous ne voyons pas, sans quoi il aurait encore quelque hésitation à nous proposer. Donc le dialogue se poursuit entre trois doutes auxquels nous n'avons rien compris et je ne sais vraiment pas quel est le dénouement de la pièce. D'ailleurs, à partir du troisième acte, les spectateurs se sont mis à causer entre eux pour se communiquer leurs doutes, et il a été difficile de suivre l'ouvrage. Je me suis rappelé, il y a quelques années, avoir vu à ce même Odéon un acte de Marivaux, les *Sincères,* qui obtint le même succès : tout le monde parlait dans la salle. Il est visible que M. Arnault s'est inspiré de Marivaux; c'est dommage qu'il lui ait ressemblé seulement par ce fâcheux résultat.

Les deux autres pièces qui accompagnaient *Danger* sont essentiellement dissemblables, mais au fond elles expriment la même idée, à savoir que le Rêve idéal est supérieur à la Réalité grossière et brutale. La première pièce, les *Yeux clos,* est gentille; la seconde, *Révolte,* est admirable. Les *Yeux clos,* c'est une légende japonaise que M. Félix Réga-

mey a recueillie dans ses voyages et que M. Michel Carré a transportée à la scène et mise en vers agréables. O'harra est une jeune aveugle qui naturellement souhaite avec passion de connaître la lumière; elle a imploré en vain les dieux impuissants qui ne la guérissent pas, et elle semble condamnée à rester désespérément plongée dans les ténèbres, lorsqu'elle fait la rencontre inopinée d'un vieux savant qui, à l'aide d'une drogue, lui rend la vue. Ce savant est ridicule et sot, comme il convient, parce qu'il serait indécent aujourd'hui de faire allusion à la science sans la bafouer.

Et encore, grotesque, c'est peu : il faut en outre qu'il soit nuisible. De quoi s'avise-t-il d'arracher les aveugles à leur nuit bienheureuse? A peine les yeux d'O'harra sont-ils dessillés qu'avec leur voile tombent ses illusions : elle s'était figuré son amant plus beau; la couleur du rossignol dont le chant la ravissait lui paraît laide; des roses qu'elle regarde avec amour laissent vilainement tomber leurs pétales et meurent entre ses doigts; la lune lui fait peur en se levant dans un horizon sanglant et tragique. Rapidement dégoûtée de tant de désastres, la jeune fille implore les dieux bienfaisants qui lui rendent la cécité et le rêve salutaire!

Cette fable ténue n'est pas présentée sans grâce; mais elle ne laisse que l'impression d'un paradoxe bien tourné. L'auteur n'y croyait pas en l'écrivant; il ne nous a pas inspiré une foi qu'il ne possédait pas — heureusement — sans quoi, en sortant de la représentation, nous aurions tous couru nous crever les yeux. Au contraire, Villiers de l'Isle-Adam, exprimant la même idée dans *Révolte*, a rempli tous les spectateurs de terreur; il n'en était pas un qui, à l'entendre, n'éprouvât le plus profond mépris pour la bassesse des bourgeois et pour les conventions sociales. Élisabeth est la femme d'un spéculateur qu'elle a épousé sans amour, comme il arrive souvent chez nous. Elle a une âme noble, élevée, pleine des plus pures aspirations. Quant à lui, c'est un homme honnête selon le monde et correct en affaires, pas méchant mais sans générosité, de cœur vil, d'esprit étroit; sa mesquinerie, sa platitude indignent et dégoûtent Élisabeth. Mère, elle n'a pas trouvé de consolation suffisante dans l'affection qu'elle ressent pour son enfant; elle n'en a pas voulu chercher dans l'adultère; aucun amour n'a pénétré ce cœur froissé, replié sur lui-même. Elle a réfléchi et soudain, sans motif nouveau, sans raison apparente, elle annonce à son mari qu'elle va le quitter. Il ne comprend pas. N'a-t-elle pas près de lui ce qu'elle peut désirer, la richesse, un nom respecté, la considération du monde? Alors elle s'explique; elle lui dit ses pensées, son rêve, sa passion pour l'idéal; elle expose le mépris qu'elle éprouve pour lui-même, pour les opérations de bourse qu'il fait, pour les gains énormes qu'il réalise en un instant sans effort et dont le scandale décourage les laborieux de travailler; elle dit son horreur pour le commerce; elle

traite de futilités tout ce qu'il appelle choses sérieuses, l'argent, les affaires, les conventions sociales, et à cela elle oppose ce qui seul a du prix pour elle, les beaux rêves, les chimères délicieuses qui bercent et enivrent, la poésie sacrée. Toutes ces pensées sont exprimées en un magnifique langage, très pur, très harmonieux. C'est une des plus belles revendications que jamais poète ait formulées en faveur de l'idéal. Donc Élisabeth part, laissant son mari stupéfait. Mais elle ne va pas loin, la pauvre âme. Elle est faible, elle a l'habitude du joug, elle a peur d'être injuriée par la foule qui la traitera stupidement de femme incomprise; et bientôt, sans être attirée par le souvenir de son enfant, elle revient prosaïquement s'asseoir au foyer conjugal.

L'impression a été profonde à l'audition de ce beau drame, qui avait été dénigré, il y a vingt-six ans, lorsqu'il fut donné au Vaudeville (mai 1870). On a été surpris d'y retrouver non seulement une donnée qui avait paru neuve dans une œuvre d'Ibsen, *Maison de poupée,* mais encore une conception générale du drame qui semblait importée chez nous par l'écrivain norvégien, je veux dire le mélange des personnages réels et des personnages symboliques. Le mari, en effet, dans *Révolte,* — le mari que Gémier a créé excellemment, — est un individu copié dans la vie; nous le connaissons, nous le coudoyons chaque jour parmi les bourgeois, dont il a le type, les vices, les appétits, les tics, le langage. Au contraire, Élisabeth est une créature de rêve dont les idées sont surtout celles du poète. Mme Segond-Veber a très bien saisi ce caractère, en laissant au personnage quelque chose de vague et de lointain. Malgré ce que Élisabeth peut dire de choquant, nous ne sommes pas plus affectés de ses paroles que nous ne le serions par celles d'un être qui descendrait directement de la lune, car nous ne songeons pas à demander aux habitants de cet astre de penser et d'agir comme ceux d'ici-bas. Sans quoi on réfléchirait que les idées poétiques et indépendantes de cette femme ne germent guère derrière le comptoir où elle a été élevée : elle est la fille d'un commerçant. Si elle était plus voisine de l'humanité, on s'accommoderait mal de la voir abandonner sa fille; on trouverait qu'elle manque vraiment d'esprit de sacrifice. Enfin, il est à remarquer que la pièce se compose presque uniquement de deux discours. On aurait aimé voir une succession de faits dramatiques se développant au cours d'une soirée et amenant de façon logique la conclusion que l'auteur avait conçue : la pièce serait ainsi plus accessible au grand public, pour lequel elle restera, je le crains, une chose mystérieuse et inaccessible. Mais, conçue et ramassée en un seul acte, l'œuvre acquiert, par sa concentration même, une intensité extraordinaire. Quelque critique qu'on puisse objecter, elle demeure grandiose et admirable.

Gaston Stiegler.

CHRONIQUE DES CONCERTS

Festival de réouverture aux Concerts Lamoureux : Beethoven, César Franck, Alex. Georges, Rimsky-Korsakoff, C. Saint-Saens, R. Wagner.

Festival de réouverture aux Concerts Colonne, consacré à l'École française : Georges Bizet, Hector Berlioz, César Franck, Édouard Lalo, Benj. Godard, Léo Delibes, Ch. Gounod, Ernest Guiraud.

Concerts de M. Winogradsky (musique russe).

Le premier, cette saison, M. Charles Lamoureux a recommencé la double série annuelle des concerts du dimanche par un festival populaire, à prix sensiblement réduits : aussi l'affluence était-elle immense au Cirque des Champs-Élysées le 18 octobre dernier.

Son programme de réouverture était composé avec un éclectisme très artiste, susceptible de satisfaire tout le monde. C'était d'abord cette admirable et toujours jeune sixième *Symphonie,* de Beethoven, que d'aucuns préfèrent aux huit autres et qui, en tous cas, si elle n'a pas la grandeur inouïe de la *Symphonie avec chœurs,* peut du moins aller de pair avec les plus hautes créations de l'art humain. C'est la grande voix de la Nature qui se fait entendre à travers ces quelques motifs, — si peu nombreux,— que le musicien développe longuement, savamment, avec un art, une variété infinis ; c'est ce que disent tous les êtres qui nous entourent, les « sensations douces en arrivant à la campagne », qu'il nous fait revivre sans effort, sans chercher d'extraordinaires combinaisons d'harmonies ou de timbres. Beethoven a obtenu, en cette sixième *Symphonie*, un maximum d'effet avec, réellement, un minimum d'effort. C'est surtout dans la seconde partie : « Scène au bord du ruisseau », qu'on est frappé du pittoresque qui se dégage de cette orchestration d'une simplicité à faire sourire nos futurs compositeurs ! La dernière partie, qui débute par une ronde de paysans : « Joyeuse réunion de paysans », que Berlioz n'oublia certainement pas dans la première partie de la *Damnation,* peut donner lieu à la même remarque et aussi l'*allegro* qui suit : « Éclairs, orage », qui

a fourni récemment à M. Maurice Griveau de belles pages dans la *Rivista musicale italiana (L'interprétation artistique de l'orage)* (1). Mais où la grandeur de Beethoven éclate, avec le plus de magnificence, c'est dans l'*allegretto* final : « Chant des pâtres, joie et sentiments de reconnaissance après l'orage »; dans cette prière sans paroles, dans cet hymne, peut-être des hommes au Créateur, certainement des choses, du brin d'herbe minuscule comme du chêne géant, de la plaine, de la montagne comme de la rivière, qui, rajeunis, renaissants sous

Ta fraîche pluie, ô Zeus, après un jour d'été (2),

se tournent vers le soleil rayonnant hors des nuages dispersés, et le glorifient. Fermez les yeux et *regardez*, en écoutant la radieuse péroraison, la triomphante mélodie qui salue la renaissance de la Nature à la Lumière, à la Beauté, regardez et pénétrez dans la profonde, insondable pensée du maître...

César Franck, l'un des plus grands parmi les modernes, n'avait peut-être pas la haute conception panthéiste d'un Gœthe ou d'un Beethoven ; son art est celui d'un croyant. C'est toujours sur l'aile de la foi qu'il tend vers l'au-delà, et la lumineuse péroraison de *Rédemption* (introduction de la deuxième partie), qui dépeint l' « allégresse du monde qui se transforme et s'épanouit sous la parole du Christ », comme celle de la troisième partie de *Psyché :* « Dans les bras de son immortel époux, Psyché quitte la terre, au sein d'une gloire triomphante », emprunte, je crois, un sens analogue de rédemption, de béatitude *(Psyché* ressemble par là, musicalement un peu, et absolument quant à la fable, à *Lohengrin*, qui n'en est d'ailleurs que l'expression germanique), à d'identiques harmonies, à d'identiques colorations orchestrales. Ces harmonies, ces tons brillants se retrouvent encore dans l'admirable *Symphonie en ré majeur* exécutée le 1er de ce mois au Cirque des Champs-Élysées, notamment la troisième phrase du premier morceau de cette *Symphonie* à laquelle elle sert de conclusion, qui se retrouve dans *Psyché* et dans *Rédemption*.

Il semble que six ans après sa mort on veuille enfin rendre pleine justice à César Franck, et, si c'est à la mode que nous devons d'entendre coup sur coup plusieurs de ses œuvres, pour une fois, en passant, la mode n'a vraiment pas tort !

Les *Chansons de Miarka*, extraites de *Miarka* ou la *Fille à l'Ours*, de M. Jean Richepin, ont fourni à M. Alexandre Georges l'occasion d'écrire une partition très remarquable qui, dans l'*Hymne au Soleil*,

---

(1) Sujet traité par M. Griveau, l'an dernier en Sorbonne, dans son cours libre sur l'*Histoire esthétique de la Nature*. Le livre est en préparation.
(2) Leconte de Lisle, les *Erinnyes*.

arrive à une grande puissance, mais le morceau le plus beau est peut-être celui intitulé *Nuages*. Le succès de ces *Chansons de Miarka* a été très grand et a valu de chaleureux applaudissements à Mlle Passama.

Une première audition (suivie depuis de deux autres) du *Capriccio Espagnol*, de Rimsky-Korsakoff, a été également fort bien accueillie. Certes, on peut en contester l'originalité, mais non la science orchestrale qui y est déployée. Comme tous les compositeurs russes modernes, M. R.-Korsakoff utilise des motifs populaires et, grâce aux ressources de l'orchestration, il sait les développer et les faire valoir fort habilement.

A l'*alborada,* brillante et bruyante, du début, succèdent des *variazioni* dont le thème, — celui d'un psaume peut-être, car il ressemble singulièrement au chant du *In exitu Israël de Egypto,* — est exposé par les cuivres. Puis l'*alborada* reprend, suivie maintenant d'une scène et d'un *canto gitano*. La fin, très bruyante, est intitulée *Fandango asturiano* dans lequel le premier violon, M. Capet, se fait applaudir. Mais malgré la faveur dont ce morceau a joui de prime-abord auprès du public, il ne peut faire oublier ni *Carmen* ni *Espana*, et l'on doit souhaiter entendre autre chose de R. Korsakoff.

M. Lamoureux, à son dernier concert, donnait un autre morceau de musique russe, bien supérieur, l'esquisse de Borodine sur les *Steppes de l'Asie centrale*, où se mêlent, aux pas cadencés des chameaux d'une caravane, le chant asiatique de leurs conducteurs et celui plus rude des soldats qui protègent et encadrent la marche lente et longue au milieu de l'infini de l'océan sablonneux. C'est là de l'admirable musique descriptive et très expressive sans effort.

L'ariette de A. Lotti (1700 environ), *Pur dicesti,* n'a guère de valeur que pour celles à qui elle donne occasion de faire apprécier leur virtuosité.

Quant à la *Jeunesse d'Hercule,* de M. Saint-Saëns, qui met en scène — ou plutôt en musique — la fable bien connue d'Hercule adolescent, placé entre la Mollesse et la Vertu, il est permis de la trouver froide; et malgré l'analyse que M. Combarieu en a donnée dans sa thèse sur les *Rapports de la musique et de la poésie,* je trouve l'idée bien péniblement exprimée. A son second concert, M, Lamoureux a heureusement remplacé ce numéro de son programme par la scène du *Vénusberg* de *Tannhauser* qui offre, celle-là, une vraie bacchanale, à laquelle me faisait songer, bien faiblement, celle de M. Saint-Saëns.

L'ouverture des *Maîtres Chanteurs,* de R. Wagner, toujours supérieurement exécutée, terminait brillamment le festival de réouverture. L'armée de M. Lamoureux marche toujours avec la même discipline et la même remarquable unité. Dans son concert de dimanche dernier,

il a exécuté l'ouverture du *Roi d'Ys* de Lalo, la *Symphonie* de Franck, citée plus haut, et le prélude de *Tristan et Yseult,* auquel était enchaînée la scène de la *Mort d'Yseult*, supérieurement chantée par Mme Alba Chrétien, qui avait débuté par l'air d'*Obéron,* bien connu des habitués du Cirque des Champs-Élysées.

Au Châtelet, le festival de réouverture comprenait deux morceaux de première importance, cette *Symphonie fantastique*, de Hector Berlioz, que d'aucuns ne peuvent encore avaler, tandis que d'autres en admirent les trois premières parties, et que d'autres encore n'en admettent que les deux dernières *(Marche au supplice* et *Songe d'une nuit de Sabbat) grammatici certant...* — et cette *Psyché*, de C. Franck, entendue déjà trois fois l'an dernier.

L'ouverture de *Patrie,* de Bizet, avec sa belle phrase de harpe et son passage banal des cuivres, précédait la *Fantastique.*

Un *Divertissement,* de Lalo (de l'opéra de *Fiesque,* encore inédit), la berceuse de *Jocelyn,* triomphe du violoncelle solo, M. Baretti ; le délicieux *passe-pied* de Léo Delibes *(Le Roi s'amuse),* l'*Hymne à sainte Cécile,* de Gounod, et le *Carnaval,* de Guiraud, complétaient cette longue séance éclectique et française.

Les deux dimanches suivants (8 et 15 novembre), M. Winogradsky, directeur de la Société Impériale de musique à Kiew, est venu remplacer M. Colonne, parti pour Odessa, au pupitre du Châtelet ; le public a même trouvé qu'il le remplaçait fort bien, mais avec quelle pétulance, avec quels gestes surabondants ! Certes le kapellmeister russe a plus amusé par sa vue que les œuvres qu'il a fait entendre n'ont intéressé des oreilles un peu distraites. On a trouvé en général qu'il aurait pu facilement composer un programme plus attrayant. La *symphonie pathétique* de Tchaïkowsky, très longue et nullement pathétique, est souvent ennuyeuse ; le *scherzo* cependant — dont le thème léger se combine avec celui d'une sorte de marche un peu lente mais décidée, se termine brillamment et bruyamment par un développement *fortissimo* de ce deuxième motif, triomphant aux cuivres, — n'est pas sans beauté.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette symphonie, c'est la dernière partie : parce qu'elle se termine *pianissimo* et qu'elle n'est qu'une longue lamentation, « devenue, par une coïncidence fatale, imprimait le programme, le chant du cygne de son auteur. » (Tchaïhowsky, on le sait, est mort en 1893, presque en même temps que Gounod.)

L'*Esquisse sur les Steppes de l'Asie centrale,* de Borodine, est une véritable merveille de poésie descriptive, obtenue avec une simplicité étonnante de moyens, comparativement aux autres œuvres de compositeurs russes ; elle est écrite sur deux airs populaires : l'un asiatique,

l'autre russe ; celui-ci chanté par des soldats russes accompagnant la mélodie plus douce des conducteurs de la caravane. Les deux chants se mêlent un instant, cadencés au pas des chameaux et des chevaux, puis *decrescendo,* la caravane s'éloignant, s'effacent, se perdent dans l'immensité du grand désert. Cette *Esquisse* de Borodine et la *Chanson du Berger de Snégourotchka* (Rimsky-Korsakoff), une mélodie populaire également (d'allure populaire tout au moins) sont les deux pièces les plus intéressantes qu'a fait entendre M. Winogradsky. Les *Danses des Bayadères* tirées de *Feramors* (Rubinstein) sont comme tant d'autres, ni mieux, ni pis, et l'*Introduction* et la *Polonaise* de *Boris Godounoff* (Moussorgski) ont paru bruyantes plutôt que brillantes.

Malgré ce programme, somme toute, peu intéressant, M. Winogradsky a été acclamé, et l'orchestre Colonne a été admirable sous sa direction.

1er décembre 1896.

J.-G. PROD'HOMME.

Dans le fascicule d'octobre, la *Rivista musicale italiana,* qui termine ainsi sa troisième année d'existence et forme déjà trois beaux volumes de 850 pages chacun, répertoire inestimable de toutes les publications musicales ou musicographiques européennes et extra-européennes, publie : une étude de L. Torri, sur *Vincenzo Ruffo madrigalista e compositore di musica sacra del secolo XVI;* de M. Griveau, l'*interprétation artistique de l'orage,* étude citée ci-dessus ; de G. Roberti, *la musica negli antichi exerciti sabaudi ;* de R. Gandolfi, *alcune considerazioni intorno alla riforma melodrammatica a proposito di Giulio Caccini detto Romano;* d'A. Ernst, les *Représentations de Bayreuth;* d'O.-G. Sonneck, la *nuova rappresentazione* del Don Giovanni, *di Mozart a Monaco* (Münich) ; de G. Tebaldini, *Egar Tinel,* le compositeur belge qui vient de succéder à F. Kufferath au Conservatoire de Bruxelles.

L'*Ouvreuse du Cirque d'Été* (Willy) vient de publier chez Flammarion : *Notes sans portées,* histoire humoristique de la dernière saison musicale (dessins de Engels); et M. G. Robert : *La Musique à Paris (1895-1896),* chez Fischbacher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Du mois d'Octobre

(Publications françaises sur les questions politiques, économiques et sociales.)

REVUES

1. PRINCIPES ET DOCTRINES

M. Bernès : Programme d'un cours de sociologie générale : la morale au point de vue sociologique (*Réf. int. de sociol.*, octobre).

Boyenval : Proudhon et la Sophistique (*Réf. soc.*).

Brunetière : Les Bases de la croyance (*Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre).

Cheysson : La Monographie de famille (*Réf. soc.*).

L. Comte : Morale internationale (*Paix par le Droit*).

Demolins : Géographie sociale (suite). (*Science sociale.*)

P. Deschanel : Les conditions du travail et le collectivisme (*Rev. polit. et parl.*).

Engels : La Force et l'Économie dans le développement social (*Devenir social*).

C. Ferrari : La Guerre (*Rev. int. de soc.*).

E. Fortin : La grande industrie (*Devenir social*).

Goyau : Deux essais de morale (Y. Guyot et L. Bourgeois) (*Quinz.*).

Moch : De l'organisation du mouvement pacifique en France (*Paix par le Droit*).

De Préville : Le Lamaïsme (*Sc. sociale*).

G. Prévost : L'Entente des classes (*Rev. de la France moderne*).

Randon (L.) : Le Christianisme social et son principe (*R. du Ch. soc.*).

H. Savatier : Examen des principes essentiels de la philos. chrét. tradit. sur le capital (*Assoc. cathol.*).

*** : Les Sentiments sociaux (*Devenir social*).

Worms : Sciences naturelles et sciences sociales (*Rev. du Droit publ.*).

Zerboglio : Le Retour au passé (*Devenir social*).

2. QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

De Barjeau : Le Mouvement évangélique social en Allemagne (*Rev. du Christ. social*).

Bidoire : Monographie d'une famille d'ouvriers écossais par le chef de famille (*Réf. soc.*, 1er octobre).

Bourdeau : Revue du Mouvement socialiste (*Rev. pol. et parl.*).

Bochard : La Propriété immobilière chez les Arabes (*Journal des Economistes*).

J. Chailley-Bert : La condition de la femme au XIXe siècle (*Revue des jeunes filles*).

Cheysson : Question de la population en France (*Rev. polit. et parl.*).

La Coopération agricole en Alle-

magne (congrès de Stettin) (*les Coop. belges*).

COULAZOU : L'Impôt sur le revenu (*Sociol. cathol.*).

DICKMAY : La Couturière à Paris (*Revue des jeunes filles*).

DRONSART (Mme Marie) : Le Mouvement féministe (*Correspondant*).

Economiste français, 10 octobre : Mystification du milliard de l'alcool. Projet de loi sur les coopératives. L'Industrie lyonnaise. — 17 octobre : Mouvement économique en Allemagne. La population industrielle en Suisse et les sans-travail. Des souffrances de l'agriculture. — 24 octobre : Assistance publique en France et à l'étranger. La féodalité commerciale et la boutique, effets de la baisse des prix.

G.-M.-D. : Nos Institutions judiciaires (*Rev. polit. et parl.*).

DE GREEF : Essais sur le crédit, la monnaie et les banques (*Annales de l'Institut des Sc. sociales de Bruxelles*).

HENRY (R.). : Le Socialisme agraire et la prétendue concentration de la propriété rurale en France (*Annales de l'Ecole des Sciences politiques*).

JAFFÉ : La Question des logements ouvriers en Allemagne (*Revue int. de sociol.*).

H. JOLY : Les Associations et l'Etat dans la lutte contre le crime (*Réf. soc.* et *Rev. polit. et parl.*).

LABROUSSE : Le Conditionnement des valeurs mobilières (*Rev. pol. et parl.*)

LACORDAIRE : Esclavage des Blancs en Angleterre (cloutiers de Bromsgrove) (*Rev. des Revues*).

M. LAMBERT : Congrès de Londres (*Rev. d'Econ. pol.*).

LEVASSEUR : Le Sweating-System aux Etats-Unis (*Rev. d'éc. pol.*).

MASCAREL : Le Mouvement féministe (*Réf. soc.*, 1er oct.).

MICHON : L'Initiative parlem. en France depuis 1789 (*Rev. du Dr. publ.*)

— Un Ministère de la santé publique en Angleterre (*Journal d'hygiène*).

DE MUN : Discours au Congrès des cercles cathol. des ouvriers de Landerneau (*Corporation*, 26 sept.).

NITTI : La Circulation et les Banques d'émission en Italie (*R. P. et P.*).

OSWALD : L'Angleterre socialiste (*Revue bleue*, 24 octobre).

F. PELLOUTIER : L'organisation corporative et l'anarchie (*Art social*).

RADU : Le Socialisme d'Etat en Roumanie (*Revue d'écon. politique*).

DE RONCHAMP : Etudes sur la législation comparée relative à l'hygiène et à la sécurité du travail dans les ateliers industriels de l'ancien et du nouveau monde (*Rev. d'éc. politique*).

E. VILLEY : L'Impôt sur la Rente (*Revue d'écon. politique*).

— Les Droits de la femme (*Revue du Droit public*).

VANDERRYT : Revendications des classes ouvrières (*Annales de l'Institut des Sciences sociales*, Bruxelles).

VARIGNY : La Question des enfants et de la population (*Débats*, 1er oct.).

VOGEL : Les Usines de mort en Allemagne (*Revue des Revues*).

*** : Traditions de l'ordre de Saint-François et l'usure (*XXe Siècle*).

3. HISTOIRE, BIOGRAPHIE, DOCUMENTS

Documents

FLOUR DE SAINT-GENIS : Histoire économique d'une commune rurale du XIIe au XIXe s. (Vic-de-Chassenay en Bourgogne). (*Réf. soc.*, 10 octobre).

JERROLD : Le Congrès soc. de Londres (*Magaz. internat.*).

LUCHAIRE : Himly, Sorel, Levasseur et Picot : Observations sur l'évolution des idées sociales du moyen-âge du XIe au XIIIe s. (*Comptes rend. de l'Ac. des Sciences morales et politiques*).

VANLAER : Congrès des catholiques autrichiens à Salzbourg (*Correspondant.*)

*** : 7e Congrès internat. de la Paix. (*Paix par le droit*).

4. LETTRES, ARTS, INSTRUCTION

Béchaux : L'Enseign. économ. en France (*Réforme sociale*, 1er novembre).

Ruyssen : Les Sciences soc. et pol. dans les Universités allem. (*R. P. et P.*).

LIVRES

1. SOCIOLOGIE (Doctrines et Méthodes) ET PHILOSOPHIE

S. Balicki : *L'Etat comme organisation coercitive de la Société politique.* — Giard, 4 fr.

Berthelot : *Science et Morale.* — Calmann-Lévy, 7 fr. 50.

L. Bourgeois : *Solidarité*, in-18 j. — Colin.

Calvinhac, député : *Vers la Justice*, réflexions sur l'état social. — Soc. libre d'éd. des gens de lettres, 3 fr. 50.

J. Chailley-Bert : *Léon Say.* (Finances publ. Liberté du commerce) (coll. des économistes). — Guillaumin.

— *Collection de petits traités relatifs aux sciences morales et sociales.* — Siebert, à Berne (allemand).

Desdouits : *La Responsabilité morale* (examen des doctrines nouvelles), in-8. — Fontemoing, 4 fr.

E. Ferri : *Socialisme et Science positive* (Darwin, Spencer, Marx). — Alcan, 4 fr.

Y. Guyot : *Quesnay* (collect. des écon.). — Guillaumin, 2 fr.

P. Lawroff : *Quelques survivances dans les temps modernes.* — Giard, 3 fr. 50.

Karl Marx : *Misère de la philosophie.* (Réponse à la *Philosophie de la misère* de Proudhon, avec une préface d'Engels.) — Giard, 3 fr. 50.

Nitti : *La Population et le Système social*, in-18. — Giard, 5 fr.

Nowicow : *Conscience et Volonté sociales.* — Giard, 6 fr.

W. Pareto : *Cours d'Economie politique* (t. II). — Rouge, éd., Lausanne.

Eug. Pierre : *Politique et Gouvernement.* — May et Motteroz, 3 fr. 50.

Posada : *Théories sur les origines de la Famille, de la Propriété et de l'Etat.* — Giard, 4 fr.

Ch. Rappoport : *Sur la Méthode et les directions princip. de la philos. de l'histoire* (en allemand). — Siebert, à Berne.

G. Richard : *Socialisme et Science sociale.* — Alcan, in-12, 2 fr. 50.

Roisel : *L'Idée spiritualiste.* — Alcan, 2 fr. 50.

Spencer : *La Morale des diff. peuples et la Morale personnelle*, in-8. — Guillaumin, 7 fr. 50.

2. QUESTIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Bécour, anc. présid. de la Soc. centrale de médecine du Nord : *L'Hygiène populaire*, in-8. — Le Bigot, Lille.

Dr Boell : *Hygiène du Paysan*, in-8. — Paré, Angers.

C. Caire : *Législation sur le travail industriel de la femme et des enfants* (thèse), in-8, 343 p. — Rousseau.

P.-Th. Calmes, profess. au séminaire de Rouen : *La Propriété devant le Socialisme contemporain.* — Lecoffre.

Dandurand : *Le Mandat impératif.* — Fontemoing, 4 fr.

J. Debacq : *Le Referendum* (étude

de législation comparée), in-8. — Rousseau.

GRANIER et LARREDE, délégués de Toulouse : *Rapport au 4e Congrès de la Féd. Nat. des Bourses du travail à Nîmes.* — Berthoumieu, Toulouse.

LABOULAIS : *Etudes d'économie sociale* (questions ouvrières : le Quartier), 419 p. in-18. — P. Dupont.

La Caisse Générale d'épargne et de retraite, 194 p. in-8.

MESSOYEDOFF : *Les Ecoles techniques en Russie* (3e Congrès de l'enseignement technique).

Office du travail de Belgique : *L'Assurance contre l'invalidité du travail et de la vieillesse en Allemagne,* 344 p. in-8.

Travail du dimanche, 588 p. in-8.

3. HISTOIRE ET ÉVÉNEMENTS CONTEMPORAINS

AULARD : *La Révolution* (Histoire générale). — Colin, 10 fr.

E. CHARLES : *Les Chemins de fer en France pendant le règne de Louis-Philippe,* 1 fort vol. in-8. — Fontemoing, 6 fr.

DRIAULT et MONOD : *Histoire générale* (XIXe siècle), in-12 — Alcan, 3 fr. 50.

A. DUQUET : *Le Siège de Paris* (6e vol. : Second échec du Bourget et perte d'Avron. — Ecrasant réquisitoire contre le général Trochu), in-18. — Fasquelle, 3 fr. 50.

H. SÉE : *Etudes sur les classes rurales en Bretagne au moyen âge,* in-8. — Picard.

TCHERKESOFF : *Pages d'histoire socialiste* (doctrines et actes de la Sociale-Démocratie). — Temps nouveaux, 0 fr. 25.

TROCHU : *Souvenirs posthumes* (la Société, l'Etat, l'Armée, le Siège), 2 vol. gr. in-8. — Mame, 15 fr.

ZEVORT : *Hist. de la 3e République* (Présidence de M. Thiers), in-8. — Alcan, 7 fr.

4. LITTÉRATURE ET ARTS (livres reçus par la Revue)

YVES BERTHOU : *Les Fontaines miraculeuses.* — (poésies) Lemerre.

DICK MAY : *L'Enseign. social à Paris* (Programme du Collège libre des Sciences sociales). — Rousseau.

MAURICE LE BLOND : *Essai sur le Naturisme.* — Edition du *Mercure de France.*

Mme ST. MEUNIER : *Pour le bonheur* (roman sur la guerre et la Commune). — Lemerre.

PROD'HOMME : *Le Cycle Berlioz* (La Damnation de Faust). — Bibliographie de l'Association, 17, rue Guénégaud.

JEAN SÉVÈRE : *Poésies humaines.*

R. S. WALTER : *A ride for life at Gettysburg* (poème). — Delamare, New-York.

BROCHURES

BERNARD-LAZARE : *Une erreur judiciaire* (la vérité sur l'affaire Dreyfus). — Bruxelles, imprimerie Vve Monnom.

Almanach socialiste pour 1897 (direction de Maurice Charnay). — Allemane, rue Saint-Sauveur.

Almanach de la Coopération en 1897.

BOUVERY : *Le spiritisme et l'anarchie devant la science et la philosophie.* — Chamuel.

BRUNETIÈRE : *Moralité de la doctrine évolutive.* — F. Didot, 50 cent.

H. CLÉMENT : Le Socialisme au

XVIIIe siècle, in-8, 34 p. (*Réf. soc.*).

DENYS-COCHIN : L'Idéalisme en économie politique (*Réf. soc.*).

CRÉTIN (Alfred) : La coopération, commencement et fin de l'organisation sociale (p. de vue démocrate chrétien) (l'*Union nationale*). — Bordeaux.

DOAL (A.) : Le *Secrétariat du peuple*, guide-pratique, 36 p. in-8.

DUVAL-ARNOULD : *Les conférences populaires* (Rapport au congrès de Reims, 12 p.). — Paris, 35, rue de Grenelle.

E. GILLET : *Les Patronages scolaires* (but, création, utilité sociale, modèle de patronage au XIIe siècle), in-8, 45 p. — Librairie de la France scolaire, 60 cent.

URBAIN GOHIER : *Des Idées :* les massacres d'Arménie. Réponse du sultan à M. Clemenceau (*très intéressant*). — 60 cent., Chamuel.

E. GRUNER, secrétaire du comité central des houillères : La loi sur les caisses de retraite des ouvriers mineurs, 23 p. — (*Réf. soc.*), rue de Seine.

HILLON-BÉZÉMONT : *Règlement pour servir de guide pour créer des sociétés ayant pour but la retraite aux vieillards de 60 ans*, 15 pages. — Bordeaux, Delmas, 1 fr. 50.

Mlle J. LECLERC : Essai d'hygiène sociale (des moyens simples pour guérir et éviter la tuberculose, thèse), 87 p. in-8 (*Soc. d'éd. scient.*).

DE LUÇAY : Ni emprunts, ni impôts, des économies, 27 p. — (*Réf. sociale*).

POLITIS : *Le Nouveau Socialisme en Grèce*. — Giard, 1 fr.

La Réforme financière (contribution naïve d'un républicain sans épithète à la solution. Projet de transformation de la contribution mobilière et de création ou refonte de diverses taxes. In-8, 16 pages. — Evreux, Quettier.

RICHET (Ch.) : *L'Idée de l'arbitrage internationale est-elle une chimère ?* — Giard, 1 fr.

SALVIOLI : *La Nationalisation du sol en Allemagne*. — Giard, 1 fr.

TARDE : *Fragment d'histoire future*. — Giard, 2 fr.

A. L.

Souscription pour la Verrerie Ouvrière d'Albi

DEUXIÈME LISTE

M. C.	2 »
Un anonyme.	5 »
48 élèves et anciens élèves à l'École normale supérieure (le reliquat).	70 »
Un passant.	0.20
James Smyth.	20 »
Hugues Rosalt	33 »
Une institutrice	10 »
Alfred et Joseph	0.40
J. Peucelle, de Lille.	50 »
Un étudiant en philosophie . .	2 »
Le Dr L. Magnier de la Source.	10 »
A reporter. . .	202.60

Report. . .	202 60
Albert Livet	1 »
K. M. de B.	2 »
Roville, de Clermont-Ferrand .	5 »
Duguet, de Longjumeau. . . .	3 »
François Escot de Servian . . .	5 »
Un anonyme.	5 »
Léon Claux	1 »
	224.60
Montant de notre première liste parue dans le n° 143 du 15 novembre 1896.	440.05
Total. . .	664.65

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 9, rue du Pont.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VINGT-QUATRIÈME

(Deuxième semestre 1896)

N° 139. — JUILLET

N° 140. — AOUT

N° 141. — SEPTEMBRE

No 142. — OCTOBRE

No 143. — NOVEMBRE

No 144. — DÉCEMBRE





